



HAL
open science

Projet collectif de recherche “ Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales ” : rapport d’activité 2015

Stéphane Venault, Pierre Nouvel, David Billoin, V. Brunet-Gaston, Nicolas Coquet, Loïc Gaëtan, Olivier Girardclos, Morgane Jal, Aude Laberterie, Perrine Lefebvre, et al.

► **To cite this version:**

Stéphane Venault, Pierre Nouvel, David Billoin, V. Brunet-Gaston, Nicolas Coquet, et al.. Projet collectif de recherche “ Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales ” : rapport d’activité 2015. [Rapport de recherche] Service régional de l’archéologie de Franche-Comté; SRA de Franche-Comté. 2015, pp.638. hal-02166103

HAL Id: hal-02166103

<https://hal.science/hal-02166103>

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

**AGGLOMERATIONS ANTIQUES
DE BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE
ET CHAMPAGNE MERIDIONALE**

Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales

Responsable :
Stéphane Venault

Coordination :
Pierre Nouvel
Stéphane Venault

Organisme de rattachement :
UMR 6249 - Laboratoire Chrono-Environnement
Université de Franche-Comté

2015

Laboratoire Chrono-Environnement - UMR 6249
Université de Franche-Comté

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

**AGGLOMERATIONS ANTIQUES
DE BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE
ET CHAMPAGNE MERIDIONALE**

Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales

Rapport d'Activité 2015

coordination du projet
Stéphane Venault
Pierre Nouvel

par
David Billoin
Véronique Brunet-Gaston
Nicolas Coquet
Loïc Gaëtan
Olivier Girardclos
Morgane Jal
Aude Laberterie
Perrine Lefebvre
Pierre Nouvel
Christelle Sanchez
Matthieu Thivet
Stéphane Venault
Valérie Viscusi

Sommaire

	5	Générique du rapport
	7	Introduction
9	I	<u>Présentation du projet</u>
9	1	Principe du projet et organisation
9	1.1	Principe
10	1.2	Organisation
14	2	Objectifs 2015 et calendrier
15	3	Bilan financier
15	4	Rencontre plénière
17	II	<u>Résultats de travaux 2015</u>
17	1	État du corpus et inventaires
17	1.1	Le corpus des habitats groupés du centre-est de la Gaule : définition, état des données et sites problématiques
17	1.1.1	Les critères de caractérisation des habitats groupés
36	1.1.2	Des sites qui posent problème
78	1.1.3	Le corpus des habitats groupés du centre-est de la Gaule
99	1.1.4	La voie dite de la «Cuesta oxfordienne» et son chapelet
114	1.1.5	Bibliographie
126	1.2	Homogénéisation et cartographie des données : les sites traités selon le protocole d'inventaire normalisé
126	1.2.1	Annoire, Jura
140	1.2.2	Arinthod, Jura
149	1.2.3	Chaumergy, Jura
157	1.2.4	Compièrre, Nièvre
167	1.2.5	Cousance, Jura
176	1.2.6	Domblans, Jura
191	1.2.7	Équevillon, Jura
208	1.2.8	Grozon, Jura
232	1.2.9	Lavans-lès-Dole, Jura
244	1.2.10	Liesle/Fourg, Doubs
254	1.2.11	Lons-le-Saunier, Jura
264	1.2.12	Mantry, Jura
275	1.2.13	Messia-sur-Sorne, Jura
283	1.2.14	Ranchot-Montepain, Jura
294	1.2.15	Romain, Jura
304	1.2.16	Saint-Amour, Jura
314	1.2.17	Saint-Aubin, Jura
332	1.2.18	Saint-Germain-en-Montagne, Jura
348	1.2.19	Saint-Vit, Doubs
364	1.2.20	Tavaux, Jura
385	1.2.21	Villers-Farlay, Jura
395	1.2.22	Vincelles, Jura

Sommaire

405	2	Exploitation des données et méthodologie
405	2.1	Essai d'analyse comparée de l'occupation du sol le long de deux axes de circulation reliant Besançon
427	2.2	Critères d'identification des agglomérations routières
448	2.3	Un outil d'aide à la datation des occupations : les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaine
502	3	Résultats des prospections 2015
502	3.1	Grozon (39) : Rapport de prospection géophysique
514	3.2	Osselle (25) : Rapport de prospection pedestre
539	3.3	Osselle (25) : Rapport de prospection géophysique
551	3.4	Équevillon, Champagnole, Vannoz (39) : Rapport de prospection pedestre
577	3.5	Saint-Germain-en-Montagne (39) : Rapport de prospection géophysique
597	3.6	Saint-Germain-en-Montagne (39) : Rapport de prospection pedestre
608	4	Documentation complémentaire et dossier préparatoire
629	5	Conclusion
632	6	Programmation 2016
634	7	Liste des figures

Générique du rapport

Philippe Barral (Chrono-environnement)

Collaboration au rapport de prospection pédestre au Mont-Rivel – Equevillon (§ II 3.3). Encadrement d'étudiants.

David Billoin (Inrap)

Rapport de prospection sur Grozon (§ II 3.1), Rapport de prospection pédestre sur Osselle (§ II 3.2), Rapport de prospection géophysique sur Osselle (§ II 3.3)

Véronique Brunet-Gaston (Inrap, IRAA)

Rapport de prospection à Osselle : Etude des roches décoratives

Nicolas Coquet (Chrono-environnement)

Notice sur l'agglomération antique de Lons-le-Saunier (§ II 1. 2.8)

Loïc Gaëtan (Chrono-environnement – contractuel)

Notices sur les agglomérations de Franche-Comté (§ II 1.2)

Oliver Girardclos (Chrono-environnement)

Rapport de prospection à Osselle : analyse par dendrochronologie des bois

Morgane Jal (Master Univ. UBFC)

Notice sur l'agglomération antique de Lons-le-Saunier (§ II 1. 2.4)

Aude Larberterie (Master Univ. UBFC)

Rapport de prospections pédestres à Mâlain (§ II 4.1)

Perrine Lefebvre

Rapport de prospections pédestres à Equevillon (Mont-Rivel) (§ II 3.4) et Saint-Germain-en-Montagne (§ II 3.6)

S. Lehman

Collaboration au rapport de prospection pédestre au Mont-Rivel – Equevillon (§ II 3.3)

Sylvie Mouton-Venault (Inrap, Artheis) : fiches chrono-typologiques des céramiques gallo-romaines (§ II 2.3)

Pierre Nouvel (Chrono-environnement)

Coordination du PCR. Etude du corpus des habitats groupés (§ II 1.1),

Collaboration au rapport de prospection pédestre au Mont-Rivel – Equevillon (§ II 3.3),. Encadrement d'étudiants.

Christelle Sanchez (contractuelle)

Rapport de prospections géophysiques sur Grozon, Osselle, et Saint-Germain-en-Montagne (§ II 3.1 –.2 – .4)

Matthieu Thivet (Chrono-environnement)

Encadrement du stage de formation universitaire à Saint-Germain-en-Montagne

Stéphane Venault (Inrap, Chrono-environnement)

Coordination du PCR. Rédaction des § I 1, 2, 3 et II 2.1, 5, 6.

Valérie Viscusi (Inrap)

Notice sur l'agglomération antique de Lons-le-Saunier (§ II 1. 2.11)

David Watts (Inrap)

PAO - DAO

Fig. 1 Liste des membres 2015.

Nom	Prénom	Nature de la participation	Fonction	Organisme de rattachement
Barral	Philippe	Encadrement d'étudiants	Ingénieur de recherche	Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Barthélemy	Daniel	Travaux sur Mâcon	Responsable d'opérations	Inrap Dijon
Bénard	Jacky	Travaux sur Vertault	Archéologue	Bénévole
Berranger	Marion	Artisanat métallurgiques dans les agglomérations	Ingénieur de recherche	Laboratoire "Métallurgies et Cultures" UMR 5060
Bossuet	Gilles	Suivi des prospections géophysiques	Ingénieur de recherche	Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Card	Christophe	Prospections, inventaire des agglomérations de la Haute-Saône et du Jura	Assistant d'études - Responsable d'opérations	Inrap Besançon
Coquet	Nicolas	Prospections, référent de l'axe 3, suivi du serveur	Doctorant	Doctorant Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
De Cargouët	Monique	Aide aux études documentaires pour la ville de Sens	Assistante de conservation	Musée de Sens, CEREP
Dryard	Cyril	Travaux sur Saint-Valérien	Archéologue	Eveha
Gaëtan	Loïc	Thèse sur les agglomérations du Val de Saône	Doctorant	Doctorant Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Guérin	Quentin	Travaux sur les agglomérations de la Nièvre	Contractuel	Inrap
Hervé	Clément	Travaux sur Champlitte, encadrement d'étudiant	Archéologue	Archéodunum
Humbert	Sylviane	Etude de lots céramiques provenant de Franche-Comté	Céramologue - Chargée d'opérations et de recherche	Inrap Besançon
Izri	Stéphane	Prospections aériennes en Champagne	Doctorant	Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Joly	Martine	Encadrement d'étudiants	Maître de conférence	Univ. Paris IV - Sorbonne
Kasprzyk	Michel	Travaux sur les agglomérations de la Champagne. Responsable du PAS ATEG	Assistant d'études - Responsable d'opérations	Inrap - UMR 5594 Artheis
Labaune	Yannick	Travaux sur Autun	Archéologue municipal d'Autun	Ville d'Autun - UMR 5594 Artheis
Laplaige	Clément	Suivi des prospections géophysiques	Doctorant	Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Magdelaine	Alain	Prospection aérienne dans la Nièvre	Prospecteur aérien	Bénévole
Menec	Florine	Travaux sur Langres	Doctorante	Univ. Paris IV - Sorbonne
Mordefroix	Jean-Luc	Travaux sur Lons-le-Saunier	Archéologue municipal de Lons-le-Saunier	Ville de Lons-le-Saunier
Mouton-Venault	Sylvie	Etude de lots céramiques provenant de Bourgogne. Co-responsable du PAS céramique	Céramologue - Chargée d'opérations et de recherche	Inrap Dijon
Noguès	Patrick	Relevé topographique des prospections	Chargé d'opérations et de recherche - Topographe	Inrap Dijon
Nouvel	Pierre	Coordination du projet, encadrement d'étudiants, prospections	Maître de conférence	Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Qenton	Pierre	Travaux sur Chalon-sur-Saône	Assistant d'études - Responsable d'opérations	Inrap Dijon
Rocque	Gabriel	Travaux sur Magny-Cours, encadrement d'étudiant	Archéologue	Service archéologique du Conseil Général de l'Allier
Saggese	Adrien	Antiquité tardive à Besançon	Etudiant	Univ. Franche-Comté
Saligny	Laure	Encadrement d'étudiants - travaux sur la modélisation	Ingénieur d'études - géomaticienne	Pôle géomatique et cartographie de la MSH de Dijon
Thevenard	Jean-Jacques	Travaux sur les agglomérations de la Champagne.	Chargé d'opérations et de recherche	Inrap Chalon en Champagne
Thivet	Matthieu	Coordination des prospections Axe 2	Ingénieur de recherche	Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Tisserand	Angélique	Travaux sur Autun	Archéologue municipal d'Autun	Ville d'Autun - UMR 5594 Artheis
Venault	Stéphane	Responsable du projet - coordination, inventaires, prospections	Chargé d'opérations et de recherche	Inrap Dijon
Vidal	Jonathan	Travaux sur Alésia	Doctorant	UMR 5594 Artheis
Vurpillot	Damien	Thèse sur les sanctuaires des eaux	Doctorant	Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR 6249
Watts	David	PAO, DAO	Chargé d'opérations et de recherche	Inrap Besançon

Introduction

Le territoire de la Franche-Comté et plus particulièrement le département du Jura ont été au cœur de la programmation de l'année 2015. La compréhension de l'occupation antique de cette région, dont la DRAC subventionne nos initiatives depuis quatre ans, a en effet toujours été une priorité phare du projet. L'attention portée à ce secteur géographique s'est concrétisée par la mise en œuvre de plusieurs actions de recherche sur des sites à fort potentiel archéologique avec l'objectif de renouveler l'état des connaissances et d'apporter des réponses à des problématiques spécifiques. L'agglomération de Grozon, qui depuis 2013 a bénéficié d'investigations poussées grâce au financement de vastes campagnes de prospections géophysiques coordonnées par N. Coquet, est un cas emblématique de ces sites dans lesquels le projet s'est investi. La commune d'Osselle, dont la reprise du dossier documentaire par D. Billoin s'accompagne chaque année d'un réexamen de divers lots de mobilier, mais aussi le site double de Saint-Germain-en-Montagne/Equévillon (Mont-Rivel) qui a fait l'objet d'un Master soutenu en 2014 par P. Lefebvre sous la direction de P. Nouvel, constituent deux autres exemples dignes d'intérêt. Enfin, la ville de Lons-le-Saunier, qui se distingue des autres sites par sa taille et son statut, est d'emblée apparue comme un dossier majeur justifiant l'émergence d'un programme de recherche autonome, mais complémentaire au notre, supervisé par V. Viscusi.

Les synthèses documentaires de la plupart de ces sites, aujourd'hui consultables dans le présent volume sous la forme de notices rédigées selon les normes du PCR, ont permis de pointer les faiblesses tant chronologiques que spatiales de chacun des dossiers. Au vu de ce constat, diverses approches stratégiques ont été mises en œuvre pour tenter de combler les lacunes dans la compréhension des processus d'urbanisation. Les sites d'Equévillon (Mont-Rivel), Grozon, Osselle et Saint-Germain-en-Montagne ont, à des degrés divers, bénéficié de ces investigations complémentaires. Conjuguant prospections pédestres et géophysiques, elles ont été conduites dans le cadre de stages universitaires ou de commandes contractuelles.

L'année écoulée a également donné lieu à une première tentative d'analyse intersites. La phase d'élaboration des protocoles d'inventaire et de cartographie étant définitivement achevée, le temps était en effet venu de tester l'efficacité de la procédure d'harmonisation des données en comparant les informations d'un site à un autre. Toujours dans l'optique de mieux appréhender les modalités de peuplement de l'espace franc-comtois durant l'Antiquité, l'expérimentation a porté sur une série d'agglomérations implantées le long de deux voies principales traversant le Jura en direction de Besançon : la voie d'Agrippa reliant Chalon-sur-Saône d'une part et l'itinéraire transversal rejoignant Lyon d'autre part. Conformément à ce que nous avons proposé à l'issue de l'année 2013, l'objectif fixé consistait à étudier un échantillon significatif de sites qui puissent s'inscrire dans des problématiques cohérentes, non seulement du point de vue de l'itinéraire auquel ils se rattachent, mais aussi en termes géographiques et environnementales ou encore sur le plan de l'accès aux ressources naturelles. L'analyse comparative, qui repose sur vingt sites, tend à dresser un état de la recherche d'après la méthode d'évaluation des surfaces explorées, telle qu'elle a été conçue dans le cadre du PCR. Elle vise par ailleurs à confronter les formes d'occupation de chacune des agglomérations, en vue dégager de grandes tendances ou des disparités selon les périodes considérées.

Enfin, le travail d'inventaire engagé depuis 2013 fournit un nombre de données suffisamment important pour asseoir les bases d'une réflexion méthodologique sur la caractérisation des habitats et la détermination de marqueurs chronoculturels. Ainsi L. Gaëtan nous soumet une liste détaillée des critères permettant de qualifier les agglomérations routières tandis que P. Nouvel, dans le prolongement

de sa démarche initiée l'année dernière, passe en revue les différentes composantes des habitats groupés pour mieux éliminer une série de sites dont l'identification est douteuse. S. Mouton-Venault, collaborant jusqu'alors à l'expertise du matériel céramique ramassé en prospection, propose quant-à elle d'élaborer, lorsque l'état de la documentation le permet, un outil chrono-référentiel pour les zones géographiques étudiées, à l'exemple des cas du chalonnais et du secteur d'Entrains-sur-Nohain illustrés cette année.

Seront abordés dans une première section les principes méthodologiques du projet, les objectifs fixés pour 2015 ainsi que le bilan financier. Les résultats seront traités dans une seconde section organisée en quatre grands chapitres. On trouvera dans le premier, consacré au corpus des habitats groupés, une enquête critique sur une série de sites dont l'interprétation est sujette à caution ainsi que le catalogue des notices produites cette année. Dans le deuxième, relatif à l'exploitation des résultats, sont présentés l'analyse comparative intersites ainsi que les synthèses méthodologiques concernant d'une part la caractérisation des agglomérations routières et d'autre part l'identification des marqueurs chrono-culturels du vaisselier céramique. Les rapports de prospections de l'année en cours sont réunis dans la troisième partie. Les travaux complémentaires aux sites présentés l'année dernière ainsi que les dossiers préparatoires aux futures prospections ont quant à eux été groupés dans un chapitre indépendant.

I. Présentation du projet

1. Principe du projet et organisation (SV)

1.1 Principe

Le sujet que nous proposons d'aborder a certes déjà fait l'objet d'études approfondies qui ont donné lieu à des publications de synthèse notamment sur la région concernée (Mangin 1986; Petit, Mangin 1994). Mais ces travaux maintenant datés d'une vingtaine d'années ne tiennent pas compte des apports récents de l'archéologie préventive dont la richesse des résultats rend aujourd'hui caduc l'essentiel des conclusions. Ce renouvellement des connaissances nourrit en effet depuis quelques années la recherche sur la genèse, l'évolution et la variété du phénomène urbain au cours de l'Antiquité qui est au cœur des réflexions scientifiques, autant nationales que régionales¹. Dans un tel cadre, notre démarche ne prétend pas être novatrice, mais aspire à mettre à niveau la documentation du grand Est de la Gaule en homogénéisant littérature grise ancienne et nouveaux apports de l'archéologie préventive. L'intégration des acquis de l'archéologie préventive constitue en effet un des principaux ressorts de notre action qui vise à tirer parti de l'abondante documentation générée par les chantiers récents, en priorité les plans de fouille produits par l'Inrap, les collectivités territoriales ainsi que ceux d'opérateurs privés collaborant au projet. Les sondages de diagnostic, dont les résultats demeurent bien souvent peu exploités en raison de leur caractère ponctuel, seront également pris en compte. Par ailleurs, de récentes campagnes de photographies, associées à un contrôle des orthophotographies de l'IGN, fournissent un lot inédit d'habitats groupés potentiels ou attestés. Cette approche intégrée combinant des sources d'informations complémentaires que sont les données anciennes, les résultats des fouilles préventives, mais aussi les campagnes de prospections pédestres et géophysiques réalisées dans le cadre du PCR, permet une réactualisation des connaissances sur plusieurs sites majeurs.

Le champ typologique retenu pour le corpus recouvre toutes formes d'habitats groupés qui peuvent répondre à la notion d'agglomérations, dont on retiendra celle proposée par M. Mangin : tout type d'habitat groupé, archéologiquement attesté, qui se situe entre la ferme ou la villa et la capitale de cité, du «village de paysans» et de la station routière modeste, à l'agglomération dont le paysage est très proche de la ville chef-lieu de cité (Mangin 1986, p. 18). Le spectre chronologique retenu, qui va de la fin du second âge du Fer jusqu'à l'Antiquité tardive, tend à couvrir l'ensemble du processus d'urbanisation en ouvrant sur les mutations qui donnent naissance à la ville médiévale.

Le cadre géographique se limite à la Bourgogne, la Franche-Comté et sud de la Champagne (**fig. 2**). Ce choix tient certes compte des limites administratives actuelles qui conditionnent le champ d'intervention des différents acteurs du projet mais se définit également de manière à embrasser trois grandes *civitates* :

- le territoire **éduen** couvert par la Nièvre, la Saône-et-Loire, le sud de la Côte-d'Or et le sud de l'Yonne;
- le territoire **lingon** couvert par la Côte-d'Or, l'Yonne et le sud de la Champagne (Aube et Haute-Marne)
- le territoire **séquane** couvert par la Franche-Comté.

1. Pour les plus récentes : Archéopage n°20 Naissance de la ville, Archéopage no. 24 Quartiers et faubourgs, Cribellier, Ferdière 2012, Reddé dir. 2011, colloque ATEG 2014 : Agglomérations du nord de la Gaule et des régions voisines durant l'Antiquité tardive (III^e-VI^e s.).

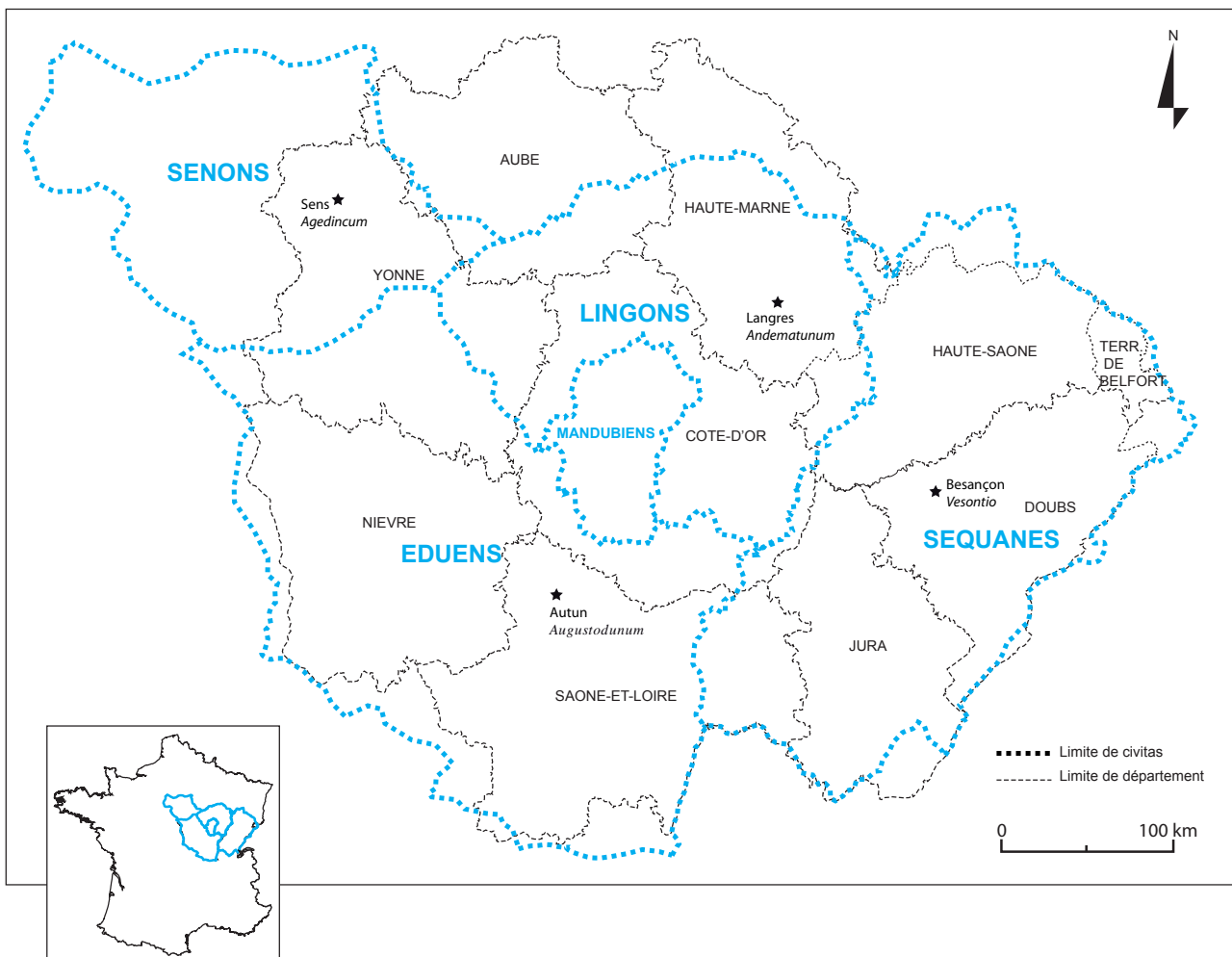
1.2 Organisation

L'organisation du travail s'articule autour de trois axes complémentaires : deux ont pour objectif la collecte de données alors que le troisième, essentiellement méthodologique, vise à harmoniser l'information (fig. 3). Chacun des axes est coordonné par des personnes référentes, retenues pour leur compétence et leur implication.

Axe 1 : Recueil des données existantes (référénts : P. Nouvel, St. Venault)

Cet axe comprend deux volets. Le premier consiste à constituer un inventaire informatique des interventions archéologiques ayant eu lieu dans chacune des agglomérations. Cette opération passe par un recensement des découvertes anciennes et le dépouillement des rapports de fouille déposés aux Services Régionaux de l'Archéologie. Outre son intérêt à dresser un état de la documentation disponible, cet inventaire permet de trier les données à travers un répertoire limité de critères descriptifs dans le but d'homogénéiser l'information. Le travail ne se limite donc pas à enregistrer les données provenant d'inventaires déjà existants (Cartes Archéologiques de la Gaule, BD Patriarche) mais bien à trier l'information en sélectionnant les faits archéologiques qui vont nous renseigner sur l'emprise, la chronologie, l'organisation et la nature de l'occupation. Les résultats dits « négatifs » devront être pris en compte afin de localiser les vides dans l'occupation antique. L'inventaire devra permettre de déterminer la fiabilité des informations en fonction de divers paramètres : intensité des recherches sur le secteur, état de conservation des vestiges, conditions de découvertes, qualité des observations, nature de la source documentaire...

Fig. 2 Aire géographique de l'étude.
 S. Venault d'après fond de carte de P. Nouvel

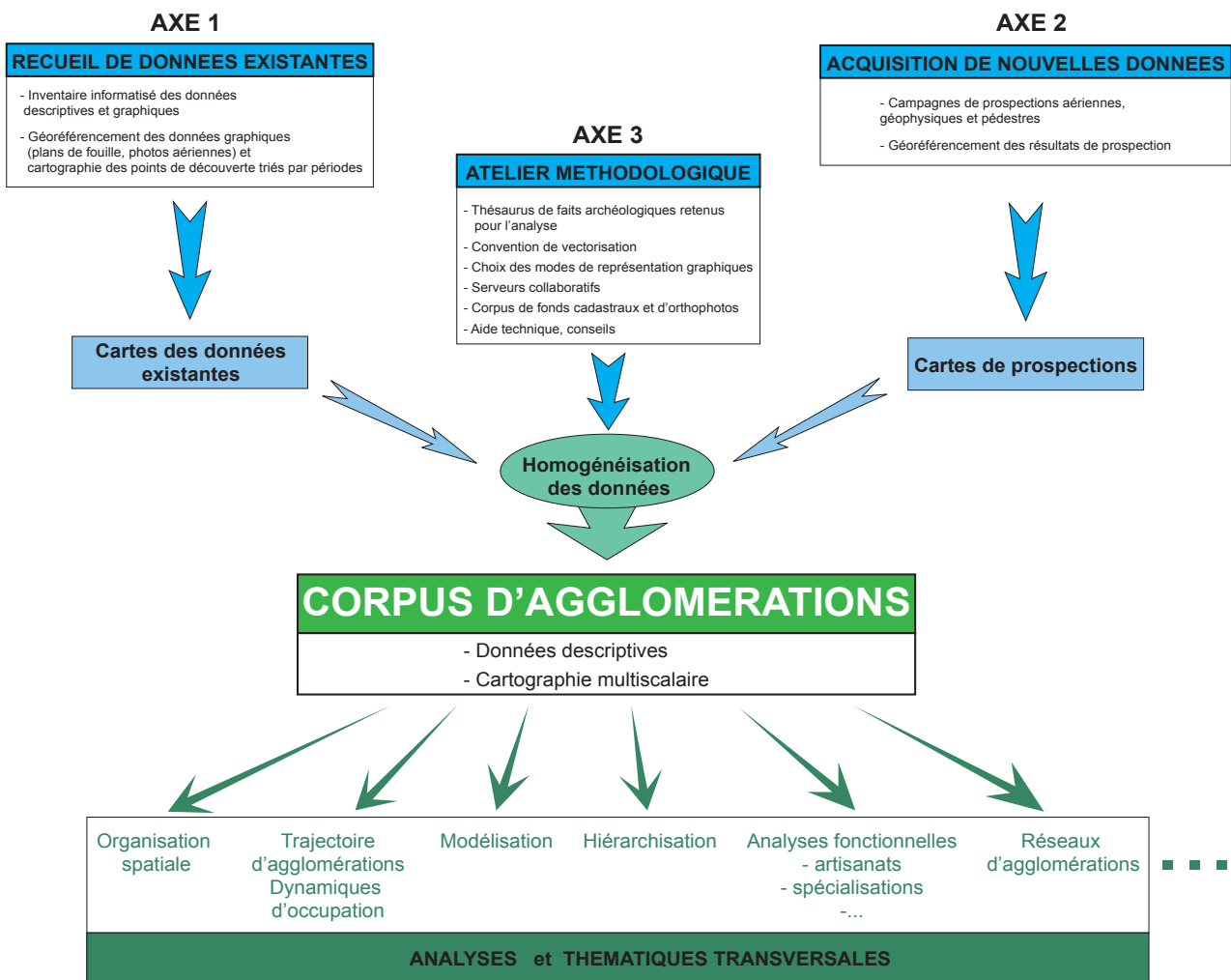


Cette mesure de la qualité de l'information pourra s'appuyer sur les critères définis par le collectif de l'ANR Archaedyn (notation de la donnée de 0 à 9, croisant la qualité de localisation, de datation et de caractérisation).

Le second volet consiste à cartographier les données existantes en géoréférençant les plans de fouilles ou les photos aériennes, d'une part, et en pointant les lieux de découvertes qui n'ont fait l'objet d'aucun relevé, d'autre part.

L'objectif de cet axe est d'aboutir à des synthèses documentaires permettant de suivre dans le temps long l'évolution de sites agglomérés reconnus. Elles seront illustrées en particulier par une carte archéologique réactualisée des points de découvertes, qui tend à l'exploitation de trois critères : localisation, datation et caractérisation de l'occupation. Cette démarche sera mise à profit pour questionner la validité des interprétations et le caractère véritablement groupé des sites sélectionnés. La dynamique d'occupation sera restituée au moyen de l'édition de plusieurs cartes correspondant chacune à un pas chronologique défini. Ces documents présenteront, points de découverte par points de découverte, la présence ou l'absence d'éléments datés par période considérée. Ils chercheront également à caractériser de manière simple les occupations (positionnement des voiries, localisation des nécropoles, des sanctuaires, des espaces artisanaux et des habitats). L'avancement de cet axe est fonction des ressources documentaires disponibles, variable selon les régions et l'accès aux données.

Fig. 3 Organigramme de la structure du projet.



Axe 2 : Acquisition de nouvelles données (réfèrent: M. Thivet)

À l'instar du précédent, cet axe comprend deux volets. Le premier consiste à réaliser des prospections sur des sites sélectionnés pour leur potentiel archéologique. En effet plusieurs agglomérations se montrent prometteuses en termes de vestiges conservés. Et dans plusieurs cas les vestiges sont localisés sous des espaces ouverts, non urbanisés, qui se prêtent facilement à des campagnes de prospection. Différents modes d'investigation sont envisageables : photographies aériennes, prospection pédestre sur sols labourés, détection géophysique. Conduites sur de larges emprises, ces prospections, dont les résultats pourront être croisés, compléteront la connaissance que nous avons des agglomérations choisies.

Le second volet consiste à géoréférencer les résultats de manière à obtenir une cartographie des structures enfouies. Les cartes, réalisées selon les normes définies dans l'axe 3, devront rendre compte de la qualité de l'information obtenue en fonction du mode de prospection mis en œuvre.

Axe 3 : Atelier méthodologique (réfèrents: N. Coquet, J. Vidal, S. Venault)

La question de l'homogénéisation de l'information est coeur des préoccupations de cet axe.

En effet, si nous souhaitons comparer les agglomérations entre elles, il est nécessaire de s'entendre sur le type de structures à retenir pour l'analyse et sur leur mode de représentation graphique. Ce problème se pose d'autant plus que le corpus se compose de sites disposant d'une documentation archéologique relativement hétérogène, certains étant connus essentiellement par des découvertes anciennes et d'autre intensément fouillés en préventif dans un passé récent. La solution qui a été trouvée réside dans l'élaboration d'un protocole normalisé de gestion et de cartographie des données. Nous n'insistons pas sur la description de la méthode qui a été exposée en détail en 2013 (Venault, Nouvel 2013, p.231-257) pour ne l'aborder ici que dans ses grandes lignes. Le système mis en œuvre procède d'un principe général qui consiste à visualiser l'état de la recherche grâce à une confrontation de la carte des découvertes archéologiques à celles des zones explorées. Pour se faire, la méthode prévoit la production de deux jeux de documents cartographiques exécutés au moyen d'un Système d'Information Géographique. Le premier jeu présente les différentes zones explorées définies sous le terme Unité d'Investigation (UI) triées par technique d'investigation². Le second jeu localise les données archéologiques, identifiées sous le terme d'Unité de Découverte (UD) et présentées par grandes périodes d'occupation (La Tène C, La Tène D, Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge). Par convention les points se rapportent aux données mal localisées alors que les polygones et les lignes correspondent aux vestiges géoréférencés. La représentation des UD se décline en deux types de documents informant sur la nature de l'occupation et le mode d'activité pratiquée. Les UI et les UD sont inventoriées dans des tables attributaires récapitulatives. Ces cartes ne consistent pas en un inventaire exhaustif de l'ensemble des découvertes effectuées au cours du temps. Il s'agit avant tout de cartes interprétatives simplifiées qui tendent à rendre compte de l'état de la recherche grâce à la mise en perspective des deux types d'unités. C'est la superposition des surfaces occupées sur les zones explorées, c'est-à-dire la mise en opposition des cartes des résultats (UD) et des investigations (UI), qui permet de mettre en évidence les zones positives et négatives ainsi que celles non renseignées.

Le recueil s'organise sous la forme de notices de site dont l'organisation est inspirée d'atlas archéologiques déjà publiés (Mangin, Petit 1994;

2. Découvertes Fortuites (DF), Fouilles Phasées / Fouilles Non Phasées / Diagnostics / Suivis de Travaux (FP FNP D ST), Prospections Aériennes (PA), Prospections Géophysiques (PG), Prospections Pédestres (PP).

Fiches 2002). La question de l'identification et de la caractérisation des agglomérations a guidé la conception de ce schéma rédactionnel qui vise à répondre point par point aux critères définis. La notice comprend 9 rubriques qui abordent les sites selon des angles différents (v. *rapport d'activité 2014*). Les trois premiers points rappellent l'état des connaissances générales : situation géographique, contexte naturel, historiographie. Les trois suivants s'inscrivent dans une approche analytique en traitant de la caractérisation de l'occupation : description des composantes de l'organisation spatiale, critères fonctionnels et chronologiques. Deux autres points relèvent cette fois de la synthèse des données en retraçant l'évolution générale du site d'une part et en dressant un état des lacunes de la recherche d'autre part. La notice se conclut par une liste des principales références bibliographiques. Le propos est illustré par la série de documents cartographiques dérivés du protocole de traitement des données : cartes des zones explorées, cartes relatives au mode d'activité artisanale et à la nature de l'occupation. L'historique des recherches est retranscrit sous la forme d'une frise chronologique qui tend à retracer, sous une forme graphique, la succession dans le temps des différents modes d'investigation mis en œuvre à l'exploration du site ainsi que les divers supports de publication utilisés pour la diffusion des résultats, l'ensemble étant reporté sur une figure unique. Ce type de représentation permet de visualiser des rythmes dans la dynamique de la recherche avec des phases d'intense activité et des périodes de ralentissement ou encore des plages consacrées à la publication des travaux.

L'atelier méthodologique a également pour rôle d'assurer la gestion d'un serveur collaboratif destiné au partage des données. Hébergé par le laboratoire Chrono-environnement et réservé exclusivement aux intervenants du projet se serveur contient entre autres choses les fonds cartographiques IGN de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ainsi que les fonds cadastraux de chacune des agglomérations, le tout obtenus dans le cadre de la directive INSPIRE. Cette même directive donne également accès au fond d'orthophotos de l'IGN dont certaines pourront être exploitées. Enfin, c'est au sein de cet atelier que pourra s'organiser le suivi technique des travaux, les référents s'engageant à prodiguer conseils et aide nécessaires.

Ces trois axes doivent aboutir à la constitution d'un corpus d'agglomérations comportant une base de données descriptive et une interface cartographique multiscalair. C'est à partir de ce corpus homogénéisé que pourront s'engager les travaux d'analyses comparatives et se dégager des thématiques transversales. Les travaux d'analyse pourront s'effectuer en collaboration avec des laboratoires spécialisés sur un thème précis dont les chercheurs sont associés au projet³. Parallèlement à ces travaux, le corpus doit permettre d'aboutir à la rédaction de notices dans la perspective de l'édition d'un atlas, prenant inspiration dans les travaux préexistants (Petit et Mangin 1994 en particulier) mais en privilégiant une approche chronologique plutôt qu'une vision fonctionnelle. Il doit également servir de base à la publication de synthèses sur des agglomérations en particulier celles dont les connaissances sont aujourd'hui renouvelées par des découvertes récentes.

3. Par ex. : L. Nuninger et L. Saligny des MSH de Besançon et Dijon pour la modélisation ou M. Berranger du laboratoire « Métallurgies et Cultures » UMR 5060 pour l'étude de l'artisanat métallurgique mis en évidence dans les habitats groupés.

2. Objectifs 2015 et calendrier

Deux objectifs principaux ont guidé la programmation 2015 : enrichir l'inventaire des sites de Franche-Comté et acquérir de nouvelles données chronologiques et spatiales sur des agglomérations à fort potentiel. Le premier consistait à compléter le catalogue des sites de Franche-Comté selon les normes du PCR. S'inscrivant dans le sillage du sujet de thèse de L. Gaëtan portant sur l'occupation du Val de Saône, nous avons d'une part souhaité achever le traitement des sites connus sur l'axe Chalon-sur-Saône–Besançon et d'autre part voulu intégrer les agglomérations de la voie reliant Lyon à Besançon, de manière à pouvoir établir des comparaisons selon des critères communs. La décision a été prise de réaliser ce travail dans le cadre d'une commande contractuelle, de manière à accélérer le dépouillement de la documentation. Mettant à profit son expérience acquise les années précédentes en matière d'enregistrement et de cartographie des données, c'est à L. Gaëtan que nous avons confié cette mission. Etalée sur deux mois, elle n'a pas pu débuter avant le mois d'octobre en raison de la fin du contrat doctoral de l'intéressé qui ne prenait effet que le 30 septembre. L'analyse des résultats n'a pas pu intervenir avant le mois de décembre, période de livraison de ce travail.

Le second objectif s'est concrétisé par la mise en œuvre d'une série de campagnes d'investigation sur quatre agglomérations antiques : Equevillon (Mont-Rivel), Grozon, Saint-Germain en Montagne dans le département du Jura et Osselle dans le Doubs.

Sur le Mont-Rivel les travaux ont consisté en une micro-topographie de vestiges toujours visibles au sol mis au jour lors de fouilles pratiquées entre les années 1970 et 1990. L'objectif était d'identifier des points de repères remarquables permettant de recalculer les plans non géoréférencés de l'époque. Une seconde initiative visait à prospecter l'ensemble du site de manière à collecter du mobilier et localiser des anomalies indicatrices de structure enfouies.

À Saint-Germain en Montagne, les recherches ont porté sur la reconnaissance des limites de l'agglomération antique grâce à la mise en œuvre d'une vaste opération de détection magnétique. Certaines parcelles labourées ont fait l'objet d'un ramassage de mobilier par carroyage dans le but de confronter la carte de répartition spatiale à celle des anomalies magnétiques.

À Osselle, deux interventions, coordonnées par D. Billoin, ont été engagées à deux endroits différents. L'un correspond au lit du Doubs dans lequel un aménagement de pieux pose question. L'approche a consisté à topographier le dispositif et à prélever des échantillons de bois en vue d'obtenir une première datation par dendrochronologie. La seconde zone considérée correspond au secteur supposé de l'agglomération antique étirée le long d'un axe de circulation. Cette fois, les investigations ont été conduites sous la forme de prospections magnétiques visant à mettre en évidence d'éventuelles fondations de bâtiments composant l'habitat groupé gallo-romain.

Enfin à Grozon, c'est l'évolution de l'agglomération au haut Moyen Âge qui a motivé les recherches avec la mise en œuvre de détections magnétiques sur une parcelle localisée à proximité d'une ancienne église aujourd'hui disparue.

Les relevés topographiques et les prospections pédestres réalisés à Equevillon et Saint-Germain en Montagne se sont déroulés du 12 au 15 octobre dans le cadre d'un stage de formation d'étudiants organisé par l'Université de Franche-Comté sous la direction de Ph. Barral, P. Lefebvre, P. Nouvel et M. Thivet.

Les détections géophysiques mises en œuvre à Saint-Germain en Montagne, Grozon et Osselle ont été coordonnées par Chr. Sanchez qui a été recrutée

pour une durée de deux mois. Le calendrier des prospections géophysiques étant subordonné à celui des travaux agricoles, les opérations de terrain n'ont pas pu avoir lieu avant septembre et se sont terminées en novembre après la récolte des maïs. La planification des interventions lors du dernier trimestre non seulement comprime l'agenda d'exécution des prospections sur quelques semaines, mais repousse surtout le compte rendu des résultats et leur interprétation en toute fin d'année, ce qui rend le délai de remise de rapport particulièrement difficile à tenir.

Dans le cadre de l'axe de recherche consacré à l'acquisition de données, nous présentons également cette année un rapport de prospection pédestre réalisée en 2014 à Mâlain, qui vient en complément de la campagne de détection géophysique déjà présentée l'année dernière. Nous intégrons également un dossier préparatoire à de futures investigations susceptibles d'être engagées à Verdun-sur-le-Doubs.

3. Bilan financier

Le financement du PCR a reposés sur deux lignes budgétaires : un reliquat de crédit de 2014 d'un montant 8846€ et la subvention de 10 000€ accordée par la DRAC de Franche-Comté pour l'année 2015. Les crédits ont été ventilés entre trois principaux postes dépenses. Deux postes concernent les frais de recrutement de personnels. Une somme de 12 400€ a été consacrée à l'emploi de deux contractuels pour réaliser des missions distinctes étalées chacune sur une durée de deux mois : procéder d'une part aux prospections géophysiques sur trois sites à fort potentiel et compléter d'autre part le catalogue des agglomérations selon les normes imposées d'inventaire et de cartographie.

Le troisième poste, d'un montant de 3000€, correspond à la prise en charge des frais d'hébergement de l'équipe qui a participé au stage de prospection à Equevillon et Saint-Germain en Montagne.

L'exercice 2015 s'est achevé sur un solde positif de 1240€ qui sera pour près de moitié affecté à la reprographie des rapports.

Enfin, l'Inrap a accordé 117 jours / hommes répartis entre 12 agents dans le cadre d'un Projet d'Activité Scientifique.

Subvention DRAC Franche-Comté 2014

Crédits ouverts : 10 000,00€

Dépenses en 2014

Frais de missions	621,74
Reprographie	532,00
Total des dépenses	1153,74
Reste à dépenser	8846,26

Subvention DRAC Franche-Comté 2015

Crédits ouverts : 10 000,00€

Recrutement contractuel	6200,00
Frais de mission	1560,00
Stage universitaire au Mont-Rivel	1000,00
Total des dépenses	8760,00
Reste à dépenser	1240,00

Dépenses en 2015 des reliquats

Recrutement contractuel	6200,00
Dépense de matériel	336,08
Frais de mission	310,18
Stage universitaire au Mont-Rivel	2000,00
Total des dépenses	8846,26
Reste à dépenser	0,00

Bibliographie

Archéopages n° 20. — Naissance de la ville. Paris, Inrap Octobre 2007. 88 p.

Archéopages n° 24. — Quartiers et faubourgs. Paris, Inrap Janvier 2009. 88 p.

Cribellier, Ferdière 2012

CRIBELLIER (C.) dir., FERDIÈRE (A.) dir. — *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Tours : FERACF, 2012. Actes de la table ronde d'Orléans, 18-19 novembre 2004. (Revue Archéologique du Centre de la France, supplément; 42). 187 p.

Fiches 2002

FICHES (J.-L.). — *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon: projet collectif de recherche (1993-1999): archéologie et histoire*. Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon: Centre de documentation archéologique régional, 2002. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2 vol.(994 p.)

Mangin et al. 1986

MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.) dir. — *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, 257 p. (Annales Littéraires de l'Université de Besançon; 337).

Petit, Mangin 1994

Mangin (M.), Petit, (J.-P.) dir. — *Les agglomérations secondaires ; la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain: actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche, 21-24 octobre 1992*. Errance. 294 p.

Reddé 2011

REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011. (Bibracte; 21, 2 vol.).

II. Résultats des travaux 2015

1. État du corpus et inventaires

1.1 Le corpus des habitats groupés du centre-est de la Gaule : définition, état des données et sites problématiques (PN)

1.1.1 Les critères de caractérisation des habitats groupés

L'identification des caractères propres à chacune des catégories de sites qui composent le paysage des cités de la Gaule romaine n'est pas œuvre aisée, quoique la recherche régionale ait depuis bientôt trente ans pris cette question à bras le corps. Sans revenir sur un acquis déjà ancien (Grenier 1934) et sur lequel la recherche récente n'est pas revenue, nous retiendrons que la structure du peuplement oppose dans nos régions un réseau aggloméré (au statut et aux fonctions qui peuvent présenter une certaine variété mais qui se caractérisent avant tout par des activités de transformation et de redistribution) à un maillage assez dense d'établissements ruraux intercalaires (dont la fonction principale repose sur l'exploitation du sol et, dans une moindre mesure, du sous-sol). Contrairement aux provinces méditerranéennes (Leveau 2002; Bertonecello et Lautier 2013), aux Flandres (site d'Evergem-Kluizondoc par exemple, De Clercq et Quérel 2010; Bayard et de Clercq 2013), à la plaine d'Alsace (Nüsslein en cours) et à certaines régions montagneuses orientales (Ségar 2008; Brigue-Glis « Waldmatte » dans la Valais, Paccolat 1997) ou le type intermédiaire du village à vocation agricole présente une certaine réalité, l'exploitation des données récoltées dans les dix départements qui nous occupent permet d'affirmer qu'aucun n'y a pour l'instant été reconnu. Ainsi, des six sites classés dans cette catégorie en 1994 par M. Mangin et son équipe (Bénard *et al.* 1994, p. 175 à 195), ceux qui sont encore considérés comme des habitats groupés ne présentent pas d'activité agricole avérée, les autres ayant été reversés dans la catégorie des établissements ruraux. C'est le cas par exemple de Montlay-en-Auxois (Côte d'Or) qui révèle des activités apparemment exclusivement métallurgiques (Provost *dir.* 2009, II, p. 578-579). Le site de la « Challonge » à Blessey (Mangin *et al.* 2000b) qualifié de « village » (sous-entendu d'agriculteurs) et qui pourrait passer pour un groupement à vocation agricole vu sa situation, a lui aussi livré lors des sondages des preuves d'une activité de forges qui semble avoir pris une véritable ampleur artisanale, à immédiate proximité du sanctuaire des Sources de la Seine. Il semble ainsi se rapprocher du cas des « villages des sommets vosgiens », récemment réexaminé par Nicolas Meyer et Antony Nüsslein (séminaire ERC Rurland, <https://rurland.hypotheses.org/138>) qui appartiennent de toute évidence, par leurs activités et leur organisation à la catégorie des habitats groupés plurifonctionnels. Il semble que dans ces derniers cas, l'importance des activités agricoles ait été largement surestimée et qu'il faille rejeter jusqu'à nouvel ordre l'hypothèse de regroupements de paysans, hypothèse jadis émise par A. Grenier (Grenier 1934, 2/2, p. 742-752).

Le développement des programmes de recherches sur les agglomérations de Franche-Comté puis de Bourgogne a été l'occasion pour M. Mangin et son équipe d'identifier un certain nombre de descripteurs permettant selon eux d'isoler les habitats groupés des sites ruraux. Initialement empiriques, relatifs et discutables, ils s'affinèrent peu à peu depuis la synthèse proposée en 1991 au colloque de Bliesbrück (Petit et Mangin 1994) jusqu'à aujourd'hui à travers une série de synthèses régionales (Mangin et Tassaux 1992; Bellet *et al.* 1999; Cribellier et Ferdière 2012). En puisant dans les définitions traditionnelles (Mangin et Jacquet 1986, p. 17-22; Brun, Chartier et Pion 2000), élaborées justement en s'appuyant sur le corpus franc-comtois (Mangin *et al.* 1986), elles correspondent à des groupements permanents de populations et d'activités, secondaires et tertiaires, intégrés et polarisant le développement local et rural qui l'environne. Elles se différencient avant tout de l'établissement rural intercalaire (pour simplifier *unité d'exploitation économiquement autonome*) par son caractère collectif et polyfonctionnel. Les habitats groupés juxtaposent selon cette vision des bâtiments aux activités variées et complémentaires, des unités d'habitation indépendantes regroupant chacune une unité familiale, mêlés à des espaces et à des bâtiments à vocation et gestion collectives. Il ne faut cependant pas entendre par là que l'habitat groupé s'oppose à l'habitat intercalaire par l'indépendance, la liberté d'aller et venir de ses habitants ou leur poids politique. La réalité des choses est évidemment beaucoup plus complexe et les indices disponibles permettent rarement d'aller aussi loin dans l'analyse de sociétés anciennes en perpétuelle évolution. Durant l'Antiquité, comme plus tard au Moyen-âge, certains espaces urbains dépendent probablement de patrons ou de propriétaires avoisinants (Ferdrière *et al.* 2010; Leveau 1983; Leveau 2013; Leveau et Rémy 2005). Cette question de la propriété, foncière ou juridique, difficilement observable avec nos données, est en réalité secondaire pour ce qui va nous occuper dans ce premier temps. Les capitales de cités sont identifiées et formellement reconnues dans la zone (Reddé et Van Andringa *dir.* 2015). Quant au débat sur la notion d'agglomération secondaire (en dernier lieu Favory 2012) et sur la réalité d'une urbanisation gallo-romaine (Marc 2011a), il n'a pas lieu d'être ici puisque nous cherchons non pas à déterminer la fonction et le statut de ces différents types d'agglomérations, mais avant tout à les isoler. La difficulté réside essentiellement dans la nécessité de disposer de critères fiables permettant de mettre en évidence cette distinction de principe entre *habitat rural* et *habitat groupé* à partir de critères archéologiques fiables et récurrents (organisation, natures et fonctions des occupations).

À vrai dire, deux traditions s'opposent dans ce domaine. La première puise essentiellement aux sources historiques et à la confrontation avec les réalités italiennes mieux documentées. Sans rencontrer l'importance des problèmes d'identification des habitats groupés laténiens, des difficultés similaires subsistent pour la période gallo-romaine. Elle s'accompagne plus particulièrement d'un problème de définition. Pour la plupart des auteurs (Petit et Mangin [*dir.*] 1994), si le terme de *caput civitatis* est clair et sans ambiguïté, ceux rencontrés dans les textes antiques (*castellum*, *urbs*, *vicus*, *viculus*...) et plus encore leur utilisation par les historiens et archéologues de la fin du xx^e siècle, sont sujettes à discussions (voir la synthèse proposée dans les rapports 2011 et 2013). Les trois appellations *vici*, *castella* et *pagi* sont définies par Isidore de Séville (XV, 2, 11, certes bien plus tardivement et dans des espaces assez exotiques) comme des groupements «*qui ne peuvent prétendre au statut de cité : ils constituent l'habitat d'un simple agrégat d'hommes, rattaché, à cause de sa petitesse, à des cités plus importantes*» La notion de hiérarchie juridique, sociale ou politique qu'ils sous-entendent, n'est cependant pas perceptible sans l'aide de l'épigraphie ou de textes contemporains (Gros *dir.* 1998; Tarpin 2002; Favory 2012b) et semble d'ailleurs toute relative en fonction des régions et des périodes

(Leveau 1993). En suivant ici la tendance affirmée depuis la publication des actes de Bliesbrück et pour éviter tout amalgame, nous nous bornerons à utiliser le terme neutre d'habitat groupé. En dehors des capitales de cités, dont le statut nous est connu et qui se distinguent par des plans nettement orthonormés, il convient donc de se limiter à l'exploitation des caractères archéologiques pour définir l'ensemble des gisements qui se placent, par leur nature propre, entre la capitale de cité et l'établissement rural, y compris le *village* (Petit et Mangin 1994) que la tradition archéologique appelle aujourd'hui commodément « agglomérations secondaires ». C'est là une tendance admise maintenant dans les travaux de synthèse régionale les plus récents, dans l'ouest de la Gaule (Monteil 2007) autant qu'en région centre (Cribellier et ferdière 2012), quoique certains auteurs se refusent encore aujourd'hui à analyser conjointement les « villes » et les groupements plus petits (Bouet et Tassaux 2005).

La seconde école s'appuie sur l'expérience des protohistoriens, qui ont la chance de ne pas disposer d'une abondance de sources écrites et qui privilégient donc les critères factuels, dans la tradition de la « New Archaeology ». O. Buchsenshütz et M. Tassaux (Tassaux 1994) proposent par exemple d'appeler agglomérations secondaires gallo-romaines les sites qui répondent à sept caractères particuliers : 1 - implantation récurrente à un carrefour naturel ; 2 - absence de fortification précoce, qui restent rares dans l'Antiquité tardive ; 3 - une surface d'au moins dix hectares ; 4 - présence d'équipements collectifs (théâtre, temples, thermes) ; 5 - présence de rues bien aménagées mais ne formant pas de plan orthonormé ; 6 - habitat en pierre mais présentant des aménagements simples et d'un caractère artisanal affirmé avec absence de *domus*.

Éléments auxquels on pourrait rajouter la fonction de centre commercial confirmé par leur localisation sur un point nodal. Les capitales de cités s'opposent à eux par de nombreux indices caractéristiques de la fréquentation des élites, la mise en évidence d'une politique d'évergétisme complète (parure monumentale), un statut politique supérieur (inscriptions dédicatoires) et un plan orthonormé (cf. Dossier « capitales de cités augustéenne », Reddé et Van Andringa dir. 2015).

C'est bien cette dernière démarche qui nous rassemble ici. Nous préférons toutefois le terme neutre d'« habitat groupé » à celui de « ville » (qui, en géographie humaine, se définit non seulement par un regroupement d'habitations et d'activités, mais également par un seuil de population et un statut juridique et administratif spécifiques que l'archéologie ne peut pas mesurer) et à tout autre terme spécialisé (village, bourg, hameau, etc.). On pourra à la rigueur utiliser celui d'« agglomération », sans pour autant reprendre l'ensemble des présupposés qu'y apposent les géographes (Brunet *et al.* 1992). Cela signifie que nous ne plaçons pas notre curseur, comme eux, entre *espaces urbains* et *espaces ruraux* (cela nécessiterait la mise en évidence de hiérarchies urbaines précises, fondées sur des ressources statistiques de densités et de variétés fonctionnelles) mais entre *habitat groupé* et *habitat dispersé* (Mangin *et al.* 1986 ; Petit et Mangin 1994 ; Mangin et Tassaux 1992 ; Bénard *et al.* 1994 ; Bellet *et al.* 1999).

La première catégorie comprend donc toutes les agglomérations, urbaines ou rurales (du hameau à la grande ville), quels que soient leur fonction leur statut et leur poids dans les réseaux d'occupation. L'importance et le nombre des fonctions que l'on rencontrera dans les « habitats groupés » seront variables, puisque ce groupe associe de véritables villes, aux fonctions urbaines bien affirmées, à de vagues hameaux, conglomérats de peu d'étendue et de faible variété fonctionnelle (Nouvel *et al.* 2015).

La seconde rassemble les habitats intercalaires, établissements ruraux ou habitats dispersés, dont la spécialisation est plus forte (en grande majorité agricole comme on continue, à mon avis justement, à le supposer). Il s'agit autant des fermes que d'unités de productions minières/sidérurgiques et

se caractérise par une faible variété des fonctions et une absence d'espace public. Leur possession en théorie par un seul propriétaire (et/ou un seul exploitant) conduit à une polarisation des structures de production autour de l'habitat principal. Ils se distinguaient des premiers par l'absence d'espaces collectifs et de morcellement foncier. Encore faut-il pouvoir disposer de critères archéologiques fiables et représentatifs de ces caractères ténus, qui reposent la plupart du temps sur l'analyse de l'organisation générale des constructions. On voit ici tout l'intérêt des acquisitions géophysiques et aériennes qui peuvent, à moindre coût, fournir sur ce point une information globale irremplaçable.

Cette distinction d'avec les établissements intercalaires pose malgré tout problème (il est d'ailleurs identique dans le sud de la France : Bouet 2002 ; Leveau 2002), plus particulièrement celle entre agglomérations et grands établissements ruraux, pour laquelle seule une analyse rationnelle des descripteurs permet une approche consensuelle (Garmy 2002 ; Bertoncello 2002 ; Baret 2013 ; Baret 2015). Elle s'appuie communément sur une série d'éléments, présentés dès le colloque de Bliesbrück, qu'il nous convient de discuter :

Les mentions historiques et épigraphiques

Indices épigraphiques : élément relativement rare, mais pas totalement absent de notre corpus, qui constitue l'entrée la plus évidente pour l'identification des centres de décision politique (Barruol 2002). Les sites de Brèves (volume IV, n°122 p. 13) et de Mesves-sur-Loire (volume IV, n°137 p. 13), par exemple, fournissent chacun une inscription signalant dans le premier cas le *vicus* de *Briva Sugnutia* (CIL XIII, 2928) dans le second les *Vicanis Masavensibus* (CIL XIII, 2895). La mention d'*Odouna* (Ouanne) apparaît quant à elle sur l'itinéraire d'Autun (CIL XIII, 2681), positionné entre *Auxerre/Autessiodurum* et *Intarannum* / Entrains. Il s'agit dans tous ces cas, des (presque) seuls éléments qui permettent de proposer en ces lieux, aujourd'hui recouverts par l'habitat moderne, l'existence d'agglomérations antiques. Toutefois, la documentation épigraphique liée aux fonctions magistrales ne semble pas se limiter aux seuls habitats groupés. Ils sont présents dans les capitales de cités, dans les agglomérations d'origine laténienne, mais aussi dans les habitats groupés modestes de bord de voie, comme la dédicace à Mercure de Voutenay (Yonne, CIL XIII, 2891, vol. IV, n°231 p. 14) et, bien sûr, dans les sanctuaires isolés. Leur répartition, étudiée pour certaines zones (en particulier celle d'Alésia et le territoire Lingon, Rapsaët-Charlier 2012) montre qu'ils peuvent également être présents en position primaire sur des établissements ruraux. L'exemple des Lingons, le plus récemment revisité (Lebohec 2003), permet quelques approches statistiques à partir des 603 inscriptions sur pierre ou métal datées du Haut-Empire et provenant de leur territoire (nous en avons ôté

Fig. 1 Ventilation des inscriptions antiques des Lingons (Haut-Empire, sur pierre et métal) d'après la nature du site dont elles proviennent (données d'après Lebohec 2003).

	funéraire	évergétique / dédicace	honorifique	ind.	dédicace impériale	TOTAL
capitales de cité	255	5	3	5	3	271
agglomération secondaire d'origine laténienne	16	18		16	0	50
groupement de bord de voie	132	23	1	4	0	160
(dont Dijon)	110	16	1	3	0	
hors agglomération (ER, nécropole rurale, sanctuaire rural)	59	61	0	2	0	122
(dont Sources de la Seine)		22				
(dont Essarois)		9				
(dont Sources de la Marne)		3				
(dont Dampierre)		5				
TOTAL	572	162	5	30	3	603

celles des sites de Bourbonne-les-Bains et de l'Auxois dont l'attribution pose problème). Parmi les inscriptions funéraires (462), 59 proviennent avec certitude d'un contexte rural et on compte 50 inscriptions à caractère évergétique, dédicatoire ou honorifique dans des agglomérations contre 63 dans des sites isolés (sanctuaires -52- ou établissements ruraux -9- [fig.1]). Il ne s'agit donc pas, ni pour les premières, ni pour les secondes, d'un critère pertinent réservé aux seules agglomérations.

Mentions Littéraires: Une grande majorité des lieux cités dans les itinéraires est aujourd'hui localisée avec certitude (voir notre dossier de 2013 et Nouvel 2010). Seuls quelques cas, principalement situés en Franche-Comté et signalés sur la table de Peutinger, résistent encore à l'identification. On ne peut aujourd'hui se hasarder à positionner avec certitude *Boxum* (itinéraire d'Antonin, entre Autun et Decize), *Gramato* (entre Mandeure et Largitzen) ou encore *Filo Musiaco* (I.A. entre Besançon et Pontarlier). Les localisations de *Valetudoro* = Dampierre-s/-le-D. (T.P.), *Crucinae* = Rochefort-s/-N. (I.A), *Sitilia* = Digoïn (T.B.) et *Loposagio* = Luxiol (T.B.), fondées sur des rapprochements toponymiques parfois hasardeux, restent par ailleurs fort douteuses. Il est pourtant très probable que certaines de ces agglomérations, positionnées sur des axes majeurs, pourraient être localisées facilement dans l'avenir. Ces questions tendent d'ailleurs à se résoudre rapidement grâce aux opérations de prospections aériennes et aux travaux de terrains hébergés par notre PCR. Le site de *Varcia*, signalé à la fois dans l'Itinéraire d'Antonin et sur la table de Peutinger et jusque là non localisé, a été réattribué en 2014 au village de Larret (Haute-Saône), grâce à une série de clichés aériens (Izri *in* Venault et Nouvel 2014, vol. I, p. 17-20; Nouvel et Izri 2015b, p. 11-12 et 40) qui y confirme sans ambiguïté l'existence d'une agglomération avec un petit sanctuaire, de part et d'autre de la voie de Besançon à Langres, et dont la distance par rapport à ces deux villes correspond assez précisément à celles portées sur les itinéraires antiques. À l'inverse, les évaluations menées en 2013 à Dampierre-sur-le-Doubs dans le cadre de notre PCR (Venault et Nouvel 2013, p. 12-14) contribuent à douter de la localisation traditionnelle du *Valetuduro* de la Table de Peutinger : la zone du franchissement du Doubs semble à cet endroit vierge de vestiges antiques. C'est aussi le cas de la « station » de *Loposagio*, localisé pour des raisons toponymiques à Luxiol (Doubs, Pasquier 1986, p. 40), quoique les données de prospection réalisées par l'équipe de M. Mangin (M. Pasquier et N. Bonvalot *in* Mangin *et al.* 1986) n'aient pas apporté, selon nous, de preuve définitive.

On gardera toutefois en tête que ces listes ne sauraient être considérées comme représentatives des réseaux urbains (certaines portions sont perdues dans l'itinéraire d'Antonin, comme celle entre Chalon à Langres) ni même des hiérarchies locales. On soulignera, à la suite de E. Thévenot (Thévenot 1969), le fait que les agglomérations citées dans l'une ou l'autre de ces sources ne sont sélectionnées que pour leur fonction de halte sur de grands itinéraires, juxtaposant ainsi des capitales de cités, des agglomérations secondaires d'une certaine importance (Mandeure) mais aussi des bourgades routières bien modestes (*Vidubia/Vouges*, *Varcia/Larret*; *Pons Dubis/Pontoux* par exemple). Dans de nombreux cas, il s'agit d'ailleurs là du seul indice valable pour localiser une agglomération (comme Toulon-sur-Arroux ou Digoïn qui ne fournissent aucun indice archéologique pertinent). Il manque d'ailleurs à toutes la plupart des grandes agglomérations de la région, comme Tonnerre, Alésia, Nuits-St-Georges ou Lons-le-Saunier, puisqu'elles ne se trouvent pas sur les grands itinéraires décrits par ces tables. À l'inverse, tous les sites mentionnés dans ces sources pour lesquels nous avons pu acquérir quelques données appartiennent à l'évidence au corpus d'étude. Le cas de Saint-Moré/*Coraevicus*, (qui apparaît non pas dans les itinéraires précédemment cités mais dans la relation du trajet de Julien entre Autun

et Reims, Ammien Marcellin, *Historia*, XVI) est exemplaire. Les fouilles et les prospections menées récemment dans ce lieu montrent qu'il ne s'agit pas là d'une simple étape du *cursus publicus*, mais bien d'une véritable agglomération populeuse, qui réunit des fonctions variées (Venault et Nouvel 2013; Nouvel *et al.* 2015). D'autres cas similaires révèlent aussi des habitats groupés complexes qui nous conduisent à discuter l'idée même de l'existence de simples stations ou relais de poste isolés.

L'organisation générale des vestiges

La question de la taille des sites: Le paramètre de l'image de surface et, plus précisément, de l'extension des vestiges est l'un des critères les plus communément proposés. O. Buchsenschütz proposait de fixer la limite entre agglomération et habitat rural de la fin de l'indépendance entre 5 et 10 hectares de superficie. Cela ne saurait aujourd'hui être retenu, du moins pour identifier les habitats groupés dans la variété qui nous intéresse ici. Les travaux d'archéologie préventive ont en effet révélé d'autres types de groupements, très différents des grandes agglomérations explorées jusque là et qui n'occupent parfois qu'un ou deux hectares. Les sites de Choisey *Gevry*, de Ranchot ou de Saint-Aubin/Champdivers *Pré Commarin*, bien que de petite taille (Barral *et al.* 2012), associés à des voies importantes, rassemblent des activités variées et adoptent une organisation en village/hameau rue qui les distinguent des établissements ruraux avoisinants. En second lieu, l'étude des sites ruraux a aujourd'hui bien délimité une catégorie de sites (correspondant selon les régions à 5% ou 10% des corpus ruraux), formant le sommet des hiérarchies rurales et dont l'assiette dépasse systématiquement l'hectare (Gandini 2008; Nouvel 2009b; Ferdière *et al.* 2010). Certains établissements, comme ceux d'Orbe *Boscéaz* (Paunier *et al.* 2000) couvrent d'ailleurs plus de 20 hectares de superficie totale. Il ne s'agit en aucun cas d'un descripteur pertinent (fig. 2).

La parure monumentale: Le second critère communément mis en avant est la présence d'un appareil monumental de qualité, qui différencierait les espaces urbains (valorisés par l'évergétisme et l'investissement collectif), des espaces ruraux, qui ne devraient pas en disposer. Cette question a été largement débattue, en particulier autour de la question, encore une fois, des grands établissements ruraux. La polémique tourne souvent pour cette question autour de la notion d'urbanité, la plupart des historiens et des spécialistes de l'architecture antique n'acceptant pas le qualificatif de ville aux ensembles qui ne disposent pas d'un appareil d'édifices édilitaires et de monuments publics (voir par exemple Roth-Congès 2002 ou encore Marc 2011b). C'est là pour nous un débat secondaire, puisqu'il s'agit ici de séparer habitat dispersé et habitat groupé, même s'il apparaît nettement dans notre corpus une série d'agglomérations associées à des complexes monumentaux (parfois modestes, par exemple à Veuxhautes-sur-Aube) et une multitude de petits groupements de bord de voies qui en semblent parfois totalement dépourvus (par exemple Bayel, Aube, voir le plan de S. Izri dans le rapport 2014). Il semble toutefois que cette dernière catégorie soit finalement très marginale, la plupart des villages antiques nés de la route comportant au moins un sanctuaire public (voire plus loin cette question débattue par L. Gaétan et les exemples pourtant modestes de Larret en Haute-Saône ou Plaines-Saint-Lange dans l'Aube (présentés l'an dernier) ou encore celui de Dampierre-Fontenelle (voir la synthèse de Dampierre-et-Flée de L. Gaétan dans le rapport de l'an dernier, p. 172-179). Un consensus se dégage aujourd'hui parmi les archéologues ruralistes pour mettre en avant l'investissement des élites dans leurs domaines ruraux et les nécropoles qui les avoisinent, les sites d'habitat dispersé

Fig. 2 Tableau de synthèse : Pertinence des descripteurs utilisés pour la différenciation entre habitats groupés, sanctuaire isolés et établissements ruraux en Gaule du centre-est au Haut-Empire.

	Indices épigraphiques directs			organisation du bâti / localisation géographique						équipement monumental										indices immobilier / mobilier								
	mention sur les itinéraires / textes	mention épigraphique Vici / Vikani	mention de membre de l'ordo	Surface	organisation générale / trame	quadrillage de voies régulier	"Rues" et "places"	positionnement / voie	grande voie pénétrante	localisation géographique	présence de temples	théâtre	balnéaires / thermes	nécropoles périphériques	bâtiments "privés" à péristyle	bâtiments à galeries monumentales	rue bordées de portiques	présence de "street-buildings"	architecture monumentale, grand appareil	stèles funéraires	mausolées périphériques	aqueducs / adduction	mosaïque, marbre	Grande statuaire	facies monétaire	aurus / dépôts factueux	artisanat au Haut Empire	
capitales de cité	OUI	NON	oui	10 à 200 ha	planifiée, orthogonormée	OUI	oui	carrefour sur voie "Agrippa"	OUI	aléatoire	OUI	OUI	oui	oui	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	oui	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
agglomérations secondaires	(non)/ OUI	OUI	oui/non	200 ha	irrégulière	NON	oui	carrefour à l'écart de voie Agrippa	OUI	aléatoire	OUI	OUI	oui	non/oui	OUI	OUI	OUI	OUI	oui	non/oui	non/oui	NON	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI
agglomérations "routières"	(oui)/OUI	oui/non	NON	1 à 20ha	polarisé sur l'axe, village rue	NON	oui	sur voie Agrippa ou recalibrée	OUI	gué / col	(oui)/non	non	(non)	oui	non/oui	non/oui	OUI	NON	oui	NON	NON	NON	oui/ non	non	non	OUI	OUI	OUI
sanctuaires isolés	NON	NON	oui	0,1 à 2ha	polarisé dans un	NON	oui	NON	NON	aléatoire	OUI	NON	non/oui	NON	non/oui	non	NON	non	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	non	NON	NON	NON
Petits établissements ruraux	NON	NON	NON	0,1 à 1ha	sur cour centrale	NON	non	NON	NON	aléatoire	non	NON	NON	NON	NON	NON	NON	non/oui	NON	NON	NON	NON	NON	non	non	NON	NON	NON
Grands établissements ruraux	NON	NON	(oui)/non	0,75 à 20ha	planifiée, parfois non	oui/ non	oui	NON	non	aléatoire	oui	NON	NON	oui/non	OUI	OUI	NON	OUI	(non)	OUI	oui	OUI	OUI	non	OUI	NON	NON	NON
critère retenu	OUI	OUI	NON	NON	(OUI)	NON	NON	OUI	OUI	NON	NON	OUI	NON	non	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON	(oui)	NON	NON	OUI	OUI

aristocratiques (*villae*) se caractérisant justement par la présence presque systématique d'éléments architectoniques, de statuaire et de mosaïques. A l'inverse, les agglomérations qui ne sont pas capitales de cité, même les plus importantes, ne livrent par exemple qu'extrêmement rarement des mosaïques (quelques cas modestes à Alésia Bénard *et al.* 1994, synthèse dans Darmon et Lavagne 1977, une seule certaine à Mandeuve, une autre à Saint-Valérien. Dans ces très rares cas, elles proviennent d'ailleurs d'espaces publics (Gravin *et al.* 2011; Barral *et al.* 2012). L'exemple d'Alésia est ici remarquable, puisqu'en suivant l'étude particulière qu'y mène H. Lavagne, on notera que seul un pavement (encore est-il très fruste) pourrait avoir orné un espace privé (Darmon et Lavagne 1977, p. 38). La présence d'un tel équipement, effectivement déterminant, permet d'ailleurs facilement de différencier les grands établissements ruraux des autres types de sites, en particulier les agglomérations (Gandini 2007; Nouvel 2007). Il est lié à l'absence de *domus* canoniques dans les espaces urbains en dehors des capitales de cité (Bénard *et al.* 1994).

La structure interne et le réseau de rues : La régularité de l'organisation interne et la présence de bâtiments planifiés ont parfois été mises en avant pour identifier les agglomérations. Si des phénomènes de lotissements sont parfois détectables dans certains groupements de bord de voie (par exemple Dampierre-et-Flée, Saint-Moré, Venault et Nouvel dir. 2012 ou encore Saint-Valérien, Venault et Nouvel dir. 2013), ce caractère est avant tout observable dans les communs des grands établissements ruraux, où se développent des alignements de pavillons aux dimensions et aux architectures redondantes (Ferdrière *et al.* 2010). L'analyse de la trame urbaine d'Alésia, de Mandeuve, de Mâlain, Vertault, Veuxhaules, Nuits-sous-Ravière, Compièrre ou encore Beneuvre, Bricon et Alluy permet de constater l'organisation des îlots ne répond jamais à des plans réguliers et à des planifications à large échelle (Thivet *et al.* 2011). Il est maintenant acquis que seules les capitales de cités (Sens, Besançon, Troyes ou Autun, Reddé et Van Andringa 2015) disposent d'un réseau urbain régulier sinon orthonormé, révélateur d'un acte de fondation ou de refondation. Si ce constat ne vaut pas pour la Narbonnaise, il vaut au moins pour les Trois Gaules. Ce critère de la régularité même de l'organisation générale des établissements avait été rejeté dès le colloque de Bliesbrück (Petit et Mangin dir. 1994, p. 18) en constatant qu'au contraire, les agglomérations «secondaires» se caractérisaient justement (à l'inverse des capitales de cité) par un réseau irrégulier qui n'était jamais orthonormé. Cette trame s'adapte plutôt à la topographie locale et aux contraintes environnementales (par exemple Mandeuve, Barral *et al.* 2015). Le cadre de notre PCR a été l'occasion de confirmer que ces autres sites, qu'ils soient d'origine laténienne (Alésia, Mandeuve, Beneuvre, Alluy, Champallement par exemple) ou de fondation post Conquête (Veuxhaules-sur-Aube, Bricon) disposent d'une trame urbaine plus désorganisée, présentant rarement des croisements à angle droit et des métriques récurrentes. La régularité apparente est plus importante dans certaines agglomérations routières (Saint-Moré, Dampierre-Fontelle par exemple, Saint-Valérien, Venault et Nouvel 2014), mais se limite souvent à l'articulation d'un village rue à une voie unique rectiligne. À l'inverse, les plus grands établissements ruraux présentent communément des organisations extrêmement planifiées, aux proportions homogènes jouant sur l'exploitation d'axes de symétrie (Ferdrière *et al.* 2010, voir par exemple les cas de Magny-Cours « Champ Rabatin » Ségar et Derin 2009, ou de Champlitte-la-Ville « Le Pâquis » Hervé 2012). Ici encore, le critère de régularité permettrait surtout d'identifier les grands établissements ruraux.

La fonction de carrefour et l'articulation avec le réseau routier régional

Enfin, la présence d'une voie ou plusieurs voies pénétrantes (et non simplement d'une ou plusieurs rues) est un élément caractéristique des habitats groupés (Cloppet 1998). Au-delà de la notion de carrefour, élément déterminant souligné en particulier dans le corpus Lorrain (Massy 1997) on observe une tendance, relevée de longue date (Grenier 1934) à l'éloignement des établissements ruraux vis-à-vis des routes principales. Elles pénètrent par contre dans la ville, en forme systématiquement le ou les éléments structurant(s). Seuls les habitats groupés se retrouvent au bord des voies, en particulier celles supposées « publiques » qui génèrent des villages-rues (par exemple celles du réseau dit d'Agrippa, Nouvel 2012; Kasprzyk et Nouvel 2011), à l'exclusion de tout établissement rural à vocation agricole (voir l'analyse spatiale dans Nouvel 2004, IIA et IIB). Ils occupent généralement une position de gué et/ou de carrefour, (Kasprzyk et Nouvel 2011 p. 39, avec une réflexion sur la toponymie des habitats groupés, liée à celle des rivières traversées).

La question de l'équipement urbain

La présence d'équipements spécifiques: portiques, théâtre, thermes et adduction d'eau

La présence d'espaces publics, de « places » et de « rues » est un élément difficile à manipuler. S'il est un des caractères de l'espace urbain, il se retrouve aussi communément dans les établissements ruraux les plus importants, puisque des « rues » empierrées longent généralement les pavillons des communs (voir par exemple dans Ferdière *et al.* 2010 les cas d'Escolives-Sainte-Camille ou de Magny-Cours). Le caractère même de ces *villae*, à deux cours y déterminent par définition la présence d'un grand espace vide formant le centre des communs et, dans la partie résidentielle, l'existence de galerie entourant une cour centrale (Gandini 2007; Nouvel 2007). C'est souvent là (par exemple à Richebourg, Yvelines, Barat 1999) qu'est édifié le temple de la *villa*, ce qui contribue à complexifier encore la différenciation entre espaces urbains et espaces ruraux. Toutefois, la présence de portiques surmontant les trottoirs semble réservée aux habitats groupés, même très modestes (par exemple Saint-Moré, Nouvel *et al.* 2015). De même, si on constate l'absence presque systématique de véritable équipement d'adduction d'eau (en dehors du cas semble-t-il exceptionnel, mais tardif, de Mirebeau en Côte-d'Or), les capitales de cités sont toutes dotées d'au moins un aqueduc (le cas de Langres reste discuté). Les agglomérations secondaires disposent certes communément d'égouts, mais l'adduction, quand elle existe, est souvent d'un modèle rudimentaire (tuyau en bois, sources captées). À l'inverse, nombreux sont les cas de grands établissements ruraux dotés d'équipement similaire à celui des capitales de cité (Saint-Moré « Gaudrée » ou encore Mailly-le-Château dans l'Yonne par exemple). Il s'agit donc là d'un caractère intéressant (fig. 2). La présence de certains équipements collectifs (théâtre en premier lieu, thermes dans une moindre mesure) doit être reconnue comme un élément encore plus pertinent. Cependant, « *la ville est dotée d'équipements mais ce ne sont pas eux qui font la ville* » (Tarpin 2002, p. 27). D'autre part, la mise en évidence de ces éléments a été faite sur des sites où l'ensemble des autres critères discriminants était déjà présent (Perrugot, dans Delor *et alii* 2002, p. 108-110). Si le cas des théâtres est un critère parmi les plus fiables (on ne connaît pas de théâtre qui ne soit pas associé à une agglomération), nombreuses sont les agglomérations qui n'en disposent pas, le fait étant même presque systématique chez certains peuples, par exemple les Lingons (le seul théâtre connu chez ce peuple est visible l'agglomération de Veuxhaulles-sur-Aube, fig. 54 ci-dessous, celui de Mâlain restant douteux). Celui des « thermes » doit lui aussi être discuté: les grands établissements ruraux sont systématiquement équipés de balnéaires

(Gandini 2008 ; Bouet 2002), à tel point que les aqueducs et systèmes d'adduction d'eau sont un caractère commun aux capitales de cité et aux grands établissements ruraux (seul contre-exemple connu, Mirebeau, dans un contexte particulier d'association avec un camp militaire : Borau 2010). Quand l'on dispose de données extensives, il est bien sûr aisé d'opposer le plan de véritables thermes publics, que l'on ne rencontre que dans les habitats groupés à celui des bains privés de villa même très développée (Bouet 2003). Mais on retiendra que la présence de *tubuli* ou encore de pilettes ne sauraient constituer un argument pertinent (fig. 2).

La présence de temples et de sanctuaires

La présence d'équipements monumentaux et, plus particulièrement, d'un temple, l'est donc tout autant. Si la totalité des agglomérations dont on connaît l'extension dispose effectivement de lieux de culte, sanctuaire(s) plus ou moins monumentalisé(s) et étendu(s) (de Cazanove et Méniel dir. 2012), c'est là un des caractères récurrents de ces grands établissements ruraux (Ferdrière *et al.* 2010 ; Izri et Nouvel dir. 2011b). Les données offertes par la prospection aérienne montrent que ces temples, quand ils ont été mis en évidence, se positionnent systématiquement dans les communs, souvent en position centrale (par exemple Cravant, Asquins, Nouvel 2009a ou encore Lux, Goguy et Cordier 2015). Les grands complexes monumentaux, associant un temple de grande taille, un péribole et des constructions annexes, généralement d'origine laténienne, peuvent être associés à des agglomérations (par exemple Bologne, Haute-Marne, rapport 2013), mais ils peuvent aussi être isolés. Il est ainsi bien difficile, pour l'heure, de savoir s'il existe des agglomérations à Imphy (Stephenson 2011) ou à Lanty (Nièvre), même si dans les deux cas un grand complexe religieux d'origine laténienne y a été découvert. Le cas de Magny-Cours, récemment fouillé par le service régional de l'Allier (Rocque dir. 2015) est d'ailleurs un cas assez intéressant en ce qui concerne notre réflexion, puisqu'il semble bien que la présence d'un sanctuaire liée à une manifestation naturelle soit ici à l'origine d'une petite agglomération romaine (fig. 3). Il s'agit d'un cas exceptionnellement observé, représentatif de ce qu'il est probablement arrivé à Bourbonne-les-Bains, Luxeuil-les-Bains, Bourbon-Lancy ou encore Saint-Honoré-les-Bains (Barral *et al.* 2015). Ailleurs, comme aux Villars-d'Héria (Nouvel *et al.* 2007 ; Vurpillot et Nouvel 2015) aux Fontaines-Salées ou aux Sources de la Marne « la Marnotte », il apparaît nettement, *a contrario*, que le développement d'un vaste complexe religieux n'a pas conduit à l'émergence d'un habitat groupé. L'assemblage formé par un sanctuaire, des thermes et un théâtre forme d'ailleurs le triptyque récurrent des agglomérations « secondaires » antiques, reconnu de longue date et qui constituent souvent les seuls édifices en pierres de groupement urbains en terre et bois. C'est d'ailleurs cette particularité qui avait été à l'origine du concept des *conciliabula*, centre monumental sans caractère urbain, dont la réalité a été remise en cause depuis vingt ans par la multiplication des opérations archéologiques qui ont partout démontré que ces ensembles monumentaux ne se rencontraient jamais dissociés d'habitats civils et d'activités commerciales constituant, ensemble, de véritables agglomérations polyfonctionnelles (Picard 1970).

Les nécropoles périurbaines

La présence de nécropoles bornant les agglomérations est là encore un caractère qui peut se révéler pertinent. Un rapide détour dans les corpus particuliers de la zone d'étude (Marton et Gauthier 2011 ; Barbet *et al.* 2014) révèle d'ailleurs des pistes qu'il conviendrait d'explorer plus avant. Dans l'Yonne, où la question a été plus précisément posée (Nouvel 2004), les nécropoles périurbaines se signalent par la présence de stèles (par exemple dans l'Yonne à Crain, Avrolles, Tonnerre, Cussy-

les-Forges, Avallon, Auxerre, Sainte-Magnance, Saint-Moré...) alors que les nécropoles rurales en sont dépourvues. Les quelques exceptions à cette règle (Monéteau, Môlay) pourraient d'ailleurs peut-être révéler des agglomérations mitoyennes encore inconnues. Cependant, l'analyse du corpus disponible chez les lingons (Le Bohec 2003) montre qu'il est tout à fait possible de rencontrer dans ces contrées plus orientales des stèles en contexte rural (fig. 1). Il conviendrait ici de creuser la question et de discuter des aspects iconographiques et des attributs, pour juger plus avant des critères qui seraient proprement «urbains» et le lien que l'on pourrait faire entre la concentration d'artisans qu'impliquent les agglomérations et la multiplication de stèles dans leur périphérie (Béal 2000). Ce point reste donc discuté et ne saurait être retenu comme un descripteur pertinent dans l'état actuel de nos connaissances. À l'inverse, la répartition des mausolées, qui ont fait l'objet de plusieurs études régionales (Moretti et Tardy 2006 et surtout Achard-Corompt *et al.* 2015), ne semblent pas, loin de là, s'observer exclusivement dans les périphéries des villes. La récente table-ronde réalisée sur cette question dans le cadre de l'ERC Rurland (N. Castorio et Y. Maligorne org. <http://rurland.hypotheses.org/213>) confirme que leur présence, étroitement liée à celle des élites, se retrouve pour une part en périphérie des capitales de cités, des agglomérations (chez les Rèmes par exemple), pour une majorité dans les campagnes, aux portes du domaine de la famille aristocratique (Achard Corompt *et al.* 2015).

Fig. 3 Évolution de l'agglomération antique de Magny-Cours (Nièvre), de l'époque augustéenne au IV^e siècle (d'après G. Rocque in Rocque dir. 2015).

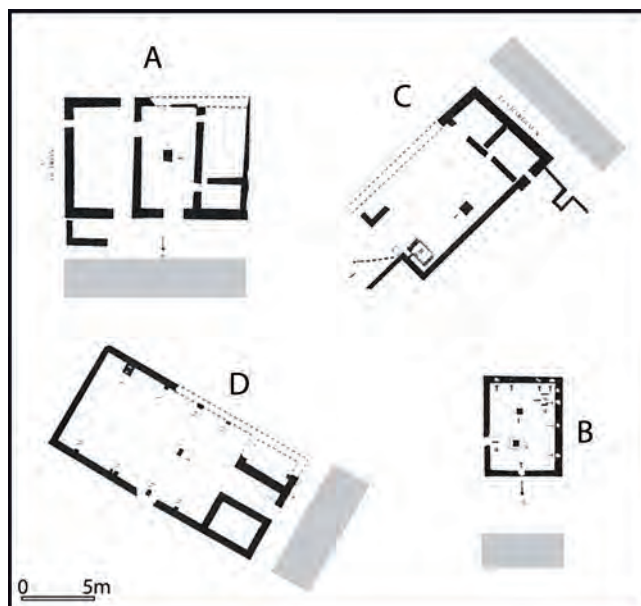


Les formes et l'organisation des espaces domestiques et privés

La présence de constructions variées et de faible statut reste finalement l'un des critères les plus fiables, comme cela a été souligné en Narbonnaise (Matthieu 2002). Comme le notait déjà M. Mangin, les espaces agglomérés génèrent un modèle d'habitat modeste tout à fait caractéristique, dite « maison longue » que l'historiographie germanique nous a fait connaître sous le terme de « Streifenhausen », concept défini initialement par S. Sommer (Sommer 1988 ; Kaiser et Sommer 1994, p. 374-376, Klee 2012) et peu relayé par les chercheurs de langue française (Mangin *et al.* 1986 ; Petit et Mangin dir. 1994, p. 49). Il s'agit de constructions de faible largeur (de l'ordre de 4 à 6 m de façade) et qui se développent, généralement en trois compartiments successifs (porche avec pièces latérale, espace de production, arrière cour), vers l'intérieur des ilots (Körtum 2005, p. 252-258). Elles ont été plus particulièrement étudiées à Lausanne ou l'on observe, comme à Saint-Moré, la progressive pétrification d'unités initialement en matériaux périssables (Berti-Rossi et May Castella 2005 ; Lantheman 2007). Elles disposent souvent de petites pièces ouvrant sur la rue, séparées par un porche (fig. 4). De telles constructions, répétitives, sont mises au jour de façon récurrente lors des opérations préventives qui touchent les habitats groupés antiques de nos régions : Entrains (fouille Inrap G. Vincent, S. Venault et N. Tisserand entre 2008 et 2013), Saint-Moré (S. Venault, 2010), Autun, Besançon (Chr. Gaston *in* Barral *et al.* 2011). Elles forment l'essentiel de la trame urbaine révélée par les prospections géophysiques (Mandeure, *faubourg du Pont*, Barral dir. 2015), ou la prospection aérienne (cas de Bricon ou d'Alluy ou encore Bayel dans l'Aube et de *Vidubial/Boncourt-le-Bois* en Côte d'Or, voir ci-dessous les arguments de L. Gaétan). Elles répondent à un modèle architectural antérieur à la conquête qui se retrouve, sous une forme similaire, autant dans les niveaux laténiens de Besançon (Barral *et al.* 2011) que sur l'*oppidum* de Bibracte (Labaune et Meylan 2011). La fouille exemplaire de l'un de ces bâtiments dans l'agglomération de *Cora-Vicus* (Saint-Moré, Yonne) permet de démontrer qu'elles répondent à un prototype normé, qui peut initialement être en bois, adapté autant à des activités artisanales que commerciales (Nouvel et Venault 2015 [fig. 5]).

Ces constructions se distinguent *a priori* des plans de granges édifiés dans les communs des grands établissements ruraux (voir par exemple la pl. fig. 4 dans Ferdière *et al.* 2010, p. 393 ; Ferdière *et al.* à paraître) qui adoptent des plans de type « longère » plutôt qu'oblongs.

Fig. 4 Plan de quatre des six unités d'habitat dégagées à Arleuf Les Bardiaux. En gris : positionnement des rues par rapport aux façades.

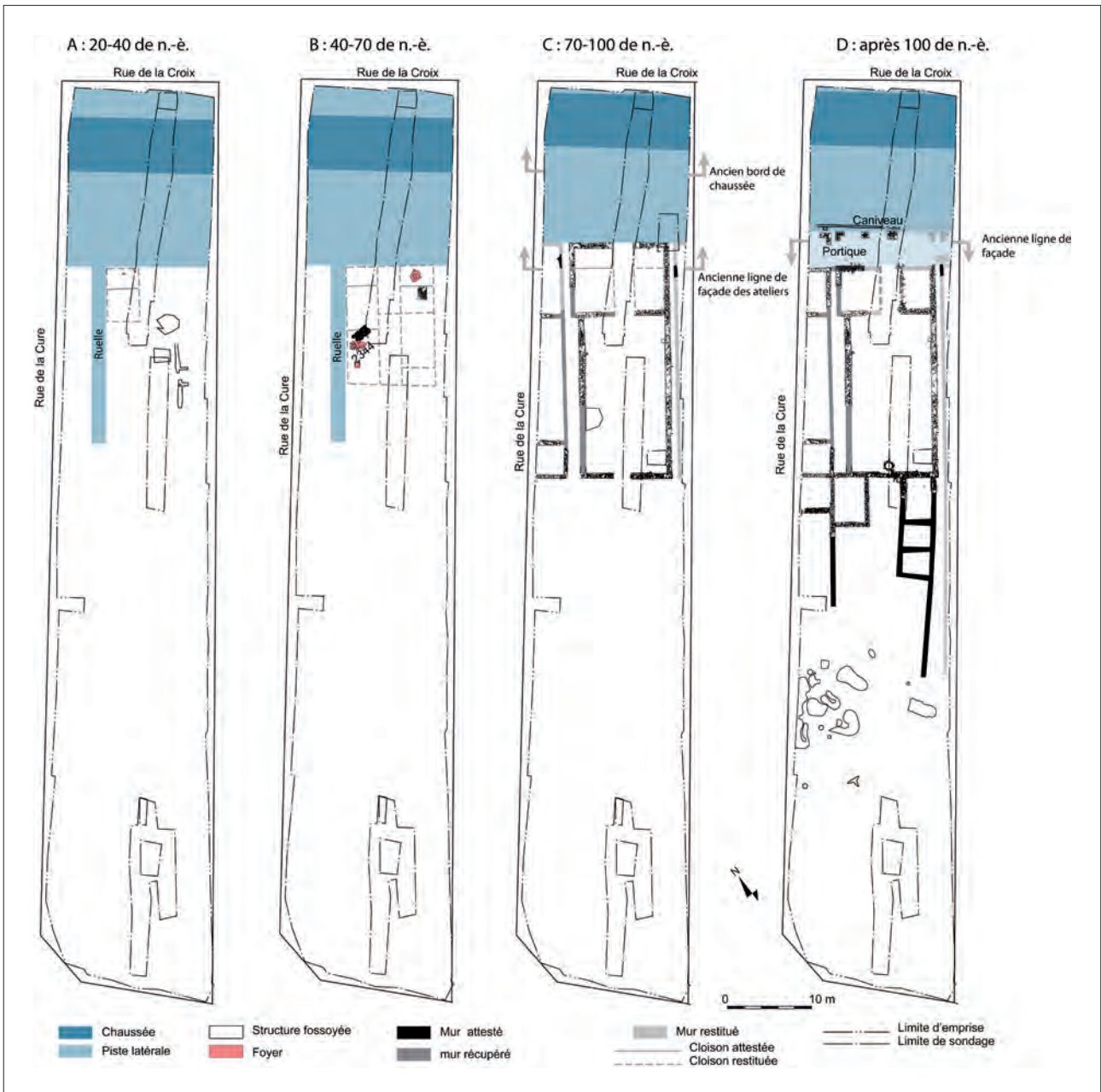


La question des activités et des faciès mobiliers

Les activités artisanales et commerciales se concentrent-elles dans les habitats groupés ?

La présence d'activités artisanales variées au haut Empire est un dernier critère, caractéristique du fait urbain (Mangin *et al.* 1986; Bénard *et al.* 1994, discuté et critiqué dans Ferdière 1999). Dès lors que nous disposons d'informations suffisantes, provenant de fouilles ou de prospections, c'est là un caractère commun des agglomérations de bord de voie, comme le montrent dans l'Yonne les exemples de Chamvres, de Bassou, d'Avrolles, de Jaulges/Villiers-Vineux ou de Domescy-sur-Cure (Nouvel 2004). C'est depuis longtemps démontré dans le cas des sites d'origine laténienne (par exemple Alésia, Mangin 1981, Champallement, Devausges et Poulain 1975, ou Vertault, Chardon Picault 2005). Il n'est pas limité à nos régions puisqu'il semble commun à toutes les provinces nord-occidentales (Béal 2007), en particulier en Gaule septentrionale (Petit et Mangin dir. 1994, p. 35, Bausier 1999; dernier colloque AGER de

Fig.5 Saint-Moré (Yonne) «Rue de la Croix». Les quatre états de l'évolution des «streifenhäuser» fouillées. Fouille Inrap/S. Venault, 2011 (d'après Nouvel et Venault 2015).

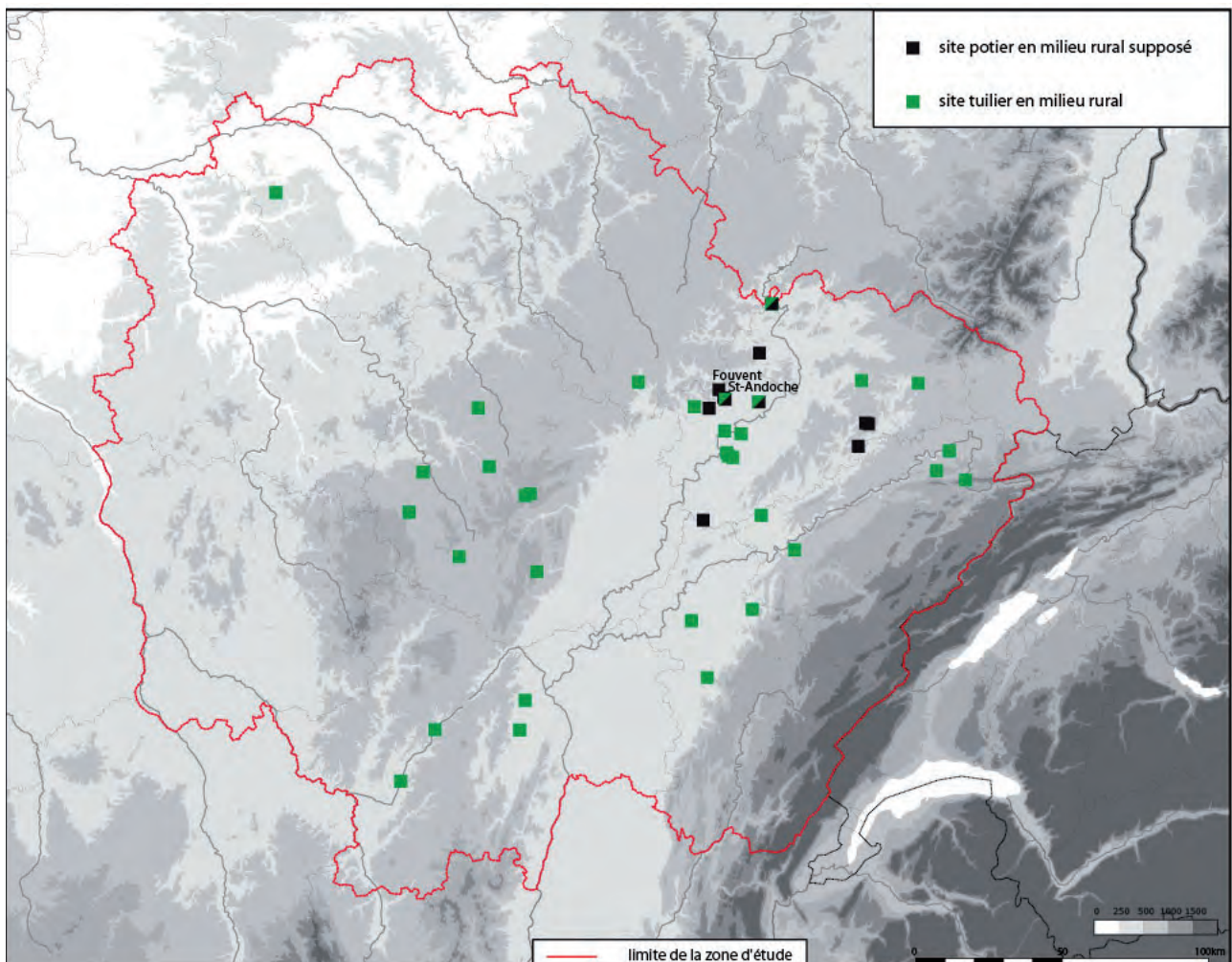


Clermont-Ferrand, en cours de publication). La question, qui a beaucoup intéressé A. Ferdière (Ferdrière 1999, 2003, 2005, 2006-2007) reste cependant ouverte tant la différenciation entre artisanat véritable et activités de réparation ou de récupération (qui nécessitent parfois des équipements similaires et qui sont présentes sur les établissements ruraux) est parfois difficile à établir (Ferdrière 2007). La présence de fours et de résidus de récupération des métaux dans la porterie de la grande *villa* de Burgille au cours de l'Antiquité tardive (Doubs, collectif 2009b, p. 27) souligne d'ailleurs les limites d'un tel critère, d'autant que l'artisanat à grande échelle (production céramique, réduction du fer, artisanat des métaux cuivreux) connaît une introduction marquée dans les établissements ruraux à partir du IV^e siècle (Van Ossel, *in* Ferdière dir. 2006, p. 137). La question de la céramique a par exemple été maintes fois posée. En parcourant le corpus régional, on observera que les fours de potiers du Haut-Empire ne se rencontrent que dans les habitats groupés lorsque le contexte est assuré, même si une série de douze sites supposés ruraux, tous de Haute-Saône, ont fourni d'après la littérature disponible (Faure-Brac 2002) des preuves de production céramique. Il faut cependant convenir qu'ils n'ont pas fait l'objet d'observation de détail et que la question de la nature réelle de tous ces sites, de leur datation voire de leur réalité même reste malgré tout posée. Il est cependant possible de confirmer la réalité de la production au Haut-Empire pour trois d'entre eux au moins, pour lesquels quelques prospections de vérification ont été réalisées dans les années 1990 (S. Izri et P. Nouvel, inédit). Les premiers (Fouvent-le-Bas, «En Saintibus» et «Aux Hermitray», a livré des rebuts de cuisson de cruche en pâte claire et quelques éléments d'un four certain, le second (Saint-Andoche, «La Forêt») un moule de sigillée destiné à produire des jattes type Drag. 37. Proche les uns des l'autres, ils peuvent toutefois appartenir à un habitat groupé encore méconnu, d'autant qu'ils semblent associés à un axe routier. Enfin, la présence d'un four de potier associé à la *villa* fouillée à Jonvelle «Les Jourdaines» est confirmée, même si la datation de la production reste discutée. Par ailleurs, il semble assez commun de rencontrer des fours de terres cuites architecturales sur les grands établissements ruraux. C'est par exemple le cas à Champlitte-la-Ville, où la production a servi à l'équipement des balnéaires du site, même si la possibilité d'un écoulement dans un marché plus lointain reste malgré tout ouverte (étude de F. Charlier *in* Hervé dir. 2013). En parcourant le corpus rassemblé dans le centre-est de la France, six autres sites fouillés et au moins 25 autres prospectés ou anciennement découverts en ont révélé en majorité à proximité du Val de Saône), mais ces équipements sont cependant plus communs dans les agglomérations secondaires, plus particulièrement les petits groupements de bord de voie (La Saulsotte, Aube, Moisse et Cousance dans le Jura par exemple, Charlier 2011 [fig. 6]). Il semble donc que cette activité puisse prendre place dans l'un comme dans l'autre des sites, même si son caractère commercial n'est pas toujours simple à déterminer (voir la synthèse Ferdière et Charlier 2012 sur ce point). Il convient enfin de rappeler que l'absence de production artisanale à vocation commerciale sur les établissements ruraux n'est un critère valable qu'au Haut-Empire. Nombre d'exemples extrarégionaux (Van Ossel 2011, Bet *et al.* 2011) ou locaux (voir par exemple Biton 1985 ou encore Prost 1983 et Kasprzyk 2004 pour le cas d'Escolives-Sainte-Camille sur lequel nous reviendrons) le confirment. Dans ce cadre, une catégorie de sites, que l'on pourrait, sur certains paramètres, qualifier d'intermédiaires, pose problème. L'existence d'exploitations minières parfois étendues sur presque une centaine d'hectares, juxtaposant parfois des unités associant zone de production et habitats, a été mise en évidence de longue date, en particulier en Auxois et dans le département de l'Yonne (A. Bouthier et J.-P. Piétak *in* Delor *et al.* 2002, p. 122-127; Mangin *et al.* 2000a; Piétak *et al.* 2012). Nos prédécesseurs ne savaient guère dans quelle catégorie les placer.

Certaines études maintenant un peu anciennes (Mangin *et al.* 1992 ; Mangin (éd.) 1994, p. 50-51) ont proposé d'y voir des agglomérations de plein droit. La présence d'espaces particuliers (lieu de culte, parfois balnéaire), leur grande superficie et la juxtaposition d'unités variées étaient des arguments convergents. Cependant, contrairement aux habitats groupés, ils ne semblent pas, d'après les plans disponibles, qu'il y existe de véritables espaces collectifs. Les bâtiments observés (temple à plan centré, balnéaire) apparaissent tout aussi bien dans l'équipement habituel des gros établissements ruraux et il ne s'y trouve jamais de « streifenhausen ». Les axes de communications ne se structurent jamais autour de ces sites qui, comme les établissements ruraux contemporains, s'implantent avant tout sur les zones à forte potentialité, sans prendre en compte le réseau routier préexistant. Enfin, la présence de bâtiments d'habitation aux aménagements parfois confortables (*Crot au Port* à Fontenay-près-Vézelay avec stucs et peintures murales, balnéaires à Joigny/*Le Haut-Pied*) et leur organisation polarisée opposant zone d'habitat et zone d'exploitation (Fontenay-près-Vézelay) iraient plutôt dans le sens d'unités d'exploitations isolées. Nous avons donc choisi d'en faire une catégorie de sites à part, distincte des habitats groupés proprement dits.

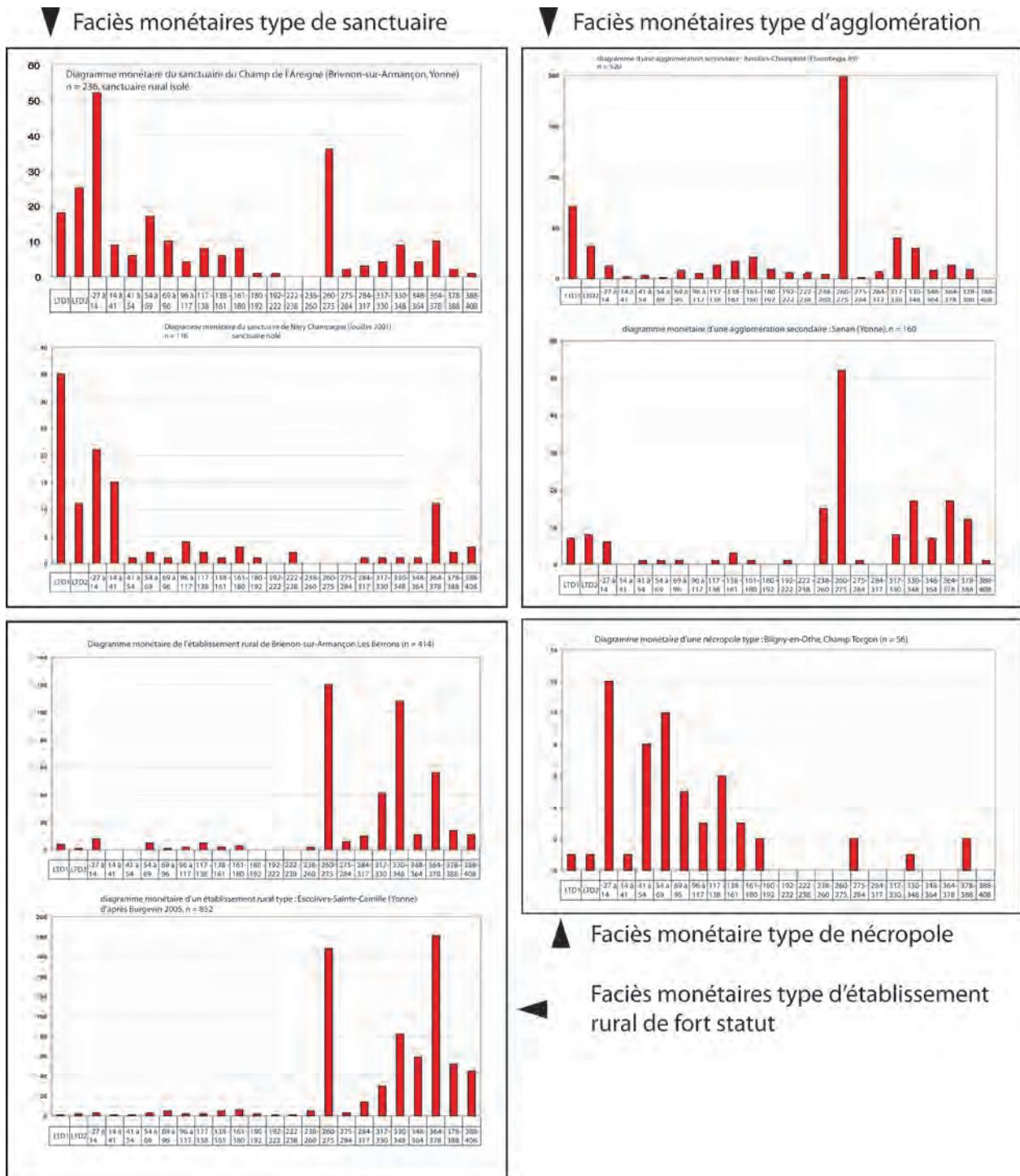
L'analyse de l'image fournie par les faciès mobiliers pourrait apporter quelques compléments (Gandini 2008). Les tests réalisés par S. Izri sur les corpus de sites Bourguignons, Franc-comtois et Champenois (Izri 2009) montrent qu'effectivement, les agglomérations, les établissements ruraux et les sanctuaires se distinguent les uns des autres par des faciès

Fig.6 Les sites de production de tuiles et de céramique en Gaule du centre-est. Etat des données d'après Ferdière et Charlier 2012 complété et amendé.



de consommation monétaires différents. Les paramètres qui rentrent en ligne de compte (faciès chronologiques, importance de la monétarisation, proportions des différents types monétaires en fonction des périodes) permettent de définir des ambiances numismatiques caractéristiques des agglomérations secondaires. Les caractères propres à chacun des types d'occupation sont résumés sur la figure 7. Cela nécessite cependant des corpus suffisamment abondants, qui n'auraient pas été biaisés par des sélections ou des conditions de collectes particulières. Les quelques tests réalisés sur les faciès céramiques des sites des environs de Bibracte par M. Lucaselli ont démontré que les agglomérations de Roussillon-en-

Fig. 7 Les faciès numismatiques caractéristiques des sanctuaires, des nécropoles, des agglomérations et des établissements ruraux en Bourgogne septentrionale (données P. Nouvel).



Morvan, Saint-Prix et Monthelon «La Chaume» se caractérisaient par un plus fort taux de céramique fine, en particulier de sigillée, au cours du Haut-Empire (Lucaselli 2013). Il semble que des approches de ce genre mériteraient de se développer pour la céramique (thèse M. Spicher en cours), sur la consommation du verre (thèse C. Leblond) ou de l'*instrumentum*. Sur ce dernier point, plusieurs études ont été tentées, mais elles ont surtout souligné que les faciès d'objets métalliques, trop aléatoires et sujets systématiquement aux processus de récupération, ne pouvaient présenter de caractère récurrent (voir par exemple les tentatives faites sur notre corpus de Bourgogne du nord dans Roux 2007 et des travaux similaires en Auvergne tentés par Ducreux 2013). Elles sont encore aujourd'hui limitées à des corpus trop restreints pour apporter des réponses fiables à la question qui nous occupe ici.

Le principal écueil dans la détermination de nombre de ces sites reste donc la lisibilité des structures et l'accès aux données. De nombreuses agglomérations restent supposées, leur identification étant fondée sur des éléments qui restent limités et partiels, du fait de recouvrement et de perdurations médiévales et modernes. Ce dossier a cependant progressé depuis les années 1990, grâce à la reprise des données à la lumière des critères synthétisés sur la figure 2 et la multiplication des nouvelles acquisitions dans le cadre du PCR «Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne Méridionale». Il apparaît nettement que certains de ces descripteurs (présence de certains équipements comme les théâtres, les *streifenhausen*, celle des voies ou de l'artisanat au Haut-Empire) sont plus pertinents que d'autres pour identifier ce type de groupement et les différencier des autres points d'occupation, sanctuaires isolés et établissements ruraux. Si on compare l'état des connaissances proposé dans la dernière synthèse régionale en date (Petit et Mangin dir. 1994) à celui aujourd'hui disponible (Venault et Nouvel 2014 dir.), ces progrès apparaissent nettement puisque nombre de sites supposés groupés faute de mieux à cette date, ont été rejetés dans la catégorie des grands établissements ruraux (fig. 8). Nous y reviendrons plus loin. L'autre acquis récent de la recherche est la mise en évidence des groupements de bord de voie, dont la fonction économique et commerciale importante avait été jusque là négligée. Quoique dans nos régions ce phénomène ait été remarqué depuis plusieurs décennies déjà (sites de Lavans-les-Dôle, Pétrequin et Odouze 1968 ou de Choisey-Damparis «Carrefour de Gevry», Collectif 1999 p.22-23), la multiplication des opérations préventives et des prospections aériennes démontre aujourd'hui qu'ils prennent une place prépondérante et structurante dans les territoires du centre-est de la Gaule.

L'état 2015 rassemble au total 242 agglomérations supposées ou confirmées. Sans aller plus loin dans leur hiérarchisation, il s'agit de cinq capitales de cité (Autun, Besançon, Langres, Sens et Troyes), de 53 agglomérations d'origine laténienne et de 117 groupements de bord de voie de fondation post Conquête auxquels ont peu rajouter cinq agglomérations créées autour d'un sanctuaire thermal et 52 agglomérations supposées ou trop méconnues pour entrer dans une catégorie plutôt qu'une autre (voir plus loin les fig. 41 et 42). Le réseau ainsi révélé paraît relativement homogène, mais le nombre de nouvelles découvertes (entre trois et douze) faites chaque année depuis 2009 par le biais des prospections aériennes ou des fouilles préventives laisse à penser qu'il ne s'agit là que d'une portion relativement réduite de la réalité du Haut-Empire. La qualité de l'information (proportion de sites mal connus) se superpose d'ailleurs assez bien à l'activité de notre PCR, qui s'est appesantie plus fortement sur la Haute-Marne, l'Aube et l'Yonne (fig. 9).

Fig. 8 Confrontation du tableau des sites considérés comme des agglomérations en 1994 (Petit et Mangin 1994) et en 2014 (Venault et Nouvel 2014).

n° Petit et Mangin	nom du site	interprétation 1991	nouveaux éléments depuis 1991	interprétation actuelle	argument utilisé pour interpréter le site comme une agglomération dans Petit et Mangin 1991
NR	Blessey	agglomération possible	oui	agglomération probable	
NR	Gevrey-Chambertin	agglomération possible	non	probable (mais pas là où on le pensait à l'époque)	
NR	Meuilley	agglomération possible	non	grand établissement rural	
NR	Rouvres-en-Plaine	agglomération possible	non	plusieurs établissements ruraux non contemporains	
1	Alise-Sainte-Reine	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
2	Arcenant	Agglomération certaine	non	petit établissement rural	fanum (faux) et chemins
3	Auxonne	agglomération probable	non	agglomération probable	
4	Beaune centre	Agglomération certaine	non	agglomération probable	antiquité tardive seulement
5	Beneuvre	agglomération probable	oui	agglomération certaine	
6	Braux	Agglomération certaine	non	grand établissement rural	étendu, riche, balnéaire, apparat monumental
7	Cussy-la-Colonne	agglomération probable	non	grand établissement rural	étendu, riche, balnéaire
8	Dampierre-Fontenelle	Agglomération certaine	non	agglomération certaine	
9	Dijon	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
10	Lux	agglomération probable	oui	grand établissement rural	étendu, riche, balnéaire
11	Mâlain	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
12	Mirebeau	agglomération probable	oui	agglomération certaine	
13	Montlay-en-Auxois	agglomération probable	non	agglomération probable	
14	Nuits-Saint-Georges	Agglomération certaine	non	agglomération certaine	
15	Pontailier-sur-Saône	agglomération probable	non	agglomération probable	
16	Saint-Usage	agglomération probable	oui	agglomération certaine	
17	Saulieu	Agglomération certaine	non	agglomération certaine	
18	Seurre	agglomération probable	oui	agglomération certaine	
19	Somberton	Agglomération certaine	non	agglomération certaine	
20	Thoste	Agglomération probable	non	plusieurs établissements ruraux non contemporains	activité métallurgique concentrée
21	Varois-et-Chaignot	agglomération possible	non	grand établissement rural	étendu, beaucoup de sites
22	Vertault	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
23	Veuxhaulles	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
NR	Bazolles	agglomération possible	non	établissement rural	riche, balnéaire
NR	Decize	agglomération possible	oui	agglomération certaine	
NR	Donzy	agglomération possible	non	RAS	toponyme, position géographique
NR	Germigny-sur-Loire	agglomération possible	non	agglomération possible	concentration de bâtiments sur photographie aérienne
NR	La Charité sur Loire	agglomération possible	non	RAS	position géographique
NR	l'Huis l'Abbé	agglomération possible	non	petit établissement rural	position géographique, activité métallurgique
	Neuvy-sur-Loire	agglomération possible	non	grand établissement rural	mosaïque, riche, bord de rivière
	Pouilly-sur-Loire	agglomération possible	non	agglomération probable	
	Saint-Amand-en-Puisaye	agglomération possible	non	ferrier	activité métallurgique concentrée
	Saint-Parize-le-châtel	agglomération possible	non	RAS	position géographique
24	Alluy	agglomération possible	oui	agglomération certaine	
25	Arleuf	Agglomération certaine	non	agglomération certaine	
26	Champallement	Agglomération certaine	non	agglomération certaine	
27	Chantenay-Saint-Imbert	agglomération possible	non	agglomération possible	
28	Cosne-sur-Loire	agglomération certaine	non	agglomération certaine	
29	Entrains-sur-Nohain	agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
30	Ménoü	agglomération certaine	non	agglomération certaine	
31	Mesves-sur-Loire	agglomération certaine	non	agglomération certaine	
32	Nevers	agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
33	Saint-Honoré-les-Bains	agglomération possible	non	agglomération possible	
NR	Cersot	agglomération possible	non	établissement rural ?	nombreux vestiges, hypocaustes
NR	Chassey-le-Camp	agglomération possible	non	sanctuaire de hauteur	
NR	Dyo	agglomération possible	non	établissement rural ?	statue de Mythra, photographie aérienne (non vue)
NR	Suin	agglomération possible	non	RAS	toponyme, position géographique
NR	Tournus-chansemard	agglomération possible	non	établissement rural laténien	

n° Petit et Mangin	nom du site	interprétation 1991	nouveaux éléments depuis 1991
NR	Varennès-lès-Mâcon	agglomération possible	oui
NR	Saint-Symphorien-d'Ancelles	agglomération possible	oui
34	Azé	agglomération possible	non
35	Bourbon-Lancy	agglomération certaine	oui
36	Chalon-sur-Saône	agglomération certaine	oui
37	Châteauneud	agglomération certaine	oui
38	Cortevaix	Agglomération certaine	oui
39	Granges	Agglomération certaine	oui
40	Gueugnon	Agglomération certaine	oui
41	Lournand	agglomération possible	non
42	Mâcon	Agglomération certaine	oui
43	Mellecey	Agglomération certaine	oui
44	Mont-Saint-Vincent	Agglomération certaine	oui
45	Pierre-de-Bresse	Agglomération certaine	oui
46	Saint-Aubin-en-Charollais	Agglomération certaine	non
47	Sennecey-le-Grand	Agglomération certaine	non
48	Sercy	Agglomération certaine	non
49	Toulon-sur-Arroux	agglomération probable	non
50	Tournus	agglomération probable	oui
51	Verdun-sur-le-Doubs	agglomération probable	oui
NR	Ouanne	agglomération possible	non
NR	Sougères-sur-Sinotte	agglomération possible	non
NR	Villeneuve-la-Guyarde	agglomération possible	non
NR	Briennon-sur-Armançon	agglomération possible	non
NR	Perrigny-sur-Armançon	agglomération possible	oui
	Joigny Le Ht Pied	agglomération possible	oui
52	Saint-Moré	agglomération possible	oui
53	Asquins	agglomération possible	oui
54	Auxerre	Agglomération certaine	oui
55	Avallon	Agglomération certaine	oui
56	Avrolles	Agglomération certaine	oui
57	(Bonnard)-Bassou	agglomération certaine	oui
58	Chamvres-Joigny	agglomération certaine	oui
59	Cravant	Agglomération certaine	oui
60	Escolives-Sainte-Camille	Agglomération certaine	oui
61	Chantenay-près-Vézelay Croc au p	Agglomération certaine	oui
62	Fontenoy-en-Puisaye	agglomération possible	oui
63	Jaulges / Villers-Vineux	Agglomération certaine	oui
64	Nuits-sur-Armançon	Agglomération possible	oui
65	Villeperrot	agglomération certaine	non
66	Saint-Père-sous-Vézelay	Agglomération sanctuaire	oui
67	Saint-Valérien	Agglomération possible	oui
68	Senan	établissement sanctuaire de fr	oui
69	Tannerre-en-Puisaye	agglomération probable	oui

interprétation actuelle	argument utilisé pour interpréter le site comme une agglomération dans Petit et Mangin 1991	n° Petit et Mangin	nom du site	interprétation 1991	nouveaux éléments depuis 1991	interprétation actuelle	argument utilisé pour interpréter le site comme une agglomération dans Petit et Mangin 1991
agglomération LT certaine		70	Tonnerre	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération LT probable		71	Villiers-les-Hauts	agglomération possible	oui	établissement rural	
établissement rural ou sanctuaire	mobilier autour d'une source	72	Luxiol	Agglomération certaine	oui	agglomération possible	
agglomération certaine		73	Mandeure	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine		74	Mathay	Agglomération certaine	oui	faubourg de Mandeure	
agglomération certaine		75	Pontarlier	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
grand établissement rural	grande superficie de construction, mosaïques, architectonique		Jeurre	agglomération possible	non	grand établissement rural	port, grande étendue, balnéaire et mosaïque
grand établissement rural	grande superficie de construction, mosaïques, architectonique		Condes	agglomération possible	non	grand établissement rural	port, grande étendue, balnéaire et mosaïque
agglomération certaine			Choisey	agglomération possible	oui	grand établissement rural	concentration de constructions dans un faible périmètre
établissement rural	nombreuses constructions, grande étendue		Chavéria/Moutonne	agglomération possible	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine			Tavaux	agglomération possible	oui	agglomération certaine	confusion entre un site rural voisin et l'agglomération de bord de voie
agglomération certaine		76	Arlay	agglomération possible	non	grand établissement rural	
agglomération certaine		77	Dammartin-Marpain	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
plusieurs établissements ruraux non contemporains	architectonique, mosaïque, nombreux sites mal caractérisés	78	Domblans	agglomération probable	non	agglomération probable	
grand établissement rural	statuaire en marbre, grande superficie de construction, mosaïques, architectonique	79	Equevillon	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
grand établissement rural	grande superficie de construction, mosaïques, architectonique	80	Grozon	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération probable		81	Lons-le-Saunier	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine		82	Rochefort-sur-Nénon	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine		83	Saint-Aubin	Agglomération certaine	non	grand établissement rural	étendu, riche, dans une zone avec beaucoup de découvertes
agglomération certaine		84	Saint-Germain-en-Montagne	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine		85	Les Villards-d'Héria	Agglomération certaine	oui	sanctuaire isolé	riche, sanctuaire, mauvaise lecture d'un document épigraphique
agglomération probable		86	Vincelles	Agglomération certaine	oui	grand établissement rural	grande étendue, mosaïque, riche
agglomération certaine	nombreux sites dans une zone donnée		Beaujeu	agglomération possible	non	établissement rural	
agglomération certaine	position géographique		Jussey	agglomération possible	non	probablement site rural	
établissement rural	artisanat du fer		Vars	agglomération possible	oui	RAS	mauvaise interpolation toponymique d'un site mentionné sur un itinéraire
agglomération certaine	grande étendue, sanctuaire		Vesoul	agglomération possible	oui	agglomération certaine	
grand établissement rural		87	Chassey-les-Montbozon	Agglomération certaine	oui	grand établissement rural	site riche et étendu, avec thermes et appareil monumental
agglomération certaine		88	Corre	agglomération possible	non	agglomération possible	
agglomération certaine		89	Luxeuil	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine		90	Mantoché	agglomération certaine	non	plusieurs établissements ruraux non contemporains	étendu, vaste, riche, avec une grande villa à proximité
grand établissement rural	grande étendue, sculpture, riche, sources supposée sacrée et temple		Port-sur-Saône	agglomération certaine	oui	agglomération certaine, mais confusion avec une grande villa	
ferrier	artisanat du fer	91	Seveux-Savoveux	agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine			Offemont	agglomération certaine	oui	agglomération certaine, mais confusion avec une grande villa	
agglomération certaine			Bar-sur-Aube	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine, mais confusion avec une grande villa	très étendu, riche
Grand établissement rural	hypocaustes, nombreux sites riches	208	Voisines	agglomération probable	oui	grand établissement rural	étendu, mosaïques, thermes, appareil monumental
Grand établissement rural	temple, grande étendue de vestiges	209	Andilly	agglomération probable	oui	grand établissement rural	étendu, thermes
Grand établissement rural	riche, sanctuaire à proximité, balnéaire, très étendu	210	Brienne-la-Vieille	Agglomération certaine	oui	agglomération certaine	
agglomération certaine		211	Perthes	agglomération probable	oui	agglomération probable	
agglomération certaine		212	Arcis-sur-Aube	agglomération probable	oui	agglomération certaine	
ferrier							

Fig. 9 Tableau de synthèse : état des connaissances sur les habitats groupés du centre-est de la France.

	A : capitale de cité (Ht.-Emp.)	B : agglomération d'origine laténienne	C : groupement de bord de voie de création post-Conquête	D : agglomération de périphérie de sanctuaire thermal	E : agglomération laténienne abandonnée	F : agglomération supposée ou indéterminée	total	
Aube	1	6	9	0	0	2	11%	18
Côte-d'Or	0	9	12	1	2	6	20%	30
Doubs	1	1	5	0	0	4	36%	11
Jura	0	5	15	0	0	8	29%	28
Haute-Marne	1	6	21	1	1	2	6%	32
Nièvre	0	7	7	3	2	10	34%	29
Haute-Saône	0	3	2	0	0	6	55%	11
Saône-et-Loire	1	7	21	1	1	9	23%	40
Yonne	1	8	24	0	1	6	15%	40
Territoire de Belfort	0	1	1	0	0	1	33%	3
	5	53	117	6	7	54	22%	242

1.1.2 Des sites qui posent problème

Nous avons décidé cette année, pour approfondir cette question de la délimitation du corpus, de faire un point complet sur les sites problématiques, tour à tour interprétés comme des agglomérations ou comme des établissements ruraux. Dans l'Yonne par exemple, les sites d'Escolives-sainte-Camille, d'Arcy-sur-Cure *Les Girelles*, d'Asquins *Vergigny* et de Cravant *Bréviande* avaient été interprétés comme des petites agglomérations (J.-P. Delor dans Petit et Mangin dir. 1994) de par leur superficie (supérieure à 5 hectares), la présence de temples et la richesse de leur équipement. Cependant, leur organisation planifiée, la présence d'un groupe de bâtiments riches avec marbre et mosaïque s'opposant à des constructions plus communes regroupant des pavillons à plan répétitif, l'organisation longiligne, la présence d'un grand espace vide central et leur position en net retrait par rapport aux axes routiers environnants ont été déterminants pour les requalifier en de vastes établissements ruraux où l'opposition entre la *pars urbana* et la *pars rustica* est d'ailleurs nettement visible (Nouvel 2004).

Ce réexamen critique s'avère nécessaire dans nombre de cas afin d'apurer les corpus régionaux. Dans la publication des agglomérations antiques de Côte d'Or (Bénard *et al.* 1994), les auteurs avaient proposé de retenir à l'époque vingt-neuf sites. Nous retiendrons qu'un certain nombre (Braux, Arcenant, Cussy-la-Colonne, Chamesson et Lux) sont assurément des établissements ruraux d'après nos descripteurs. Plus généralement, dans la grande synthèse portant sur le Grand-Est (Petit et Mangin dir. 1994), 99 agglomérations avaient été proposées, identifiées ou décrites dans les dix départements que couvrent notre enquête, 39 étant signalées comme possibles ou douteuses. En relisant ce corpus à la lumière de nos critères, on observe que l'interprétation fonctionnelle de nombreux sites a radicalement changé (fig. 8). 55 ont été rejetées, 60 sont maintenant confirmées. Dans 21 cas, l'absence d'information nouvelle ne permet toujours pas de trancher. On mesure ici l'apport des nouvelles acquisitions réalisées depuis vingt-cinq ans, grâce aux fouilles préventives, aux prospections géophysiques et aériennes en particulier. Si on se penche plus particulièrement sur la liste des agglomérations alors considérées comme « certaines » (66) on observe d'ailleurs que dix-huit d'entre-elles peuvent aujourd'hui être rejetées avec certitude (Arcenant, Braux, Cussy-la-Colonne, Lux, Cortevaix, Granges, St-Aubin-en-Charollais, Sennecey-le-Grand, Sercy, Cravant, Escolives-Sainte-Camille, Fontenay-près-Vézelay, Villeperrot, St-Père-sous-Vézelay, Saint-Aubin, Les Villars-d'Héria, Vincelles, Chassey-lès-Montbozon et Mantoche).

Si on consulte maintenant les sources primaires, en particulier les volumes des cartes archéologiques de la Gaule, on s'aperçoit rapidement qu'un grand nombre d'autres habitats groupés antiques ont été proposés, en s'appuyant sur des arguments divers plus ou moins consistants (fig. 10). Il nous a donc semblé nécessaire, maintenant que nous maîtrisons mieux les critères d'identification des habitats groupés et des établissements ruraux, d'initier un réexamen critique de l'ensemble de ces propositions. Elle prendra la forme de notices courtes, dans l'ordre des numéros INSEE. Il a souvent pour cela été nécessaire de reprendre l'ensemble des données disponibles afin d'élaborer un plan synthétique, qui sera, dès que possible, fourni.

1.1.2.1 Bar-sur-Aube « Val de Thors » (Aube)

La concentration de vestiges repérée dans la combe de « Val-de-Thors », à immédiate proximité de la ville de Bar-sur-Aube a été interprétée depuis le XIX^e siècle comme le quartier monumental de la ville antique. C'est encore l'opinion de Robert Neiss et Roland Thomasson et dans l'ouvrage collectif Petit et Mangin dir. 1994 (notice 208, p. 204-205 « sur 80 ha environs »). La CAG de l'Aube faisant le point sur cette question (Denajar 2005, p. 266-268), entérine cette hypothèse en l'absence de donnée nouvelle. S'il est toujours très probable qu'une agglomération antique se soit développée avant le bourg médiéval (voir M. Kasprzyk, in Venault et Nouvel dir. 2013), nos récentes prospections aériennes ont permis de mieux percevoir la question du « quartier » de « Val-de-Thors ». En s'appuyant sur les orthophotographie Bing Maps de juin 2011 et sur nos clichés obliques de juin 2014 et 2015, il est possible d'avoir une idée relativement précise des aménagements qui s'y développent. On distingue assez nettement une aile de constructions aux plans redondants, appartenant à ce que l'on connaît sur les établissements ruraux de type « à pavillons alignés » (Ferdrière *et al.* 2010). Les clichés de cet été, au nord, ont complété nos connaissances en révélant un grand hémicycle qui semble bien appartenir à la résidence (fig. 11). Il s'agit donc bien ici d'un établissement rural et non d'une agglomération.

1.1.2.2 Arcenant « L'Ecartelot » (Côte-d'Or)

Le cas d'Arcenant est certainement celui qui est le plus caractéristique de ce que la sur-interprétation peut amener. Cet établissement a été fouillé par R. Ratel à partir de 1986 et a fait l'objet de plusieurs notices (par exemple Bénard *et al.* 1994, p. 175) dont la dernière, la plus touffue, est parue dans la CAG de la Côte-d'Or (R. Ratel in Provost *et al.* 2009, II, p. 97). Il a été dès le début considéré comme le prototype du « village » et est encore communément considéré comme une agglomération et un sanctuaire (par exemple dans le titre de l'article de Mangin *et al.* 2001). Pourtant, si l'on se penche sur les arguments avancés, ils apparaissent immédiatement discutables. Sans parler de l'identification d'un supposé temple à plan centré (en utilisant quelques murs judicieusement choisis de la résidence: Izri et Nouvel 2011), ils se résument à la présence d'un ancien chemin supposé recouvrir une voie antique importante, une grande superficie, la découverte de mobilier exogène considéré comme « remarquable » et la présence d'une activité de forge. La superficie annoncée, 11 ha couvre en réalité l'extension des structures empierrées de parcelles (fig. 12). L'occupation elle-même se limite à quelques centaines de m² au plus. Si on se contente d'une analyse rationnelle du plan disponible, des données visibles sur le terrain et des données publiées, il est facile de concevoir qu'il ne s'agit là que d'un établissement rural tout à fait « normal », modeste même, similaire en tous points à ceux mis en évidence sous les forêts du Châtillonnais (Goguet *et al.* 2010). La résidence (130 m²) est compartimentée et ouvre sur une

Fig. 10 Carte des sites interprétés comme des agglomérations antiques dans les grandes publications régionales et qui n'ont pas été retenues dans notre inventaire.

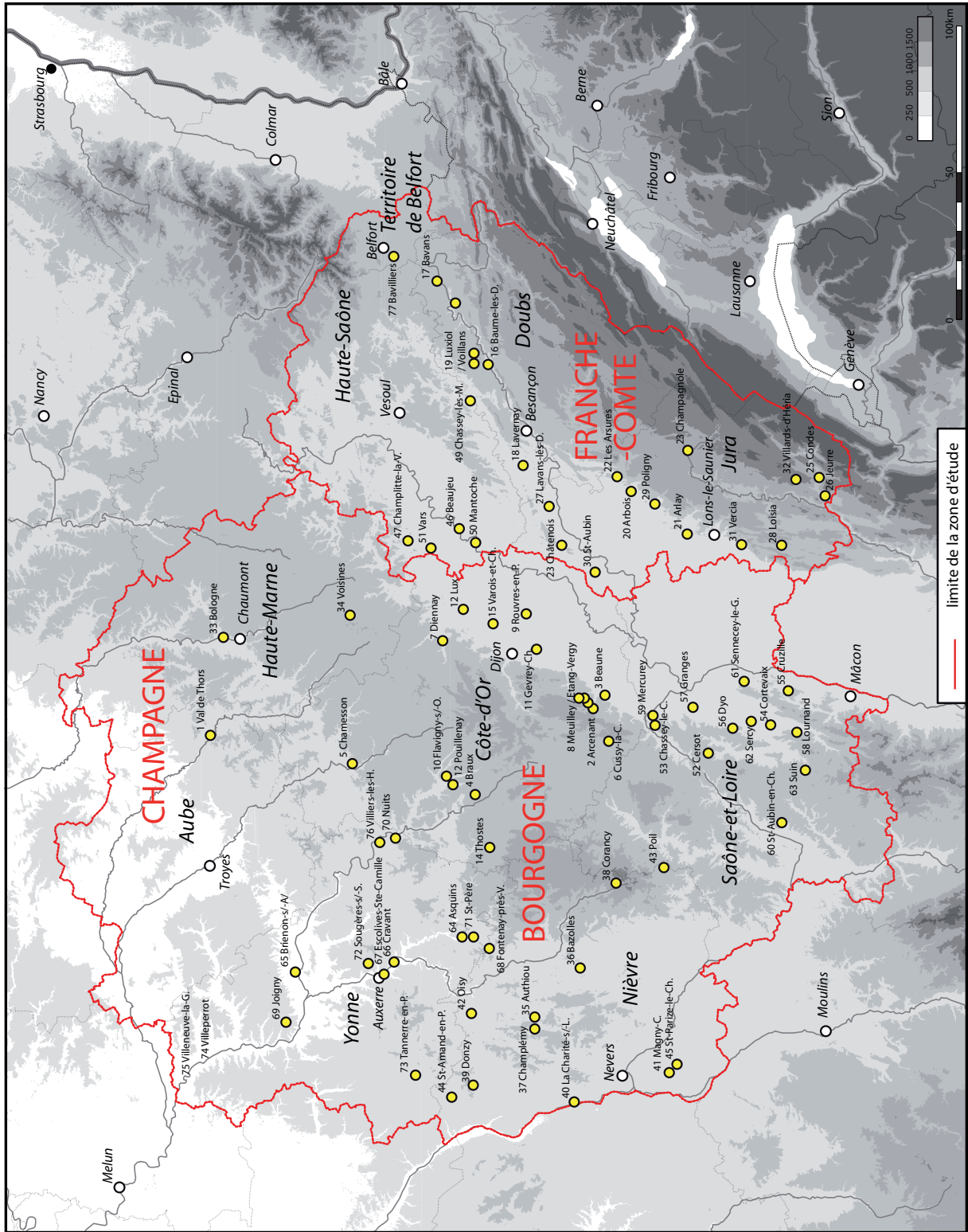


Fig. 12 Arcenant «L'Ecartelot», établissement antique d'après les fouilles et relevés de terrain de R. Ratel (Provost et al. 2009, II, fig. 13 p. 15).

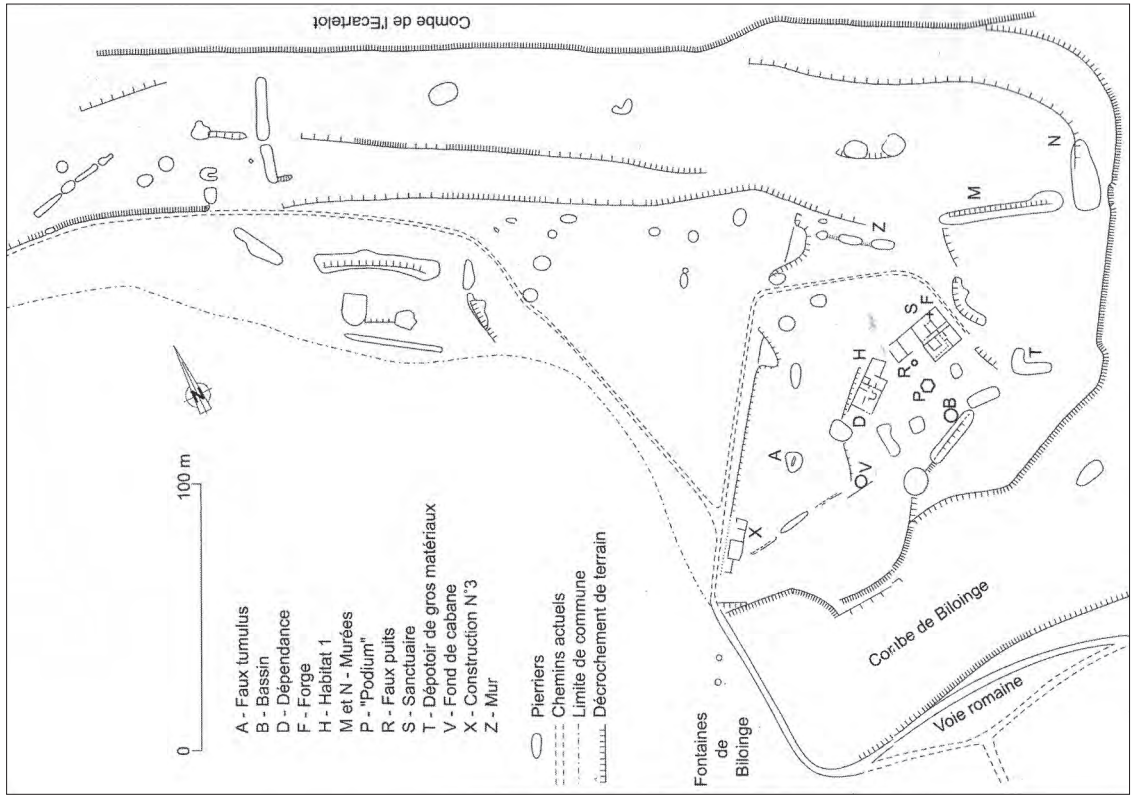
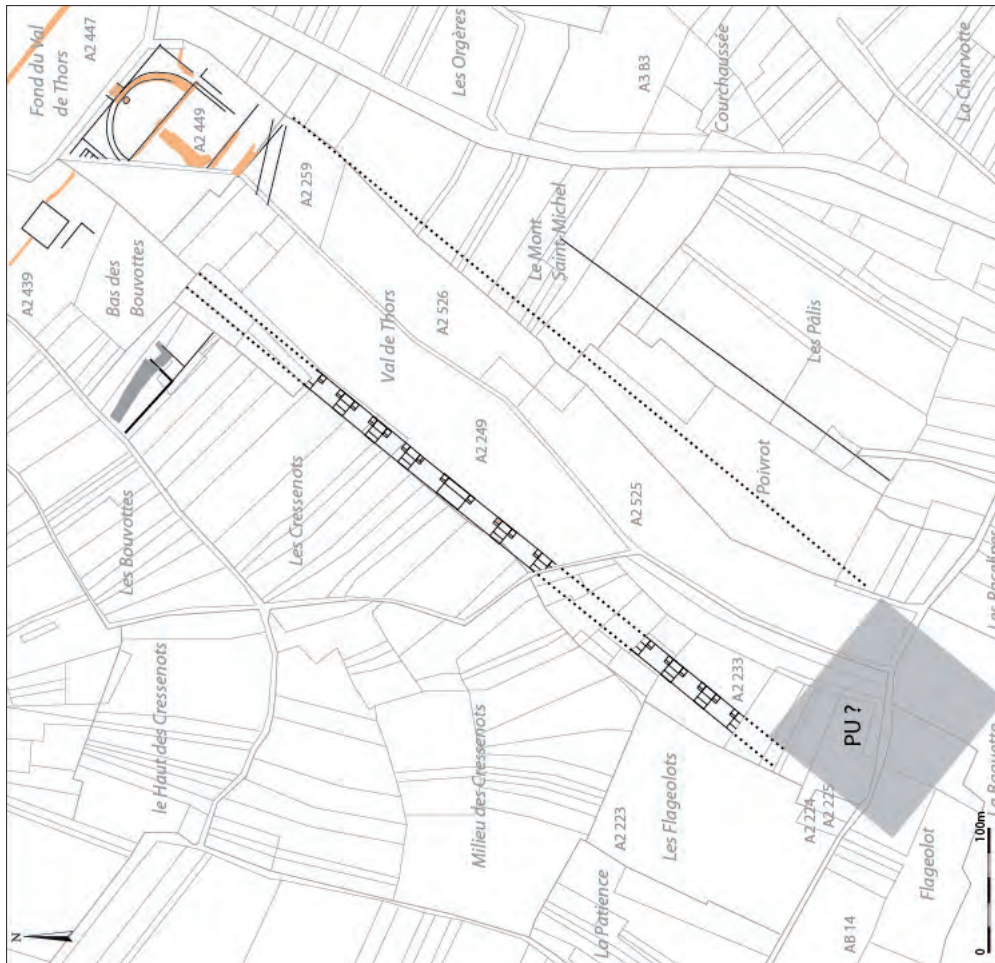


Fig. 11 Bar-sur-Aube, «Val de Thors», établissement rural antique d'après les orthophotographies (IGN juin 2011 et les clichés obliques S. Izri/P. Nouvel juin 2014 et 2015).



petite galerie, les deux autres bâtiments pouvant être interprétés comme des communs. Concernant le mobilier, l'inventaire complet disponible dans la CAG permet rapidement de voir qu'il ne s'agit que de quelques céramiques et de moins d'une dizaine de monnaies. Quant aux activités artisanales, elles sont mal datées mais bien étudiées grâce au travail de M. Mangin et Philippe Fluzin (Mangin *et al.* 2001). Il s'agit d'une modeste activité de forge de réparation, commune sinon systématique dans ce genre de contexte rural. L'étude des restes végétaux a d'ailleurs démontré l'importance des pratiques agricoles, avec la présence d'un fenil et de nombreux restes osseux révélant un élevage légèrement complété par une modeste activité cynégétique (R. Ratel *in* Provost *et al.* 2009, II, p. 15-18). «Les études malacologiques, pédologiques et les relevés de terrain ont permis de reconstituer le paysage de l'époque et de localiser les zones de grandes cultures, de jardinage, d'élevage ainsi que celles non déforestées». L'interprétation comme «relais» s'appuie sur des arguments qu'il est facile de rejeter (présence de «roches étrangères au lieu qui laisse envisager une fonction de relais routier» *Sic*).

Il faut donc sans état d'âme rejeter ce site du corpus, comme d'ailleurs la plupart des sanctuaires topiques et des agglomérations proposés par R. Ratel dans la CAG de la Côte d'Or (par exemple à Aubaine «Le Bécoup» ou à Darcey, «Le Porroux», avec des arguments identique à ceux d'Arcenant).

1.1.2.3 Beaune «Les Chazots/Les Perrières» (Côte-d'Or)

Dans un article remontant à 2004, Michel Kasprzyk propose une relecture de quelques découvertes bourguignonnes de l'Antiquité tardive, cherchant à localiser les lieux où aurait pu stationner des membres de la *militia* (Kasprzyk 2004). Si cet article porte principalement sur le site icaunais d'Escolives-Sainte-Camille (ci-dessous), il s'interroge aussi sur la nature des constructions dégagées au lieu-dit «Les Perrières» lors du percement de la déviation de Beaune. Les fouilles préventives dirigées par Chr. Dunikowki (Inrap) y avaient révélé un ensemble de constructions sur cour disposant de balnéaires et fortement occupées durant le IV^e siècle de n.-è. (Provost *et al.* 2009, II, p. 58). L'absence de mosaïque (en place) et l'abondance de certains types de fibules dites militaires posaient problème à M. Kasprzyk, qui proposait d'y voir un relais routier intégré, pourquoi pas, à un groupement de bord de voie, puisque l'axe tardif supposé Dijon/Chalon par Beaune passerait une centaine de mètres à l'ouest. Toutefois, le plan disponible (**fig. 13**) ne permet pas de trancher entièrement la question d'autant que les vestiges antiques se poursuivaient vers le sud, en dehors de l'emprise. Il s'agit plutôt selon moi d'une résidence appartenant à un établissement rural de plan assez typique, dont l'occupation tardive présenterait quelques caractères particuliers. L'étude des matériaux utilisés dans les balnéaires montre d'ailleurs la présence de marbres très variés, typiques des établissements ruraux de fort statut (Dunikowski *et al.* 2006).

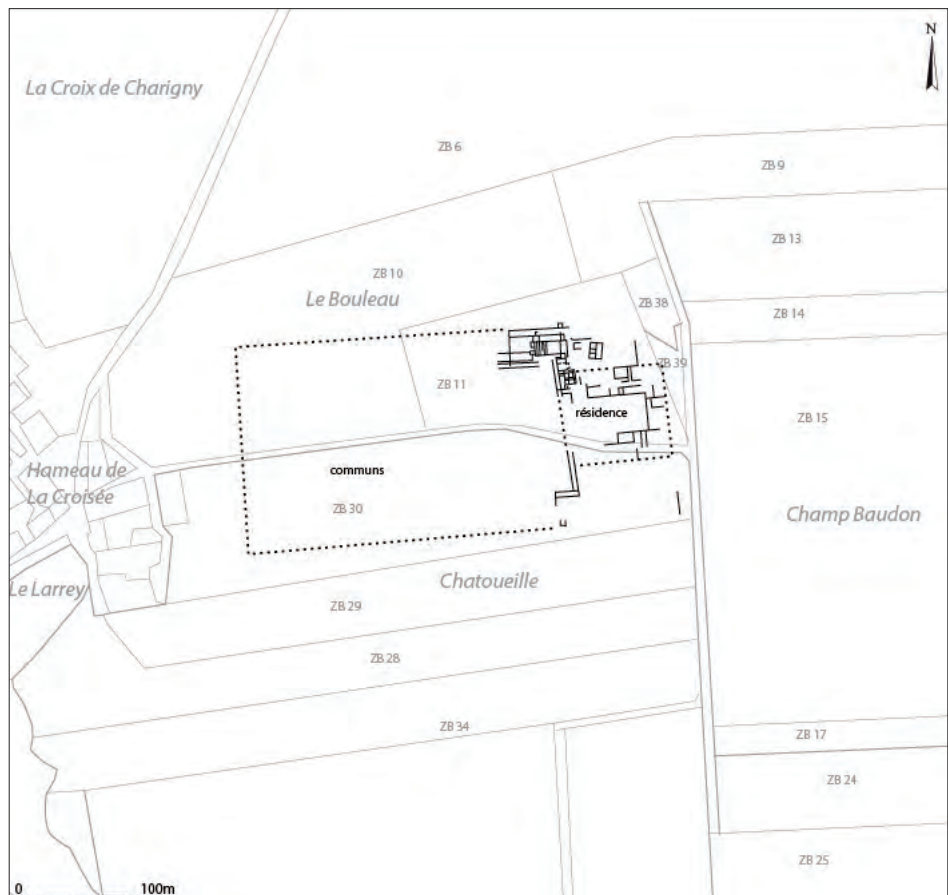
1.1.2.4 Braux «La Croisée, Le Bouleau, Chatouille» (Côte-d'Or)

Ce site, fouillé entre 1985 et 1996 par B. Farine est retenu par les agglomérations antiques depuis cette date (Bénard *et al.* 1994, p. 133; Petit et Mangin dir. 1994 site 6, Farine 1999; Provost *et al.* 2009, II, p. 112-114). Les arguments principaux résident dans l'extension du site, la présence de balnéaires, «la cohérence d'orientation des bâtiments», «la présence d'une chaussée», d'éléments architectoniques, sur la présence supposée d'un carrefour de voies majeures (à 850 m du site...) et sur la position aux frontières des territoires lingons et éduens. Aucun de ces arguments ne porte véritablement. En dehors du dernier, qui n'a pas de lien avec notre question, il s'agit effectivement d'un site étendu (environ 3 ha), doté de



▲ **Fig. 13** Beune «Les Perrières», plan de l'établissement antique d'après les fouilles de Chr. Dunikowski.

► **Fig. 14** Braux «La Croisée», «Le Bouleau», «Chatoueille», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles de B. Farine et les clichés obliques R. Goguy juin 1989.



balnéaires et d'un appareil décoratif de qualité. Ce sont là cependant des caractères typiques d'un établissement rural. Le positionnement des plans de fouille et des clichés aériens sur le même document (fig. 14) permet à mon avis d'y reconnaître un établissement à deux cours, les fouilles touchant plus particulièrement la galerie formant la connexion entre communs et résidence. D'ailleurs, l'examen des réseaux de chemins anciens ne permet pas d'y reconnaître un carrefour de voies majeures, comme cela a été souvent écrit. L'établissement a été implanté sur un plateau isolé, à l'écart des grands axes.

1.1.2.5 Chamesson «Le Bourg» (Côte-d'Or)

La découverte de vestiges antiques sur une superficie qui avoisine les trois hectares, sous le bourg actuel de Chamesson, a conduit J. Bénard à y proposer l'existence d'une agglomération antique (Bénard *et al.* 1994, p.207). Les deux seules substructions véritablement documentées sont deux caves en pierre, construites au haut Empire et utilisées jusqu'à la fin du IV^e siècle (Provost *et al.* 2009, II, p.146-147). Elles sont distantes de 300 m. D'autres découvertes plus disparates ont été réalisées alentour jusqu'à la Seine, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un seul et même site. Le bourg ne semble pas traversé par une voie importante : celle de Beneuvre à Vertault passe à plus d'un kilomètre sur le plateau. En l'absence d'élément véritablement caractéristique et de données nouvelles, il est difficile de suivre l'hypothèse émise dans les années 1990.

1.1.2.6 Cussy-la-Colonne «En Fleuret, Pré de la Colonne» (Côte-d'Or)

Le remarquable état de conservation de la colonne antique conservée au lieu-dit «En Fleret» et la présence de vestiges antiques étendus alentour sont pour beaucoup dans l'édification de la légende d'une ville antique (voir l'historique des découvertes, modestes, dans Provost *et al.* 2009, p.215-216). Cependant, la colonne même, qui s'observe souvent en contexte rural, avait conduit E. Thévenot à rejeter cette idée et à voir ici les vestiges d'un établissement rural important (Thévenot 1969, p.93). Toutefois, M. Bernier-Bois proposait en 1994 (Bénard *et al.* 1994, p.200) d'y voir une agglomération de grande taille en y adjoignant un second site (celui du «Pré au Duc» photographié par R. Goguey) distant d'environ un kilomètre. Mais le plan de ce dernier ensemble (Bénard *et al.* 1994, pl. 72, p.200), qui oppose une résidence sur cour à péristyle à des communs au sud est plus certainement un établissement rural. En 1998, R. Goguey repéra de nouvelles substructions dans les pâtures (les clichés ne sont pas disponibles malheureusement) qui prenaient selon lui la forme d'un «quadrillage évoquant des voies urbaines» (Goguey 1999, p.73). Les éléments visibles sur les orthophotographies permettent de reconnaître un alignement de bâtiments qui font penser à une aile d'établissement agricole (fig. 15). Quoi qu'il en soit, aucun élément tangible (voie, *streifenhausen*, artisanat, bâtiment public) n'a été découvert ici : l'idée d'une agglomération à Cussy-la-Colonne doit selon moi être rejetée.

1.1.2.7 Diénay «Le Paradis, La Grande Saussie» (Côte-d'Or)

Le vaste ensemble antique de Diénay a été tour à tour interprété comme une agglomération et comme un «camp romain». Cette dernière hypothèse apparaît encore dans la carte archéologique de la Gaule sous la plume de R. Ratel. «Sur au moins 8 ha s'étend un vaste ensemble gallo-romain (I^{er} au III^e siècle) comportant, à l'ouest (lieu-dit *Le Paradis*), un quartier résidentiel militaire de la VIII^e légion d'Auguste et, à l'est (*Sur le Vivier*), un secteur populaire. [...] Les habitats s'alignaient le long de deux rues parallèles distantes de 70 m, repérées en photographie aérienne» (R. Ratel *in* Provost *et al.* 2009, p. II, p. 226-227). L'hypothèse de la présence de

militaires repose uniquement sur la découverte d'une tuile estampillée au nom de la VIII^e légion, casernée à quelques kilomètres de là à Mirebeau à la fin du I^{er} siècle : il faut donc rejeter, comme la plupart du temps dans la région, cette hypothèse de la présence de « militaire » qui ne repose que sur des présupposés remontant au XIX^e siècle. En réalité, la mise en plan des diverses informations livrées par les fouilles et les prospections aériennes (fig. 16) permet au premier coup d'œil de reconnaître un établissement rural à deux cours tout ce qu'il y a de plus typique. Les découvertes de mobiliers et les éléments de décoration (marbre, mosaïques, balnéaires) militent eux aussi pour rejeter l'hypothèse d'un habitat groupé en ce lieu.

1.1.2.8 Meuilley «Le bourg»/L'Etang-Vergy «En Loxey»/Villers-la-Faye (Côte-d'Or)

La tradition des « agglomérations gallo-romaines du val de Vergy » dans la zone de Meuilley, Etang-Vergy et Villers-la-Faye a été évoquée à de nombreuses reprises, par exemple dans la synthèse Bénard *et al.* 1994, p. 185-186. Quoique présente avant cette date, elle semble avoir été essentiellement vivifiée par R. Ratel, qui l'a développé dans les volumes de la CAG de la Côte-d'Or. Ces trois lieux sont pourtant assez distants les uns des autres, non loin d'un autre groupement très discutable, Arcenant. Les indices concernant Meuilley (Bénard *et al.* 1994, p. 185-186; Provost *et al.* 2009, II, p. 527-528) sont encore une fois les mêmes : « bloc de marbre avec groupe de serpents, une mosaïque ornée de fleurs et de fruits, un tronçon d'aqueduc, un chapiteau et diverses traces d'habitat ». Ces quelques éléments, caractéristiques des grands établissements ruraux, suffisent pour rejeter l'hypothèse d'un habitat groupé, ce que pensait d'ailleurs déjà J. Bénard en 1994. R. Ratel imagine un autre quartier de cette ville sur la montagne voisine de Saint-Victor (commune de Villers-la-Faye). Il note dans la CAG (Provost *et al.* 2009, III, p. 398-399) « Le Mont Saint-Victor est occupé par un *vicus*. L'existence de vestiges sur le sommet en plate-forme [...] a été clairement mentionnée ». Il s'appuie pour cela sur des traditions disparates du XIX^e siècle, longuement exploitées dans cet ouvrage, mais qui n'apporte rien de concret sinon qu'aux environs de cette colline et à plusieurs endroits à ses pieds on a recueilli des objets antiques. R. Ratel lui-même a dégagé quelques vestiges d'un habitat laténiens et gallo-romains dans les environs du cimetière du village (Provost *et al.* 2009, III, p. 399) et repérés plusieurs autres établissements à mi-pente. À bien lire ses lignes, on se rend rapidement compte que la montagne Saint-Victor, occupée par un bourg médiéval, n'a rien fourni de plus ancien qu'une nécropole du haut Moyen-âge. Tous les indices rassemblés par R. Ratel semblent donc se rattacher à un ou plusieurs établissements ruraux, implantés au pied de cette colline de l'arrière côte.

Les indices sont similaires à l'Etang-Vergy, lieu-dit « Loxey », considéré comme un quartier de cette même « ville », où on voyait « des habitats (et un temple ?) gallo-romains » (Provost *et al.* 2009, II, p. 322). Les prospections aériennes de R. Goguy et d'A. Cordier ont permis de confirmer qu'il s'agit en réalité des vestiges d'un établissement romain au plan assez particulier (Cordier 2011, p. 379 [fig. 17]).

1.1.2.9 Rouvres-en-Plaine (Côte-d'Or)

La concentration de vestiges antiques aux alentours de Rouvres-en-Plaine a conduit G. Chouquer à y proposer l'existence d'une agglomération antique (Petit et Mangin 1994). Des trois sites antiques reconnus, les deux premiers (« Derrières le Vau » au nord et « Champ Barrat » à l'ouest) correspondent tous les deux à des établissements ruraux à deux cours (comme l'avait démontré R. Goguy : David et Goguy 1982), le dernier, sous le bourg, étant le seul dont nous n'avons pas le plan. Cependant, on n'en connaît que des vestiges très partiels et lacunaires (Provost *et al.* 2009, III, p. 107) qui ne correspondent pas aux critères permettant d'identifier un habitat groupé.

1.1.2.10 Flavigny-sur-Ozerain «Forêt domaniale», «La Couperie», «Les Prés des Chats» (Côte d'Or)

La carte archéologique de cette commune est particulièrement complète grâce, entre autres, aux prospections et sondages de l'abbé Joly. Il a plus particulièrement parcouru la forêt domaniale, dans laquelle plusieurs sites antiques ont été délimités. Dans le cadre de son étude sur l'Auxois, M. Mangin a considéré que la concentration observée au nord, aux alentours de la coupe 38, pouvait correspondre à trois «groupements» d'une agglomération gallo-romaine. On y retrouve en effet au moins quatre ensembles de constructions, distantes les unes des autres de parfois moins de 300m, implantées au rebord du plateau dans un système dense de parcellaire et reliés par une voie (Mangin *et al.*, 2000, p. 107, Provost *et al.* 2009, II, carte fig. 429 et 430 p. 341 et 342). Le plus important, coupe 38, à 300 m de la fontaine *Millière* et au sud-ouest de l'ancien *Chemin de la Louère*, est considéré comme un «village gallo-romain» (Joly 1953; Joly 1977; Mangin *et al.* 2000, p. 421-422, sites 08 et 09), qui présente quelques similitudes avec celui de Blessey. Cependant, ce site, comme les autres, tous de taille assez faible, ne présente pas d'éléments d'artisanat: il semble plus prudent de les considérer comme des établissements ruraux, formant un chapelet assez dense, similaire à ce qui s'observe plus au nord dans les forêts du Châtillonnais au rebord des combes les plus favorables (Goguy *et al.* 2010).

Par ailleurs, les concentrations de matériaux antiques repérées depuis le XIX^e siècle au pied méridional du Mont Auxois, au lieu-dit «Prés aux Chats» et «La Couperie», ont eux aussi été interprétés comme appartenant un «quartier suburbain» d'Alésia (Provost *et al.* 2009, p. 345). L'examen des photographies aériennes disponibles (P. Nouvel 1991 et orthophotographies Google Earth 2006) permet cependant de restituer un grand établissement rural antique, avec sa résidence à l'est et ses communs à l'ouest (fig. 18).

1.1.2.11 Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or)

Le lieu-dit «Bois-le-Duc», en bordure de la voie romaine dite du Rhin de Lyon à Trèves, «avait livré en surface beaucoup de vestiges antiques» ce qui avait permis d'y supposer l'existence d'une agglomération routière (Petit et Mangin *dir.* 1994). Ces vestiges ont été fouillés en 1991 et 1992 et remontent aux trois premiers siècles de notre ère (M. Mangin *in* Provost *et al.* 2009, p. 386). Ils se concentrent autour d'un monument de 4 m de côté initialement en grand appareil, récupéré, qui a fourni quelques éléments architectoniques et de statuaire (corniches, frises, chapiteaux, patte griffue, divers éléments de statuaire apparemment pour certaines divinités), beaucoup de céramiques et quelques monnaies. Ils ont été dans un premier temps interprétés comme appartenant à un temple et à une agglomération, mais on propose aujourd'hui (Vinot-Batistoni 2015) d'y reconnaître «les témoins d'un édifice à fonction funéraire du type pile ou mausolée» comme le proposait déjà Y. Pautrat dès la découverte.

1.1.2.12 Lux «Ville d'Ogne» (Côte-d'Or)

Le site dit de la Ville d'Ogne, à Lux, dans le nord de la Côte-d'Or, apparaît lui aussi dans la liste des agglomérations antiques potentielles de Bourgogne. Pourtant, pour R. Goguy qui en avait entrevu la complexité le premier depuis le ciel «Lux n'est ni une agglomération ni une *villa* de type habituel». Il argumentait cette affirmation sur l'aspect disproportionné selon lui de la zone occidentale, qu'il ne voulait pas considérer comme une partie résidentielle luxueuse, rejetant l'hypothèse selon laquelle il y aurait dans cette construction des portiques et façades et une fonction résidentielle. Il voulait y voir un bâtiment à fonction multiple, la présence de temples, thermes, mausolée ne pouvant selon lui appartenir à un simple

domaine privé. Devant la petitesse des alvéoles de l'aile ouest, il proposait d'y voir des *horrea*, influencé en cela par son activité concomitante dans le camp militaire de Mirebeau et d'interpréter ce site comme l'élément «portuaire» du camp légionnaire voisin (Goguy 1972). Quand l'on regarde de près le calibre de la Tille voisin (moins de 3 mètres de large et sujette à des pertes qui la tarissent complètement en été), il est permis de douter de cette hypothèse audacieuse. Elle avait cependant été reprise encore récemment (Goguy 2007), bien qu'A. Ferdière ait déjà anciennement soulevé cette question (Ferdrière 1996; Leveau 2002, p. 14). L'examen des clichés (fig. 19) montre pourtant qu'il s'agit là d'un établissement à pavillons alignés tout ce qu'il y a de plus typique, représentatif des grands sites ruraux de nos régions. Il apparaît même de taille moyenne par rapport à d'autres (Maranville en Haute-Marne, Bar-sur-Aube ci-dessus). Cependant, de l'autre côté de la Tille, une multitude d'habitats sur poteaux, des fosses, au moins deux nécropoles et un sanctuaire dédié à Mercure laissent planer le doute sur l'existence d'un réel groupement, d'origine laténienne. C'est tout du moins une hypothèse qui reste plausible, malgré l'absence de prospections terrestres de vérification (Goguy 2007; Goguy et Cordier 2015, p. 45).

1.1.2.13 Pouillenay «Le Bourg» (Côte d'Or)

À la lecture de la documentation existante, M. Provost et M. Mangin proposent de localiser une «petite agglomération routière qui s'est implantée à un point de jonction de trois voies: d'abord l'axe routier «interrégional» n°8 qui, sortant d'Alésia («en ligne droite», à 3 km au nord) longe la vallée de la Lochère (dans l'axe du canal de Bourgogne). À l'intérieur de ce site (à l'ouest du confluent de la Lochère et de La Brenne) se détachent les voies n°9 et 21: M. Mangin *et al.*, 2000, carte VII.» (Mangin *et al.*, 2000, p. 442, site n°01; Provost *et al.* 2009, III, p. 71). Après 1802, un curé «avait pratiqué des fouilles et rassemblé une quantité considérable de fûts brisés, de chapiteaux de colonnes, de pierres sculptées». «Dans le lit de la Brenne, par les temps de sécheresse, on peut discerner encore les restes de constructions antiques». «La partie basse du village», d'après les fouilles de 1865 «est construite sur des ruines gallo-romaines» «d'une grande étendue» (*Bulletin de la Société des Sciences de Semur*, 1865, p. 24). La présence de nombreux blocs architecturaux et la grande extension du site rendent douteuse cette interprétation. On rejettera donc ce site en l'absence de données nouvelles.

1.1.2.14 Thostes (Côte-d'Or)

Le cas de Thoste, considérée comme une agglomération de métallurgistes par M. Mangin, doit être exclu pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les sites antiques reconnus sur la commune sont distincts les uns des autres et ne présentent pas de caractères particuliers (voir la carte fig. 326 dans Provost *et al.* 2009, III, p. 212). En second lieu, la datation des activités métallurgiques très intenses reconnues sur la commune est maintenant remise en cause (P. Nouvel *in* Berranger dir. 2014). Dans le cadre du PCR «métallurgie», piloté par M. Berranger, H. Laurent a entrepris un réexamen de ce dossier dont les premières constatations laissent à penser que cette activité remonterait plutôt au haut Moyen-âge (Hervé Laurent *in* Berranger dir. 2015).

1.1.2.15 Varois-et-Chaignot (Côte-d'Or)

J. Bénard, suivant en cela un prospecteur local, R. Deschamps, proposait de localiser une agglomération antique «éclatée» sur la commune. Cependant, la relecture de la documentation proposée par M. Provost démontre qu'il

s'agit là seulement d'une série d'établissements ruraux antiques distincts les uns des autres. Ce qui était jusque là pris pour le centre monumental de l'agglomération (Bénard *et al.* 1994), le site des «Locherottes» apparaît d'ailleurs comme un établissement rural à deux cours typique (Goguey et Cordier 2015, p. 141-142).

1.1.2.16 Baume-les-Dames Le Bourg (Doubs)

On trouve dans la Carte archéologique de la Gaule l'hypothèse que le bourg actuel se superposerait à une «modeste agglomération secondaire à l'écart de la voie Besançon – Mandeure» (Joan 2003, p. 149). Les nombreuses prospections menées dans la zone depuis les années 1990 par J.-Cl. Mottaz n'ont pas permis de constituer un dossier suffisant qui permette de la valider.

1.1.2.17 Bavans «Les Feuillées», «Le Larday», «L'Emailleraie» (Doubs)

Lydie Joan rapporte que Cl. Duvernoy avait repéré un large ensemble de constructions antiques au pied du «Mont Bart», qu'il interprétait comme ceux d'une agglomération. Cependant, la transcription des découvertes révèle la présence de pièces à hypocauste, de balnéaires et de mosaïques, ce nous orienterait plutôt vers un grand établissement rural, comme le proposait déjà Murielle Paquier dans son travail de maîtrise (Paquier 1986).

1.1.2.18 Lavernay «La Tuilerie», «Bois de la Côte» (Doubs)

Divers sondages anciens et prospections (Joan 2003, p. 322) ont permis de reconnaître ici un grand site antique, interprété comme une «*villa* ou une agglomération secondaire»). Son organisation a été précisée grâce aux prospections de H. Laurent. Il s'agit de six ou sept concentrations de matériaux, alignés sur près de 500 m le long de la RD 415, supposé être une voie romaine. En l'absence de prospection aérienne, il est bien malaisé de se prononcer sur ce site, mais la présence de colonnes nous orienterait plutôt vers un établissement rural.

1.1.2.19 Voillans «Combe de Vaux»/Luxiol «Le Bourg» (Doubs)

Les nombreux vestiges, en particulier mobiliers (monnaies dont plusieurs *aurei*) retrouvés sur ce site ont été interprétés par certains (abbé Druot) comme ceux du *Velatodurum* de l'itinéraire d'Antonin. L'hypothèse est plausible, d'autant que la voie de Chalon au Rhin par Besançon pourrait bien traverser ce terrain. Il manque cependant des travaux nouveaux pour s'en assurer. Plus généralement, les deux toponymes de *Velatodurum* (Itinéraire d'Antonin) et de *Loposagium* (Table de Peutinger) n'ont pas formellement été localisés sur le terrain. M. Mangin, s'appuyant sur les prospections systématiques de M. Paquier aux alentours de Luxiol (5 km à l'ouest de Voillans), proposait d'y placer le second, puisqu'une concentration de mobilier antique assez étendue avait été repérée autour du village traversé par la voie antique. Ce dernier présentait l'avantage à ses yeux qu'une filiation (hasardeuse...) avec le toponyme antique pouvait se concevoir. Cependant, l'enquête archéologique révèle la présence possible de mosaïques et de marbre, qui n'est pas compatible avec l'hypothèse d'un groupement de bord de voie. Ce dossier archéologique reste donc très fragile (Paquier 1986, p. 130 et suivantes; M. Paquier *in* Mangin *et al.* 1986, p. 45; Joan 2003, p. 326).

1.1.2.20 Arbois «Grange Canoz» (Jura)

La carte archéologique de la Gaule signale en ce lieu une concentration de vestiges antiques repérés en prospection pédestre, à proximité du gué de la voie Lyon / Besançon sur la Cusance. Les auteurs (P. Nowicki puis A. S. de Cohen) proposent d'y voir un «relais routier». Les éléments manquent pour juger des arguments et de la pertinence de cette interprétation d'autant qu'il ne semble pas que la voie traverse le site.

1.1.2.21 Arlay «Saint-Vincent» (Jura)

La tradition populaire restitue ici une ville romaine dans les terrains bordant la Seille, à quelques centaines de mètres à l'ouest du bourg. Elle remonte au moins au XVIII^e siècle et repose en particulier sur l'importance des vestiges antiques retrouvés sous l'ensemble du faubourg Saint-Vincent (Rothé 2001, p. 206-208). J.-L. Odouze a fait le point sur l'ensemble des éléments disponibles, penchant d'ailleurs pour y voir une agglomération (Odouze 1991). Les vestiges d'une habitation luxueuse pavée de plusieurs mosaïques polychromes (au moins six) et de balnéaires ont été fouillés en 1750 et 1961. On note la présence de marbre, de statuaire et de blocs architectoniques qui, tous, nous orientent plutôt vers un établissement rural antique assez typique, similaire par sa position, sa superficie et son luxe à celui de Tourmont. Une autre *villa* à résidence sur cour à péristyle a d'ailleurs été photographiée par J. Aubert à 600 m à l'ouest (Rothé 2001, fig. 13 p. 209).

1.1.2.22 Les Arsures «Champs Chazeaux» (Jura)

Les nombreuses constructions reconnues aux lieux-dits «Champs Chazeaux», «Champs Caroux», «Champ du Moutier», «Sous les Vignes», «Champs Courbes» n'ont pas manqué d'être interprétées comme ceux d'une agglomération. Les prospections aériennes de G. Choquer ont cependant permis d'en dresser un plan dès les années 1990 (Rothé 2001, fig. 18 p. 213). L'extension des vestiges le poussa à y voir une «agglomération secondaire». Son relevé peut aujourd'hui être complété grâce aux orthophotographies IGN de juin 2014 (Nouvel et Izri 2015b [fig. 20]). La présence d'une résidence à galerie de façade et de bâtiments annexes appartenant aux ailes des communs permet d'y reconnaître un établissement rural.

1.1.2.23 Champagnole «Gratteloup» (Jura)

Le corps de bâtiment dégagé au pied du Mont-Rivel par François Leng (*Gallia informations*, 1986, p. 246, Rothé 2001, p. 263) présente un plan tout à fait typique de résidence à galerie de façade. Le fouilleur propose pourtant d'y voir un «relais routier, une *taberna* destinée à accueillir les voyageurs empruntant la voie menant à Pontarlier» (Leng 1990, p. 29-35). Il faut plutôt y voir un simple établissement rural.

1.1.2.24 Châtenois «Le Bourg» (Jura)

De nombreux vestiges, en particulier de mosaïque, de statuaire, de marbre, des blocs architectoniques découverts aux alentours du bourg de Châtenois, avaient été considérés comme ceux d'une «agglomération secondaire peut-être à vocation culturelle». Cependant, un diagnostic réalisé ici en 2013 par Chr. Gaston a permis de s'en faire une idée plus précise (Gaston 2015). Il s'agit, comme on pouvait s'y attendre, d'un grand établissement rural à deux cours doté d'une résidence sur cour à péristyle (fig. 21)

Fig. 15 Cussy-la-Colonne, «En Fleuret», établissement rural antique d'après les découvertes anciennes et les orthophotographies IGN juillet 2014.

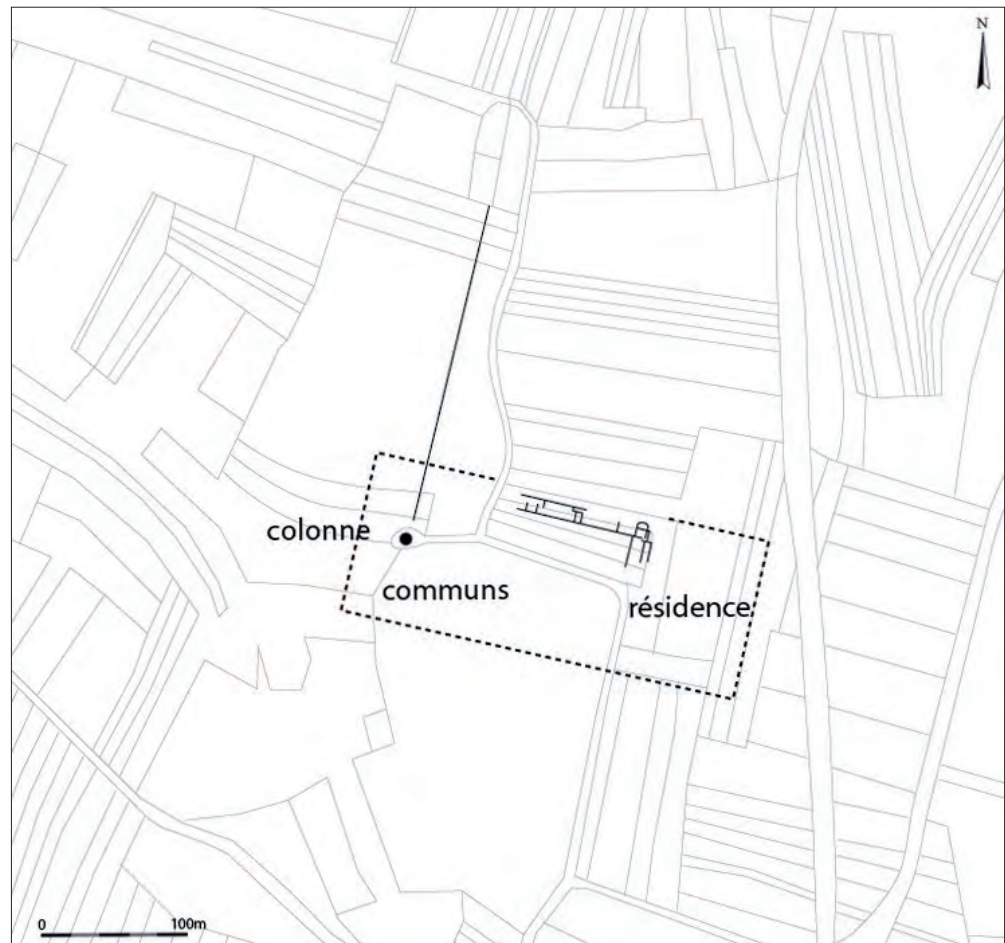


Fig. 16 Diennay, «Le Paradis», «La Grande Saussie», établissement rural antique d'après les clichés obliques R. Goguy juillet 1991.



Fig. 17 L'Etang-Vergy, «En Loxey» établissement rural antique d'après les clichés obliques A. Cordier juin 2011.

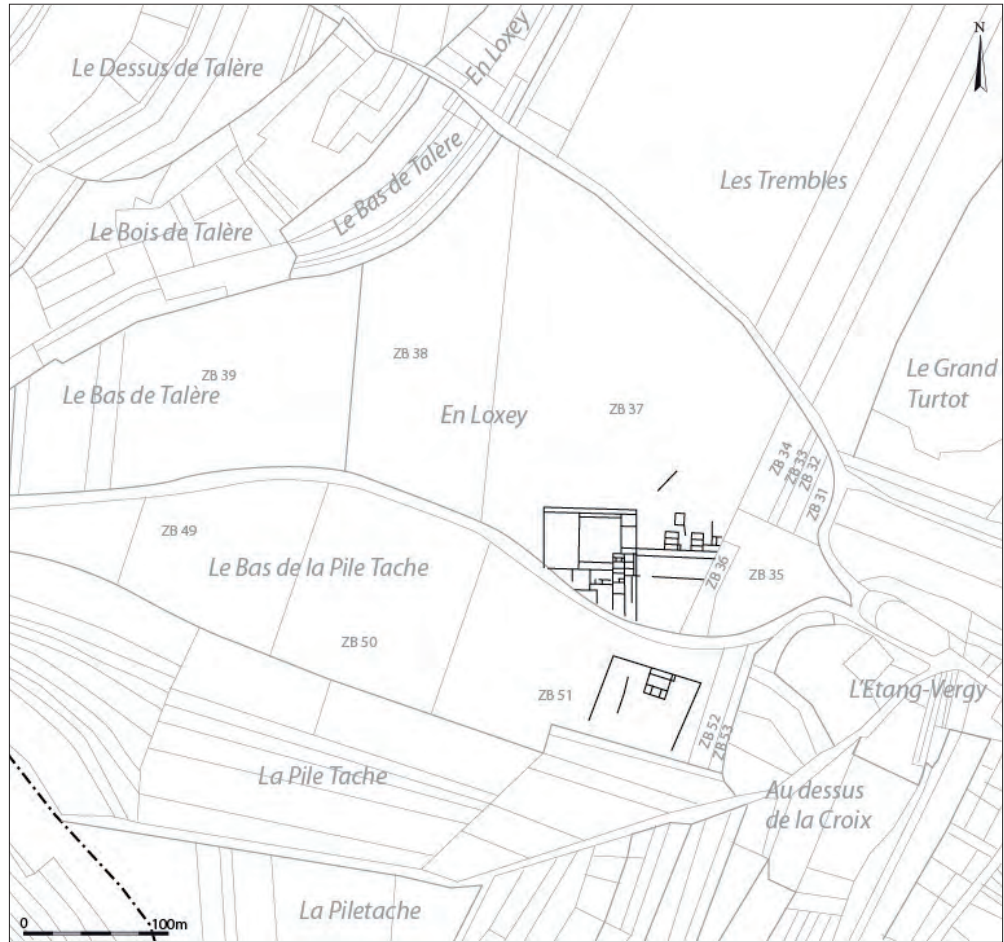


Fig. 18 Flavigny-sur-Ozerain, «La Couperie», «Le Pré des Chats», établissement rural d'après les orthophotographies IGN juillet 2004 et juin 2006 et les clichés obliques P. Nouvel juin 1991.

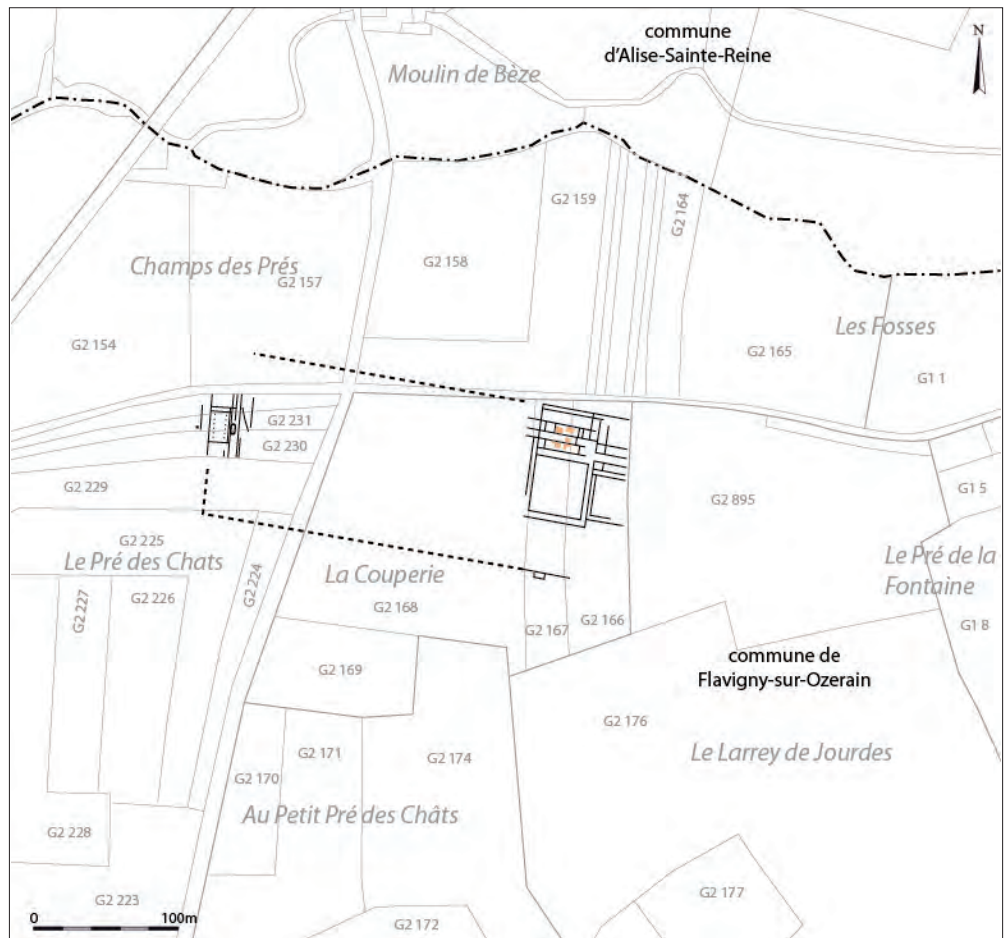


Fig. 19 Lux, «En Ogne», «Le Closeau», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel juin 2014.

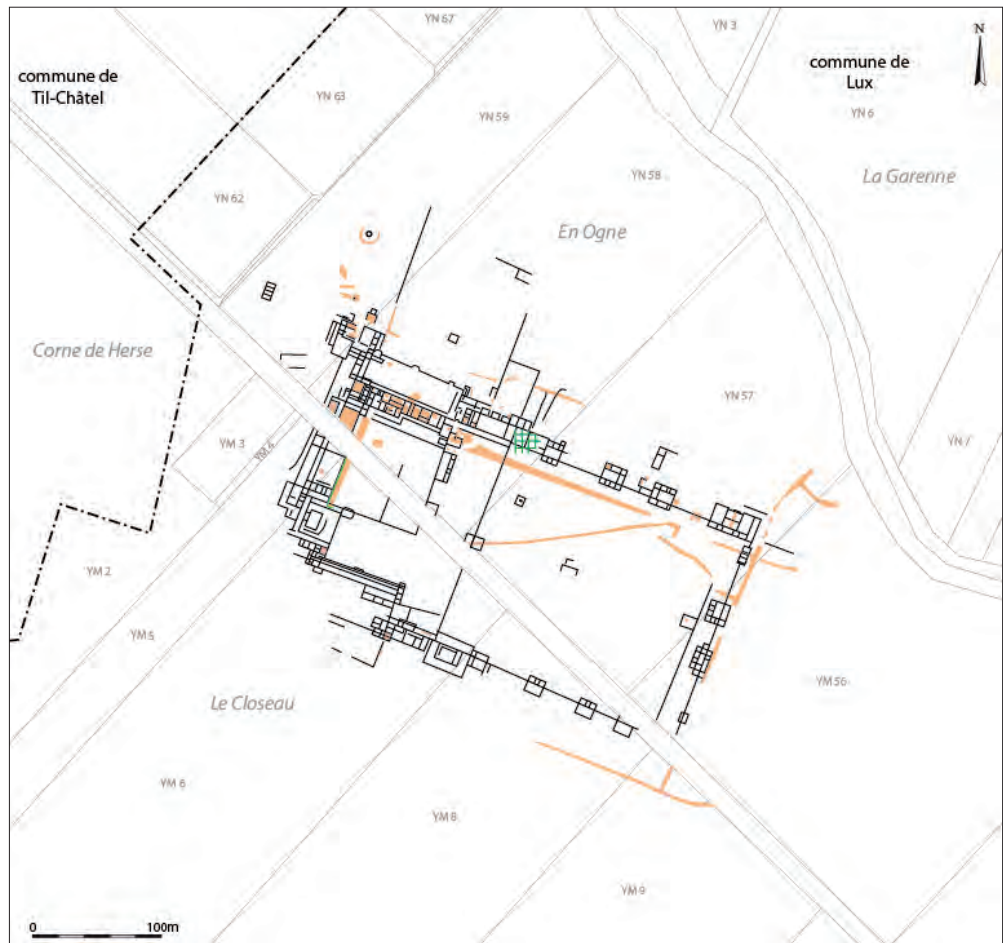


Fig. 20 Les Arsures «Champs Chazeaux», établissement rural d'après les clichés obliques et le redressement de G. Chouquer, juin 1976 et les orthophotographies IGN août 2014.

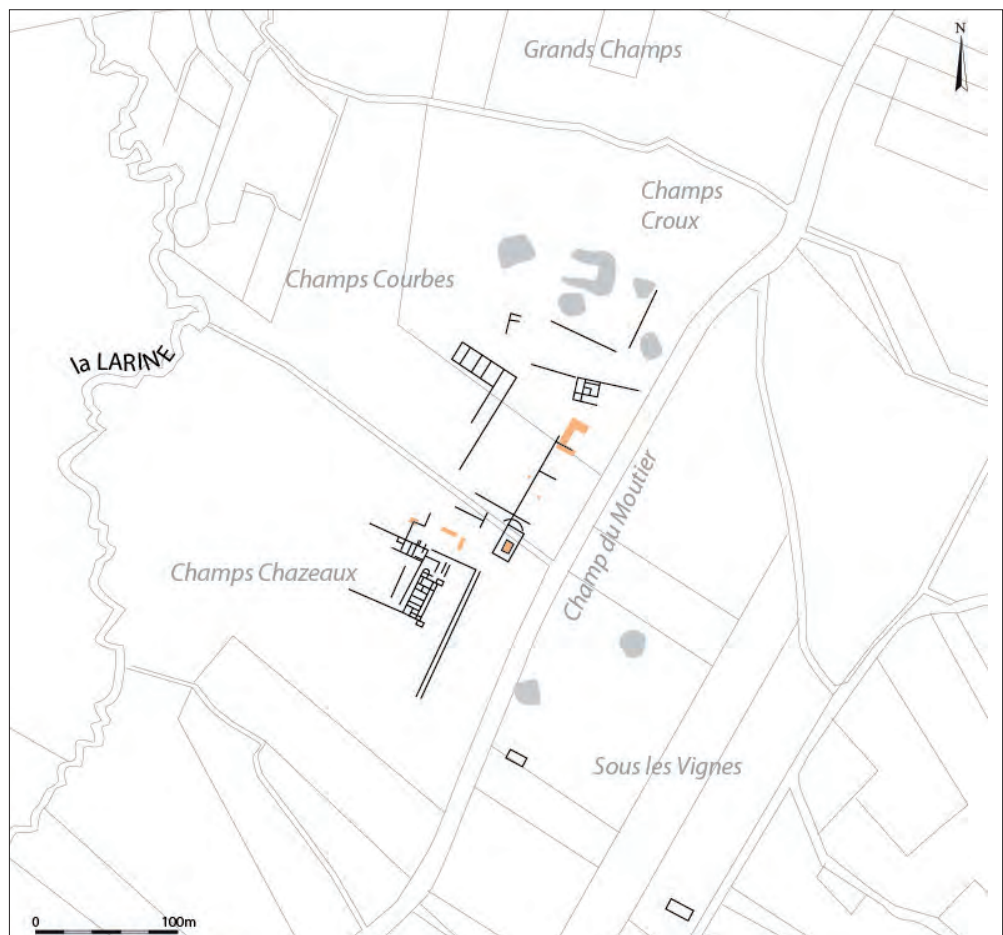
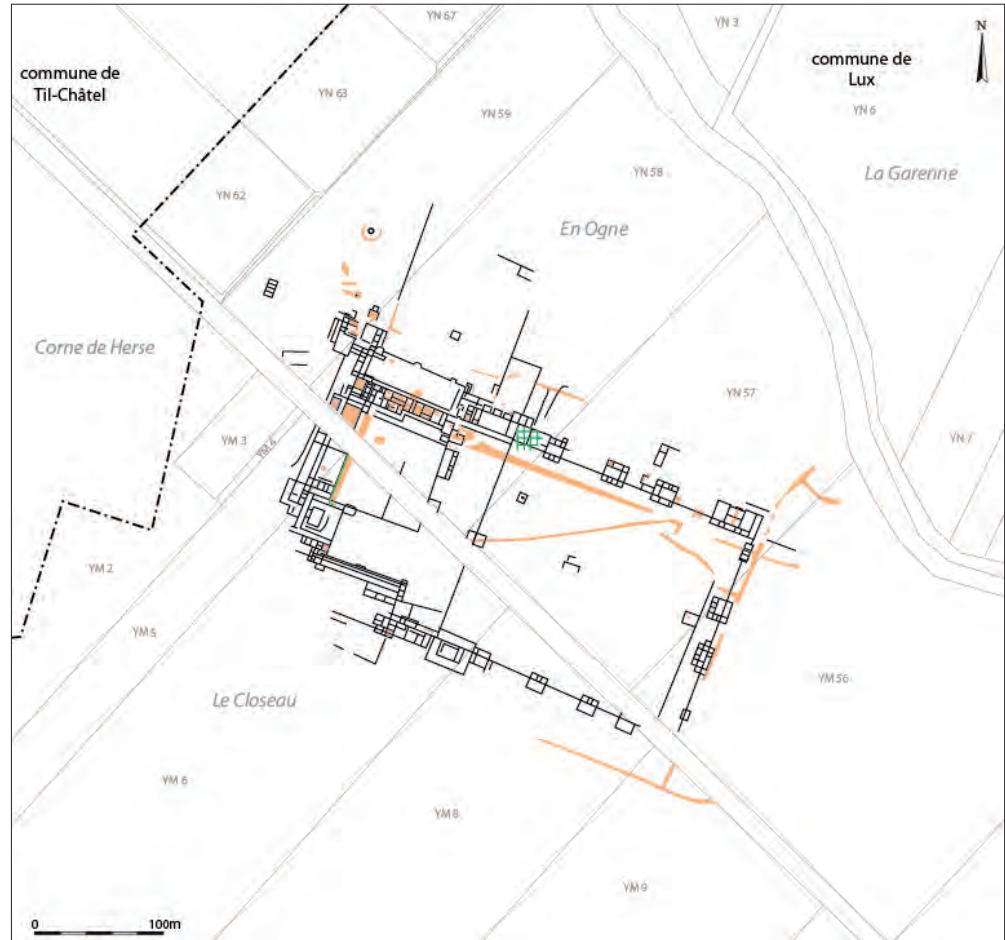


Fig. 21 Châtenois «Corvée Natale», «Buisson-Rond», «Les Châteaux», «Derrière l'Eglise», établissement rural antique d'après les prospections aériennes de G. Chouquer 1987, les prospections terrestres de D. Daval et le diagnostic Inrap de Chr.



1.1.2.25 Condes «Vicour» (Jura)

Le complexe de Condes pose, lui aussi quelques problèmes d'interprétation qui ne pourront être résolus, tant qu'aucune opération archéologique ne viendra nous éclairer (Nouvel *et al.* 2008). Les travaux de Monnier ont permis d'y repérer un habitat s'étendant au long de la Bienne sur près d'un kilomètre (Mangin *et al.* 1986, p. 178). Cependant, les points de découverte restent distants et il n'est pas possible de disposer d'une vision globale permettant d'y voir une agglomération, en particulier par la mise en évidence de voiries ou d'espaces publics. Cependant, d'après les descriptions anciennes et récentes (marbre, hypocauste, *tubuli*, béton de balnéaires au lieu-dit «Curtil» «Mas Belin» et «Vicour»; tuyaux de plomb au lieu-dit «Champ Pommier» et surtout mosaïque, non localisée en ce lieu, Rothé 2001, p. 322) il est plus probable qu'il s'agisse, ici encore, d'un établissement rural de fort statut.

1.1.2.26 Jeurre «Le Bourg» (Jura)

Il convient de reconsidérer l'hypothèse d'une agglomération «portuaire» à Jeurre, formulée dans la plupart des sources récentes (Mangin *et al.* 1986, p. 165). Les multiples découvertes réalisées à proximité du bourg (Rothé 2001, p. 435-436, 3* à 12*) semblent correspondre à un riche établissement rural de type villa (présence de balnéaires de petite taille, marbre, mosaïque, statuaire, architecture, Nouvel *et al.* 2008).

1.1.2.27 Lavans-lès-Dôle «La Bussière» (Jura)

Ce vaste ensemble de constructions se trouve au cœur de l'interfluve calcaire entre Doubs et Ognon, sur un petit plateau dominant le confluent de deux ruisseaux. Les prospections de L. Jaccotey et la synthèse des données issues des travaux antérieurs (Jaccotey 2001) ont permis d'en avoir une idée générale, quoique ce site ait été repéré de longue date. Il a en particulier fait l'objet de sondages d'évaluation lors du percement de l'autoroute A 36 (Odouze 1971; Vuaillet 1972). «Pour autant qu'on puisse en juger, les bâtiments antiques de la Bussière sont installés à cheval sur de petites terrasses naturelles et s'alignent selon un axe nord-sud, avec une exposition à l'ouest. Trois entités sont désormais identifiées; une mise au jour pendant les fouilles des années 70, les deux autres partiellement révélées au cours des sondages [de L. Jaccotey en 2000]. Nous ignorons s'il s'agit bien de bâtiments séparés ou d'un complexe dont seules nous apparaissent quelques extrémités. La grande disparité des orientations mise en évidence plaide plutôt en faveur de constructions distinctes les unes des autres que d'un programme architectural unique. C'est pourquoi nous partageons volontiers l'interprétation de nos prédécesseurs qui voyaient là un village et non pas un établissement rural classique du type ferme ou *villa*» (Jaccotey 2001). L. Jaccotey voyait dans le bâtiment «100», une construction carrée assez différente des autres, un possible temple sans galerie. Le mobilier récolté (en particulier une centaine de monnaies) permet d'affirmer que le site est fréquenté depuis La Tène moyenne jusqu'à la fin de l'Antiquité. S'il manque ici les éléments caractéristiques des grands établissements ruraux (mosaïque, balnéaires), nous noterons cependant que ce site est positionné très à l'écart des axes routiers antiques de la région et qu'il est encore possible qu'une résidence plus luxueuse soit encore à découvrir. En second lieu, plusieurs grands établissements ruraux des séquanes présentent justement des plans de commons éclatés (Thize, Les Arsures, Champdivers, Saint-Aubin, Tourmont ou Vitreux). Notre opinion sur ce site n'est donc pas faite, en l'absence de vision planimétrique globale des substructions. Il mériterait en tout cas une reprise des opérations de terrain et le levé d'un plan de synthèse.

Enfin, nous signalerons qu'un autre site antique, implanté lui de part et d'autre de la voie de Chalon au Rhin, a été fouillé sur la même commune, au lieu-dit «Moulin Rouge». Plusieurs bâtiments, dans lesquels l'activité métallurgique semble avoir été importante, voisine avec un sanctuaire dédié aux déesses mères (Pétrequin et Odouze 1968 ; Rothé 2001, p.442). Il a de grande chance d'appartenir à la catégorie des groupements de bord de voie et nécessiterait lui aussi une analyse approfondie.

1.1.2.28 Loisia «Busco-de-Mar»/«Murger de la Sarrazine» (Jura)

Cet ensemble de construction a été exploré par D. Monnier puis J.-M. Munca entre 1861 et 1865. Il a été interprété comme une agglomération mais, faute de plan complet, son interprétation est difficile (Rothé 2001, p.448-450). Il comprend une construction principale au sol de béton, avec des marbres, des systèmes d'hypocauste et des enduits peints assez recherchés. Plus loin, deux pièces comportaient ce qui semble être des *opus sectile*. Trois autres meurgers ont été sondés un peu plus loin, révélant des bâtiments plus modestes. Quoique l'inventeur ait recherché la présence d'un carrefour de voie pour expliquer son développement, ce site se trouve à plusieurs kilomètres le l'axe Besançon/Lyon, dans une petite plaine au milieu des montagnes du Revermont, au bord du Suran. Il s'agit très probablement d'un établissement rural assez important.

1.1.2.29 Poligny «la Ville» (Jura)

Au cours de la fin de l'époque gauloise et durant l'Antiquité romaine, la région de Poligny est parcourue du nord au sud par la grande voie de Lyon à Besançon. Bien que longeant le talus du Jura, elle laisse à l'écart la ville actuelle, pour desservir l'agglomération antique de Grozon qui constitue sans nul doute le pôle le plus important de la région. Au gré des travaux réalisés au XIX^e siècle, les multiples découvertes d'époques gauloise (monnaies) et romaine (buste en bronze ou en marbre, monnaies) ont parfois laissé penser que le bourg pouvait avoir, lui aussi, une origine antique, déterminée par la présence d'un axe perpendiculaire permettant d'accéder au premier plateau. Les indices sont toutefois bien imprécis pour confirmer cette hypothèse. Les découvertes récentes, réalisées le long de cette voie secondaire, au lieu dit «Au Velours» appartiennent toutefois une occupation importante. Elles ont révélé deux enceintes maçonnées (Nouvel *in* Lambert dir. 2012, p.7-8), associées à une nécropole fréquentée du I^{er} au IV^e siècles de notre ère. Au centre de ces enclos, des constructions carrées ou rectangulaires correspondent à des mausolées, constructions funéraires monumentales. Il s'agit là d'un complexe funéraire remarquable, qui peut être rattaché soit à une petite agglomération soit, plus sûrement, à un riche domaine rural, dont les vestiges ont été repérés non loin de là à la «Fontaine Jean Grandvaux» lors des sondages menés en 2014 par l'Inrap (D. Billoin, Inrap).

1.1.2.30 Saint-Aubin «Le Mazeret» (Jura)

Le site des «Mazeret» se trouve dans la plaine du Finage, micro région entre Doubs et Saône. Il a été considéré depuis les années 1970 comme le prototype de l'agglomération rurale édifiée par les conquérants romains pour civiliser les populations locales: «Agglomération rurale typique au cœur d'une région densément occupée et mise en valeur, le Mazeret a des fonctions économiques prédominantes (rassemblement, transformation (?) et redistribution des productions agricoles du finage. Ce ne semble pas être seulement un «village de paysans engendré par la colonisation (Clavel-Lévêque M. Lorcin M.-Th. Lemarchand G. *Les Campagnes françaises, précis d'histoire rurale*, Paris, éditions sociales, 1983, p.74-95). Il existe en

soi, disposant non seulement de bâtiments publics mais aussi d'un habitat bien séparé des villae environnantes. Mais nous suivons [A. Daubigney] quand il voit dans le Mazeret un pôle monumental dont la fonction n'est certainement pas limitée, l'ensemble monumental correspondant à un lieu politique» (Mangin *et al.* 1986, p. 38). Depuis que ces lignes ont été écrites, il y a près de trente ans, les prospections aériennes (G. Chouquer) et les prospections terrestres ont permis de largement reconsidérer la question. L. Jaccottey écrivait déjà en 1998 (Jaccottey 1998) que ce complexe ne pouvait être qu'un établissement rural typique à la lecture de son plan (fig. 22), puisqu'on remarquait à l'ouest un grand bâtiment fournissant abondance de placages de marbre, de tesselles de mosaïques et disposant de balnéaires. Les autres constructions, disposées autour d'une cour, sont nettement plus modestes. Cependant, la CAG hésite encore (Rothé 2001, p. 618-619 «agglomération secondaire du Mazeret», de même que plus récemment encore G. Barbet (Barbet *et al.* dir. 2014), qui tente encore de démontrer qu'il pourrait s'agir d'un complexe monumental au cœur d'une supposée région sous subordination ou colonisation militaire.

1.1.2.31 Vercia «Les Châteaux» (Jura)

Cet ensemble maçonné se trouve au lieu-dit «En Verdet», anciennement nommé «Les Châteaux», aux confins des communes de Rotalier, Vercia et Vincelles. Connu au sol et par quelques découvertes fortuites, il était jusque là interprété comme l'extension de l'agglomération routière de Vincelles, de part et d'autre du gué de la voie Lyon – Besançon sur la Sonnette. «Au lieu-dit Les Châteaux se trouvent des vestiges antiques qui constituent l'extension de l'agglomération secondaire de Vincelles» «Le site de Vincelles avait [...] une fonction routière sur la voie Besançon – Lyon avec son temple et très probablement ses auberges, boutiques et ateliers (importance des découvertes d'outillage). C'est un simple relais (*Mutatio*) plutôt qu'une véritable station (*Mansio*) à en juger par la proximité de Lons. D'autre part, il a une fonction rurale prédominante avec ses groupements d'habitats de paysans exploitants une région riche» (carte de localisation dans Mangin *et al.* 1986, p. 65). Encore une fois, c'est l'abondance (mosaïques, blocs d'architecture) et l'extension du site qui a abouti à ce consensus. Les clichés de cette année confirment sans ambiguïté qu'il s'agit en réalité d'un établissement rural, disposant d'une résidence longiligne avec galerie et pavillons d'angle, ouvrant sur une cour bordée de plusieurs bâtiments annexes. Son plan est lui aussi assez désorganisé (fig. 23). Il y a donc eu confusion entre ces constructions importantes et un potentiel groupement de bord de voie qui se développerait, à moins de deux kilomètres de là, au passage à gué de la voie Lyon / Besançon (commune de Vincelles «Sous la Ville», Rothé 2001, p. 763).

1.1.2.32 Les Villars-d'Héria «Lac d'Antre»/«Le Pont des Arches» (Jura)

La question de l'existence d'une agglomération antique autour des sanctuaires des Villars-d'Héria a fait l'objet de nombreux développements récents, sur lesquels nous ne reviendrons pas longuement (Nouvel *et al.* 2008). Depuis les travaux du Père Dunod au XVIII^e siècle, le mythe d'une ville dite d'Antre (Lerat 1965) a largement influencé les esprits. Si Lucien Lerat lui-même restait prudent sur l'extension et la nature des vestiges périphériques au Pont des Arches, d'autres ont remis plus récemment cette hypothèse sur le devant de la scène scientifique (Mangin *et al.* 1986, p. 186-190). S'appuyant sur les parallèles de Grand, de Vichy et de Bourbonne-les-Bains, M. Mangin a proposé de voir dans ce site une petite ville qui se serait développée à partir d'un sanctuaire renommé. La présence d'indices d'artisanat métallurgique (non datés...) de «*vestiges de constructions publiques*» (?) prouverait la réalité d'une «*agglomération*

secondaire» (Rothé 2001, p. 718). La mention de «*prospections récentes*», permettant de «*proposer une extension d'au moins une dizaine d'hectares pour l'ensemble du site inférieur*» ne recouvre aucune réalité scientifique et l'on ne saurait s'appuyer sur ces informations pour confirmer l'hypothèse d'une ville d'Antre. D'autres (Jean-Louis Odouze *in* Collectif 1992, p. 81-90) ont même proposé l'existence d'une agglomération antérieure d'origine gauloise. Là encore, les preuves manquent à l'évidence. Mais c'est essentiellement l'inscription CIL XIII 5352 qui apportait, selon L. Lerat (Lerat 1965 ; Lerat 1981, p. 192) la preuve du développement d'une agglomération périphérique.

[DEAE ou MARTI ET] BELLONE
[PATER]NVS
[PR]O S(ALVTE) VIC(ANORVM / VS ?)

À la déesse Bellone (ou à Mars et Bellone),
Paternus
Pour le salut du Vicus ou des Vicani.

W. Van Andringa a cependant montré la faiblesse de cette interprétation, rappelant d'une part l'aspect fragmentaire de cette inscription et d'autre part les diverses restitutions possibles des abréviations de la dernière ligne de CIL XIII 5352: «*VIC peut aussi désigner un nom de personne comme Victorinus ou Vucanus*» (Van Andringa 2006, p. 133). Le dernier élément pris en compte pour confirmer l'existence d'une agglomération est la mention, sur un *triens* unique du VI^e siècle, d'un lieu de frappe nommé *Antro Vico* (Depeyrot 1998, II, p. 157). Rien ne prouve cependant qu'il s'agisse du site d'Antre, de nombreux bourgs pouvant, à proximité, revendiquer cette appellation, la lecture de l'exemplaire restant discutée (il pourrait s'agir de *Nantro Vico*).

Les prospections réalisées par une équipe pluridisciplinaire en 2007 (Nouvel *et al.* 2008 ; Nouvel 2011 ; Vurpillot et Nouvel 2015) ont confirmé que les vestiges se limitaient aux deux ensembles culturels. Si l'hypothèse de la présence d'un théâtre semble pouvoir être rejetée facilement, celle qui voit dans les constructions du «*Champ des Tras*» des *hospitalia* semblent bien mieux fondée. Toutes les constructions repérées forment donc bel et bien un tout, dans lequel la fonction religieuse semble primordiale. On ne peut donc parler, en l'état des connaissances, d'agglomération, même culturelle *a fortiori* de «*vicus*». On n'y a reconnu ni espace public, ni habitat, ni espace commercial ou artisanal. La faible extension connue (de l'ordre de deux hectares [fig. 24]) et la position centrale du temple confirment cette hypothèse. Cependant, le péribole, qui ne manquerait pas d'exister dans un tel cas, n'a pas été repéré.

1.1.2.33 Bologne «Dartey» (Haute-Marne)

Le cas de Bologne en Haute-Marne a été traité en 2013 par S. Izri, qui a rappelé que jusqu'à récemment, on pensait que l'ensemble des constructions antiques repérées de longue date au lieu-dit «*Le Dartey*» (mosaïques, balnéaires), sur la commune de Bologne, correspondait à une agglomération, chef-lieu du *pagus bononiensis* altomédiéval. Nos prospections aériennes ont permis de confirmer que ces vestiges appartenaient en fait à un grand établissement rural antique, dont on observe encore l'extrémité des communs (fig. 25). Il existe d'ailleurs une agglomération antique dans cette zone, mais plus au nord-est, aux confins des territoires de Bologne et de Briaucourt (voir la synthèse de S. Izri dans le rapport 2013). Ici encore, c'est l'extension et la richesse des vestiges découverte en «*Darthé*» qui a induit les chercheurs locaux en erreur (Thévenard 1996, p. 125).

1.1.2.34 Voisines «Bercey» (Haute-Marne)

Le site de «Bercey» à Voisines est lui aussi caractéristique des confusions entre établissements ruraux et agglomérations. Les fouilles réalisées ici par J. Luquet en 1838 puis par la Société Historique et Archéologique de Langres en 1946 avaient mis au jour de très riches vestiges (mosaïques, balnéaires, marbre, statuaire) qui s'étendaient sur une très grande surface. Comme l'a bien résumé Lola Trin, l'ensemble des ces éléments a largement contribué à édifier la légende d'une ville de Bercey d'environ 12 ha, hypothèse développée par Alain Catherinet dans Petit et Mangin 1994 («important quartier artisanal au nord, fragments de scories, clous, poteries et fontaine gallo-romaine. Également dans le même secteur, une construction richement décorée à vocation culturelle où on a retrouvé des blocs en pierre de très grand appareil, des tronçons de colonnes, une main colossale tenant une patère de fruits et des fragments de sculptures monumentales (tête, pied, torse, orteil de statue colossale, mollet)». À l'appui de sa théorie, il signale des artisanats du fer, de l'os et de céramique «bien représentés sur le site» (notice 209, p. 206-207), dont on peine à trouver la réalité dans la documentation préexistante. Il conclut à l'existence d'une «bourgade rurale à vocation artisanale, centre de marchés à la périphérie du chef-lieu de cité». Cependant, la relecture de l'ensemble des données disponibles a conduit L. Trin à remettre cela en cause (Trin 2011), avant qu'en 2011 et 2014 de nouveaux clichés aériens ne viennent confirmer qu'il s'agissait bien d'une *villa* à deux cours assez typique (Izri et Nouvel 2011 : Izri et Nouvel 2014 [fig. 26]).

1.1.2.35 Authiou «Sophin» (Nièvre)

La CAG de la Nièvre (Bigéard et Bouthier 1996, p. 66) signale les vestiges d'une «agglomération antique», avec mosaïque, hypocauste, balnéaires et «trois bâtiments le long d'un diverticule de la voie Entrains-Compièrre». Quoique nous ne disposions pas d'un plan de ce site, il semble appartenir, vu la description, à la catégorie des établissements ruraux.

1.1.2.36 Bazolles «La Comme aux Oies» (Nièvre)

L'ouvrage collectif Petit et Mangin 1994 signalait ce site parmi les agglomérations antiques potentielles. Il était alors en cours de fouilles par l'association locale de St-Saulge. Les éléments disponibles publiés à cette époque (voir la petite synthèse dans Bigéard et Bouthier 1996, p. 68) décrivent des équipements couvrant un hectare. Les quelques travaux postérieurs permettent de penser qu'il ne s'agit pas d'un habitat groupé (pas de voie, ni d'artisanat, présence d'outils agricoles), même si nous ne disposons pas du plan complet pour s'en assurer.

1.1.2.37 Champlémy «Bourras-la-Grange» (Nièvre)

La CAG de la Nièvre (Bigéard et Bouthier, p. 90) signale que R. Adam a repéré ici quatre bâtiments qu'il attribue à l'époque romaine et qui correspondrait selon lui à «des éléments d'un *vicus* routier». Les arguments manquent totalement et cette interprétation nous semble *a priori* sans fondement.

1.1.2.38 Corancy «L'Huis l'Abbé» (Nièvre)

C'est le docteur Lucien Olivier qui, le premier, proposa de voir une agglomération «rurale» dans les constructions qu'il avait dégagées sur un plateau dominant la haute vallée de l'Yonne. Cette hypothèse avait été proposée sur la base d'une relecture des anciens cheminements de la région qui faisaient de ce lieu un carrefour supposé important (Olivier 1983). Le

dossier assez complet et le plan (fig. 27) publiés dans la CAG (Bigéard et Bouthier 1996, p. 109) permettent cependant d'y reconnaître plutôt un petit établissement rural. Cet ouvrage ne retient d'ailleurs pas l'hypothèse d'un habitat groupé.

1.1.2.39 Donzy «Le Bourg» (Nièvre)

L'identification d'une agglomération antique à Donzy repose sur deux éléments qui nous semblent discutables. Le premier est la découverte, sous le bourg, de substructions antiques, en particulier des blocs architectoniques, de la statuaire en ronde bosse et de la mosaïque (Bigéard et Bouthier 1996, p. 134). Ces éléments correspondent plutôt à un établissement rural. Le second est l'attribution largement conjecturale à cette commune des tiers de sous d'or portant la légende *Donnaciaco*. Tout cela ne permet pas d'être retenu pour faire de ce lieu un habitat groupé antique potentiel.

1.1.2.40 La Charité-sur-Loire «Le Bourg» (Nièvre)

La découverte de mobilier et de niveaux antiques sous l'église St-Laurent ont parfois été interprétés comme appartenant à un habitat groupé, au bord de la grande voie longeant la Loire en rive droite. Si l'hypothèse est plausible, au vu du contexte topographique, les indices disponibles sont à l'évidence insuffisants (Bigéard et Bouthier 1996, p. 100-101). Les fouilles récentes menées dans la zone n'ont d'ailleurs apporté aucun élément nouveau (Collectif 2015).

1.1.2.41 Magny-Cours «Champ Rabatin» (Nièvre)

Cet établissement rural a été partiellement fouillé par M. Seguar lors du percement de l'A77 en 2007. Lors du diagnostic et au début de la fouille, certains y voyaient un habitat groupé, car on y observait des bâtiments alignés au bord de deux «rues empierrées». La poursuite des opérations et le dégagement complet de la partie centrale de ce site a permis au fouilleur d'y reconnaître une *villa* à pavillons alignés assez typique ([fig. 28] Séguar et Dérin 2009).

1.1.2.42 Oisy, «Les Carriots» (Nièvre)

À proximité de la voie supposée d'Entrains-sur-Nohain à Clamecy, R. Adam a reconnu quatre sites antiques (Bigéard et Bouthier 1996, p. 219). Il interprète l'un d'eux, celui des «Carriots» comme «les vestiges d'une petite agglomération de bord de voie». Les arguments pertinents manquent, en particulier dans son rapport de prospection de 1986, pour le suivre dans cette voie, d'autant que l'on ne dispose d'aucun plan des structures.

1.1.2.43 Poil, «Le Quart du Bois» (Nièvre)

La carte archéologique de la Gaule décrit en ce lieu les résultats des travaux de R. Niaux. Il y avait reconnu une occupation antique qu'il évaluait à une surface de 900 × 400 m. Quoiqu'il n'en avait alors fouillé qu'une partie très réduite, il y avait reconnu des «habitats, thermes, installations métallurgiques» pour lesquelles ont hésitait alors entre un «*villa*» ou un «*vicus*» (Bigéard et Bouthier 1996, p. 222-223). Deux enclos fossoyés quadrangulaires mitoyens, repérés en prospection aérienne en 1976 par R. Goguet, étaient interprétés tour à tour comme des sanctuaires ou des monuments funéraires. Dans le cadre de l'étude de l'environnement du Mont Beuvray, ce complexe a fait l'objet d'un intérêt particulier, dans la mesure où il présentait des niveaux contemporains

de l'oppidum. Trois campagnes menées par M. Schönfelder et P. Haupt ont permis de largement renouveler nos informations, grâce à une reprise des mobiliers, à des prospections terrestres et géophysiques extensives et systématiques (P. Haupt *et al.* in Collectif 2006, p.201-202, P. Haupt *et al.* in collectif 2007, p.219-221). Les résultats permettent d'affirmer qu'il s'agit bien des vestiges d'un « vaste établissement rural à vocation agricole » (P. Haupt *et al.* in collectif 2007, p.221). Sa résidence, à l'ouest, est dotée de petits balnéaires et les communs s'étendent vers l'est, sur une superficie largement inférieure (200 × 150 m) à celle évaluée par R. Niaux. Quant aux activités métallurgiques, la datation C14 a permis d'affirmer qu'elles étaient médiévales et non antiques (P. Haupt et I. Klenner *in* collectif 2008, p.431). Parallèlement, des prospections géophysiques ont été réalisées sur les deux enclos (T. Moore, *in* Collectif 2002, p.270) qui sont avec certitude funéraires et caractéristiques des campagnes de la période laténienne. Enfin, les zones humides voisines ont fait l'objet d'une étude paléoenvironnementale approfondie (I. Jouffroy-Bapicquot *in* Collectif 2007, p.225-226 et Collectif 2008, p.453-459) qui révèle une forte pression agricole, en particulier liée à l'élevage et l'absence de paléopollution artisanale antique locale.

1.1.2.44 Saint-Amand-en-Puisaye «Le Bourg» (Nièvre)

Cette commune a livré, depuis le XIX^e siècle, de nombreux témoins d'une activité métallurgique intense. On y a trouvé du mobilier antique qui a fait dire qu'il s'agissait d'une agglomération antique. À bien lire les éléments résumés dans la CAG (Bigéard et Bouthier 1996, p. 229) on s'aperçoit que les tas de scories sont signalés aux alentours du village autant qu'à ses abords et semblent dispersés. D'ailleurs, l'association avec le mobilier antique reste discutable. Sous le bourg même, les indices sont ténus : sans nouvelle découverte, cette hypothèse doit donc être rejetée.

1.1.2.45 Saint-Parize-le-Châtel «Le Bourg» (Nièvre)

L'hypothèse d'une « agglomération antique » sous le village, « au centre de la langue de terre qui sépare la Loire et l'Allier » avait été soulevée dans les années 1990 (Petit et Mangin 1994, p.48). La synthèse des données menée par Q. Guérin au début des années 2000 (Guérin 2004) n'apporte pas d'argument complémentaire notable en dehors du fait que cette zone révèle effectivement de nombreux témoins d'une occupation laténienne et antique, que nous considérerons comme rurale en l'absence de donnée nouvelle pertinente.

1.1.2.46 Beaujeu (Haute-Saône)

Michel Mangin, suivant en cela les prospecteurs locaux, proposait de placer ici une agglomération « éclatée », face à la profusion de vestiges antiques repérés sur la commune (Mangin *et al.* 1986) mais il convenait un peu plus tard que l'« hypothèse d'un petit groupement supplanté par le développement d'une grosse villa reste, comme à Mantoche, à démontrer » (Petit et Mangin 1994, p. 112). Il s'agit en effet d'établissements ruraux au plan caractéristique (« En Brûle-Bois », Faure-Brac 2002, fig. 75, p. 120), « Au Closey », Faure-Brac, 2002, fig. 76 p. 120), soit d'un sanctuaire laténien et romain associé à une nécropole (« Le Polot »).

1.1.2.47 Broye-lès-Pesmes (Haute-Saône)

La légende d'une agglomération antique sous le bourg prend corps dans les écrits du révérent père J. Dunod, qui proposait d'y placer un *Castrum Ebrodunense* (en fait à Yverdon..., Dunod 1709). Plus tard, F. Poly pensa qu'il s'agissait de l'*Admagetobriga*, citée par César et qui avait vu l'affrontement des Eduens et des Séquanes (Poly 1897). En réalité, comme le souligne la CAG de la Haute-Saône, les vestiges archéologiques ne répondent pas à ces espérances. Tout au plus les découvertes de mobilier peuvent-elles laisser envisager l'existence d'un établissement antique sous le bourg (Faure-Brac 2002, p. 144).

1.1.2.48 Champlitte-la-Ville «Le Pâquis» (Haute-Saône)

Ce site a déjà fait l'objet d'une notice en 2013, après sa fouille préventive partielle par la société Archeodunum et la rédaction du rapport d'opération (Hervé 2012). Les fouilleurs penchent pour un habitat groupé, structuré par des rues et disposant d'une activité variée (moulin, four de tuiliers) alors que je penche personnellement pour un établissement rural classique à deux cours (fig. 29).

1.1.2.49 Chassey-lès-Montbozon «Prés Guillemins» (Haute-Saône)

Le site des Prés Guillaumin a été, dans les premiers temps où il a été fouillé, interprété comme une «grosse agglomération», ou encore un «carrefour routier», un «centre rural», doté d'un «important ensemble monumental couvrant un hectare» (Petit et Mangin 1994). Dans les ressentiments de *Gallia-informations* et surtout dans la synthèse publiée sous la direction de G. Barbet et Ph. Gandel, le site est toujours considéré comme une agglomération, sa résidence correspondant selon eux à un monument de réunion à vocation publique (Barbet *et al.* 1998). Cependant, la reprise des plans et de nouvelles photographies aériennes obtenues en 2015 (Nouvel et Izri 2015 [fig. 30]) confirment qu'il s'agit bien là d'une grande *villa* à deux cours au plan assez typique. C'est d'ailleurs déjà en partie la position des fouilleurs depuis les années 2000, comme le confirme la CAG: «l'hypothèse d'une luxueuse résidence est envisagée, d'un pied-à-terre ne servant pas en même temps d'exploitation agricole» (Faure-Brac 2001, p. 163). Ici encore, les fouilleurs ont tenté, dans un premier temps, de restituer une étoile de voie autour du site, qui n'a pas de réalité archéologique (Faure-Brac 2001, fig. 135 p. 163).

1.1.2.50 Mantoche «Le Bourg»; «Mézières» (Haute-Saône)

Comme à Beaujeu, l'importance des découvertes antiques a largement contribué à suspecter ici une agglomération antique. M. Mangin y propose l'existence d'un groupement de 150 hectares, lié à un port sur la Saône, sous la forme d'une «agglomération éclatée [qui] s'apparente plus au village de paysans qu'à une véritable agglomération». En reprenant la documentation existante, on peut distinguer d'une part les nombreux éléments appartenant à un grand établissement rural à deux cours (site des «Mézières», Mangin *et al.* 1986 et Faure-Brac 2001, fig. 372, p. 320 [fig. 31]) et une concentration de découvertes sous le bourg actuel. Si l'interprétation du premier ensemble ne fait pas de doute (mosaïque, marbre, balnéaires etc.), celle du second pose encore problème en l'absence de données récentes. Il est possible d'envisager, comme l'avait déjà proposé N. Bonvalot (Faure Brac 2001, p. 320) qu'une agglomération et une grande *villa* aient coexisté à peu de distance cet endroit, en bord de Saône.

Fig. 22 Saint-Aubin «Le Mazeret», établissement rural antique d'après les clichés obliques de G. Chouquer et le redressement, juin 1992.

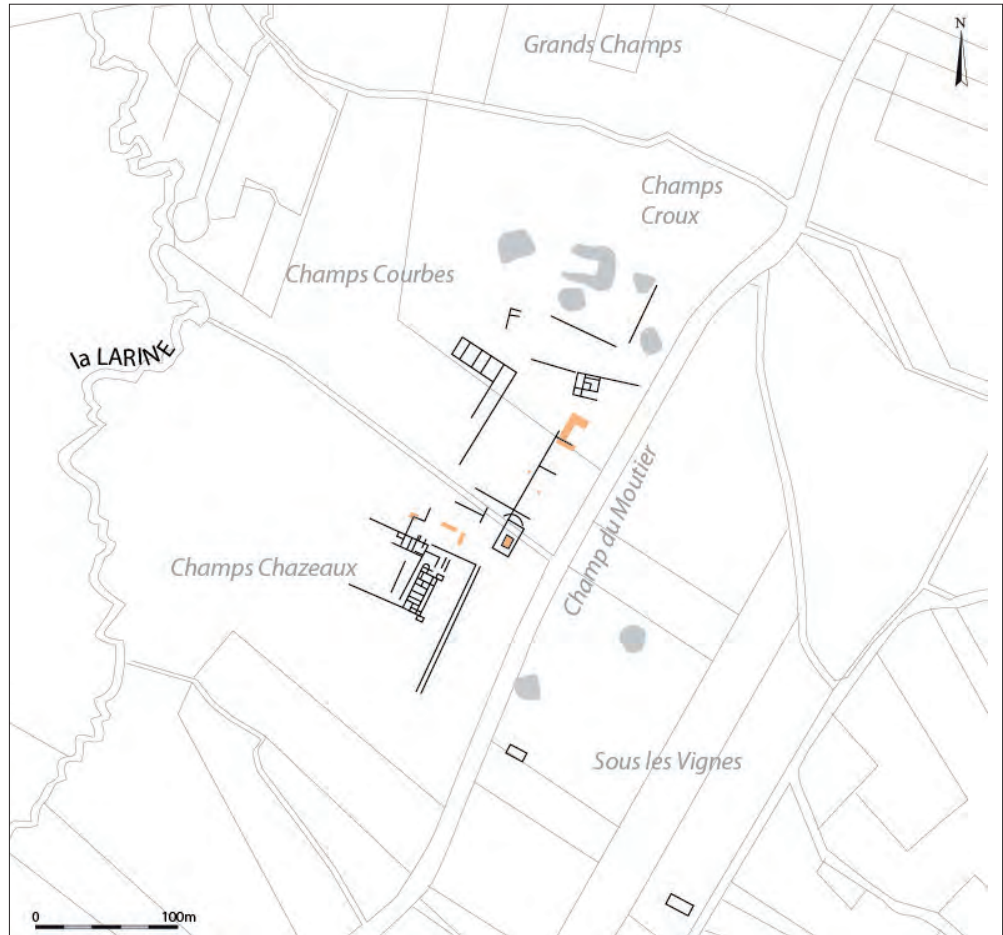


Fig. 23 Vercia/Rotalier, «En Verdet», «Les Chaseaux», «Vers les Ponts», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juillet 2015.

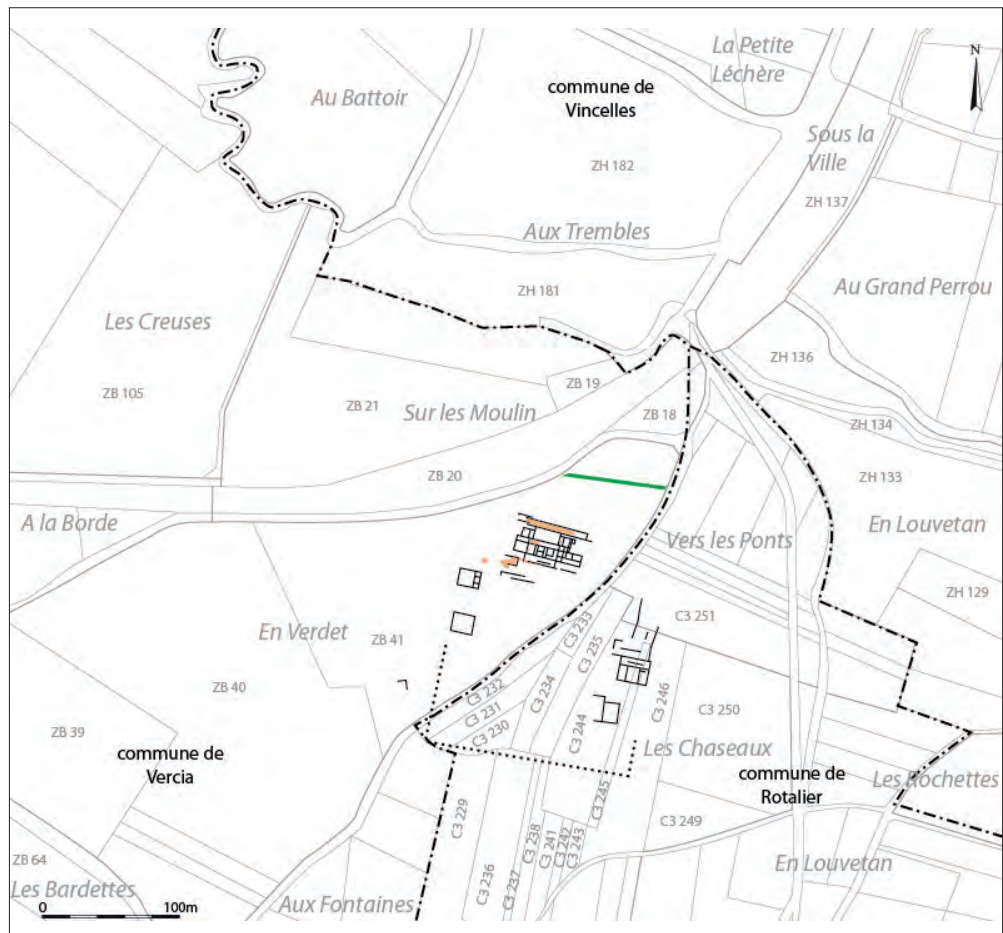


Fig. 24 Les Villars-d'Héria, extension des complexes culturels repérés au « Pont des Arches » et au nord du « Lac d'Antre » (Vurpillot et Nouvel 2015, fig. 1).

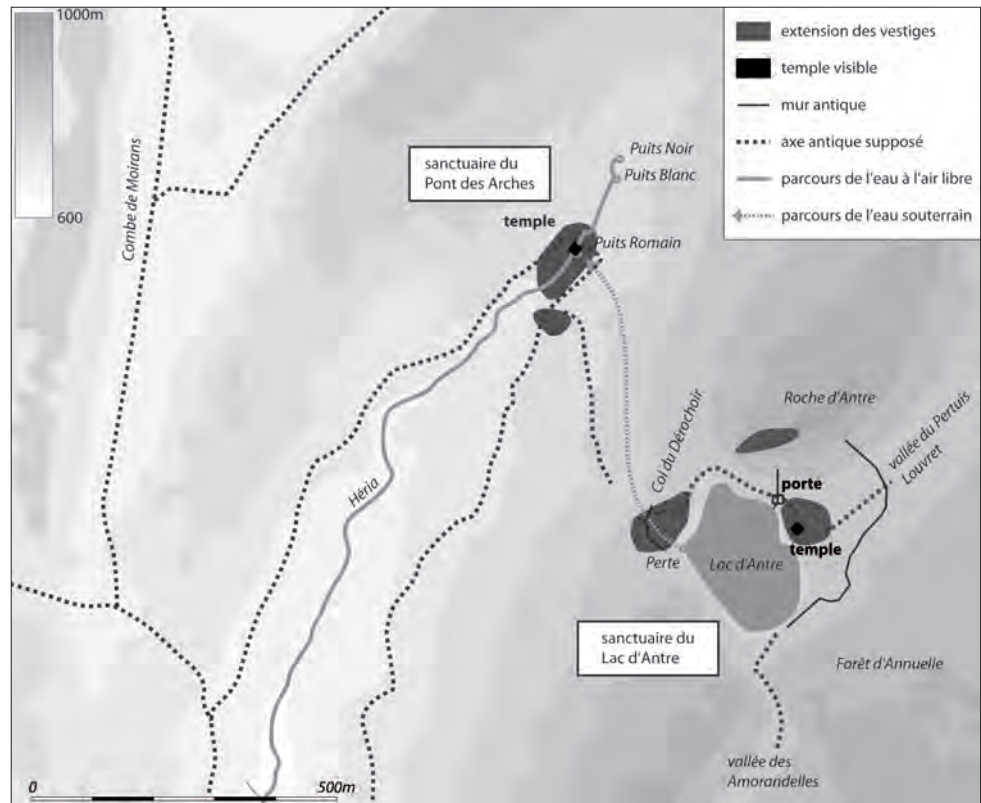
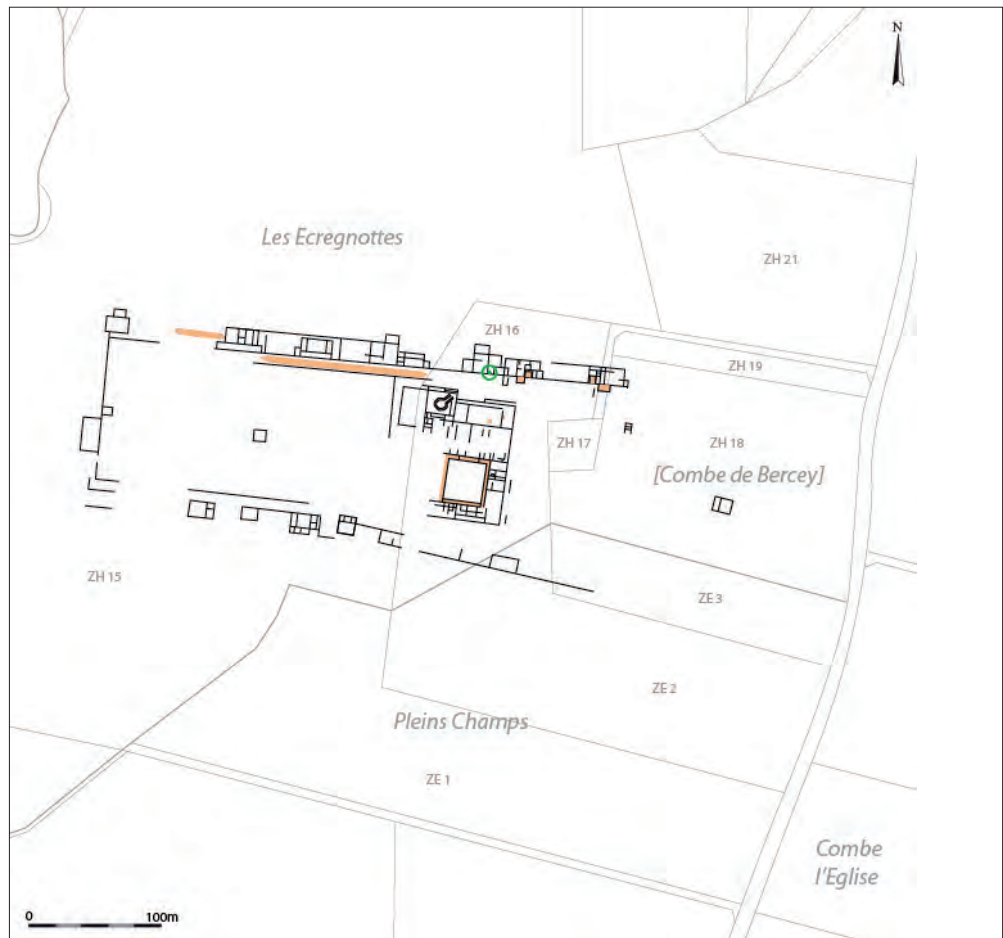


Fig. 25 Bologne, «Le Dartey», «La Noue», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juin 2011, juillet 2012 et juin 2014.



Fig. 26 Voisines, «En Bercey», «Combe de Bercey», «Les Ecregnottes», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juin 2011, 2012 et 2014



▼ Fig. 27 Corancy «L'Huis l'Abbé», plan des substructions de l'établissement antique (d'après Olivier 1983).

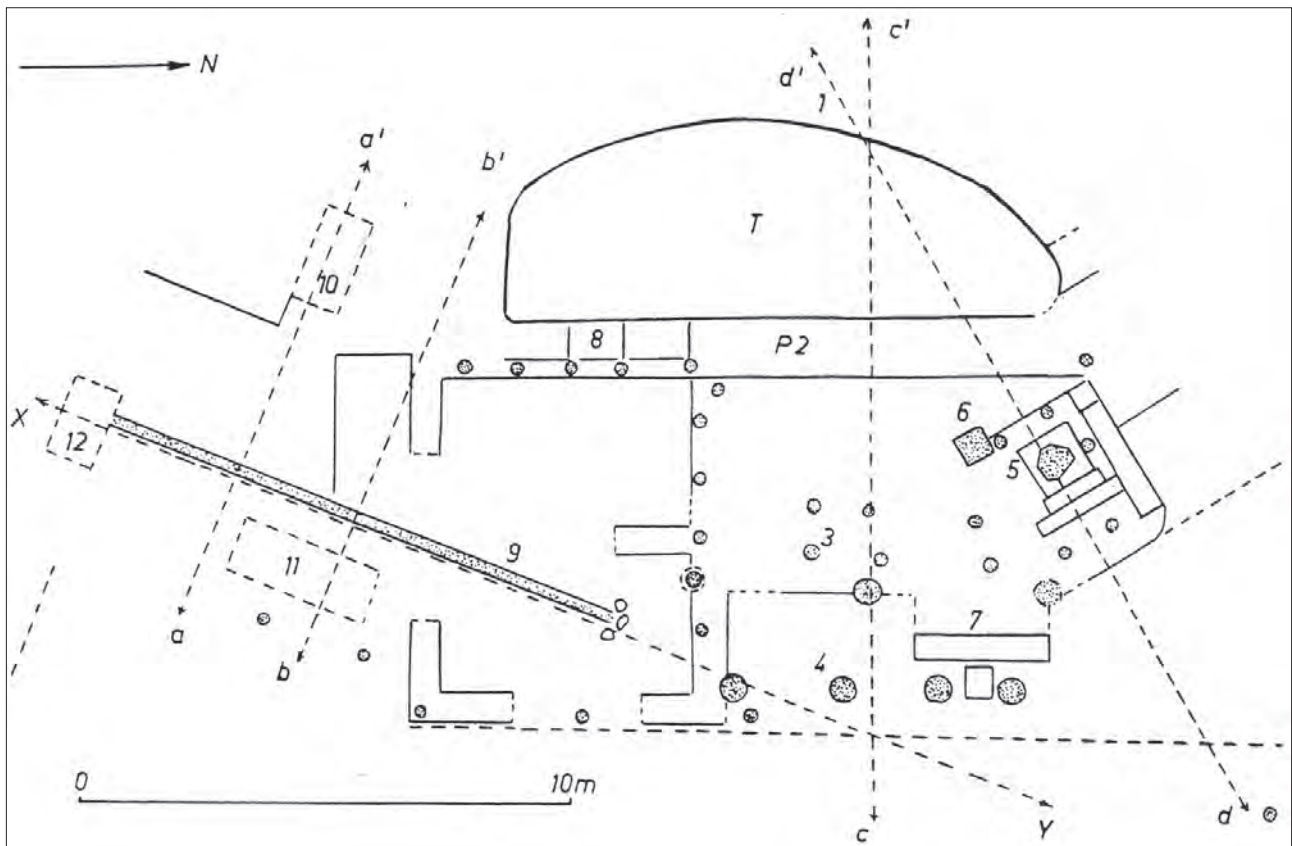


Fig. 28 Magny-Cours, «Cours-lès-Magny», «Champ Rabatin», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles société Archeodunum/M. Segar et les orthophotographies IGN juillet 2011.

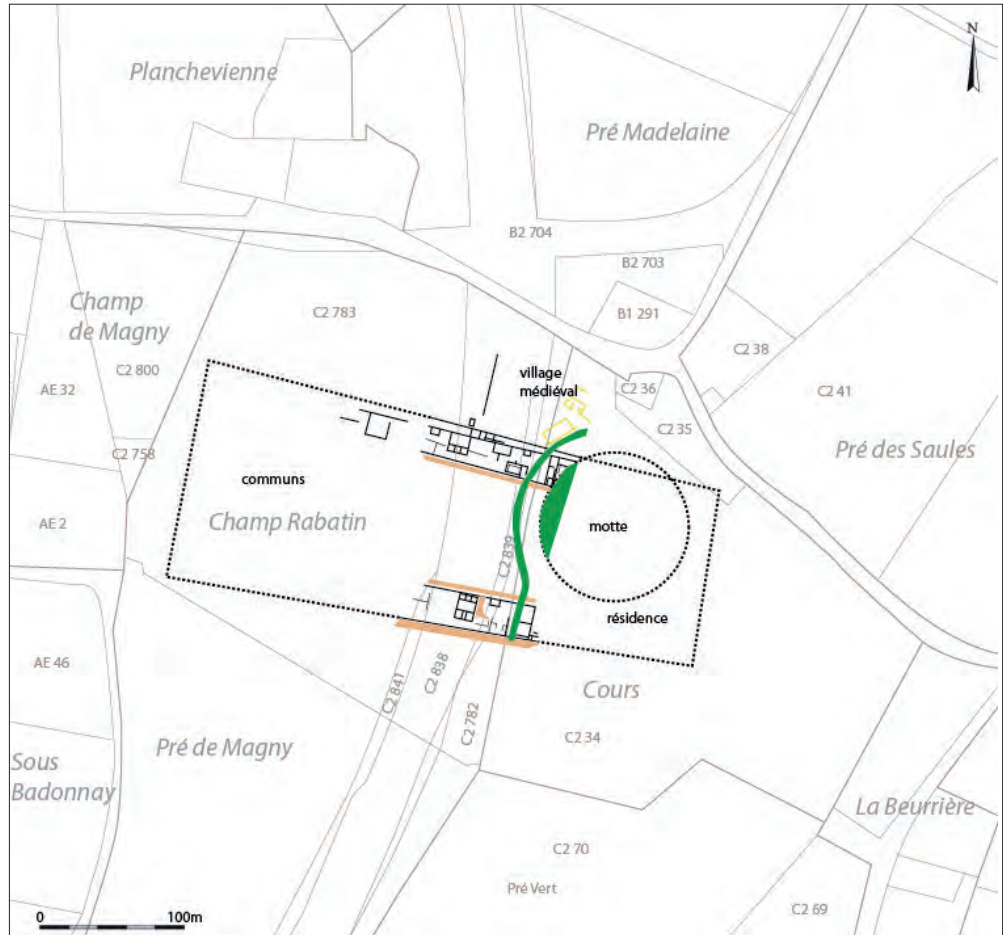


Fig. 29 Champlitte-la-Ville, «Le Pâquis», établissement rural antique d'après les découvertes anciennes, le relevé des fouilles Archeodunum et les clichés obliques S. Izri P. Nouvel juin 2014.

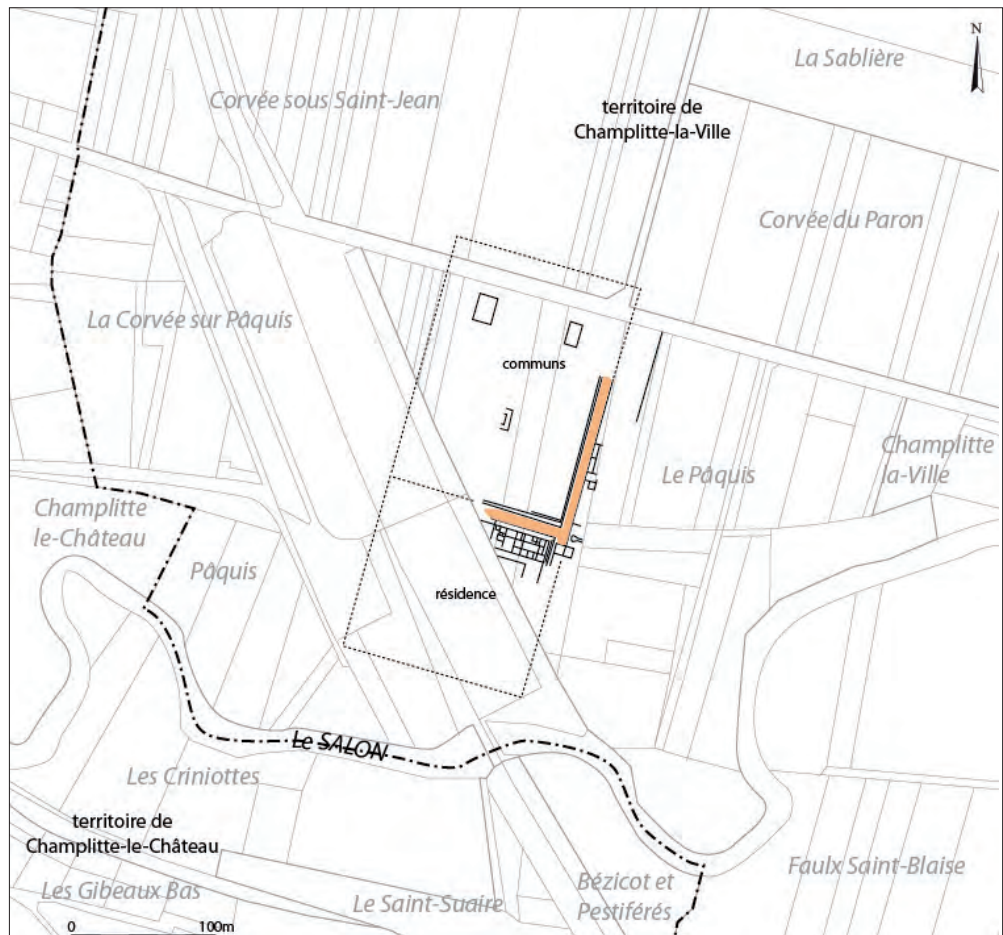


Fig. 30 Chassey-lès-Montbozon, «Pré Guillemain», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles de G. Barbet (Barbet et al. 1998) et les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel 2015

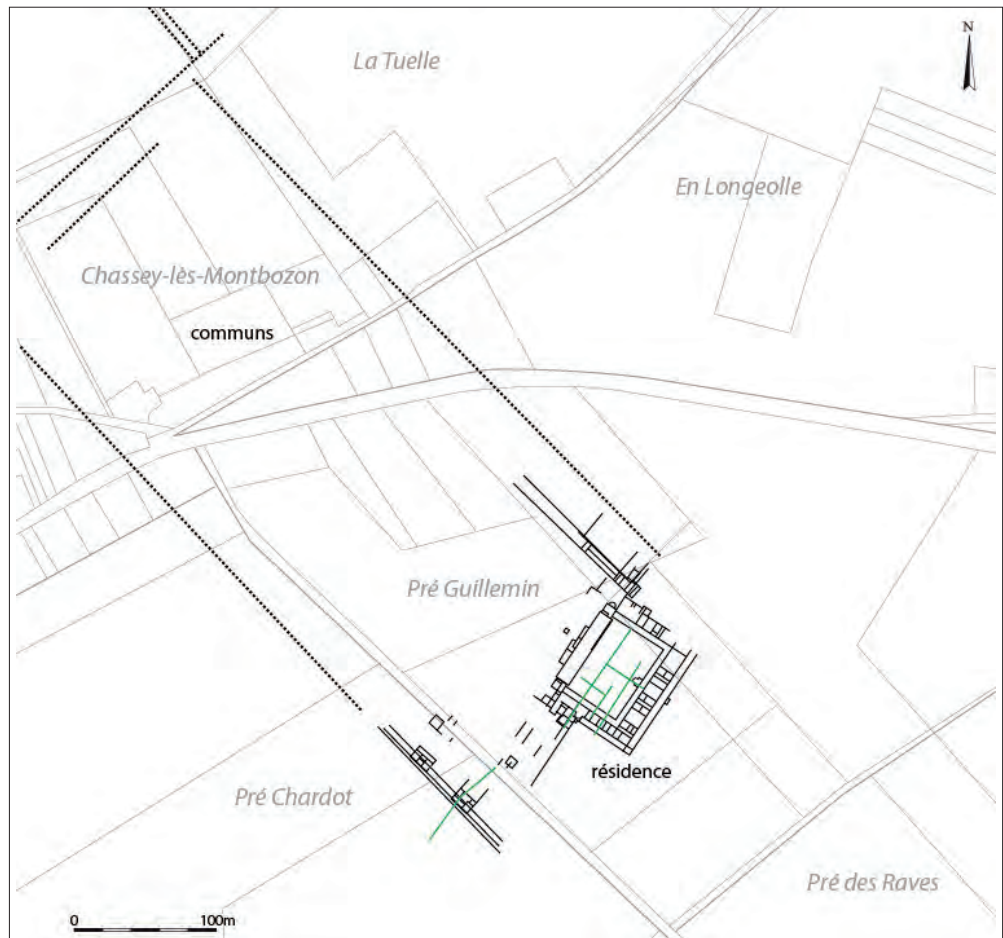
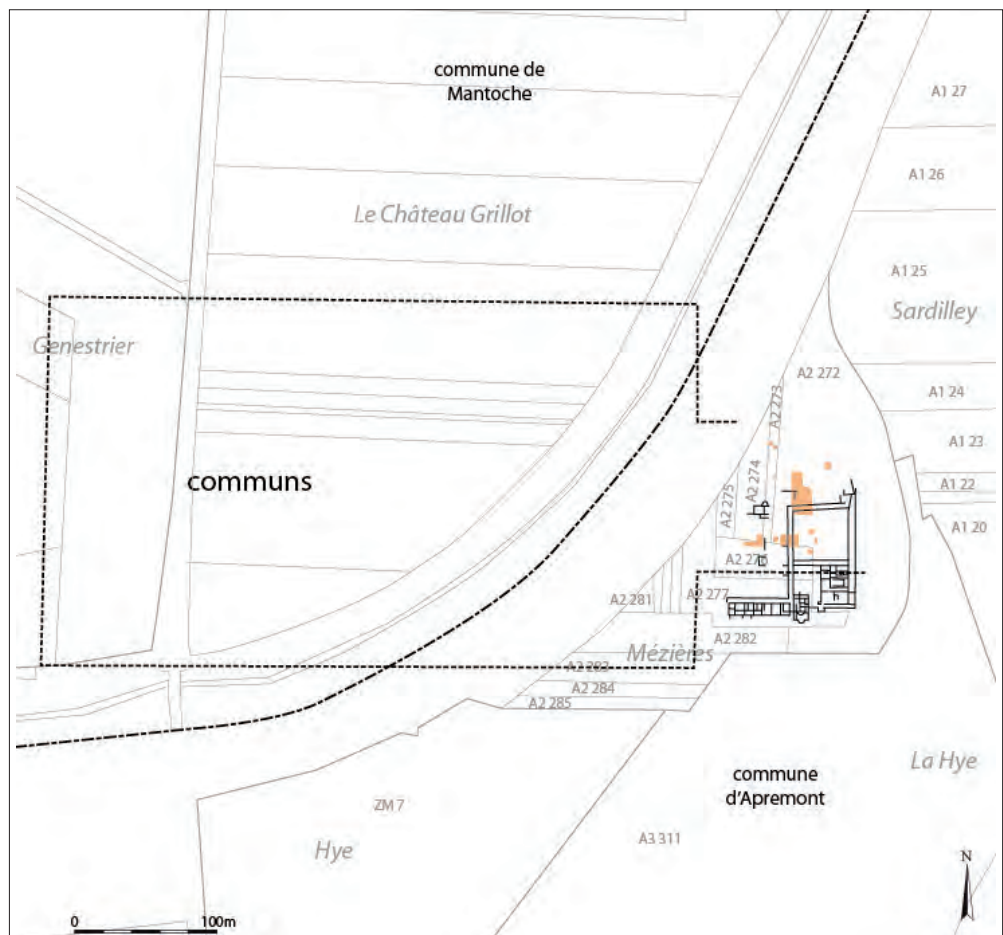


Fig. 31 Apremont/Mantoche «Mézières», «Sardilley», «Château-Grillot», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles de A. Gasser, 1901, repris par S. Labre, 1985.



1.1.2.51 Vars «Montverat» (Haute-Saône)

C'est essentiellement sur des considérations toponymiques que certains auteurs ont proposé de placer une agglomération antique et un «camp romain» sur la colline du Mont Verat, aux confins de la Haute-Saône et de la Haute-Marne. Profitant d'une certaine similitude entre le nom du village et la forme *Varcia* apparaissant sur les cartes de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, J. Dunot y plaça une ville romaine (Dunod 1709, Poly 1897). Malgré quelques découvertes ponctuelles (Faure-Brac 2002, p. 425), rien ne permet de confirmer cette hypothèse. D'ailleurs, les prospections aériennes et terrestres ont permis de localiser le site de *Varcia* à Larret, quelques kilomètres au nord (voir le rapport 2014).

1.1.2.52 Cersot «Le Bourg» (Saône-et-Loire)

L'importance des constructions repérées aux alentours du bourg a motivé sa sélection parmi les agglomérations antiques potentielles de Saône-et-Loire (Mangin et Petit 1994). F. Cognot a en effet repéré une multitude d'anomalies, apparemment empierrées (sinon maçonnées, mention d'*horrea* ?), sans que l'on puisse cependant disposer ni d'un plan synthétique, ni des données sources (Rebourg 1993, 71/3, p. 92-93). La mention de la découverte d'hypocaustes nous orienterait plutôt vers un établissement rural, mais l'ensemble du dossier souffre avant tout d'un manque de données récentes et planimétriques.

1.1.2.53 Chassey-le-Camp «Camp de Chassey» (Saône-et-Loire)

Le camp de Chassey a connu une occupation longue, qui ne se limite pas, loin de là, au Néolithique Moyen : M. Mangin évoque d'ailleurs la possibilité d'un groupement antique assez conséquent (Petit et Mangin 1994). Les recensements anciens et l'étude récente du mobilier conservé au musée d'Autun (inventaire et étude par J.-P. Guillaumet à Bibracte en 2002, inédit) a permis de confirmer une occupation de la fin de l'époque laténienne et de l'Antiquité. Elle se limite cependant apparemment à un sanctuaire dont le temple à plan centré avait été dégagé par R. de Coynard (1865-1866) lors des premières interventions sur la colline (Rebourg 1993, 71/3, p. 57). Il semble cependant isolé, sans agglomération attenante donc, au même titre que celui qui lui fait face sur la montagne des «Trois-Croix» (commune de Santenay, Izri et Nouvel 2011b). Il pourrait s'agir d'un sanctuaire commémoratif sur un camp de hauteur protohistorique, similaire à ceux de Bibracte ou des Sources de l'Yonne par exemple (Nouvel 2013).

1.1.2.54 Cortevaix «Les Saints-Germains» (Saône-et-Loire)

Cet établissement, connu de longue date, a généralement été considéré comme appartenant à une agglomération. Comme l'ont révélé les clichés pris par F. Cognot en 1991 et la photointerprétation redressée de M. Kasprzyk (Kasprzyk 2005), il s'agit en réalité d'un établissement rural couvrant environ 5,5 ha. Les clichés de cet été permettent d'apporter quelques compléments sur l'aile ouest, puisque seules la résidence et l'extrémité des communs étaient jusqu'à présent cartographiées (Rebourg 1993, 71/4, p. 394). Il semble qu'elle présente une succession de pavillons rectangulaires dont deux sont visibles (fig 32). Les prospections réalisées sur ce site par le Groupe de Recherche Archéologique du Tournugeois et l'étude du mobilier faite par M. Kasprzyk lors de sa thèse avaient démontré que son occupation se poursuivait largement au cours du IV^e siècle (Kasprzyk 2005).

1.1.2.55 Cruzille «Tour des Quatre Bœufs» (Saône-et-Loire)

Des vestiges romains indéterminés ont été interprétés comme ceux d'une «*mutatio* au bord de la voie». Il n'y a pas d'argument permettant de confirmer cette affirmation (Rebourg 1993, 71/4, p.286).

1.1.2.56 Dyo (Saône-et-Loire)

C'est essentiellement le nom même du village, rapporté à une forme initiale *Divus*, qui a attiré l'attention des érudits. Les données archéologiques ne permettent pas de concevoir l'existence d'une agglomération, même si F. Cognot affirme selon A. Rebourg avoir photographié un «*vicus*» sur son territoire (Rebourg 1993, 71/3, p. 192). Il n'en est fait mention nulle part ailleurs dans la bibliographie postérieure et il s'agit certainement d'une erreur. M. Mangin note cependant que le lieu-dit «Le Prieuré» ou «Le Bois de Perrière» a livré un bloc sculpté portant le relief d'un dadophore (Petit et Mangin 1994). Les cultes mythriaques ne sont pourtant pas réservés aux agglomérations, comme le prouve le cas de la villa d'Orbe chez les Helvètes.

1.1.2.57 Granges «Les Châtrees» (Saône-et-Loire)

L'immense établissement rural de Granges «En Castrées» est parmi le plus imposant de tout le centre-est de la Gaule puisqu'il atteint 21,3 hectares, presque autant que les 22 ha de la *villa* helvète d'Orbe, la plus étendue de toutes les Gaules (Ferdière *et al.* 2010). Les clichés de F. Cognot (1976 et 1992), mais aussi le diagnostic de N. Tisserand en 2009 (Tisserand 2011) permettaient de se faire une idée assez précise de son organisation générale. L'importance des vestiges n'a pas manqué d'y supposer une agglomération antique: «Granges serait une agglomération culturelle ou militaire. Elle est une des agglomérations du département parmi les plus importantes et les mieux connues en ce qui concerne son plan et son extension» (F. Cognot *in* Petit et Mangin 1994, 1, p. 62). Les clichés que nous avons réalisés en 2014 ont cependant permis de préciser la structure de l'extrémité de la cour des communs, à l'ouest, constituée de deux grandes halles compartimentées dont la pièce principale repose sur huit piliers maçonnés (Nouvel et Izri 2014 [fig. 33]). Ce site dispose, comme d'autres (par exemple ceux de Lux ou de Bligny-lès-Beaune) d'un système de voies internes, longeant les ailes des communs.

1.1.2.58 Lournand (Saône-et-Loire)

Les nombreuses constructions recoupées par le percement du TGV (lieu-dit «Sur le Moulin» et «Les Combes», Rebourg 1991, 71/3, p.202) ont été dans un premier temps proposées comme appartenant à un habitat groupé (Petit et Mangin 1994). Il s'agit cependant d'un bâtiment agricole, interprété tout d'abord comme un chai (Gauthier et Joly 2003, fig. 8 p. 199), puis, plus récemment, comme un grenier (M. Poux, Colloque AGER de Clermont Ferrand, sous presses). Il appartient vraisemblablement à un établissement rural très partiellement reconnu.

1.1.2.59 Mercurey (Saône-et-Loire)

F. Cognot signale au contact du territoire de Dracy-le-Fort un «*vicus* au carrefour des voies romaines Chalon-Autun et Cluny-Beaune» (Rebourg 1993, 3, p.240). Nous n'avons aucune confirmation formelle de ces affirmations.

1.1.2.60 St-Aubin-en-Charollais (Saône-et-Loire)

Le cas de cette agglomération supposé a été traité l'an dernier. Il s'agit très probablement d'un grand établissement rural.

1.1.2.61 Sennecey-le-Grand «le bourg» (Saône-et-Loire)

Ici encore, c'est l'importance des vestiges découverts sous le bourg et leur étendue qui ont incité les érudits locaux à les interpréter comme une agglomération. L'extension globale est difficile à préciser (Rebourg 1993, 71/4, p. 435), mais semble concerner une superficie d'un peu moins de 20ha. Si on exclut des éléments qui appartiennent à l'évidence à d'autres sites (château de Sennecey, Farge-la-Petite), les vestiges se concentrent sous l'actuel hameau de «Sens». F. Cognot *in* Petit et Mangin 1994, p. 67 propose d'y voir une agglomération importante, regroupant fonction de «gîte routier, fonction thermale peut-être, fonction militaire et religieuse probable». Les découvertes anciennes, en particulier dues aux fouilles de E. Monnier, ont permis de dégager et d'extraire un ensemble de mosaïques de très grande qualité, aujourd'hui conservées au musée Denon de Chalon-sur-Saône. L'une d'elles (Rebourg 1993, 71/4, fig. 202 p. 437) porte la représentation d'une course de chars, action évergétique révélant un propriétaire d'un niveau social supérieur, très probablement un membre de l'*ordo* des Eduens. Ce pavement ainsi que deux autres proviennent de balnéaires, s'ajoutent à d'autres ornant des pièces de réception dégagées non loin de là. Les photographies aériennes de F. Cognot (1990, Rebourg 1993, 71/4, p. 388) révèlent des aménagements périphériques de type jardins, avec en particulier un espace hémisphérique rappelant celui de Bars-sur-Aube «Val de Thors» présenté plus haut. En l'absence d'un travail de synthèse et d'une recherche plus poussée dans les archives du musée Denon, il reste cependant difficile de restituer l'organisation de ce complexe (fig. 34). Les éléments récoltés (mosaïques, balnéaires, marbres) militent cependant sans ambiguïté pour y voir un riche établissement rural, probablement l'un des plus importants, avec Granges, de la cité des Eduens. Il s'agit par ailleurs d'un des rares exemples d'association entre un établissement rural de fort statut, d'une inscription funéraire mentionnant des membres de la *nobilitas* des éduens (CIL XIII 2599) et d'une incinération précoce tout à fait exceptionnelle (urne en bronze contenant divers objets avec les cendres et un denier d'Auguste).

1.1.2.62 Sercy «Le Bourg» (Saône-et-Loire)

Le colloque de Bliesbrück soulève la question de l'existence d'une agglomération sous ce bourg situé au bord de la Grosne (n°48 de Petit et Mangin 1994). A. Rebourg avait en effet noté l'importance des vestiges antiques, en particulier d'une pièce couverte d'un *opus spicatum*, des placages de marbre, des colonnes de statuaire dont des éléments en marbre blanc, des tubulures révélant des balnéaires, des piscines et des hypocaustes (Rebourg 1993, 71/3, p. 107). Les prospections aériennes ont par ailleurs révélé au sud-est du bourg quelques constructions, dont une carrée avec quatre piliers qui correspondraient par leur forme à des communs (Rebourg 1993, 71/3, p. 107). Comme le notait M. Kasprzyk (Kasprzyk 2005), ces éléments correspondent plus sûrement à un établissement rural de fort statut, d'ailleurs occupé fort tardivement.

1.1.2.63 Suin «Butte de Suin» (Saône-et-Loire)

La montagne de Suin est renommée pour ses vestiges archéologiques qui ont été interprétés comme ceux d'un oppidum (Rebourg 1993, 71/4, p. 381-382). Les principaux vestiges ont été dégagés en 1934, et difficilement datés. Les travaux postérieurs de M. Maerten (reprise des

données et fouilles) ont en effet démontré que le bâtiment en pierre datait probablement du haut Moyen Âge voire du Moyen Âge classique (lié à l'église et à un prieuré), mais se superposait à des aménagements antiques et de la fin de la période gauloise. Ces derniers semblent cependant peu étendus. Deux inscriptions permettent cependant d'y confirmer l'existence d'un lieu de culte, la première signalant un *donum* (Bulliot 1856, p. 84-86), une seconde un votum au dieu Mercure (*Gallia Informations*, 22-2, 1964, p. 422 et fig. 22). Ils ne suffisent pas à proposer ici l'existence d'une véritable agglomération, qu'elle soit antérieure ou non à la Conquête. Il faudrait plutôt y voir un sanctuaire, pourquoi pas commémoratif, comme ceux de Bibracte, des Sources de l'Yonne ou encore de Chassey-le-Camp par exemple (Nouvel et Barral à paraître).

1.1.2.64 Asquins «Vergigny»/«La Corvée» (Yonne)

Le site antique de «Vergigny-sur-Cure» qui s'étend sur environ 4ha aux lieux-dits «Le Champs des Eglise»/«La Corvée» (Delor *et al.* 2002, p. 161-163, 3*, fig. 77-78), repéré depuis le XIX^e siècle, a été photographié dans toute son ampleur par J.-P. Delor en 1991. Son organisation rigoureuse particulière, la présence d'une tripartition interne et celle d'un temple sur *podium* faisant face à une grande avenue ont été les points essentiels qui ont incité J.-P. Delor à l'interpréter comme une «agglomération sanctuaire» (Petit et Mangin 1994, p. 73, n°53) ou encore comme le *forum* tri-partite d'une agglomération plus étendue (Delor 1991). Cependant, comme le faisait remarquer A. Ferdière dès 1996 (Ferdrière 1996, p. 195) puis Ph. Leveau (Leveau 2002, p. 14), il fallait plutôt considérer ce site comme un établissement rural à deux cours assez typique. La reprise des données dans le cadre de ma thèse (compilation des données aériennes et terrestres, Nouvel 2004, site 89021-10; Nouvel 2009a) avait permis d'en dresser un plan complet, débouchant sur une présentation synthétique (Nouvel 2009b, p. 16-22). Elle confirmait l'interprétation de ce site comme un établissement rural à deux cours, la résidence, à l'est, livrant de nombreux vestiges de mosaïques, de pilettes d'hypocauste, etc. (fig. 35).

1.1.2.65 Brienon-sur-Armançon «Le Bourg» (Yonne)

J'avais évoqué la possibilité que le village de Brienon-sur-Armançon, positionné au gué d'une voie secondaire entre Avrolles et Bassou, ait eu pour origine un groupement de bord de voie (Nouvel 1995). Les éléments archéologiques ponctuels disponibles découverts à proximité de la «Fontaine Saint-Loup» sont très peu nombreux et peu caractéristiques : ils peuvent tout autant (et même plus probablement) appartenir à un établissement rural, surtout documenté à partir du VI^e siècle.

1.1.2.66 Cravant «Bréviandes» (Yonne)

Dans la synthèse publiée à l'issue du colloque de Bliesbrück, J.-P. Delor proposa d'identifier le très grand site antique de Cravant «Bréviande» comme une agglomération antique, site portuaire qui se serait développé au confluent de l'Yonne et de la Cure. Les prospections aériennes réalisées ici entre 1983 et 1992 avaient en effet révélé un long canal et un petit port, mais aussi deux «avenues» parallèles bordées de constructions et un temple à plan centré associé à des sépultures. À l'examen poussé des données de prospection aériennes, mais aussi des prospections terrestres et des résultats du sondage mené à cet endroit par Chr. Petit en 1999, il semble qu'il s'agisse plutôt d'un établissement rural à deux cours, pour partie édifié en matériaux périssables (Nouvel 2004; Nouvel 2009) mais au plan assez typique (fig. 36). Les grandes constructions apparues à l'est livrent en effet au sol des tesselles de mosaïques et sont équipés de balnéaires (pilettes, *tubuli*, placages de marbre, béton hydraulique au sol).

1.1.2.67 Escolives-Sainte-Camille «Pré du Creusot/Champ des Tombeaux» (Yonne)

Le cas d'Escolives-Sainte-Camille est certainement l'un des plus polémiques du département de l'Yonne. Découvert en 1959 et fouillé par R. Kapps puis par D. Prost jusqu'à la fin des années 1980, il a été interprété jusqu'à cette date comme un complexe monumental (ou religieux), une agglomération sanctuaire en lien avec la voie d'Agrippa passant à environ 400 m de là (Kapps 1974) ou un sanctuaire de source isolé (Laurent 1990). Ces hypothèses reposaient d'une part sur la mention du lieu sous la forme de *Vicus Scolivia* dans la liste de Saint-Aunaire au VI^e siècle, en second lieu sur la présence, dans les fondations des balnéaires et des latrines, de blocs architecturaux en réemploi appartenant à un grand monument public à arcades et portant entre autres des représentations divines multiples. D. Prost pensait quant à lui qu'il s'agissait d'un village, s'appuyant sur la présence du supposé sanctuaire à arcades et sur celle d'un grand nombre d'objets en os correspondant selon lui à un artisanat de tabletiers qui ont «exercé leur activité dans le village gallo-romain d'Escolives». Il relevait pourtant l'absence étonnante de déchet (Prost 1983, p.279). Depuis, plusieurs auteurs ont largement reconsidéré ce dossier. Pascale Laurent, reprenant le chantier à la mort de Daniel Prost, arriva à la conclusion que les constructions sur cour à péristyle dégagées jusque là appartenaient à la résidence d'un grand établissement rural (Laurent 1998). L'équipe auxerroise venait effectivement entre temps de photographier une aile des communs au cours de la campagne 1990, permettant de disposer d'un plan complet qui rappelait sans ambiguïté ceux d'autres établissements ruraux à deux cours de la région (Nouvel 2004 [fig. 37]). P. Van Ossel démontra que les blocs du monument à arcades ne provenaient pas d'Escolives (où il n'y a pas les fondations correspondant à son ampleur) mais très probablement de l'agglomération antique d'Auxerre, toute proche. Selon lui, il s'agissait d'un cas exemplaire de détournement de biens publics (des blocs destinés à la construction de l'enceinte tardive d'*Autessiodurum*) par un particulier particulièrement influent (Van Ossel 1999). Il notait d'ailleurs qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé dans le *suburbium* auxerrois puisqu'un autre établissement rural, celui de «Sainte-Nitasse», livrait des blocs similaires. Enfin, Alain Bouet établissait que les balnéaires du site correspondaient à un ensemble privé et non public (Bouet 2002). Cependant, voix dissonante, Michel Kasprzyk, réexaminant le mobilier issu des fouilles (Kasprzyk 2004) y soulignait quelques particularités. Il notait que la résidence, tardive, était désaxée par rapport aux communs édifiés au haut Empire. Il relevait l'absence de pièce de réception type *aula* caractéristique et surtout de l'apparat décoratif habituel, comme de la mosaïque. Quant aux thermes, ils lui semblaient trop nettement séparés et désaxés de la cour principale. Le mobilier, qui permet d'y confirmer une fréquentation importante par des membres de la *militia* dans la seconde moitié du IV^e siècle, évoque selon lui un établissement public, similaire aux *praetoria* fouillés à Muru de Bangiu, Lydney Park et Kemps, qui se caractérisent par des thermes nettement séparés d'une cour bordée de cellules. Il rajoutait à ce groupe le site des «Perrières» à Beaune, signalé plus haut. Cependant, s'il n'y a pas de mosaïque en place dans le monument sur cour, de nombreuses tesselles démembrées ont été ramenées au jour lors des fouilles : il y a bien eu des mosaïques à Escolives, mais elles ont été détruites anciennement. L'auteur a d'ailleurs depuis amendé son hypothèse, en notant les dissemblances entre le plan d'Escolives et les *praetoria* repérés en Gaule (Langres/Freudenberg; Kemps, Saint-Moré colloque AGER III, Dijon, à paraître) et acceptant d'y voir un habitat rural dont les propriétaires tardifs auraient entretenu des relations privilégiées avec l'état au cours de l'Antiquité tardive. Quoiqu'aient été son statut et sa nature à partir du IV^e siècle, il ne s'agit pas là, au Haut-Empire, d'un groupement de bord de voie, mais bien d'un établissement rural à deux cours.

1.1.2.68 Fontenay-près-Vézelay «Crot-au-Port» (Yonne)

Ce site a été proposé dans la liste des agglomérations antique de l'Yonne (Petit et Mangin 1994). Il s'agit cependant d'un complexe de production métallurgique, que nous avons choisi d'exclure du champ d'enquête sur les agglomérations antiques (Nouvel *in* Berranger *et al.* 2014).

1.1.2.69 Joigny «Le Haut-le-Pied» (Yonne)

Ce site a été proposé dans la liste des agglomérations antique de l'Yonne (Petit et Mangin 1994). Il s'agit cependant d'un complexe de production métallurgique, que nous avons choisi d'exclure du champ de l'enquête sur les agglomérations antiques (Nouvel *in* Berranger *et al.* 2014).

1.1.2.70 Nuits-sur-Armançon «Les Capitaines» (Yonne)

La nature de ce site est plus largement évaluée dans le chapitre 1.1.4.1.

1.1.2.71 Saint-Père «Corvée-Saint-Jean» / «Les Fontaines-Salées» (Yonne)

Le cas de Saint-Père-sous-Vézelay a été soulevé à de nombreuses reprises. L'importance des vestiges fouillés ou repérés sous le village d'une part et aux alentours des fontaines Salées d'autre part (et en partie sur le territoire de la commune voisine de Foissy-près-Vézelay) a largement contribué à soulever l'idée d'une agglomération antique. En ce qui concerne le premier ensemble, il a fait l'objet d'une relecture récente complète, qui s'appuie sur l'apport des prospections terrestres et surtout aériennes (Nouvel 2009; Beyney et Nouvel 2014). Elle permet de proposer que les substructions fouillées ou repérées anciennement par R. Louis puis par B. Lacroix au lieu-dit «La Corvée Saint-Jean» et sous le bourg (Delor *et al.* 2002, p. 12*, p. 608, fig. 897) appartiennent bien à un grand établissement rural à deux cours et non à une agglomération (fig. 38). Quant au site des «Fontaines-Salées» (Delor *et al.* 2002, 13*, p. 608-613, fig. 898 à 902) il s'agit avant tout d'un complexe religieux, centré sur des thermes. Il faut cependant noter qu'en périphérie, B. Lacroix a fouillé au moins un bâtiment profane, qui a fourni de nombreuses preuves d'une activité artisanale de saunerie et de faux monnayage (Kasprzyk 2005). Comme ce bâtiment se trouve au bord d'une rue et que d'autres constructions méconnues s'étendent alentour, l'existence d'une petite agglomération périphérique reste cependant envisageable (P. Nouvel dans Delor *et al.* 2002, p. 612), mais nettement moins étendue que je ne le supposais alors.

1.1.2.72 Sougères-sur-Sinotte (Yonne)

Il a été proposé de placer à Sougères-sur-Sinotte une agglomération antique (Petit et Mangin 1994, p. 71), essentiellement parce qu'on y avait fouillé une nécropole assez bien publiée par la suite (Delor *et al.* 2002, 1* et 2*, p. 723-726, fig. 1112-1119). Les prospections réalisées dans cette zone n'ont rien reconnu qui soit autre chose que des établissements ruraux antiques (Nouvel 2004, III, sites 89401-04, 10, 11, 12, 15 et 16).

1.1.2.73 Tannerre-en-Puisaye «Le Grand Ferrier» (Yonne)

Ce site a été proposé dans la liste des agglomérations antique de l'Yonne (Petit et Mangin 1994). Il s'agit cependant d'un complexe de production métallurgique, que nous avons choisi d'exclure du champ de l'enquête sur les agglomérations antiques (Nouvel *in* Berranger *et al.* 2014).

1.1.2.74 et 75 Villeperrot «Montagne des Dix-Sept-Villes/Douilly» et Villeneuve-la-Guyarde (Yonne)

J.-Y. Prampart, sollicité par M. Mangin, avait identifié plusieurs sites d'agglomérations potentielles le long de la voie de Sens à Paris. Il évoquait le cas de Villeneuve-la-Guyarde (pour lequel nous manquons totalement de données et qui reste un site potentiel vu sa position sur la voie de l'Océan) et celui de Pont-sur-Yonne. Cependant, sans soulever la question, pertinente à mes yeux, de l'existence d'un groupement au passage de la voie sur l'Yonne (et qui serait à l'origine du nom du bourg de Pont-sur-Yonne, associé à une nécropole remarquable, Collectif 2009), il évoquait plutôt la possibilité d'une agglomération «éclatée» centrée sur le site antique de la «Montagne des Dix-sept-Villes» (cadastre «Deuilly») à Villeperrot. M. Mangin pensait qu'il pouvait avoir une «fonction de port pour les productions sidérurgiques locales», «l'occupation rurale qui semble prédominante chez les Sénons, au détriment de l'occupation groupée, mais qui a besoin pourtant de lieux de rencontres, spécialement de lieux de rassemblement autour d'un sanctuaire commun», (Petit et Mangin 1994, p. 82). En réalité, comme le prouvent le redressement et l'interprétation des anomalies visibles sur les clichés pris par A. Heurtaux sur ce site, il s'agit d'un établissement rural alors que de véritables agglomérations sont maintenant connues alentour (Serbonnes, voir rapport 2012). Les fouilles réalisées en ces lieux (Delor *et al.* 2002) ont d'ailleurs mis au jour des balnéaires, de la mosaïque et des enduits peints caractéristiques de ce type de site.

1.1.2.76 Villiers-les-Hauts et Fulvy «Méreuil» (Yonne)

Le cas du site de Méreuil (communes de Fulvy et Villiers-les-Hauts) est présenté plus bas (chap. 1.1.4.5).

1.1.2.77 Bavilliers «Le Bourg» (Territoire de Belfort)

La réalisation assez récente de plusieurs opérations préventives dans le bourg et sur sa périphérie orientale permet de reconsidérer la question de l'existence en ce lieu d'une agglomération antique, hypothèse assez communément retenue (M. Rilliot in Mangin *et al.* 1986; Petit et Mangin 1994; Joan 2003, p. 448). Le dossier publié par A. Le Martret (Le Martret 2013 [fig. 39]) rappelle que les vestiges les plus tangibles ont été repérés au sud de l'église Saint-Ambroise, lors des fouilles de sauvetage entreprises par M. Rilliot entre 1969 et 1979 et entre 1984 et 1986. Ils correspondent selon elle à une «agglomération secondaire revêtant probablement un rôle cultuel lié à des sources guérisseuses. La fontaine Saint-Ambroise située à proximité de l'actuel cimetière, était d'ailleurs toujours réputée au XIX^e siècle pour le soin des yeux» (Le Martret 2013, p. 189), proposant d'ailleurs en conclusion de l'interpréter comme un «vicus». Les pièces qui ont été dégagées (fig. 39, n°4) correspondent à une grande galerie avec des vestiges d'hypocaustes et décorées de riches peintures murales. À l'ouest, un bâtiment modeste à trois locaux borde au sud une cour se développant à l'ouest de la longue galerie. À l'est, plusieurs pièces luxueuses ont été dégagées. Elles reposaient sur des hypocaustes et l'une des pièces possédait encore une luxueuse mosaïque polychrome (Joan 2003, fig. 526). Un autre fragment d'un pavement similaire a été dégagé à proximité dans la «Rue des Carriers» (Joan 2003, fig. 527). Des fragments de frises en stuc, de peintures murales polychromes, des éléments architectoniques et de statuaire complètent l'apparat décoratif. Le creusement de tombes dans le cimetière situé au sud-est (fig. 39, n°3) a d'ailleurs mis au jour d'autres éléments du même genre, ainsi que des fragments de plaquage de marbre. Les fouilles préventives entreprises par A. Le Martret ont concerné une parcelle située 120 mètres plus à l'est, au bord de la Douce (fig. 39, n°9 et 10). Elles ont

permis de dégager un enclos cultuel de 32 mètres de côté ouvert au sud avec en son centre le soubassement d'un monument qui semble avoir porté, d'après les éclats de statuaire retrouvés alentour, une colonne à Jupiter. 127 monnaies, dont les plus récentes sont du début du ^ve siècle, y ont été recueillies. Une voie en provenance de l'ouest le bordait au nord et au nord-est. Quelques structures (un fossé en particulier) permettent d'affirmer que cet aménagement repose sur un substrat laténien. Enfin, de l'autre côté de la Douce, un diagnostic a reconnu un canal bordé de constructions antiques (fig. 39, n° 8). Par contre, les prospections géophysiques réalisées au sud, au lieu-dit «Le Breuil» (fig. 39, n°s 5 à 7) n'ont pas été particulièrement probantes. Ces éléments, en particulier la structure des bâtiments occidentaux (une cour bordée d'une galerie), la présence de balnéaires et l'apparat décoratif caractéristique, permettent à mon avis d'interpréter tout cela comme un grand établissement rural. La résidence se trouverait à l'ouest, le bâtiment à trois pièces étant le premier de l'aile sud des communs. L'ensemble cultuel dégagé en 2009-2010 correspondrait à un lieu de culte domanial, équipement assez commun dans ce genre de contexte, souvent repéré dans un enclos particulier (par exemple ci-dessus à Lux). Comme le rappelle l'auteur, ce genre de monument est d'ailleurs avant tout caractéristique des contextes privés ruraux (Le Martret 2013, p.201), ce qui serait donc le cas ici. Il est cependant possible qu'à l'image d'Offemont, dans le même département, un grand établissement rural voisine avec une agglomération à vocation artisanale (voir le cas d'Offemont, bien synthétisé dans Joan 2003, p.474-476).

Fig. 32 Cortevaix, «Les Saints-Germains», établissement rural antique d'après les clichés obliques de F. Cognot, juin 1991 et de S. Izri et P. Nouvel juillet 2015.

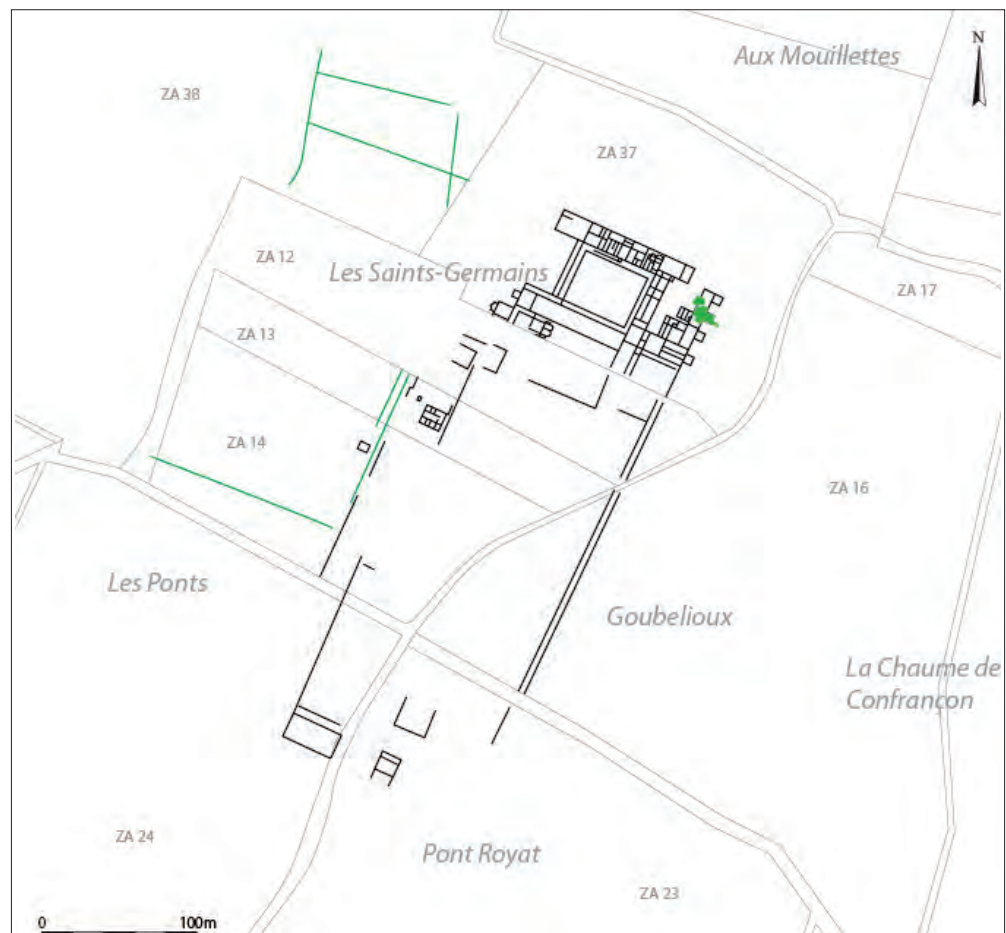


Fig. 33 Granges, «Les Perrières», «En Castrée», «Castée», «Jonchère», «Granges», «Pré de la Maison», «Terre Derrière», «Champ Mugnier», établissement rural antique d'après les clichés obliques de F. Cognot, 1976-1992, S. Izri et P. Nouvel juin 2014 et les diagnostics INRAP 2009 (N. Tisserand), redressement M. Kasprzyk complété et modifié.



Fig. 34 Sennecey-le-Grand, «Sens», établissement rural d'après les clichés obliques de F. Cognot, 1992 et les relevés de P. Canat de Chizy, 1854

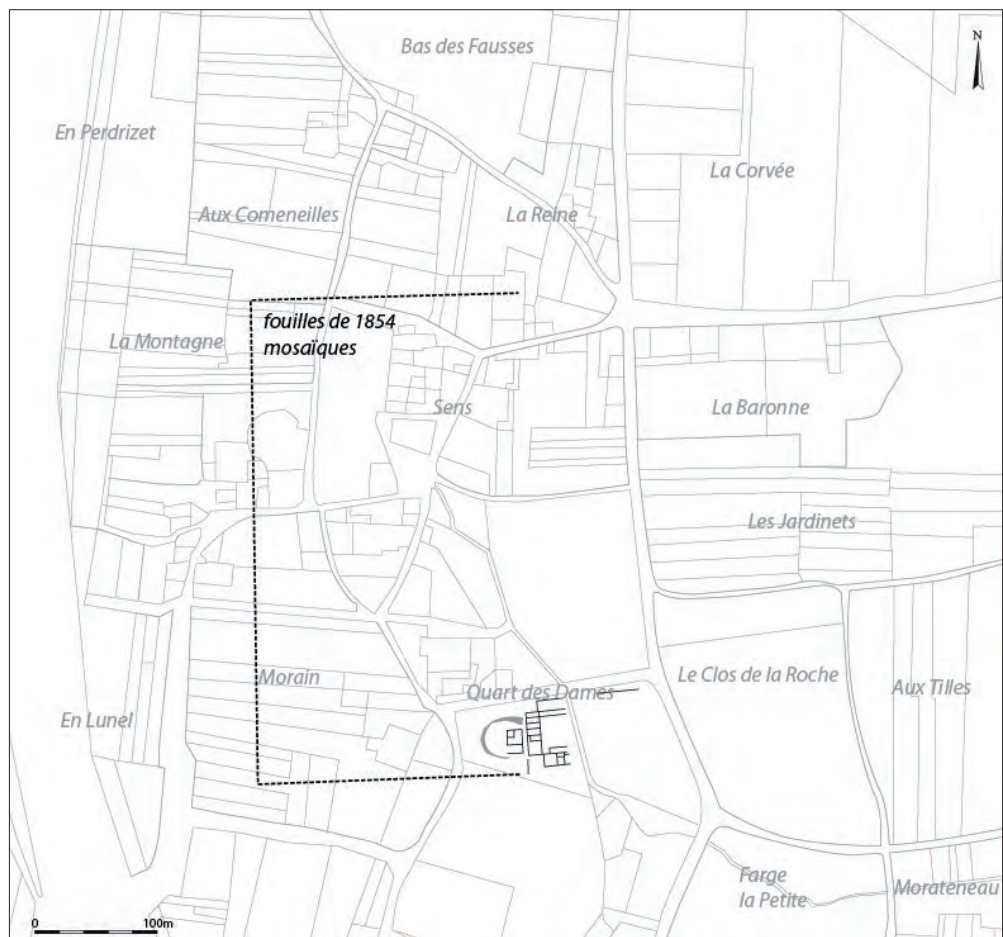


Fig. 35 Asquins, «Vergigny»,
«Les Corvées» établissement
rural antique d'après les clichés
obliques J.-P. Delor et P. Nouvel,
1989 à 2003.

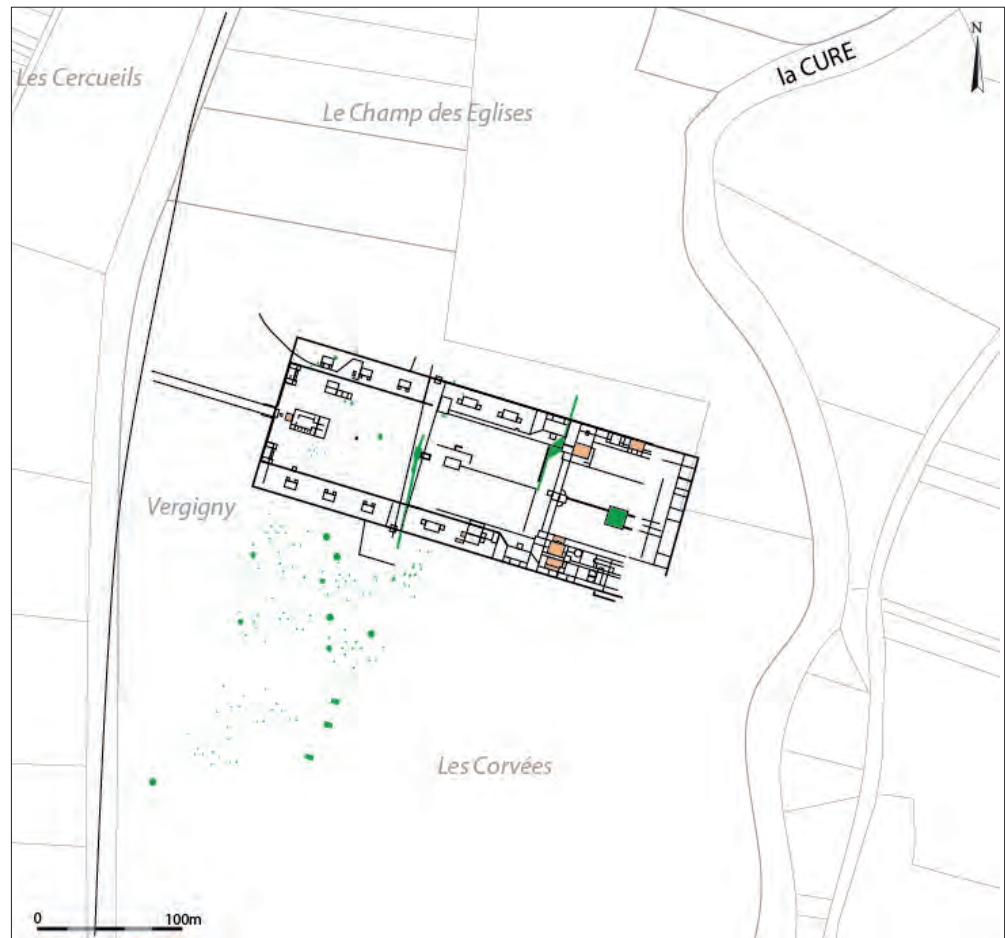


Fig. 36 Cravant, «Val Suzon»,
«Bréviande», établissement rural
d'après les clichés obliques
de J.-P. Delor, H. Leredde et P.
Nouvel, juillet 1984, 1987, juin
1989, 1990 et 1992.

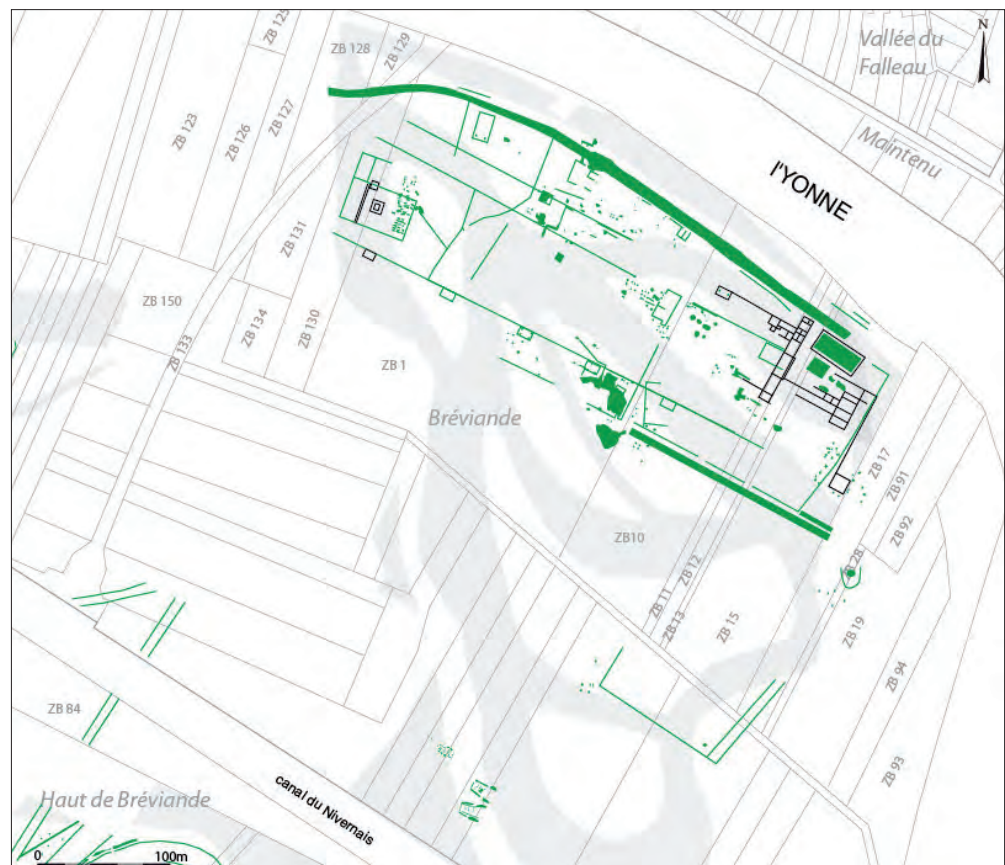


Fig. 37 Escolives-Sainte-Camille, «Grippe Soleil», «Champ des Tombeaux», établissement rural d'après les relevés des fouilles de R. Kapps et les clichés obliques de J.-P. Delor et P. Nouvel, 1989 et 1991

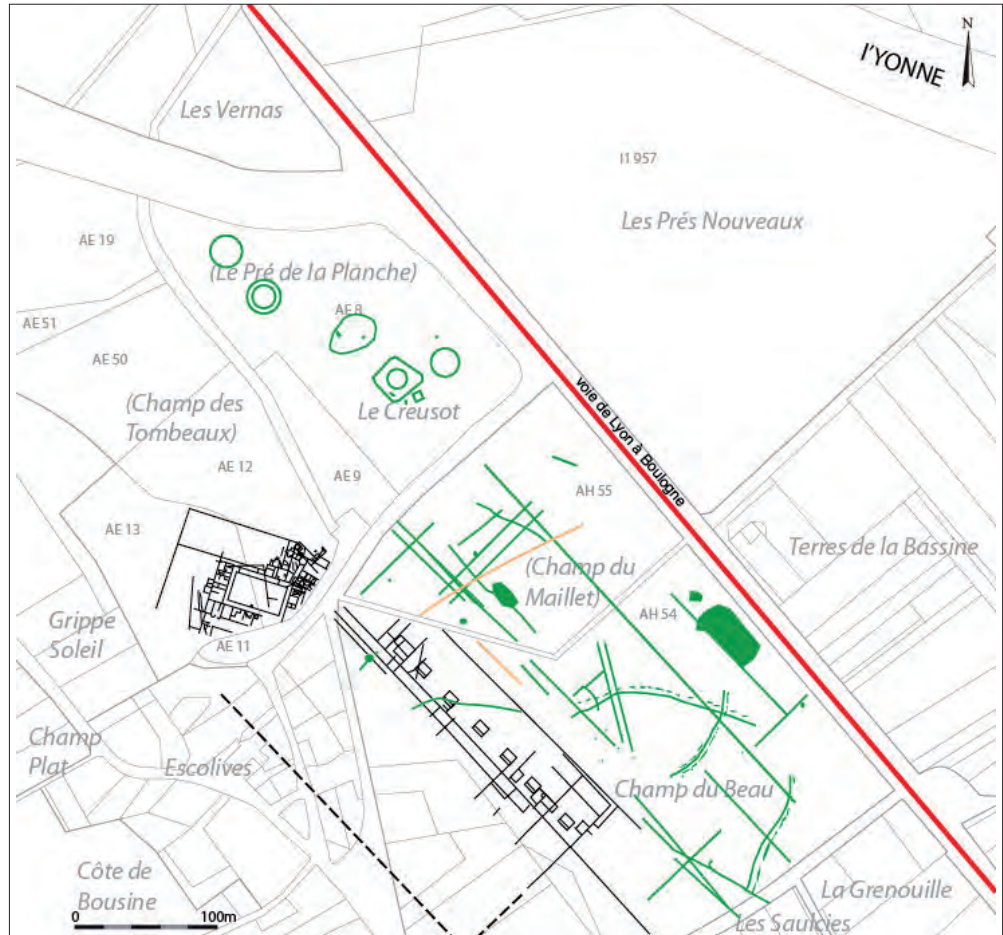


Fig. 38 Saint-Père «Corvée Saint-Jean», «Le Bourg», état des connaissances archéologiques d'après les fouilles de R. Louis, B. Lacroix et les prospections terrestres et aériennes de P. Nouvel / IGN 2011 et 2014 (d'après Beyney et Nouvel 2014).

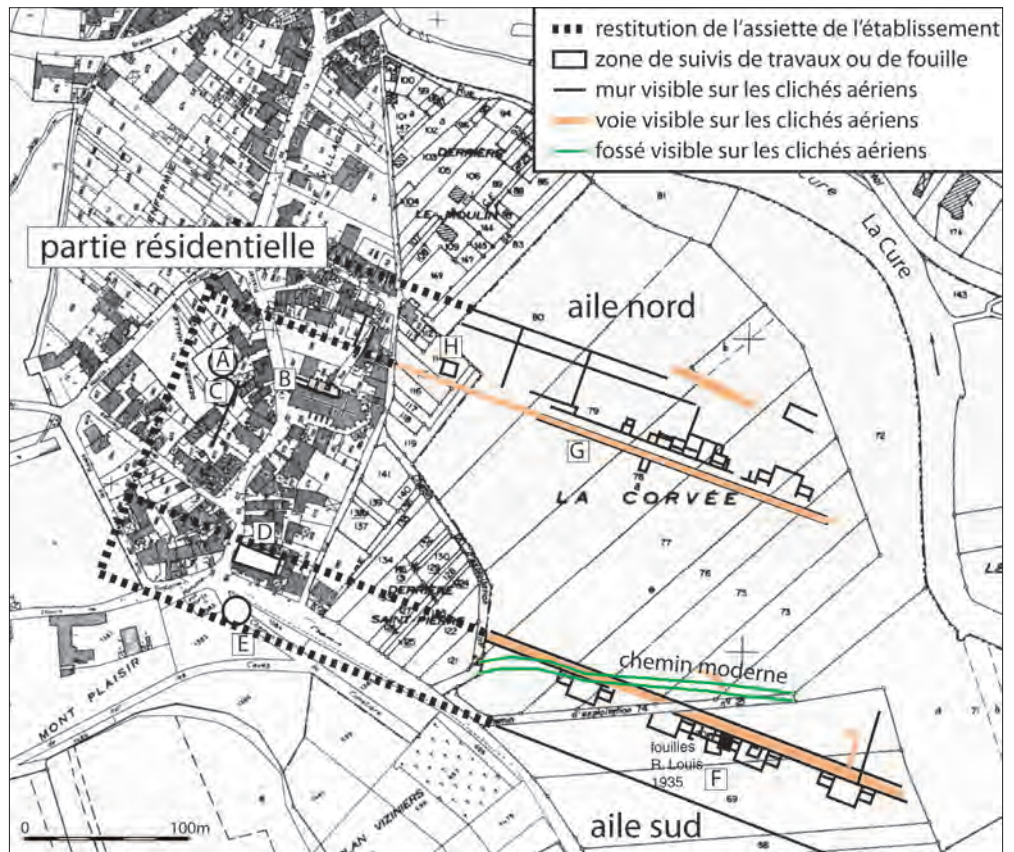




Fig. 39 Bavilliers
(Territoire de Belfort),
état des connaissances
archéologique, fig. 2, in Le
Martret 2013, p. 188.

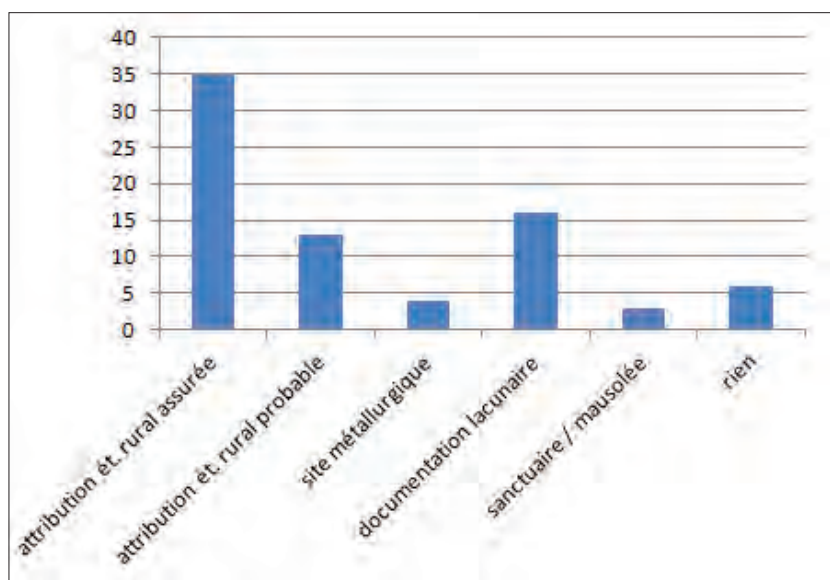
Synthèse

À la lecture de ces différents exemples polémiques (fig. 40), il apparaît assez nettement que la confusion la plus courante s'observe entre les grands établissements ruraux et les habitats groupés (Leveau 2002). En parcourant les rapports de prospection et les différentes publications locales, on s'aperçoit souvent que les sites les plus importants (tout particulièrement de grandes *villae* à deux cours livrant un abondant mobilier, de la statuaire, du marbre ou des mosaïques sur une grande étendue) sont systématiquement interprétés comme des habitats groupés, des « vicus » ou encore des « relais routiers ». Nous en avons fait une liste ci-dessus, qui a cherché à être exhaustive. On pourrait cependant les multiplier à loisir (par exemple R. Niaux à propos du site des « Murées » à Arconcey-Painblanc, Provost *et al.* 2009, I, p. 21 ; Clomot, Provost *et al.* 2009, I, p. 176 ; Thoisy-la-Berchère, Provost *et al.* ; 2009, III, p. 208, Avilley, Joan 2003, p. 144). Au-delà de nos régions, cette confusion règne encore. En Berry par exemple, le site de Malicornay (Cher), est traditionnellement interprété d'après ses caractères morphologiques et son appareil décoratif comme une *villa* (Gandini 2008). Fr. Dumasy y voit pourtant encore un sanctuaire, en s'appuyant justement sur la présence de mosaïque (Dumasy *et al.* 2910, p. 74).

La concentration de sites dans un espace bien prospecté suffit souvent à y localiser une « agglomération éclatée », concept curieux et paradoxal heureusement abandonné depuis longtemps : c'est le cas de Varois-et-Chaignot, proposé dans Bénard *et al.* 1994 par M. Bernier-Bois d'après des indices toponymiques et quelques découvertes disparates et dispersées, celui de Rouvres-en-Plaine qui associe des points d'occupation distincts, celui de Meuilley discuté alors par R. Ratel (Bénard *et al.* 1994, p. 185-186), de Vénarey-les-Laumes « Les Gravières » (Mangin *et al.* 2000, p. 106 « agglomération routière » ou encore d'Augea/Cuisia/Gizia proposé par M. Mangin (Mangin *et al.* 1986, p. 199) et de Rahon « En Rubra » (Rothé 2001, p. 592) en Franche-Comté.

D'ailleurs les sites qui restent problématiques (« établissements ruraux probables » ou « documentation lacunaire » [fig. 40]) sont ceux qui souffrent d'une documentation vieillie et insuffisante, souvent parce qu'ils sont recouverts par des bourgs modernes. Dès que la prospection aérienne, la prospection géophysique ou encore les fouilles préventives (Bavilliers) permettent d'avoir une vision spatiale étendue, il est facile de proposer une interprétation consensuelle.

Fig. 40 Nouvelle caractérisation des 77 sites traditionnellement proposés comme des agglomérations et rejetés de notre corpus.



1.1.3 Le corpus des habitats groupés du centre-est de la Gaule. Nouvelles relectures et acquisitions 2015

Nous avons poursuivi, comme les autres années, notre analyse des corpus disponibles. Cela passe par un état des lieux initial, préalable à toute nouvelle démarche d'acquisition. Contrairement aux années passées, les découvertes dues aux prospections aériennes ont été essentiellement limitées à la Franche-Comté, ou un nouveau groupement a été découvert (Pont-du-Navoy) et où nous avons pu obtenir quelques compléments sur les sites de Chavéria-Moutonne, Saint-Germain-en-Montagne et Grozon. Ces dernières informations seront discutées plus loin, dans des chapitres réunissant les travaux multiples sur ces deux agglomérations. Par ailleurs, L. Jaccotey nous a fourni un certain nombre d'éléments permettant de reconsidérer le cas du site du «Portus», aux confins des communes de Collonge-en-Charollais et de Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire). Enfin, quelques données nouvelles permettent de faire un point sur l'un des chapelets d'agglomération les plus remarquables de notre zone d'étude : celui qui s'égraine le long de la «Cuesta oxfordienne», entre Avallon au sud-ouest et Sion au nord-est. Cela permet une mise à jour de notre corpus (fig. 42) et de la carte synthétique de l'état des connaissances (fig. 41).

1.1.3.1 Vendevre-sur-Barse «Le Bourg» (Aube)

À vrai dire, l'hypothèse d'une agglomération antique sous le bourg de Vendevre-sur-Barse repose sur des éléments secondaires et bien discutables. Il s'agit d'abord de sa position, sur la voie de Troyes à Brienne-la-Vieille, à mi-chemin entre les deux agglomérations (fig. 43). Nous sommes ici au sud du territoire des Tricasses, non loin de la frontière des Lingons. Elle repose en second lieu sur le toponyme même du lieu, qui évoque un *Vindobriga*, et ses homologues poitevin et lorrain. Ce lieu est d'ailleurs mentionné très anciennement, dans un diplôme de Clotaire III en 664, sous le nom de *Vendovera* et *Vindovera*. Le dossier archéologique est, quant à lui, assez mince. Cela est dû au fait, d'une part, que nous nous situons ici au cœur de l'écharpe de la champagne humide, où l'omniprésence des pâtures a longtemps eu un effet répulsif sur l'archéologue champenois. En second lieu, le bourg médiéval et moderne dynamique se surimpose à peu près exactement au gué de la voie sur la Barse, limitant l'importance des investigations possibles au sol. Cependant, il reste des terrains libres, très menacé par l'extension des zones industrielles, qui mériteraient quelque intérêt (fig. 43). Les quelques découvertes archéologiques anciennes se concentrent à l'ouest du bourg en rive gauche, lieu-dit «Voie de Vienne», «où la tradition place les premières habitations du pays». Les structures observées (des bâtiments...) et le mobilier recueilli (gallo-romain..., au musée de Troyes, Denajar 2005, p. 594), ne permettent pas de tirer grande conclusion. Toutefois, en 1855, lors de l'agrandissement de l'ancien cimetière (immédiatement à l'est du faubourg de «Voie de Vienne»), de la céramique et un four de potier ont été mis au jour. La datation reste cependant douteuse puisque Th. Habert les attribue au haut Moyen Âge (Habert 1901). Rien n'indique cependant dans la source initiale que four et tessons de céramique aient été associés stratigraphiquement (Corrard-de-Bréban 1855, p. 99). C'est à proximité du château, au sud-est du bourg et non loin des dernières découvertes, que nos survols de l'été 2015 ont permis de reconnaître une série de constructions assez importantes (fig. 44), qui donnent un peu plus de densité au dossier. Leur datation reste cependant impossible en l'absence d'investigation de terrain, mais elles n'apparaissent pas au cadastre napoléonien : l'importance du site mériterait certainement quelques compléments d'enquête.

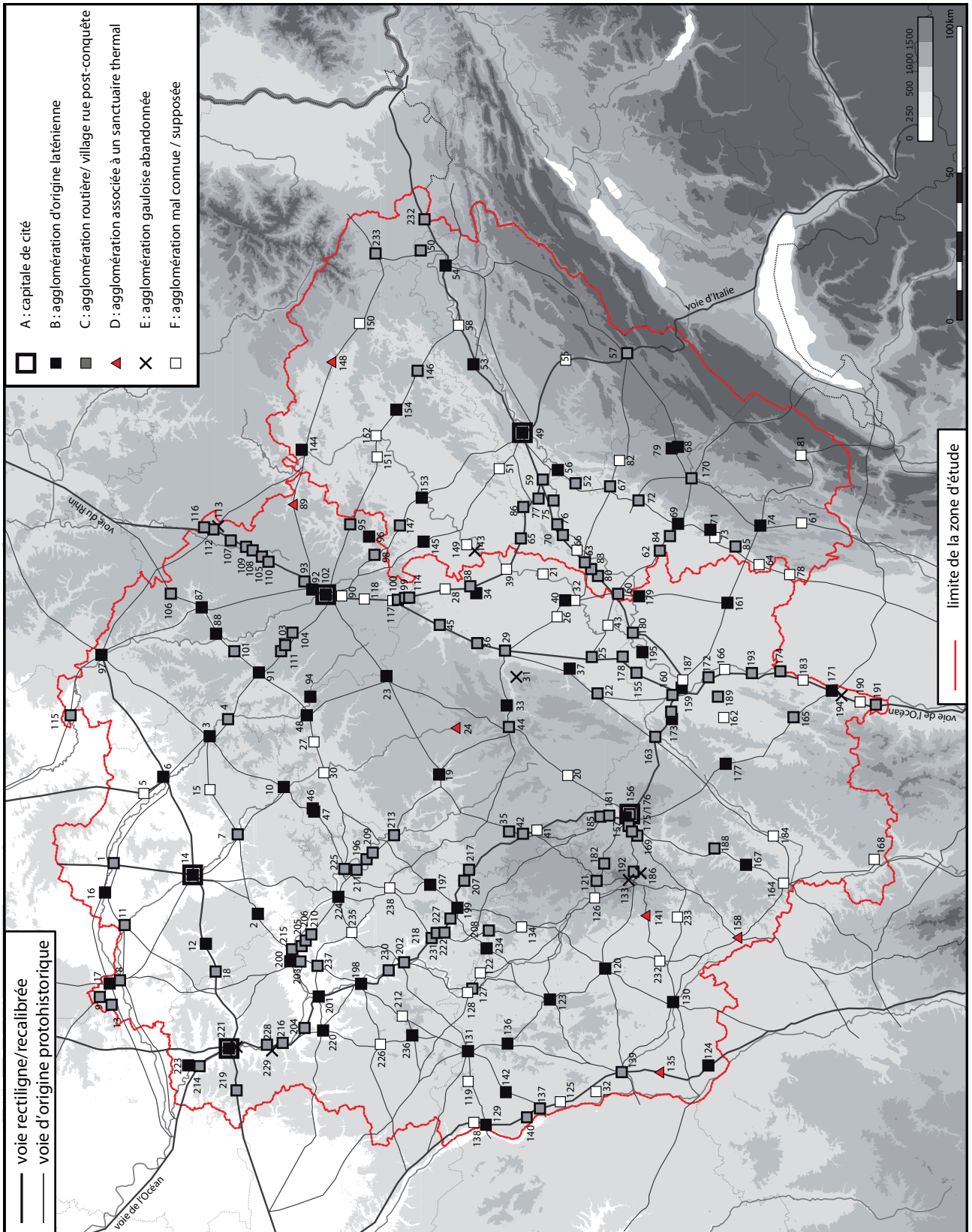


Fig. 41 Tableau de synthèse : les agglomérations antiques du centre-est de la Gaule. Etat des connaissances et de l'avancement des travaux 2015.

Fig.42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (1/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit
1	AUBE	Arcy-sur-Aube	C			733440	2394590	Tricasses	
2		Auxon / Eaux-Puiseaux	B			716310	2346240	Sénons	Blaine
3		Bar-sur-Aube	B	2013		776170	2361810	Lingons	Mont Ste Genevieve et ville
4		Bayel	C	2014		781980	2355820	Lingons	ChampleComte
5		Bétignicourt	F	2014		756440	2384580		Le Haut Chemin
6		Brienne-la-Vieille	B	2013		762460	2377840	Tricasses	bourg nord
7		Chappes / Fouchères	C	2014		742540	2352340	Tricasses	Croc Thomas, La Croix de l'Homme Mort, La Varie / La Varie, la Vieille Seine
8		Châtres	C	2014		712290	2390750	Tricasses	Terres de Lingles et de la Chapelle
9		Montpothier	C			687740	2398860	Tricasses	Heurtebise
10		Plaines-Saint-Lange	C	2014		759210	2336850	Lingons	La Gloire Dieu
11		Pont-sur-Seine	C			693790	2392800	Tricasses	
12		Neuville-sur-Vanne / Villemaur-sur-Vanne	B	2014		705360	2363420	Tricasses	Pâtur de Haut / Gué Sarazin
13		La Saulsothe	C			685340	2395110	Tricasses	Le Camp de Ville
14		Troyes	A			729000	2368000	Tricasses	centre-ville
15		Vendeuvre-sur-Barse	F	2015		758000	2362000	Lingons	Voies de Vienne
16		Viäpres-le-Grand	B	2014		723110	2397540	Tricasses	Les Preux
17		La Villeneuve-au-Chätelot	B			693390	2395470	Tricasses	La Poterie
18		Vulaines	C			696250	2359900	Sénons	La Haie du Gravier / Etra
19	CÔTE-d'OR	Alise	B			763000	2284000	Auxois (Lingons puis Eduens)	Mont Auxois
20		Arnay-le-Duc	F			763020	2239340	Eduens	Arnay
21		Auxonne	F	2014	2014	831070	2248220	Séquanes	centre ville
22		Beaune	C	2014	2014	790770	2229700	Eduens	La Maladière puis centre ville
23		Beneuvre	B	2013	2014	796430	2301740	Lingons	Velay
24		Blessey	D			778500	2277300	Auxois (Lingons puis Eduens)	La Chalonge
25		Boncourt-Le-Bois	C	2014		803030	2231430	Eduens	Gué de la Vouges
26		Brazey-en-Plaine	F			816340	2243240	Lingons	Chouan, l'Etalon
27		Brion-sur-Ource	F	2015		774130	2326620	Lingons	Bourg
28		Dampierre-et-Flée / Fontenelle	C	2014		825950	2281750	Lingons	En Bessey / Champ Cordier
29		Dijon	C			805170	2261000	Lingons	Rue Voltaire, Dion Est
30		Etrochey	F	2015		763430	2323280	Lingons	Bourg ouest, La Combe
31		Flavignerot	E			796210	2257150	Lingons	Mont Afrique
32		Losne	F			822080	2237350	Séquanes	Losne
33		Mâlain	B	2013	2014	786750	2260750	Lingons	La Boussière, Les Champs Marots
34		Mirebeau-sur-Bèze	B			824500	2270900	Lingons	centre ville, La Fenotte
35		Montlay-en-Auxois	C			743630	2259800	Auxois (Lingons puis Eduens)	Eguilly, Bois d'Eguilly
36		Norges-la-Ville / Brétigny	C			807630	2270580	Lingons	Norges le Bas / Commanderie Saint-Antoine

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textuelle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
			Artiaca								mention antique, fouilles récentes
									NC	800	prospections aériennes et découvertes anciennes
			Segessera					1	NC	Actuel	mention et diagnostics récents
									NC	NC	agglomération sur un passage à gué, streetbuildings
									NC	NC	concentration de découverte au gué de la voie Reims - Langres sur la Voire
			Briavenna					1	NC	Actuel	fouilles anciennes et prospections aériennes
									NC	NC	découvertes anciennes, prospections terrestres et aériennes
									NC	Actuel	prospections pédestres, concentration de part et d'autre d'une voie à un passage à gué
									NC	NC	fours de potier le long d'une voie majeure
									NC	NC	agglomération sur un passage à gué, streetbuildings
			Bibe						NC	Actuel	mention ancienne et fouilles récentes
									200 av.	NC	concentration de construction, sanctuaire laténien
									NC	800	fours de potier
			Augustobona						-50	Actuel	Capitale de cité
			Vindobriga						NC	Actuel	fours de potier
									vers -150	NC	sanctuaire, plus de 10ha d'occupation, voie
									vers -150	NC	Agglomérations importante à un carrefour de voie, activité potière, sanctuaire laténien
			Vulanum						NC	Actuel	mention antique, agglomération routière pas de documentation récente
			Alésia						100 av.	Actuel	fouilles anciennes et récentes, géophysique, prospections aériennes
										Actuel	très nombreuses découverte de part et d'autre du gué de la voie Autun - Langres sur l'Arroux
			Alisona						NC	Actuel	découvertes anciennes
									av. 50 av.	fin IVème	*déplacement au bas Empire sous la ville actuelle, découvertes anciennes
			Banodurum						vers -130 ?	IXème*	prospections aériennes R. Goguy / S. Izri
									av. 50 av.	fin IIIème après	prospections et fouilles M. Mangin
			Vidubia						augustéen ??	Vème	prospections terrestres M. Kasprzyk
									NC	NC	agglomération douteuse (Chouquer)
										Actuel	cave, mobilier antique de part et d'autre de la voie de à Auxerre
									augustéen ??	?	prospections aériennes R. Goguy
			Divio						vers 125 av ?	Actuel	Fouilles récentes, découvertes anciennes
											prospections aériennes S. Izri 2011
									vers 90av.	début Ier après	agglomération de hauteur laténienne, sanctuaire antique
			Lausuna								mansion de Lausona, gué sur voie majeur sur la saône, aureus
			Medoilanum						vers -150	début IIIème	prospections aériennes, terrestres, fouilles
									attesté LTB, certaine -150*	Actuel	Seule l'occupation de la périphérie nord-ouest de l'agglomération est bien connue
									Ier siècle de n.è	IIIème siècle	Agglomération, forte activité métallurgique
									augustéen ??	Actuel	prospections aériennes R. Goguy

Fig.42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (2/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit
37	CÔTE-d'OR	Nuits-Saint-Georges	B			798960	2239210	Eduens	Les Bolards
38		Oisilly / Mirebeau-sur-Bèze	C			827010	2273000	Lingons	La Tuilerie, Champ à la Paule nord
39		Pontailier	C			832750	2260670	Lingons	Mont Ardou
40		Saint-Jean-de-Losnes / St-Usage	B			822070	2240540	Eduens	Le Bot, Le Miot
41		St-Martin-de-la-Mer	C			744360	2251110	Eduens	Mâcon / Chientre de la Mort
42		Saulieu	C			743200	2255120	Eduens	centre ville
43		Seurre	B			813620	2225950	Séquanais	centre ville
44		Sombornon	C			779500	2260000	Lingons	L'Hospital
45		Til-Châtel	C			813860	2283610	Lingons	centre ville
46		Vertault	B			750350	2326310	Lingons	plateau de Vertault + Plaine
47		Vertault	E	2013		751230	2326770	Lingons	La Motte
48		Veuxhaules	B	2015		783100	2328940	Lingons	Plaine de Vieille Ville
49		DOUBS	Besançon	A			879180	2255080	Séquanais
50	Brognerd / Etupes		C	2014		940900	2290120	Séquanais	Pré Narbons, Prés Miherey
51	Emagny / Pin		F			866800	2263300	Séquanais	gué sur l'Ognon
52	Liesle / Fourg		C			861770	2237140	Séquanais	Levée de César
53	Luxiol		F			902780	2272430	Séquanais	Luxiol
54	Mandeure		B			936420	2282060	Séquanais	Mandeure / Mathay
55	Nods ?		F			903750	2240500	Séquanais	La Perrière ?
56	Osselle		C	2014	2015	866320	2242930	Séquanais	Reculot
57	Pontarlier		C			906000	2219350	Séquanais	Pontarlier
58	Ponpierre / Rang		F	2012		915880	2277150	Séquanais	Gué
59	Saint-Vit	C			863100	2248210	Séquanais	Saint-Vit	
60	JURA	Annoire	C			824540	2222420	Séquanais	Le Châtelet
61		Arinthod	F			848270	2159900	Séquanais	Bourg
62		Chaumergy	C			839260	2208380	Séquanais	Bois de Beulet, Etang d'Huisisier
63		Choisey / Damparis	C			835420	2232750	Séquanais	Gevry / l'Ormoy
64		Cousance	F			834280	2174420	Ségusiaves	En Marchans
65		Dammartin-Marpain-Mutigney	C	2012	2013	843330	2256000	Séquanais	La Mairotte
66		Dole	F	2014		839000	2236800	Séquanais	Dôle-Arans
67		Domblans, Bréry	C			848200	2202100	Séquanais	Gué Farou,
68		Equevillon	B		2014	874070	2201880	Séquanais	Mont Rivel
69		Grozon	B	2012	2013	856230	2215670	Séquanais	Grozon
70		Lavans-les-Dole / Lavangeot / Audelange	C			848000	2243250	Séquanais	Moulin Rouge, Camp de la Lune
71		Lons-le-Saunier	B			846000	2191110	Séquanais	Lons
72		Mantry	C	2014		843820	2204830	Séquanais	Sous la Ville, Champ Chala, Sauvement
73	Messia-sur-Sorne	F			843530	2189570	Séquanais	Gué de la Sorne	

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textuelle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
									vers -150	VIème-VIIème	fouilles, prospections aériennes et terrestres
									augustéen	IVème	prospections terrestres L. Nuninger 2006/2007
			Pons Ararum						30 av*??	Actuel	découvertes anciennes au passage sur la Saône de la voie Langres - Besançon
									IIème siècle av. ??	Actuel	Prospections aériennes (Saint-Usage) R. Goguey
									augustéen ??	Actuel	groupement de découvertes à un gué sur la voie de l'Océan, prospections M. Mangin
			Siduolocum						augustéen ??	Actuel	découvertes anciennes, mention
									avant 100 av ?	Actuel	découvertes anciennes
									avant 50 av ?	Actuel	fouilles, découvertes anciennes
			Tullio						augustéen ??	Actuel	découvertes anciennes sur le gué de la voie Chalon Trèves, mention
			Vertillium						vers -100 -80	VIème-VIIème	fouilles anciennes, reprise documentaire M. Jouan
									vers -200	IIIème siècle	découvertes fortuites, env. 50ha
									avant -100 ???	VIème-VIIème	prospections aériennes R. Goguey
			Vesontio						130-120 av. J.-C.	Actuel	Capitale de cité
											Bâtiment bord de voie à vérifier, près d'un important passage sur l'Alain (pont)
											Gué sur l'Ognon de la voie Besançon / Langres
									NC	NC	Agglomération potière probable sur la voie de Lyon à Besançon
			Luxovium						NC	Actuel	Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalon - Rhin (gué)
			Epomanduodurum						NC	30 av. J.-C.	Agglomération d'origine laténienne
			Tilo Musiaco						NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie militaire Besançon - Lausanne
									120 av. J.-C.	NC	Agglomération possible sur la voie Lyon - Besançon (gué)
			Pons Ariolica						NC	Actuel	Agglomération sur la voie d'Italie à Boulogne (gué)
			Velatodurum						NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalon - Rhin (gué)
									NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalon - Rhin
									NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalon - Rhin (sanctuaire)
									NC	Actuel	Agglomération possible (sanctuaire, découverte isolée)
									NC	400	Agglomération potière sur une voie secondaire
									40	400	Agglomération sur la voie militaire Chalon - Rhin
									NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie Lyon - Besançon (gué)
			Dornatiacum						NC	NC	Agglomération sur la voie militaire d'Italie à Boulogne
									NC	Actuel	Agglomération probable sur la voie militaire Chalon - Rhin
									NC	NC	Agglomération probable sur la voie Besançon-Lyon (gué)
									80 av. J.-C.	VIè siècle	Agglomération sur un sommet, oppidum ? D'origine laténienne
									140-130 av. J.-C.	Actuel	Agglomération sur la voie Lyon - Besançon d'origine laténienne
									120 av. J.-C.	Vè siècle	Agglomération potentielle
			Ledo						120 av. J.-C.	Actuel	Agglomération sur la voie Lyon - Besançon (gué) d'origine laténienne
											fours de potier sur une vaste superficie
									NC	NC	Agglomération possible sur la voie de Lyon à Besançon (gué)

Fig. 42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (3/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit	
74	JURA	Moutonne-Chavéria	B	2012	2012	847540	2173760	Séquanés	Gué de Thoreigne, En Blond, Les Terres Blanches, La Mouvière, Sur l'Etang, Vers la Planche	
170		Pont-du-Navoy	C		2015	863600	2197460	Séquanés	A la Fin sud, gué de l'Ain	
75		Ranchot	C			855790	2244550	Séquanés	Monteplain	
76		Rochefort-sur-Nénon	C		2012	844350	2241380	Séquanés	Les Meurgers	
77		Romain (Vigearde)	F	2014		856670	2249860	Séquanés	Champvouvans	
78		Saint-Amour	F			830940	2163860	Ségusiaves	Saint-Amour	
79		Saint-Germain-en-M.	B	2012	2015	873810	2204000	Séquanés	Saint-Germain	
80		Saint-Aubin / Champdivers	C			830920	2228400	Séquanés	Pré Commarin , Les Buissons, les Malessarts/ Corvée de l'Orme	
81		Saint-Claude	F			871290	2160160	Ségusiaves	Centre-Ville	
82		Salins	F			869650	2222000	Séquanés	Salins	
83		Tavaux	C			833250	2230640	Séquanés	Perroyer, Tavaux	
84		Villers-Farlay	C			860790	2225250	Séquanés	709100	
85		Vercia / Sainte-Agnès	C	2015		840500	2182350	Séquanés	Gué de la Sonnette	
86		Vitreux	C			853800	2255170	Séquanés	bourg est	
87		HAUTE-MARNE	Andelot	B			820000	2364700	Lingons	Bourg et Mont Eclair
88			Bologne / Briaucourt	B	2013		810920	2359880	Lingons	Les Chênaies, La Corvée
89			Bourbonne-les-Bains	D	2014		854660	2333610	Séquanés	centre ville
90	Bourg		F			823510	2316850	Lingons	La Croix d'Arles	
91	Bricon		B	2013		797750	2345250	Lingons	La Maison Dieu	
92	Champigny-lès-Langres		B	2013		826000	2327000	Lingons	Les Granges	
93	Changey		C	2013		828520	2329710	Lingons	Vandolle	
94	Dancevoir		C	2014		789340	2327780	Lingons	Gué de l'Aubette, Meusy	
95	Fayl-Billot		C	2013		847940	2314100	Lingons	Plantemont	
96	Genevrières		B	2013		843740	2307500	Lingons	En Fraisse	
97	Gourzon		B	2013		803250	2398220	Leuques	Le Châtelet	
98	Grenand		C			837540	2305730	Lingons	centre ville	
99	Isômes		C	2014		823080	2295210	Lingons	Les Varennes	
100	Isômes		C		2015	822500	2298000	Lingons	Bourg ouest	
101	Jonchery		C	2013		804900	2353540	Lingons	Bonnevaux	
102	Langres		A			824250	2322600	Lingons	centre ville	
103	Leffonds		C			811350	2333820	Lingons	Leffonds	
104	Leffonds		C	2013		806980	2336160	Lingons	Les Essarts	
105	Lénizeul (Val-de-Meuse)		C	2013		836970	2344200	Lingons	Pré du Buc	
106	Leurville / Busson	C	2013		824250	2375650	Leuques	La Sarazinière		
107	Malaincourt-sur-Meuse	C	2013		842480	2354900	Leuques	Bois de la Charme		
108	Meuvy	C	2013		839000	2347400	Lingons	Bourg		
109	Meuvy	C	2013		840220	2349540	Lingons	La Ralliée		

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textuelle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
									NC	NC	Agglomération isolée (gué)
									NC	NC	agglomération de bord de voie reconnue par prospection aérienne (gué)
									NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalon - Rhin (gué)
									NC	Actuel	Agglomération sur la voie militaire Chalon - Rhin (gué)
									NC	Actuel	sur la voie Besançon - Langres, concentration de bâtiments en prospections aériennes
									NC	Actuel	Agglomération potentielle sur la voie Lyon - Besançon (gué) d'origine laténienne
									140 av. J.-C.	Actuel	Agglomération certaine d'origine laténienne
									NC	NC	Agglomération probable sur la voie militaire Chalon - Rhin
			Condate						NC	Actuel	Agglomération potentielle
									NC	Actuel	Agglomération potentielle
									NC	Actuel	Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalon - Rhin, 4 à 5ha
									ler après	NC	Agglomération sur la voie Lyon - Besançon, 4 à
									NC	NC	Agglomérations sur la voie Lyon - Besançon (gué)
									NC	NC	Agglomération possible sur la voie militaire d'Italie à Boulogne (gué)
			Andelanum								agglomération potentielle sur un éperon dominant un croisement de voie, chef-lieu de pagus
			Bononia						vers 120 av.	NC	agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne
			Aquae Borbonis						vers 20 apr.	Actuel	agglomération thermale, fouilles
									NC	Actuel	sanctuaire isolé au bord de la voie ? Pas de données
									NC	NC	agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne
									vers 200 av.	vers 50 av.	agglomération reconnue par prospection aérienne et terrestre
									NC	NC	petit groupement au bord de la voie Langres Trèves
									NC	NC	groupement de 2 à 3ha le long de la voie de Langres à Sens
									vers 70 av. n.-è.	400	petit groupement au bord d'une voie autour d'un sanctuaire ?
									200 av. n.-è.	400	sanctuaires probablement liées à une agglomération
			Gorgodunum						avant 80 av.	Après 500	agglomération sur une colline, plan connu par les fouilles Maugère XVIII ^e
									NC	NC	agglomération potentielle, découverte de mobilier au gué de la voie Besançon - Langres
									NC	IV ^e me	agglomération de bord de voie reconnue par prospection aérienne et fouilles
									NC	NC	concentrations de bâtiments de part et d'autre du gué de la voie d'Agrippa sur le Badin
									NC	NC	agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne
			Andematunum						100 av. ?	Actuel	capitale de cité
									NC	Actuel	découvertes à un gué sur une voie importante
									NC	NC	Groupement de construction en bordure de la voie
									NC	Après 500	petit groupement au bord de la voie Langres Trèves
									NC	NC	agglomération reconnue par prospection aérienne
									NC	NC	petit groupement au bord de la voie Langres Trèves
			Mosavico						NC	NC	Uniquement toponymie (Mosavico au XI ^e me; identique à Peutinger)
									NC	NC	petit groupement au bord de la voie Langres Trèves

Fig. 42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (4/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit
110	HAUTE-MARNE	Rangecourt	C	2013		835540	2342020	Lingons	Moutier, Bois Métier
111		Richebourg	C	2014		804960	2337570	Lingons	Fme du Val des Dames Nord-ouest, Le Fort de la Loge
112		Nijon	C	2013		846320	2360790	Leuques	En Ferrières / Terres Noires
113		Nijon	E	2013		847160	2359200	Leuques	Bois du Haut Fays
114		Occey	C	2013	2014	823190	2294130	Langres	Montigny est
115		Perthes	C			783160	2409400	Rèmes	centre ville
116		Sommerécourt	C			846930	2363660	Leuques	Sommerécourt
117		Vaux-sous-Aubigny	F			822170	2299460	Lingons	Champ sur l'Eau
118		Villegusien	C			822580	2309200	Lingons	Lac
119		Alligny-Cosne	F	2014		658950	2273830	Eduens	Les Babiennes
120	Alluy	B	2013		699500	2226960	Eduens	Champ Noir Champ Bily	
121	Arleuf	C	2013		727000	2229950	Eduens	Les Bardiaux	
122	Breves	F			695780	2269470	Eduens	centre ville	
232	Cercy-la-Tour	F			699750	2208500	Eduens	Centre-Ville	
123	Champallement	B	2015		686970	2246940	Eduens	Bois de Compierre	
124	Chantenay-Saint-Imbert	B			663810	2192600	Eduens	centre ville	
125	la-Charité-sur-Loire	F			651790	2242370	Eduens	centre ville	
126	Château-Chinon	F	2014		721360	2230510	Eduens	L'huis Gaudry / Bourg nord	
127	Chevroches	C			690740	2273180	Eduens	La Maladrerie	
128	Clamecy	F			689270	2273960	Eduens	centre ville	
129	Cosne	B			644350	2267840	Eduens	centre ville	
130	Decize	B			685860	2203830	Eduens	centre ville	
131	Entrains-sur-Nohain	B	2010	2011	669370	2274210	Eduens	centre ville	
132	Germigny-sur-Loire	F	2014		655450	2230210	Eduens	Les Craies, Les Pâtureaux, Pré des Bardins	
133	Glux-en-Glenne	E	2013		727430	2218620	Eduens	Source de l'Yonne	
233	Lanty	F			714660	2202300	Eduens	Bourg, la Mazille	
134	Lormes	F			712080	2255340	Eduens	centre ville	
135	Magny-Cours	D	2014		662760	2208120	Eduens	Pré des Fontaines	
136	Menou	C			671460	2261430	Eduens	Les Murailles	
137	Mesves-sur-Loire	C	2013		649760	2249470	Eduens	centre ville	
138	Myennes	C	2014		645050	2271780	Eduens	village	
139	Nevers	C			662280	2221310	Eduens	centre ville	
140	Pouilly-sur-Loire	C	2013		646750	2254070	Eduens	centre ville	
234	Saint-Aubin-des-Chaumes / Nuars	B			704230	2267610	Eduens	Couan ouest	
141	Saint-Honoré-Les-Bains	D	2013	2013	714260	2212860	Eduens	centre ville	
142	Suilly-la-Tour	F	2014		655150	2261000	Eduens	Le Vernois	

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textu-elle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
									NC	NC	petit groupement au bord de la voie Langres Trèves
									vers 80 av.	NC	petit groupement au bord de voie de Langres à Bar-sur-Seine
			Noviomagus						vers 10 ?	Vers 500	Agglomération connue par les textes et par les prospections terrestres
									150 av ?	vers 10/20	agglomération reconnue par les prospection terrestres
									NC	NC	groupement de bord de voie
			Pertia						augustéen	Actuel	agglomération de Perthes, chez-flieu de pagus au haut Moyen-âge
									NC	NC	groupement de bord de voie, statuaire de culte dans un puits, à un gué
									augustéen ?	Actuel	Potentiel. Mal connu
									NC	NC	agglomération reconnue par les prospection terrestres
									NC		petites construction à un col, sur un gros carrefour de voie, sanctuaire à Apollon
			Alisincum						vers 200 av.****	Actuel	agglomération reconnue par prospection aérienne et terrestre
									vers 70 de n.-è.	Actuel	agglomération partiellement reconnue par les fouilles L. Olivier
			Briva						NC	Actuel	mention épigraphique
									NC	Actuel	nœud routier
									avant 50 av*	Xième	agglomération reconnue par les fouilles et les relevés microtopographiques
									avant 30 av*	Actuel	agglomération potentielle sans données récentes
									antiquité	Actuel	agglomération potentielle sans données récente
									vers 30 av.	450	agglomération partiellement reconnue par les fouilles INRAP / F. Devevey
									NC	Actuel	agglomération potentielle sans données récente
			Cosina						avant 100 av	Actuel	fouilles anciennes et récentes, mention
			Decetia						vers 150 av.	Actuel	fouilles anciennes et récentes, mention
			Intarranum						avant 100 av.	Actuel	fouilles anciennes et récentes, mention
									avant 100 av.	NC	prospections aériennes diverses
									40 av.	10 apr.*	prospections et fouilles récentes Bibracte
									NC	NC	sanctuaire monumental, structures associées, noeud routier
									NC	Actuel	agglomération potentielle sans données récente
									vers 20 av.	400	fouilles préventives en cours
									NC	apr. IIIème siècle	prospections aériennes R. Goguy
			Masava						avant 50 av.	Actuel	agglomération mentionnée sur la Table de Peutinger, fouilles A. Bouthier
									NC	Actuel	niveaux d'occupation sur plus de 200m le long de la voie romaine
			Nebenum						augustéen ?	Actuel	agglomération mal connue par quelques fouilles récentes
			Pauliacum						ler	Actuel	agglomération potentielle sans données récente
									La Tène C/D	Antique	agglomération avec sanctuaire au sol
									certain mi ler	Actuel	agglomération potentielle sans données récente
											gros complexe dans une anse, théâtre sur les clichés aériens ?

Fig.42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (5/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit	
143	HAUTE-SAÔNE	Apremont	F			838990	2271750	Lingons	Île du Grand Gué (rive droite, sablière)	
144		Corre	F	2011	2011	873350	2330670	Séquanais	Corre	
145		Ecuelle	F			842120	2288890	Lingons	En Bérey	
146		Valleriois-le-Bois / Esprels	C	2014		899880	2290920	Séquanais	Le Patey, Champs des Planches, Les Grandes Parties	
147		Larret	C	2014	2014	847730	2297070	Lingons	Bourg, est Chagennerie	
148		Luxeuil	D	2014	2014	902720	2320960	Séquanais	Luxeuil	
149		Mantoche	B	2011	2014	840880	2274340	Lingons	Mantochenord, La Thorasse, La Bergerie	
150		Neuve-lès-Lure (La)	F	2014		916280	2310750	Séquanais	LeClos du Château, Le Clos des Entes, Au trépied	
151		Neuve-lès-Scey (La)	F			870660	2304850	Séquanais	Aux Poussottes, La Corvée le Prince	
152		Port-sur-Saône	F	2011	2011	878130	2305410	Séquanais	Port-sur-Saône	
153		Seveux	B	2011	2011	856880	2289610	Séquanais	Seveux	
154		Vesoul	B			887020	2298210	Séquanais	Vesoul	
155		SAÔNE-ET-LOIRE	Allerey-sur-Saône	C	2014	2015	797970	2215190	Eduens	Gué de la Vandaine, Gué Rouffey
156			Autun	A			749460	2218990	Eduens	centre ville
157	Autun		B			748530	2219770	Eduens	La Genetoye	
158	Bourbon-Lancy		D	2013	2014	709100	2181200	Eduens	centre ville	
159	Chalon-sur-Saône		B	2011	2011	792380	2201090	Eduens	centre ville	
160	Champfongueil		C	2014		790050	2203960	Eduens	Pré Naulin	
161	Châteaurenaud		B			821440	2185220	Séquanais	centre ville	
162	Chenôves		F	2014		782400	2186660	Eduens	Les Sablonnières	
163	Dennevay		F			776160	2210000	Eduens	centre ville	
164	Digoin		F			726280	2165800	Eduens	centre ville, Rue des Perruts	
165	Donzy-le-Perthuis		C			782590	2162650	Eduens	Grand Joux	
166	Gigny-sur-Saône		C	2014		798680	2186000	Eduens	Lampagny, Champ Richard, Poirier Brûlé, Le Petit Gouas	
167	Gueugnon		C			732590	2178940	Eduens	Le Vieux Fresne, Les Vavres	
168	Iguerande		F			734300	2135500	Eduens	Pont de Loire	
169	Laizy		C	2014		742480	2216250	Eduens	Les Raviots	
171	Mâcon		B			792290	2148060	Eduens	centre ville	
172	Marnay / Saint-Cyr		C	2014		796310	2191770	Eduens	Bois du Grand Pont, En Mirande, Les Attrails	
173	Mellecey		B/C	2013	2014	784550	2204460	Eduens	Marloux, Les Vignes de Marloux	
174	Montbellet		C	2014		797870	2167200	Eduens	Saint-Oyen / Les Varennes, Île de la Motte, Rongerey, Jean de Saône	
175	Monthelon		C	2013		744120	2217460	Eduens	Grande Chaume / Chevannes	
176	Monthelon		C	2013		745870	2219000	Eduens	Branges	
177	Mont-Saint-Vincent, Collonge-en-Charollais		C	2015		766870	2185860	Eduens	Le Portus	
178	Palleau		C	2012	2013	803200	2221310	Eduens	Les Grandes Terres, La Perrière de Palleau, le Port de Palleau ouest	
179	Pierre-de-Bresse		B	2014		823410	2215360	Séquanais	Le Chatelet ET bourg centre	
180	Pontoux		C			811200	2217710	Eduens	centre ville	

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textuelle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
									La Tène C/D		agglomération gauloise possible : amoncellement d'amphore Dressel 1
									NC	Actuel	Agglomération potentielle
									NC	NC	Agglomération potentielle, sur la voie de Besançon - Langres
											Agglomération potentielle, de part et d'autre de la voie, plusieurs fours de potier
			Varcia							Actuel	potiers et tuiliers, ateliers métallurgiques, de part et d'autre de la voie romaine
			Luxovium						début Ier	Actuel	Agglomération à vocation thermale
									NC	Actuel	Agglomération potentielle, ateliers de potier le long d'une voie
											Agglomération possible au gué sur l'Ognon, stèle, dépôt
											Agglomération possible de bord de voie, fours de potier ?
			Portus Albusinus						NC	Actuel	Agglomération sur la voie de Langres à Mandeuve (gué)
			Segobodium						II ^e av. J.-C.	Actuel	Agglomération sur la voie Besançon - Langres (gué)
									NC	Actuel	Agglomération potentielle
									NC	NC	concentration de découvertes au gué de la voie d'Agrippa sur la Vandaine
			Augustodunum						10 av.	Actuel	capitale de cité
									150 av. ?	250	agglomération antérieure à Autun ? Sanctuaire puis quartier périurbain
			Borvo						NC	Actuel	agglomération thermale, fouilles
			Cabillonum						vers 200 av.	Actuel	mention textuelle, fouilles
									NC	NC	atelier de potier à un gué
									NC	Actuel	nombreuses découvertes anciennes
			Canabae						NC	NC	atelier de potier à un carrefour de voies
			Daena vicus						NC	Actuel	toponyme, position sur le gué de la voie militaire, découvertes anciennes
			Denegontium						NC	NC	Agglomération potentielle
									NC	450	Petite agglomération positionnée à un col
									augustéen ??	Actuel	Agglomération potentielle
			Quininum						NC	NC	fouilles récentes
			Aquaranda						NC	NC	Pont sur la Loire de la voie Autun / Roanne, toponyme
									50	250	groupement de bord de voie, à un gué de la voie Autun - Roanne
			Matisco						100/90 av. J.-C.	30 av. J.-C.	mention ancienne et fouilles récentes
									NC	NC	concentration de découvertes à un gué de la voie d'Agrippa
									NC	30 av. J.-C.	Associée à la voie Chalon - Autun
											groupement de constructions, ratés de cuisson de potier de part et d'autre d'un gué sur la Saône et du gué de la voie d'Agrippa sur la Bourbonne
									50	300	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et T. Moore 2004
									-120	Actuel	groupement à un carrefour de voies
									NC	NC	Associée à la voie Saint-Gengoux - Autun
									augustéen	Vème	prospections terrestres M. Kasprzyk
									NC	NC	prospections A. Daubigny, prospection aériennes, géophysiques et terrestres
			Pons Dubis						NC	NC	Agglomération potentielle sur la voie Chalon - Besançon

Fig.42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (6/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit
181	SAÔNE-ET-LOIRE	Recluses	C	2013		749180	2228850	Eduens	Les Denizots
182		Roussillon-en-Morvan	C	2013		733090	2227210	Eduens	Arbonne
183		Sennozian / La Salle	C	2014		795000	2159500	Eduens	Mouge
184		Saint-Aubin-en-Charollais	F	2014		742010	2169630	Eduens	Bravoine
185		Saint-Forgeot	C			749080	2225610	Eduens	Les Ruets
186		Saint-Léger-sous-Beuvray	E			729470	2214840	Eduens	Le Beuvray
187		Saint-Marcel	F			795100	2200360	Eduens	centre ville
188		Toulon-sur-Arroux	F			737870	2189750	Eduens	centre ville
189		Saint-Ambreuil	C	2014		789380	2188320	Eduens	La Ferté
190		Crêches-sur-Saône	F	2014		789000	2140600	Eduens	Les Ormes, gué de l'Arlois
191		Saiut-Symphorien-d'Ancelle / La Chapelle-de-Guinchey	C	2014		787840	2137090	Eduens	Pontanevaux
192		Saint-Prix	C	2013		729940	2217120	Eduens	Les Chaillots
193		Tournus	C			797330	2177000	Eduens	centre ville
194		Varennes-lès-Mâcon	E			790460	2144500	Eduens	Grands Sablons, Gravière
195		Verdun-sur-le-Doubs	B			804700	2214200	Eduens	centre ville et Gué
196	YONNE	Ancy-le-Franc	C			734720	2309160	Lingons	Les Varennes
197		Angely	B	2014		725190	2286575	Eduens	Mazière Gaudot, Marzy / Pancy
198		Auxerre	B ?			692500	2311400	Eduens	Plaine de Saint-Martin
199		Avallon	B	2012		718440	2277750	Eduens	Bourg
200		Avrolles	B	2011	2012	700410	2334760	Sénons	Bourg
201		Bassou	C			688200	2325530	Eduens	Bourg sud
202		Bazarnes	C			699720	2296510	Eduens	Bourg
203		Avrolles / Bouilly	C			699970	2332250	Sénons	Gué des Natiaux
235		Chablis	F			709440	2313800	Lingons	Bourg
204		Chamvres / Joigny	C			677750	2330030	Sénons	Etree / Les Grands Malades
205		Chéu	C			706980	2329640	Sénons	La Roise
206		Chéu	C			705600	2330710	Sénons	Le Sauvat / Pré des Chiens
207		Cussy-les-Forges	C			727390	2275970	Eduens	Bourg
208		Domecy-sur-Cure	C			710510	2266980	Eduens	Bois de Chalvron
236		Fontenoy-en-Puisaye	B			674550	2292600	Eduens	Vallée de Solmet
209		Fulvy	C	2015		737430	2306390	Lingons	Bourg
237		Héry	C			698580	2325950	Sénons	Les Baudières
210	Jaulges / Villiers-Vineux	C			709250	2328030	Lingons	Les Epinottes	
211	Lezinnnes	F	2014		731300	2312650	Lingons	Le bourg	
238	Noyers	F			724600	2300520	Lingons	Faubourg Saint-Martin	
212	Ouanne	C			681220	2296240	Eduens	Bourg	

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textu-elle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
									50	300	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et P. Haupt 2008-2010
									20 de n.-è.	début I ^{ère} ème	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et P. Haupt 2008-2010
									NC	NC	gué de la voie d'Agrippa sur la Mouge
											atelier de potiers
									50	300	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et P. Haupt 2008-2010
			Bibractus						120 av. J.-C.	30 av. J.-C.	fouilles récentes
									NC	Actuel	grand carrefour de voies, au débouché d'un pont sur la Saône
			Tullio						NC	actuel	Agglomération potentielle
									NC	NC	concentration de constructions autour d'un croisement de voies, potiers
									NC	actuel	gué de la voie d'Agrippa sur l'Arlois
									NC	Actuel	concentration d'activités potières et de constructions à un gué de la voie Lyon - Trèves
									vers 20 av. n.-è	400	agglomération révélée par les orthophotographies IGN juillet 2011
			Tirnurtium						NC	actuel	mentions anciennes et fouilles
							1		-250	50	agglomération laténienne partiellement fouillée dans une gravière, gué
			Virodunum						150 av	actuel	fouilles récentes
									NC	haut MA	groupement de mobilier et construction le long de la voie Sens - Alésia, prosp. R. Biton
									NC	haut MA	groupement d'environ 30 ha de part et d'autre d'un gué sur le Serein
			Autessiodurum						50/40 av.	Actuel	mentions anciennes et fouilles, capitale de cité au I ^{er} è siècle
			Aballo						100/80 av.	Actuel	mentions anciennes et fouilles
			Eburobriga						150/120 av.	Actuel	groupement de mobilier et construction le long de la voie Sens - Alésia
			Banoritum						80/60 av.	Actuel	mention ancienne et fouilles récentes
			Bacernae						NC	Actuel	mention et découverte anciennes
									vers 50 de n.-è.	vers 400 apr.	zone artisanale au gué de l'Armançon sur la voie Sens - Alésia
									NC	Actuel	nécropole importante type périurbaine, concentration découvertes, gué et nœud routier
			Canabae						15 apr.	XIII ^{ème}	Fouilles préventives et prospections AFAN
									II ^{ème} siècle	début V ^{ème}	groupement de mobilier et construction le long de la voie Sens - Alésia
									fin I ^{er} début II ^{ème} ??	début V ^{ème}	groupement de mobilier et construction le long de la voie Sens - Alésia
			Cuttiacus						NC	Actuel	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens
									fin I ^{er} début II ^{ème} ??	350/ 360 ap	Concentration d'activités potières le long de la voie Saint-Moré - Champallement
									La Tène ?	V ^{ème}	sanctuaire monumental, structures associées, carrefour routier
									NC	Actuel	Découverte anciennes sur la voie Sens - Alésia
									fin I ^{er} début II ^{ème} ??	V ^{ème}	découvertes anciennes, prospections terrestre
									fin I ^{er} début II ^{ème} ??	450 / 550 apr.	prospections et fouilles H. Leredde / J.-P. Jacob
									NC	Actuel	gué de la voie Sens - Alésia
									NC	Actuel	concentration de découvertes à un gué et nœud routier
			Odunna						NC	Actuel	habitat de bord de voie au gué de l'Ouanne

Fig.42 Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (7/7)

n°	Département	Commune	type site (cf carte)	réexamen dans le cadre du PCR	protocole PCR	X	Y	cité antique	Lieu-dit
213	YONNE	Perrigny-sur-Armançon	C	2015		742670	2299910	Lingons	Les Etrapis
214		Pont-sur-Yonne	C			664330	2365960	Sénons	Bourg
215		Saint-Florentin	C	2014		703920	2334140	Sénons	Faubourg est
216		Saint-Julien-du-Sault	C			672170	2337420	Sénons	Faubourg nord
217		Sainte-Magnance	C			731170	2273630	Eduens	Bourg
218		Saint-Moré	C	2011	2013	708460	2287200	Eduens	Bourg / Villaucerre
219		Saint Valérien	C	2013	2014	656000	2353200	Sénons	Bourg ouest
220		Senan	B			676600	2324000	Sénons	Bourg est / Poirier Bourgeois
221		Sens	A			670350	2355820	Sénons	centre ville
222		Sermizelles	C			709610	2282820	Eduens	Bourg
223		Serbonnes	B			664380	2369180	Sénons	Bourg sud
224		Tonnerre	B	2012		722030	2318710	Lingons	Plaine de Béru / Montbellant
225		Tanlay	F	2014		731850	2316680	Lingons	Bûcherien
226		Toucy	F			671900	2304370	Eduens	Bourg
227		Vault-de-Lugny	C			714690	2280360	Eduens	Le Bouchat
228		Villeneuve-sur-Yonne	C	2014		671150	2341610	Sénons	Bourg / Les Egriselles
229		Villeneuve-sur-Yonne	E			669730	2341400	Sénons	Château
230		Vincelles	F			697360	2301160	Eduens	La Rue
231		Voutenay	C			709300	2285570	Eduens	Bourg est / Eglise
232		TB	Delle	F			951070	2289000	Séquanes
233	Offemont		C			940230	2304930	Séquanes	Le Martinet

agglomération certaine	agglomération probable	agglomération possible	mention textu-elle avant 600	Fouilles récentes	reconnaissances au sol	organisation interne connue	découvertes anciennes	recouvrement moderne	Début de l'occupation	fin de l'occupation	remarques
									mi 1er	400/ 450 ap	fouilles, prospections aériennes et terrestres, diagnostic INRAP
									NC	Actuel	découvertes anciennes le long de la voie Sens - Paris
									NC	Actuel	concentration de découverte au gué de la voie Sens - Langres sur l'Armanche
									NC	Actuel	* site le long de la voie d'Agrippa, le site de Château n'est pas intégré
									NC	Actuel	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens
			Coravicus						50 apr.	Actuel	mentions, fouilles anciennes, diagnostics INRAP, le long de la voie Chalon - Sens
									deuxième tiers 1er apr.	Actuel	mentions, fouilles anciennes, diagnostics INRAP, le long de la voie Sens - Orléans
									150/120 av.	Actuel	découvertes anciennes, prospections terrestres et aériennes
			Agendincum						350/300 av.	Actuel	capitale de cité
									NC	Actuel	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens
									NC	NC	partiellement révélée par les prospections aériennes A. Heurtaux
									150/120 av.	Actuel	mentions, fouilles anciennes, diagnostics INRAP
									NC	NC	concentration de construction de part et d'autre de la voie de Vertault
									NC	Actuel	découvertes anciennes, mention possible d'un pagus, chef lieu de pagus médiéval ?
									augustéen ??	XIIIème	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens
									1er siècle	Actuel	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens, prospections aérienne
									début 1er av.	vers 40 av.	prospections et fouilles J.-J. Grizeaud
									1er siècle	Actuel	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens
			Voltuniacus						NC	Actuel	mention et découverte anciennes sur la voie Chalon - Sens
			Gramato ?						NC	Actuel	Agglomération potentielle sur la voie militaire de Chalon au Rhin
									NC	Actuel	Agglomération potière sur une voie secondaire

Fig. 43 Vendevre-sur-Barse (Aube) : une agglomération antique ? Etat des connaissances.

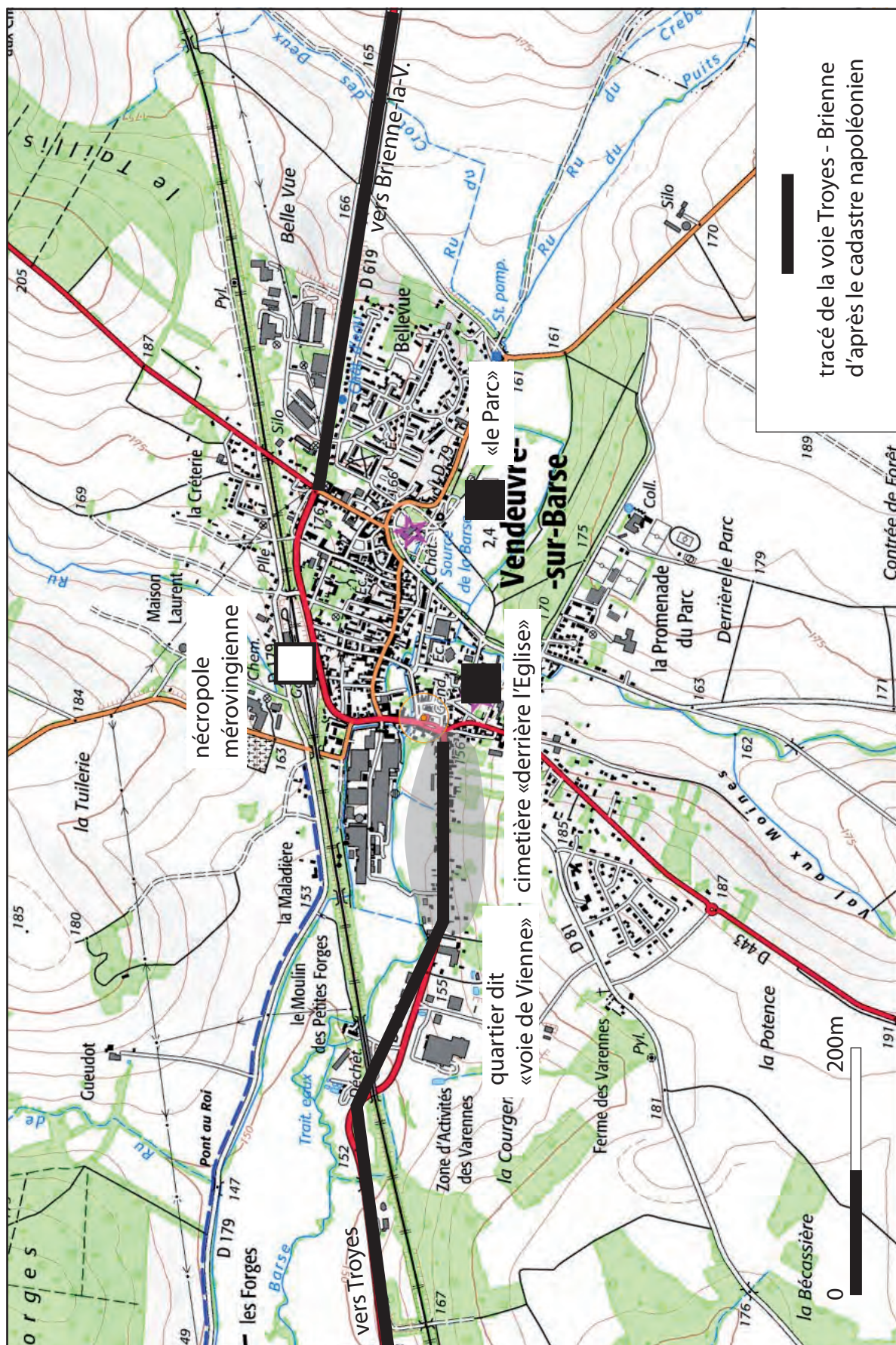
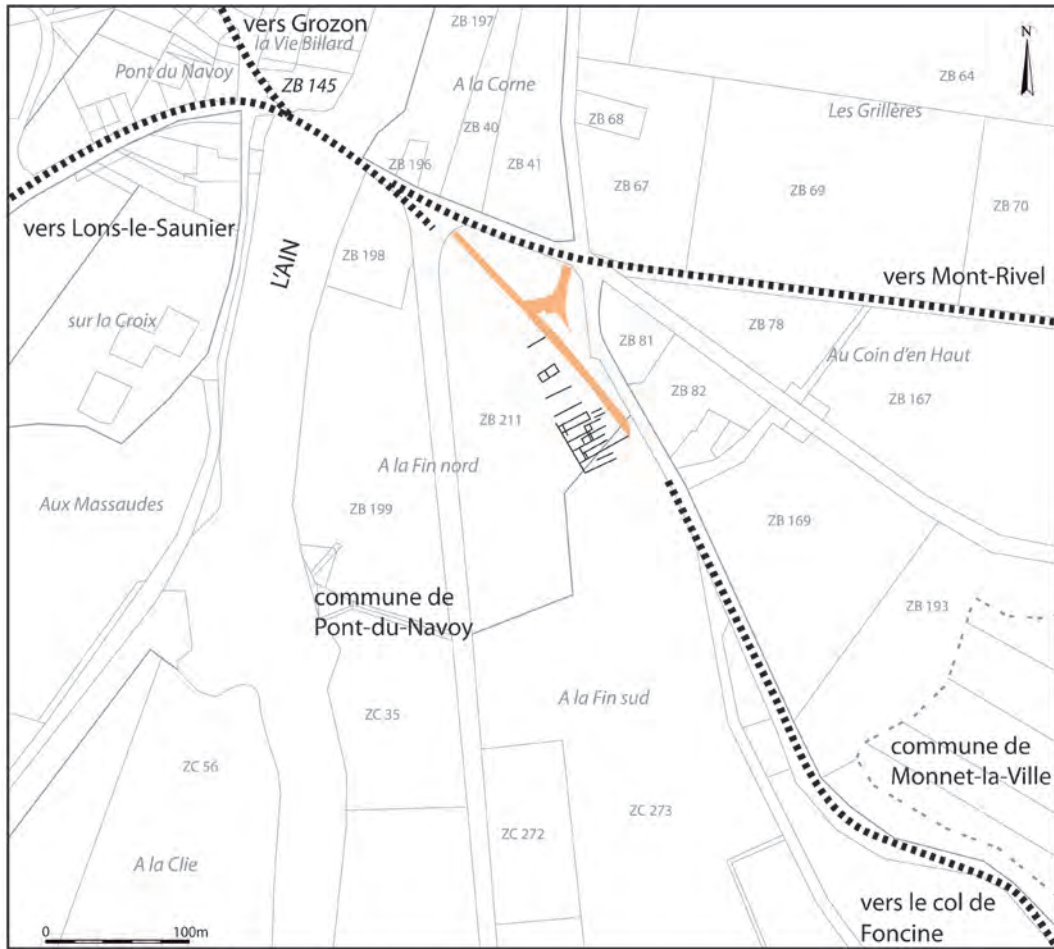


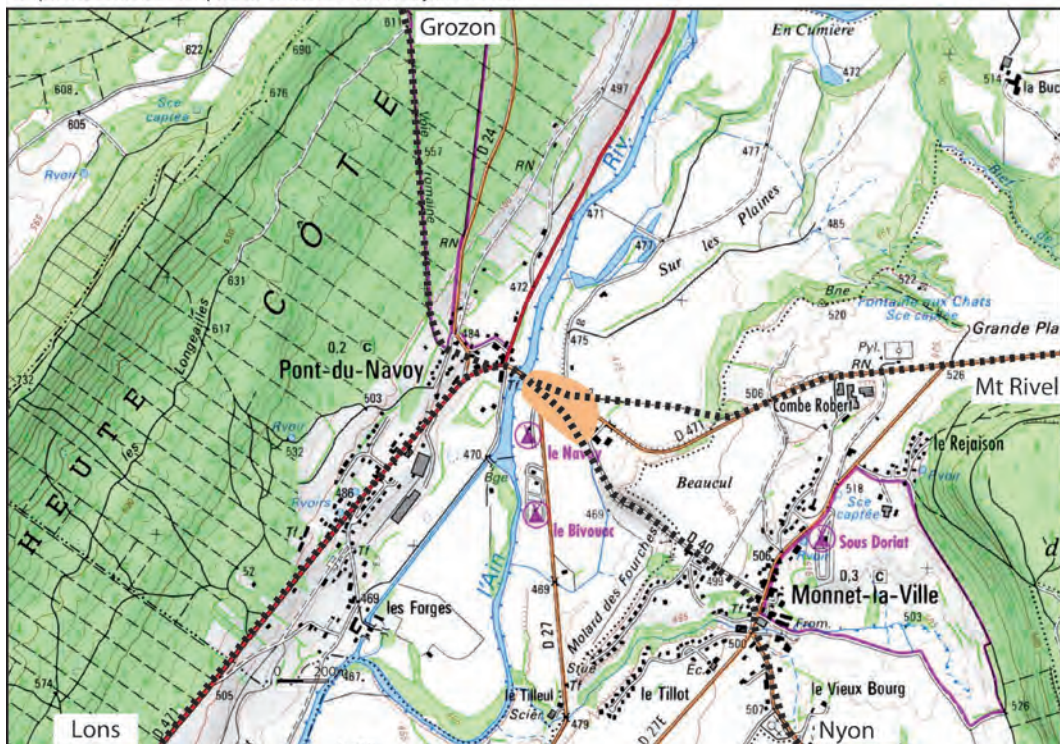


Fig.44 Vendeuvre-sur-Barse (Aube), les substructions antiques photographiées en juin 2015 au lieu-dit «Pré du Parc» (S. Izri et P. Nouvel).

Fig. 45 Pont-du-Navoy « A la Fin sud ». Agglomération antique supposée d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juillet 2015.



39437 PONT-du-Navoy, A la Fin Nord
 d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juillet 2015



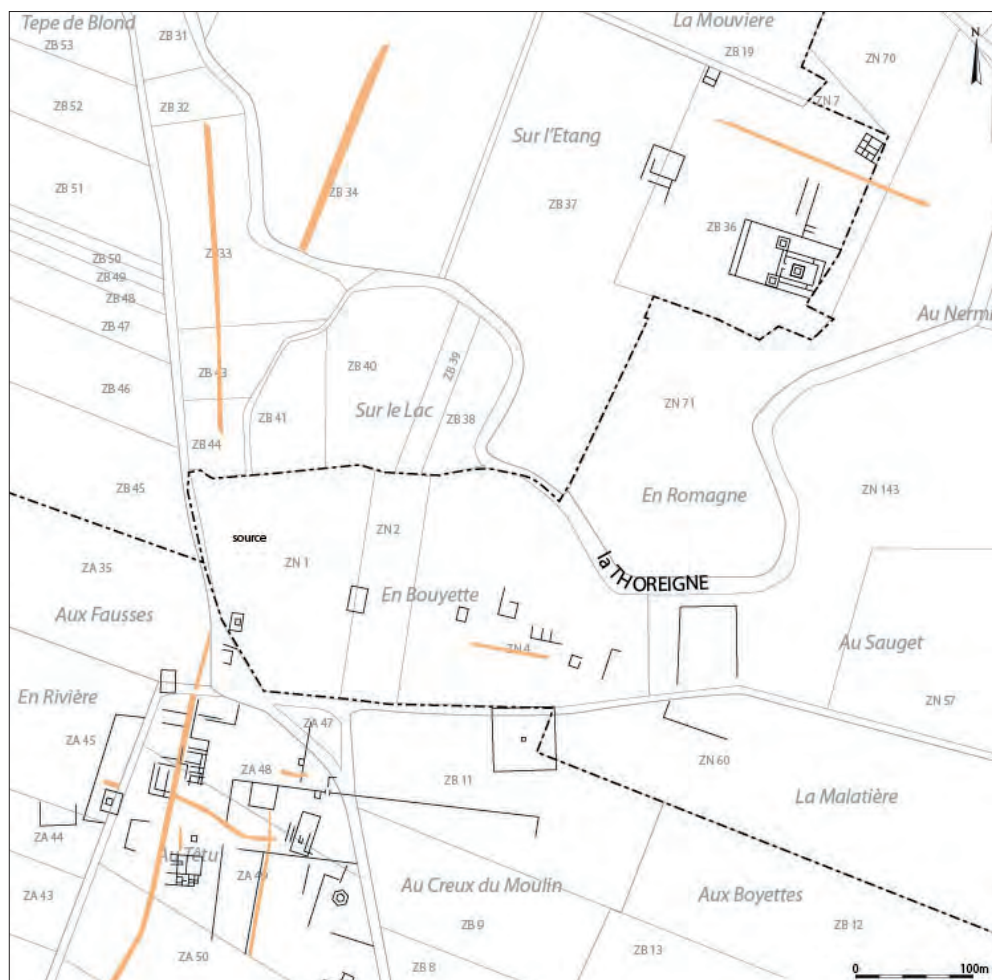
1.1.3.2 Pont-du-Navoy «A la Fin sud» (Jura)

Dans la haute vallée de l'Ain, une nouvelle agglomération a été découverte à Pont-du-Navoy, là où l'on savait que la voie antique en provenance de Grozon franchissait la rivière pour atteindre, au nord-est, la région de Champagnole et du Mont Rivel. Elle apparaît dans les pâtures, de part et d'autre de la bande de roulement bien visible, sous la forme de streifenhausen avec des jardins à l'arrière. Nous n'avons cependant pas pu vérifier tout cela au sol et il reste possible qu'il s'agisse de structures modernes ou médiévales. Cela semble cependant peu probable, puisqu'aucune anomalie n'apparaît ici sur le cadastre napoléonien (fig. 45).

1.1.3.3 Chavéria/Moutonne/Sézéria «Le Têtu», «Sur l'Etang» (Jura)

À Chavéria, quelques constructions bien visibles sur les clichés obliques de cet été permettent d'approfondir nos connaissances, déjà bien complètes, grâce aux prospections terrestres de L. Joan et aux prospections aériennes de G. Chouquer en 1976. Les constructions s'égrainent le long d'une voie, au nord, territoire de Sézéria «En Bouyette» (fig. 46 [à gauche]), au sud, territoire de Chavéria, «Le Têtu» (fig. 46 [au sud-ouest]). La consultation des orthophotographies de l'IGN d'août 2006 et de juillet 2014 contribue ici aussi à notre connaissance de l'agglomération, puisqu'une série de constructions méconnues y apparaît dans la parcelle ZN 4 (Sézéria, «En Bouyette»). Tout cela nous fournit une image renouvelée, que l'on peut compléter par les données de fouilles accumulées au début des années 2000 (sous la responsabilité de L. Joan). Elles ont principalement touché

Fig. 46
Chavéria/Moutonne/Sézéria
«Le Têtu», «Sur l'Etang» (Jura) ?
état des connaissances de
l'agglomération antique d'après
les fouilles et prospections de
L. Joan, les clichés aériens de
G. Chouquer, S. Izri et P. Nouvel
et les orthophotographies IGN.

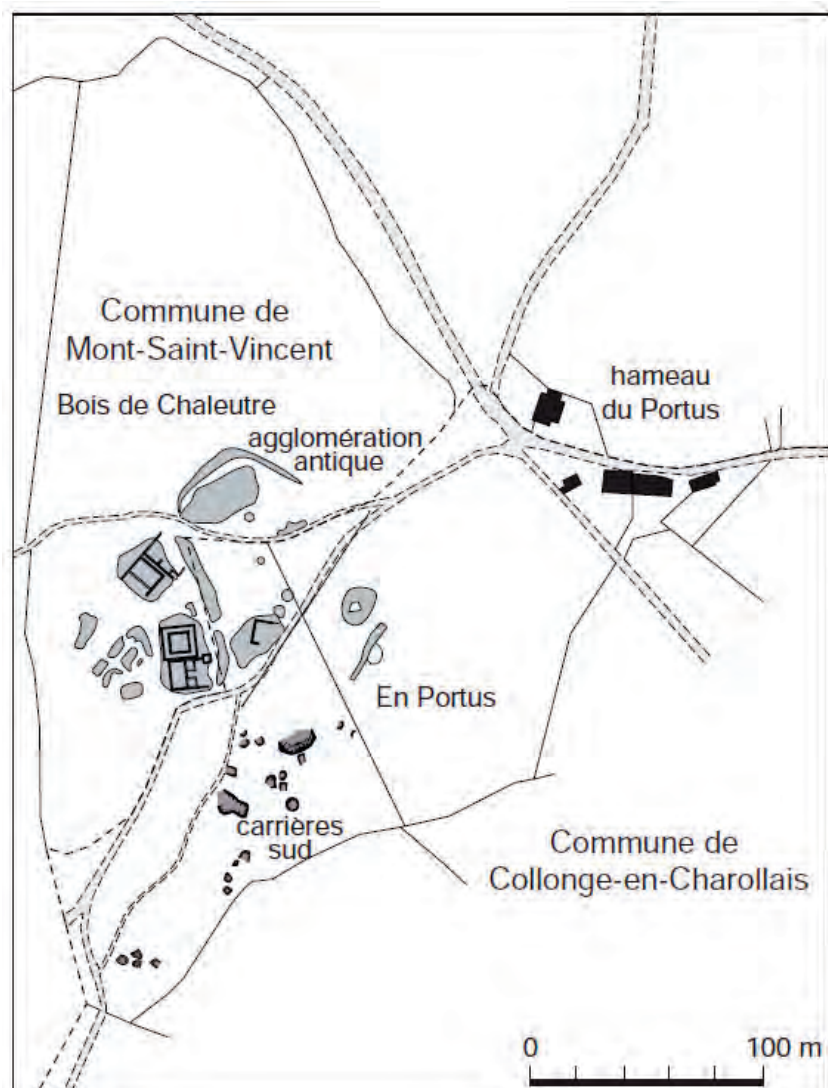


la zone sud, avec la mise en évidence de mausolées et d'un temple. Comme le montre le plan que nous proposons ici (fig. 22-46), il s'agit là d'une agglomération de grande taille, qui dépasse les quinze hectares, dans une zone pour partie labourée, pour partie en pâtures, qui se prêterait très bien à de nouvelles acquisitions, similaires à celles que nous avons menées à Beneuvre ou à Mâlain. Cela nécessite au préalable un réexamen des données existantes, ce qui fera l'objet d'un mémoire de master en 2016.

1.1.3.4 Collonge-en-Charollais/Mont-Saint-Vincent «Le Portus» (Saône-et-Loire)

Cette agglomération très modeste s'est développée sur un col permettant le franchissement d'un faisceau montagneux abrupt séparant la vallée de la Guye et le ruisseau de Marigny, tous deux affluents de la Saône. La voie de Tournus à la Loire par Charolles passe à cet endroit. Les meurgers, conservés en sous-bois, ont été l'objet de fouilles ponctuelles par H. Pariat entre 1952 et 1963 (Rebourg 1993, 71/4, p. 360-361 largement précisées par Jaccotey *et al.* 2011, p. 165 [fig. 47]). Quatre constructions ont été dégagées à cette occasion, un temple à plan centré (A) associé à un bâtiment de type «grange» (B) et deux constructions ouvrant au nord-ouest sur une voie (C et D). Le caractère cultuel de l'édifice B est confirmé, outre son plan, par la découverte d'un dépôt de 49 monnaies et par la présence de 38 autres sur le sol de la *cella* (M. Kasprzyk *in* Hostein *et al.* 2014). Les autres bâtiments semblent avoir abrité une activité artisanale qui paraît de trois types. Tout d'abord une activité de forge, révélée par des scories, mais

Fig. 47 Collonge-en-Charollais/Mont-Saint-Vincent «Le Portus». Plan des structures antiques, d'après les fouilles d'H. Pariat et les relevés de terrain de S. Beuchot (Inrap).



qui n'est pas confirmée par la découverte de structures caractéristique. Le fouilleur signale aussi un travail de mise en forme de plaques de schiste bitumineux extraites dans l'Autunois. La dernière concerne l'extraction et la confection de meule, à partir d'une roche locale très adaptée. C'est cette question qui a poussé L. Jaccottey à reprendre l'étude de ce site et à en dresser un nouveau plan, à l'aide de Sylvain Beuchot (Inrap) en 2012. Ces travaux ont permis de mieux concevoir l'organisation de la production, avec des zones d'extraction au sud et des espaces de mise en forme au nord (Jaccottey *et al.* 2011). Les nouveaux relevés de S. Beuchot permettent de dresser un panorama plus précis du site, qui s'est effectivement développé à un petit carrefour de voies visibles dans le paysage. Il s'agit cependant d'un groupement de très petite taille, puisqu'il ne dépasse pas l'hectare. Les activités qui y ont été mises en évidence par les fouilles confirment qu'il ne s'agit pas d'un simple établissement rural, puisque la production et la transformation des meules voisinent avec le travail du schiste d'Autun et des métaux. Le bâtiment C a été interprété comme dédié à la mise en forme des meules (Jaccottey *et al.* 2011, p. 167). C'est donc là un cas assez particulier, similaire à celui de Chables en Suisse et qui rappelle par certains points les complexes sidérurgiques antiques repérés chez les Eduens et les Lingons (Nouvel *in* Berranger dir. 2014), à la différence qu'ici le groupement est bien associé à un carrefour de voies. Il est d'ailleurs possible que d'autres groupements de ce type soient apparus à d'autres points de passage dans cette zone semi-montagneuse du sud du territoire éduen. C'est le cas par exemple du sanctuaire de Donzy-le-Perthuis «Le Grand Joux» qui semble lui aussi environné par des constructions profanes (Nouvel 2013).

1.1.4 La voie dite de la «Cuesta oxfordienne» et son chapelet d'agglomérations antiques

Si on observe la carte de répartition des agglomérations antiques de la zone d'étude, on remarque rapidement que la voie longeant la cuesta oxfordienne, depuis Avallon au sud-ouest jusqu'à Saxon-Sion au nord-est, est jalonnée d'une succession d'agglomérations plus ou moins importantes (fig. 48). Elles ont été repérées au passage des principaux cours d'eau, depuis le Serein au sud-ouest (agglomération supposée d'Angely, Yonne, présentée l'an dernier), L'Ource (agglomération de Brion-sur-Ource), l'Aube (agglomération de Veuxhaulles), le Brauzé (Bricon, présenté en 2011), le Bonnevaux (Jonchery, présentée en 2013), la Marne (agglomération de Bologne-Briaucourt, présentée en 2013) et Le Rognon (agglomération mal connue d'Andelot/Mont-Eclair). À partir de ce site, deux axes se distinguent. Un, via le plateau et les agglomérations de Busson/Leurville (Haute-Marne, présentée en 2013) et de Grand (Vosges) atteint la moyenne vallée de la Meuse. Une seconde, surtout vivifiée lors du percement de la voie dite du Rhin (Vinot-Batistoni 2015), a déterminé le développement d'autres groupements au franchissement de la Saônelle (Liffol-le-Grand, Vosges, nécropoles et agglomération, à ne pas confondre avec la grande *villa* voisine, Amiot et Nouvel 2014), la Meuse (Neufchâteau, Vosges), du Vair (Soulosse-sous-St-Elophe, Amiot et Nouvel 2014), avant de rejoindre Saxon-Sion et la grande agglomération gauloise d'Housséville (Meurthe-et-Moselle).

Les découvertes réalisées ces dernières années sur les sites haut-Marnais ont montré que certains d'entre eux avaient une origine laténienne assez ancienne (Bologne, Andelot) ou plus récente (Bricon), les autres ne se développant qu'après la Conquête (Jonchery). Il est plus difficile d'appliquer cette approche aux autres sites du chapelet, en dehors des cas d'Avallon maintenant bien connu (Nouvel et Kasprzyk 2006, Barral et Nouvel 2012) et de celui d'Angely proposé l'an dernier. Il nous a semblé toutefois intéressant de proposer une analyse globale de cette succession de sites, qui permet de s'interroger sur d'autres groupements potentiels ou méconnus.

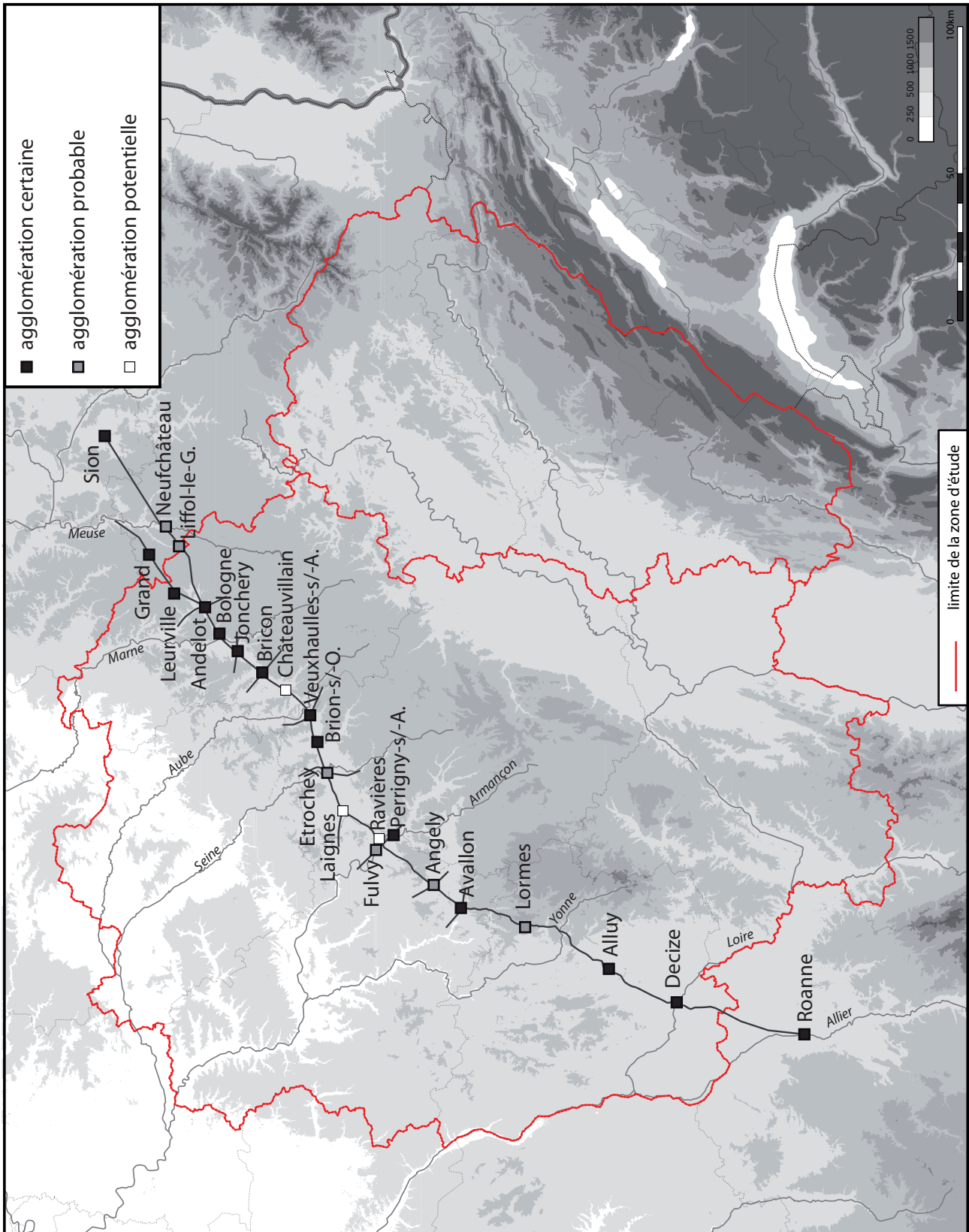


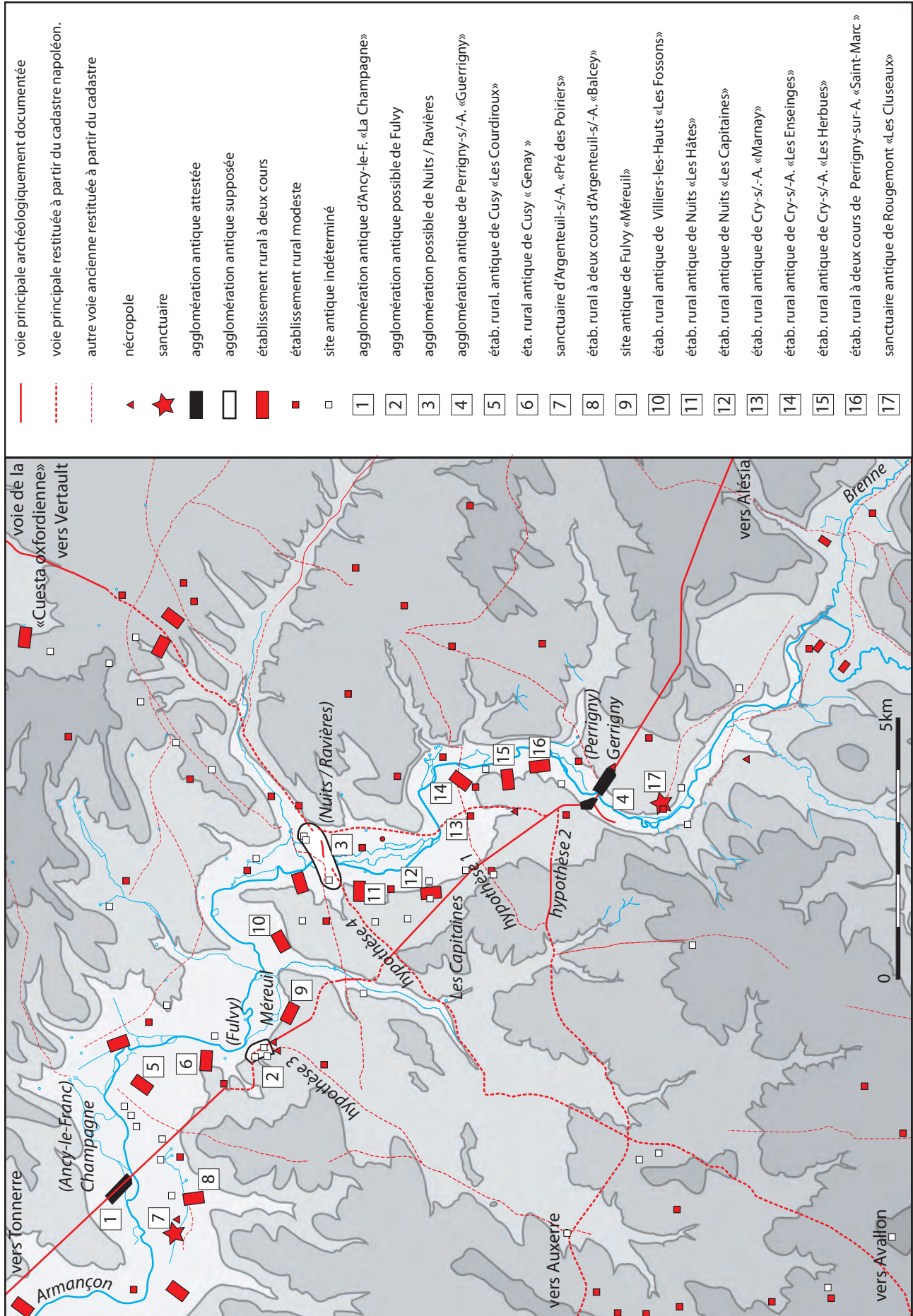
Fig. 48 La voie de la cuesta oxfordienne, depuis Decize, par Avallon jusqu'à la vallée de la Meuse.

1.1.4.1 Une agglomération au franchissement de l'Armançon ?

En venant d'Avallon, le Serein traversé à Angely, la voie doit franchir l'Armançon. Son tracé se reconnaît assez aisément dans le paysage (Nouvel 2008). Reconnue depuis le XIX^e siècle et confirmée par l'analyse des données parcellaires et archéologiques (Nouvel *et al.* 2014), elle semble passer sous un chemin ancien dit «Chemin des Fées», qui se suit depuis Angely jusqu'à Ravière (Yonne), par Blacy, Châtel-Gérard et Etivey. De l'autre côté de l'Armançon, elle est bien matérialisée en pied de Côte, sous le même nom de «Chemin des Fées» ou chemin d'Hermand'Hal» (Lambert 1859; Quantin et Boucheron 1864, p. 5-72). Cependant, son tracé exact dans la vallée de l'Armançon pose problème, puisque plusieurs hypothèses concurrentes ont été proposées entre Etivey et Jully. Elles entraînent diverses conjectures concernant la présence d'agglomérations antiques. Comme cette question n'a pas été développée dans la CAG et que les informations concernant les communes de Cusy, Fulvy, Cry-sur-Armançon, Nuits, Ravières et Perrigny-sur-Armançon y sont aujourd'hui totalement obsolètes, il nous a semblé nécessaire de faire un point complet des connaissances aujourd'hui disponibles dans cette zone et concernant l'époque romaine.

Le franchissement a été proposé à quatre endroits (hypothèses 1, 2, 3 et 4 [fig. 49]). Il s'agit en premier lieu des alentours de Cry-sur-Armançon ou aboutirait, d'après la carte d'état-major, la «grande voie» (Duplessis 1974). Les escarpements visibles en rive droite semblent cependant incompatibles avec une telle hypothèse (fig. 49). D'ailleurs, on s'attendrait logiquement à rencontrer un groupement aux alentours de la ferme de «Marnet» (fig. 49, n°13), au croisement de cette voie avec celle, plus récente reliant Avrolles, Tonnerre et Alésia (Kasprzyk et Nouvel 2011, percée à la période flavienne). Les prospections terrestres et aériennes dans ces terrains, labourés, n'ont rien révélé de tel, sauf un petit établissement rural nettement à l'écart du supposé carrefour. Les multiples travaux de l'association bénévole «En Cryanais», animée par R. Rousselet dans les années 1980 a d'ailleurs révélé dans cette plaine un certain nombre d'établissements antiques ruraux plus ou moins importants (Nouvel 2004 [fig. 49]). L'un d'entre eux, celui des «Capitaines», repéré de part et d'autre de la limite communale entre Nuits-sous-Ravières et Cry-sur-Armançon a plusieurs fois été proposé comme une agglomération antique potentielle (Petit et Mangin 1994 [fig. 49, n°12]). Le décaissement en 1974 de la route RN 5 et de la tranchée du câble téléphonique, qui traversent en biais le nord du site sur la commune de Nuits-sur-Armançon, entraîna la destruction de nombreuses structures en partie relevées par Louis Duplessis. Il nota la présence de fosses, de couches d'occupation, de poches cendreuses, de bâtiments profondément fondés, de bassins hydrauliques et d'une cave au moins qui n'a pas été entièrement détruite (Duplessis 1974; R. Biton *in* Delor dir. 2002, p. 332, 8* et 4*, p. 516, fig. 723). D'ailleurs, les clichés obliques (Genreau et Nouvel *in* Delor et al. 1991, p. 54) et les orthophotographies IGN de juin 2014 permettent de restituer son plan dans les grandes lignes (fig. 50). Il apparaît assez nettement une partie résidentielle sur cour à péristyle au nord, recoupée par la RN 5 (et qui a fait l'objet des suivi de travaux en 1974). À l'ouest, surtout, apparaît une aile de bâtiments aux plans répétitifs, qui permettent d'affirmer qu'il s'agit bien d'un établissement rural à pavillons alignés (Ferdrière *et al.* 2010, n°74) et non d'un habitat groupé.

Une deuxième hypothèse propose le franchissement de la rivière plus au sud, sur la commune de Perrigny-sur-Armançon.



◀ **Fig. 49** État des connaissances sur l'occupation antique des environs de Ravières (Yonne) et les différentes hypothèses de franchissement de la voie du pied de cuesta oxfordienne.

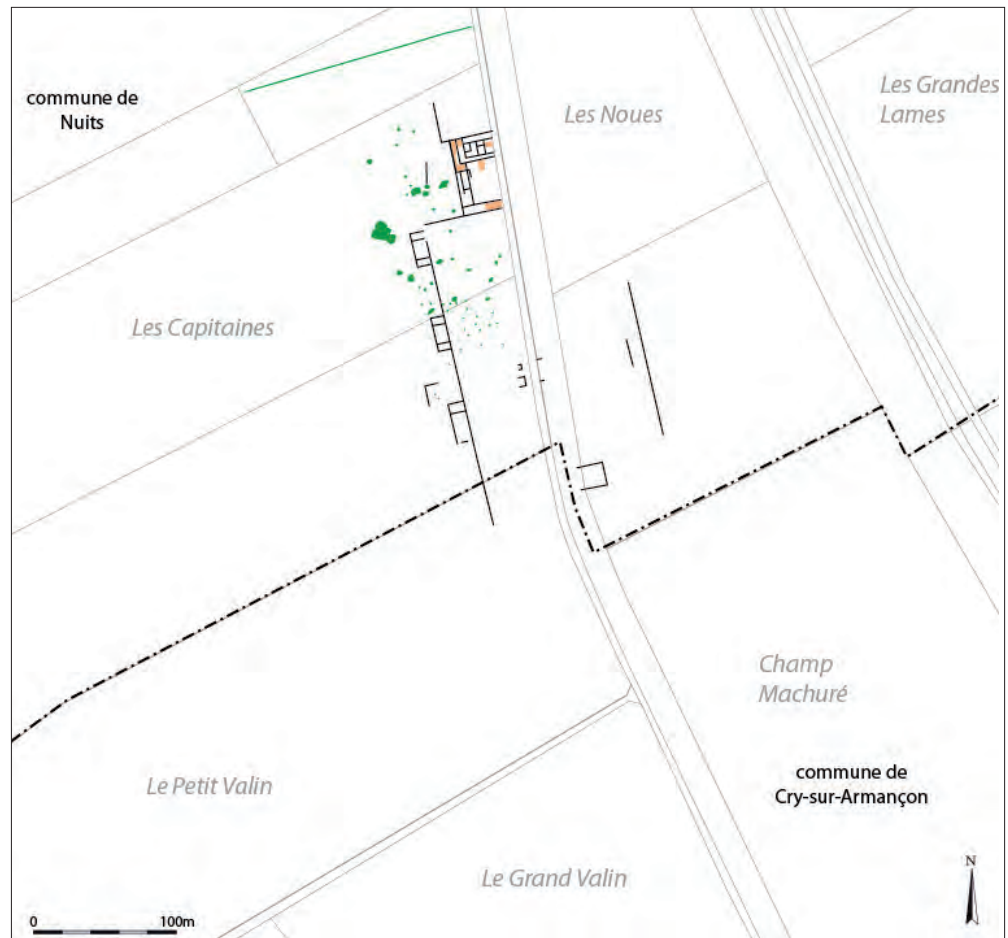
1.1.4.2 Perrigny-sur-Armançon «Guerrigny», «Haie d'Edme Jeanne», «Les Grands Prés», «Vegnât» (Yonne)

À l'ouest du gué de la voie romaine reliant Tonnerre à Alésia s'est développée, de part et d'autre, une petite agglomération rurale (**fig. 49**). Elle s'étend sur les terrains anciennement nommés «Guerrigny», aujourd'hui «Haie d'Edme Jeanne» et «Etrapis». Ce dernier lieu-dit pourrait avoir pour origine le latin *strata*. Le tracé même de cet axe est assez bien connu depuis le XIX^e siècle : En provenance de Fulvy, elle «se dirige en ligne presque droite sur la route n°5, qu'elle rejoint au «Pré de Grèce», et qui la recouvre jusqu'en face du village de Perrigny, au climat du «Mignot». Elle suit au-delà la route vers le sud pendant 100 m, puis la quitte brusquement en coupant le chemin de fer et traversant l'Armançon au «gué Chevignot» (détruit lors de l'établissement du canal), franchit enfin en droite ligne la côte qui mène à Rougemont» (Quantin et Boucheron 1864, p. 27). Les premières découvertes autour du gué (rive droite) ne remontent qu'à 1957, lorsque le propriétaire d'une des parcelles découvrit un récipient en bronze et un gros passe-guide. Ces objets furent déposés au musée de Montbard. C'est cependant probablement sur ce site que, lors de la construction du canal de Bourgogne en 1831, on a recueilli un *aureus* d'Hadrien émis à Rome entre 119 et 122 (R.I.C. 64, Jollois 1836, p. 66, pl. III, 1 ; Callu et Lorient 1990, p. 288, n°677).

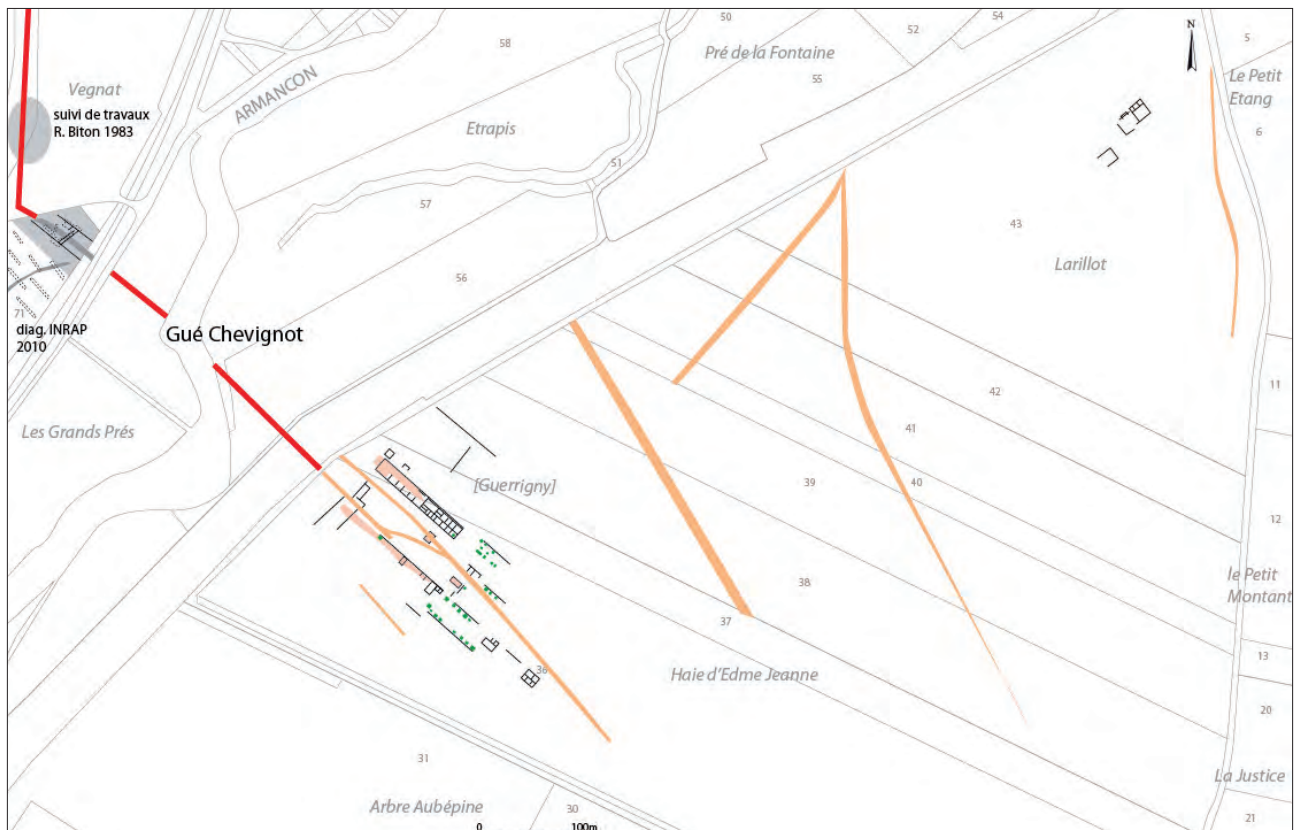
En 1962, L. Duplessis et J. Butheau puis M. Rousselet firent des sondages à peu près au centre de la concentration méridionale de matériaux antiques (la localisation n'a pu être précisée, Duplessis 1968, p. 2-8 ; Delor *et al.* 2002, 2* et 3*, p. 526-527, fig. 740 et 741). Ils permirent le dégagement, partiel, d'une pièce de 2,8 × 1,6 m et d'une autre, plus importante, d'au moins 7 × 4 m. L. Duplessis a d'autre part opéré cinq sondages en tranchée jusqu'au sol naturel dans d'autres lieux plus périphériques. Des niveaux gallo-romains précoces ont été identifiés, mais ne sont que faiblement décrits dans des rapports très succincts. Le matériel mis au jour lors de ces opérations de prospection et dans les sondages est assez abondant. Il consiste en *instrumentum* (poignée de patère portant l'estampille INGONN, anse, plaque d'entrée de serrure, morceau de miroir, crochets, bronze d'applique, rouelle, deux fibules, anneau, pince à épiler en bronze, clef, gouge, chaîne, clochette, hache, gonds, pitons, clavettes *etc.* en fer, couvercle de coffret divers autres objets en os), en verre, en monnaies (neuf dont Germanicus, Hadrien, Lucille et trois Tétricus) et en céramique (sigillée, Drag. 45 de Jaulges / Villiers-Vineux, commune). Une partie du matériel est déposé au musée de Montbard : il n'a jamais été étudié. Enfin, une importante activité de transformation métallurgique avait été notée, révélée par la présence de scories de forges. Depuis ces travaux, aucune nouvelle prospection ou acquisition n'a été réalisée sur le site. Son organisation nous est cependant partiellement connue grâce aux prospections aériennes de 1992 (F. Genreau et P. Nouvel *in* Delor *et al.* 1992), qui montrent une succession de bâtiments et de caves le long de la voie et d'une rue parallèle (**fig. 51**). Le plan que nous présentons ici compile les données acquises au début des années 1990 à celles visibles sur les séries de clichés orthophotographiques disponibles sur le site de Géoportail. Au contact du canal, les prospections aériennes, plus difficiles du fait de l'ombre portée des peupliers, laissent entrevoir des bâtiments encore plus étendus. On observe l'omniprésence de caves et de celliers régulièrement répartis, ce qui confirme l'interprétation de ce site comme une agglomération de bord de voie. Une dizaine d'autres constructions antiques sont connues dans un rayon de 2 km, en particulier un petit sanctuaire au sud-est, à environ 500 m et ce qui correspond probablement à un établissement rural modeste, 300 m au nord-est (**fig. 49**).

Il semble que l'agglomération, en partie détruite par le canal de Bourgogne, s'étendait de l'autre côté du gué comme le montrent plusieurs indices. Les premiers ont été relevés par R. Biton, lors des travaux de redressement

► **Fig. 50** Nuits-sous-Ravières, «Les Capitaines», «Les Noues» établissement rural antique d'après les clichés obliques de P. Nouvel, juin 1990 et les orthophotographies IGN de juin 2014.



▼ **Fig. 51** Perrigny-sur-Armançon, «Haie d'Edme Jeanne», «Croix Saint-Nicolas», «Larillot», «Etrapis», «Les Grands Prés», «Végnat», agglomération antique d'après les clichés obliques de P. Nouvel, juin 1989, les orthophotographies IGN, les suivis de travaux de R. Biton (1983) et le résultat du diagnostic de G. Vincent (Inrap) octobre 2010.



du virage de la RN 5, au lieu-dit «Vegnat». Il a observé des niveaux d'occupation en place de part et d'autre de la voie. À cette occasion avaient été découverts de nombreux témoins d'une activité artisanale, tardive, liée à la tableterie (Biton 1985). Mais les éléments les plus précis ont été réunis lors d'une opération préventive réalisée en 2009. Suite au projet d'extension d'une carrière, un diagnostic a été réalisé sur une parcelle située en rive gauche, de part et d'autre de la voie Tonnerre – Alésia (ZL 71, «Les Grands Prés»). Le rapport de Gislain Vincent, rendu en 2010 (Vincent 2010), résume les observations faites alors, qui confirment la présence de la voie et, à proximité, d'aménagements pérennes. Puisque l'opération n'a pas été suivie de fouille (le projet a été abandonné), il reste malaisé d'en apprécier l'ampleur et la nature. Il est cependant certain qu'un carrefour de voie, au nord-ouest du gué, a été mis en évidence et que la voie était bordée, dans la zone sondée, par deux murs parallèles, le premier au sud à 7,3m, le second au nord à 9,9m. Des fosses et trous de poteaux (en particulier une succession de poteaux tous les 3m au sud), ainsi que des niveaux riches en matériel nous confirment que les terrains au-delà de ces murs étaient occupés par des édifices, vraisemblablement légers. Un bief a été reconnu, traversant la chaussée en sous-œuvre. Le mobilier céramique, assez abondant, permet, quoiqu'il ait été étudié assez chichement, de proposer un démarrage de l'occupation dans la seconde moitié du Ier siècle, datation corroborée par les découvertes réalisées de l'autre côté de la rivière. Il semble, d'après les indices recueillis plus au nord sur la même voie à Jaulges/Villiers-Vineux que sa mise en place ne soit pas antérieure au milieu de ce siècle. Les formes tardives sont absentes à Perrigny «Les Grands Prés», même si on notera la présence de gobelets à revêtement argileux et une cruche de l'atelier de Domecy-sur-Cure du début du III^e siècle (D3, fig. 33 et D12 fig. 34, contrairement à ce qu'affirme le céramologue du rapport R. Symonds).

Ce site, dont le caractère groupé ne semble pas faire de doute, reste donc en grande partie méconnu. Il y manque encore des photographies aériennes de qualité, sinon des acquisitions géophysiques qui permettraient de mieux saisir l'ampleur et l'organisation interne. Dans l'état actuel de nos connaissances, il s'étend sur environ 3,5 ha en rive droite et sur une superficie qui semble plus restreinte en rive gauche. Contrairement à la plupart des sites bourguignons de ce type, il semble subir un arrêt précoce, apparemment avant la fin du III^e siècle. Ce dernier point reste cependant en suspens faute de ramassage de mobilier.

À bien regarder la position de cette agglomération, il paraît cependant qu'il est très excentré par rapport à la ligne générale de la voie qui nous intéresse ici, longeant la côte à plus de cinq kilomètres de là. D'ailleurs, en rive droite, les escarpements limitent les possibilités de rallier facilement la région de Laignes et aucune voie n'a été repérée ni proposée dans cette direction. Un chemin antique, longuement repéré à l'ouest dans les diagnostics de 2009 (Chevrier 2010 [hypothèse 2 - fig. 49]) permettait cependant une jonction directe avec la route provenant d'Avallon. L'agglomération de Perrigny-sur-Armançon, trop au sud, ne doit donc pas faire partie du chapelet qui nous occupe ici, sa genèse relevant du percement tardif de l'axe remontant la vallée de l'Armançon, comme le prouve sa structure interne d'orientation sud-ouest/nord-est (Vincent 2010).

1.1.4.3 Une agglomération routière sous le bourg de Fulvy ?

À l'opposé, huit kilomètres au nord, les périodiques anciens de la région rapportent la tradition d'une ville détruite par les barbares, celle de Méreuil/*Merula* ou Hermantaire/*Hermantaria*, à proximité du bourg de Fulvy (Richard 1895). Il s'agit évidemment d'une légende, mais qui repose sur l'identification de plusieurs sites antiques à proximité et sous le bourg

de Fulvy (fig. 49, n°2), positionné sur la voie romaine de Tonnerre à Alésia. Les exemples voisins d'Ancy et de Perrigny pourraient laisser envisager ici l'existence d'une petite agglomération routière antique, à un endroit où la voie doit contourner trois combes successives («Come Jansai», «Come Rousse» et «Comotte»). C'était déjà l'opinion de H. Fournerat: «*Cette circonstance semble s'accorder avec l'existence de Fulvy, comme siège d'une station militaire qui aurait retenu le nom d'un de ses commandants Fulvius*» (Fournerat 1854, p. 394). L'examen des clichés aériens permet de repérer le tracé de la voie, en ligne droite depuis l'agglomération antique d'Ancy-le-Franc «En Champagne» jusqu'à la «Come Jansai». Elle présente au-delà une grande courbe avant de reprendre son tracé rectiligne vers le sud-est. Cependant, le caractère confus des découvertes réalisées autour du bourg n'a pas été démêlé à l'époque par les rédacteurs de la CAG de l'Yonne, faute de travaux de terrain (R. Biton *in* Delor *et al.* 2002, I, 1* et 2*, p. 375). Il faut donc faire un tri entre les données archéologiquement avérées et celles relevant de la fiction. Nous nous appuyerons pour cela sur le dépouillement des missions photographiques et sur les observations de terrain réalisées par Robert Biton (que je remercie ici) et moi-même.

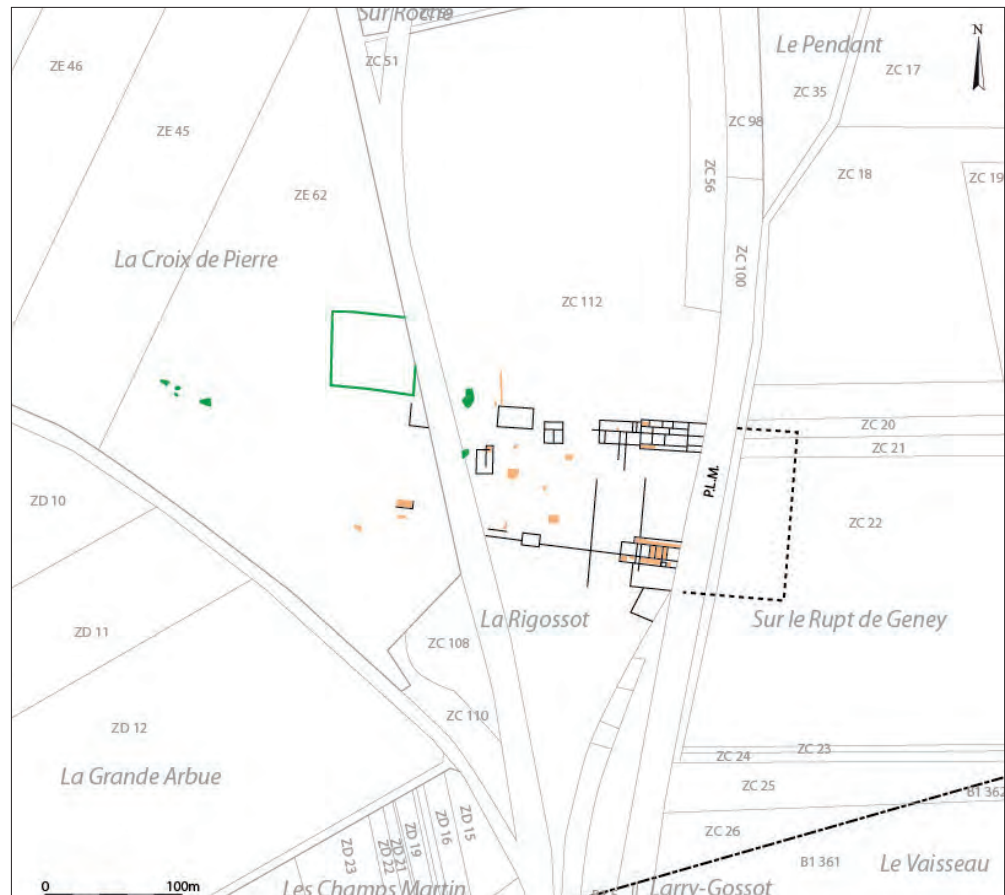
Le plus ancien seigneur (ou habitant) de Fulvy apparaît en 1134 dans un acte de Guillaume de Nevers, comte de Tonnerre (CGY I-CXXLIV: *Stephanus de Fulviaco*). On retrouve ensuite mention du lieu sous le nom de *Furveium*, qu'en 1239 (Elisabeth de *Furveio*, don à Jully), *Furviacus* en 1264, *Robertus* dit *Boillo de Fiervy* en 1285, *Fulviacus* au xv^e siècle. E. Petit imaginait, en suivant les assertions de H. Fournerat que c'est là que s'était tenue la bataille de cavalerie précédant l'épisode d'Alésia (Fournerat 1853; Petit 1859, p. 366). Cependant, quelques éléments archéologiques confirment l'ancienneté du lieu. On notera tout d'abord les découvertes mentionnées par H. Fournerat (monnaie de Constantin 1^{er} au bord de la voie au nord, mobilier au sud divers à l'ouest de l'église) et surtout la présence d'une importante nécropole à stèles et fragments de mausolée à la sortie sud. «*En 1824, M. Jacquinet Pampelune, propriétaire du château, en faisant creuser un puits, a découvert des tuiles, des fragments de poteries, de statues et des restes de constructions ayant évidemment appartenu à la période gallo-romaine*» (Fournerat 1854, p. 394). Dans cette même zone, les travaux d'adduction d'eau, vers 1968, ont mis au jour de nouvelles sculptures antiques. «*M. Lerein a pu sauver un cippe (parallélépipédique) funéraire gallo-romain taillé dans un calcaire coquillier (larg. 24 cm, long. 35 cm), sortant d'une base (haut 17 cm, larg. 42 cm, long. 52 cm) qui était enterrée. On distingue à peine deux pieds vers la base. Une deuxième face représente une face humaine ronde, les cheveux en bandeau, les yeux en relief [...] La troisième face représente un couple, décapité par la brisure du sommet*» (Mordant et Biton 1978, p. 18, actuellement au musée de Tonnerre). À proximité de l'église St-Christophe de Fulvy, une succession de découvertes a permis de confirmer la présence d'une nécropole mérovingienne à sarcophages autour de l'église, témoins d'une paroisse très ancienne. Les fouilles et les surveillances réalisées lors du percement de la déviation de la RN5, dans les années 1988-1991 (Biton 1990) ont démontré l'existence, dans toute la zone située à l'est du village, d'une importante couche de colluvionnement contenant de nombreux tessons antiques, en particulier des III^e au VIII^e siècles (Chenet 323, Drag 45, commune grossière micacée haut Moyen Âge). Les structures elles-mêmes se limitaient à un chemin provenant du village et à un mur antique (Delor *dir.* 2002, p. 375). Nous sommes cependant ici à près de 100 m à l'est de l'église et de la voie. Ces découvertes pourraient effectivement correspondre à un petit groupement de bords de voie, qui devrait sa genèse au percement de l'axe Sens-Alésia. Elles ne doivent pas être confondues avec celles dites de la «Côme Jansai / Ganay/La Rochotte» au nord et de Méreuil à l'est qui correspondent plus sûrement à des établissements ruraux.

1.1.4.4 Le complexe de «Genay/Côte Jeansai/La Rochotte»: un établissement rural à deux cours

Le site antique dit du «Larry-Gossot» ou «Côte Jeansai», et «Genay» s'étend à un kilomètre au nord du village, de l'autre côté de la limite communale avec Cusy (maintenant associée à Ancy-le-Franc [fig. 49, n°6]). Il a fait l'objet de nombreuses découvertes en particulier en 1849 lors du percement du P.L.M. «*En cet endroit, la ligne de chemin de fer, sur un espace de 150 à 200 m au plus, court à la base d'un petit coteau. Au commencement du déblai, du côté de Cusy, on trouva lors des travaux une espèce de carrelage, un foyer et des statues, des bras, des jambes, des têtes. Le conducteur des travaux emporta quelques une de ces statues et le surplus fut rejeté dans le remblai*». Les blocs conservés consistent en un bas relief représentant soit Mercure (?) en tunique courte «*Dieu de face, les jambes et les pieds nus, vêtu d'une tunique longue, serrée à la taille par une ceinture et d'un manteau flottant agrafé par devant; il tient de la main gauche le manche d'un maillet dont le fer repose sur son épaule du même côté et de l'autre main ramenée sous le sein droit, un objet difficile à reconnaître, peut-être un vase en forme d'aula*» (Dormois 1849). Les autres fragments, déposés au musée d'Auxerre, sont composés d'une petite statue féminine mutilée, d'un torse nu et tenant une espèce de corne d'abondance; d'un fragment de colonne à décor en écailles de poisson; des débris de «*belles corniches*»; des restes d'un bas relief dont on ne voit qu'un fragment du bras droit et la main tenant une extrémité de draperie (l'ensemble est dessiné Dormois 1849 p. 399). À cette occasion a également été mis au jour un pavement composé de tuiles de 55 cm de côté, posé sur un béton très dur, de type hydraulique, qui peut être interprété comme des balnéaires (Le Maistre 1852). J. Veuillot rapporte que l'«*on rencontre du bout de la voie ferrée, des quantités de débris de tuiles et d'une poterie rouge vernissée d'une couverte rouge plus foncée*» (Anonyme 1851). Ces éléments sont encore signalés en 1854 par Fournerat: «*A gauche du chemin de fer conduisant à Dijon, existe un lieu où l'on a droit de supposer que se trouvait un établissement romain, et où, en effet, il y a plusieurs années, on a recueilli des tuiles, des poteries et des fragments de statues appartenant évidemment à l'époque gallo-romaine. Cet établissement communiquait, puisqu'on peut encore en suivre les traces, avec Fulvy, et sans doute avec la voie romaine qui est de l'autre côté*» (Fournerat 1854, p. 394). Vers 1870 eurent lieu d'autres découvertes (Veuillot 1898). Son oncle «*trouva une pierre de taille d'environ 0.4 m de large sur 0.5 m de long percée en son milieu d'un trou carré de 0.2 m de côté comme s'il avait servi de support d'un poteau. En dégageant ce bloc, il trouva en dessous une autre pierre taillée en forme de conduit comme un chéneau de gouttière ayant 0.6 m de long pour 0.2 m de hauteur formant un creux de 0.45 m de large pour 0.1 m de profondeur. Au bout de cette pierre, il y en avait une autre semblable en sorte que sur plus de 0.5 m mon oncle put relever une espèce de conduite de pierre. Le conduit demi-circulaire d'était pas couvert et était à 0.6 m de profondeur rempli d'une terre noirâtre. Quelques-unes des pierres avaient jusqu'à trois mètres de long [...] ce conduit se terminait par un autre dé semblable au premier*». Les dernières observations ont eu lieu en 1993, lorsque R. Biton réalisa ici quelques prospections au détecteur à métaux (Biton 1993). Il recherchait les restes d'un dépôt monétaire de folles qui lui avait été signalé à Cusy et qui s'est avéré plus tard provenir de l'établissement romain des «Courdiroux», 500 m plus au nord (fig. 49, n°5). À cette occasion, R. Biton a recueilli à «Genay» divers objets métalliques antiques dont une fibule type Lerat 1.2b, un (dessin dans Biton 1993), de la céramique s'étalant du I^{er} au VIII^e siècle (Chenet 323 a et b, commune claire micacée mérovingienne), un *as* du II^e siècle, un *radiantes* de Tetricus, deux *Ae3/4* fin IV^e, un *folles* de Constant type *victoriae dd aug q nm*, un *Ae4* de Valentinien II, Théodose ou Arcadius (383-388). Il a aussi remarqué des pierres de construction, des *tegulae* et, de l'autre côté de la voie ferrée,

de la mosaïque. Les clichés orthophotographiques de juin 2014 révèlent enfin, aux confins des territoires de Cusy et de Fulvy (lieu-dit «La Rigossot» et «Rupt de Genay»), l'ampleur des constructions, qui appartiennent à l'évidence à un établissement antique à deux cours (fig.52). La résidence semble se trouver à l'est, au pied du talus, les communs s'étalant en deux ailes vers l'ouest, mitoyennes d'une enceinte fossoyée. Cet établissement est encore occupé au haut Moyen Âge comme le prouve la mention d'un *Ganniacus*, situé dans le *pagus* de Tonnerre, donné par St-Aunaire d'Auxerre à son église (*Ganniacum situm in pago Tornodrinse* vers 605 et 623, C.G.Y. I-336).

Fig. 52 Cusy, «Genay», «La Rochotte», «Combe Jansai», «Larry-Gossot», Etablissement rural antique d'après les clichés orthophotographiques de l'IGN juin 2014



1.1.4.5 L'ensemble antique de Méreuil, commune de Fulvy: un établissement rural?

Un second ensemble antique a été reconnu à 500 mètres à l'est du village, aux confins des territoires de Fulvy et de Villiers-les-Hauts (fig. 49, n°9). Les érudits locaux y voyaient une agglomération antique dite de *Merula* ou encore d'*Hermand'Hal*. «*Le chemin de grande communication que nous suivons pour arriver à Fulvy [depuis Villiers] laisse sur la droite à un kilomètre de distance l'emplacement d'une ancienne ville nommée Merula et désignée sous le nom de Méreuil dans l'ancienne carte de Bourgogne*» (Cotteau et Petit 1854, p. 317). On retrouve cette légende en particulier chez Louis Le Maistre (Le Maistre 1848) et plus tard chez Eugène Lambert (Lambert 1859, carte, p.204) et Ernest Petit «*C'est non loin de là qu'était l'ancienne ville de Merula dont il ne reste plus aucun vestige, qui n'était déjà plus au siècle dernier qu'un finage connu sous le nom de Méreuil [...] L'histoire ne nous apprend rien de Merula jusqu'à l'acquisition qu'en fit le duc de Bourgogne en 1296*» (Petit 1859, p.366). Lucien Coutant, l'inventeur de Vertault, en faisait le pendant de *vertillium* et la considérait

comme l'un des points les plus importants du Tonnerrois antique, sur la voie «Marseille–Sens» (Coutant 1866). Les découvertes archéologiques qui ont eu lieu sur l'emplacement de *Méreuil* n'ont pourtant jamais été exceptionnelles. Les plus récentes sont celles réalisées par Robert Biton qui y a fouillé un bâtiment antique, de forme quadrangulaire, au sol formé d'un fort hérisson, en partie détruit par les labours (*Gallia information* 1981, p.440). En surface ont été observés des fragments de sarcophages. Le site s'étend au nord-est et à l'ouest d'après les prospections terrestres et il s'agit probablement, d'après la pauvreté du mobilier recueilli, d'un bâtiment des communs d'un établissement plus important. Les clichés orthophotographiques de juin 2014 n'apportent pas d'élément définitif qui permettrait nettement de trancher. La découverte, sur l'éperon de «Montitiot» dominant le site d'un bronze frappé des sénons et de fragments d'amphore Dressel I (Nouvel 2004, III, site 89470-07) permet d'envisager une fréquentation contemporaine de la Conquête. Le village médiéval qui lui succéda est mentionné sous le nom de *Marolium* au XI^e siècle (abbaye Saint-Etienne), *Marolium* en 1168 (Petit 1881, p. 19), *Marreuil* en 1220, dans le dénombrement de la seigneurie de Noyers (Petit 1874, p. 307). Dans une description datant de 1296, *Maruel* est considéré comme une paroisse distincte de Villiers-les-Eaux comptant une cinquantaine de maisons faisant l'objet d'une vente de la part d'Anciaux de Traynel à Robert du de Bourgogne (Petit 1880, p. 115). Son abandon se situe au XV^e siècle, même si un curé y a été nommé jusqu'à la Révolution pour desservir une église aujourd'hui détruite.

L'examen des données disponibles sur les trois sites antiques repérés au nord, au sud et sous le bourg de Fulvy permet donc d'y voir un peu plus clair. Si les ensembles de « Genay » et de « Méreuil » sont probablement des établissements ruraux, ceux reconnus sous le bourg correspondent peut-être effectivement à une agglomération à part entière, comme le proposait déjà R. Biton dans les années 1990 (Petit et Mangin 1994, p. 87). Elle est cependant trop nettement excentrée au nord pour pouvoir appartenir au chapelet de sites qui s'égrainent le long de la voie de la «cuesta oxfordienne».

1.1.4.6 Une agglomération antique sous les villages de Nuits et Ravières ?

La dernière possibilité, qui a peu retenu l'attention des chercheurs locaux, apparaît comme la plus logique en termes topographiques. Depuis Etivey, un axe ancien bien visible sur le cadastre napoléonien et sur les cartes anciennes d'état-major poursuit l'axe initial, peu ou prou sous l'actuelle D 115 (hypothèse 4 [fig. 48]). Il aboutit à Nuits-sur-Armançon, à un gué assez important aujourd'hui plus ou moins remanié par des aménagements hydrauliques modernes et le pont permettant d'accéder à Ravières en rive droite. Son tracé est parfaitement visible jusqu'à Ravières sur les orthophotographies de l'IGN de juillet 2011, sous la forme d'une bande de roulement bordée de deux fossés. Plus au nord-est, le tracé de la RD 953, par les vallons de «Plaine faux» et de la «Come au Tonneau» permet d'accéder très facilement au plateau du Châtillonnais. Les observations anciennes (Le Maistre 1850) et les orthophotographies IGN de juillet 2011 et de juin 2014 montrent d'ailleurs que la voie romaine bien visible plus au nord-est se détache de la route moderne au débouché nord de ce dernier vallon. Il semble donc permis de proposer le franchissement de l'Armançon sous les bourgs modernes de Nuits et de Ravières. Il reste donc possible qu'un groupement encore méconnu soit à découvrir sous les deux bourgs jumeaux, qui ont tous deux livré beaucoup de mobilier antique, sans que l'on puisse facilement caractériser la nature des aménagements associés. Celui de Ravières, mentionné en 721 sous le nom de *Ribarias in pago Tornodorensi* (testament de Waré C.G.Y. II-2/I) a livré de nombreuses

monnaies romaines (Nouvel 2004, III, site 89321-01). Au sud du village, une grande nécropole romaine à incinération a été repérée par Prosper Jollois lors du percement du canal (Jollois 1836). La porte reste ouverte ici sur une agglomération potentielle (rejoignant l'hypothèse initiale de E.-M. Lambert...), sur laquelle nous ne pourrions statuer qu'en disposant de données nouvelles.

1.1.4.7 Une agglomération sous le bourg de Laignes (Côte-d'Or) ?

16,7km plus au nord-est, cette même voie, bien matérialisée sur le terrain, franchit la Laignes sous le bourg du même nom, où elle rejoint la voie de Tonnerre à Langres (Le Maistre 1849; Coutant 1866). Ici encore, le recouvrement moderne ne permet pas de statuer sur l'existence ou non d'un groupement en ce lieu. On fera seulement remarquer qu'un four de potier antique est signalé sous le bourg, à proximité du gué et de la résurgence de la Laignes (Provost *et al.* 2009 p. 414).

1.1.4.8 Une agglomération antique au passage de la Seine ?

13,5km plus loin, le passage sur la Seine a été déterminé, à des périodes nettement plus anciennes, le développement du complexe de Vix. La question de l'existence d'agglomérations postérieures dans cette même zone a maintes fois été soulevée. Si l'existence de groupement du début de la période laténienne dans la plaine de Vix semble aujourd'hui assurée, on n'en connaît pas d'héritier antique certain aux alentours du gué de la voie qui nous intéresse ici. Il paraissait évident à M. Mangin qu'une agglomération d'un certain statut existait dans les parages de Châtillon-sur-Seine, sans que les données archéologiques ne puissent apporter d'élément définitif (Petit et Mangin 1994, p. 54). Suivant l'hypothèse émise dès les années 1990, la CAG de la Côte-d'Or note (Provost *et al.* 2009, p. 329) que le passage de la Seine à gué se fait au sud de la butte de Vix, à Etrochey, deux kilomètres au nord de la ville de Châtillon-sur-Seine. Selon eux, le développement de la fréquentation culturelle de la Douix pourrait être mis en relation avec le développement d'un groupement antique à Châtillon

Fig. 53 Etrochey, «La Combe», vestiges d'une agglomération antique ? Cliché S. Izri et P. Nouvel juin 2011.



même (Provost *et al.* 2009, I, p. 159). «*Le développement de ce sanctuaire, la facilité des communications (qui permettait le croisement d'une route nord-sud de la Seine à la Saône avec une route longeant la cuesta pour relier les vallées de la Loire à la Meuse), et l'espace entouré de nombreux domaines ruraux, suffisent à expliquer le développement de cette très modeste agglomération romaine (dont on ignore jusqu'à la localisation de la nécropole malgré quelques stèles funéraires)*». Toutefois, l'existence d'une agglomération antique sous le bourg moderne de Châtillon-sur-Seine reste très hypothétique, d'autant que la voie ne franchit pas le fleuve à cet endroit. C'est plus naturellement que notre regard se porte vers le village d'Etrochey. Cette hypothèse est d'ailleurs la plus plausible au regard des données archéologiques disponibles. C'est ici qu'a été reconnu une nécropole, en bord de voie, qui présente des caractères assez remarquables (stèle, forte utilisation à l'époque tardo-antique plus particulièrement, Provost *et al.* 2009, p. 329, Kasprzyk 2005). En second lieu, les clichés aériens réalisés à l'ouest du village (R. Goguy en 1991, p. Nouvel et S. Izri en 2010) présentent des anomalies maçonnées et empierrées qui pourraient révéler un véritable habitat structuré mais fortement arasé et en grande partie engagé sous le village (fig. 53). En rive droite, de l'autre côté du gué d'Etrochey, les terrains n'ont pas été prospectés et toutes les hypothèses restent envisageables.

1.1.4.9 L'agglomération antique de Brion-sur-Ource (Côte-d'Or)

Le groupement suivant a été repéré 10,7 km plus loin, au passage de l'Ource, sous le bourg actuel de Brion-sur-Ource. Ici encore, la superposition des occupations postérieures empêche toute compréhension globale. Cependant, les observations diverses et suivies de travaux à la sortie orientale du bourg dans les années 1980 ont confirmé qu'il s'y développait bien une occupation antique, dont les caractères particuliers permettent d'y reconnaître un habitat groupé, quoiqu'à l'époque les inventeurs ne l'ai pas identifié comme tel (Provost *et al.* 2009, II, p. 124). Les découvertes se concentrent à la sortie est, de part et d'autre de la RD 965 qui recouvre la voie, comme le prouve la découverte de sa bande de roulement dans les fondations du silo (observations J. Millot 1988). L'essentiel des données repose sur les quelques pages publiées par le découvreur, J. Millot (Millot 1988, Millot 1989) lors de la construction du silo à grains, lieu-dit «Voie de Louesme». Deux bâtiments perpendiculaires à la voie, que l'on peut interpréter comme des *streifenhausen*, ont été fouillés (bâtiments A et B), à l'époque interprétés comme des temples (Provost *et al.* 2002, II, p. 124). Le mobilier céramique et métallique couvre une période qui s'étend de la première moitié du I^{er} jusqu'au III^e siècle de notre ère. Cependant, de cette zone proviennent également huit autres monnaies, dont un potin au sanglier et deux monnaies de Tibère qui pourraient indiquer que ce site se développe un peu plus tôt. Il ne semble pas y avoir de mobilier postérieur à la fin du III^e siècle. À la sortie du village, à 450 mètres de là, des travaux ont mis au jour une cave au bord de cette même voie (Paris 1987, p. 124; Millot 1988, p. 13). Le mobilier qui en provient remonte aux II^e et III^e siècles de notre ère. L'extension de ce groupement est assez difficile à délimiter, mais il est certain qu'il s'étend au moins depuis les dernières maisons du bourg jusqu'au silo, soit près de 450 m de long. Cette zone, aujourd'hui en labour, pourrait donc faire l'objet de nouvelles investigations.

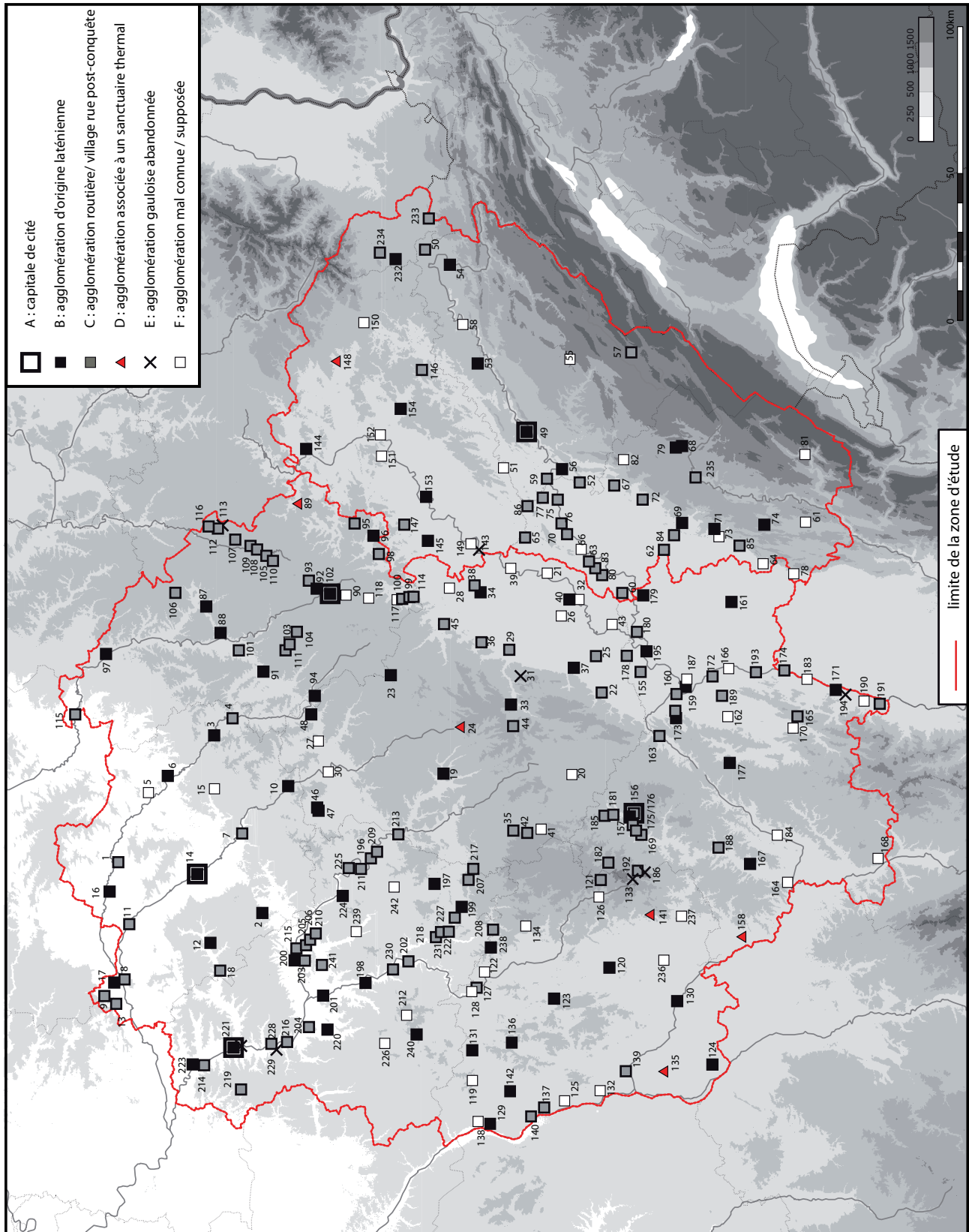


Fig. 54 Veuxhautes-sur-Aube, «Vieille Ville», agglomération antique, d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juin 2014.

1.1.4.10 L'agglomération antique de Veuxhaulles-sur-Aube Vieille Ville (Côte-d'Or).

L'agglomération suivante, celle de Veuxhaulles-sur-Aube lieu-dit «Vieille-Ville», se trouve 9,5 km plus loin, au gué de la voie sur l'Aube. Elle a été révélée par les clichés de R. Goguy et un premier plan commenté a été réalisé dès 1993 (Bénard *et al.* 1994, pl. 26, p. 171). Les nouveaux clichés que nous avons pu réaliser en juin 2014 permettent d'en faire une nouvelle relecture (fig. 54). L'agglomération s'est développée au croisement de deux axes, un nord-sud (Langres–Bar–Troyes) descendant l'Aube en rive gauche et un second, plus important, longeant la cuesta oxfordienne. La première a été repérée à plusieurs endroits, en particulier au lieu-dit «Voie de Louesme», où il franchit l'Aube. Elle semble traverser le bourg antique par un tracé en baïonnette, plus nettement visible lorsqu'il quitte le site au nord-ouest. L'autre voie, plus rectiligne, détermine l'orientation du site selon un axe sud-ouest/nord-est. La structure de cette occupation semble plus complexe que celle d'un simple village rue, puisque l'on peut y voir quelques grandes constructions sur cour interne, un sanctuaire avec un temple à plan centré et une enceinte pentagonale qui correspond très probablement à un théâtre. Ces deux derniers monuments ont été édifiés à l'ouest de l'habitat groupé, dans un endroit un peu à l'écart. Ils déterminent un quartier monumental, certes modeste mais qui rappelle les complexes similaires connus dans les agglomérations antiques de nos régions. Dans la partie la plus lisible, au sud, on observe de très nombreuses fosses, trous de poteau et caves. En l'absence de toute prospection et de données mobilières anciennes, il n'est pas possible de déterminer si cette agglomération est fondée ou non avant la Conquête. Elle présente cependant un plan assez complexe, des équipements publics non négligeables (le seul théâtre certain de la cité des lingons !) et une extension notable (6,5 ha) qui en font l'un des centres les plus importants du chapelet de site qui se succèdent le long de cette Cuesta oxfordienne.

Fig. 55

d'Avallon	à
Angely	11,5 km
Nuits ?	25,5 km
Laignes	16 km
Etrochey ?	13,5 km
Brion-sur-Ource	11 km
Veuxhaulles-sur-Aube	10,7 km
Châteauvillain ?	17 km
Bricon	7,5 km
Jonchery	11,4 km
Bologne / Briaucourt	10 km
Andelot	11,5 km
Liffol-le-Grand	23 km
Neufchâteau	10 km
Soulosse-sous-St-Elophe	7,7 km

d'Andelot	à
Leurville / Busson	12 km
Grand	10,8 km

En poursuivant son parcours en pied de cuesta, seize kilomètres plus loin, la voie doit franchir un nouveau cours d'eau, l'Aujon. On pourrait supposer qu'il existe là un nouveau groupement, mais le bourg de Châteauvillain qui le recouvre n'a fait l'objet d'aucune observation archéologique. Sept kilomètres plus loin, on trouve le long de cette même voie l'agglomération de Bricon «Maison Dieu» présentée ici en 2013 (passage du Brauzé), 11,5 km plus loin celle de Jonchery «Bonnevaux» (passage du ru du même nom, présenté en 2013) en fin le passage de la Marne et l'agglomération de Bologne/ Briaucourt (9,4 km de la précédente, présentée en 2013). Il y a ensuite 11,2 km entre cette dernière et celle d'Andelot (passage du Rognon), de là 12 km pour aller à celle de Leurville/Busson (présentée en 2013) puis 10,8 km jusqu'à Grand. Sur l'autre axe, longeant la cuesta, on trouvait Liffol-le-Grand (Vosges) à près de 23 km puis enfin Neufchâteau onze kilomètres plus loin.

Si on résume la succession des agglomérations depuis Avallon au sud-est jusqu'à Neufchâteau au nord-est (fig. 55), on observera donc une succession assez régulière de groupements de bord de voie tous les 7 à 13 km, en moyenne autour de onze kilomètres. Plusieurs distances, comme entre Andelot et Liffol font le double: il est possible qu'un groupement ait existé entre les deux (au passage de la Sueurre à Prez-sous-Lafauche/St-Blin ?), qu'aucun élément ne nous permet de localiser.

1.1.5 Bibliographie (1/12)

Achard corompt et al. 2015

ACHARD-COROMPT (N.), KASPRZYK (M.), DUROST (R.), BONTROND (R.), GÉRARD (M.), IZRI (S.), NOUVEL (P.), RIQUIER (V.). — Monuments funéraires du Haut-Empire dans les cités des Rèmes et des Tricasses, in Castorio et Maligorne 2015 - *mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine, dans le nord-est de la Gaule, Atelier du programme européen RurLand, financé par l'European Research Council Atelier organisé par J.-N. Castorio et Y. Maligorne 18 avril*, 12 pages, en ligne.

Amiot et Nouvel 2014

AMIOT (D.) NOUVEL (P.). — Solimariaca, destin d'une petite agglomération, du vicus au castrum de l'antiquité tardive, in Dechezleprêtre (Th.) dir., *Vivre à la romaine, voyage dans les Vosges antiques*, La Gazette Lorraine, Epinal, 2014, p. 56-61.

Anonyme 1851

Documents historiques, antiquités découvertes à Fulvy, *Bulletin des Comités Historiques, Histoire, Sciences, Lettres, Archéologie et Beaux-Arts*, Imprimerie Nationale, Paris, p. 161-163.

Barat 1999

BARAT (Y.). — La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines), *Revue Archéologique du Centre*, 38, 1999, p. 117-167.

Barbet et al. 1998

BARBET (G.) ET GANDEL (PH.). — *L'établissement rural gallo-romain de Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône)*, Les Belles Lettres, Paris, 1998, 300 p. (Annales littéraires de l'université de Besançon, 627, série archéologie, 42).

Barbet et al. 2014

BARBET (G.), JOAN (L.), ANCEL (G.) dir. — *La nécropole gallo-romaine des «Charmes d'Amont» à Tavaux (Jura)*, Editions Monique Mergoïl, Montagnac, 2014, 235p. (Archéologie et Histoire Romaine 27).

Baret 2013

BARET (F.). — Les agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif Central, Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires, *Revue d'Auvergne*, 2013, p. 31-70.

Baret 2015

BARET (FL.). — *Les agglomérations «secondaires» gallo-romaines dans le Massif Central (cité des Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques, Lémovices), Ier s. avant J.-C. - Ve s. après J.-C.*, thèse de Doctorat sous la responsabilité de Fr. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2015.

Barral et al. 2011

BARRAL (PH.), GASTON (CHR.), VAXELAIRE (L.). — Besançon, d'un oppidum à une ville romaine, in REDDÉ (M.), BARRAL (PH.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (CH.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 91-104 (Bibracte (21/1)).

Barral et al. 2012

BARRAL (Ph.), COQUET (N.) NOUVEL (P.). — Les agglomérations antiques de Franche-Comté, Bilan et perspectives, in Piningre (J.-F.) Richard (A.) coord. - *1995-2005, Dix ans d'archéologie en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, 2012, p. 149-169 (bilan scientifique hors-série).

Barral et al. 2015b

BARRAL (Coord.), BILLOIN (D.), BLIN (S.), BOSSUET (G.), CRAMATTE (C.), FRUCHART (C.) LAPLAIGE (C.), MAMIE (A.), MONNIER (J.), MOUGIN (P.), NOUVEL (P.), PININGRE (J.-F.), THIVET (M.). — Nouvelles données sur l'agglomération antique d'Epomanduodurum (Mandeure et Mathay, Doubs), *Gallia*, 72/2, 2015, p. 11-142.

Barral et Nouvel 2012

BARRAL (P.), NOUVEL (P.). — La dynamique d'urbanisation à l'âge du Fer dans le centre-est de la France (Bourgogne - Franche-Comté) : bilan des acquis récents et étude de cas, in Sievers (S.), Schönfelder (M.) éd., *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. 34ème colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg (D), 13-16 mai 2010*. RGK, RGZM et AFEAF éd., Aschaffenburg, p. 139-164.

Barruol 2002

Barruol (G.) – L'apport des sources antiques, in Fiches J.-L. (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 2002, p. 22-23 (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 13).

Bausier et al. 1999

Bausier (K.) et al. - État de la question sur les traces d'artisanat dans les villas romaines de Wallonie (Belgique), in : Polfer H. (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, Actes Coll. (Erpeldange, mars 1999), Montagnac, éd. M. Mergoïl (Monogr. Instrumentum, 9), p. 185-207.

Bayard et De Clercq 2013

BAYARD (W.), DE CLERCQ (W.). — Organisation du peuplement et habitats en Gaule du Nord, confrontation de deux exemples régionaux, la Picardie et la Flandre septentrionale, in FICHES (J.-L.), PLANA-MALLART (R.), REVILLA CALVO (V.) – *Paysages ruraux et territoires dans l'Occident romain. Gallia et Hispania, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013, p. 161-180.

Béal 2000

BÉAL (J.-C.). — La dignité des artisans: les images d'artisans sur les monuments funéraires de Gaule romaine, *Documents d'Histoire Ancienne*, 26, 2000, p. 149-182.

1.1.5 Bibliographie (2/12)

Béal 2007

BÉAL (J.-C.). — Formes architecturales et organisation des ateliers dans l'Occident romain, communic. au Colloque « *L'Artisanat antique en milieu urbain de Gaule romaine et des régions voisines* » (Autun, 20-22 sept. 2007), à paraître in : *Actes* (2009).

Bénard et al. 1994

BÉNARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). — *Les agglomération antique de la Côte-d'Or*, Paris, Les Belles-Lettres, 303 pages (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 522, série archéologie 39).

Berranger (dir.) 2014

BERRANGER (M.), ALIX (S.), CABBOÏ (L.), CHOËL (F.), DEVEVEY (F.), DUNIKOWSKI (CHR.), FLOUEST (J.-L.), GAËTAN (L.), JEANNOT (R.), JOAN (L.), LABAUNE (R.), LAURENT (H.), MUNIER (CL.), NOUVEL (P.), TISSERAND (N.), VENAULT (S.), VEYSSEYRE (C.), VINCENT (G.). — La métallurgie du fer en Bourgogne et en Franche-Comté. Organisation et circulation des productions (VIII^e s. av. J.-V. – V^e s. ap. J.-C.), Projet collectif de recherche, rapport d'activité 2014, UMR 5060, Sévenans, 2014, 208 pages.

Berranger (dir.) 2015

BERRANGER (M.), AUBERT (M.), BAUVAIS (S.), BRUGNOT (J.), CHOËL (F.), DISSER (A.), DILLMANN (PH.), DUNIKOWSKI (CHR.), GAËTAN (L.), LABAUNE (R.), LAURENT (H.), LEROY (S.), LEROY (M.), TISSERAND (N.), VÉGA (E.), VEYSSEYRE (C.), VINCENT (G.). — La sidérurgie en Bourgogne et en Franche-Comté avant le haut-fourneau. Organisation et circulation des productions, Projet collectif de recherche, rapport d'activité 2014, UMR 5060, Sévenans, 2014, 234 pages.

Berti-Rossi et May-Castella 2005

BERTI-ROSSI (S.) et MAY-CASTELLA (C.). — *La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990 : archéologie, architecture et urbanisme*, Lausanne, 2005, 392 pages (Cahiers d'Archéologie Romande, 102, Lousonna, 8).

Bertoncello 2002

BERTONCELLO (Fr.). — Villa Vicus : de la forme de l'habitat aux réseaux de peuplement, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 2002, 35, p. 39-58.

Bertoncello et Lautier 2013

BERTONCELLO (Fr.), LAUTIER (L.). — Formes et organisation de l'habitat en Narbonnaise orientale et dans les Alpes Maritimes (cités de Fréjus, Antibes, Vence et Briançonnet), in Fiches (J.-L.), Plana-Mallart (R.), Revilla Calvo (V.) – *Paysages ruraux et territoires dans l'Occident romain. Gallia et Hispania, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013, p. 195-212.

Bellet et al. 1999

BELLETT (M.-E.), CRIBELLIER (C.), FERDIÈRE (A.), KRAUSZ (S.). — *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Fédération pour l'édition de la *Revue Archéologique du Centre*, Tours, 293 pages (17^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre*).

Bet et al. 2011

BET (P.), DELAGE (R.), PICON (M.), THIRION-MERLE (V.), VAN OSSEL (P.). — Un atelier de potiers du IV^e siècle à Mareuil-Hès-Meaux (Seine-et-Marne), in : Van Ossel P. (dir.), Bertin P. (collab.), Séguier J.-M. (collab.), 2011, p. 337-366.

Beyney et Nouvel 2015

BEYNEY (P.) NOUVEL (P.). — L'établissement rural antique de Saint-Père-sous-Vézelay. Nouveaux apports, *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, 88, 2012 (2015), p. 35-49.

Bigéard et Bouthier 1996

BIGÉARD (H.), BOUTHIER (A.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost, La Nièvre, 58*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996, 300 pages.

Biton 1981

BITON (R.). — Fouilles de sauvetage à Méreuil, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Tonnerrois*, 34, 1981, p. 14-16.

Biton 1985

BITON (R.). — L'atelier de tabletier du V^e siècle du CD 905 à Nuits-sur-Armançon, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Tonnerrois*, 38, 1985, p. 9-15.

Biton 1990

BITON (R.). — Le cimetière mérovingien de Fulvy, *En Cryannais*, 26, 1990, p. 24-29.

Biton 1993

BITON (R.). — *Rapport de prospection magnétique, Rupt de Geneyà Cusy*, S.R.A. Bourgogne, dactylographié, 1993, 6 pages et deux planches.

Borau 2010

BORREAU (L.). — *Les structures hydrauliques chez les Eduens à l'époque antique. Les sites de Bibracte et d'Augustodunum-Autun. Analyse complémentaire des sites éduens de Bourgogne*, thèse de doctorat soutenu sous la direction de G. Sauron, Paris IV Sorbonne, 2010.

Bouet 2002

BOUET (A.). — Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques des Trois Gaules – Escolives, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 304-308.

1.1.5 Bibliographie (3/12)

Bouet et Tassaux 2005

BOUET (A.), TASSAUX (F.). — Les agglomérations secondaires d'Aquitaine à l'époque julio-claudienne, in BOST (J.-P.), MARTIN-BUENO (M.), RODDAZ (J.-M.) et LE ROUX (P.) dir. — *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux, Actes du IV^e colloque Aquitania (Saintes ; 2003)*, Bordeaux, Aquitania, 2005 (Supplément Aquitania, 13).

Brun et al. 2000

BRUN (P.), CHARTIER (M.), PION (P.). — Le processus d'urbanisation dans la vallée de l'Aisne, in Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (Q.-H.) dir. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse, Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne, F.-58)*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 83-96 – Bibracte 4).

Brunet et al. 1992

BRUNET (R.), FERRAS (R.), THÉRY (H.). — *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris / Montpellier, La Documentation française / RECLUS, 1992, 50 pages.

Bulliot 1856

BULLIOT (J.-G.). — *Essais sur le système défensif des romains dans le pays Eduen*, Société Eduenne, Autun, 1856, 258 pages.

Callu et Lorient 1990

CALLU (J.-P.), LORIENT (X.). — *L'or monnayé, II, la dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*, Juan-les-Pins, édition E.P.D.C.A. (Cahier Ernest Babelon, 3), 1990, 568 pages, cartes.

Chardon-Picault 2005

CHARDON-PICAULT (P.). — L'artisanat des alliages à base de cuivre de Vertault-Vertillium (Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est*, 54, 2005, p. 135-147.

Charlier 2011

CHARLIER (F.). — Technologie des tuiliers gallo-romains (Gaules et Germanies). Analyse comparative et régressive des structures de production des matériaux de construction en terre cuite de l'époque contemporaine à l'Antiquité, Thèse de doctorat d'Histoire ancienne, Université de Franche-Comté, Besançon, 3 vol., 856 p.

Chevrier 2010

CHEVRIER (S.) DIR.) AMRANE (Y.), BERTHET (J.), NOGUES (P.), PICANDET (B.) coll. — *Perrigny-sur-Armançon, Yonne, Les Mines Noires. Tertres, Chemins et empièvements d'une colline calcaire de la moyenne vallée de l'Armançon, Rapport final d'opération*, Inrap GES, 2010, 75 pages.

Cloppet 1998

CLOPPET (Chr.). — Un rapport ville-campagne en Gaule romaine : l'arrivée et la place des routes dans les agglomérations du haut Empire (Lyonnaise, Germanie Supérieure), in Bedon (R.) (éd.) *Suburbia : les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, éditions Pulim, p. 217-245 (Caesarodunum, XXXII).

Collectif 1999

A 39, *10 000 ans d'histoire sous l'autoroute verte, catalogue d'exposition, 18 septembre 1999 – 28 février 2000*, Lons-le-Saunier, Musée d'Archéologie – Centre Jurassien du Patrimoine, 1999, 72 pages.

Collectif 2002

Bibracte, centre archéologique européen. Rapport annuel d'activité 2002, Bibracte, Glux-en-Glenne, 280 pages.

Collectif 2006

Bibracte, centre archéologique européen. Rapport annuel d'activité 2006, Bibracte, Glux-en-Glenne, 240 pages.

Collectif 2007

Bibracte, centre archéologique européen. Rapport annuel d'activité 2007, Bibracte, Glux-en-Glenne, 265 pages.

Collectif 2008

Bibracte, centre archéologique européen. Rapport annuel d'activité 2008, Bibracte, Glux-en-Glenne, 475 pages.

Collectif 2009

Hommages à l'archéologue J.-Y. Prampart, catalogue d'exposition, Sens, Orangerie, 25 octobre 2009 au 21 février 2010, Sens, Musées de Sens, 175 pages.

Collectif 2009b

Archéologie en Franche-Comté : Fouilles archéologiques de la LGV Rhin-Rhône, SRA Franche-Comté, Besançon, 65 pages (numéro spécial de la série *Archéologie en Franche-Comté* n°1).

Collectif 2015

Archéologie en Bourgogne, Le prieuré Notre-Dame, une traversée du temps. La Charité-sur-Loire (Nièvre), SRA Bourgogne, Dijon, 22 pages.

Cordier 2011

CORDIER (A.). — Archéologie aérienne en Côte-d'Or en 2011 : les aléas d'une sécheresse précoce, *Revue Archéologique de l'Est*, 2011, 61, p. 371-383.

Corrad-de-Bréban 1855

CORRAD-DE-BRÉBAN (Ant.-H.-Fr.). — Archéologie départementale, *Mémoire de la Société archéologique de l'Aube*, 2^{ème} série, VI, 1855, p. 89-110.

Cotteau et Petit 1854

COTTEAU (G.-H.), PETIT (V.). — Guide pittoresque du département de l'Yonne, description de la vallée de l'Armançon, voyage dixième, Ancy-le-Franc, Ancy-le-Libre, Argenteuil, Lézennes, Sambourg, Stigny, *Annuaire statistique du département de l'Yonne*, 1854, 18, III, p. 305-343.

1.1.5 Bibliographie (4/12)

Coutant 1866

COUTANT (L.). — Établissements gallo-romains et du haut Moyen Age au pagus Laticensis disparu ou déplacés, *Mémoire de la Société Académique d'agriculture, sciences, arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*, t. XXX, 1866, 53.

Cribellier et Ferdière dir. 2012

CRIBELLIER (CHR.) FERDIÈRE (A.). — *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la Table ronde d'Orléans*, FERACF, Tours, 2012, 187 pages (42e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France).

Darmon et Lavagne 1977

DARMON (J.-P.), LAVAGNE (H.). — *Recueil général des mosaïques de la Gaule. Tome II : Province de Lyonnaise, fasc. 3 : partie centrale*, Paris, CNRS 1977, 202 pages.

David et Goguet 1982

DAVID (J.), GOGUET (R.). — Les villas gallo-romaines de la vallée de la Saône découvertes par prospection aérienne, *Revue Archéologique de l'Est*, 33, fasc. 3-4, 1982.

De Clercq et Quérel 2010

DE CLERCQ (W.), QUÉREL (C.). — Les paysages dits de « non-villa » et les maisons étables du nord-ouest de la Gaule, in *Y a-t-il vraiment une villa gallo-romaine dans le Nord-Pas-de-Calais, prés actes du colloque*, Villeneuve d'Ascq, 29 janvier 2010.

Delor et al. 1991

DELOR (J.-P.), GENREAU (F.), LEREDDE (H.), NOUVEL (P.). — *Equipe auxerroise, prospections aériennes 1991*, S.R.A. Bourgogne, Dinon, dactylographié, 1991.

Delor et al. 1992

DELOR (J.-P.), GENREAU (F.), NOUVEL (P.). — *Carnet de vol, Prospections inventaires, compléments 1992, sud auxerrois, 1992*, S.R.A. Bourgogne, Dijon, dactylographié, 1992.

Delor et al. 2002

DELOR (J.-P.), DELOR (A.), BITON (R.), HENRION (F.), KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.) ROLLEY (C.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Prévost*, L'Yonne, 89/1, 89/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, deux volumes, 884 pages, 1282 fig.

Denajar 2005

DENAJAR (L.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Prévost*, L'Aube, 10, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 704 pages.

Devauges et Poulain 1973

DEVAUGES (J.-B.), POULAIN-JOSIEN (T.). — Compièrre, près du temple, un atelier de tabletier, *Annales du Pays Nivernais*, n°10-11, p. 18-22.

Dormois 1849b

DORMOIS (C.). — Note sur des antiquités trouvées à Fulvy, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.*, 3, 1849, p. 389-391.

Dunikowski et al. 2006

DUNIKOWSKI (C.), BEMILI (C.), CABBOI (L.), CHUNIAUD (K.), COUILLOUD (A.), LABEAUNE (R.) LAMOTTE (D.), AVEC LA COLLABORATION DE FOY (D.), FEUGERE (M.) ET MESSONNIER (J.). — *Rapport de fouille préventive "Les Perrières" N° de site 21 054 096 sur la commune de Beaune et de Pommard (Côte d'Or)*, Dijon, SRA Bourgogne, 2006, 3 vol.

Dunod 1709

DUNOD (J.). — *La découverte de la ville d'Antre en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire civile et ecclésiastique de cette province*, Amsterdam, Th. Lombrail, 1709, 216 pages.

Depeyrot 1998

DEPEYROT (G.). — *Le numéraire mérovingien – l'âge d'or*, Moneta, Weteren, 2 volumes, 388 pages (Collection Moneta, 10 et 11).

Ducieux 2013

DUCIEUX (A.). — La consommation de mobilier métallique dans les établissements urbains et ruraux de la cité arverne et de ses marges septentrionales à l'époque romaine, in Trément dir., *Les Arvernes et leurs voisins du massif central à l'époque romaine, Une archéologie du développement des territoires, tome 2*, Alliance Universitaire d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013, p. 261-276 (Revue d'Auvergne, millésime 2011, tome 124-125, numéro 600-601).

Dumasy et al. 2010

DUMASY (F.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.), LAÛT (L.). — *Travail de la terre, travail du fer. L'espace rural autour d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Ausonius, Bordeaux, 2010, 52 pages.

Duplessis 1969

DUPLESSIS (M.). — Découvertes récentes, *En Cryannais*, n°5, 1969, p. 1-5.

Duplessis 1974

DUPLESSIS (M.). — Les Capitaines, site gallo-romain sous la D. 905, *En Cryannais*, 10, 1974, p. 8-11.

Farine 1999

FARINE (B.). — Le site gallo-romain de La Croisée à Braux (Côte-d'Or) : 12 années de recherches (1985-1996), Marmagne, imprimerie Jany, 1999, 334 pages (publication de l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde du Site Antique de Braux, 1).

Faure-Brac 2002

FAURE-BRAC (O.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Prévost*, La Haute-Saône, 70, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, 483 pages.

Favory 2012

FAVORY (F.). — La dure condition des agglomérations secondaires, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 127, mars 2012, p. 40-44.

1.1.5 Bibliographie (5/12)

Ferdière 1996

FERDIÈRE (A.). — Actualité de l'archéologie, voyage dans les campagnes de la Gaule romaine, VII, *Revue archéologique du Centre*, 35, 1996.

Ferdière 1999

FERDIÈRE (A.). — L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie) : position historique du problème méthodologie, historiographie, in : Polfer H. (dir.) - Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes Coll. (Erpeldange, mars 1999), éd. M. Mergoïl, Montagnac (Monographie Instrumentum, 9), p. 9-24.

Ferdière 2003

FERDIÈRE (A.). — La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché, in : Lepetz S. et Matterné V. (dir.) - Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de la Gaule romaine. Matières premières et produits transformés, Actes VIe Coll. AGER (Compiègne, 5-7 juillet 2002), *Rev. Arch. de Picardie*, n°1/2, p. 263-279.

Ferdière 2005a

FERDIÈRE (A.). — L'artisanat en Gaule romaine, in : SFÉCAG, Congrès de Blois (5-8 mai 2005), Marseille, p. 7-14.

Ferdière 2006/07

FERDIÈRE (A.). — La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale), *RACF*, 45-46.

Ferdière 2007

FERDIÈRE (A.). — Des maîtres de domaines investissent dans la manufacture : fundus et production artisanale (communic. à la Table Ronde "Le Maître du Domaine", dir. J.-C. Béal (Lyon, MOM, 15 oct. 2004), *Bull. AGER*, 17, p. 9-18.

Ferdière et al. 2010

FERDIÈRE (A.) COLLARD (J.-L.), GANDINI (C.) NOUVEL (P.). — Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, *Revue Archéologique de l'Est*, 59, 2010, p. 357-446.

Ferdière et al. à paraître

FERDIÈRE (A.), GANDINI (CHR.) NOUVEL (P.), AVEC LA COLLABORATION DE BOUET (B.), COUVIN (F.), DELÉTANG (H.), FOUILLET (N.), GASTON (CHR.), HOLMGREN (J.), LAUZANNE (S.), LE BORGNE (J.-N.), LELONG (A.) ET PÉTORIN (N.). — Les bâtiments carrés à trois pièces en façade : un modèle caractéristique des campagnes de la Gaule centrale, in Trément (Fr.) dir., Les bâtiments des établissements ruraux en Gaule, actes du XI^e colloque AGER, Clermont-Ferrand, 11-13 juin 2014, à paraître.

Ferdière et Charlier 2012

FERDIÈRE (A.), CHARLIER (F.) coll. — La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ?, *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 51, 2012, p. 17-187.

Fournerat 1854

FOURNERAT (H.). — Recherches sur une médaille votive trouvée à Fulvy, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.*, 8, 1854, p. 389-398.

Garmy 2002

GARMY (P.). — Villa-Vicus : une question d'espace ? *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 27-37.

Gaston 2015

GASTON (Chr.). — *Franche-Comté, Jura, Châtenois, Route d'Amange, sous la Corvée Natale, Pars urbana d'une grande villa antique et structures médiévales, rapport de diagnostic*, Inrap GES, Besançon, 2015, 136 pages.

Grapin 2011

GRAPIN (CL.), ESCHBACH (FR.), FREUDIGER (S.), MEYLAN (FR.), VIDAL (J.) coll. — Alésia, in REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (C.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 183-196 (Bibracte 21/2).

Grenier 1934

GRENIER (A.). — *Manuel d'archéologie gallo-romaine, tome 2 : L'Archéologie du sol, les routes, la navigation, l'occupation du sol*, Picard, Paris, 1934, p. 473-1097.

Goguey 1972

GOGUEY (R.). — Mirebeau-Lux : le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau, les installations portuaires de Lux, *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 27, 1970-1971, p. 79-82.

Goguey 1999

GOGUEY (R.). — Recherches d'archéologie aérienne en Bourgogne, (1997, 1998 1999), *Mémoire de la Commission des Antiquaires de Côte d'Or*, XX, 1999, p. 49-76.

Goguey 2007

GOGUEY (R.). — Habitats, nécropoles et lieux de culte des Pertes de la Venelle à Lux (Côte-d'Or), *Revue archéologique de l'Est*, 56, 2007, p. 311-327.

Goguey et al. 2010

GOGUEY (D.), PAUTRAT (Y.), GUILLAUMET (J.-P.), THEVENOT (J.-P.) POPOVITCH (L.). — Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : enclos, habitats, parcellaires, *Revue Archéologique de l'Est*, 59-1, 2010, p. 99-209.

Goguey et Cordier 2015

GOGUEY (R.), CORDIER (A.). — *Photographie aérienne et archéologie. Une aventure sur les traces de l'humanité*, In Folio, Gollion, 2015, 339 p.

1.1.5 Bibliographie (6/12)

Guérin 2004

GUERIN (Q.). — *Les agglomérations antiques de la Nièvre. Etat de la documentation et perspectives de recherches*, mémoire de maîtrise sous la direction de G. Sauron, Paris-IV Sorbonne, 2004, deux volumes.

Habert 1901

HABERT (Th.). — *Ville de Troyes, Catalogue du musée archéologique*, Troyes, imp. P. Noriel, 1901, 392 pages.

Hervé 2012

HERVÉ (C.). — Champlitte (Haute-Saône) « Le Paquis », Rapport de diagnostic archéologique, Archeodunum, SRA Franche-Comté, Besançon, 238 pages.

Hervé dir. 2013

HERVE (C.) (dir.). — *Champlitte, «Le Paquis», Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, Gollion, 2013, 816 p.

Hostein et al. 2014

HOSTEIN (A.), JOLY (M.) KASPRZYK (M.) NOUVEL (P.). — Chronologie et modalités de l'abandon des sanctuaires antiques dans le Centre-Est de la Gaule, in Van Andringa (dir.) – Dossier. La fin des dieux : la fin du paganisme en Gaule septentrionale, Actes du colloque de Lille, juin 2013, *Gallia*, 71/1, 2014, p. 187-218.

Izri 2009

IZRI (St.). — *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du Nord-est. Analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès types de site*, mémoire de Master II soutenu sous la responsabilité de Pierre Nouvel, Université de Franche-Comté, Besançon, juin 2009, un volume, 159 pages. Assesseurs : Ph. Barral (I.R UFC).

Izri et Nouvel 2011a

IZRI (ST.), NOUVEL (P.). — *Prospections aériennes en Champagne-Ardenne, rapport 2011*, UMR 6249 Chronoenvironnement, Besançon, 2011, 6 volumes, 913 pages.

Izri et Nouvel 2011b

IZRI (S.) NOUVEL (P.), COQUET (N.) BARRAL (PH.), JOLY (M.) coll. — Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données, in REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 507-532 (Bibracte 21/2).

Izri et Nouvel 2014

IZRI (ST.), NOUVEL (P.). — *Prospections aériennes dans le sud de la Champagne, Haute-Marne, Aube et Marne, rapport 2014*, UMR 6249 chronoenvironnement, Besançon, 2014, 502 pages.

Jaccotey 1998

JACCOTTEY (L.). — Carte archéologique de la commune de Saint-Aubin, Besançon, SRA Franche-Comté, 1998, 56 pages.

Jaccotey 2001

JACCOTTEY (L.). — *Le site de la Bussière (Lavans-lès-Dôle, Jura), rapport de sondage 2000*, AFAN, Besançon, 36 pages.

Jaccotey et al. 2011

JACCOTTEY (L.), MAERTEN (M.), FRONTEAU (G.), BEUCHOT (S.). — Le site du Portus à Collonge-en-Charollais (Saône-et-Loire), exemple d'une chaîne opératoire de fabrication de moulins rotatifs antiques, in BUCHSEBSCHUTZ (O.), JACCOTTEY (L.), JODRY (F.) BLANCHARD (J.-L.) – *Evolution typologique et techniques des meules du Néolithique à l'an Mille*, Actes des III^e rencontres archéologiques de l'Archéosite gaulois, Fédération Aquitania, Bordeaux, 2011, p. 163-198 (Aquitania supplément 23).

Joan 2003

JOAN (L.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost*, Le Doubs et le Territoire de Belfort, 25 et 90, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2003, 561 pages.

Jollois 1836

JOLLOIS (P.). — Notice sur quelques antiquités découvertes lors de l'ouverture du canal de Bourgogne entre Rougemont et Avrolles, *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, t. XII, 1836, p. 52-62.

Joly 1953

JOLY (J.). — L'occupation humaine dans un secteur du haut Auxois, au cours de la préhistoire et au début de l'histoire, *Comptes-rendus du 24^e congrès de l'A.B.S.S.*, Dijon, 1953, Dijon, p. 59-72.

Joly 1977

JOLY (J.). — L'occupation de la forêt domaniale de Flavigny-sur-Ozerain dans la haute antiquité, *Comptes-rendus du 44^e congrès de l'A.B.S.S.*, Semur-en-Auxois, 1973, Semur, 1977, p. 13-19.

Gandini 2008

GANDINI (C.). — *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. - VII^e s. ap. J.-C.)*, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue Archéologique du Centre de la France, 511 p. (33^e Suppl. à la RACF).

Gauthier et Joly 2003

GAUTHIER (E.) JOLY (M.). — Vignoble et viticulture dans le Centre-Est de la Gaule au I^{er} siècle, in FAVORY (F.) VIGNOT (A.) dir., *actualité de la recherche en histoire et archéologie agraire*, Actes du colloque AGER V, Besançon, 19-20 sept. 2000, p. 191-208 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 764)

Kaiser et Sommer 1994

KAISER (H.), SOMMER (S.). — LOPODVNVM I. Die römischen Befunde der Ausgrabungen an der Kellerei in Ladenburg 1981-1985 et 1990, *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*, 50, Stuttgart, 1994, pp. 370-376.

1.1.5 Bibliographie (7/12)

Kasprzyk 2004

KASPRZYK (M.). — Militaires et fonctionnaires de l'Antiquité tardive à Escolives-Sainte-Camille (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est*, 53, 2004, p. 239-252.

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.). — *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (vers 260-530), contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, thèse de doctorat soutenu sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 5 volumes, 2005.

Kapps 1974

KASPPZ (R.). — *Escolives-Sainte-Camille : le site, le monuments à arcades*, Paris, C.N.R.S., 1974, 112 p (Revue Archéologique de l'Est Suppl. n° 1).

Kasprzyk et Nouvel 2011

KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes, in Reddé (M.), Barral (Ph.), Favory (F.) Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.) Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (Ch.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 21-74 (Bibracte 21/1).

Klee 2012

KLEE (M.). — *Siedlungen auf dem Land: Dörfer und Kleinstädte.*, in Rupp (V.), Birley (H.) éd., *Landleben im römischen Deutschland*. Theiss, Stuttgart 2012.

Körtum 2005

KÖRTUM (K.). — *Leben und arbeiten : Privathäuser in städtischen Siedlungen ; Streifenhäuser*, in Collectif, *Imperium Romanum, Roms Provinzen an Neckar, Rhein und Donau, Catalogued'exposition*, Stuttgart, Theiss, 2005, p. 252-258.

Labauve et Meylan 2011

LABAUNE (Y.), MEYLAN (Fr.). — Bibracte et Autun au début de l'époque romaine, pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture, in REDDÉ (M.), BARRAL (PH.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (C.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 105-126 (Bibracte 21/1).

Lambert 1859

LAMBERT (E.). — Etudes sur les voies romaines du canton de Cruzy-le-Châtel, *Annuaire statistique du département de l'Yonne*, 1859, 23, III, p. 71-90.

Lambert 2012

LAMBERT (M.-J.) dir. — *Poligny en comté de Grimont, Meta-Jura / conservation départementale du Jura*, Lons-le-Saunier, 2012, 24 pages (Franche-Comté, itinéraires jurassiens 11).

Lantheiman 2007

LANTHEMAN (F.). — *La maison longue et ses habitants : origine, environnement et organisation interne*, mémoire de licence en archéologie provinciale romaine, Université de Lausanne / IASA, Lausanne, 2007.

Laurent 1990

LAURENT (P.). — Le sanctuaire de source gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 122, 1990, p. 9-20.

Laurent 1998

LAURENT (P.). — Une villa gallo-romaine à Escolives-Sainte-Camille, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.*, 130, 1998, p. 476-479.

Lebohec 2003

LEBOHEC (Y.). — *Inscriptions de la cité des Lingons, inscriptions sur pierre*, Paris, CTHS, 2003, 368 pages (mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art, 17. Inscriptions latinae Galliae Belgica, 1, Lingones).

Le Maistre 1848

LE MAISTRE (L.). — Voies romaines du tonnerrois, *Annuaire de l'Yonne* 1848.

Le Maistre 1852

LE MAISTRE (L.). — Antiquités découvertes à Fulvy, *Bulletin annuel du Comité des Travaux Historiques*, III, compte rendu de la séance du 1er juin 1851, 1852, p.161-163.

Le Martret 2013

LE MARTRET (A.). — L'enclos d'une colonne de Jupiter à Bavilliers (Territoire de Belfort), *Revue Archéologique de l'Est*, 62, 2013, p. 187-210.

Leng 1990

LENG (Fr.). — *Le Mont-Rivel : site gallo-romain en Franche-Comté*, Champagnole, La Taillanderie, 1990, 256 pages.

Lerat 1965

LERAT (L.). — La ville d'Antre. Mythes et réalités, Recueil méthodique et critique des anciennes relations sur les ruines romaines de Villards d'Héria (Jura), Paris, Les Belles Lettres, 1965, 109 pages (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 74, série Archéologie, 19).

Lerat 1981

LERAT (L.). — Le sanctuaire gallo-romain de Villards-d'Héria, *Revue Archéologique*, 1,1, 1981, p. 185-192.

Leveau 1983

LEVEAU (Ph.). — La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village, *Annales ESC*, juillet-août 1983, p. 920-942.

Leveau 2002

LEVEAU (Ph.). — Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise, Dossier Villa et vicus en Gaule narbonnaise, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 5-26.

1.1.5 Bibliographie (8/12)

Leveau 2013

LEVEAU (Ph.). — Villas et aristocratie municipales dans les cités d'Arles, Glanum, d'Aix et de Marseille, in FICHES (J.-L.), PLANA-MALLART (R.), REVILLA CALVO (V.) – *Paysages ruraux et territoires dans l'Occident romain. Gallia et Hispania, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013, p. 269-280.

Leveau et Rémy 2005

LEVEAU (P.) RÉMY (B.). — Présentation du dossier : les agglomérations urbaines de la cité antique de Vienne. Les éléments d'une problématique, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 38, 2005, p. 7-13.

Lucaselli 2013

LUCASELLI (M.). — *Reconstitution de l'évolution du peuplement dans l'Autunois entre 150 avant et 800 de notre ère, l'apport du mobilier céramique de prospection*, mémoire de Master II ACTE, soutenu sous la responsabilité de Pierre Nouvel, Université de Franche-Comté, Besançon, 2013, deux volumes, 230 et 211 pages, expert : Philippe Barral.

Mangin 1981

MANGIN (M.). — *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia : contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, Université de Dijon, Dijon, 1981, 2 volumes, 399 pages (Bibliothèque Pro Alesia, VIII).

Mangin (éd.) 1994

MANGIN (M.) éd. — *La sidérurgie ancienne de l'Est de la France dans son contexte européen : archéologie et archéométrie, actes du colloque de Besançon, 9-13 nov. 1993*, Paris, Les Belles Lettres, 1994 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 536, Archéologie, 40).

Mangin et al. 1986

MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.). — *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté*, Paris, Belles-Lettres, 1986, 257 pages (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 337, série Archéologie).

Mangin et al. 1992

MANGIN (M.). — Mines et métallurgie chez les Eduens. Le district sidérurgique antique et médiéval du Morvan-Auxois Presses universitaires Franc-comtoises, Besançon, 1992, 365 pages (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 456).

Mangin et al. 2000a

MANGIN (M.), COURTADON (J.-L.), FLUZIN (PH.), DE LACLOS (E.). — *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*, Presses universitaires Franc-comtoises, Besançon, 2000, 519 pages (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 699, série Environnement, Sociétés, Archéologie, 2).

Mangin et al. 2000b

MANGIN (M.), FLUZIN (PH.), COURTADON (J.-L.), FONTAINE (M.). — *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or), Ier siècle av. J.C. – VIII^e siècle ap. J.C.*, 2 volumes, Paris, CNRS Editions, 2000, 624 pages (Monographies CRA, 22).

Mangin et al. 2001

MANGIN (M.), FLUZIN (P.), RATEL (D.), RATEL (R.). — La forge du sanctuaire rural gallo-romain d'Arcenant (Côte-d'Or). *Revue archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002, p. 251-298.

Mangin et Jacquet 1986

MANGIN (M.), JACQUET (B.). — La définition géographique de la ville, in Mangin, Jacquet et Jacob – *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 337, Série archéologie 34, Paris, Les Belles Lettres, 1986, 238 pages.

Mangin et Tassaux 1992

MANGIN (M.), TASSAUX (F.). — Les agglomérations secondaires de l'aquitaine romaine, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*, Bordeaux, Fédération Aquitania, 1992, 461-496 (Suppl. Aquitania, 6).

Marc 2011a

MARC (J.-Y.). — Introduction, in REDDÉ (M.), BARRAL (PH), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 217-223 (Bibracte 21/2).

Marc 2011b

MARC (J.-Y.). — Architecture et urbanisme, un bilan bibliographique des recherches récentes, in REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 225-251 (Bibracte 21/1).

Marton et Gauthier 2011

MARTON (A.) GAUTHIER (E.). — Les nécropoles, La Bourgogne, *i in* REDDÉ (M.), BARRAL (PH.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (CH.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 695-742 (Bibracte 21/1).

Massy 1997

MASSY (J.-L.). — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Besançon, Université de Besançon, 1997. - 433p. (Annales littéraires de l'Université de Besançon 161).

Millot 1987-1989

MILLOT (J.). — Brion-sur-Oource, *Mémoires du Comité des Antiquaires de la Côte d'Or*, 35, 1987-1989, p. 18-23.

1.1.5 Bibliographie (9/12)

Millot 1988

MILLOT (J.). — Fouille de sauvetage d'un petit temple gallo-romain (?), commune de Brion-sur-Ource (Côte-d'Or), dans *Bulletin archéologique et historique du Châtillonnais*, 1, 1988, p. 13-17 ; 7 fig.

Monteil 2007

MONTEIL (M.). — Les agglomérations secondaires gallo-romaines de Bretagne et Pays de la Loire : un programme collectif de recherche. *Aremorica*, 1, 2007, p. 73-83.

Mordant et Biton 1978

MORDANT (C.), BITON (R.). — Promenade archéologique dans le canton d'Ancy-le-Franc, *Bulletin annuel de la Société Archéologique et historique du Tonnerrois*, 40^{ème} année, n°31, 1978, p. 15-25.

Moretti et Tardy (éd.) 2006

MORETTI, (J.-C.) ET TARDY, (D.) éd. — L'architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l'Empire romain. Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lates, 11-13 octobre 2001, Paris.

Nouvel 1995

NOUVEL (P.). — *L'occupation du sol du II^e siècle avant au VI^e siècle après dans la basse vallée de l'Armançon et de l'Armanche*, mémoire de maîtrise, Dijon, 1995.

Nouvel 2004

NOUVEL (P.). — *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*, Thèse de doctorat sous la direction de Cl. Mordant, Université de Bourgogne, trois volumes, 515, 713 et 480 pages, soutenu le 17 décembre 2004.

Nouvel 2008

NOUVEL (P.). — Les voies antiques de l'Avallonnais, apports de l'histoire et de l'archéologie, *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, 83, 147^{ème} année, 2007 (2008), p. 19-33.

Nouvel 2009a

NOUVEL (P.). — La vallée de la Cure à l'époque gallo-romaine : Découvertes anciennes et apports des prospections aériennes et terrestres 1991-2008, *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, 84, 148^{ème} année, 2008 (2009), p. 14-43.

Nouvel 2009b

NOUVEL (P.). — De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord, II^e-IV^e siècles p.C., in Leveau (Ph.), Raynald (Cl.), Sableyrolles (R.) Trément (F.) dir. — *Les formes de l'habitat gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Actes du colloque AGER VIII Toulouse 2007, Aquitania, Bordeaux, 2009, p. 361-390 (Aquitania supplément 17).

Nouvel et al. dir. 2008 (dir.)

NOUVEL (P.), LUGINBÜHL (T.), BICHET (V.) dir. — *Etude intégrée d'un complexe religieux gallo-romain, Villards-d'Héria (Jura) : Archéologie, architecture, territoire et environnement, rapport d'activité 2007*, Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, Besançon, 2008, un volume, 207 pages.

Nouvel 2011c

NOUVEL (P.). — Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents, in REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (C.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p.619-628 (Bibracte 21/2).

Nouvel 2012b

NOUVEL (P.). — Les voies romaines en Bourgogne antique : le cas de la voie dite de l'Océan attribuée à Agrippa, in Corbin (C.) éd. — *Voies de communications des temps gallo-romains au XX^e siècle, actes du 20^{ème} colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Saulieu, 16-17 octobre 2010*, A.B.S.S. / Amis du vieux Saulieu, Saulieu, 2012, p. 9-57.

Nouvel 2013

NOUVEL (P.). — Les sanctuaires de hauteur et sanctuaires de sommet, un dossier mal connu ?, in Luginbühl (T.) Cramatte (C.) Hoznour (J.) *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois*, Lausanne, Musée d'archéologie du canton de Vaud, 2104, p. 310-361 (Cahiers d'Archéologie romande, 139).

Nouvel et Barral à paraître

NOUVEL (P.) BARRAL (P.). — Sanctuaires et lieux de mémoire en Gaule du centre-est du second âge du fer à l'époque gallo-romaine, in Golosetti R. (dir.), *Actes de la table ronde Ecoles Européenne de Protohistoire de Bibracte*, AOROC, Paris, à paraître en 2015.

Nouvel et Kasprzyk 2007

NOUVEL (P.), KASPRZYK (M.). — Avallon / Aballo. Origine et développement d'une agglomération secondaire antique, I^{er} siècle avant notre ère – VIII^{ème} siècle avant notre ère, *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, 82, 146^{ème} année 2006 (2007), p. 43-70.

Nouvel et Izri 2014

NOUVEL (P.), IZRI (S.). — *prospections aériennes et dépouillement des missions orthophotographiques de l'IGN. Côte-d'Or (21) et Saône-et-Loire (71), rapport 2014*, UMR 6249 chrono-environnement, Besançon, 294 pages et un cédérom.

Nouvel et Izri 2015a

NOUVEL (P.) IZRI (S.). — *Dépouillement des missions orthophotographiques, Charente (16), Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79) et Vienne (86), rapport 2015*, UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon, 2015, 6 volumes, 2495 pages.

1.1.5 Bibliographie (10/12)

Nouvel et Izri 2015b

NOUVEL (P.) IZRI (S.). — *Prospections aériennes et dépouillement des missions orthophotographiques de l'IGN, Doubs (25), Jura (39) et Haute-Saône (70)*. Rapport 2015, UMR 6249 Chronoenvironnement, Besançon, 2015, 115 pages.

Nouvel et al. 2015

NOUVEL (P.) ROCHE (M.) VENAULT (S.). — Saint-Moré / Coravicus, Une agglomération routière antique révélée par les découvertes anciennes et les travaux récents, *Bulletin de la Société d'Etudes de l'Avallonnais*, 88, 2012 (2015), p. 14-35.

Nuslein en cours

NUSSLEIN (A.). — *Le peuplement des campagnes entre Moselle et plaine du Rhin du Ier s. av. J.-C. au Ve s. ap. J.-C. : approche spatiale, micro-régionale et comparative*, Thèse de doctorat sous la direction de A.-M. Adam et F. Favory, Université de Strasbourg, en cours.

Odouze 1971

ODOUZE (J.-L.). — *Rapport de fouilles 1971, Auxange-Lavans-les-Dole*, Document multicopié déposé au Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté, 6 p.

Oudouze 1991

ODOUZE (J.-L.). — *Vie et mort du pagus d'Escuens, la région de Lons-le-Saunier (Jura) au cours du premier millénaire, thèse de doctorat de III^e cycle*, Besançon, Université de Franche-Comté, 3 volumes.

Collectif 1992

Dans le Jura gallo-romain, Centre Jurassien du Patrimoine, Besançon, 1992, 120 pages.

Olivier 1983

OLIVIER (L.). — *Le Haut-Morvan romain, Voies et sites*, C.N.R.S. / Académie du Haut Morvan, Dijon, 1983, 285 p. (*Revue Archéologique de l'Est*, suppl. n° 4)

Olivier 1993

OLIVIER (A.). — Un nouvel élément dans la restitution du monument à arcades d'Escolives (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1993, p. 477-480.

Paccolat 1997

PACCOLAT (O.). — Le village gallo-romain de Brig-Glis / Waldmatte, *Archéologie Suisse*, 20, 1997, p. 25-36.

Pasquier 1986

PASQUIER (M.). — *La vallée du Doubs et son environnement archéologique de Besançon à Mandeuve (exclus), à l'époque romaine*, mémoire de maîtrise sous tenu sous la responsabilité de M. Mangin, Université de Franche-Comté, Besançon,, 1986, 218 pages.

Paunier et al. 1989/2000

PAUNIER (D.) dir. — *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouilles de 1987 [...] à 1995*, Inst. d'Arch. et Hist. Anc., Lausanne (1989), 57 p. ; (1991), 54 p. ; (1992), 57 p. ; (1997), 97 p. ; (1999), 153 p. ; (2000), 97 p.

Petit 1859

PETIT (M.-E.). — Châtellenie de Châtel-Gérard, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 13, 1859, p. 361-367.

Petit 1880

PETIT (M.-E.). — Le cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 34, 1880, p. 249-302.

Petit et Mangin dir. 1994

PETIT (J.-P.) MANGIN (M.). — *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, Les Germanies et l'Occident Romain*, Actes du colloque de Bliesbrück-Reinheim / Bitche (Moselle), 22-24 octobre 1992, Paris, Errance, 1994, 294 pages.

Petit et Mangin (dir.) 1994

PETIT (J.-P.) MANGIN (M.) (dir.). — *Les agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Actes du colloque de Bliesbrück-Rheinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992, Editions Errance, Archéologie Aujourd'hui, 1994, 294 pages.

Pétréquin et Odouze 1968

PÉTRÉQUIN (P.), ODOUZE (J.-L.). — Habitat romain à Moulin-Rouge, commune de Lavans-lès-Dole (Jura), *Revue Archéologique de l'Est*, t. 19, 1968, fasc. 1-4, p. 255-266.

Picard 1970

PICARD (G.-C.). — Les conciliabula en Gaule, *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 138, 1970, p. 15-28.

Piétak et al. 2012

PIÉTAK (J.-P.), LEROY (M.), LE CARLIER (C.) et MERLUZZO (P.). — Nouvelles données sur l'importance des vestiges de sidérurgie ancienne en Puisaye, *Revue archéologique de l'Est*, 61, 2012, p. 117-131.

Poly 1897

POLY (F.). — La Haute-Saône sous la domination des romains, premières partie, les voies romaines, , *Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône*, 3^e série, 28, 1897, p. 1-138.

Prost 1983

PROST (D.). — Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille, *Revue Archéologique de l'Est*, 34, 1983, p. 263-298.

Provost et al. 2009

PROVOST (A.), JOLY (R.), MANGIN (M.), RATEL (R.) et coll. — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost*, La Côte-d'Or, 21/1 ; 21/2 ; 21/3, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2009, trois volumes, 641 et 463 pages.

1.1.5 Bibliographie (11/12)

Quantin et Boucheron 1864

QUANTIN (M.), BOUCHERON (J.-B.). — Mémoire sur les voies romaines qui traversent le département de l'Yonne, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.*, 18, 1864, p. 5-72.

Rapsaet-Charlier 2012

RAPSAET-CHARLIER (M.-Th.). — Les cultes de la cité des Lingons. L'apport des inscriptions, In : CAZANOVE (O. de), MENIEL (P.) (dir.). — *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine. Actes de la table-ronde internationale organisée par l'UMR ARTHÉHIS (Dijon, Université de Bourgogne, 18-19 sept. 2009)*, Montagnac, éd. Mergoïl, 2012, p. 37-73 (coll. Archéologie et Histoire Romaine, 24).

Rebourg 1993

REBOURG (A.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Prévost*, La Saône-et-Loire, 71/3, 71/4, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1993, deux volumes, 551 pages.

Reddé et Van Andringa dir. 2015

REDDÉ (M.) VAN-ANDRINGA (W.) dir. — dossier : La naissance des capitales de cités en Gaule chevelue, *Gallia*, 72/1, 2015, 343 pages.

Richard 1895

RICHARD (U.). — Emplacements présumés d'Hermantaria, Bandritum et Eburobriga, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.*, 49, 1895, p. XLI-XLIII.

Rocque dir. 2015

ROCQUE (G.) dir. — *Archéologie en Bourgogne n°34 Magny-Cours (58) : Un sanctuaire rural aux marges de la Cité Eduenne, à Magny-Cours*, SRA Bourgogne, Dijon, 2014, 22 pages.

Roth-Congès 2002

ROTH-CONGÈS (A.). — Les monuments publics et les édifices édilitaires, in FICHES (J.-L.) (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 2002, p. 55-60 (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 13).

Rothé 2001

ROTHÉ (M.-P.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost*, Le Jura, 39, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, 840 pages.

Roux 2007

ROUX (E.). — *Les établissements ruraux de la région de Noyers-sur-Serein à travers l'étude de l'instrumentum : caractérisation des activités et essai de hiérarchisation*, mémoire de Master II soutenu sous la responsabilité de Stefan Fichtl, Université François Rabelais, Tours, 2007, deux volumes, 93 et 133 pages. Expert : Pierre Nouvel.

Segar 2008

SEGAR (M.). — *Les Alpes occidentales romaines. Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines)*, Errance-Acte Sud/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 285 pages (Collection Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 1).

Segard et Dérin 2009

SEGARD (M.), DÉRIN (M.). — Un vaste établissement antique en Bourgogne : le site de Magny-Cours " Champ Rabatin ", *AGER*, Bulletin de liaison, 19, p. 15-18.

Sommer 1988

SOMMER (C.-S.). — *Kastellvicus und Kastell. Untersuchungen zum Zugmantel im Taunus und zu den Kastellvici in Obergermanien und Rätien*, *Fundbericht. Baden-Württemberg*, 13, 1988, p. 457-707

Stephenson et al. 2011

STEPHENSON (P.), CAMBOU (D.), BRUNET-GASTON (V.), JACQUOT (E.), SYMONDS (R.), VIDEAU (G.), FILIPIAK (B.), JEUNOT (L.), LARCELET (A.), STANASZEK (L.). — Imphy, La Garenne, in : REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (C.) dir., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 593-602 (Bibracte, 21/2).

Tarpin 2002

TARPIN (M.). — *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Paris, De Boccard, 2002, 487 p (« Collection de l'École française de Rome », 299).

Thévenard 1996

THÉVENARD (J.-J.). — *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost*, La Haute-Marne, 52, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996, 372 pages.

Thévenot 1969

THÉVENOT (E.). — *Les voies romaines de la cité des Eduens*, Bruxelles, Latomus, 98, 1969, 338 p.

Thivet et al. 2011

THIVET (M.) NOUVEL (P.) BARRAL (Ph.) BOSSUET (G.). — *Mandeure. Du site gaulois à la ville romaine*, in REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.) NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (C.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 153-160 (Bibracte 21/1).

Tisserand 2011

TISSERAND (N.). — Nouvelles données sur l'occupation de Granges (71), in : Journée d'actualité de la recherche archéologique, org. par le Serv. Arch. d'Autun (11 fév. 2011), *Résumés des Communications*, Autun : 43-44.

1.1.5 Bibliographie (12/12)

Trin 2011

TRIN (L.). — *Le site de Bercey / La Sarrazinière à Voisines (Haute-Marne)*, mémoire de master II sous la responsabilité de M. Joly, Université de Paris Sorbonne, 2011, deux volumes.

Van Andringa 2006

VAN ANDRINGA (W.). — Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes, Villards-d'Héria, in : DONDIN-PAYRE (M.) RAEPSAET-CHARLIER (M.-P.) dir. – *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'occident romain*, ULB, Séminaire d'histoire romaine et d'épigraphie latine, Centre G. Glotz (UMR 8585 : CNRS-Paris I-Paris IV-ÉPHÉ), Bruxelles, 2006, p. 121-134.

Van Ossel 1992

VAN OSSEL (P.). — *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, éditions du CNRS, Paris, 1992, 470 pages (51^e supplément à Gallia).

Van Ossel 1999

VAN OSSEL (P.). — *Villes et campagnes durant l'Antiquité tardive : Auxerre et les villae de l'Auxerrois*, Centre d'Etudes Médiévales, Auxerre, p. 59-63 (Etudes et Travaux, 1).

Van Ossel 2011

VAN OSSEL (P.). — Les sigillées du groupe Argonne dans le Bassin parisien au Bas-Empire. Caractérisation, production et diffusion, in Van Ossel P. (dir.), Bertin P. (collab.), Séguier J.-M. (collab.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. II. Synthèses*, Nanterre, Maison des Sciences de l'Homme, 2011, p. 231-254 (Dioecesis Galliarum. Document de travail n°9).

Venault et al. 2011b

VENAULT (S.), MOUTON-VENAULT (S.), TISSERAND (N.), NOUVEL (P.). — Entre forme d'habitat groupé et forme d'habitat dispersé : le cas intermédiaire d'une occupation rurale aux III^e et IV^e siècles entre Fragnes et Virey-le-Grand au nord-est de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), in KASPRZYK (M.) et KUNHLE (G.) dir. — *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*, Revue Archéologique de l'Est, Dijon, 2011, p. 172-207 (trentième supplément à la Revue Archéologique de l'Est).

Venault et Nouvel (dir.) 2013

VENAULT (S.) NOUVEL (P.) coord, BILLOIN (D.), COQUET (N.), HERVE (CL.), IZRI (S.), KASPRZYK (M.), MAGDELAINE (A.), ROCQUE (G.), THIVET (M.), VIDAL (J.), VURPILLOT (D.). — *Projet collectif de recherche, Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale, inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales, rapport d'activité 2013*, UMR 6249 Chronoenvironnement, Besançon, 2013, 275 pages

Veillot 1898

VEUILLOT (E.). — Ancy-le-Franc et Cusy, *Annuaire statistique du département de l'Yonne*, 1898, III, p. 135-251.

Vincent 2010

VINCENT (G.). — *Bourgogne, Yonne, Perrigny-sur-Armançon, Les Grands Prés, Voie et installation antiques en rive droite de l'Armançon, Rapport de diagnostic*, Inrap GES, Dijon, 101 pages.

Vinot-Batistoni 2015

VINOT-BATISTONI (B.). — *La voie romaine de Lyon à Trèves, étude archéologique d'un axe routier majeur et de l'évolution de son environnement*, Thèse de Doctorat, Université de Paris-Sorbonne, 2015, trois volumes, 400 pages.

Vuaillet 1972

VUAILLAT (D.). — Auxange (Jura) 1972. Document multicopié déposé au Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté, 2 p.

Vurpillot et Nouvel 2015

VURPILLOT (D.) NOUVEL (P.). — La gestion de l'eau sur les sanctuaires des Villards-d'Héria, in DECHEZLEPRÊTRE (T.) et JOLY (M.) éd., *Grand, archéologie et territoires, 2, actes du colloque de Donrémy-la-Pucelle et Grand, juin 2013*, Conseil général des Vosges, Grand, p. 239-252.

1.2 Homogénéisation et cartographie des données : les sites traités selon le protocole d'inventaire normalisé

1.2.1 Annoire, Jura (L. Gaëtan)

1.2.1.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Au sud-ouest du Finage dolois, dans la basse vallée du Doubs, se développe un sanctuaire sur la commune d'Annoire, au lieu-dit *Le Châtelet*. Sa proximité avec le tronçon de la voie d'Agrippa reliant Chalon-sur-Saône à Besançon amène à penser qu'un habitat groupé aurait pu se développer non loin. Les diverses prospections-inventaires réalisées dans la région du Finage et tout particulièrement près d'Annoire tout au long des années 1990 n'ont apporté aucun élément sur une telle occupation. Le secteur connaît davantage une intense occupation rurale, à l'image d'ailleurs de tout le Finage, jusqu'à l'agglomération doloise.

1.2.1.2 Cadre naturel

Situé entre la Saône et le Doubs, à la limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté, le Finage présente de nombreuses particularités qui en font un terroir comtois original. Entre Saône et Doubs, la géologie du Finage, qui se prolonge en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, est très liée aux deux grandes rivières qui la bordent. Le Doubs, puissant et capricieux, a, par ses alluvions, façonné le paysage et le sous-sol. À l'ouest, la Sablonne, affluent de la Saône, draine les terrains en traversant la commune de Saint-Aubin. La répartition des sols se fonde sur leur comportement à l'égard de l'eau, à l'ouest les sols sont donc légers. Sous l'effet de la pluie et de la sécheresse, ils se transforment en poudre blanchâtre que pousse le vent : c'est le Finage à sol blanc, qui n'est pas le plus riche. À l'est et au nord-est, en direction du Doubs les sols sont argileux, limoneux et légèrement sablonneux. Lourdes, profondes, sombres, difficiles à travailler ce sont les meilleures terres. Depuis les communes les plus hautes, Tavaux, Molay, Choisey et Gevry, la vaste plaine nue s'étale vers le sud uniformément : paysage ouvert sans clôture, sans haie, sans talus, sans chemin creux, au climat semi-continental, humide, exposé aux vents d'ouest. L'altitude moyenne de cette micro-région s'élève alors à 200 m.

Le territoire d'Annoire, quant à lui, se trouve plus particulièrement sur la rive droite du Doubs, délimitée à l'est par la Sablonne. La commune est limitrophe avec le département de Saône-et-Loire.

1.2.1.3 État des connaissances

L'existence d'un potentiel habitat groupé dans ce secteur n'est relayée par aucun texte. La région du Finage et de la basse vallée du Doubs a connu de nombreuses prospections-inventaires réalisées par A. Daubigny depuis les années 1990. Elles reprennent les travaux déjà effectués par N. Jeannin dans les années 1970 (Jeannin *et alii*. 1978). L'élément le mieux connu est le sanctuaire du *Châtelet/Buchot* grâce à quelques prospections aériennes de G. Chouquer en 1976, 1978 ou 1992 (UI n°1 ; 2 et 3). Malgré un plan bien appréhendé, sa chronologie et son étendue réelle restent au cœur des problématiques. Les prospections pédestres et aériennes réalisées dans le cadre des prospections-inventaires ont révélé un environnement assez riche pour la période gallo-romaine, et essentiellement sur la partie sud du territoire communal, non loin du Doubs. Les sites ruraux repérés correspondent néanmoins la plus part du temps à des épandages de petite superficie avec quelques tessons et terre-cuites architecturales. Les clichés aériens n'ont en revanche révélé aucun plan de bâtiment. Sous le village actuel d'Annoire, seules plusieurs sépultures à inhumation d'époque

Annoire, Jura

mérovingienne ont été retrouvées (UI n°29). L'origine exacte de ces tombes reste incertaine. En tout état de cause, aucun vestige antique n'a encore été mis au jour sous le bourg d'Annoire. La réalisation d'un diagnostic en 2010, rue de la Motte, n'a apporté aucun élément allant dans ce sens (UI n°27; Gaston 2010).

1.2.1.4 Organisation spatiale

Voirie

La commune d'Annoire est traversée d'est en ouest par la voie romaine Chalon-sur-Saône/Besançon depuis Pontoux, mentionnée sur la Table de Peutinger (UD n°1). L'actuelle RN 73 en emprunte le tracé (Feuvrier, Brune 1920, p. 109, 136).

Bâti (sanctuaire)

Le sanctuaire est la structure bâtie la mieux connue sur la commune, même si le plan complet de l'édifice n'a pas été reconnu (UD n°7). Seulement quelques clichés nous permettent d'en connaître l'organisation. Situé à un coude de la voie romaine Chalon-Besançon, dans l'axe des deux tronçons, l'emplacement du temple avait déjà été reconnu au début du xx^e siècle par J. Feuvrier. Il avait alors remarqué à l'angle formé par la route nationale et le chemin rural qui se rend à Annoire des « débris de poteries gallo-romaines » (Feuvrier, Brune 1920, p. 110). Les clichés aériens de G. Chouquer depuis 1976 révèlent un temple situé au centre d'un périmètre quadrangulaire agrémenté d'exèdres semi-circulaires ou carrées. La *cella* possède une forme semi-circulaire semblant renforcée par des contreforts (Chouquer 1976; Jeannin *et alii.* 1978, p. 269).

1.2.1.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La caractérisation de l'occupation reste impossible dans l'état actuel des recherches. Aucun indice d'artisanat quelconque n'est également apparu dans le lot de mobilier collecté. Ce dernier permet seulement d'attester de la présence d'un habitat rural dispersé.

1.2.1.6 Chronologie et critères de datation

Le plan du sanctuaire démontre une occupation durant l'époque romaine, sans doute possible dès le Haut-Empire. Néanmoins l'origine de cet édifice reste totalement inconnue faute de données de terrain plus précises. L'habitat dispersé environnant est également occupé durant cette époque, mais la faiblesse quantitative du mobilier céramique ne permet pas non plus ici plus de précision chronologique. De manière générale, l'habitat du Finage reste mal daté puisque l'information ne provient exclusivement que de prospections pédestres sur des sites ayant subi de profonds labours à répétition. Ces phénomènes détruisent irrémédiablement les niveaux d'occupation les plus récents de ces sites, qui ne doivent livrer, le plus souvent, que du matériel de haute époque (Jeannin *et alii.* 1978, p. 272).

1.2.1.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

La présence d'un habitat groupé sur la commune d'Annoire reste, dans l'état actuel des recherches, purement hypothétique. Seule la présence d'un sanctuaire au lieu-dit *Le Châtelet/Buchot* pourrait permettre de situer une agglomération antique dans la région. Les différentes découvertes fortuites et prospections archéologiques sous le village et le long de la voie d'Agrippa n'ont livré aucun vestige. À proximité immédiate de cet axe majeur, reliant Chalon-sur-Saône à la capitale de cité Séquane, Besançon, deux sanctuaires

Annoire, Jura

seulement sont connus. Des fouilles faites au début du ^{xx}^e siècle sur le site du *fanum* des *Perrons* à Dole, nous ne savons malheureusement que peu de choses. Le deuxième sanctuaire se situe donc à Annoire. Ces deux sanctuaires se distinguent par leur localisation remarquable. En effet, celui de Dole est situé sur un point élevé du tracé de la voie antique, tandis que celui d'Annoire se trouve à un coude de la voie, dans l'axe des tronçons rectiligne de celle-ci. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce sanctuaire se situe non loin (6 km) de l'important lieu de culte connu sur la commune de Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), au sud du Doubs. Ces deux sanctuaires possèdent d'ailleurs le même toponyme, *Le Châtelet*. Tous les deux sont situés sur le territoire Séquane, non loin de la frontière éduenne. Ainsi, ils doivent sans doute faire partie d'un ensemble de sanctuaires de frontière.

1.2.1.8 Perspectives de recherche

Il serait intéressant d'étudier le mobilier issu des diverses prospections afin de tirer des conclusions chronologiques sur l'occupation du Finage. Il faudra également continuer de suivre les divers travaux afin que l'habitat groupé antique ne nous échappe pas, s'il existe réellement.

9. Bibliographie

Chouquer 1976

CHOUQUER (G.). — *Archéologie aérienne en Franche-Comté, Campagne de 1976*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1976, 8 p.

Chouquer 1992

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en 1992 - Jura*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1992, n. p.

Feuvrier, Brune 1920

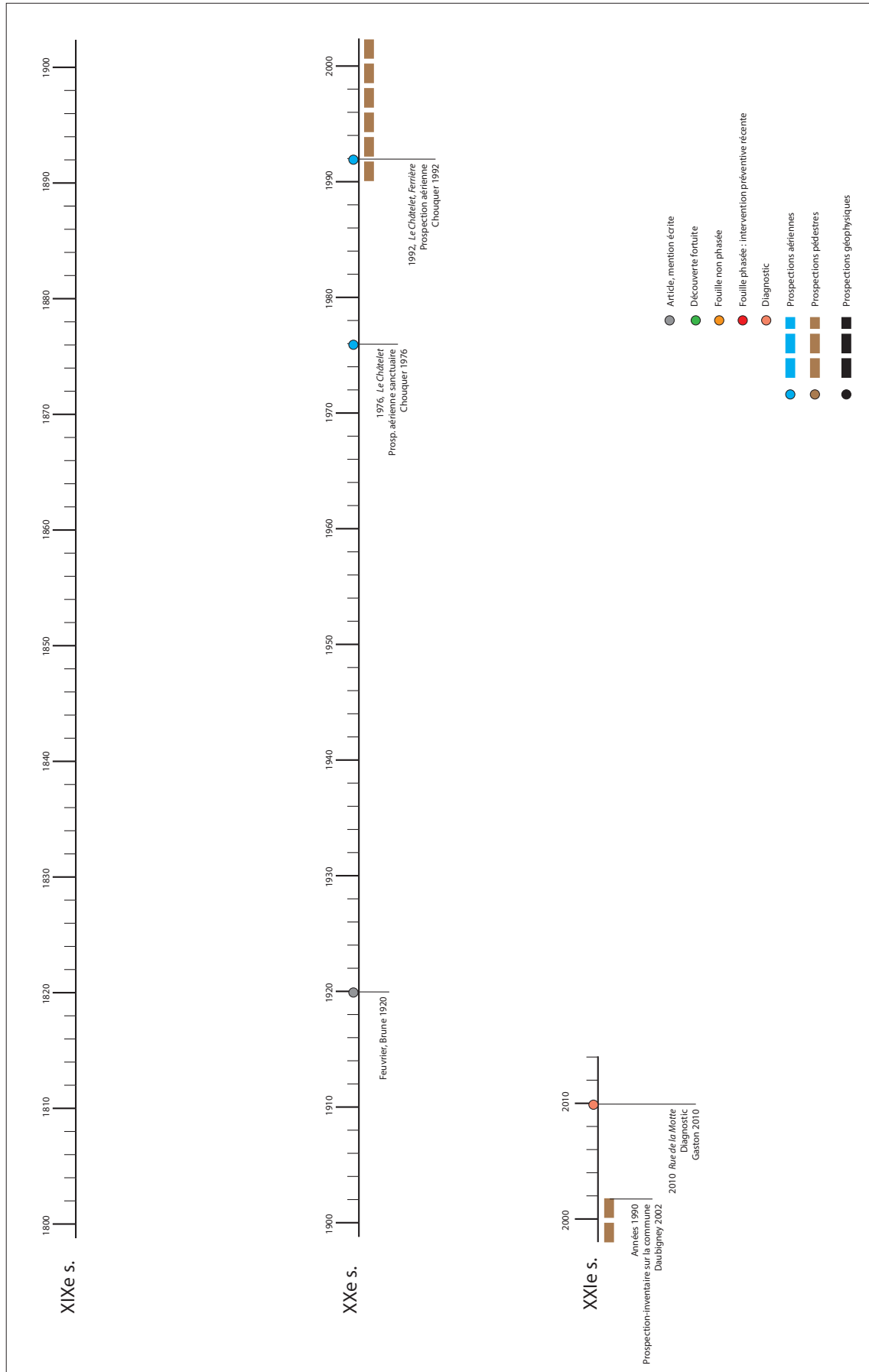
FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et scientifiques*, t. 38, 1902, p. 105-154.

Jeannin et alii. 1978

JEANNIN (N.), CHOUQUER (G.), JEANNIN (Y.), FAVORI (F.), BAURES (P.-Y.). — Eléments pour une géographie historique du finage (Jura) à l'époque gallo-romaine, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 29, 1978, 267-302.

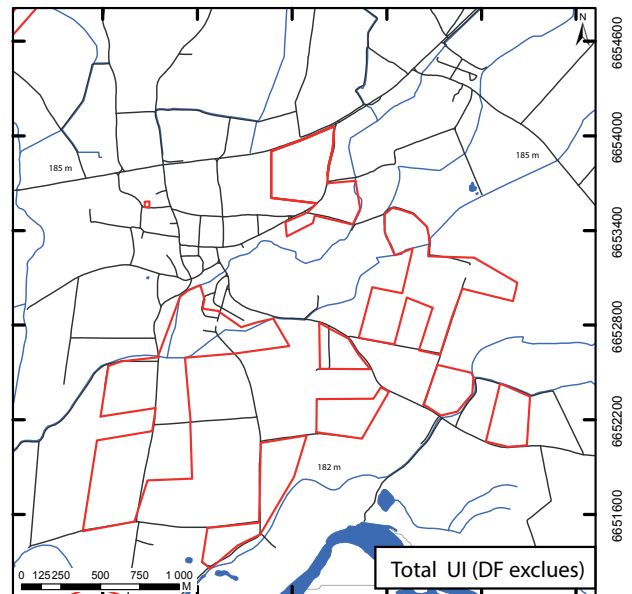
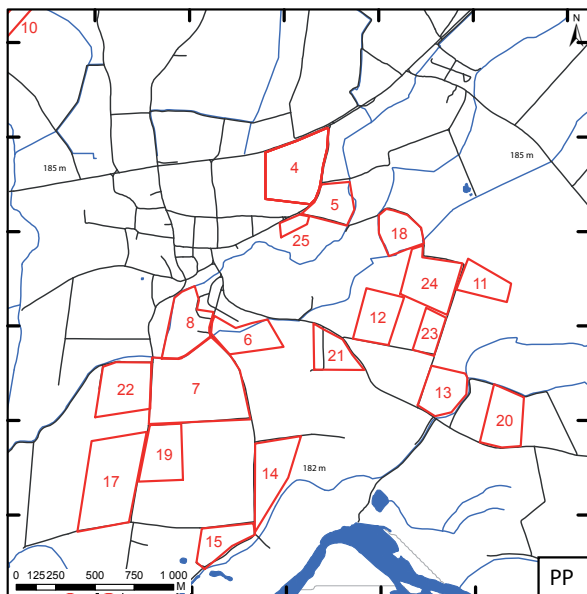
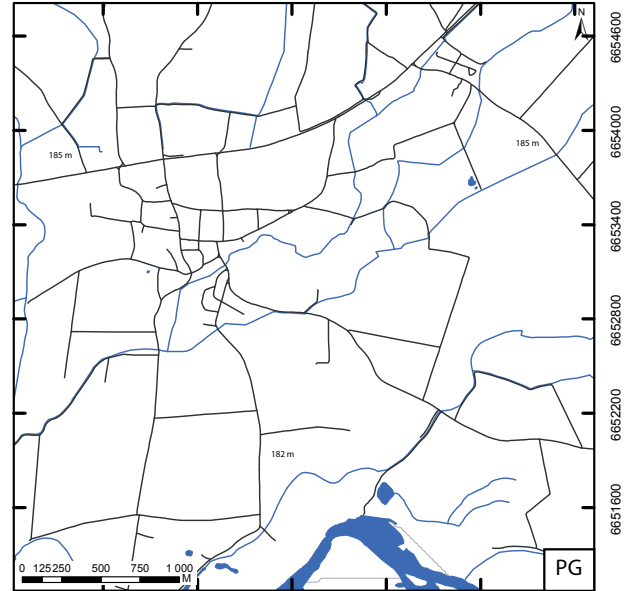
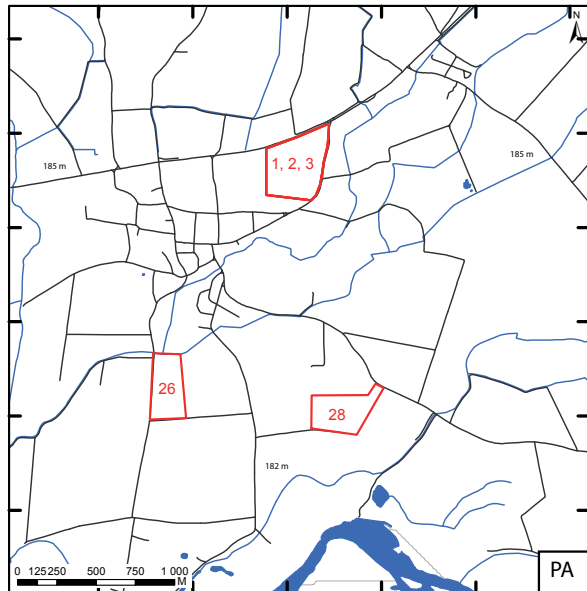
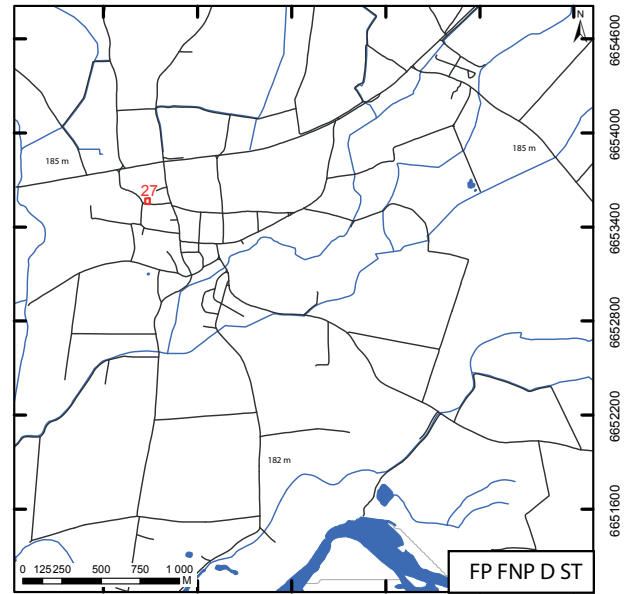
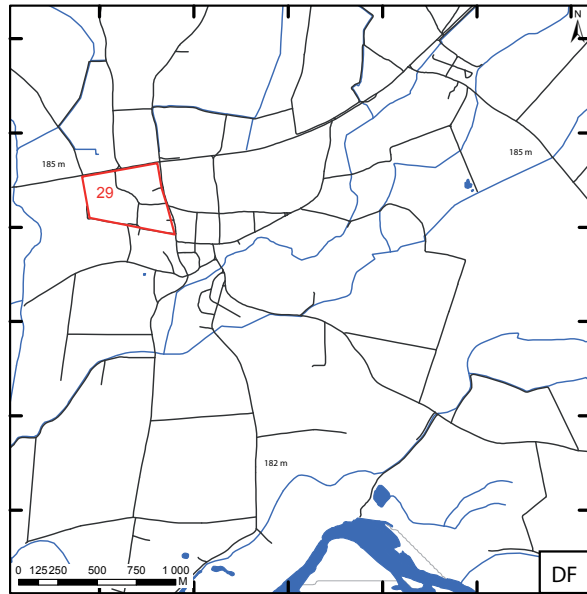
Annoire, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Annoire, Jura



Annoire, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Annoire, Jura

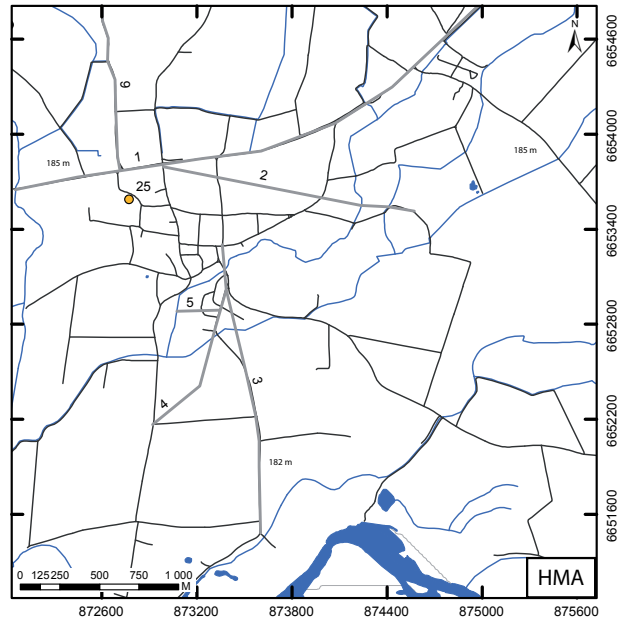
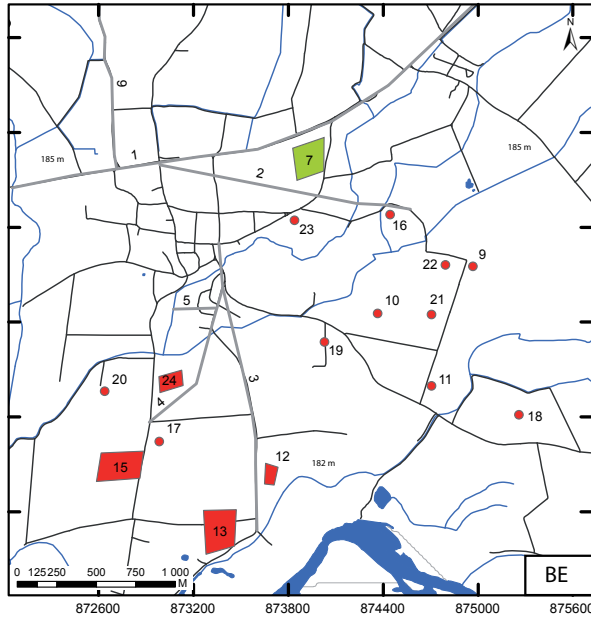
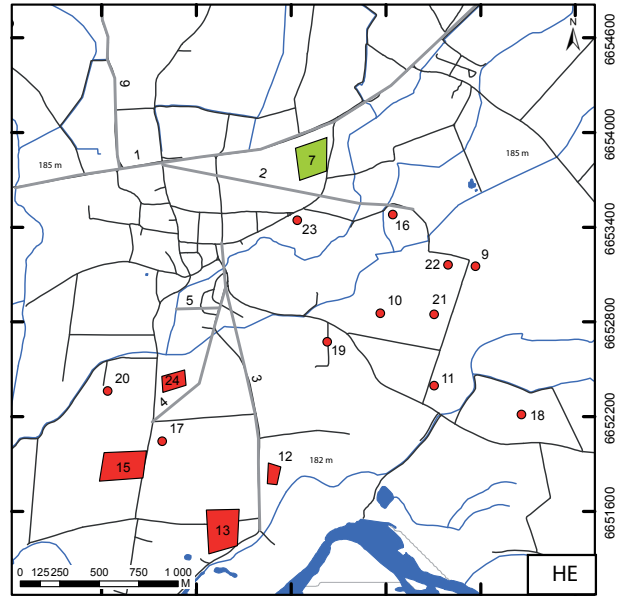
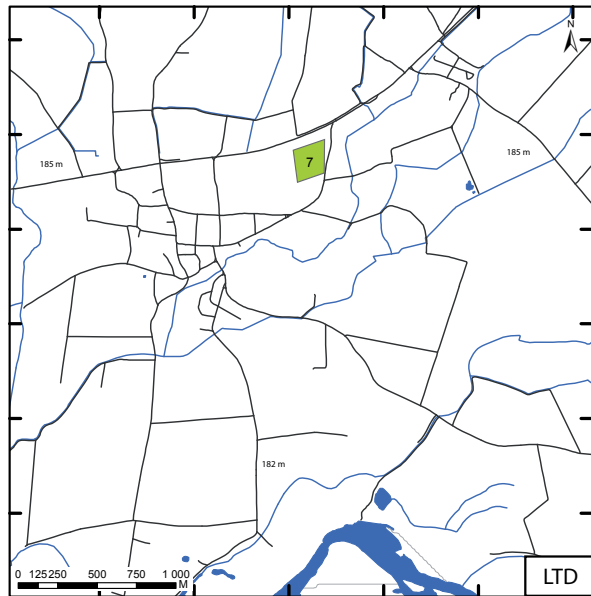
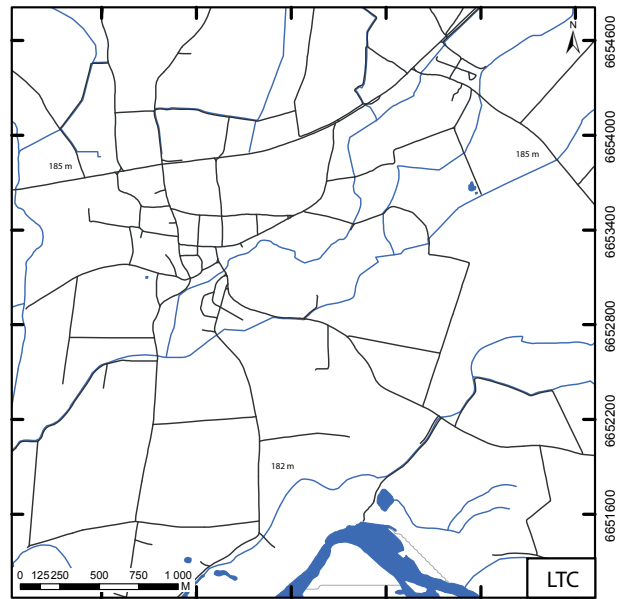
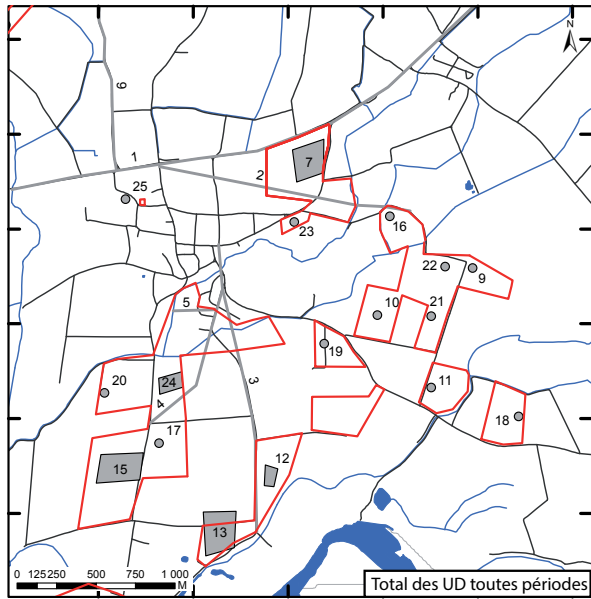


872600 873200 873800 874400 875000 875600

872600 873200 873800 874400 875000 875600

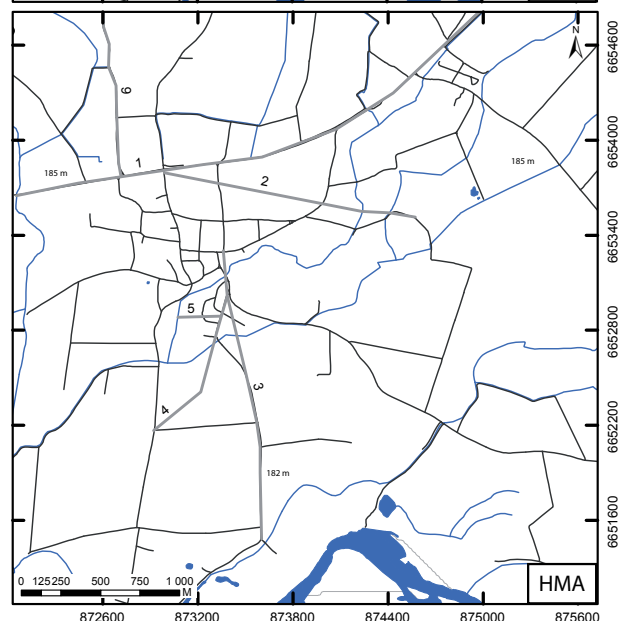
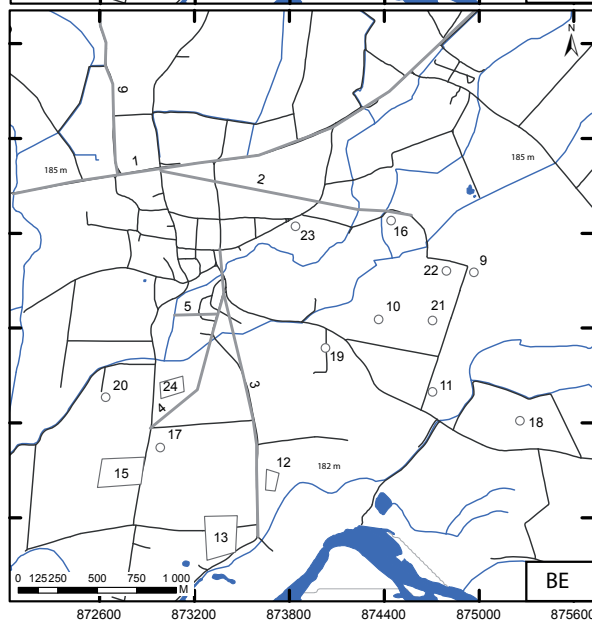
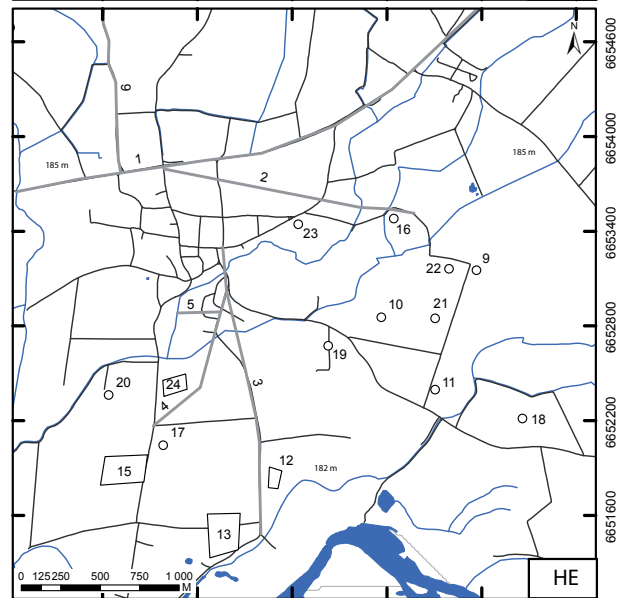
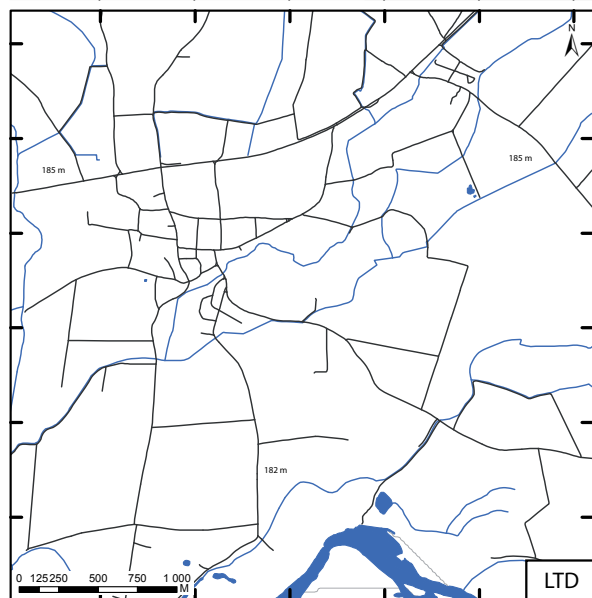
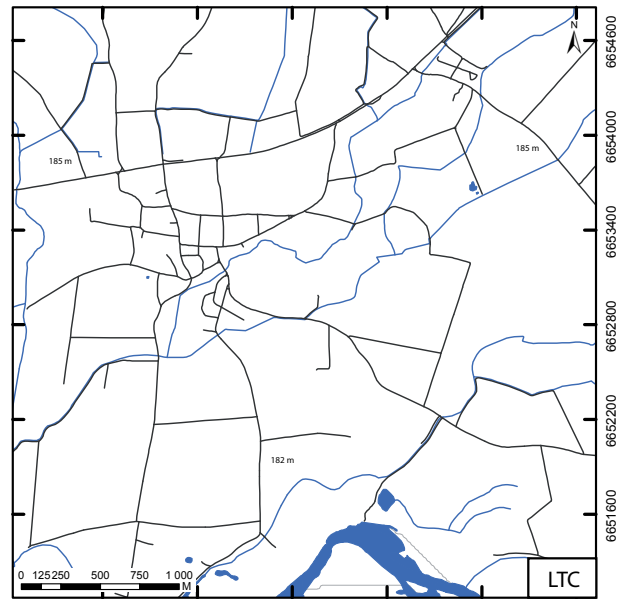
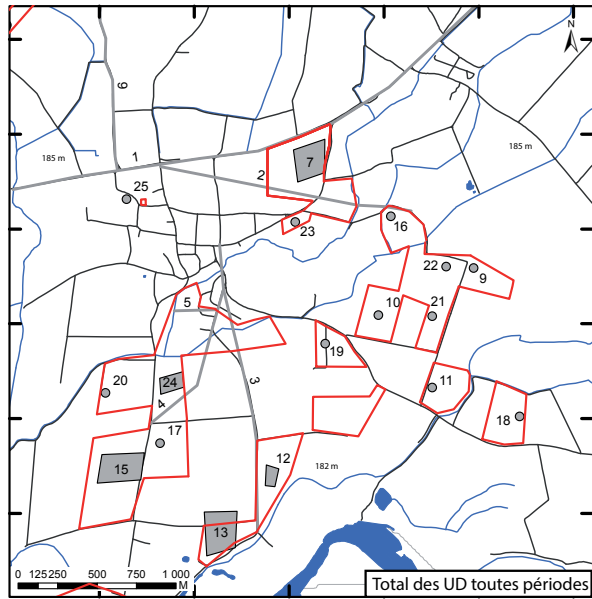
Annoire, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature de l'occupation par période.

Annoire, Jura



Annoire, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Annoire, Jura



n° INSEE	N° UI		Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39011	1976	1	Le Châtelet		cultivé	prosp. aérienne	Prosp. aérienne de G. Chouquer ayant permis la découverte d'un sanctuaire, dont des vestiges avaient déjà été repérés au début du XXe siècle.	Chouquer 1976	
39011	1978	2	Le Châtelet		cultivé	prosp. aérienne	Prosp. aérienne de G. Chouquer ayant permis la découverte d'un sanctuaire, dont des vestiges avaient déjà été repérés au début du XXe siècle.	Chouquer 1978	
39011	1992	3	Le Châtelet		cultivé	prosp. aérienne	Prosp. aérienne de G. Chouquer ayant permis la découverte d'un sanctuaire, dont des vestiges avaient déjà été repérés au début du XXe siècle.	Chouquer 1992	
39011	2002	4	Le Châtelet		cultivé	prosp. pédestre	Prosp. pédestre A. Daubigny	Daubigny 2002	
39011	2002	5	Le Châtelet, Derrière le Bois		cultivé	prosp. pédestre	Voie gallo-romaine entre Annoire et Beauvoisin repérée en prospection pédestre par A. Daubigny en 2002	Daubigny 2002	
39011	2002	6	Le Paquier, Annoire		cultivé	prosp. pédestre	Voie gallo-romaine entre Annoire et Frettrans repérée en prospection archéologique et lors d'une étude documentaire en 2002	Daubigny 2002	
39011	2002	7	Ferrière		cultivé	prosp. pédestre	Voie gallo-romaine observée par A. Daubigny lors d'une prospection archéologique et d'une étude documentaire réalisées en 2002 : bombardement linéaire, désignant une voie, vu en prospection au sol les 26 février et 17 août 2002. Bien visible depuis l'angle formé par les dessertes rurales encadrant Ferrière au sud-ouest, il est d'orientation sud-ouest/nord-est, s'appuyant sur une courbe de niveau, et affecte la forme d'une courbe. Ces observations sont à mettre en relation avec les informations de F. Cognot qui l'avait déjà repéré.	Daubigny 2002	
39011	2002	8	Le Grand Paquier		cultivé	prosp. pédestre	D'après DAUBIGNY : IGN Le Grand Paquier nord : voie secondaire reconnue par F. Cognot. Une perpendiculaire est-ouest, vue en prospection au sol (micro-relief bien marqué) réunit un possible parcours de la voie Annoire - Chalon à l'extrémité nord de cet axe. Ce dernier s'appuie sur une courbe de niveau et se poursuit sur 180 est en direction de n° 126 et au delà.	Daubigny 2002	
39011	2002	9	Chemin vicinal d'Annoire à Boushelange		cultivé	prosp. pédestre	D'après les prospections réalisées par A. Daubigny en 2002, cette voie s'articule à la voie antique et médiévale de Chalon - Besançon. Ce chemin est jalonné d'indices archéologiques relativement nombreux mais jusque là peu probants. On remarquera qu'il réunit les mottes médiévales d'Annoire et de Boushelange, ce qui peut être un indice de fréquentation médiévale.	Daubigny 2002	
39011	2002	10	Pré Boitrand		cultivé	prosp. pédestre	Selon A. Daubigny : traces diffuses et briques assez abondantes vues en prospection au sol dans des labours sur une cinquantaine de m en bordure est d'une desserte	Daubigny 2002	
39011	2002	11	Buchaille Nord-Ouest		cultivé	prosp. pédestre	Lors d'une prospection au sol réalisée en 2002, A. Daubigny a relevé des traces très discrètes correspondant à un gisement romain révélé par la présence de tuile à rebords.	Daubigny 2002	
39011	2002	12	Le Chaignot		cultivé	prosp. pédestre	A. Daubigny, rapport 2002 : Site romain (tuile à rebords) repéré en prospection le 9 septembre (blé déchaumé). Traces d'occupation (gravier, brique) diffuses sur 50 x 50 m, à l'est de la desserte et à une centaine de m. au nord de la desserte conduisant vers La Corvée des Prêtres. Peut-être présence de céramique protohistorique. Une seconde prospection conduite le 21 septembre sur sol nu labouré montre que le site s'étend en réalité sur les deux côtés de la desserte.	Daubigny 2002	
39011	2002	13	La Corvée des Prêtres		cultivé	prosp. pédestre	A. Daubigny, rapport 2002 : Des traces d'occupation ont été observées sur ce secteur une première fois en janvier. Une prospection du 9 septembre (sol nu hersé) a confirmé, à l'est de la desserte l'existence d'un site romain (tuile à rebords), bien marqué par un micro-relief (150 m au nord de l'entrée sud de la desserte, les traces se poursuivant encore sur une cinquantaine de m au nord).	Daubigny 2002	
39011	2002	14	Pré de l'île		cultivé	prosp. pédestre	Daubigny, prospections de 2002 : Secteur prospecté au sol le 29 avril (labour hersé) et découverte d'un site romain important étendu sur environ 100 x 50 m. Les vestiges se répartissent en différentes taches comprises entre la route provenant de Petit-Noir et un ancien méandre situé à une centaine de m à l'ouest de l'extrémité de la parcelle désignée par l'intersection entre la digue et une desserte rurale. Ce méandre justifie le nom du lieu-dit. Une des taches précitées est située sur sa bordure ouest. Les vestiges consistent en beaucoup de tuiles à rebords et imbrices alors que la pierre est peu visible.	Daubigny 2002	

Annoire, Jura

Annoire, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (2/3)

n° INSEE	N° UI		Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39011	2002	15	Le Gravier, Malin		cultivé		prospéction pédestre	Prospections de 2002 : Site romain découvert en prospection au sol le 20 septembre sur sol nu labouré. Le site a l'air relativement important (100 m x 30); traces matérialisées par un peu de gravier, un peu de brique et la présence assez remarquable de pierre. Secteur revu en prospection au sol le 29 avril (labour hersé et céréales). Il s'agit en fait d'un très gros site archéologique (plus important qu'on l'avait noté en 1999), incluant entre la digue et les dessertes rurales sur environ 400 x 100 m. Une ligne de gravier perpendiculaire à la digue peut s'interpréter comme un accès. Dans cette zone ouest du site, les matériaux sont plus discrets mais sont bien présents. Gisement revu en prospection au sol (labour hersé) le 26 février. Les traces d'occupation (gravier, pierre, un peu de brique) sont plutôt discrètes mais diffuses. Le site apparaît plus étendu qu'on ne l'avait vu antérieurement. Il se tient au nord de la desserte rurale sur une longueur de 200 m environ et une profondeur d'environ 50 m. Il donne l'impression d'être plutôt médiéval. Il est très proche du n° 92, placé au sud de la desserte, et constitue peut-être une même entité avec ce dernier.	Daubigny 2002
39011	2002	16	Les Essarts		cultivé		prospéction pédestre	Prospéction 2002 : Secteur prospecté au sol le 29 avril (labour hersé). 2 fragments de tuiles semblables à de la tuile à rebords ont été relevés à une cinquantaine de m au sud de la desserte rurale. A une vingtaine de m plus au sud la présence de vestiges osseux (animaux à priori) est assez remarquable. Enfin des éclats de pierres sont assez nombreux à l'approche de la limite communale (ancien méandre) avec Pourlans. Il s'agit d'un site archéologique, médiéval ou romain probable, mais mal attribuable en l'état.	Daubigny 2002
39011	2002	17	La Longeraie		cultivé		prospéction pédestre	Prospections 2002 : Microrelief linéaire vu en prospection au sol le 7 mai (labour hersé et semis) sur le côté est de la desserte et à environ 425 m de l'entrée sud de celle-ci. Il représente très probablement un tronçon de voie orienté ouest-nord-ouest / est-sud-est. Traces d'occupation (pierre et surtout tuile à rebords, 1 fragment de sigillée) mal visibles mais diffuses et placées à une cinquantaine de m à l'est de la desserte, en bordure nord de la voie précitée et réparties sur 50 x 30 m. Il s'agit d'un établissement romain à priori important. Traces d'occupation diffuses mais non identifiables vues en prospection au sol (labour hersé et semis) en bordure nord de la voie précitée	Daubigny 2002
39011	2002	18	Les Vuigues		cultivé		prospéction pédestre	Prospections d'A. Daubigny, 2002 : traces éparées (1 débris d'outils) vues à plusieurs reprises dans ce secteur compris entre un fossé à l'ouest, la desserte rurale et la limite communale au nord. Elles ont été relevées plus nettement en prospection au sol (labour) le 24 mars. 1 fragment de tuile à rebords confirme l'existence d'un site romain ou médiéval (fragment très cuit) à cet endroit. 1 enclos circulaire est visible un peu à l'est de ce point sur 39 IFN 89 08 170 IR 11 (nécropole?).	Daubigny 2002
39011	2002	19	Malin		cultivé		prospéction pédestre	Prospéction d'A. Daubigny, 2002 : secteur visité en prospection au sol (labour hersé) le 30 avril. Site placé à 90 m environ à l'est de la desserte Ferrière - Longeraie. Ce site apparaît important, souligné par la présence d'un peu de pierre, de gravier et surtout de tuile très concassée et assez dense sur une même tache (50 x 30 m) : vu 3 fragments probables de tuiles à rebords, dont 2 d'allure romaine, et 1 très cuit pouvant désigner aussi un site médiéval.	Daubigny 2002
39011	2002	20	Le Chapet		cultivé		prospéction pédestre	Prospéction d'A. Daubigny, 2002 : une même tache dense de gravier et de galets a été revue le 12 août (limite de parcelle : blé déchaumé et maïs) sans rien d'apparent à l'est de la desserte. Un fragment de tuile à rebords relevé au nord-est du gisement montre qu'on est en présence d'un gisement romain.	Daubigny 2002
39011	2002	21	Le Pranot		cultivé		prospéction pédestre	Prospéction d'A. Daubigny, 2002 : 1 fragment de brique d'allure romaine a été relevé en bordure est de la desserte, 100 m à partir de son entrée nord, en prospection au sol (déchaumage) le 12 août. Les traces observées précédemment se trouvent très largement confirmées (brique, un peu de pierre) par une prospection du 9 septembre (sol nu).	Daubigny 2002
39011	2002	22	Champ Popin		cultivé		prospéction pédestre	Prospéction d'A. Daubigny, 2002 : un site romain (tuile à rebords), de 50 X 50 m environ, comprenant aussi des vestiges récents, a été repéré en prospection au sol (sol nu hersé) le 9 septembre à l'est immédiat de la desserte et à 300 m environ de l'entrée nord de celle-ci. Un micro-relief linéaire a été également vu dans la parcelle contigüe. Ce microrelief pourrait correspondre à la continuité de la voie déjà signalée et correspondre à la courbe de niveau indiquée sur la feuille IGN.	Daubigny 2002
39011	2002	23	Le Chaignot		cultivé		prospéction pédestre	Prospéction d'A. Daubigny, 2002 : Traces d'occupation (brique, pierre) remarquables en prospection au sol (sol nu hersé) le 9 septembre dans l'angle des dessertes Le Pranot - Annoire / Le Chaignot ; ramassage d'une pierre poncée (fragment de meule ?) et d'un fragment de brique romaine ? ou médiévale. Les traces observées précédemment ont été revues en prospection au sol (sol nu hersé) le 28 septembre. Elles sont très largement diffuses (un peu de pierre, brique) sur environ 100 X 100 m, dans l'angle nord formé par les dessertes. Elles confirment l'existence d'un site romain (fragment de tuile à rebords).	Daubigny 2002

n° INSEE	N° UI		lieu-dit cadastral	Cadastre parcelle(s) cadastrale(s)	Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie							
39011	2002	24	Buchaille, Le Chaignot		cultivé		prospection pédestre	Prospection d'Alain Daubigny, 2002 : les traces vues précédemment ont été revues plus largement dans une prospection au sol (sol nu hersé) du 28 septembre. L'existence d'un site romain (tuile à rebords) est confirmée. Celui-ci se trouve à 30-50 m à l'ouest de la desserte conduisant vers Beauchemin, où on observe une assez forte concentration de tuiles. Plus à l'ouest, et au nord de la desserte, vers l'aplomb du bois de Le Chaignot, une tache de gravier dense a été vue. L'ensemble se trouve à proximité de la limite communale avec c h e m i n .	Daubigny 2002
39011	2002	25	Croix Goniot		cultivé		prospection pédestre	Prospection d'Alain Daubigny, 2002 : secteur vu en prospection au sol (labour hersé) le 18 avril. Des traces d'occupation assez denses ont été observées de la Croix (carrefour) jusqu'à la desserte conduisant à Les Vulgues soit sur 100 m de long et sur une profondeur d'environ 40 m, sur une zone formant un léger versant. Ce gisement, à priori important, est romain.	Daubigny 2002
39011	1992	26	Ferrière		cultivé		prospection aérienne	Lors de prospections aériennes, G. Chouquer a repéré un grand fossé coudé	Chouquer 1992
39011	2002	27	Rue de la Motte		cultivé		diagnostic	Structure de plan allongé et curviligne (environ 170x40cm), très peu profonde (3 à 6cm), contenant un peu de mobilier archéologique : Halstatt	Gaston 2010
39011	2002	28	Le Pranot		cultivé		prospection aérienne	Rapport d'A. Daubigny, 2002 : repérage en prospection aérienne, par F. Cognot, de taches claires allongées et courbes ainsi que de points pseudo-circulaires et de lignes courbes (différence de couleur sur terre labourée). F. Cognot les interprète comme une zone d'occupation protohistorique possible (habitat et fosses) : Age du Bronze, Halstatt	Daubigny 2002
39011	1840	29	Centre-Ville		cultivé		zone de découverte fortuite	Plusieurs sépultures à inhumation probablement mérovingiennes ont été découvertes avant 1840 sur la commune. Selon les divers auteurs anciens (Fransquin, Marquiset, Monnier, Feuvrier), ces sépultures ont été mises au jour soit sur la motte même ou son pourtour, soit sur le territoire de la commune sans plus de précision. c a s u e, sabres de diverses formes, poignards, médailles «romaines», glaive-d'acier» à poignée en ivoire	Feuvrier 1913, p. 782 ; Jeanmin 1996, p. 9-10

Annoire, Jura

Annoire, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (1/4)

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA			
1	RN 73	polygone		4			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	Voie d'Agrippa reliant Chalons-sur-Saône à Besançon
2	Le Châtelet, Derrière le Bois	polygone	5	3			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	Voie gallo-romaine entre Annoire et Beauvoisin repérée en prospection pédestre par A. Daubigny en 2002
3	Le Paquier, Annoire	polygone	6	3			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	Voie gallo-romaine entre Annoire et Frettrans repérée en prospection archéologique et lors d'une étude documentaire en 2002
4	Ferrière	polygone	7	3			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	Voie gallo-romaine observée par A. Daubigny lors d'une prospection archéologique et d'une étude documentaire réalisées en 2002 : bombement linéaire, désignant une voie, vu en prospection au sol les 26 février et 17 août 2002. Bien visible depuis l'angle formé par les dessertes rurales encadrant Ferrière au sud-ouest, il est d'orientation sud-ouest/nord-est, s'appuyant sur une courbe de niveau, et affecte la forme d'une courbe. Ces observations sont à mettre en relation avec les informations de F. Cognot qui l'avait déjà repéré.
5	Le Grand Paquier	polygone	8	3			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	D'après DAUBIGNY : IGN Le Grand Paquier nord : voie secondaire reconnue par F. Cognot. Une perpendiculaire est-ouest, vue en prospection au sol (micro-relief bien marqué) réunit un possible parcours de la voie Annoire - Chalons à l'extrémité nord de cet axe. Ce dernier s'appuie sur une courbe de niveau et se poursuit sur 180 est en direction de n° 126 et au delà.
6	Chemin vicinal d'Annoire à Boussefange	polygone	9	3			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	D'après les prospections réalisées par A. Daubigny en 2002, cette voie s'articule à la voie antique et médiévale de Chalons - Besançon. Ce chemin est jalonné d'indices archéologiques relativement nombreux mais jusque là peu probants. On remarquera qu'il réunit les mottes médiévales d'Annoire et de Boussefange, ce qui peut être un indice de fréquentation médiévale.
7	Le Châtelet	polygone	1 ; 2 ; 3 ; 4	3			NR	1	NR									Culturel	Culturel	Culturel	3	Sanctuaire composé d'un temple enclos dans un périmètre quadrangulaire agrémenté d'exédres semi-circulaires ou carrées. Le temple comporte une cella semi-circulaire semblant renforcée par des contreforts. A l'ouest des traces montrent peut-être un bâtiment annexe. Ce sanctuaire se situe à un coude de la voie d'Agrippa, dans l'axe des deux tronçons de la voie se dirigeant respectivement vers Besançon et Chalons.
8	Pré Boitrand	point	10	2			1	NR	NR									Habitat	habitat	habitat	2	Selon A. Daubigny : traces diffuses et briques assez abondantes vues en prospection au sol dans des labours sur une cinquantaine de m en bordure est d'une desserte
9	Buchaille Nord-Ouest	point	11	2			1	NR	NR									Habitat	habitat	habitat	2	Lors d'une prospection au sol réalisée en 2002, A. Daubigny a relevé des traces très discrètes correspondant à un gisement romain révélé par la présence de tuile à rebords.
10	Le Chaignot	point	12	2			1	NR	NR									Habitat	habitat	habitat	2	A. Daubigny, rapport 2002 : Site romain (tuile à rebords) repéré en prospection le 9 septembre (bié déchaumé). Traces d'occupation (gravier, brique) diffuses sur 50 x 50 m, à l'est de la desserte et à une centaine de m. au nord de la desserte conduisant vers La Cuvée des Prêtres. Peut-être présence de céramique protohistorique. Une seconde prospection conduite le 21 septembre sur sol nu labouré montre que le site s'étend en réalité sur les deux côtés de la desserte.

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTD	HE	BE	LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE	BE	HMA			
11	La Corvée des Prêtres	point	13	2		1	NR								Habitat	habitat	2	A. Daubigney, rapport 2002 : Des traces d'occupation ont été observées sur ce secteur une première fois en janvier. Une prospection du 9 septembre (sol nu hersé) a confirmé, à l'est de la desserte l'existence d'un site romain (tuile à rebords), bien marqué par un micro-relief (150 m au nord de l'entrée sud de la desserte, les traces se poursuivant encore sur une cinquantaine de m au nord).
12	Pré de l'Île	polygone	14	2		1	NR								Habitat	habitat	2	Daubigney, prospections de 2002 : Secteur prospecté au sol le 29 avril (labour hersé) et découvert d'un site romain important étendu sur environ 100 x 50 m. Les vestiges se répartissent en différentes taches comprises entre la route provenant de Petit-Noir et un ancien méandre situé à une centaine de m à l'ouest de l'extrémité de la parcelle désignée par l'intersection entre la digue et une desserte rurale. Ce méandre justifie le nom du lieu-dit. Une des taches précitées est située sur sa bordure ouest. Les vestiges consistent en beaucoup de tuiles à rebords et imbricées alors que la pierre est peu visible.
13	Le Gravier, Malin	polygone	15	2		1	NR								Habitat	habitat	2	Prospections de 2002 : Site romain découvert en prospection au sol le 20 septembre sur sol nu labouré. Le site a l'air relativement important (100 m x 30); traces matérialisées par un peu de gravier, un peu de brique et la présence assez remarquable de pierre. Secteur revu en prospection au sol le 29 avril (labour hersé et céréales). Il s'agit en fait d'un très gros site archéologique (plus important qu'on l'avait noté en 1999), incluant entre la digue et les dessertes rurales sur environ 400 x 100 m. Une ligne de gravier perpendiculaire à la digue peut s'interpréter comme un accès. Dans cette zone ouest du site les matériaux sont plus discrets mais sont bien présents. Gisement revu en prospection au sol (labour hersé) le 26 février. Les traces d'occupation (gravier, pierre, un peu de brique) sont plutôt discrètes mais diffusées. Le site apparaît plus étendu qu'on ne l'avait vu antérieurement. Il se situe au nord de la desserte rurale sur une longueur de 200 m environ et une profondeur d'environ 50 m. Il domine l'impression d'être plutôt médiéval. Il est très proche du n° 92, placé au sud de la desserte, et constitue peut-être une même entité avec ce dernier.
14	Les Essarts	point	16	2		1	NR								Habitat	habitat	2	Prospection 2002 : Secteur prospecté au sol le 29 avril (labour hersé). 2 fragments de tuiles semblables à de la tuile à rebords ont été relevés à une cinquantaine de m au sud de la desserte rurale. A une vingtaine de m plus au sud la présence de vestiges osseux (animaux à priori) est assez remarquable. Enfin des éclats de pierres sont assez nombreux à l'approche de la limite communale (ancien méandre) avec Pourlans. Il s'agit d'un site archéologique, médiéval ou romain probable, mais mal attribuable en l'état.

Annoire, Jura

Annoire, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (3/4)

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA			LTD
15	La Longeraie	polygone	17	2			1	NR									Prospections 2002 : Microrelief linéaire vu en prospection au sol le 7 mai (labour hersé et semis) sur le côté est de la desserte et à environ 425 m de l'entrée sud de celle-ci. Il représente très probablement un tronçon de voie orienté ouest-nord-ouest / est-sud-est. Traces d'occupation (pierre et surtout tuile à rebords, 1 fragment de sigillée) mal visibles mais diffusés et placées à une cinquantaine de m à l'est de la desserte, en bordure nord de la voie précitée et réparties sur 50 x 30 m. Il s'agit d'un établissement romain à priori important. Traces d'occupation diffuses mais non identifiables vues en prospection au sol (labour hersé et semis) en bordure nord de la voie précitée
16	Les Vulgues	point	18	2			1	NR									Prospections d'A. Daubigny, 2002 : traces éparées (1 débris d'outil) vues à plusieurs reprises dans ce secteur compris entre un fossé à l'ouest, la desserte rurale et la limite communale au nord. Elles ont été revues plus nettement en prospection au sol (labour) le 24 mars. 1 fragment de tuile à rebords confirme l'existence d'un site romain ou médiéval (fragment très cuit) à cet endroit. 1 enclos circulaire est visible un peu à l'est de ce point sur 39 IFN 89 08 170 IR 11 (nécropole?).
17	Mallin	point	19	2			1	NR									Prospection d'A. Daubigny, 2002 : secteur visité en prospection au sol (labour hersé) le 30 avril. Site placé à 90 m environ à l'est de la desserte Ferrière - Longeraie. Ce site apparaît important, souligné par la présence d'un peu de pierre, de gravier et surtout de tuile très concassée et assez dense sur une même tache (50 x 30 m) : vu 3 fragments probables de tuiles à rebords, dont 2 d'allure romaine, et 1 très cuit pouvant désigner aussi un site médiéval.
18	Le Chapet	point	20	2			1	NR									Prospection d'A. Daubigny, 2002 : une même tache dense de gravier et de galets a été revue le 12 août (limite de parcelle : blé déchaumé et maïs) sans rien d'apparent à l'est de la desserte. Un fragment de tuile à rebords relevé au nord-est du gisement montre qu'on est en présence d'un gisement romain.
19	Le Pranot	point	21	2			1	NR									Prospection d'A. Daubigny, 2002 : 1 fragment de brique d'allure romaine a été relevé en bordure est de la desserte, 100 m à partir de son entrée nord, en prospection au sol (déchaumage) le 12 août. Les traces observées précédemment se trouvent très largement confirmées (brique, un peu de pierre) par une prospection du 9 septembre (sol nu).
20	Champ Popin	point	22	2			1	NR									Prospection d'A. Daubigny, 2002 : un site romain (tuile à rebords), de 50 X 50 m environ, comprenant aussi des vestiges récents, a été repéré en prospection au sol (sol nu hersé) le 9 septembre à l'est immédiat de la desserte et à 300 m environ de l'entrée nord de celle-ci. Un micro-relief linéaire a été également vu dans la parcelle contiguë. Ce microrelief pourrait correspondre à la continuité de la voie déjà signalée et correspondre à la courbe de niveau indiquée sur la feuille IGN.

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC			LTD	HE
21	Le Chaignot	point	23	2			1	NR											Prospection d'A. Daubigny, 2002 : Traces d'occupation (brique, pierre) remarquées en prospection au sol (sol nu hersé) , le 9 septembre dans l'angle des dessertes Le Pranot - Annoire / Le Chaignot ; ramassage d'une pierre ponce (fragment de meule ?) et d'un fragment de brique romaine ? ou médiévale. Les traces observées précédemment ont été revues en prospection au sol (sol nu hersé) le 28 septembre. Elles sont très largement diffusées (un peu de pierre, brique) sur environ 100 X 100 m, dans l'angle nord formé par les dessertes. Elles confirment l'existence d'un site romain (fragment de tuile à rebords).
22	Buchaille, Le Chaignot	point	24	2			1	NR											Prospection d'Alain Daubigny, 2002 : les traces vues précédemment ont été revues plus largement dans une prospection au sol (sol nu hersé) du 28 septembre. l'existence d'un site romain (tuile à rebords) est confirmée. Celui-ci se trouve à 30-50 m à l'ouest de la desserte conduisant vers Beauchemin, où on observe une assez forte concentration de tuiles. Plus à l'ouest, et au nord de la desserte, vers l'aplomb du bois de Le Chaignot, une tache de gravier dense a été vue. L'ensemble se trouve à proximité de la limite communale avec c h e m i n .
23	Croix Goniot	point	25	2			1	NR											Prospection d'Alain Daubigny, 2002 : secteur vu en prospection au sol (labour hersé) le 18 avril. Des traces d'occupation assez denses ont été observées de la Croix (carrefour) jusqu'à la desserte conduisant à Les Vulgues soit sur 100 m de long et sur une profondeur d'environ 40 m, sur une zone formant un léger versant. Ce gisement, a priori important, est romain.
24	Ferrière	polygone	26	2			1	NR											Lors de prospections aériennes, G. Chouquer a repéré un grand fossé coude
25	Centre-Ville	point	29	1					1										Plusieurs sépultures à inhumation probablement mérovingiennes ont été découvertes avant 1840 sur la commune. Selon les divers auteurs anciens (Fransquin, Marquiset, Monnier, Feuvrier), ces sépultures ont été mis au jour soit sur la motte même ou son pourtour, soit sur le territoire de la commune sans plus de précision. casque, sabres de diverses formes, poignards, médailles «romaines», glaive-d'acier» à poignée en ivoire

1.2.2 Arinthod, Jura (L. Gaëtan)

1.2.2.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Située à l'extrême sud du territoire Séquane, dans le département actuel du Jura, la commune d'Arinthod possède sur son territoire quelques vestiges antiques dont l'attribution à un habitat groupé reste encore très hypothétique. La découverte d'une inscription lapidaire amène en tout cas à placer ici un sanctuaire, dont la localisation est encore inconnue. Le village se développe à un petit carrefour routier régional sur un plateau qui domine à l'ouest l'étroite vallée de la Valouse.

1.2.2.2 Cadre naturel

La commune d'Arinthod englobe aujourd'hui trois hameaux: Le Moulin, Vogna et Négli, pour une population de 1160 habitants. Arinthod est nichée à une altitude de 444 m, au sud de la Franche-Comté, dans une région que l'on appelle la Petite Montagne. Cette micro-région fait partie intégrante du massif jurassien avec un relief assez tourmenté car les plateaux sont profondément entaillés par la Valouse, un petit cours d'eau qui se jette dans l'Ain et qui traverse la commune d'Arinthod à l'ouest.

1.2.2.3 État des connaissances

Au cours du XIX^e siècle de nombreuses découvertes sont réalisées sur la commune sans que celles-ci ne soient localisées (UI n°5). Ces découvertes révèlent une occupation du territoire depuis la période laténienne avec la mise au jour de monnaies, de bracelets ou d'anneaux en bronze (Millotte 1963, p. 260, pl. IV, 14). Les monnaies, toutes périodes confondues, composent la majeure partie des découvertes effectuées à Arinthod. Ainsi, plus de 1000 monnaies romaines ont été mises au jour depuis le XVIII^e siècle, et mentionnées par les divers érudits locaux (Monnier 1819, p. 185; Trémeaud 1833, p. 15). Également au début du XVIII^e siècle («avant 1703»), une inscription dédiée à Mars Segomo fut découverte dans le mur de l'église d'Arinthod (UI n°1). À l'exception des découvertes effectuées à Villards-d'Héria et Lavans-lès-Dole, il s'agit de l'unique inscription lapidaire religieuse mise au jour dans le département du Jura. Celle-ci est alors le seul indice, avec les monnaies, permettant de localiser un sanctuaire (ou une agglomération) sous le bourg actuel d'Arinthod (Rousset 1853-1858, I, p. 66; Thévenot 1955, p. 51).

Une campagne de prospection-inventaire et d'étude documentaire fait le point, en 1994, sur les diverses découvertes réalisées dans la commune (Jeudy 1994). Toutes ces trouvailles restent anciennes et aucune découverte récente n'est venue confirmer l'existence d'un sanctuaire ou d'une agglomération antique sous le village.

1.2.2.4 Organisation spatiale

L'occupation antique du territoire d'Arinthod est connue à travers un ensemble de découvertes non localisées attestant la fréquentation du site entre la période laténienne et le haut Moyen Âge. Les structures restent, quant à elles, inexistantes. Le village actuel d'Arinthod se superpose sans doute à une agglomération antique ou un sanctuaire situé à un carrefour de deux voies est-ouest et nord-sud. Le premier correspond à une voie reliant Genève à Chalon-sur-Saône (UD n°1), alors que le second, nord-sud, relie Salins-les-Bains à IZernore en passant par la Petite Montagne (UD n°2). L'attestation d'un sanctuaire, sans doute situé sous ou autour de l'église du village, repose sur l'unique découverte, avant 1703, de l'inscription suivante: *Marti Segomoni sacrum Paternus/Dagusae filius/v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*. Les monnaies découvertes en nombre à Arinthod

Arinthod, Jura

(plus de 1000) peuvent être un indice supplémentaire à la localisation d'un sanctuaire important sous le bourg (UD n°3 et 4). Néanmoins, à ce jour, aucune preuve n'est venue conforter cette hypothèse.

1.2.2.5 Organisation spatiale

En l'absence de données, il est impossible de préciser davantage la nature de l'occupation.

1.2.2.6 Chronologie et critères de datation

Les découvertes sur le territoire d'Arinthod sont beaucoup trop faibles pour pouvoir établir la chronologie de fréquentation d'une potentielle agglomération. Les découvertes, non localisées, faites sur la commune laissent toutefois apprécier une fréquentation des sites allant de la période laténienne au haut Moyen Âge.

La Tène

Parmi les découvertes les plus anciennes se trouvent : 8 bracelets et anneaux en bronze datés de la Tène, 1 bracelet aux extrémités en col de cygne de La Tène B2 de Reinecke, 2 anneaux avec des extrémités aplaties en palettes, 1 anneau massif uni et 4 bracelets filiformes (Millotte 1963, p.260). Deux statères d'argent attribués aux Baiocasses au guerrier sous le cheval (type BN 6978) ainsi qu'un statère d'or anépigraphé attribué aux Arvernes ont également été mis au jour sur la commune (Jeunot 2000, p. 15).

Haut et Bas-Empire

Là aussi les monnaies constituent le mobilier le plus répandu permettant d'attester d'une occupation durant l'époque antique à Arinthod. Plus de 1000 monnaies ont été mise au jour sur la commune, les unes de la République, les autres des Haut et Bas-Empires. Presque aucune n'a fait l'objet de description, si ce n'est une monnaie d'argent de Caracalla et un petit bronze de Valens (Chevalier 1767, p.LIX).

Haut Moyen Âge

Des monnaies de l'époque mérovingienne ont aussi été mises au jour avec notamment 10 monnaies (D/ tête barbue couronnée et peut-être les lettres CHILD) (Archives Départementales Jura). De plus, l'existence de 4 triens en or (trouvés en dehors du département), à la légende *argentaos*, vaut à Arinthod l'attribution d'un atelier monétaire mérovingien. Ces monnaies ont été étudiées par G. Depeyrot (1998) : 2 sont du type 16-1A (croix, VII en couronne, 620-640), une autre est du type 16-3A (croix sur degré, 2 lettres en couronnes, 620-640) et la quatrième appartient au type 10-1D (croix sur degrés, VII sur couronne, 600-620).

1.2.2.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Peu d'éléments permettent aujourd'hui d'attester une occupation groupée antique sous le village d'Arinthod. Malgré l'existence d'un carrefour routier régional et la présence attestée d'un sanctuaire dédié à Mars Segomo, les vestiges de l'occupation antique sont totalement inexistantes. Seuls quelques indices mobiliers permettent d'attester d'une fréquentation des lieux durant toute l'époque antique. La période mérovingienne est, quant à elle, attestée grâce à une dizaine de monnaies permettant de situer une occupation de nature inconnue dans le village. Cette occupation est complétée par la présence d'une petite nécropole repérée au sud. Arinthod se trouve alors

Arinthod, Jura

sur une voie nord-sud traversant toute la région de la Petite-Montagne, où l'on retrouvera les agglomérations déjà attestées de Salins (39) ou d'Izernore (01), à l'ouest du Haut-Jura. Le manque de données et de recherches récentes sur ce secteur ne permet pas encore de renouveler la documentation concernant le site antique, et de confirmer cette présence.

1.2.2.8 Perspectives de recherche

Le recouvrement urbain moderne empêche aujourd'hui presque toute recherche sur le site d'Arinthod. Il faudra donc être vigilant aux futurs travaux menés au cœur du village. Ces derniers sont le seul moyen de vérifier l'existence d'une occupation antique sous le bourg.

1.2.2.9 Bibliographie

Chevalier 1767

CHEVALIER (F.-F.). — *Mémoires historiques sur la ville et la seigneurie de Poligny*, Delhorme, Lons-le-Saunier, 1767, 485 p.

Depeyrot 1998

DEPEYROT (G.). — *Le numéraire mérovingien – l'Age d'or*, Collection Moneta, Wetteren, 1998, 2 vol., 199 et 190 p.

Jeudy 1994

JEUDY (F.). — Rapport de prospection du canton d'Arinthod, SRA Franche-Comté, Besançon, 1994, 256 p.

Jeunot 2000

JEUNOT (L.). — *Les monnaies gauloises issues de fouilles et de prospections entre Saône et Rhin*, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté, Besançon, 2000, 206 p.

Millotte 1963

MILLOTTE (J.-P.). — *Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux*, Les Belles Lettres, Paris, 1963, 452 p.

Monnier 1819

MONNIER (D.). — *Essai sur l'origine de la Séquanie et sur celle des contrées qui la composaient et des lieux qui en faisaient partie*, Gauthier, Lons-le-Saunier, 1819, p. 117-204 (*Almanach historique et agronomique de la préfecture du Jura*, 1819).

Rothé 2001

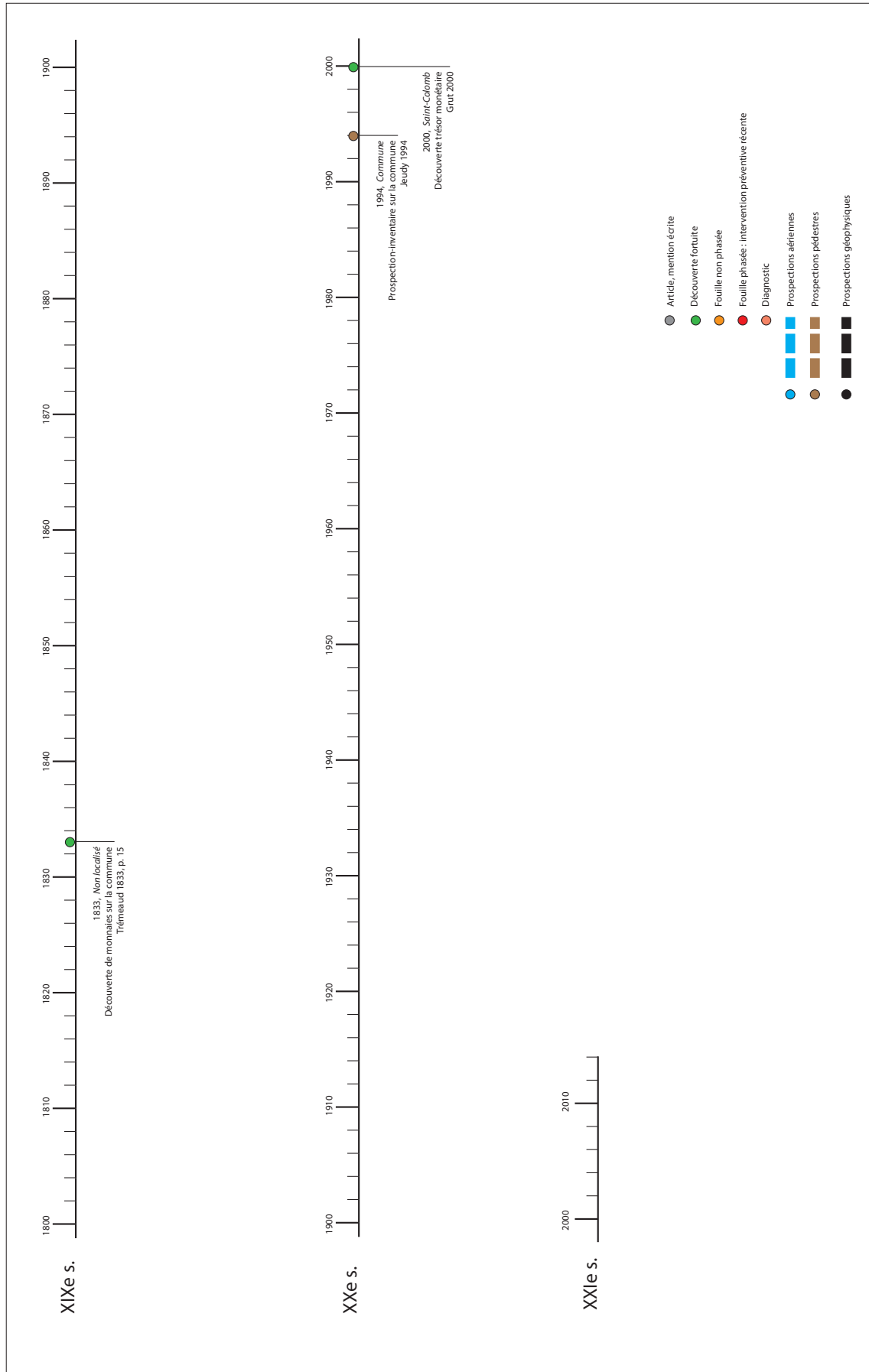
ROTHE (M.-P.). — *Arinthod, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 203-204.

Thévenot 1955

THEVENOT (E.). — *Sur les traces des Mars celtiques, entre Loire et Mont-Blanc*, De Tempel, Brugge, 1955, 172 p.

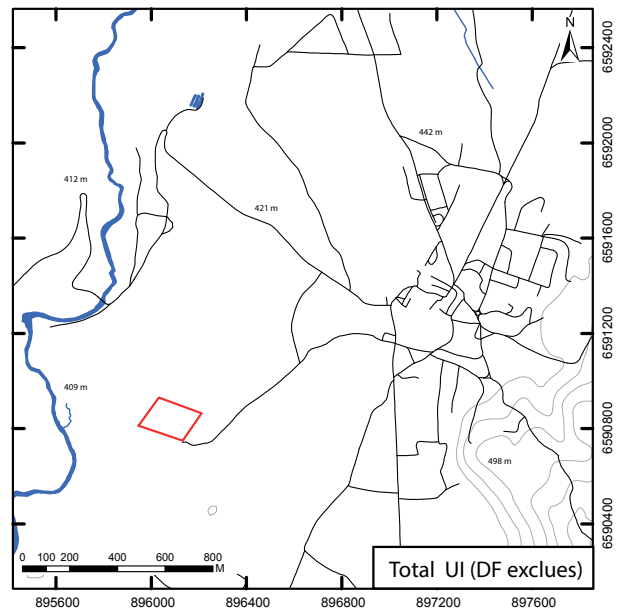
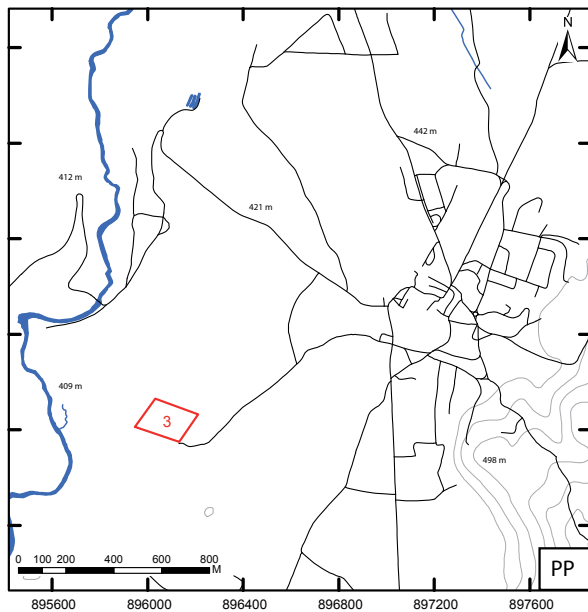
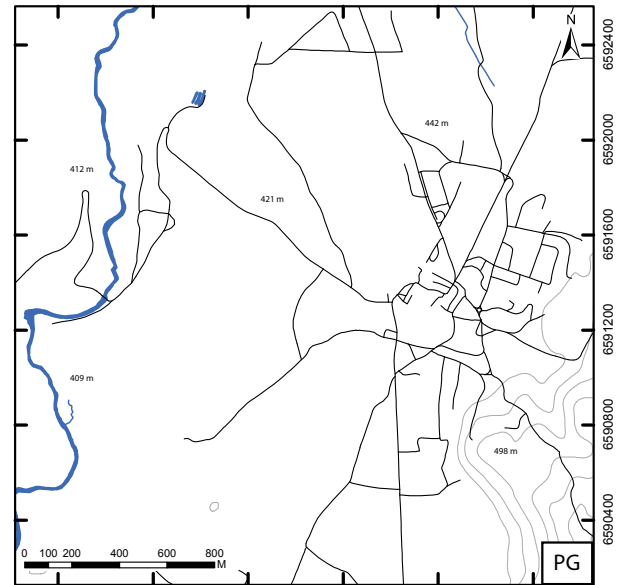
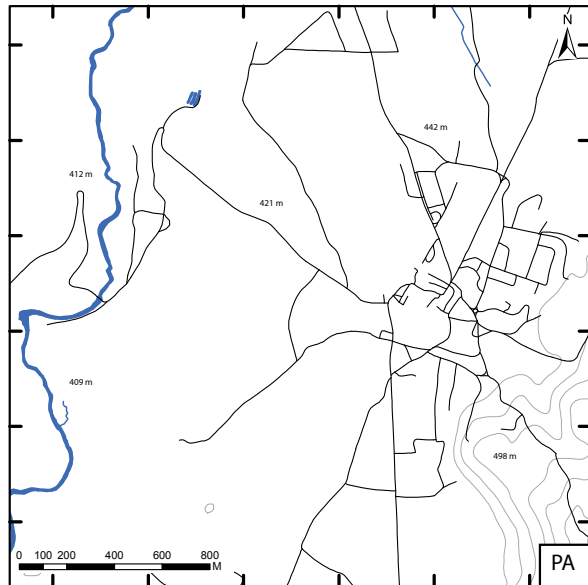
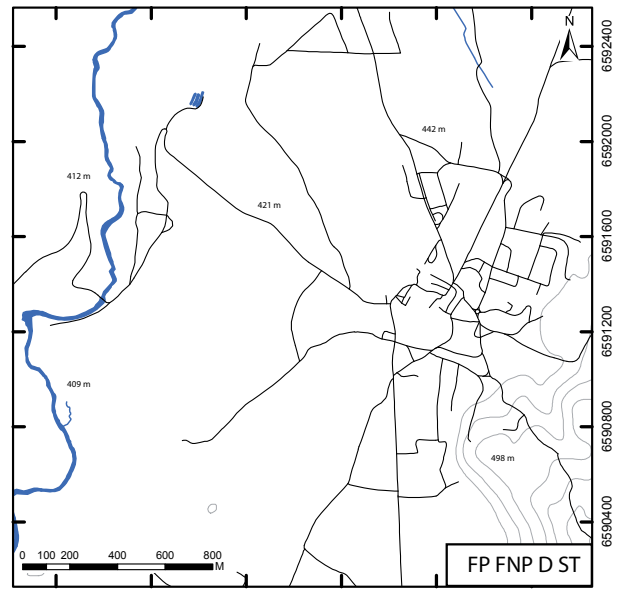
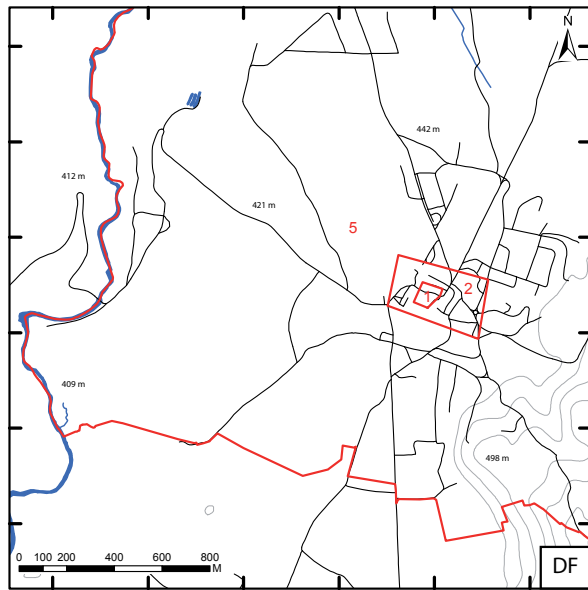
Arinthod, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Arinthod, Jura



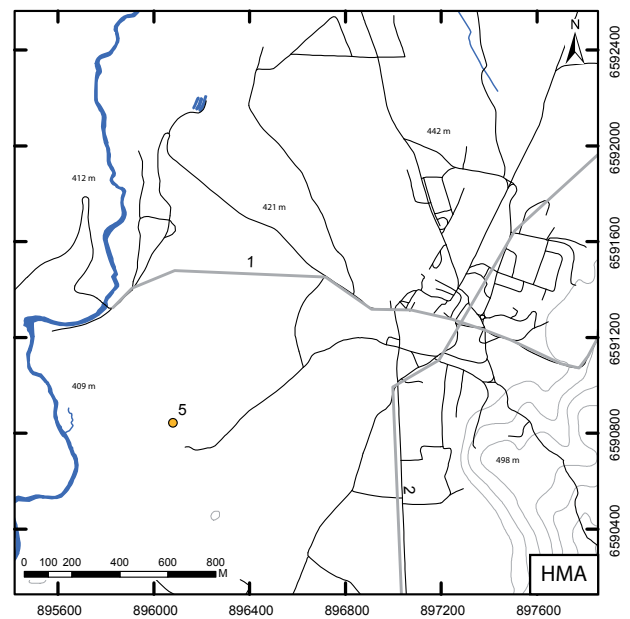
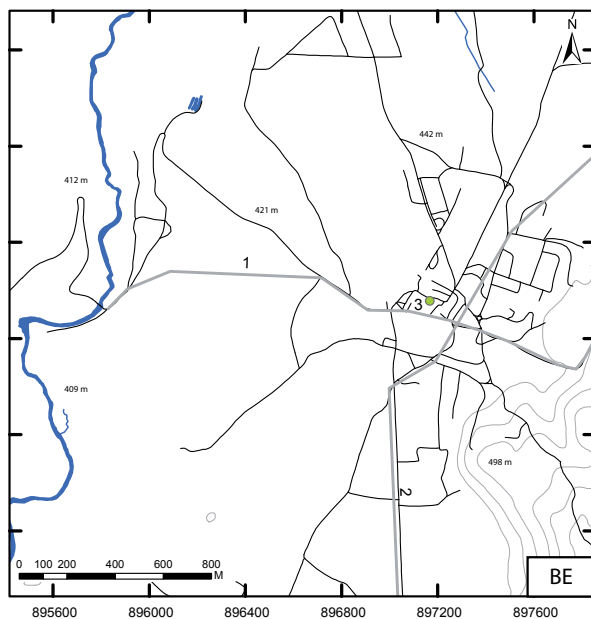
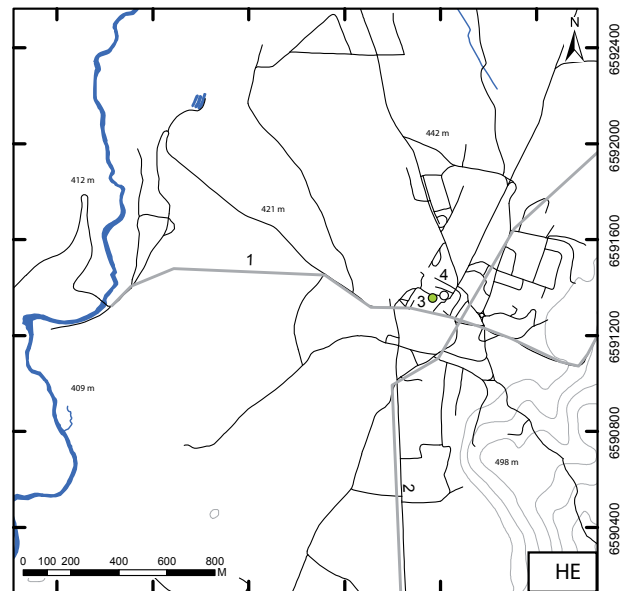
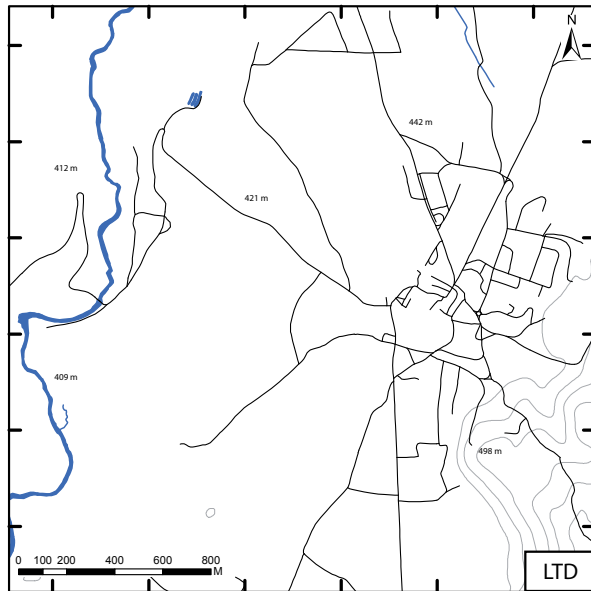
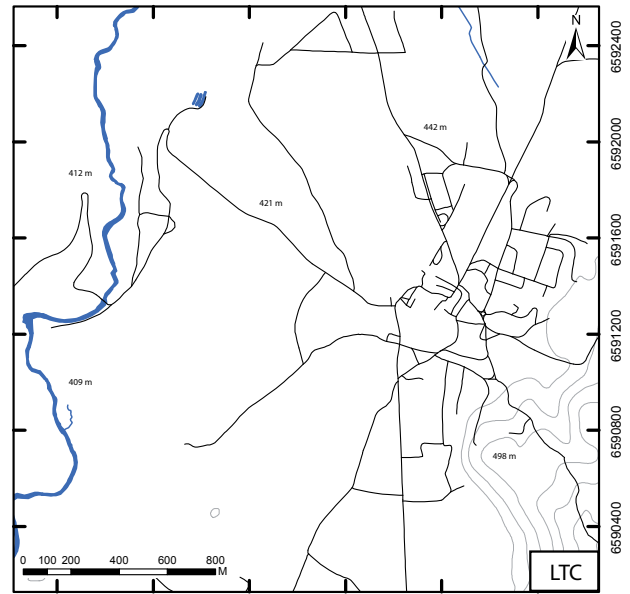
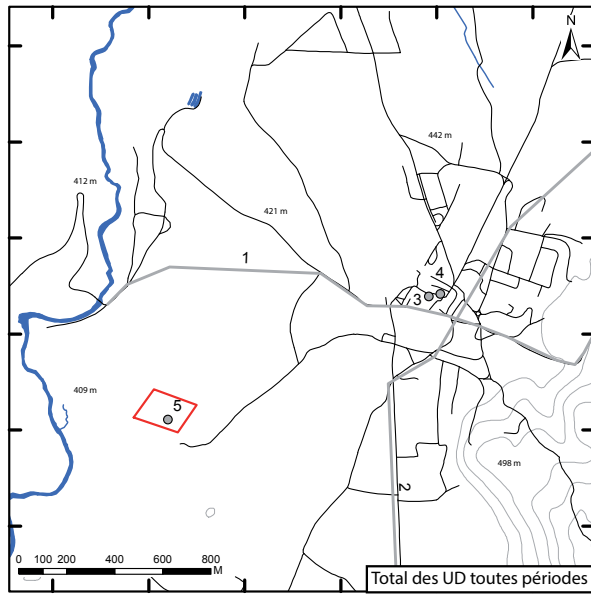
Arinthod, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Arinthod, Jura



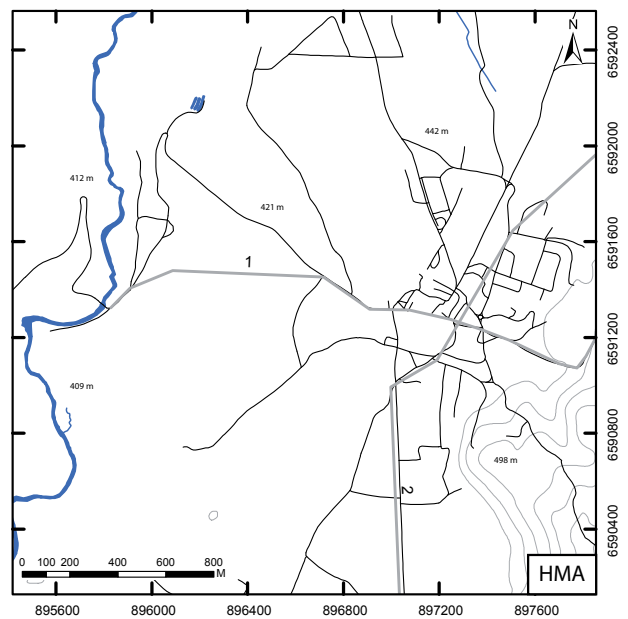
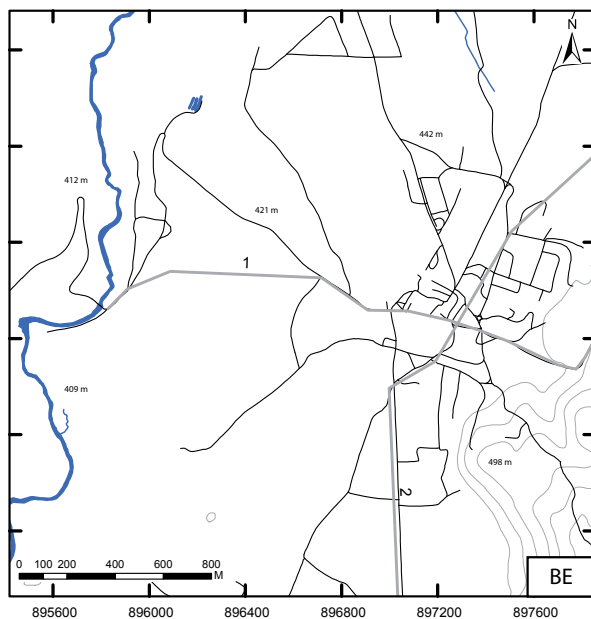
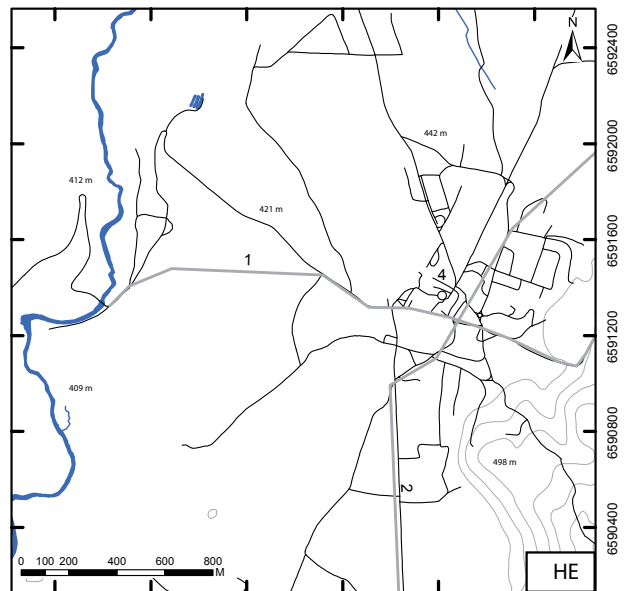
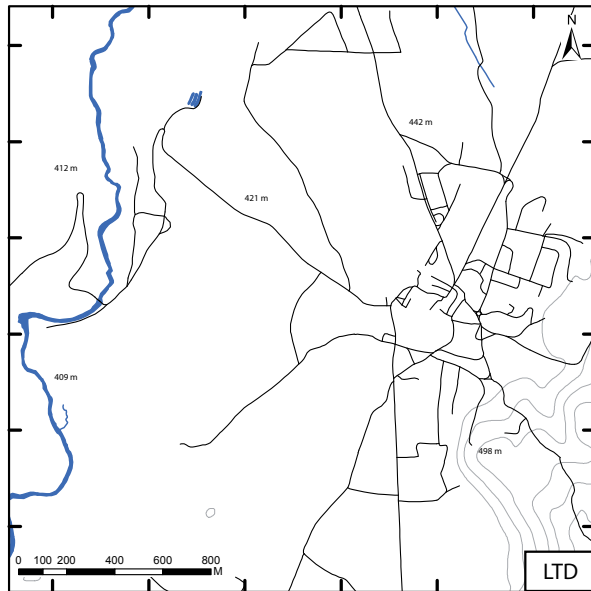
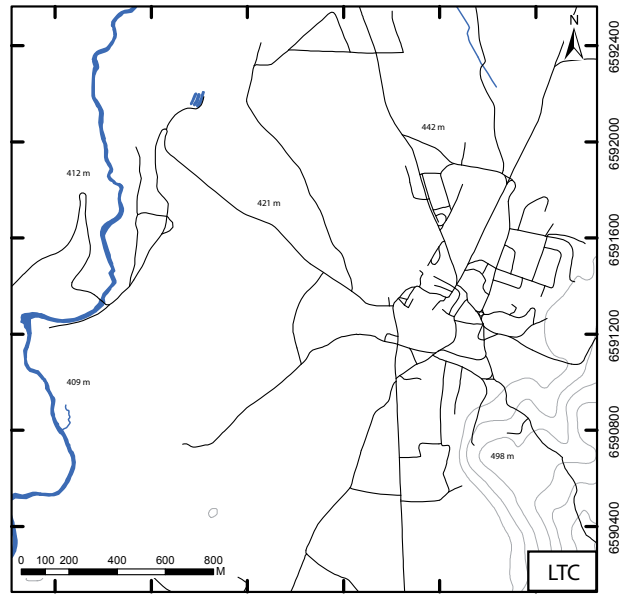
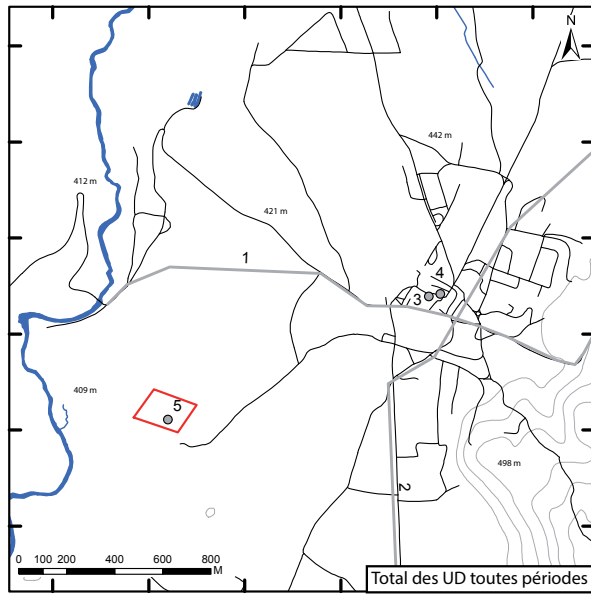
Arinthod, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Arinthod, Jura



Arinthod, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Arinthod, Jura



895600 896000 896400 896800 897200 897600

895600 896000 896400 896800 897200 897600

6592400
6592000
6591600
6591200
6590800
6590400
6592400
6592000
6591600
6591200
6590800
6590400
6592400
6592000
6591600
6591200
6590800
6590400

Arinthod, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

Arinthod, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39016	1703	1	Eglise		détruit		zone de découverte fortuite	Dans les fondations de l'église, un autel dédié à Mars Segomo a été mis au jour avant 1703. L'inscription fut longtemps encastree dans le mur de l'église. Avec les inscriptions de Villard-Héria et Lavans-lès-Dole, il s'agit de l'unique inscription mise au jour dans le département du Jura. La découverte de cette inscription, mais également celles de monnaies romaines pourraient suggérer que se trouvait à Arinthod une agglomération ou au moins un sanctuaire qui aurait pu se situer sous et autour de l'église actuelle. Mais aucune preuve n'est venue conforter cette hypothèse.	Bruard 1814, p. 98 ; Monnier 1852, p. 119-120 ; Rousset 1853-1858, I, p. 66 ; Thiévenot 1955, p. 51
39016	NC	2	Bourg		détruit		zone de découverte fortuite	Dans les "fouilles de la ville" ont été découvertes 3 monnaies romaines (1 Gallien et 2 Claude II) acquises par le musée de Besançon en 1860	Archives Musée de Besançon
39016	1994	3	la Plagne	ZI 63	cultivé		prospection pédestre	Au sud-ouest de la ville, au lieu-dit La Plagne, à environ 500 m à l'ouest de la rivière la Valouse, a été repéré, lors d'une prospection au sol, l'emplacement d'un cimetière mérovingien	Jeuzy 1994, p. 5
39016	2000	4	Saint-Colomb		cultivé		zone de découverte fortuite	Dépôt monétaire (28 monnaies) du Ier siècle et quelques objets découverts fortuitement lors de travaux forestiers, le long d'une voie sans doute d'origine romaine. L'endroit ne recèle pas de tuileaux, ni de structures. Les monnaies trouvées, pour la plupart groupées (les monnaies en bronze étaient encore collées entre elles ce qui laisse penser à un contenant périssable) sur le bord de la voie font plutôt penser à un dépôt de voyageur ; perte d'une bourse? ou cache "provisoire" ? Le terminus du dépôt fait évoquer les dernières années du règne d'Auguste, les monnaies relativement variées reflètent très certainement la circulation monétaire de l'époque en Gaule. Avec ces monnaies se trouvent une fibule à charnière (Tibère, milieu Ier siècle), une autre fibule de la fin du Ier siècle, une extrémité d'attache de manche de patère, une plaque carrée en bronze perforée d'un trou et fixation et un mince bracelet rond, en bronze (Age du Fer ?).	Grut 2000
39016	NC	5	Non localisé		cultivé		zone de découverte fortuite	Ensemble de découverte fortuite réalisée sur la commune au cours du XIXe siècle attestant d'une occupation du Haut-Empire, Bas-Empire et époque mérovingienne. Ces découvertes ne sont malheureusement pas localisées.	CAG 39, p. 204
39016	2012	6	Bourg, cimetière		prairie		prospection aérienne	Une prospection aérienne en 2012 par J. Aubert semble laisser apparaître des traces de substructions dans une parcelle proche du cimetière. Les traces sont difficilement interprétables, de même que la période d'occupation de ces vestiges. Antiques?	Aubert 2012

Arinthod, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

Arinthod, Jura

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation						Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE		
1	Etables	polygone		4			1	1	1	1								Voirie	Voirie	Voirie	3	La voie de Genève à Chalon-sur-Saône par Etables traverse la commune		
2	Neglia	polygone		4			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	La voie reliant Salins à Isernore par Pont-du-Navy et Orgelet passe dans la commune par le hameau de Neglia puis se dirige sur Chemilla.		
3	Eglise	point	1	2			1		NR								Cultuel				2	Dans les fondations de l'église, un autel dédié à Mars Segomo a été mis au jour avant 1703. L'inscription fut longtemps encadrée dans le mur de l'église. Avec les inscriptions de Villard-d'Héria et Lavans-ès-Dole, il s'agit de l'unique inscription mise au jour dans le département du Jura. La découverte de cette inscription, mais également celles de monnaies romaines pourraient suggérer que se trouvait à Arinthod une agglomération ou au moins un sanctuaire qui aurait pu se situer sous et autour de l'église actuelle. Mais aucune preuve n'est venue conforter cette hypothèse.		
4	Bourg	point	2	1			1										Indét.				0	Dans les "fouilles de la ville" ont été découvertes 3 monnaies romaines (1 Gallien et 2 Claude II) acquises par le musée de Besançon en 1860		
5	la Plagne	point	3	1					1											Funéraire	3	Au sud-ouest de la ville, au lieu-dit La Plagne, à environ 500 m à l'ouest de la rivière la Valouse, a été repéré, lors d'une prospection au sol, l'emplacement d'un cimetière mérovingien		
6	Saint-Colomb	point	4	1			1										Indét.				0	Dépôt monétaire (28 monnaies) du Ier siècle et quelques objets découverts fortuitement lors de travaux forestiers. Le long d'une voie sans doute d'origine romaine. L'endroit ne recèle pas de tulleaux, ni de structures. Les monnaies trouvées, pour la plupart groupées (les monnaies en bronze étaient encore collées entre elles ce qui laisse penser à un contenant périssable) sur le bord de la voie font plutôt penser à un dépôt de voyageur : perte d'une bourse? ou cache "provisoire"? Le terminus du dépôt fait évoquer les dernières années du règne d'Auguste, les monnaies relativement variées reflètent très certainement la circulation monétaire de l'époque en Gaule. Avec ces monnaies se trouvent une fibule à charnière (I ^{er} siècle), une extrémité d'attache de manche de patère, une plaque carrée en bronze perforée d'un trou de fixation et un mince bracelet rond, en bronze (Age du Fer?).		
7	Non localisé	point	5	0			1	1	1								Indét.			Indét.	0	Ensemble de découverte fortuite réalisée sur la commune au cours du XIXe siècle attestant d'une occupation du Haut-Empire, Bas-Empire et époque mérovingienne. Ces découvertes ne sont malheureusement pas localisées.		

1.2.3 Chaumergy, Jura (L. Gaëtan)

1.2.3.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Au cœur de la Bresse comtoise, à moins de 2 km de la Saône-et-Loire, le village de Chaumergy est situé entre Poligny (Jura) et Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), à égale distance entre ces deux villes. L'atelier de potier repéré se situe à 1,5 km au sud du village actuel, au milieu de la forêt du *Bois du Beulet*. Découvert en 1992 par A. Daubigney et ensuite étudié par F. Charlier, le site n'a fait l'objet que de ramassages au sol permettant de circonscrire l'occupation. Dans l'état actuel des recherches, aucune structure d'habitat n'est associée à cet ensemble artisanal qui apparaît assez isolé au sein de la région. Mais des exemples proches de site potier, tel que Mantry (Jura), où artisanat et habitat sont liés, laissent penser que nous pouvons être ici dans une configuration similaire. En tout état de cause, l'emprise du site de Chaumergy est encore très peu connue, à l'exception de son unité artisanale, même si toutes les structures n'ont certainement pas été mises au jour.

1.2.3.2 Cadre naturel

Chaumergy, au cœur de la Bresse, est aujourd'hui situé dans la région des étangs, au pied de l'arc jurassien. Cette micro-région fait partie de la zone nord des bassins d'effondrement du Rhône et de la Saône, occupée par un lac à la fin de l'ère tertiaire. Cette zone formait alors un vaste delta servant d'embouchure au fleuve qui regroupait les eaux du Rhin et du Doubs actuel. Le retrait progressif du lac bressan a laissé place à de vastes marécages. L'apparition des étangs actuels de la Bresse est beaucoup plus récente puisqu'ils servaient à la pisciculture et de réserve d'eau pour le bétail dès le XIII^e siècle. Dans cette région peu perméable, on réalisait des plans d'eau de faible étendue et de faible profondeur alimentés en eau par les précipitations, les sources ou le ruissellement voisin. La création des étangs de l'Huissier et de Malvernois, sur la rivière de la Chaux, se fait sans doute dans ce contexte. Dès le XVII^e siècle, les campagnes d'assèchement ont entraîné la réduction du nombre d'étangs, qui est passé de 1300 à 600 aujourd'hui.

1.2.3.3 État des connaissances

L'atelier de potier du *Bois du Beulet* est repéré pour la première fois en 1992 par A. Daubigney (UI n°3). Depuis, le site n'a fait l'objet que d'observations et de ramassages au sol dans le cadre d'une prospection thématique sur les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté (Charlier 1993). Les résultats sont publiés dans le congrès de la SFECAG de 1996 (Charlier 1996, p.491-499). Ces recherches constituent les seules données aujourd'hui disponibles pour une étude du site.

1.2.3.4 Organisation spatiale

Les vestiges les plus proches de l'atelier de potier du *Bois du Beulet* se trouvent à environ 1 km au nord, à proximité de l'actuel village de Chaumergy à *Champ de Mars* (UD n°2) et *Bourgeot* (UD n°3). Ces sites se manifestent par la présence de mobilier et de tuiles au sol, découvert au XIX^e siècle. L'atelier de potier se trouve à 500 m au nord d'une voie romaine est-ouest reliant les agglomérations de Grozon et de Pierre-de-Bresse (UD n°1). Le site du *Bois du Beulet* se manifeste par la présence de poteries et de quelques matériaux de construction en terre cuite sous le tapis de feuilles mortes (UD n°5). Le mobilier archéologique s'étend sur une surface de moins d'1 ha avec une concentration beaucoup plus forte du côté est, sur une zone de 65 m sur 30 m. Au nord de l'atelier se remarque

Chaumergy, Jura

une vaste dépression de 50 m de diamètre pour une profondeur maximale de 3 m; elle est traversée par un chemin forestier construit en levée. Il est possible, à titre d'hypothèse, d'y voir une carrière d'argile exploitée par les potiers gallo-romains. Le mobilier visible à la surface du site se compose de poteries, de matériaux de construction de fours en terre cuite et de tubulures. Les matériaux de construction se composent de tegulae, de fragments de parois de fours et de liant. Les structures d'habitat sont totalement absentes dans l'état actuel des recherches. Elles peuvent avoir été détruites par le creusement des deux étangs situés au sud du site.

1.2.3.5 Nature et caractérisation de l'occupation

De nombreux tessons de céramiques présentent un aspect caractéristique d'une surcuisson (noir, parfois boursoufflé et vitrifié). La fragmentation des tubulures est également importante. Tournées, elles sont toutes de formes cylindriques (ou demi-cylindrique ?). Leur diamètre externe varie entre 6 et 12 cm, pour une épaisseur de paroi comprise entre 0,6 et 1,4 cm. Aucun fragment ne possède de dispositif d'emboîtement : l'extrémité des tubulures est plate ou avec un léger bourrelet.

Grâce à la quantité de mobilier collecté au sol, une étude de la production a été réalisée par F. Charlier (1996). Celle-ci se répartit en deux grands types : les céramiques communes et les céramiques à revêtement argileux, pour une proportion respectivement de 20 et 80% environ.

- La céramique commune est constituée d'une pâte claire de couleur orange-rose ; quelques exemplaires présentent aussi une pâte grise plus ou moins claire. Le répertoire typologique comprend : des cruches à lèvre en bourrelet ou à embouchure en cupule, ou encore à bec tréflé; des pots de taille variable à lèvre éversée arrondie ou en bourrelet; des plats ou des écuelles à paroi incurvée et à lèvre arrondie, avec une cannelure sur la paroi; des faisselles.
- Les céramiques à revêtement argileux se divisent en deux ensembles ; l'un, à paroi fine, se compose de divers types de gobelets et l'autre comprend une série de céramiques de formes ouvertes. Ces céramiques sont constituées d'une pâte claire, de couleur beige-rose; quelques exemplaires possèdent aussi une pâte de couleur grise. L'engobe, de bonne qualité, est de couleur noire, grise ou rouge.

En l'état actuel des connaissances (issu des prospections pédestres), l'atelier de Chaumergy présente une production très peu diversifiée mais d'excellente qualité. Compte tenu de la faiblesse quantitative du lot céramique disponible et de sa fragmentation, il est évident que le répertoire des productions s'enrichira de nouvelles formes et éventuellement de nouveaux types de céramiques. La diffusion de l'atelier de Chaumergy reste à déterminer. Les premières recherches ont mis en évidence la présence de bols à bandeau décoré à pâte claire autour de Salins-les-Bains et de Champagnole en contexte malheureusement non daté ou très mal daté.

1.2.3.6 Chronologie et critères de datation

La chronologie de l'atelier n'est pas encore fixée en l'absence de références sur des sites de consommation. Au vu du répertoire, on peut seulement avancer une période d'activité comprise entre le milieu du II^e siècle et la fin du III^e siècle. Mais l'absence de mobilier d'importation sur le site ne permet pas de cerner davantage le faciès chronologique d'occupation.

1.2.3.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

L'atelier de potier repéré sur la commune de Chaumergy se trouve à l'écart des axes de circulation important de la région, même si une voie secondaire passe à environ 500 m au sud, reliant Grozon à Pierre-de-Bresse. Cette

Chaumergy, Jura

situation géographique peut rappeler celle de l'atelier de production de Mantry, situé à 5 km au sud-est. L'atelier de Chaumergy s'étend sur une surface d'à peine 1 ha, mais l'absence de structure d'habitat, dans l'état actuel des recherches, ne permet pas d'associer à ce centre une occupation domestique, comme cela peut être le cas à Mantry, ou Villers-Farlay. Cet atelier s'ajoute à la série d'ateliers de tuiliers et de potiers déjà connus sur la frange ouest du Jura, qui exploitaient les argiles bressanes. Il se démarque toutefois des autres par le type et la qualité de sa production principale. Si la qualité et les formes des céramiques à revêtement argileux produites sont comparables à celle de Gueugnon, la ressemblance s'arrête là car, contrairement à cette dernière, l'atelier de Chaumergy semble être de petite taille avec une production très peu diversifiée. Cette production soulève la question de l'existence éventuelle de petits ateliers qui, installés à la limite de diffusion de grandes officines, en copieraient les formes les plus en vogue sur le marché. Mais notre connaissance du site et de sa production est encore trop sommaire pour répondre à ce genre de questionnements. Seule une meilleure détermination de son répertoire typologique, de sa chronologie et de son aire de diffusion, à l'aide d'études céramologiques réalisées sur des sites de consommation du Jura et de la Bresse bourguignonne permettra de mieux définir cet atelier. En ce qui concerne sa période d'occupation, les quelques tessons recueillis permettent de situer une fréquentation des lieux autour des II^e et III^e siècles. Sur la commune, les vestiges du *Bois Beulet* s'insèrent dans une occupation du territoire communal dont la nature et la chronologie ne sont en aucun point connues du fait de l'ancienneté des découvertes.

1.2.3.8 Perspectives de recherche

Une nouvelle étude du mobilier provenant du site serait nécessaire afin de mieux appréhender sa chronologie d'occupation. Un nouveau ramassage de surface permettrait alors la collecte de nouveaux éléments et, peut-être, de mieux circonscrire l'extension de l'occupation.

1.2.3.9 Bibliographie

Charlier 1993

CHARLIER (F.). — *Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté. Rapport de prospection thématique*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1993, 76 p.

Charlier 1995

CHARLIER (F.). — *Rapport final de prospection thématique. Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 44 p.

Charlier 1996

CHARLIER (F.). — L'atelier de potiers gallo-romain de Chaumergy (Jura). In : RIVET (L.) dir. – *Actes S.F.E.C.A.G., Congrès de Dijon*, 1996. Marseille, 1996, p. 491-499.

Rousset 1853-1858

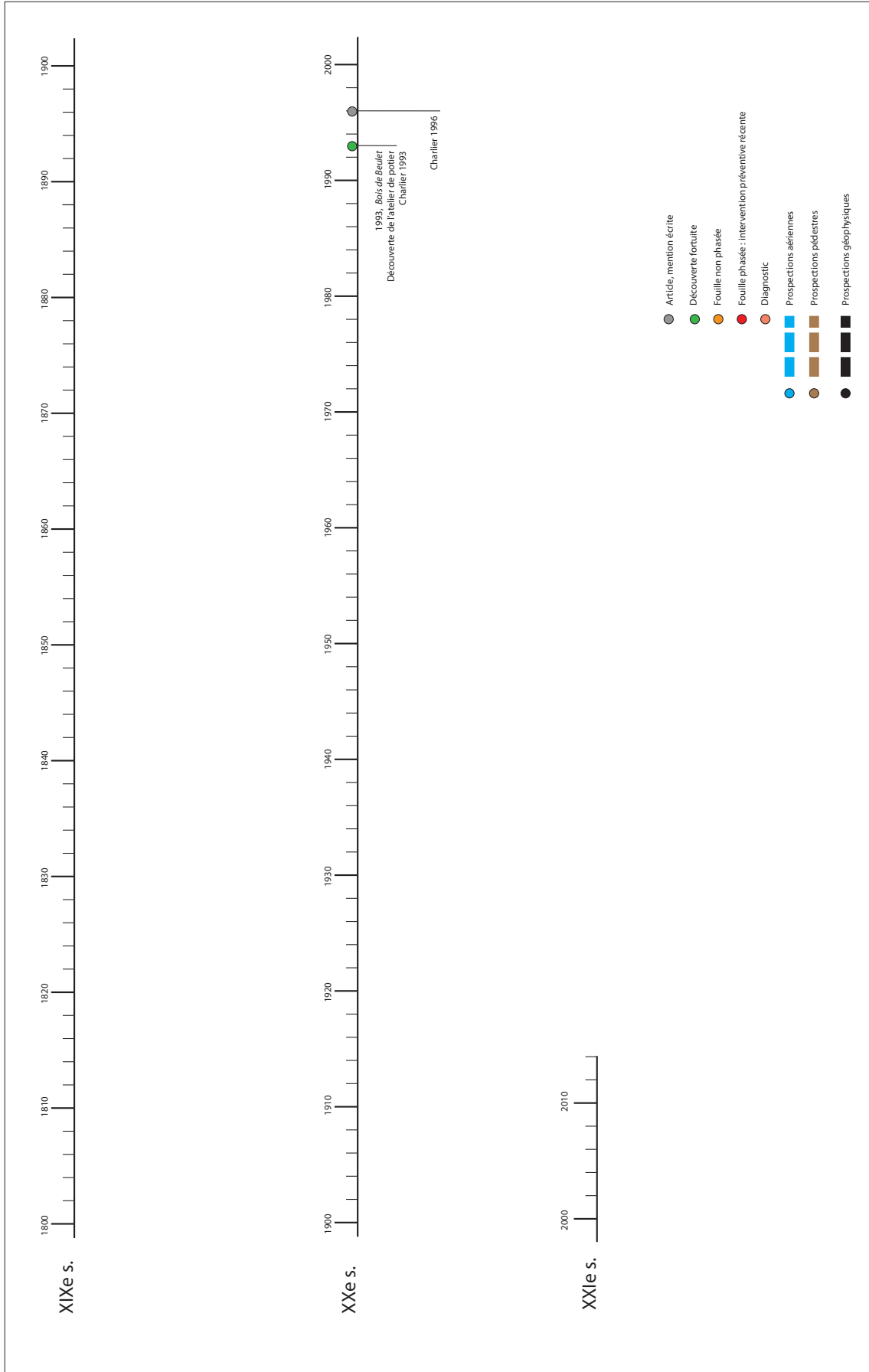
ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Chaumergy, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 280.

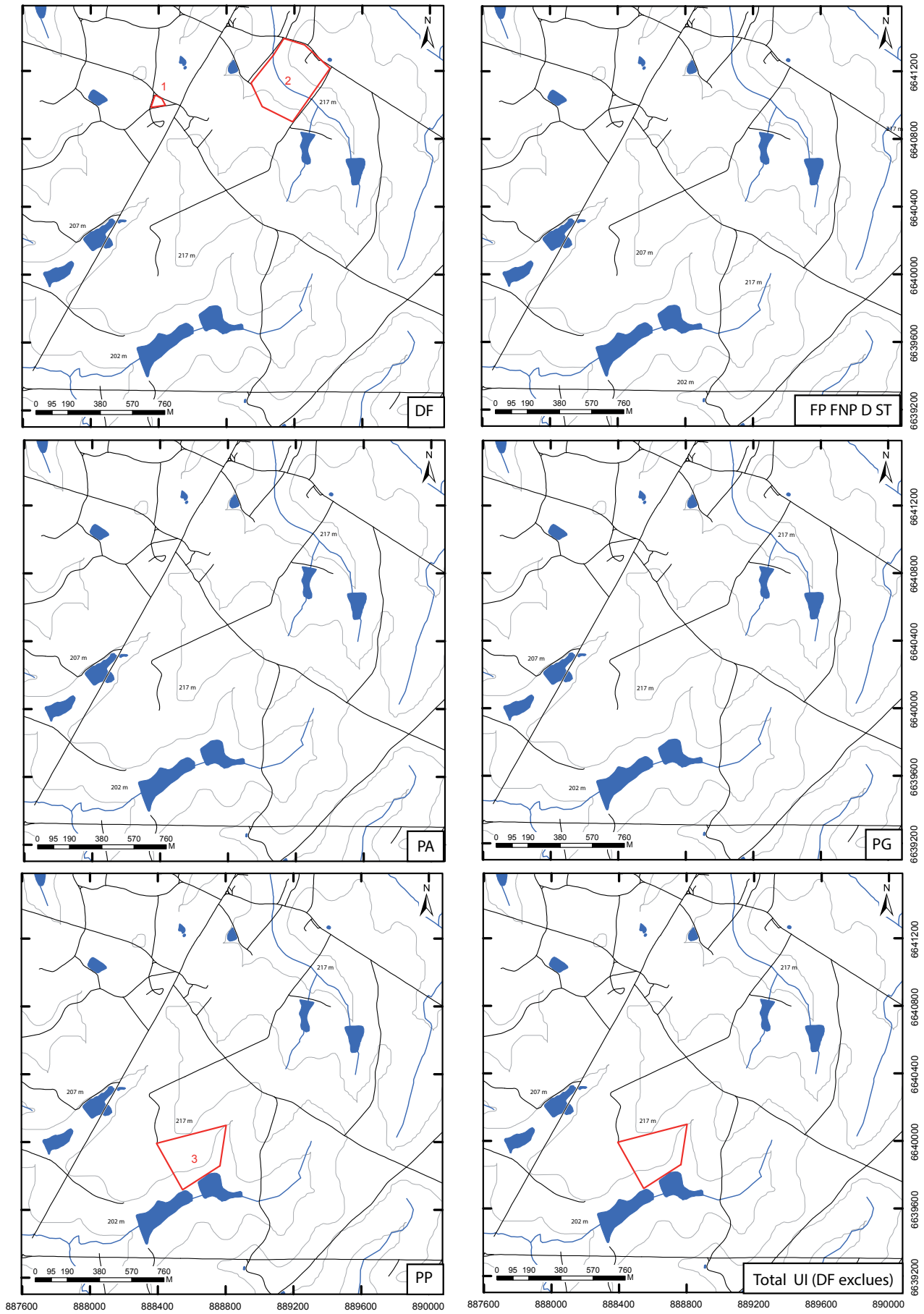
Chaumergy, Jura

Chaumergy, Jura – frise chronologique des modes
 d'acquisition et de diffusion des données.



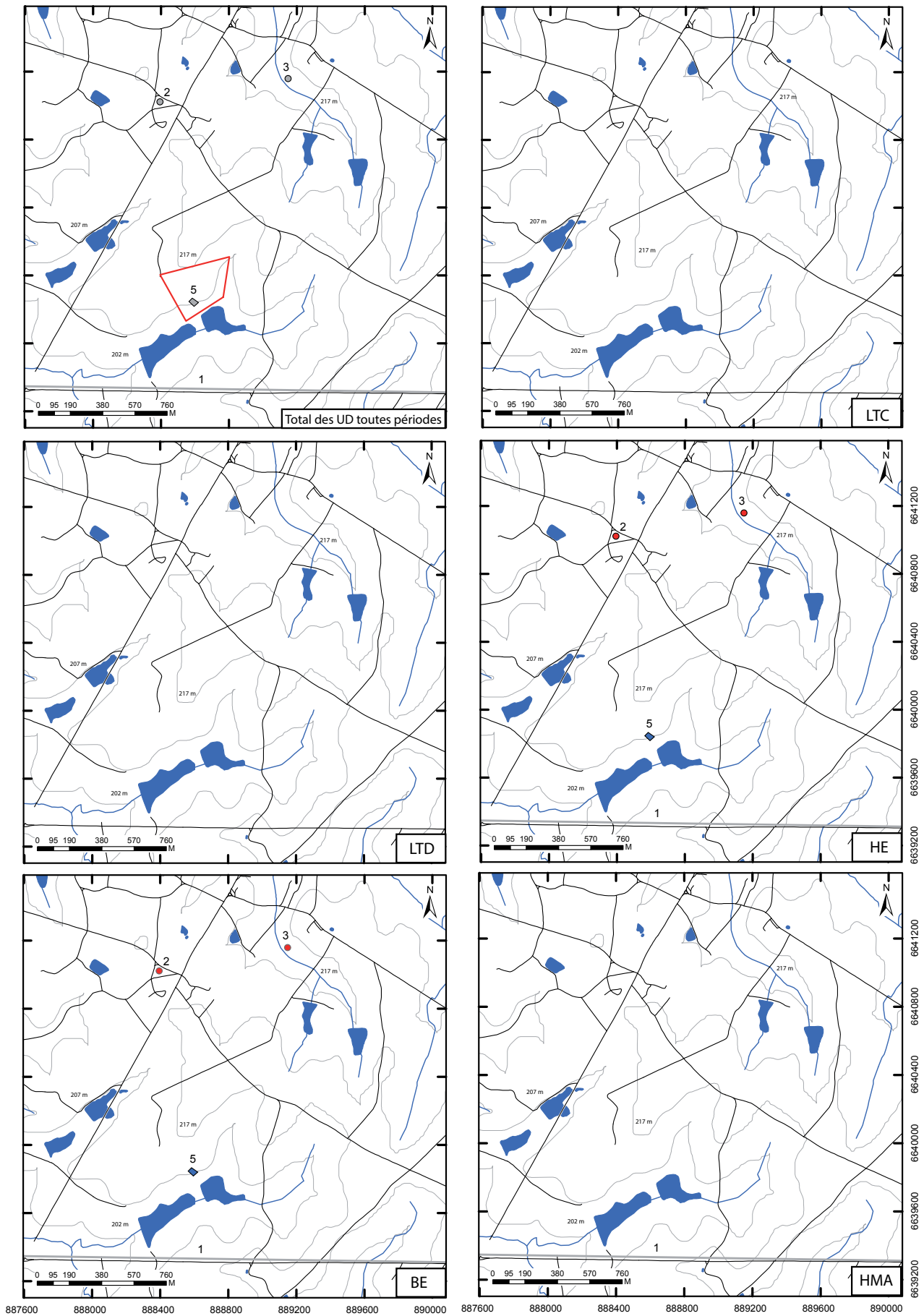
Chaumergy, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Chaumergy, Jura



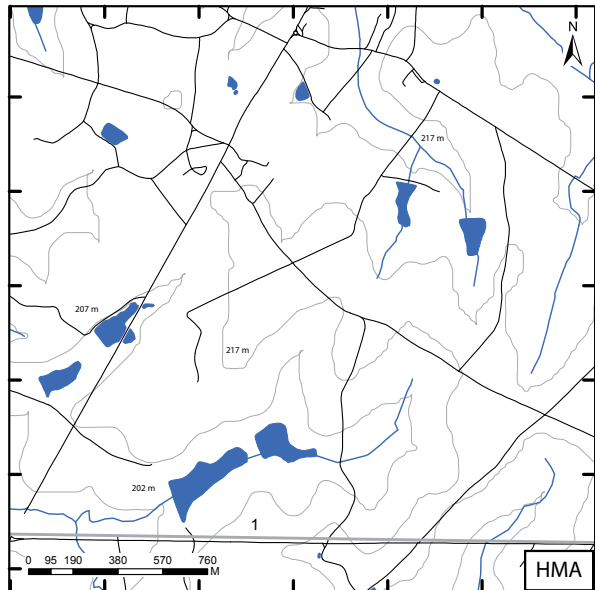
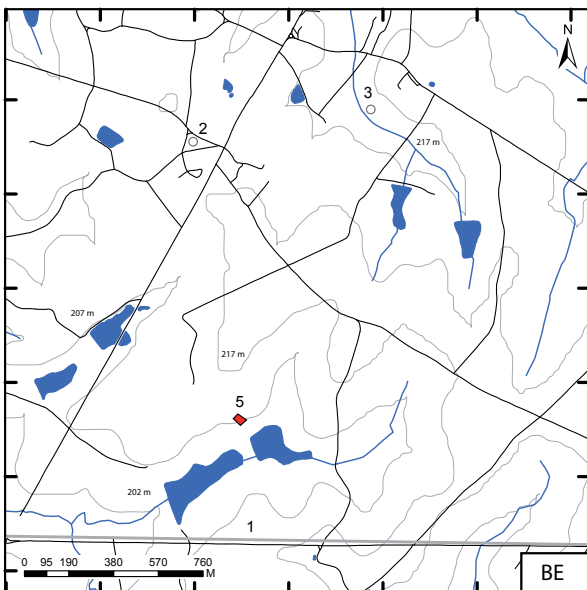
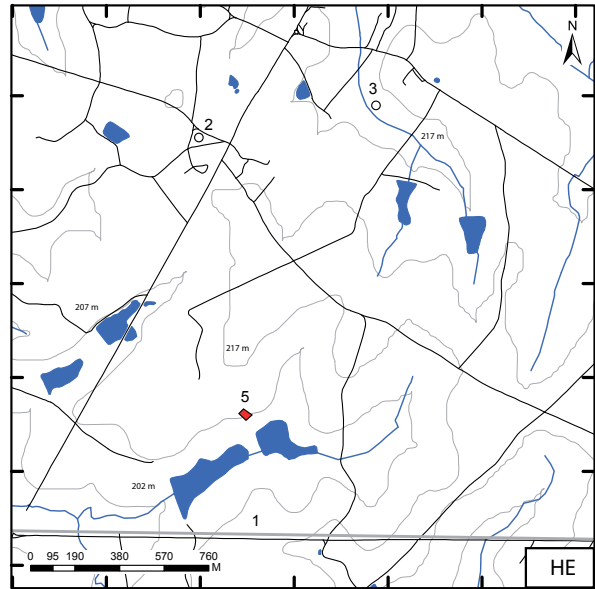
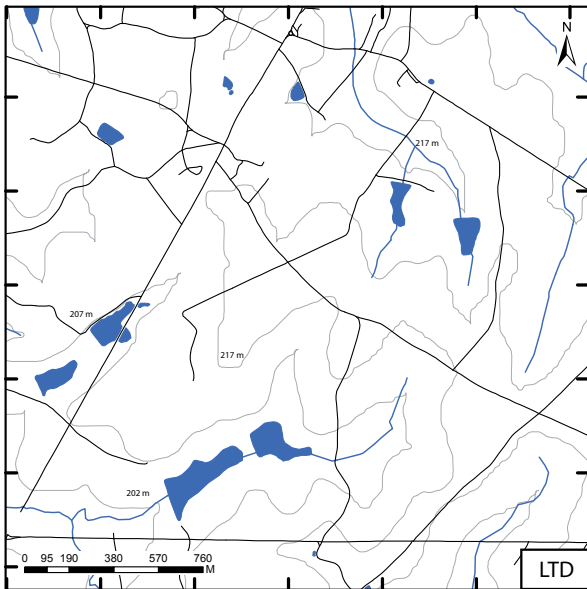
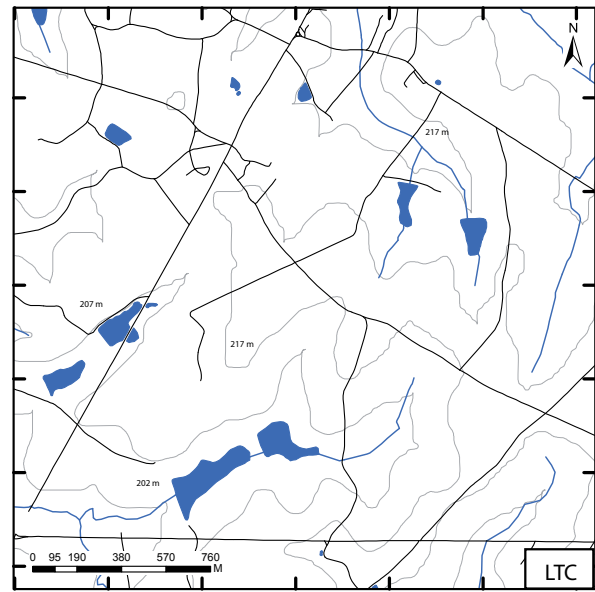
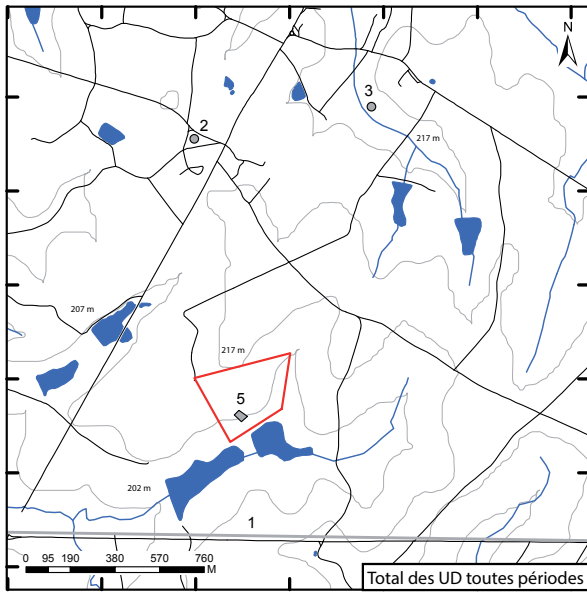
Chaumergy, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Chaumergy, Jura



Chaumergy, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Chaumergy, Jura



887600 888000 888400 888800 889200 889600 890000 887600 888000 888400 888800 889200 889600 890000

Chaumergy, Jura

Chaumergy, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

n° INSEE	N° UI	Année	n° de saisie	Cadaastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
				lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39124	NC	NC	1	Champ de Mars		cultivé	argile	zone de découverte fortuite	A l'ouest du village, au Champ de Mars, ont été observés des débris de constructions de la période romaine au XIXe siècle	Odozue 1991, II, p. 83
39124	NC	NC	2	Bourgeot		cultivé	argile	zone de découverte fortuite	Au Bourgeot, aux Champs Combaisses et au Champ du Maire, les ruines d'un édifice et des tegulae ont été repéré au XIXe siècle	Monnier 1859, p. 110
39124	1993		3	Bois du Beulet		forêt	argile	prospection pédestre	Dans le Bois du Beulet, à proximité de l'étang l'Huissier, à l'est d'un chemin forestier, A. Daubigny a repéré en prospection pédestre un atelier de potier gallo-romain sur 33 ares (fin Ile-IVe siècle).	Charlier 1993, p. 89 ; 1996, p. 491-498
39124	NC	NC	4	Bois du Haut Seigneur, Non localisé		cultivé	argile	zone de découverte fortuite	Au Bois du Haut Seigneur, des tuileaux à rebords ont été repérés	Monnier 1855, p. 147

Chaumergy, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadaastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large				Activités artisanales				Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	HE	BE	HMA	LTC	HE	BE	HMA	LTC	HE	BE	HMA		
1		polygone		4		1	1	1									3	Voie reliant Sellières à Saint-Jean-de-Losne par Bellevsve
2	Champ de Mars	point	1	1		1											1	A l'ouest du village, au Champ de Mars, ont été observés des débris de constructions de la période romaine au XIXe siècle
3	Bourgeot	point	2	1		1											1	Au Bourgeot, aux Champs Combaisses et au Champ du Maire, les ruines d'un édifice et des tegulae ont été repéré au XIXe siècle
4	Bois du Haut Seigneur	point	4	1		1											1	Au Bois du Haut Seigneur, des tuileaux à rebords ont été repérés
5	Bois du Beulet	polygone	3	3		1	1										3	Dans le Bois du Beulet, à proximité de l'étang l'Huissier, à l'est d'un chemin forestier, A. Daubigny a repéré en prospection pédestre un atelier de potier gallo-romain sur 33 ares (fin Ile-IVe siècle). La poterie recueillie et étudiée par F. Charlier se compose pour 90 % de céramiques à revêtement argileux, pour la plupart à paroi fine lisse ou décorée de guillochis (gobelets, jattes à décor estampé ou guilloché, assiettes à mari guilloché).

1.2.4 Compièrre, Nièvre (M. Jal)

1.2.4.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Le site de Compièrre se trouve actuellement dans les communes de Champallement et de Saint-Révérien dans le département bourguignon de la Nièvre. On ignore le nom antique de cette agglomération qui est aujourd'hui conservé sous couvert forestier.

L'agglomération s'organise de part et d'autre d'un axe routier nord-sud qui est en fait la voie antique reliant Autun-*Augustodunum* et Orléans-*Cebanum*. L'extension maximale de l'agglomération semble être d'une quinzaine d'hectares, l'occupation s'étend sur 800 mètres de long et 200 à 300 m de large autour de l'axe routier. Cette agglomération se trouvait sur les territoires des Eduens, en bordure occidentale de la cité.

Au moins une *villa* est connue dans les environs, notamment grâce aux photographies aériennes de R. Goguey.

1.2.4.2 Cadre naturel

Topographie et hydrographie

L'agglomération culmine à 312 m d'altitude. Elle se trouve en limite ouest du Morvan, en bordure d'un léger relief. Le contrebas de la colline sur laquelle est installée l'agglomération est aujourd'hui occupée par des étangs, mais il existe un cours d'eau qui délimitait probablement l'occupation à l'ouest de l'agglomération. De plus, au sud du théâtre, en limite d'occupation connue, une zone très humide est présente, avec notamment la présence de deux digues construite à une époque incertaine.

Géologie

Géologiquement, la partie ouest de l'agglomération se trouve sur un complexe argilo-gypsifère. La région de Champallement se trouve dans une zone de fractures dues à des variations de niveau du socle cristallin du Morvan. Du gré fin et des bancs de calcaires durs sont présents à proximité de l'agglomération. De plus des affleurements d'oolithes ferrugineuses sont observés et étaient encore exploités au début du XIX^e siècle.

1.2.4.3 État des connaissances

Sources

La plus ancienne mention textuelle des bois de Compièrre date de 1780 dans un procès-verbal de l'Inspecteur Doloret, inspecteur du Duché du Nivernais, il fait alors état de 77 hectares de forêts. L'essentielle de la documentation actuelle provient de publications dans les bulletins des sociétés savantes de Clamecy et de Nevers ou d'articles divers, une très grande partie de la documentation a été regroupée et archivée par M. Bonneau.

De très rares inscriptions ont été retrouvées au XIX^e et au XX^e siècles. Elles sont trop lacunaires pour apporter des informations conséquentes. Elles proviennent par exemple de stèles funéraires ou de blocs provenant du théâtre, une se trouve par exemple sur une fusaïole provenant d'Autun (CIL XIII n°2827).

Historique des recherches

La redécouverte des ruines sur le site de Compièrre est faite, en 1824, par Mélines qui y entreprend des fouilles et des relevés, mais c'est en 1842 que les premières études sont publiées par J.-B. Boniard, son beau-frère. Les premières fouilles subventionnées sont conduites par G. Charleuf, en 1844 et sont suivies de deux autres campagnes. La seconde en 1845 sous la

Compierre, Nièvre

direction de Barat et Duvivier se concentre sur le théâtre et la nécropole. En 1851, Baudouin identifie la motte castrale au nord du site.

La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle sont marqués par de nombreux pillages et fouilles clandestines qui s'ajoutent aux récupérations de toutes sortes ultérieures à la redécouverte du site.

Ce n'est qu'à partir de 1937 que de nouvelles fouilles sont entreprises dans le quartier qui deviendra par la suite «Les caves des Maiges» par le Dr. L. Coursier sur une parcelle qu'il avait acquis afin de mener des investigations archéologiques. Il mène des fouilles jusqu'en 1950, ces dernières revêtent pour la première fois un caractère scientifique et concernent le quartier des caves des Maiges et le forum. J. Palet prend ensuite la relève en menant des fouilles qui se concentrent dans le quartier du forum qui est ensuite restauré. 1969 est marquée par la création de l'Association des Amis de Compierre. En 1970, J.-B. Devauges met en place un carroyage qui couvre aujourd'hui la quasi-totalité de l'agglomération grâce à des ajouts successifs au cours des études suivantes. Ce carroyage se compose de carrés de 50m de côté et est orienté selon les points cardinaux, l'origine de ce découpage est le centre de la cella du temple, chaque carré est ensuite divisé en segment. Ce système a permis de référencer d'une manière assez précise les découvertes et les trouvailles faites à partir de 1970.

L'implantation étant faite au fur et à mesure, la numérotation des carrés est donc discontinue. Les fouilles de J.-B. Devauges sont les premières fouilles scientifiques sur le site de Compierre même si les fouilles de J. Palet de 1961 à 1968 étaient rigoureuses et assez bien documentées. De 1970 à 1974 il mène des recherches sur la façade est du forum. De 1974 à 1977 la maison du boucher-charcutier est mise au jour.

À partir des années quatre-vingt, il n'y a plus de programme de fouille mais uniquement des relevés systématiques et quelques sondages de reconnaissance, c'est alors que la nécropole est localisée et une officine de potier découverte. En 1979 et 1980, M.-C. Baynac et J. Cazauran réalise un sondage au niveau de la voie antique. A partir de 1982 un relevé systématique des structures visibles du théâtre et de sa topographie est réalisé par M. Bonneau, corrigeant ainsi le plan existant du théâtre. Les dernières fouilles datent de 1989.

Mis à part le travail de Quentin Guérin, en 2004, sur les agglomérations de la Nièvre et sa rédaction d'une notice sur le site de Compierre, la maîtrise d'Hélène Aussarresse-Bonneau, en 1987, reste une référence synthétique des connaissances concernant Compierre, car peu de travaux ont finalement été menés après 1987.

En 1986, l'Etat est propriétaire d'une grande partie du site, ce qui est actuellement toujours le cas, seuls quelques vestiges à l'Est sont encore sur des terrains privés, l'entièreté des vestiges est aujourd'hui inscrite aux Monuments Historiques.

1.2.4.4 Organisation spatiale

Voirie

La voie principale venant d'Autun-*Augustodunum* au sud et reliant Entrains-sur-Nohain- *Intaranum* en partant vers le nord structure l'agglomération. Cette voie antique est unique pour la partie sud de l'agglomération, mais elle se divise en deux axes au niveau d'une bifurcation en forme de patte d'oie, elle dessert alors les côtés est et ouest de l'agglomération en passant de part et d'autre du forum. La chaussée était encadrée de trottoirs bordant les habitations et mesure en moyenne 8 mètres de large. L'agglomération s'organise donc de part et d'autre d'un axe de communication assez important. Elle comporte également un réseau de rues plus ou moins régulier.

Compièrre, Nièvre

Habitat privé

Des îlots sont définis dans les quartiers d'habitations démontrant une organisation de l'espace qui se construit alors par la présence de rues, ruelles et *ambitus*, l'organisation ne respecte cependant pas un plan orthonormé.

Les fouilles qui se sont faites depuis le XIX^e siècle permettent de définir de manière assez précise des quartiers entiers et de déterminer le zone d'habitat. Elles laissent présumer la présence d'un étage pour certains habitats. La plupart sont divisés par des *ambitus* et sont ouverts sur la rue en se développant perpendiculairement à l'axe principal.

Les quartiers fouillés regroupent généralement des habitats et des zones d'artisanat, c'est le cas du quartier du Tilleul, de la maison du boucher-charcutier et des « caves » des Maiges par exemple.

• Le quartier Mélines

Le quartier s'organise en terrasses à environ 150 m au sud du *forum*. Des fouilles anciennes ont eu lieu dans cette zone. Les bâtiments sont de forme rectangulaire et de dimensions variables mais assez importantes : entre 14 et 33 m par 7,40 à 10,60 m. C'est dans ce quartier que l'on a retrouvé quatre statuettes en bronze par G. Charleuf, en 1843. Les bâtiments sont orientés est-ouest à l'ouest de la voie.

• Le quartier du Tilleul

Ce quartier se trouve au sud de l'agglomération. Deux types de constructions sont présents ici : trois bâtiments de grandes dimensions qui semble être dédié à l'artisanat ou au stockage et une zone d'habitat qui ressemble à ceux du quartier Mélines.

• La maison du « boucher-charcutier »

Ce bâtiment se trouve 100 m au sud du forum, à l'est de la voie. Il mesure 10,7 m par 8 m, n'est pas pignon sur rue, possédait un étage et n'est pas cloisonné. Dans l'angle sud-ouest une construction maçonnée est assimilée à un fumoir comme à Augst (Suisse) par exemple. De nombreux os d'animaux présentant des traces de débitage et de découpe ont été retrouvés dans le puits présent dans la galerie est de la maison. Ils attestent, avec le fumoir, d'une activité artisanale liée à la viande. Les espèces présentes sont principalement issues de l'élevage, et adultes, leurs proportions varient en fonction des époques : bœufs, porc, mouton, cheval, chien et poulet. Une galerie est présente sur le pourtour du bâtiment, un caniveau traverse la cour.

• La maison du forgeron

L'habitat principal mesure 15 mètres par 12 mètres, il se compose de six pièces disposées de part et d'autre d'une pièce principale. Des outils oxydés et inidentifiables et un foyer ont été trouvés, cette aire a été identifiée comme une forge lors des fouilles de 1845. Lors de la reprise d'un sondage en 1985, les nouveaux fouilleurs ont identifié ce lieu comme une officine de potier, en raison du mobilier retrouvé : des ratés de cuisson de céramique commune datée entre 150 et 180 ap. J.-C.

• Le quartier des Maiges

À l'ouest du *forum* un autre quartier d'habitat a été identifié. Il s'agit d'une série de bâtiments organisée par la voie principale passant à l'ouest du forum, une plate-forme a été aménagée pour installer le quartier. Un bâtiment de 40 m de long par 12 m de large est compartimenté en plusieurs pièces, parmi les caves identifiées par le Dr L. Coursier, seule la « cave aux niches » semble en être réellement une.

Compièrre, Nièvre

Bâtiments et espaces publics

• Le *fanum*

Ce *fanum* constitue le principal édifice conservé de l'agglomération antique, il se trouve au milieu la place principale, légèrement décalé par rapport à l'axe central. La *cella* possède un parement externe octogonal alors que le parement interne est circulaire, la galerie est également de forme octogonale. Il est construit en petit appareil de grès régulier bien maçonné. Les sols de la *cella* et de la galerie étaient en béton blanc. Les dimensions sont de 21 mètres pour la galerie au plus large et 8.8 mètres pour le diamètre interne de la *cella*. Un escalier faisait la jonction entre le niveau de sol du temple et celui du *forum* qui présente un dénivelé de un mètre. La dédicace et la datation sont inconnues en raison de l'absence de mobilier ou de documentation de fouilles anciennes, mais les blocs architecturaux trouvés aux alentours immédiats laissent penser à une construction de qualité et un lieu de culte relativement important.

• «Le *forum*»

Une place est présente au centre de l'agglomération, longtemps considérée comme un sanctuaire, cette place possède néanmoins les caractéristiques d'une place publique au sein d'un habitat groupé. Elle est orientée est-ouest, présente une forme approximativement parallélépipédique et mesure environ 65 mètres par 40 mètres. La façade est aménagée en abside et des boutiques ouvraient sur la rue qui était bordée par un portique. C'est à l'angle extérieur sud-est qu'a été identifié un atelier de tabletterie, il semblerait, étant donné la place disponible entre la place et les bâtiments autour que d'autres ateliers et boutiques pouvaient se trouver tout autour. Les côtés sud, ouest et nord sont agrémentés de galeries à portiques. Une canalisation traverse la place en partant de l'entrée de la *cella* du temple et se dirigeant vers le Nord de la place, nous ignorons le sens de la pente de cette canalisation aujourd'hui comblée. Un escalier est connu à l'angle sud-est. Les axes routiers s'organisent de part et d'autre de cette place et ont influencé sa forme au cours du temps.

• Le théâtre

Le théâtre, de 72 m de diamètre, pouvait accueillir de 3000 à 5000 spectateurs. Il se trouve au sud de l'agglomération et s'appuie sur la colline. Aujourd'hui, la dépression du terrain est le marqueur le plus flagrant de la présence d'un théâtre à Compièrre. Ce théâtre a été dégagé pour la première fois lors des fouilles de 1845 par Barrat et Duvivier. Il mesure 37 m de rayon, le centre se trouve au milieu de l'orchestra qui fait 12 m de diamètre. Il est construit en blocs de grès durs pour les fondations de la *cavea* alors que du grès tendre a été utilisé pour les éléments architecturaux. Il semblerait que la *cavea* ne soit pas maçonnée et que les gradins étaient donc en bois. Le mur extérieur est renforcé par des contreforts. Les *vomitoria* que l'on retrouve dans les théâtres antiques sont absents ici, l'entrée se faisait donc par trois portes dans la centrale donnait sur la voie antique. Le théâtre s'appuie à flanc de colline et le dénivelé ne dépasse pas les 10 m. Le relevé indique une assez bonne précision des plans du XIX^e siècle pour le théâtre. Un bâtiment rectangulaire de 28,6 m par 16,2 m est présent au sud du théâtre, il le long de la voie antique.

Nécropole

La nécropole connue se trouve à l'extrémité sud du site, elle se développe de la voie partant en direction d'Autun-*Augustodunum*, à 150 m environ du théâtre, à l'ouest de la voie et sur une centaine de mètres. Son emplacement précis n'est connu que depuis 1984 et la réalisation de relevés et de sondages réalisés afin de confirmer les découvertes de Barrat et Duvivier en 1845. Des fragments de stèles funéraires ont été retrouvés, dont certaines

Compièrre, Nièvre

de tailles assez importante et aux décors variés, les inscriptions connues ne le sont que partiellement. Lors des fouilles plus récentes, des fragments de monuments funéraires ont été ramassés. La nécropole est une zone de l'agglomération mal connue, le nombre de sépultures, leur répartitions ou même son importance sont ignorés.

Digues

Deux digues, espacées d'une centaine de mètres, sont présentes au sud du théâtre. Elles ont été pensées comme antiques par le Dr L. Coursier mais il semblerait que des matériaux de réemplois antiques soient utilisés pour leurs constructions, elles pourraient donc être beaucoup plus récentes.

Le fortin

An nord de l'agglomération sur le côté est de la voie se trouve le fortin. C'est un bâtiment de plan carré entouré de fossés cernés par des levées de terres. L'ensemble mesure une quarantaine de mètres de côté et revêt un caractère défensif. La chronologie n'est en revanche pas clairement connue, un peu de mobilier, autre qu'antique, datant du x^e ou xi^e siècle a été ramassé en surface.

Des vestiges sont visibles dans le prè aux abords du fortin, ils seraient des éléments d'une basse-cour associée au fortin à l'époque médiévale.

1.2.4.5 Nature de l'occupation et pertinence des éléments de caractérisation

Artisanat

La présence d'activités productives possédant un rayonnement extérieur n'est pas certaine, il se trouve sur le site de grosses quantités de scories qui semblent attester la présence d'ateliers de réduction du minerai de fer, rappelons que la région est riche en oolithes ferrugineuses et que des amas de scories de fer sont observés au sud de l'agglomération. Il pourrait s'agir de marqueur de la présence d'ateliers de forge.

Les travaux de J.-B. Devauges ont mis en évidence des indices du travail du bronze dans un état antérieur de l'atelier de tabletterie. En effet, des creusets, un moule et des scories de bronze en atteste, mais la localisation précise d'un potentiel atelier n'est pas connue. De même les fouilles de la maison dite du « boucher-charcutier » ont livré près de trois cents fragments représentatifs de l'ensemble de la chaîne opératoire du travail du bronze au nord de la cour.

Le travail de l'os est attesté par l'abondance du mobilier osseux retrouvé dans la boutique à l'est du forum. Les os retrouvés sont travaillés ou en cours de façonnage et retracent, ici aussi, l'ensemble de la chaîne opératoire du travail d'un artisan tabletier.

La production céramique est attestée dans l'officine de potier par la présence de céramiques commune et de nombreux ratés de cuissons datés entre 150 et 180 ap. J.-C.

Habitat domestique

Les habitats s'organisent en fonction des axes de communication, ne présentant donc pas d'homogénéité dans leur orientation, ils sont souvent pignons sur rue. Les bâtiments sont plus espacés après la bifurcation de la voie. Dans l'ensemble, les habitats sont constitués d'une pièce principale allongée et sont plus ou moins cloisonnés. L'*opus vittatum* semble privilégié. Des galeries couvertes extérieures ou bien des traces de présence d'un étage comme un départ d'escalier sont connues pour certaines habitations. Les sols sont revêtus de diverses manières : plancher, terre battue, dalle de grès ou béton de sols, des hypocaustes sont également connus. Des traces d'enduits peints ont été retrouvées sur les murs de certains habitats. Des caniveaux permettaient le drainage des eaux.

Compièrre, Nièvre

Domaine religieux et domaine public

Les bâtiments de la façade est de la place publique et les murs du temple semblent avoir été plaqués de marbres et de stucs.

1.2.4.6 Chronologie et critères de datation

En l'absence de fouilles récentes, seules les données issues de la documentation plus ou moins ancienne vont permettre ici d'avoir des arguments concernant la chronologie de l'occupation du site de Compièrre. Le site de Compièrre est occupé de l'époque gauloise jusqu'au IV^e siècle. Il y aurait au moins trois périodes d'occupation à Compièrre. Malgré la quantité très importante de documentation, la qualité et la quantité de l'information concernant la chronologie du site de Compièrre varient grandement en fonction des fouilles et de leurs époques. Ce n'est que dans les années 1970 qu'une chronologie précise est établie bien que des stratigraphies relatives plus ou moins datées sont faites depuis les fouilles menées par Mélines et Boniard. J. Palet, dans les années soixante, ne fait pas mention de datation.

Les monnaies sont datées entre le I^{er} siècle après J.-C. et le IV^e siècle mais elles ne sont souvent pas reliées à un contexte. Ce sont néanmoins elles qui fournissent le plus d'informations de datation aujourd'hui. D'une manière générale les monnaies gauloises représentent une faible part des monnaies découvertes sauf pour le «*forum*», le III^e siècle, lui, est fortement représenté, ces différences peuvent n'être que le reflet d'effets dus aux fouilles.

La Tène

Quelques potins ont été trouvés sur le site lors de fouilles anciennes au niveau du «quartier Mélines», ainsi que de la céramique commune préromaine.

Les fouilles plus récentes menées sur le *forum* par J.-B. Devauges ont livré un nombre significatif de monnaies gauloises.

Haut-Empire

Dans le «quartier Mélines» des monnaies flaviennes ont été retrouvées. Une fibule de la Tène D2 est identifiée aux «caves des Maiges» mais elle se trouve dans une couche où de la céramique sigillée de Lezoux et de La Graufesenque et des monnaies impériales ont également été retrouvées. Les fragments d'amphores Dressel I présentent dans les «Caves des Maiges» semblent être utilisées en remploi car elles sont associées à des Dressel 20 datées des II^e et III^e siècles.

L'atelier de tabletterie semble connaître une occupation continue du I^{er} siècle au IV^e siècle en raison de monnaies retrouvées, cependant peu d'informations concernent les II^e et III^e siècles, le sol semble avoir été nettoyé minutieusement à ces époques.

La maison du boucher-charcutier connaît quatre époques d'occupation continues du I^{er} au IV^e siècle.

Bas-Empire

Dans le «quartier Mélines» des monnaies du bas-empire sont retrouvées associées à des constructions de moindre qualité liées par de la glaise. Des monnaies de Tetricus ont été retrouvées aux «Caves des Maiges»

La façade est du «*forum*» semble plus tardive, que le reste de la place, en effet des monnaies du bas-empire ont été retrouvées alors que des monnaies du I^{er} siècle sont découvertes dans les portiques et la place en elle-même.

Compièrre, Nièvre

Haut Moyen Âge

Lors des dernières explorations sur la nécropole de Compièrre, des sarcophages qui ont été identifiés comme des productions de l'époque mérovingienne, déplaçant ainsi le *terminus post quem* de l'occupation de l'agglomération plus tard. C'est le seul indice, ténu et incertain, d'une occupation si tardive.

1.2.4.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

L'origine de l'agglomération de Compièrre semble être gauloise bien que pour certains les éléments de caractérisation de l'époque Laténienne sont trop peu nombreux pour en attester. L'implantation aurait alors eu lieu vers le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., l'importance et la nature de cette implantation précoce ne sont cependant pas connues.

Le développement de l'agglomération est rattaché à plusieurs éléments en fonction des chercheurs. La présence de plusieurs axes routiers, la fonction religieuse ou bien le travail du fer ont été suggérés. Le développement semble en effet lié à la fois à la place de l'artisanat, son emplacement d'un point de vue routier, la voie Autun-Orléans prenant de l'importance dès le 1^{er} siècle, et à son lieu de culte. Le 11^e siècle est la période la plus prospère pour l'agglomération, son activité artisanale (bronziers, tabletier, boucher-charcutier, potier, forgeron, exploitation du fer) semble être une raison prépondérante du développement de l'agglomération. Ce serait la fin de cette activité qui serait, en partie, à l'origine du déclin de l'agglomération, en lien ou non avec le contexte historique. Trois niveaux de destructions sont observés dans le « quartier Mélines », deux incendies ont eu lieu à l'époque gauloise et au Haut-Empire et une destruction a eu lieu du 11^e-14^e siècle. L'absence de mise en relation des différentes stratigraphies observées à différents endroits du site ne permet pas de généraliser les informations de chronologie, ainsi le déclin de l'agglomération qui a lieu à partir du 11^e siècle trouve sa source, selon les dirigeants des fouilles, dans la période d'instabilité du 11^e siècle que connaît l'Empire romain. L'abandon du site antique aurait, quant à lui, lieu à la fin du 14^e siècle.

Le site ne semble pas avoir été occupé de nouveau avant le 15^e siècle environ et l'installation du fortin et d'une basse-cour au Nord. L'abandon définitif du site de Compièrre intervient au 12^e siècle.

L'agglomération antique de Compièrre dispose d'un centre public et religieux assez important et largement orné, il semble donc qu'elle revête des fonctions diverses de centre économique, social, religieux, administratif, religieux et juridique et devait avoir une certaine importance régionale. La fonction commerciale et artisanale, notamment avec le travail de métal, semble donner à l'agglomération un rôle de pôle commercial. Les produits locaux sont alors redistribués à plus grandes échelles.

1.2.4.8 Perspectives de recherche

Le plan de l'agglomération est en grande partie connu, l'établissement d'un SIG permettrait de mettre en relation les plans obtenus depuis les premières fouilles dans les années 1820 et d'établir un plan global de l'agglomération qui pourrait alors être mis en lien avec les différentes découvertes faites sur la totalité du site et qui est localisée grâce au carroyage mis en place en 1970.

La masse documentaire est colossale, M. Bonneau a rassemblé une grande partie de la documentation mais l'inventorisation de ces données reste à faire d'une manière plus universelle que ce qu'il existe actuellement. De plus quelques articles ou ouvrages doivent encore être numérisés. Ce travail est en cours.

Le mobilier issu des fouilles est essentiellement conservé au Musée de Clamecy, il est bien inventorié et rangé dans des caisses identifiées dans un

Compièrre, Nièvre

garage, toujours grâce à M. Bonneau, de nombreux objets appartiennent à des descendants de fouilleurs du XIX^e siècle comme la famille Coursier par exemple. Le travail actuel est encore une fois le tri et le rangement des données informatisées. Il faut réfléchir à la mise en place d'une base de données afin d'inventorier les découvertes et le mobilier. Face au manque d'éléments datant les différentes phases d'occupations du site de Compièrre, des études de mobilier pourraient être envisagées puisque peu d'études du mobilier ont été menées globalement, surtout pour les fouilles antérieures aux années 1970, hormis les monnaies étudiées par J. Meissonnier et M. Bonneau. Les activités artisanales semblent importantes sur le site de Compièrre, notamment la métallurgie, nous disposons de peu de connaissances sur les «ferriers» au sud de l'agglomération, des recherches dans cette zone pourraient être pertinentes pour déterminer l'importance de cette activité. Des prospections pédestres pourraient également être envisagées afin de procéder au ramassage des nombreux éléments se trouvant à la surface qui permettrait de déterminer rapidement des datations par zones et d'obtenir des informations quant à la nature des zones non fouillées.

Concernant de nouvelles acquisitions sur le site, des prospections géophysiques magnétiques sont prévues dans les pâtures à l'ouest de l'agglomération où des structures ont été identifiées récemment par photographies aériennes afin d'en déterminer les plans. L'agglomération antique est entièrement conservée en sous-bois et le site n'as pas été réoccupé depuis le XI^e siècle, ainsi une acquisition Lidar permettrait de conforter les plans actuels, de définir clairement les limites de l'occupation et de comparer les résultats obtenus avec les données de terrains acquises depuis deux siècles.

1.2.4.9 Bibliographie

Aussaresses-Bonneau 1987a

AUSSARESSES-BONNEAU (H.). — *Plus de 150 ans de Recherches Archéologiques sur le vicus de Compièrre (Champallement, Nièvre)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, 1987, 113 p.

Aussaresses-Bonneau 1987b

AUSSARESSES-BONNEAU (H.). — Découverte sur la nécropole de Compièrre (commune de Champallement, Nièvre), *R.A.E.*, Editions du CNRS, t. XXXVIII, 1987, fasc. 3-4, n° 149-150, p 423.

Aussaresses-Bonneau 1989

AUSSARESSES-BONNEAU (H.). — *Compièrre 1988*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1989.

Barat et Duvivier 1845

BARAT (M.), DUVIVIER (A.). — *Rapport à M. le Préfet de la Nièvre, sur les ruines gallo-romaines de Saint-Révérien*, Nevers, I.-M. Fay, imprimeur de la préfecture, 1845.

Baudoin 1853

BAUDOIN (J.). — Rapport sur les travaux ordonnés par la Société Française, pour la conservation des monuments historiques, dans les ruines gallo-romaines de Saint-Révérien (Nièvre), *Bulletin de la Société nivernaie des lettres, sciences et arts*, Nevers, 1851-1854, vol. 1, p.179-191.

Bigéard 1996

BIGEARD (H.). — *Champallement, Carte Archéologique de la Gaule : La Nièvre* 58, Editions de la Fondation Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1996, p.83-88.

Boniard 1842

BONIARD (J.B.). — *Mémoire sur les ruines d'une ville gallo-romaine existant dans la forêt de Compièrre et de Saint-Révérien*, Clamecy, Cégrétin, juin 1842, 16 p.

Bonneau et Borgnat 1985

BONNEAU (M.), BORGNAT (J.-C.). — Topographie et prospection dans la forêt de Compièrre (commune de Champallement, Nièvre), *R.A.E.*, Editions du CNRS, tome XXXVI, 1985, fasc. 1-2, n° 139-140, p. 129-137.

Bonneau 1986

BONNEAU (M.). — Le théâtre de Compièrre (commune de Champallement, Nièvre), *R.A.E.*, Editions, du CNRS, tome XXXVII, 1986, p. 130-136.

Bonneau 1987

BONNEAU (M.). — *Compièrre 1986*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1987.

Bonneau 1988

BONNEAU (M.). — *Compièrre 1987*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1988.

Compièrre, Nièvre

Bonneau 1989

BONNEAU (M.). — La bourgade de Compièrre (Commune de Champallement, Nièvre), *Bourgogne archéologique*, 1989, n° 6, 12p.

Bonneau et Aussaresses-Bonneau 1989

BONNEAU (M.), AUSSARESSES-BONNEAU (H.). — Le site archéologique de Compièrre Champallement (Nièvre), *Les Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, 1989, n°59, t. XXXVIII, 1987, fasc. 3-4, n° 149-150, p 423.

Bonneau 1990

BONNEAU (M.). — *Compièrre 1989*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1990.

Bonneau et Aussaresses-Bonneau 1994

BONNEAU (M.), AUSSARESSES-BONNEAU (H.). — Champallement-Compièrre (Nièvre), In : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.). — *Les agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, 1994, p.51.

Borgnat 1984

BORGNAT (J.-C.). — Une redécouverte des fouilles de E. Harris et du Dr L. Coursier., *Annales des Pays Nivernais*, n° 40-41, 1984, p. 35-39.

Borgnat et al. 1986

BORGNAT (J.-C.), BONNEAU (M.) et AUSSARESSES-BONNEAU (H.). — Compièrre, la ville oubliée, *Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, n° 51, 1986, p. 8-10.

Cazauran et Baynac 1980

CAZAURAN (M.-C.), BAYNAC (J.). — Compièrre, recherches sur la voie reliant le temple au théâtre, *Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, n° 27-28, 1980, p. 26-28.

Charleuf 1844

CHARLEUF (G.). — Mémoire sur les fouilles de Saint-Révérien (Nièvre), *Mémoires de la Société Éduenne*, Autun, 1844, p. 319-336.

Conseil Général de la Nièvre 1996

CONSEIL GENERAL DE LA NIEVRE. — 30 ans d'archéologie dans la Nièvre, catalogue d'exposition, Conseil Général de la Nièvre, Nevers, 1996.

Coursier 1948

COURSIER (L.). — Les fouilles de Compièrre près de Saint-Révérien, *Annales de Bourgogne*, Dijon, t. XX, 1948, p. 65-67.

Coursier 1949

COURSIER (L.). — Une visite aux ruines de Compièrre, *Bulletin de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy*, 3ème série, n° 25, Clamecy, 1949, p. 55-67.

Coursier 1950

COURSIER (L.). — Une visite aux ruines de Compièrre, *Bulletin de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy*, n° 26, Clamecy, 1950, p. 63-74.

Devauges 1971

DEVAUGES (J.-B.). — *Compièrre (Nièvre)*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1970.

Devauges 1972

DEVAUGES (J.-B.). — *Champallement, lieu-dit Compièrre*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1972.

Devauges 1973a

DEVAUGES (J.-B.). — Champallement 1972, lieu-dit Compièrre, *Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, n° 4-5, 1973, p. 28-35.

Devauges 1973b

DEVAUGES (J.-B.). — *Champallement : Compièrre*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1973.

Devauges 1974a

DEVAUGES (J.-B.). — *Champallement : Compièrre*. Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1974.

Devauges 1974b

DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques, *Gallia*, tome XXXII, 1974, p. 440-441.

Devauges 1975

DEVAUGES (J.-B.). — Près du temple, un atelier de tabletier, *Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, n° 10-11, 1975, p. 18-24.

Devauges 1976

DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques, *Gallia*, tome XXXIV, 1976, p. 453-454.

Devauges 1977

DEVAUGES (J.-B.). — Le vicus gallo-romain de Compièrre, *Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, n° 17-18, 1977, p. 11-18.

Devauges 1979

DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques, *Gallia*, tome XXXVII, 1979, p. 450.

Guérin 2004

GUERIN (Q.). — *Les agglomérations secondaires de la Nièvre*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris Sorbonne, Paris IV, 2004, 306 p.

Haris 1939

HARRIS (E.). — Communication de H. Harris à l'Assemblée de la Société des fouilles archéologiques de l'Yonne, à Saint-Père le 18 septembre 1938, *Mémoire de la Société Académique du Nivernais*, tome XXXI, 1939, p. 11-16.

Meissonnier 1939

MEISSONNIER (J.). — Le théâtre gallo-romain d'Entrains (Nièvre), fouilles de 1977 et 1979, *Annales des Pays Nivernais*, Editions la Camosine, Nevers, n° 27-28, 1980, p. 12-16.

Palet 1961

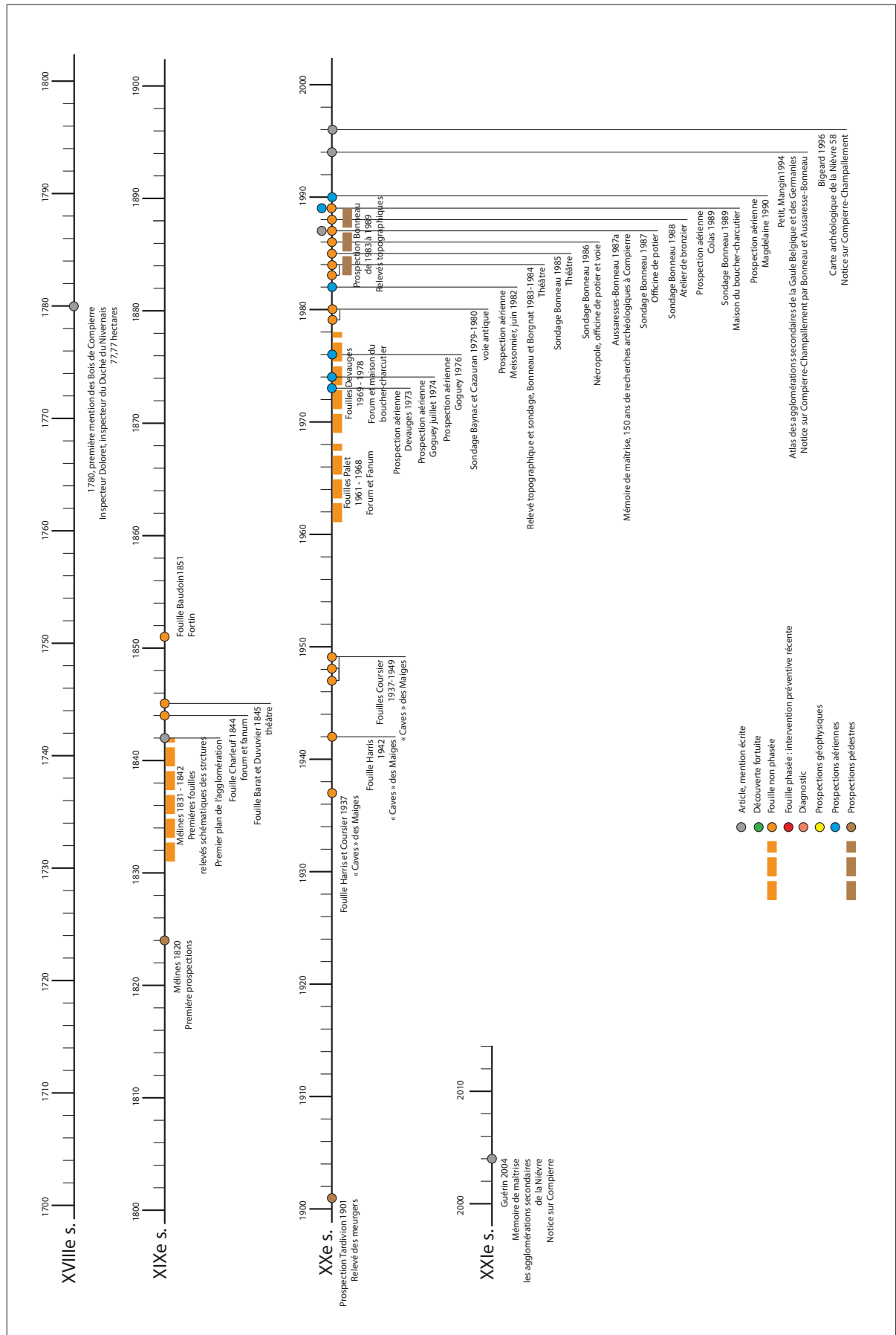
PALET (J.). — *Sanctuaire de Compièrre (commune de Champallement, Nièvre), première campagne de fouille, 1961, rapport préliminaire*, Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1961.

Palet 1962

PALET (J.). — *Sanctuaire de Compièrre (commune de Champallement, Nièvre), deuxième campagne de fouille, 1962, rapport sommaire*, Rapport de fouille, S.R.A. Bourgogne. 1962.

Compièrre, Nièvre

Compièrre, Nièvre – frise chronologique des modes
 d'acquisition et de diffusion des données.



1.2.5 Cousance, Jura (L. Gaëtan)

1.2.5.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Le site de Cousance, situé dans le Jura, possède les mêmes caractéristiques géographiques que celui de Saint-Amour, 13 km plus au sud. Le village actuel se développe de part et d'autre de la rivière de la Gizia, au pied du massif jurassien. Sur le territoire communal se trouvent quelques vestiges appartenant à une occupation antique correspondant à au moins deux établissements ruraux distincts. Situé au sud-ouest de la cité Séquane durant l'Antiquité, un habitat groupé a pu se développer au passage à gué de la voie Lyon-Besançon sur la rivière. Les traces de cette occupation font aujourd'hui malheureusement défauts malgré les nombreuses découvertes anciennes de mobilier, non localisées.

1.2.5.2 Cadre naturel

Cousance se développe au sud-ouest de la Franche-Comté, à cheval sur les premières pentes du Revermont et de la Bresse comtoise. Le village est traversé par la Gizia, rivière qui prend sa source sur la commune. Cette rivière est un sous-affluent de la Seille, par le Solnan. La commune est alors limitrophe du département de Saône-et-Loire. Son altitude varie entre 197 m, pour la partie dans la plaine, et 320 m, à l'est sur les premières pentes du Jura.

1.2.5.3 État des connaissances

Les travaux réalisés dans le secteur de la gare depuis le début du XIX^e siècle ont livré d'importants vestiges, sans aucun doute attribuables à un établissement rural antique. Dès en 1829 (UI n°3), avait été trouvée dans ce secteur une statuette en bronze représentant une Victoire ainsi qu'un squelette avec une épée en fer (Guichard 1867, p. 120). Cette première trouvaille démontre finalement l'existence de deux sites d'époque différente. Dans les années suivantes, les travaux menés lors de la réalisation de la gare et des structures annexes vont mettre au jour une partie de la nécropole du haut Moyen-Âge. Ainsi en août 1866 (UI n°5), les ouvriers découvrent entre « 13 et 20 sépultures » à inhumation au milieu de vestiges antiques (céramiques, monnaies, tuiles, tuileau...) (Guichard 1867, p. 5). Ces vestiges sont confirmés par la découverte en 1982 de structures et de mobilier dans les parcelles en cours d'aménagement au sud de la gare (UI n°1 ; info SRA). Cet ensemble constitue l'occupation la mieux connue sur le territoire de Cousance, au détriment d'un potentiel site d'habitat groupé sous le bourg moderne. Une synthèse des découvertes est réalisée par l'abbé Guichard en 1867 en s'intéressant à la voie romaine Lyon-Besançon. Une occupation similaire est repérée au cours du XIX^e siècle au sud de la commune *Aux Raffourgs*. Une petite nécropole mérovingienne est alors attestée au milieu de vestiges antiques (UI n°8).

Il faut enfin noter la découverte de nombreuses monnaies sur la commune (UI n°10). Malheureusement, il est impossible de les localiser ; elles ont seulement été inventoriées par V. Corbet en 1868. Ces données ne nous apportent ainsi aucune information sur la potentielle agglomération de bord de voie située sous le village de Cousance.

1.2.5.4 Organisation spatiale

L'occupation de Cousance est seulement connue par ses établissements ruraux, au nombre de deux, dans l'état actuel des recherches. Ces derniers ont été repérés au niveau de la Gare (UD n°3) et *Aux Raffourgs* (UD n°6). Nous possédons néanmoins très peu d'informations sur ces vestiges. À la fin de l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge, des nécropoles isolées sont

Cousance, Jura

installées dans les ruines de l'habitat (UD n°4 et 6).

L'habitat groupé antique présumé (UD n°5 ?) sous le bourg se développerait au passage à gué de la voie Besançon-Lyon (UD n° 1) sur la rivière de la Gizia. Sur la rive droite de la rivière se trouve d'ailleurs un carrefour routier avec une voie provenant du Jura et se dirigeant vers Louhans (UD n°2), en rejoignant l'axe Arinthod-Louhans (Rousset 1853-1858, 2, p. 11).

1.2.5.5 Nature et caractérisation de l'occupation

Les seuls indices d'un artisanat proviennent de l'occupation antique présente à la Gare de Cousance (UD n°3). En 1982, des travaux dans la zone artisanale vers la gare mettent au jour des vestiges d'argile rubéfiée qui furent interprétés par Y. Jeannin comme témoin d'un atelier de tuilier gallo-romain (Info SRA). Le manque de données sur ce secteur ne permet pas de confirmer cette hypothèse. Néanmoins, au XIX^e siècle les ouvriers avaient déjà repéré un niveau de terre noire « imprégné de charbons de briques et même de vert de gris » (Guichard 1867, p. 5).

1.2.5.6 Chronologie et critères de datation

En l'absence de fouilles et de découvertes récentes, il est très difficile d'établir une chronologie d'occupation ; les données peuvent s'appuyer sur l'abondant mobilier numismatique mis au jour sur la commune.

Haut et Bas-Empire

Selon V. Corbet (1868, p. 34, 36, 47-48, 66, 67, 88) les monnaies découvertes sur la commune démontrent une occupation allant du I^{er} au IV^e siècle de notre ère: 1 monnaie de la République (D/ tête de Pallas à droite avec le casque ailé; R/ Mars casqué dans un quadriges et à côté «Nérienne»); 1 quinaire de la République; et 120 monnaies romaines conservées à l'époque par un amateur. Parmi celles-ci nous retrouvons 1 sesterce et 4 as d'Auguste; 1 as de Tibère; 1 as d'Antonia; 2 as de Claude; 4 as de Néron; 3 as de Vespasien; 1 as de Titus; 4 as de Domitien; 1 as de Nerva; 1 denier et 4 as de Trajan; 1 denier, 8 sesterces et 4 as d'Hadrien; 1 sesterce d'Aelius César; 7 sesterces, 4 as, 2 petits bronzes d'Antonin; 4 sesterces de Faustine I; 3 sesterces et 4 as de Marc-Aurèle; 3 sesterces et 1 petit bronze de Faustine jeune; 1 sesterce de Lucius Verus; 1 denier, 2 sesterces, 2 as de Commode; 1 as de Septime Sévère; 1 as d'Alexandre Sévère; 1 sesterce de Mamaea; 1 *antoninianus* et 3 sesterces de Gordien; 4 *antoniniani* de Gallien; 1 *antoninianus* de Salonine; 1 *antoninianus* de Postume; 2 *antoniniani* de Victorin; 3 *antoniniani* de Claude II; 3 *antoniniani* d'Aurélien; 2 petits bronzes de Probus; 2 *folles* de Dioclétien; 3 *folles* et 2 *demi-folles* de Maximien; 3 *folles* de Constance Chlore; 1 *folles* de Galère; 1 grand bronze de Maxence; 1 grand bronze de Decentius; 3 *folles*, 2 *demi-folles* et 1 petit bronze de Constantin; 2 grands bronzes de Magnence; 1 petit bronze de Julien l'Apostat; 2 petits bronzes de Gratien.

Malgré les données importantes fournies par ces monnaies, il est impossible de dire si celles-ci proviennent de découvertes sous le village actuel.

1.2.5.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Les vestiges plaçant pour la présence d'une agglomération antique sous le bourg de Cousance sont totalement absents, en l'absence de recherches sur le site. Le passage à gué de la voie romaine reliant Lyon à Besançon sur la Gizia reste aujourd'hui l'indice le plus probant pour situer un habitat groupé à cet endroit. La voie forme également un carrefour avec une voie secondaire reliant Louhans, et la Bresse, au haut massif jurassien. Le mobilier numismatique issu des différentes découvertes sur la commune

Cousance, Jura

fournit un faciès chronologique d'occupation entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère. Un habitat rural semble se développer dans la plaine bressane sur le territoire communal de Cousance, illustré notamment par deux établissements *Aux Raffourgs* et à la Gare. Ces derniers sont d'ailleurs tous les deux réutilisés comme nécropole au haut Moyen Âge. Malheureusement, dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de préciser davantage la nature de l'occupation sous le bourg.

1.2.5.8 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Il paraît maintenant difficile, voire impossible d'en savoir plus sur l'organisation spatiale et la caractérisation de l'occupation du site antique de Cousance du fait du recouvrement urbain entre l'occupation antique et le village médiéval. Un suivi des travaux et des aménagements dans ce secteur semble donc primordial pour étoffer le dossier documentaire.

1.2.5.9 Bibliographie

Corbet 1868

CORBET (V.). — *Notice archéologique sur les monnaies anciennes et quelques objets antiques trouvés sur le sol de Saint-Amour et dans ses environs*, Impr. Gauthier, Lons-le-Saunier, 1868, 88 p.

Rothé 2001

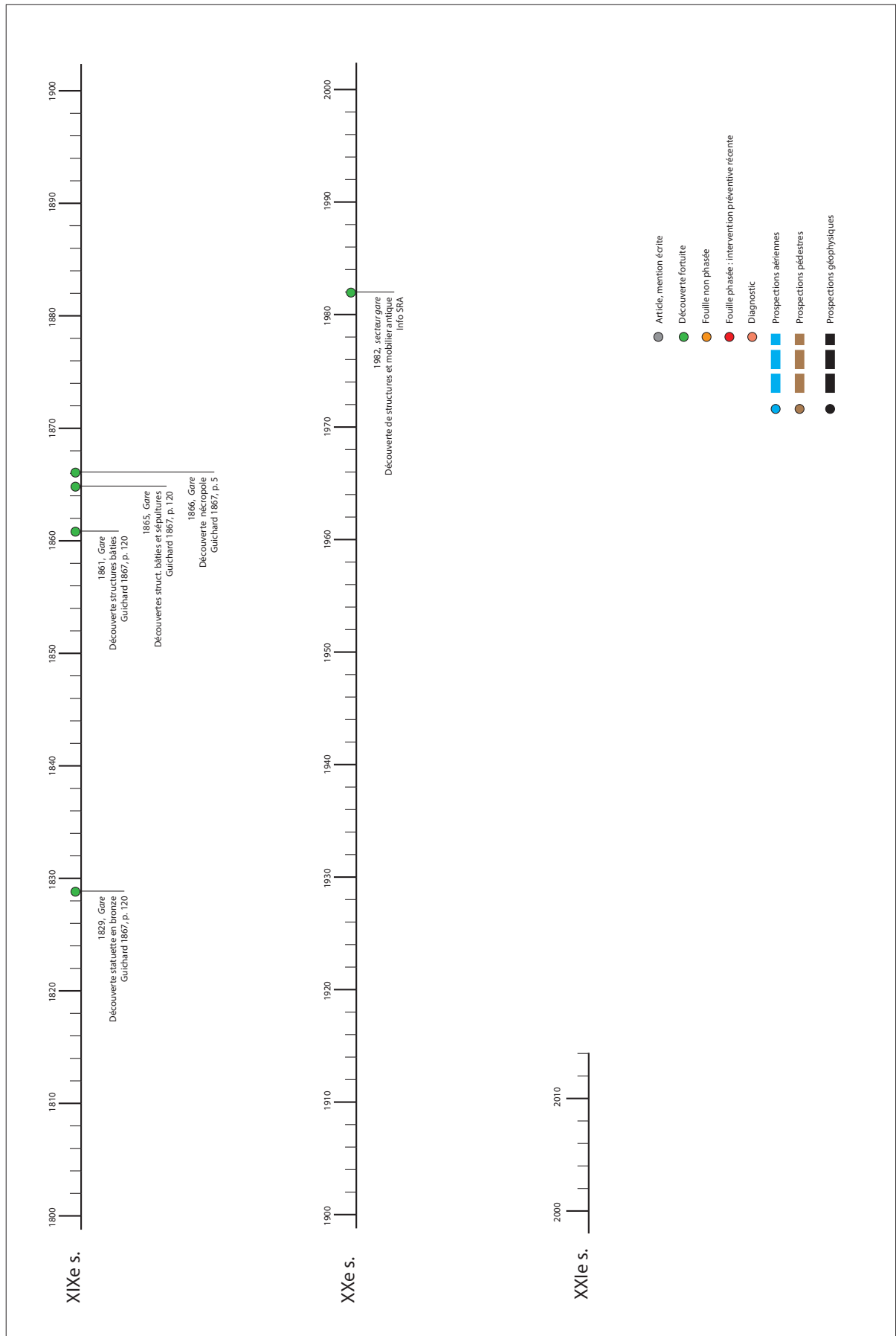
ROTHER (M.-P.). — *Cousance, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 328-329.

Guichard 1867

GUICHARD (A.). — *Mémoire sur la voie romaine du Rhin à Lyon entre Lons-le-Saunier et Coligny*, *Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 28 janvier 1867, 1867, p. 117-140.

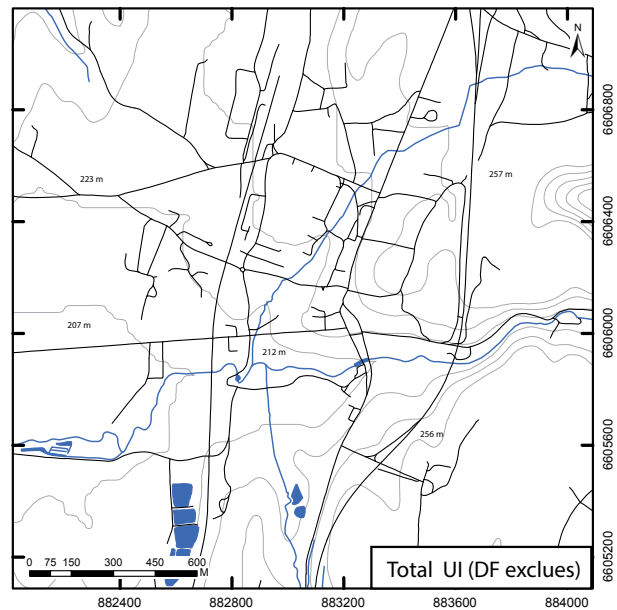
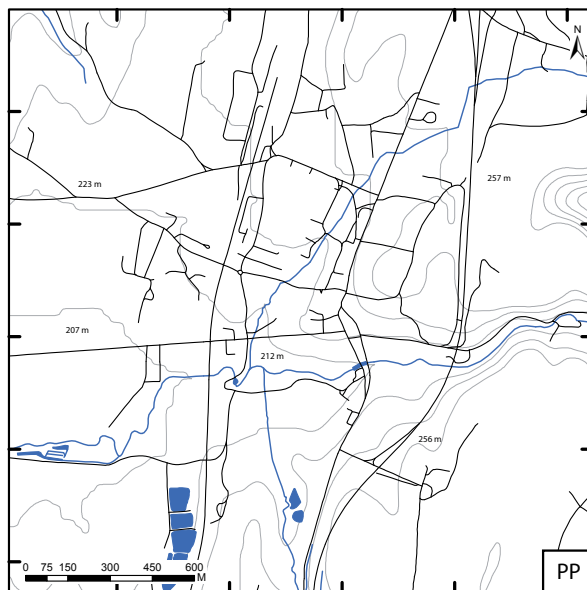
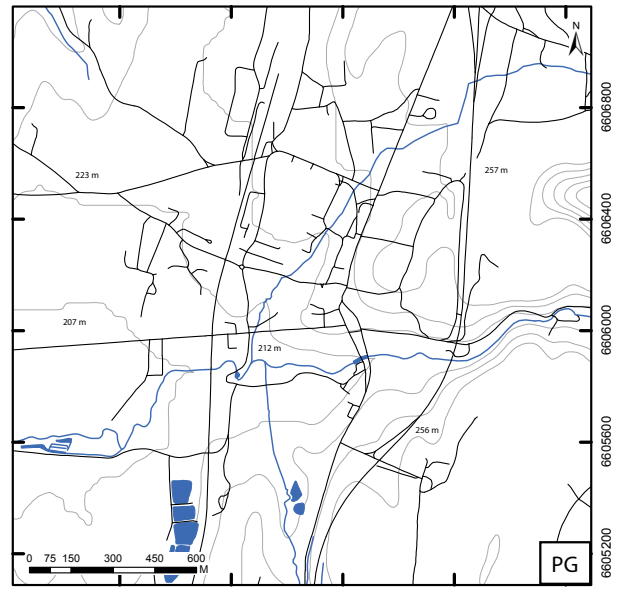
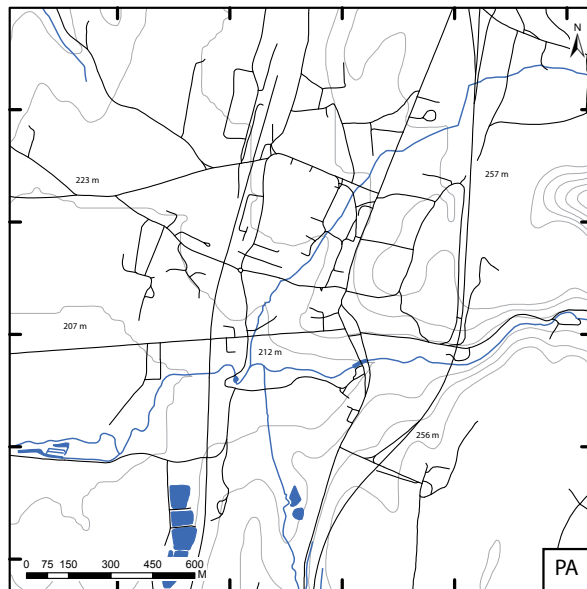
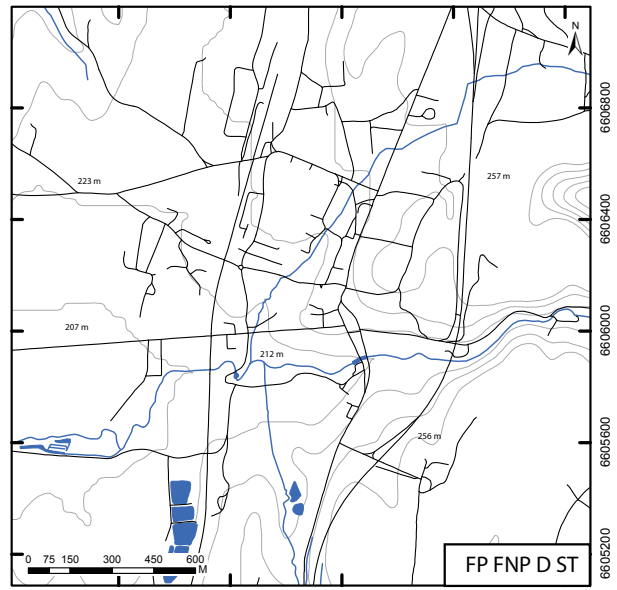
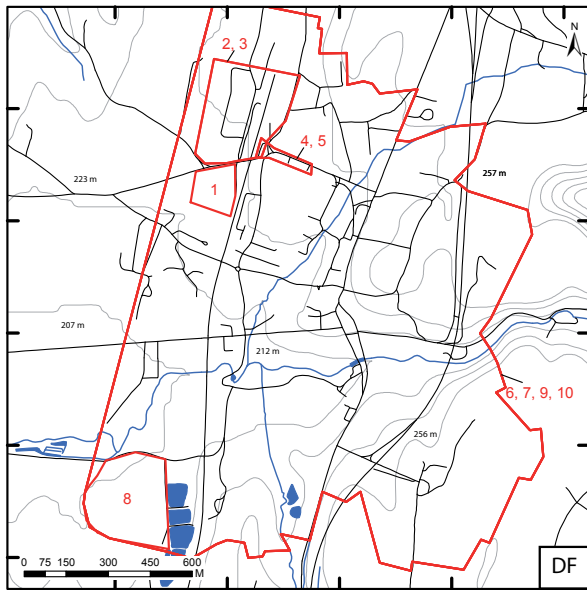
Cousance, Jura – frise chronologique des modes
 d'acquisition et de diffusion des données.

Cousance, Jura



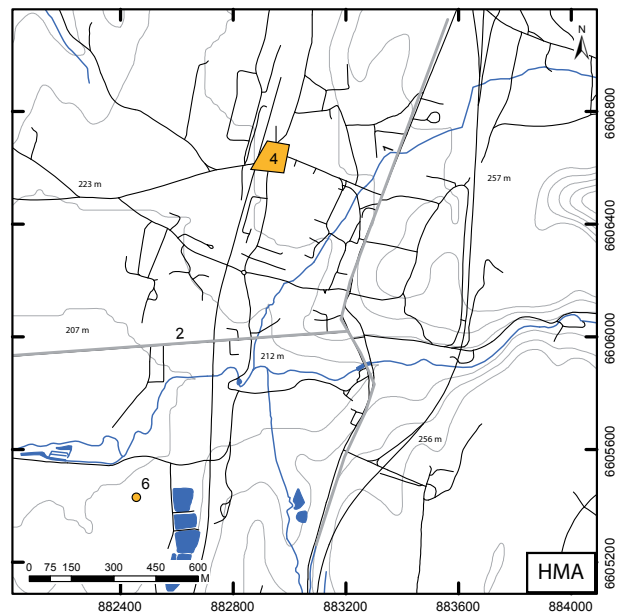
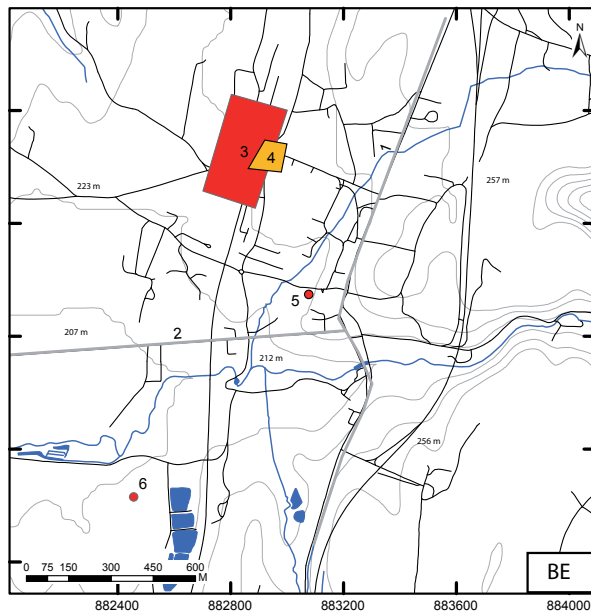
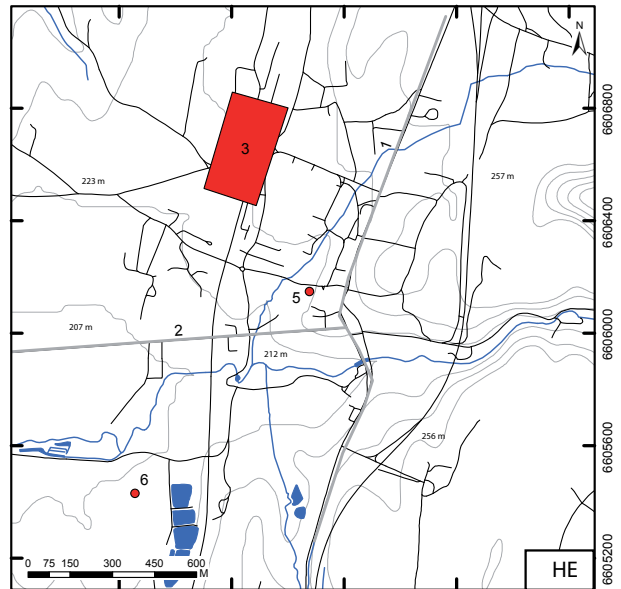
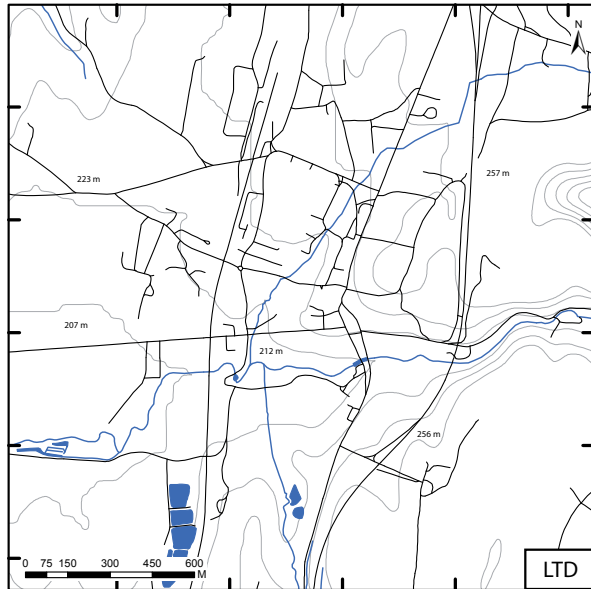
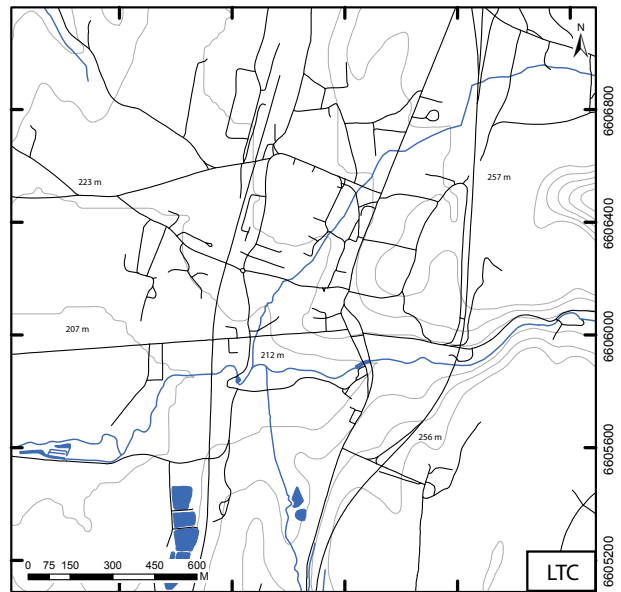
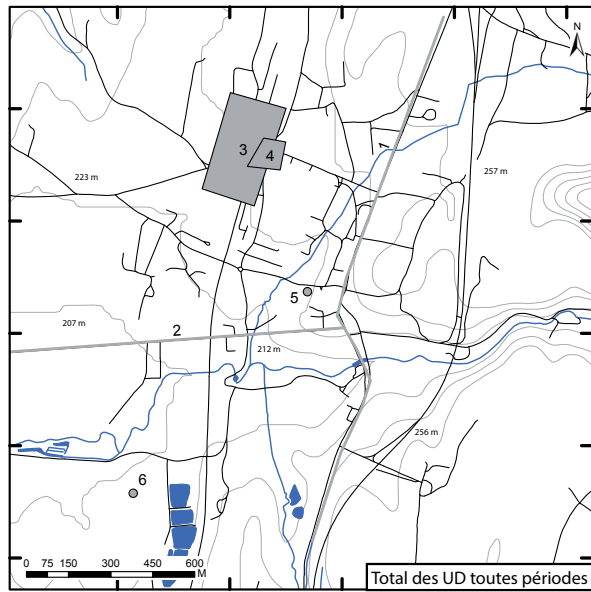
Cousance, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Cousance, Jura



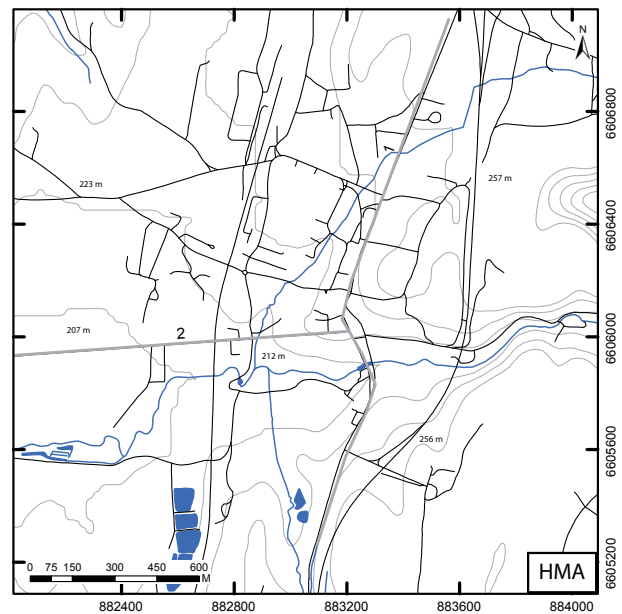
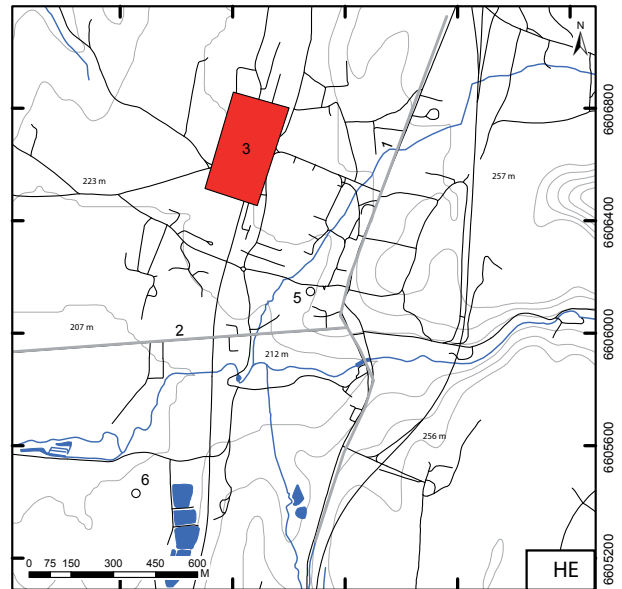
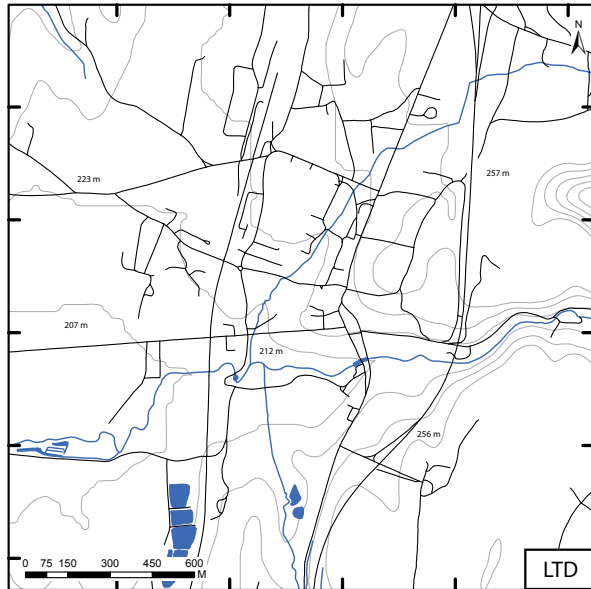
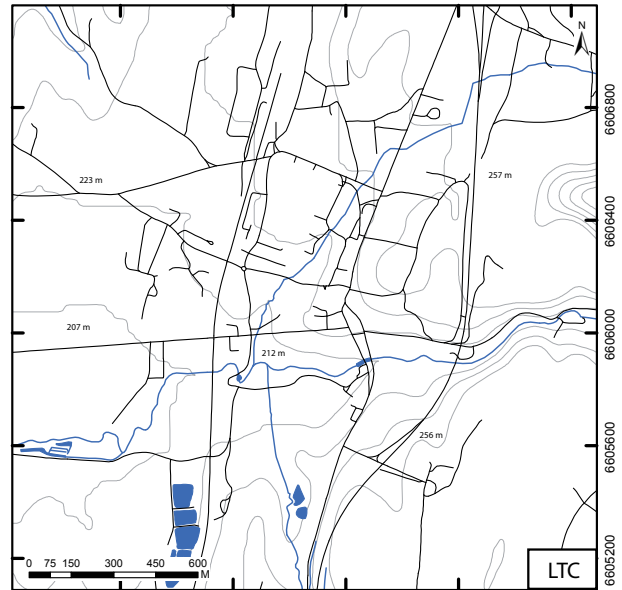
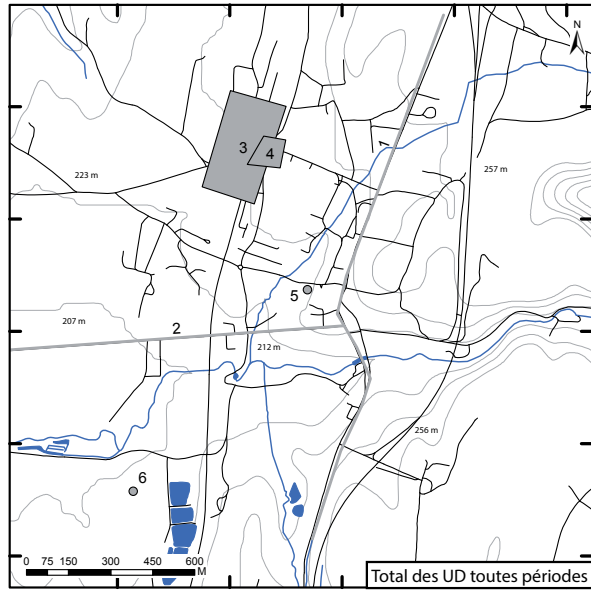
Cousance, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Cousance, Jura



Cousance, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Cousance, Jura



Cousance, Jura

Cousance, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39173	1982	1	Gruillonne, nord-ouest bourg, secteur gare		détruit		zone de découverte fortuite	Au nord-ouest du village, à l'ouest de la voie ferrée, Y. Jeamin signala, lors d'une visite sur un chantier de construction en juillet 1982, la découverte d'un grand nombre de tegulae dans les débris de fondation et la présence d'argile rubéefiée témoignant d'une activité artisanale (tuillier?).	Info SRA
39173	1861	2	En Marchant, Gare		détruit		zone de découverte fortuite	En 1861, un vigneron découvrit "les restes de vieux murs, une sorte de bouton antique, qui paraît avoir été doré" et une monnaie de Constantine	Guichard 1867, p. 120
39173	1829	3	En Marchant, Gare		détruit		zone de découverte fortuite	En 1829 avait été découvert dans ce secteur une statuette (haut. 20 cm) en bronze représentant sans doute une Victoire, "les ailes éployées", ainsi qu'un squelette avec une épée en fer	Guichard 1867, p. 120
39173	1865	4	En Marchant, Gare		détruit		zone de découverte fortuite	Lors de la création du chemin menant à la gare, les ouvriers découvrirent en juillet 1865, à environ 18 pouces du sol (soit 0,486 m), plusieurs corps superposés et "en creusant encore plus bas", des "trouçons de lances" et 4 monnaies romaines : 1 Auguste, 1 Claude, 1 Antonin et 2 Septime Sévère	Guichard 1867, p. 120 ; Joan 1997, vol. 1, p. 76
39173	1866	5	En Marchant, Gare		détruit		zone de découverte fortuite	Devant la gare, a été mise au jour, en août 1866, une nécropole gallo-romaine constituée de 13 à 20 sépultures, à inhumation, soit en pleine terre, soit en cercueil de bois ; les corps étaient disposés dans des orientations différentes et quelquefois même se superposaient. "Parfois une grosse pierre ou un immense tuileau à rebords paraissait leur avoir servi d'oreiller". A proximité des corps, les ouvriers ont recueilli des monnaies romaines de César, d'Auguste à Claude, 1 de Trajan, de Faustine I, 1 denier de Septime Sévère, 1 de Victorin. "Tous ces objets se trouvaient dans une terre plus noire que celle qui l'entourait. Une partie de ce terrain était imprégné de charbons de briques et même de vert de gris.	Guichard 1867, p. 5
39173	1866	6	Vigne de la Guerre		détruit		zone de découverte fortuite	A la Vigne de la Guerre, à 1 km au nord-est de la nécropole gallo-romaine, ont été repérés avant 1868 "des débris d'armes"	Guichard 1867, p. 5
39173	NC	7	Champ de la Guerre		détruit		zone de découverte fortuite	Au Champ de la Guerre, au XIXe siècle, fut découverte une plaque de baudrier en bronze que M. Jeamin, de Cousance, légua au Musée de Lons-le-Saunier.	Senimelle du Jura, 40_03/04/1861
39173	NC	8	Aux Ruffourgs, Moreysia		détruit		zone de découverte fortuite	Dans la première moitié du XIXe siècle, ont été repérés des sépultures du haut Moyen-Age et des indices de constructions antiques : "des débris de tuiles à rebords, de briques, de pierres. On y a trouvé des cercueils en maçonnerie couverts de laves, des monnaies consulaires et impériales, des ossements, des armures antiques...".	Ebersolt 1950, p. 55, n° 145
39173	NC	9	Au pied de la montagne, Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	Au pied de la montagne, près de Cousance, a été découverte une monnaie d'Hadrien en argent léguée en 1856 au musée de Besançon (inv. A.856.44.1)	
39173	NC	10	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	Ensemble de découvertes au cours du XIXe siècle sur le territoire communal, non localisé	Guichard 1867, p. 5

Cousance, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

Cousance, Jura

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation						Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE		
1	RD 178, Grande Rue	polygone		4			1	1	1	1													3	Voie Lyon-Besançon
2	RD 2	polygone		4			1	1	1	1													3	Voie secondaire Cousance-Louhans, rejoignant l'itinéraire Saint-Anour-Cuisseaux-Louhans
3	Gare	polygone	1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5	2			1	NR															3	Etablissement rural découvert à plusieurs reprises au XIXe siècle lors des travaux de la gare. Les vestiges repérés en 1982, au sud, pourraient très bien appartenir au même ensemble. Des traces d'argile rubéfié ont d'ailleurs été repérées à cette occasion. Atelier de potier? tuilier?
4	Gare	polygone	1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5	2					1	1													3	Sur les ruines d'habitat, ont été découverts une nécropole pouvant dater de la fin de l'Antiquité - Haut Moyen-Age. Devant la gare, a été mise au jour, en août 1866, une nécropole gallo-romaine constituée de 13 à 20 sépultures" à inhumation, soit en pleine terre, soit en cercueil de bois ; les corps étaient disposés dans des orientations différentes et quelquefois même se superposaient. "Parfois une grosse pierre ou un immense tuileau à rebords paraissait leur avoir servi d'oreiller". A proximité des corps, les ouvriers ont recueilli des monnaies romaines de César, d'Auguste à Claude, 1 de Trajan, de Faustine I, 1 denier de Septime Sévère, 1 de Victorin. "Tous ces objets se trouvaient dans une terre plus noire que celle qui l'entourait. Une partie de ce terrain était imprégné de charbons de briques et même de vert de gris.
5	Commune, non localisé	point	6 ; 7 ; 9 ; 10	0			1	1															1	Ensemble de découverte de mobilier sur la commune, autour du bourg essentiellement, pouvant appartenir à un habitat
6	Aux Râfourgs, Moreysia	point	8	2			1	NR		1													3	Dans la première moitié du XIXe siècle, ont été repérés des sépultures du haut Moyen-Age et des indices de constructions antiques : "des débris de tuiles à rebords, de pierres, de briques. On y a trouvé des cercueils en maçonnerie couverts de laves, des monnaies consulaires et impériales, des ossements, des armures antiques..."

1.2.6 Domblans, Jura (L. Gaëtan)

1.2.6.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Domblans, commune du vignoble jurassien, traversée par la Seille, présente une grande densité de vestiges. Si la période préhistorique semble n'avoir laissé aucune trace, en revanche, une occupation humaine est attestée dès la Protohistoire. Mais c'est sans conteste la période antique qui a laissé le plus de vestiges dans le paysage grâce notamment à la présence d'une agglomération antique au passage à gué de la voie Lyon-Besançon sur la Seille, au lieu-dit *Gué Farou*. L'habitat, de part et d'autre de la rivière, à cheval sur les communes de Domblans et Bréry, est connu grâce à des découvertes fortuites, des prospections pédestres et aériennes. Malgré une bonne connaissance de l'extension de l'occupation, la topographie interne de l'agglomération reste méconnue. Les vestiges repérés s'étendent en l'état actuel des recherches sur une superficie estimée à environ 5 ha. Au nord de la Seille, les vestiges ont été repérés sur 200 m, tandis qu'au sud, ils ont été identifiés sur 100 m, au-delà de la zone inondable. Les structures semblent donc plus étendues au nord de la rivière.

1.2.6.2 Cadre naturel

La commune de Domblans se situe au cœur du département du Jura, sur les contreforts du massif du même nom. Le village actuel est implanté sur les rives de la Seille, rivière qui prend sa source dans la reculée de Baume-les-Messieurs. Avant de pénétrer dans le plateau Bressan, bien plus à l'ouest, où elle entaille les sédiments tendres du Pliocène dès sa sortie du Jura, la Seille traverse deux régions de structure bien différente. La première est une région disloquée par de nombreuses failles, «le plateau lédonien», la seconde, très plissée, correspond structurellement à la zone de notre étude, elle est couramment appelée «le vignoble». Cet espace s'allonge entre Salins-les-Bains au nord, et la région septentrionale de Lons-le-Saunier, au sud. Il constitue une surface de contact entre les premiers plateaux du massif jurassien à l'est, et la plaine de la Saône, à l'ouest.

1.2.6.3 État des connaissances

Des auteurs du XIX^e siècle comme D. Monnier, E. Clerc ou A. Rousset ont mentionné pour la première fois le site du *Gué Farou* ou la voie romaine qui traverse la plaine à cet endroit. Ils avaient ainsi remarqué sur le tracé de cette voie le nom caractéristique de *Gué Farou* et la présence de vestiges archéologiques dans les champs cultivés environnants (Monnier 1845, p. 93-95; Rousset 1853-1858, III, p. 2-3). De nombreux autres vestiges sont également repérés dans la plaine permettant de situer certainement plusieurs établissements ruraux tels qu'à *Fonténis* (UI n°39199-06), la *Vigne Sarrazine* (UI n°39199-07) ou la *Cote de Meure* (UI n°39199-16). Les vestiges les plus importants se trouvent sans doute au lieu-dit *Villans* où une grande villa semble se développer, à l'écart de la voie romaine Lyon-Besançon. Dès 1814, des vestiges gallo-romains sont apparus (UI n°39199-09): «débris de constructions, tuiles romaines, monnaies, haches, anneaux et statuettes en bronze...» (Bruand 1814, p. 112-130). Des structures apparaîtront sur ce site par prospection aérienne en 1979 (UI n°39199-12; Chouquer 1979).

Il faudra ensuite attendre 1979 pour que des travaux d'assainissement apportent des éléments nouveaux en nombre suffisant pour confirmer l'existence d'un groupement d'habitats aux abords du *Gué Farou* (UI n°39199-03). Ce fossé de drainage a été effectué par le Génie Rural afin d'évacuer dans la Seille, au *Gué Farou*, l'eau de terrains humides proches d'un lotissement créé par la commune de Domblans. Sur les 1400 m qui constituent les deux derniers tiers de son parcours, le fossé de drainage

Domblans, Jura

longe le bord est des chemins ruraux qui suivent le tracé de la voie romaine et coupent la RD 120 à la *Croix de Champagne*. Il atteste, à hauteur du *Gué Farou*, de niveaux de constructions, de mobilier et de scories. Les prospections qui s'ensuivent démontrent la réelle existence d'une occupation de part et d'autre de la Seille (UI n°39199-04 et 39075-09). Elles permettent de délimiter l'extension des vestiges au sol. Les résultats sont publiés dans une notice de C. Mercier en 1986 dans *Les agglomérations de Franche-Comté romaine* (p. 148-151). Durant cette période de nombreuses prospections, aériennes et pédestres, sont réalisées sur ce secteur, permettant de confirmer, entre autres, l'existence des sites déjà repérés au XIX^e siècle par les érudits locaux. Des enclos circulaires protohistoriques sont alors détectés à la *Croix de Champagne* (UI n°39199-25; Chouquer 1979) ou aux *Tâches* (UI n°39199-05; Aubert 1984), de même que de nouvelles substructions antiques, à l'exemple d'un petit établissement rural à la *Combe du Poirier* (UI n°39199-08; Chouquer 1992). Au *Gué Farou*, la détection aérienne est moins évidente du fait de la situation du site, en bord de rivière. Des structures semblent toutefois avoir été repérées en 1985 par J. Aubert : un bâtiment gallo-romain d'environ 20 m de côté avec une galerie (UI n°39075-10). Le site n'a alors jamais fait l'objet de fouille ou de sondage permettant de connaître davantage son organisation spatiale, ou la nature de son occupation.

Les seules opérations archéologiques ont lieu à l'est du village, à l'occasion de travaux d'aménagements de nouveaux lotissements ou zones industrielles. À proximité de la *villa* de *Villans* a lieu en 1997 un premier diagnostic (UI n° 39199-14) qui ne révéla aucune structure (Nowicki 1997). En 1998, au *Pré Mourain*, au sud de la même *villa*, les résultats sont similaires (UI n°39199-15). Aucune structure n'a été décelée, même si un niveau anthropique contenant quelques tessons antiques montre la volonté d'assainir le secteur à l'époque gallo-romaine (Nowicki, Humbert 1998). Enfin, aux *Bauches*, à la limite avec la commune de Voiteur, le dernier diagnostic réalisé en 1999 (UI n°39199-22), puis la fouille de 2011 (UI n°39199-23) a livré les vestiges d'un bâtiment du I^{er} siècle de notre ère, construit sur un niveau attribuable à la fin de la période laténienne. Il s'agit néanmoins d'une structure isolée, qui pourrait peut-être être rattachable à la *villa* toute proche (Card 2011).

1.2.6.4 Organisation spatiale

Les vestiges de l'agglomération de Domblans/Gué Farou sont au final très peu connus et l'organisation spatiale est totalement inconnue. Seule l'extension du site peut être déduite des quelques prospections au sol réalisées.

Voirie

Malgré une méconnaissance de la topographie interne de l'agglomération, il semble que les structures soient indéniablement liées à la voie antique Lyon-Besançon, traversant à gué la Seille au *Gué Farou*. Cette voie (UD n°1), sous le nom de *Chemin des Salines*, *Grandes Charrières* ou la *Vie Poire*, correspondait à la voie antique Lyon-Besançon-Strasbourg, par Lons-le-Saunier et Grozon. Son tracé a été reconnu sur environ 4 km dans sa traversée des communes de Domblans et Bréry, constituant d'ailleurs la limite communale à hauteur de l'agglomération antique de *Gué Farou*. Cette voie passait à la *Muire* par la *Grange de Montalent* et franchissait la rivière de la Seille au *Gué Farou*. Au sud du gué, son tracé est repris par les chemins ruraux, et au nord, par un segment de la RD 193 puis par des chemins de moindre importance. Ce tronçon, sans doute de création romaine, succède à un premier itinéraire protohistorique repéré à l'est, dénommé *Rue de Blandans* (UD n°2). Ce dernier traverse la plaine à son endroit le moins large en face de Blandans, après être passé dans le

Domblans, Jura

village actuel de Domblans. Selon C. Mercier (1986, p. 150) cet itinéraire sera ensuite repris à l'époque médiévale, alors que la voie antique semble délaissée.

Le bâti

La tranchée d'assainissement réalisée en 1979 le long de la voie romaine, traversant l'agglomération, au sud de la Seille, apporte de précieux renseignements sur l'étendue et la disposition des structures au *Gué Farou*. D'après les observations relatées par C. Mercier (1986, p. 149), les parois de ce fossé, large de 3 m et profond de 1,50 m, montraient, au moment de son creusement, un niveau archéologique d'époque romaine situé entre 0,20 m et 0,30 m de profondeur (UD n°11). Ce niveau, épais de 0,10 à 0,20 m était caractérisé par une couche d'incendie riche en charbon de bois, mêlé à des fragments de tuileaux accompagnés de tessons de céramiques et, en un endroit, de scories. Ce milieu était pauvre en pierres de construction mais il comportait une grande quantité de pierres à angles vifs marquant ici les seuls niveaux de constructions observés. La situation des vestiges par rapport au cours actuel de la rivière est également instructive. En effet, ce niveau fait brusquement son apparition à 75 m de la rive gauche du cours actuel de la Seille, à l'aplomb d'un ancien lit de celle-ci qui délimite la zone actuellement inondable en temps de fortes crues. Même si la plaine alluviale de la Seille semble, à première vue totalement homogène, elle présente en réalité à l'endroit du *Gué Farou*, de part et d'autre de la rivière, un espace légèrement déprimé large de 100 m sur la rive droite et de 75 m sur la rive gauche. Cet espace qui correspond donc à la zone inondable de la Seille semble donc vierge de toute occupation antique, comme l'a démontré le fossé de drainage de 1979. À partir de cet ancien lit de la rivière la couche archéologique s'étend sans interruption le long de la voie sur une centaine de mètres en direction du sud. Au nord de la Seille, sur la commune de Bréry, d'autres vestiges ont été repérés par prospection pédestre (UD n°12). Ces derniers se répartissent le long de la voie romaine, immédiatement au-delà de la zone inondable, dans une zone comprise à l'intérieur du premier virage de la RD 193. Là aussi, l'habitat est signalé par la présence de pierres à angles vifs et de morceaux de tuileaux.

Nécropole

Aucune nécropole liée à l'agglomération antique n'a été reconnue. Des sépultures ont toutefois été repérées dans l'environnement proche, toutes attribuables aux périodes tardo-antiques et médiévales. Celles découvertes à *Fonténis* (UD n°4; Rousset 1853-1858, III, p. 8), tout comme celles de la *Vigne Sarrazine* (UD n°5, Monnier 1845, p. 95), s'installent sur des structures antiques appartenant sans doute à des établissements ruraux du Haut-Empire. Une autre nécropole d'époque mérovingienne est signalée le long de la Seille à la *Côte de Meure*, à l'emplacement d'une gravière (UD n°8; Rousset 1853-1858, III, p. 3).

Étendue supposée et remarques

Dans l'état actuel des connaissances, l'occupation antique du *Gué Farou* a été repérée sur une superficie avoisinant les 5 ha, de part et d'autre de la rivière. Cette donnée nous est seulement fournie par le biais des prospections au sol et de quelques prospections aériennes.

1.2.6.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La découverte de scorie de fer lors des différentes opérations au *Gué Farou* permet de situer une activité métallurgique au sein de l'agglomération antique. Il s'agit là des seules traces d'artisanat décelables dans l'état actuel des recherches. La méconnaissance de l'organisation spatiale de l'agglomération ne permet pas de détecter d'autres activités: sanctuaire? artisanat spécialisé?

Domblans, Jura

Hormis l'agglomération, La fouille d'un bâtiment agricole aux *Bauches* (UD n°21) a permis de déceler la présence d'un artisan forgeron dans la pièce C. L'étude des déchets scoriacés provenant de ce site en témoigne aisément. Les témoins du travail de forge se manifestent tout d'abord par des macro-déchets qui sont en position de rejets (en fosses). Ils sont composés essentiellement de culots. Les micro-déchets sont également très présents avec des battitures plates et des billes de forge (Card 2011, p. 147). En revanche, aucun déchet n'a pu être attribué à l'opération de réduction du minerai. Les études semblent démontrer que la forge, installée dans le bâtiment dès le début de l'occupation, et qui va perdurer jusqu'à l'abandon de celui-ci, ne paraît pas relever d'un artisanat « domestique » mais bien d'une production d'objets (ici au moins des couteaux et des garnitures et renforts de meubles) dans le cadre d'une activité spécialisée et destinée à la vente. Cette activité artisanale, exercée au sein du bâtiment fait rentrer celui-ci dans la catégorie des établissements ruraux à vocation spécialisée (essentiellement en artisanat du fer d'ailleurs) que l'on commence à repérer dans le maillage de l'occupation rurale antique. Une fois cette interprétation établie se pose alors la question de la relation entre ce bâtiment et l'agglomération du *Gué Farou* (qui a aussi révélé des traces d'artisanat du fer), reconnue à 2 km au nord-ouest. La solution tient peut-être à la chronologie, il est possible que la forge établie dès le début du premier siècle sur un secteur peut-être occupé antérieurement ait été transférée à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. au sein de l'agglomération (Card 2011, p. 149).

1.2.6.6 Chronologie et critères de datation

Seul le mobilier issu des observations au sol apporte des informations sur la chronologie d'occupation de l'agglomération antique de Domblans/*Gué Farou*. L'occupation protohistorique de la plaine de Domblans est essentiellement représentée par quelques enclos funéraires repérés à la *Croix de Champagne* et aux *Tâches*, un bracelet isolé de La Tène sur le tracé du chemin de fer ainsi que par la découverte de monnaies gauloises sur le territoire communal (types BN 9340 et BN 5550). La fouille de l'habitat antique des *Bauches* (UD n°21) prouve également une occupation antérieure au 1^{er} siècle de notre ère sous forme de structures fugaces et d'un mobilier disséminé à la surface d'une zone limoneuse (Card 2011).

Haut-Empire

Le mobilier céramique recueilli au *Gué Farou*, assez abondant, se compose essentiellement de fragments de céramique d'assez bonne qualité mais avec assez peu de tessons de sigillée sans décor, et peu de céramique grossière. Un examen sommaire de ce lot a permis de dater l'essentiel de cette céramique des 1^{er} et 2^e siècles de notre ère, et seuls quelques tessons peuvent être plus tardifs. L'absence de véritable étude de mobilier ne permet pas de confirmer ces premières observations, réalisées par C. Mercier en 1986 (p. 150).

Bas-Empire

L'agglomération semble abandonnée au-delà du 3^e siècle. Selon C. Mercier ce phénomène s'explique par un fort alluvionnement du secteur dès le Bas-Empire entraînant ainsi une désertion de la voie, et du site, au profit de l'itinéraire protohistorique, surélevé par rapport à la plaine alluviale.

1.2.6.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Le site antique du *Gué Farou* est situé sur le territoire des communes de Domblans et de Bréry, de part et d'autre de la rivière la Seille qui sert de limite à ces communes au point de franchissement de celle-ci par la route départementale. À ce point de passage à gué de la voie Lyon-Besançon se développe ainsi une agglomération antique, à l'écart de la zone inondable

Domblans, Jura

de la rivière. Repérée seulement par prospection au sol, son organisation interne reste inconnue dans l'état actuel des recherches. Le site se trouve néanmoins à un endroit stratégique, sur cette voie, au débouché des reculées de Baume-les-Messieurs et de Blois-sur-Seille, qui constituent un point de communication avec le massif jurassien. Les vestiges protohistoriques et antiques repérés dans la première plaine alluviale de la Seille, autour de Domblans, prouvent l'importance du secteur. Occupée durant tout le Haut-Empire, l'agglomération antique de *Gué Farou* constitue un relais supplémentaire sur la voie Lyon-Strasbourg, *via* Besançon, avec les sites de Grozon, Lons-le-Saunier ou Vincelles. L'habitat groupé de Domblans possède d'ailleurs des caractéristiques similaires avec cette dernière agglomération. L'habitat groupé de bord de voie attesté à Domblans développe également une activité artisanale métallurgique comme le prouvent les scories collectées en prospection au sol. D'après les données disponibles, cet artisanat pourrait avoir un lien avec celui détecté en fouille sur l'habitat des *Bauches*. Un transfert de l'activité aurait ainsi pu avoir lieu entre cet habitat occupé seulement au début du I^{er} siècle de notre ère, et l'agglomération fréquentée entre le I^{er} et le III^e siècle. Cette hypothèse demande bien sûr à être corroborée par de nouvelles études sur l'agglomération antique du *Gué Farou*. Au-delà de la période tardo-antique, plus aucune occupation n'est attestée au *Gué Farou*. Une nécropole mérovingienne a toutefois été repérée juste à l'est, à la *Vigne Sarrazine*. Il est d'ailleurs probable que cette occupation succède à un habitat du Haut-Empire. L'existence d'une monnaie sous le bourg de Domblans pourrait également permettre de situer une occupation au VI^e siècle, dans ce secteur.

1.2.6.8 Perspectives de recherche

Le site est aujourd'hui encore entièrement accessible, ce qui permettrait de réaliser une prospection géophysique afin d'obtenir les premières données sur l'organisation spatiale interne de l'agglomération. La mise en place d'une nouvelle prospection au sol serait également un moyen direct de vérifier l'étendue du site et de collecter des données sur le faciès chronologique de l'occupation.

1.2.6.9 Bibliographie

Aubert 1984

AUBERT (J.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1984, n. p.

Aubert 1985

AUBERT (J.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1985, n. p.

Billoin 2001

BILLOIN (D.). — *Domblans*, « Les *Bauches* », SRA Franche-Comté, Besançon, 2001, 13 p.

Billoin, Humbert 2009

BILLOIN (D.), HUMBERT (S.). — *Domblans (Jura), Les Bauches*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2009, 57 p.

Bruand 1814

BRUAND (A.-J.). — *Annuaire de la préfecture du Jura pour l'an 1814 contenant des détails historiques et statistiques*, impr. Gauthier, Lons-le-Saunier, 1814, 278 p.

Card 2011

CARD (C.). — *Bâtiment et forge de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère et structures agraires d'époque moderne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2011, 193 p.

Chouquer 1979

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1979, n. p.

Domblans, Jura

Chouquer 1992

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1992, n. p.

Mercier 1986

MERCIER (M.). — Domblans (Jura), *In* : Mangin (M.), Jacquet (B), Jacob (J.-P.) – *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 1986, p. 149-153.

Monnier 1845

MONNIER (D.). — Annales anciennes : note pour l'histoire particulière des communes du département du Jura, *Annuaire de la préfecture du département du Jura*, 1845, p. 49-195.

Nowicki 1997

NOWICKI (P.). — *En Villan – Cham Ramboz, Domblans (39)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1997, n. p.

Nowicki 1998

NOWICKI (P.). — *Domblans (39), Prés Mourain*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1998, 23 p.

Rousset 1853-1858

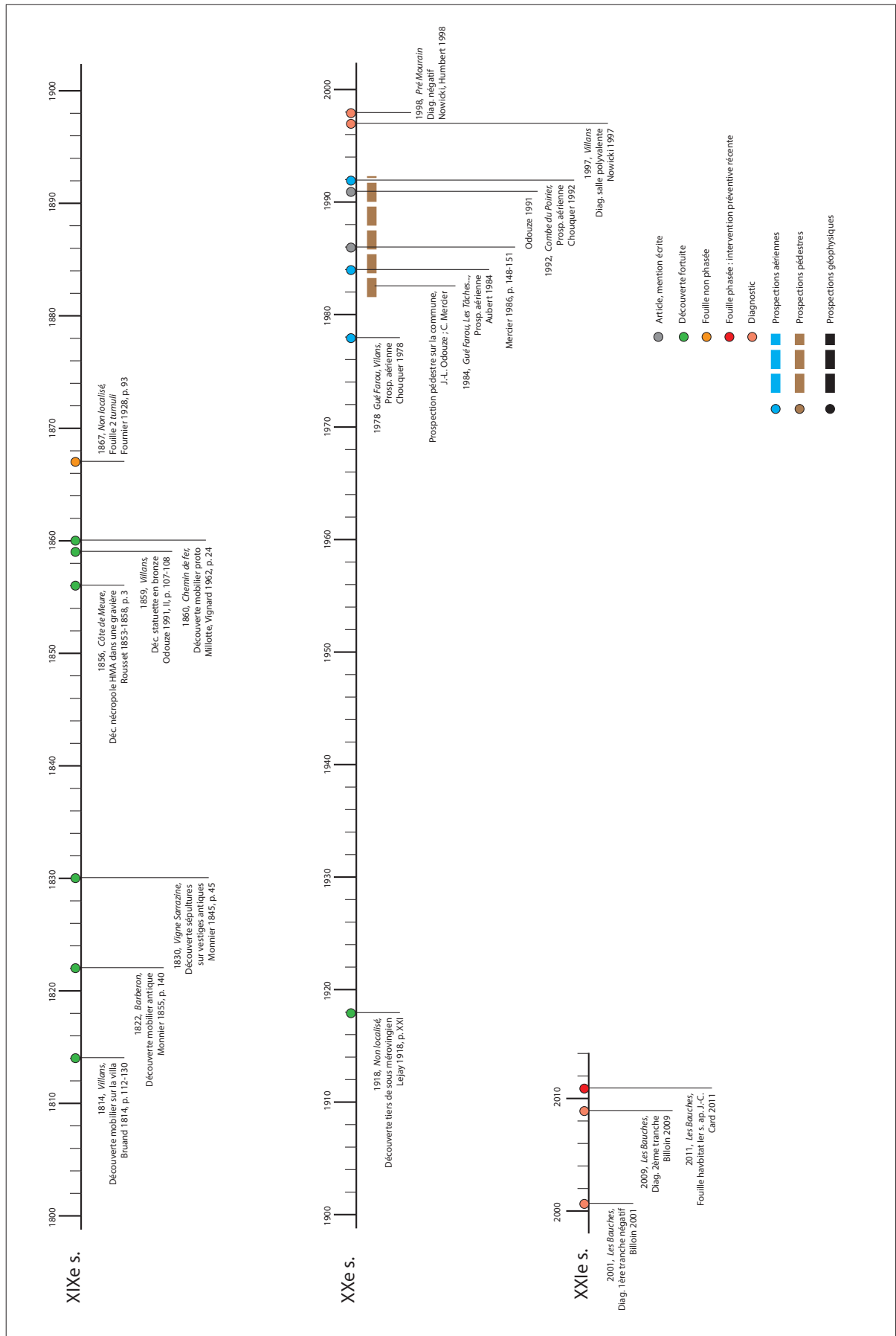
ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Domblans, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 360-364.

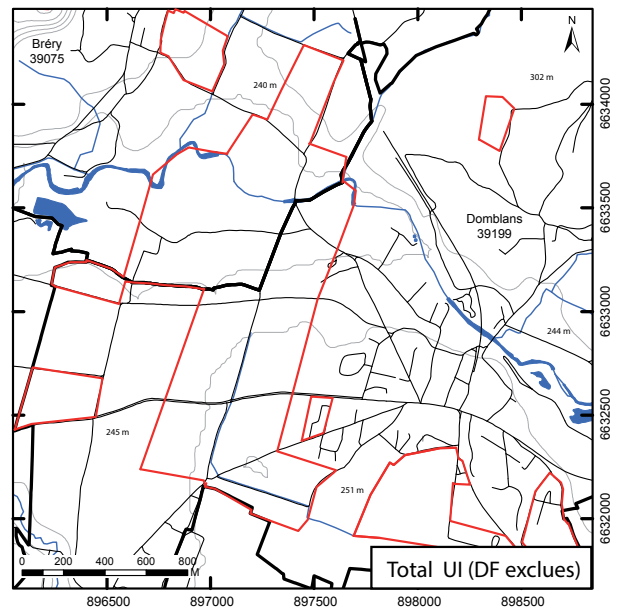
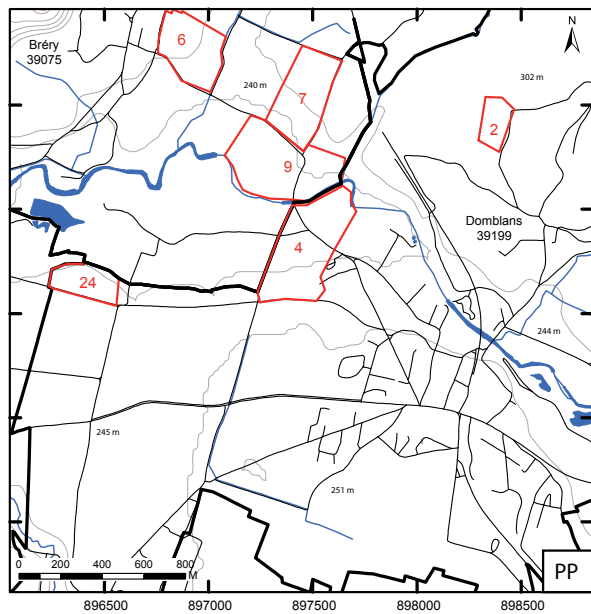
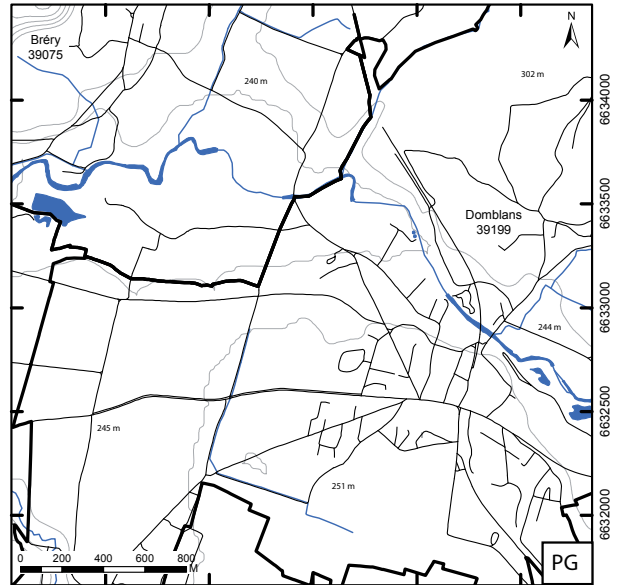
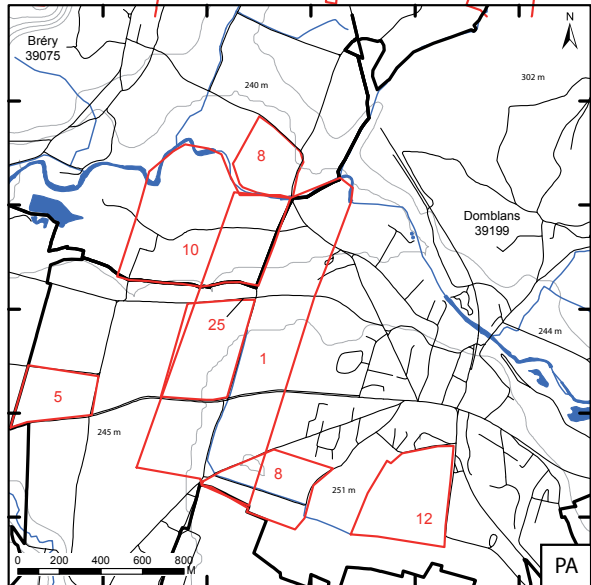
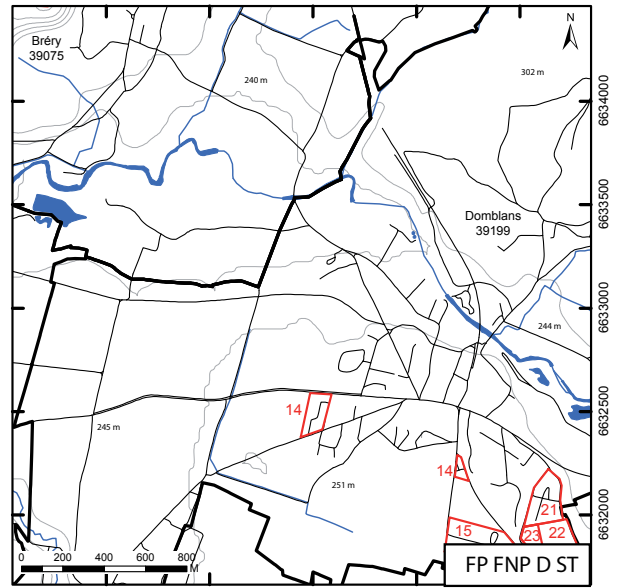
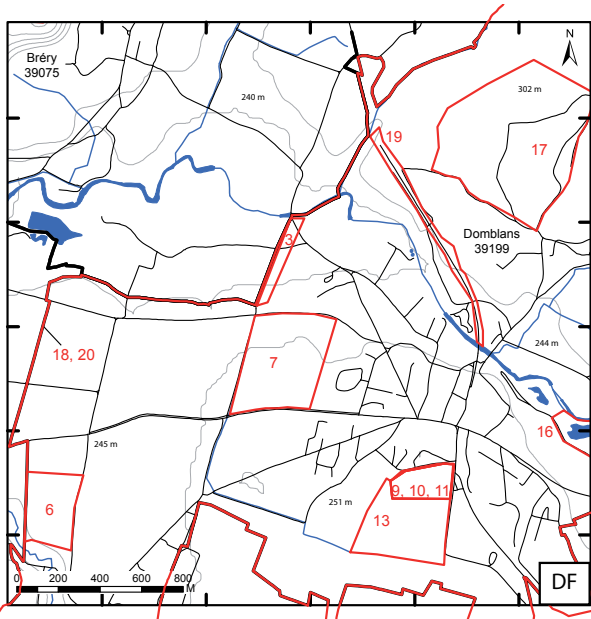
Domblans, Jura

Domblans, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.



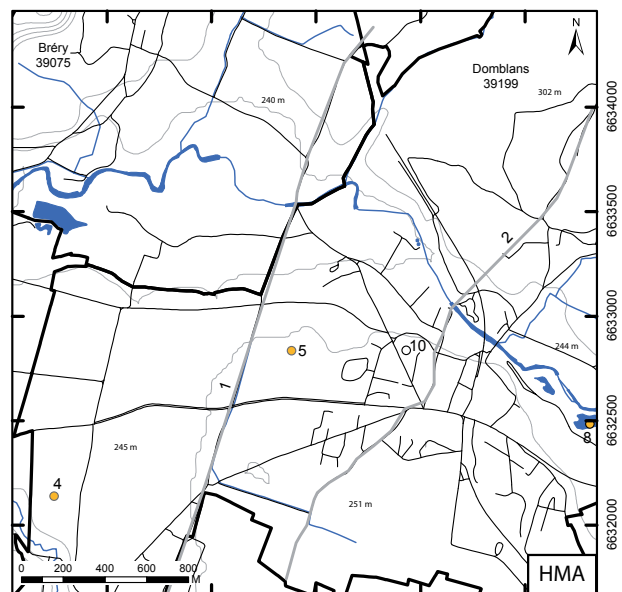
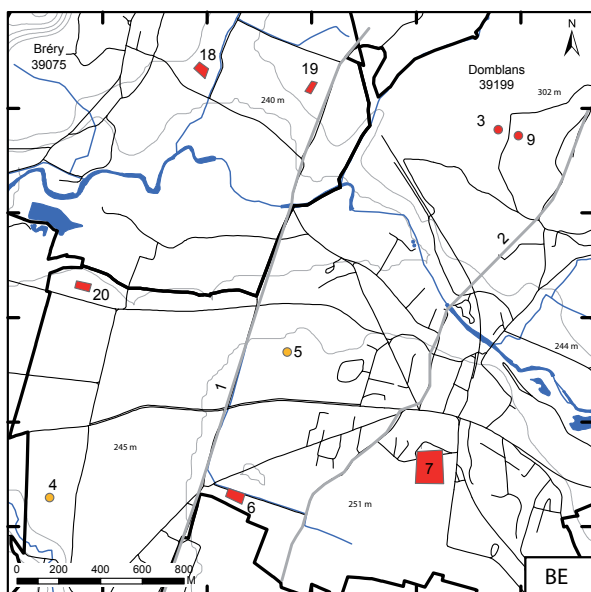
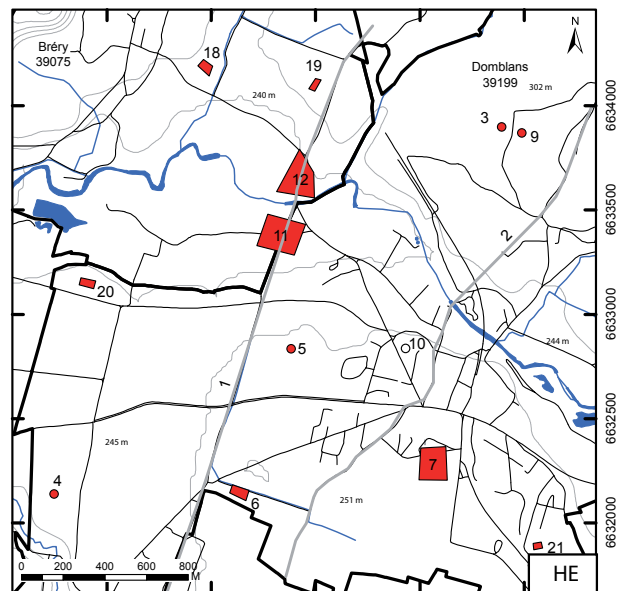
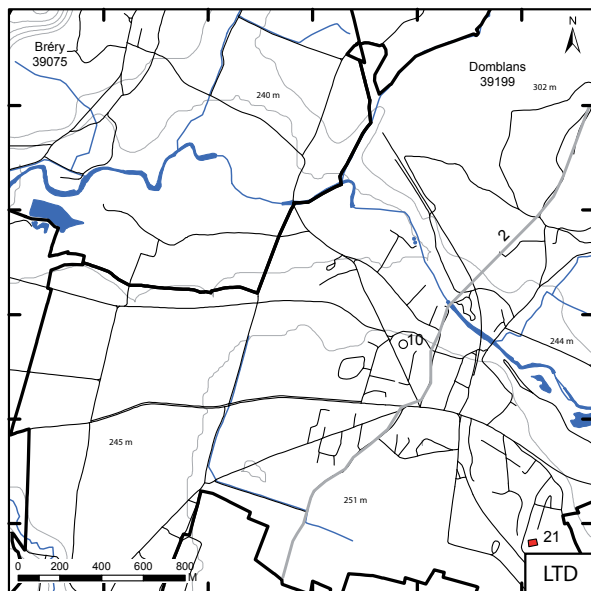
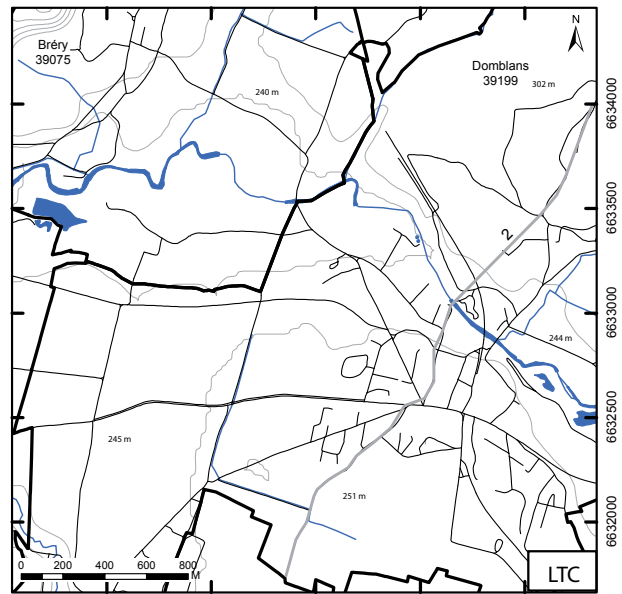
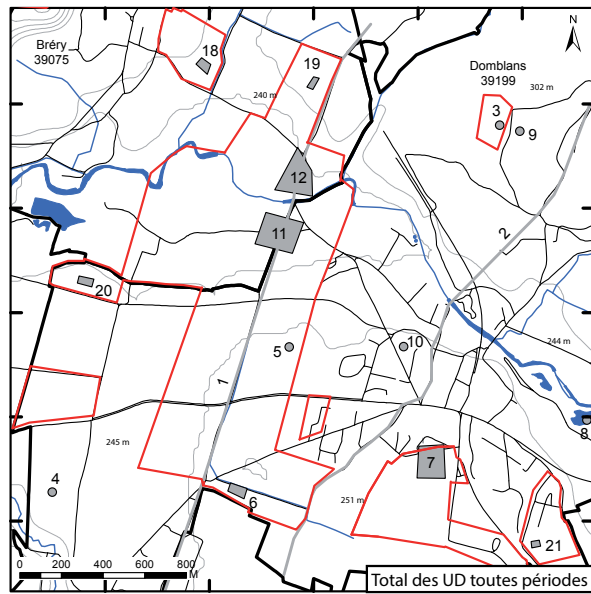
Domblans, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Domblans, Jura



Domblans, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Domblans, Jura



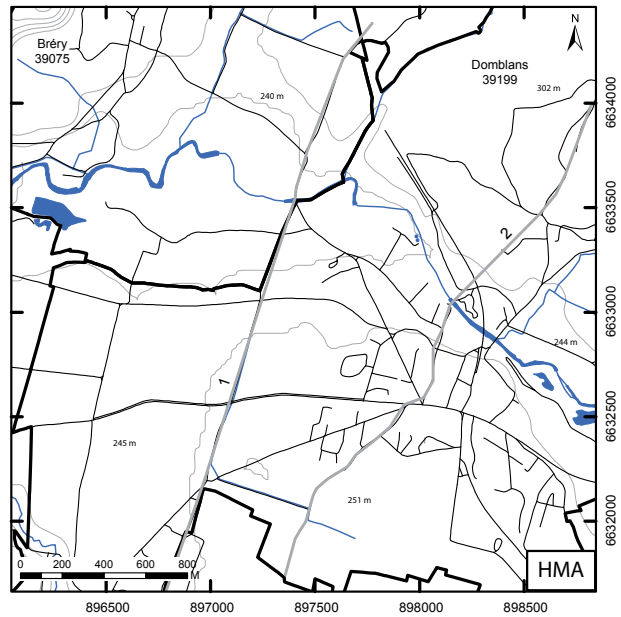
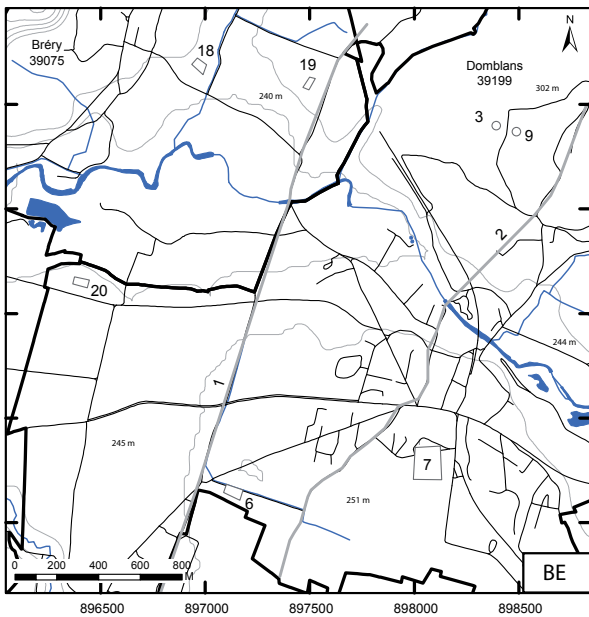
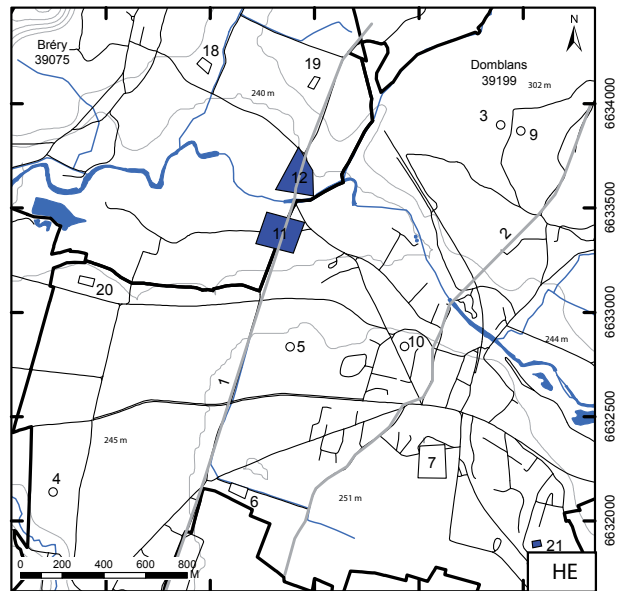
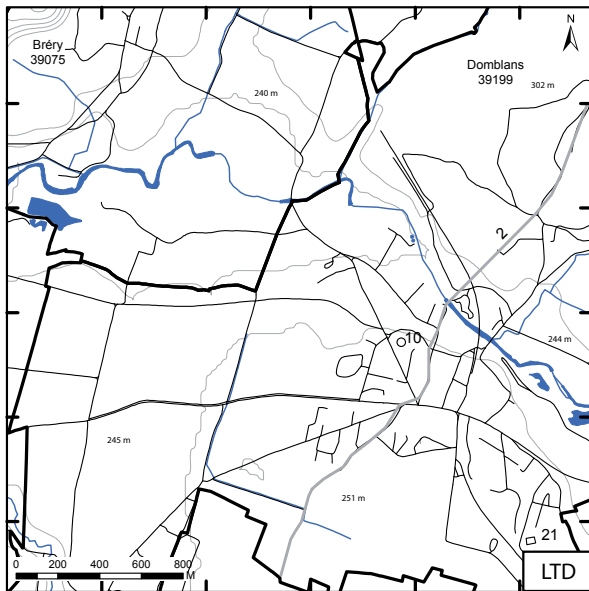
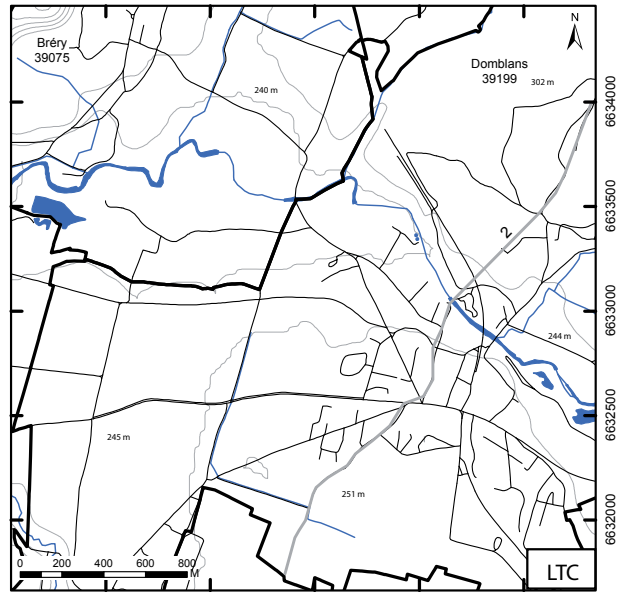
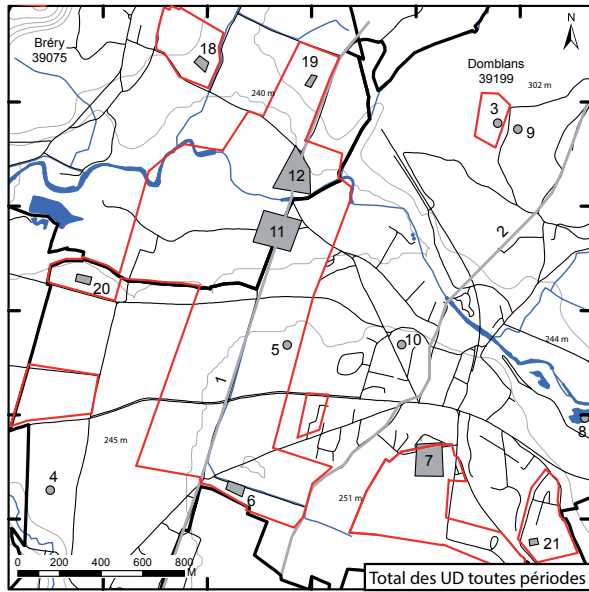
896500 897000 897500 898000 898500

896500 897000 897500 898000 898500

6634000
6633500
6633000
6632500
6632000
6634000
6633500
6633000
6632500
6632000
6634000
6633500
6633000
6632500
6632000

Domblans, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature des activités artisanales par période.

Domblans, Jura



Domblans, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (1/3)

Domblans, Jura

n° INSEE	N° UI	Année	Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
			lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39199		1978	1	Gué Farou	cultivé		prospéction aérienne	Prosp. Aérienne de G. Chouquer sur le tracé de la voie romaine Lyon-Besançon	Chouquer 1978
39199		1992	2	Murgers, Rougemont	cultivé		prospéction pédestre	Vers le hameau de Blandans, aux Murgers, sur la pente de la colline dite de Rougemont, le long d'un vieux chemin appelé « chemin du creux de la Chaux », J.-L. Odouze signale des vestiges de constructions romaines.	Odouze 1991, p. 108
39199		1979	3	Gué Farou	cultivé		zone de découverte fortuite	Ce sont des travaux engagés en 1979 pour la réalisation d'un fossé de drainage, dans la plaine de Domblans (sur la rive gauche de la Seille, en bordure de la voie romaine) qui ont permis de repérer le site pour la première fois. Les niveaux archéologiques repérés lors des drainages apparaissent à 0,20 – 0,30 m de profondeur. Ils sont constitués par une couche d'incendie riche en charbon de bois au sein de laquelle se trouvaient des fragments de tuiles, des tessons de céramiques, des scories et une grande quantité de pierres à angles vifs. La découverte de scories de fer pourrait attester l'existence d'un atelier de forge.	Mercier 1986, p. 149-150
39199		1986	4	Gué Farou	cultivé		prospéction pédestre	Prospéction pédestre sur le site de l'agglomération dans les années 1980	Mercier 1986, p. 149-150
39199		1984	5	Les Tâches	cultivé		prospéction aérienne	A l'ouest de la commune, à la limite avec Saint-Germain-Arlay, au lieu-dit les Tâches, au bord de la route se dirigeant à Saint-Germain, à environ 750 m à l'ouest des enclos de Croix de Champagne, J. Aubert a repéré au cours de prospections aériennes menées en 1984, deux enclos fossoyés circulaires d'une vingtaine de mètres de diamètre. Il s'agit probablement d'enclos funéraires protohistoriques. L'un d'eux était ceint d'une couronne de pierres en état de destruction avancée en 1984.	Aubert 1984
39199		1858	6	Fonténis	détruit		zone de découverte fortuite	A la Mure, au lieu-dit Fonténis, à proximité de la limite de commune de Domblans, on a découvert au XIXe siècle des vestiges gallo-romains : des entassements de débris de bâtiments, des tuiles antiques à rayures, une monnaie de la République et une de Constantin. Une sépulture construite en maçonnerie est également signalée. Elle a livré une lampe en céramique.	Rousset 1853-1858, p. 8
39199		1830	7	Vigne Sarrazine	cultivé		zone de découverte fortuite	Près de la Vigne Sarrazine, située à l'ouest du village, vers 1830, fut découvert un assez grand nombre de « sépultures antiques [...] en maçonnerie sur les côtés, avec dalles dessus et dessous ». A. Rousset ajoute qu'à la Sarrazine se trouvent des restes de constructions. Pour J.-L. Odouze, on est en présence d'un habitat gallo-romain auquel se succéda une nécropole mérovingienne.	Monnier 1845, p. 95 ; Rousset 1853-1858, p. 3
39199		1992	8	Combe du Poirier	cultivé		prospéction aérienne	A la Combe du Poirier, à 600 m à l'ouest de la villa de Villans, G. Chouquer a repéré, au cours de prospection aérienne en 1992, des substructions probablement antiques.	Chouquer 1992
39199		1814	9	Villans	cultivé		zone de découverte fortuite	Entre la Seille et le Bois duvernois, au lieu-dit en Villans, à proximité du chemin de la Poste, ont été découverts, avant 1814, des vestiges gallo-romains : débris de constructions, tuiles romaines, monnaies, haches, anneaux et statuettes en bronze : un Bacchus (Musée de Lons-le-Saunier), un petit taureau tricorné, un Succellus (haut. 12,5 cm) interprété alors comme un Jupiter Vator. D'autres découvertes ont été réalisées à ce lieu-dit au cours du XIXe siècle : « une figure beaucoup plus petite (que la statuette de Succellus) qui aurait été l'ornement d'une petite pelle servant à prendre dans l'acerra l'encens du sacrifice » a été découverte au même endroit. A. Rousset ajoute que parmi les débris de construction se trouvait « des tablettes de marbre blanc » et que des vestiges se situent à une profondeur de 3 m.	Bruand 1814, p. 112-130
39199		1859	10	Villans	cultivé		zone de découverte fortuite	En détruisant un mur vers 1859, une petite statuette en bronze représentant un ours ou un sanglier. Cet objet pourrait correspondre à un poids ayant servi à tester les sesterces.	Odouze 1991, II, p. 107-108
39199		1991	11	Villans	cultivé		zone de découverte fortuite	J.-L. Odouze a signalé en 1991 qu'une petite colonnette en calcaire avait été récemment trouvée au lieu-dit En Villans.	Odouze 1991, II, p. 107-108
39199		1979	12	Villans	cultivé		prospéction aérienne	Outre les nombreuses découvertes du mobilier tout au long du XIXe siècle, G. Chouquer, en 1979, lors de prospection aérienne, a découvert les traces de substructions gallo-romaines pouvant correspondre au site précédemment découvert.	Odouze 1991, II, p. 107-108
39199		1985	13	Villans	cultivé		zone de découverte fortuite	Au sud du chemin d'exploitation ont été repérés en 1985 des substructions comprenant une abside.	Odouze 1991, II, p. 107-108
39199		1997	14	Villans	détruit		diagnostic	A l'ouest d'une ancienne route, au lieu-dit En Villans, une fouille d'évaluation réalisée en mai 1997 par P. Nowicki dans le cadre du projet de réalisation d'une salle polyvalente, a mis au jour un chenal, constitué de limons argileux entaillant les graviers, et une structure en creux de forme ovulaire dont les parois sont entièrement rubéfiées et qui recelait des tessons de céramiques protohistoriques. « Il pourrait s'agir d'un ou d'une aire de chauffe ».	Nowicki 1997

Domblans, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (2/3)

Domblans, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39199	1998	15	Pré Mourain		détruit		diagnostic	Une fouille d'évaluation en 1998 a été menée à cet endroit suite au projet d'implantation d'une zone industrielle. Celle-ci a révélé la présence d'une occupation gallo-romaine dans ce secteur. L'un des sondages mit en évidence un épandage de mobilier (tegulae, imbrices, céramique), comportant une importante quantité de céramique, concentrée dans une petite dépression.	Nowicki, Humbert 1998
39199	1856	16	Cote de Meure		détruit		zone de découverte fortuite	Dans la gravière de la Cote de Meure, au bord de la terrasse de la Seille, à la limite des communes de Domblans et de Voiteur, D. Monnier a observé qu'une nécropole à inhumation était détruite par l'exploitation de la gravière en 1856 : « des squelettes entiers couchés » en pleine terre. Il s'agit de sépultures mérovingiennes.	Rousset 1853-1858, p. 3 ; Odozue 1991, II, p. 109
39199	1858	17	La Rochette, Aux Murgers		cultivé		zone de découverte fortuite	Des restes de constructions sont signalés par A. Rousset	Rousset 1853-1858, p. 3 ; Odozue 1991, II, p. 108
39199	1918	18	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	En avril 1918 a été découvert un tiers de sous mérovingien de 1,4 g. Il s'agit d'une imitation barbare d'une monnaie de Justinien, datable du VIe siècle qui aurait été frappée en Bourgogne	Lejay 1918, p. XXI ; Odozue 1991, II, p. 109
39199	1860	19	Chemin de fer		détruit		zone de découverte fortuite	vers 1860, lors de la construction d'une tranchée, effectuée dans le cadre des travaux de la ligne de chemin de fer Lon-Besançon, a été découvert un bracelet en bronze de La Tène, à nodosités, présentant des cercles oculés sur l'extérieur et les faces latérales. Ce bracelet a été donné par M. Bourdin au musée de Lons	Millette, Vignard 1962, p. 24, n° 163, p. 31
39199	1858	20	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	Sur la commune, au XIXe siècle ont été découvertes des monnaies gauloises : - une, en argent trouvée en 1867 dans des ruines gallo-romaines, est attribuée aux Helvètes (type BN 9340) ; - une autre, découverte en 1887, est un statère d'or imité de Philippe de Macédoine : D/ tête laurée à droite, R/ personnage dans un bige, à droite. Sous les pieds des chevaux, un foudre, un épi, la légende et un monogramme formé d'un alpha et d'un rho dans lequel on croit voir les initiales du nom des Avernes. - La dernière, en argent, présente la légende Togirix (type BN 5550). Trois monnaies romaines sont conservées au musée de Lons : un as de Vespasien, un as de Trajan (donné en 1858) et un petit bronze de Constantin Ier. Dans la commune aurait été découvert un "bas-relief en stuc, moulé et sculpté". Dans une niche, dont l'extérieur est orné de reliefs, est représentée "la déesse de la maternité sous les traits d'une jeune femme entièrement nue. Elle est debout, tenant la main droite sous son sein.	Davillet 1959, p. 55 ; Étienne, 1943, p. 72-73
39199	2001	21	Les Bauches		détruit		diagnostic	Diagnostic n'ayant livré aucune structure archéologique au sud-est du village de Domblans	Billoin 2001
39199	2009	22	Les Bauches		détruit		diagnostic	Diagnostic 2ème tranche ayant mis au jour des structures antiques ainsi qu'une occupation de La Tène/période augustéenne	Billoin 2009
39199	2011	23	Les Bauches		détruit		fouille	Fouille d'un bâtiment de la première moitié du Ier siècle de notre ère.	Card 2011
39199	1991	24	Les Tâches, les Dix Journaux, La Voute		cultivé		prospection pédestre	Sur les bords de la première terrasse de la Seille, se trouvent des vestiges romains. Vers 1814, « beaucoup de pièces romaines ont été découvertes ». Beaucoup de petits cubes dans les champs, présence de mosaïque.	Odozue 1991
39199	1979	25	Croix de Champagne		cultivé		prospection aérienne	Au bord de la route se dirigeant à Saint-Germain-les-Arlay, G. Chouquer a repéré au cours de prospection aériennes, cinq enclos circulaires fossoyés, dont deux à double fosse. Il s'agit probablement d'enclos funéraires protohistoriques.	Chouquer 1979
39075	1822	1	Barberon		cultivé		zone de découverte fortuite	Sur le versant oriental de la côte qui domine le village et au-dessus des vignes, à Barberon, en 1822, ont été trouvées des monnaies d'Antonin et de Constantin et une hache en fer	Monnier 1855, p. 140 ; Millette 1963, p. 275
39075	1851	2	Rafour		cultivé		zone de découverte fortuite	Entre les vignes de Normois et l'ancien prieuré de Bréry, selon Rousset, en 1822, 1850 et 1851 on aurait découvert des sépultures construites en murs et couvertes de dalles, renfermant "des squelettes qui avaient à leurs côtés des épées rongées par l'oxyde et des vases de terre".	Monnier 1855, p. 140 ; Odozue 1991, II, p. 50
39075	1991	3	Sur le Mont, Les Tilles		cultivé		prospection pédestre	J.-L. Odozue signale ici des vestiges romains, sans plus de précisions	Odozue 1991, II, p. 49
39075	1991	4	Mont (sud), Cul de Poule		cultivé		prospection pédestre	J.-L. Odozue signale un cimetière mérovingien.	Odozue 1991, II, p. 50

Domblans, Jura

Domblans, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (3/3)

n° INSEE	N° UI	Année	n° de saisie	Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
				lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39075	1991	5		En Boussière		cultivé		prospection pédestre	A environ 900 m à l'est de l'église, au lieu-dit En Boussière, un site gallo-romain est signalé par J.-L. Odozue le long d'un vieux chemin	Odozue 1991, II, p. 49
39075	1991	6		Les Tertres		cultivé		prospection pédestre	A 600 m au sud-est de l'église du village, au lieu-dit Les Tertres, ou au lieu-dit cadastral Pré du Couvent, le sol est jonché de décombres et de tuiles romaines au milieu desquels on rencontre des "anneaux, des colliers et des armures antiques".	Rousset 1853-1858, I, p. 333 ; Odozue 1991, II, p. 49
39075	1991	7		Préfaux		cultivé		prospection pédestre	J.-L. Odozue signale un site romain le long du chemin des Allemands	Odozue 1991, II, p. 49
39075	1991	8		La Corvée		cultivé		prospection pédestre	J.-L. Odozue a repéré ici un habitat qui pourrait être en lien avec l'agglomération antique près du gué	Odozue 1991, II, p. 49
39075	1986	9		Gué Farou, Les Quinques		cultivé		prospection pédestre	Sont signalés, par prospection pédestre, sur la rive droite de la Selle, "au-delà de la partie actuellement inondable de la plaine et à proximité du tracé de la voie, deux emplacements d'habitats situés à l'intérieur du premier virage de la RD 193, après son passage sur le pont du gué Farou". Ces emplacements livrent de nombreux tuileaux ainsi que des moellons équarris. L'essentiel de la céramique recueillie date des deux premiers siècles de notre ère. Des vestiges sont également signalés sur la rive gauche, aux Quinques.	Mercier 1986, p. 150
39075	1985	10		Les Quinques		cultivé		prospection aérienne	J. Aubert a repéré au cours de prospections aériennes en 1985, un bâtiment gallo-romain d'environ 20 m de côté, pouvant présenter une galerie. Un contrôle au sol a permis de retrouver des tuileaux, et à une centaine de mètres plus à l'ouest, des scories. Un petit bronze de Gallien, conservé au musée de Lons, provient de ce site.	Aubert 1985, p. 2829
39075	1867	11		Non localisé		détruit		fouille non phasée	M. Sauria a fouillé en 1867 deux petits tumuli qui ont livré des ossements : l'un des crânes conservé dans les collections du Museum d'Histoire Naturelles est "le type exagéré de la race brachycéphale".	Fournier 1928, P. 93

Domblans, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (1/2)

Domblans, Jura

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA					
1	RD 57E2, Chemin des Allemands	polygone	39199-01	4			1	1	1														3	Voie romaine Lyon-Besançon, passe à gué la Seille au Gué Farou. Son tracé a été reconnu sur 4 km lors de prospection aérienne en 1978 par G. Chouquer. Cette voie passait à la Muire par la Frange de Montalent et franchissait la rivière de la Seille au Gué Farou où d'importants vestiges gallo-romains ont été mis au jour. Au sud du Gué Farou, son tracé est repris par les chemins ruraux et au nord, par un segment de la RD 193.
2	chemin de rochette, rue de Bréry, Blandans	polygone		4			1	1	1	1													3	Chemin d'origine protohistorique au pied de la côte qui sera de nouveau très fréquenté dès le Bas-Empire, évitant ainsi l'axe Lyon-Besançon
3	Murgers, Rougemont	point	39199-02	1				1	NR														2	Vers le hameau de Blandans, aux Murgers, sur la pente de la colline dite de Rougemont, le long d'un vieux chemin appelé « chemin du creux de la Chaux », J.-L. Odozue signale des vestiges de constructions romaines.
4	Fonténis	point	39199-06	1				1	NR														3	A la Muire, au lieu-dit Fonténis, à proximité de la limite de commune de Domblans, on a découvert au XIXe siècle des vestiges gallo-romains ; des entassements de décombres de bâtiments, des tuiles antiques à rayures, une monnaie de la République et une de Constantin. Une sépulture construite en maçonnerie est également signalée. Elle a livré une lampe en céramique.
5	Vigne Sarrazine	point	39199-07	2				1	NR														3	Près de la Vigne Sarrazine, située à l'ouest du village, vers 1830, fut découvert un assez grand nombre de « sépultures antiques [...] en maçonnerie sur les côtés, avec dalles dessus et dessous ». A. Rousset ajoute qu'à la Sarrazine se trouvent des restes de constructions. Pour J.-L. Odozue, on est en présence d'un habitat gallo-romain auquel se succéda une nécropole mérovingienne.
6	Combe du Poirier	polygone	39199-08	2				1	NR														3	A la Combe du Poirier, à 600 m à l'ouest de la villa de Villans, G. Chouquer a repéré, au cours de prospection aérienne en 1992, des substructions probablement antiques.
7	Villans	polygone	39199-09 à 13	3				1	NR														3	Entre la Seille et le Bois du Vernois, à l'est d'une ancienne route, se trouve une vaste occupation gallo-romaine interprétée comme une villa. Outre les nombreuses découvertes du mobilier tout au long du XIXe siècle, G. Chouquer, en 1979, lors de prospection aérienne, a découvert les traces de substructions gallo-romaines pouvant correspondre au site.
8	Côte de Meure	point	39199-16	2						1													3	Dans la gravière de la Côte de Meure, au bord de la terrasse de la Seille, à la limite des communes de Domblans et de Voiteur, D. Momnier a observé qu'une nécropole à inhumation était détruite par l'exploitation de la gravière en 1856 : « des squelettes entiers couchés » en pleine terre. Il s'agirait de sépultures mérovingiennes.
9	Aux Murgers, La Rochette	point	39199-17	1					NR														1	Des restes de constructions sont signalés par A. Rousset

Domblans, Jura

Domblans, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (2/2)

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires			
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC			LTD	HE	BE
10	Commune. Non localisé	point	39199-18 et 20	0	1	1	1											Indét.	0	Sur la commune, au XIXe siècle ont été découvertes des monnaies gauloises : - une, en argent trouvée en 1867 dans des ruines gallo-romaines, est attribuée aux Helvètes (type BN 9340) ; - une autre, découverte en 1887, est un statère d'or limité de Philippe de Macédoine : D/ tête laurée à droite, R/ personnage dans un bige, à droite. Sous les pieds des chevaux, un foudre, un épi, la légende et un monogramme formé d'un alpha et d'un rho dans lequel on croit voir les initiales du nom des Arvernes. - La dernière, en argent, présente la légende Togirix (type BN 5550). Trois monnaies romaines sont conservées au musée de Lons : un as de Vespasien, un as de Trajan (donné en 1858) et un petit bronze de Constantin Ier. Dans la commune aurait été découvert un 'bas-relief en stuc moulé et sculpté'. Dans une niche, dont l'extérieur est orné de reliefs, est représentée 'la déesse de la maternité sous les traits d'une jeune femme entièrement nue. Elle est debout, tenant la main droite sous son sein. En avril 1918 a été découvert un tiers de sous mérovingien de 1.4 g. Il s'agit d'une imitation barbare d'une monnaie de Justinien, datable du VIe siècle qui aurait été frappée en Bourgogne
11	Gué Farou	polygone	39199-03,4 39075-09, 10	3		1			Métal									Habitat	3	Habitat constituant l'agglomération antique du gué Farou au sud de la Seille, de part et d'autre de la voie romaine Lyon-Besançon.
12	Gué Farou	polygone	39075-08	3		1			Métal									Habitat	3	Habitat constituant l'agglomération antique du gué Farou au nord de la Seille, de part et d'autre de la voie romaine Lyon-Besançon.
13	Barberon	point	39075-01	1		1												Indét.	0	Sur le versant oriental de la côte qui domine le village et au-dessus des vignes, à Barberon, en 1822, ont été trouvées des monnaies d'Antonin et de Constantin et une hache en fer
14	Rafour	point	39075-02	1			1												2	Entre les vignes de Normois et l'ancien prieuré de Bréry, selon Rousset, en 1822, 1850 et 1851 on aurait découvert des sépultures construites en murs et couvertes de dalles, renfermant 'des squelettes qui avaient à leurs côtés des épées rongées par l'oxyde et des vases de terre'.
15	Sur le Mont, Les Tillies	point	39075-03	1		1												Indét.	0	J.-L. Odozue signale ici des vestiges romains, sans plus de précisions
16	Mont (sud), Cul de Poule	point	39075-04	1			1												1	J.-L. Odozue signale un cimetière mérovingien.
17	En Bousnière	polygone	39075-05	1		1												Habitat	2	A environ 900 m à l'est de l'église, au lieu-dit En Bousnière, un site gallo-romain est signalé par J.-L. Odozue le long d'un vieux chemin
18	Les Tertres	polygone	39075-06	1		1												Habitat	2	A 600 m au sud-est de l'église du village, au lieu-dit Les Tertres, ou au lieu-dit cadastral Pré du Couvent, le sol est jonché de décombres et de tuiles romaines au milieu desquels on rencontre des 'anneaux, des colliers et des armures antiques'.
19	Préfaux	polygone	39075-07	2		1												Habitat	2	J.-L. Odozue signale un site romain le long du chemin des Allemands
20	Les Tâches, les Dix Journaux, La Voute	polygone	39199-24	2		1												Habitat	2	Sur les bords de la première terrasse de la Seille, se trouvent des vestiges romains. Vers 1814, « beaucoup de pièces romaines ont été découvertes ». Beaucoup de petits cubes dans les champs, présence de mosaïque.
21	Les Bauches	polygone	39199-22 et 23	4		1	1											Habitat	3	bâtiment de la première moitié du Ier siècle de notre ère, installé sur des niveaux de la fin de la période laténienne

1.2.7 Équevillon, Jura (P. Lefebvre)

1.2.7.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

L'agglomération antique est localisée au sommet d'un relief, le Mont Rivel, culminant à 812 mètres d'altitude. Située sur la partie orientale du plateau, elle s'étend sur au moins sept hectares, depuis le bord dominant Équevillon au sud-est jusqu'à celui dominant Vannoz au nord-est. Elle jouit d'une position idéale dans le paysage environnant, surplombant l'ensemble du plateau de Champagnole et la vallée de l'Angillon.

La pâture et la polyculture pratiquées sur Mont Rivel depuis le XVIII^e siècle avaient préservé le relief qui restait peu boisé, voire nu à certains endroits. À partir de 1970, l'exploitation agricole cesse et la végétation reprend ses droits sur le plateau et les pentes. Aujourd'hui, ils sont recouverts par la forêt et par des taillis très denses et impénétrables. La prospection y est donc relativement limitée mais on a pu déterminer que l'agglomération antique s'étend à la fois vers le sud-ouest et sur les pentes nord, où des terrasses aménagées probablement à l'époque romaine ont été identifiées (UD 8). Il apparaît par ailleurs que l'accès au site s'effectuait par le nord, les pentes est et ouest n'ayant montré à ce jour aucun aménagement particulier. L'accès par le nord est facilité par un dénivelé moins important que sur les autres pentes et permet également de faire le lien direct avec l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne avec laquelle le Mont Rivel forme une double structure urbaine.

1.2.7.2 Cadre naturel

Topographie, géologie

Le Mont Rivel est une butte témoin formée au cours des glaciations qui ont affecté le secteur durant le Quaternaire. Similaire à un tétraèdre tronqué, il domine le plateau de Champagnole et constitue un repère dans le paysage de plaine qui l'environne. Il se caractérise par des pentes très marquées rendant son accès difficile et un sommet relativement plat d'une trentaine d'hectares, légèrement déclive vers le sud, idéal à l'édification d'une agglomération. Le plateau calcaire est parcouru de failles et de lapiaz dans lesquels ont été retrouvés, suite aux ravinements, des éléments mobiliers notamment laténiens.

Si l'on connaît le Mont Rivel pour son site archéologique, il est également réputé pour son faciès géologique qui a fait de Champagnole une ville industrielle prospère pendant plus d'un siècle. Les marnes grises argoviennes qui constituent l'essentiel du matériel géologique de la montagne ont été exploitées depuis le milieu du XIX^e siècle pour produire de la chaux et du ciment. C'est l'exploitation de ce matériau qui entraînera les campagnes de fouilles archéologiques sur le plateau à partir de la fin des années 1970.

Hydrographie

Une seule source est répertoriée sur le plateau de Mont Rivel : elle est localisée à proximité des ruines du château médiéval, sur la pointe sud du plateau. Le territoire de la commune est quant à lui délimité à l'est par la Londaine et deux biefs : le bief de la Fenu et le bief du Malu.

1.2.7.3 État des connaissances

Sources

Le site de Mont Rivel est connu depuis le milieu du XIX^e siècle par des sources littéraires et quelques fouilles clandestines mal localisées (UI 12 et 13). La littérature ancienne est particulièrement abondante mais les auteurs sont peu objectifs et imprègnent leurs textes d'un certain romantisme qui

Équevillon, Jura

altère la perception archéologique de l'agglomération (Monnier 1842, Clerc 1847, Rousset 1855, Sébile 1901, Monnier et Jobez 1905, Tyne 1955). Jusqu'au ^{xx} siècle, les textes ne sont que des reprises d'autres écrits plus anciens, sans jamais ou presque y apporter d'éléments nouveaux. Mont Rivel est décrit comme un écrin de civilisation surgissant d'un environnement hostile et inoccupé : sa position géographique idéale constituerait un pôle d'attractivité ayant entraîné une occupation continue depuis la période gauloise, avec l'implantation d'un oppidum, jusqu'au Moyen Âge avec l'édification du château sur la pointe sud-est. La caractérisation et la datation du site ne reposent que sur le critère topographique et les observations superficielles des vestiges affleurants. Les principales sources de documentation sur l'agglomération antique sont fournies par les fouilles réalisées entre 1978 et 1991 (UI 3, 4 et 5) ainsi que par les campagnes de prospection de D. Vuailat en 1966 (UI 1) et J.-L. Odouze en 1969 (UI 2). Un travail universitaire récent (Lefebvre 2014) et une série de prospections et de relevés topographiques réalisés récemment (UI 9, 19 et 20) ont permis de compléter la documentation et de réviser certaines données, notamment chronologiques.

Historique des recherches

Depuis le ^{xix} siècle jusqu'aux années 1970, le plateau de Mont Rivel a fait l'objet de fouilles clandestines, la plupart du temps mal localisées (Mercier 1978, p. 1 – 2). Dans le dernier quart du ^{xix} siècle, C. Prost, directeur des Archives de France et originaire de Champagnole, aurait entrepris une fouille sur le plateau dont on ne connaît ni l'ampleur ni la localisation exacte (UI 12). On suppose cependant qu'elle aurait intéressé le temple octogonal, et plus particulièrement la *cella*, comme en témoigne l'importante dépression qui marque son emplacement et qui est encore visible aujourd'hui. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970, plusieurs chercheurs et archéologues amateurs de la région de Champagnole exhument de nombreux restes attestant l'existence d'une occupation gallo-romaine. À la fin des années 1950, l'installation d'une ligne à haute tension au sommet de la montagne pousse plusieurs personnes, parmi lesquelles des membres des familles champagnolaises Morilhat et Raton, à fouiller dans des coupes faites dans des taillis (UI 13). Aucun document ni témoignage ne permet de connaître l'emplacement exact de ces fouilles clandestines. Quant aux objets découverts, ils ont été partiellement déposés au musée archéologique de Champagnole. Comme pour la plupart des sites archéologiques localisés en contexte rural dans des zones géographiques éloignées, la genèse des fouilles au Mont Rivel est liée à des opérations de sauvetage articulées autour de travaux d'infrastructures ou de chantiers industriels. Ici, l'essentiel de la recherche est entièrement dépendant de la carrière à ciel ouvert qui occupe le tiers ouest du plateau. Les calcaires concrétionnés de Mont Rivel sont exploités depuis le milieu du ^{xix} siècle par galerie souterraine. Le 27 juillet 1964, l'effondrement d'une galerie d'exploitation emprisonnant quatorze ouvriers sous la montagne entraîne la fermeture des galeries souterraines et l'ouverture, la même année, d'une carrière à ciel ouvert sur le flanc ouest de la montagne. Cette dernière représentant une menace pour les vestiges archéologiques est à l'origine des premières fouilles de sauvetage au sommet du plateau.

À partir du milieu des années 1960, la Circonscription des Antiquités, alertée par les risques de destruction qui pèsent sur les vestiges de Mont Rivel, décide de programmer une série de prospections destinées à déterminer l'étendue des vestiges et le potentiel destructeur de la carrière sur les structures archéologiques. La première de ces reconnaissances est confiée en 1966 à D. Vuailat (UI 1) : menée sur l'ensemble du plateau, la prospection confirme l'existence d'une importante occupation gallo-romaine dont l'intérêt scientifique ne fait aucun doute, mais qui n'est pas

Équevillon, Jura

menacée dans l'immédiat par les travaux de la carrière (Vuaillet 1966). Il mentionne également l'existence d'un éperon barré qu'il localise tantôt sur la pointe ouest, tantôt sur la pointe nord (UD 15 et 18). En 1969, face à la progression du front de taille, J.-L. Odouze entreprend à son tour une prospection à l'extrémité sud-est du plateau où ont été repérés les vestiges d'une tour en ruines (UI 2) : il y découvre les structures d'un bâtiment imposant implanté à proximité de la rupture de pente méridionale, dominant de ce fait le plateau de Champagnole. En 1971, accompagné des membres de la section d'archéologie de la Société d'Émulation du Jura, il entreprend une série de sondages sur ce bâtiment et exhume les vestiges d'un bâtiment octogonal qu'il identifie comme un temple gallo-romain (UI 3 ; UD 3). Malgré cette découverte majeure, aucune fouille archéologique extensive n'est entreprise. Les risques de destruction qui pèsent sur les vestiges archéologiques ne sont pas jugés suffisamment préoccupants, compte tenu de la faible progression du front de taille de la carrière. À partir de 1975, la multiplication des grands chantiers en Franche-Comté accroît la demande de matériau d'enrochement et accélère l'exploitation de la carrière champagnolaise, augmentant de ce fait les risques de destruction du site. En 1978, le docteur Mercier entreprend, avec les membres de la jeune association culturelle locale «La Vouivre Champagnolaise», une série de douze sondages répartis de part et d'autre de la ligne à haute tension qui traverse le Mont Rivel (UI 4 ; Mercier 1978). La plus importante série de sondages occupe le secteur situé au nord / nord-ouest de la ligne électrique ; c'est dans cette zone en effet que se développe la carrière et que les tirs de mines menacent de détruire en priorité les structures. La seconde zone de sondages est située au sud / sud-est, dans une zone de passage qui menace d'être bouleversée par les passages répétés des engins de la carrière. L'ensemble des sondages et le mobilier recueilli confirment l'existence d'une occupation gallo-romaine, dont les niveaux archéologiques ont été remaniés jusqu'à la roche de base par la mise en valeur intensive des terrains pour la pâture et les labours dès le XI^e siècle. La nécessité d'engager des fouilles de sauvetage pour préserver la mémoire du site apparaît alors primordiale. À partir de 1979 et jusqu'en 1990, le site de Mont Rivel bénéficie d'une recherche suivie sous la forme de fouilles de sauvetage programmées dirigées par F. Leng, président de «La Vouivre Champagnolaise» (UI 5). Elles prennent pour point de départ les structures exhumées en 1978 dans la partie occidentale du plateau où les risques de destruction sont les plus manifestes. Durant les premières années, les recherches vont se concentrer sur ce secteur et mettre en évidence un quartier principalement artisanal où se développent des activités métallurgiques et agro-pastorales (UD 12, 13 et 14). Les fouilles se développent par la suite sur l'ensemble du secteur oriental du plateau, couvrant au terme des campagnes successives une surface d'environ sept hectares. Les recherches de F. Leng sont complétées en 1989 par une campagne de fouille et prospection dirigée par F. Charlier (UI 10) dont l'emprise de 980 m² occupe une zone précédemment étudiée de manière partielle par F. Leng, en 1988 (Charlier et Leng 1989, p. 4). Parallèlement, une opération de télédétection électromagnétique est engagée sur l'intégralité du plateau (UI 11 ; Leng, 1989 p. 43-54) ; supervisée par la société MATRA, elle fait intervenir un avion doté d'une installation radiométrique destiné à enregistrer les anomalies magnétiques du terrain. Le balayage de la zone a fourni deux images, l'une en noir et blanc, l'autre infra-rouge. On y voit apparaître plusieurs structures jusqu'alors inconnues notamment à l'ouest et au nord-est de la ferme du Replain (Leng, 1989, p. 54). À l'est, un ensemble de structures alignées très serrées a été mis en évidence, tandis qu'à l'ouest, plusieurs longs murs semblent former la limite de l'agglomération. En 1990, la production de la cimenterie diminue. L'impact destructeur de la carrière sur les structures archéologiques est réduit, jusqu'à devenir inexistant provoquant l'arrêt des fouilles en 1991.

Équevillon, Jura

Une ultime campagne de diagnostic archéologique est engagée en 1991 et placée sous la direction d'E. Llopis (UI 6). Engagé sur l'ensemble de la partie orientale du plateau, le diagnostic a pour objectif principal d'évaluer l'importance des structures archéologiques et les limites de l'agglomération. Réalisé sous la forme de grandes tranchées (Llopis, 1991, p. 16), il couvre une surface de un hectare environ depuis le sud-ouest jusqu'à la bordure nord-ouest du plateau.

En 1994, préalablement au rebouchage du site, une dernière opération archéologique est engagée par la DRAC sur le temple rectangulaire (UI 8). Placée sous la direction de V. Viscusi, en collaboration avec J.-C. Barçon et Y. Baudouin, l'étude consiste à compléter les relevés de structures partiellement effectués par F. Leng et J.-C. Barçon en 1986 et 1987 et à préciser la chronologie relative du monument. Le temple rectangulaire, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1988, est le seul bâtiment encore visible sur le site. Une structure métallique, installée au milieu des années 1990, le protège des intempéries et des dégradations volontaires.

La fermeture de la cimenterie le 27 janvier 1995 clôt l'aventure archéologique et industrielle du Mont Rivel. Depuis l'arrêt de l'exploitation de la carrière, aucune opération archéologique ni aucune étude de terrain n'ont été entreprises sur le site.

L'ensemble de ces fouilles a été complété par deux travaux universitaires (Comte 1997 ; Lefebvre 2014). Ce dernier a permis le renouvellement des données sur l'agglomération antique et l'actualisation des données chronologiques grâce à l'étude du mobilier numismatique, céramique et amphorique. La mise en place du PCR agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale a engendré une nouvelle dynamique de recherche sur l'agglomération : plusieurs travaux ont été engagés en 2015 parmi lesquels un relevé topographique des bâtiments visibles réalisé par P. Barral (UI 19) et une prospection systématique du plateau et des pentes par P. Nouvel et P. Lefebvre (UI 20).

1.2.7.4 Organisation spatiale

Voirie

La voirie interne à l'agglomération est peu documentée par les fouilles. Le réseau viaire principal et les rues secondaires se devinent à travers le plan restitué des campagnes de fouilles successives (UD 11). Un axe principal orienté nord-est / sud-ouest constitue le cœur de l'agglomération antique. Il se dédouble en deux voies parallèles autour du temple rectangulaire et de son aire cultuelle : l'une à l'ouest large d'une dizaine de mètres et l'autre à l'est dont la largeur varie entre 20 et 30 mètres. Ces deux axes se rejoignent au sud pour former une grande place qui n'a fait l'objet d'aucun sondage et dont la fonction reste aujourd'hui hypothétique (UD 19). De petites ruelles perpendiculaires à cet axe principal desservent les quartiers résidentiels et artisanaux. Enfin, il a été observé que les différents corps de bâtiments sont systématiquement séparés par de petits *ambitus* larges en moyenne de 80 cm.

L'accès à l'agglomération, rendu difficile par le dénivelé important, s'effectuait très certainement par le nord. Des observations anciennes et de récentes prospections (UI 20) ont confirmé cette hypothèse. Une large voie avec deux fossés bordiers a été identifiée sur le flanc nord (UD 9) : son tracé approximativement rectiligne aboutit à proximité des bâtiments localisés au nord de l'agglomération et dévolus à l'accueil des attelages et des pèlerins en visite sur le sanctuaire. Dans la partie haute, au niveau du débouché de la voie à travers la barre rocheuse de Mont Rivel, a été observé un dallage de pierres plates marquant un tronçon de cette voie d'accès. La bibliographie ancienne fait état d'autres voies et chemins creux pouvant correspondre à

Équevillon, Jura

des sens uniques ou des voies de déchargement destinées à désengorger le trafic et faciliter l'ascension ou la descente du massif (UD 10; Conti 1991, p. 18-19).

Bâti

Plusieurs quartiers ont été mis en évidence au cours des quatorze années de fouilles. Ils présentent des fonctionnalités différentes mais sont tous organisés autour d'une trame viaire très régulière dominée par l'axe central à vocation religieuse.

- **Quartier nord (UD 5 et 6)**

Ce quartier, partiellement étudié, est localisé à proximité de la voie d'accès à l'agglomération antique (UD 9). On y a découvert deux grands ensembles bâtis : le premier au nord-est est une construction complexe remaniée de nombreuses fois entre le I^{er} et le III^e siècle (UD 6). L'analyse du mobilier a permis de déterminer sa fonction d'écurie puisque ce ne sont pas moins de 97 éléments de harnachement qui ont été répertoriés. Le deuxième bâtiment (UD 5), situé à l'est du précédent, présente un plan partiel rectangulaire composé de quatre pièces séparées par un couloir et adjointes à l'ouest d'une galerie longue de 17 mètres. Ce plan est similaire aux *hospitalia* découverts au *Champ des Tras* à Villards d'Héria et nous permet d'identifier le bâtiment comme un lieu d'hébergement pour les visiteurs et les pèlerins.

- **Quartier nord-ouest (UD 12, 13 et 14)**

Les structures dégagées au nord-ouest, au plus près de la carrière, couvrent environ un hectare et forment un ensemble homogène. Elles sont implantées sur une bande de terrain délimitée au nord par un grand mur conservé sur 250 mètres. La limite sud n'a pu être déterminée car les engins de la carrière ont procédé à un grand décapage de la zone et détruit une grande partie des vestiges. Aucun îlot ne se distingue clairement : il s'agit davantage d'un grand ensemble résidentiel et artisanal, ayant fait l'objet de nombreux remaniements depuis le I^{er} siècle et dont les différents espaces sont séparés par de petits *ambitus*. Si la compréhension du bâti a pu être appréhendée à l'est de ce secteur, il n'en est pas de même vers l'ouest où la recherche est très lacunaire et où nous devons nous contenter de quelques pans de murs isolés découverts à l'occasion de sondages.

- **Quartier sud-ouest (UD 16)**

Ce quartier n'a été que partiellement fouillé sous la forme de sondages (Leng 1989; Llopis 1991) et ne révèle aujourd'hui qu'un plan incomplet des structures. D'un point de vue fonctionnel, elles restent difficiles à interpréter. Localisées au sud du secteur artisanal (UD 12, 13 et 14) et avoisinant l'axe religieux central et la place (UD 19), elles ont été perçues à l'issue des fouilles comme des bâtiments publics. Cependant, cette hypothèse reste hasardeuse compte tenu du peu d'éléments découverts. Seuls de nouveaux travaux pourront nous éclairer sur l'organisation, le plan et la fonctionnalité de ce quartier.

- **Quartier est (UD 7)**

Les fouilles et sondages réalisés dans ce secteur n'ont livré qu'un aperçu fragmentaire de l'organisation du bâti. Si on perçoit que les habitats s'installent sur des terrasses aménagées en fonction d'une trame viaire perpendiculaire à l'axe principal orienté nord-sud, il est difficile d'appréhender leur organisation et de définir des îlots d'occupation. La partie sud-est notamment ne fournit que des éléments de maçonnerie isolés gênant notre vision globale et l'interprétation de ce quartier.

Équevillon, Jura

• Le pôle religieux (UD 2 et 3)

Ce pôle occupe une place centrale au sein de l'agglomération : il définit un axe orienté approximativement nord-sud, long d'environ 250 mètres, autour duquel s'organise l'ensemble des quartiers antiques. Il est représenté par deux temples et leurs aires cultuelles, partiellement étudiées : le premier rectangulaire au point culminant du plateau, le second octogonal en bordure de la rupture de pente méridionale.

Nécropole

Aucun élément funéraire n'a été mis en évidence sur le plateau et les pentes du massif. Le seul témoin d'époque romaine dans l'environnement de Mont Rivel est la nécropole du Bas-Empire partiellement fouillée à *La Planchette* (Vannoz), à 1,5 km au nord de Mont Rivel (cf notice de site Saint-Germain-en-Montagne).

Pour la période protohistorique, deux tumuli ont été repérés lors d'une prospection pedestre en 1981 à l'est de la commune (UI 15).

Structures fossoyées

Seules deux structures fossoyées ont été rencontrées dans le secteur nord-ouest de l'agglomération antique (Charlier et Leng 1989, p. 8). Il s'agit de deux trous de poteaux qui se recoupent creusés à même le substrat sur une vingtaine de centimètres de profondeur pour quarante centimètres de diamètre. Des pierres de calage ont été retrouvées mais aucun mobilier ne permet de dater ces aménagements.

Outre ces trous de poteaux, il convient de signaler cinq caves aménagées à même le substrat calcaire : trois dans le secteur est, dévolu à l'habitat et deux dans le secteur ouest. Une fosse contenant le squelette d'un porc et d'autres restes animaux a également été retrouvée dans le quartier artisanal : elle est en lien direct avec l'activité d'abattage pratiquée dans ce secteur (Leng 1990, p. 69 – 82).

Étendue supposée et remarques

À l'issue des fouilles menées dans les années 1970–1990, l'étendue de l'agglomération a été estimée à environ sept hectares. Dans cette emprise, le plan de nombreux bâtiments reste incomplet et de vastes zones de vides subsistent. Les secteurs est, nord et sud sont très peu documentés comparativement au secteur ouest, localisé dans une zone menacée de destruction par le front de taille de la carrière, et donc privilégiée par la recherche. Des prospections récentes (UI 9 et 20) montrent que l'organisation urbaine est très dense et que l'agglomération semble s'étendre vers l'ouest du plateau, au-delà des structures exhumées. Par ailleurs, au niveau de la pointe nord-ouest, trois terrasses ont été découvertes (UD 8) : leur chronologie reste indéterminée mais leur emplacement à proximité de la voie d'accès suppose un aménagement contemporain de l'agglomération antique.

1.2.7.5 Nature de l'occupation et pertinence des éléments de caractérisation

Artisanat (UD 4, 12, 13 et 14)

Les vestiges d'artisanat et d'activités agro-pastorales sont concentrés dans le secteur ouest de l'agglomération antique.

La métallurgie est la principale activité artisanale attestée. Deux ateliers ont été identifiés dans le quartier nord-ouest au cours des campagnes de fouilles. Le premier, localisé en bordure de l'axe principal occidental (UD 13), a pu être identifié compte tenu de la concentration importante de scories, de gouttelettes de bronze fondu et de trois blocs formés de plaques de plomb repliées plusieurs fois sur elles-mêmes associés à une importante couche

Équevillon, Jura

endreuse (Leng 1983, p. 6 ; Leng 1989, p. 7–10). L'analyse des résidus a également mis en exergue la présence de résidus de réduction de minerai attestant d'une activité d'élaboration du fer (Leng 1990, p. 176-178). Le deuxième atelier est situé au sud-ouest de celui précédemment cité (UD 14). De plus faible envergure et tourné vers le forgeage, il est attesté par la présence de nombreuses scories reposant sur une couche d'argile tassée (Leng 1989, p. 24-25). La présence de scories a été signalée dans d'autres secteurs de l'agglomération sans qu'une activité d'ampleur ne soit attestée : il pourrait s'agir de petites zones de travail de forge destinées à satisfaire des besoins inhérents au secteur où elles sont implantées.

Des activités liées à l'élevage ont été mises en évidence dans le secteur ouest : la forte proportion d'ossements animaux rencontrée atteste d'une activité d'élevage dominée par le porc, le mouton et le bœuf. La découverte de couteaux, couperets et pierres à affûter corrobore une activité d'abattage d'animaux au côté de laquelle se développent de petits ateliers de tabletterie de faible ampleur à vocation domestique.

La présence d'un four à chaux (UD 4) atteste la fabrication de ce type de matériau au Mont Rivel (Leng 1990, p. 76–77). Cependant, l'absence de données chronologiques ne permet pas à ce jour d'affirmer que cette activité artisanale était pratiquée à l'époque romaine. Nous nous bornerons uniquement ici à mentionner son existence dans l'attente d'éléments matériels datant.

Habitat domestique (UD 5, 6 et 7)

Les structures relatives à l'habitat sont concentrées dans les secteurs est et nord mais l'état actuel de la recherche ne permet pas de mieux appréhender l'organisation et l'étendue de ce quartier. Les secteurs mentionnés n'ont été que partiellement fouillés compte tenu de leur éloignement du front de taille de la carrière qui les préservait de tout risque de destruction immédiate. Dans le secteur ouest, les ateliers artisanaux se mêlent à l'habitat qui semble par ailleurs plus modeste que dans le secteur oriental.

À l'est, les bâtiments résidentiels sont implantés sur de petites terrasses successives (UD 7). Ils s'organisent selon une trame régulière le long de petites ruelles perpendiculaires à l'axe principal bordant le temple rectangulaire à l'ouest. Deux maisons ont été particulièrement étudiées dans ce secteur, le reste des bâtiments exhumés ayant été partiellement dégagés lors de sondages et du diagnostic archéologique de 1991 (Leng 1981, 1982, 1983 ; Llopis 1991). Le plan des bâtiments et leur mode de construction en petit appareil soigné, le mobilier découvert ainsi que la présence de sols en *terrazzo* et d'enduits peints atteste de la fonction exclusivement résidentielle de ces structures et de l'aisance de ses habitants. Les pièces d'habitation reposent sur des salles en sous-sol qui devaient servir de lieu de stockage pour les denrées alimentaires.

Au nord de l'agglomération, les structures d'habitats identifiées concernent l'accueil et l'hébergement des populations en visite sur le sanctuaire.

Vie religieuse (UD 2 et 3)

L'agglomération antique de Mont Rivel se structure autour d'un pôle religieux représenté par deux temples, dont l'un est clairement identifié. Celui-ci, de plan rectangulaire (15,75 m × 14 m), est édifié sur un podium de 1,07 m de hauteur. Il est composé d'une *cella* quadrangulaire, bordée sur trois côtés par une galerie déambulatoire, et à l'avant par un porche rectangulaire et un escalier monumental (UD 2 ; Viscusi 1994). L'axe du temple est orienté approximativement est-ouest, l'entrée donnant à l'ouest-nord-ouest, conformément à la tradition romaine. Ce temple, dont la création est aujourd'hui définie au cours de la première moitié du 1^{er} siècle, présente des traits gaulois mêlés à des caractéristiques architecturales romaines : on parle alors de temple à *cella*, déambulatoire et porche. À ce jour, la divinité vénérée n'est pas connue : aucune statue

Équevillon, Jura

monumentale n'a été découverte dans la *cella* et les indices fournis par le mobilier archéologique ne permettent pas de trancher en faveur d'un dieu en particulier (Viscusi 1994, p. 35 ; Lefebvre 2014, p. 41–42). Le bâtiment est implanté au sein d'une vaste aire sacrée de forme irrégulière orientée nord-est/sud-ouest mesurant approximativement 115 × 45 m. Une entrée monumentale est située au sud : elle est encadrée par deux socles maçonnés qui devaient à l'origine supporter deux statues monumentales, dont une au moins représentant un bovidé. En effet, la découverte à proximité d'un socle d'un fragment de sabot présentant des traces de scellement en plomb accreditte cette hypothèse. De nombreuses inconnues subsistent dans ce secteur à savoir la présence d'une entrée septentrionale, la chronologie des différents aménagements, l'existence d'autres bâtiments au sein de l'aire sacrée et d'une occupation laténienne préexistante au sanctuaire gallo-romain.

Le deuxième bâtiment supposé cultuel est situé à la limite sud-est du plateau, en bordure de la rupture de pente, et dans l'alignement du temple rectangulaire (UD 3). De forme octogonale, il est édifié sur un terrain présentant une forte dénivellation du côté sud et implanté dans une vaste aire culturelle sensiblement rectangulaire, délimitée par trois murs sur les côtés nord, est et ouest. Le mur nord est percé par une entrée monumentale encadrée par deux piédestaux qui devaient servir de supports à des statues monumentales. Le bâtiment n'a pas été fouillé dans son intégralité car il est situé dans une zone non menacée par les travaux de la carrière. Les fouilles partielles menées en 1971 par J.-L. Odouze et les trois sondages réalisés en 1987 (Leng 1987, p. 21-26) se sont limités à la partie superficielle des vestiges (0,80 m) et ont permis de restituer un plan sommaire. Il s'agit d'un bâtiment imposant qui montre une grande cohérence architecturale et une véritable volonté de monumentalisation. Ses dimensions extérieures atteignent 24 m : la *cella* également octogonale est large de 10 m et la galerie déambulatoire mesure 4,20 m de largeur. Son mode de construction est plus soigné que celui rencontré dans les autres bâtiments du site, y compris celui du temple rectangulaire. Par ailleurs, sa localisation à l'extrémité du site dans une position dominant le plateau de Champagnole montre son importance au sein même de l'agglomération et dans le paysage environnant, et interroge de manière plus large sur sa véritable fonction et la nature du culte pratiqué. Les photographies aériennes ont montré que l'emprise de l'ensemble cultuel représente environ 1/10 de la surface du site. Toutes ces observations semblent confirmer l'importance et la prédominance de ce bâtiment qui se présente comme le point culminant du pèlerinage au Mont Rivel. Mais beaucoup de questions restent en suspens, notamment concernant la datation de cet édifice pour lequel aucun élément tangible n'a encore été découvert.

Domaine public

La présence de bâtiments publics au Mont Rivel est incertaine. Les dernières campagnes de fouilles (Leng 1990, p. 34 - 47 ; Llopis 1991) ont mis en évidence dans le secteur sud-ouest un ensemble de bâtiments dont la fonction a été supposée publique (UD 16). Cette hypothèse ne se fonde sur aucun élément matériel si ce n'est la proximité de ce secteur avec une grande place occupant l'espace entre les deux temples (UD 19). Cette dernière a été interprétée à l'issue des fouilles comme une place publique où se rassemblaient les pèlerins lors de grandes cérémonies religieuses. La présence d'un four à chaux (UD 4) de chronologie indéterminée au centre de cet espace perturbe quelque peu l'interprétation.

À ce jour, nous ne pouvons donc être formels et clairement identifier des structures appartenant à ce domaine, même s'il apparaît évident qu'une telle agglomération devait être dotée d'aménagements publics.

Équevillon, Jura

1.2.7.6 Chronologie et critères de datation

La Tène

L'occupation gauloise au Mont Rivel est avérée mais repose uniquement sur la présence de mobilier résiduel gaulois dont le TPQ est daté de La Tène D1. Peu de couches d'occupation gauloise ont été mises en évidence sur le site car elles étaient difficilement perceptibles à la fouille. Posés à même la roche de base, ces niveaux ont été perturbés d'une part par l'implantation gallo-romaine et d'autre part par les importants ravinements pluviaux. Les témoins matériels découverts étaient principalement localisés dans les anfractuosités du lapiaz et aucun élément n'a pu être mis en relation avec un quelconque aménagement. Parmi ces éléments matériels, on retrouve des monnaies et des fibules gauloises, de la céramique laténienne et des amphores de type Dressel 1. L'étude de S. Humbert a en effet permis d'inventorier 1007 fragments dont 76 NMI de Dressel 1, soit 21% de l'ensemble des NMI d'amphores comptabilisés sur le site. Il s'agit d'un ensemble relativement conséquent qui abonde dans le sens de l'existence d'une occupation gauloise antérieure à l'agglomération romaine. Ce lot mobilier s'ajoute à treize monnaies gauloises du Centre-Est s'échelonnant de La Tène D1 à La Tène D2b (Lefebvre 2014, p. 119), à quelques fibules précoces, notamment une fibule de Nauheim très bien conservée, et à des céramiques gauloises parmi lesquelles des récipients en céramique noire à pâte rouge, de la *terra nigra* et quelques fragments de vases bouteilles peints de bandes rouges (Lefebvre 2014, p. 149 – 187).

D'autres éléments appuient l'existence d'une occupation laténienne préexistante à l'agglomération romaine, notamment la découverte d'un tertre de nature indéterminé sur la pente septentrionale de Mont Rivel qui a livré des potins datés de La Tène D (Leng 2009; UI 17; UD 1). Par ailleurs, l'existence d'un oppidum sur le plateau a été envisagée depuis le XIX^e siècle (Monnier et Jobez 1905; Rousset 1855) mais cette hypothèse ne reposait alors que sur le critère topographique et sur aucun élément matériel. Les prospections réalisées en 1966, 1969 et 1991 (UI 1, 2 et 6) font état de la présence d'un éperon barré tantôt sur la pointe ouest (J.-L. Odouze 1969; Llopis 1991, p. 10) tantôt au nord du plateau (Vuaillet 1966). Les observations récentes (UI 9; Lefebvre 2014, p. 202-204), qui prenaient pour point de départ les hypothèses énoncées précédemment et un cliché IGN antérieur à la carrière à ciel ouvert (UI 21), n'ont pu confirmer ces hypothèses à l'ouest car la carrière est implantée à l'endroit même où l'éperon aurait été repéré. Aucun rempart n'a par ailleurs été détecté : l'exploitation intensive de la carrière a détruit ou masqué les éventuels vestiges présents sur cette partie de la montagne. La prospection réalisée en 2015 (UI 20) a soulevé à nouveau la question de l'implantation d'un *oppidum* sur le plateau : des levées de terre ont été repérées au niveau de la pointe nord (UD 18). Ces observations vont dans le sens de l'hypothèse émise par D. Vuaillet au terme de sa reconnaissance en 1966 : elle devra être vérifiée au cours des prochaines campagnes de prospection et de détection envisagées en 2016.

Haut-Empire

Durant cette phase chronologique, la structuration des différents quartiers se met en place et les grands projets architecturaux, comme le temple rectangulaire, sont aboutis.

L'observation des indices mobiliers nous indique que l'occupation perdure pendant la période républicaine et augusto-tibérienne mais la structure de l'agglomération reste mal connue. Les lots de mobilier en terre cuite sont dominés par les céramiques *terra nigra* et les premières productions de sigillée du sud Gaule ainsi que par quelques amphores augustéennes telles les amphores à vin Haltern 70 et Lyon 1. Les émissions monétaires sont peu nombreuses : elles sont représentées par un denier républicain frappé

Équevillon, Jura

sous la *Gens Sicinia* en 49 avant notre ère, un demi dupondius de Vienne (36 av. J.-C.), un as et un sesterce d'Auguste rare et deux monnaies de Tibère.

À partir de la moitié du 1^{er} siècle, l'occupation devient très dense et atteint son optimum au cours du II^e siècle : les témoins d'occupation sont très nombreux et diversifiés et attestent d'une part d'une urbanisation systématique et extensive et d'autre part d'une fréquentation importante de l'agglomération. L'essentiel du mobilier est daté de cette période. Les émissions frappées entre le règne de Néron et la fin du règne de Marc-Aurèle représentent à elles seules 56% du corpus total (Lefebvre 2014, p. 120-122). Les fibules étamées et émaillées produites au I^{er} et II^e siècles sont particulièrement représentées. La céramique est majoritairement dominée par les importations de sigillée du sud et du centre de la Gaule ainsi que par la céramique à paroi fine engobée (Lefebvre 2014, p. 187-200). Les amphores quant à elles sont très bien représentées pour cette période puisqu'elles représentent plus de 70% du corpus total (Humbert). Parallèlement, A. Comte, lors de son étude sur le verre antique (1997), a mis en évidence un corpus nettement dominé par les productions du 1^{er} et II^e siècle.

Bas-Empire

Les témoins d'occupation à partir du règne de Commode sont moins nombreux. D'abord progressif, voire quasiment invisible, l'abandon s'intensifie dans le courant du III^e siècle. Il est particulièrement visible dans les faciès monétaires tardifs qui montrent une brusque diminution des émissions à partir du début du III^e siècle qui perdure jusqu'à l'abandon des sites à la fin du IV^e siècle (Lefebvre 2014, p. 122 – 123). Les monnaies des III^e et IV^e siècles sont peu nombreuses : il s'agit essentiellement pour le III^e siècle de *nummi* et de deniers en parfait état frappés sous Caracalla et Septime Sévère et pour le IV^e siècle d'un *nummus* au revers *GLORIA EXERCITUS*, d'une demi *maiorina* au revers *GLORIA ROMANORUM* et d'un *nummus* de Constantin. La céramique confirme cette observation : alors que les productions du II^e siècle sont présentes en grand nombre, on constate une forte diminution des importations dès le début du III^e siècle. Les céramiques à paroi fine métallescente ainsi que les importations de sigillée en provenance des ateliers du centre et de l'est de la Gaule notamment deviennent quasiment inexistantes (Lefebvre 2014, p. 187-200). Le constat est identique avec le mobilier amphorique : avec un NMI sur les 460 que compte le corpus des deux sites, la période du Bas-Empire apparaît sous représentée.

Haut Moyen Âge

Actuellement, aucun vestige attribué au haut Moyen Âge n'a été identifié. L'occupation au Mont Rivel connaît un hiatus chronologique de près de huit siècles, depuis le début du Ve siècle jusqu'à la construction du château médiéval sur la pointe sud-est aux alentours de 1130. Le récolement des collections de Champagnole réalisé par P. Lefebvre en 2013-2014 a permis de retrouver quelques éléments datés de la période médiévale : il pourrait s'agir d'objets perdus lors de la fréquentation du plateau au courant du Moyen Âge. Il serait intéressant de se pencher sur ces quelques éléments de manière à affiner leur datation et peut-être apporter quelques éléments de réponse sur cette phase chronologique aujourd'hui mal perçue.

1.2.7.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Les fouilles réalisées entre 1978 et 1991 ainsi que l'étude chronologique réalisée en 2014 nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision correcte de la dynamique d'occupation au Mont Rivel. On sait désormais que les origines de l'agglomération antique remontent à La Tène D1 même si

Équevillon, Jura

on ignore encore la nature et l'importance de cette occupation précoce. Ce constat repose principalement sur un mobilier laténien résiduel retrouvé dispersé dans les niveaux posés sur le substrat calcaire et dans les fentes du lapiaz sur l'ensemble de l'emprise du site antique. L'absence d'aménagements laténiens a été expliquée à l'issue des fouilles par l'hypothèse d'un arasement complet des structures à l'époque augustéenne. Cette théorie, toute comme l'existence d'un oppidum doit être vérifiée par de nouvelles opérations de terrain. Au cours de la transition entre la fin de l'âge du Fer et l'époque romaine, les témoins mobiliers et les observations de terrain traduisent une installation progressive d'un nouveau tissu urbain. À partir de la moitié du 1^{er} siècle après J.-C., les indices d'occupation se font beaucoup plus nombreux. L'agglomération connaît une fréquentation plus importante, elle se monumentalise, avec l'édification notamment du temple rectangulaire, et prospère jusqu'à la fin du 1^{er} siècle-début du 3^e siècle. Durant cette période, l'agglomération atteint très certainement son extension maximale qui n'a, à ce jour, toujours pas été appréhendée de manière certaine. À partir du 3^e siècle, un déclin s'opère : l'intense activité observée durant le Haut-Empire semble s'essouffler. Le phénomène s'accroît au 4^e siècle : les indices mobiliers sont rares et l'organisation urbaine est difficile à appréhender. Au 5^e siècle, le site semble définitivement déserté et on ignore où les populations ont pu se déplacer.

1.2.7.8 Perspectives de recherche

Les perspectives de recherche de terrain au Mont Rivel sont limitées par l'important couvert forestier et les taillis impénétrables du plateau. Les dernières campagnes de prospection pédestre et topographique l'ont montré : l'utilisation de matériel (tachéomètre, lunette de chantier) est rapidement contrainte et la documentation du site s'en trouve limitée. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'employer de nouvelles méthodes afin notamment de pouvoir restituer le plan de l'agglomération dans son ensemble, recaler les plans de fouilles anciens et répondre à la question de l'existence d'un oppidum au Mont Rivel. La méthode LiDAR est certainement la plus adaptée à cette problématique et doit être sérieusement envisagée dans les mois à venir. Par ailleurs, le travail de documentation doit être poursuivi sur le bâtiment octogonal qui semble constituer l'élément central de l'agglomération antique. Le relevé topographique réalisé cette année sur ce bâtiment et sur le cheminement conduisant au temple rectangulaire (UI 19) constitue une démarche préliminaire qui devra être complétée en 2016 par de nouvelles recherches de terrain et des relevés en plan et en élévation des maçonneries visibles.

1.2.7.9 Bibliographie**Augé 1994**

AUGÉ (P.). — *La photographie aérienne dans le nord de la Franche-Comté, châteaux, mottes et chantiers de fouilles*, rapport de prospections, Besançon, p.36 – 37.

Charlier et Leng 1989

CHARLIER (F.) et LENG (F.). — *Equevillon (Jura), sauvetage programmé, Mont Rivel 1989*, rapport de fouilles, 44 p.

Clerc 1847

CLERC (E.). — *La Franche-Comté à l'époque romaine, représentée par ses ruines*, Besançon, éd. Bintot, 164 p.

Comte 1997

COMTE (A.). — *La verrerie gallo-romaine dans le Jura (39) : une tentative de synthèse sur le département du Jura*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol., 318 p.

Conti 1991

CONTI (C.). — *Voies antiques sur le flanc nord de Mont Rivel*, LENG F., BESSON L., Champagnole d'hier et d'aujourd'hui, 1991, Champagnole, p. 18-19.

Haut 1994

HAUT (P.). — *Mont Rivel (commune d'Equevillon, Jura) : enquête supplémentaire sur un sanctuaire gallo-romain*, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, vol. 45, tome 2, Dijon, p. 437-448.

Équevillon, Jura

Jounin 1994

JOUNIN (S.). — *Inventaire du mobilier archéologique de l'opération de diagnostic, Mont Rivel 1991*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 29 p.

Lebel 1961

LEBEL (P.). — *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. V : les bronzes figurés*, Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. A.L.U.B. 26, série archéologie 8, p. 62, n° 204, planche LXXIV-2.

Lefebvre 2014

LEFEBVRE (P.). — *Mont Rivel, Saint-Germain-en-Montagne, deux agglomérations gallo-romaines en Franche-Comté*, mémoire de Master II, Université de Franche-Comté, Besançon, 249 p.

Leng 1979

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 31 p.

Leng 1980

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 36 p.

Leng 1981

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 47 p.

Leng 1982

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 61 p.

Leng 1983

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 62 p.

Leng 1984

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 37 p.

Leng 1985

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 64 p.

Leng 1986

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 75 p.

Leng 1986

LENG (F.). — Equevillon, Mont Rivel, Jura, in M. Mangin, B. Jacquet, J.-P. Jacob dir., *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. ALUFC n°337, série Archéologie n°34, p. 164 - 173.

Leng 1987

LENG (F.). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 72 p.

Leng 1988

LENG (F.). — *Mont Rivel, bilan des recherches archéologiques 1988*, rapport de fouilles, 72 p.

Leng 1989

LENG (F.). — *Rapport Mont Rivel 1989*, rapport de fouilles, 127 p.

Leng 1990

LENG (F.). — L'agglomération gallo-romaine du Mont Rivel à Equevillon, Jura, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est*, tome 41, n°157, p. 69 - 92.

Leng 1990

LENG (F.). — *Mont Rivel, rapport 1990*, rapport de fouilles, 137 p.

Leng 1990

LENG (F.). — *Mont Rivel, site gallo-romain en Franche-Comté*, Bourg-en-Bresse, éd. La Taillanderie, 256 p.

Leng 1994

LENG (F.). — Equevillon, Mont Rivel, Jura, in J.-P. Petit, M. Mangin dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, coll. Archéologie aujourd'hui, p. 100 - 102.

Leng 1995

LENG (F.). — Les temples du sanctuaire du Mont Rivel à Equevillon (Jura), in A. Richard, C. Munier dir., *Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, éd. Cêtre, p. 329 - 332.

Leng 2009

LENG (F.). — Une découverte récente entraîne l'étude de monnaies gauloises provenant des sites du Mont Rivel et de Saint-Germain-en-Montagne, *ArchéoJuraSites*, n°3, p.7 - 20.

Leng 2011

LENG (F.). — Les caractéristiques du temple rectangulaire du Mont Rivel par rapport aux autres temples de la Gaule, *ArchéoJuraSites*, n°5, p. 8-17.

Llopis 1991

LLOPIS (E.). — *Diagnostic archéologique Mont Rivel 1991, Equevillon (Jura)*, rapport de fouilles, 86 p.

Mercier 1978

MERCIER (C.). — *Compte-rendu des sondages archéologiques faits sur le site gallo-romain du Mont Rivel dans l'été 1978*, rapport de fouilles, 33 p.

Monnier 1842

MONNIER (D.). — *Annales anciennes : note pour l'histoire particulière des communes du département du Jura, Annuaire du Jura 1842*, Lons-le-Saunier, imp. Gauthier, p. 135 - 137

Monnier 1844

MONNIER (D.). — *Annales anciennes : note pour l'histoire particulière des communes du département du Jura, Annuaire du Jura 1844*, Lons-le-Saunier, imp. Gauthier, p. 90 - 91.

Monnier et Jobez 1905

MONNIER (L.) et JOBEZ (A.) - *Champagnole à travers les âges, notes historiques*, Arbois, éd. imprimerie de madame Chapeau, 33 p.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Le Jura (39)*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, coll. Carte archéologique de la Gaule vol. 39, 840 p.

Équevillon, Jura

Rousset 1855

ROUSSET (A.). — Equevillon, in *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - département du Jura*, tome 3, Paris, éd. Le livre d'histoire, Coll. Monographies des villes et villages de France, p. 43 – 49.

Sébile 1901

SÉBILE (J.). — Champagnole

Tyne 1955

TYNE (J.). — *Champagnole, cité antique ?* Champagnole, éd. Imprimerie A. Gresset, 32 p.

Viscusi 1994

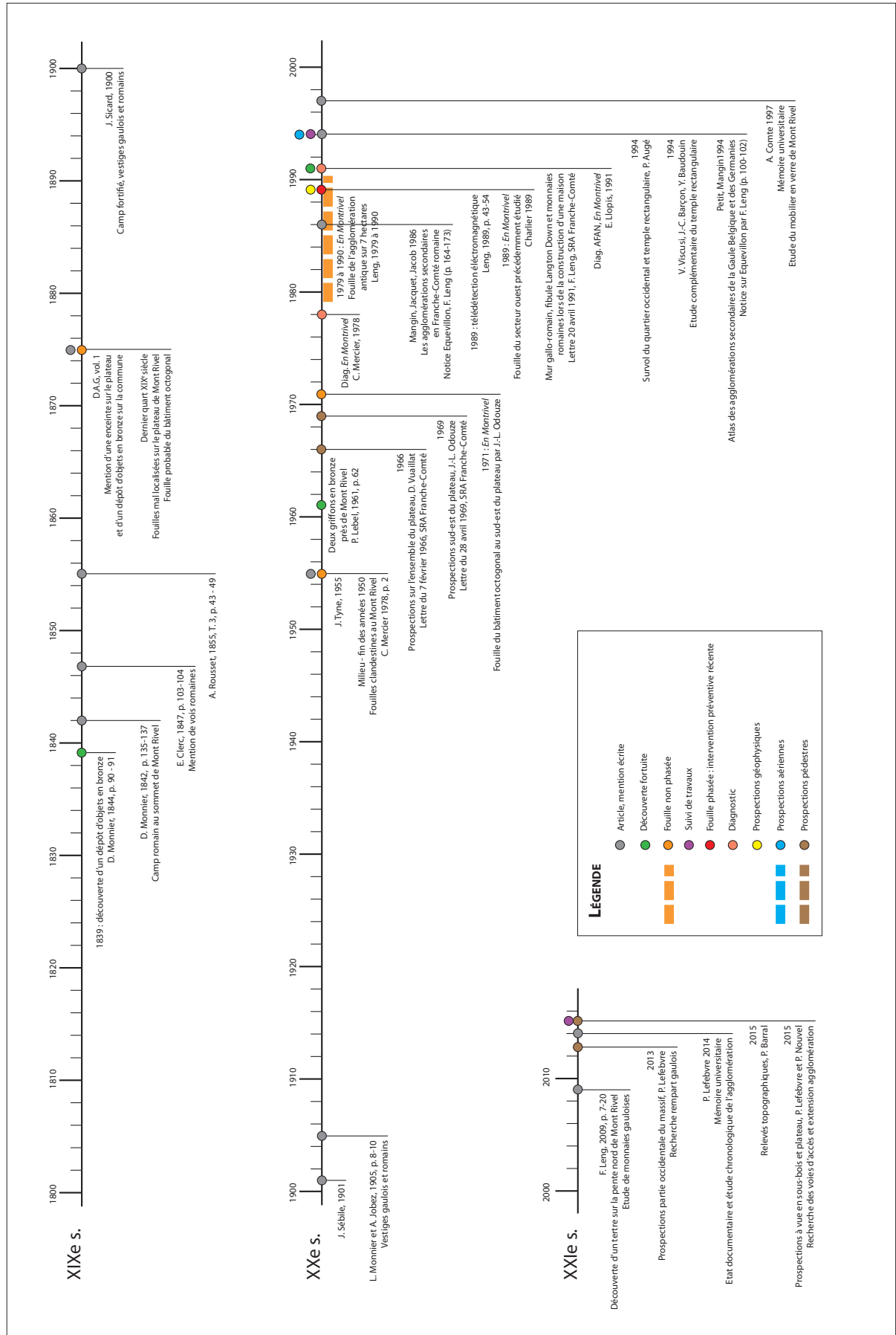
VISCUSI (V.). — *Mont Rivel, rapport d'étude du temple rectangulaire*, rapport de fouilles, 55 p.

Vuailat 1966

VUAILLAT (D.). — *Rapport de M. Vuailat au sujet de ses reconnaissances effectuées sur le Mont Rivel*, rapport de prospection, 2 p.

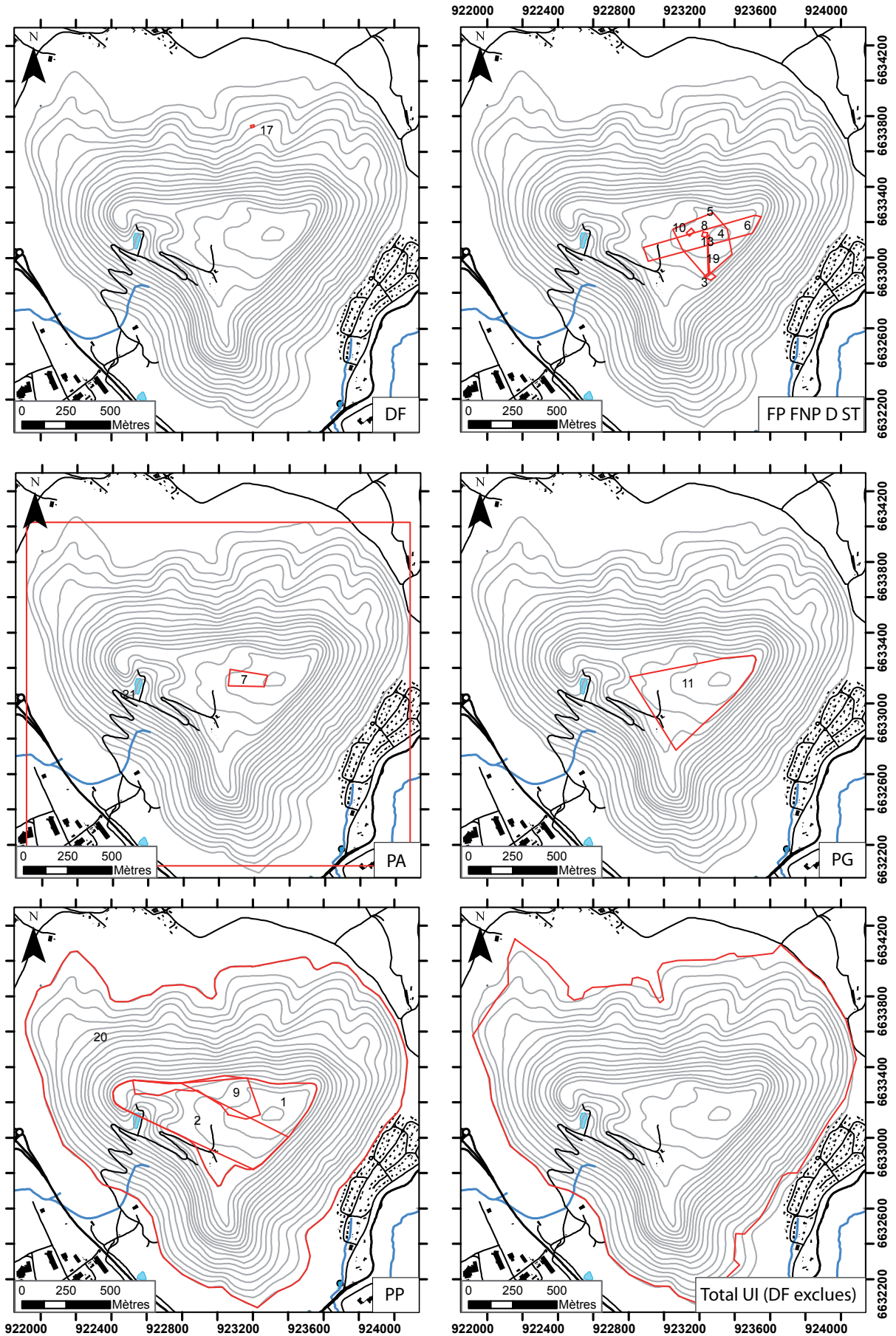
Équevillon, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Équevillon, Jura



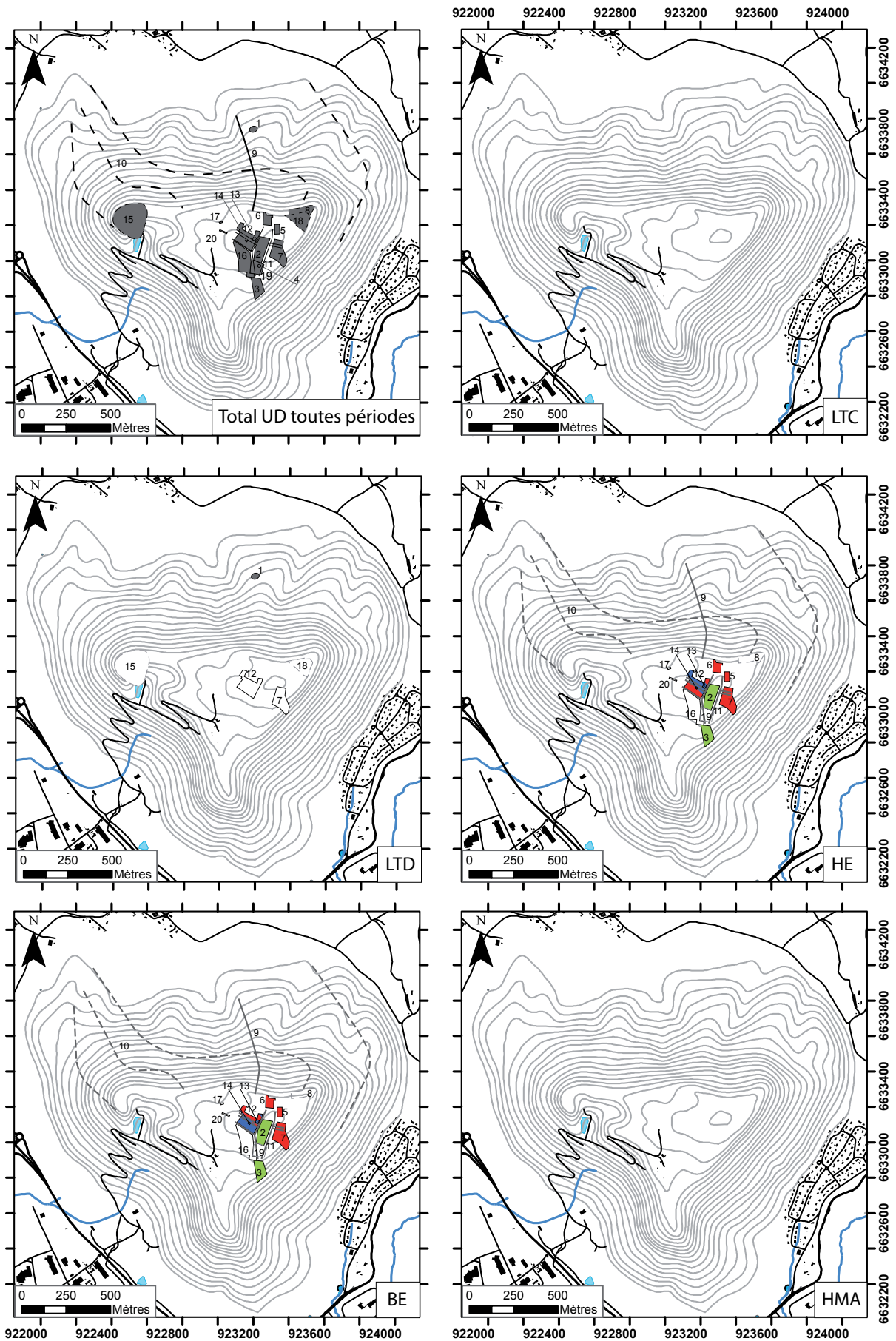
Équevillon, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Équevillon, Jura



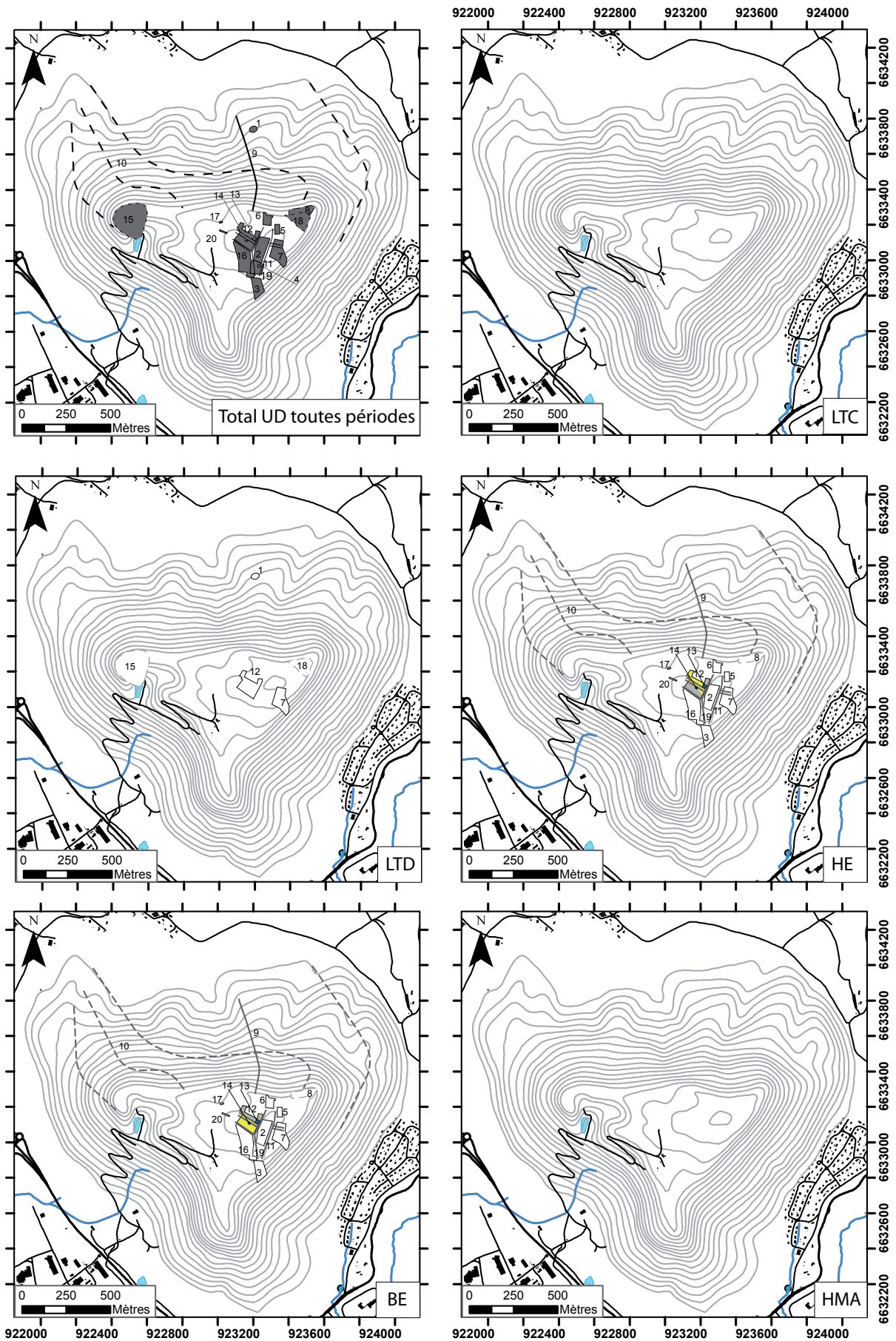
Équevillon, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Équevillon, Jura



Équevillon, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature des activités artisanales par période.

Équevillon, Jura



1.2.8 Grozon, Jura (N. Coquet, D. Billoin)

1.2.8.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

La commune de Grozon, à 6 km au sud-ouest de celle d'Arbois, dans le canton de Poligny (Jura, Franche-Comté), se situe au pied des premières collines du Revermont, en bordure occidentale du massif jurassien. Avec plus d'une centaine d'entités archéologiques recensées par le Service Régional de l'Archéologie, c'est l'une des plus denses en vestiges du Jura, singularité qui lui confère une certaine renommée au siècle dernier. Situé en territoire séquan, sur la route de Lyon à Strasbourg par Besançon, le lieu n'apparaît sur aucun itinéraire antique bien qu'il ait été, notamment au cours du XVIII^e siècle, associé à l'*Equestris* de l'Itinéraire ptoléméen.

1.2.8.2 Cadre naturel

Le site s'inscrit au cœur du *Vignoble*, secteur de la zone basse du Jura formé par une succession de vallons et de collines d'altitudes moyennes (de 250 à 450 m) aux sommets boisés et aux pentes en prés ou cultivées de vignes. S'étendant de Salins-les-Bains à Lons-le-Saunier, ce paysage résulte de la présence de lanières tectoniques, orientées sud-ouest/nord-nord-est, bornées par deux entités structurales bien distinctes : à l'ouest, les formations tertiaires et quaternaires du fossé Bressan ; à l'est, les terrains du jurassique moyen des premiers plateaux de la chaîne jurassienne. Le socle granitique sous-jacent forme un dôme dont l'inclinaison, sur sa pente orientale, tend à provoquer un décollement et un glissement des séries secondaires en direction de la Suisse ; parallèlement, à l'aplomb de cette remontée, l'érosion tend à s'accélérer en provoquant le décapage des formations du Jurassique supérieur et moyen, qui finit par atteindre la dolomie-moellon et les marnes à sel gemme et à gypse du Trias supérieur. Ces niveaux, que l'on retrouve partiellement à l'affleurement dans toute la région, forment un ensemble de ressources mobilisables. L'agglomération s'implante ainsi entre une colline et une cuvette marécageuse dans laquelle les niveaux à sel gemme offrent des résurgences de sources salées. La dolomie, sous forme de moellons de teinte grise à jaune paille, fournit un matériau de construction facilement exploitable (blocs constitutifs des murs de plusieurs bâtiments). Les sources d'eau chargées de sel du Keuper naissent au fond de la cuvette marécageuse aux lieux-dits *Le Breuil* et *Au Village*, au sud du village actuel. La dépression dans laquelle coulent les sources salées est un marais inondable, couvert d'une aulnaie humide à grandes herbes et alimenté par le ruisseau de la Grozonne qui prend sa source au sud-est du village et traverse la commune vers le nord-ouest pour rejoindre la Bresse.

1.2.8.3 État des connaissances

Sources

L'agglomération gallo-romaine est exclusivement connue d'après les découvertes archéologiques. La plus ancienne mention textuelle, datée de 722, est issue du testament de Wilderatus, abbé de Flavigny, offrant une « areas in salinis Grausone [ou Crauzone] ». C'est la première mention directe d'une saline en Franche-Comté avec celle de Salins-les-Bains.

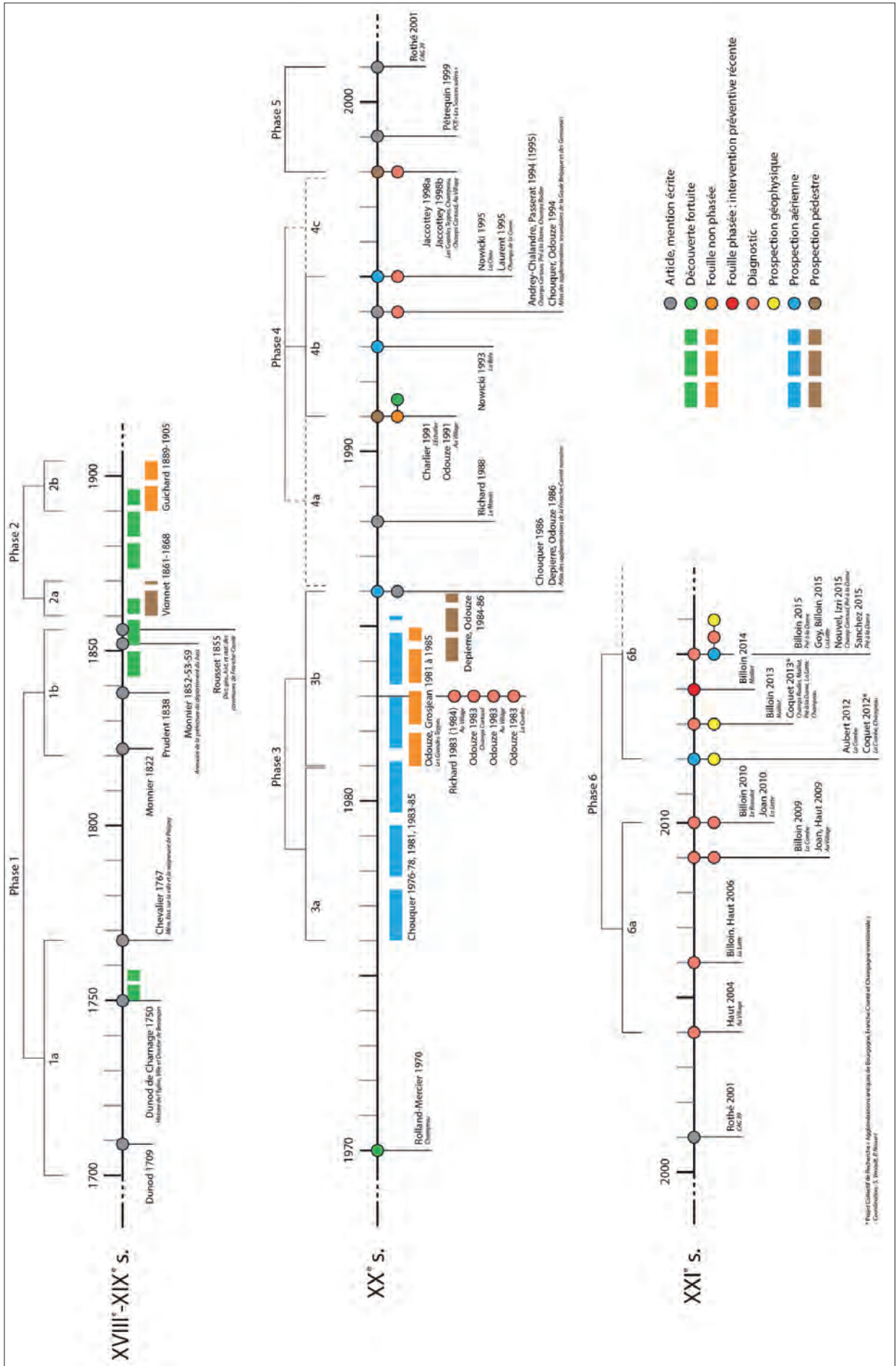
Historique des recherches

Six grandes phases de recherches peuvent être distinguées sur la commune de Grozon (fig.1). Une documentation particulièrement abondante et hétérogène résulte de plus de trois cent ans de mentions, sondages, fouilles, prospections et découvertes fortuites.

La première phase correspond à un premier corpus d'articles et de mentions textuelles plus qu'à une véritable phase de recherches. Elle correspond aux

Grozon, Jura

Fig. 1 Grozon, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.



Grozon, Jura

écrits du début du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle. Les premières spéculations sur la présence d'une ville romaine à l'emplacement du village actuel se font jour et sont fondées sur de nombreuses découvertes fortuites dans le canton de Poligny (Dunod 1709 et 1735 ; Dunod de Charnage 1750). Nous pouvons y distinguer deux moments : un premier (phase 1a) marqué par la recherche de l'*Equestrus* de l'Itinéraire de Ptolémée entre Grozon et Poligny ; dans le second (phase 1b), centré sur la première moitié du XIX^e siècle, période de synthèses régionales ou communales, le propos se concentre sur la présence d'une agglomération gallo-romaine centrée sur la commune et le village actuel (Monnier 1852-55 ; Rousset 1855).

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, une deuxième phase est marquée par les travaux de deux érudits locaux. Le géomètre J.-D. Vionnet (phase 2a) prospecte la commune et recense de nombreuses découvertes fortuites, travaux dont il donne une première synthèse descriptive (Vionnet 1861-1868). Ce travail est poursuivi par l'abbé A. Guichard, curé de Pupillin, qui inaugure les premières fouilles à Grozon (phase 2b), pendant près de quinze ans entre 1891 et 1905, dont il publie les résultats par compte-rendu et planches de mobilier (Guichard 1905).

Après un long silence, la troisième phase de recherches est centrée sur le dernier quart du XX^e siècle. Elle correspond à la découverte archéologique moderne de l'agglomération. Dès 1976, le site est (re)découvert par les prospections aériennes de G. Chouquer (phase 3a) qui atteste du caractère urbain, du moins aggloméré, de l'occupation (Chouquer 1976-77 ; Chouquer 1978 ; Chouquer 1981 ; Chouquer 1986). À la faveur d'un nouveau développement dans l'aménagement du territoire de la commune, les années 1980 sont marquées par plusieurs années de fouilles de sauvetage et prospections pédestres (phase 3b) révélant les premiers éléments de datation sur les secteurs des *Grandes Teppes*, la *Combe*, le *Village* et *Champs Cartaud* (Odouze 1981 ; Odouze, Depierre 1982 ; Grosjean 1892 ; Mangin, Petitjean 1982 ; Grosjean 1984 ; Richard 1984). Les premières véritables synthèses cartographiques sur l'agglomération antique sont publiées à l'occasion des publications des premiers atlas sur les agglomérations secondaires du nord-est (Depierre, Odouze 1986 ; Odouze, Chouquer 1994). Ces premières synthèses sont restées, bien que successivement annotées (Rothé 2001), l'état général des données manipulées encore récemment (Barral, Coquet, Nouvel 2012).

La quatrième phase correspond à une période de relative inertie dans les recherches de terrain (phases 4a et 4c). Il s'agit d'une période de tensions entre les acteurs de l'archéologie et les habitants et élus de la commune, résultat de démêlés judiciaires à l'issue des fouilles préventives de la phase précédente. Les découvertes fortuites, si importantes jusqu'alors, se font rares ou ne sont plus signalées. S'il existe quelques recherches de terrain (phase 4b), elles ne correspondent qu'à de rares diagnostics (Andrey-Chalandre, Passerat 1995), surveillances de travaux (Laurent 1995) ou à des prospections aériennes et pédestres très ponctuelles et périphériques à l'emprise de l'agglomération antique (Nowicki 1993-95).

La cinquième phase, au tournant des années 2000, marque un profond renouveau avec un retour des projets programmés. Dans l'objectif d'une mise à jour de la carte archéologique, soutenue par le Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté, L. Jaccotey entreprend un important travail d'archives et de prospections pédestres afin de relocaliser les découvertes anciennes (Jaccotey 1998a). En diagnostic, les premiers niveaux d'une occupation de La Tène finale sont atteints au *Champs Cartaud* (Jaccotey 1998b). Enfin, un Projet Collectif de Recherches sur les sources salées dans le Jura, permet de poser les premiers jalons, datés par ¹⁴C, de l'exploitation du sel à Grozon. Des carottages datés par radiocarbone AMS atteste de l'existence de couches de cendres se rapportant à la fin de la Protohistoire et au début de l'époque romaine, puis au début du Moyen Âge (Pétrequin *et al.* 1999).

Grozon, Jura

La sixième et dernière phase, débutée au début des années 2000, par une reprise de l'ensemble du dossier communal dans une perspective diachronique. Un premier moment (phase 6a) correspond à une succession de diagnostics (Billoin 2009, 2010, 2013; Billoin, Haut 2006; Haut 2004; Joan 2010; Joan, Haut 2009) qui apportent d'importantes informations sur l'emprise spatiale et chronologique de l'occupation, notamment sur une continuité quasi systématique des occupations du Haut-Empire à l'Antiquité Tardive et au haut Moyen Âge. L'ensemble de ces données n'a été que récemment mis en perspective dans une approche globale de l'occupation antique et médiévale, à l'occasion du Projet Collectif de Recherches sur les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale (Venault, Nouvel 2012 et 2013), projet qui a soutenu plusieurs campagnes de prospections géophysiques (Coquet 2012 et 2013; Billoin, Sanchez 2015). Ce croisement de l'ensemble des données anciennes et récentes s'effectue au sein d'un Système d'Information Géographique (phase 6b). En 2014, une fouille préventive conduite au sud-est de l'agglomération, au lieu-dit *Maillot*, met au jour les premières structures archéologiques de la saline du haut Moyen Âge de Grozon (Billoin en cours). Parallèlement, de nouveaux carottages dans le sous-sol sont entrepris afin d'apporter des arguments concernant le paléo-environnement. En cours, cette phase voit donc les différents acteurs de la recherche développer une approche euristique et des projets de publications.

1.2.8.4 Organisation spatiale

Voirie

Bien que l'agglomération gallo-romaine soit souvent présentée, dans la bibliographie ancienne comme un important carrefour routier (5 ou 6 grandes voies antiques partiraient de Grozon), les preuves archéologiques sont encore rares et la plupart des éléments de voirie découverts ne peut être datée. La confrontation des données anciennes avec les prospections récentes, permet néanmoins de confirmer quelques tracés.

Lors de fouilles réalisées entre 1889 et 1896, l'abbé Guichard mentionne la découverte de deux rues au cœur de l'agglomération. Ces dernières pourraient correspondre à celles découvertes en 1983 par photographies aériennes (UD083; UD084) (Oudouze, Chouquer 1994) et complétées en 2012 par prospections géophysiques au lieu-dit *La Combe* (Coquet 2012). La première (UD170), orientée nord/sud, était pavée sur 3 m de large (Guichard 1905a); la seconde (UD171), orientée est/ouest, rejoint perpendiculairement la première depuis le lieu-dit *En Champeau*. Plus au nord, une possible continuité de cet axe nord/sud a été repérée par prospection géophysique (UD109), avec un infléchissement d'orientation progressif nord/nord-ouest (Coquet 2013). Entre ces deux portions de voie, une vaste cour pavée (UD080; UD090), partiellement fouillée en 1983-84, a été mise en évidence au lieu-dit *Les Grandes Teppes* de part et d'autre de la voirie actuelle. Dans le pavage, deux ornières, orientées nord/sud, ont été repérées (UD097). Plus au nord, le pavage semble se poursuivre en changeant d'orientation, sud-ouest/nord-est (Cohen, Grosjean 1993). Cet ensemble de données éparses évoque le croisement de deux axes majeurs de l'agglomération au nord du village actuel, autour d'une place/cour pavée, bordée dans sa partie sud-est par un important quartier artisanal, distribué par de petites rues d'orientation nord-ouest/sud-est dont deux ont été reconnues (UD098; UD099). L'axe nord/sud peut trouver une continuité au sud du village: des anomalies linéaires observées en rupture de pente, au sud de la colline de *Champeau*, sont interprétées comme des éléments de voirie (UD105) par la photographie aérienne (Chouquer 1986), avec une orientation nord-ouest/sud-est.

Grozon, Jura

Aux *Champs Cartaud*, au nord-ouest du village, un tronçon de voie antique a été dégagé en 1983 par J.-L. Odouze. Cette voie orientée nord-ouest/sud-est (UD085) était bordée par des fossés et a été dégagée sur trois niveaux de rechapage (rechapage grossier pour le niveau supérieur et plus régulier, à galets plus petits, pour les deux autres), avec des ornières orientées nord/sud et sud-ouest/nord-est.

Au sud-est du village, une construction antique construite en bordure d'une voie constituée de galets compactés (UD160) est mise au jour en 2006 (Billoin, Haut 2006). Cette voie correspond vraisemblablement à un axe structurant de l'agglomération antique. L'occupation bâtie semble débiter aux I^{er}-II^e ap. J.-C. (jusqu'au III^e s.). La voirie continue d'être utilisée jusqu'au XII^e siècle et se pérennise avec un décalage d'orientation par la *rue de la Gare*. Une récente intervention, limitée à une surveillance de travaux, a permis toutefois de préciser ce tracé, notamment sa largeur de 11 m (Goy, Billoin en cours).

En cœur de village, la fouille conduite en 2014 a reconnu une portion de rue en usage au haut Moyen Âge sous la rue principale dénommée *rue de la Saline*, de même orientation, mais avec un glissement de quelques mètres (Billoin en cours).

Au lieu-dit *Pré à la Dame*, des photographies aériennes récentes (Nouvel, Izri 2015) mettent en évidence une portion de voie d'orientation sud-ouest/nord-est (UD102).

Plusieurs voies présumées antiques sont signalées depuis le XIX^e siècle et reprises dans des études récentes, sans véritables témoins matériels. L'essentiel reprend la trame viaire du village actuel. Des vestiges d'éléments de voirie sont également signalés par Vionnet aux *Champs de la Croix* (UD029).

Le bâti

Plusieurs bâtiments ou ensembles de bâtiments ont été mis au jour de longue date, mais le dossier est marqué par une abondante documentation ancienne, des fouilles plus récentes mais dont les rapports sont inexistantes (ou perdus), ou encore des diagnostics dont l'emprise spatiale ne permet pas de disposer de plans d'ensemble autorisant une interprétation fonctionnelle. Si les prospections géophysiques, constituant l'essentiel des recherches récentes, permettent de dresser les limites approximatives de l'agglomération, l'image restituée correspond sans doute à la superposition des nombreux états successifs. Faute de fouilles phasées extensives, il reste difficile d'affiner les chronologies d'occupation, de démêler le bâti et d'en caractériser les fonctions.

L'essentiel du bâti antique restituable concerne deux vastes ensembles au lieu-dit *La Combe*. En 1976, les vestiges d'un vaste bâtiment en «U» (UD175) sont repérés par photographie aérienne. En bordure de voie, ce bâtiment semble s'organiser autour d'une cour centrale ouverte à l'ouest. Les prospections géophysiques permettent une bonne lecture du plan et de repérer les différentes pièces qui le composent, dont certaines semblent avoir été fouillées par A. Guichard à la fin du XIX^e siècle (UD059). À l'est de ce grand bâtiment, les prospections géophysiques et aériennes ont permis de mettre en évidence un vaste corps de bâtiment rectangulaire orienté nord-sud (UD167), composé de cellules régulières ouvertes sur rue, à l'ouest. Il pourrait s'agir d'un ensemble de boutiques/ateliers distribué par un couloir/portique (Coquet 2012) et pourraient correspondre à ce que l'abbé Guichard décrivait comme «un vaste établissement allongé et étroit, divisé en nombreuses cases régulières et symétriques, et rappelant la disposition d'une grande étable» (UD060).

Pour le Moyen Âge, l'emprise sommaire du barrage (UD123) et du cendrier des salines (UD124) ont été modélisées sur la base de carottages effectués à l'occasion du Projet Collectif de Recherche sur les sources salées du Jura (Pétrequin *et al.* 1999). Le barrage débute au niveau du château de

Grozon, Jura

Rabeurg, se dirige vers le sud-sud-ouest, traverse la route, puis se dirige à l'est/sud-est jusqu'aux salines du XIX^e siècle (UD155) ; il longe la route en se dirigeant vers le nord-ouest puis revient vers la château de Rabeurg au nord-est. Ce barrage d'une vingtaine de mètres de large avec sa forme en « fer à cheval » correspond à la structure décrite au XIX^e s. Les dépôts de cendres noires et de charbons avaient déjà été décrits par Vionnet. Les sondages montrent que les charbons de bois peuvent être observés jusqu'à des profondeurs importantes (10,25 m), les tuiles ou les poteries gallo-romaines peuvent s'observer à des profondeurs de 1 à 7 m et les fragments de poteries et de tuiles médiévales plutôt au sommet du remplissage.

Nécropole

De nombreuses découvertes anciennes témoignent de la présence de nécropoles antique et médiévale sur la colline de *Champeau*, à l'est du village actuel. Vionnet signale la découverte de « débris antiques » et de « tombeaux païens » (UD017, UD034, UD035, UD036). En 1890, sur la crête de la colline, Guichard signale la découverte de six sépultures (UD044) qui se composent de trois sarcophages parallèles et contigus orientés est-ouest et de trois sépultures perpendiculaires aux sarcophages, composées de pierres sur chant. Un de ces sarcophages contenait les restes d'un individu de grande taille et un autre ceux d'une femme et d'un enfant. Des ouvriers, travaillant au sud d'un murger, dégagent trois nouvelles sépultures entourées de pierres sur chant et orientées nord/sud. Sur les pentes de la colline, Guichard met au jour d'autres tombes (UD051) : à l'est, trois tombes en pleine terre dont une avec une grande épée en fer ; à l'ouest, plusieurs squelettes dans le fond d'une tranchée et au nord deux tombes orientées nord/sud. Cette série de sépultures peut être attribuée à l'époque antique ; les sarcophages et la tombe avec une grande épée en fer évoquent plutôt une nécropole du début du Moyen Âge.

Au lieu-dit *Pré à la Dame* (dit « En Saint-Mérot »), A. Guichard met au jour en 1891 une nécropole à inhumations (UD055) sans doute déjà signalée par Vionnet (UD019) Les sépultures sont orientées est/ouest et sont placées dans des fosses limitées par des pierres sur chant. Les inhumations sont accompagnées d'un vase de « poteries grossières » (dont un seul retrouvé complet) placé aux pieds. Une des tombes a livré une monnaie de Troyes en argent, datée du X^e siècle. Plusieurs éléments mobiliers, notamment de parures, attestent d'une occupation au haut Moyen Âge. La même année, sur un petit mamelon situé au sud-ouest du village (lieu-dit *Saint-Germain*), il découvre plusieurs sépultures (UD052) vraisemblablement plus tardives (monnaies du XV^e s.). Des tombes auraient également été fouillées au milieu du XIX^e s. sur la *Côte des Monténards* (UD014).

A. Guichard indique qu'un grand nombre de sarcophages (UD067) est découvert dans le cimetière qui entoure l'église Notre-Dame, lieu-dit *Au Village*. Plusieurs fragments de sarcophages se trouvaient le long du mur de l'église. Dans plusieurs tombes, un vase en terre grise ou noire contenant une monnaie a été découvert au pied du défunt. Le reste du mobilier se compose de plaques boucles, fibules, épingles et scramasaxes. Un sarcophage en pierre tendre (UD076) découvert par des fossoyeurs au début des années 1980. La terre retournée pour le creusement des tombes a livré de nombreux fragments de tuiles à rebords ainsi qu'un tessou de céramique gallo-romaine et un autre du haut Moyen Âge. Lors de fouilles au milieu du jardin du presbytère, on rapporte la découverte d'une tombe entourée de pierres sur chant et dont il manquait la tête (UD046).

Au *Teppes*, l'abbé Guichard dégage en 1892 des sépultures (UD064 ; UD068), probablement mérovingiennes d'après le mobilier décrit. Plusieurs tombes, également postérieures à l'époque romaine, ont été découvertes dans les années 1980. Il s'agit de quatre tombes entourées de pierres sur chant et d'une sépulture dans un sarcophage monolithique sans couvercle (UD104). Ces sépultures, à cheval sur les structures du Haut-Empire,

Grozon, Jura

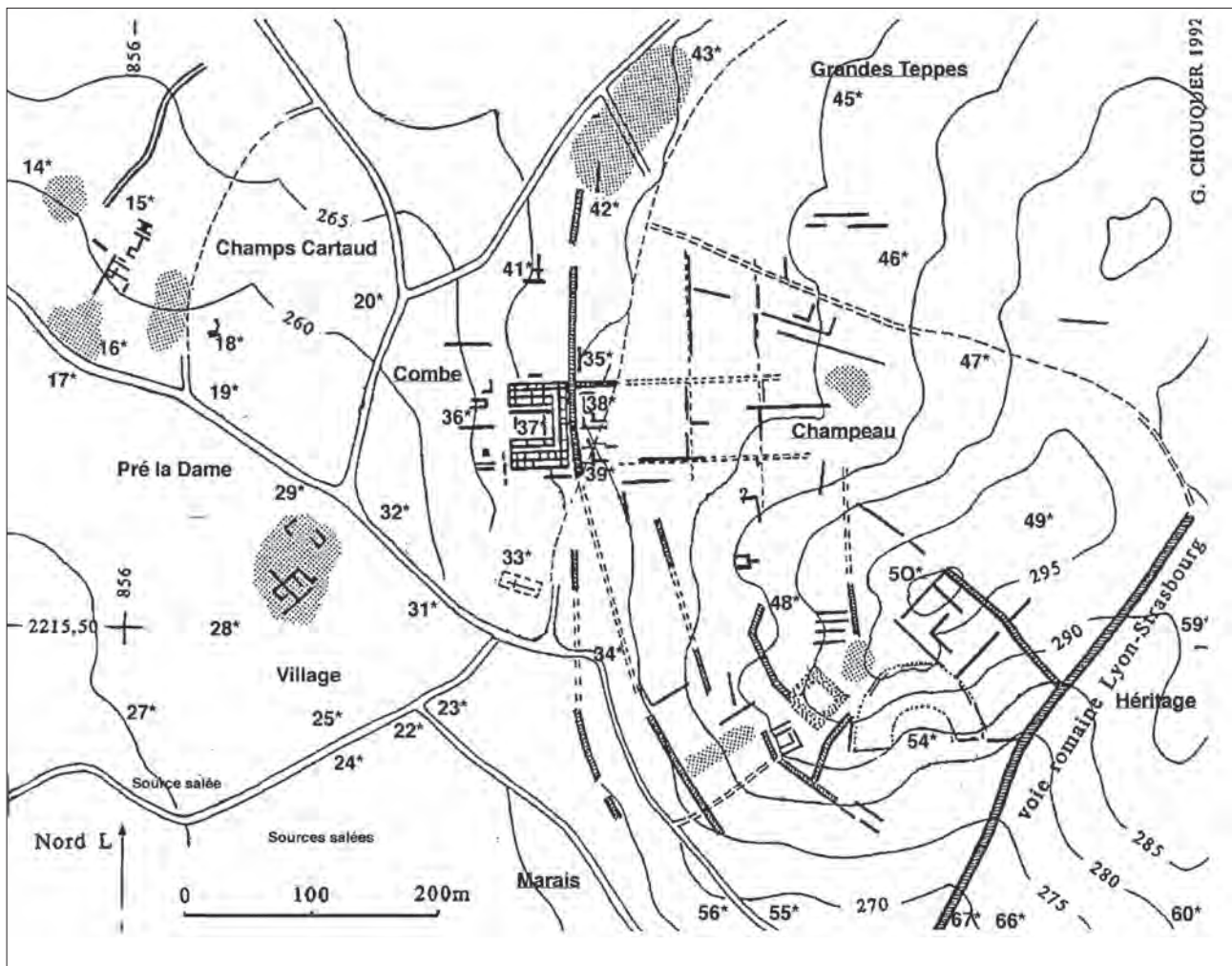
semblent remonter au début du Moyen Âge. Dans le même secteur, deux inhumations, non datées, ont été découvertes (UD082 ; UD089), ainsi que deux probables incinérations (UD100 ; UD101).

Au lieu-dit *Champs Cartaud*, des fouilles de sauvetage menées en 1983 ont livré quatre inhumations non datées (UD094). Il s'agit de tombes en pleine terre, placées dans des fosses. Une des tombes était double (orientée nord-ouest/sud-est) avec deux corps superposés et posés tête-bêche.

Étendue supposée

D'après les dernières cartes de synthèses (fig. 2), le cœur de l'agglomération antique semblait se situer au nord et à l'est du village actuel, jusqu'aux bordures de la grande voie antique Lyon-Strasbourg (orientée nord-est/sud-ouest) au sud-est du village. Le plan d'ensemble, restitué essentiellement par la photographie aérienne, présentait une disposition en relation étroite avec la topographie particulièrement accidentée des lieux, sur et en contrebas de la colline de *Champeau*, et dans la cuvette traversée par le ruisseau de la Grozonne. Il adopte ainsi plusieurs directions, en fonction de la pente, et se régularise à l'ouest du village, où l'on perçoit l'amorce d'une organisation orthonormée (Odozue, Chouquer 1994). Les auteurs notaient néanmoins la difficulté de distinguer dans l'ensemble important de vestiges, disséminés tout autour du village actuel, ceux à associer à l'agglomération proprement dite d'éventuelles installations périphériques.

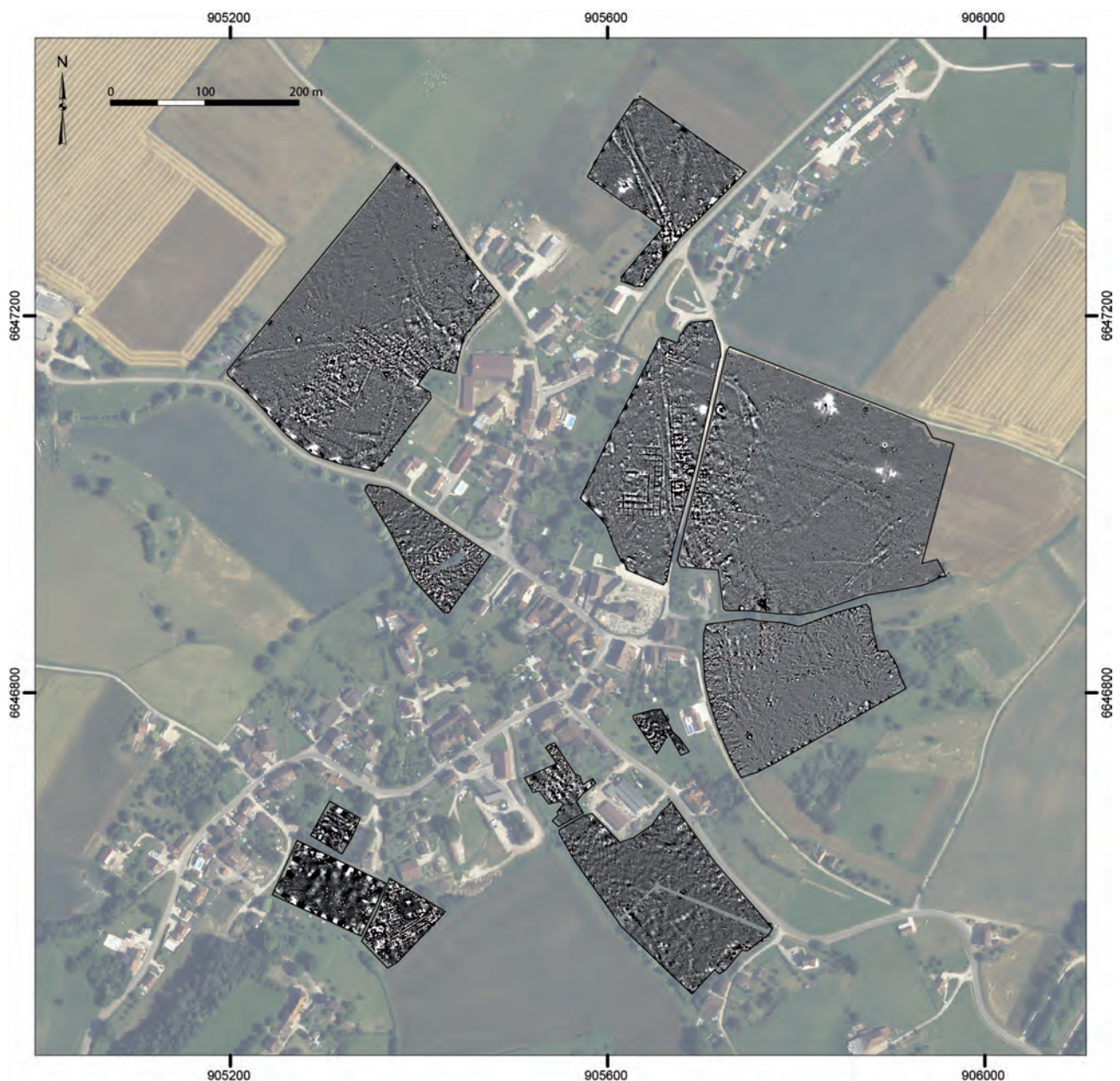
Fig. 2



Grozon, Jura

Les prospections magnétiques menées en 2012 et 2013 avaient pour but de confirmer et de compléter les éléments bâtis déjà repérés ou pressenties et d'investir la périphérie immédiate de l'agglomération pour en circonscrire l'emprise (fig. 3). Si ces premiers résultats restent encore à approfondir, ils nous invitent à proposer des limites sud, nord-nord-est et nord-ouest de l'occupation antique de Grozon. Ces limites sont en relative contradiction avec les éléments d'appréciation dont nous disposons jusqu'à présent à propos du centre de gravité de l'agglomération. En effet, les anomalies linéaires repérées en photographie aérienne à l'est du village semblent plutôt correspondre à de grandes anomalies géomorphologiques plus qu'à des axes de circulation. Les éléments bâtis semblent absents, à moins qu'ils aient été largement arasés par l'intensité des travaux agricoles. La colline de *Champeau* apparaît alors comme une zone essentiellement funéraire périphérique à l'agglomération. Au sud, l'importante zone marécageuse (lieu-dit *Au Marais*) se distingue par une absence quasi-totale de découvertes et apparaît comme la limite sud de l'occupation romaine, en limite du village actuel. Le quartier artisanal des Grandes Teppes marque la limite nord-est de l'occupation groupée, attestée par des diagnostics négatifs

Fig. 3



Grozon, Jura

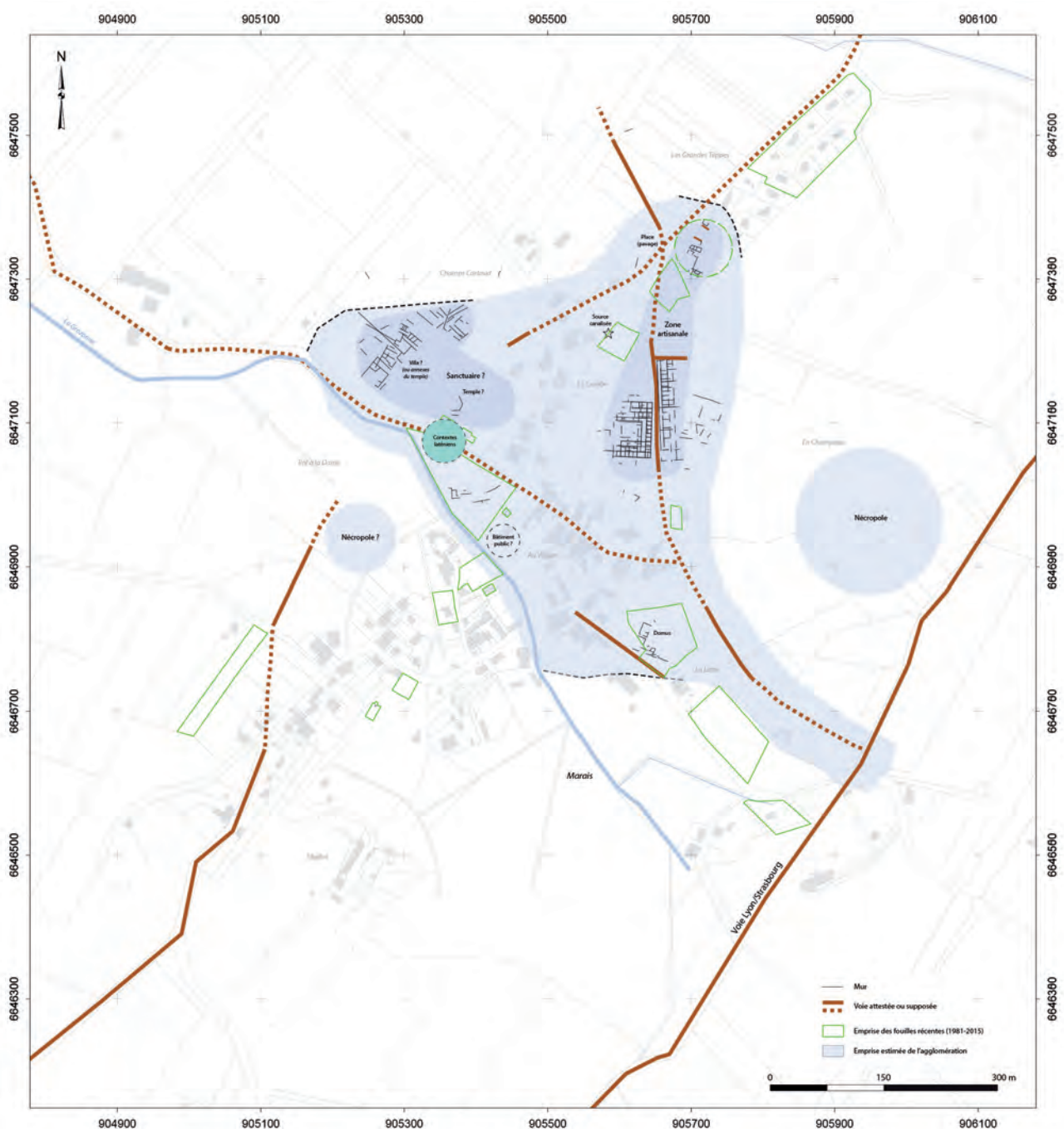
limitrophes. Aux *Champs Cartaud*, le contraste entre une vaste zone bâtie et un relâchement net dans la densité des signaux magnétiques invite à placer une limite nord-ouest à l'agglomération. Les limites ouest et sud-ouest restent, elles, à préciser.

Sur une superficie d'environ 40 ha (fig. 4), l'ensemble des vestiges bâtis reconnus semblent appartenir à l'agglomération gallo-romaine. La relocalisation des données anciennes vient combler le manque de données récentes au cœur du village actuel et permet de coordonner ce vaste ensemble.

1.2.8.5 Nature de l'occupation et pertinence des éléments de caractérisation

La caractérisation de l'occupation repose essentiellement sur des données anciennes et des résultats de prospections pédestre ou géophysique qui

Fig. 4



Grozon, Jura

fournissent une vision plus ou moins floue de la nature des activités. Les informations issues d'opérations d'archéologie préventive portent un éclairage plus précis mais très ponctuel. L'occupation demeure dans bien des cas difficile à caractériser malgré le croisement de ces données.

Artisanat

• Terre cuite

Au lieu-dit *L'Echalier*, de nombreux fragments de tuiles à rebords, notamment de tuiles brûlées, ont été découverts en prospections pédestres suite à la localisation du site par photographie aérienne (UD071). Le mobilier oriente vers la possible présence d'un atelier de tuilier (UD115) en périphérie nord-ouest de l'agglomération. Néanmoins, la nature du site a depuis été remise en cause par l'absence de fragments d'argile cuite ou de tuiles surcuites (Charlier 1991).

• Activité métallurgique

L'artisanat à Grozon est marqué par la métallurgie du fer et, dans une moindre mesure, de celle du bronze.

Dans le secteur de *La Combe/Les Grandes Teppes*, A. Guichard fouille en 1891 une « habitation romaine dans laquelle il a recueilli un fer à marquer avec l'estampille LIVS, une douille d'enseigne, un poignard en fer et plusieurs autres objets en métal » qui pourrait correspondre à un atelier de fondeur. Ce bâtiment qu'il nomme la « Maison de Lius » (UD061), en partie fouillé, s'organise autour d'une cour à péristyle. Une première pièce est interprétée comme une cuisine, dans laquelle ont été retrouvées des monnaies, ossements d'animaux, coquilles d'huitres et de moules. À l'angle nord-est de la pièce se trouve un foyer en briques rouges qui, par un conduit sous-jacent en terre cuite de 40 cm de large permet de chauffer la « cuisine » et la pièce adjacente, dont la cloison est faite de *tubuli*. Au nord, une petite pièce au sol cimenté est interprétée comme un *caldarium*. Sous cette pièce, une cave (ou cellier), a livré une douzaine d'amphores vinaires en terre jaunâtre à long col et à pied conique, l'une d'elles contenait des pépins de raisins, une autre des ossements de porc. Au sud, une pièce particulièrement soignée, avec sol de béton fin et murs en enduits peints, est interprétée comme une salle à manger (ou *triclinium*). Dans cette pièce, plusieurs artefacts ont retenu l'attention des fouilleurs : un objet en bronze dont la partie inférieure en forme de douille porte latéralement un doigt replié, un fer à marquer en forme de « T » portant l'inscription « LIVS » (*CIL* XIII, 10023-10), un contrepoids cylindrique en plomb de 3 kg, un objet en bronze d'environ 1 kg que l'abbé Guichard identifie à « une enseigne romaine ou gauloise », deux petits « plateaux en bronze » ou « patères », une tige cylindrique en fer ou *pilum* (Guichard 1892a).

Dans ce même secteur, A. Guichard fouille une pièce d'un autre ensemble bâti qu'il nomme la « Maison du Joaillier » et qui semble correspondre à un atelier de bronzier (UD57). Parmi le mobilier recueilli, on trouve plus d'une vingtaine de creusets en argile réfractaire et un nombre important de petits objets en bronze, dont quelques-uns inachevés, épingles courtes et à cheveux, clous de diverses formes et dimensions, aiguilles à coudre, pendants d'oreilles, fibules et chaînettes (Guichard 1892b).

En 1983, les vestiges d'une forge (UD091) ont livré une quantité importante de scories de fer, quelques scories et une demi-douzaine de petites plaques de bronze de 2 à 3 cm de longueur. Le site, qui n'a pas pu être fouillé intégralement (aucun rapport), est daté du 1^{er} s. ap. J.-C. par l'étude céramologique et la découverte de deux monnaies. L'ensemble du secteur fouillé entre 1981 et 1985 semble correspondre à un vaste quartier artisanal et commerçant du Haut-Empire (UD081), centré sur la métallurgie du fer et dans une moindre mesure sur celle du bronze, organisé autour d'un axe routier sud-est/nord-ouest en relation avec une vaste aire de circulation

Grozon, Jura

empierrée sur laquelle devait s'ouvrir des boutiques. Dans une des pièces, un petit foyer composé de tuiles a été découvert. Dans une autre pièce, des niveaux de remblais ont livré des fragments d'enduit peint et de *tubuli*. Deux zones de scories (fer et bronze) ont été découvertes en, ainsi que plusieurs fibules en mauvais état qui pourraient être en cours de réalisation. Des tuiles à rebords, des fragments de céramiques gallo-romaines, tessons de céramiques du haut Moyen âge et scories de forge ont été découvertes en prospection pédestre en 1998 (Jaccottey 1998a). Cette zone pourrait correspondre à une zone d'habitation de l'époque antique et à une petite forge du haut Moyen âge (UD137).

Habitat domestique

Nous disposons de peu de témoins de l'habitat domestique à Grozon, d'autant qu'il devait se confondre architecturalement avec les ateliers artisanaux (cf. *supra*).

Un diagnostic *Rue de la Gare* en 2006 révèle l'implantation d'un bâtiment (UD159) composé de plusieurs pièces, dont une chauffée par hypocauste, en bordure de voie. Cet édifice peut correspondre à une *domus* construite en bordure d'un axe structurant de l'agglomération (Billoin, Haut 2006). L'occupation semble débiter au I^{er}-II^e siècle jusqu'au III^e siècle ap. J.-C., avec un prolongement ou une réoccupation jusque dans l'Antiquité tardive et éventuellement au haut Moyen Âge.

Vie religieuse

L'agglomération de Grozon a livré des traces d'une activité religieuse, mais le dossier souffre du peu de découvertes archéologiques attestées et d'une tradition historiographique voulant voir, à l'emplacement de toutes les églises connues, les vestiges d'anciens temples gallo-romains.

Si l'on s'en tient aux affirmations du XIX^e siècle, l'église Notre-Dame serait implantée sur un temple de Diane (Rousset 1855). Il y aurait été retrouvé un bas-relief en marbre blanc (UD001 ou UD056) représentant la déesse assise dans une forêt, le bras gauche appuyé sur une biche accroupie et serrant du bras droit un chien couché derrière elle. A proximité, des ouvriers découvrent en 1859 un disque en bronze (UD006) portant une inscription dédiée à Cybèle – *Matri Deum Camellius Tutor ex vota* – (Mowat 1881-82) et on aurait recueilli, au même endroit, «des médailles de petit modèle, frappées en l'honneur de Vesta» (Vionnet 1861). Vers 1886, lors de travaux d'extraction de cendre dans un jardin à proximité du presbytère, deux murs formant un couloir ont été dégagés (UD043) : «cinq statuettes de divinités» en bronze y ont été découvertes, dont un Apollon et un Hercule. L'église Saint-Martin aurait été construite à l'emplacement d'un temple dédié à Bacchus. Une abondante bibliographie ancienne prétend que l'église Saint-Michel était installée sur un temple dédié à Mercure, mais aucun élément archéologique ne permet d'indiquer la présence d'un temple antique. À l'ouest du village, se trouverait l'emplacement de l'église Saint-Maurice qui serait implantée sur un temple dédié à Mars (Guichard 1892). Enfin, au lieu-dit *Saint-Germain* où se trouvait une église, Vionnet indique la présence de «sarcophage(s)» et d'un «temple dédié à Apollon».

En 1892 au lieu-dit *Pré à la Dame*, A. Guichard fouille les vestiges d'une église (UD063) qui semblent prendre appui sur les fondations d'un bâtiment antique. Orientée est/ouest, l'église, qui serait celle de Saint-Maurice, présente une nef unique rectangulaire (22 × 8 m) se terminant à l'est par une abside semi circulaire axée. La façade nord est renforcée par d'imposants contreforts. Cet édifice médiéval repose en partie sur les vestiges d'un bâtiment antique rectangulaire (18 × 12 m), de même orientation, dont il ne reste que les fondations (larg. 1,80-2 m), découvertes à un peu plus de 2 m de profondeur et composées de «gros blocs en forme de claveaux, à peine dégrossis, placés sur chant comme dans une voûte, et reliés par un enduit

Grozon, Jura

extrêmement dur» (Guichard 1893a : 386). Vers le milieu de l'enceinte du «temple», l'abbé Guichard signale la présence de murs de moyen appareil (ép. 0,70 m) qu'il interprète comme la *cella*, mais qu'il ne fait pas figurer sur son plan.

Aux *Champs Cartaud*, des traces d'un bâtiment de forme polygonale, repérées par photographie aérienne, évoquent le plan d'un temple gallo-romain (UD074). Les éléments sont ténus, mais la découverte proche, bien que mal localisée, d'un dépôt votif (UD092), contenant des monnaies d'Auguste à Commode, oriente vers cette interprétation. La découverte d'un petit chapiteau corinthien en réemploi (UD078) suggère la présence d'un temple gallo-romain sur la commune, cet ordre architectural ne serait en effet attesté qu'en contexte culturel en Franche-Comté romaine.

La tradition place à Grozon cinq églises, dédiées à Sainte-Marie/Notre-Dame (UD107), Saint-Martin (UD021), Saint-Germain (UD157), Saint-Michel (UD020) et Saint-Maurice (UD156). Les recherches effectuées sur l'église Saint-Maurice (voir *supra*) sont les seules à avoir fourni des indices fiables du haut Moyen Âge, notamment de nombreuses sépultures médiévales dont certaines peuvent être attribuées, par étude du mobilier, aux VI^e et VII^e siècles. À l'emplacement du cimetière entourant l'église Notre-Dame, ont été découvertes plusieurs sépultures mérovingiennes (UD067), des sarcophages et un *triens* (UD075), qui orientent vers une datation basse de la fondation de l'église.

Installations publiques

Excepté la voirie, les installations publiques attestées échappent encore au regard. A. Guichard signale néanmoins la découverte de blocs d'architecture dans un champ (UD045), au centre du village, à proximité d'un ancien puits salé. Ces blocs moulurés étaient alignés et reliés par des crampons en fer. Le fouilleur interprétait ces vestiges comme la base d'un monument important. Une corniche a également été découverte il y a quelques années (Odouze 1981). L'interprétation des vestiges laisse supposer qu'il s'agissait d'un grand bâtiment public.

Plusieurs découvertes fortuites plaident pour la présence d'un ou de plusieurs bâtiments d'importance, sans qu'il soit véritablement possible de les localiser et d'attester de leur caractère public : deux blocs d'architecture moulurés et un tambour de colonne (UD079) ont été découverts lors du creusement des égouts en face des salines du XIX^e siècle; un fût de colonne antique (UD114) était conservé devant la porte du château de Rabeurg. Le vaste bâtiment en «U» (UD075), de près de 100 m de long sur une largeur de plus de 50 m, découvert par prospections aériennes et recoupé par les prospections géophysiques récentes, semble s'organiser autour d'une cour orientée à l'ouest. Le croisement des données aériennes et géophysiques témoigne de la présence de vestiges bâtis (UD086) plus diffus à l'ouest de cette structure, vestiges qui semblent montrer qu'il s'agit plutôt d'un vaste bâtiment quadrangulaire à cour centrale, dont la partie ouest aurait été largement arasée. La fonction et la datation de ce bâtiment ne sont pas établies, mais sa taille imposante a longtemps plaidé pour un édifice public (Chouquer 1986).

Aux *Champs Cartaud*, des fouilles réalisées au XIX^e s. dans le but d'extraire de la pierre, ont permis la découverte d'une construction composée de petites «chambrettes» (UD024). Un foyer composé de *tubuli* est découvert en 1861 par Vionnet dans un champ lui appartenant. Cette structure semble correspondre à un foyer d'hypocauste ou de thermes. C'est dans ce même lieu-dit que sont signalées par Vionnet des découvertes de céramique, marbre et tesselles, tessons de mosaïque (UD033) et une mosaïque de couleur grise par l'abbé Guichard (UD062). Deux sondages menés à l'hiver 1994-95 sur un site repéré par photographie aérienne (UD073) mettent en évidence, dans le premier, deux murs parallèles orientés nord-ouest/sud-est ; dans le second, les vestiges de deux pièces avec des résidus d'enduits peints

Grozon, Jura

(couleur jaune, rouge et blanc), une composée d'un sol en terrazzo, l'autre d'un hypocauste dont la *suspensura* était détruite mais où subsistaient les pilettes (Andrey-Chalandre, Passerat 1995). Ce vaste ensemble, délimité en prospection géophysique (UD108), mais dont le plan reste illisible sans doute par une superposition d'état successifs, pourrait correspondre à une *villa* en périphérie immédiate de l'agglomération, à des thermes publics ou aux annexes à un éventuel sanctuaire aux *Champs Cartaud* (UD074).

1.2.8.6 Chronologie et critères de datation

La Tène D

Une occupation laténienne était pressentie par plusieurs découvertes anciennes non étudiées : monnaies, céramiques, amphore Dressel 1, fibules, anneau en verre (UD008, UD141 entre autres exemples).

Un niveau d'occupation laténien (UD0125) est attesté lors d'un diagnostic mené par L. Jaccottey en 1998 au lieu-dit *Champ Cartaud*. Il s'agit d'un niveau empierré, vraisemblablement d'habitat, associé à de la céramique du deuxième âge du Fer. La totalité de la céramique mise au jour (612 tessons) forme un ensemble chronologiquement homogène et cohérent : 175 fragments de céramique modelée indigène dont 30 tessons de type Besançon (production de la région de Chalon-sur-Saône, 428 de céramique tournée indigène ; 9 de céramique importée (2 fragments d'amphores vinaires italiques, 1 fragment de dolium, 1 tesson de cruche de type méditerranéen et 5 tessons d'une coupe se rattachant à la catégorie Campanienne A forme Lamb 27B). La présence en quantité significative de pots dits de type Besançon et d'importations variées permet de rapprocher Grozon de faciès bien documentés pour la moyenne vallée de la Saône (Verdun-sur-le-Doubs) et de proposer une datation LTD1b (Jaccottey 1998b).

Au *Pré à la Dame*, en limite ouest de l'agglomération, un diagnostic récent a livré un niveau comportant un riche ensemble de céramique associé à un aménagement composé de piquets en bois qui a été daté par dendrochronologie des années -9 avant notre ère. Il précède une phase de construction d'un vaste bâtiment en dur (Billoin en cours).

En périphérie du village, lieu-dit *La Bôle*, une probable ferme protohistorique (UD118) est également signalée (Nowicki 1993). La prospection aérienne montre les traces des fossés d'un enclos grossièrement quadrangulaire.

Haut-Empire

De nombreuses monnaies romaines sont recensées dans les écrits du XIX^e siècle, notamment aux *Champs de la Croix* (UD016), aux *Champs Cartaud* (UD025), *Les Grandes Teppes* (UD031), *Au Village* (UD037, UD048) et aux *Platrières* (UD049). Au lieu-dit *Marguiron* du cadastre napoléonien (*Les Platrières*), un important matériel gallo-romain, dont des monnaies qui se rapportent toutes au Haut Empire, est exhumé lors du creusement d'une tranchée liée à la construction de la gare (UD007). Des monnaies romaines de Vespasien, Hadrien, Antonin et Gordien et des « ferrailles romaines » ont été recueillies en 1861 dans le même secteur (UD018).

Quelques éléments de datations peuvent être proposés sur la base des descriptions de mobilier et des planches publiées par A. Guichard (identifications P. Barral et S. Humbert, dans Rothé 2001). Les principales découvertes céramiques détaillées semblent être issues du cellier de la « maison de LIVS » (UD061). Plusieurs tessons d'amphores portent des estampilles. Les deux estampilles – « CINCOR » et « LVCPETI » (Guichard 1891b) – peuvent être attribuées à des amphores de type Dressel 1b ; deux timbres amphoriques – « EH » et un « soleil rayonnant » – peuvent être attribués à des amphores de type Dressel 1.

Grozon, Jura

Le timbre «MELISSI ET MELISSE» appartient lui à une amphore de type Dressel 20 (Callender n°4). Il signale de la céramique sigillée, mais sans préciser clairement si elle provient du même cellier. Parmi les estampilles (Guichard 1905), on remarque SENOM (La Graufesenque, 30/80 ap. J.-C.); OFIACENNI IIFAI; ERII; OFRAMI déjà observé dans la villa de Buvilly; CREVI; hcVI; OFMO IIII; IIONI; DAI IIII; C/AIVT. V; CRISPINI (Arezzo, Oxé Comfort n°561, période augustéenne); VONIVS(s) F; CUS; sur trois lignes: - -TML. / FORT. / FECI (pour *Titus Malius Fortunatus*: atelier lyonnais de la Muette, période augustéenne).

En 1981-82-83, au lieu-dit *Les Grandes Teppes* (fouille Grosjean, Odouze), les vestiges sont datés du I^{er} et II^e s. ap. J.-C. (UD081) Le matériel, relativement abondant, était composé de céramique sigillée (dont un tesson comportant l'estampille *Of Ponti*) et peinte, céramique métallescente et commune, une dizaine de fibules (l'une d'elles représentait une *ascia*), un potin gaulois avec un sanglier stylisé au revers et des monnaies romaines (un denier républicain de la gens *Rubria*, un Auguste à l'autel de Lyon, un demi-as de Nîmes ou as de Vienne, un probable Vespasien, un bronze de Marc-Aurèle, un Septime-Sévère), fibules en bronze, objets de parure (bagues, intailles, bracelets et perles en verre), entre autres.

Le dépôt monétaire des *Champs Cartaud* (UD092) est daté de 20 av. J.-C. à 164 ap. J.-C.

Aux lieux-dits *Champ Rodier*, *Champs Cartaud* et *Pré-la-Dame*, les trois sondages effectués au cours l'hiver 1994-95 ont fourni un matériel daté du II^e s. ap. J.-C. (UD120): 5 tessons de gobelet à dépression métallescent, un fond de céramique commune claire, un fond de cruche céramique commune claire, une anse d'amphore gauloise (Andrey-Chalandre, Passerat 1995).

Les niveaux de circulation et aménagements rocheux (UD163) mis en évidence lors d'un diagnostic en 2009 ont été daté de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. par le mobilier céramique recueilli: 63 tessons de céramique gallo-romaine (commune claire à pâte fine ou à gros dégraissant, commune sombre à gros dégraissant ou fine, sigillées de la Gaule du Sud (coupelle Drag. 22, coupe Drag. 29b), formes caractéristiques des contextes claudiens et flaviens à Besançon (Billoin 2009).

L'Antiquité tardive

Les données recueillies pour cette période sont plus diffuses dans la bibliographie, mais l'occupation est bien attestée. La plupart des diagnostics récents témoignent d'une continuité de l'occupation. Les rares tessons de céramique issus des couches de démolition ou d'occupation des sols de la *domus* de bord de voie (UD159) renvoient à une occupation du I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (cruche, céramiques communes claires) et du III^e s. ap. J.-C. (sigillée, excisée, gobelets à dépression, métallescentes). Trois fragments de vaisselles en bronze attestent du niveau social élevé de l'occupation. La voirie continue d'être utilisée jusqu'au XII^e siècle au moins comme l'a révélé un diagnostic conduit sur l'une des voies (Billoin, Haut 2006). Une pérennité de ces axes de circulation, dans les grandes lignes, est attesté notamment par une fouille conduite en bordure de la rue principale du village, rue de la Saline, qui reprend la même orientation d'une rue en usage jusqu'au VII^e, mais avec un glissement de 2 à 3 m (Billoin en cours).

Les prospections pédestres témoignent d'une occupation tardive aux lieux-dits *La Combe* et *Champeau* sur les structures antiques.

Au lieu-dit *Au Village*, au sud-est des *Champs Cartaud*, un petit bronze «daté du Bas Empire» (UD085) a été mis au jour entre deux niveaux de rechapage du tronçon de voie repéré en 1983 (Cohen, Grosjean 1993).

Haut Moyen Âge

Plusieurs nécropoles identifiées lors de fouilles anciennes, des tombes ou groupes de sépultures isolées au nord et implantées sur des vestiges antiques attestent une pérennisation de l'occupation lors des premiers

Grozon, Jura

siècle du Moyen Âge. De nombreux sarcophages sont également observés à plusieurs reprises, dans l'environnement des églises Notre-Dame et Saint-Maurice présumée ancienne. Implantée sur le sommet de la colline dite de Saint-Meurot, l'église Saint-Maurice a été partiellement fouillée par l'abbé Guichard (1892). Orienté est-ouest, cet édifice présente un plan à une nef rectangulaire terminée par une abside centrale de 22 m sur 8 m, avec le mur gouttereau nord renforcés de sept contreforts. Il se superpose à un édifice antique considéré comme un temple sans que cette attribution ne soit réellement argumentée. Cette église est mentionnée en 1089 comme appartenant à l'abbaye de Baume. L'abbé Guichard signale à cet endroit la découverte fréquente d'un mobilier funéraire mérovingien : scramasaxes, « fibules, épingles, agrafes, boucles de ceinturons au type bien connu de la tête d'oiseau, avec incrustations d'une pâte de verre aux nuances variées » (Guichard 1905, p. 147-148), notamment une fibule zoomorphe en bronze (Feugère 29a11b) comportant des incrustations de verre, proposée sur l'une de ces planches.

Les prospections au sol révèlent une dissémination de matériel céramique du haut Moyen Âge sur une large emprise de l'agglomération antique, avec un développement vers le marais et la source de la Grozonne au sud du village actuel. La présence de plusieurs *triens* sur le territoire de la commune témoigne de l'importance de l'occupation, dynamisme souligné par la plupart des interventions récentes.

Au lieu-dit *Au Village*, le mobilier recueilli dans les différents niveaux permet de cerner une occupation sur ce secteur s'étendant de l'Antiquité romaine au XI^e s. ap. J.-C. Si l'occupation gallo-romaine du Haut-Empire est peu représentée par le mobilier, elle semble être associée à un bâtiment maçonné (UD162). Toutefois, les céramiques de la période V^e-VIII^e s. rencontrées dans des niveaux à l'intérieur du bâtiment, suggèrent une réutilisation de cet édifice au haut Moyen Âge. Ces céramiques sont aussi associées à d'autres plus tardives des IX^e et XI^e s. découvertes dans les rejets de la saline (Joan, Haut 2009).

En 2013 au lieu-dit *Maillot*, une tranchée de sondage a révélé des vestiges du haut Moyen Âge (UD166), notamment l'angle d'un bâtiment sur solin en pierre calcaire avec deux niveaux successifs de sols conservés, associé à une poutre sablière (Billoin 2013). Le mobilier est relativement riche et compte, outre la céramique, des restes de bois travaillés, des découpes de cuir, de la faune et des macro-restes. Ce secteur a fait l'objet d'une fouille en 2014 (UI-39263-042) dont les premiers éléments font apparaître une occupation de type urbaine, centrée sur les VI^e-VII^e siècle. Des bâtiments en bois conservés dans un milieu anaérobie ont été mis au jour et les vestiges d'une saline du haut Moyen Âge (Billoin en cours).

1.2.8.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

La mise en relation d'une occupation LTD1 avec une agglomération gallo-romaine et du haut Moyen Âge, en contexte de sources salées, pose la question de la naissance des agglomérations antiques, des processus d'urbanisation de la fin de l'âge du Fer (Barral, Guillaumet 2000) et du rôle de l'exploitation du sel dans la pérennité de l'occupation au haut Moyen Âge (Billoin, Coquet à paraître).

Si la plupart des agglomérations secondaires de Franche-Comté semble connaître une lente atonie dans l'Antiquité tardive, les recherches récentes engagées sur certaines de ces agglomérations antiques révèlent, au contraire, une vitalité certaine dans les tous premiers siècles du Moyen Âge. Encore largement tributaire de l'état de la recherche, ce dynamisme de quelques villes répond à des situations variées, comme à Mandeure/*Epomanduodurum* avec la présence d'un *castrum* et une église paléochrétienne, ou celui de Luxeuil/*Luxovium*, en lien avec l'implantation monastique colombanienne. L'agglomération de Grozon entre dans ce

Grozon, Jura

corpus d'agglomérations gallo-romaines qui connaissent un important développement au-delà de la chute de l'Empire en raison de l'exploitation des sources salées (Billoin, Coquet à paraître).

L'hypothèse est proposée d'un habitat groupé ouvert de La Tène finale, en bordure de la Grozonne, traversée par un axe primaire sud-ouest/nord-est. L'exploitation du sel est seulement attestée par des datations radiocarbone sur des cendres issus de carottages, sans structures archéologiques associées. L'agglomération s'étend au Haut-Empire, sur une surface d'env. 40 ha, devenant un important carrefour routier (croisement d'un axe sud-ouest/nord-est et sud-est/nord-ouest), dont l'essentiel de l'artisanat reconnu est lié à l'activité métallurgique. Pour l'heure, aucune structure liée à l'exploitation du sel n'a été mise au jour, et les analyses ¹⁴C témoignent d'un important *hiatus* dans ces traces d'exploitation durant la période romaine.

Au haut Moyen Âge, l'agglomération, tout en restant dense, se contracte fortement (Fig. 5). La nécropole de *Champeau*, d'abord concentrée sur la partie sommitale de la colline, semble s'étendre sur les pentes, notamment à l'ouest. L'ensemble du quartier artisanal de *La Combe/Les Grandes Teppes* et le secteur des *Champs Cartaud* sont abandonnés, laissant place à un ensemble d'inhumations groupées ou isolées. Le centre de gravité de l'occupation apparaît alors nettement concentré autour des sources salées et de leur exploitation (Fig. 6), exploitation dont les premières structures bâties n'ont été révélées que très récemment (Billoin en cours). L'implantation massive est précoce de plusieurs églises funéraires, qui viennent circonscrire cette occupation, atteste d'un ancrage précoce et d'ampleur du christianisme.

1.2.8.8 Perspectives de recherche

Le cas de Grozon témoigne de l'importance d'une approche multiscalaire - prospections aérienne terrestre et géophysique, sondages et fouilles programmés ou préventives, dépouillement et géolocalisation de données anciennes) qui permet de confronter et de synthétiser une part importante des données disponibles. Une sélection dans ces données, par résolution spatiale et/ou chronologique, permet de formuler des hypothèses sur la dynamique d'occupation de La Tène finale au haut Moyen Âge. Ces travaux peuvent encore être affinés par la mobilisation de données non encore exploitées, notamment des feuilles du cadastre napoléonien ou des clichés originaux de photographies aériennes à orthorectifier.

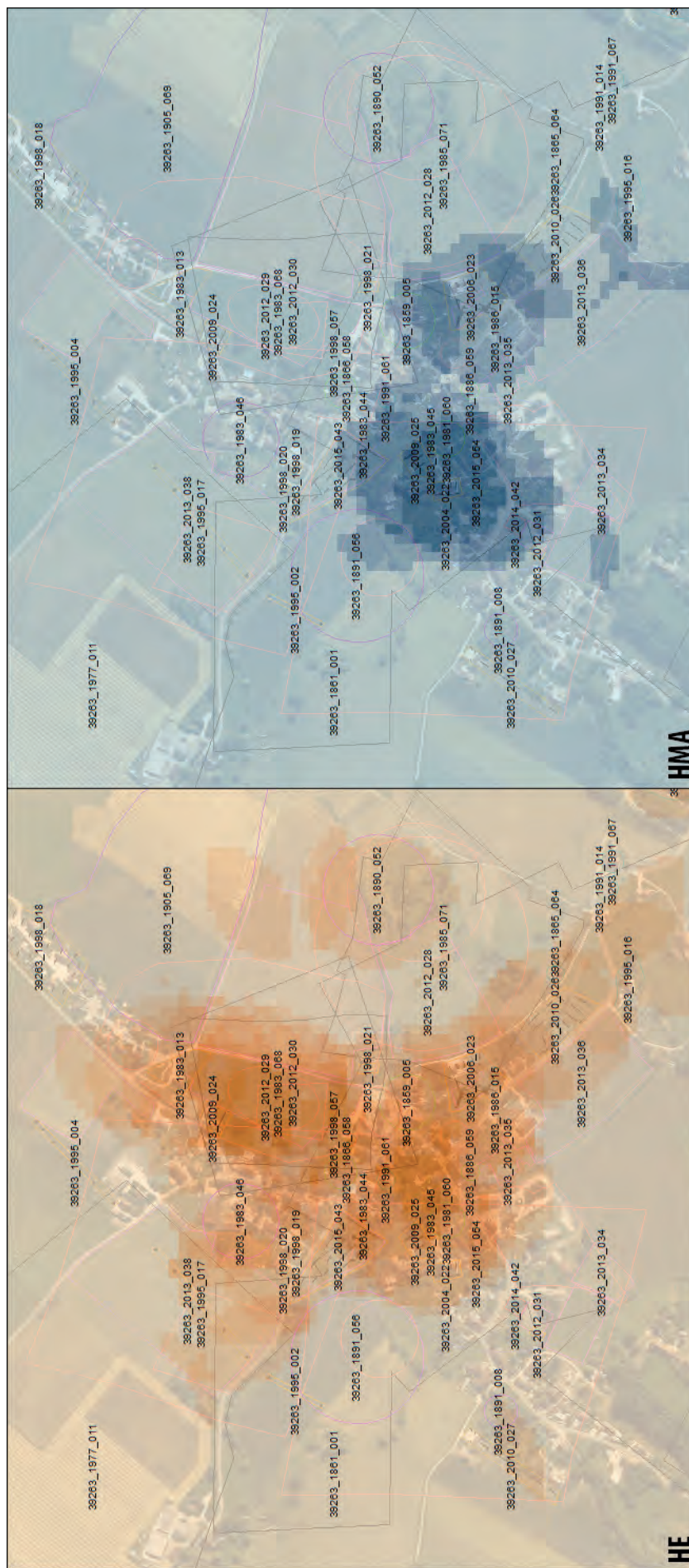
Les fouilles des années 1980 au lieu-dit *Les Grandes Teppes* sont un rare cas de fouilles récentes et extensives sur la commune. Si elles ont livré un important mobilier et des ensembles bâtis conséquents, l'absence d'une publication de synthèse et la perte de l'essentiel des rapports rend difficile une lecture globale dans un secteur clef de l'agglomération antique. Une reprise de cette documentation éparse (documents de fouille) est en cours afin de resituer les différents secteurs de fouilles et d'en reprendre la stratigraphie. Il semble possible que cet important quartier artisanal ait été déjà investi par les chercheurs du XIX^e s., ce qui permettrait par la même de relocaliser des données anciennes.

Essentiellement connue par la prospection aérienne ou géophysique, les différentes découvertes localisées pèchent dans leur résolution chronologique. Une reprise de lots mobiliers serait souhaitable pour affiner les chronologies d'occupation sur des sites anciennement fouillés, mais bien localisés. Ces lots ont été repérés dans différents musées régionaux et au MAN de Saint-Germain-en-Laye.

L'intégration et l'exploitation de futures interventions de terrain – surveillances de travaux (réseau d'assainissement) ou diagnostics (projet de lotissement) – permettront de disposer de nouvelles informations en cœur de village, notamment par de longs transects le long du réseau routier actuel (UI-39263-088, Goy, Billoin en cours).

Grozon, Jura

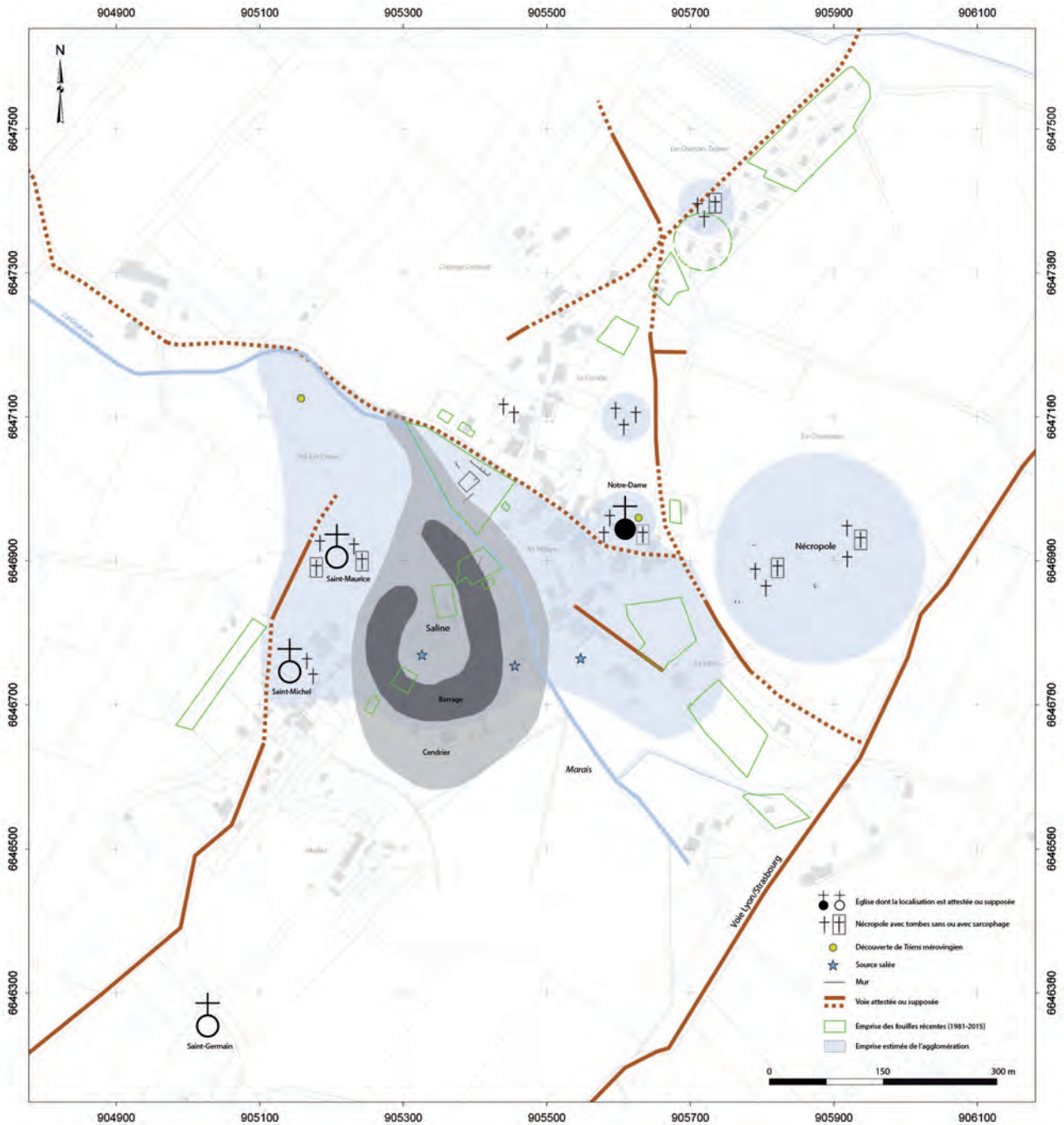
Fig. 5



Grozon, Jura

Enfin, l'intégration de l'agglomération dans son environnement – axes de circulation transrégionaux; *villae* périphériques pour l'Antiquité: UD023, UD122?; sites de hauteur fortifiés pour le haut Moyen Âge: UD009, UD010? – permettrait d'appréhender de façon diachronique des questions de structuration territoriale.

Fig. 6



Grozon, Jura

1.2.8.9 Bibliographie

Andrey-Chalandre, Passerat 1995

ANDREY-CHALANDRE (A),
PASSERAT (J.-C.). — *Diagnostic archéologique « Artère Telecom Besançon/Lons-le-Saunier, Tronçon Jura Arbois/Grozon »*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1995, 54 p.

Barral, Coquet, Nouvel 2012

BARRAL (P.), COQUET (N.),
NOUVEL (P.). — Les agglomérations antiques de Franche-Comté. Bilan et perspectives. In : COLLECTIF - *Dix ans d'archéologie en Franche-Comté (1995-2005), Bilan scientifique (Hors-Série)*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2012, p. 149-169.

Billoin en cours

BILLOIN (D.) avec la collaboration de BOURSON (V.), JACCOTTEY (L.), HUMBERT (S.), SORDOILLET (D.), LAMY (V.), GIRARCLOS (D.). — *Grozon (Jura) Au village 2. L'agglomération antique et médiévale en bordure de la Grozonne*, Besançon : SRA de Franche-Comté, en cours.

Billoin 2014

BILLOIN (D.) avec la collaboration de HUMBERT (S.), LAMY (V.), PACTAT (I.), SORDOILLET (D.), WIETHOLD (J.). — *Nouveaux indices de la saline du haut Moyen Âge*, Besançon : SRA de Franche-Comté, 2014, 88 p.

Billoin 2012

BILLOIN (D.). — *Vestiges de la saline du haut Moyen Âge ?*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2012, 84 p.

Billoin 2010

BILLOIN (D.). — *Grozon (Jura) « Le Risoulot ». Une dépression naturelle comblée aux époques gallo-romaine et médiévale*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2010, 41 p.

Billoin 2009

BILLOIN (D.) avec la collaboration de HUMBERT (S.). — *Grozon (Jura) « Voie communale n°1 »*. *Rapport de diagnostic archéologique*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2009, 26 p.

Billoin, Coquet à paraître

BILLOIN (D.), COQUET (N.). — *Des bourgs salicoles du haut Moyen Âge : Grozon, Lons-le-Saunier, Salins-les-Bains, Gallia*, à paraître.

Billoin, Haut 2006

BILLOIN (D.), HAUT (P.). — Grozon (39) « 35 rue de la Latte ». *Rapport de diagnostic archéologique*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2006, 25 p.

Billoin, Sanchez 2015

BILLOIN (D.), SANCHEZ (C.). — *Prospections géophysiques 2015 à Grozon*, Besançon : SRA de Franche-Comté, 2015.

Charlier 1991

CHARLIER (F.). — Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté, *Rapport de prospection thématique*, Besançon : SRA de Franche-Comté, 1991, 76 p.

Chouquer 1986

CHOUQUER (G.). — *Contribution à la carte archéologique de la France : Genlis, Finage, Villes antiques du Centre-Est. Rapport d'activités pour 1986*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1986, n. p.

Chouquer 1983

CHOUQUER (G.). — La Genèse des paysages du Centre-Est de la Gaule. Polymorphisme et production d'une identité rurale, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 9, Besançon, 1983, p. 113-139.

Chouquer 1981

CHOUQUER (G.). — *Franche-Comté. Rapport de prospection aérienne en 1981*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1981, n. p.

Chouquer 1978

CHOUQUER (G.). — *Prospection aérienne en Franche-Comté. Rapport d'activités en 1978*, Besançon : SRA de Franche-Comté, 1978, n. p.

Chouquer 1977

CHOUQUER (G.). — *Prospection aérienne en Franche-Comté. Rapport d'activités en 1976 et 1977*, Besançon : SRA de Franche-Comté, 1977, n. p.

Cohën, Grosjean 1993

COHËN (A.-S. de), GROSJEAN (A.). — Une implantation gallo-romaine rythmée par les axes de circulation. In : ROULIERE-LAMBERT (M.-J.), COHËN (A.-S. de) coord. — *Archéologie en Arbois*, Lons-le-Saunier : Centre Jurassien du Patrimoine, 1993, p. 29-43.

Coquet 2013

COQUET (N.). — *Prospections géophysiques à Grozon*. In : Venault, Nouvel 2013, p. 143-172.

Coquet 2012

COQUET (N.) avec la collaboration de BOSSUET (G.), LEDER (S.), PIGNEDE (B.). — *Grozon (Jura). Rapport de prospections géophysiques 2012*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2012, 36 p.

Dunod 1735

DUNOD (F. I.). — *Histoire des Sequanois et de la province sequanoise, des Bourguignons et du premier royaume de Bourgogne, de l'Eglise de Besançon jusques dans le sixième siècle et des abbayes nobles du comté de Bourgogne, Saint Claude, Baume, Gigny, Château-Chalon, Baumes-Dames, Lons-le-Saunier, Migette & Montigny ; depuis leur Fondation jusqu'à présent*, Dijon, 1735, 641 p.

Dunod 1709

DUNOD (P. J.). — *Dissertation VI : La découverte d'Equistris, la ville de Poligni-Grozon*. In : DUNOD (P. J.) — *Les méprises des auteurs de la critique d'Antre avec la notice de la Province des Séquanois rétablie par la découverte de la ville d'Antre*, Amsterdam : Th. Lombrail, 1709.

Grozon, Jura

Dunod de Charnage 1750

DUNOD DE CHARNAGE (F. I.). — *Histoire de l'Eglise, Ville et Diocèse de Besançon*, tome II Besançon, Daclin & Charmet 1750, p.

Goy, Billoin en cours

GOY (C.), BILLOIN (D.). — *Grozon, surveillance de travaux d'eau, 1^{ère} tranche 2015*, Besançon : SRA de Franche-Comté, en cours.

Grosjean 1984

GROSJEAN (A.). — *Grozon 1984, sauvetage programmé*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1984, 11 p., 1 pl.

Grosjean 1982

GROSJEAN (A.) avec la collaboration de DEPIERRE (G.), GREUSARD (D.), MAURICE (P.). — *Grozon 1982. Rapport de fouilles*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, 39 p.

Guichard 1905

GUICHARD (A.). — La Franche-Comté pittoresque. Histoire locale, Archéologie, Tourisme. Grozon à travers les siècles : les monuments religieux à Grozon, *Revue viticole, agricole et horticole de Franche-Comté et de Bourgogne*, 11^e année, tome 9, Poligny, 1905.

Guichard 1893a

GUICHARD (A.). — Archéologie du Jura. Grozon monumental : le temple de Mars ? et l'église mérovingienne de Saint-Maurice. Les ruines du quartier de Champeau, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 5^e série, 3^e vol., Lons-le-Saunier, 1893 (1892), p. 381-396, 2 pl.

Guichard 1893b

GUICHARD (A.). — Sépultures gauloises trouvées à Grozon (Jura), *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1893 (1892), p. 105-108.

Guichard 1892a

GUICHARD (A.). — La cité gallo-romaine de Grozon (Nevidunum Equestris), *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 5^e série, 2^e vol., Lons-le-Saunier, 1892 (1891), p. 39-57, 6 pl.

Guichard 1892b

GUICHARD (A.). — La Cité gallo-romaine de Grozon (Notes supplémentaires). Fouilles de juillet-novembre 1891, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 5^e série, 2^e vol., Lons-le-Saunier, 1892 (1891), p. 39-82, 7 pl.

Guichard 1892c

GUICHARD (A.). — Statuettes en bronze trouvées à Grozon, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1891, p. 167-172.

Guichard 1892d

GUICHARD (A.). — Sur les fouilles de Grozon (Jura), *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1892 (1891), p. 132-133.

Guichard 1891a

GUICHARD (A.). — Notes sur l'état actuel de l'archéologie et sur les quelques découvertes récentes dans le département du Jura, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 5^e série, 1^{er} vol., Lons-le-Saunier, 1891 (1890), p. 421-443.

Guichard 1891b

GUICHARD (A.). — Objets provenant des Moidons, de Grozon et de Saint-Lothain, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1891, p. 167-172.

Haut 2004

HAUT (P.). — *Grozon (39) « Chemin de Rabeur »*. *Rapport de diagnostic*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2004, 10 p.

Jaccotey 1998a

JACCOTTEY (L.). — *Carte archéologique de la commune de Grozon. Rapport de prospection*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1998, 46 p.

Jaccotey 1998b

JACCOTTEY (L.). — *ondages à Grozon (39) « Au Village »*. *Document Final de Synthèse 14/09/1998-06/10/1998*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1998, 61 p.

Jaccotey 1998c

JACCOTTEY (L.). — « Champeau », section ZD, parcelle 76a. *In* : Jaccotey 1998b, p. 5-12.

Joan 2010

JOAN (L.) avec la collaboration de HUMBERT (S.) et LAMY (V.). — Grozon (Jura) « La Latte ». Indices d'occupation antique et du haut Moyen-âge aux abords de l'agglomération antique. Rapport de diagnostic, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2010, 45 p.

Joan, Haut 2009

JOAN (L.), HAUT (P.) avec la collaboration de GIRARDCLOS (O.) et LAMY (V.). — Grozon (39) « Au Village », *Rapport de diagnostic archéologique*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2009, 40 p.

Laurent 1995

LAURENT (H.). — Construction d'un pavillon à Grozon (Jura). PC n°26395F0068 « *Champs de la Corne* ». *Document Final de Synthèse de diagnostic archéologique*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1995, 3 p.

Mangin, Petitjean 1982

MANGIN (M.), PETITJEAN (M.). — *Grozon, Zone 3. Rapport de MM. M. Mangin et M. Petitjean*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, 35 p., 4pl.

Monnier 1822

MONNIER (D.). — Sur les voies Romaines de la Séquanie et sur l'emplacement probable du dernier combat livré à Vercingétorix par César, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1822, p. 41-51.

Monnier 1859

MONNIER (D.). — Carte grecque du département du Jura, *Annuaire de la préfecture du département du Jura*, Lons-le-Saunier : Gauthier, 1859, p. 17-89.

Grozon, Jura

Monnier 1855

MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura, *Annuaire de la préfecture du département du Jura*, Lons-le-Saunier : Gauthier, 1855, p. 132-196.

Monnier 1853

MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura, *Annuaire de la préfecture du département du Jura*, Lons-le-Saunier : Gauthier, 1853, p. 141-261.

Monnier 1852

MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura, *Annuaire de la préfecture du département du Jura*, Lons-le-Saunier : Gauthier, 1852, p. 105-257.

Mowat 1882

MOWAT (R.). — Inscriptions pointillés sur objets votifs en bronze, *Bulletin Monumental*, 5^e série, 10, Paris, 1882, p. 242-268 et 489-507.

Mowat 1881

MOWAT (M.). — Cymbale de bronze, porteuse d'une inscription, découverte à Grozon, *Bulletin Archéologique de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1881, p. 161-162.

Nowicki 1995

NOWICKI (P.). — Programme de prospection aérienne dans le département du Jura (39), Besançon, SRA de Franche-Comté, 1995, 68 p.

Nowicki 1993

NOWICKI (P.). — Prospection-inventaire archéologique sur le canton de Poligny, Besançon : SRA de Franche-Comté, 1993, 112 p.

ODOUZE 1991

ODOUZE (J.-L.). — *Surveillance des travaux d'extension du restaurant Sauvonnet à Grozon – Centre du village – le 24 juillet 1991*, Besançon : SRA de Franche-Comté, 1991, 1 p.

ODOUZE, CHOUQUER 1994

ODOUZE (J.-L.), CHOUQUER (G.). — Grozon (Jura). In : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. avec la collaboration de BRUNELLA (P.) – *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle), Paris, Errance, 1994, p. 102-103.

ODOUZE, Depierre 1982

GROSJEAN (A.), ODOUZE (J.-L.). — *Sauvetage urgent*, Les Grandes Teppes, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, n.p.

Pétrequin et al. 1999

PETREQUIN (P.), PININGRE (J.-F.), WELLER (O.). — *Les sources salées du Jura : 6000 ans d'exploitation. Projet Collectif de Recherches*, Laboratoire de Chrono-Ecologie (UMR 6565) CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon : SRA de Franche-Comté, 1999, 487 p.

Richard 1984

RICHARD (A.), RICHARD (H.). — *Grozon (Jura), Sondages Cuissard et Odobel (fouilles nov-déc. 1983)*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1984, 15 p.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — Grozon (notice n°293), *Le Jura, Carte Archéologique de la Gaule*, 39, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 406-429.

Rousset 1855

ROUSSET (A.) avec la collaboration de MOREAU (F.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département*, Tome III (Département du Jura), Besançon, 1855, 671 p.

Vionnet 1868

VIONNET (J.-D.). — Vauxy-sur-Arbois, son origine celtique, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, 9^e année, Poligny, 1868, p. 328-333 et 353-357.

Vionnet 1861

VIONNET (J.-D.). — Recherches sur Grozon avant et pendant la domination romaine, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, 2^e année, Poligny, 1861, p. 161-164 et 189-195.

Venault, Nouvel 2013

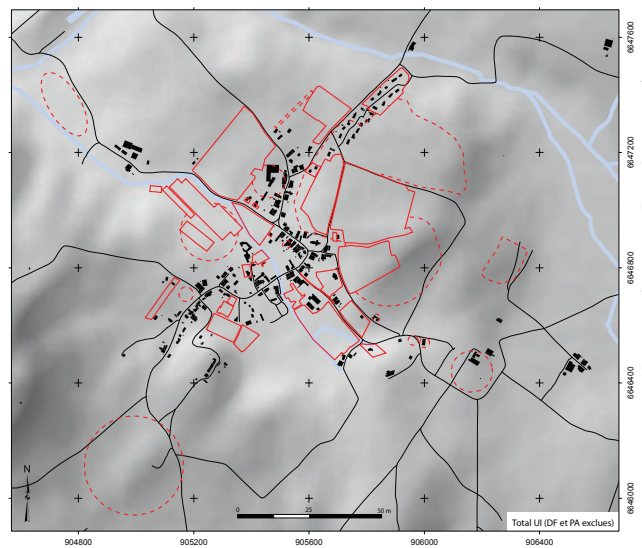
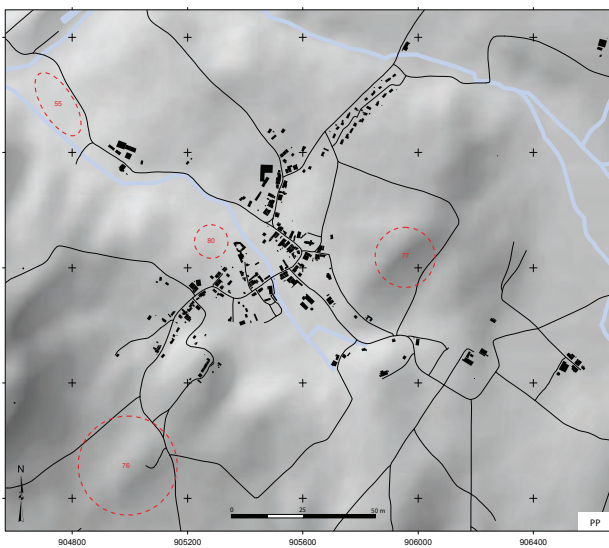
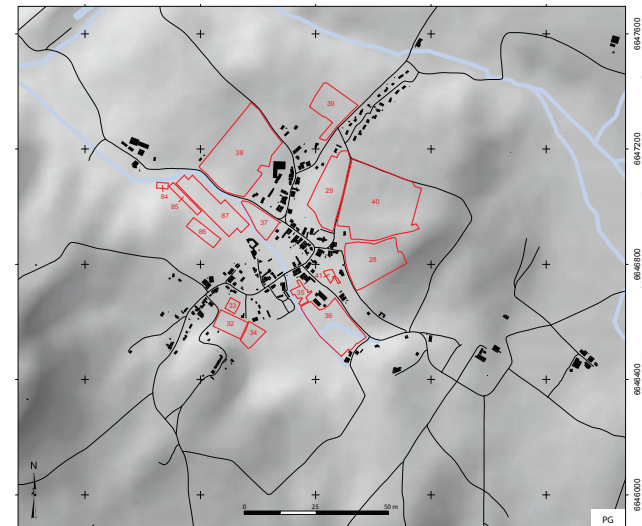
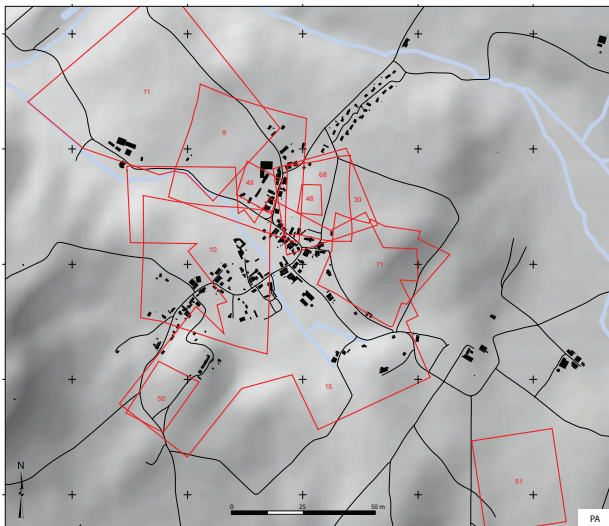
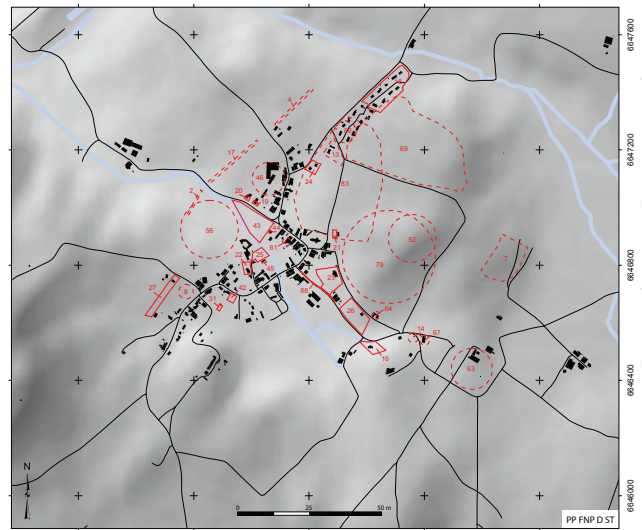
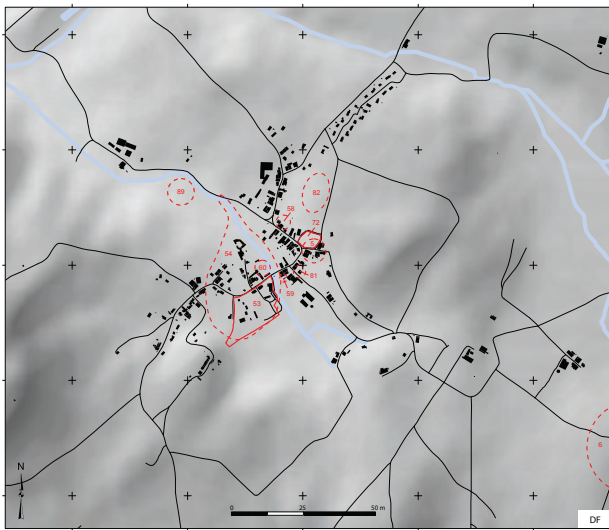
VENAULT (S.)\N NOUVEL (P.) coord. — *Projet Collectif de Recherche «Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales»*. Rapport d'activité 2013, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2013, 275 p.

Venault, Nouvel 2012

VENAULT (S.)\N NOUVEL (P.) coord. — *Projet Collectif de Recherche «Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales»*. Rapport d'activité 2012, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2012, 171 p.

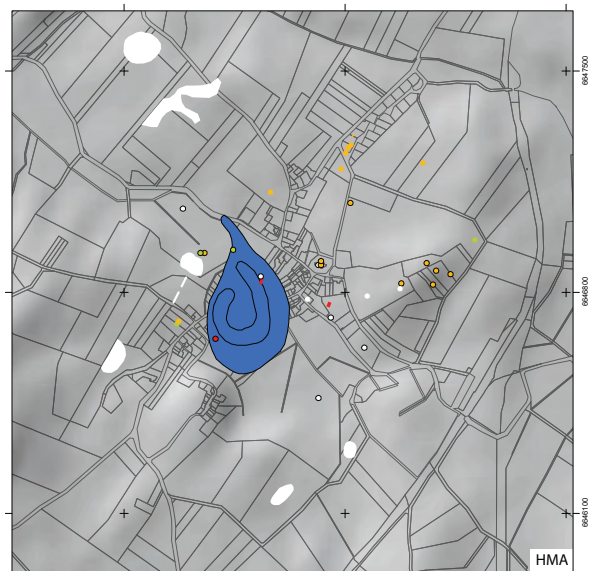
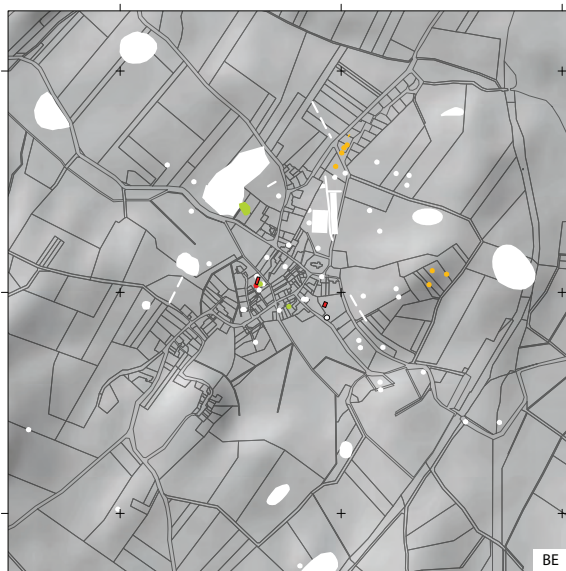
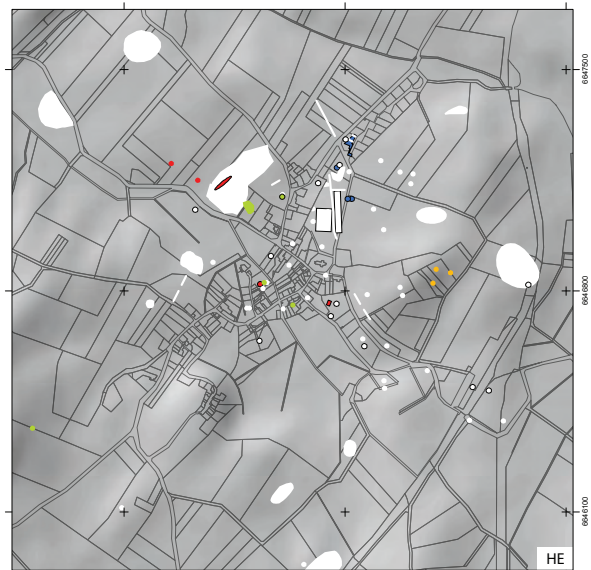
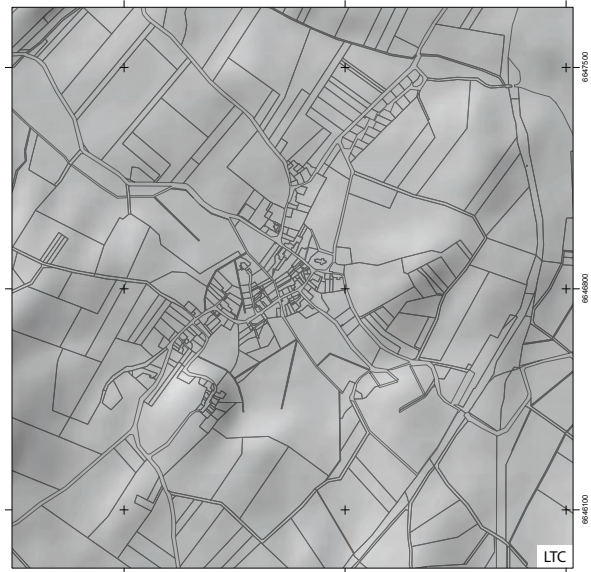
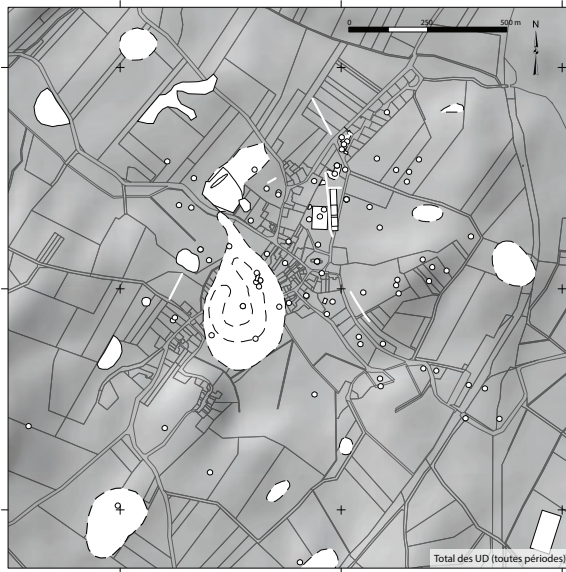
Grozon, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Grozon, Jura



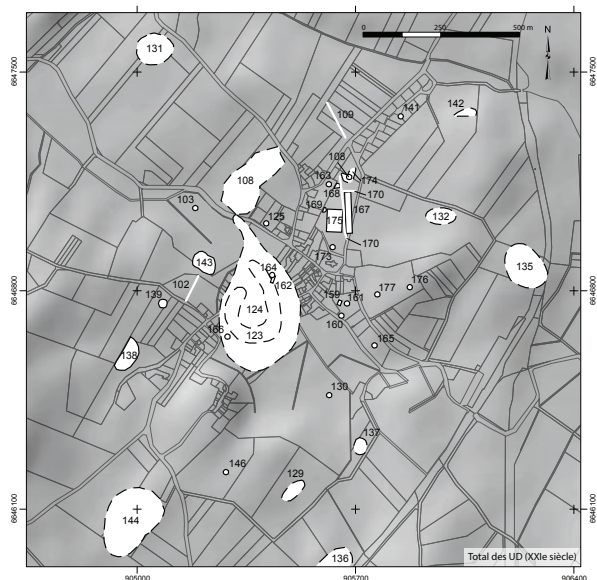
Grozon, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Grozon, Jura



Grozon, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Total des UD par phase de recherche.

Grozon, Jura



1.2.9 Lavans-lès-Dole, Jura (L. Gaëtan)

1.2.9.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Sur le tracé de la voie romaine d'Agrippa reliant Châlon-sur-Saône à Besançon pourrait se développer un petit habitat de bordure de voie à la hauteur de la commune de Lavans-lès-Dole, au nord du passage à gué sur l'Arne. L'existence d'une agglomération antique à cet endroit n'est pas encore réellement avérée. Il existe toutefois un ensemble de vestiges antiques de part et d'autre de la voie romaine au lieu-dit Moulin-Rouge, à l'emplacement même d'un petit éperon barré datant des époques néolithiques et âge du Bronze. De manière générale, les connaissances concernant les vestiges de ces différentes époques sont très ténues. Elles sont en grande partie issues des recherches menées au XIX^e et début XX^e siècle.

1.2.9.2 Cadre naturel

L'hypothétique agglomération antique qui se développe au lieu-dit *Le Moulin-Rouge* se situe sur la commune de Lavans-lès-Dole, mais également à cheval sur les communes d'Audelage et Lavangeot. Commune du Pays dolois, située à 12 km au nord-est de Dole, Lavans-lès-Dole est implantée sur la rive droite du Doubs, à l'extrémité occidentale de la *Forêt d'Arne* qui occupe une partie de son territoire. L'agglomération se trouve sur le rebord du plateau surplombant le Doubs, à une altitude moyenne de 240 m. Les vestiges, eux, se retrouvent aujourd'hui en grande partie dans une partie forestière de la commune.

1.2.9.3 État des connaissances

Sources

De nombreux articles du XIX^e siècle ont placé à tort Crusinia, dont le nom apparaît sur la Table de Peutinger, à l'emplacement du camp de Moulin-Rouge. Ce site, bien qu'implanté dans sa quasi-totalité sur la commune de Lavans-lès-Dole et situé à 2,5 km de distance de la limite communale d'Orchamps, a conservé dans l'érudition du XIX^e siècle le nom de camp d'Orchamps (Castan 1854, p. 324). Cette enceinte s'est révélée appartenir au Néolithique et à l'âge du Bronze, quant à la localisation de Crusinia, il s'agirait finalement du nom de l'agglomération antique de Rochefort-sur-Nénon, située sur la même voie romaine, à 3,5 km au sud-ouest.

Historique des recherches

La localité du *Moulin-Rouge*, à Lavans-lès-Dole, a fait l'objet de quelques découvertes depuis le XIX^e siècle. Une des premières trouvailles concerne la mise au jour d'un autel gallo-romain orné d'une inscription votive ainsi qu'un poids en plomb muni d'un anneau en fer (UI n°6 ; Castan 1854, p. 327-328). Les principales découvertes vont toutefois se concentrer autour de la forge du Moulin-Rouge avec par exemple la découverte « d'ossements d'hommes et de chevaux », non loin de l'ancien lit du Doubs (UI n°3 ; Castan 1857, p. 330). La construction du chemin de fer Dole-Besançon dans les années 1850 permit également un certain nombre de découvertes et notamment de monnaies et de trésor monétaire (UI n°1 ; Rousset 1853-1858, p. 408). A chaque reprise, les découvertes ne concernent que du mobilier, les vestiges de bâti ne sont jamais mentionnés. La voie romaine Châlon-Besançon intéresse aussi beaucoup et tout particulièrement Julien Feuvrier et Pierre Brune qui menèrent de longues recherches autour de l'ouvrage en 1920. Dans leur publication sur *Les voies romaines de la région de Dole* (1920), ils décrivent avec précision le tracé de la voie d'Agrippa dans la région. Il en profite pour mener des prospections aux alentours (UI n°5, 7 et 9). A. Castan s'était déjà, lui,

Lavans-lès-Dole, Jura

intéressé à la voie à travers des descriptions très précises dans son article sur la *Notice sur Crusinia, station militaire de la voie romaine de Châlon-sur-Saône à Besançon, et sur la découverte du champ funèbre qui lui servit de cimetière* (1857, p.316-339). Il s'interroge alors sur la localisation de l'agglomération de Crusinia et l'importance des vestiges situés à Lavans-lès-Dole. Il établit par la même occasion un plan et des coupes du petit éperon barré du *Moulin-Rouge* (1857, pl. III). Un siècle plus tard, des travaux sur la rectification du tracé de la RN 73 en 1967 permirent pour la première fois la découverte de vestiges d'habitats, non loin de la voie d'Agrippa. Une fouille fut immédiatement engagée sous la direction de J.-L. Odouze et P. Pétrequin (UI n°8). De nouvelles prospections au sol sont menées dans les années qui suivirent afin de préciser l'étendue du site. Néanmoins, la présence de forêt et des constructions modernes limite fortement la possibilité de recherches. Mais de manière générale, les recherches archéologiques ont été très peu nombreuses sur les communes de Lavans-lès-Dole, Audelange ou encore Lavangeot. Nous avons ainsi aujourd'hui un vrai déficit de connaissance sur les différents types d'occupation de cette région, et notamment du *Moulin-Rouge*, même si nous savons qu'il existe ici un site important depuis le Néolithique.

1.2.9.4 Organisation spatiale

Voirie

Décrite par A. Castan en 1857, la voie romaine dite d'Agrippa (UD n°1), reliant Châlon-sur-Saône à Besançon via Dole, n'est pas aujourd'hui reprise par le tracé de la RN 73. Elle se retrouve parallèle à celle-ci, décalée vers le nord. Elle suit un rebord de plateau calcaire qui constitue la bordure nord de la vallée du Doubs. Large de 8 m, elle était encore visible au XIX^e siècle (Marquiset 1841-1842, II, p.367). A. Castan signale qu'elle était bien conservée aux abords de l'enceinte de Moulin-Rouge : «l'explorateur pourrait encore fouler aux pieds le grossier mélange de sable, pierraille et de chaux qui formait à sa surface une croûte imperméable, épaisse de 65 cm dans la partie centrale et de 45 cm vers les bords. Les paysans qui, en plusieurs endroits, sont venus exploiter cette espèce de béton au profit de leurs constructions particulières, ont rencontrés, immédiatement au-dessous, plusieurs couches de moellons du poids d'une à quatre livres, et enfin un lit d'assez grosses pierres couchées sur le sol. La superposition de ces divers éléments constitue un *agger* légèrement bombé, dont l'élévation dépasse 1 m et qui ne mesure pas moins de 6 m de largeur, abstraction faite de ses talus. Notre route, on le voit, rentre dans la catégorie des chemins haussés, connus dans les campagnes sous le nom populaire de vieille levée» (Castan 1857, p.316-317, pl. III). Par la suite, J. Feuvrier et P. Brune ont précisé son tracé : la voie, en provenance d'Audelange, «pénètre dans le *Bois de la Corte* ou de *la Côte*, dans la vaste enceinte néolithique de *Moulin-Rouge*, puis gagnait la lisière sud pour sortir de l'enceinte par une brèche de 45 m pratiquée dans le rempart est. À environ 150 m plus loin, on en rencontre, intact sous les broussailles, un tronçon de 100 m de longueur, en chaussée élevée de 0,75 m. De là, suivant la crête de la colline qui sépare les vallées du Doubs et de l'Arne, elle va couper à 800 m d'Orchamps la voie ferrée qu'elle suit» (Feuvrier, Brune 1920, p.119). Malgré le manque de structures bâties, on suppose que l'habitat composant cette hypothétique petite agglomération devait se situer de part et d'autre de la voie, à la manière d'un «village-rue».

Lavans-lès-Dole, Jura

Structures bâties

L'habitat de bordure de voie supposé à Lavans-lès-Dole doit très certainement se retrouver de part et d'autre de la voie romaine comme le laisse supposer la répartition des découvertes réalisées depuis le XIX^e siècle. Les seules structures jusqu'alors découvertes ont été mises au jour en 1967 lors d'une petite fouille avant la rectification de la RN 73, qui effectuait auparavant un crochet vers le sud, vers la forge de *Moulin-Rouge*. Deux petites constructions gallo-romaines accolées ont ainsi été fouillées (UD n°6). Le lien avec la voie romaine, ainsi que l'organisation spatiale générale avec le reste de l'habitat nous reste encore inconnu à ce jour. La construction la plus ancienne (pièces A et B), composée d'un long couloir et d'une pièce attenante presque carrée, pourvue d'un foyer de 6 briques encadrées de pierres, est datée de l'époque claudienne surtout par le matériel recueilli dans quatre dépotoirs creusés à l'extérieur de la construction. Les murs, pour la plupart, ne sont conservés qu'au niveau des fondations. Les quelques parements préservés au-dessus du niveau de sol sont en petits moellons réguliers et bien appareillés. Accolée à la première construction et à un niveau supérieur à celui des dépotoirs, la seconde construction (pièces C et D), formée de deux pièces parallèles, dont la première contenait un foyer, est datée de la seconde moitié du II^e siècle. Les parements, mieux conservés que pour la construction précédente, témoignent d'une construction hâtive et sans soin : l'appareillage est plus grossier, très irrégulier et certains joints ne sont même pas croisés (Pétrequin, Odouze 1968, p. 255-266).

Nécropole

Aucune nécropole antique n'a été découverte en marge de l'habitat jusqu'alors.

Étendue supposée et remarques

Il est impossible dans l'état actuel des données de préciser l'étendue réelle de l'habitat repéré au *Moulin-Rouge*.

1.2.9.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La caractérisation de l'occupation reste impossible à préciser faute de données plus conséquentes. Julien Feuvrier placerait toutefois un atelier de potier dans ce petit groupement grâce à la découverte de poterie en grande quantité ainsi que d'argile à proximité (UD n°4; Charlier 1990, p. 76; 1991, p. 34).

1.2.9.6 Chronologie et critères de datation

En l'absence de fouilles récentes ou même de prospections pédestres plus importantes, la chronologie d'occupation de ce petit groupement d'habitat reste difficile à estimer. Seuls les indices issus de la fouille de 1967 peuvent nous aider à avancer sur ce point. L'habitat antique repéré au *Moulin-Rouge* s'implante en lieu et place d'une enceinte néolithique, également occupée au début de l'âge du Bronze. Si ce n'est le plan de l'ensemble du site, nous ne possédons aucune autre information concernant ces périodes.

Haut-Empire

L'habitat composant ce petit groupement de bord de voie semble voir le jour dès le début du Haut-Empire, sans doute peu de temps après l'installation de la voie d'Agrippa qui la traverse du nord-ouest au sud-est. D'ailleurs, la voie romaine perce les remparts est et ouest de l'enceinte néolithique. Parmi le mobilier collecté et étudié, nous retrouvons celui recueilli lors de la fouille de l'habitat antique en 1967. Les constructions

Lavans-lès-Dole, Jura

ont visiblement été édifiées en deux phases. La première phase, d'époque claudienne, est attestée par : 1 monnaie de Tibère et 1 d'Antonia ; une fibule ronde en bronze argenté, décoré au centre d'une perle rouge ; un couvercle de boîte en bronze, un clou à tête en cabochon et de nombreux tessons de céramique sigillée de l'époque claudienne (Ritterling 11a, Ritterling 2, Drag. 24-25, Ritterling 8, Drag. 29, Drag. 30, Ritterling 12) ainsi que des fragments de céramique plombifère décorée à la barbotine, de cruches et de céramiques gallo-belges. La seconde phase de construction est, elle, datée du II^e siècle. Le mobilier collecté reste toutefois pauvre : quelques outils en fer (burin, ciseau, couteau) et quelques fragments de céramique du II^e siècle (céramique métallescente avec incision et deux fragments de bols Drag. 37).

Bas-Empire

En ce qui concerne la seule construction fouillée, la datation ne dépasse pas le III^e siècle. Il existe toutefois des traces d'occupation postérieure grâce à la découverte d'un trésor monétaire en 1853 lors des travaux de mise en place de la ligne de chemin de fer de Dole à Besançon. Celui-ci est composé « des ustensiles de cuisine mêlés à plusieurs monnaies impériales » (Rousset 1853-1858, p. 408). Parmi les monnaies, nous retrouvons un important lot de Domitien, d'Aelius, d'Antonin le Pieux, de Gallien, de Claude II et de Quintille (Pétrequin, Odouze 1968, p.255).

1.2.9.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Il est difficile de dire dans l'état actuel des recherches si l'habitat repéré au Moulin-Rouge sur la commune de Lavans-lès-Dole fait partie d'une petite agglomération de bordure de voie. Située à 3,5 km de celle de Rochefort-sur-Nénon/Crusinia, l'habitat de Lavans se trouve à un petit passage à gué sur la rivière de l'Arne de la voie d'Agrippa Besançon/Châlon-sur-Saône. L'habitat se développe alors à l'emplacement d'une enceinte d'époque néolithique et de l'âge du Bronze. Le manque de recherche et l'inexactitude de la localisation des découvertes du XIX^e siècle rendent difficile d'estimer la superficie de ce petit habitat de bordure de voie. Celui-ci est toutefois occupé durant tout le Haut-Empire, du I^{er} au III^e siècle de notre ère. La nature précise de l'occupation reste également inconnue à ce jour. J. Feuvrier y place un atelier de potier, mais les indices de cette présence sont faibles. Ce groupement modeste, si son existence est réellement attestée, pourrait prouver que les petites agglomérations de bordure de voie peuvent être plus nombreuses que ce que nous laisse penser la carte actuelle de la répartition des agglomérations antiques sur ce tronçon de la voie d'Agrippa.

1.2.9.8 Perspectives de recherche

Nous possédons à l'heure actuelle très peu d'information sur cette hypothétique petite agglomération routière. Malgré une situation géographique complexe (RN 73, forêt...), il serait intéressant de mener de nouvelles recherches au sol, dans un premier temps, afin de préciser l'extension réelle des vestiges. A cette occasion, nous pourrions également compléter nos connaissances sur le camp néolithique.

Lavans-lès-Dole, Jura

1.2.9.9 Bibliographie

Castan 1857

CASTAN (A.). — Notice sur Crusinia, station militaire de la voie romaine de Châlon-sur-Saône à Besançon, et sur la découverte du champ funèbre qui lui servait de cimetière, *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 3^{ème} série, 2, 1857, p. 316-339.

Charlier 1990

CHARLIER (F.). — *Recherches sur les ateliers de production céramique en Franche-Comté et dans le centre-est des Gaules : inventaire des ateliers de la Franche-Comté romaine*, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté, Besançon 1990, 2 vol., 207 et 128 p.

Charlier 1991

CHARLIER (F.). — *Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté, Rapport de prospection thématique*, SRA Franche-Comté, Besançon 1991, 76 p.

Feuvrier, Brune 1920

FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, t. 38, 1920, p. 105-154.

Marquiset 1841-1842

MARQUISSET (A.). — *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, Charles Deis, Besançon, 1841-1842, 2 vol. (vol. 1, 1841, 518 p. ; vol. 2, 1842, 532 p.).

Pétrequin, Odouze 1968

PETREQUIN (P.), ODOUZE (J.-L.). — Habitat romain à Moulin-Rouge, commune de Lavans-lès-Dole (Jura), *Revue Archéologique de l'Est*, 19, 1968, p. 255-266.

Rothé 2001

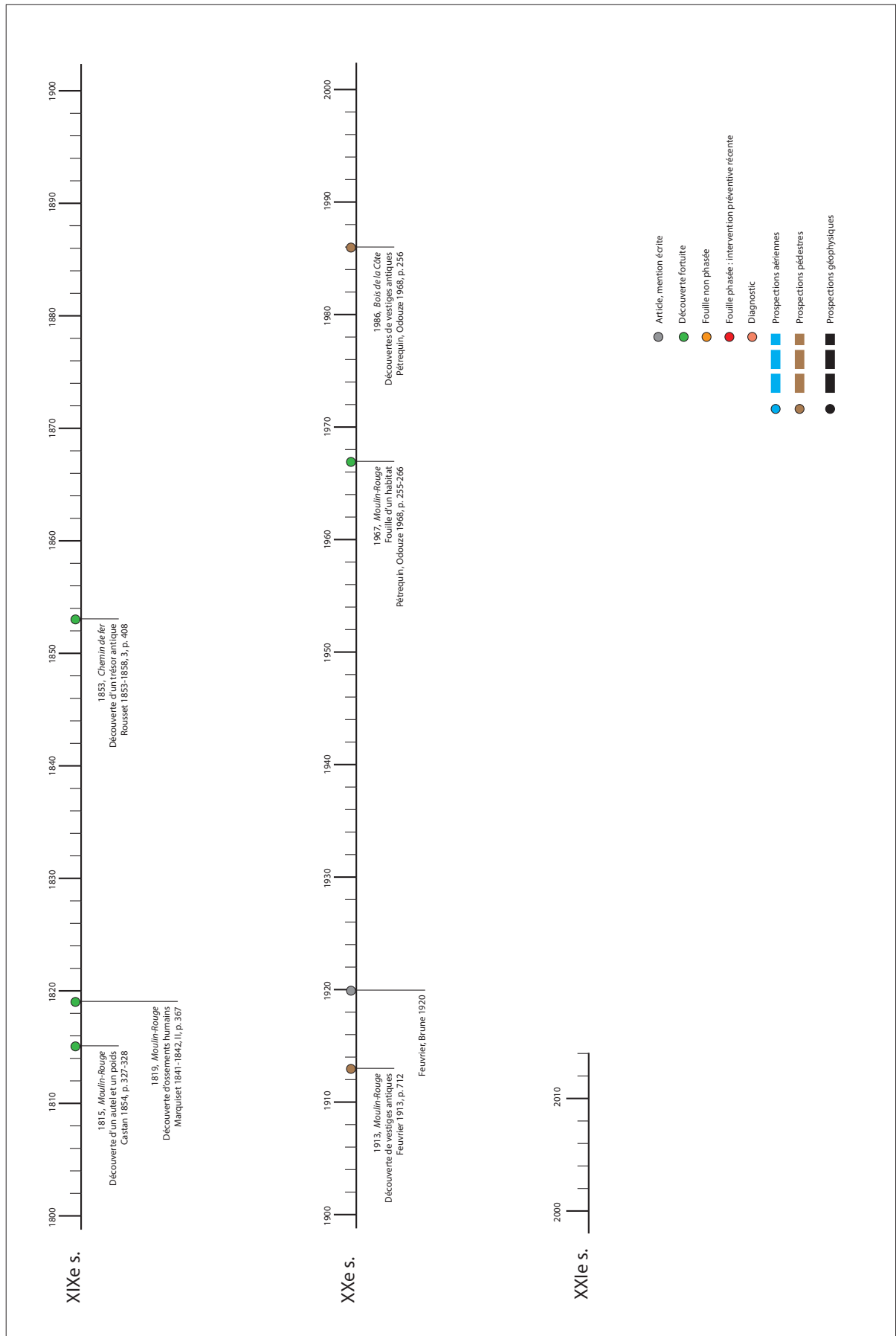
ROTHER (M.-P.). — *Lavans-lès-Dole, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 441-445.

Rousset 1853-1858

ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

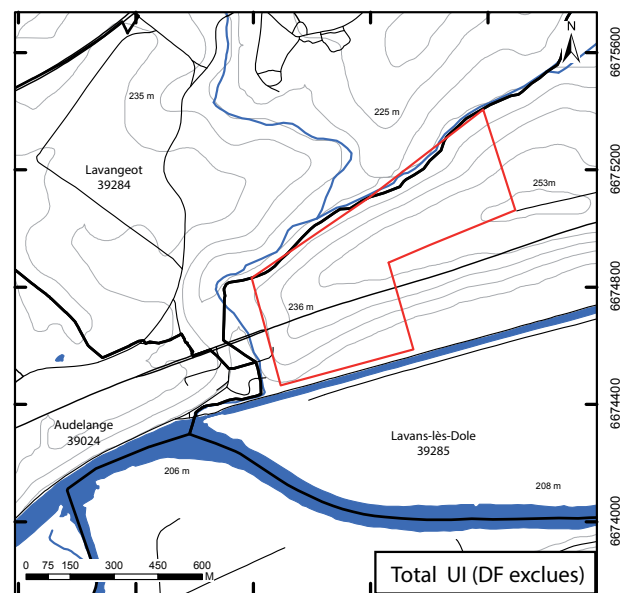
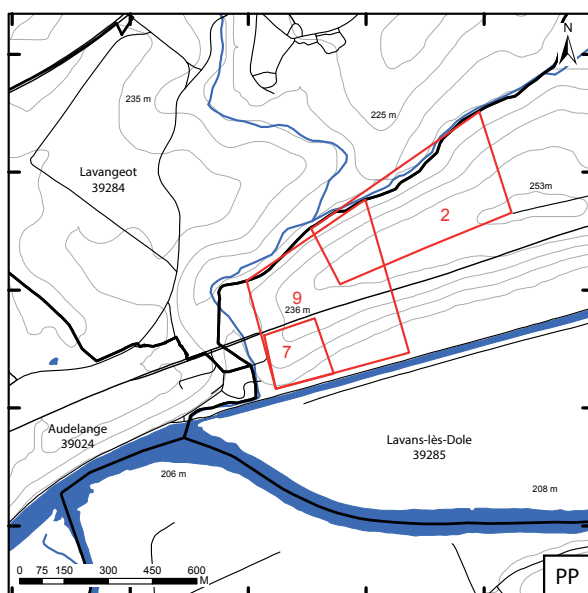
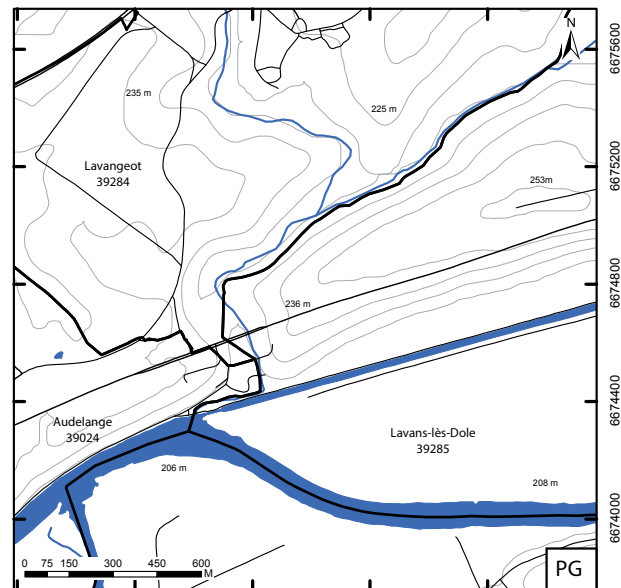
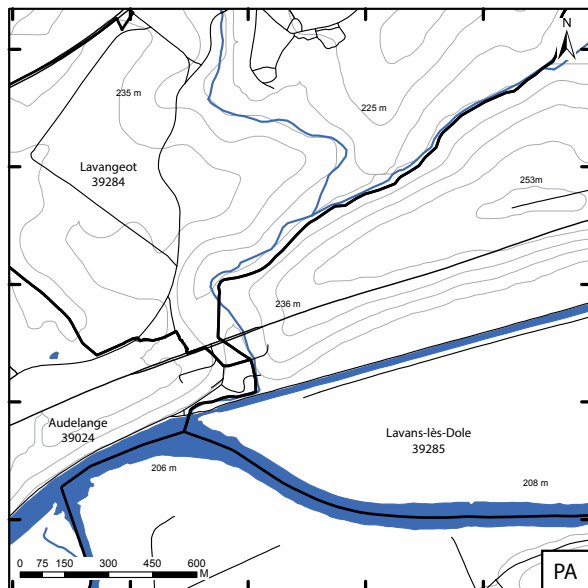
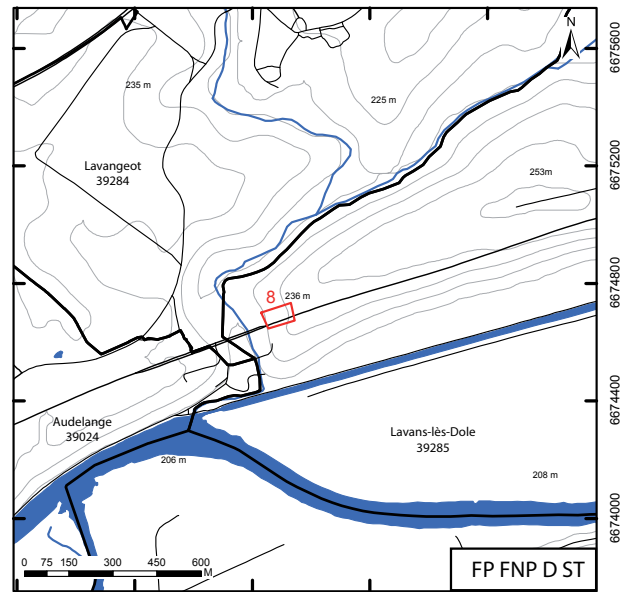
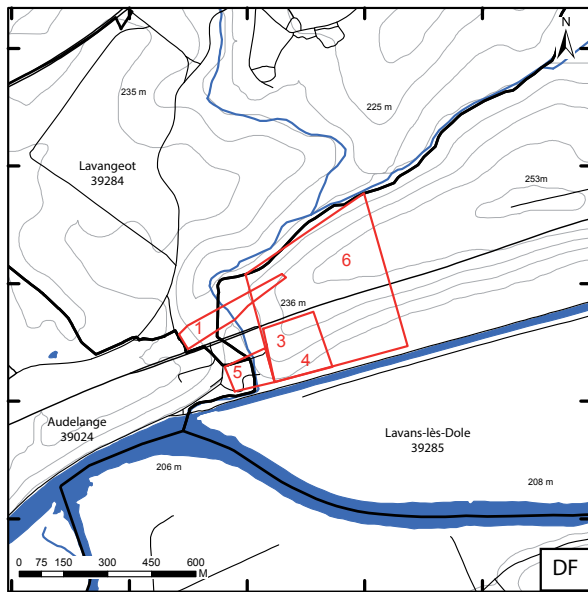
Lavans-lès-Dole, Jura

Lavans-lès-Dole, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.



Lavans-lès-Dole, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Lavans-lès-Dole, Jura



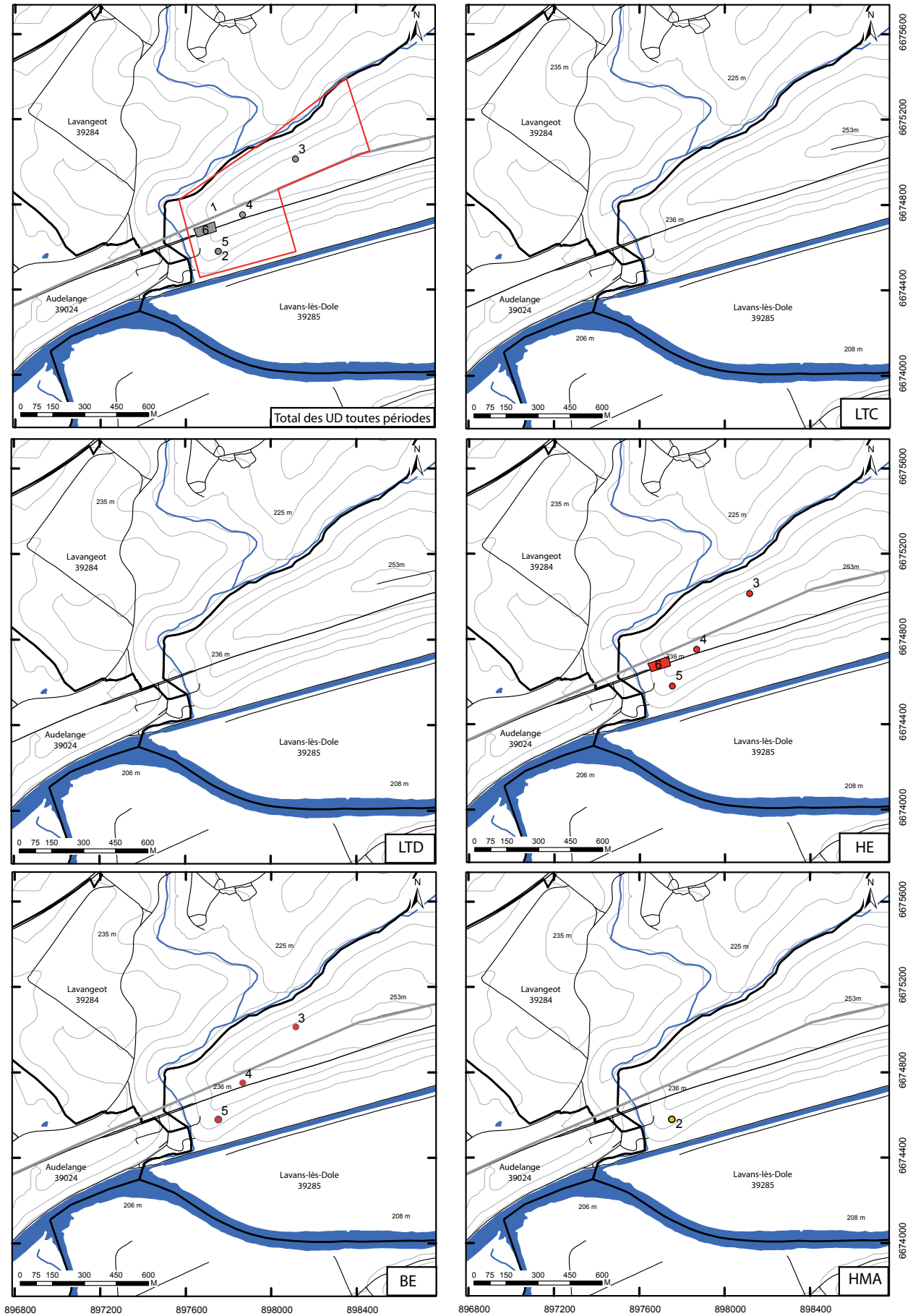
896800 897200 897600 898000 898400

896800 897200 897600 898000 898400

6675600
6675200
6674800
6674400
6674000
6675600
6675200
6674800
6674400
6674000
6675600
6675200
6674800
6674400
6674000

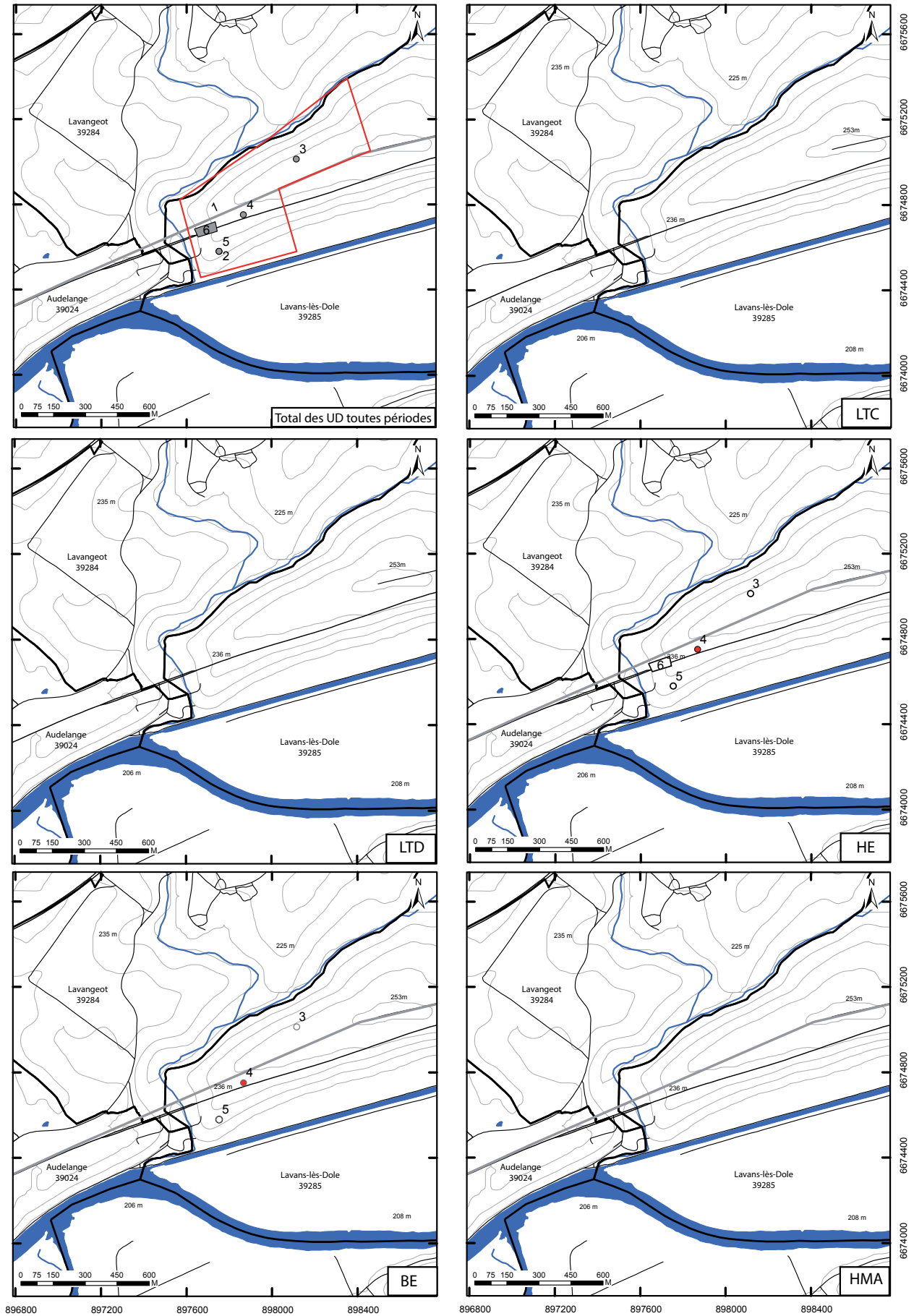
Lavans-lès-Dole, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Lavans-lès-Dole, Jura



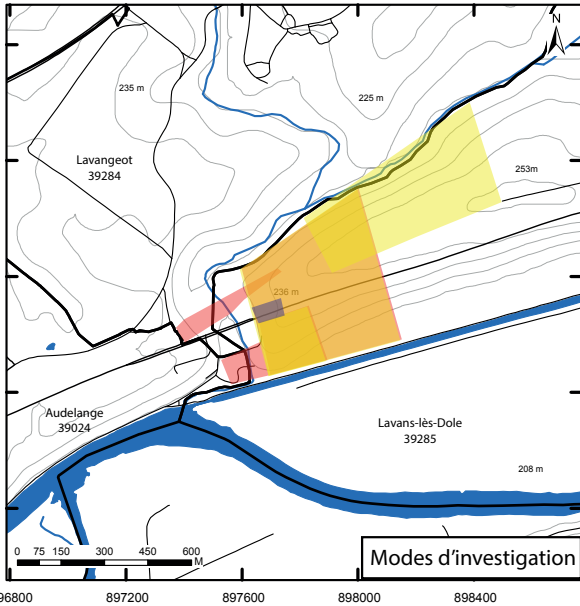
Lavans-lès-Dole, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Lavans-lès-Dole, Jura



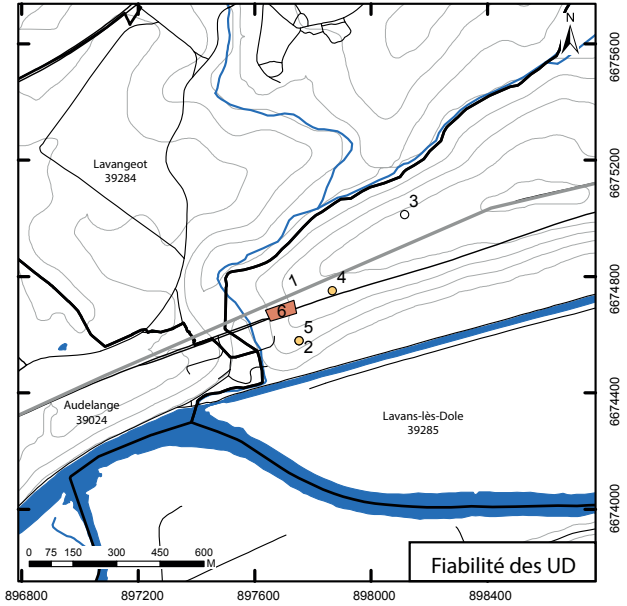
Lavans-lès-Dole, Jura – Cartes de synthèse des unités d'investigation (UI) et unités de découvertes (UD)

Lavans-lès-Dole, Jura



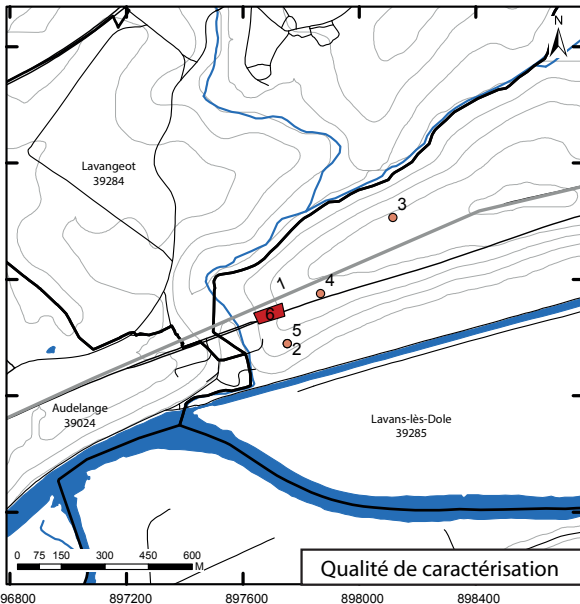
Modes d'investigation

- PA/PP/PG
- DF
- FP/FNP/D/ST



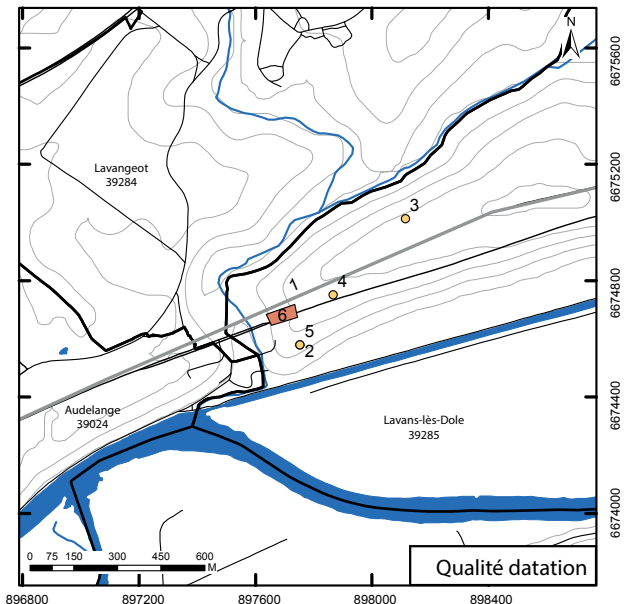
Variables fiabilité

- 0-4 : UD mal connue
- 5-6 : UD assez peu connue (mal datée, mal caractérisée et non localisée)
- 7-8 : UD assez bien connue (datée ou caractérisée)
- 9-10 : UD très bien connue (datée, caractérisée et bien localisée)



Indices de caractérisation

- 0 : Occupation de type indéterminée
- 1 : Différenciation de l'occupation
- 2 : Caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : Caractérisation certaine (mobilier et plan)



Indices de datation

- 0 : Aucun élément de datation
- 1 : Grande phase culturelle
- 2 : Datation d'après des éléments isolés
- 3 : Datation précise (TPQ disponible)

Lavans-lès-Dole, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

Lavans-lès-Dole, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39285	1853	1	Voie chemin de fer/Voie romaine		détruit		zone de découverte fortuite	Lors des travaux engagés pour l'établissement de la ligne de chemin de fer Dole-Besançon, les ouvriers découvrirent en 1853, sur la voie romaine, "des ustensiles de cuisines mêlés à plusieurs monnaies impériales" pouvant correspondre à un trésor (Domitien, Aelius, Antonin le Pieux, Gallien, Claude II, Quintille)	Rousset 1853-1858, 3, p. 408
39285	1986	2	Bois de la Cote		cultivé		prospection pédestre	Au nord du Bois de la Cote, P. Pétrequin et J.-L. Odouze repérèrent en prospection pédestre une zone à tuileaux gallo-romains	Pétrequin, Odouze 1968, p. 256
39285	1819	3	Moulin Rouge		cultivé		zone de découverte fortuite	Près de l'usine de Moulin-Rouge, non loin de l'ancien lit du Doubs ont été découverts en 1819 "une grande quantité d'ossements d'hommes et de chevaux"	Rousset 1853-1858, 3, p. 406
39285	1842	4	Moulin Rouge		forêt		zone de découverte fortuite	Dans le marais situé au nord de l'enceinte néolithique, à l'emplacement de la forge du Moulin-Rouge, a été recueilli "un grand nombre d'armes et d'ustensiles romains tels que des cimettes, fers de lance, fers à cheval..."	Marquiset 1841-1842, II, p. 367
39285	1920	5	Moulin Rouge		forêt		zone de découverte fortuite	Entre la RN et le marais, à 100 m du flanc sud de l'enceinte de Moulin-Rouge, J. Feuvrier repéra les vestiges d'une construction gallo-romaine : "pierres, carreaux, tuiles à rebord..."	Info J. Feuvrier, SRA
39285	1815	6	Moulin Rouge		forêt		zone de découverte fortuite	Un cantonnier découvrit en 1815 un autel gallo-romain orné d'une inscription votive, ainsi qu'un poids en plomb muni d'un anneau en fer. Mais la localisation ainsi que la date de découverte pose aujourd'hui problème.	Castan 1854, p. 327-328 ; Pétrequin, Odouze 1968, p. 255
39285	1913	7	Moulin Rouge		forêt		prospection pédestre	A proximité de l'enceinte néolithique de Moulin Rouge, à 200 m de la voie romaine de Besançon à Châlon, J. Feuvrier a repéré en prospection pédestre en 1913, entre le point D de son plan et l'extrémité sud du vallum ouest, des restes de constructions (briques, tegulae) et des tessons gallo-romains et mérovingiens	Feuvrier, Brune 1920, p. 119 ; Pétrequin, Odouze 1968, p. 256
39285	1967	8	Moulin Rouge		détruit		fouille non phasée	Au Moulin Rouge, à mi-pente entre le bois de la Cote et le ruisseau de l'Arne, vers la voie romaine, les travaux de rectification de la RN 73 ont amené la découverte en mai 1967 d'un habitat gallo-romain. Une fouille d'urgence a été menée par J.-L. Odouze et P. Pétrequin. Deux petites constructions accolées ont été mises au jour.	Pétrequin, Odouze 1968, p. 255-266
39285	1990	9	Vieux Fournel		détruit		prospection pédestre	A proximité du camp de Moulin-Rouge, J. Feuvrier découvrit de nombreux débris d'argile cuite, des fragments de poteries de couleur brune et noire, des ossements de bovidés et un fragment de meule en grès. La présence d'argile et de poterie pourrait faire penser à un four de potier mais sa datation ne peut-être précisée	Charlier 1990, p. 18

Lavans-lès-Dole, Jura

Lavans-lès-Dole, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large				Activités artisanales				Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE	BE	HMA			LTD
1	Voie romaine	polyligne		4		1	1	1											Voie romaine d'Agrippa reliant Châlon à Besançon
2	Moulin Rouge	point	3	1			1											Nécropole méro (?)	
3	Bois de la Côte	point	2	1		1	NR											Au nord du Bois de la Côte, P. Pétrequin et J.-L. Odouze repèrent en prospection pédestre une zone à tuileaux gallo-romains	
4	Moulin Rouge	point	4 ; 5 ; 6	2		1	NR											Ensemble de vestiges trahissant l'existence d'un habitat en bordure de voie romaine	
5	Moulin Rouge	point	7	2		1	NR											A proximité de l'enceinte néolithique de Moulin Rouge, à 200 m de la voie romaine de Besançon à Châlon, J. Feuvrier a repéré en prospection pédestre en 1913, entre le point D de son plan et l'extrémité sud du vallum ouest, des restes de constructions (briques, tegulae) et des tessons gallo-romains et mérovingiens	
6	Moulin Rouge	polygone	8	3		1												Au Moulin Rouge, à mi-pente entre le bois de la Côte et le ruisseau de l'Arne, vers la voie romaine, les travaux de rectification de la RN 73 ont amené la découverte en mai 1967 d'un habitat gallo-romain. Une fouille d'urgence a été menée par J.-L. Odouze et P. Pétrequin. Deux petites constructions accolées ont été mises au jour.	

1.2.10 Liesle/Fourg, Doubs (L. Gaëtan)

1.2.10.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Au nord d'une boucle de la Loue, sur les territoires communaux de Liesle et de Fourg (Doubs), au passage de la voie romaine Lyon-Besançon, par Lons-le-Saunier, se développe un ensemble de fours de potiers associé à des structures d'habitat difficilement caractérisables en l'état. Ces occupations, réparties sur une longueur d'environ 1,5 km, sont exclusivement connues par le biais de prospection pédestre thématique, par F. Charlier au début des années 1990. Il est donc mal aisé de définir, dans l'état actuel des recherches, l'existence d'un habitat groupé à vocation artisanale en lien avec les structures de production déjà repérées. Mais cet ensemble s'insère dans un groupe plus vaste d'ateliers de production de terre cuite avec les centres de Villers-Farlay, 12 km plus au sud. De ce fait, il est très difficile de déterminer avec exactitude l'emprise d'occupation de ces divers sites.

1.2.10.2 Cadre naturel

Les sites d'ateliers de potier de Liesle et Fourg sont installés le long de la voie romaine Lyon-Besançon, reprise par la limite communale des territoires de Liesle, Fourg et Arc-et-Senans. Cette voie contourne à l'ouest le mont le Signal qui culmine à 467 m d'altitude, alors que le fond de vallée se trouve à une moyenne de 265 m d'altitude. Ces sites se trouvent alors sur la partie orientale de la forêt de Chaux, vaste forêt de 20493 hectares située à l'est de la ville de Dole, à cheval sur les départements du Doubs et du Jura. La géologie de cette région, et tout particulièrement de la forêt de Chaux, hérite en grande partie de l'ancien cours de l'Aar-Doubs, modifié notamment par les mouvements alpins. Entre le Pliocène et le Villafranchien, les rivières alpines Aar et Doubs, par une circonvolution empruntant le cours du Doubs, venaient se jeter dans la plaine bressane. La forêt occupe les restes du vaste delta Pliocène de l'ancien Aar-Doubs qui se jetait dans le lac bressan sous forme d'un glacier faiblement incliné nord-est/sud-ouest. Le sous-sol est principalement constitué d'un puissant ensemble de cailloutis, communs à la forêt de Chaux et au Sundgau (Alsace), cimentés dans une pâte argileuse à fortes variations locales et très généralement surmontés de limons. Ces cailloutis n'affleurent que sur les pentes ou en fond de vallons. La région constitue ainsi un environnement propice à la mise en place d'atelier de production de terre-cuite dès l'Antiquité. En outre, le plateau central est caractérisé par une nappe phréatique perchée intermittente alimentée par les pluies. La Clauge et son affluent, la Tanche, qui prennent naissance à proximité de la voie romaine et des ateliers de potiers, traversent la forêt d'est en ouest, et constituent les principaux ruisseaux permanents de la forêt. En plus de ces deux ruisseaux, la forêt est drainée et irriguée par un réseau dense de rus (ruisseaux) temporaires et souvent intermittents.

1.2.10.3 État des connaissances

Le projet de liaison autoroutière entre Besançon (A 36) et Poligny (A 39) au début des années 1990, a entraîné la réalisation de prospections-inventaires d'envergure dans les communes traversées, dans le secteur de la forêt de Chaux et d'Arc-et-Senans. En 1995, les prospections concernent les territoires de Liesle et de Fourg, permettant ainsi de faire le point sur la documentation et la conservation des sites archéologiques de cette région. Outre les occupations antiques déjà repérées par A. Rousset en 1858, de nouveaux sites sont mis au jour et notamment le long de la voie romaine Lyon-Besançon. Toutes les parcelles prospectées ont été cartographiées sur fond IGN dans un rapport, et le mobilier déposé au musée de Besançon (Watts, Leng 1995). En 1991, le secteur avait déjà fait

Liesle/Fourg, Doubs

l'objet de repérage dans le cadre du mémoire de maîtrise de F. Charlier concernant *les ateliers de production céramique en Franche-Comté et dans le Centre-Est de la Gaule*. Ces diverses recherches au sol ont ainsi permis d'observer tous les champs labourés de ces deux communes, établissant alors une carte archéologique assez complète. Néanmoins, la nature trop résiduelle du mobilier collecté ne permet pas d'envisager une chronologie de la fréquentation de ces sites. Le dossier documentaire reste alors peu étoffé puisque notre connaissance repose exclusivement sur des données de prospection au sol, non confirmée par l'apparition de structures bâties, grâce aux survols aériens, aux prospections géophysiques ou aux fouilles archéologiques.

1.2.10.4 Organisation spatiale

L'installation des ateliers de potiers et des occupations antiques de Liesle et Fourg est avant tout guidée par le passage de la voie romaine Lyon-Besançon (UD n°1), servant aujourd'hui de limite communale entre Fourg, Liesle et Arc-et-Senans. Cette voie également en partie reprise par le chemin GR 59a est encore dénommée *Levée de Jules César*.

Au sud, le premier centre de production repéré se trouve sur la commune de Liesle (UD n°2). Connu grâce aux prospections de F. Charlier en 1990, et de S. Leng et D. Watts en 1995, ce site s'étend sur une superficie d'environ 1,5 ha. Situé en forêt, il se caractérise surtout par la présence de céramique commune claire et de fragments de tuiles vitrifiées au sol. Ce dernier indice amène le prospecteur à situer ici un atelier de tuilier.

Plus au nord, sur la commune de Fourg se développent d'autres traces d'occupation, en bordure de la voie romaine, dont la nature reste difficilement caractérisable (UD n°10, 11 et 12). Les structures composant cette occupation s'identifient grâce aux concentrations de mobilier au sol (tuiles, céramiques communes, sigillées...). L'extension du site reste toutefois assez limitée du fait de la présence de prairies aux alentours. Là aussi, les traces d'un artisanat de terre cuite sont présentes (cf *infra*). Dans ce secteur, les trois sites repérés n'ont pu être reliés faute de prospection d'ensemble, mais la surface totale du gisement s'élève à une dizaine d'hectares.

1.2.10.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La caractérisation de l'occupation des sites de Fourg et Liesle repose exclusivement sur des données de prospection pédestre. La présence de tuiles vitrifiées à Liesle (UD n°2) laisse alors supposer l'existence d'un artisanat tuilier dans ce secteur, à l'image du site de Villers-Farlay, 12 km plus au sud. De même, la mise au jour de fragments de parois de four (terre-cuite vitrifiée) sur le site de Fourg (UD n°10) amène F. Charlier à situer ici plusieurs fours de potier.

1.2.10.6 Chronologie et critères de datation

Le manque de mobilier céramique mis au jour sur les sites de Fourg et de Liesle limite la connaissance du faciès chronologique des ateliers de terre cuite de cette région. La situation géographique de ces sites (sous-bois et prairie) empêche également toute récupération de mobilier au sol. Le matériel mis au jour lors des précédentes prospections se caractérise par une prédominance de la céramique commune claire, et quelques tessons de sigillée. Mais le caractère trop fragmentaire du mobilier empêche toute reconnaissance de typologie.

Liesle/Fourg, Doubs

1.2.10.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Les prospections-inventaires réalisées au début des années 1990 au nord de la Loue ont permis de repérer un environnement archéologique assez dense sur les territoires communaux de Liesle et de Fourg. Le passage de la voie romaine Lyon-Besançon sur ces territoires a entraîné un rapprochement des sites sur cet axe de circulation régional important. Ainsi, la présence d'ateliers de production de terre cuite à Liesle et à Fourg démontre cette polarisation de l'occupation dès le début de notre ère. L'environnement naturel, la proximité de gisements d'argile, de la forêt et de l'eau sont des atouts mis en avant dans l'implantation de ces ateliers. Mais les relations avec les axes de communication et les groupements humains apparaissent également très déterminants dans ces choix. Les sites étudiés illustrent alors très bien ces choix stratégiques. Néanmoins, la pauvreté de la documentation les concernant empêche, pour l'instant, toute conclusion sur ces occupations. Même si la fonction artisanale peut être évoquée, son ampleur, sa chronologie et sa diffusion ne sont en aucun point connues. Le caractère domestique de ces ensembles est également discutable, faute de données concrètes dans ce domaine. L'implantation géographique de cette occupation et son rapprochement avec les ateliers de Villars-Farlay, laissent à penser que nous sommes ici dans un schéma d'occupation similaire.

1.2.10.8 Perspectives de recherche

Une étude du mobilier serait nécessaire afin de mieux appréhender la chronologie d'occupation du site. De même, la réalisation de prospection géophysique, ou aérienne, permettrait de cerner l'extension et la nature réelle de cette occupation artisanale.

1.2.10.9 Bibliographie

Charlier 1991

CHARLIER (F.). — *Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté. Rapport de prospection thématique*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1991, 76 p.

Charlier 1992

CHARLIER (F.). — Tuiles et tuileries dans le Jura à l'époque gallo-romaine. In : Collectif 1992 – *Dans le Jura gallo-romain*, Centre Jurassien du Patrimoine, Besançon, 1992, p. 21-26.

Charlier 1995

CHARLIER (F.). — *Rapport final de prospection thématique. Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 44 p.

Rousset 1853-1858

ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

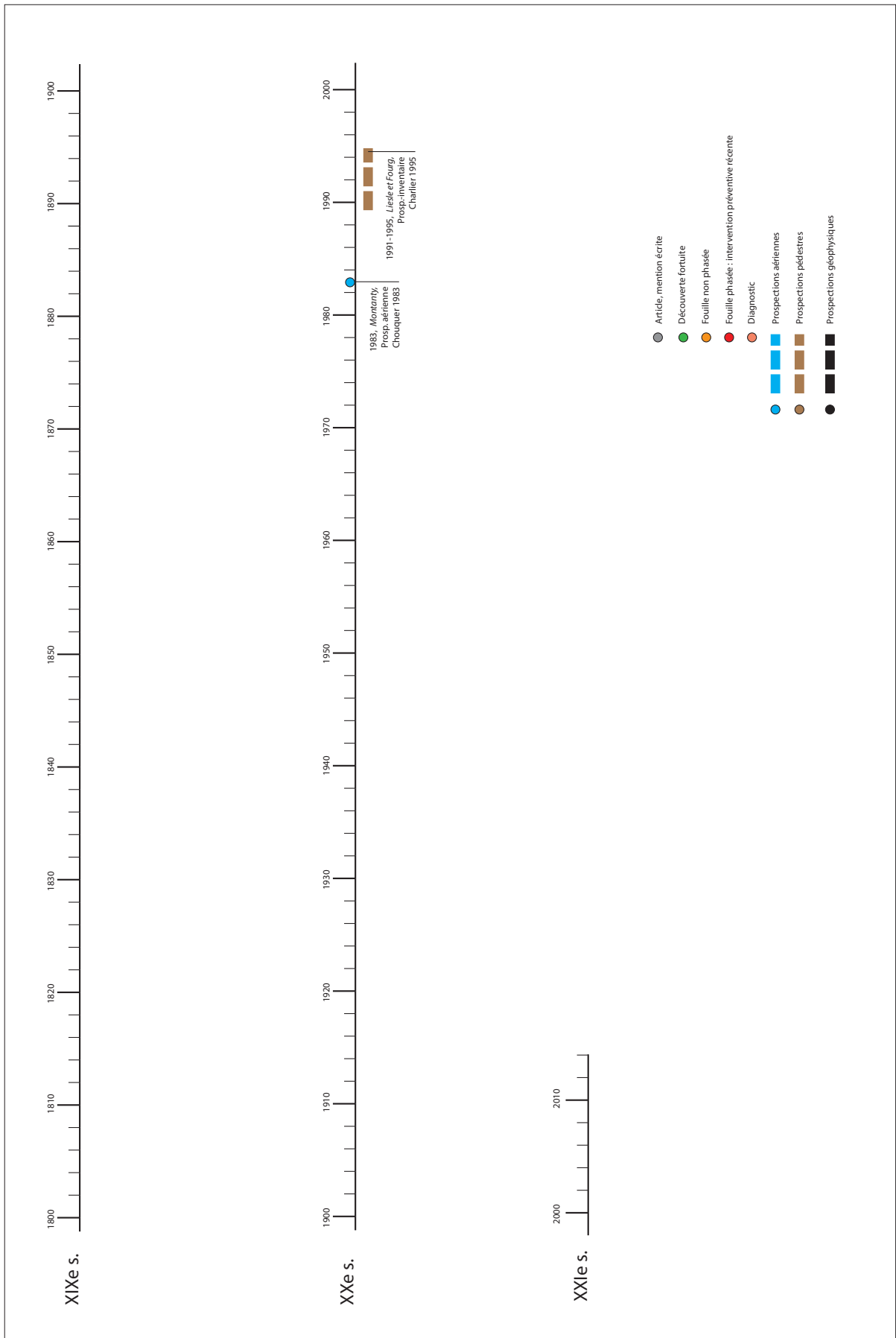
ROTHER (M.-P.). — *Liesle, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 323.

Watts, Leng 1995

WATTS (D.), LENG (S.). — *Prospections dans l'environnement de la liaison autoroutière A36 – A39, communes de Boussières, Byans-sur-Doubs, Fourg, Liesle et de Villars-Saint-Georges (Doubs, 25)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 54 p.

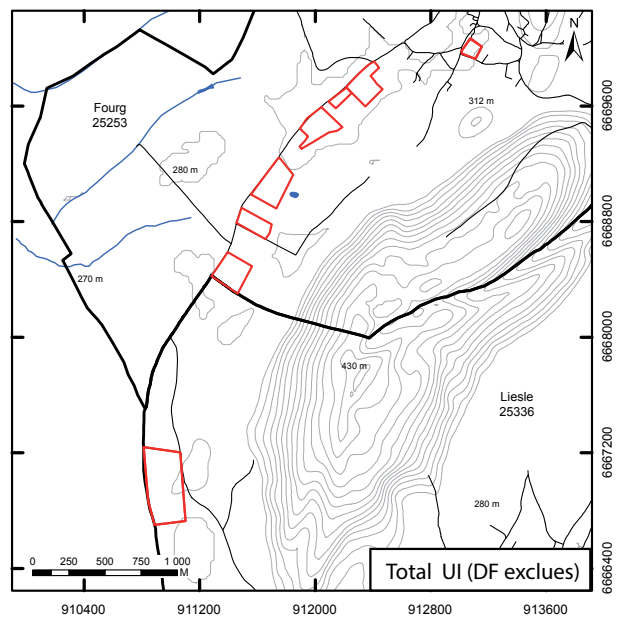
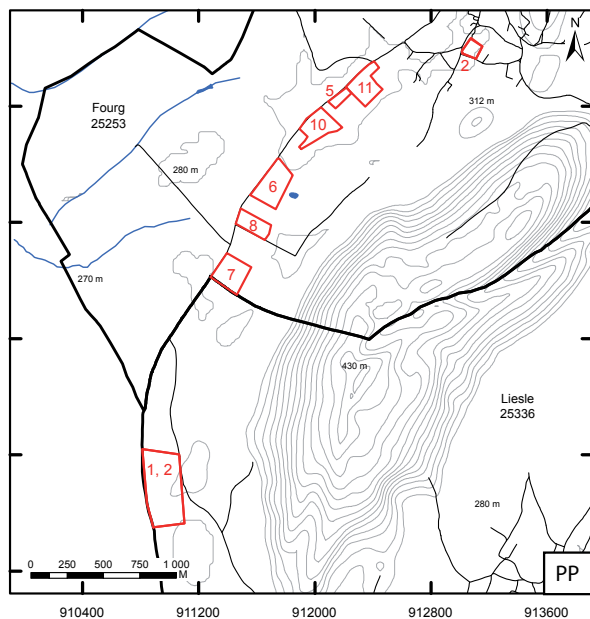
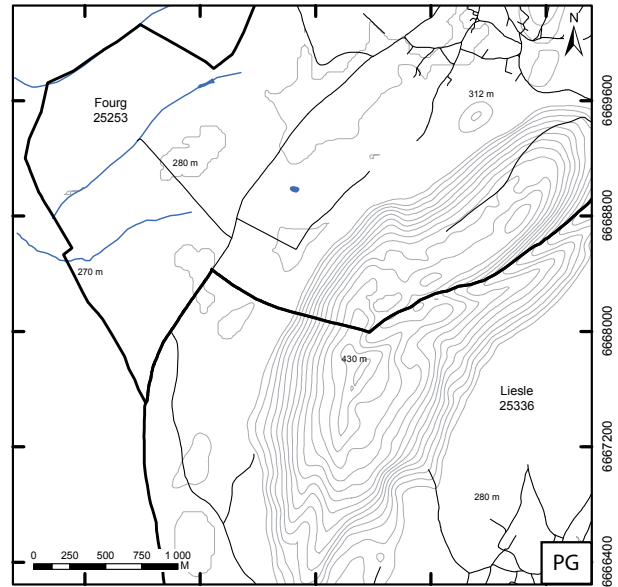
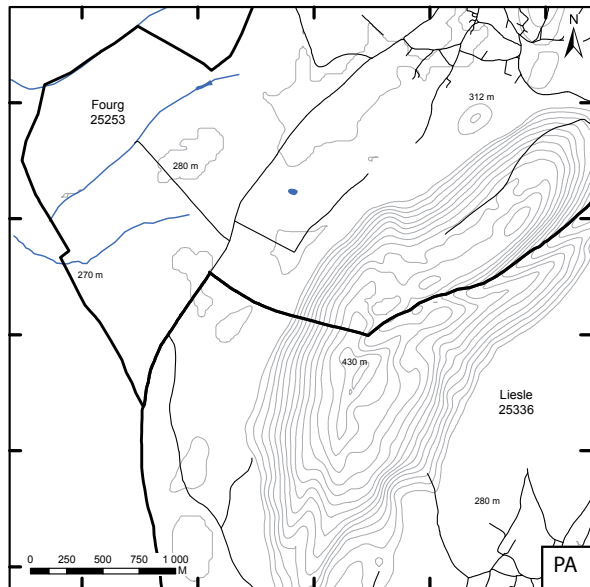
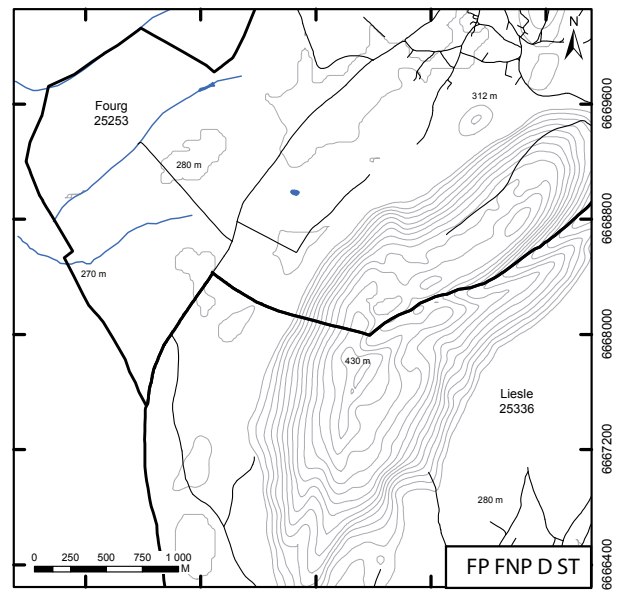
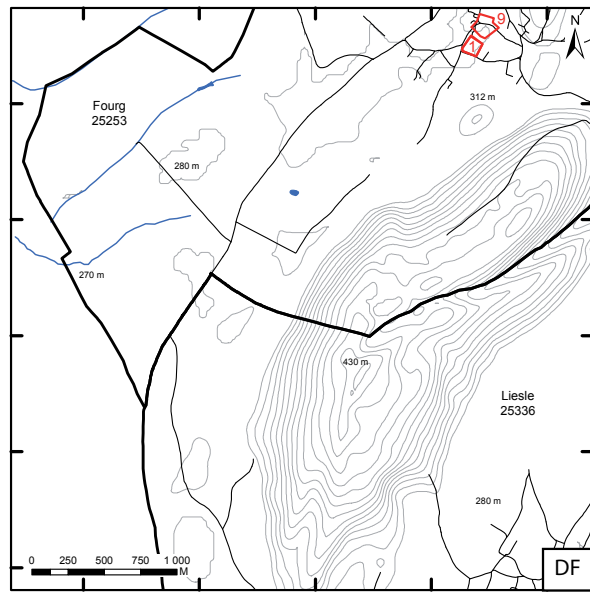
Liesle/Fourg, Doubs

Liesle/Fourg, Doubs – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.



Liesle/Fourg, Doubs – Cartes des unités d'investigation (UI).

Liesle/Fourg, Doubs



910400 911200 912000 912800 913600

910400 911200 912000 912800 913600

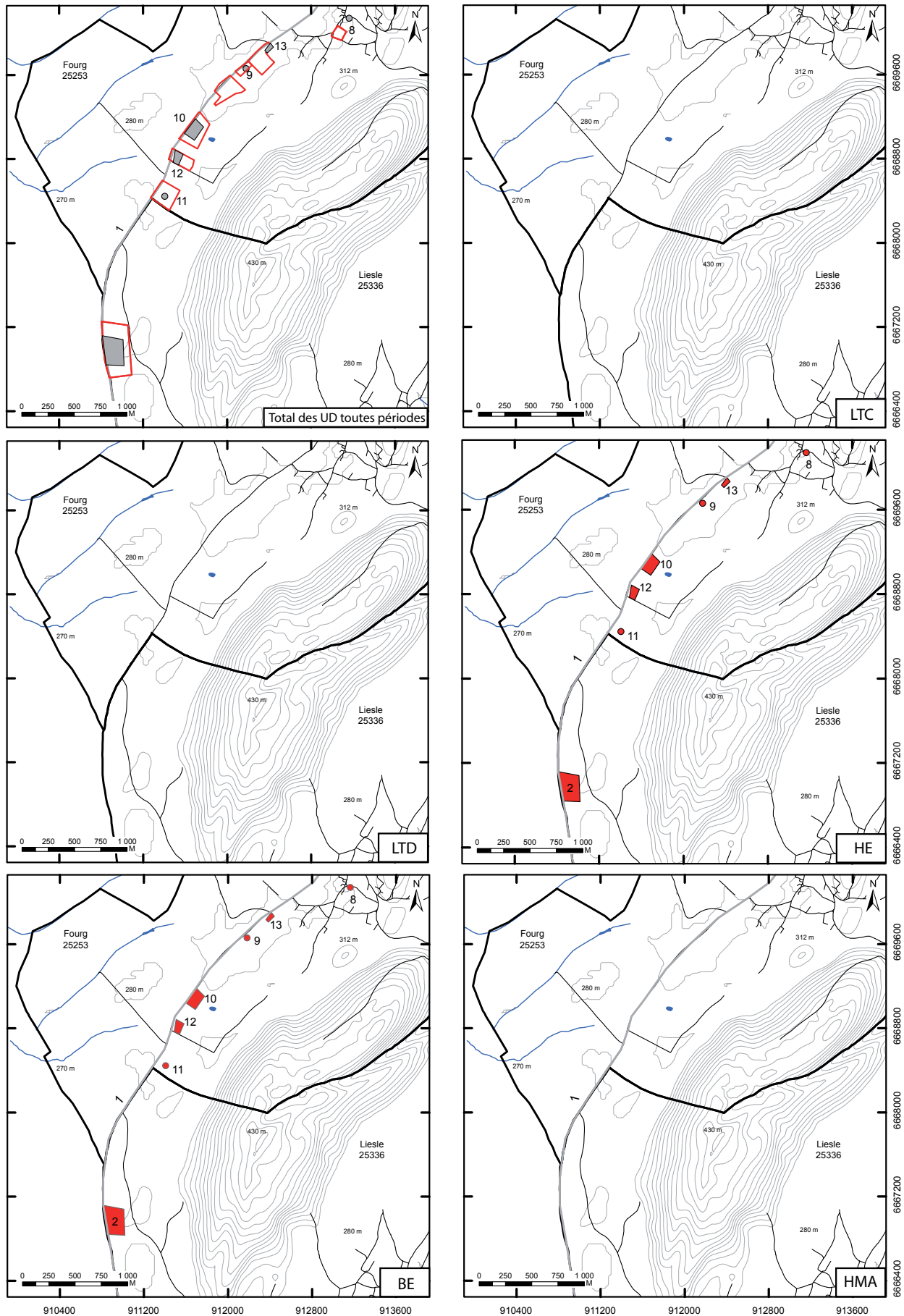
6669600
6669800
6668000
6667200
6666400

6669600
6669800
6668000
6667200
6666400

6669600
6669800
6668000
6667200
6666400

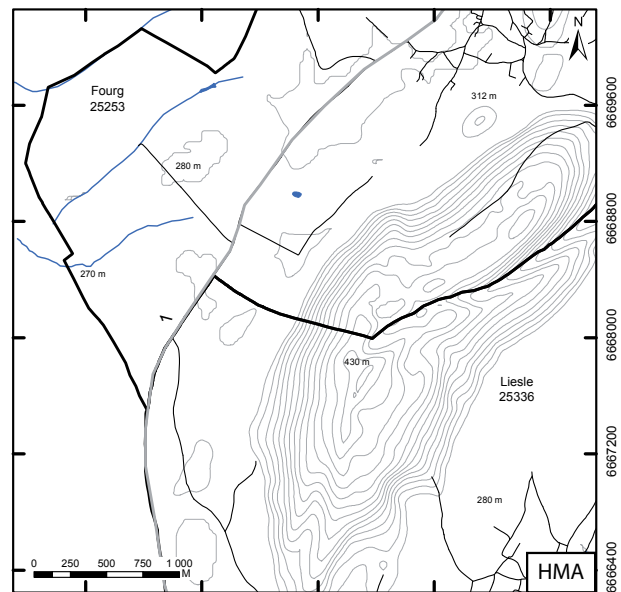
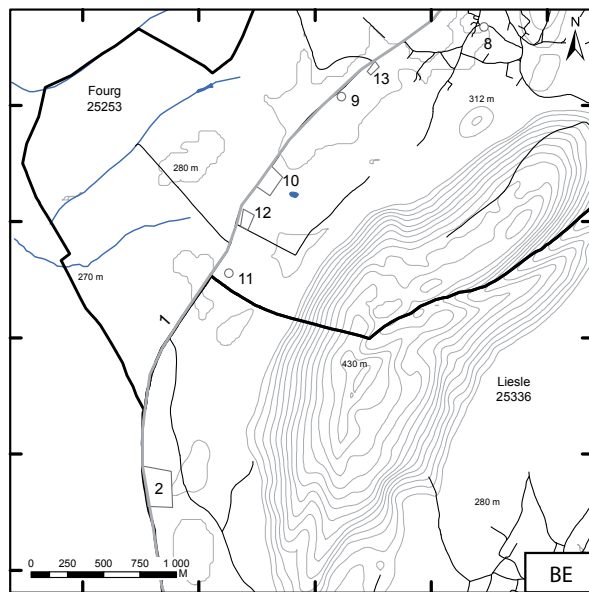
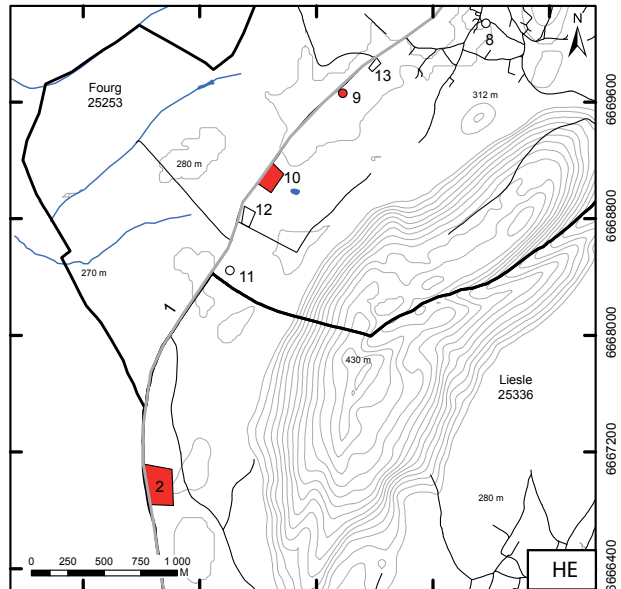
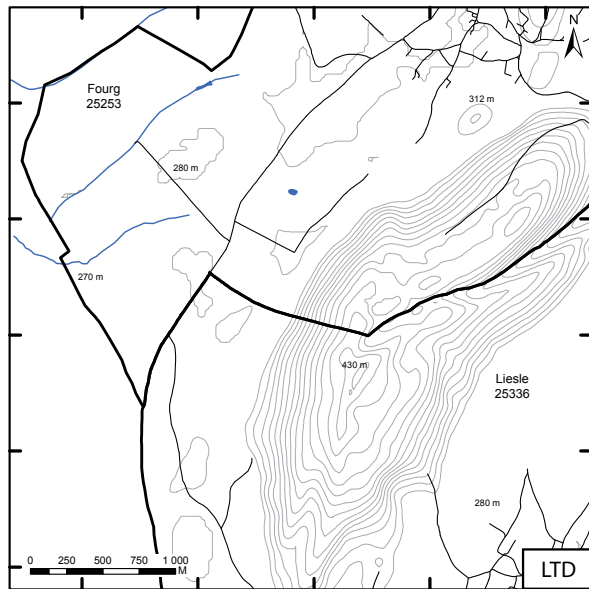
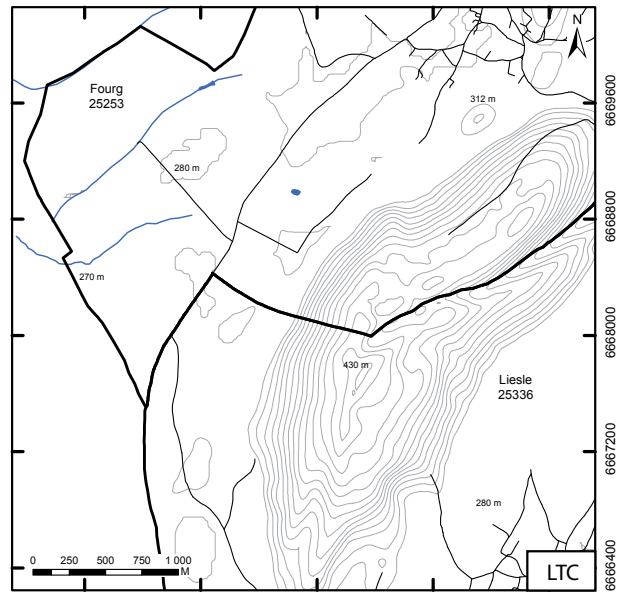
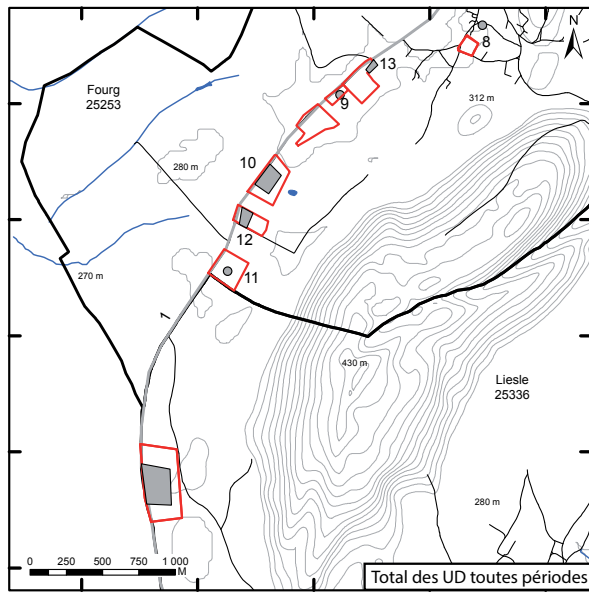
Liesle/Fourg, Doubs, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Liesle/Fourg, Doubs



Liesle/Fourg, Doubs – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature des activités artisanales par période.

Liesle/Fourg, Doubs



910400 911200 912000 912800 913600

910400 911200 912000 912800 913600

6669600
6669800
6668000
6667200
6666400
6669600
6669800
6668000
6667200
6666400
6669600
6669800
6668000
6667200
6666400

Liesle/Fourg, Doubs – Tableau des unités d'investigation (UI). – (1/2)

Liesle/Fourg, Doubs

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
25336	1991	1	Bois le Chamois		forêt	argile	prospection pédestre	De part et d'autre de la voie romaine Lyon-Besançon, F. Charlier a découvert un atelier de potier antique par prospections pédestres.	Charlier 1990, p. 16 ; 1991, p. 20-21
25336	1995	2	Bois le Chamois		forêt	argile	prospection pédestre	De nouvelles prospections sont organisées en 1995 par S. Leng et D. Watts. Elles ont permis de trouver des morceaux de tuiles vitrifiées et de la céramique sur 1,5 ha.	Charlier 1990, p. 16 ; 1991, p. 20-21 ; Watts, Leng 1995, p. 33
25336	1991	3	Le Fau Romain		cultivé	argile	prospection pédestre	A l'est du village, un vaste établissement gallo-romain peut être interprété, selon J.-L. Odouze comme une villa.	Info SRA, Odouze
25336	1995	4	Le Fau Romain		cultivé	argile	prospection pédestre	A 200 m à l'ouest du site précédent, D. Watts et S. Leng ont trouvé, au cours de prospections en 1991 et 1995, une concentration de scories, de tuiles et de céramiques antiques et à 500 m au sud-ouest, ils ont observé deux zones de scories	Watts, Leng 1995, p. 38-39
25336	1995	5	Moulin de Larnaude		cultivé	argile	prospection pédestre	Au sud de la commune, deux concentrations de tuiles antiques, distantes de 500 m l'une de l'autre, ont été révélées par D. Watts et S. Leng en 1995. Le mobilier issu de ce site (céramique antique) est conservé au Musée de Besançon.	Watts, Leng 1995, p. 43
25336	1995	6	Sur la Motte	C 5-7, 9, 10, 168	cultivé	argile	prospection pédestre	Prospection pédestre sans résultat sur l'emplacement d'une potentielle motte médiévale	Watts, Leng 1995
25336	1995	7	A Saumont	ZB 32 à 35	cultivé	argile	prospection pédestre	Prospection pédestre : 1 fgt de lame, 1 éclat et 1 grattoir	Watts, Leng 1995
25336	1995	8	Aux Champs sous Voiey	ZB 56 et 57	cultivé	argile	prospection pédestre	1 éclat de silex	Watts, Leng 1995
25336	1995	9	Aux Champs sous Voiey	ZB 59 à 62 et 66 à 68	cultivé	argile	prospection pédestre	Concentration de minéral de fer dans la partie sud-est du champ et 1 frgt de lame retouché	Watts, Leng 1995
25336	1995	10	Champ Trouvé	ZB 45, 46 et 47	cultivé	argile	prospection pédestre	1 lamelle et 1 nucleus	Watts, Leng 1995
25336	1995	11	Champ Trouvé	ZB 49 et 50	cultivé	argile	prospection pédestre	1 éclat de silex	Watts, Leng 1995
25336	1995	12	Touillon Martin	ZB 72 et 74	cultivé	argile	prospection pédestre	Concentration de minéral de fer au centre du champ	Watts, Leng 1995
25336	1995	13	Sous Vouboirrit	ZC 188, 190, 192	cultivé	argile	prospection pédestre	Concentration de minéral de fer au centre du champ	Watts, Leng 1995
25336	1995	14	Au Défort	ZC 123 et 124	cultivé	argile	prospection pédestre	éclats de silex	Watts, Leng 1995
25336	1995	15	Champ Boudot	ZD 220, 222, 224, 226, 232, 234, 236, 238, 240, 242	cultivé	argile	prospection pédestre	Eclats de silex	watts, Leng 1995
25336	1995	16	Clos Malon	ZD 257, 259, 263	cultivé	argile	prospection pédestre	Eclats de silex	Watts, Leng 1995
25336	1995	17	La Croix de Laye	ZD 71, 74	cultivé	argile	prospection pédestre	Eclats de silex	Watts, Leng 1995
39253	1920	1	Ouest du village		cultivé	argile	zone de décoloration verte fortuite	A l'ouest du village, J. Feuvrier avait signalé des tertres (diam. 4,5 m et haut. 0,50 m).	Watts, Leng 1995, p. 23
39253	1995	2	Ouest du village		cultivé	argile	prospection pédestre	au cours de prospections en 1995, D. Watts, A. Maître et S. Leng ont localisé un autre tertre de dimensions plus importantes (diam. 12 m).	Watts, Leng 1995, p. 23

Liesle/Fourg, Doubs

Liesle/Fourg, Doubs – Tableau des unités d'investigation (UI). – (2/2)

n° INSEE	N° UI	Année	n° de saisie	Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
				lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39253		1984	3	L'Epaule		cultivé	argile	prospection aérienne	En 1983-1984, G. Chouquer a découvert les éléments d'une villa	Chouquer 1983 ; Watts, Leng 1995, p. 21
39253		1995	4	Montanty	ZB 27a et 28a	cultivé	argile	prospection pédestre	A l'est de la commune, au cours de prospections effectuées en 1995, ont été découvert de la poterie gallo-romaine, du Haut-Moyen-Age et du Moyen-Age et des scories	Watts, Leng 1995, p. 27
39253		1995	5	En Faiworgne		forêt	argile	prospection pédestre	Sur la commune, au lieu-dit En Faiworgne, au cours de prospections menées en 1995, S. Laurent a découvert un atelier de potier	Info SRA
39253		1995	6	Levée de Jules César, est		cultivé	argile	prospection pédestre	Au cours de prospection réalisées en 1995, D. Watts, A. Maître et S. Leng ont trouvé de nombreux fragments de tuiles, de petits fragments d'argile cuite (fragments de four) et de la céramique commune claire qui indiqueraient la présence d'un autre atelier de potier	Watts, Leng 1995, p. 24 ; Charlier 1995
39253		1995	7	Levée de Jules César, est		cultivé	argile	prospection pédestre	Concentrations de tuiles au sud de la commune	Watts, Leng 1995, p. 26
39253		1998	8	Levée de Jules César, est		cultivé	argile	prospection pédestre	Aux abords immédiats de la voie romaine, G. Aimé signale des tuiles, des briques et de la poterie gallo-romaine	Aimé 1998, p. 9 et 55
39253		1995	9	Bourg		détruit	argile	zone de découverte fortuite	D'après les informations orales recueillies par Y. Jeannin, les constructions aux alentours de l'église sont installées sur un site gallo-romain	Watts, Leng 1995
39253		1995	10	Au Carrée, Prélot	C1 234 à 238 et 256 à 261	cultivé	argile	prospection pédestre	1 éclat de silex	Watts, Leng 1995
39253		1995	11	Bas du Pré des Joncs, La Corvée	C1 31 à 34, 50 à 53 et 61 à 67	cultivé	argile	prospection pédestre	prospection dans champ labouré. Concentration de matériaux de construction en terre cuite dans la partie nord-ouest du champ.	Watts, Leng 1995
39253		1995	12	Sirbais	ZA 75 et 95	cultivé	argile	prospection pédestre	1 éclat de silex	Watts, Leng 1995
39253		1995	13	Longs Champs	ZD 22 et 25	cultivé	argile	prospection pédestre	1 éclat de silex	Watts, Leng 1995
39253		1995	14	Champ de l'Écot	ZB 39	cultivé	argile	prospection pédestre	De nombreuses scories ont été retrouvées, dispersées au centre du champ. Il s'agit sans doute des restes d'un petit ferrier en cours de destruction par les labours	Watts, Leng 1995

Liesle/Fourg, Doubs

Liesle/Fourg, Doubs – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires					
					LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE			BE	HMA			
1	Levée Jules César	polygone		4	LTD	1	HE	1	BE	1	HMA		LTD		HE		BE	Voirie	Voirie	Voire	3	Voie Lyon-Besançon traversant la commune du sud-ouest au nord-est, reprise par un chemin dénommé Levée de Jules César
2	Bois le Chamôis	polygone	25336-2 et 3	2		1		NR													3	De part et d'autre de la voie romaine Lyon-Besançon, F. Charlier a découvert un atelier de potier antique par prospections pédestres. De nouvelles prospections sont organisées en 1995 par S. Leng et D. Watts. Elles ont permis de trouver des morceaux de tuiles vitrifiées et de la céramique sur 1,5 ha.
3	Le Fau Romain	polygone	25336-4	2		1		NR													3	A l'est du village, un vaste établissement gallo-romain peut être interprété, selon J.H. Odoize comme une villa. A 200 m à l'ouest du site précédent, D. Watts et S. Leng ont trouvé, au cours de prospections en 1991 et 1995, une concentration de scories, de tuiles et de céramiques antiques
4	Moulin de Lamaude	polygone	25336-5	2		1		NR													2	Au sud de la commune, deux concentrations de tuiles antiques, distantes de 500 m l'une de l'autre, ont été révélées par D. Watts et S. Leng en 1995. Le mobilier issu de ce site (céramique antique) est conservé au Musée de Besançon.
5	Moulin de Lamaude	polygone	25336-5	2		1		NR													2	La deuxième concentration se trouve en bord de Doubs
6	L'Epaule	polygone	25253-03	2		1		NR													3	En 1983-1984, G. Chouquer a découvert les éléments d'une villa
7	Montanty	polygone	25253-04	2		1	1	1	NR												2	A l'est de la commune, au cours de prospections effectuées en 1995, ont été découvert de la poterie gallo-romaine, du Haut Moyen-Age et du Moyen-Age
8	Bourg	point	25253-09	2		1		NR													2	D'après les informations orales recueillies par Y. Jeannin, les constructions aux alentours de l'église sont installées sur un site gallo-romain
9	En Faivorgne	point	25253-05	2		1		NR													2	Sur la commune, au lieu-dit En Faivorgne, au cours de prospections menées en 1995, S. Laurent a découvert un atelier de potier
10	Levée de Jules César, est	polygone	25253-06	2		1		NR													3	Au cours de prospection réalisées en 1995, D. Watts, A. Maître et S. Leng ont trouvé de nombreux fragments de tuiles, de petits fragments d'argile cuite (fragments de tour) et de la céramique commune claire qui indiqueraient la présence d'un autre atelier de potier
11	Levée de Jules César, est	point	25253-07	2		1		NR													2	Concentrations de tuiles au sud de la commune
12	Levée de Jules César, est	polygone	25253-08	2		1		NR													2	Aux abords immédiats de la voie romaine, G. Aimé signale des tuiles, des briques et de la poterie gallo-romaine
13	Bas du Pré des Jongs, La Convée	polygone	25353-11	2		1		NR													2	prospection dans champ labouré. Concentration de matériaux de construction en terre cuite dans la partie nord-ouest du champ.

1.2.11 Lons-le-Saunier, Jura (V. Viscusi)

Cette notice présente un état de la question qui sera complété dans les années à venir dans le cadre du PCR «L'agglomération de Lons-le-Saunier (Jura) des origines au haut Moyen Âge, exploitation des données archéologiques anciennes et issues de l'archéologie préventive». Dans un premier temps, la carte des UI, incomplète, ne figure que les emprises d'opérations récentes : diagnostics, fouilles et suivis de travaux réalisés par le Service d'archéologie de la ville de Lons-le-Saunier, par le Service Régional de l'Archéologie, par l'Afan puis l'Inrap.

1.2.11.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

L'agglomération antique est inscrite dans l'emprise de la ville actuelle. La répartition des vestiges (carte archéologique, Service d'archéologie de Lons-le-Saunier, figure) permet d'estimer les limites de l'agglomération, qui semble s'inscrire dans un carré de 500 m de côté, en rive droite de la Vallière.

1.2.11.2 Cadre naturel

La ville de Lons-le-Saunier s'est développée au débouché d'une reculée formée par la vallée de la Vallière entaillant le plateau jurassien, en bordure de la plaine de Bresse.

1.2.11.3 État des connaissances

Sources

L'agglomération antique n'est connue que par les découvertes archéologiques.

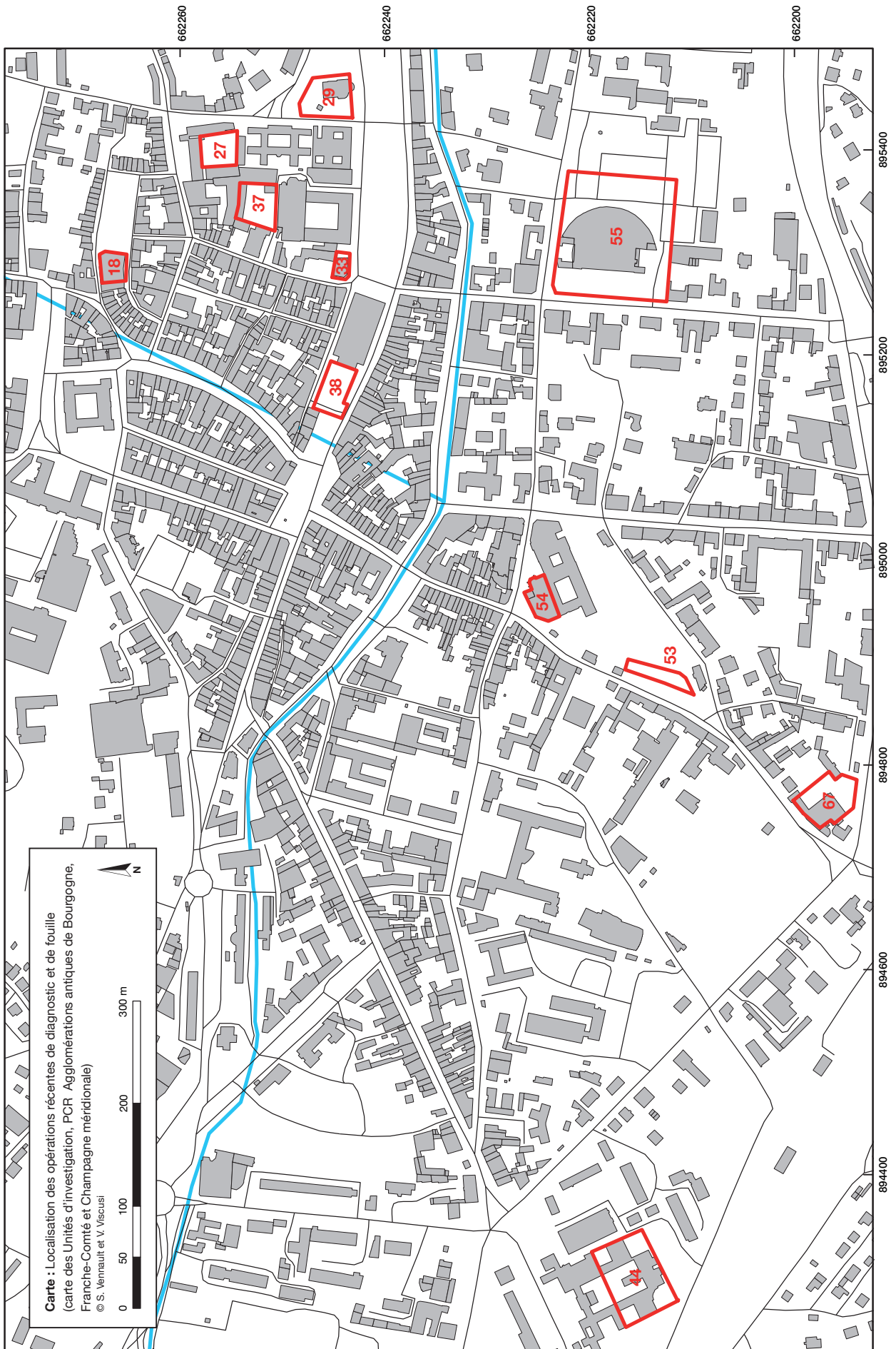
Le lieu de sépulture de saint Désiré, évêque de Besançon à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle de notre ère, est mentionné *apud villam Ledonis* dans l'un des trois catalogues d'évêques bisontins rédigés au XI^e siècle. La première mention formelle d'une saline est fournie par un diplôme perdu, daté de 855-869, par lequel Lothaire II donne à l'archevêque de Besançon le *salarium* de Lons-le-Saunier (Moysse 1973). Le *castrum* est mentionné à la fin du XI^e siècle, le *burgus* dans la première moitié du XII^e s.

Historique des recherches

Trois phases peuvent être distinguées dans l'histoire de la recherche archéologique sur le territoire lédonien.

Durant le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle la ville connaît un certain nombre d'aménagements qui ont provoqué la découverte de niveaux anciens : construction du Tribunal, de la Gendarmerie, du dépôt de Mendicité, de canaux d'assainissement, etc. La Société d'Emulation du Jura, créée en 1812, suit ces travaux et récupère les objets principaux. Les observations effectuées font l'objet de notes manuscrites. Certaines donnent lieu à des publications dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*. Le musée de Lons-le-Saunier conserve également des objets mis au jour fortuitement durant cette période. C'est le cas en particulier des objets mis au jour par les jardiniers autour du Puits-Salé.

Durant la seconde moitié du XX^e, la surveillance des travaux de construction est d'abord assurée par des archéologues amateurs (Claude Mercier, Bernard Callois, etc) qui consignent à plusieurs reprises la découverte de tegulae et de céramique antique. Le Service archéologique prend ensuite le relais et assure la surveillance des travaux (*Syndicat d'initiative* 1969) et les



Lons-le-Saunier, Jura

diagnostics. Ces opérations débouchent sur quelques fouilles : le chantier de la Place de la Comédie (1990-1991) en est le principal.

Ces dernières années, d'autres projets d'aménagement (projet d'extension du tribunal, cinéma) ont donné lieu à un diagnostic assuré par l'Inrap (*rue de la Chevalerie, Promenade de la Chevalerie, rue de la Préfecture*). La mise en place de blindage dans deux des cas a permis d'explorer 5,5 m de stratigraphie et d'observer ou de fouiller de chaque niveau d'occupation.

Une première synthèse portant sur les découvertes archéologiques lédoniennes a été rédigée dans la thèse de Jean-Louis Odouze (Odouze 1991) « *Vie et mort du pagus d'Escuens : la région de Lons-le-Saunier au cours du premier millénaire* ». Plus récemment, le volume consacré au Jura de la collection des « *Carte archéologique de la Gaule* » (Rothé 2001) inventorie les principales découvertes, anciennes et récentes, associées à une carte des types de découvertes conçue par le Service d'archéologie de la ville de Lons-le-Saunier.

1.2.11.4 Organisation spatiale

Voirie

L'urbanisme semble structuré par un réseau orienté nord-est/sud-ouest. Des tronçons de voie superposés ont été mis au jour sur le site du *Syndicat d'initiative* en 1969 et une place occupe une partie de l'emprise de la fouille de la *Place de la Comédie* en 1989-1991. Les édifices dégagés à cette occasion, bordés par une portion de rue, présentent une orientation générale comparable aux voies du *Syndicat d'initiative*, permettant de conclure à la présence d'un quadrillage plus ou moins régulier.

Habitat privé

Le secteur compris entre le syndicat d'initiative et l'ancienne gendarmerie pourrait constituer un quartier d'habitations modestes. Certains de ces habitats, fouillés partiellement lors d'un diagnostic réalisé Rue de la Chevalerie (2010) ont montré la présence de constructions en terre et bois jusqu'au II^e siècle.

Les édifices mis au jour sur le site de La Comédie constituent soit des habitations luxueuses, soit des édifices publics.

Bâtiment publics

La découverte de réseaux hydrauliques monumentaux (collecteur et aqueduc) (Place de la Comédie) a mis en évidence l'action publique appliquée à l'urbanisme. Sur le même site, des bâtiments luxueusement construits ont été interprétés comme de possibles édifices publics.

Nécropole

Aux marges de l'agglomération, quelques découvertes ponctuelles permettent de supposer la présence de trois zones de nécropoles (rue Sébile, rue Fontaine-de-Rome et à Montmorot).

Étendue supposée

La répartition des vestiges (carte archéologique, Service d'archéologie de Lons-le-Saunier) permet d'estimer les limites de l'agglomération qui semble s'inscrire dans un carré de 500 m de côté, en rive droite de La Vallière tandis que les nécropoles se développent au-delà, dont une en rive gauche.

La reprise des données anciennes dans le cadre du PCR devrait permettre de préciser ces limites.

Lons-le-Saunier, Jura

1.2.11.5 Nature de l'occupation et pertinence des éléments de caractérisationArtisanat

Aucune installation artisanale n'a été fouillée.

Dans un des sondages réalisés en 2013 (Promenade de la Chevalerie), une dépression humide qui a servi de dépotoir, avant son scellement définitif, a livré des restes témoignant d'activités artisanales. Des fines éclisses de bois obtenues par fendage de résineux et un nombre inhabituel de bois sciés transversalement témoignent d'un artisanat du bois. Un important lot de scories en calotte illustre également le travail de forge (production d'artefacts) ou de raffinage (production de loupes/lopins).

Habitat domestique

Des témoins de l'habitat domestique ont été observés dans les sondages réalisés en 2010 et 2013. Plusieurs habitations édifiées entre le I^{er} et le III^e siècle ont pu être observées partiellement, sur la surface restreinte des sondages. *Promenade de la Chevalerie*, les espaces s'étendant de part et d'autre de la cloison d'une construction en terre et bois édifiée au I^{er} siècle ont pu être fouillés. Ils ont été détruits par un incendie. *Rue de la Chevalerie*, trois niveaux de construction en terre et bois, avec solin maçonné pour la plus récente, se succèdent au cours des II^e et III^e siècles. Ils ont tous été détruits par un incendie qui a occasionné la très bonne conservation de certains de ces niveaux. Un mur en pan de bois et une porte en baguettes de bois ont pu être observés.

La nature des constructions maçonnées mises au jour *Place de la Comédie* reste à préciser (habitat, bâtiment public).

Entre la rue de la Chevalerie et la *Place de la Comédie*, plusieurs mentions de bois carbonisés observés lors des travaux urbains au cours du XIX^e siècle laissent penser qu'une grande surface de la ville était occupée par des constructions employant majoritairement le bois et qu'un ou plusieurs incendies ont affecté une grande proportion de l'agglomération.

Domaine public

Le collecteur et le mis au jour sur le site de *Place de la Comédie* témoignent de travaux d'urbanisme et de l'action publique.

1.2.11.6 Chronologie et critères de datationLa Tène (P. Barral)

Parmi les vestiges de La Tène D, les indices les plus pertinents sont fournis par les fragments de bracelets en verre et les tessons de céramique italique à vernis noir du site de *Place de la Comédie*, qui s'inscrivent majoritairement dans le II^e siècle et le début du I^{er} siècle av. J.-C. (Barral 1994, Barral 2003). On notera toutefois la présence d'un fragment de bracelet en verre bleu clair à relief certainement plus ancien que les autres (LTC1 ?), d'après sa typologie et sa couleur. La céramique du *Syndicat d'Initiative* se compose de «grands vases engobés ou peints «type Bâle - Usine à gaz» et de pots à pâte grossière micacée, décorés d'incisions», sans qu'on puisse en dire plus, ce mobilier n'ayant pas été vu depuis l'époque de sa découverte (Oduze 1992).

Haut-Empire

La richesse de certains lots de mobilier découverts à Lons-le-Saunier constitue un indice du statut particulier de l'agglomération antique qui pourrait abriter un sanctuaire lié aux eaux salines plutôt qu'un centre de production du sel dont l'exploitation antique n'est pas attestée (Pétrequin *et al.* 1999).

Lons-le-Saunier, Jura

Parmi ces lots, le collecteur du site de *Place de la Comédie* a livré un important lot de lampes à huiles par, étudiées par C. Malagoli, et un exceptionnel lot d'intailles étudiées par H. Guiraud (Guiraud 1996 et 2010). Des sondages de la *Promenade de la Chevalerie* sont issus une tête d'homme en pierre et un fragment de couteau à calame en fer et alliage cuivreux, de la fin 1^{er} s. ou du début de 1^{er} s (M.-A. Widehen).

L'inventaire exhaustif et l'étude ciblée du mobilier archéologique projetés dans le cadre du PCR sur Lons-le-Saunier ont pour but, outre de dater l'occupation, de tenter de caractériser les fonctions assurées par l'agglomération.

1.2.11.7 État des connaissances

Les découvertes témoignent d'une occupation continue du site depuis La Tène moyenne. La présence d'une source salée pourrait être à l'origine de l'agglomération et a probablement au moins déterminé l'implantation des habitats de hauteur voisins durant le Néolithique moyen (Pétrequin *et al.* 2001, site du Château à Montmorot, du Château de l'Etoile, de Château-Chalon, de Menetru « Gaillardon » et de Bornay « Néron »).

Le second âge du Fer (P. Barral)

Dans le Jura et sa bordure, parmi une série assez fournie d'agglomérations gallo-romaines possédant un substrat gaulois, deux sites seulement peuvent être retenus, dans l'état des données actuelles, au titre d'habitats groupés probables de La Tène C-D (III^e-1^{er} siècle av. J.-C.) : Grozon et Lons-le-Saunier.

Des vestiges de La Tène D ont été mis au jour au centre de Lons-le-Saunier, dans deux secteurs distants d'une trentaine de mètres, lors de fouilles de sauvetage (*Syndicat d'initiative* 1969, *Place de la Comédie* 1985 à 1991). Dans les deux cas, les découvertes, relativement limitées, n'en sont pas moins significatives : segment de voie en graviers et galets compactés, accompagné de deux fosses dépotoirs avec un matériel céramique conséquent dans le premier cas (Odouze 1992), niveau d'occupation et remblai d'assainissement dans le second (Mordefroid, De Cohen, Mercier 1990).

Au total, les découvertes anciennes et les fouilles préventives récentes attestent l'étendue de l'occupation gauloise et son ancienneté (Odouze 1992). La présence d'objets attribuables aux phases La Tène C1-C2 (bracelets en verre), la fréquence d'éléments datables de La Tène D1, dessinent un schéma de création et de développement cohérent dans le contexte du processus d'urbanisation en Gaule interne, bien documenté par exemple par le site de Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) (Barral, Lallemand sous presse). Lons, comme Grozon, entre probablement, au même titre que Verdun, dans le groupe le plus précoce d'agglomérations ouvertes à spécialisation artisanale et commerciale, implantées sur des axes de communication privilégiés, éléments clé des mutations économiques et territoriales de la fin de l'âge du Fer (Barral 2011).

Cette hypothèse ne repose toutefois que sur des informations encore peu nombreuses, lacunaires et demande à être validée par un ré-examen systématique des données de fouilles anciennes et récentes, à l'image de ce qui pu être fait sur Mandeure.

L'agglomération antique

Durant l'Antiquité, l'agglomération était probablement le chef-lieu d'un *pagus* séquane. Elle semble atteindre sa plus grande extension au cours du 1^{er} siècle. Les découvertes anciennes et les sites fouillés témoignent d'une occupation continue entre le 1^{er} et le 1^{er} siècle.

Lons-le-Saunier, Jura

Les tronçons de voie et les bâtiments mis au jour sur les sites du *Syndicat d'initiative* en 1969 et de *Place de la Comédie* en 1989-1991 permettent d'esquisser la topographie antique de l'agglomération dont les constructions semblent obéir à un réseau orienté nord-est/sud-ouest. La découverte de réseaux hydrauliques monumentaux (collecteur et aqueduc) témoigne du dynamisme d'une agglomération qui constitue un centre régional à fonctions diversifiées. Aux marges, quelques découvertes ponctuelles permettent de supposer la présence de trois zones de nécropoles (rue Sébile, rue Fontaine-de-Rome et à Montmorot). Les données récentes laissent entrevoir une spécialisation des quartiers. Les constructions en *opus vittatum* soigné de *Place de la Comédie*, la présence d'hypocauste, de mosaïque et d'enduits peints témoignent d'un quartier occupé par des habitations luxueuses ou des édifices publics. Le secteur compris entre le syndicat d'initiative et la gendarmerie pourrait au contraire abriter des habitations modestes, comme celles fouillées *Rue de la Chevalerie* (2010), encore construites en terre et bois à une période tardive. Les abondants déchets provenant d'un dépotoir voisin (*Promenade de la Chevalerie* 2013) évoquent la proximité d'activités artisanales.

Le Moyen Âge et la période moderne

D'après le catalogue des évêques, saint Désiré, évêque de Besançon, aurait été inhumé à Lons-le-Saunier, probablement à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. Cette mention, dans un texte du XI^e s., distingue traditionnellement l'agglomération comme un jalon précoce de l'implantation du christianisme. Quelques découvertes d'objets et de sépultures signalent la présence de deux cimetières perpétuant les nécropoles antiques de la rue Fontaine-de-Rome et de la rue Sébile. En 2010, des sépultures en coffres maçonnés ont été mises au jour dans le sondage de la *rue de la Chevalerie*, près de la rue Sébile.

L'exploitation des sources salées, qui pourrait avoir commencé à la période gauloise, constitue à la période médiévale une des principales ressources locales. L'exploitation est mentionnée pour la première fois vers 980 dans la «Vita Sancti Odonis» : *Villa qui dicitur Ledo ubi conficitur sal*. Elle est interrompue au XIV^e s.

1.2.11.8 Perspectives de recherche

Le proL'agglomération fait l'objet d'un Projet Collectif de Recherche intitulé «l'agglomération de Lons-le-Saunier (Jura) des origines au haut Moyen Âge, exploitation des données archéologiques anciennes et issues de l'archéologie préventive».

Il a pour objet l'exploitation des données récemment acquises à l'occasion de deux diagnostics conduits par l'Inrap ainsi que celles issues des opérations de ces dernières trente années mais également des découvertes anciennes. Pour cela, l'ensemble du mobilier archéologique lédonien fait l'objet d'un inventaire exhaustif. En 2016 et 2017, les ensembles mobiliers significatifs feront l'objet d'études. La carte archéologique de la ville sous prendra la forme d'un SIG.

Le PCR est coordonné à la fois par V. Viscusi (Inrap) et J.-L. Mordefroid (Ville de Lons-le-Saunier). Il réunit 38 personnes dépendant du Musée et du Service d'archéologie de la ville de Lons-le-Saunier, de l'Inrap, de l'Université, du CNRS...

Lons-le-Saunier, Jura

1.2.11.9 Bibliographie

Barral 1994

BARRAL (Ph.). — *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*. Thèse de doctorat de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 1994, 3 vol.

Barral 2003

BARRAL (Ph.). — Agglomérations ouvertes et oppida dans les plaines de Saône et du Doubs. Bilan et perspectives à partir de l'étude de quelques cas. In : FICHTL (St.) dir. — *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale*. Publication des journées d'étude de Nancy (17-18 nov. 2000). *Archéologia Mosellana* 5, 2003, p. 199-213.

Barral 2011

BARRAL (Ph.). — Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France. In REDDE (M.) et al. (dir.). — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, p. 207-214 (Bibracte ; 21).

Barral sous presse

BARRAL (Ph.), LALLEMAND (D.) et coll. — Les agglomérations ouvertes du II^e siècle av. J.-C. à spécialisation artisanale et commerciale : deux exemples du Centre-Est de la France, Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) et Varennes-sur-Allier (Allier). In : actes du colloque international organisé par l'Université de Mayence (Institut für Vor- und Frühgeschichte) : *Production – Distribution – Economie. Structure de l'habitat et de l'économie à la période de La Tène* (Otzenhausen, 28-30 oct. 2011)

Bichet et al. 1991

BICHET (V.), MERCIER (C.), COMBIER (J.), ODOUZE (J.-L.). — *Lons-le-Saunier (Jura). Hôtel du département, ancienne caserne Michel. Rapport de sondages archéologiques. 1 – Note sur le contexte archéologique. 2 – Rapport Géosphère VB/010-09/91*. 1991, 21 p.

Brelot, Duheim 1957

BRELOT (J.), DUHEM (G.). — *Histoire de Lons-le-Saunier*. Lons-le-Saunier 1957, rééd. : Société d'émulation du Jura, 1992, 395 p. - [32] p. de pl. : ill.

Exposition 1989

Aux origines de Lons. Catalogue d'exposition, Lons-le-Saunier, publication du Cercle Girardot (section d'archéologie de la Société d'Emulation du Jura), 1989, 121 p.

Guiraud 1996

GUIRAUD (H.). — Intailles de Lons-le-Saunier, Jura. In : *Gallia*, t. 52, 1995 (1996), p. 359-406.

Guiraud 2010

GUIRAUD (H.). — Les intailles de la Comédie. In : *Intailles antiques du Jura* : exposition, Musée d'archéologie du Jura. Lons-le-Saunier : Musée d'archéologie du Jura / Centre Jurassien du Patrimoine, 2010, p. 32-37 et 39-149

Lerat 1970

LERAT (L.). — Informations archéologiques, circonscription de Franche-Comté, Jura, Lons-le-Saunier (Syndicat d'initiative). *Gallia*, t. 28, fasc. 2, 1970, p. 356.

Mordefroid 1991

MORDEFROID (J.-L.). — *Lons-le-Saunier (F-39), La Comédie, fouille de sauvetage 1991*. Lons-le-Saunier : Musée d'archéologie - cellule d'archéologie décentralisée, 1991, t. 1, 61 p.

Mordefroid 1995

MORDEFROID (J.-L.). — Saint Désiré et Saint-Désiré (Lons-le-Saunier). In : *Eclats d'Histoire. 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*. Exposition, Besançon, 1995, p. 199-201.

Mordefroid 2001

MORDEFROID (J.-L.). — *Lons-le-Saunier (F-Jura), Fouille d'évaluation en parcelles 273 et 274 de la section AE (77-81 rue Saint-Désiré)*. Lons-le-Saunier : Service municipal d'archéologie, 2001, n. p.

Mordefroid, Cohen 1990

MORDEFROID (J.-L.), DE COHEN (A.-S.). — *Chantier archéologique de La Comédie à Lons-le-Saunier (39), sauvetage urgent*. Lons-le-Saunier : Musée d'archéologie - cellule d'archéologie décentralisée, 1990, n. p.

Mordefroid, De Cohen, Mercier 1990

MORDEFROID (J. L.), DE COHEN (A. S.), MERCIER (Ch.). — *Lons-le-Saunier, 2000 ans déjà. La Comédie, fouilles 1989*. Catalogue d'exposition au Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier. Lons-le-Saunier : Cercle Girardot, 1990.

Mordefroid, Horrillo Escobar 1991

MORDEFROID (J.-L.), HERRILLO ESCOBAR (J.). — *Lons-le-Saunier (39), église Saint-Désiré, sauvetage urgent dans la nef*. Lons-le-Saunier : Musée d'archéologie - cellule d'archéologie décentralisée, 1991, 44 p.

Mordefroid et al. 1992

MORDEFROID (J.-L.), LAMBERT (G.-N.), LAVIER (C.). — Lons-le-Saunier : le site de la Comédie. In : *Dans le Jura gallo-romain*, Besançon : cercle Girardot, Centre Jurassien du Patrimoine, 1992, p. 51-59.

Mordefroid, Gheller 1996

MORDEFROID (J.-L.), GHELLER (P.). — *Lons-le-Saunier, site du Lycée d'Enseignement Professionnel de Montciel : diagnostic archéologique*. 16 décembre 1995-10 janvier 1996. Lons-le-Saunier : Service municipal d'archéologie, 1996, 21 p.

Lons-le-Saunier, Jura

Mordefroid, Horrillo Escobar 1999

MORDEFROID (J.-L.), HERRILLO ESCOBAR (J.) (dir.). — *Lons-le-Saunier (France, Jura) : place de la Liberté, sauvetage urgent*. Lons-le-Saunier : Service municipal d'archéologie, 1999, 2 vol., 138 et 140 p. (t. I : Histoire du site, u.s. documentées, interprétation proposée ; t. II : Inventaires et catalogues du mobilier).

Moyse 1973

MOYSE (G.). — *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon : Ve-Xe siècles*. Paris, 1973, 210 p.

Odouze 1991

ODOUZE (J.-L.). — *Vie et mort du pagus d'Escuens : la région de Lons-le-Saunier (Jura) au cours du premier millénaire*. Thèse d'université pour l'obtention du diplôme de recherche appliquée. Besançon : Université de Franche-Comté, institut d'archéologie, 1991, 6 vol.

Odouze 1992

ODOUZE (J. L.). — Les voies. In : *Dans le Jura gallo-romain*. Catalogue de l'exposition au Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier. Lons-le-Saunier : Cercle Girardot, 1992, p. 17-20.

Odouze, Mordefroid 1992

ODOUZE (J.-L.), MORDEFROID (J.-L.). — Lons-le-Saunier à l'époque gallo-romaine. Une agglomération importante mais encore mal connue. In : *Aux origines de Lons. Lons et sa région de la Préhistoire aux Mérovingiens*. Catalogue d'exposition, Besançon, 1989, p. 79-84.

Odouze, Mordefroid 1994

ODOUZE (J.-L.), MORDEFROID (J.-L.). — Lons-le-Saunier, Ledo (Jura). In : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) (dir.). — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Paris : Errance, 1994, p. 103-105.

Pétréquin et al. 1999

PETREQUIN (P.), PININGRE (J.-F.), WELLER (O.). — *Les sources salées du Jura : 6000 ans d'exploitation*, 1998 : rapport de troisième année de PCR tri-annuel. Besançon : Université de Franche-Comté (CNRS, UMR 6565, Laboratoire de Chrono-Ecologie), 487 p.

Pétréquin, Weller 2001

PETREQUIN (P.), WELLER (O.). — Les sources salées du Jura : 6000 ans d'exploitation. In : *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1999*. Besançon : ministère de la Culture (DRAC Franche-Comté – SRA), 2001, p. 79-80.

Rémy 1999

REMY (A.-C.). — *Lons-le-Saunier (Jura), Projet de construction d'un parking semi-enterré Place de la Liberté, évaluation archéologique, rapport intermédiaire*. Besançon : Afan, 1999, 19 p.

Rémy, Damelincourt 1999

REMY (A.-C.), DAMELINCOURT (Y.). — *Lons-le-Saunier (Jura), Projet de construction d'un parking semi-enterré Place de la Liberté, rapport d'évaluation archéologique*. Besançon : Afan, 1999, 30 p.

Rothé 2001

ROTÉ (M.-P.). — Lons-le-Saunier. In : *Carte archéologique de la Gaule, Le Jura*. Pré-inventaire archéologique publié sous la dir. de M. Provost. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, p. 453-471.

Sapin et al. 1988

SAPIN (C.), SAINT-JEAN-VITUS (B.), CANNAT (M.-G.). — *La crypte de Saint-Désiré à Lons-le-Saunier (Jura). Etude archéologique*. Association Burgondie, 1988, 52 p.

Viscusi Simonin 2012

VISCUSI SIMONIN (V.) dir. — *Lons-le-Saunier (Jura), rue de la Préfecture. Un fossé médiéval autour du faubourg de Saint-Désiré*. Rapport de diagnostic, Dijon : Inrap Grand Est sud, avril 2012. 66 p., 44 fig.

Viscusi Simonin 2013

VISCUSI SIMONIN (V.) dir. — *Lons-le-Saunier, Promenade de la Chevalerie. De La Tène finale à nos jours, 5 m de stratigraphie aux marges de la ville antique et médiévale*. Rapport de diagnostic, Dijon : Inrap Grand Est sud, septembre 2013. 274 p., 164 fig.

Viscusi Simonin 2015

VISCUSI SIMONIN (V.). — *Lons-le-Saunier, rue de la Chevalerie. Cinq mètres de stratigraphie, des sépultures du haut Moyen Âge et des incendies dans la ville antique*. Rapport de diagnostic, Dijon : Inrap Grand Est sud, 2015.

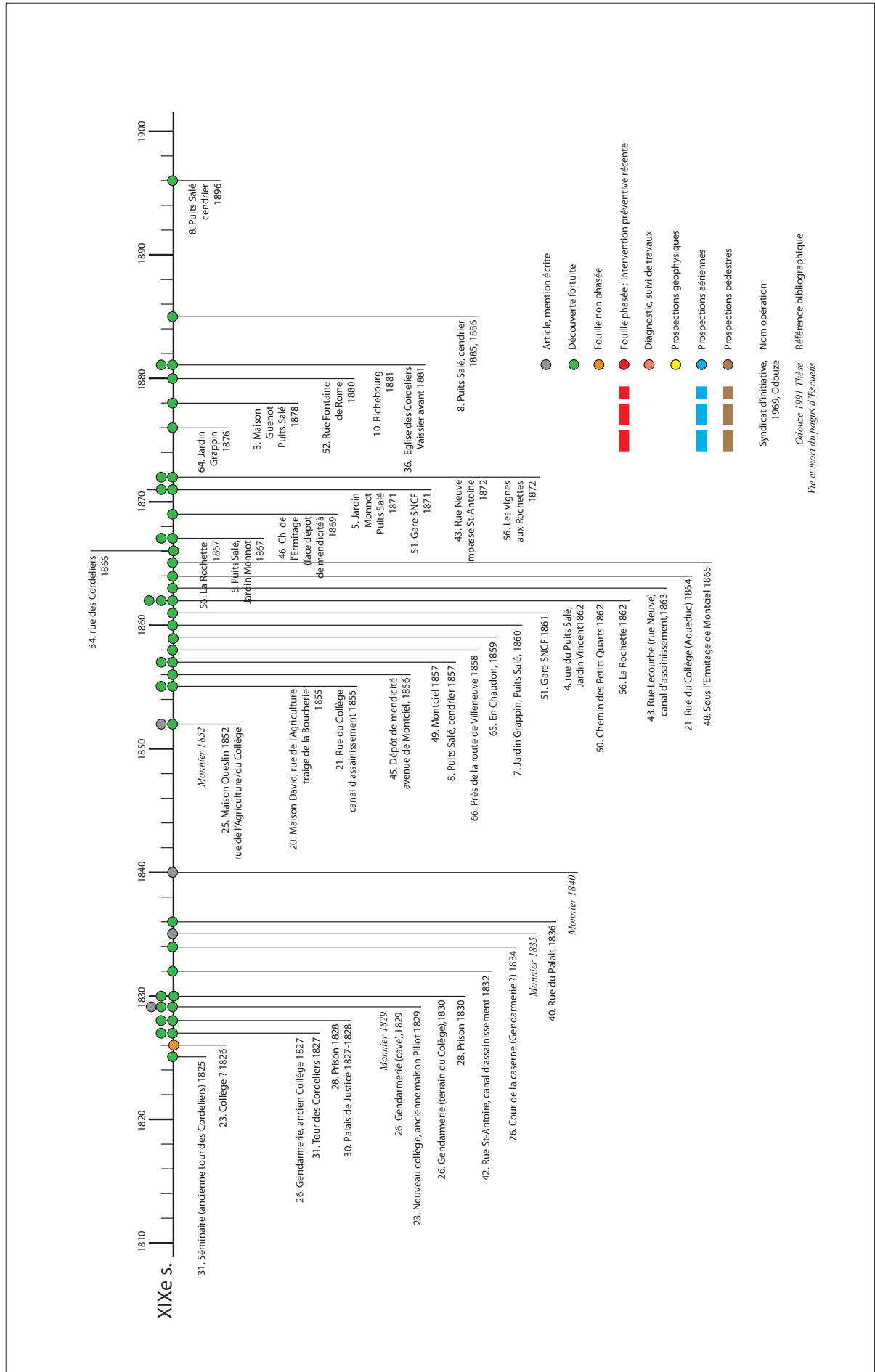
Viscusi et al. 2013

VISCUSI (V.), JACCOTTEY (L.) et HUMBERT (S.). — Habitat antique et sépulture du haut Moyen Âge mis au jour à Lons-le-Saunier. *Bulletin de la Société d'Emulation du Jura*, travaux 2013, 2014, p. 93 à 116, 29 fig.

Viscusi 2016 (à paraître)

VISCUSI (V.). — Habitats antiques en terre à Lons-le-Saunier, variété et évolution des techniques. *Archéopages*, 2016 (à paraître).

Lons-le-Saunier, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données. – (1/2)



1.2.12 Mantry, Jura (L. Gaëtan)

1.2.12.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Les recherches qui ont accompagné la mise en place de l'autoroute A39 à travers le Jura ont permis la découverte, au niveau des communes de Mantry et Arlay, d'un site d'atelier de potier au lieu-dit *Sous la Ville*. La découverte de ces structures très arasées est à mettre en lien avec un site d'habitat gallo-romain qui s'étend à l'est à *Champ Chala*, sur quelques hectares, repéré depuis le XIX^e siècle. Notre connaissance des vestiges reste néanmoins très limitée dans l'état actuel des recherches. Il est encore difficile d'établir l'existence ici même d'un habitat groupé à vocation artisanale. Mais cet ensemble s'insère dans un groupe plus vaste avec les ateliers repérés à Chaumergy ou Villers-Farlay, sur la bordure orientale de la Bresse comtoise, au pied du massif jurassien. L'atelier de Mantry se développe non loin d'axe de circulation important tel que la voie romaine reliant Lyon à Strasbourg, *via* Lons-le-Saunier et Besançon, et à proximité de la vallée de la Seille.

1.2.12.2 Cadre naturel

La ville

Le site antique de Mantry est localisé au lieu-dit *Champ de la Ville*, à l'ouest du village de Mantry, à 16 km au nord de Lons-le-Saunier. La zone concernée par l'étude se situe à la frontière de deux grandes régions naturelles séparées par un axe globalement sud-sud-ouest /nord-nord-est, de Vincent et Sellières à Villeneuve-d'Aval. À l'est de cette limite, la bordure externe du Jura, ou faisceau lédonien, est constituée de lanières allongées du nord au sud couvertes par le vignoble jurassien. À l'ouest s'étend une région topographique molle largement boisée et humide, partie de la Bresse orientale. Le site de *Champ de la Ville* s'étend sur une altitude comprise entre 225 à 230 m.

1.2.12.3 État des connaissances

Le territoire de Mantry est essentiellement composé de terrains boisés et de prairies, laissant peu de chance au prospecteur archéologique de mettre au jour de nouveaux sites. Diverses découvertes ont toutefois été effectuées sur la commune, concernant essentiellement l'époque gallo-romaine. Plusieurs constructions ont ainsi été identifiées aux lieux-dits *Champ Bourrelrier* (UI n°3), *Sous la Ville* (UI n°5), à *Sauvement* (UI n°4), à *Chaplembert* (UI n°1 et 2) ou encore à *Champ Chala* (UI n°6). Mais dans la plupart des cas, ces occupations ne sont connues que par quelques « débris de construction (ou par des fragments) de tegulae » (Rousset 1853-1858, IV, p. 73). La mise en place du projet du prolongement de l'autoroute A39 entre Dole et Bourg-en-Bresse dès le début des années 1990 a entraîné de nouvelles recherches sur le territoire de Mantry puisque l'infrastructure passe à l'ouest de la commune. Une première étude documentaire a été réalisée en 1989 dans le cadre de la bande des 300 m. Ce premier travail a consisté avant tout à dresser un état de la documentation à partir des données disponibles sur le tracé concerné. Il a surtout mis en lumière les sites majeurs dont certains, portés à la connaissance du maître d'ouvrage, ont pu être évités par le tracé définitif. Suite à cet état des connaissances, une série de prospections aérienne et pédestre a pu être engagée sur la zone afin de définir les secteurs archéologiques sensibles, susceptible de nécessiter des mesures de sauvegarde. Les prospections effectuées sur Mantry en 1993, notamment par P. Nowicki, ont mis au jour quelques sites et notamment au niveau de *Champ Chala* (UI n°7), permettant ainsi de mieux circonscrire l'étendue de l'occupation antique dans ce secteur. Des

Mantry, Jura

photographies aériennes (UI n°11) permettent également d'entrevoir le plan de l'établissement, qui couvre une superficie de plusieurs hectares, avec des structures en « dur » et des traces d'activités artisanales diverses (métallurgie, tuilerie), d'après les prospections effectuées autour de la zone fouillée (De Klijn 1996, p. 16). Suite à ces découvertes, la zone a fait l'objet d'une campagne de sondages en avril 1994, suivie d'un diagnostic complémentaire de trois semaines en avril 1995 (UI n°8). Ces deux interventions ont permis la mise en évidence de quelques structures en creux et d'un mobilier céramique, datable du premier âge du Fer, d'une zone de production de terre cuite gallo-romaine avec deux fours de potier, datables de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que de plusieurs autres structures (trous de poteaux, murs...) mais qui n'ont pu être datées en raison de leur mauvais état de conservation (Charlier, De Klijn, Gourgousse 1994). En 1996, une fouille a permis de déterminer le plan d'ensemble de ces structures et d'apporter de nouveaux éléments de connaissance sur cette occupation antique inédite (UI n°9; De Klijn 1996).

Par conséquent, la connaissance du site de Mantry/Champ de la Ville repose essentiellement sur les données de cette fouille, sur une bande de 100 de largeur. Les prospections pédestres réalisées à l'est ont, elles aussi, permis de compléter le dossier. Mais la détection aérienne reste difficile dans ce secteur, et le seul cliché disponible ne fournit que très peu d'éléments sur l'organisation spatiale du site.

1.2.12.4 Organisation spatiale

Voirie

Au cours de prospection aérienne en 1993, P. Nowicki a repéré une voie traversant la commune du nord au sud, en provenance de Sellières et se dirigeant vers Arlay (UD n°1). Il s'agit du seul axe de communication antique repéré sur le territoire. Cette voie doit correspondre à la voie romaine déjà signalée par A. Rousset (1853-1858, IV, p. 73).

Le bâti

La pauvreté des vestiges gallo-romains issus des fouilles (1996) et du diagnostic (1994) suggère que nous sommes ici en périphérie d'un ensemble beaucoup plus vaste qui se développe directement à l'est de la zone de fouilles, à *Champ Chala* et *Sous la Ville* (UD n°6 et 7). La localisation et la nature des indices de prospection, couvrant une superficie de plusieurs dizaines d'hectares, sont suffisamment éloquentes. De nombreux éléments de construction (*tegulae*, blocs calcaires, mortier de tuileau, céramique et mobilier métallique) ont été repérés en surface, traduisant en même temps la faible profondeur d'enfouissement des vestiges. Quoique situé à proximité de l'autoroute, l'absence de toute fouille de ce site ne permet pas de cerner la nature et l'extension de ce site (UD n°7). Les photos aériennes montrent quelques vestiges bâtis, mais aucun plan cohérent ne peut être établi, ni même géoréférencé. La présence des deux fours de potiers, d'un volume restitué assez considérable, traduit néanmoins l'existence d'une activité artisanale d'une certaine importance.

Étendue supposée et remarques

L'occupation semble s'étendre sur une dizaine d'hectares. Toutefois, le manque de données sur les vestiges et leur nature, faute de recherche approfondie sur le secteur à l'est des ateliers fouillés, ne permet pas de confirmer cette emprise au sol.

Mantry, Jura

1.2.12.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La caractérisation de l'occupation repose sur des données issues des prospections pédestres et des fouilles de l'A 39.

Artisanat

La fouille de 1996 a livré deux fours de potier excavés très mal conservés car extrêmement arasés par l'érosion. Seuls le fond des structures et le départ des parois subsistent (UD n°7). L'absence de relation stratigraphique entre les deux structures distantes de quelques mètres, ne permet pas de proposer de chronologie relative. Les deux fours sont datés de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., uniquement par la céramique commune retrouvée dans les fosses adjacentes.

Le mobilier étudié dans le cadre de cette étude provient du comblement des deux structures de combustion et des quatre fosses dépotoirs attenantes. Ces structures ont livré 1792 fragments parmi lesquels on a dénombré 77 individus minimum. La plupart des tessons ont un aspect savonneux et poreux dû sans doute à une mauvaise cuisson, quelques fragments sont surcuits, mais aussi à l'altération provoquée par le milieu dans lequel ils étaient conservés. La production est essentiellement composée de vaisselle. Les céramiques communes fines à pâte claire sont majoritaires, mais l'officine a aussi produit des céramiques tournées à pâte plus grossière et tenté la fabrication de *Terra Nigra*. En fait, on peut distinguer trois grands groupes de production en fonction de l'aspect de la pâte et de la morphologie des récipients : les céramiques communes à pâte fine et claire, les céramiques communes à pâte fine et claire ou sombre, et les céramiques communes à dégraissant sableux. La majorité des formes produites à Mantry est caractéristique de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. Le répertoire des formes, sans particularité spécifique, s'inscrit dans le faciès gallo-romain de cette période et offre une certaine parenté avec les céramiques que l'on rencontre sur des sites éloignés : en Bourgogne, dans la vallée de la Saône, vers le nord à Bâle et à Mandeuve, et plus généralement sur les sites de l'axe Rhin-Rhône. Les résultats de la campagne de fouille montrent que la production est relativement limitée en quantité, de plus l'atelier ne semble pas très étendu en surface. Ceci implique une diffusion plutôt restreinte et dévolue au marché environnant pour cette production. Les sites de Quintigny et de Ruffey-sur-Seille, tout proches, recèlent des céramiques qui pourraient provenir de ce site de production. Cette officine, plutôt modeste, a donc sans doute une diffusion très localisée, et ne semble pas avoir fonctionné au-delà de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

L'occupation repérée à l'est de l'atelier de potier a livré d'autres traces d'artisanat avec notamment une probable activité de tuilier observée en prospection au sol (UD n°6). Des scories démontrent également la présence d'une activité artisanale du fer.

1.2.12.6 Chronologie et critères de datation

La chronologie d'occupation du site repose exclusivement sur l'étude des deux fours de potier et du mobilier issu des structures fossoyées adjacentes. En outre, si des traces d'une occupation du premier âge du Fer sont attestées sur le site, elles sont trop ténues et trop peu nombreuses pour pouvoir définir la nature, l'extension et le statut de cette occupation. Elles pourraient bien être mises en relation avec l'existence d'un habitat, dont la localisation est à rechercher en dehors des limites des emprises de fouille.

Haut-Empire

La prospection du site de *Champ Chala*, à l'est, a livré un mobilier plus important dans lequel on retrouve deux monnaies, un demi-As de Nîmes et une monnaie consulaire datée de 74 av. J.-C.

Mantry, Jura

Le mobilier issu du comblement des fosses attenantes aux deux fours de potiers a permis d'établir une occupation de l'ensemble à la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère. En marge des productions de l'officine, les structures ont livré quelques fragments de céramiques non tournées, déterminant deux individus, dont une écuelle à bord rentrant. Les céramiques importées ne sont représentées que par trois fragments de sigillée provenant d'une fosse. Il s'agit d'ailleurs de la seule fosse ayant livré du mobilier importé permettant de proposer une datation fiable pour les productions de cet atelier. Le bol Drag 24/25, probablement italique, est augustéen, l'assiette Drag. 15/17 est datée de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. (De Klijn 1996). La majorité des formes produites à Mantry sont également très caractéristiques de cette période.

Bas-Empire

Aucune trace d'occupation n'a été décelée lors des prospections pour la période du Bas-Empire.

1.2.12.7 État des connaissances

Les découvertes anciennes et les fouilles de sauvetage liées au passage de l'autoroute A 39 au début des années 1990 révèlent dans cette zone une concentration de vestiges antiques de près d'une dizaine d'hectares, selon les prospections au sol réalisées. Cette occupation semble partager en deux pôles distincts puisqu'aucune structure d'habitats n'a été mise au jour lors de cette opération de fouille. L'occupation domestique semble alors s'étendre à l'est de *Sous la Ville*, à l'endroit où les prospections ont mis au jour nombre de terre cuite architecturale et scories au sol. La présence d'un atelier de potier, à l'ouest, composé de deux fours fouillés laisse à penser que contrairement aux très nombreux sites repérés dans cette zone, il ne s'agit peut-être pas d'un simple établissement rural. Leur intégration et leur fonctionnement à l'intérieur de ce vaste ensemble n'ont pu être assurés et nous ignorons de ce fait bon nombre de questions essentielles, liées à la productivité et à la distribution occasionnelle des surplus ou à la commercialisation des produits vers les marchés locaux. La faible quantité et la variété morphologique du mobilier recueilli dans le comblement des fours ne permettent également pas d'établir une typologie fiable et ancrée chronologiquement plus précisément que la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. dans l'état actuel de l'étude. Cette activité est-elle alors à l'origine d'un groupement d'habitats dans le secteur de *Champ la Ville*? En tout état de cause, l'activité potière du site, aussi modeste qu'elle puisse être, s'intègre dans un ensemble plus vaste d'ateliers du sud de la Franche-Comté. La localisation de l'atelier, sur la bordure est de la Bresse et à proximité de la voie romaine Lyon-Besançon, est tout à fait comparable aux autres ateliers de potiers et de tuiliers situés dans le Jura. La carte des ateliers de potiers de ce département et de Saône-et-Loire montre une absence quasi totale de sites de production dans la Bresse bourguignonne. À l'échelle du Jura, la répartition des ateliers de potiers est tout à fait particulière puisqu'ils sont presque tous regroupés dans une zone de 8 sur 15 km, au nord d'Arlay. Un marché local particulièrement important, en plus des voies de communication, pourrait-il expliquer cette concentration d'unités de production? Plusieurs agglomérations antiques sont connues autour de ce secteur, tant au nord, à Grozon, qu'à l'est à Domblans, et au sud à Lons-le-Saunier. Si un marché local existait bien, il ne paraît pas suffisant pour expliquer un tel contraste entre cette zone et le reste du bas Jura pour la localisation des ateliers.

Mantry, Jura

1.2.12.8 Perspectives de recherche

L'organisation spatiale de l'occupation antique de *Champ de la Ville* et *Champ Chala* fait encore largement défaut pour mieux caractériser le site. Une prospection géophysique, ou de nouveaux survols aériens au-dessus de cette zone, pourraient certainement permettre de pallier à ce manque.

1.2.12.9 Bibliographie

Charlier, De Klijn, Gourgousse 1994

CHARLIER (F.), DE KLIJN (H.), GOURGOUSSE (Y.). — *Liaison autoroutière A 39, Dole (Jura) – Bourg-en-Bresse (Ain)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1994, 134 p.

De Klijn 1996

KLIJN DE (H.) dir. — *Mantry (39), « Champ de la Ville ». Une occupation du 1^{er} Age du Fer et une officine de production céramique de la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1996, 49 p.

Nowicki 1993

NOWICKI (P.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1993, n. p.

Rousset 1853-1858

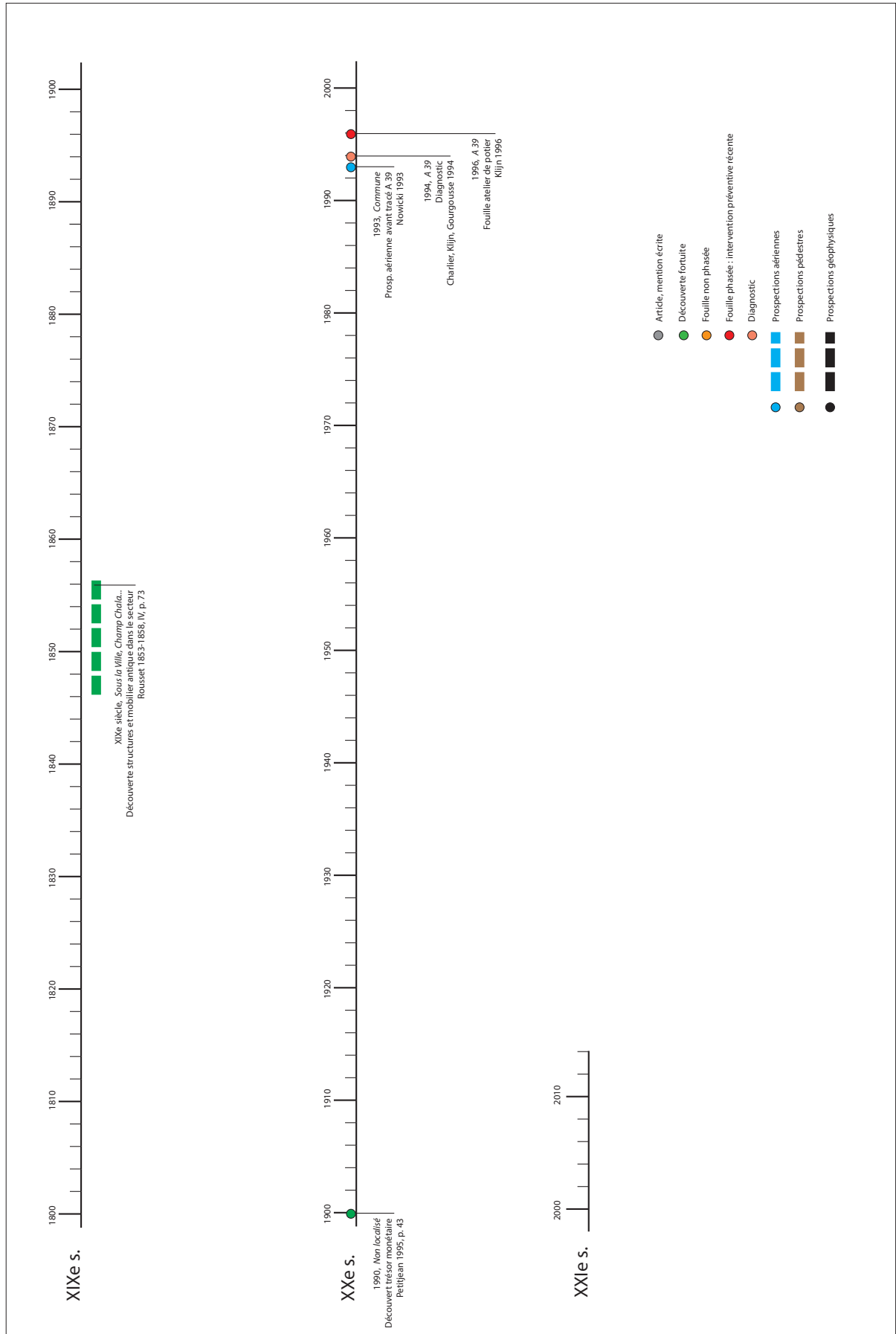
ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Mantry, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 476-478.

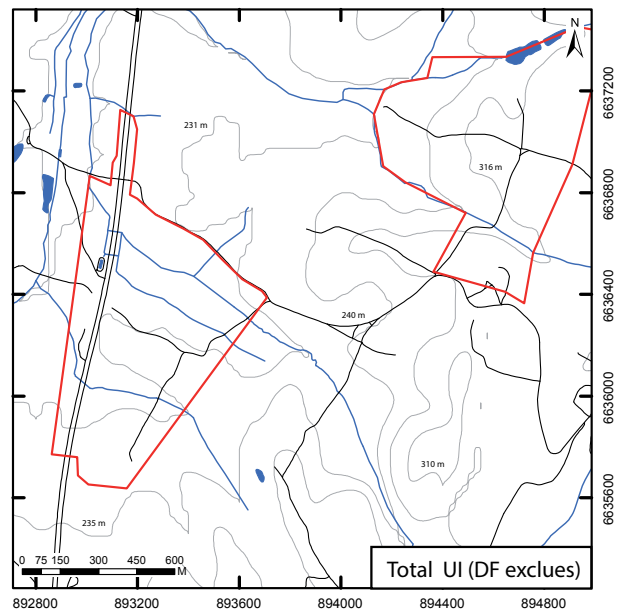
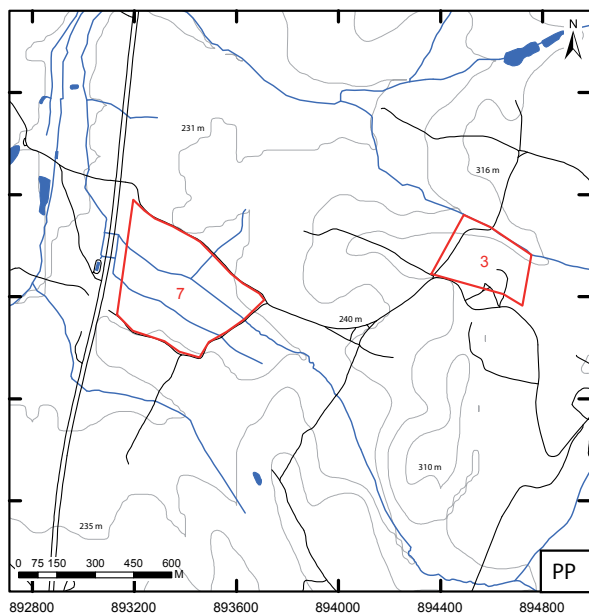
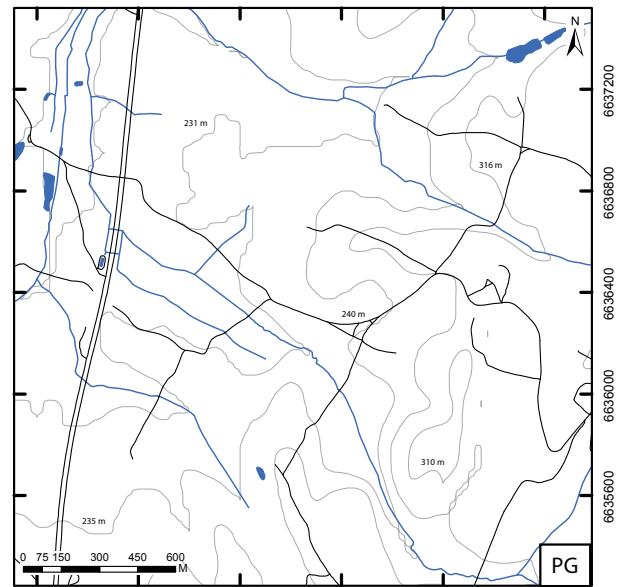
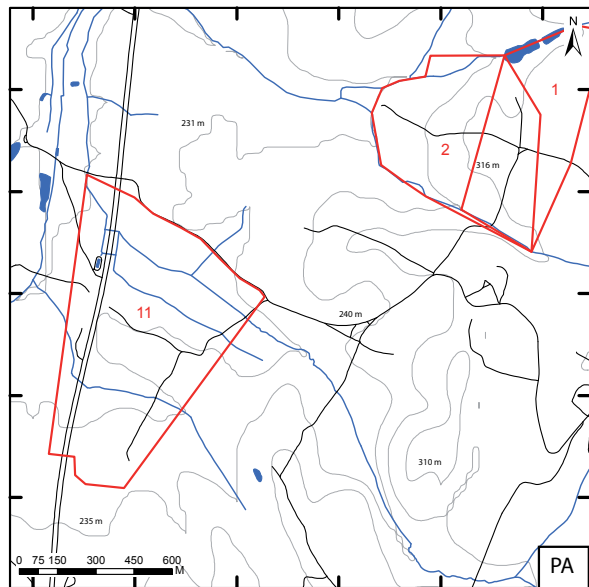
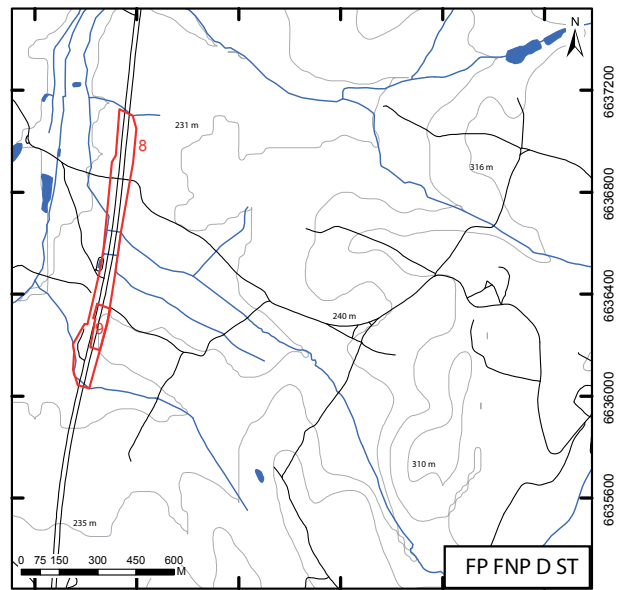
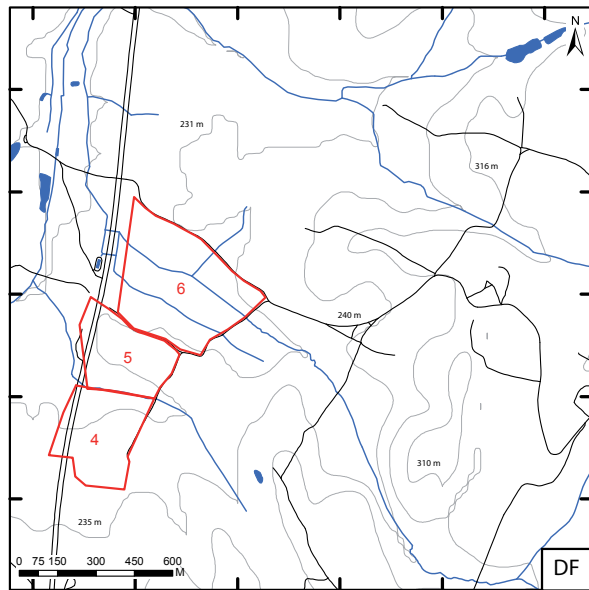
Mantry, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Mantry, Jura



Mantry, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Mantry, Jura



892800 893200 893600 894000 894400 894800

892800 893200 893600 894000 894400 894800

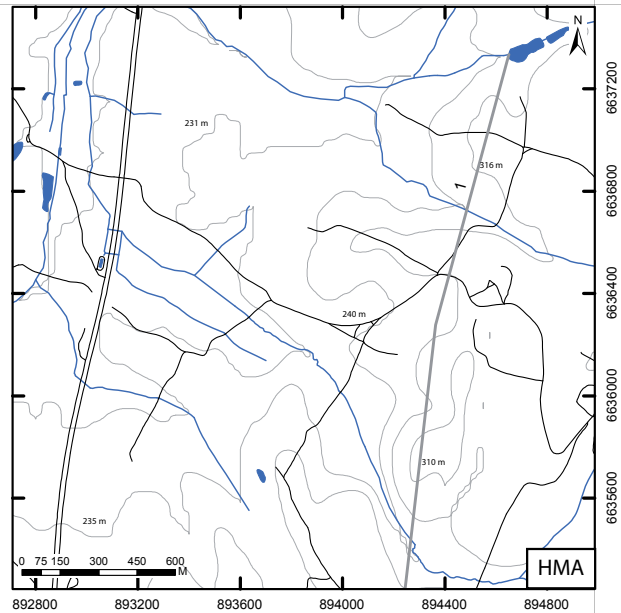
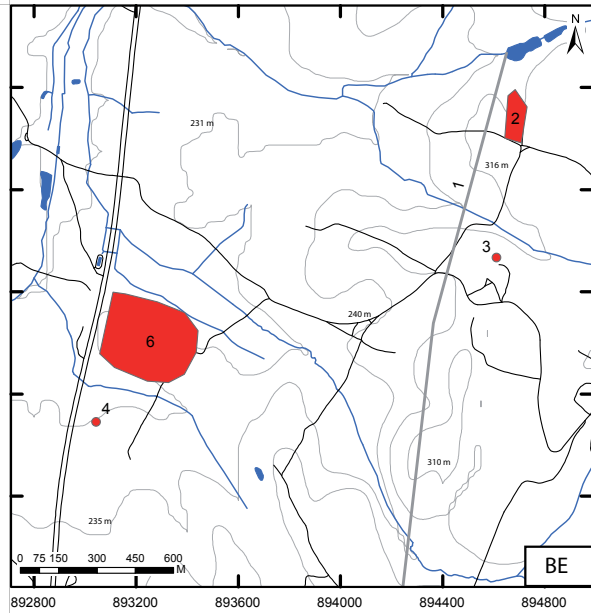
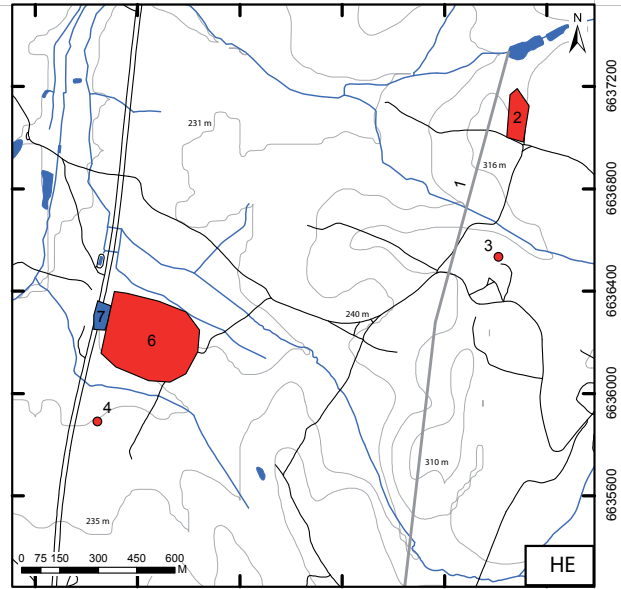
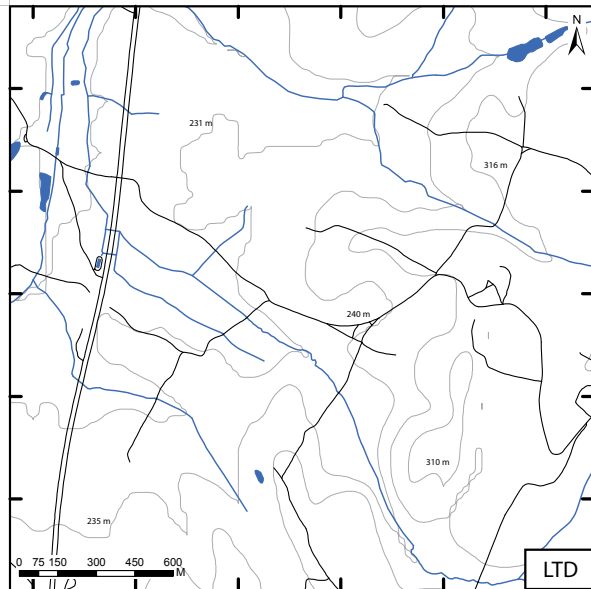
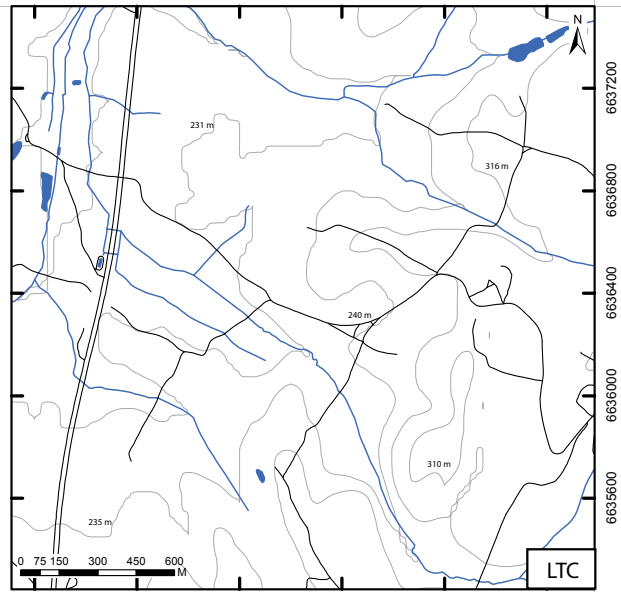
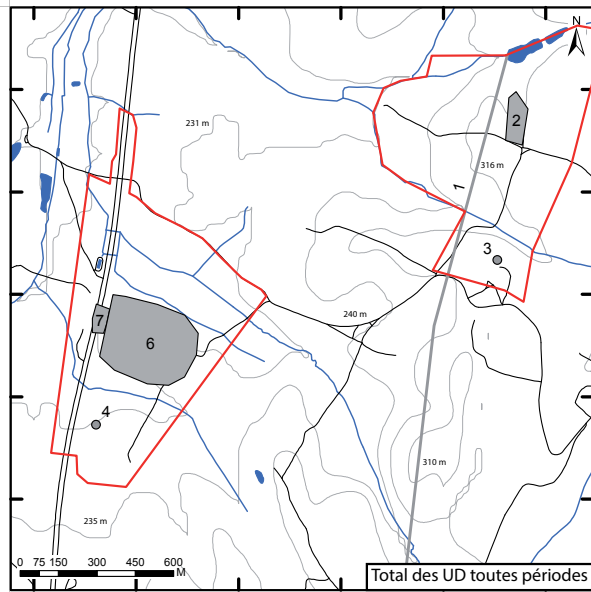
6637200
6636800
6636400
6636000
6635600

6637200
6636800
6636400
6636000
6635600

6637200
6636800
6636400
6636000
6635600

Mantry, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature de l'occupation par période.

Mantry, Jura



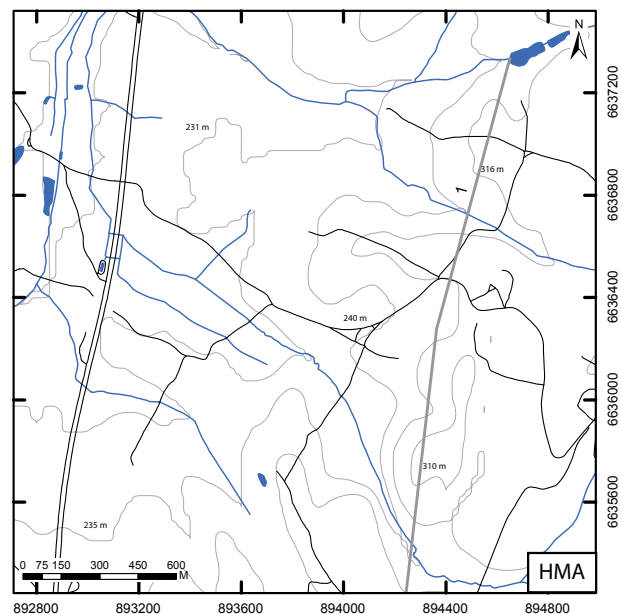
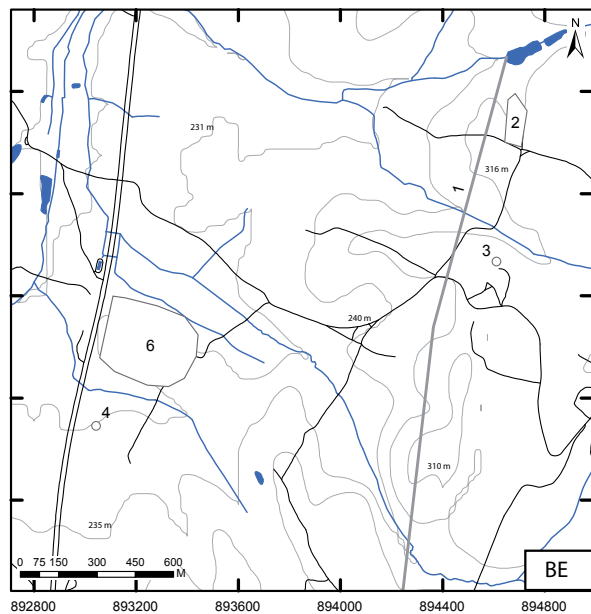
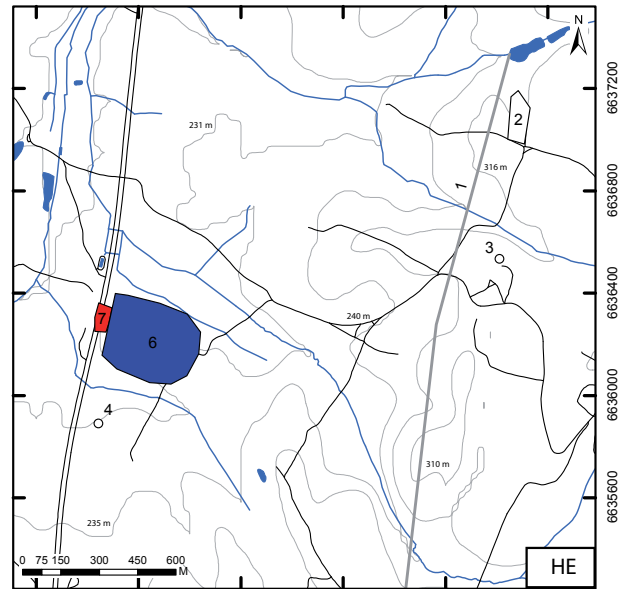
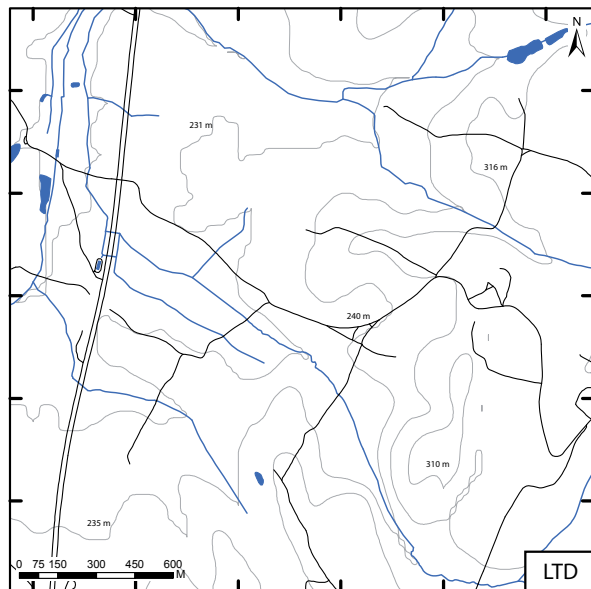
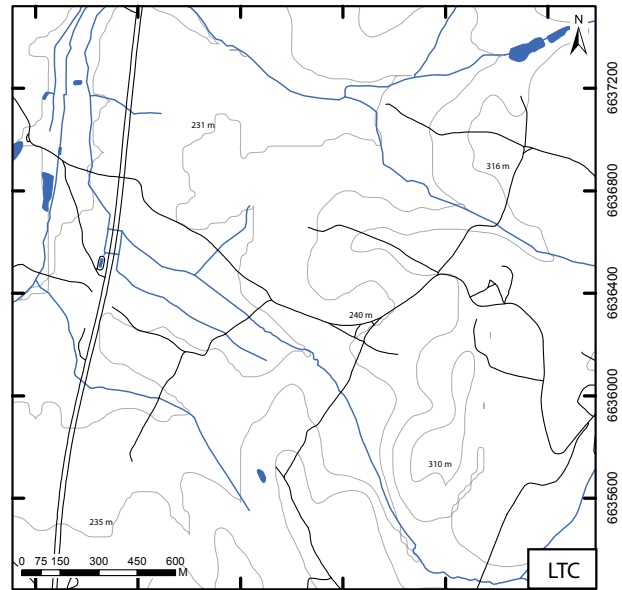
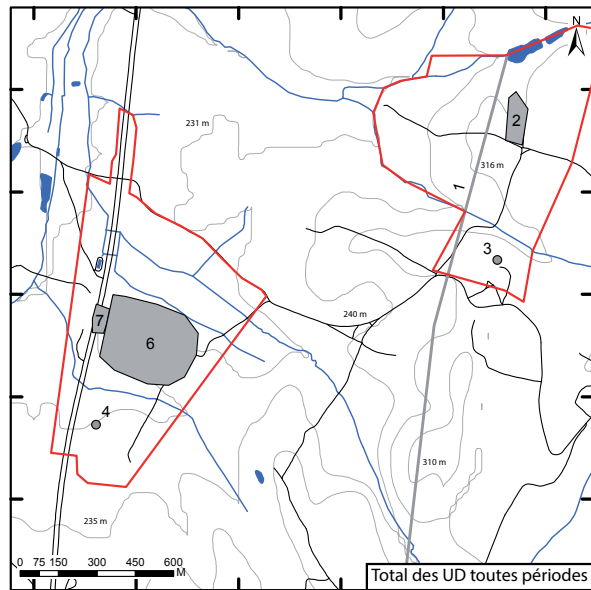
892800 893200 893600 894000 894400 894800

892800 893200 893600 894000 894400 894800

6637200
6636800
6636400
6636000
6635600
6637200
6636800
6636400
6636000
6635600
6637200
6636800
6636400
6636000
6635600

Mantry, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Mantry, Jura



Mantry, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

Mantry, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39310	1993	1	Monceaux, Chaplembert...		cultivé, forêt...		Prospection aérienne	P. Nowicki a repéré en prospection aérienne une voie présumée romaine en provenance d'Arlay vers Sellières, elle traverse la commune du nord au sud. Elle correspondrait à la voie déjà signalée par A. Rousset.	Nowicki 1993
39310	1993	2	Ouest Chaplembert		cultivé		Prospection aérienne	Au nord de la commune, à l'ouest de la voie, à hauteur de Chaplembert, P. Nowicki a repéré des traces de substructions pouvant correspondre à une occupation antique	Nowicki 1993, p. 52
39310	1991	3	Champ Bourrellet, Chaplembert		cultivé		Prospection pédestre	Des débris antiques ont été repérés à proximité de la voie romaine	Odouze 1991, II, p. 270
39310	1858	4	Sauvement		cultivé		zone de découverte fortuite	A l'ouest de la commune, à quelques mètres du monastère, sont signalés des débris de constructions et des tegulae	Rousset 1853-1858, IV, p. 73
39310	1858	5	Sous la Ville		détruit		zone de découverte fortuite	Au lieu-dit Sous la Ville, du côté de Recanoz, sont signalés au XIXe siècle des débris de constructions antiques	Rousset 1853-1858, IV, p. 73
39310	1993	6	Champ Chala		détruit		zone de découverte fortuite	A environ 100 du tracé de l'autoroute A 39, se trouve un site gallo-romain. Une fouille clandestine en 1993 a mis en évidence des tuileaux, des tubuli, de la céramique sigillée et métallescente.	Petitjean 1995, p. 44
39310	1993	7	Champ Chala		détruit		Prospection pédestre	Une prospection pédestre a révélé un mobilier assez important, avec notamment deux monnaies (demi-as de Nîmes, et monnaie de la République datée de 74 av. J.-C.)	Klijn, Gourgousse 1994, p. 74
39310	1994	8	Sous la Ville		détruit		diagnostic	Diag. préalable à l'A 39	Charlier, Klijn, Gourgousse 1994
39310	1996	9	Sous la Ville		détruit		fouille phasée	Fouille occupation 1er Age du fer et ateliers de potiers 1er siècle de notre ère	Klijn 1996
39310	1900	10	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	Vers 1900 a été mis au jour un trésor monétaire du IIe siècle, dans un pot de terre. Ce dépôt a livré 200 monnaies du IIe siècle, en majorité des minimi, la plupart de Tétricus père. Parmi les autres sont signalées "quelques unes de Tétricus fils, deux d'entre elles portent l'effigie de Victorin, d'autres de Claude II".	Petitjean 1995, p. 43
39310	1993	11	Sous la Ville		détruit		Prospection aérienne	Des prospections aériennes de P. Nowicki a révélé que le site des ateliers de potiers devait être plus étendu. Des structures sont visibles aux alentours, sans qu'il soit pour autant possible de définir un plan des structures. Au Sauvement existait une petite chapelle médiévale, aujourd'hui disparue, attention à ne pas confondre ces vestiges avec les traces potentiellement antiques observées en prospection aérienne.	Nowicki 1993
39310	1991	12	Cul de Poule		cultivé		zone de découverte fortuite	Présence d'une nécropole HMA signalée dans l'étude documentaire de J.-L. Odouze	Odouze 1991, II, p. 50

Mantry, Jura

Mantry, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE		
1	Monceaux, Chaplembert	polygone	1	4			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	P. Nowicki a repéré en prospection aérienne une voie présumée romaine en provenance d'Arlay vers Sellères, elle traverse la commune du nord au sud. Elle correspondrait à la voie déjà signalée par A. Rousset.	
2	Ouest Chaplembert	polygone	2	1			1	NR										Habitat	Habitat	Habitat	1	Au nord de la commune, à l'ouest de la voie, à hauteur de Chaplembert, P. Nowicki a repéré des traces de substructions pouvant correspondre à une occupation antique	
3	Champ Bourrellet, Chaplembert	point	3	1			1	NR										Habitat	Habitat	Habitat	1	Des débris antiques ont été repérés à proximité de la voie romaine	
4	Sauverment	point	4	1			1	NR										Habitat	Habitat	Habitat	1	A l'ouest de la commune, à quelques mètres du monastère, sont signalés des débris de constructions et des tegulae	
6	Champ Chala	polygone	6 ; 7	1			1	NR					Métal					Habitat	Habitat	Habitat	1	A environ 100 du tracé de l'autoroute A 39, se trouve un site gallo-romain. Une fouille clandestine en 1993 a mis en évidence des tuileaux, des tubuli, de la céramique sigillée et métalliques. Les prospections au sol ont mis au jour un mobilier abondant avec notamment une monnaie républicaine.	
7	Sous la Ville	polygone	8 ; 9	4			1						Terre Cuite				Atelier/ Habitat				3	L'occupation gallo-romaine du site est située 100 m au sud des aménagements protohistoriques. Elle a livré deux fours de potiers très arasés et des fosses d'extraction de l'argile. Mais la zone de fouille se situe en périphérie d'un ensemble beaucoup plus vaste directement à l'est, couvrant "plusieurs dizaines d'hectares". Des photographies aériennes montrent l'existence de nombreux murs, mais aucun plan cohérent ne peut être défini. Les fours peuvent être datés de la première moitié du I ^{er} siècle ap. J.-C. Les céramiques produites sont également caractérisées de cette période avec une production très limitée en quantité. Ceci implique une diffusion plutôt restreinte et dévolue plutôt au marché local.	
8	Non localisé	point	10	0			1										Inédit.				0	Vers 1900 a été mis au jour un trésor monétaire du I ^{er} siècle, dans un pot de terre. Ce dépôt a livré 200 monnaies du I ^{er} siècle, en majorité des minimi, la plupart de Tétricus père. Parmi les autres sont signalées "quelques unes de Tétricus fils, deux d'entre elles portent l'effigie de Victorin, d'autres de Claude II".	
9	Cul de Poule	point	12	1																Funéraire	3	Présence d'une nécropole HMA signalée dans l'étude documentaire de J.-L. Odouze	

1.2.13 Messia-sur-Sorne, Jura (L. Gaëtan)

1.2.13.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Le village de Messia-sur-Sorne, situé à 3 km au sud de Lons-le-Saunier sur l'actuelle RD 1083, possède sur son territoire communal quelques vestiges témoignant d'une occupation dès la période néolithique. Mais la situation du village sur la voie romaine reliant Lyon à Besançon amène à penser qu'il succède à un premier habitat groupé de l'époque antique. La situation de passage à gué d'une rivière est souvent un secteur propice à ce type d'installation. Les vestiges de cette période sont néanmoins ici inexistantes dans ce secteur, dans l'état actuel des recherches.

1.2.13.2 Cadre naturel

Messia-sur-Sorne se trouve au sud de l'agglomération antique de Lons-le-Saunier/*Ledona*. Le village se développe alors à une altitude moyenne de 275 m dans la vallée de la Sorne, au cœur du Revermont, au pied du premier plateau du massif jurassien. Il est dominé par trois monts : le *Tartre* (356 m), la *Côte de Grand Champ* (347 m) et le *plateau de Montciel* (373 m). La commune est traversée d'est en ouest par la rivière la Sorne, affluent de la Seille. La commune qui compte aujourd'hui 860 habitants et partagés en 3 quartiers : le *Petit Messia*, la *Papeterie* et le *Grand Messia*.

1.2.13.3 État des connaissances

Le projet d'un contournement ouest de la ville de Lons-le-Saunier a été l'occasion d'effectuer une première étude documentaire, réalisée en 1997 par L. Jaccottey, sur l'environnement archéologique de l'agglomération antique de *Ledona*. La commune de Messia-sur-Sorne étant traversée en partie par le projet, L. Jaccottey a pu collecter l'ensemble de la documentation concernant ce territoire. À cette occasion, de nouvelles recherches au sol sont aussi organisées. L'essentiel des découvertes se compose de silex attribuables aux périodes paléolithique ou néolithique. Parmi les plus importants se trouve celui d'*En Chassagne* (UI n°7), au sommet d'une petite colline. D'autres silex ont également été découverts à proximité du village (UI n°6). Au nord de la commune, une première opération de diagnostic, préalable à la construction de la nouvelle route, n'a mis au jour aucune structure, à l'exception d'anomalies du relief liées à des phénomènes karstiques naturels (UI n°5, hors carte ; Billoin 2011). Plus proche du village, une fouille à cette fois-ci permis la découverte d'un aménagement de captage d'eau durant le premier âge du Fer (UI n°4 ; Lajoux 2014). Aucune occupation gallo-romaine n'a été décelée lors de ces deux opérations. On signale néanmoins au XIX^e siècle la découverte à proximité de la voie Besançon-Lyon de « tuileaux à rebords provenant de constructions romaines » (Jaccottey 1997). Ces vestiges ne sont malheureusement pas localisés, ni décrits plus précisément. Pour terminer, des monnaies sont également signalées sur la commune (UI n°2). Par conséquent, les découvertes pouvant permettre de confirmer la présence d'une agglomération au passage à gué de la voie Lyon-Besançon sur la Sorne sont actuellement très faibles, voire inexistantes, malgré un dépouillement documentaire complet. Cet habitat reste donc hypothétique dans l'état actuel des recherches.

1.2.13.4 Organisation spatiale

L'occupation antique du territoire de Messia-sur-Sorne est seulement connue par quelques occupations périphériques, à l'image d'un site à proximité de la voie romaine Lyon-Besançon, non localisé (UD n°4), et d'un autre au *Pré Verdin* (UD n°2). Ce dernier, proche du Grand Messia, se signale seulement

Messia-sur-Sorne, Jura

par la présence de tuiles au sol (Jaccotey 1997, p. 69).

La commune se caractérise surtout par la présence sur son territoire de la voie antique Lyon-Besançon et de son passage à gué sur la Sorne (UD n°1). Cette voie passait dans la commune sous le nom de *Chemin de la Poste*. Selon D. Monnier, depuis Lons-le-Saunier la voie franchissait la *côte de Montciel* dans sa partie la plus élevée en passant par Montmorot et descendait à Messia jusqu'à la *Papeterie*. Cette voie, également appelée *Chemin des Romains*, est d'ailleurs encore visible sur le plan cadastral de 1810 (Jaccotey 1997, p. 68). Au niveau de la *Papeterie*, semble exister une seconde voie, traversant la Sorne par un pont présumé antique, qui rejoint Courlans puis à Montmorot, l'axe Lons-le-Saunier/Tournus, *via* Louhans.

1.2.13.5 Nature et caractérisation de l'occupation

En l'absence de données, il est difficile de préciser davantage la nature de l'occupation. Le modeste patrimoine archéologique reconnu de Messia relève surtout de la période antique (I^{er}-IV^e siècle), mais ce dernier pourrait évoquer davantage un paysage rural et un habitat dispersé.

1.2.13.6 Chronologie et critères de datation

Les découvertes sont beaucoup trop restreintes pour pouvoir établir la chronologie d'occupation des sites antiques de Messia-sur-Sorne. Les seuls éléments chronologiques proviennent de monnaies découvertes sur la commune : 1 Vespasien, 2 Antonins (Nerva et Antonin), et 1 Dioclétien. Mais leur petit nombre n'autorise pas de conclusion significative. Cela confirme tout au plus la fréquentation des lieux au cours des quatre premiers siècles de notre ère.

1.2.13.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

L'absence de découverte de mobilier ou de structures au passage à gué de la voie romaine Lyon-Besançon sur la Sorne ne permet pas encore de confirmer la présence d'une agglomération antique de bord de voie sous le bourg actuel. Ce passage à gué reste, dans l'état actuel des recherches, l'indice le plus probant pour situer un habitat groupé à cet endroit. Malheureusement, il n'est pas possible de confirmer la présence de ce site, ni de préciser la nature de l'occupation des sites périphériques.

1.2.13.8 Perspectives de recherche

Le recouvrement urbain moderne empêche aujourd'hui presque toute recherche sur le site de Messia-sur-Sorne.

1.2.13.9 Bibliographie

Charlier, De Klijn, Gourgousse 1994

CHARLIER (F.), DE KLIJN (H.), GOURGOUSSE (Y.). — *Liaison autoroutière A 39, Dole (Jura) – Bourg-en-Bresse (Ain)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1994, 134 p.

De Klijn 1996

KLIJN DE (H.) dir. — Mantry (39), « *Champ de la Ville* ». *Une occupation du 1^{er} Age du Fer et une officine de production céramique de la 1^{ère} moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1996, 49 p.

Nowicki 1993

NOWICKI (P.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1993, n. p.

Messia-sur-Sorne, Jura

Rousset 1853-1858

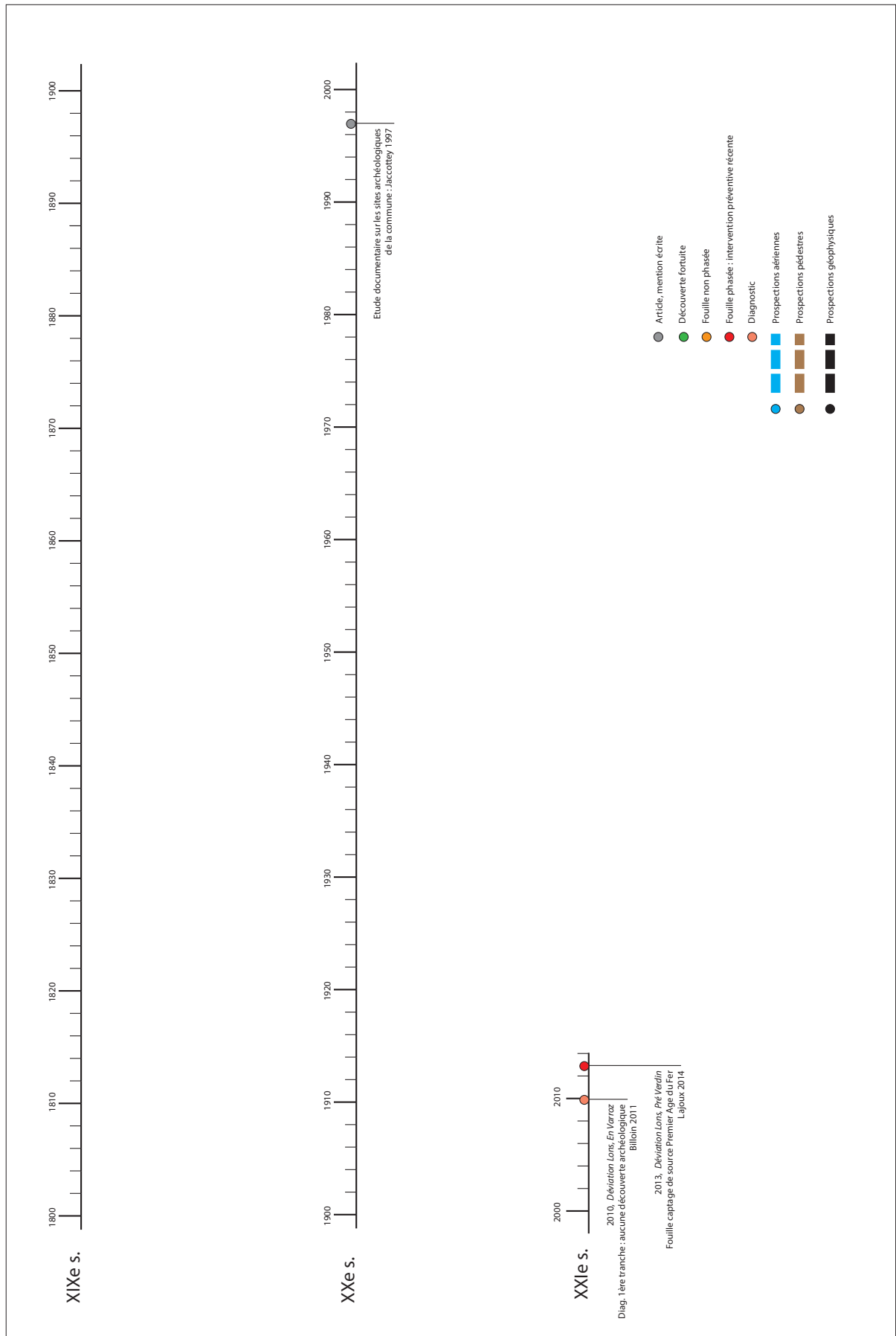
ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Mantry, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 476-478.

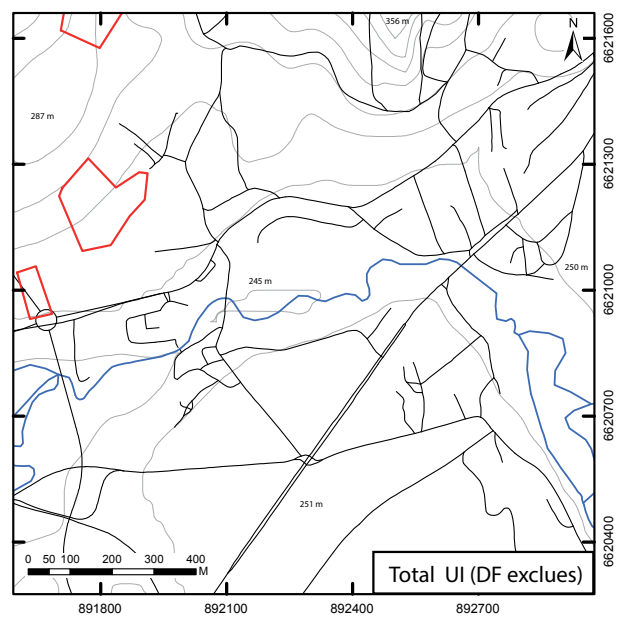
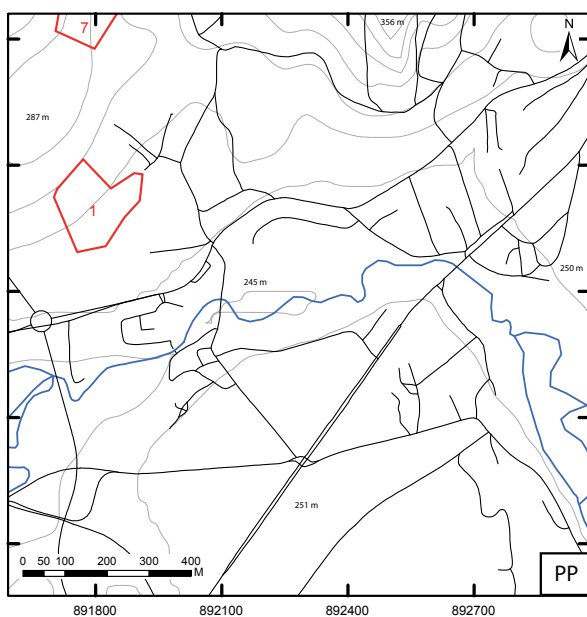
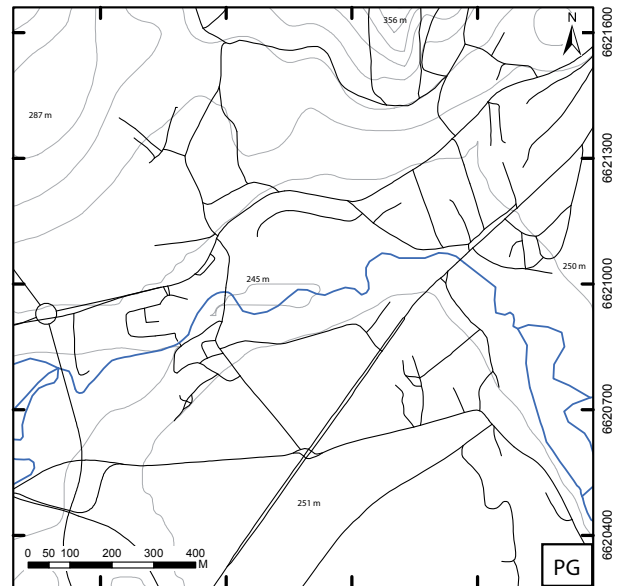
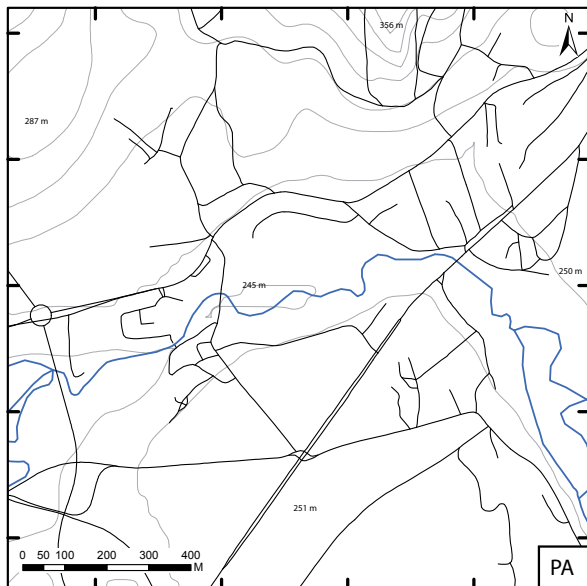
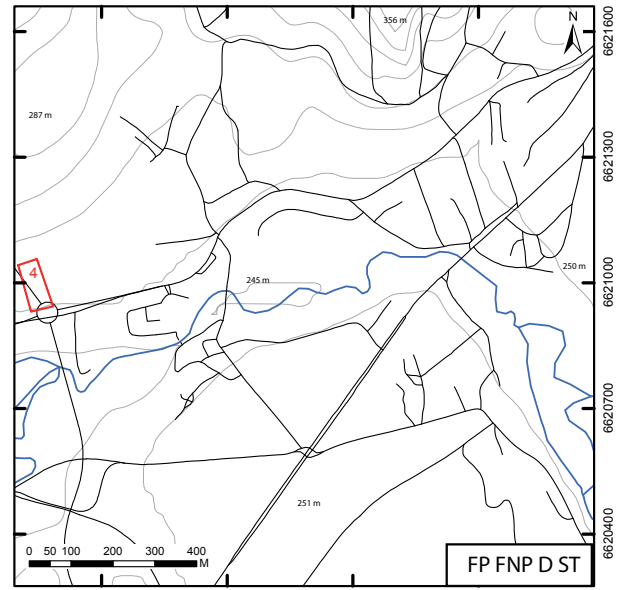
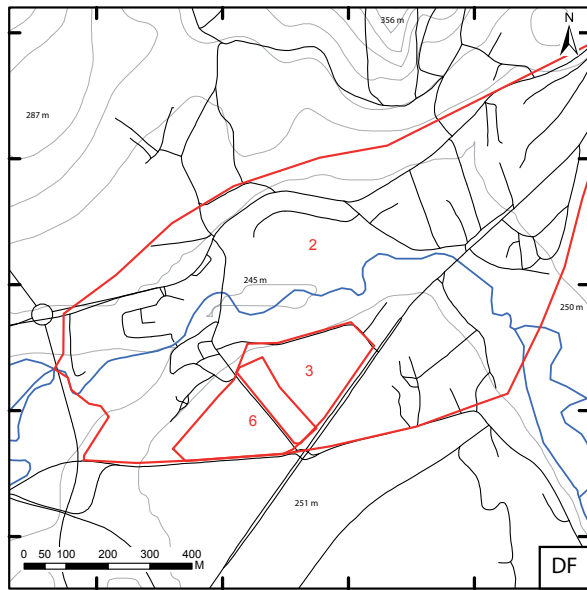
Messia-sur-Sorne, Jura – frise chronologique des modes
 d'acquisition et de diffusion des données.

Messia-sur-Sorne, Jura



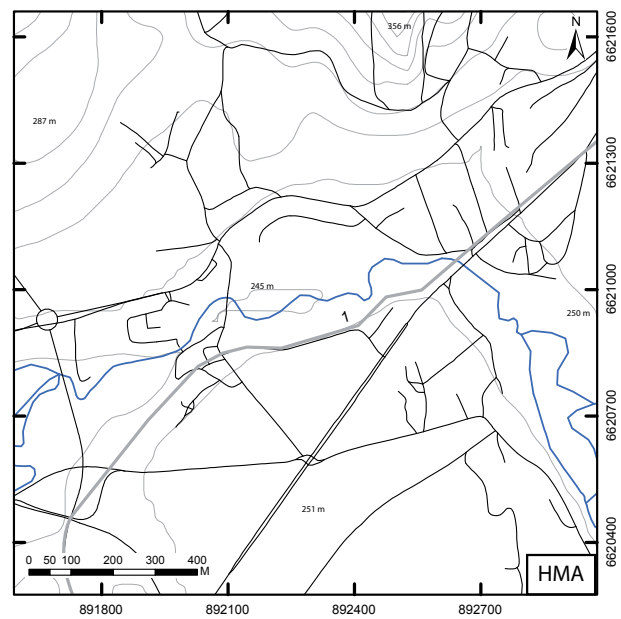
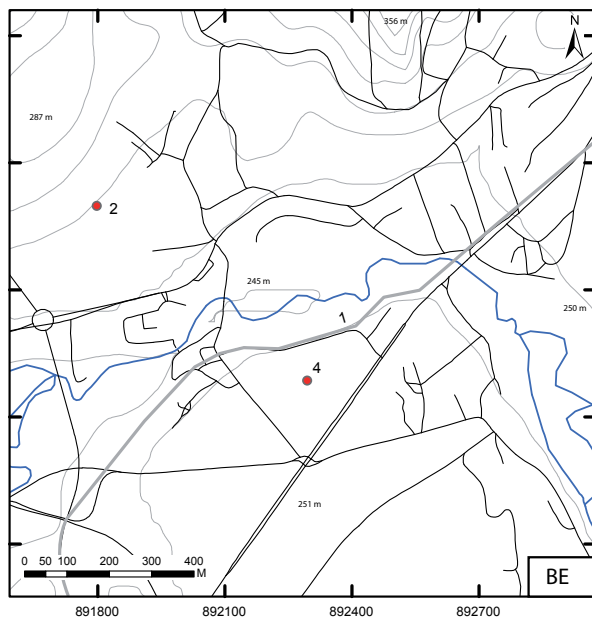
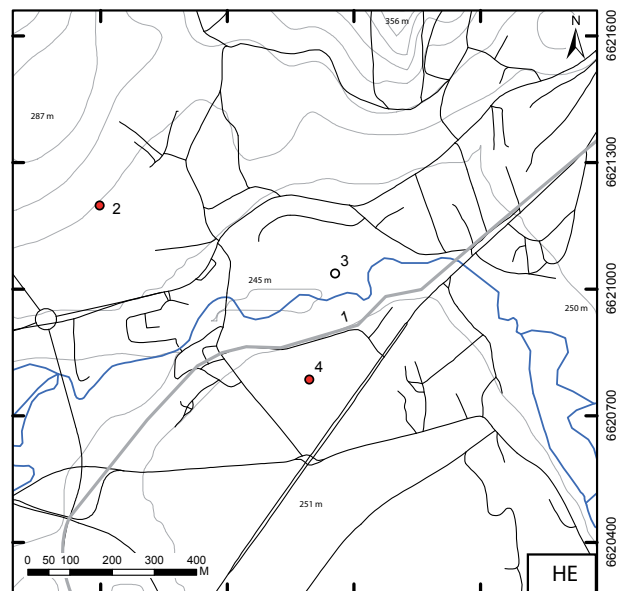
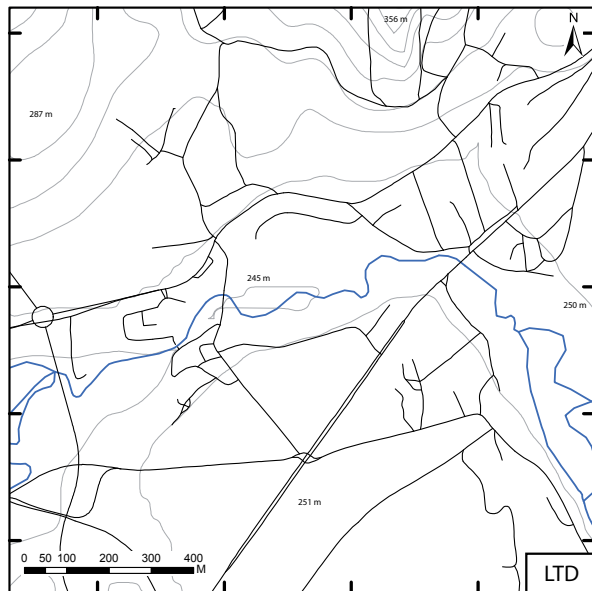
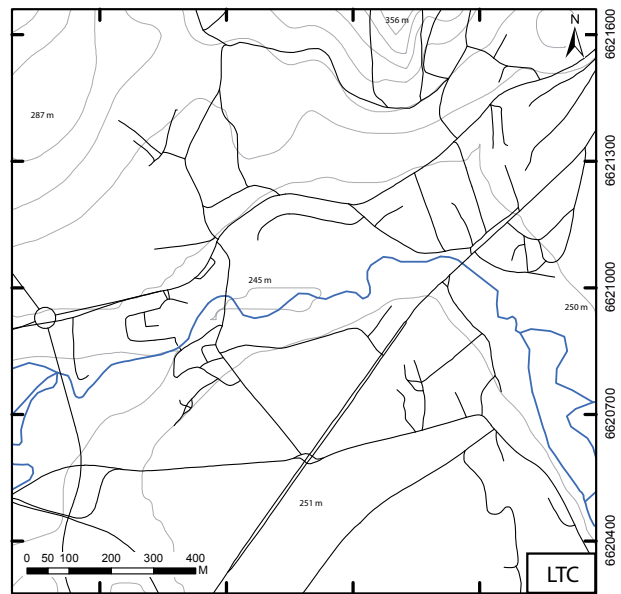
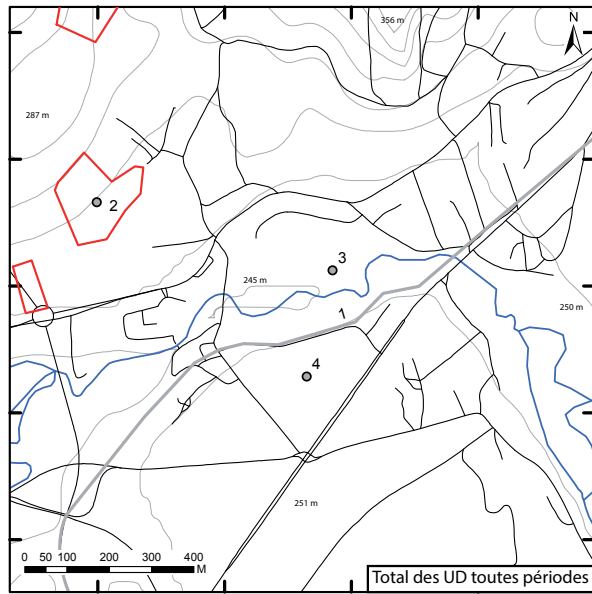
Messia-sur-Sorne, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Messia-sur-Sorne, Jura



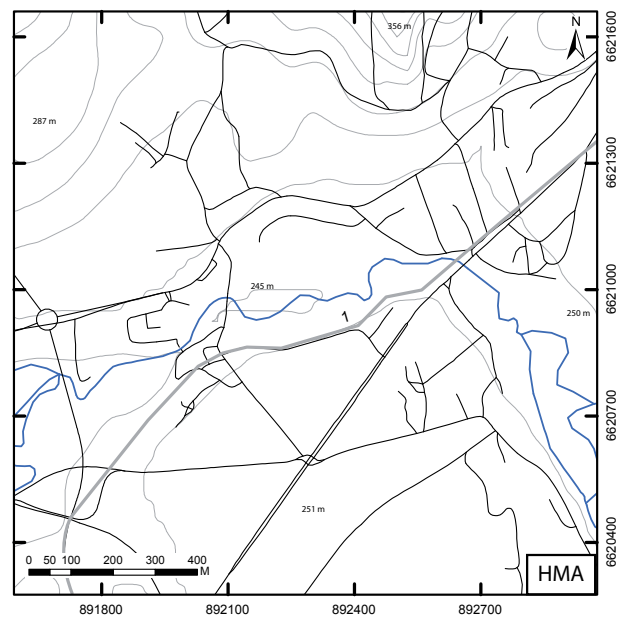
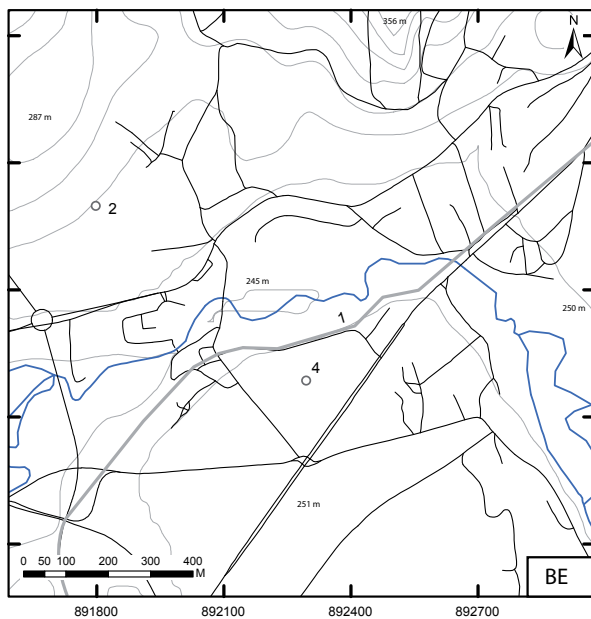
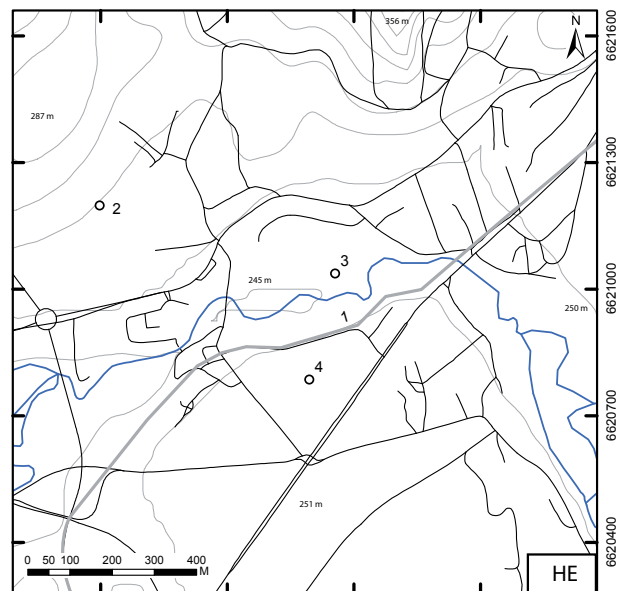
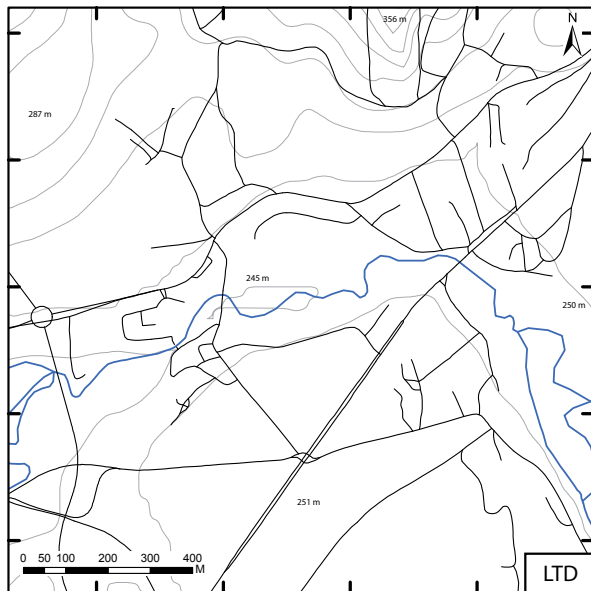
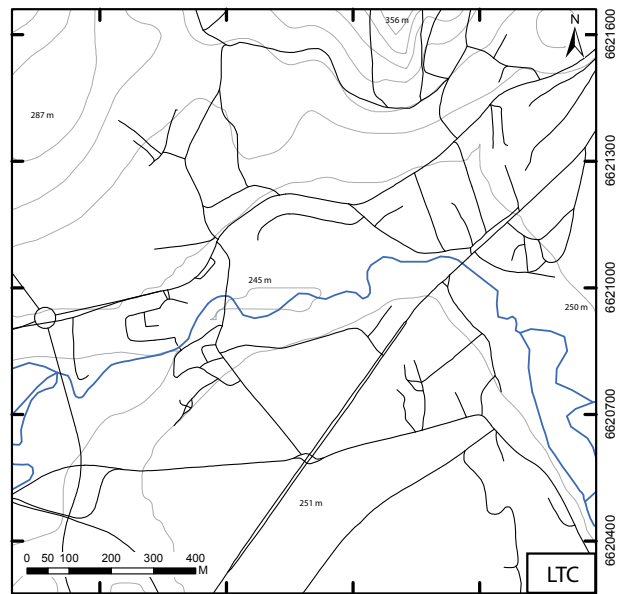
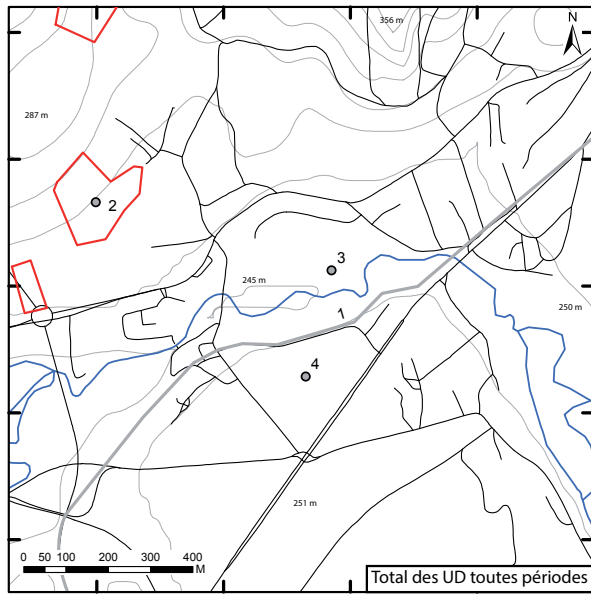
Messia-sur-Sorne, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Messia-sur-Sorne, Jura



Messia-sur-Sorne, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature des activités artisanales par période.

Messia-sur-Sorne, Jura



Messia-sur-Sorne, Jura

Messia-sur-Sorne, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39327	1997	1	Pré Verdin		détruit		prospection pédestre	"Au pré Verdin, L. J accotthey a repéré en prospection pédestre une petite zone qui a livré quelques fragments de tuiles, dont certaines à rebords, mais la mauvaise lisibilité du terrain ne lui a pas permis de réaliser d'observations plus approfondies."	Jaccotthey 1997
39327	1855	2	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	"Des monnaies de Vespasien, de Dioclétien et "d'autres empereurs" ont été découvertes au XIXe siècle. Deux monnaies sont déposées au musée de Lons-le-Saunier : un sesterce d'Antonin (provenant des carrières de Messia) et un as fruste de Nerva dont l'origine est inconnue"	Monnier 1855, p. 169
39327	1858	3	Bourg		détruit		zone de découverte fortuite	Au XIXe siècle, sur les bords de la voie Lyon-Besançon, ont été découverts des "tuileaux à rebords provenant de constructions romaines"	Rousset 1853-1858, p. 162
39327	2013	4	Contournement Lons-le-Saunier, Pré Verdin		détruit		fouille	La fouille a mis au jour l'aménagement d'un captage d'eau au cours du premier âge du Fer.	Lajoux 2014
39327	2010	5	Contournement Lons-le-Saunier, En Varroz		détruit		diagnostic	"Le tronçon A, d'une longueur de 850 m, réalisé en fin d'année 2010, a révélé des anomalies du relief liées à des phénomènes karstiques naturels et les traces d'une carrière de la période moderne. Seul un tesson de céramique, un fragment de bord à bandeau daté du VIIe-Xe siècle, signale les abords de la ville de cette époque."	Billon 2011
39327	1997	6	Bourg		détruit		zone de découverte fortuite	Découverte silex	Jaccotthey 1997, p. 68
39327	1997	7	En Chassagne		détruit		prospection pédestre	Important site préhistorique situé sur le sommet d'une petite colline. Paléolithique supérieur ou Néolithique ?	Jaccotthey 1997, p. 69

Messia-sur-Sorne, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales				Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE			BE
1	Bourg, ancien chemin de la Poste	polygone		3		1	1	1										Voie Lyon-Besançon, via Lonsle-Saunier
2	Pré Verdin	point	1	2		1		NR										Au pré Verdin, L. J accotthey a repéré en prospection pédestre une petite zone qui a livré quelques fragments de tuiles, dont certaines à rebords, mais la mauvaise lisibilité du terrain ne lui a pas permis de réaliser d'observations plus approfondies.
3	Bourg, Non localisé	point	2	0		1												"Des monnaies de Vespasien, de Dioclétien et "d'autres empereurs" ont été découvertes au XIXe siècle. Deux monnaies sont déposées au musée de Lonsle-Saunier : un sesterce d'Antonin (provenant des carrières de Messia) et un as fruste de Nerva dont l'origine est inconnue"
4	Bourg	point	3	1		1		NR										Au XIXe siècle, sur les bords de la voie Lyon-Besançon, ont été découverts des "tuileaux à rebords provenant de constructions romaines"

1.2.14 Ranchot-Montepain, Jura (L. Gaëtan)

1.2.14.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

À hauteur du ruisseau de la Grabusse, au lieu-dit *Les Pragnys*, sur la commune de Ranchot dans le Jura, pourrait se développer une petite agglomération antique de bordure de voie, sur le tracé de la voie d'Agrippa reliant Chalon-sur-Saône à Besançon. Même si l'existence d'une agglomération à cet endroit n'est pas encore entièrement confirmée, les vestiges découverts depuis les années 1960 sont assez importants. Les recherches archéologiques restent toutefois trop peu importantes pour pouvoir mesurer l'ampleur du site.

1.2.14.2 Cadre naturel

Les structures composant l'agglomération semble se retrouver de part et d'autre du ruisseau de la Grabusse, petite rivière affluente du Doubs. Le cours de cette rivière a d'ailleurs été modifié dans les années 1970 afin de drainer d'avantage les prairies alentours. Ces modifications ont entraîné quelques découvertes de murs et d'autres structures bâties indéterminées. Ces vestiges sont à cheval sur les communes de Montepain et Ranchot. Le village actuel se développe sur une petite terrasse dominant le Doubs, à une altitude moyenne de 245 m. Il se trouve à l'est des vestiges repérés le long de la voie d'Agrippa.

1.2.14.3 État des connaissances

Les travaux agricoles réalisés aux lieux-dits *Les Pragnys*, *Les Vignes*, dès les années 1960-1970, mettent au jour quelques vestiges antiques (mobilier et structures) dont l'interprétation reste indéterminée. En 1841, d'importantes découvertes avaient déjà été effectuées sur la rive droite de la Grabusse, au lieu-dit Aux Combes (UI n°39352-1841-3). « Des ossements humains, des tablettes de marbre, des vases en poterie, des fondations d'édifices, des tuileaux à rebords, des briques, des monnaies du Haut et Bas-Empire, et des murs ayant 1,50 m d'épaisseur. Ces ruines occupaient un vaste espace » (Marquiset 1841-1842, II, p. 67). Dès 1992, des prospections pédestres réalisées sur la commune par D. Daval et F. Charlier permettent la découverte de nouvelles structures dans le lit de la rivière, là où la voie d'Agrippa traverse la petite vallée. Ils repèrent ainsi « sur une cinquantaine de mètres, une épaisse couche de moellons et de tuiles. F. Charlier signale pour sa part un tesson de sigillée, des *tegulae*, *imbrices* et *tubuli* avec de nombreuses pierres » (UI n°39451-1992-1). Au cours des années 2000, d'autres prospections sont organisées par P. Mosca sur la commune (UI n°39451-2006-3; 2007-5). Grâce à ces nouvelles observations et en recueillant des témoignages d'agriculteurs locaux, P. Mosca réussit à circonscrire d'avantage l'étendue du site (Mosca 2006; 2007). Des structures sont repérées, ainsi que du mobilier, des tuiles... L'environnement archéologique de l'hypothétique agglomération est également complété par la découverte d'autres sites, non loin de la voie d'Agrippa (Mosca 2007). Ainsi, aux *Grandes Planches*, il a détecté un bâtiment appartenant certainement à un petit établissement rural situé au sommet d'une légère éminence entourée d'un champ de dolines. Quelques vestiges mobilier sont découverts (meules, tête de clou décorative, céramique...) (UI n°39451-2007-4). Au sud du *Bois de la Vache* est également apparu une petite nécropole gallo-romaine repérée grâce au mobilier céramique et des fragments de verrerie brûlée assez importants au sol (UI n°39451-2008-6). Ces diverses prospections ont ainsi complété de manière exceptionnelle nos connaissances sur l'environnement archéologique de la commune de Ranchot, même si notre compréhension même de l'agglomération antique reste très limitée dans l'état actuel des recherches.

Ranchot-Monteplain, Jura

1.2.14.4 Organisation spatiale

Voirie

La commune de Ranchot est traversée, aux lieux-dits en *Bellevoie* et *Sur la Levée*, par la voie romaine dite d'Agrippa de Chalon-sur-Saône à Besançon (UD n°1). Cette voie romaine est signalée par les auteurs du XIX^e siècle où elle figurait sur le plan cadastral sous la dénomination d'ancienne route des Romains (Marquiset 1841-1842, II, p. 67; Feuvrier, Brune, 1920, p. 119-120). Lors d'une prospection aérienne en 1978, G. Chouquer en avait repéré une partie du tracé sur la commune de Monteplain avant de traverser le ruisseau de la Grabusse. La voie sert, au lieu-dit *les Pragnys*, d'axe directeur à l'organisation des vestiges antiques.

Structures bâties

L'habitat de bordure de voie supposé à Ranchot/Monteplain doit très certainement se retrouver de part et d'autre de la voie romaine comme le laisse supposer la répartition des découvertes réalisées depuis le XIX^e siècle (UD n°2). Les structures découvertes dans les années 2000 par P. Mosca laissent apparaître un habitat d'une longueur d'environ 250 m. Les investigations restent toutefois limitées à ces prospections et à quelques découvertes fortuites puisque les terrains se trouvent aujourd'hui en grande partie dans de petits bosquets. En 2006, au moins deux petits bâtiments ont pu être reconnus grâce à des concentrations de vestiges de construction au sol. Ils se trouvent au sud de la route actuelle, sur une dizaine de mètres de largeur. Les diverses prospections et découvertes permettent également de préciser la nature de l'occupation. Ainsi, de nombreux bétons de tuileaux, pilettes, *tubuli*, quelques placages de marbre laissent suggérer la présence d'ensembles thermaux, des fragments de meule ont également été mis au jour. Les vestiges semblent bien conservés puisque ce secteur de la commune est très peu cultivé (prairie, forêt). Les creusements de fossés ou du nouveau lit de la rivière montrent très nettement une épaisse couche de sédiments de vallon sous laquelle on retrouve des vestiges bâtis profondément enfouis. Certains murs visibles ont encore une élévation avoisinant un mètre.

Nécropole

En 2008 fut découvert une petite nécropole au sud du *Bois de la Vache* (UD n°5). Au sol, cette zone est facilement repérable grâce à une concentration de cendre mêlée à quelques fragments d'os calcinés, des récipients en verre et des céramiques en quantité non négligeable (urnes cinéraires). Il s'agit bien à l'évidence d'une petite nécropole à incinération datable du II^e siècle (Mosca 2008).

Étendue supposée et remarques

Il est quasi impossible dans l'état actuel des données de préciser l'étendue réelle de l'habitat repéré aux *Pragnys*. L'essentiel des constructions semblent toutefois se retrouver sur la rive gauche de la Grabusse, sur une longueur d'environ 250 m.

1.2.14.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La caractérisation de l'occupation reste impossible à préciser faute de données plus conséquentes. Les bétons de tuileau et les nombreux *tubuli* montrent la présence d'ensembles thermaux. En revanche, aucune activité artisanale n'a pu être mise en évidence.

Ranchot-Montepain, Jura

1.2.14.6 Chronologie et critères de datation

En l'absence de fouilles récentes, la chronologie d'occupation de ce petit groupement d'habitat de bordure de voie reste difficile à estimer.

Haut-Empire

Peu de mobilier céramique a été collecté à l'occasion des diverses prospections au sol au lieu-dit *Les Pragnys* du fait du manque de parcelles cultivées accessibles. Les vestiges construits sont beaucoup plus nombreux. Néanmoins, les quelques tessons démontrent une occupation du Haut-Empire avec quelques céramiques communes claires à pâte fine ou de la céramique sigillée (Drag 31).

Bas-Empire

Dans l'état actuel des recherches, aucune trace d'occupation n'a été décelée pour l'époque du Bas-Empire.

Haut Moyen Âge

L'occupation semble s'être déplacée vers le Doubs durant le haut Moyen Âge. Une nécropole mérovingienne est en effet signalée vers le cimetière actuel de Ranchot (UD n°3).

1.2.14.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

La répartition, l'étendue des vestiges et leur position géographique amène à situer aux *Pragnys*, sur la commune de Ranchot, une petite agglomération de bordure de voie située sur l'antique voie d'Agrippa. L'essentiel de la documentation concernant ces structures provient de quelques prospections pédestres réalisées dans les années 2000 et de découvertes fortuites au cours du XIX^e siècle. Le peu de mobilier mis au jour démontre une occupation du Haut-Empire, du I^{er} au III^e siècle de notre ère. La nature précise de l'occupation reste encore inconnue à ce jour. La découverte de nombreux bétons de tuileaux et de *tubuli* atteste toutefois la présence d'ensembles thermaux. Si l'existence de cette petite agglomération est attestée, celle-ci compléterait la liste des petits établissements groupés de bordure de voie le long de la voie d'Agrippa Châlon-Besançon.

1.2.14.8 Perspectives de recherche

Nous possédons à l'heure actuelle très peu d'informations sur cette hypothétique agglomération routière. Malgré une situation géographique complexe (ruisseau, prairie, forêt...), il serait intéressant de mener de nouvelles recherches au sol, dans un premier temps, afin de préciser l'extension réelle des vestiges.

1.2.14.9 Bibliographie

Chouquer 1978

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en Franche-Comté ; rapport d'activités en 1976 et 1977*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1978, 16 p.

Marquiset 1841-1842

MARQUISSET (A.). — *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, Charles Deis, Besançon, 1841-1842, 2 vol. (vol. 1, 1841, 518 p. ; vol. 2, 1842, 532 p.).

Feuvrier, Brune 1920

FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, t. 38, 1920, p. 105-154.

Ranchot-Monteplain, Jura

Mosca 2006

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections au sol. Cantons de Boussières, Audeux (25), Dampierre, Gendrey (39), Amance (70)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2006, 136 p.

Mosca 2007

MOSCA (P.). — *Rapport de prospection au sol. Cantons de Boussières, Audeux (25), Dampierre, Gendrey, Rochefort-sur-Nénon (39), Amance, Marnay (70)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2007, 139 p.

Mosca 2008

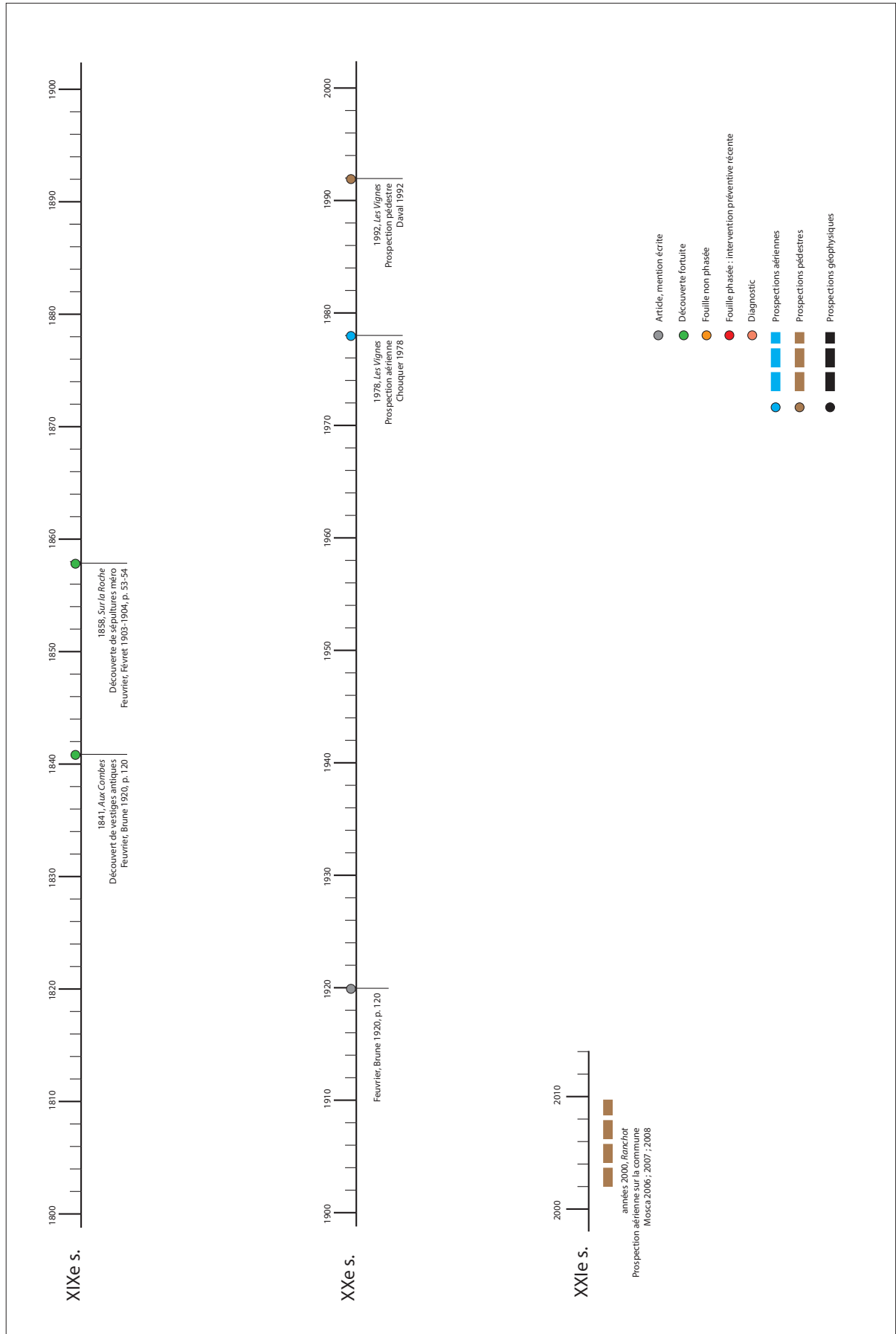
MOSCA (P.). — *Rapport de prospection au sol. Ranchot (39). Nécropole «Les Champs de l'Echo»*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2008, 29 p.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Ranchot, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 595-596.

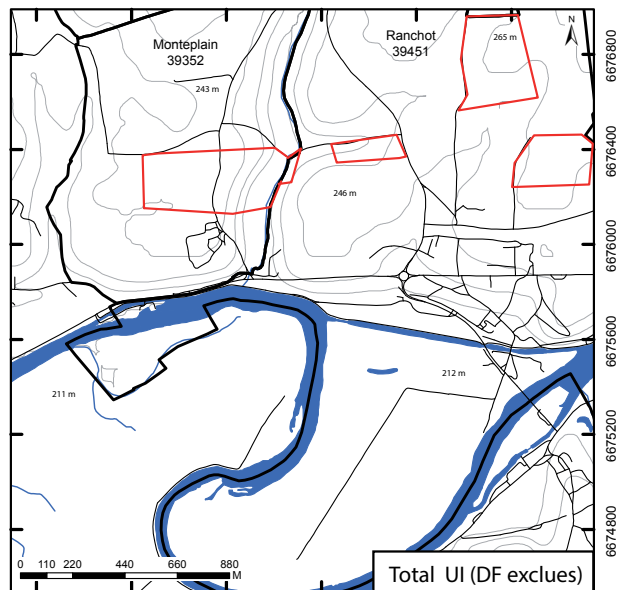
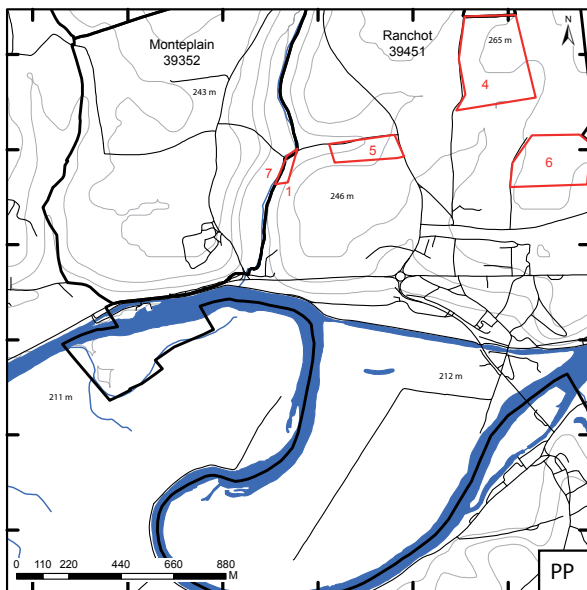
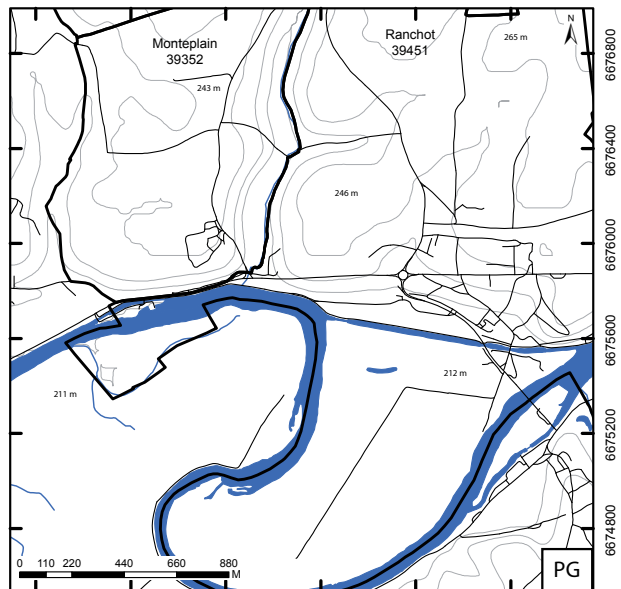
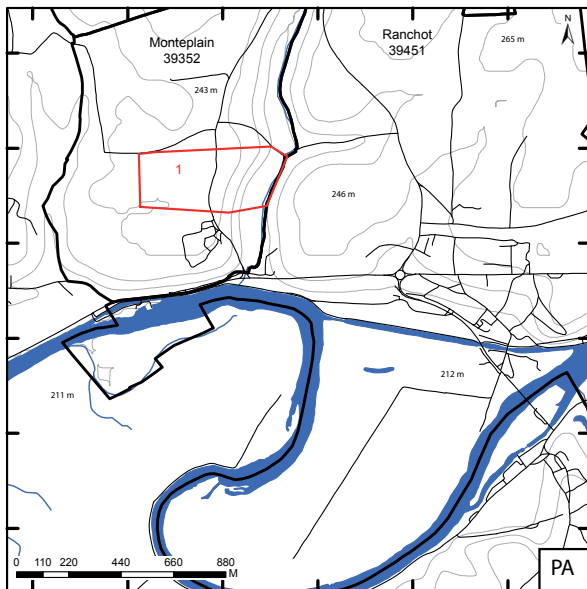
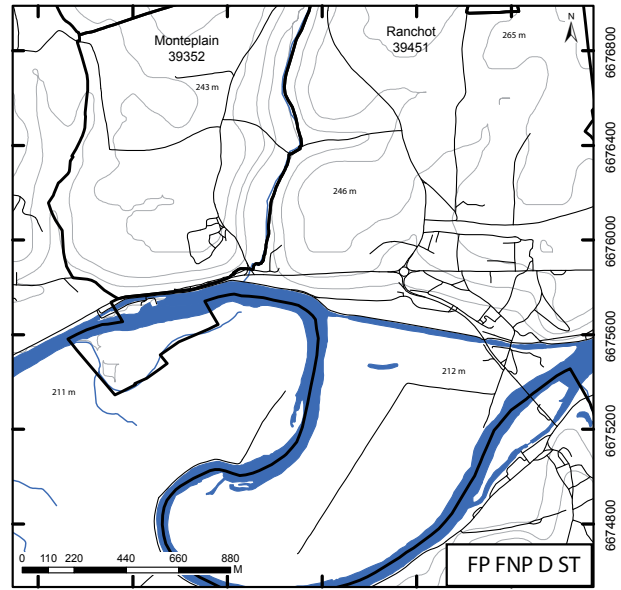
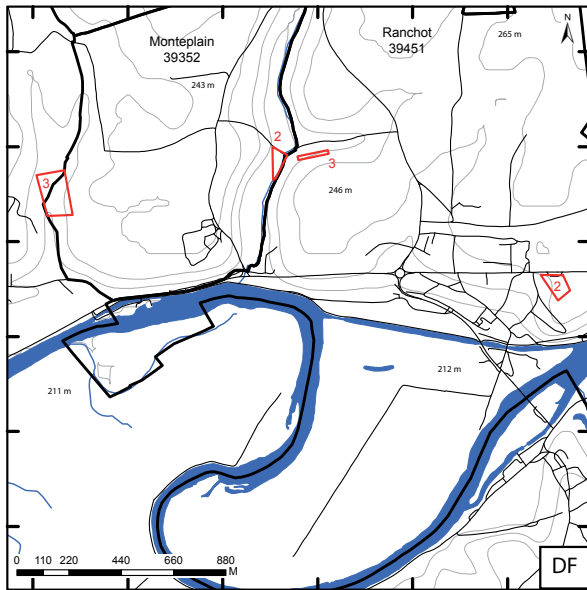
Ranchot-Monteplain, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Ranchot-Monteplain, Jura



Ranchot-Monteplain, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Ranchot-Monteplain, Jura

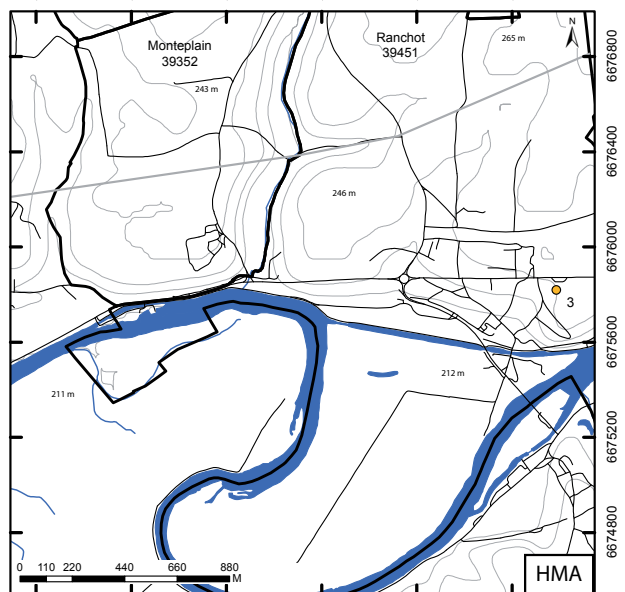
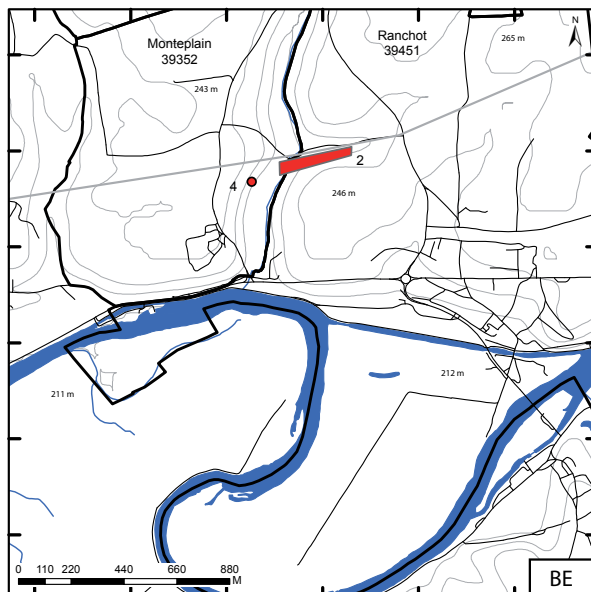
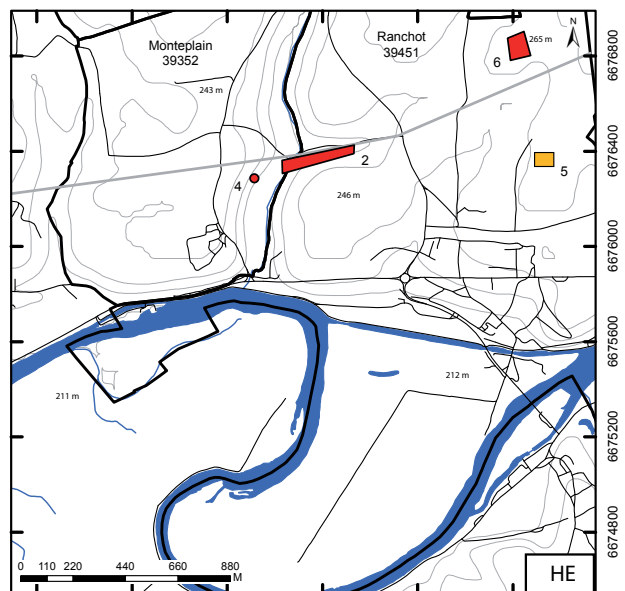
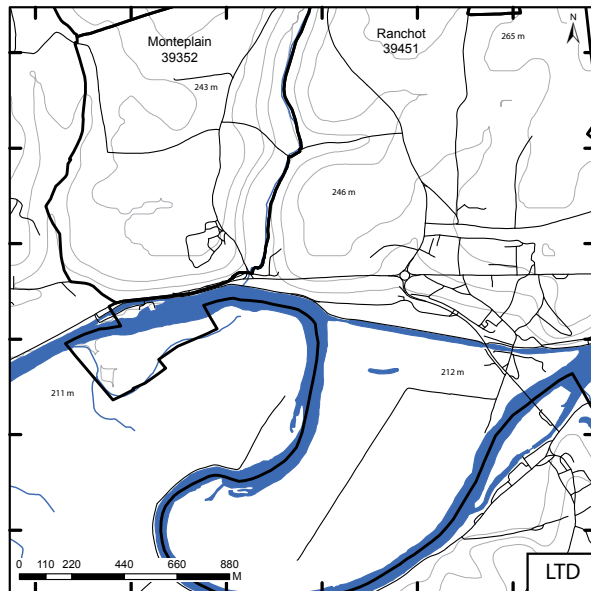
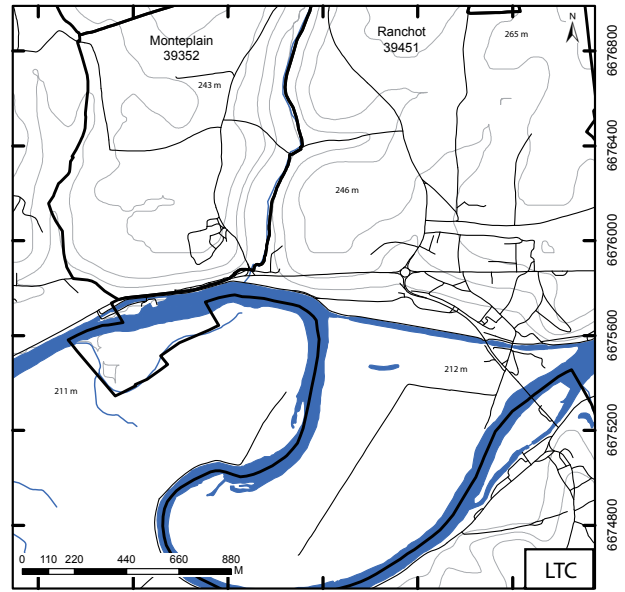
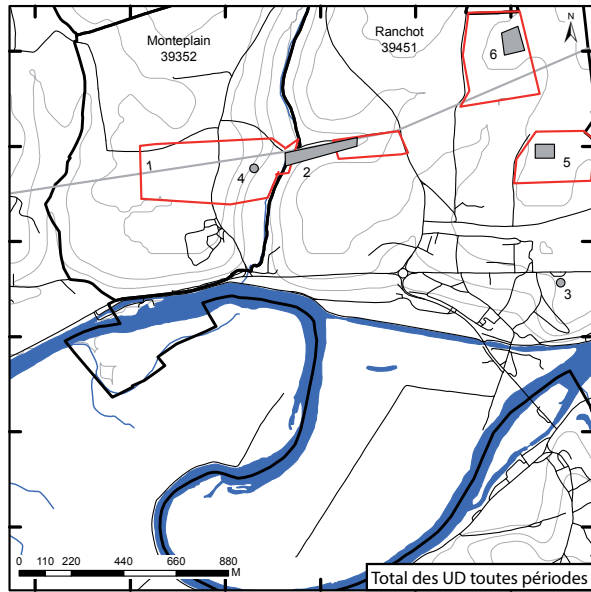


904400 904800 905200 905600 906000 906400

904400 904800 905200 905600 906000 906400

Ranchot-Monteplain, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Ranchot-Monteplain, Jura



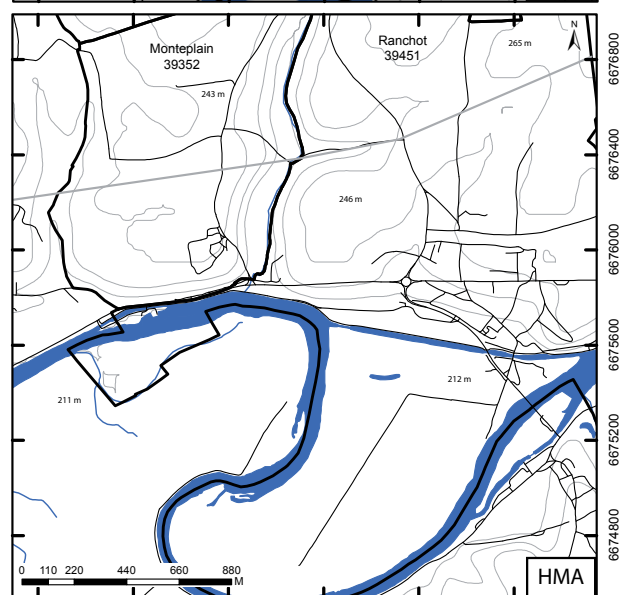
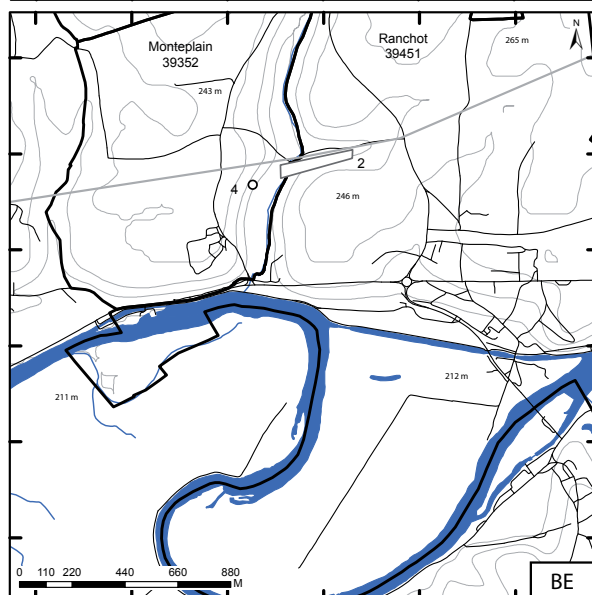
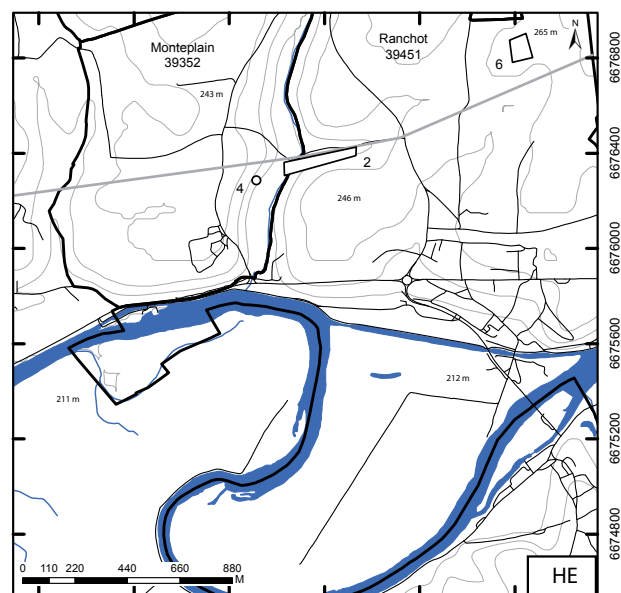
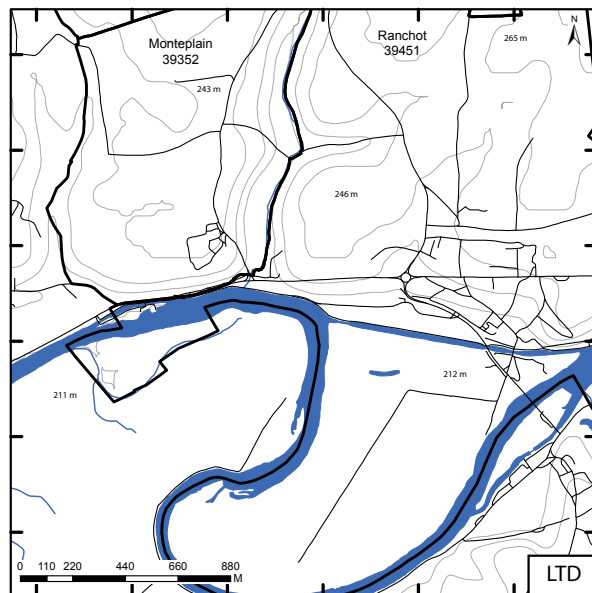
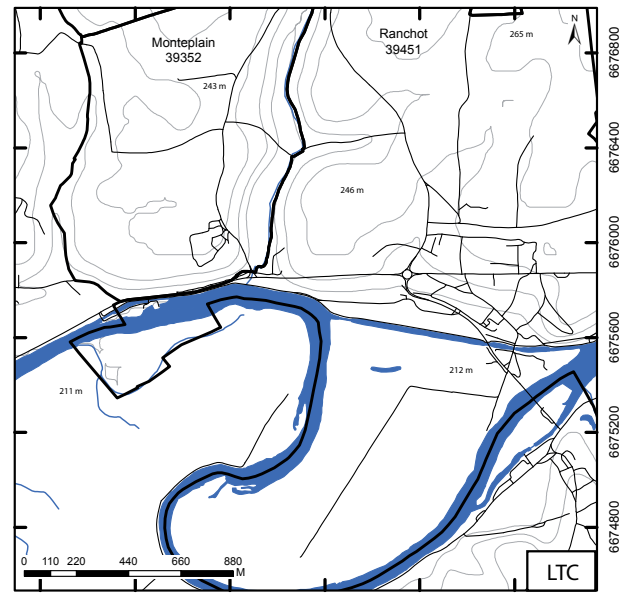
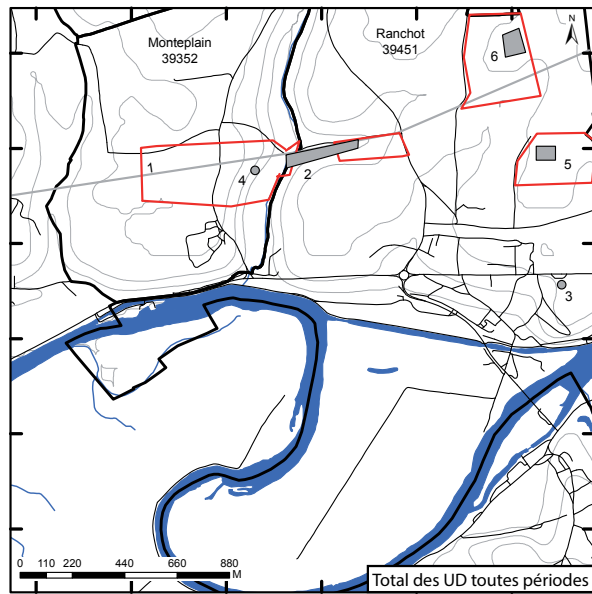
904400 904800 905200 905600 906000 906400

904400 904800 905200 905600 906000 906400

6678800
6678400
6678000
6675600
6675200
6674800
6676800
6676400
6676000
6675600
6675200
6674800
6678800
6678400
6678000
6675600
6675200
6674800

Ranchot-Monteplain, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Ranchot-Monteplain, Jura



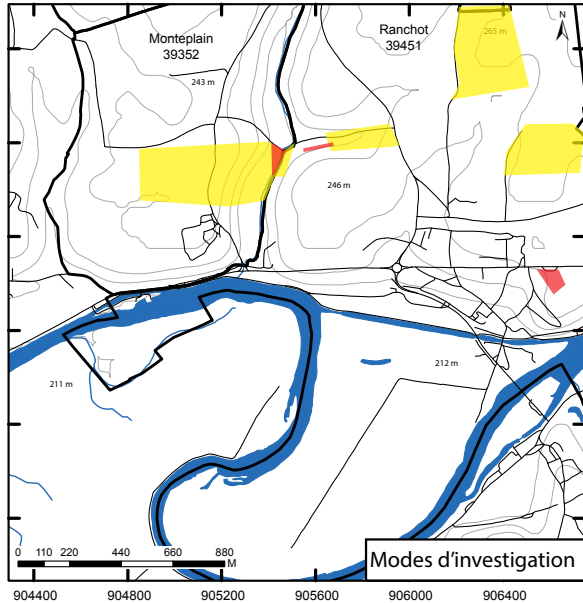
904400 904800 905200 905600 906000 906400

904400 904800 905200 905600 906000 906400

6678800
6678400
6678000
6675600
6675200
6674800
6676800
6676400
6676000
6675600
6675200
6674800
6678800
6678400
6678000
6675600
6675200
6674800

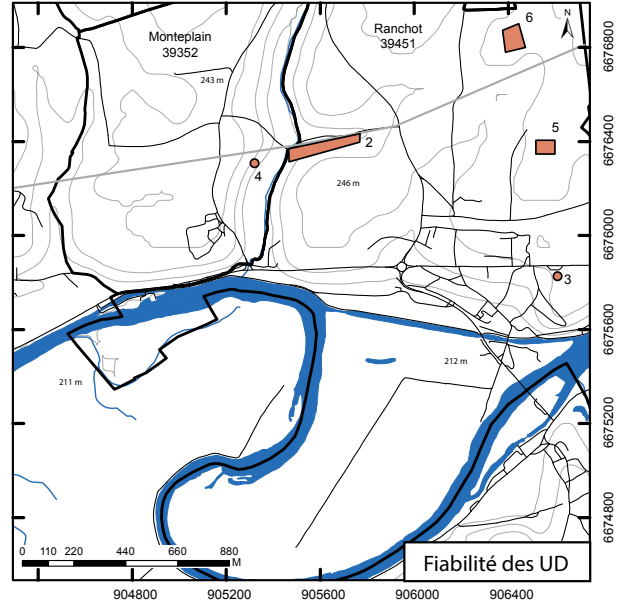
Ranchot-Monteplain, Jura – Cartes de synthèse des unités d'investigation (UI) et unités de découvertes (UD)

Ranchot-Monteplain,, Jura



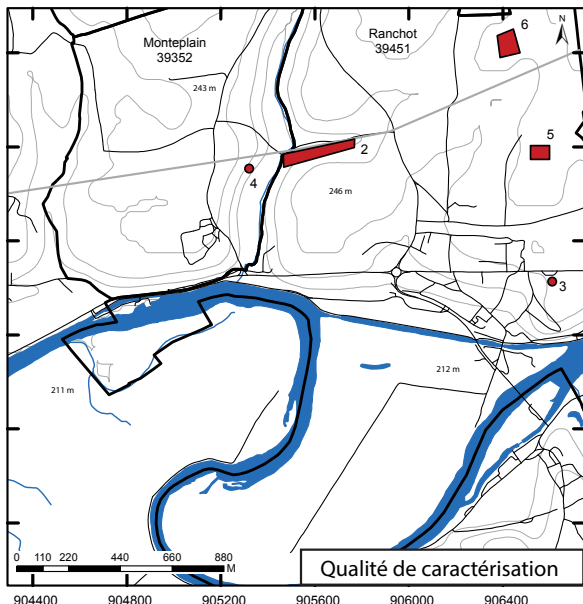
Modes d'investigation

- PA/PP/PG
- DF
- FP/FNP/D/ST



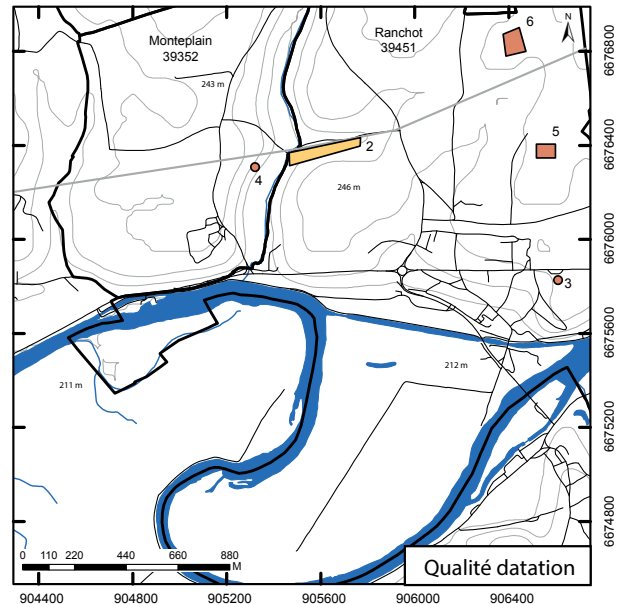
Variables fiabilité

- 0-4 : UD mal connue
- 5-6 : UD assez peu connue (mal datée, mal caractérisée et non localisée)
- 7-8 : UD assez bien connue (datée ou caractérisée)
- 9-10 : UD très bien connue (datée, caractérisée et bien localisée)



Indices de caractérisation

- 0 : Occupation de type indéterminée
- 1 : Différenciation de l'occupation
- 2 : Caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : Caractérisation certaine (mobilier et plan)



Indices de datation

- 0 : Aucun élément de datation
- 1 : Grande phase culturelle
- 2 : Datation d'après des éléments isolés
- 3 : Datation précise (TPQ disponible)

Ranchot-Monteplain, Jura

Ranchot-Monteplain, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

n° INSEE	N° UI		Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39352	1978	1	Le Marnier, Les Vignes		cultivé	calcaire	prospection aérienne	G. Chouquer a pu observer la voie romaine d'Agrippa lors d'un survol aérien. Cette voie, dénommée sur les cartes IGN ancienne voie romaine, n'est plus pérennisée par un chemin à son passage à gué sur Grabusse.	Chouquer 1978
39352	1992	2	Les Vignes, Les Pragnys		forêt	calcaire	zone de découverte fortuite	A la limite des communes de Monteplain et de Ranchot, au bas du ravin du ruisseau la Grabusse ont été observés des tilleuls à rebords	Daval 1992
39352	1841	3	Aux Combes		cultivé	calcaire	zone de découverte fortuite	Sur les bords de la voie romaine, ont été découverts en 1841 des vestiges d'habitation romaine : "des ossements humains, des tablettes de marbre, des vases en poterie, des fondations d'édifices, des tuileaux à rebords, des briques, des monnaies du Haut et Bas-Empire, et des murs ayant 1,50 m d'épaisseur. Ces ruines occupaient un vaste espace"	Rousset 1853-1858, 5, p. 402
39451	1992	1	Les Vignes, Les Pragnys		forêt	calcaire	prospection pédestre	Dans le lit d'un ruisseau détourné quelques années auparavant, D. Daval a repéré, sur une cinquantaine de mètres, une épaisse couche de moellons et de tuiles. F. Charlier signale pour sa part un tesson de sigillée, des tegulae, imbrices et tubuli avec de nombreuses pierres.	Daval 1992
39451	1858	2	Sur les Roches		cultivé/détruit	calcaire	zone de découverte fortuite	Découverte de 10 sépultures mérovingiennes	Clerc 1870, I, p. 545 ; Feuvrier, Févret 1903-1904, p. 53-54
39451	2006	3	Les Vignes, Les Pragnys		forêt	calcaire	zone de découverte fortuite	Dans le fossé recréusé d'une route, on aperçoit sur une cinquantaine de mètres, une épaisse couche de moellons et de tuiles établi le long de l'axe de la voie romaine d'Agrippa	Info SRA
39451	2007	4	Les Grandes Planches		cultivé	calcaire	prospection pédestre	Site situé au sommet d'une légère éminence entourée d'un champ de dolines. A proximité passait la voie romaine d'Agrippa. Observé et découvert en 2001 lors des prospections pédestres de P. Mosca. Il est vraisemblable que l'on ait affaire à un petit bâtiment rural à vocation agricole (très peu de céramique, peu de mobilier métallique...). On notera une tête de clou décorative en bronze, un morceau d'amphore et deux fragments de meules ; une en grès type Serre, indéterminée car le fragment est trop petit pour permettre d'avancer une datation ; l'autre est typiquement un fragment du dormant d'une meule domestique gallo-romaine.	Mosca 2007
39451	2007	5	Les Vignes, Les Pragnys		cultivé	calcaire	prospection pédestre	Prospection pédestre de P. Mosca ayant permis de reconnaître des constructions en bord de voie. Deux petits bâtiments ont au moins pu être reconnus au sud, le long de la route moderne. Ils ont été repérés grâce aux pierres à bâtir et aux morceaux de tuiles antiques visibles depuis la route. La prospection de surface engagée n'a permis de découvrir, hormis ces quelques éléments du bâti, qu'un minuscule tesson de céramique claire à pâte fine, un pilon en fer, un morceau de bord de vase en verre bleuté à bord creux et un fragment de céramique sigillée lissée (Drag 31). Les vestiges s'étendent le long de la route actuelle, en deux zones assez distinctes d'une dizaine de mètres de largeur sur 25 m de longueur pour le bâtiment ouest et 20 m pour le bâtiment est.	Mosca 2007
39451	2008	6	Sud du Bois de la Vache		cultivé	calcaire	prospection pédestre	Prospection pédestre de P. Mosca en 2008 ayant permis la découverte d'une nécropole. Dans les labours apparaît une zone de terre très anthrosisée. En s'approchant, on distingue plusieurs taches repérées. Elles montrent des cendres, quelques fragments d'os calcinés, des récipients en verre et des céramiques en quantité non négligeable (urnes cinéraires). Il s'agit bien à l'évidence d'une petite nécropole à incinération ayant accueilli les sépultures d'occupants des habitats déjà signalés dans le secteur. Plusieurs monnaies trouvées : Marcus Aurelius et Hadrianus, et un Hadrien. Datation : IIe siècle ap. Anneau en bronze (diam. entre 3,5 et 5 mm) et un embout de 12 mm de diam. dans le prolongement d'une tige en fer.	Mosca 2008
39451	2006	7	Les Vignes, Les Pragnys		forêt, prairie	calcaire	prospection pédestre	Ensemble d'observations faites dans le cours du ruisseau et dans le petit bois. Le tracé actuel du ruisseau a été refait dans les années 1970 pour canaliser l'eau de ces prairies humides.	Mosca 2006 ; Info SRA

Ranchot-Monteplain, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

Ranchot-Monteplain, Jura

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation						Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE		
1	Ancienne voie romaine	polygone	39352-1978-1	4			1	1	1									Voirie	Voirie	Voirie	3	Voie d'Agrippa Chalon-Besançon		
2	Les Vignes, Les Pagnys	polygone	39352-1992-2 ; 39451-1992-1	2			1	NR										Habitat	Habitat		3	Habitat au passage à gué de la voie sur la rivière : possible agglomération antique mal reconnue. L'habitat repéré par différentes prospections au sol se développe le long de la voie.		
3	Sur les Roches	point	39352-1858-2	2					1											Funéraire	3	Nécropole mérovingienne à l'écart de la voie romaine, surplombant la vallée du Doubs, à l'est de Ranchot		
4	Aux Combes	point	39352-1841-3	2			1	1										Habitat	Habitat		3	Habitat antique le long de la voie d'Agrippa, sur la rive droite de la rivière, face à l'hypothétique agglomération		
5	Sud du Bois de la Vache	polygone	39451-2008-6	3			1											Funéraire		3	Prospection pédestre de P. Mosca en 2008 ayant permis la découverte d'une nécropole. Dans les labours apparaît une zone de terre très anthropisée. En s'approchant, on distingue plusieurs taches repérées. Elles montrent des cendres, quelques fragments d'os calcinés, des récipients en verre et des céramiques en quantité non négligeable (urnes cinéraires). Il s'agit bien à l'évidence d'une petite nécropole à incinération ayant accueilli les sépultures d'occupants des habitats déjà signalés dans le secteur. Plusieurs monnaies trouvées : Marcus Aurelius et Hadrianus, et un Hadrien. Datation : IIe siècle ap. Anneau en bronze (diam. entre 3,5 et 5 mm) et un embout de 1,2 mm de diam. dans le prolongement d'une tige en fer.			
6	Grande Planche	polygone	39451-2007-4	3			1											Habitat		3	Site situé au sommet d'une légère éminence entourée d'un champ de dolines. A proximité passait la voie romaine d'Agrippa. Observé et découvert en 2001 lors des prospections pédestres de P. Mosca. Il est vraisemblable que l'on ait affaire à un petit bâtiment rural à vocation agricole (très peu de céramique, peu de mobilier métallique...). On notera une tête de clou décorative en bronze, un morceau d'amphore et deux fragments de meules : une en grès type Serre, indéterminée car le fragment est trop petit pour permettre d'avancer une datation ; l'autre est typiquement un fragment du dormant d'une meule domestique gallo-romaine.			

1.2.15 Romain, Jura (L. Gaëtan)

1.2.15.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Commune du Jura, limitrophe au département du Doubs, Romain possède sur son territoire un ensemble de vestiges antiques assez conséquents appartenant à plusieurs occupations rurales. Parmi ces vestiges, les prospections aériennes de Gérard Chouquer en 1983 et 1984 ont révélé une probable petite agglomération antique dont la nature exacte reste encore à préciser. Cette dernière se développe au sud de la commune, au lieu-dit *Champvounans*, à la lisière du village de Louvatange, sur une surface pouvant avoisiner les 2 hectares.

1.2.15.2 Cadre naturel

Le site de *Champvounans* se trouve à une altitude moyenne de 265 m, dans des parcelles aujourd'hui situées en grande partie en prairie d'où les difficultés de la détection. La commune de Romain, situé au nord du département du Jura, appartient encore au Pays dolois, dans un territoire fertile même s'il reste légèrement accidenté. Le site est également situé dans la vallée de l'Arne, rivière prenant sa naissance à environ 1 km au nord. La présence de minerai de fer est très répandue dans la région.

1.2.15.3 État des connaissances

Quelques découvertes sont à noter sur le territoire de Romain au XIX^e siècle, rapportées par A. Rousset dans son *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura* (1853-1858, 5 [1857], p.455). Il signale ainsi déjà les sites de *Champ Bourre* ou encore de *la Chapelle*. Il faudra attendre de nouvelles prospections de M. Demésy dans les années 1960-1970, puis de H. Laurent à la fin des années 1980 pour connaître davantage l'environnement archéologique des deux villages de Romain et de Vigearde, fusionnés en 1825. Les résultats des prospections de H. Laurent sont publiés dans sa thèse sur *Le travail du fer par le procédé direct dans le nord de la Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort, Jura: cantons de Dampierre et Gendrey)* (1997). Elles auront permis la découverte d'un certain nombre de sites d'établissements ruraux antiques à *La Molle Terre* (UI n°1), à *Ourcey* (UI n°2), à *la Goulotte* (UI n°3) ou encore à *Champ Bourre* (UI n° 6). D'autres sites comme au lieu-dit la Chapelle, ont aussi fait l'objet de ce type de prospection afin de compléter les données déjà collectées par A. Rousset au XIX^e siècle. Dès cette époque ce lieu-dit *Château Fillod* ou *Foillod* est signalé comme étant l'emplacement d'un château qui « disparut tout à coup dans un abîme. Une flaque d'eau recouvre en effet son emplacement » (Rousset 1853-1858, 5 [1857], p.455). De nombreuses substructions antiques ainsi que du mobilier divers et varié a été mis au jour lors de ces prospections, attestant l'ancienneté du lieu.

Parallèlement aux prospections pédestres, Gérard Chouquer a réalisé deux campagnes de prospections aériennes dans la région en 1983 et 1984. Elles auront permis la découverte d'un important site antique au lieu-dit *Champvounans* (UI n°7 et 8). Ce dernier est d'abord interprété comme un établissement rural de type *villa*. Il pourrait toutefois très bien s'agir d'une petite agglomération antique d'après le plan de l'ensemble des bâtiments visibles sur les clichés aériens. La détection de ce site reste néanmoins très compliquée du fait de sa situation en prairies. Les prospections au sol restent également restreintes. De nouvelles campagnes de prospections au sol ont été réalisées sur le territoire communal au cours des années 2000 grâce à Patrick Mosca. Il aura permis de préciser une nouvelle fois l'étendue des sites déjà repérés depuis les prospections de M. Demésy et

Romain, Jura

H. Laurent, mais également de collecter du mobilier afin de préciser les périodes d'occupation. Le site de *Champvounans* a alors été repéré au sol sur une faible surface (UI n°9; Mosca 2006). Le reste des prospections s'est essentiellement concentré sur un site au nord de la commune, aux *Fombois*, *Vigearde* (UI n°11 et 12). Il s'agit là certainement du plus important établissement rural présent sur la commune.

1.2.15.4 Organisation spatiale

La présence d'une grande occupation d'époque antique au sud du bourg de Romain, au lieu-dit *Champvounans*, est signalée depuis le XIX^e siècle. Ils ont fait l'objet, plus récemment, de quelques prospections pédestres de vérification et surtout de clichés aériens de G. Chouquer (Rothé 2001, p. 605). Les vestiges, s'ils sont tous antiques, ne révèlent pas un plan classique d'établissement rural mais une juxtaposition d'unités de petite taille dont le plan reste difficile à établir avec précision. Ce secteur est par ailleurs traversé par la voie dite d'Agrippa de Besançon à Langres, plus précisément celle, à profil militaire, passant par Dammartin-Marpain, Pontailler-sur-Saône et Mirebeau-sur-Bèze. Même si son tracé entre Saint-Vit et Taxenne/Ougney pose encore de réelles difficultés sur le terrain, il est possible que nous soyons ici face à une petite agglomération de type routière.

1.2.15.5 Nature et caractérisation de l'occupation

Ni le plan, ni le mobilier ne permettent de mieux caractériser l'occupation de *Champvounans*. Les parcelles situées à l'est du site présentent toutefois de fortes concentrations de scories de fer, en bordure de l'actuelle forêt (UD n°7). Mais aucune trace de mobilier ne permet de dater ces ferriers arasés.

Cependant, la présence de vestiges à *La Chapelle* (UD n°4) pose des difficultés d'interprétation. Les prospections réalisées durant les années 1980 par M. Demésy, puis par H. Laurent, ont permis la découverte, au milieu de déchets d'activité métallurgique, de deux appliques en bronze (représentant la même tête féminine avec des traces de grènetis circulaires), la moitié d'une sphère de bronze et de monnaies gauloises et romaines (1 monnaie d'argent au «cavalier de la vallée du Rhône», 5 potins séquanais, 1 bronze peut-être gaulois, 2 deniers (républicains) de César, 1/2 monnaie peut-être frappée à Vienne, 1/2 as de Nîmes au crocodile, 1 Claude, 3 Néron, 1 Vespasien, 1 Trajan, 1 denier d'Hadrien au R/Germania émis en 120 ap., 10 moyens et petits bronzes illisibles). La quantité relativement importante de monnaies recueillies en prospection, la faible superficie du site, mais également le lieu-dit *La Chapelle* constituent autant d'indices qui incitent à penser que nous sommes en présence d'un temple.

1.2.15.6 Chronologie et critères de datation

Aucune étude de mobilier issu de ce site n'a été réalisée. Ses origines et sa période de fréquentation restent ainsi aujourd'hui inconnues.

1.2.15.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Malgré quelques campagnes de prospections pédestre et aérienne, le site antique de *Champvounans* reste très mal connu. Ce déficit de connaissance est un frein à la caractérisation de l'occupation. Les clichés aériens restent également trop centrés pour pouvoir géoréférencer les vestiges et en établir un plan actualisé. Le seul disponible est ainsi publié dans la CAG 39 (Rothé 2001, p. 605, fig. 407). L'ensemble des structures visibles, disséminées sur une grande surface n'adopte pas de plan régulier que l'on

Romain, Jura

pourrait attribuer à une *villa*. Les différentes unités de petite taille doivent davantage correspondre à un habitat au sein d'une agglomération de modeste taille. Cette interprétation peut être renforcée par le fait que nous nous situons ici à égale distance entre l'agglomération de type routière de Dammartin-Marpain et celle de Saint-Vit. La voie militaire d'Agrippa reliant Langres à Besançon, *via* Mirebeau, n'est malheureusement pas reconnue sur le terrain dans cette zone. Malheureusement aucun indice de mobilier ne permet à ce jour d'établir une trajectoire d'occupation de ce site.

1.2.15.8 Perspectives de recherche

L'inaccessibilité des terrains empêche toute prospection au sol. Le site est en effet en grande partie recouvert par des prairies. La prospection aérienne semble également inadaptée à la détection des vestiges dans la région. Une prospection géophysique pourrait alors nous aider à confirmer ou infirmer ce site dans la catégorie des agglomérations antiques.

1.2.15.9 Bibliographie

Chouquer 1978

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en Franche-Comté ; rapport d'activités en 1976 et 1977*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1978, 16 p.

Chouquer 1983

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1983, n. p.

Chouquer 1984

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1984, n. p.

Laurent 1997

LAURENT (H.). — *Le travail du fer par le procédé direct dans le nord de la Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort, Jura : cantons de Dampierre et Gendrey)*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 1997, 5 vol.

Mosca 2006

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections au sol. Cantons de Boussières, Audeux (25), Dampierre, Gendrey (39), Amance (70)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2006, 136 p.

Rothé 2001

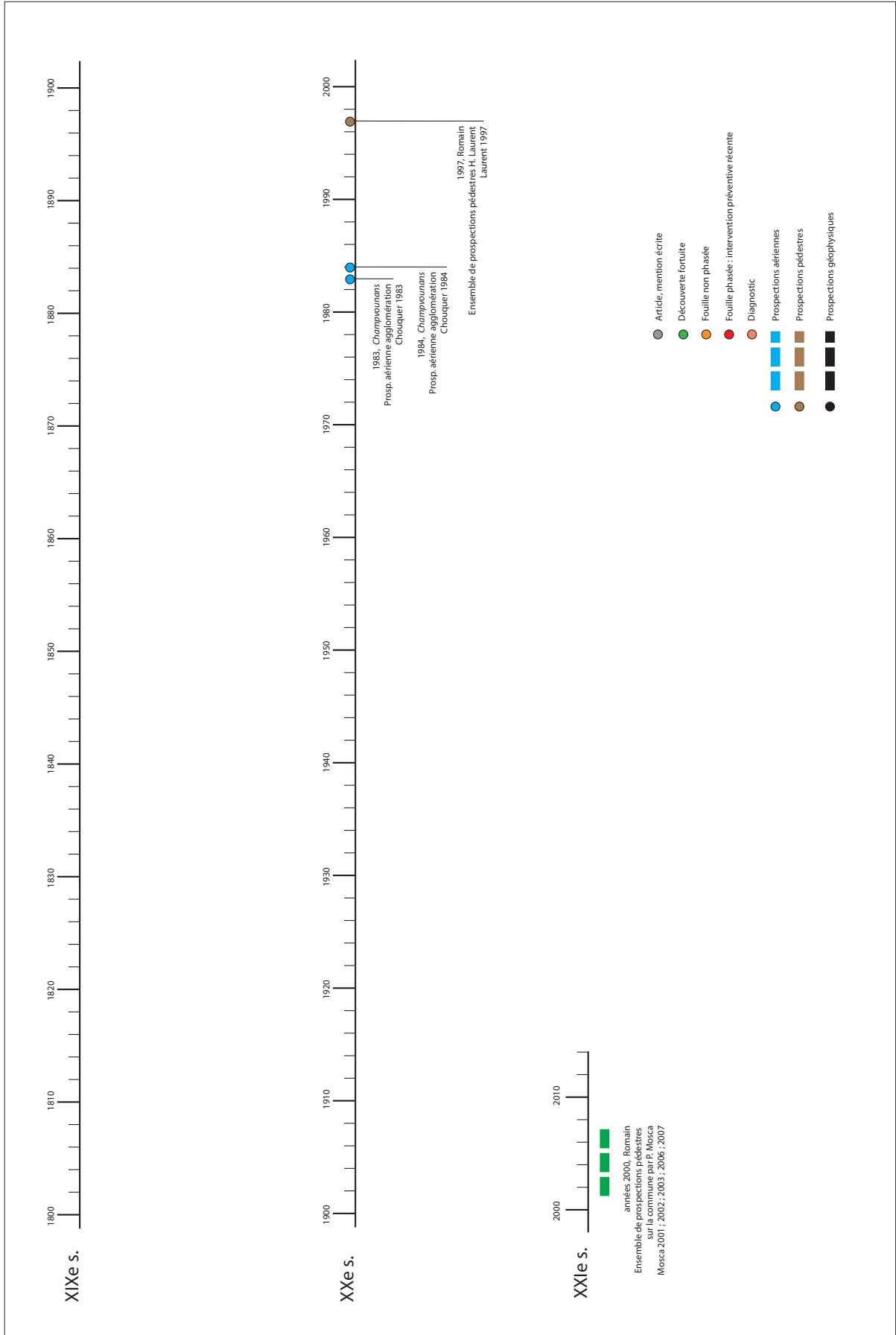
ROTHER (M.-P.). — *Romain, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 604-605.

Rousset 1853-1858

ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

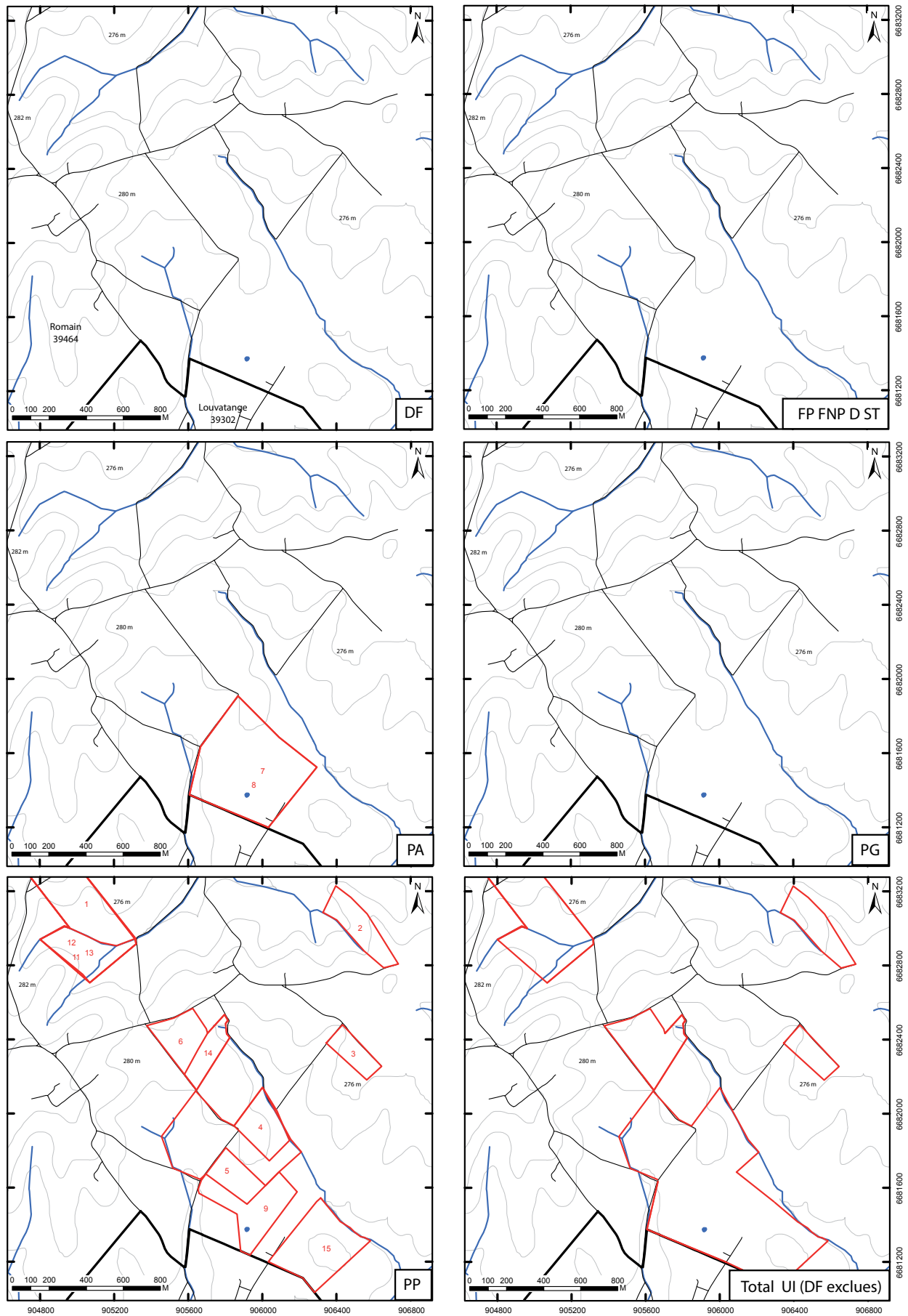
Romain, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Romain, Jura



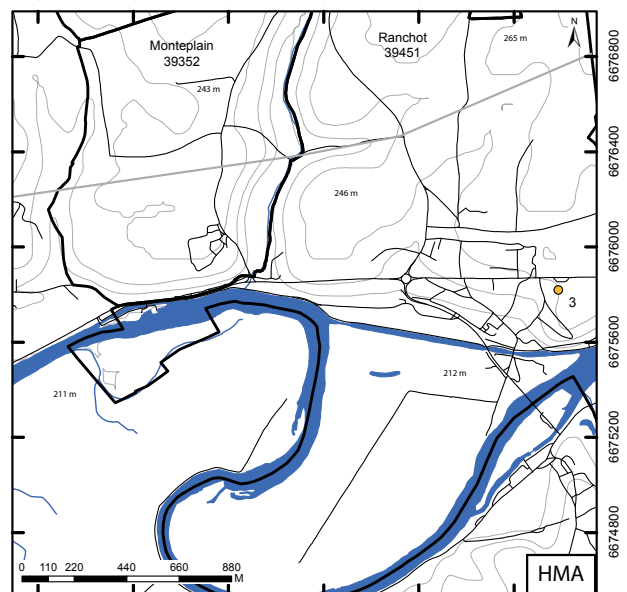
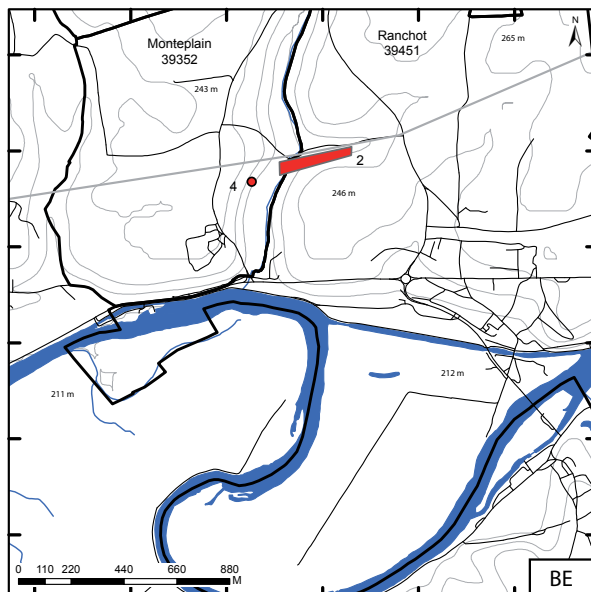
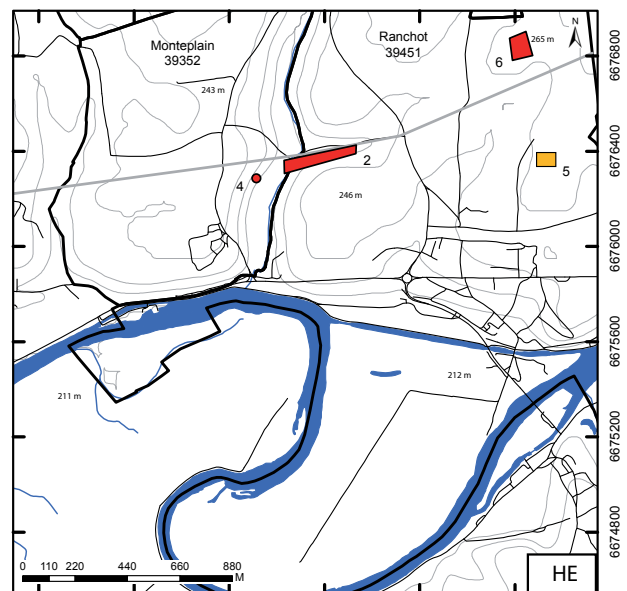
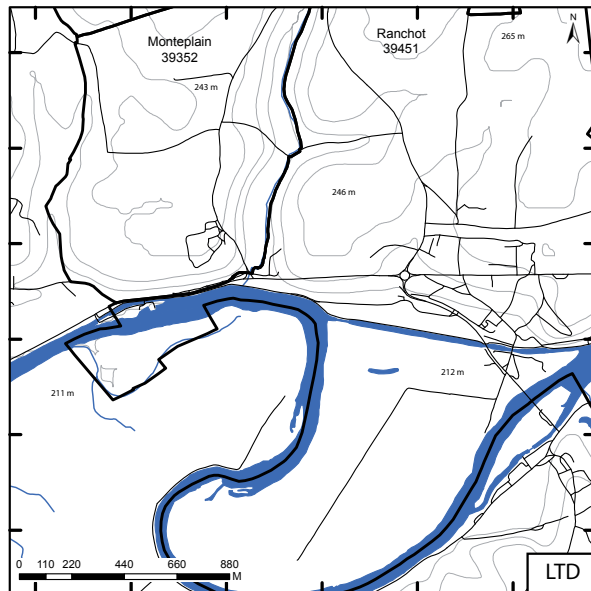
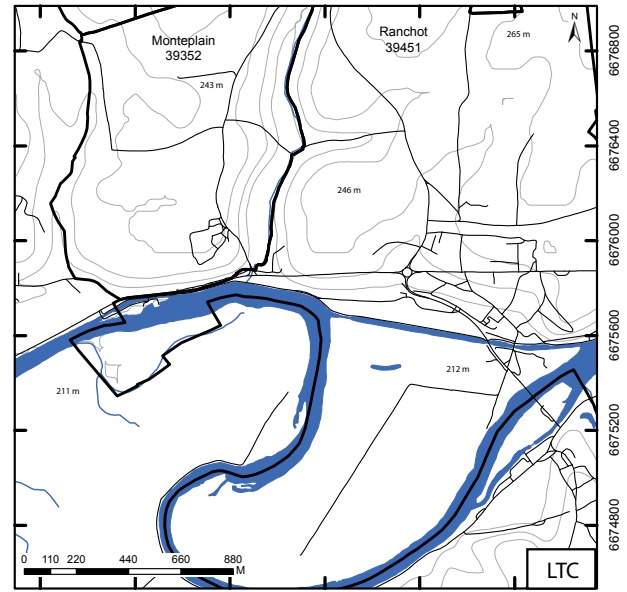
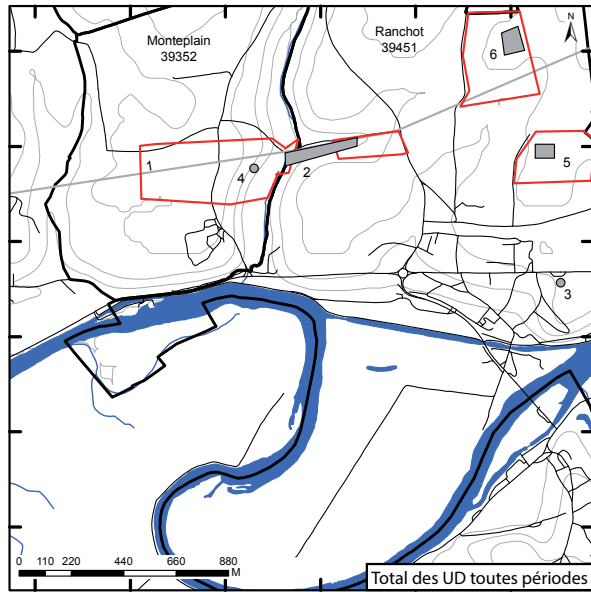
Romain, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Romain, Jura



Romain, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature de l'occupation par période.

Romain, Jura



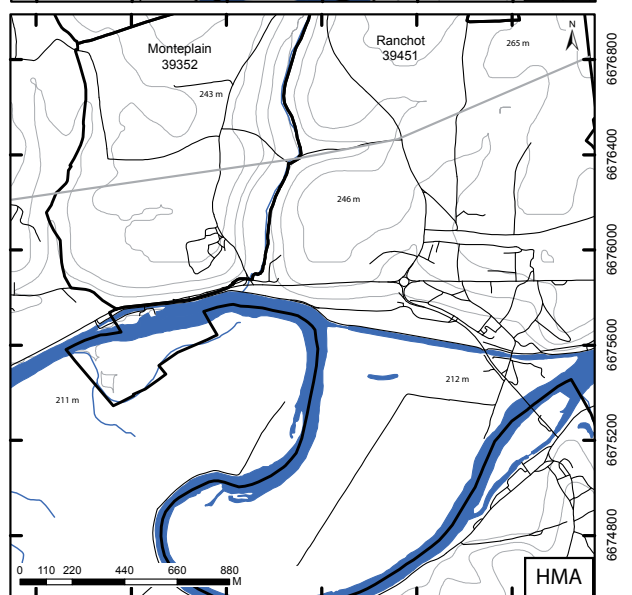
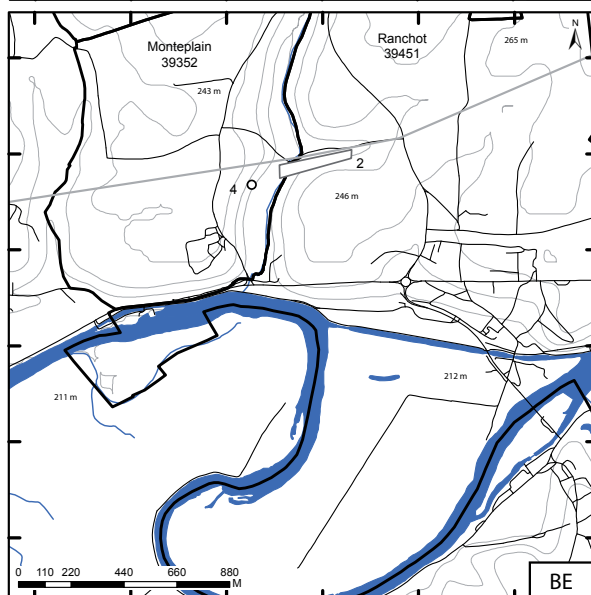
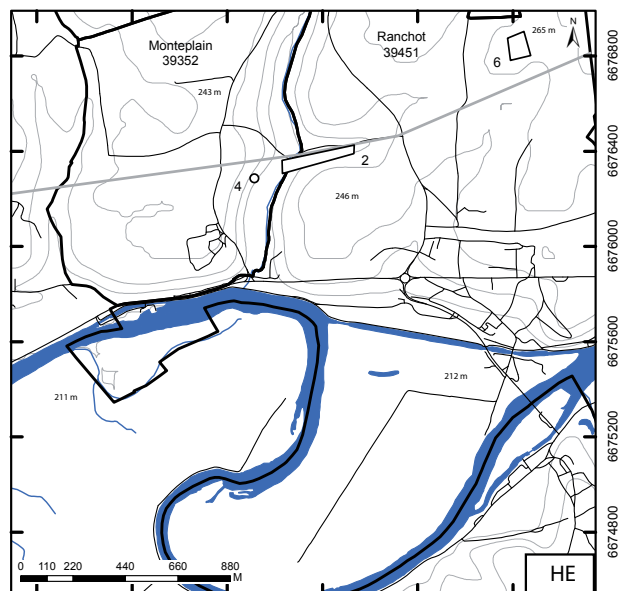
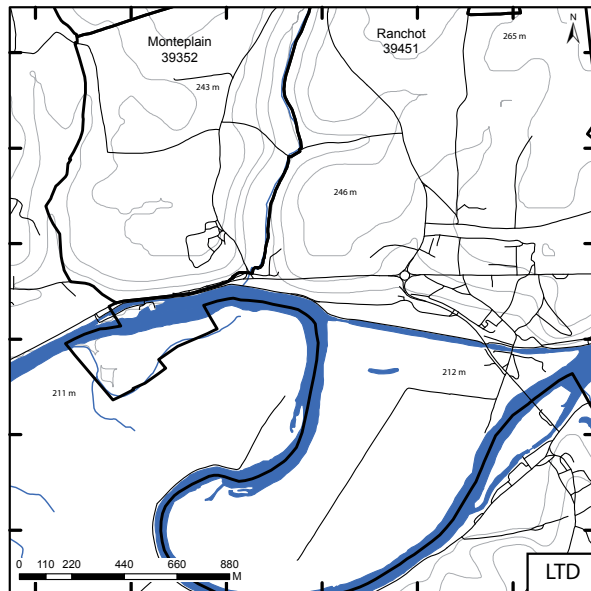
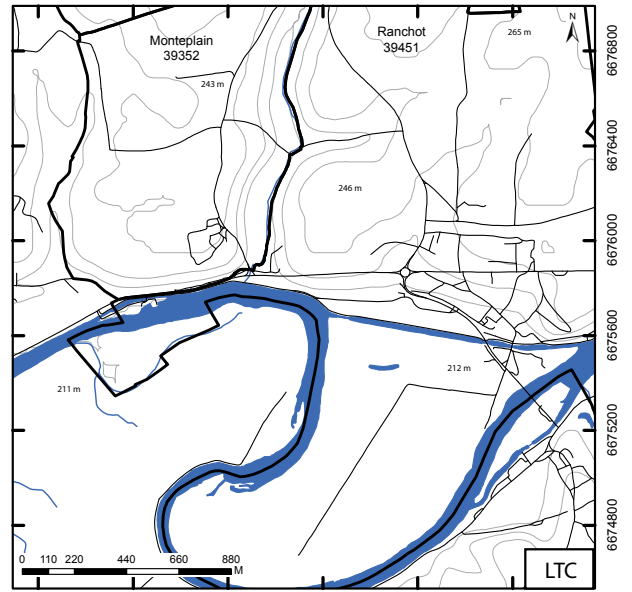
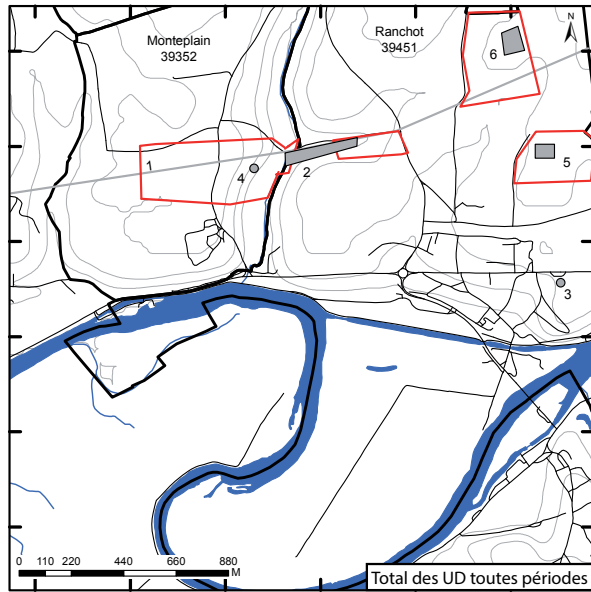
904400 904800 905200 905600 906000 906400

904400 904800 905200 905600 906000 906400

6678800
6678400
6678000
6675600
6675200
6674800
6676800
6676400
6676000
6675600
6675200
6674800
6678800
6678400
6678000
6675600
6675200
6674800

Romain, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

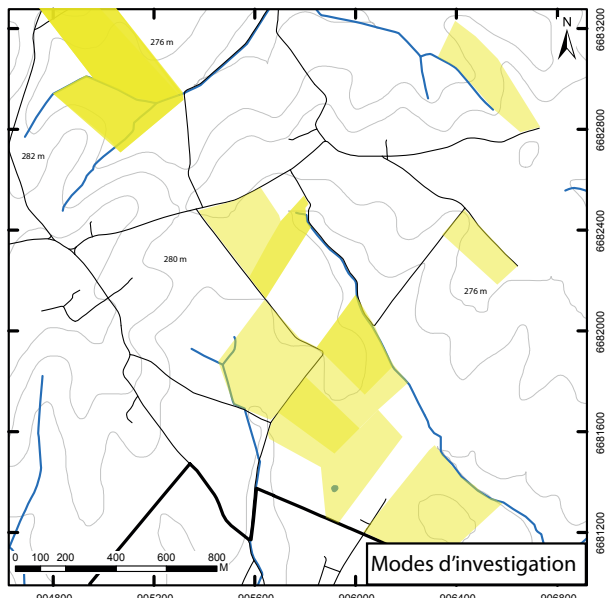
Romain, Jura



904400 904800 905200 905600 906000 906400

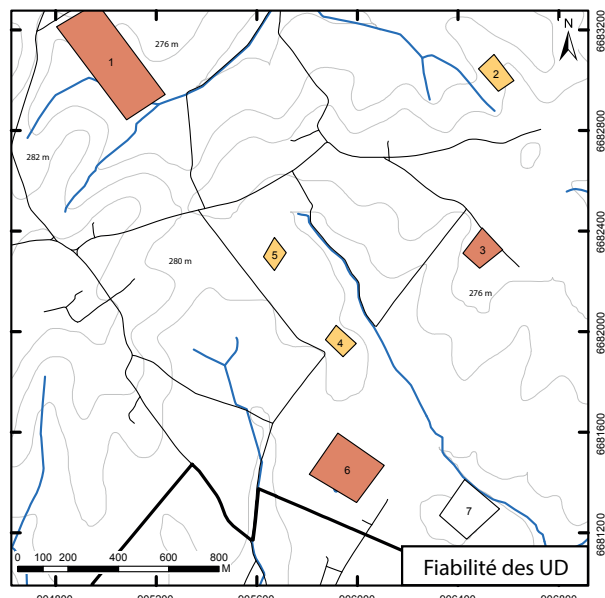
904400 904800 905200 905600 906000 906400

6678800
6676400
6676000
6675600
6675200
6674800
6676800
6676400
6676000
6675600
6675200
6674800
6676800
6676400
6676000
6675600
6675200
6674800



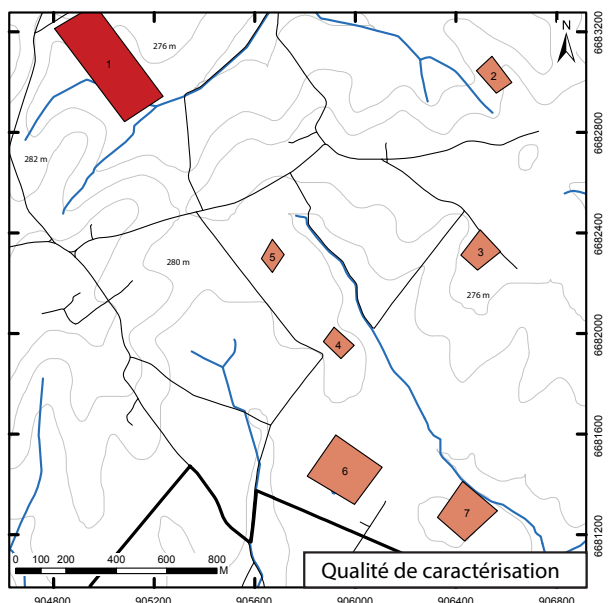
Modes d'investigation

- PA/PP/PG
- DF
- FP/FNP/D/ST



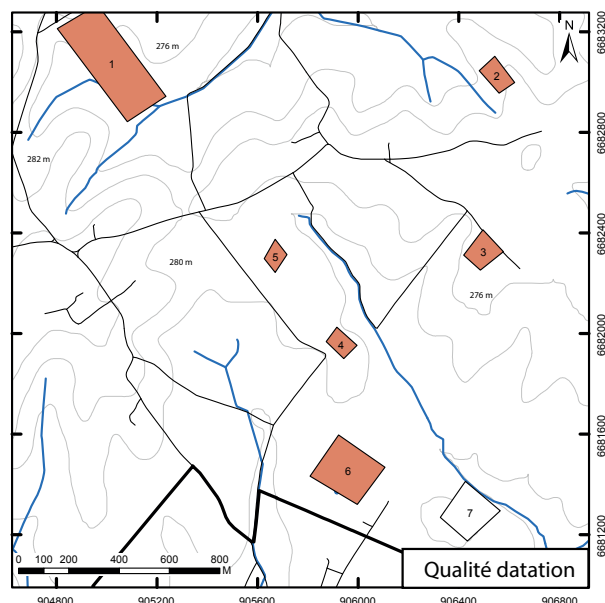
Variables fiabilité

- 0-4 : UD mal connue
- 5-6 : UD assez peu connue (mal datée, mal caractérisée et non localisée)
- 7-8 : UD assez bien connue (datée ou caractérisée)
- 9-10 : UD très bien connue (datée, caractérisée et bien localisée)



Indices de caractérisation

- 0 : Occupation de type indéterminée
- 1 : Différenciation de l'occupation
- 2 : Caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : Caractérisation certaine (mobilier et plan)



Indices de datation

- 0 : Aucun élément de datation
- 1 : Grande phase culturelle
- 2 : Datation d'après des éléments isolés
- 3 : Datation précise (TPQ disponible)

Romain, Jura

Romain, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39464	1997	1	La Moille Terre		cultivé		prosp. pédestre	H. Laurent a repéré au cours de prospections pédestres, un habitat gallo-romain (moellons, tuiles, céramiques sigillées et communes) sur lequel il a découvert un chaton de bague et identifié des scories de traitement secondaire	Laurent 1997
39464	1997	2	Ourecy		cultivé		prosp. pédestre	A proximité de la limite communale avec Mercey, H. Laurent a repéré au cours de prospections au sol des scories coulées et des parois de fours attribués à la période gallo-romaine ou médiévale	Laurent 1997
39464	1997	3	La Goulotte		cultivé		prosp. pédestre	Découverte d'éléments de construction romain au cours de prospections pédestres	Laurent 1997
39464	1987	4	La Chapelle/La Mare		cultivé		prosp. pédestre	H. Laurent a remarqué au cours de prospections pédestres en septembre 1987 un petit site antique (pierres, tuiles, céramiques), sur lequel se trouvent quelques scories coulées de réduction. Dans le même champ, un sondage à la tarière a révélé à 60 cm de profondeur, du minerai de fer sous forme de cuirasse.	Info SRA H. Laurent
39464	1997	5	La Chapelle/La Mare		cultivé		prosp. pédestre	Ensemble de prospections pédestres menées par M. Demésy pendant plusieurs années. Il a découvert notamment deux appliques en bronze (représentant la même tête féminine avec des traces de grénets circulaires), la moitié d'une sphère de bronze, des monnaies gauloises et romaines ; 1 monnaie d'argent au "cavalier de la vallée du Rhône", 5 potins séquanes, 1 bronze peut-être gaulois, 2 deniers (républicains) de César, 1/2 monnaie peut-être frappée à Vienne, 1/2 as de Nîmes au crocodile, 1 Claude, 3 Néron, 1 Vespasien, 1 Trajan, 1 denier d'Hadrien au R/Germania émis en 120 ap., 10 moyens et petits bronzes illisibles	Laurent 1997
39464	1997	6	Champ Bourre		cultivé		prosp. pédestre	Sur les bords du chemin rendant de Romain à Louvatange, A. Roussel a signalé "des briques, des tuileaux à rebords et des fondations d'anciens édifices". Ce modeste site a été retrouvé en prospection au sol par H. Laurent.	Laurent 1997
39464	1983	7	Champvonnains		cultivé		prosp. aérienne	En 1983 et 1984, lors de prospections aériennes, G. Chouquer met en évidence un ensemble de structures qu'il interprète d'abord comme une villa mais qui pourrait correspondre aussi bien à une petite agglomération antique.	Chouquer 1984
39464	1984	8	Champvonnains		cultivé		prosp. aérienne	En 1983 et 1984, lors de prospections aériennes, G. Chouquer met en évidence un ensemble de structures qu'il interprète d'abord comme une villa mais qui pourrait correspondre aussi bien à une petite agglomération antique.	Chouquer 1984
39464	2006	9	Champvonnains		cultivé		prosp. pédestre	Prosp. pédestre P. Mosca en 2006. Le site est situé en bordure de champ cultivé, le reste se trouvant sous une prairie. Les vestiges sont assez diffus et épars, ce qui montre une longue utilisation de la parcelle à des fins agricoles. En surface, on retrouve des tuileaux, des pierres à bâtir, quelques céramiques fines orangées, des pâtes fines grises (dont un décor à la molette sur 3 lignes), un tesson de terra nigra, quelques clous, des déchets de plomb. Ce mobilier évoque l'antiquité tardive.	Mosca 2006
39464	2003	10	Lagelus		cultivé		prosp. pédestre	prosp. P. Mosca	Mosca 2003
39464	2001	11	Vigearde, Les Fombols		cultivé		prosp. pédestre	P. Mosca. Présence de tuiles à rebord, d'imbrèx et de pierres de constructions. On distingue trois bâtiments : un bâtiment principal fournissant de nombreuses céramiques (sigillées et pâtes grossières) d'environ 400 m² et deux bâtiments plus petits situés une trentaine de mètres au sud et séparés d'une dizaine de mètres l'un de l'autre. Peu de matériel sur ces deux secteurs (quelques fragments de céramiques).	Mosca 2001
39464	2002	12	Vigearde, Les Fombols		cultivé		prosp. pédestre	P. Mosca. Les bâtiments observés cette année-là sont situés au fond du petit vallon, au fond duquel coule un ruisseau issu de drains modernes. Anciennement ce ruisseau ne devait être qu'intermittent, comme la source située à l'ouest de l'ensemble du site. Ce petit bâtiment (dimensions difficiles à estimer) n'a fourni aucun mobilier céramique ou métallique : seuls apparaissent de nombreux tuileaux et quelques pierres de construction, sur une surface de moins de 100 m²	Mosca 2002
39464	2002	13	Les Fombols		cultivé		prosp. pédestre	Différentes zones de construction sont visibles après un lavage des labours	Mosca 2002
39464	2003	14	Maurebois		cultivé		prosp. pédestre	Les vestiges apparaissent avec une faible densité de pierres à bâtir. Il couvre une surface d'un peu moins de 100 m².	Mosca 2003
39464	2002	15	Champvonnains		cultivé		prosp. pédestre	La parcelle prospectée présente plusieurs traces de concentrations de scories de fer. La zone la plus dense se trouve en bordure de forêt. Aucune trace de mobilier ne permet toutefois de dater ces ferreries pour le moment	Mosca 2002

Romain, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

Romain, Jura

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation						Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE			BE	HMA
1	Vigearde, Les Fombois, Molle Terre	polygone	1 ; 11 ; 12 ; 13	2		1																			3	Etablissement rural assez important aperçu à plusieurs reprises grâce aux prospections pédestres d'H. Laurent et P. Mosca. Peu de mobilier céramique a été collecté mais de grosses concentrations de matériaux de construction ont pu être repérés définissant plusieurs bâtiments
2	Ourcey	polygone	2	2		1																			2	A proximité de la limite communale avec Mercey, H. Laurent a repéré au cours de prospections au sol des scories coulées et des parois de fours attribués à la période gallo-romaine ou médiévale
3	La Goulotte	polygone	3	2		1																			2	Découverte d'éléments de construction romain au cours de prospections pédestres
4	La Chapelle/La Mare	polygone	4 ; 5	2		1																			2	H. Laurent a remarqué au cours de prospections pédestres en septembre 1987 un petit site antique (pierres, tuiles, céramiques), sur lequel se trouvent quelques scories coulées de réduction. Dans le même champ, un sondage à la tarière a révélé à 60 cm de profondeur, du minerai de fer sous forme de cuirasse. Ensemble de prospections pédestres menées par M. Demézy pendant plusieurs années. Il a découvert notamment deux appliques en bronze (représentant la même tête féminine avec des traces de grénétis circulaires), la moitié d'une sphère de bronze, des monnaies gauloises et romaines ; 1 monnaie d'argent au "cavalier de la vallée du Rhône", 5 potins séquanes, 1 bronze peut-être gaulois, 2 deniers (républicains) de César, 1/2 monnaie peut-être frappée à Vienne, 1/2 as de Nîmes au crocodile, 1 Claude, 3 Néron, 1 Vespasien, 1 Trajan, 1 denier d'Hadrien au R/Germania émis en 120 ap., 10 moyens et petits bronzes illisibles
5	Maurebois, Champ Bourre	polygone	6 ; 14	2		1																			2	Sur les bords du chemin rendant de Romain à Louvatange, A. Rousset a signalé "des briques, des tuileaux à rebords et des fondations d'anciens édifices". Ce modeste site a été retrouvé en prospection au sol par H. Laurent.
6	Champvounans	polygone	7 ; 8 ; 9	3		1																			2	Probable agglomération antique aperçue en prospection aérienne et pédestre
7	Champvounans	polygone	15	2		NR																			2	La parcelle prospectée présente plusieurs traces de concentrations de scories de fer. La zone la plus dense se trouve en bordure de forêt. Aucune trace de mobilier ne permet toutefois de dater ces ferriers pour le moment

1.2.16 Saint-Amour, Jura (L. Gaëtan)

1.2.16.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Au pied du massif jurassien, sur la bordure orientale de la Bresse se trouve le village de Saint-Amour (39). Sur le territoire communal se trouvent quelques vestiges appartenant à une occupation protohistorique, puis romaine, sans savoir pour autant s'il s'agit véritablement d'un habitat groupé. Le village de Saint-Amour est alors essentiellement connu pour son histoire médiévale, avec la fondation de l'abbaye par Gontran 1^{er}, petit-fils de Clovis, roi de Bourgogne, en 585. Les reliques de Saint-Amour firent alors la renommée du village. Située sur l'antique voie de Lyon à Besançon, Saint-Amour apparaît comme une ville frontière entre les régions Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes. Déjà à la période antique, la ville se trouve à l'extrême sud de la cité Séquane, non loin des Ambarres. Les découvertes réalisées sous le bourg de Saint-Amour se composent essentiellement de monnaies protohistoriques et romaines. Les indices démontrant l'existence d'une agglomération antique ici même restent ainsi assez ténus. De ce fait l'emprise de cette occupation est totalement inconnue.

1.2.16.2 Cadre naturel

Saint-Amour se développe à l'extrême sud-ouest de la région Franche-Comté, sur les premières pentes du massif jurassien, tout en débordant sur la plaine bressane toute proche. Le village est installé au confluent de deux sources, dont une correspond au ruisseau du Besançon, petit affluent indirect de la Seille, par le Solnan, à Louhans. Le bourg se trouve à une altitude moyenne de 240 m.

1.2.16.3 État des connaissances

Les principales découvertes sous le bourg actuel de Saint-Amour ont lieu durant tout le XIX^e siècle, lors de travaux urbains. Ces découvertes sont toutes fortuites et n'entraîneront jamais de recherches plus approfondies sur le terrain. Aucune fouille n'a alors été réalisée, et les trouvailles font seulement l'objet de quelques notices reprises par Petitjean en 1994 dans *L'étude d'un pays comtois : la Petite Montagne*. Les monnaies sont les objets les plus couramment mis au jour à Saint-Amour, qu'elles soient laténiennes ou romaines (UI n°1 ; 5 à 8 ; 9, hors carte ; 11 ; 13). Les localisations restent également malheureusement très imprécises. Une seule structure bâtie a été découverte rue du Châtelet (UI n°2). Elle se présente sous la forme d'un mur traversant la rue et auquel était associé des tessons de céramiques ainsi qu'une monnaie de Faustine II (Petitjean 1994, p. 78). En 1995, C. Méloche réalise une synthèse documentaire sur l'ensemble des découvertes réalisées jusqu'alors. Depuis, aucune opération archéologique n'a eu lieu, hormis aux *Prés Girard* en 1999 par P. Nowicki (UI n°12). Situé en périphérie éloignée du village, le diagnostic s'est révélé entièrement négatif.

Les auteurs du XIX^e siècle ont voulu voir dans le hameau de Vaucenans, situé à environ 2 km au nord-est du centre-ville, l'origine antique de Saint-Amour. Cette assertion trouve son fondement dans le texte des chartes de 930 : «In pago lugdensi, burgum et ecclesiam Sanctorum Amoris et Viatoris cum ville Vincius prepositura...». Le terme de *villa* désigne plutôt un établissement rural (Méloche 1995, p. 11).

En 585, Gontran, petit-fils de Clovis, roi de Bourgogne, fit édifier à Vincennes-la-Jolie, qui n'était alors qu'une bourgade dans un territoire appartenant aux évêques de Mâcon puis à Albéric de Narbonne, une église destinée à abriter les reliques de Saint Amator et Saint Viator : soldats chrétiens de la légion thébaine massacrés à Saint-Maurice d'Agaune en Valais. La garde des reliques fut confiée à des religieux qui établirent un monastère proche de l'église. Les miracles attribués aux reliques attirèrent

Saint-Amour, Jura

rapidement de nombreux pèlerins dans la bourgade qui se développa autour de son église. Les successeurs de Gontran donnèrent ce fief à l'évêque de Saint-Vincent-de-Mâcon qui fit construire un château et une enceinte pour la défense du bourg, confortant ainsi la position stratégique de la bourgade, située entre le massif jurassien et la plaine bressane, sur la route de Lyon à Strasbourg, par Besançon. Le village prit au fil des siècles le nom de Saint-Amour.

L'ensemble de ces découvertes démontre alors la présence d'un site au cœur du bourg de Saint-Amour. Ces mentions de découvertes restent néanmoins malheureusement trop anciennes et trop peu précises pour établir un plan de l'occupation de ce secteur.

1.2.16.4 Organisation spatiale

La mention de découvertes de vestiges antiques sous le bourg de Saint-Amour semble démontrer la présence d'un site à cet endroit. L'extension et la nature même de l'occupation restent toutefois difficiles à préciser dans l'état actuel des recherches. Le site se développe ainsi sur un petit promontoire dominant la vallée du Besançon, au passage de la voie romaine reliant Besançon à Lyon, par le piémont du Jura (UD n°1). A cet endroit se trouve un carrefour routier avec la voie provenant du massif, par Arinthod et en direction de Louhans (UD n°2).

Les indices d'une nécropole tardo-antique ou du haut Moyen Âge pourraient être replacés à l'angle des rues du bourg et des Fours banaux (UD n°6). En 1718, un sarcophage a été découvert à l'intersection des deux rues « c'était une pierre creuse, recouverte d'une autre pierre taillée en dos d'âne ». À proximité, en pleine terre, on a dénombré 5 ou 6 squelettes « à 5 ou 6 pieds de profondeur et distants de l'église paroissiale d'environ 60 à 80 pieds » (Petitjean 1994, p. 78). Cette nécropole pourrait appartenir à la première église paroissiale située à l'angle de la rue Recloisière et rue du Châtelet.

1.2.16.5 Nature et caractérisation de l'occupation

Les seuls indices numismatiques ne peuvent fournir d'indications pour mieux caractériser l'occupation antique du bourg de Saint-Amour. Les différentes découvertes restent alors pour la plupart non caractérisées, faute de données supplémentaires. Seule la présence d'un mur associé à du mobilier antique, rue du Châtelet (UD n°5), permet de situer une possible structure d'habitat dans ce secteur.

1.2.16.6 Chronologie et critères de datation

En l'absence de fouilles d'ampleur et de découvertes récentes, il est très difficile d'établir une chronologie d'occupation du site de Saint-Amour.

La Tène

Parmi les découvertes effectuées (Jeunot 2000, p. 23), quelques-unes correspondent à des monnaies gauloises aux types grec et romain telles que :

- la découverte d'une monnaie en argent, non loin de la gare (UD n°8), appartenant au peuple Séquane à la légende Sequanoiotuos (LT XVI, BN 5351).

- Dans un jardin, près du Champ de Foire (UD n°9), un potin gaulois (LT 8351).

- Dans la cour de M. de Nanx, dans le bourg (UD n°10), une monnaie gauloise, en bronze, à légende: Turonos / Cantorix (LT XXVII, BN 7005); et une autre à légende KALETEDV (LT XXXII, BN 8291).

Malgré une incertitude sur la nature de l'occupation à cette période, la découverte de ces monnaies prouve que le carrefour de voie est déjà occupé à la fin de la période laténienne.

Saint-Amour, Jura

Haut-Empire

Là aussi, les découvertes monétaires nous indiquent une occupation antique du Haut-Empire sous le village actuel. Parmi les monnaies, nous retrouvons une monnaie de Faustine II, rue du Châtelet (UD n°5), et d'autres non localisées, découvertes dans le bourg (UD n°10): 1 as de Germanicus, 1 denier d'Auguste, 1 as de Tibère, 1 sesterce de Galba, 1 as d'Antonin et 1 petit bronze de Valentinien 1^{er}.

Bas-Empire

L'occupation de l'agglomération au Bas-Empire n'est absolument pas connue. Seule la présence d'une monnaie de Constance II, vers l'église actuelle (UD n°7), apparaît comme un indice. Les sarcophages et sépultures découverts rue du Bourg (UD n°6) sont d'autres indices qui pourraient tout aussi bien appartenir au haut Moyen Âge, faute de mobilier associé.

1.2.16.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Le dossier documentaire archéologique de Saint-Amour reste trop actuellement trop ancien pour pouvoir préciser davantage la nature d'occupation des différents vestiges mobiliers mis au jour sous le bourg actuel. La période laténienne n'a livré du mobilier que dans l'immédiate périphérie du secteur urbanisé. Cependant que ce soit l'emplacement du Champ de Foire ou celui de la gare, il apparaît que ce sont les axes routiers qui sont déjà occupés, marquant la pérennité de ce carrefour. Les découvertes de mobilier pour la période antique restent tout aussi laconiques. Elles couvrent les périodes du Haut et Bas-Empire. Mais le mobilier est pour la plupart non restituable, et localisé avec peu de précision. Malheureusement, il n'est pas possible de préciser la nature de cette occupation, située au carrefour routier, sur le passage à gué de la voie Lyon-Besançon sur la rivière, en l'absence de recherches modernes telles que des sondages.

L'étude du site de Saint-Amour est ainsi assez complexe vu l'état actuel des recherches. Le faible dossier documentaire ne permet pas d'avancer davantage d'hypothèses quant à la nature réelle de l'occupation.

1.2.16.8 Perspectives de recherche

Il paraît maintenant difficile, voire impossible d'en savoir plus sur l'organisation spatiale et la caractérisation de l'occupation du site antique de Saint-Amour du fait du recouvrement urbain entre l'occupation antique et le village médiéval.

1.2.16.9 Bibliographie

Billoin 2004

BILLOIN (D.). — *Saint-Amour (39) « Les Charbonnières » Rapport de diagnostic archéologique*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2004, 10 p.

Jeunot 2000

JEUNOT (L.). — *Les monnaies gauloises issues de fouilles et prospections entre Saône et Rhin*, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté, Besançon, 2000, 217 p.

Méloche 1995

MELOCHE (C.). — *Carte Archéologique Urbaine, Saint-Amour (Jura)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 58 p.

Nowicki 1999

NOWICKI (P.). — *Saint-Amour (39), Les Prés Girard*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1999, 8 p.

Saint-Amour, Jura

Petitjean 1994

PETITJEAN (M.). — La petite montagne dans l'Antiquité : les cantons d'Arinthod ; d'Orgelet ; de Saint-Amour et de Saint-Julien de la fin de l'époque gauloise à celle du haut Moyen-Age, Inventaire archéologique raisonné (gallo-romain et haut Moyen-Age). In : Collectif – *Etude d'un pays comtois : la Petite Montagne*, Centre Universitaire d'Etudes Régionales, n° 10, 1994, p. 55-90.

Rollier 2011

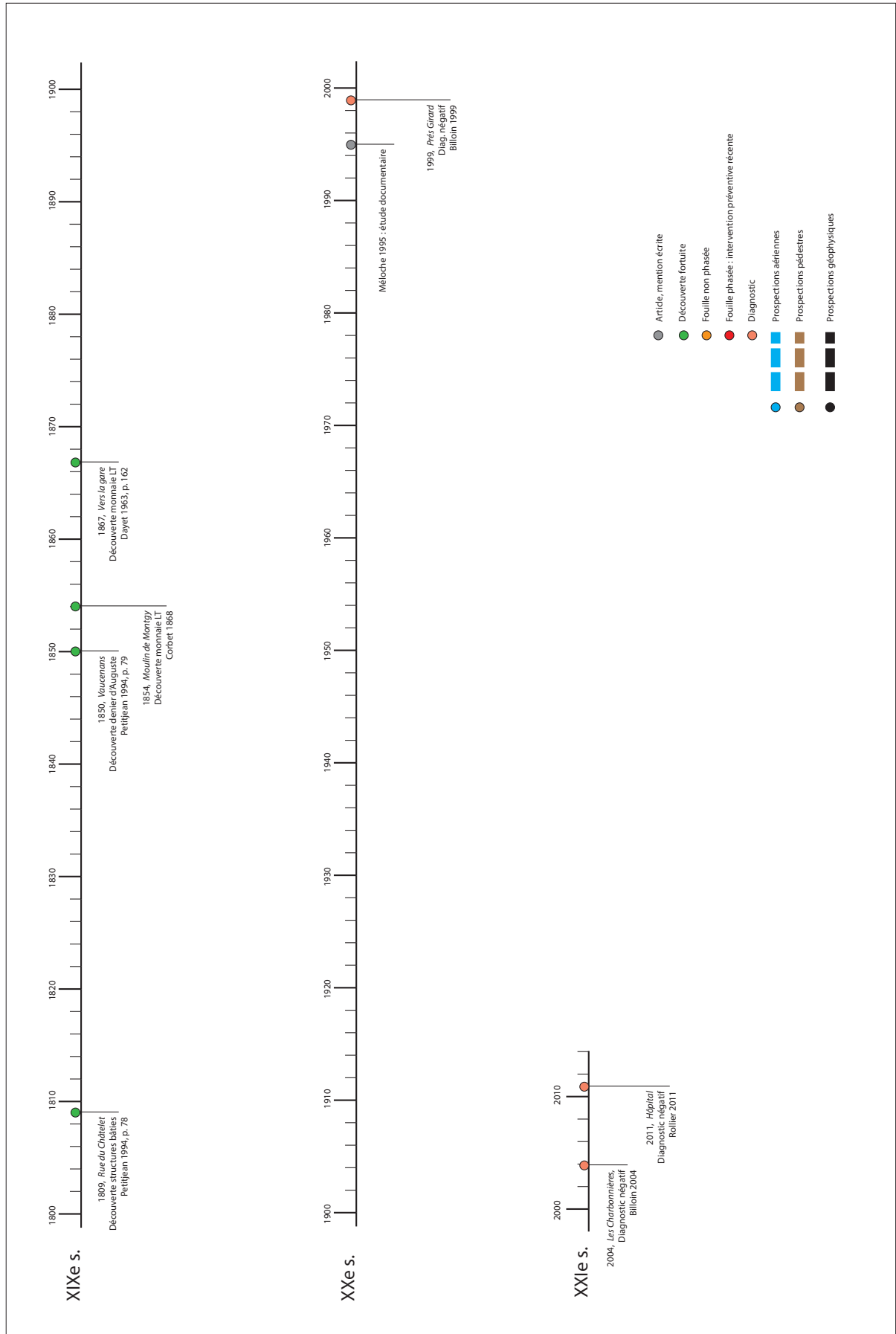
ROLLIER (G.). — *Recherches archéologiques sur les parcelles AH 40, 75 et 78*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2011, 45 p.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Saint-Amour, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 612-614.

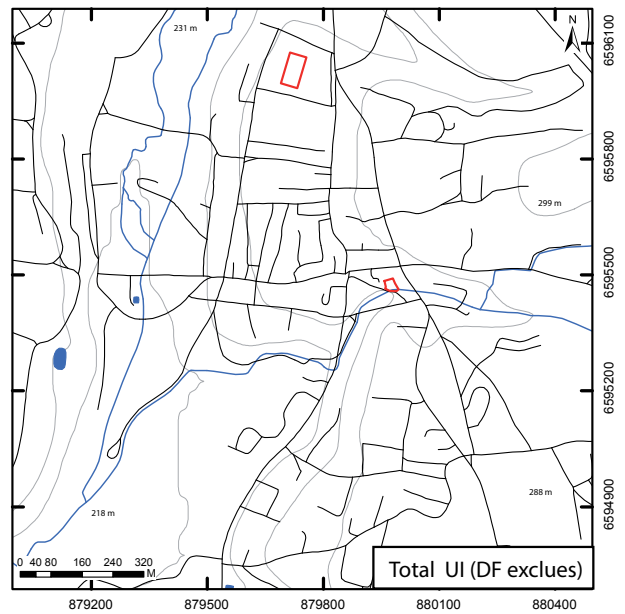
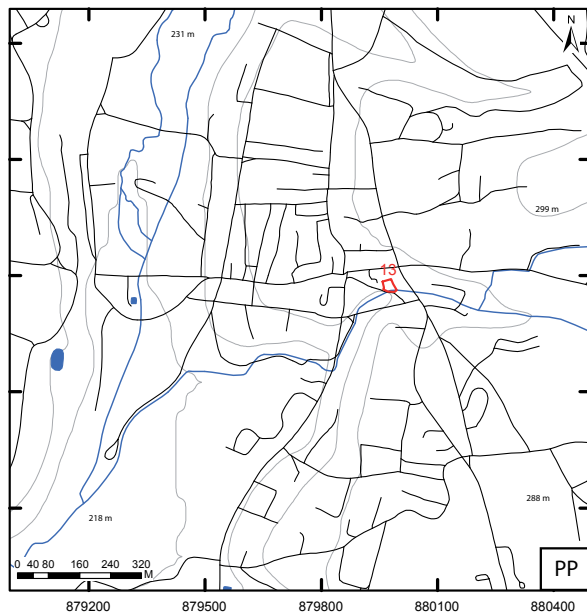
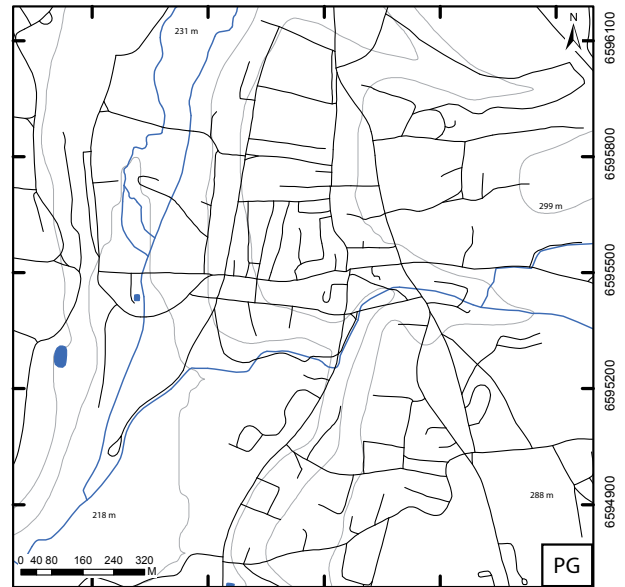
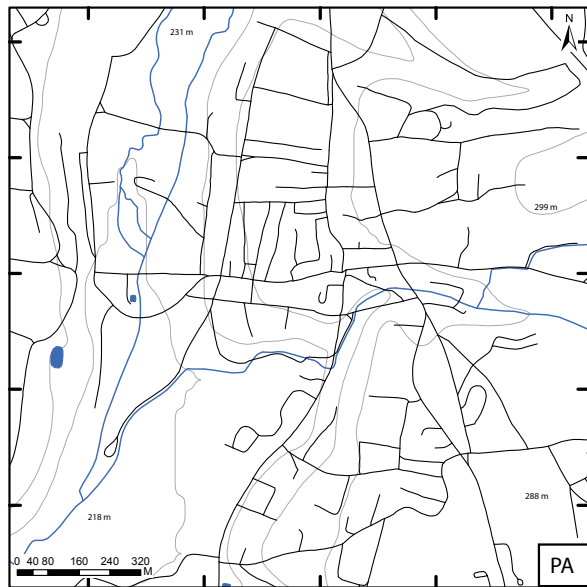
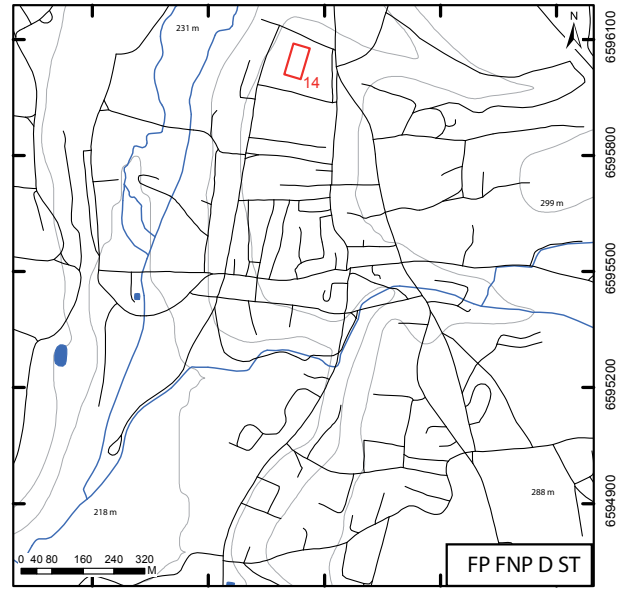
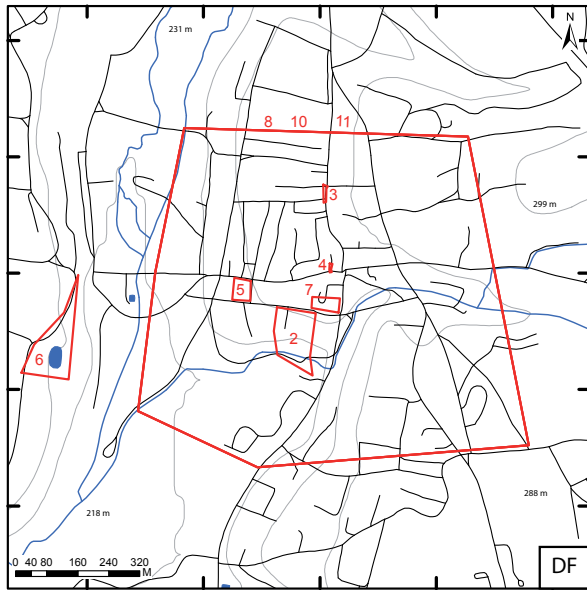
Saint-Amour, Jura – frise chronologique des modes
 d'acquisition et de diffusion des données.

Saint-Amour, Jura



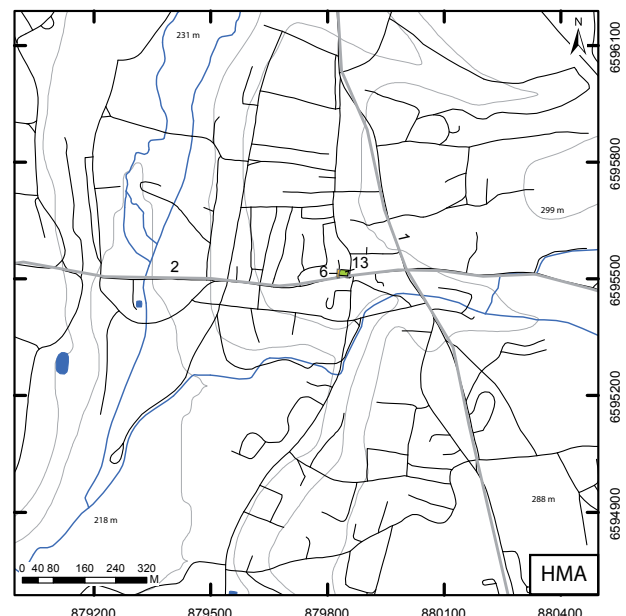
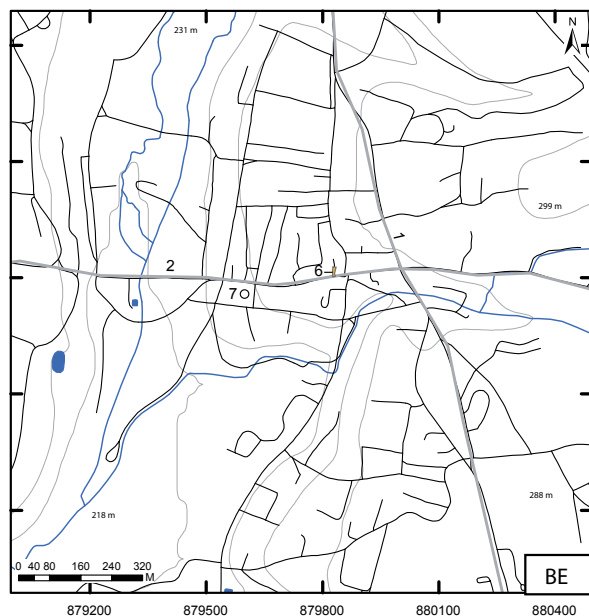
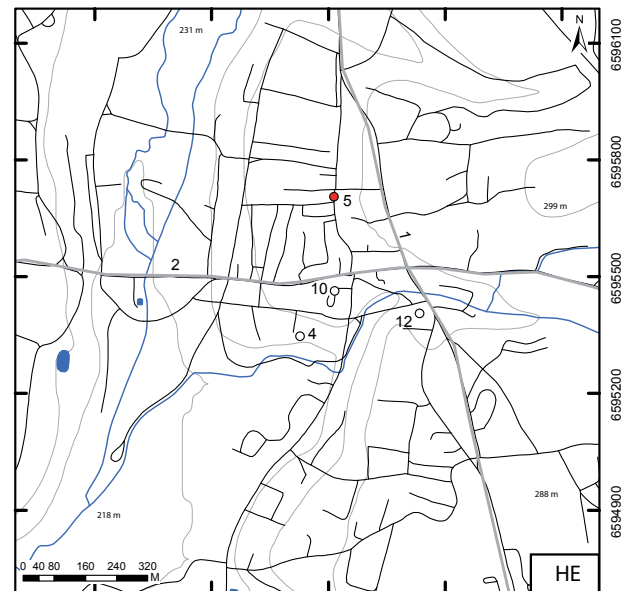
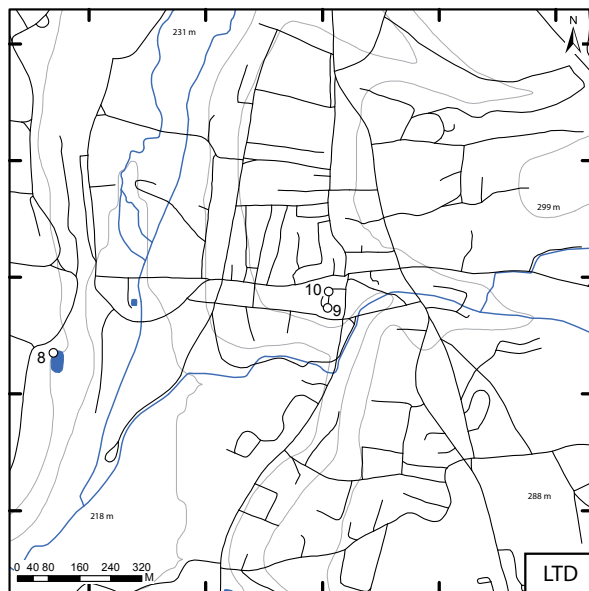
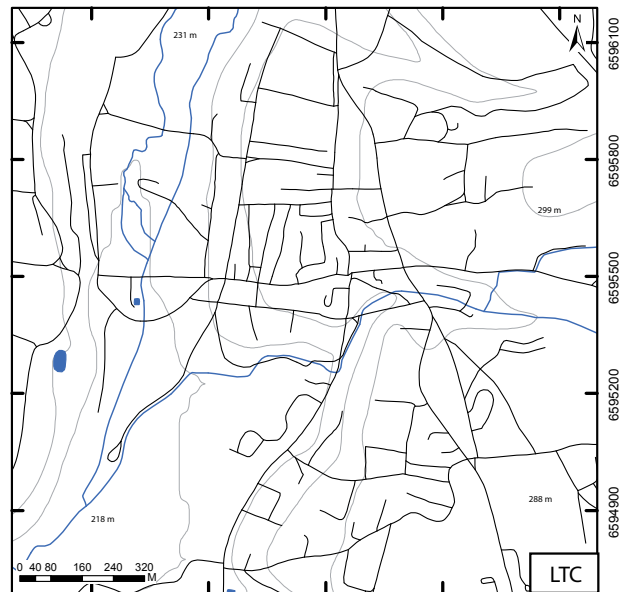
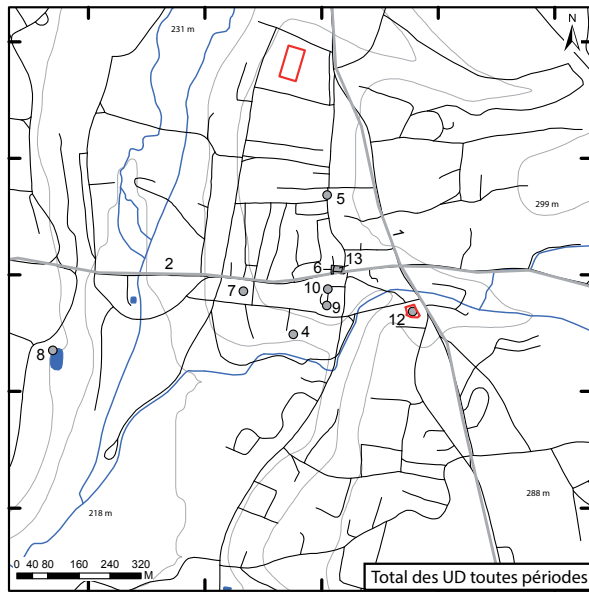
Saint-Amour, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Saint-Amour, Jura



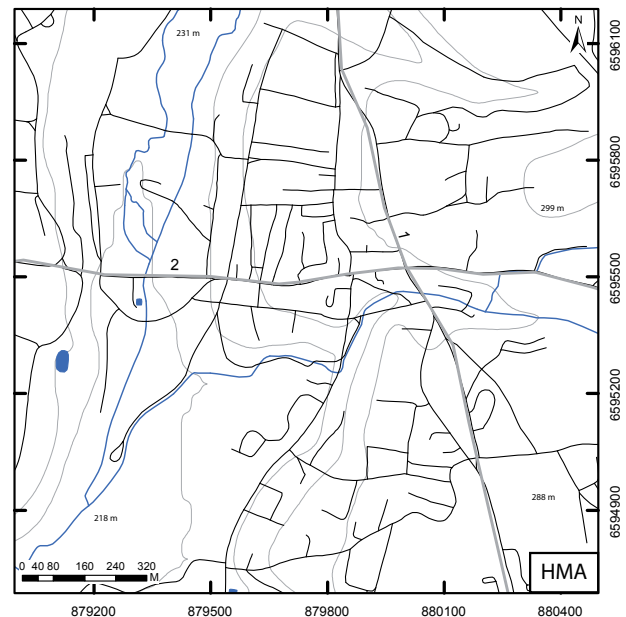
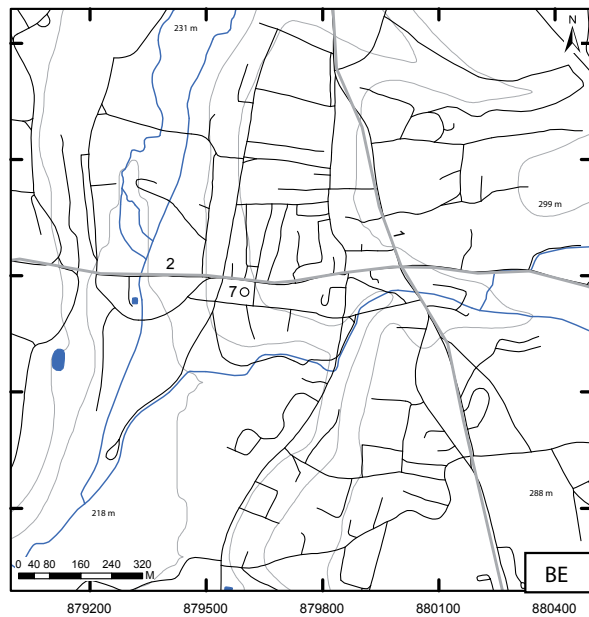
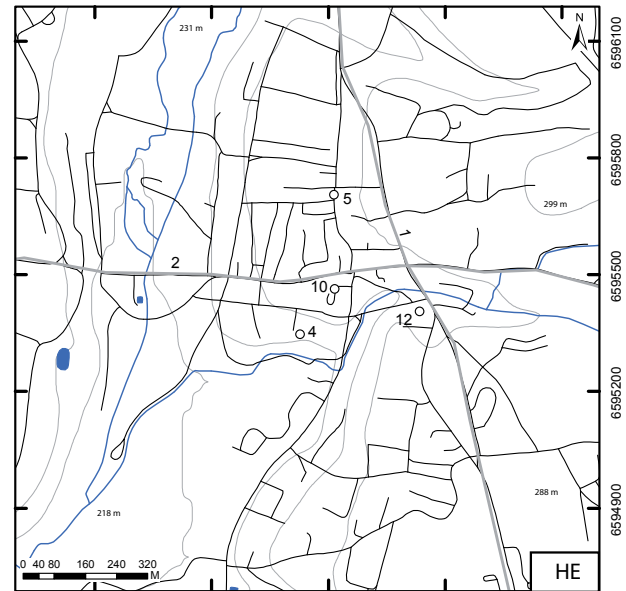
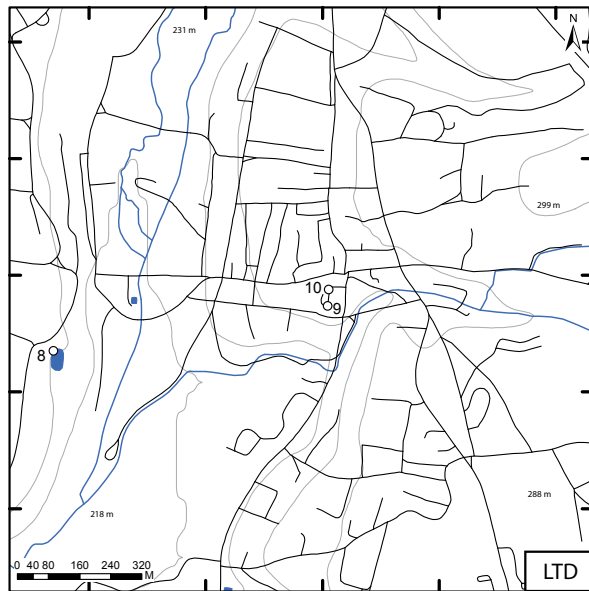
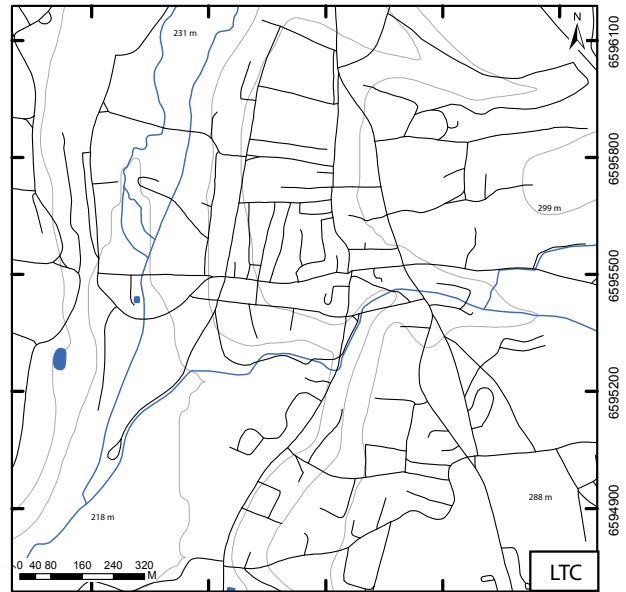
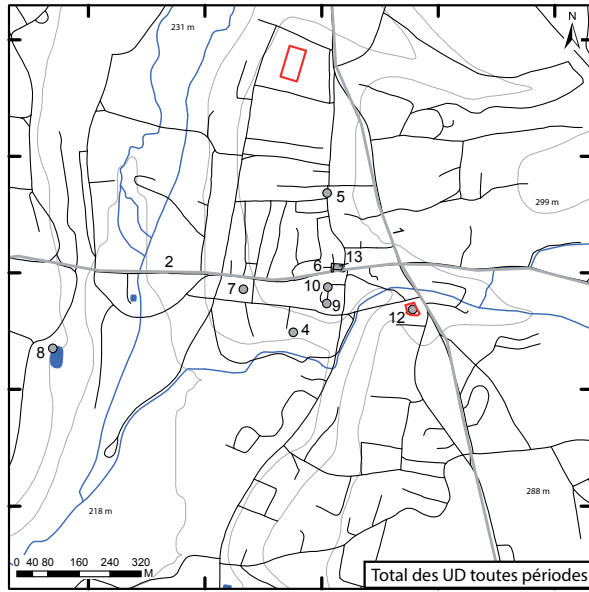
Saint-Amour, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Saint-Amour, Jura



Saint-Amour, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature des activités artisanales par période.

Saint-Amour, Jura



879200 879500 879800 880100 880400

879200 879500 879800 880100 880400

6596100
6596000
6595500
6595200
6594900
6594600
6594300
6594000
6593700
6593400
6593100
6592800
6592500
6592200
6591900
6591600
6591300
6591000

Saint-Amour, Jura

Saint-Amour, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39475	1850	1	Vaucenans		détruit		zone de découverte fortuite	Découverte d'un denier d'Auguste émis en 2 av. J.-C.	Petitjean 1994, p. 79
39475	1994	2	Canarde, Moulin de la Ripaille		détruit		zone de découverte fortuite	Près du village au Moulin de la Ripaille, situé au bas du château, Ph. De Baume, baron de StAmour, découvrit en réalisant des travaux "une statuette en bronze de Mercure". Il la conserva dans "sa demeure, où elle était encore lors du pillage de la ville en 1637".	Petitjean 1994, p. 79
39475	1809	3	Rue du Châtelet		détruit		zone de découverte fortuite	En octobre 1809, "en nivelant la rue du Châtelet, on trouva un mur qui traversait la rue et se prolongeait sous les maisons des deux côtés ; il était formé de pierres de taille bien appareillées et parfaitement assises : on recueillit dans ce lieu des tuiles romaines, et on retira des débris d'une monnaie, en bronze de Faustine II. A. Roussset extrapole en voyant dans ces vestiges l'enceinte d'une vigie qui aurait défendu la voie d'Ariminthe"	Petitjean 1994, p. 78 ; Meloche 1994, p. 12
39475	1718	4	Rue du Bourg, Rue des Fours Banaux		détruit		zone de découverte fortuite	A l'intersection de la rue du Bourg avec celle des Fours-Banaux, on découvrit en 1718 un sarcophage présumé romain : "c'était une pierre creuse, recouverte d'une autre pierre taillée en dos d'âne". A proximité, en pleine terre, on a dénombré 5 ou 6 squelettes "à 5 ou 6 pieds de profondeur et distants de l'église paroissiale d'environ 60 à 80 pieds".	Petitjean 1994, p. 78
39475	1868	5	Eglise, couvent des Augustins		détruit		zone de découverte fortuite	Dans un jardin de la rue des Augustins, a été trouvé un petit bronze de Constance II	Petitjean 1994, p. 79 ; Corbet 1868, p. 23
39475	1867	6	vers la gare		détruit		zone de découverte fortuite	Non loin de la gare, a été découverte en septembre 1867 une monnaie en argent des Séquanes à la légende SEQUANOTUOS (BN 5351)	Dayet 1963, p. 162, n° 9
39475	1868	7	vers Champ de Foire		détruit		zone de découverte fortuite	Dans un jardin près du Champ de Foire, a été découvert un potin gaulois (type IT 8351) représentant d'un côté "une tête de bœuf et de l'autre un ours rongé par un frein"	Petitjean 1994, p. 79 ; Corbet 1868, p. 87
39475	1868	8	Au Mont d'Amour, non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	Dans la cour de M. de Narx a été découverte une monnaie gauloise, en bronze : D/ Turonos ; R/ Cantorix (type BN 7005)	Colbert de Baulieu, Dayet 1962, p. 24, n° 53
39475	1854	9	Moulin de Montgy		détruit		zone de découverte fortuite	Au sud-ouest de la commune, au Moulin de Montgy, a été découverte en 1854, une monnaie : D/ tpete d'Apollon Belenus ; R/ cheval ornithocéphale	Corbet 1868
39475	1963	10	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	L'abbé Perrot a donné en 1939 au musée de Lons-le-Saunier deux anneaux de jambes halattiens à fines bosselles séparées par des groupes d'incisions, découverts dans la communes dans des circonstances non précisées	Millette 1963, p. 337, n° 404, pl. VI
39475	1960	11	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	Une monnaie gauloise en argent du type Keleledu (BN 8291) a été trouvée dans la commune. Deux monnaies romaines ont aussi été découvertes : 1 as d'Antonin et 1 petit bronze de Valentinien Ier. 1 quinnaire d'argent de la gens Fundania, 1 as de Germanicus, 1 as de Tibère, 1 sesterce de Galba et 1 denier d'Auguste.	Colbert de Baulieu, Dayet 1962, p. 24, n° 53 ; Petitjean 1994, p. 79 ; Dayet 1960, p. 151, n° 44
39475	1999	12	Les Prés Girard		détruit		diagnostic	Diag. négatif	Billoin 1999
39475	1995	13	Bourg		cultivé		prospection pédestre	1 monnaie de Valentinien Ier	Meloche 1995
39475	2011	14	Hôpital	AH 40, 75, 78	détruit		diagnostic	Diag. négatif à l'hôpital de St-Amour	Rollier 2011
39475	2004	15	Les Charbonnières		détruit		diagnostic	Diag. négatif.	Billoin 2004

Saint-Amour, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

Saint-Amour, Jura

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC			LTD
1	RD 3	polygone		4			1	1	1									Voie romaine Lyon-Besançon
2	Rue de Bresse, Rue d'Allonal...	polygone		4			1	1	1									Voie romaine St-Amour Arinthod
3	Vaucenans	point	1	2			1											Découverte d'un denier d'Auguste émis en 2 av. J.-C.
4	Canarde, Moulin de la Ripaille	point	2	2			1											Près du village au Moulin de la Ripaille, situé au bas du château, Ph. De Baume, baron de St-Amour, découvrit en réalisant des travaux "une statuette en bronze de Mercure". Il la conserva dans "sa demeure, où elle était encore lors du pillage de la ville en 1637".
5	Rue du Châtelet	point	3	2			1											En octobre 1809, "en nivelant la rue du Châtelet, on trouva un mur qui traversait la rue et se prolongeait sous les maisons des deux côtés ; il était formé de pierres de taille bien appareillées et parfaitement assises : on recueillit dans ce lieu des tuiles romaines, et on retira des débris une monnaie, en bronze de Faustine II. A. Rousset extrapole en voyant dans ces vestiges l'enceinte d'une vigie qui aurait défendu la voie d'Arnthod
6	Rue du Bourg, Rue des Fours Banaux	polygone	4	2					NR	NR								A l'intersection de la rue du Bourg avec celle des Fours-Banoux, on découvrit en 1718 un sarcophage présumé romain : "c'était une pierre creuse, recouverte d'une autre pierre taillée en dos d'âne". A proximité, en pleine terre, on a dénombéré 5 ou 6 squelettes "à 5 ou 6 pieds de profondeur et distants de l'église paroissiale d'environ 60 à 80 pieds".
7	Eglise, couvent des Augustins	point	5	2						1								Dans un jardin de la rue des Augustins, a été trouvé un petit bronze de Constance II
8	vers la gare	point	6	2			1											Non loin de la gare, a été découverte en septembre 1867 une monnaie en argent des Séquanes à la légende SEQUANOTIUDOS (BN 5351)
9	vers Champ de Foire	point	7	2			1											Dans un jardin près du Champ de Foire, a été découvert un potin gaulois (type LT 8351) représentant d'un côté "une tête de bœuf et de l'autre un ours rongeur un frein"
10	Bourg, Non localisé	point	8 ; 11	0			1	1										Dans la cour de M. de Nanx a été découverte une monnaie gauloise, en bronze : D/ Turonos ; R/ Cantorix (type BN 7005). Une monnaie gauloise en argent du type Keleledu (BN 8291) a été trouvée dans la commune. Deux monnaies romaines ont aussi été découvertes : 1 as d'Antonin et 1 petit bronze de Valentinien Ier. 1 quinnaire d'argent de la gens Fundania, 1 as de Germanicus, 1 as de Tibère, 1 sesterce de Galba et 1 denier d'Auguste.
11	Moulin de Montgy	point	9	2			1											Au sud-ouest de la commune, au Moulin de Montgy, a été découverte en 1854, une monnaie : D/ tpete d'Apollon Belemus ; R/ cheval ornithocéphale
12	Bourg	point	13	2			1											1 monnaie de Valentinien Ier
13	Bourg, rue recroisière, rue du Châtelet	polygone		2						1								Mur visible pouvant appartenir à la première église paroissiale de St-Amour, sans certitude

1.2.17 Saint-Aubin, Jura (L. Gaëtan)

1.2.17.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Commune située en plein cœur du Finage dolois à 3 km au sud de Tavaux, Saint-Aubin possède sur son territoire un nombre remarquable de sites archéologiques repérés depuis les années 1970 par les multiples prospections aériennes et pédestres. La commune possède également au sud-est plusieurs carrefours routiers régionaux organisés avec un des tronçons de la voie d'Agrippa reliant Besançon à Châlon-sur-Saône. Ce dernier, repris aujourd'hui par la RD 673, constitue la limite communale avec la commune de Champdivers. Cette commune, alors située en bordure du Doubs possède aussi sur son territoire quelques sites archéologiques d'importance, et notamment des *villas*. Au lieu-dit *Pré Commarin*, à cheval sur les communes de Saint-Aubin et Champdivers, à un carrefour routier antique entre la voie de Dijon et la voie d'Agrippa, se développe un important site d'habitat entre le I^{er} et le III^e siècle. Au regard de sa position géographique, de l'importance des découvertes et de la superficie des vestiges, ce site fut très tôt considéré comme une petite agglomération antique de bordure de voie (*mantio* ?) (Feuvrier, Brune 1920, p. 111). Il est toutefois difficile de confirmer ou d'infirmier aujourd'hui cette hypothèse manque de données récentes sur son organisation spatiale.

1.2.17.2 Cadre naturel

Situé entre la Saône et le Doubs, à la limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté, le Finage présente de nombreuses particularités qui en font un terroir comtois original. Entre Saône et Doubs, la géologie du Finage, qui se prolonge en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, est très liée aux deux grandes rivières qui la bordent. Le Doubs, puissant et capricieux a, par ses alluvions, façonné le paysage et le sous-sol. À l'ouest, la Sablonne, affluent de la Saône, draine les terrains en traversant la commune de Saint-Aubin. La répartition des sols se fonde sur leur comportement à l'égard de l'eau, à l'ouest les sols sont donc légers. Sous l'effet de la pluie et de la sécheresse ils se transforment en poudre blanchâtre que pousse le vent : c'est le Finage à sol blanc, qui n'est pas le plus riche. À l'est et au nord-est, en direction du Doubs les sols sont argileux, limoneux et légèrement sablonneux. Lourdes, profondes, sombres, difficiles à travailler ce sont les meilleures terres. Depuis les communes les plus hautes, Tavaux, Molay, Choisey et Gevry, la vaste plaine nue s'étale vers le sud uniformément : paysage ouvert sans clôture, sans haie, sans talus, sans chemin creux, au climat semi-continentale, humide, exposé aux vents d'ouest. L'altitude moyenne de cette micro-région s'élève alors à 200 m.

1.2.17.3 État des connaissances

Sources

Aucun texte antique ne vient faire mention du possible site aggloméré de de Saint-Aubin/*Pré Commarin*, ni d'autre groupement dans la région du Finage. Seule l'archéologie nous amène alors toutes les preuves d'une importante occupation du Finage et notamment sur les installations en bordure de voie.

Historique des recherches

Cette commune, traversée par l'itinéraire ancien dit de la voie d'Agrippa reliant Châlon à Besançon, comporte une occupation relativement riche, toutes périodes confondues. Les découvertes résultent toutefois pour l'essentiel des recherches récentes : analyses des clichés des missions aériennes de l'IGN, prospections aériennes par G. Chouquer ou P. Nowicki et prospections pédestres.

Saint-Aubin, Jura

Les premières études archéologiques entreprises au début du xx^e siècle, sous l'impulsion de Julien Feuvrier dans la région de Dole et du Finage, ont permis de réaliser un inventaire des découvertes (nécropoles, voies, mottes...) et de proposer des hypothèses d'organisations spatiales (Marquiset 1841-1842; Rousset 1853-1858; Feuvrier, Vuillermet 1903-1904). Ainsi, des études synthétiques ont été réalisées jusque dans les années 1930, dont est issue par exemple, la synthèse des réseaux viaries qui proposera, entre autre, le rôle primordial de Tavaux comme nœud routier dans le système de communication du Finage, pour la période antique (Feuvrier, Brune 1920). De nouvelles recherches sont entreprises au début des années 1970 par N. Jeannin, puis G. Chouquer. Les hypothèses sont alors réexaminées puis remises en cause. Des études interdisciplinaires (prospections pédestre et aérienne, photo-interprétation...) permettent de proposer ainsi, des modèles d'occupations plus élaborés pour comprendre l'organisation spatiale des implantations humaines, tout en cherchant à appréhender certaines structurations du terroir, depuis la protohistoire.

Pour le secteur de Saint-Aubin, ce sont essentiellement les prospections aériennes effectuées à partir de 1976 par G. Chouquer (1976; 1976-1977; 1979; 1980; 1981; 1983; 1986; 1988, p. 24-27, 29, 33, 40, 43; 1989, p. 24-27, 29-33, 40-43; 1992), puis les campagnes de prospection systématique au sol (Jeannin *et alii.* 1978; Chouquer 1988, p. 59-95; 1989, p. 55-102; 1990) qui ont révélé la densité de l'occupation antique. L'habitat est alors clairement lié aux cours d'eau, évitant les marécages et tenant compte de la différence des sols. Les prospections au sol (Chouquer 1990, p. 7-9) menées sur environ 650 ha ont montré l'importance, sur la quasi-totalité de la commune et des champs prospectés, de l'épandage de matériel céramique antique, surtout d'époque romaine. Pour G. Chouquer, « l'hypothèse la plus convaincante est de relier cet épandage à la longue pratique de la fumure avec transport de fumier et de débris depuis les habitats antiques. En outre, sur toute la commune, ces prospections ont permis de détecter 74 sites (15 pré ou protohistoriques, 49 sites d'époque romaine, 10 sites d'occupation médiévale). Ces découvertes donnent donc un site pour un peu moins de 10 ha prospectés.

En 1999 le secteur situé autour du village actuel de Saint-Aubin a été de nouveau prospecté par L. Jaccottey dans le cadre d'un projet lancé par la carte archéologique du SRA de Besançon, visant à dresser la carte archéologique communale. Ces recherches de terrain, combinées à la collecte de l'ensemble des informations disponibles, ont permis de recenser 464 sites ou découvertes isolées, de les localiser précisément et de dresser des cartes synthétiques. *La carte archéologique de la Gaule* consacrée au département du Jura reprend en grande partie ces résultats (Rothé 2001, p. 614-630).

L'ensemble de ces recherches ont permis de mettre en évidence, sur cette vaste commune, un grand nombre de sites dont cependant la nature ou la datation ne peuvent souvent être évaluées précisément, faute de fouille. Ainsi, pour la période protohistorique, malgré les 41 sites recensés parmi lesquels sont mentionnés des enclos fossoyés interprétés comme de probables fermes indigènes, l'occupation reste relativement mal connue puisque les découvertes bien datées sont extrêmement rares. De prime abord, nos connaissances relatives à la période romaine semblent davantage étoffées puisqu'un nombre plus important de sites ont été recensés et qu'on dispose pour certains d'entre eux des plans et/ou d'éléments de datation. Quant à l'occupation du Moyen Âge, bien qu'elle ne soit attestée que par 8 sites, elle n'en demeure pas moins des plus intéressantes puisque deux enclos villageois dont l'origine semble remonter au haut Moyen Âge ont été identifiés de part et d'autre du village actuel.

Saint-Aubin, Jura

1.2.17.4 Organisation spatiale

Voirie

La commune est limitée au sud-est par la grande voie d'Agrippa, signalée sur la Table de Peutinger, qui reliait Châlon-sur-Saône à Besançon (par l'actuelle RD 673, ancienne RN 73) (UD n°1). Deux autres voies s'y rattachaient sur la commune : l'une venant d'Autun et du territoire éduen sert de limite sud (avec la commune de Tichey) avant de rejoindre la RN 73 à la Borde Dame Nicole ; la deuxième arrivait de Dijon, par Saint-Jean-de-Losne (21) (Feuvrier, Brune 1920, p. 111, 120 ; Chouquer 1993, p. 48-49). La voie d'Autun qui reliait les Eduens et les Séquanes forme la limite sud de la commune (UD n°2). En 1920, cette voie « solidement empierrée » était bien visible entre *Borde Dame Nicole* (où elle atteint la voie d'Agrippa) et le *Bois de la Bauche*, au sud de Pagny-le-Château. Elle se détache de la voie de Châlon-sur-Saône à Besançon à la *Borde Dame Nicole*, puis se poursuit par « une ligne courbe dont la convexité est tournée au sud ; après un parcours de 3400 m, elle traverse la Sablonne [...] ; emprunte cette ligne séparative des deux départements en allant vers l'ouest ; coupe le chemin de Saint-Loup à Saint-Aubin à 2200 m au sud de cette dernière localité ; franchit le Cleux ; se continue en ligne droite jusqu'au point où la limite des départements prend brusquement la direction nord ; entre en Côte-d'Or en suivant la ligne de séparation entre les territoires de Franxault et de Montagny [...] » (Feuvrier 1923, p. 92).

Une autre voie romaine, qui apparaît sur le cadastre de 1820 sous le nom de *Chemin d'Argand*, relie Saint-Aubin à Dijon par Saint-Jean-de-Losne (UD n°3). Elle se détache de l'axe Châlon-Besançon au niveau d'une probable petite agglomération antique à *Pré Commarin/Corvée de l'Orme*, puis prend une direction sud-est/nord-ouest. L'abbé Brune l'a reconnue de Saint-Aubin jusqu'à la *Forêt de Pochon*, à Losne (Feuvrier, Brune 1920, p. 111, 122 ; Feuvrier 1923, p. 93). Une partie de cette voie fut reconnue en 1994, puis en 1995, lors d'une fouille réalisée au lieu-dit *Pré de Bresse* (Watts, Pautrat 1995). La voie a été vue « bordée de part et d'autre par une série de quatre fossés. Deux fossés de parcelles étaient en contact avec les fossés extérieurs nord de cette voie » (Chopelain 1994, p. 85). Les fouilles de 1995 ont montré que son emplacement était occupé à l'époque protohistorique (d'après la présence de structures du Bronze Moyen et surtout de traces de labours fossiles sur au moins 135 × 15 m). Repérée sur 220 m, cette voie (larg. 8,50 m), légèrement bombée, présente une orientation nord-ouest/sud-est. Elle est constituée d'une couche de graviers de 15 à 20 cm d'épaisseur reposant sur une couche de remblais limono-argileuse qui ne dépasse pas 25 cm d'épaisseur. Elle présente une surélévation d'environ 50 cm par rapport au niveau de sol de construction restitué. Sur le cailloutis de la chaussée, a été retrouvé de la céramique romaine écrasée pouvant permettre d'attribuer sa construction à l'époque augustéenne (Watts 1995, p. 107-108).

Le bâti

Les sites archéologiques repérés à Saint-Aubin sont assez nombreux mais leur caractérisation reste assez difficile dans l'état actuel de la recherche. Dans la zone étudiée, les traces d'occupation protohistorique remontent à La Tène finale et correspondent à des fermes indigènes (UD n°9 et 12). Seule la découverte d'un enclos associé à du mobilier protohistorique et gallo-romain permettent de dater la structure de l'UD n°9. En ce qui concerne l'UD n°12, cet ensemble est caractérisé par la présence d'un grand enclos quadrangulaire, à triple fossé, parallèle à la voie d'Agrippa. D'après G. Chouquer, il pourrait s'agir d'une ferme indigène romanisée (1989, p. 4, 42). Un contrôle au sol a révélé au nord du site, à l'extérieur de l'enclos, un site gallo-romain relativement luxueux matérialisé par une petite concentration de matériaux de constructions et de mobilier : tesselles

Saint-Aubin, Jura

en pâte de verre, placage en quartzite micassée, scories de fer, fragment de meule en grès grossier, amphore italique, céramique sigillée, céramique métallescente, anneau en verre... (Chouquer 1988, p.91).

Dès l'époque gallo-romaine, le Finage Dolois est intensément occupé. Les indices d'occupation sont nombreux dans la zone d'étude : UD n°6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 ; allant de quelques tessons retrouvés au sol, accompagnés de matériaux de constructions, à des indices plus conséquents avec notamment la mise au jour des structures bâties composant la *villa*. Dans cette dernière catégorie, deux sites sont maintenant relativement bien connus. Le premier est un important établissement rural situé sur la commune de Champdivers, à *Navarosse*, non loin du Doubs (UD n°19). Cette *villa* est composée de quatre bâtiments semblant être clôturés par un mur. Le bâtiment principal comporte une galerie de façade orientée à l'est et encadrée de deux tours d'angle, un second bâtiment comporte également une galerie de façade, les deux autres présentent une forme rectangulaire. Le deuxième établissement rural bien connu est celui du *Mazeret*, sur la commune de Saint-Aubin, au sud de la voie de Dijon (UD n°6).

- **La villa du Mazeret (UD n°6)**

Important établissement rural de type *villa*, cet ensemble de structures était encore considéré comme étant une agglomération antique il y a peu. Le site oppose une partie résidentielle luxueuse (à l'ouest) à des communs composés de pavillons organisés autour d'une cour. Ce site a livré des éléments caractéristiques des riches établissements ruraux avec notamment des balnéaires ou des mosaïques, qui sont systématiquement absentes des agglomérations antiques (Nouvel 2007). Les indices qui permettraient jusque-là de les classer parmi les sites urbains (grande superficie, richesse, monumentalisation...) apparaissent au contraire aujourd'hui comme des critères discriminants. Ils ont d'ailleurs été récemment replacés dans la catégorie des *villae* (Ferdrière *et al.* 2010).

- **L'agglomération antique du Pré Commarin (UD n 4 et 5)**

Au carrefour de la RD 50 et de la RN 73 se trouve un important site antique pouvant correspondre à une petite agglomération routière, comme le suggérait déjà J. Feuvrier en 1920. Déjà au XIX^e siècle, D. Collinet y avait trouvé des « pierres énormes ». Fouillé en 1914 par J. Feuvrier, ce site aurait livré « des monnaies romaines [...], des tuileaux à rebords, des fragments de corniches », des morceaux d'amphores, de petits vases et une « aire en ciment d'environ 60 cm d'épaisseur ». Son emplacement sera de nouveau repéré en 1959, puis vers 1974 et 1976 suite à des labours profonds. En 1978 et en 1985, des prospections aériennes de R. Goguy permettent de repérer des vestiges de bâtiments le long de la RN 73, au *Pré Commarin*. Face à ce site, sur le côté oriental de la route, d'autres vestiges sont repérés en prospection aérienne et pedestre, à *la Corvée de l'Orme*. Une rapide observation au sol permet de mieux mesurer l'étendue du site. Il présente de grosses concentrations de tuiles, mais très peu de mobilier au sol.

Le plan des vestiges repérés sur à peine 1 hectare, ne permet pas encore à ce jour de dire s'il s'agit réellement d'un habitat groupé. Quelques pièces alignés le long de la voie d'Agrippa, organisées autour d'une cour, sont les seuls vestiges repérables. Toutefois, la position géographique du site, à un carrefour de route important, et la répartition générale des vestiges, de part et d'autre de la voie d'Agrippa, peuvent être des indices pour confirmer la présence d'une agglomération antique à cet endroit.

Nécropole

À 500 m du site présumé aggloméré, ont été récemment repérés des vestiges attribuables à une nécropole rural datée du Haut-Empire (UD n°20). Située aux *Saives*, sur la commune de Champdivers, sur le côté oriental de la

Saint-Aubin, Jura

voie d'Agrippa, cette nécropole fait actuellement l'objet de sondages et de fouilles afin d'en vérifier l'étendue réelle (Ancel 2013).

Des découvertes réalisées au début du xx^e siècle permettent de localiser une nécropole mérovingienne à *La Corvée de Chaux*, non loin du village actuel, en lien avec l'habitat alto-médiéval (UD n°7) repéré par prospection aérienne et pédestre dans les années 1980 (Chouquer 1993, p. 87). Des sépultures sont mentionnées sur ce site : à proximité de l'ancienne église de *la Corvée de Chaux* (détruite lors de la révolution), en 1905-1906 ont été découvertes des sépultures ; l'une d'elles a livré « une agrafe de suaire mérovingienne » (conservée au musée de Dole). Dans le cimetière de Notre Dame de la Chaux, « le long d'un chemin de desserte allant du chemin de Peseux à celui de Champdivers », à proximité de la Sablonne, J. Feuvrier signale l'existence de fragments de « vases burgondes », des sépultures superposées et des tombes datant du xviii^e siècle. Dans le *champ de la Visenne* entre la RD 50 et la RD 222, près de la voie romaine, en 1969, on a également trouvé des sépultures mérovingiennes en sarcophages (UD n°8).

Étendue supposée et remarques

En raison du manque de connaissances que nous avons sur ce site, il est difficile d'estimer la superficie exacte de l'occupation. Les vestiges au sol sont toutefois repérables sur une surface d'environ 3 ha de part et d'autre de la voie d'Agrippa.

1.2.17.5 Nature de l'occupation et pertinence des éléments de caractérisation

Artisanat, habitat domestique...

La seule mention d'activité artisanale repérée au sein du site de *Pré Commarin* provient des prospections pédestres où a été mise en évidence « une importante concentration de scories sur 15 m de diamètre ». Ces restes de déchets de métallurgie pourraient permettre de placer dans l'habitat une activité métallurgique dont il est difficile de donner son étendue dans l'état actuel de la recherche. En l'absence de plan complet de l'habitat, il est également difficile de réellement caractériser l'occupation du site. Seul le mobilier découvert sur place nous permet d'affirmer que nous sommes en présence d'un habitat : tuiles, moellons, mobilier céramique (sigillée, commune claire et sombre, paroi fine...), crémaillère en fer, monnaies... etc.

1.2.17.6 Chronologie et critères de datation

Le manque de données de fouille archéologique sur le site du *Pré Commarin* et de la *Corvée de l'Orme* rend difficile de mieux cerner la chronologie d'occupation de cette petite agglomération de bordure de voie.

La Tène D

Deux monnaies datées de La Tène D (BN 5368) découvertes à *la Corvée de l'Orme* pourraient permettre de situer une occupation protohistorique à cet endroit. Toutefois, les éléments sont beaucoup trop ténus pour pouvoir l'affirmer.

Le Haut-Empire

La probable agglomération antique de Saint Aubin, au *Pré Commarin*, se développe de part et d'autre de la voie d'Agrippa entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère d'après les informations récoltées au cours des multiples prospections pédestres réalisées sur le site. Le mobilier comprend majoritairement : de la céramique sigillée Drag 37 de la Graufesenque, Drag. 46, Drag. 29, de la sigillée de Lezoux (potier X3, Drag 33 signé *Iullini m*), de la céramique métallescente ou encore de la paroi fine, parfois avec décor guilloché (II^e-III^e siècle).

Saint-Aubin, Jura

Le Bas-Empire

Le site du *Pré Commarin* ne semble plus occupé au-delà du début du IV^e siècle, contrairement à la grande *villa* du *Mazeret* qui, elle, connaît une occupation jusqu'au milieu du IV^e siècle environ.

Le haut Moyen Âge

Dès la période mérovingienne, aux alentours du VI^e siècle s'opère un déplacement de l'occupation entre le site de la *villa* du *Mazeret* et un petit village identifié au lieu-dit *Corvée de Chaux* sur la rive sud de la Sablonne, au sud du village actuel (UD n°7). En effet, les traces d'un habitat mérovingien et carolingien, qui donna naissance, au XI^e siècle, à un site religieux (chapelle dédiée à Notre Dame), y ont été observées. Cet habitat correspondrait au *Maceriae* du début du VIII^e siècle cité dans les textes du cartulaire de l'abbaye de Flavigny (Chouquer 1993, p. 87). G. Chouquer y a identifié sur un cliché de l'IGN, en 1978, un enclos en partie fossile, en «forme d'oreille» interprété comme un site du haut Moyen Âge. Lors d'une prospection pédestre à l'extrémité septentrionale de l'enclos, G. Chouquer a repéré de la céramique romaine ainsi que de la céramique médiévale avec des tuiles et des briques vernissées (Chouquer 1989, p. 77). Ce site est associé à une petite nécropole autour de la chapelle (UD n°8).

1.2.17.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

La commune de Saint-Aubin recèle un nombre importants de sites protohistoriques et antiques, connus en très grande partie par les seules opérations de prospections pédestres organisées sur la région depuis les années 1970. Parmi ces sites, plusieurs se détachent de par leur niveau de connaissance : l'importante *villa* du *Mazeret*, une probable agglomération antique au *Pré Commarin* et l'habitat médiéval de la *Corvée de Chaux*. Ainsi, au carrefour des voies de Dijon et Châlon-Besançon, au lieu-dit *Pré Commarin/Corvée de l'Orme*, se développerait un habitat présumé groupé entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère. Son étendue, d'une superficie d'environ 3 ha, n'est connue que par des prospections au sol, alors que son organisation spatiale reste ignorée en grande partie. Les structures repérées se retrouvent de part et d'autre de la voie et prennent la forme de petites pièces autour d'une cour centrale. La nécropole présente à 500 m au nord, aux *Saives*, pourrait également faire partie de cet ensemble d'habitats. En l'état actuel des recherches, le site du *Pré Commarin* reste dans la catégorie des agglomérations antiques hypothétiques. Seule la répartition des vestiges, leur étendue et leur positionnement autour d'un carrefour routier régional d'importance nous amène à placer une agglomération sur ce lieu-dit.

1.2.17.8 Perspectives de recherche

Les futures recherches menées sur le site du *Pré Commarin* et de la *Corvée de l'Orme* seront destinées à confirmer ou infirmer l'hypothèse d'une agglomération antique à ce carrefour de voies. Une prospection géophysique sera le moyen le plus direct afin d'obtenir un plan des structures enfouies.

Saint-Aubin, Jura

1.2.17.9 Bibliographie

Ancel 2013

ANCEL (M.-J.). — *Fouille programmée de la nécropole antique des Saives - Champdivers (39)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2013, 129 p.

Canet 2000

CANET (S.). — *Prospection-inventaire dans la basse vallée du Doubs : Molay, Champdivers, Peseux-canton de Chemin (Jura)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté, Besançon, 2000, 190 p.

Chopelain 1994

CHOPELAIN (P.). — Saint-Aubin, Pré de Bresse, *Bilan Scientifique*, 1994, p. 85.

Chouquer 1976

CHOUQUER (G.). — *Archéologie aérienne en Franche-Comté, Campagne de 1976*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1976, 8 p.

Chouquer 1976-1977

CHOUQUER (G.). — *Prospection aérienne en Franche-Comté : rapport d'activités en 1976 et 1977*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1976-1977, 17 p.

Chouquer 1979

CHOUQUER (G.). — *Rapport annuel de prospection aérienne*, Franche-Comté, SRA Franche-Comté, Besançon, 1979, n. p.

Chouquer 1980

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en 1980*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1980, n. p.

Chouquer 1981

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en 1981*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1981, n. p.

Chouquer 1983

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en 1983*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1983, n. p.

Chouquer 1984

CHOUQUER (G.). — *Prospections aériennes en Franche-Comté occidentale*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1984, n. p.

Chouquer 1986

CHOUQUER (G.). — *Prospections aériennes en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1986, n. p.

Chouquer 1988

CHOUQUER (G.). — *Contribution à la carte archéologique de la France : rapport d'activité pour 1987. Carte archéologique de l'Oscheret, de l'Isthme dolois, du Finage I Saint-Aubin (1988)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1988, 95 p.

Chouquer 1989

CHOUQUER (G.). — *Paysages et sites du Finage : contrat de prospection-inventaire*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1989, 102 p.

Chouquer 1992

CHOUQUER (G.). — *Rapport de prospection aérienne en 1992 - Jura*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1992, n. p.

Chouquer 1993

CHOUQUER (G.). — *Entre Bourgogne et Franche-Comté : histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours*, Errance, Paris, 1993, 119 p.

Chouquer 1994

CHOUQUER (G.). — *Prospections aériennes en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1994, n. p.

Ferdière et al. 2010

FERDIÈRE (A.), COLLARD (J.-L.), GANDINI (C.), NOUVEL (P.). — Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonction, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 59, 2010, p. 357-446.

Feuvrier 1923

FEUVRIER (J.). — Le problème d'Admagetobrica (localité citée dans les commentaires de César), *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, t. 9, n° 3, 1923, p. 78-102

Feuvrier, Brune 1920

FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et scientifiques*, t. 38, 1902, p. 105-154.

Feuvrier, Vuillermét 1903-1904

FEUVRIER (J.), VUILLERMET (H.). — Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange (Jura) et les stations burgondes de l'arrondissement de Dole, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, t. 7, n° 3, 1903-1904, p. 1-56.

Jeannin 1976

JEANNIN (N.). — *Inventaire archéologique du canton de Chemin (Jura)*, Mémoire de DES, Université de Franche-Comté, Besançon, 1976, 118 p.

Jeannin et alii. 1978

JEANNIN (N.), CHOUQUER (G.), JEANNIN (Y.), FAVORI (F.), BAURES (P.-Y.). — Eléments pour une géographie historique du finage (Jura) à l'époque gallo-romaine, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 29, 1978, 267-302.

Laurent 1996

LAURENT (H.). — *Données récentes sur les parcelles du Finage (Jura)*. Actes du Congrès d'Orléans 1996, Les formes du paysage, p. 9-20.

Marquiset 1841-1842

MARQUISSET (A.). — *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, Charles Deis, Besançon, 1841-1842, 518 p.

Saint-Aubin, Jura

Nouvel 2007

NOUVEL (P.). — Luxe, matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord, in Baratte (F.), Joly (M.) et Béal (J.-C.) (dir.) – *Luxe et quotidien en Gaule romaine, Actes du Colloque de Mâcon, 24, 25 et 26 janvier 2005*, Institut de recherche du val de Saône-Mâconnais, Mâcon, 2007, p. 123-146.

Nowicki 1997

NOWICKI (P.). — *Prospection aérienne dans le département du Jura (1997)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1997, n. p.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Saint-Aubin, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 614-630.

Rousset 1853-1858

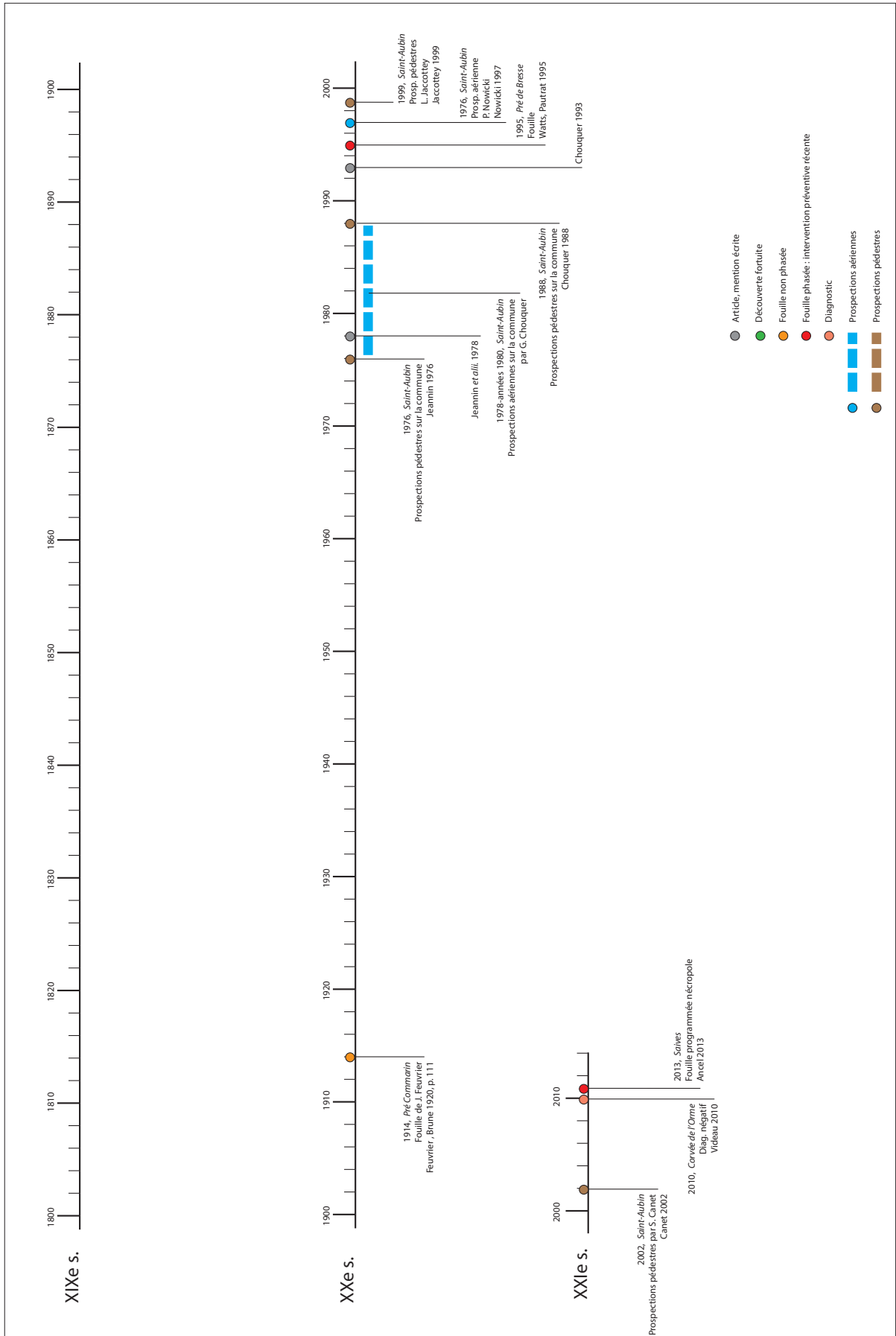
ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Watts, Pautrat 1995

WATTS (D.), PAUTRAT (Y.). — *Saint-Aubin (Jura), Le Pré de Bresse*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 34 p.

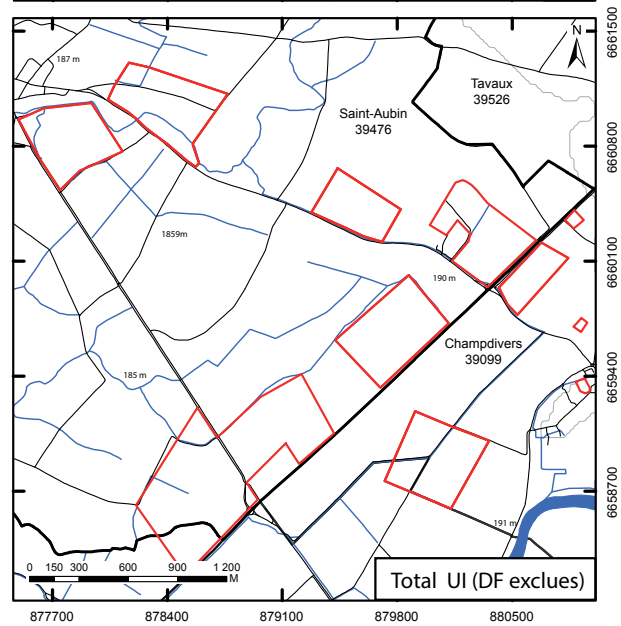
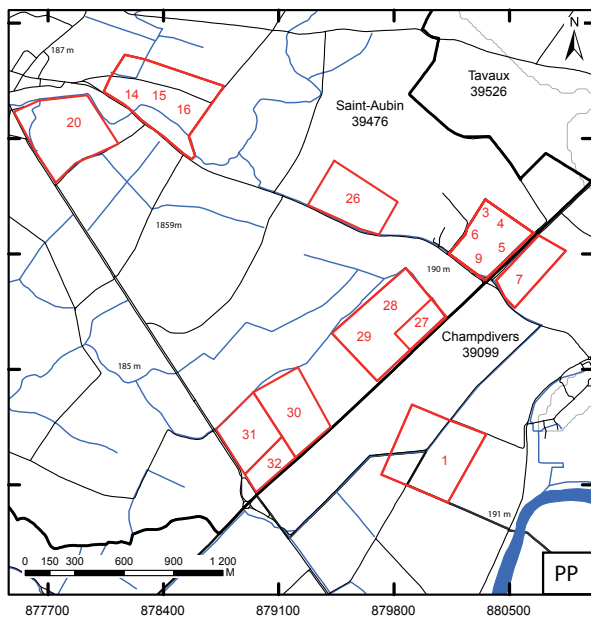
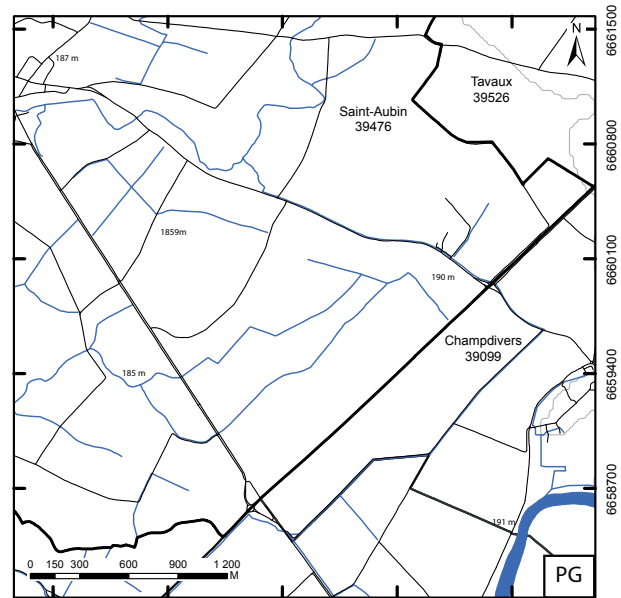
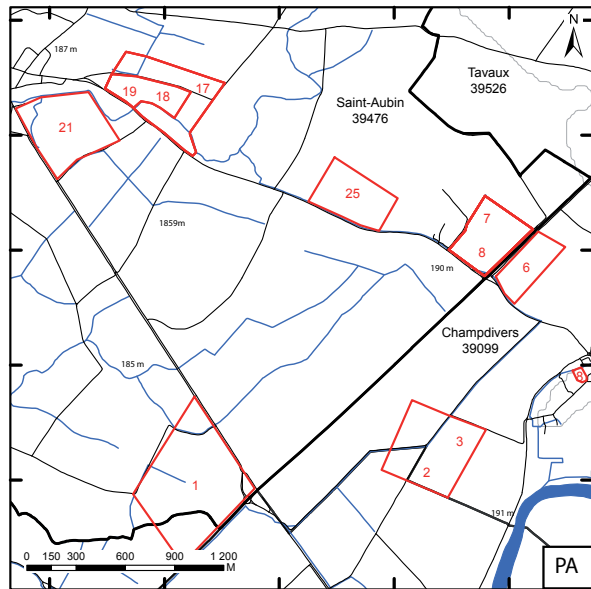
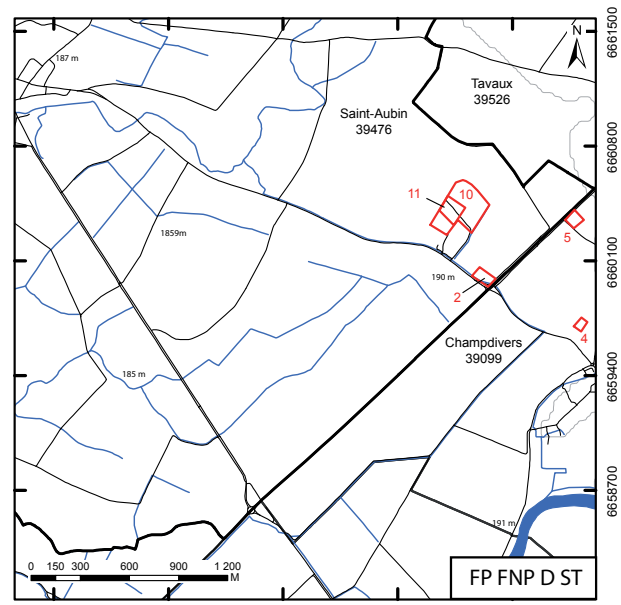
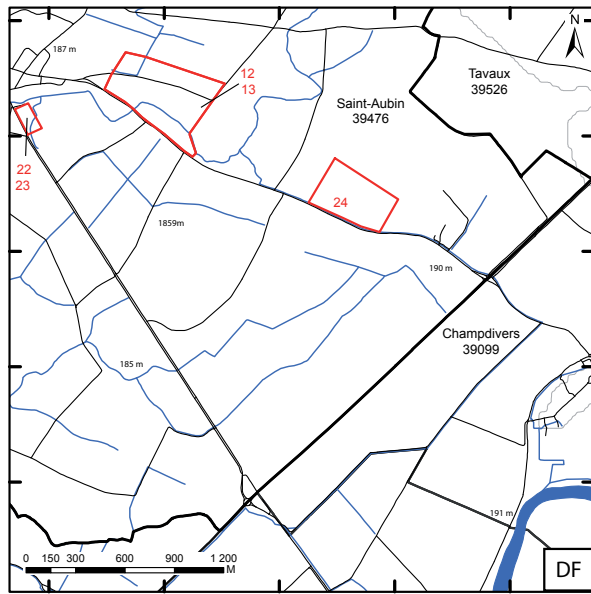
Saint-Aubin, Jura

Saint-Aubin, Jura — frise chronologique des modes
 d'acquisition et de diffusion des données.



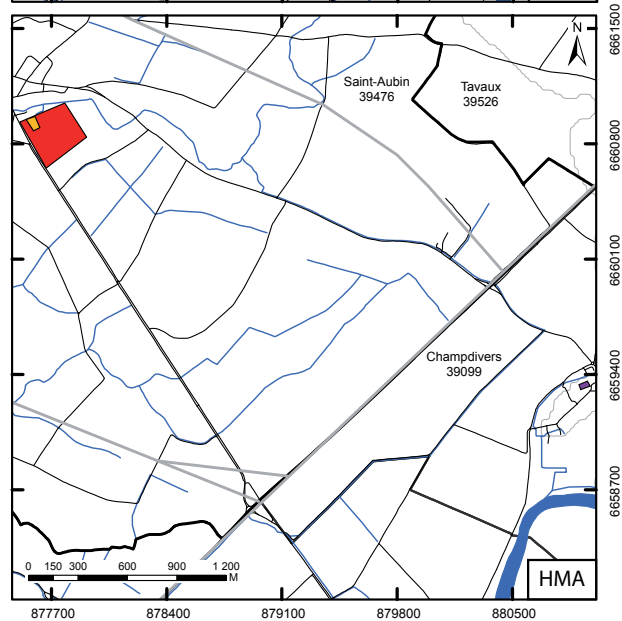
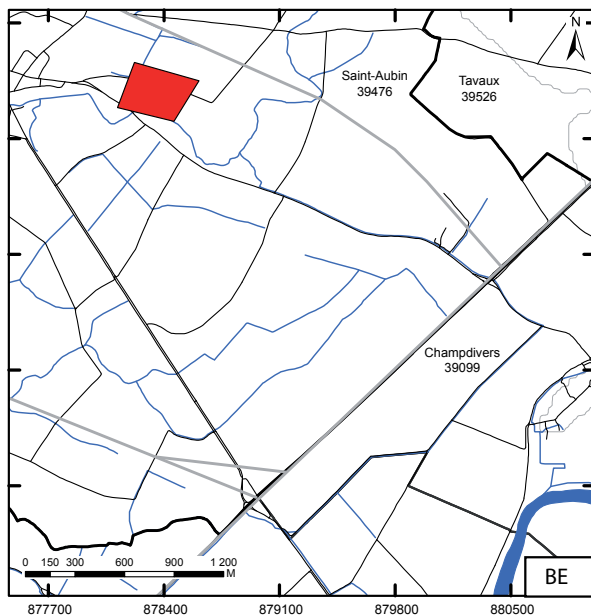
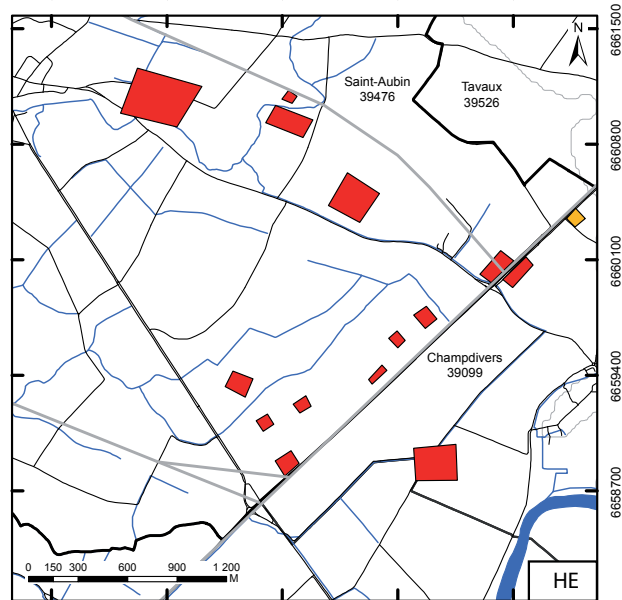
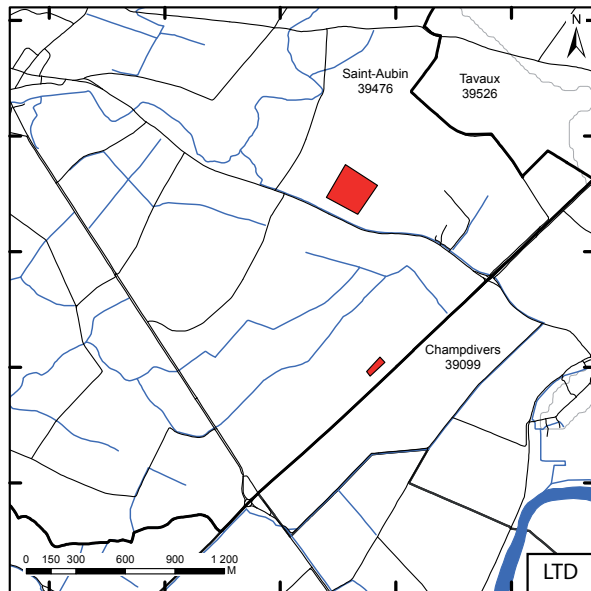
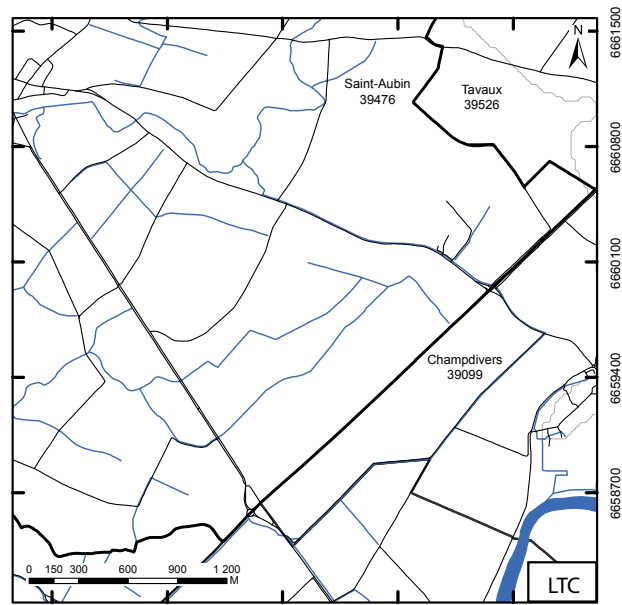
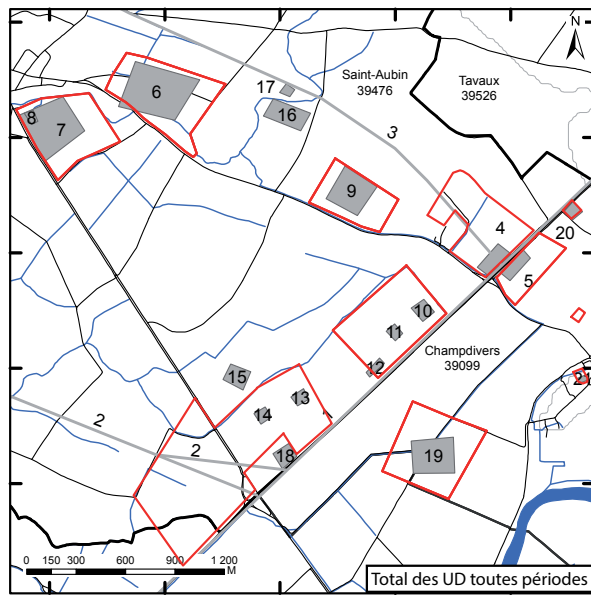
Saint-Aubin, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Saint-Aubin, Jura



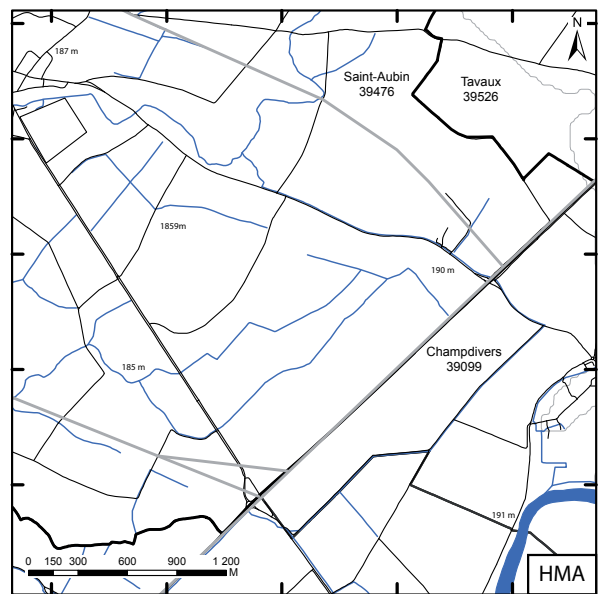
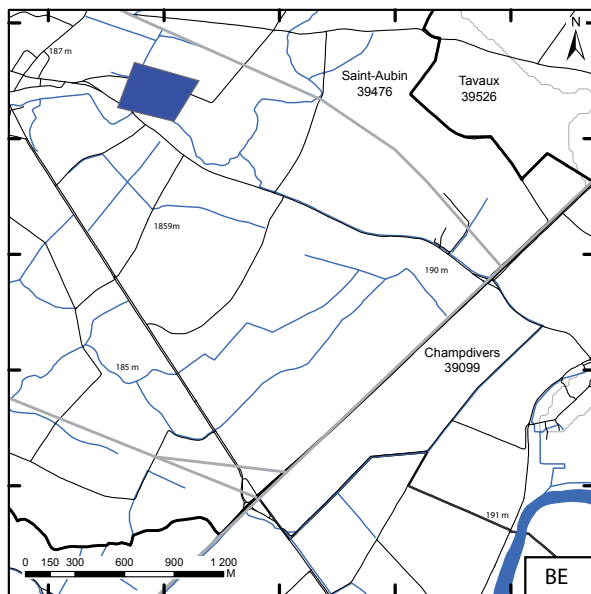
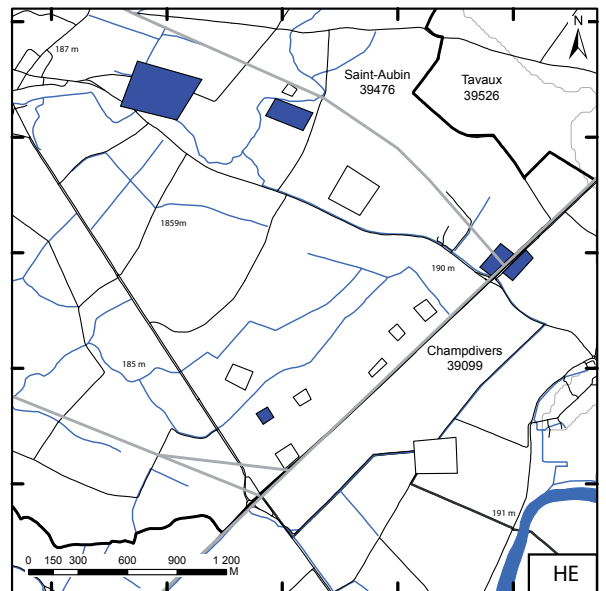
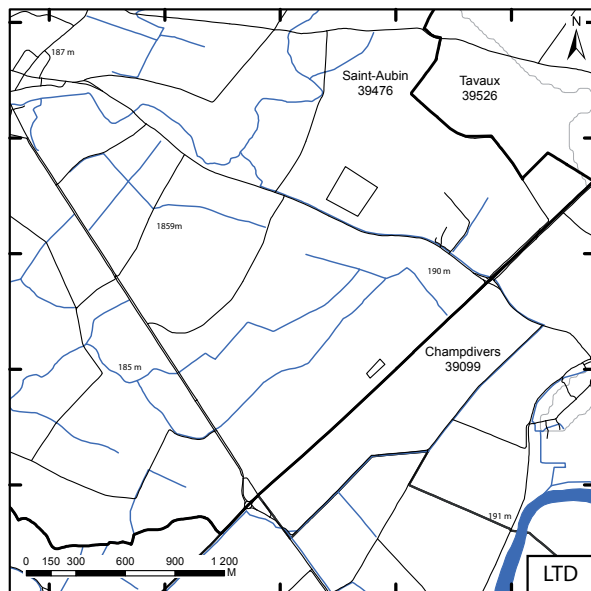
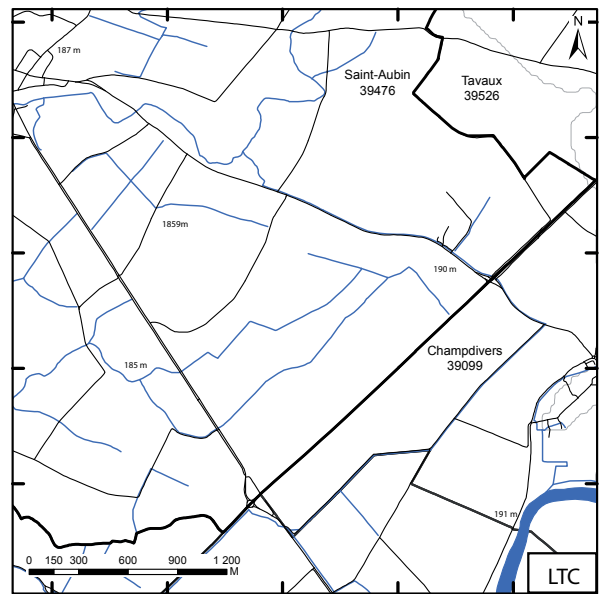
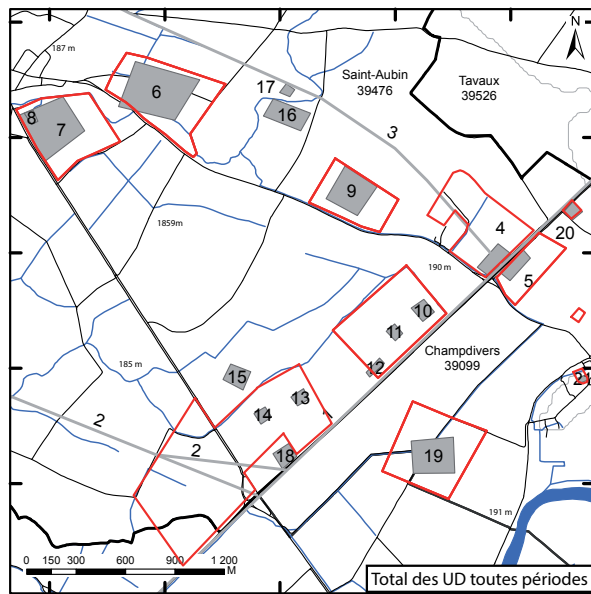
Saint-Aubin, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Saint-Aubin, Jura



Saint-Aubin, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Saint-Aubin, Jura



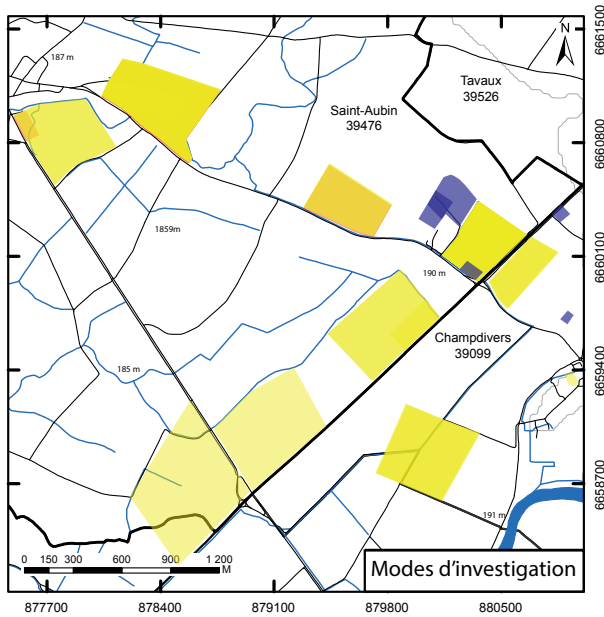
877700 878400 879100 879800 880500

877700 878400 879100 879800 880500

6661500
6660800
6660100
6659400
6658700
6661500
6660800
6660100
6659400
6658700
6661500
6660800
6660100
6659400
6658700

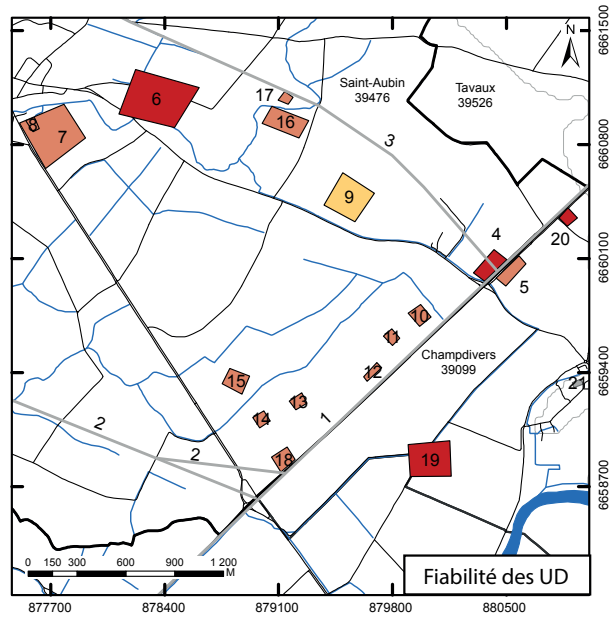
Saint-Aubin, Jura – Cartes de synthèse des unités d'investigation (UI) et unités de découvertes (UD)

Saint-Aubin, Jura



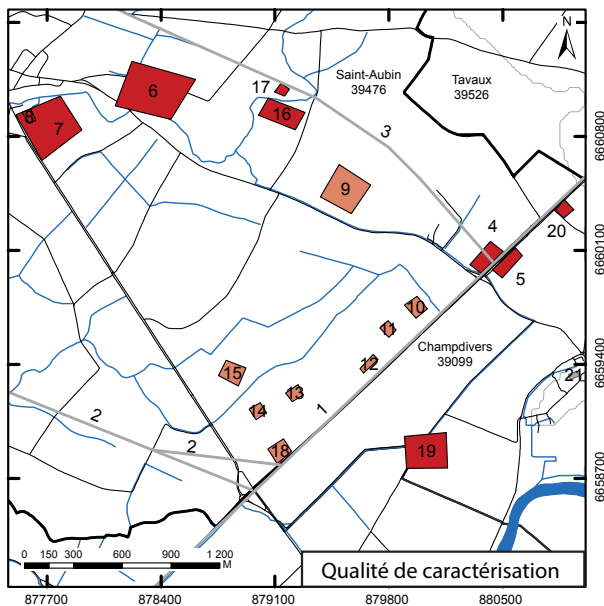
Modes d'investigation

- PA/PP/PG
- DF
- FP/FNP/D/ST



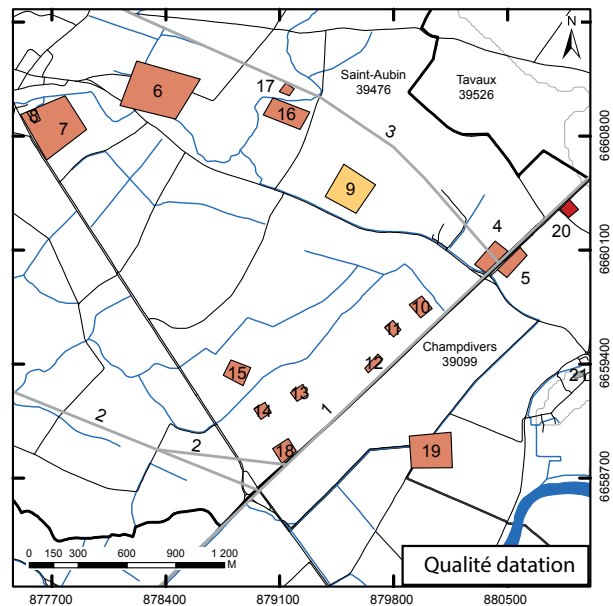
Variables fiabilité

- 0-4 : UD mal connue
- 5-6 : UD assez peu connue (mal datée, mal caractérisée et non localisée)
- 7-8 : UD assez bien connue (datée ou caractérisée)
- 9-10 : UD très bien connue (datée, caractérisée et bien localisée)



Indices de caractérisation

- 0 : Occupation de type indéterminée
- 1 : Différenciation de l'occupation
- 2 : Caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : Caractérisation certaine (mobilier et plan)



Indices de datation

- 0 : Aucun élément de datation
- 1 : Grande phase culturelle
- 2 : Datation d'après des éléments isolés
- 3 : Datation précise (TPQ disponible)

Saint-Aubin, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (1/3)

Saint-Aubin, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39476	1997	1	Borde Dame Nicole		cultivé		prospection aérienne	Carrefour formé entre la voie d'Agrippa et la voie de la Saône, direction Pagny-le-Château	Nowicki 1997
39476	1914	2	Pré Commarin		cultivé		fouille non phasée	J. Feuvrier : « J'ai constaté que les matériaux de construction utilisables avaient été enlevés jusqu'aux fondations mêmes, je n'ai retrouvé que des tuileaux à rebords, des fragments de corniche, une aire de ciment d'environ 0,60 m d'épaisseur, dans ce qui avait été une pièce d'habitation... ».	Feuvrier 1923, p. 101
39476	1973	3	Pré Commarin		cultivé		prospection pédestre	Prospection pédestre de J.-P. Morel	Info SRA
39476	1974	4	Pré Commarin		cultivé		prospection pédestre	J.-P. Morel, Y. Jeannin et M. Rabant : petit bronze de Constantin avec sur l'avvers le buste de Rome casqué à gauche (VRBS ROMA) et sur le revers la louve allaitant Romulus et Remus.	Info SRA
39476	1975	5	Pré Commarin		cultivé		prospection pédestre	Club archéo de Dôle	Info SRA
39476	1976	6	Pré Commarin		cultivé		prospection pédestre	Prospection pédestre de N. Jeannin	Jeannin et alii. 1978
39476	1977	7	Pré Commarin		cultivé		prospection aérienne	prospection aérienne de G. Chouquer	Chouquer 1977
39476	1986	8	Pré Commarin		cultivé		prospection aérienne	prospection aérienne de G. Chouquer	Chouquer 1986
39476	1999	9	Pré Commarin		cultivé		prospection pédestre	Prospection pédestre de L. Jaccottey	Jaccottey 1999
39476	1994	10	Pré de Bresse		détruit		diagnostic	Diag. sur zone artisanale	Chopelain 1994
39476	1995	11	Pré de Bresse		détruit		fouille phasée	Fouille de la voie et structures proto environnantes	Watts, Pautrat 1995
39476	1860	12	Le Mazeret		cultivé		zone de découverte fortuite	Sur la rive droite de la Sablonne (cadastre 179 et 180), Fr. Bougaud, en 1860, a trouvé « d'énormes pierres et dalles carrées ». L. Berthier a découvert des fûts de colonnes. En 1910, Morand a trouvé (parcelle 171) un tambour d'une grosse colonne.	Rabant 1979, p. 13-14
39476	1835	13	Le Mazeret		cultivé		zone de découverte fortuite	Vers 1835, on a trouvé une statuette en bronze (haut. 0,15 m) représentant une femme drapée debout (vêtu, tête couverte) tenant une patère de la main droite [Musée de Dijon n° 421].	Rabant 1979, p. 13-14
39476	1976	14	Le Mazeret		cultivé		prospection pédestre	N. Jeannin	Jeannin et alii. 1978
39476	1984	15	Le Mazeret		cultivé		prospection pédestre	N. Bonvalot	Info SRA
39476	1999	16	Le Mazeret		cultivé		prospection pédestre	L. Jaccottey	Jaccottey 1999
39476	1978	17	Le Mazeret		cultivé		prospection aérienne	G. Chouquer	Chouquer 1978
39476	1997	18	Le Mazeret		cultivé		prospection aérienne	P. Nowicki	Nowicki 1997
39476	2011	19	Le Mazeret		cultivé		prospection aérienne	J. Aubert	Aubert 2011
39476	1988	20	Corvée de Chauv		cultivé		prospection pédestre	Lors d'une prospection pédestre effectuée en 1988 à l'extrémité septentrionale de cet enclos, G. Chouquer a repéré de la céramique protohistorique (?), de la céramique romaine, médiévale, des tuiles et des briques vernissées.	Info SRA
39476	1978	21	Corvée de Chauv		cultivé		prospection aérienne	G. Chouquer y a identifié sur un cliché de l'IGN (IGN 78 FR 9065 / 145 n° 1397) un enclos en partie fossile « en forme d'oreille » interprété comme un site du Haut-Moyen.	Chouquer 1978

Saint-Aubin, Jura

Saint-Aubin, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (2/3)

n° INSEE	N° UI	Année	n° de saisie	Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
				lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39476		1906	22	Corvée de Chaux		cultivé		zone de découverte fortuite	Des sépultures sont également mentionnées sur ce site : à proximité de l'ancienne église de la Corvée de Chaux (détruite lors de la révolution), en 1905-1906 ont été découvertes des sépultures : l'une d'elles a livré « une agrafe de suture mérovingienne » (conservée au musée de Dole). Dans le cimetière de Notre Dame de la Chaux, « le long d'un chemin de desserte allant du chemin de Peuseux à celui de Champdivers », à proximité de la Sablonne, J. Feuvrier signale l'existence de fragments de « vases burgondes », des sépultures superposées et des tombes datant du XVIIe siècle.	Jaccotey 1999
39476		1969	23	Corvée de Chaux		cultivé		zone de découverte fortuite	Dans le champ de la Visemme entre la RD 50 et la RD 222, près de la voie romaine, en 1969, on a trouvé des sépultures mérovingiennes en sarcophages.	Jeamin et alii. 1978
39476		1887	24	Le Château		cultivé		zone de découverte fortuite	La découverte d'un aureus d'Antonin « bien conservé » effectuée en 1887 par le labourer P. Vellin confirme la datation fournie par les prospections au sol.	Rabant 1979, p. 10 et 17
39476		1984	25	Le Château		cultivé		prospection aérienne	A environ 100 m de la voie de Dijon et à 600 m de celle de Besançon/Châlon, G. Chouquer a photographié le 14/07/1984 un enclos rectangulaire fossoyé interprété comme une ferme incignée s'insérant dans un parcellaire de champs quadrangulaire.	Chouquer 1984
39476		1988	26	Le Château		cultivé		prospection pédestre	prospection pédestre	Info SRA
39476		1989	27	Les Buissons et les Mallesarts		cultivé		prospection pédestre	Au bord de la voie Besançon/Châlon a été repéré en prospection pédestre un site gallo-romain matérialisé par une concentration de tuiles.	Chouquer 1988, p. 90
39476		1988	28	Les Buissons et les Mallesarts		cultivé		prospection pédestre	A l'est du lieu-dit les Buissons et les Mallesarts, à 200 m au nord de la voie Châlon/Besançon, a été repéré, lors d'une prospection pédestre effectuée en 1988, un site antique matérialisé par une concentration dense de matériel : nombreux fragments de tuiles et de pierres et mobilier céramique (céramique non tournée, céramique commune, 2 tessons de sigillée attribués au IIe siècle, céramique métallescente, amphore, verre).	Chouquer 1988, p. 89
39476		1988	29	Les Buissons et les Mallesarts		cultivé		prospection pédestre	Un contrôle au sol effectué par G. Chouquer a révélé au nord du site, à l'extérieur de l'enclos un site romain relativement luxueux matérialisé par une petite concentration de matériaux de construction et de mobilier : tesselles en pâte de verre, placage en quartzite micassée, scories de fer, meule en grès grossier, amphore italique, sigillée, métallescente.	Chouquer 1988, p. 91
39476		1988	30	Les Essarts Trouillots		cultivé		prospection pédestre	A l'est de la parcelle, à 150 m de la voie Châlon/Besançon, a été identifié en prospection pédestre, sur une petite zone, un site gallo-romain avec des tuiles caractérisé par un mobilier peu dense d'aspect roulé (1 fragment de tubulus, céramique commune, 1 tesson de sigillée I fragment de verre).	Chouquer 1988, p. 93
39476		1988	31	Les Essarts Trouillots		cultivé		prospection pédestre	A 250 m de la voie Besançon/Châlon a été repéré un site gallo-romain matérialisé par la présence de mobilier (fragment de meule, clous forgés, fragment de fibule, céramique commune gallo-romaine, sigillée, métallescente) qui présente les traces d'une activité métallurgique (loupe, scories de forge lourdes non coulées ni cordées).	Chouquer 1988, p. 92
39476		1988	32	Borde Dame Nicole		cultivé		prospection pédestre	Près du carrefour de la route d'Autun et de la voie Besançon/Châlon, au sud de la parcelle des Essarts Trouillot, juste au bord de la voie d'Agrippa ; a été repéré un site gallo-romain avec tuiles qui a également livré du mobilier (céramique commune et 2 tessons de métallescente).	Chouquer 1988, p. 94
39476		1981	33	Pré au Roi		cultivé		prospection aérienne	Photographie aérienne de G. Chouquer en 1981 avec découverte d'un enclos aux angles arrondis et larges fossés	Chouquer 1981
39476		1988	34	Pré au Roi		cultivé		prospection pédestre	En 1988, une prospection pédestre a permis de repérer un site romain avec une concentration de tuiles et d'argile cuite	Chouquer 1988
39476		1978	35	Pré de la Lampe		cultivé		prospection pédestre	Découverte de mobilier sur une grande étendue	Jeamin et alii. 1978
39476		1988	36	La Saunière		cultivé		prospection pédestre	Mobilier sur la rive droite de la Sablonne	Chouquer 1988
39099		1999	1	Navarosse		cultivé		prospection pédestre	Lors de prospections pédestres effectuées en octobre 1999 ont été repérés des tegulae et imbrices, 1 scorie, des moellons, des tessons (1 de paroi fine, 4 de commune claire, 3 de commune sombre, 2 de commune grise et 2 tessons grossiers gallo-romains à dégraisser coquillier).	Jaccotey 1999

Saint-Aubin, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (3/3)

Saint-Aubin, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39099	1976	2	Navarosse		cultivé		prospection aérienne	prospection aérienne de G. Chouquer	Chouquer 1976
39099	1992	3	Navarosse		cultivé		prospection aérienne	prospection aérienne de G. Chouquer	Chouquer 1992
39099	2010	4	Corvée de l'Orme		détruit		diagnostic	Diagnostic réalisé en 2010 avant la construction d'un hangar. Il s'est révélé entièrement négatif.	Videau 2010
39099	2013	5	Saives		cultivé		fouille phasée	En bordure de la voie d'Agrippa au lieu-dit Saives fut réalisé des sondages afin de vérifier la présence d'une nécropole. Ceux-ci ont révélés le fossé bordier de la voie dans lequel se trouvaient quelques fragments de stèles funéraires déposés ici lorsqu'elle fut démontée certainement au Bas-Empire. D'autres sondages ont révélés des traces de bûchers funéraires et des tombes à inhumations toutes datées du Haut-Empire.	Ancel 2013
39099	1981	6	Corvée de l'Orme		cultivé		prospection aérienne	G. Chouquer : la prospection aérienne révèle quelques traces de substructions sans que l'on puisse déterminer le plan des vestiges.	Chouquer 1981
39099	2002	7	Corvée de l'Orme		cultivé		prospection pédestre	Sylvain Canet : zone de vestiges au sol faisant face aux vestiges vus de l'autre côté de la route au Pré Commarin	Canet 2002
39099	1900	8	Village		construit		prospection aérienne	Relevé de la motte castrale dans le parcellaire napoléonien	

Saint-Aubin, Jura

Saint-Aubin, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (1/2)

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large				Activités artisanales				Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD			HE	BE
1	RD 673	polygone		4			1	1	1									Voie d'Agrippa	3	
2	Borde Dame Nicole	polygone	1997-1	4			1	1	1									Voie se dirigeant vers la Saône en direction de Pagny-le-Château et formant un carrefour avec la voie d'Agrippa au lieu-dit Borde Dame Nicole	3	
3	Pré de Bresse, Pré Commarin	polygone	1994-10 ; 1995-11	4			1	1	1									Voie est-ouest formant un carrefour avec la voie d'Agrippa en Pré Commarin, se dirigeant vers Champdivers à l'est et vers Saint-Aubin, puis Saint-Jean-de-Losne à l'ouest.	3	
4	Pré Commarin	polygone	19142 ; 19733 ; 19733 ; 19744 ; 19744 ; 19755 ; 19766 ; 19766 ; 19777 ; 19777 ; 19868 ; 19868 ; 19999	4			1											Bâtiments ouest formant une probable agglomération antique à un carrefour de voie	3	
5	Convée de l'Orme, Champdivers	polygone	19142 ; 19733 ; 19733 ; 19744 ; 19744 ; 19755 ; 19766 ; 19777 ; 19777 ; 19868 ; 19868 ; 19999 ; 19999 ; 1981-38 ; 2002-39	3			1											Bâtiments est formant une probable agglomération antique à un carrefour de voie, située sur la commune de Champdivers	3	
6	Le Mazeret	polygone	1860-12 ; 1835-13 ; 1976-14 ; 1984-15 ; 1999-16 ; 1978-17 ; 1977-18 ; 2011-19	4			1	1					Métal					Villa	3	
7	Convée de Chauz	polygone	1988-20 ; 1978-21 ; 1906-22 ; 1969-23	3					1									Habitat haut Moyen-Age	3	
8	Convée de Chauz	polygone	1988-20 ; 1978-21 ; 1906-22 ; 1969-23	3					1									Nécropole méro	3	
9	Le Château	polygone	1887-24 ; 1984-25 ; 1988-26	3		1	1											Etablissement rural?	2	
10	Les Buissons et les malle-sarts	polygone	1989-27	3			1											Au bord de la voie Besançon/Châlon a été repéré en prospection pédestre un site gallo-romain matérialisé par une concentration de tuiles.	2	

Saint-Aubin, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (2/2)

Saint-Aubin, Jura

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA			LTD	HE
11	Les Buissons et les malle-sarts	polygone	1988-28	3		1											2	A l'est du lieu-dit les Buissons et les Malle-sarts, à 200 m au nord de la voie Châlon/Besançon, a été repéré, lors d'une prospection pédestre effectuée en 1988, un site antique matérialisé par une concentration dense de matériel : nombreux fragments de tuiles et de pierres et mobilier céramique (céramique non tournée, céramique commune, 2 tessons de sigillée attribués au I ^{er} siècle, céramique métallescente, amphore, verre). Un contrôle au sol effectué par G. Chouquer a révélé au nord du site, à l'extérieur de l'enclos un site romain relativement luxueux matérialisé par une petite concentration de matériaux de construction et de mobilier : tesselles en pâte de verre, placage en quartzite micassée, scories de fer, meule en grès grossier, amphore italique, sigillée, métallescente.
12	Les Buissons et les malle-sarts	polygone	1988-29	3		1											2	A l'est de la parcelle, à 150 m de la voie Châlon/Besançon, a été identifié en prospection pédestre, sur une petite zone, un site gallo-romain avec des tuiles caractérisé par un mobilier peu dense d'aspect roulé (1 fragment de tubulus, céramique commune, 1 tesson de sigillée 1 fragment de verre).
13	Les Essarts Trouillots	polygone	1988-30	3		1											2	A 250 m de la voie Besançon/Châlon a été repéré un site gallo-romain matérialisé par la présence de mobilier (fragment de meule, clous forgés, fragment de fibule, céramique commune gallo-romaine, sigillée, métallescente) qui présente les traces d'une activité métallurgique (loupe, scories de forge lourdes non coulées no cordées).
14	Les Essarts Trouillots	polygone	1988-31	3		1				Métal							2	établissement rural?
15	Pré au Roi	polygone	1981-33 ; 1988-34	3		1											2	établissement rural?
16	Pré de la Lampe	polygone	1978-35	3		1				Métal							2	établissement rural?
17	La Saunière	polygone	1988-36	3		1											2	établissement rural?
18	Borde Dame Nicole	polygone	1988-32	3		1											2	Près du carrefour de la route d'Aulun et de la voie Besançon/Châlon, au sud de la parcelle des Essarts Trouillot, juste au bord de la voie d'Agrippa : a été repéré un site gallo-romain avec tuiles qui a également livré du mobilier (céramique commune et 2 tessons de métallescente).
19	Navarosse	polygone	1999-33 ; 1976-34 ; 1992-35	4		1											3	Villa
20	Saives	polygone	2013-37	4		1											3	Nécropole du Haut-Empire
21	Village	polygone	1900-40	4													3	Motte castrale

1.2.18 Saint-Germain-en-Montagne, Jura (P. Lefebvre)

1.2.18.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

L'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne est située à l'ouest du village actuel, à la limite occidentale de la commune, et occupe une partie du territoire du village voisin de Vannoz. Le quartier urbain fouillé à la fin du xx^e siècle est localisé aux lieux-dits *Fontaine Neuve*, *Sur Champ Plaine* et *Sur Celieu*. Il est aujourd'hui recouvert par un bâti moderne industriel (scierie) et par des zones de dépôts de bois. Il s'organise autour de la route départementale 21 ou route du Pont de Gratteroche, sous laquelle les constructions antiques se poursuivent.

Fouillé sur une surface d'environ quatre hectares, le quartier présente une organisation orthonormée et très régulière. L'agglomération semble s'implanter au sein d'un réseau de voies sur une superficie estimée à une vingtaine d'hectares environ. Elle est associée au site antique de Mont Rivel (*cf* notice de site Equevillon) avec lequel elle forme une double structure urbaine aux fonctions différentes mais complémentaires.

1.2.18.2 Cadre naturel

Topographie, géologie

Située sur le premier plateau du Jura, à deux kilomètres au nord de Champagnole, l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne est dominée au sud par un relief, le Mont Rivel, culminant à 812 mètres d'altitude (*cf* notice de site Equevillon) et délimitée au nord par une vaste dépression marquant l'emplacement du lac proglaciaire de l'Angillon. Elle est implantée dans une zone de delta proglaciaire caractérisée par une altitude constante autour de 605 mètres d'altitude et un substrat d'alluvions deltaïques composé essentiellement de graviers et de galets. Ce sédiment est largement exploité par les sociétés d'extraction qui concassent les galets pour fabriquer du tout-venant ; actuellement, une carrière est en activité sur la commune. Elle est située au sud de l'agglomération antique et envisage prochainement son extension.

Hydrographie

Le territoire de Saint-Germain-en-Montagne, traversé par les torrents résultant de la fonte du glacier, est marqué, notamment à l'ouest, par des zones humides semblant circonscrire l'agglomération antique. Celle-ci est cernée par de petits ruisseaux intermittents et par trois cours d'eau localisés à moins de deux kilomètres de distance : l'Angillon, affluent de l'Ain, à l'ouest, le ruisseau de Vannoz au sud et le Bief de l'étang au nord. Ce dernier alimente l'étang du Pasquier et le plan d'eau des *Vacherets*, situé à environ 600 m du site antique. Deux sources, la *Plaine* et la *Fontenette* bordent l'agglomération en limite méridionale.

1.2.18.3 État des connaissances

Sources

L'agglomération de Saint-Germain-en-Montagne est principalement connue par les opérations de sauvetage programmées réalisées entre la fin des années 1960 et 1992 (UI 2, 4, 5 ; Bourgeois-Lechartier 1966 ; Bourgeois-Lechartier 1967 ; F. Leng 1980 ; F. Leng 1991 ; F. Leng 1992) mais également par des découvertes fortuites et des fouilles anciennes dont certains érudits locaux se font l'écho (UI 3, 6, 7, 8 ; Monnier 1844, p. 124-126 ; Rousset 1855, p. 198-201). Les auteurs du xix^e siècle mentionnent l'existence de vestiges bâtis et de mobiliers témoins d'une occupation antique étendue et prospère à laquelle la tradition orale

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

rattache le nom de *Placentia*. Celle-ci constituerait alors la « ville basse » d'un ensemble urbain dont Mont Rivel serait le point haut (Rousset 1855, p. 200).

Malgré son importance et les vestiges exhumés au XIX^e siècle, le site antique de Saint-Germain-en-Montagne est peu mentionné dans la littérature ancienne. Il semble que la vaste agglomération antique de Mont Rivel (*cf* notice de site Equevillon) ait absorbé toute l'attention des érudits locaux au détriment des occupations avoisinantes malgré leur intérêt certain.

Historique des recherches

Le site antique de Saint-Germain-en-Montagne est attesté archéologiquement depuis le deuxième quart du XIX^e siècle par les fouilles du Dr. Germain de Salins aux lieux-dits *Hermettes* et *Plaine de Sérilly* (UI 3 et 6). Ces fouilles, initiées suite à la création de la route départementale actuelle, n'ont livré aucun document écrit ni aucun plan. Cependant, le lieu-dit *Hermettes* a pu être localisé par rapport au cadastre napoléonien de 1823 conservé aux Archives Départementales du Jura. Il se dédouble en deux secteurs, l'un appelé *Petites Hermettes*, situé sur la parcelle 306 de la section A feuille 3, et l'autre *Grandes Hermettes*, recouvrant les parcelles 308, 309, 310, 311 et 312 de la même feuille. Ces deux zones, localisées au nord du chemin départemental actuel, correspondent approximativement aux parcelles ZD 17, ZD 18 et ZD 19 du cadastre actuel. *La Plaine de Sérilly* n'est pas mentionnée sur le cadastre napoléonien mais elle correspondrait au lieu-dit *A la Plaine* situé à l'extrémité ouest de la commune, entre la scierie actuelle et le pont de Gratteroche. Ces deux secteurs auraient livré un nombre important de vestiges de constructions antiques parmi lesquels une pièce voûtée et « une foule de fours [...] enfouis sous des tas de décombres, au versant de la montagne de la Fraisse » (Monnier 1844, p. 125) et un mobilier abondant dont des monnaies romaines, des tuiles, de la céramique, une Minerve en bronze, un vase d'airain, des meules etc (Monnier 1844, p. 124-126 ; Rousset 1855, p. 198-201). En 1860, le docteur Germain découvre au lieu-dit *Au Village* un petit autel en bronze portant une dédicace en pointillé dédiée à Jupiter « très bon, très grand » (UI 7 ; UD 6 ; Mowat, 1881 ; Mowat 1882). D'autres objets sont découverts de manière fortuite sur la commune, notamment des monnaies gauloises (D.A.G. ; Davillé, 1959) et des monnaies romaines (Etienne 1943). À partir de la fin du XIX^e siècle, le site antique tombe dans un oubli relatif. La recherche se redynamise dans les années 1960 suite à des travaux de réaménagement du territoire des communes de Vannoz et Saint-Germain-en-Montagne. Entre 1964 et 1971, au sud de la route départementale 21, aux lieux-dits *Fontaine Neuve* et *Sur Celieu*, sont menées plusieurs opérations archéologiques sous la direction de M. Bourgeois-Lechartier (1966 ; 1967). D'abord engagées sous la forme de prospections mal localisées en 1964 et 1965 (UI 25), les opérations prennent la tournure de fouilles de sauvetage lorsque le site antique est menacé par des travaux de remembrement de la commune voisine de Vannoz (UI 5). Elles prennent pour point de départ deux murs parallèles repérés en prospections aériennes en 1966 et mettent au jour un bâtiment dont la fonction semble résidentielle (UD 2). En 1967, les recherches se développent au nord et à l'est découvrant un vaste bâtiment organisé autour d'une cour centrale. Les fouilles de 1968 complètent le plan du bâtiment vers l'ouest et vers le nord, à la limite de la route actuelle et mettent au jour quatre caves. Jusqu'en 1971, les abords du site font l'objet de prospections systématiques, dont l'existence, non corroborée par des sources textuelles, est en revanche attestée par le mobilier conservé au musée de Lons-le-Saunier. En 1980, l'ouverture d'une carrière de tout-venant à l'ouest des vestiges découverts entre 1966 et 1968 met au jour de nouvelles structures archéologiques (Leng, 1980). Les engins d'exploitation, uniquement intéressés par le tout-venant de la carrière, détruisent ces vestiges mais

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

préservent un murger attenant dans lequel sont découvertes fortuitement plusieurs pierres de parement. Un projet d'aménagement destiné à niveler le terrain d'exploitation de la carrière conduit à une fouille de sauvetage programmée, dirigée par F. Leng (UI 4). La fouille, qui s'intéresse au murger préservé, met en évidence deux caves contiguës conservées sur leur profondeur d'origine (UD 2). En 1991, un nouveau projet d'aménagement de la commune de Saint-Germain-en-Montagne, au lieu-dit *Sur Champ Plaine*, entraîne un diagnostic archéologique dirigé par H. Laurent (UI 16). Le sondage met en évidence plusieurs structures maçonnées et une salle en sous-sol et aboutit la même année à une fouille de sauvetage programmée, placée sous la direction de F. Leng (UI 2; Leng, 1991). Réalisées au nord du chemin départemental 21, elles révèlent six importants bâtiments à usage résidentiel et artisanal, organisés de façon régulière autour de petites ruelles parallèles (UD 1). L'importance des vestiges exhumés entraîne une nouvelle fouille de sauvetage en 1992, qui permet d'étendre le chantier vers l'est et de compléter les plans des bâtiments déjà existants (Leng, 1992). En 2007, un diagnostic archéologique est programmé suite à l'extension d'une gravière située au sud des structures fouillées entre 1966 et 1968 (UI 1; Haut 2007). Confié à P. Haut, le diagnostic est réalisé sur une emprise totale de 29000 m² sous la forme de 77 sondages disposés en quinconce, soit 8,5% de la surface totale. Le résultat s'avère négatif : aucune structure ni aucun mobilier n'ont été découverts dans ce secteur. Cette information est cruciale : cette zone marque peut-être une limite d'agglomération auquel cas les structures dégagées par M. Bourgeois-Lechartier et F. Leng en 1980 constitueraient les derniers bâtiments en bordure méridionale de l'occupation antique. Parallèlement à ces opérations de terrain, plusieurs travaux universitaires ont été réalisés, notamment sur le mobilier issu des fouilles (Cortet 1971; De Cohen 1990; Comte 1997; Lefebvre 2014). Depuis 2013, l'agglomération de Saint-Germain-en-Montagne est intégrée au PCR sur les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale et bénéficie d'un protocole d'étude qui a permis de redynamiser la recherche. La synthèse documentaire et l'étude récente du mobilier numismatique, céramique et amphorique réalisées dans le cadre d'un mémoire universitaire (Lefebvre 2014) a permis le renouvellement des données sur l'agglomération antique et l'actualisation des données chronologiques. En 2015, plusieurs travaux ont été menés à bien parmi lesquels une prospection aérienne (UI 9 à 12; P. Nouvel), une vaste campagne de prospection géophysique (UI 18 à 21; C. Sanchez, M. Thivet), des prospections pédestres carroyées en labour et systématique dans les pâtures (UI 22 et 24; P. Lefebvre et S. Lehman) ainsi qu'un relevé des anomalies micro-topographiques au nord-est de l'agglomération antique (UI 23).

1.2.18.4 Organisation spatiale

Les prospections pédestres anciennes (UI 17 et 25) menées autour des fouilles n'avaient fait l'objet que de mentions textuelles non appuyées par une cartographie précise des découvertes, limitant notre compréhension de l'organisation spatiale et viaire du site. Les méthodes prospectives, mises en place cette année, nous ont permis de préciser les données anciennes et de mieux appréhender l'organisation et l'étendue de l'agglomération.

Voirie

L'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne semble s'organiser autour d'un réseau de voies relativement important, dont il est fait mention dans la bibliographie ancienne et dont l'existence a été pressentie lors de prospections pédestres (Rousset 1855; Leng 1986, p. 175; Leng 1994). Leur chronologie comme leur tracé restent incertains même si pour ce dernier l'apport récent de la prospection géophysique et aérienne a permis

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

d'apporter des éléments de réflexion. Une première voie se dirige vers le village du Latet, au nord du village actuel où elle contourne par l'est une vaste zone marécageuse (UD 5). Son existence et son tracé ont été confirmés par la prospection aérienne et surtout magnétique réalisée en 2015 (UI 10 et 21) : large d'une dizaine de mètres, elle présente un profil rectiligne et est orientée nord-ouest/sud-ouest. Une seconde voie a été détectée à proximité des bâtiments exhumés et se dirige en direction des villages de Mournans et Charbonny, à l'est de Saint-Germain-en-Montagne (UD 7). Enfin, une voie levée repérée sur le village du Pasquier traverse la rivière de l'Angillon et se dirige en direction du lieu-dit *Les Baraques* (UD 21). La liaison avec Champagnole est assurée par l'existence d'une voie qui contourne Mont Rivel par l'est (UD 8). Enfin, une voie, dont on ignore le tracé exact, reliait l'agglomération de plaine au sanctuaire de Mont Rivel (UD 9). On suppose qu'elle traversait la commune de Vannoz et qu'elle se poursuivait sur le flanc septentrional de la montagne pour aboutir au sommet du plateau, à proximité des bâtiments d'accueil : la portion occupant la pente nord du relief a été clairement identifiée lors de la récente campagne de prospections pédestres (*cf* notice de site Equevillon). L'ensemble de ces cinq voies devrait se rejoindre et former un nœud routier au niveau du carrefour actuel entre la route départementale 21 et la voie menant au village du Pasquier. L'ensemble de ces hypothèses devra cependant être vérifié sur le terrain par le biais notamment des méthodes de prospections géophysiques. Les prospections magnétiques réalisées en 2015 ont permis de mettre en évidence quelques tracés dont la chronologie reste indéterminée. Une petite voie orientée approximativement est-ouest a été détectée au sud des structures fouillées entre 1966-1968 et 1980 (UD 17) ; il est actuellement impossible d'affirmer qu'elle est en lien avec l'agglomération antique. Au nord-est du site antique, deux tracés rectilignes ont été repérés : le premier, mentionné plus haut, correspond à une voie supposée antique se dirigeant vers le village du Latet (UD 5). Le deuxième tracé, parallèle au premier, mais beaucoup plus modeste, pourrait être plus récent. Enfin, plusieurs voies ont été repérées à l'extrémité ouest de la prospection magnétique nord-ouest : l'un orienté nord-ouest/sud-est et sa perpendiculaire et un autre orienté approximativement nord-est/sud-ouest (UD 10). Là encore, les données chronologiques sont manquantes et entravent notre interprétation des résultats.

Bâti

Les éléments du bâti sont aisément perceptibles et définissent des bâtiments aux contours bien délimités, d'une largeur moyenne de 10 mètres pour une longueur comprise entre 20 et 30 mètres. Leur organisation les uns par rapport aux autres est extrêmement régulière et forme un quartier très structuré. Neuf bâtiments associant fonction résidentielle et artisanale ont été mis au jour : le plan de quatre d'entre eux est quasiment complet, les autres ayant été fouillés partiellement notamment à l'est des fouilles 1991-1992 et au sud de la route (Bourgeois-Lechartier 1966, 1967 ; Leng 1980). L'ensemble des bâtiments sont disposés en bandes parallèles orientées nord-est/sud-ouest et sud-est/nord-ouest et sont séparés par des ruelles larges de 2 à 4 mètres en moyenne. Les bâtiments fouillés au nord de la route actuelle présentent des façades septentrionales alignées probablement sur la voie venant du Pasquier et mentionnée dans la bibliographie ancienne (UD 21 ; Leng 1986, p. 175).

Nécropole

En marge de l'agglomération, à environ 850 mètres au sud-est du site antique, sur la commune de Vannoz, au lieu-dit *la Planchette*, ont été découvertes des sépultures appartenant à un cimetière partiellement détruit en 1971. Les fouilles de sauvetage menées durant l'été 1972 par le docteur Mercier ont permis de mettre au jour quinze sépultures à inhumation,

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

datant très probablement du Bas-Empire (UI 26; UD 3; Mercier et Rolland 1972). Les inhumations comptent deux tombes d'adultes et douze d'enfants, dont deux adolescents. La quinzième sépulture fouillée a révélé une triple inhumation avec un adulte et deux enfants. Cette nécropole, dont l'étendue nous est parfaitement inconnue, s'implante très probablement le long de la voie reliant l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne à celle de Mont Rivel.

Concernant la période protohistorique, plusieurs *tumuli* ont été repérés sur les communes de Vannoz et Saint-Germain-en-Montagne. Au nord-ouest du secteur précédemment cité, dans les années 1960, au lieu-dit *les Perrières* (Vannoz), a été repéré un *tumulus* protohistorique en partie détruit. La prospection aérienne réalisée par P. Nouvel en 2015 a révélé l'existence d'une nécropole tumulaire comptant au moins six enclos (UI 11). La prospection géophysique menée au nord des *Perrières*, au lieu-dit *Sur Celiou*; a détecté une double anomalie circulaire fossoyée pouvant aisément être interprétée comme un *tumulus* (UI 20). Un autre tertre a été photographié par J. Aubert en 1984 et P. Nouvel en 2015 au lieu-dit *Sur la Plaine de Chaux*, à l'ouest du site antique (UI 12 et 14).

Enfin, en 1844, D. Monnier mentionne des sépultures "que l'on a recouvertes" au *Climat de la Croix*, à l'est de la commune de Saint-Germain-en-Montagne (UI 8; UD 11; Monnier 1844, p. 125). La prospection aérienne de P. Nouvel en 2015 au *Champ de la Croix* et *Sous le Bois* a mis en évidence des anomalies rectangulaires correspondant probablement à des inhumations dont la datation reste indéterminée (UI 10; UD 11).

Structures fossoyées

Aucune structure fossoyée laténienne n'a été mise en évidence sur le territoire de Saint-Germain-en-Montagne. Il convient toutefois de signaler pour la période protohistorique les enclos funéraires mentionnés plus haut qui constituent l'essentiel des structures fossoyées répertoriées pour cette période.

Pour l'époque romaine, plusieurs aménagements excavés peuvent être signalés. Tout d'abord, deux puits, l'un au sud (UD 19), l'autre au nord (UD 20), aménagés chacun à l'arrière du bâtiment résidentiel afférent. Par ailleurs, sur l'ensemble du quartier, on dénombre onze caves: cinq au nord de la route et six au sud (Leng 1995, p. 153-154). Elles sont présentes dans chacune des maisons abritant un séchoir à viande, attestant de leur fonction de salles de stockage probablement pour les salaisons. De dimensions variables (entre 10 et 26 m²), elles sont alignées sur la façade nord des bâtiments qui borde la voie menant au village actuel du Pasquier (UD 21).

Étendue supposée et remarques

Pour l'heure, l'agglomération antique a été fouillée sur une superficie de quatre hectares environ. Ses limites ne sont pas connues, à l'exception peut-être des marges méridionales. Le diagnostic réalisé en 2007 par P. Haut (UI 1) environ 150 mètres au sud des bâtiments fouillés entre 1966 et 1968 (UI 5), et 1980 (UI 4), s'est révélé négatif. La prospection géophysique et la prospection pédestre en taupinière organisées au nord du diagnostic sur une bande de 60 mètres de large n'ont révélé aucune structure bâtie ni aucun mobilier archéologique (UI 20 et 24). Il est donc fortement probable que l'agglomération antique trouve là sa limite méridionale. Cette hypothèse pourra peut-être être vérifiée dans les années à venir : la carrière de tout-venant actuelle envisage d'agrandir son terrain d'exploitation. Si tel est le cas, un diagnostic archéologique permettra de vérifier les acquisitions notamment magnétiques.

Dans l'état actuel de la recherche, nous ignorons comment se développe l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne: s'agit-il d'un village rue ou s'organise-t-elle autour d'un espace public? Les rapports

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

de fouilles de 1991 et 1992 font état d'une extension probable de l'agglomération sur une vingtaine d'hectares au minimum. Cette hypothèse, basée sur des prospections pédestres engagées autour du site fouillé (UI 17 et 25), n'a malheureusement pas fait l'objet d'une cartographie et il nous est impossible de localiser les points de découverte. Les écrits du XIX^e siècle nous donnent quelques pistes de réflexion : les fouilles menées par le docteur Germain confirment la présence d'une importante concentration de vestiges sur au moins deux lieux-dits, à savoir les *Hermettes* et *Plaine de Sérilly* (UI 3 et 6 ; Monnier 1844 ; Rousset 1855), soit à l'est en direction du village actuel et probablement au nord et à l'ouest des structures fouillées par F. Leng dans les années 1990, au lieu-dit actuel *A la plaine*. La compilation des données pédestres, aériennes et géophysiques réalisées en 2015 (UI 9 à 12 ; UI 15 ; UI 18 à 24) confirme ces hypothèses : l'agglomération antique semble s'implanter au sein d'un vaste territoire compris entre le revers occidental de la forêt de la Fresse, la dépression du lac de l'Angillon et la limite communale actuelle. Malheureusement, elles ne permettent pas encore de circonscrire l'agglomération. Il apparaît maintenant nécessaire de poursuivre les acquisitions géophysiques sur le site en multipliant les méthodes de manière à obtenir une cartographie complète et répondre ainsi aux problèmes d'extension et d'organisation de l'agglomération.

1.2.18.5 Nature de l'occupation et pertinence des éléments de caractérisationArtisanat (UD 1, 2, 4 et 18)

L'artisanat est très présent à Saint-Germain-en-Montagne. Plusieurs activités ont été mises en évidence notamment lors des fouilles réalisées en 1991 et 1992.

• **Le séchage des viandes**

La principale activité artisanale de l'agglomération est le séchage des viandes destiné à la production de petites pièces de salaisons. Sur les quatre hectares que couvrent les structures fouillées, pas moins de neuf séchoirs à viande ont été découverts (UD 1 et 2 ; Leng 1995, p. 156-159) : quatre dans la partie sud du quartier et cinq dans la partie nord. Souvent doubles, parfois seuls, ces séchoirs sont quasiment systématiquement associés à de grands espaces vides évoquant une cour ou une aire de préparation, ainsi qu'à de vastes caves de stockage (Leng 1995, p. 153-154). Les dispositifs présentent des caractéristiques structurelles relativement similaires mais se différencient par la méthode de chauffage. Certains dispositifs présentent une conduite en U interne, délimitée par un petit muret parallèle au parement de la chambre et fermée dans sa partie supérieure par un aménagement de *tegulae* et d'*imbrices* ou par des dalles calcaires. La deuxième technique présente une seule conduite frontale parallèle à la face avant de la chambre de séchage. Dans les deux cas, la diffusion de la chaleur à l'intérieur de la chambre de séchage est assurée par un dispositif de *tubuli* reliant la conduite et la chambre. L'importante concentration de ces structures démontre une production intensive dépassant très certainement les besoins d'une population locale et oriente l'interprétation vers la commercialisation de produits finis. Les études archéozoologiques ont montré que l'économie carnée se tourne majoritairement vers le porc et le mouton. Les bovins, la chèvre et le cheval sont assez faiblement représentés. Le gros gibier, type cerf et sanglier, est assez bien représenté. Le mobilier lié à cette activité est particulièrement abondant et concentré autour des séchoirs : il s'agit de longs couteaux, de couperets, de hachoirs et de pierres à affûter dont on retrouve les marques sur les os longs débités. Saint-Germain-en-Montagne est le seul site franc-comtois avec Mathay l'Essarté à fournir autant d'éléments de cet artisanat alors même que les textes antiques font mention des salaisons séquanais réputées jusqu'à Rome.

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

• La tableterie

Parallèlement au séchage des viandes se développe un artisanat de tableterie (UD 1 et 2; Leng 1995, p. 96-97). Trois bâtiments ont livré des indices liés à cette activité dont la portée semble néanmoins rester domestique : ébauches d'épingles et d'aiguilles, objets finis et en cours d'élaboration, bois de cerfs et os longs en cours de débitage... Les indices sont concentrés dans un espace particulier, interne à l'habitat. La production est peu variée, mais relativement abondante : on retrouve principalement des épingles, des aiguilles, des dés à jouer et des jetons dont le niveau de finition est assez fruste.

• La métallurgie (UD 18)

Tous les bâtiments au nord de la route actuelle ont montré des traces de métallurgie du fer dans les salles septentrionales alignées sur la voie menant au Pasquier. Il s'agit essentiellement de petites forges ouvertes assimilables à de petites zones de travail liées au transit et à la fréquentation de l'agglomération. La réduction de minerai de fer n'a été rencontrée que un bâtiment au nord du quartier urbain : elle est attestée par la présence d'une importante poche de scories associée à des débris de meules (Leng 1992, p. 51).

• Les activités agropastorales

Les activités agropastorales sont également très bien représentées sur l'ensemble du quartier. Chaque bâtiment a ainsi fourni des éléments mobiliers attestant à la fois de la pratique de l'agriculture (meules à grains, dents de râteau, grains de céréales carbonisés) et de l'élevage (Leng 1995, p. 154).

Habitat domestique (UD 1, 2 et 4)

Dans le quartier urbain fouillé, l'habitat se mêle aux ateliers artisanaux et les espaces exclusivement résidentiels sont difficiles à déterminer. Chaque habitat présente une disposition interne analogue : une pièce d'habitation avec un sol en *terrazzo* qui a pu être utilisée dans certains cas comme atelier, une ou deux cave(s), une cour dans laquelle ont été découverts des séchoirs à viande ainsi que des espaces dédiés à l'artisanat, notamment la tableterie. Deux bâtiments possèdent des petites pièces d'une dizaine de mètres carrés sur hypocauste dont la fonction reste indéterminée. Deux puits, fouillés sur une profondeur de 6 mètres environ, ont été découverts à l'arrière de deux bâtiments, vers le sud (UD 19 et 20). Le mobilier découvert, abondant et de bonne facture, ainsi que les aménagements internes (enduits peints, hypocaustes) prouvent la qualité de vie des habitants de l'agglomération. Les données fournies par les fouilles du XIX^e siècle (UI 3 et 6; UD 13 et 15) et par la prospection géophysique et aérienne (UI 9, 10 et 21; UD 4, 12 et 14) apportent quelques éléments mobiliers et bâtis pouvant suggérer l'extension de l'habitat/artisanat vers l'est et l'ouest mais en l'absence de données complémentaires, il convient d'être prudents et de n'émettre qu'une hypothèse de travail.

Vie religieuse

Aucun bâtiment religieux ni aucun sanctuaire n'ont été actuellement découverts sur la commune de Saint-Germain-en-Montagne. La présence de la vie religieuse n'est attestée que par la découverte de quelques éléments de mobilier représentant ou dédiés à des divinités, notamment des statuettes en terre cuite blanche représentant Vénus et le petit autel en bronze dédié à Jupiter découvert vers 1860 (UD 6; Mowat, 1881; Mowat 1882).

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

Domaine public

À ce jour, aucune installation publique n'est répertoriée pour l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne.

1.2.18.6 Chronologie et critères de datationLa Tène

L'existence d'une occupation laténienne n'avait pas été mise en évidence lors des fouilles anciennes : la création de l'agglomération de Saint-Germain-en-Montagne était communément datée du I^{er} siècle de notre ère et ce malgré quelques indices mobiliers (monnaies, fibules) qui suggéraient l'existence d'un substrat antérieur. Les fouilles n'ont par ailleurs révélé aucun aménagement ni aucune structure gauloise. Des études de mobilier récentes (Humbert, Videau 2006 ; Lefebvre 2014) ont mis en lumière la présence d'un substrat laténien, dont l'identification ne repose pour le moment que sur des éléments résiduels dont les TPQ remontent au maximum à La Tène D1 (UD 1).

• **Monnaies**

Trois monnaies gauloises, découvertes fortuitement et non localisées, sont signalées dans le D.A.G. : il s'agit de deux quinaires attribués aux Séquanes datés de La Tène D2 et d'un quinaire éduen daté de La Tène D1 (Davillé 1959 ; Jeunot 2007). Elles sont actuellement conservées au musée de Lons-le-Saunier. Les fouilles aux lieux-dits *Sur Champ Plaine*, *Fontaine Neuve* et *Sur Celieu* ont mis au jour sept monnaies gauloises mais seulement trois ont été retrouvées et étudiées (Lefebvre 2014) : il s'agit d'un potin à la grosse tête et d'une émission du Centre-Est datées de La Tène D1, et d'un potin dit «TOC-TOC» frappé à La Tène D2. La faible proportion des émissions laténiennes dans le corpus monétaire de l'agglomération (4,6%) ne signifie pas l'inexistence d'une occupation gauloise ; d'après des sources orales, le site a été, et est encore largement pillé. La compilation des différents indices mobiliers, métalliques ou non, abonde dans le sens d'une occupation remontant au moins à La Tène D1.

• **Céramiques**

En 2006, une étude céramique sur un lot provenant de la salle 403 de Saint-Germain-en-Montagne, en plein cœur du tissu urbain, a permis d'engager une révision des données chronologiques de l'agglomération antique (Videau, 2006). Ce lot, composé de 2543 fragments dont 97 individus, comprend essentiellement de la vaisselle indigène et des vases bouteilles peints. Les importations sont quasiment absentes : seuls quelques fragments de Dressel 1 ont été répertoriés. Le répertoire morphologique et le décor des vases, constitué d'une alternance de bandes blanches et rouges, typique des contextes LTD1, attribuent sans conteste ce lot à un faciès La Tène D. L'étude des amphores de l'agglomération réalisée par S. Humbert dans le cadre du PCR «Les amphores en Gaule : échanges et vie économique» et d'un projet de synthèse sur les amphores en Franche-Comté contribue à accréditer la présence d'une occupation laténienne. La proportion de Dressel 1, caractéristique des II^e et I^{er} siècles avant notre ère, représente en effet plus de 25% des NMI d'amphores du site.

Ces travaux ont été complétés en 2014 par une étude universitaire portant sur une sélection de quatre ensembles céramiques, provenant de contextes archéologiques où du mobilier métallique laténien avait été découvert (Lefebvre). Des vases bouteilles peints, des récipients de céramique noire à pâte rouge et lissée fumigée, semblables à ceux étudiés par G. Videau en 2006, ont pu être inventoriés : ils témoignent de manière certaine d'une occupation précoce du site.

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

Haut-Empire

Durant cette phase chronologique, la trame urbaine se met en place et l'activité de l'agglomération s'intensifie. C'est au cours de cette phase que sont construites les installations de séchage qui deviennent le pôle d'attraction commercial du quartier

L'observation des indices mobiliers nous indique que l'occupation perdure pendant la période de transition entre La Tène finale et le Haut-Empire mais elle semble assez timide. Les céramiques *terra nigra* et les premières productions de sigillée du sud Gaule prennent progressivement le pas sur les céramiques lissées fumigées, noires à pâte rouge et les vases bouteille de la période laténienne ; les amphores augustéennes telles les amphores à vin Haltern 70 et Lyon 1 apparaissent mais leur nombre est assez faible ; les émissions monétaires de la période républicaine et augusto-tibérienne sont peu nombreuses. Là encore, la structure de cette occupation est mal cernée, mais on en perçoit peu à peu l'extension. À partir de la moitié du I^{er} siècle, l'occupation devient très dense et atteint son optimum au cours du II^e siècle : les témoins d'occupation sont très nombreux et diversifiés et attestent d'une part d'une urbanisation systématique et extensive et d'autre part d'une fréquentation importante de l'agglomération. L'essentiel du mobilier du site est daté de cette période : le corpus monétaire au cours de cette phase représente 56% du corpus total : il s'agit pour la grande majorité d'*as*, de *dupondius* et de sesterces (Lefebvre 2014, p. 131-134) frappés entre les règnes de Vespasien et de Commode. Les fibules elles aussi sont essentiellement des productions du I^{er} et II^e siècles et la céramique est majoritairement dominée par les importations de sigillée du sud et du centre de la Gaule ainsi que par la céramique à paroi fine engobée (Lefebvre 2014, p. 187-200). Les amphores quant à elles sont très bien représentées pour cette période puisqu'elles représentent plus de 70% du corpus total (Humbert). Parallèlement, A. Comte, lors de son étude sur le verre antique (1997), a mis en évidence un corpus nettement dominé par les productions du I^{er} et II^e siècle.

Les différentes études de mobilier effectuées (De Cohen 1990 ; Comte 1997 ; Lefebvre 2014) se rejoignent dans leurs observations chronologiques et s'accordent pour affirmer que la période du Haut-Empire constitue l'optimum chronologique de fréquentation sur les deux sites. L'intensification du réseau viaire n'y est certainement pas étrangère. La multiplication des voies dans l'environnement immédiat de l'agglomération a probablement contribué à son développement. La création de nombreuses stations routières à proximité des routes et des deux agglomérations (Gratteloup, Pont de Gratteroche etc) témoigne de l'influence de ce réseau dans l'évolution de l'occupation du territoire.

Bas-Empire

Les différents témoins d'occupation indiquent qu'à partir du règne de Commode, l'occupation de l'agglomération commence à décliner. D'abord progressive, voire quasiment invisible, cette désertion s'intensifie dans le courant du III^e siècle. Elle est particulièrement visible dans les faciès monétaires tardifs qui montrent une brusque diminution des émissions à partir du III^e siècle qui perdure jusqu'à l'abandon des sites à la fin du IV^e siècle (Lefebvre 2014, p. 134-136). Le faciès monétaire tardif est dominé par des antoniniens, des *radiantes* et des *nummi* au revers *GLORIA EXERCITUS*. La céramique confirme cette observation : alors que les productions du II^e siècle sont présentes en grand nombre, on constate une forte diminution des importations dès le début du III^e siècle. Les céramiques à paroi fine métallescente ainsi que les importations de sigillée en provenance des ateliers du centre et de l'est de la Gaule notamment deviennent quasiment inexistantes (Lefebvre 2014, p. 187-200). Le constat est identique avec le mobilier amphorique : avec un NMI sur les 460 que compte le corpus des deux sites, la période du Bas-Empire apparaît sous représentée.

Saint-Germain-en-Montagne, Jura***Haut Moyen Âge***

À ce jour, aucun élément mobilier du haut Moyen-Age n'a été découvert sur le site, ce qui laisse supposer que l'occupation s'est déplacée soit à l'est sous le village actuel, soit en direction de Champagnole vers le sud-ouest. Signalons une mention bibliographique critiquable qui fait état d'un prieuré de Saint-Germain dont la fondation remonterait au ^v^e siècle et qui serait localisé dans le bois situé entre la montagne de la Fresse et Vannoz (Monnier 1844, p.126 ; Rousset 1855, p.200). Son existence hypothétique ne repose sur aucun élément concret et les recherches menées jusqu'alors n'ont pas abouti.

1.2.18.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

La dynamique d'occupation sur l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne présente des caractéristiques identiques à celles de Mont Rivel. Les différents témoins identifiés permettent de déterminer une occupation du site entre La Tène D1 et la fin du ^{iv}^e siècle. L'occupation laténienne perçue à travers l'étude du mobilier (Videau 2006 ; Lefebvre 2014) n'est pas identifiée du point de vue fonctionnel : on ignore encore sa nature et son importance. Elle perdure jusqu'à l'époque augustéenne puis est totalement dissimulée par le bâti antique qui se densifie à partir de la moitié du ⁱ^{er} siècle. L'agglomération connaît une fréquentation plus importante probablement sous l'impulsion de la densification du réseau viaire, et prospère jusqu'à la fin du ⁱⁱ^e siècle – début du ⁱⁱⁱ^e siècle. Les dispositifs de séchage qui constituent l'activité économique et artisanale principale du quartier sont créés durant cette phase, au cours du ⁱⁱ^e siècle. Durant le Haut-Empire, l'agglomération atteint très certainement son extension maximale qui n'a, à ce jour, toujours pas été appréhendée. À partir du Bas-Empire, un déclin s'opère. Le phénomène s'accroît au ^{iv}^e siècle : les indices mobiliers sont rares et l'organisation urbaine est difficile à appréhender. Au ^v^e siècle, le site semble définitivement déserté et on ignore où les populations ont pu se déplacer.

1.2.18.8 Perspectives de recherche

Compte tenu des résultats acquis en 2015, il apparaît nécessaire de poursuivre la phase d'acquisition à Saint-Germain-en-Montagne pour mieux répondre aux questions de caractérisation, d'extension et d'organisation spatiale de l'agglomération et établir une cartographie complète du site. En effet, la totalité des parcelles autour du quartier urbain fouillé est en pâture et peut être réinvestie par les méthodes de prospections géophysiques. Compte tenu des images obtenues cette année, il est possible que la méthode magnétique utilisée ne réponde pas bien au substrat géologique de Saint-Germain-en-Montagne. L'utilisation de nouvelles techniques, notamment électromagnétique, permettrait certainement d'obtenir de meilleures acquisitions sur des secteurs où le potentiel archéologique est avéré et de répondre à davantage de questions. Reste à définir le choix des parcelles et le protocole d'intervention : poursuivre le protocole de transects exploratoires appliqué cette année ou intervenir de manière plus systématique ? L'exploration du sud-est de l'agglomération (environ 10 hectares) permettrait entre autres d'appréhender le croisement des cinq voies autour duquel semble se développer l'agglomération de Saint-Germain-en-Montagne. Réinvestir le nord et l'est où les parcelles nous sont accessibles permettrait peut-être d'apporter une réponse à la question des limites d'agglomération et à l'existence ou non d'un espace public. Enfin, le secteur ouest où ont été identifiés un enclos circulaire et des structures similaires aux habitats exhumées en 1991 et 1992 (UI 14 et 15 / UD 16) pourrait également être exploré sous la forme d'une petite fenêtre de prospection géophysique d'environ 1,3 hectares : elle permettrait d'une

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

part de tester la réponse de la méthode électromagnétique sur le terrain géologique de Saint-Germain-en-Montagne en l'espace d'une journée de terrain et d'autre part de vérifier l'extension de l'agglomération vers l'ouest. Bien que la chronologie du site soit relativement bien connue, il est important de poursuivre les campagnes de prospections pédestres de manière à dater et caractériser les occupations repérées en prospection aérienne et géophysique. Peu de parcelles sont labourées à Saint-Germain-en-Montagne : il est donc important de saisir les opportunités de documenter un site chronologiquement lorsqu'elles se présentent, en appliquant dans la mesure du possible des prospections pédestres carroyées. Il convient également de prêter attention à la carrière de tout-venant au sud de l'agglomération antique qui, selon le propriétaire de la parcelle, compte s'étendre d'ici peu.

1.2.18.9 Bibliographie

Bourgeois-Lechartier 1966

BOURGEOIS-LECHARTIER (M.). — *Fouilles de Saint-Germain-en-Montagne, été 1966*, rapport de fouilles, 2 p.

Bourgeois-Lechartier 1967

BOURGEOIS-LECHARTIER (M.). — *Vicus routier de Saint-Germain-en-Montagne, rapport de fouilles 1966 – 1967*, rapport de fouilles, 24 p.

Comte 1997

COMTE (A.). — *La verrerie gallo-romaine dans le Jura (39) : une tentative de synthèse sur le département du Jura*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol., 318 p.

Cortet 1971

CORTET (O.). — *Sous-sols, caves dans l'habitat gallo-romain, Côte d'Or (excepté Alésia), Haute-Marne, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Yonne*, Maîtrise de second cycle d'Histoire (Archéologie), Université de Bourgogne, Dijon, 1. vol, 297 p.

Davillé 1959

DAVILLÉ (C.). — *Les monnaies celtiques du musée de Lons-le-Saunier (Jura)*, Actes du 84^e congrès national des sociétés savantes, Dijon 1959, section archéologie, Paris, imprimerie nationale, p. 56, n°36 à 38

De Cohen 1990

DE COHEN (A.-S.). — *Recherches sur le mobilier de fouilles gallo-romaines en Franche-Comté : méthodes d'étude et de présentation du mobilier du vicus de Saint-Germain-en-Montagne*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Besançon, 2 vol

Etienne 1943

ETIENNE (P.). — *Musée de Lons-le-Saunier, catalogue des monnaies romaines recueillies avec certitude dans le département du Jura et déposées au musée, Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 12^e série, vol. 12, Lons-le-Saunier, société d'émulation du Jura, p. 72, 76, 80.

Haut 2007

HAUT (P.). — *Vannoz, Saint-Germain-en-Montagne (39), Sur Célieu, Fontaine Neuve, rapport de diagnostic archéologique, du 05/03/2007 au 08/03/2007*, 10 p.

Jeunot 2007

JEUNOT (L.). — *Les monnayages gaulois dans l'Est de la France : émissions et circulation*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 2 volumes, 473 p.

Lefebvre 2014

LEFEBVRE (P.). — *Mont Rivel, Saint-Germain-en-Montagne, deux agglomérations gallo-romaines en Franche-Comté*, mémoire de Master II, Université de Franche-Comté, Besançon, 249 p.

Leng 1980

LENG (F.). — *Fouilles archéologiques du vicus routier de Saint-Germain-en-Montagne*, rapport de fouilles, 22 p.

Leng 1986

LENG (F.). — *Saint-Germain-en-Montagne*, M. Mangin, B. Jacquet, J.-P. Jacob dir., *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. ALUFC n°337, série Archéologie n°34, p. 174 - 180.

Leng 1991

LENG (F.). — *Saint-Germain-en-Montagne, rapport 1991*, rapport de fouilles, 231 p.

Leng 1992

LENG (F.). — *Saint-Germain-en-Montagne, rapport 1992*, rapport de fouilles, 231 p.

Leng 1994

LENG (F.). — *Saint-Germain-en-Montagne, Jura*, J.-P. Petit, M. Mangin dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, coll. Archéologie aujourd'hui, p. 107 - 108.

Leng 1995

LENG (F.). — *La tabletterie gallo-romaine de Saint-Germain-en-Montagne*, A. Richard, C. Munier dir., *Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, éd. Cêtre, p. 96 - 97.

Saint-Germain-en-Montagne, Jura

Leng 1995

LENG (F.). — Les caves de Saint-Germain-en-Montagne, A. Richard, C. Munier dir., *Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, éd. Cêtre, p. 153 - 154.

Leng 1995

LENG (F.). — Les séchoirs de Saint-Germain-en-Montagne, A. Richard, C. Munier dir., *Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, éd. Cêtre, p. 156 - 159.

Mercier et Rolland 1972

MERCIER (C.), ROLLAND (M.). — Compte-rendu de la campagne de fouille au cimetière gallo-romain de Vannoz (juillet-août 1972), Besançon, 8 p.

Monnier 1844

MONNIER (D.). — Annales anciennes : note pour l'histoire particulière des communes du département du Jura, *Annuaire du Jura 1844*, Lons-le-Saunier, imp. Gauthier, p. 124-126.

Mowat 1881

MOWAT (R.) - Petit autel en bronze avec inscription provenant de Saint-Germain-en-Montagne, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 162

Mowat 1882

MOWAT (R.). — Inscriptions pointillés sur objets votifs en bronze, *Bulletin Monumental*, 5^e série, n°10, p. 247-252.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — Saint-Germain-en-Montagne, *Le Jura (39)*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, coll. Carte archéologique de la Gaule vol. 39, p. 633-639.

Rousset 1855

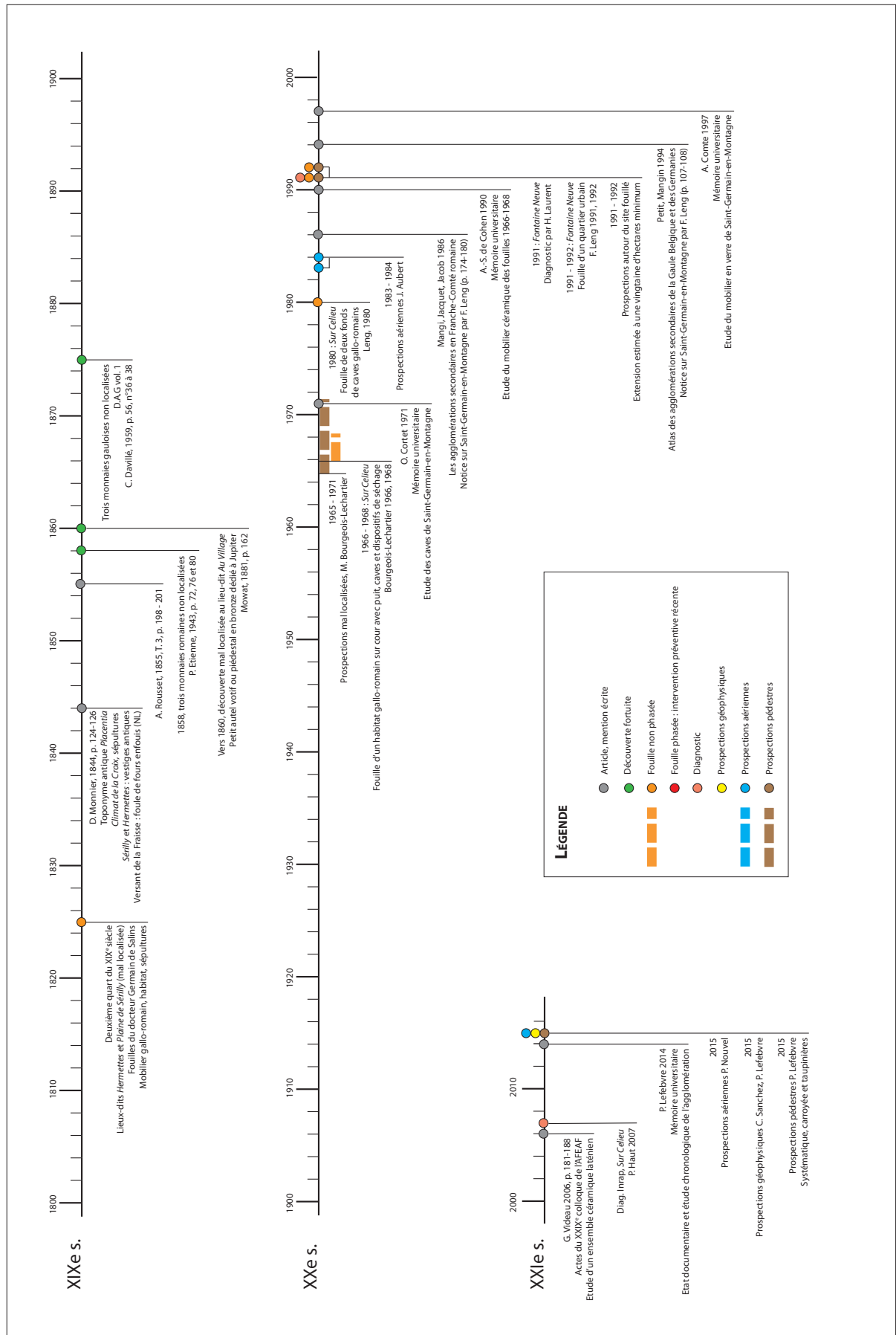
ROUSSET (A.). — Saint-Germain-en-Montagne, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - département du Jura*, tome 3, Paris, éd. Le livre d'histoire, Coll. Monographies des villes et villages de France, p. 198 - 201.

Videau 2006

VIDEAU (G.). — Un ensemble céramique de la Tène finale à Saint-Germain-en-Montagne, Jura, P. Barral, A. Daubigny, C. Dunning dir., *L'âge du fer dans l'arc jurassien et ses marges : dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Age du Fer, actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, vol. 1*, Besançon, éd. PUFC, coll. ALUFC n°826, série environnement, sociétés et archéologie vol. 11, p. 181 - 188.

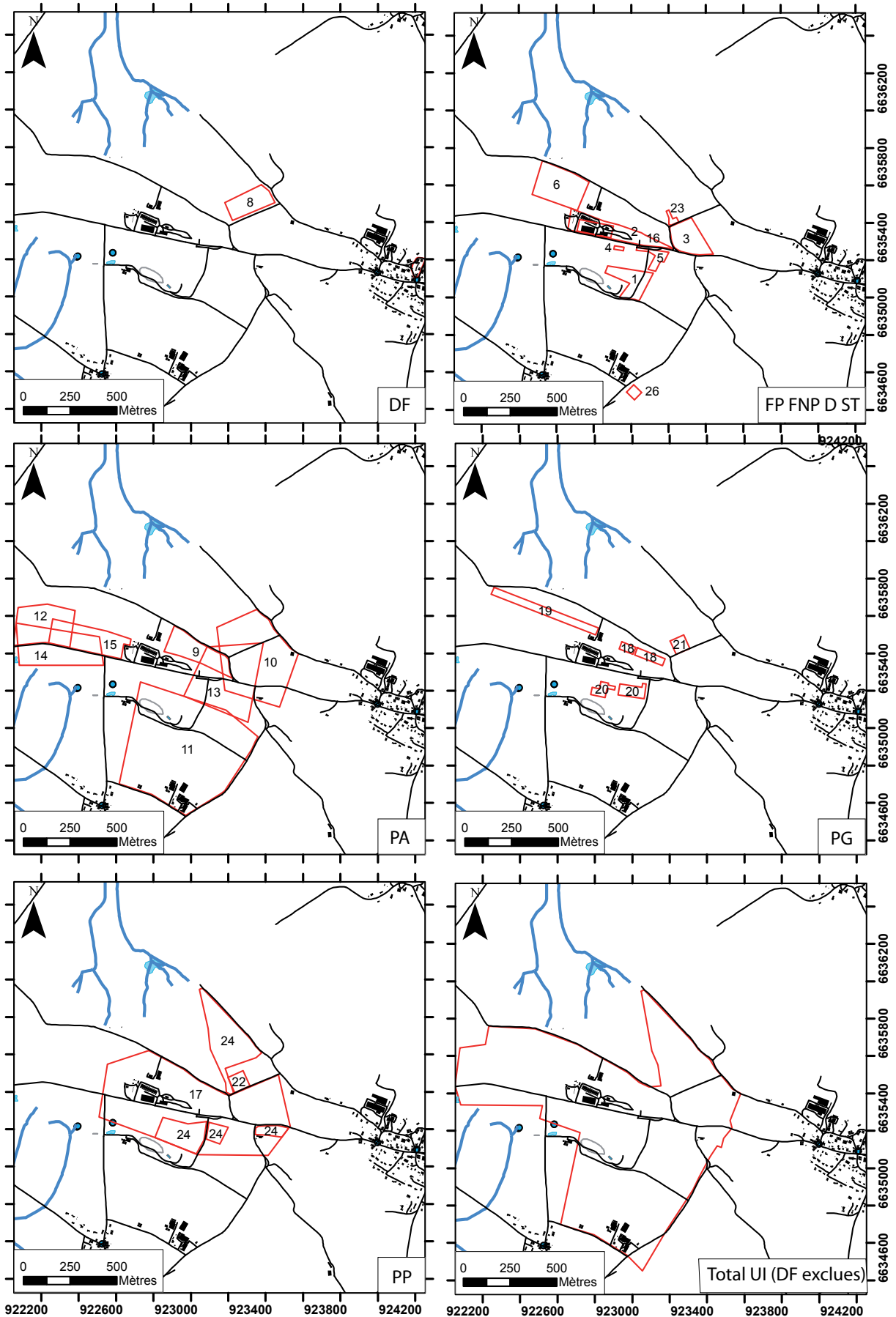
Saint-Germain-en-Montagne, Jura

Saint-Germain-en-Montagne, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.



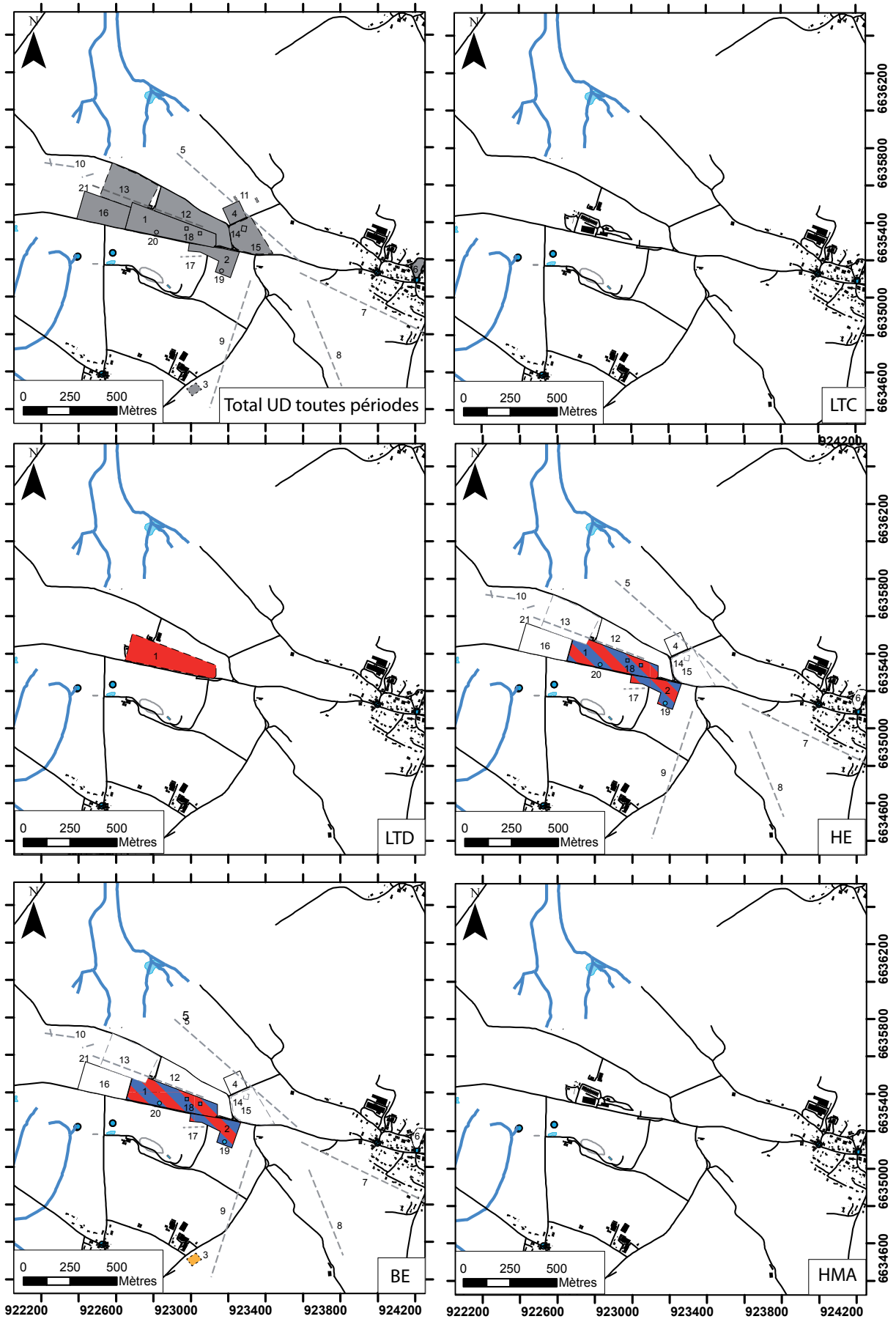
Saint-Germain-en-Montagne, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Saint-Germain-en-Montagne, Jura



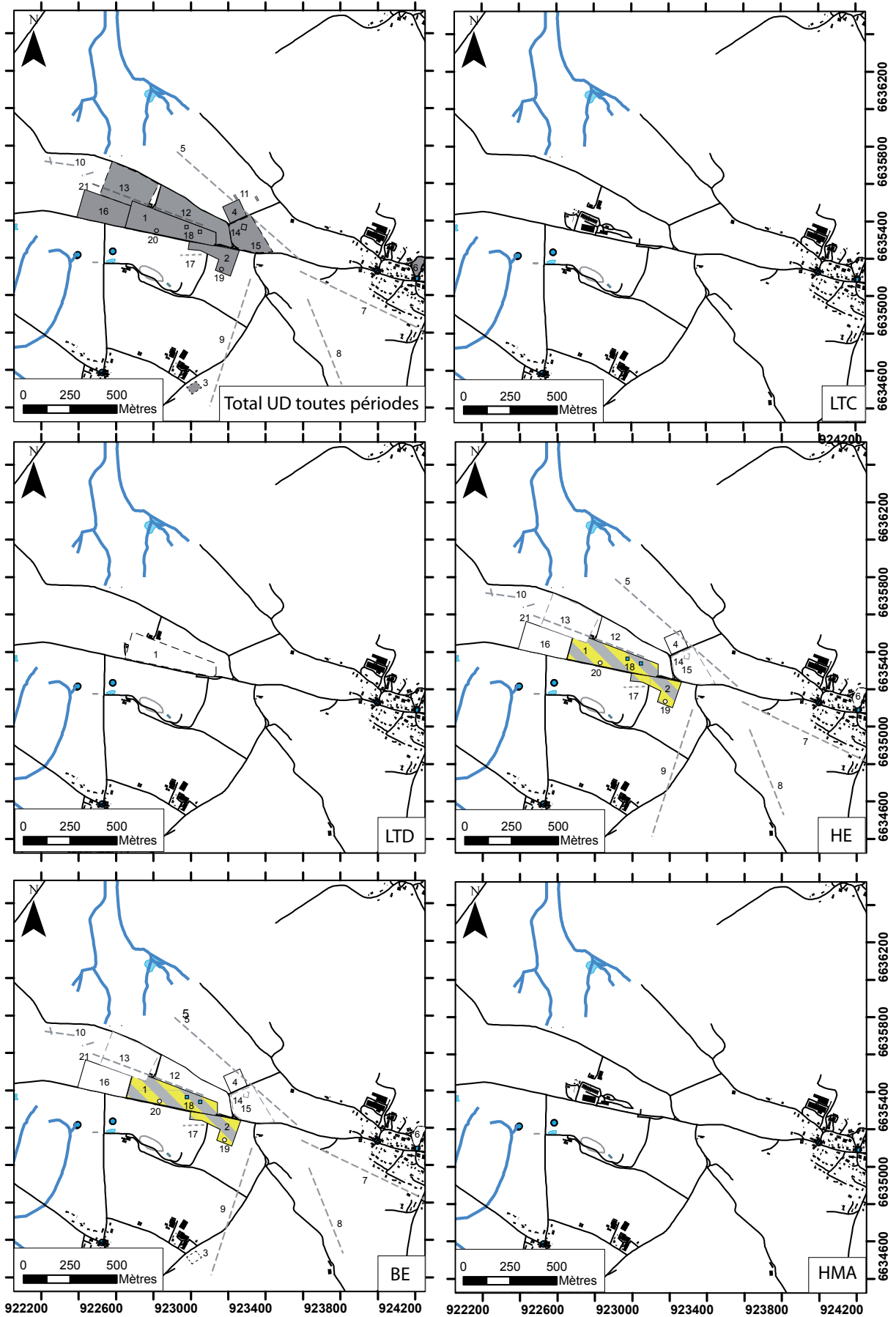
Saint-Germain-en-Montagne, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Saint-Germain-en-Montagne, Jura



Saint-Germain-en-Montagne, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature des activités artisanales par période.

Saint-Germain-en-Montagne, Jura



1.2.19 Saint-Vit, Doubs (L. Gaëtan)

1.2.19.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Située dans le département du Doubs, la commune de Saint-Vit est limitrophe du Jura, à 15 km au sud-est de Besançon. Le village actuel se développe le long de l'actuelle RD 673 (ancienne RN 73), sur la rive droite de la rivière du Doubs. Cette route reprend le tracé du tronçon de la voie militaire appartenant au réseau d'Agrippa, installé au tournant de notre ère, reliant Chalon-sur-Saône à Besançon. Cette position géographique favorable (voie d'Agrippa et proximité du Doubs) aurait pu amener à l'installation d'un habitat groupé à hauteur du village actuel de Saint-Vit. Le territoire communal a livré de nombreux vestiges depuis le néolithique jusqu'à l'époque médiévale. Malheureusement, l'absence de recherche au cœur du bourg limite nos connaissances sur une possible occupation de bord de voie. Quelques bâtiments ruraux et cultuels sont néanmoins connus à proximité grâce à la multiplication des diagnostics dans les zones nouvellement urbanisées.

1.2.19.2 Cadre naturel

Saint-Vit se développe dans une zone de bas-plateaux, à proximité immédiate de la moyenne vallée du Doubs. Le relief est peu contrasté, l'altitude variant de 218 à 301 m. Le village est implanté sur un plateau formant un éperon peu prononcé, mais présentant cependant une proéminence (altitude 250 m) par rapport aux vallons qui l'entourent. Le sous-sol est composé d'une dalle calcaire (un lapiaz irrégulier) parfois en position affleurante sous le couvert végétal. La plaine alluviale en elle-même est large d'un kilomètre au maximum et s'étend sur près de trois kilomètres entre le pont de Rozet-Fluans et le *Moulin du Pré*. À cet endroit le Doubs s'écoule d'est en ouest à une altitude moyenne de 218 m. Ce secteur fait partie du faisceau bisontin, orienté nord-est/sud-ouest, situé entre les plateaux de Haute-Saône à l'ouest et du Jura, à l'est. Le Doubs a entaillé les couches calcaires du Jurassique moyen et supérieur formant un flanc synclinal nord-sud, limité à l'est par une faille.

Le secteur de la moyenne vallée du Doubs, à hauteur de Saint-Vit, constituait jusque très récemment une zone relativement humide par endroits, aujourd'hui drainée, en bordure de la plaine alluviale et un secteur d'exploitations d'alluvions dispersées à l'approche de la rivière. Le substrat est constitué de calcaires compacts du Kimméridgien et de quelques passées marneuses. Au-dessus, le Doubs a déposé des sables et des graviers silico-calcaires : cailloutis à matrice sableuse, parfois très grossiers, ils comprennent des éléments d'origine sous-vosgienne et des éléments calcaires régionaux. La mise en place des galets de base correspond à des conditions hydrodynamiques de type torrentiel d'époque würmienne. Les alluvions récentes (Postglaciaire) sont recouvertes par des limons et des sables argileux sur une épaisseur allant jusqu'à 4 m. Les limons de recouvrement résultent des débordements périodiques du cours d'eau stabilisé et son le plus souvent concentrés dans des chenaux de crues, visibles généralement en photographie aérienne.

1.2.19.3 État des connaissances

Cette commune, traversée par l'itinéraire antique de la voie d'Agrippa reliant Chalon à Besançon, *via* Tavaux, comporte une occupation relativement riche, toutes périodes confondues. Dans le Dictionnaire des Communes du Doubs (Laurens 1848, p.218), on peut déjà lire que « le village de Saint-Vit paraît fort ancien. Plusieurs témoignages attestent qu'il existait sous la domination romaine. On rencontre souvent, en fouillant le sol, des tuileaux, des débris de constructions qui appartiennent aux

Saint-Vit, Doubs

temps les plus reculés. [...] À l'est du territoire, dans un canton aujourd'hui implanté de vignes, on a découvert il y a un certain nombre d'années, des tombeaux en pierre qui renfermaient des ossements et des armes en bon état de conservation. [...] Non loin de là s'étendait un camp fortifié dont on reconnaît l'emplacement. La tradition rapporte qu'une ville importante avait été construite dans le Bois d'Ambre auquel elle avait donné son nom... ». Malgré ce signalement, les découvertes résultent de recherches assez récentes avec notamment la découverte en 1976, par prospection aérienne de R. Goguy, d'une vaste nécropole protohistorique en bord de Doubs (UI n°28). Cette découverte confirme l'occupation protohistorique du secteur, déjà signalée par la trouvaille, au XIX^e siècle, d'une paire de fibules ansées symétriques, à digitations, et une fibule en S, toutes deux datées du VI^e siècle ap. J.-C. Dès lors, les recherches vont se concentrer sur cette zone, et notamment un enclos présent au nord du lieu-dit *Les Champs Traversains*. Entre 1978 et 1980, une première fouille de sauvetage réalisée par J.-P. Urlacher a permis de relever une occupation du Néolithique (fosses et trous de poteaux), des inhumations s'échelonnant du Bronze final à La Tène, des enclos protohistoriques à vocation funéraire et une nécropole du haut Moyen Âge. Une nouvelle fouille programmée entre 1995 et 1999 a permis de mieux circonscrire l'occupation funéraire du haut Moyen Âge (UI n°4; Urlacher, Passard, Gizard 2008). Auparavant, un deuxième secteur funéraire daté du Bas-Empire/haut Moyen Âge avait déjà été repéré en 1971 à la *Corvée du Roset*, avant l'exploitation d'une sablière (UI n°14; Odouze 1971), juste en bordure du Doubs. Des structures d'habitats du Néolithique moyen ont également été détectées sur ces parcelles.

Au début des années 2000, les recherches se concentrent sur le village de Saint-Vit grâce à une urbanisation constante de ses marges. Les premiers diagnostics réalisés aux *Petites Buisnières* en 2000 (UI n°1) révèlent les vestiges d'un sanctuaire composés de deux *cellae*, occupé du I^{er} au V^e siècle de notre ère (Billoin 2000). Les autres recherches sur les parcelles voisines (UI n°2; 5; 6 et 12), diagnostics et prospection géophysique ne révèle aucun nouveau vestige. L'ensemble semble donc avoir été observé en 2000. La construction d'un nouveau gymnase en 2000, au Stade Doussot, amène la réalisation d'un diagnostic (UI n°3) qui livre des structures totalement inédites appartenant à un établissement rural sur plus de ha. Ce bâtiment s'est implanté sur un édifice en matériaux périssables de La Tène finale (bois carbonisés, poteaux et sablière basse). Bâti sur deux terrasses, le bâtiment semble s'organiser en U autour d'une aire ouverte, longée par un caniveau en grand appareil (Cantrelle 2001). Un complément de diagnostic sur les parcelles à l'ouest a également livré quelques tronçons de murs appartenant à la *villa* (Urlacher 2001). De même à l'est, les prospections pédestres (UI n°26) ont fourni des scories, des tessons de céramiques et de tuiles (Mosca 2006).

Outre le village de Saint-Vit, les recherches se sont essentiellement concentrées sur le village d'Antorpe, bourg rattaché à la commune en 1974. Sous la localité doit se trouver une occupation antique comme l'atteste les découvertes réalisées à l'ouest en 2000 (UI n°17). Le creusement des fondations d'une maison au lieu-dit «les Vignes» a fait apparaître des alignements de pierres équarries. Ces portions de murs forment un angle droit à un mètre du mur sud-est de la maison en construction. Les déblais contiennent quelques morceaux de tuiles à rebord et d'*imbrex*, des clous forgés (Mosca 2000). Les prospections au sol au nord du lieu-dit ont également livré des traces d'occupation similaire (UI n°15 et 20). En revanche, les diagnostics pratiqués aux alentours (UI n°9; 10 et 11) n'ont rien livré (Simonin 2010; Goutelard 2011).

Par conséquent, malgré les quelques opérations archéologiques proches du centre-ville de Saint-Vit, aucune n'a livré de structures attribuables à une

Saint-Vit, Doubs

occupation d'habitat groupé en bord de voie. Cette dernière n'a d'ailleurs jamais été repérée. Aucune découverte n'est également signalée sous le bourg actuel. Nos connaissances sont ainsi très restreintes, hormis le secteur des nécropoles protohistoriques et mérovingiennes, du sanctuaire des *Petites Buissières* et de l'établissement rural.

1.2.19.4 Organisation spatiale

Voirie

Le tracé de la RD 673 (RN 73) reprend celui de la voie antique dite d'Agrippa reliant Châlon-sur-Saône à Besançon (UD n°1). Représentée sur la Table de Peutinger et mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, elle correspond à un « grand axe stratégique indispensable pour le déplacement et le ravitaillement des troupes en direction de la trouée de Belfort et du coude du Rhin » (Chevallier 1997, p.210). Les fossés de la voie ont été à plusieurs fois recoupés lors d'opérations archéologiques dans la région de Tavaux. La voie pourrait ainsi dater du début du 1^{er} siècle de notre ère. À hauteur du village de Saint-Vit la voie d'Agrippa forme un carrefour avec une voie antique secondaire provenant d'Osselle. Cette dernière est aujourd'hui reprise par le tracé de la RD 13 (UD n°2).

Le bâti

Malheureusement aucune structure n'a été découverte au carrefour des deux voies romaines, ne permettant pas de localiser à l'heure actuelle d'agglomération antique sous le bourg de Saint-Vit.

• Les établissements ruraux

Cependant, en périphérie très proche se trouve un site rural assez important sur plus d'un hectare, repéré en 2001 au Stade Doussot (UD n°4). Situé à environ 500 m au sud de la voie d'Agrippa, cet établissement rural semble s'installer sur une première occupation datée de La Tène finale. Elle correspond vraisemblablement à un bâtiment, construite en matériaux légers. Les éléments de bois carbonisés, poteaux et sablières, encore en place dans leurs fosses d'installation témoignent d'un état de conservation remarquable. Le diagnostic n'a toutefois pas permis de dater précisément l'établissement du bâtiment de l'époque romaine ou de montrer un éventuel hiatus chronologique entre l'occupation laténienne et sa construction. Les nombreux exemples de revêtement de sol en parfait état confirment que l'état de conservation des aménagements à l'intérieur des pièces est excellent. La céramique présente dans les niveaux de démolition date l'abandon du bâtiment entre la fin du 1^{er} et le 4^{ème} siècle ap. J.-C. (Cantrelle 2001).

À l'ouest de cette occupation semble se développer une autre occupation dont on ne mesure pas les relations. Repéré par découverte fortuite et par prospection au sol, ce site (UD n°11) présente essentiellement des vestiges mobiliers tels que des tuiles, des tubuli, moellons, céramiques, scories... Le blocage d'une voie a peut-être également été repéré sous le terrain de football. Mais les observations restent trop restreintes pour appréhender la nature réelle de cette occupation (Mosca 2006).

• Un sanctuaire (UD n°3)

Un sanctuaire a également été mis au jour aux *Petites Buissières*, à l'est de la commune (UD n° 3). Il se situe à l'extrémité du plateau formant un éperon peu prononcé qui surplombe la vallée du Doubs, à environ 400 m de la voie d'Agrippa. Reconnu lors d'un diagnostic, il se compose de deux temples à l'intérieur d'une enceinte, et d'un bâtiment à l'extérieur de l'aire sacrée. Deux tronçons du péribole du sanctuaire ont été reconnus à l'ouest et au nord (longueurs reconnues : 35 et 45 m). Au sud, deux portions

Saint-Vit, Doubs

de murs, distants de 8,75 m, se raccrochent à l'enceinte. De structures différentes (moellons liés à la terre), ces murs semblent postérieurs à la construction de l'enceinte (moellons liés au mortier). Ils devaient être recouverts d'une toiture de tuiles si on se réfère à l'abondance des tuiles découvertes à proximité. Le péribole enserrait deux bâtiments aux fonctions culturelles. Dans la partie occidentale, un premier édifice ne présente pas la même orientation que le péribole. Il possède une pièce oblongue (12,5 × 9,5 m) offrant deux ouvertures symétriques sur la façade est, de part et d'autre d'une structure rectangulaire qui peut être interprétée comme un perron d'escalier. Partiellement dégagé, le second édifice, à l'orientation toujours différente de celle de l'enceinte, présente un plan à deux *cellae* ouvertes à l'est. Dans un premier état de construction, deux pièces carrées (5,70 m de côté) ont été construites symétriquement, à 15 m de distance. Elles ont été entourées, dans un deuxième temps par une enceinte rectangulaire observée sur trois côtés (est, ouest et nord). Ces murs pourraient correspondre à un mur bahut supportant un portique à poteaux de bois formant une galerie (larg. 2,50 m). La *cella* nord possède deux niveaux de sol en mortier et a livré le socle de fondation d'un monument constitué de deux dalles calcaires (dont la surface plane n'est pas ravalée et les côtés non chanfreinés). La *cella* devait être décorée de peintures murales comme le suggèrent les fragments d'enduits relevés dans la couche de démolition (rouge, jaune et vert et fragments de bordure blanche encadrant des panneaux à décors figuratifs). Selon D. Billoin, le plan symétrique impliquerait la présence d'un autre monument, dans la *cella* sud qui possède un sol en *terrazzo* parfaitement lissé. Au centre de l'espace compris entre les deux *cellae*, un plot de fondation en pierres sèches a pu être partiellement dégagé. Il peut être interprété comme l'emplacement d'un poteau supportant une toiture. Situés à l'extérieur de l'enceinte, le bâtiment quadrangulaire ou en L, très partiellement dégagé, et les structures annexes, dont un foyer, correspondent à des infrastructures dont la nature exacte n'a pu être déterminée. Des fragments de tubulures et une *bessalis* ont été découverts sur cet ensemble de constructions.

Sur les 143 monnaies recueillies sur le site, 81 ont été trouvées à même le sol autour d'un socle de la *cella* nord. Les 52 autres monnaies ont été découvertes à l'extérieur de l'enceinte. Ces monnaies recouvrent la période du I^{er} au IV^e siècle, avec une forte proportion pour le IV^e siècle (71 monnaies).

Il s'agit là des seuls indices concrets d'une occupation gallo-romaine dont nous disposons dans l'état actuel de nos connaissances sur Saint-Vit. Si un habitat groupé existe, il faudrait d'avantage le chercher sous le bourg actuel, organisé autour de la Route Nationale.

Nécropole

Les zones funéraires sont assez nombreuses dans la région de Saint-Vit et notamment en bordure de la rivière du Doubs. La plaine est ainsi occupée par une vaste nécropole composée d'une vingtaine d'enclos circulaires de 20 à 50 m de diamètre cernant des sépultures aménagées au cours de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (Hallstatt). Les différentes fouilles menées depuis 1980 ont permis de dater plus précisément cet ensemble et de découvrir, par la même occasion, une nécropole du haut Moyen Âge aux *Champs Traversains* (UD n°5). Daté de la seconde moitié du VI^e siècle/premier tiers du VII^e siècle, ce cimetière est implanté sur un enclos protohistorique encore visible à cette période. Les fouilles ont permis de dégager 196 tombes. À cette occasion, plusieurs structures d'inhumations ont pu être étudiées : chambres funéraires (1,20 à 1,70 m) avec armatures latérales en bois, fosses quadrangulaires de dimensions réduites avec ou sans aménagements apparents (calage de pierres, poteaux externes), avec

Saint-Vit, Doubs

cercueil ou coffrage de planches. Plusieurs tombes sont entourées d'un fossé circulaire ou quadrangulaire, fermé ou ouvert et cerné de gros poteaux destinés à supporter une superstructure. Des tombes adventices ont été également relevées. Les tombes creusées parfois jusqu'à 1,50 m au-dessous du niveau du sol sont orientées est-ouest avec des variations d'orientation. Au sud-ouest du site, une organisation plus lâche de la nécropole a été constatée. Les sépultures d'enfants sont individualisées. Bien que de nombreuses tombes ont été pillées, du mobilier (éléments vestimentaires, contenu d'aumônière, dépôts alimentaires, armes) a pu être relevé. Les tombes masculines ont révélé des armes (scramasaxes à lame large ou étroite apparentés au groupe des « breisax » de K. Böhner, scramasaxe large à gouttière du VII^e siècle, éléments de fourreau de scramasaxes tels que des rivets, des frettes, épées, couteau de type B2 de K. Böhner, angons, boucliers, pointes de lance et de flèches en fer, pointes de flèche en silex...), des éléments de parure (plaque-boucle et plaque dorsale aux contours festonnés datées du milieu du 3^e quart du VII^e siècle, garniture de ceinture tripartite du type Bülach de la première moitié du VII^e siècle à décor damasquiné d'argent, plaque-boucle trapézoïdale en queue « d'hirondelle » en fer et cabochons de laiton de type C de R. de Moosbrugger-Leu, de la fin du VI^e au milieu du VII^e siècle...) ainsi que des céramiques (pots et gobelets biconiques, gobelet caréné, cruche à panse ovoïde et goulot verseur à panse trilobé, petit pot à panse globulaire, gobelet à carène basse, petit pot globuleux, récipient trapu à carène basse, cruche à panse ovoïde et goulot verseur, à bec pincé ou tubulaire...). Les tombes féminines, quant à elles, ont livré des parures (amulettes, châtelaine, peignes), de la céramique et de la verrerie (Urlacher, Passard, Gizard 2008). Le mobilier et certaines parures traduisent la présence d'éléments francs à partir du VI^e siècle dans la plaine de Saint-Vit.

Auparavant, un premier cimetière avait été créé au lieu-dit *La Corvée du Roset*. Découvert lors des recherches en 1971 avant le creusement d'une gravière, cette nécropole s'installe au bord du Doubs au Bas-Empire (Odouze 1971). 130 sépultures ont été relevées (UD n°6). Disposées sur une douzaine de rangées et orientées grossièrement est-ouest, ces tombes étaient creusées dans les graviers alluvionnaires. Si des traces de planches de cercueil ont pu être observées, ces tombes ne contenaient ni armes, ni céramique mais de nombreuses boucles de ceinture très simples en fer, quelques-unes en bronze, parfois argentées et trois plaque-boucles, des bracelets de bronze, des bagues, des boucles d'oreille, des perles. Deux tombes (n°14 et 105) se distinguent par leur mobilier. Dans la tombe n°14, une boucle en bronze doré avec cabochons ornés de grenats et une aumônière contenant un cube de mosaïque et une pince à épiler, un couteau en fer, un briquet avec son silex et une petite boucle en fer. Dans la deuxième tombe (n°105), une boucle d'oreille en argent avec un grenat et une fibule ansée digitée de la première moitié du VI^e siècle.

1.2.19.5 Nature et caractérisation de l'occupation

Artisanat et habitat domestique

Les structures repérées à l'occasion des divers travaux montrent une vocation rurale dominante de l'occupation durant l'époque antique dans la plaine de Saint-Vit comme en témoigne la *villa* des *Grands Perret* (UD n°4). La présence de scorie sur quasiment tous les sites pourraient néanmoins indiquer une activité métallurgique omniprésente. L'exploitation reconnue du minerai de fer a probablement joué un rôle supplémentaire dans l'attractivité de ce segment de la vallée durant cette période.

Saint-Vit, Doubs

Vie religieuse

De nombreux éléments lapidaires et architecturaux ont été découverts dans la couche de démolition sur le pourtour du monument cultuel qui semble avoir été dédié à Bellona : une dalle calcaire avec une inscription incomplète de 4 lignes : ...]lon(a); deux fragments de stèle dont une face présente une inscription peinte en rouge : *Bertiu(s) / cui [...] / Ma[...]* ; une grande dalle (haut. cons. 0,75 m et long. 0,90 m) en calcaire coquillier dur avec inscription : ... / ...]nalis / [...]uxor / O... ; l'angle d'un piédestal d'ex-voto en calcaire dur avec la lettre M ; trois fragments d'un dé monolithe de piédestal ou orthostate du monument de la cella ; un fragments de corniche (corniche droite avec filet, bandeau) en calcaire blanc coquillier ; un fragment de calcaire avec une inscription difficile à déchiffrer. La statuaire est représentée par un fragment de jambe et un buste d'Apollon (calcaire dur), habillé d'un manteau ou d'une cuirasse souple et d'un baudrier en travers le torse ; une portion de personnage tenant, le long du corps, une épée plate ou un glaive à la main droite et des fragments de pattes (dont une présente un sabot) qui pourraient appartenir à un cheval.

1.2.19.6 Chronologie et critères de datation

Cette portion de la moyenne vallée du Doubs est densément occupée, en particulier sur le territoire communal de Saint-Vit. Des découvertes anciennes couvrent une large période chronologique et les recherches effectuées plus récemment confirment l'importance des vestiges. La période du Mésolithique est attestée par du débitage lithique (518 silex répertoriés) découvert aux *Champs Traversains* qui témoignerait d'un campement de plein air (David *et alii*. 1983). Des fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour des structures d'habitats du Néolithique moyen, au lieu-dit *La Corvée du Roset*, à l'occasion de l'agrandissement d'une sablière. Des structures mises au jour *Au Fossard*, notamment huit fosses ovales et seize trous de poteaux témoignent également de la présence d'agriculteurs du Néolithique récent (Urlacher 1988). La période protohistorique est, quant à elle, essentiellement représentée par la présence d'une nécropole à enclos datée de la transition âge du Bronze/âge du Fer.

La Tène D

Les indices d'une occupation à La Tène D2 ont été repérés sous le vaste établissement rural des *Grands Perret* (UD n°4). Ces derniers se matérialisent surtout par la présence de structures fossoyées (sablière, poteaux...).

Le Haut-Empire

Le Haut-Empire est marqué par la construction d'un vaste établissement rural aux *Grands Perret*, ainsi que par l'installation d'un sanctuaire aux *Petites Buissières*. Sur ce dernier site, la céramique n'est pas abondante et se trouve très fragmentée et altérée. Une concentration certaine est visible sur le niveau d'occupation à proximité du foyer. L'ensemble de la céramique collectée couvre une fourchette chronologique du milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. au 4^{ème} siècle, voire 5^{ème} siècle. Les éléments en verre démontrent également un faciès chronologique similaire. La longue période de fréquentation du sanctuaire (1^{er}-5^{ème} siècle) et sa période d'abandon, posent d'intéressantes questions sur les pratiques culturelles, notamment sur les relations éventuelles entre le paganisme tardo-antique et la christianisation des campagnes.

Il s'agit des deux occupations les mieux connues sur le territoire de Saint-Vit à cette époque en l'absence d'habitat groupé.

Saint-Vit, Doubs

Le Bas-Empire

C'est à la fin du Bas-Empire qu'apparaît la première nécropole à *La Corvée du Roset*, en bord de Doubs (UD n°6). Les éléments de parure permettent d'attribuer cet ensemble aux IV^e-VI^e siècles (fibules, plaque-boucle...).

Le haut Moyen Âge

Entre la seconde moitié du VI^e et le premier tiers du VII^e siècle, un nouvel ensemble funéraire se développe aux *Champs Traversains* (UD n°5). Là encore, les armes (scramasaxes à lame large ou étroite apparentés au groupe des « breixsax », à large gouttière du VII^e siècle, couteau de type B2 de K. Böhner...), différents éléments de parure (plaque-boucle aux contours festonnés datées de la fin VII^e siècle, garniture de ceinture tripartite du type Bülach à décor damasquiné d'argent, cabochons de laiton...) ou encore les céramiques (cf *supra*) démontrent cette riche occupation. Cette nécropole constitue le site le mieux connu et le plus étudié dans la région grâce aux campagnes de fouilles programmées entre 1995 et 1999.

1.2.19.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Malgré la réalisation de quelques diagnostics archéologiques à proximité du centre-ville de Saint-Vit, aucune opération n'a mis au jour des structures appartenant à un potentiel habitat groupé situé sur le passage de la voie d'Agrippa Chalon/Besançon. Néanmoins, la proximité du Doubs au passage de la voie, et l'existence d'un carrefour de voie avec un tronçon du réseau d'Agrippa provenant de Langres, pourrait permettre l'implantation d'une agglomération antique dans le secteur. Ce carrefour n'est toutefois pas localisé avec précision, même si la voie en direction de Langres pourrait correspondre au prolongement de l'axe Osselle/Saint-Vit. L'occupation antique du secteur est surtout marquée par la présence d'un sanctuaire aux *Petites Buissières*. L'importance historique de cette zone est de nouveau démontrée par l'installation sur un point haut du plateau de ce sanctuaire, fréquenté pendant près de quatre siècles. Son analyse serait susceptible de fournir des renseignements appréciables sur l'évolution et l'utilisation des sanctuaires en milieu rural et sur la manière dont ils s'insèrent dans l'occupation environnante attestée par les multiples établissements ruraux et une potentielle agglomération antique. Ce sanctuaire vient en outre compléter un jalon chronologique essentiel à la compréhension des implantations funéraires du haut Moyen Âge situées dans la plaine du Doubs, à quelques centaines de mètres. La fin de l'Antiquité et la période du haut Moyen Âge est en effet illustrée par d'importants ensembles funéraires. Ainsi, à *La Corvée de Roset*, une nécropole a livré des inhumations de la deuxième moitié du V^e et du VI^e siècle correspondant, en partie à des implantations germaniques, peut-être burgondes. La fouille d'une deuxième nécropole du haut Moyen Âge aux *Champs Traversains* a révélé 189 tombes de la seconde moitié du VI^e siècle au 1^{er} tiers du VII^e siècle. Les chambres funéraires à enclos, l'importance de l'inhumation habillée et les associations de mobilier traduisent la présence d'éléments francs. La continuité de l'occupation de ce secteur jusqu'au IX^e siècle est marquée par l'église paléo-chrétienne d'Evans (Bonvalot *et alii*. 1989). La tradition évoque la fondation d'un monastère, par l'évêque de Besançon, Bernoin (connu de 811 à 829), dont une chronique du XV^e siècle, indique son souhait de reposer à sa mort, dans son *abbatia* de Saint-Vit. Cependant, cette fondation doit être de moindre importance car elle n'est plus mentionnée au X^e siècle. La paroisse de Saint-Vit est ancienne puisque le collateur est le chapitre de Saint-Etienne de Besançon, et ensuite le chapitre de Saint-Jean qui en obtient le patronage en 1049. L'église est citée dans un diplôme de 967, confirmant que le village est un bien du chapitre cathédral, attribué à l'église Saint-Etienne de Besançon (Olivier 1989). Par conséquent, la présence d'un habitat groupé antique au carrefour de voies, sur le réseau d'Agrippa, reste encore hypothétique. Aucun indice

Saint-Vit, Doubs

tangible ne laisse malheureusement présager de cette existence dans l'état actuel des recherches.

1.2.19.8 Perspectives de recherche

De nouvelles opérations plus au cœur du village actuel pourront sans doute un jour venir confirmer la présence de ce site.

1.2.19.9 Bibliographie

Billoin 2000

BILLOIN (D.). — *Saint-Vit (25) « Les Petites Buisnières »*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2000, 47 p.

Bonvalot et alii. 1989

BONVALOT (N.), MANFREDI (S.), PASSARD (F.), URLACHER (J.-P.). — Nécropoles médiévales en Franche-Comté, *Archeologia*, n° 250, 1989, p. 44-53.

Cantrelle 2001

CANTRELLE (S.). — *Saint-Vit (25) « Les Champs Perret »*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2001, 25 p.

Chevallier 1997

CHEVALLIER (R.). — *Les voies romaines*, éditions Picard, Paris, 1997, 343 p.

Chouquer 1976-1977

CHOUQUER (G.). — *Prospection aérienne en Franche-Comté : rapport d'activités en 1976 et 1977*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1976-1977, 17 p.

David et alii. 1983

DAVID (S.), DUCOMMUN (P.), SIMON-BERTRAND (N.), JACQUEMIN (P.). — Le site mésolithique des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs), *Revue Archéologique de l'Est*, t. 34, 1983, p. 19-29.

Feuvrier, Brune 1920

FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et scientifiques*, t. 38, 1902, p. 105-154.

Goutelard 2011

GOUTELARD (A.). — *Rue de la Combe au Four, Traces de combustion à vocation indéterminée*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2011.

Laurens 1848

LAURENS (A.). — *Dictionnaire des communes du Doubs*, Annuaire du Doubs, Besançon, 1848.

Mosca 2000

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections au sol. Cantons de Boussières, Audeux (25) et Gendrey (39)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2000.

Olivier 1989

OLIVIER (B.). — *Histoire de Saint-Vit*, éditions Cêtre, Besançon, 1989.

Simonin 2010

SIMONIN (O.). — *Saint-Vit (25), Chemin de Frécenot, Sondages archéologiques préalables à la réalisation d'un bâtiment à but locatif*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2010.

Urlacher 1988

URLACHER (J.-P.). — Le site néolithique, protohistorique et mérovingien de Saint-Vit, l'occupation néolithique et structures protohistoriques, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 39, fasc. 1-2, 1988, p. 53-85.

Urlacher 2001

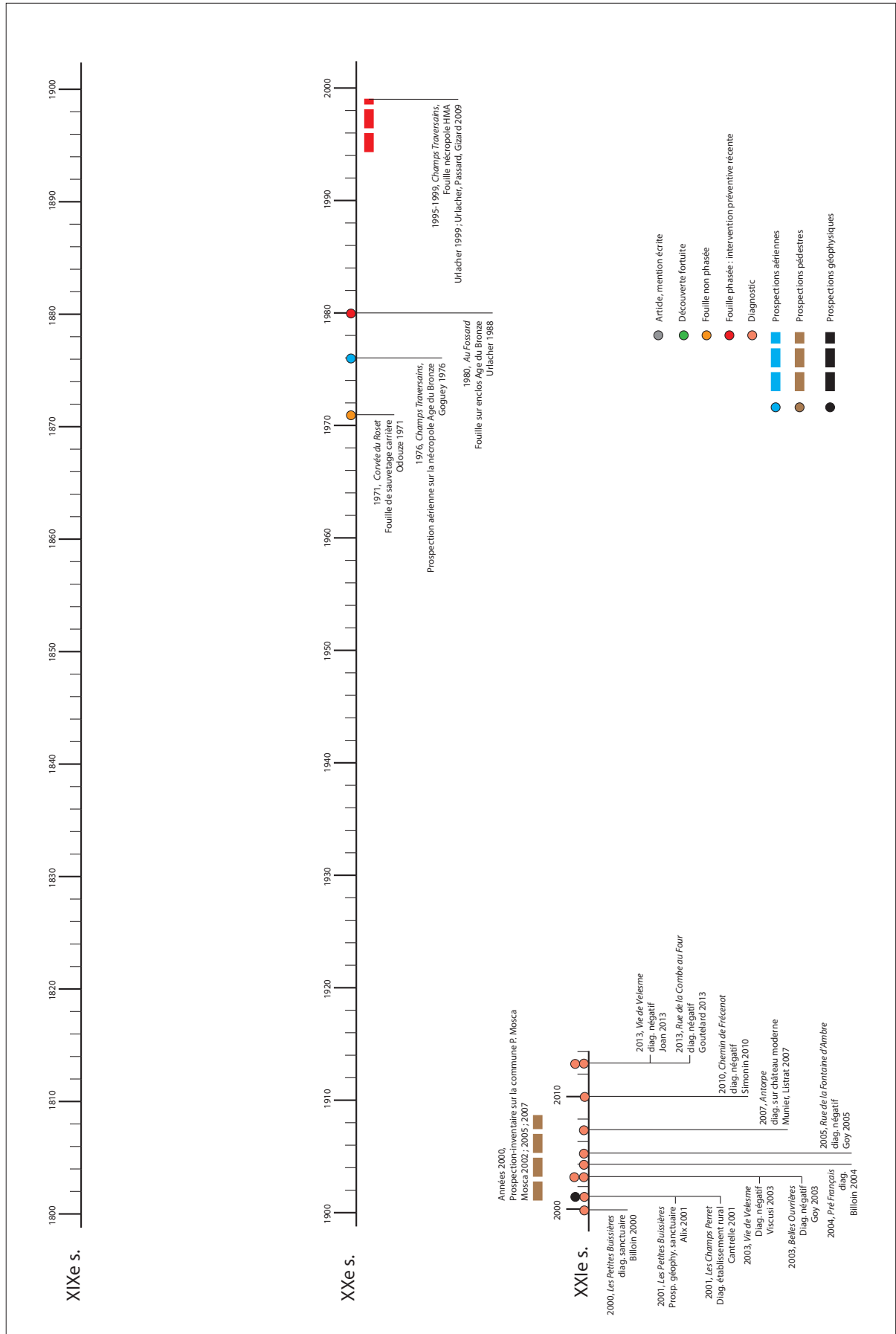
URLACHER (J.-P.). — *Saint-Vit (25), « Les Champs Perret » 2, Compte-Rendu de sondages complémentaires*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2001.

Urlacher, Passard, Gizard 2008

URLACHER (J.-P.), PASSARD (F.), GIZARD (S.). — *Saint-Vit, les Champs Traversains, Doubs : Nécropole mérovingienne, VI^e-VII^e siècle ap. J.-C., et enclos protohistorique, IX^e-V^e siècle av. J.-C.*, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2008, 495 p.

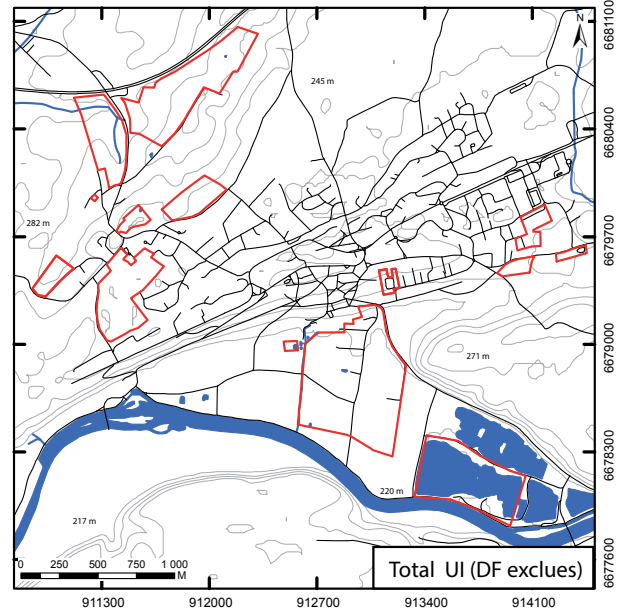
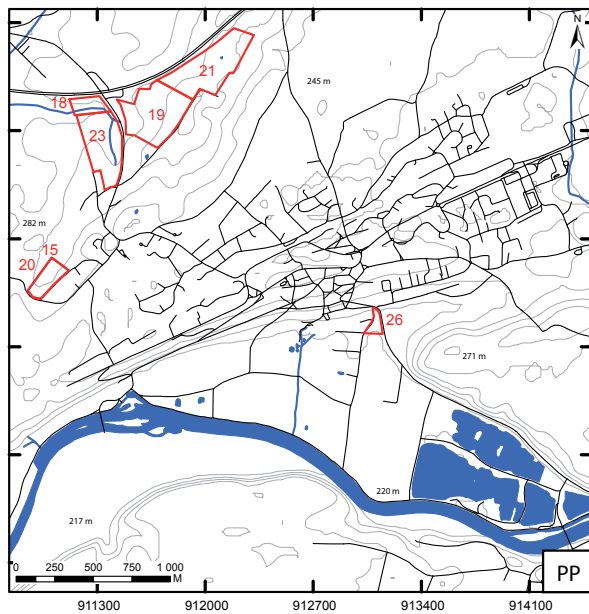
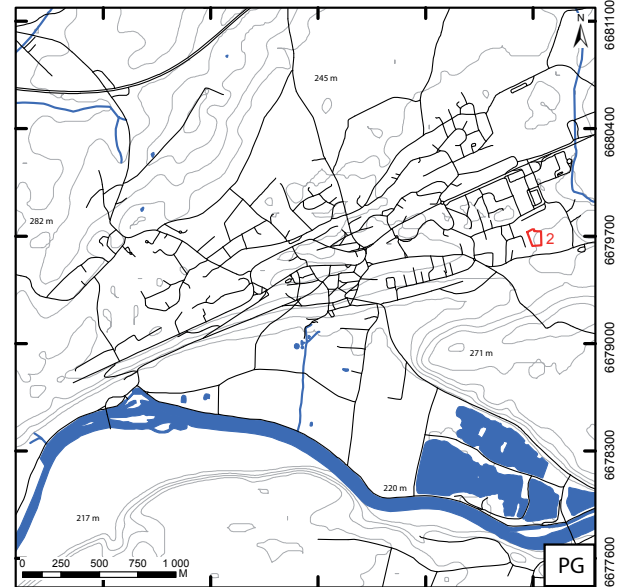
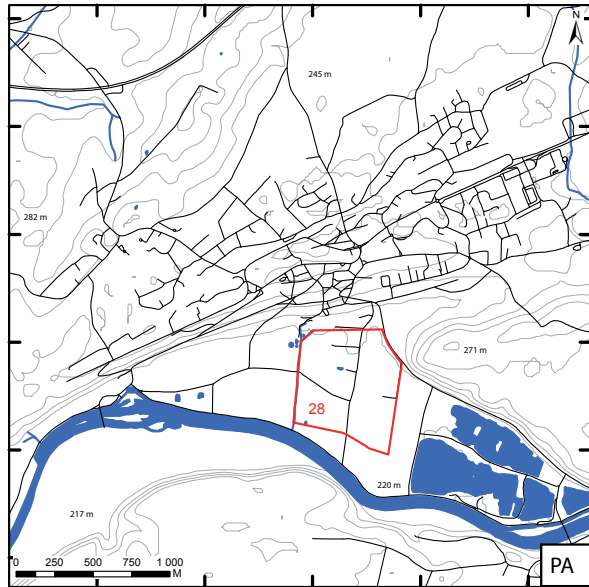
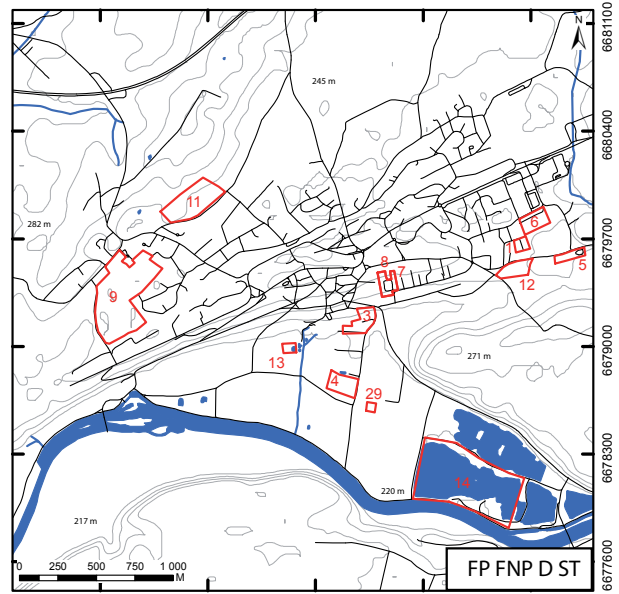
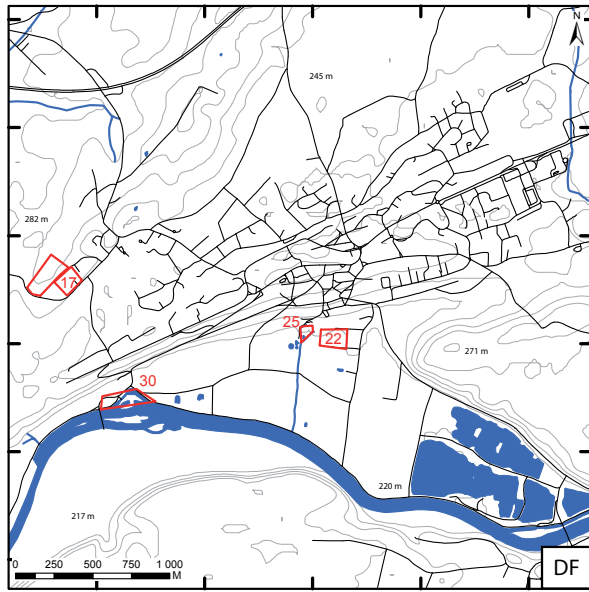
Saint-Vit, Doubs – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Saint-Vit, Doubs



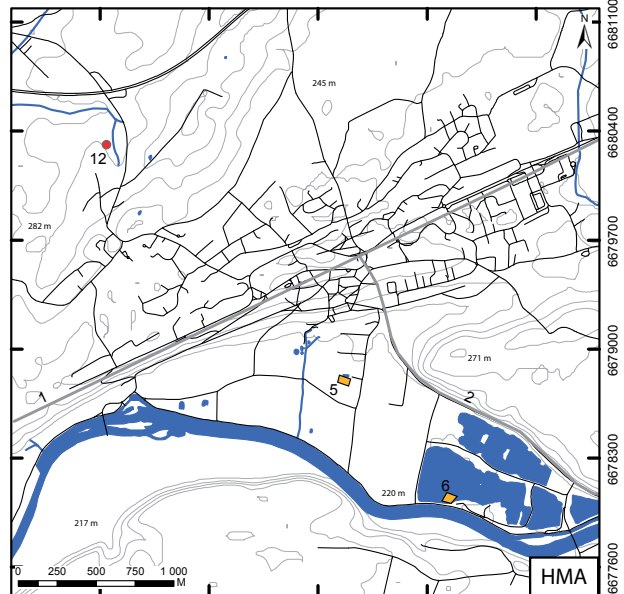
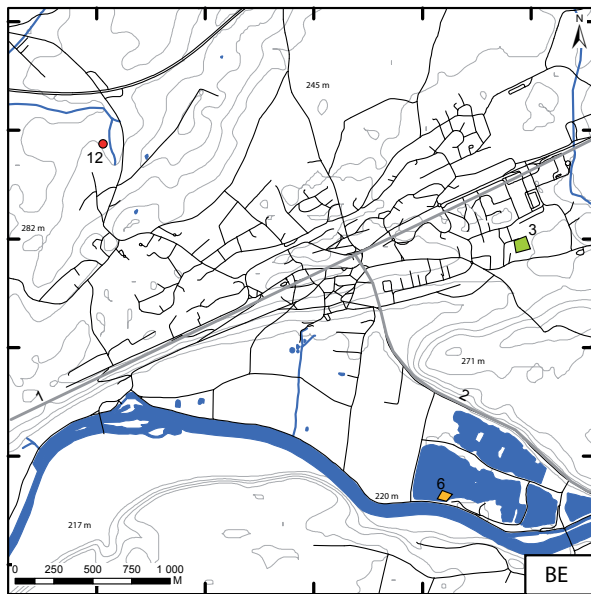
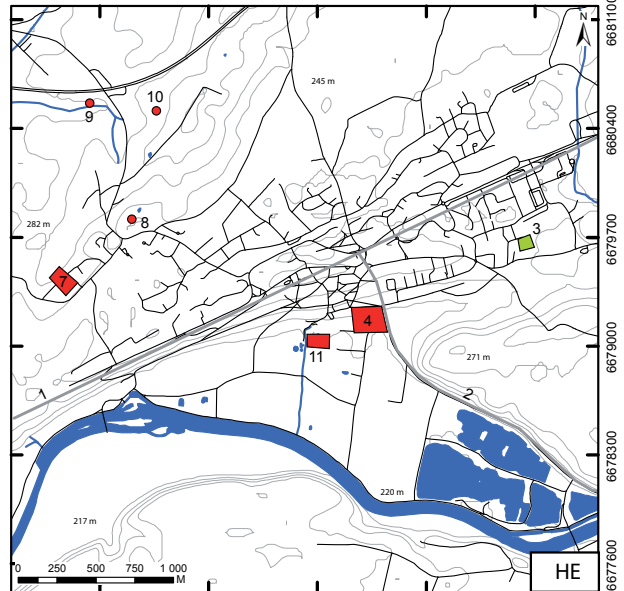
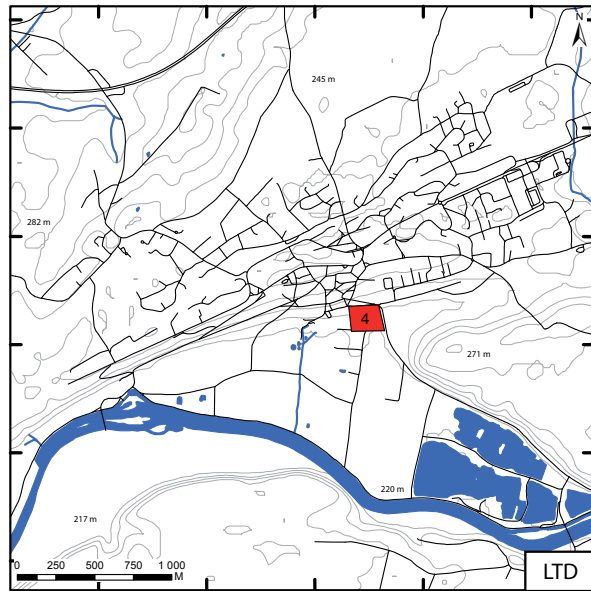
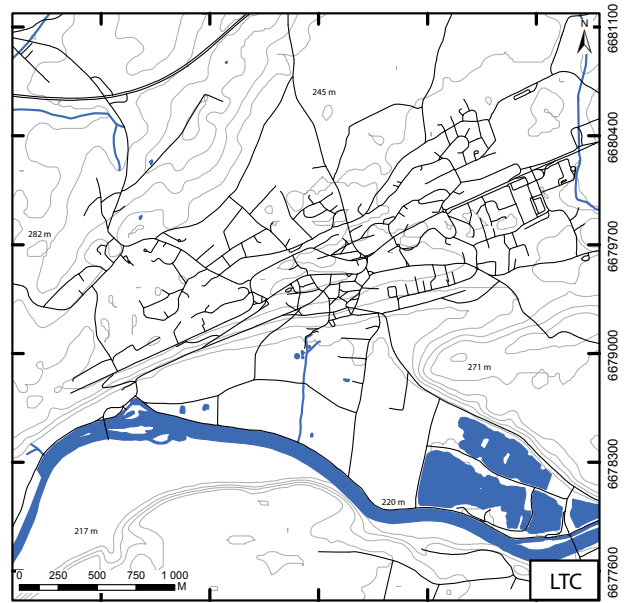
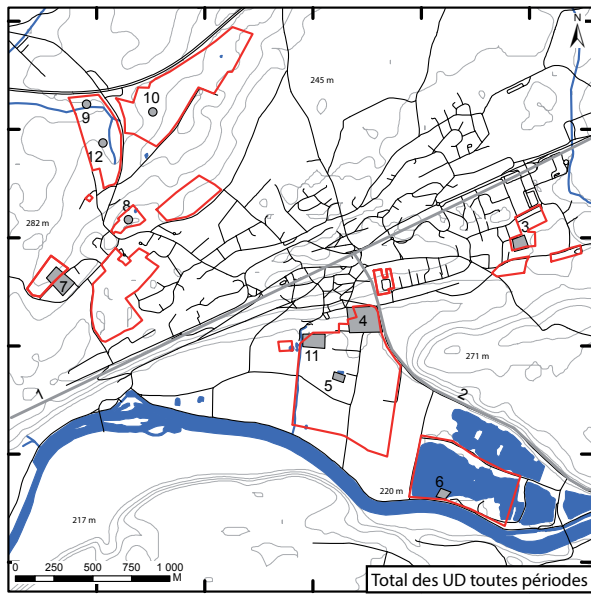
Saint-Vit, Doubs – Cartes des unités d'investigation (UI).

Saint-Vit, Doubs



Saint-Vit, Doubs – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Saint-Vit, Doubs



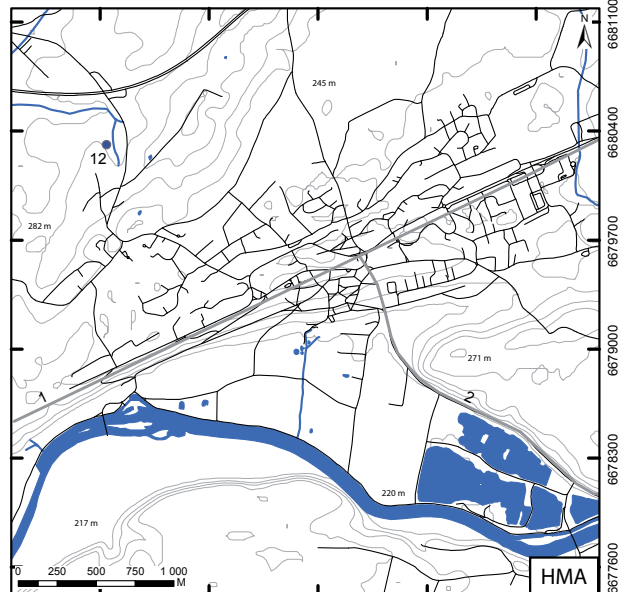
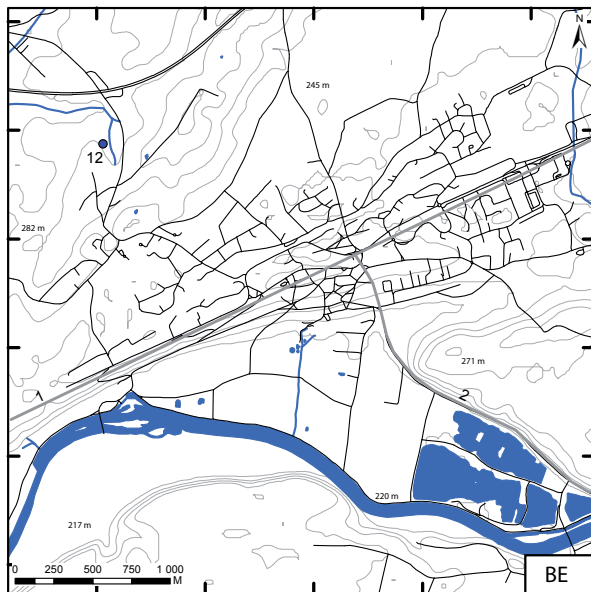
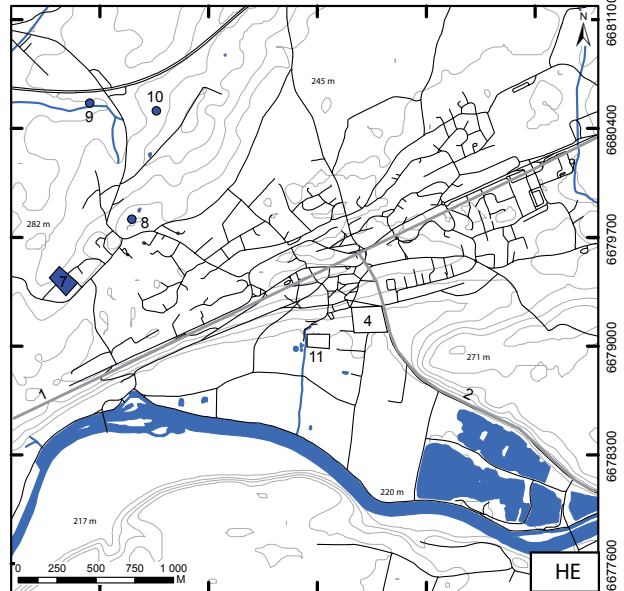
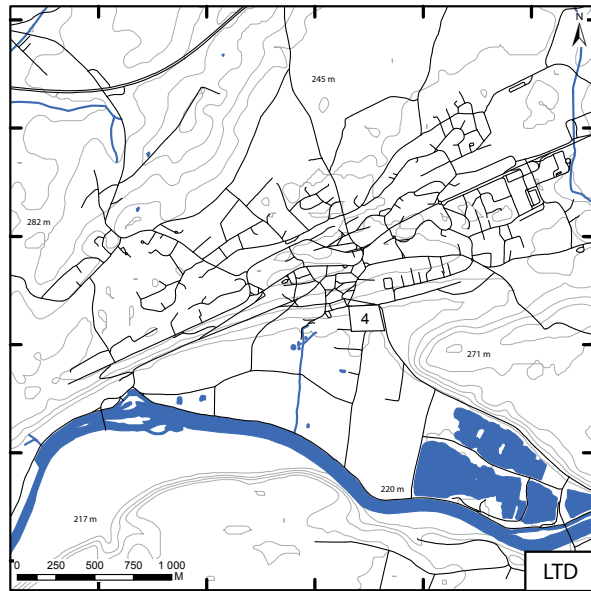
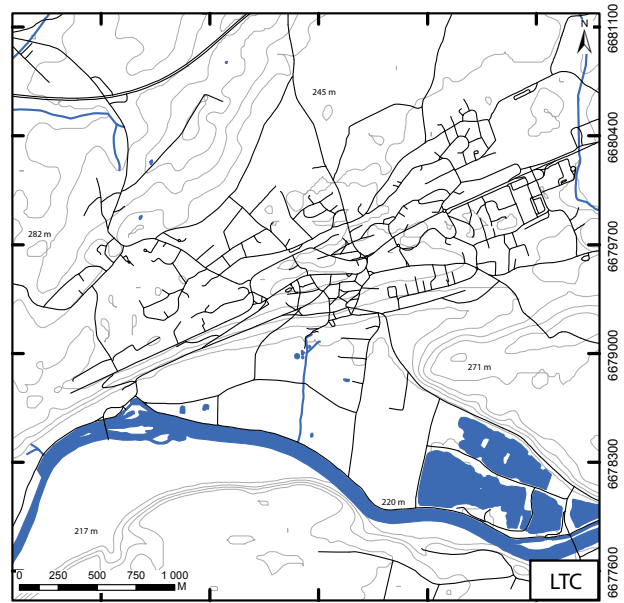
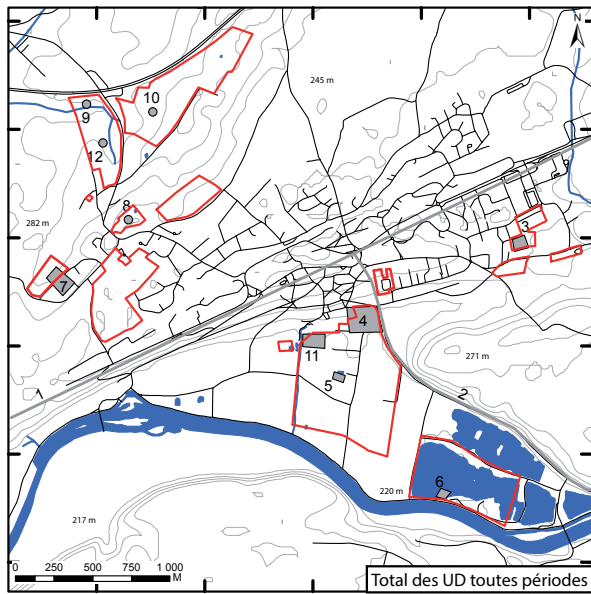
911300 912000 912700 913400 914100

911300 912000 912700 913400 914100

6681100
6680400
6679700
6679000
6678300
6677600
6681100
6680400
6679700
6679000
6678300
6677600
6681100
6680400
6679700
6679000
6678300
6677600

Saint-Vit, Doubs – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Saint-Vit, Doubs



911300 912000 912700 913400 914100

911300 912000 912700 913400 914100

6681100
6680400
6679700
6679000
6678300
6677600
6681100
6680400
6679700
6679000
6678300
6677600
6681100
6680400
6679700
6679000
6678300
6677600

Saint-Vit, Doubs

Saint-Vit, Doubs – Tableau des unités d'investigation (UI). – (1/2)

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
25527	2000	1	Les Petites Buisnières		détruit		diagnostic	Diag. avant l'extension d'une zone pavillonnaire au sud-est de la commune. Un sanctuaire, situé sur un point haut, a été mis au jour.	Billoin 2000
25527	2001	2	Les Petites Buisnières		détruit		prospection géophysique	Prospection géophysique sur les parcelles à l'est du sanctuaire découvert en diag. Les prospections, malgré une bonne visibilité, n'ont rien livré.	Alix 2001
25527	2001	3	Les Champs Perret		détruit		diagnostic	Fouille avant la construction d'un nouveau gymnase vers le stade de Saint-Vit, au sud de la commune. Découverte d'un bâtiment appartenant à une occupation rurale.	Cantrille 2001 ; Uhlacher 2001
25527	1999	4	Les Champs Traversains		détruit		fouille	Fouille programmée (1995-1999) sur une nécropole du Haut Moyen-Age et des enclos protohistoriques	Uhlacher 1997 ; 1998 ; 1999 ; Uhlacher, Passard, Gizard 2009
25527	2003	5	Vie de Velesme		détruit		diagnostic	Diag. avant extension d'une carrière	Viscusi 2003
25527	2003	6	Les Belles Ouvrières		détruit		diagnostic	Diag. négatif	Goy 2003
25527	2005	7	La Craie		détruit		diagnostic		Goy 2005b
25527	2005	8	Rue de la Fontaine d'Ambre		détruit		diagnostic	Diag. négatif	Goy 2005a
25527	2007	9	Antorpe, Le Plénot		détruit		diagnostic	Diag. effectuée en 3 tranches ayant livré les vestiges du château moderne d'Antorpe	Munier, Listrat 2007 ; Munier, Richelet, Dubois 2007
25527	2010	10	Antorpe, Chemin de Frececot		détruit		diagnostic	Diag. négatif	Simonin 2010
25527	2013	11	Antorpe, Rue de la Combe au Four		détruit		diagnostic	Diag. négatif	Goutelard 2013
25527	2013	12	Vie de Velesme		détruit		diagnostic	Diag. négatif	Joan 2013
25527	2004	13	Le Pré Français		détruit		diagnostic	Diag. occupation préhistorique et protohistorique/ Du débitage lithique et un fragment de microlithe signalent un campement du mésolithique final. Ce site, l'un des rares de plein air pour cette période en Franche-Comté, s'étend sur une surface de cette plaine du Doubs. Un épandage de céramiques et de faune dans un horizon argilo-sableux marquent le démantèlement d'une occupation de l'Age du Bronze final / Hallstatt.	Billoin 2004
25527	1971	14	La Corvée du Roset		détruit		fouille non phasée	Fouille de sauvetage avant installation carrière. Plusieurs sites repérés dont une nécropole du Bas-Empire / Haut Moyen-Age.	Odouze 1971
25527	2002	15	Antorpe, Les Vignes		cultivé		prospection pédestre	Site antique repéré en prospection au sol : Tuiles à rebords, clous forgés, pierre à bâtir, quelques résidus de forge et quelques tessons.	Mosca 2002
25527	2005	16	Antorpe, Au Village		cultivé		prospection pédestre	scorie, poterie, tuile, tessons de céramique essentiellement en pâte grise associés à quelques tuiles à rebords; S c o r i e s	Mosca 2005
25527	2000	17	Antorpe, Les Vignes		détruit		zone de découverte fortuite	Le creusement des fondations d'une maison au lieu-dit "les Vignes" a fait apparaître des alignements de pierres équarries. Ces portions de murs forment un angle droit à un mètre du mur sud-est de la maison en construction. les débris contiennent quelques morceaux de tuiles à rebord et d'imbrex, des clous forgés. Ce site est peut-être à mettre en relation avec celui qui est situé à 150 m au sud (sur la commune d'Evans)	Mosca 2000
25527	1997	18	Antorpe, Les Vernes Prés		cultivé		prospection pédestre	Présence de scories en prospection au sol	Hervé 1997
25527	1997	19	La Chevalande		cultivé		prospection pédestre	Présence de scories en prospection au sol	Hervé 1997

Saint-Vit, Doubs – Tableau des unités d'investigation (UI). – (2/2)

Saint-Vit, Doubs

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
25527	2002	20	D 226		cultivé	prospéction pédestre	"Présence de tuiles à rebord, de clous forgés, de pierres à bâtir en forte concentration sur un ovale (dans le sens de la pente) de 15 m de large sur 20 m de long. 1 fragment de panse de céramique à pâte orangée et dégraissant micacé 1 fragment de fond plat de la même pâte (diamètre environ 130 mm). 1 fragment de panse de céramique grise, 1 fragment de panse de sigillée"	Mosca 2002	
25527	1997	21	Antorpe		cultivé	prospéction pédestre	Présence de scories en prospection au sol	Hervé 1997	
25527	2005	22	Stade Doussot		détruit	zone de découverte fortuite	Dans un fossé de drainage a été creusé au sud du nouveau stade à revêtement synthétique, à l'ouest du terrain de football - à 1 m de profondeur, un rang de pierres calcaires, de 4 m de large, en bordure du ruisseau issu de la fontaine, qui pourrait être un blocage de voie ; l'assise de pierres apparaît dans les deux bords du fossé.	Mosca 2005	
25527	2006	23	Frécenot		détruit	prospéction pédestre	Site gallo-romain, sans doute tardif avec peut-être une occupation au Haut Moyen Age. Ce site nouvellement labouré, a fourni des pierres à bâtir équilibrées, des tegulae et des imbræx quelques fragments de céramique (voir description dans mobilier) ainsi que des scories coulées. le bâtiment, couvert, a sans doute abrité un atelier métallurgique dans sa partie basse ; 2 zones plus denses en éléments antiques sont décelables, l'une en haut de la pente, l'autre plus bas à l'est (présence de scories)	Mosca 2006	
25527	2006	24	La Foulotièrre		cultivé	prospéction pédestre	Mobilier gallo-romain au sol	Mosca 2006	
25527	2006	25	Skate Park		détruit	zone de découverte fortuite	Un décapage de surface a été effectué en vue de créer une dalle de béton destinée à accueillir un skate-park. Ce décapage a fait apparaître des tuiles à rebords, un fragment de tuile portant des stries rayonnantes- peut-être une antéfixe-, quelques moellons, quelques céramiques fines grises, des scories, et quelques éléments ferreux indatables. Les artefacts sont peu nombreux, mais il faut prendre en compte le fait que la dalle de béton ayant été coulée avant le passage du prospecteur, la surface de terrain apparent est peu importante. il est probable qu'on ait accès qu'à une petite partie du site réel. Une lamelle néolithique isolée a également été trouvée.	Mosca 2006	
25527	2006	26	Gymnase Vautrot		prairie	prospéction pédestre	Zone de pré à proximité d'un site qui a déjà fait l'objet d'une évaluation archéologique avant la réalisation du gymnase VAUTROT. Une prospection des taupinières a été réalisée au détecteur à métaux. la prospection des taupinières dans cette zone de pré a fourni des scories de travail du fer, deux fragments d'os dont un calciné, un tesson de céramique grise à dégraissant calcaire et un fragment d'anse de cruche, plate, à arrête longitudinale centrale.	Mosca 2006	
25527	2008	27	La Petite Buisserie		cultivé	diagnostic	"Une dépression située au nord est de l'emprise a livré des niveaux de remblais de démolition antiques. A part un drain de pierres, aucune structure construite n'a été mise en évidence, confirmant ainsi la limite sud de l'extension du sanctuaire antique. Mobilier daté de la fin du Ie au IVe siècle. un fragment de meule en grès vosgien appartenant à un moulin à traction animale. 324 tessons, céramique commune sombre fine, sigillée, terra negra, à engobe micacé, métallescente, amphores..... une petite clef de coffret en bronze, un petit fragment de tôle de bronze en "gouttière", une clef de coffret avec manche rectangulaire en bronze terminé par un anneau et prolongé par une tige en fer portant le pemetton, un clou décoratif en bronze à tête circulaire plate, une grande clef en fer forgée dans la masse, une clochette (tinfimbulum) en fer de section grossièrement rectangulaire une cornière en fer"	Gaston 2008	
25527	1976	28	Champs Traversains		cultivé	prospéction aérienne	Prospéction aérienne ayant permis la découverte de la nécropole à enclos et nécropole du Haut Moyen-Age	Chouquer 1976	
25527	1980	29	Au Fossard		cultivé	fouille	Fouille de sauvetage sur un enclos à l'est de la nécropole mérovingienne des Traversains. Enclos Bronze final, Halstatt.	Urlacher 1988	
25527	1963	30	Moulin du Pré		détruit	zone de découverte fortuite	Découverte d'une sépulture avec mobilier La Tène ancienne, à 1 km à l'ouest de la nécropole à enclos en bord de Doubs	Millotte 1963, p. 341	

Saint-Vit, Doubs

Saint-Vit, Doubs – Tableau des unités de découverte (UD). – (1/2)

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation						Qualité caractérisation	Commentaires
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE		
1	RN 73	polygone		4			1	1	1														3	Voie d'Agrippa Chalon-Besancon
2	RD 13	polygone		4			1	1	1														3	Voie romaine Saint-Vit - Osselle
3	Les Petites Buisnières	polygone	1 ; 2	4			1	1	1														3	D. Billoin a mis au jour en 2000 lors d'un diag. un sanctuaire antique occupé du milieu du Ier siècle ap. à la première moitié du Ve siècle et présentant au moins deux états de construction.
4	Les Champs Perret	polygone	3 ; 26	4			1	1	1														3	Edifice monumental installé sur un petit plateau d'1 ha. Ce bâtiment s'est implanté sur un édifice en matériaux périssables de La Tène finale (d'après les bois carbonisés, les poteaux et la sablière encore en place). Bâti sur deux terrasses, le bâtiment romain semble s'organiser en L autour d'une aire ouverte, prolongée par un niveau en grand appareil. La terrasse supérieure constituée autour de cette aire ouverte est bordée par une galerie ouvrant sur une série de salles. Cette terrasse est renforcée par des arcs de contreforts en limite de la terrasse inférieure. La nature réelle de cette occupation pose encore des questions...
5	Les Champs Traversains	polygone	4	4					1														3	Nécropole mérovingienne (seconde moitié du VIe siècle / premier tiers du VIIe siècle) implantée sur un enclos circulaire d'une nécropole de l'Age du Bronze/Hallstatt
6	La Corvée du Roset	polygone	14	2				1	1														3	En raison de l'exploitation d'une sablière, lors d'une opération de sauvetage en avril 1971, J.-J. Odouze a étudié 130 sépultures du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age (IV-VIe siècle).
7	Antorpe, Les Vignes	polygone	15 ; 17 ; 20	2										Métal									2	Le creusement des fondations d'une maison au lieu-dit 'les Vignes' a fait apparaître des alignements de pierres équarries. Ces portions de murs forment un angle droit à un mètre du mur sud-est de la maison en construction. les débris contiennent quelques morceaux de tuiles à rebord et d'imbrèx, des clous forgés. Des prospections pédestres sur les parcelles voisines ont livré d'autres traces d'occupation (tuiles, scories...) qui pourraient correspondre à l'extension du site.
8	Antorpe, Au Village	point	16	2				1						Métal									2	scorie, poterie, tuile, tessons de céramique essentiellement en pâte grise associés à quelques tuiles à rebords; S c o r i e s
9	Antorpe, Les Vernes Prés	point	18	2				1						Métal									2	Présence de scories en prospection au sol
10	La Chevalande	point	19	2				1						Métal									2	Présence de scories en prospection au sol

Saint-Vit, Doubs – Tableau des unités de découverte (UD). – (2/2)

Saint-Vit, Doubs

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC			LTD	HE
11	Stade Doussot	polygone	22 ; 25	2		1													Dans un fossé de drainage a été creusé au sud du nouveau stade à revêtement synthétique, à l'ouest du terrain de football - à 1 m de profondeur, un rang de pierres calcaires, de 4 m de large, en bordure du ruisseau issu de la fontaine, qui pourrait être un blocage de voie ; l'assise de pierres apparaît dans les deux bords du fossé. Non loin de là, un décapage de surface a été effectué en vue de créer une dalle de béton destinée à accueillir un skate-park. Ce décapage a fait apparaître des tuiles à rebords, un fragment de tuile portant des stries rayonnantes- peut-être une antefixe-, quelques moellons, quelques céramiques fines grises, des scories, et quelques éléments ferreux indatables. Les artefacts sont peu nombreux, mais il faut prendre en compte le fait que la dalle de béton ayant été coulée avant le passage du prospecteur, la surface de terrain apparent est peu importante. Il est probable qu'on ait accès qu'à une petite partie du site réel. Une lamelle néolithique isolée a également été trouvée.
12	Frécenot	point	23	2		1													Site gallo-romain, sans doute tardif avec peut-être une occupation au haut Moyen Age. Ce site nouvellement labouré, a fourni des pierres à bâtir équarries, des tegulae et des imbrex (quelques fragments de céramique (voir description dans mobilier) ainsi que des scories coulées. le bâtiment, couvert, a sans doute abrité un atelier métallurgique dans sa partie basse : 2 zones plus denses en éléments antiques sont décelables, l'une en haut de la pente, l'autre plus bas à l'est (présence de scories)
13	La Foulottière	point	24	2		1													Mobilier gallo-romain au sol, sans plus de précisions

1.2.20 Tavaux, Jura (L. Gaëtan)

1.2.20.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Située au nord du Finage (Jura), en marge sud du Pays dolois, Tavaux présente sur son territoire un ensemble de vestiges appartenant à de nombreuses occupations humaines. Traversée dès l'époque gallo-romaine par un axe majeur du réseau d'Agrippa, reliant Chalon-sur-Saône à Besançon, des habitats sont très vite venus se fixer à proximité. Considérée au début du ^{xx}e siècle comme un carrefour régional d'importance, les érudits locaux tels que J. Feuvrier, ont alors voulu placer à Tavaux une agglomération de type routière. Dès la seconde moitié du ^{xx}e siècle, le développement de l'agglomération doloise, de l'aéroport et la mise en place d'un réseau autoroutier dense a entraîné le développement de l'archéologie préventive sur les territoires communaux de Choisey, Damparis ou encore de Tavaux. La multiplication des diagnostics et des fouilles ont ainsi permis la mise au jour d'un certain nombre d'occupations allant du mésolithique à la période moderne. Associés aux prospections pédestres et aériennes, ces divers travaux auront permis la découverte d'un certain nombre d'occupations dans le Finage.

1.2.20.2 Cadre naturel

Le territoire communal se trouve au nord du Finage, à quelques kilomètres de Dole. Tavaux est ainsi situé à l'est du Doubs, en bordure de nombreux méandres aujourd'hui abandonnés mais encore fonctionnel à la période protohistorique. Situé entre la Saône et le Doubs, à la limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté, le Finage présente de nombreuses particularités qui en font un terroir comtois original. Entre Saône et Doubs, la géologie du Finage, qui se prolonge en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, est très liée aux deux grandes rivières qui la bordent. Le Doubs, puissant et capricieux a, par ses alluvions, façonné le paysage et le sous-sol. À l'ouest, la Sablonne, affluent de la Saône, draine les terrains. La répartition des sols se fonde sur leur comportement à l'égard de l'eau, à l'ouest les sols sont donc légers. Sous l'effet de la pluie et de la sécheresse ils se transforment en poudre blanchâtre que pousse le vent : c'est le Finage à sol blanc, qui n'est pas le plus riche. À l'est et au nord-est, en direction du Doubs les sols sont argileux, limoneux et légèrement sablonneux. Lourdes, profondes, sombres, difficiles à travailler ce sont les meilleures terres

Depuis les communes les plus hautes, Tavaux, Molay, Choisey et Gevry, la vaste plaine nue s'étale vers le sud uniformément : paysage ouvert sans clôture, sans haie, sans talus, sans chemin creux, au climat semi-continental, humide, exposé aux vents d'ouest. L'altitude moyenne de cette micro-région s'élève alors à 200 m.

1.2.20.3 État des connaissances

Sources

Aucun texte antique ne vient faire mention du site aggloméré de Tavaux, ni d'autre groupement dans la région du Finage. Seule l'archéologie nous amène alors toutes les preuves d'une importante occupation du Finage et notamment sur les installations en bordure de voie.

Historique des recherches

Cette commune, traversée par l'itinéraire antique dit de la voie d'Agrippa reliant Chalon à Besançon, comporte une occupation relativement riche, toutes périodes confondues. Les découvertes résultent toutefois pour l'essentiel, à l'exception de quelques sites déjà identifiés dès le ^{xix}e siècle, des recherches récentes : analyses des clichés des missions aériennes de

Tavaux, Jura

l'IGN, prospections aériennes par G. Chouquer ou P. Nowicki, prospections pédestres et opérations archéologiques de sauvetage liées à l'aménagement de l'autoroute A39, de l'aéroport de Dole-Tavaux, de la création du carrefour de Gevry et des zones industrielles et commerciales.

Les premières découvertes connues (le soubassement d'un édifice quadrangulaire en grand appareil et un buste en bronze) sont effectuées sur la commune de Tavaux en 1718. D'autres succéderont, notamment une nécropole en 1777, contribuant ainsi à l'élaboration d'une légende qui fera de cette commune l'emplacement de l'*Admagetobriga* cité dans le *Bellum Gallicum* de César (B.G. I, 31) (Monnier 1853, p. 147; 1855, p. 190; 1857, p. 178-179). Au milieu du XIX^e siècle, Tavaux est alors considéré comme «un des principaux centres autour desquels rayonnèrent les voies romaines de Séquanie» (Rousset 1853-1858, p. 46).

En 1902, J. Feuvrier engage les premières fouilles sur le secteur, celles d'une nécropole gallo-romaine située à l'emplacement du cimetière actuel de la commune. Les études qu'il mène en parallèle sur la région doloise, en recensant voies, sites et enceintes, l'amèneront à considérer les vestiges de Tavaux comme ceux d'une station routière établie à l'emplacement d'un carrefour majeur de voies (Feuvrier 1923). Des études de synthèses ont alors été réalisées sur la région jusque dans les années 1930, dont est issue par exemple, la synthèse des réseaux viaires qui proposera, entre autre, le rôle primordial de Tavaux comme nœud routier dans le système de communication du Finage, pour la période antique (Feuvrier, Brune 1920). De nouvelles recherches sont entreprises au début des années 1970 par N. Jeannin, puis G. Chouquer (Jeannin 1976; Jeannin *et alii*. 1978; Chouquer, de Klijn 1989; Chouquer 1993; 1994; Laurent *et alii*. 1996). Les hypothèses sont alors réexaminées puis remises en cause. Des études interdisciplinaires (prospections pédestre et aérienne, photo-interprétation...) permettent de proposer ainsi, des modèles d'occupations plus élaborés pour comprendre l'organisation spatiale des implantations humaines, tout en cherchant à appréhender certaines structurations du terroir, depuis la protohistoire.

Jusqu'à la fin des années 1980, les modèles d'occupation proposés se construisent sans l'apport de données issues de fouilles archéologiques, quasi-inexistantes durant un siècle de recherches. Le développement d'une archéologie préventive en Franche-Comté et de grands aménagements dans le secteur de Tavaux va, au début des années 1990, apporter une masse de renseignements nouveaux. Si les études préliminaires aux principaux travaux complètent le répertoire des sites connus (De Klijn *et al.* 1987; Staniaszek *et al.* 1988), les résultats des opérations, en documentant une douzaine de sites gallo-romains, jettent les bases d'une analyse fondée sur les techniques spécifiques à l'archéologie de terrain.

Parmi les importants travaux réalisés à Tavaux, nous pouvons noter la déviation de la RN 73 au début des années 1990, où trois zones de fouilles (*Le Perroyer*, *Les Saules*, *Mellenet nord*) ont livré des témoins d'occupations divers et variés (UI n°3 et 25). Des zones d'habitats et funéraires protohistoriques ont ainsi été mis au jour, de même qu'une occupation gallo-romaine en bordure de voie (Sandoz, Ganard, Viscusi 1994). D'autres travaux à proximité, sur l'aéroport, ont permis de compléter ces premières observations la même année (UI n°9; Sandoz 1994). L'extension des zones pavillonnaires au centre de Tavaux (entre Tavaux-Village et Tavaux-Cité) apporte de nouveaux éléments sur l'organisation spatiale des établissements ruraux et leur environnement (UI n°20; Nowicki 2012). La découverte de réseaux parcellaires est ainsi quasi-systématique sur les fouilles réalisées dans le Finage de Tavaux, permettant alors d'appréhender de manière plus directe la complexité de l'évolution des paysages du Finage. Souvent accompagnées de petites structures agricoles, annexes des grandes villae telles que celle de Parthey (Choisey), ou de Molay (Tavaux), le réseau

Tavaux, Jura

parcellaire prouve une maîtrise totale du territoire foncier du Finage. Trois orientations majeures de parcelles sont proposées depuis les années 1970 : NL-16°30' E, NL-21°30'/23°30' E et NL-30°, 30' E. Les dernières interprétations font de ces orientations, des éléments qui organisent le paysage. Certains établissements économiquement forts devaient donc jouer un rôle de répartition, d'organisation et de contrôle des terres (Laurent *et alii.* 1996). Depuis la Préhistoire, l'homme a plus ou moins influé sur l'organisation du Finage. Même si, sa présence et son action n'ont fait qu'augmenter, il a su ou du réutiliser certains éléments antérieurs lorsque cela s'avérait nécessaire à l'exemple de l'implantation de la voie romaine d'Agrippa au début de notre ère.

Malgré de nombreuses opérations proches du centre de Tavaux, les fouilles archéologiques n'ont jamais mis au jour de structures attribuables à un potentiel habitat groupé antique dans ce secteur. Les seuls vestiges fouillés en bordure de la voie d'Agrippa restent ceux situés au lieu-dit *Le Perroyer* en 1993 (UI n°3), lors de la déviation de la RN 73.

1.2.20.4 Organisation spatiale

Voirie

Le tracé de la RN 73 et de la RD 973 reprend celui de la voie antique dite d'Agrippa reliant Châlon-sur-Saône à Besançon (UD n°1). Représentée sur la Table de Peutinger et mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, elle correspond à un « grand axe stratégique indispensable pour le déplacement et le ravitaillement des troupes en direction de la trouée de Belfort et du coude du Rhin » (Chevallier 1997, p. 210). Son implantation est confortée par plusieurs opérations préventives à Tavaux ayant recoupé ses fossés bordiers. Au lieu-dit *le Perroyer*, un tronçon du fossé est (prof. 1,20 m ; larg. 5,20 m) a été fouillé en 1993 dans le cadre des fouilles précédant la déviation de Tavaux (Sandoz, Ganard, Viscusi 1994). Ce même fossé a également été repéré lors du diagnostic et de la fouille réalisée en 1997 et 1998 par F. Séara avant l'aménagement du carrefour de Gevry, sur la commune de Choisey, malgré l'absence d'observation de cette voie. Dans le secteur de Tavaux, la longueur du segment rectiligne (environ 18 km) indiquerait que cette infrastructure émane d'une politique d'aménagement de grande ampleur. Les tentatives pour dater une telle réalisation demeurent encore des hypothèses mal étayées. Elle pourrait remonter au I^{er} siècle de notre ère (Chevallier 1997, p. 210) ou avoir une origine protohistorique, ce que montrerait d'ailleurs la fouille préventive d'une nécropole tumulaire du premier âge du Fer à l'*Ormo*y (Choisey) dont l'organisation des enclos semble établie en respectant l'axe de cette voie (Simonin 1996). Trois opérations récentes plaident cependant en faveur d'une voie authentiquement romaine. Elles font apparaître sur le flanc ouest de la voie un creusement longitudinal d'une largeur pouvant atteindre 5 m pour une profondeur d'environ 2 m, vérifié sur près de 500 m en continu et 5 kilomètres ponctuellement (Vaxelaire 1998, p. 12). La fonction de cette tranchée impressionnante semble être l'extraction de graviers roulés, matériaux adaptés à la réalisation de la chaussée. La datation de ces travaux n'est basée que sur une chronologie relative qui permet d'estimer « que la voie est implantée au début du I^{er} siècle ap. J.-C. dans la mesure où le fossé est couvert par des structures datées par ailleurs (Vaxelaire 1998, p. 12).

Jusqu'alors considéré comme un nœud routier important par J. Feuvrier, Tavaux serait traversé par 4 voies, d'orientation est-ouest, permettant de passer de la vallée de la Saône à la vallée du Doubs longitudinalement, en coupant la voie d'Agrippa. À l'heure actuelle, l'archéologie a formellement identifiée deux de ces voies prenant la direction du Doubs. L'une, de 6 m de largeur, bordée de fossés, a été mise en évidence au lieu-dit *Les Saules* à

Tavaux, Jura

Tavaux (UD n°11). Elle aboutit à proximité de la grande villa de la *Corvée Haute* de Molay (Sandoz 1995, p.284-285) dont l'origine remonte à la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. L'autre voie, de 6,5 m de large, dotée aussi de fossés, reprend le tracé d'un chemin actuel dit du *Vizeret* (UD n°5). Elle n'est repérée que sur deux kilomètres sans que l'on puisse affirmer qu'elle traversait réellement le Doubs. Elle semble mise en place au début du 1^{er} siècle ap. J.-C. (Sandoz 1994). Ces deux voies pourraient correspondre à une viabilité locale, sans aucun doute beaucoup plus dense durant la période gallo-romaine, qui permettait la desserte des nombreux habitats ruraux du secteur.

Par conséquent, dans l'état actuel des recherches, le réseau routier du Finage dolois est constitué d'un axe majeur sur lequel se greffent deux voies importantes établissant des communications privilégiées entre cette région et le Val de Saône. Ce carrefour, jusque-là supposé à Tavaux, se situerait finalement légèrement plus au sud, à hauteur de la commune de Saint-Aubin, débouchant sur la voie d'Agrippa au niveau des lieux-dits *Borde Dame Nicole* et *Pré Commarin*. Les voies arrivent ainsi respectivement d'Autun et de Saint-Jean-de-Losne. Toutes les indications chronologiques favorisent l'hypothèse d'un réseau mis en place au début du 1^{er} siècle ap. J.-C., sans trace de superposition à des infrastructures antérieures, à l'exception peut-être de la grande voie Chalon-sur-Saône–Besançon, qui connaîtrait néanmoins un profond réaménagement à cette période. L'influence directe de ces axes sur l'implantation humaine à la période romaine reste toutefois difficile à préciser.

Le bâti

Depuis les années 1970, l'accent a été mis sur la densité remarquable des sites romains du Finage. Les prospections-inventaires réalisées depuis ces années avec N. Jeannin et G. Chouquer notamment, ont porté majoritairement sur les communes du nord-est de ce secteur, dans la zone de Tavaux. Toutefois malgré l'importance des recherches aériennes et pédestres dans cette région, aucune typologie des sites ruraux ne peut-être effectuée faute de données spatiales. Un nombre élevé de sites, principalement à l'ouest de l'axe Chalon/Besançon, peut se repérer au sol par une concentration de matériaux de construction, particulièrement des tuiles, qui s'étend sur des superficies allant de quelques dizaines de mètres carrés à un ou deux hectares. Ces concentrations pourraient ainsi correspondre à « un mode d'exploitation apparemment très diffusé dans le Finage, reposant sur une petite ferme fonctionnelle peu étendue, au nombre limité d'annexes » (Chouquer, De Klijn 1989, p.273). Les données disponibles, issues essentiellement des prospections pédestres, ne nous éclairent cependant guère sur les fonctions socio-économiques de ces sites. Si les petites fermes doivent exister, il paraît aléatoire d'en faire une forme prédominante. Les sites alors repérés pourraient tout aussi bien être des bâtiments dépendants des grandes unités d'exploitation, des *villae* dont une partie des constructions nous échappent. La chronologie particulièrement imprécise de ces établissements, qu'on ne peut qualifier pour la plupart que de gallo-romains, rend encore plus incertaine toute forme de modélisation. D'importantes *villae* ont été ainsi repérées dans le Finage dolois à l'image des établissements du *Mazeret* (Saint-Aubin), de *Navarosse* (Champdivers), de *Corvée Haute* (Molay), des *Sarrazins* (Tavaux), de *Parthey* (Choisey) ou des *Nébies* (Choisey). Parmi les sites plus petits, considérés alors comme des annexes d'établissements plus vastes, plusieurs ont fait l'objet de fouilles dans les années 1990-2000, et notamment le long des deux voies secondaires repérées au *Perroyer* et aux *Saules/Melenet*. Ces habitats, situés non loin du réseau viaire possèdent les mêmes caractères de construction. Il s'agit de structures sur poteaux de bois avec murs en matériaux légers. Les deux bâtiments (UD n°10 et 12) repérés au nord de la voie se dirigeant

Tavaux, Jura

vers la *villa* de *Molay*, au lieu-dit *Melenet*, possèdent, quant à eux, le même plan avec deux nefs orientées est-ouest en bordure de voie. Ils pourraient être attribués au II^e siècle de notre ère.

L'habitat du *Perroyer* (UD n°6), le seul repéré à ce jour en bordure de la voie d'Agrippa, correspond à une petite occupation située au carrefour avec la voie du *Vizeret* (UD n°5). Succédant à une petite occupation funéraire tumulaire protohistorique, cet habitat est composé d'un grand bâtiment observé en partie dans la partie occidentale de la fouille. Il est matérialisé par 4 trous de poteaux formant un angle droit. Ce bâtiment est accompagné, à l'est, par un grand enclos rectangulaire de 368 m² (16 × 23 m) identifié par 13 trous de poteaux. Ils composaient sans doute une clôture ou une palissade en clayonnage dont la fonction, étant donné la surface, pourrait se rapporter au parcage des animaux.

Il s'agit là des seuls indices d'occupation gallo-romaine dont nous disposons dans l'état actuel de nos connaissances sur Tavaux. Si un habitat groupé existe, il faudrait d'avantage le chercher sous le bourg actuel de Tavaux, un village-rue lié au passage de la Route Nationale.

Nécropole

Les zones funéraires sont très nombreuses dans le Finage dolois, et les territoires de Tavaux ou de Choisey en fournissent quelques exemples. Parmi les espaces funéraires très bien connus, celui des *Terres Saint-Gervais*, au sud-ouest de Tavaux, a fait l'objet d'une fouille programmée de 2007 à 2012 (UD n°24). Située sur le bord ouest de la voie d'Agrippa, elle s'intègre dans un réseau de fossés préexistants qui en marquent les limites. Elle se développe en longueur, en s'éloignant de la voie, pour atteindre une superficie d'environ 3000 m² inégalement occupée. Les sépultures se concentrent en effet dans la partie nord-ouest de l'espace funéraire. Un enclos funéraire prend place dans l'angle ouest de la nécropole, dès le début du I^{er} siècle ap. Il se trouve à l'écart des autres sépultures installées plus à proximité de la voie. Au total, la nécropole accueillera au moins 213 sépultures, dont 101 sépultures secondaires à crémation, 47 inhumations en fosse ou en coffre cloué et 65 sépultures à inhumation en *imbrex*. Enfin, une grande zone charbonneuse, localisée dans la partie nord-est de l'espace, correspond vraisemblablement à une zone de rejets de crémation. Cette nécropole présente des caractéristiques faisant d'avantage référence à une utilisation familiale du lieu funéraire : la présence d'une tombe fondatrice autour de laquelle se développent les autres sépultures, une enceinte matérialisée par des murs en pierre, une superficie beaucoup plus réduite, et un nombre de tombes également plus faible. Cette nécropole n'a pas pu être rattachée à un habitat en particulier, toutefois, les caractéristiques énoncées ainsi que le fait que la sépulture fondatrice (datée du milieu du I^{er} siècle ap.) soit celle d'un vétérinaire de l'armée romaine, vont dans le sens d'un rapprochement avec un domaine lié à une *villa*. Cet individu a été identifié grâce au matériel retrouvé dans sa sépulture : un *umbo* de bouclier, une pointe d'enseigne, un *gladius* et une bouterolle de fourreau de glaive (Barbet, Ancel *et alii*. 2012).

Au nord de Tavaux, également sur la bordure ouest de la voie d'Agrippa, se développe une seconde nécropole qui a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques aux *Charmes d'Amont* (UD n°23). Cette nécropole à inhumation se développe à l'intérieur d'un enclos maçonné (50 × 30 m) en partie repéré, entre le début du I^{er} et la moitié du II^e siècle (Barbet 2005). D'autres occupations funéraires plus isolées se trouvent à proximité d'habitats antiques abandonnés. C'est le cas pour la zone d'habitat du *Perroyer*, fouillée en 1993 où 4 fosses à incinérations ont été mises au jour (UD n°7). L'ensemble de ces structures appartiennent sans doute à une petite nécropole réservée à un groupe familial (?). Il est difficile de définir s'il s'agit de tombes ou de fosses à offrandes. Il reste que l'ensemble du mobilier semble avoir brûlé. En outre, deux des quatre fosses sont

Tavaux, Jura

recouvertes d'une ou plusieurs assises de tuiles qui pourraient constituer un élément de marquage de surface. Il peut s'agir d'incinérations secondaires, dont le mobilier serait issu d'un prélèvement sélectif de reliefs du bûcher (au point même que les restes d'ossements sont rares) (Sandoz, Ganard, Viscusi 1994).

Une dernière zone funéraire assez importante est à noter au centre même de Tavaux, à l'emplacement de l'actuel cimetière (UD n°9). Sur un terrain légèrement surélevé, non loin du carrefour de la voie d'Agrippa et de la voie se dirigeant vers *Molay*, a été en effet découvert un cimetière mérovingien implanté sur une nécropole d'époque romaine. Les premières découvertes remontent à l'année 1877 et ont très vite suscitées la réalisation d'une fouille en septembre 1902 par J. Feuvrier et L. Févret, dont le but se limitait à la découverte d'objets (Feuvrier, Févret 1903-1904, p.237-238). La nécropole gallo-romaine est caractérisée par la présence de plusieurs stèles funéraires ayant attiré l'œil des érudits. Les renseignements concernant les sépultures sont, pour la plupart, très lacunaires. L. Févret fournit toutefois quelques observations à l'issue des fouilles de 1902. Les tombes gallo-romaines ont été bouleversées par les sépultures du haut Moyen Âge; «rien n'était plus en place: les os dispersés et les vases funéraires en petits morceaux». Comme le suggère L. Joan la présence de «vases funéraires» pourrait suggérer qu'il s'agit d'une nécropole à incinération mais rien ne permet d'être complètement affirmatif (Joan 1997, I, p. 156-158). Elle est occupée entre le II^e et le III^e siècle, puis de manière continue depuis l'époque mérovingienne. Le cimetière médiéval a livré des sépultures en pleine terre, en caisson ou en cercueils, tournés vers l'est, réparties tant à l'intérieur de l'enceinte du cimetière qu'à l'extérieur. Le mobilier recueilli consistait essentiellement en garnitures de ceintures. La fouille de 1902 a livré dès le premier jour, «des corps parfaitement en place, cloisonnés entre des pierres plantées et alignées formant cercueil». Ces sépultures n'ont livré qu'une petite boucle en bronze et une petite plaque en fer avec traces d'argent. Une des sépultures, découverte à environ 60 cm de profondeur, en dehors de l'enceinte du cimetière, «du côté de la petite porte regardant le village, à environ 2 m du mur», fit l'objet d'une observation plus minutieuse. Le défunt, étendu sur le dos, orienté sud-ouest/nord-est, portait une plaque boucle avec sa contre plaque, le tout en fer.

1.2.20.5 Nature et caractérisation de l'occupation

Les structures repérées à l'occasion des diverses recherches montrent une vocation rurale prédominante de l'occupation durant l'époque antique.

Les structures domestiques, elles, restent plutôt. Les enclos ou les petits bâtiments en matériaux légers sont assez nombreux, annexes de grands domaines ou petites fermes indépendantes ?

La présence d'un lieu de culte dans le Finage, dans la région de Tavaux, est attestée sans que l'on en connaisse la localisation exacte (UD n°14). Cette présence tient à la découverte en 1718 de vestiges d'un édifice interprété comme ceux d'un temple entre Tavaux et Choisey, à proximité de la voie d'Agrippa. Aucun texte contemporain de la découverte n'indique précisément la localisation du site concerné; néanmoins en 1925, il est précisé que cette découverte aurait été effectuée à 1500 m au plus de la gare de Tavaux, c'est-à-dire à proximité de la limite communale avec Damparis. L'édifice dont les fondations subsistaient en 1718 était construit avec de «gros quartiers de pierres taillées de toutes faces, mises en chaux ni sable avec des pièces de grosses colonnes rondes, que l'on voit encore aujourd'hui (1744) dans le fossé du grand chemin [...] c'est un carré un peu long; qui a un peu moins d'étendue que la maison carrée de Nîmes». Un buste d'applique a également été retrouvé dans les décombres (h. 0,40 cm; larg 0,29 cm; prof. 17,5 cm).

Tavaux, Jura

1.2.20.6 Chronologie et critères de datation

La Tène D

Dans la zone étudiée de Tavaux, à l'image de ce que l'on a pu observer sur la commune de Choisey, très peu d'indices démontrent une occupation durant la période laténienne. Les travaux à l'est du village lors de la déviation ont mis au jour une occupation depuis le Bronze final IIIb jusqu'au Hallstatt D1, c'est-à-dire sur environ 300 ans. Les vestiges correspondent à une zone d'habitat dont l'organisation spatiale nous est connue de manière fragmentaire. Ces occupations s'installent en bordure des multiples paléochenaux qui sont encore plus ou moins en activité durant cette période.

Le Haut-Empire

Dès le début du 1^{er} siècle ap. J.-C., avec l'installation de la voie d'Agrippa, d'un réseau viarie secondaire et d'un parcellaire dense, les occupations humaines vont se multiplier dans la région du Finage. Les plus gros établissements ruraux se développent à l'écart de la grande voie, se situant d'avantage à proximité des cours d'eau ou sur de petites terrasses surplombant la vallée. Les *villae* de *Parthey*, de Molay ou des *Sarrazins* en sont de bons exemples. La découverte de nombreuses petites structures agraires insérées dans le réseau parcellaire nous permet de nous interroger sur le lien existant entre ces deux types d'établissements. La présence de petites structures en matériaux légers (grange, enclos...) le long des axes routiers participent également à l'organisation spatiale du Finage. Malheureusement, la faible quantité de mobilier découverte sur les sites, du fait de l'importante érosion des sols, empêche une bonne compréhension de la chronologie de ces ensembles.

Le Bas-Empire

La présence d'une occupation au Bas-Empire est réellement attestée sur le site de *Mellenet* (fouille 1993, aéroport) seulement à travers une petite zone funéraire (UD n°13). Ces deux incinérations, situées à proximité d'un habitat du Haut-Empire, sont datées du 4^e-5^e siècle. La première fosse a livré deux monnaies (1 *nummus* attribuable à Théodose, Arcadius, Eugène, Honorius ou Valentinien II et 1 *nummus* non identifiable). La deuxième structure, quant à elle, possédait 11 fragments de céramique commune orangée provenant de trois vases impossibles à identifier, 1 fragment de gobelet en verre verdâtre (type Isings 96) daté du 3^e-4^e siècle ap. J.-C., 13 monnaies (1 as lisible, 1 *nummus* d'Eugène, 2 *nummi* d'Arcadius ou Eugène, 5 *nummi* difficilement identifiables et 3 monnaies non lisibles), et une plaque-boucle militaire ajourée en bronze, de forme triangulaire, aux extrémités circulaires datée des 4^e-5^e siècle (identification M. Feugère).

Le haut Moyen Âge

Le haut Moyen Âge est représenté par une nécropole sous le cimetière actuel de Tavaux (UD n°9). Le mobilier consistait majoritairement en garniture de ceinture attestant d'une occupation mérovingienne. Une motte castrale est également présente au centre même de Tavaux, le long de la Route Nationale (UD n°21). D'une forme ovoïde, elle est complètement arasée. Sa période d'occupation est inconnue. Une seconde motte est également supposée plus au nord au *Parc* (UD n°25).

Tavaux, Jura

1.2.20.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

Les fouilles et diagnostics réalisés sur la commune de Tavaux depuis ces 20 dernières années nous ont permis d'appréhender divers types d'occupation appartenant à des époques différentes. De manière générale, les implantations humaines les plus anciennes repérées actuellement dans le Finage sont datées du Mésolithique (9000–7000 av. notre ère.). Celles-ci sont attestées sur les communes de Gevry et de Choisey. Le Néolithique et les âges du Bronze ancien et moyen sont quant à eux faiblement représentés, essentiellement grâce aux découvertes isolées. Le Bronze ancien est lui présent grâce à de nombreuses structures et notamment avec l'importante nécropole à enclos repérée en photographie aérienne le long de la RN 73 à l'Ormoy, puis fouillée à plusieurs reprises. Ces diverses occupations prouvent que le Finage est une terre riche ayant entraînée très tôt une installation humaine.

L'occupation du Finage dolois, dans la région de Tavaux, démontre une nette prédominance des structures agraires à l'époque antique. Le nœud routier et la présence d'une agglomération antique longtemps évoqués par J. Feuvrier au début du xx^e siècle n'ont pas encore été démontrés malgré les nombreuses recherches archéologiques de terrain réalisées depuis, à Tavaux. A l'échelle du Finage, le repérage de tels types d'habitat reste toutefois assez difficile. Aucune agglomération n'a été ainsi réellement découverte le long du tronçon de la voie d'Agrippa. Plusieurs sont néanmoins supposées et notamment à Choisey, au *Carrefour de Gevry*, ou à Saint-Aubin au lieu-dit *Pré Commarin*. En ce qui concerne Tavaux, aucun indice tangible ne laisse à l'heure actuelle présager de son existence, sauf si celle-ci est de taille réduite telle que celle supposée à Choisey.

1.2.20.8 Perspectives de recherche

La multiplication des opérations archéologiques depuis ces 20 dernières années autour de Tavaux démontre une importante occupation du sol, même si aucune structure d'agglomération n'a encore été mise au jour. De nouvelles opérations plus au cœur du village actuel pourront sans doute un jour venir confirmer la présence de ce site.

1.2.20.9 Bibliographie**Barbet, Ancel 2012**

BARBET (G.), ANCEL (M.-J.). — *Fouille programmée de la nécropole antique des « Terres Saint-Gervais » - Tavaux (39)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2012.

Barbet, Joan, Ancel 2014

BARBET (G.), JOAN (L.), ANCEL (M.-J.). — *La nécropole gallo-romaine des "Charmes d'Amont" à Tavaux (Jura)*, éditions Monique Mergoïl, Paris, 2014, 192 p.

Chevallier 1997

CHEVALLIER (R.). — *Les voies romaines*, éditions Picard, Paris, 1997, 343 p.

Chouquer 1976-1977

CHOUQUER (G.). — *rospection aérienne en Franche-Comté : rapport d'activités en 1976 et 1977*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1976-1977, 17 p.

Chouquer 1993

CHOUQUER (G.). — *Entre Bourgogne et Franche-Comté : histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours*, Errance, Paris, 1993, 119 p.

Chouquer, Klijn De 1989

CHOUQUER (G.), KLIJN DE (H.). — *Le finage antique et médiéval (Jura)*, *Gallia*, t. 46, 1989, p. 261-299.

Feuvrier 1923

FEUVRIER (J.). — Le problème d'Admagetobrica (localité citée dans les commentaires de César, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, t. 9, n° 3, 1923, p. 78-102.

Feuvrier, Brune 1920

FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et scientifiques*, t. 38, 1902, p. 105-154.

Feuvrier, Févret 1903-1904

FEUVRIER (J.), FEVRET (L.). — Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange (Jura) et les stations burgondes de l'arrondissement de Dole, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, t. 7, n° 3, 1903-1904, p. 1-56.

Tavaux, Jura

Jeannin 1976

JEANNIN (N.). — *Inventaire archéologique du canton de Chemin (Jura)*, Mémoire de DES, Université de Franche-Comté, Besançon, 1976, 118 p.

Jeannin et alii. 1978

JEANNIN (N.), CHOUQUER (G.), JEANNIN (Y.), FAVORI (F.), BAURES (P.-Y.) - Eléments pour une géographie historique du finage (Jura) à l'époque gallo-romaine, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 29, 1978, 267-302.

Joan 1997

JOAN (L.). — *Le monde des défunts à l'époque gallo-romaine dans l'actuel département du Jura*, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté, Besançon, 1997, 192 p.

Klijn et alii. 1987

KLIJN DE (H.), STANIASZEK (L.), CHOUQUER (G.), DARTEVELLE (H.), GUILHOT (J.-O.), ROCHARD (H.). — *Prospections archéologiques sur le tracé de l'A39, Rapport inédit*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1987, 157 p.

Laurent 1996

LAURENT (H.). — *Données récentes sur les parcellaires du Finage (Jura)*. Actes du Congrès d'Orléans 1996, Les formes du paysage, p. 9-20.

Marquiset 1841-1842

MARQUISET (A.). — *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, Charles Deis, Besançon, 1841-1842, 518 p.

Monnier 1853

MONNIER (D.). — Carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura, *Annuaire de la Préfecture du département du Jura*, 1853, p. 141-261.

Monnier 1855

MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gallo-romaine du département du Jura, *Annuaire de la Préfecture du département du Jura*, 1855, p. 132-196.

Monnier 1857

MONNIER (D.). — Annales anciennes : notes pour l'histoire des communes du département du Jura, *Annuaire de la Préfecture du département du Jura*, 1857, p. 157-191.

Nowicki 2012

NOWICKI (P.). — *Tavaux (Jura), Prés Monseigneur. Occupations de l'âge du Bronze, de l'époque gallo-romaine et du Haut Moyen-Age dans la basse vallée du Doubs*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2012, 263 p.

Rousset 1853-1858

ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Sandoz 1994

SANDOZ (G.). — *Tavaux/Aéroport, déplacement de la piste principale de l'aéroport régional de Dôle-Tavaux*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1994, 12 p.

Sandoz 1995

SANDOZ (G.). — *Tavaux (39), DFS (18/08/1995 - 30/11/1995) ; prolongation de la piste principale de l'aérodrome de Dole-Tavaux*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 72 p.

Sandoz, Ganard, Viscusi 1994

SANDOZ (G.), GANARD (V.), VISCUSI (V.). — *Le site protohistorique et gallo-romain de Tavaux*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1994, 72 p.

Simonin 1996

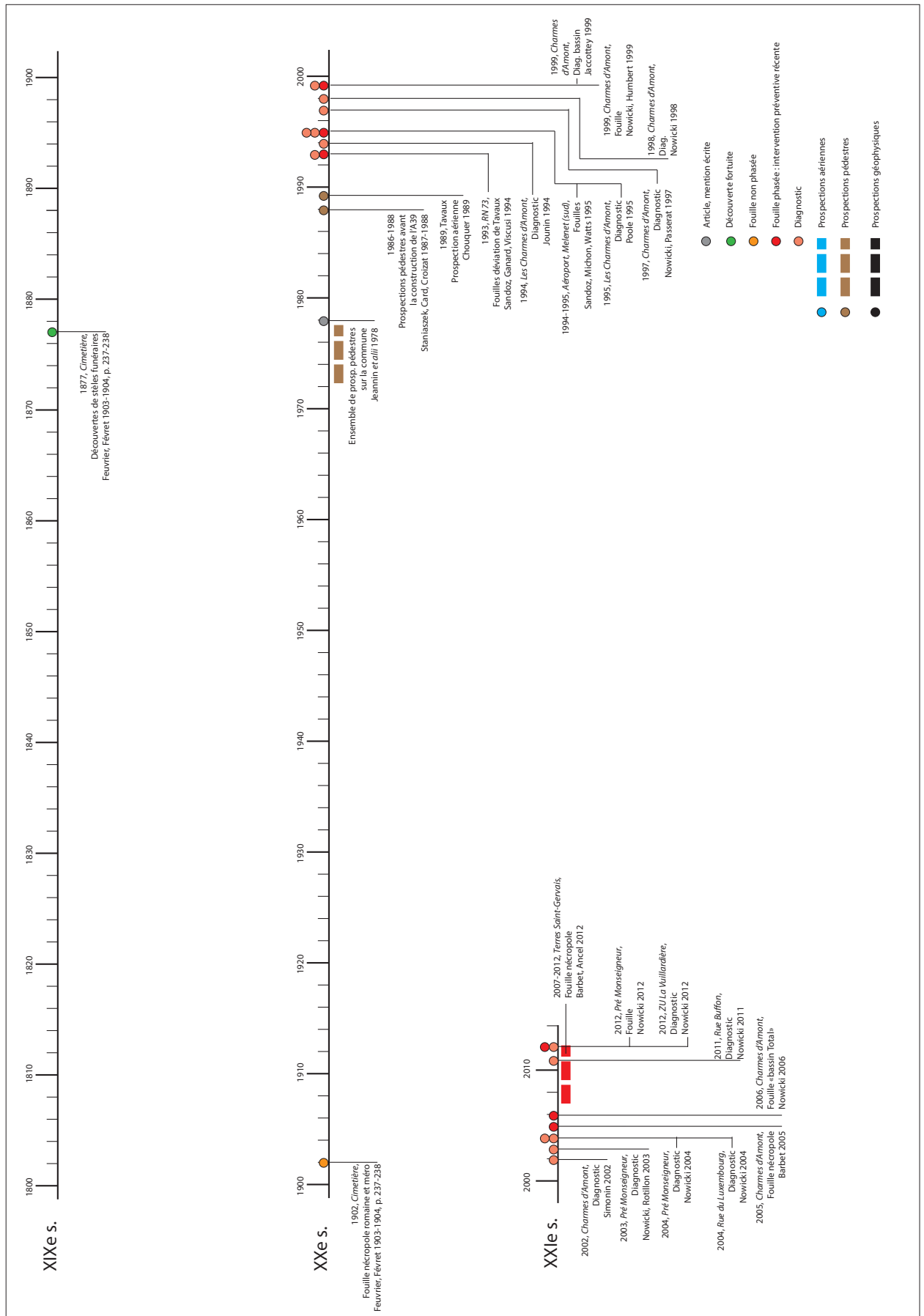
SIMONIN (O.). — *Choisey (39) «A l'Ormoy», «Aux Champins» et «En Paroy» ; approche de l'occupation de la plaine alluviale dans la zone de confluence Doubs-Loue*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1996, 183 p.

Staniaszeck, Card, Croizat 1987-1988

STANIASZECK (L.) CARD (C.), CROIZAT (J.-M.). — *Rapport de prospection archéologique sur le projet du Bief de la Perrière (La Perrière-sur-Saône - Choisey)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1987-1988, 74 p.

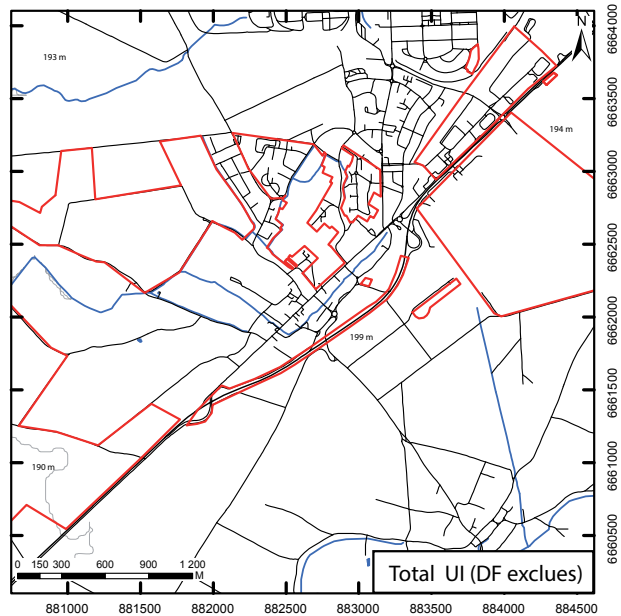
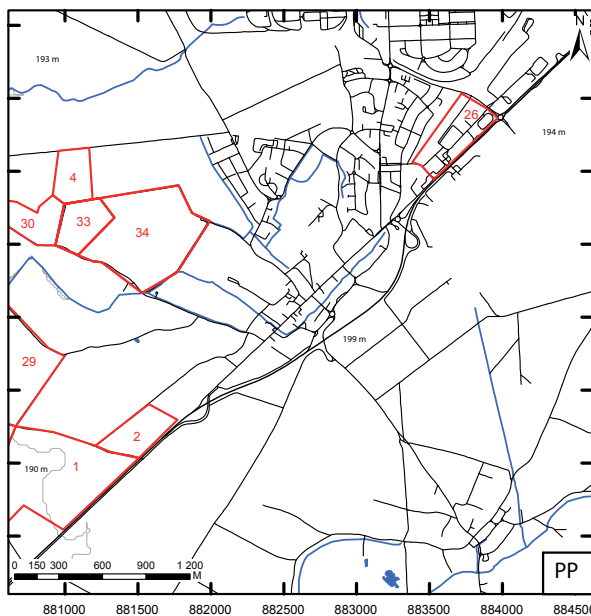
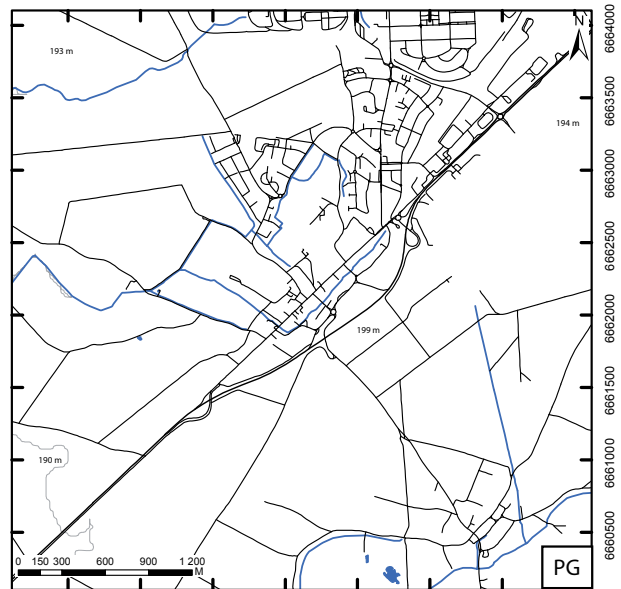
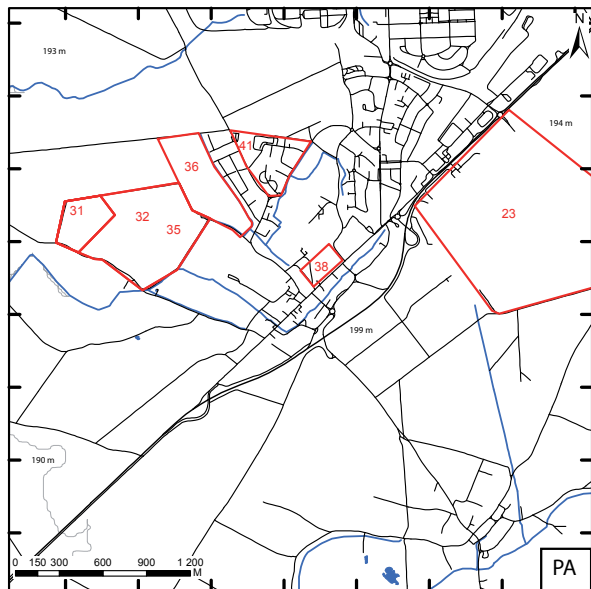
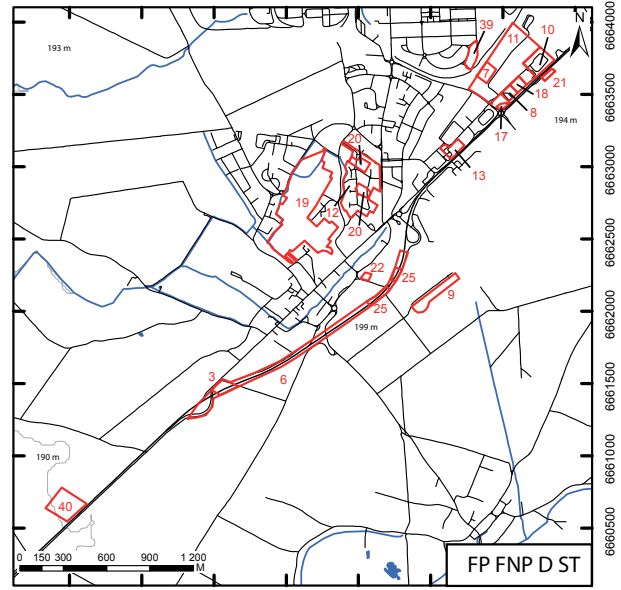
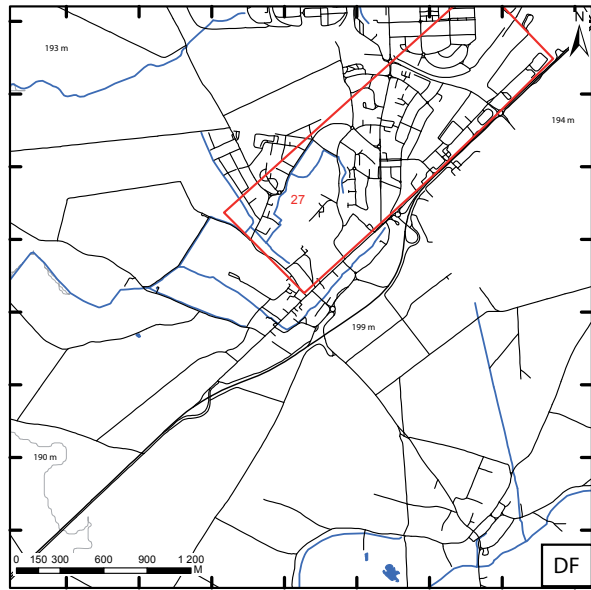
Tavaux, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Tavaux, Jura



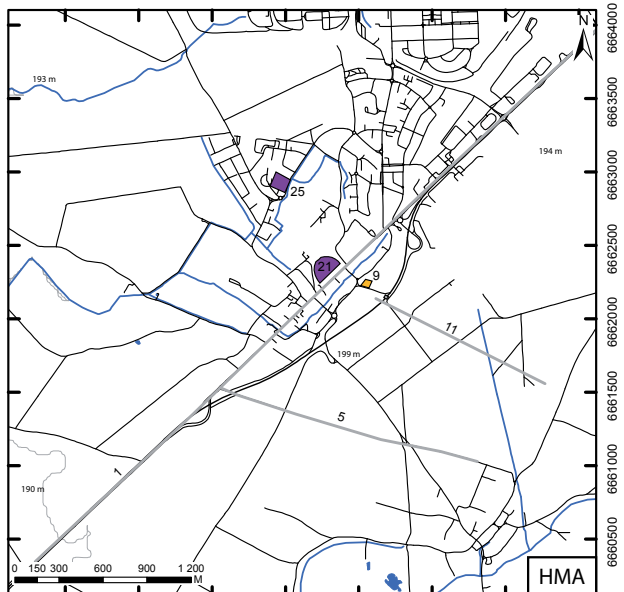
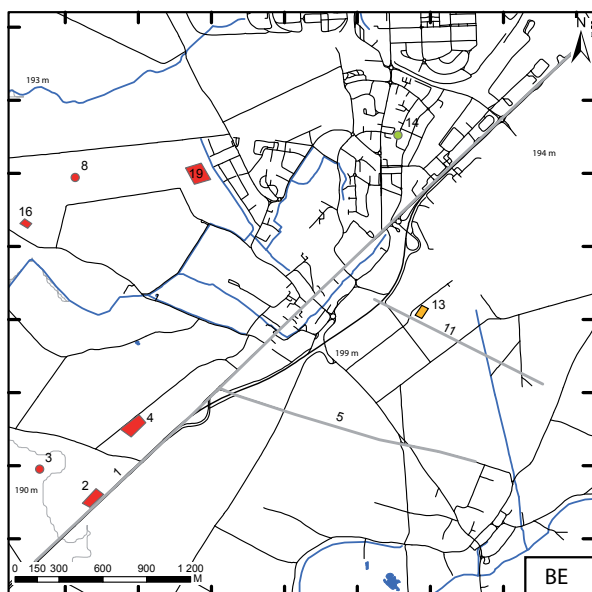
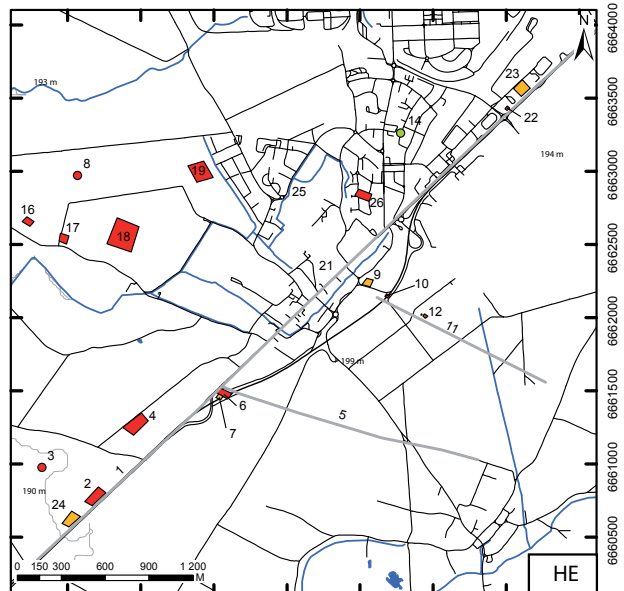
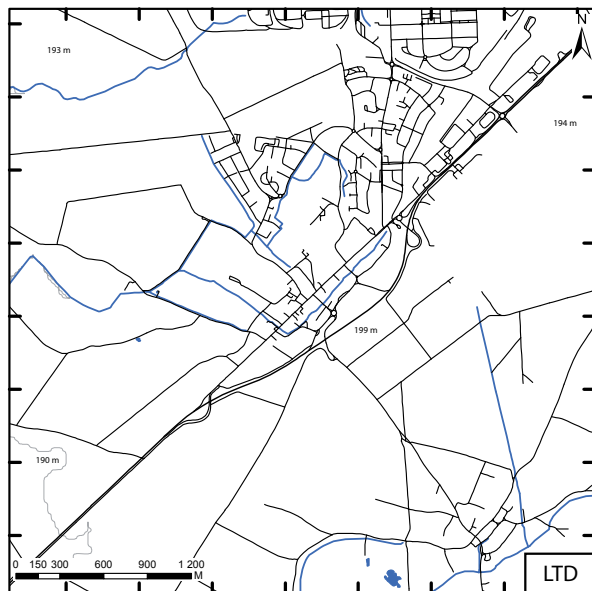
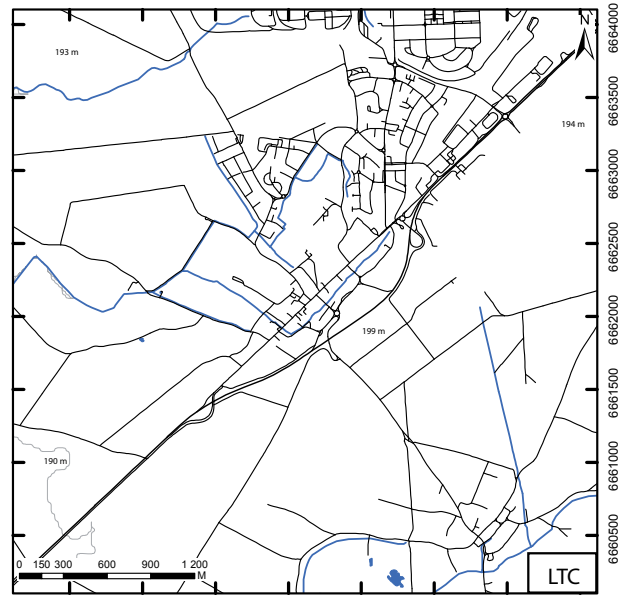
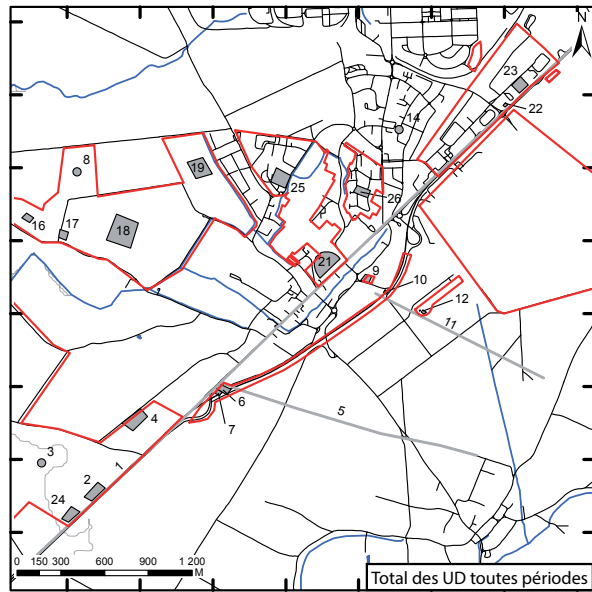
Tavaux, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Tavaux, Jura



Tavaux, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Tavaux, Jura



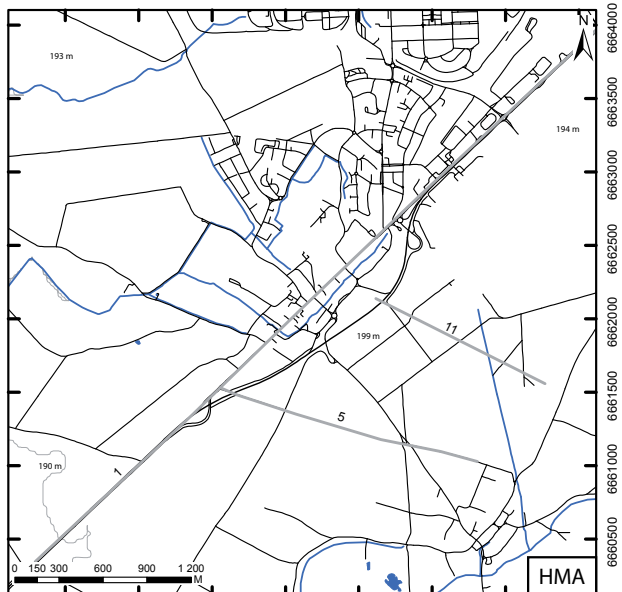
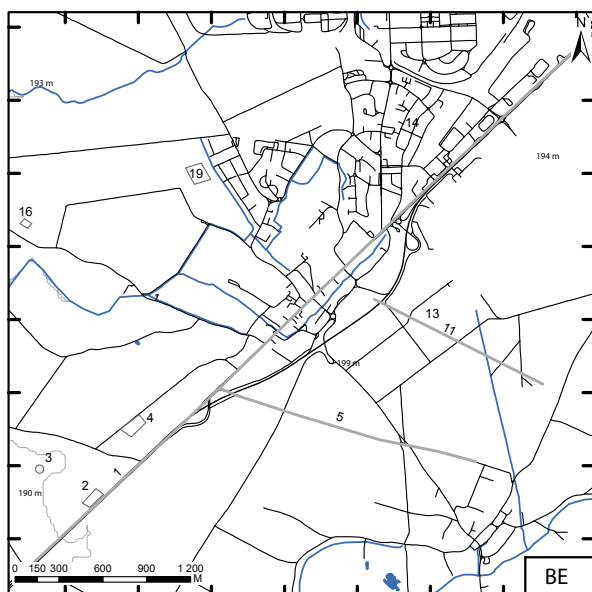
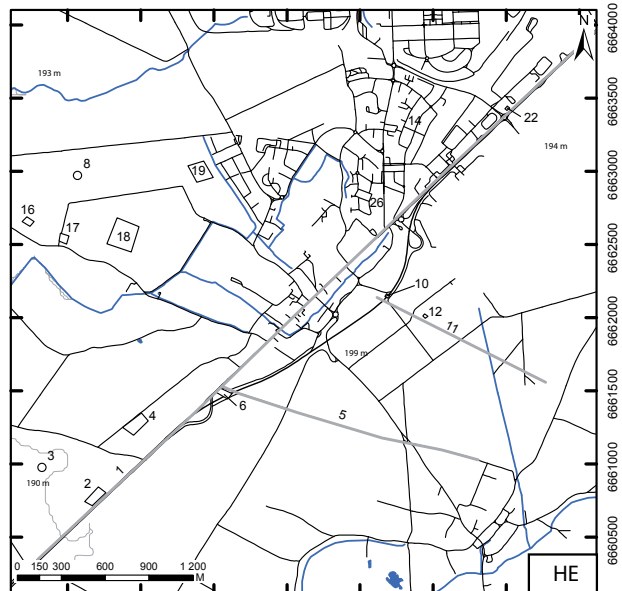
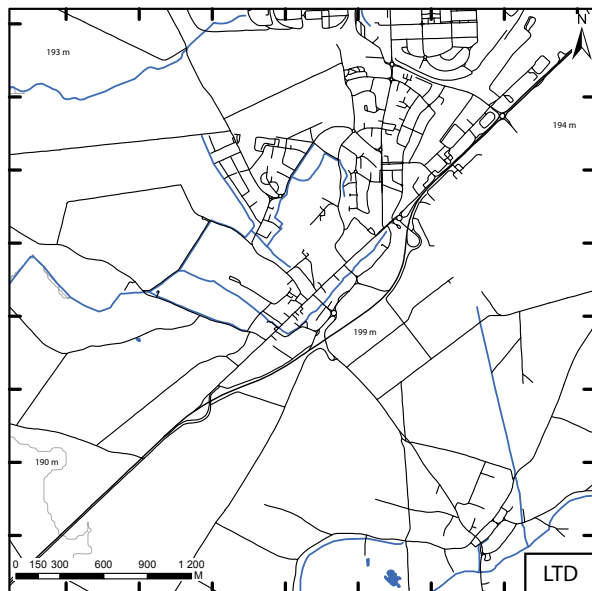
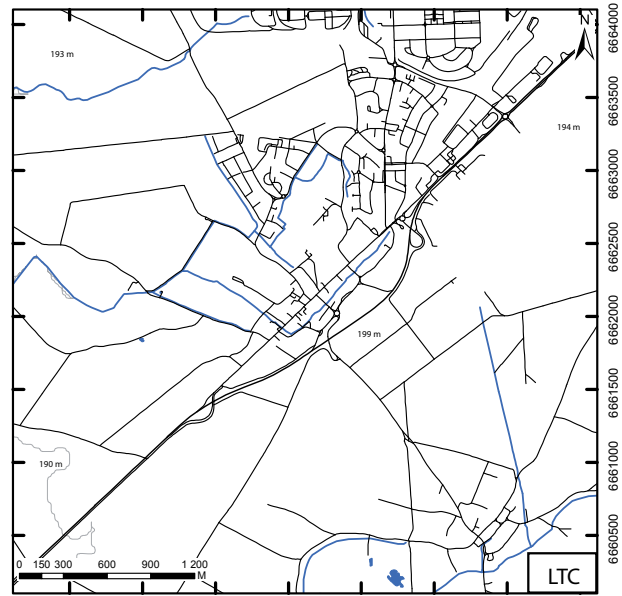
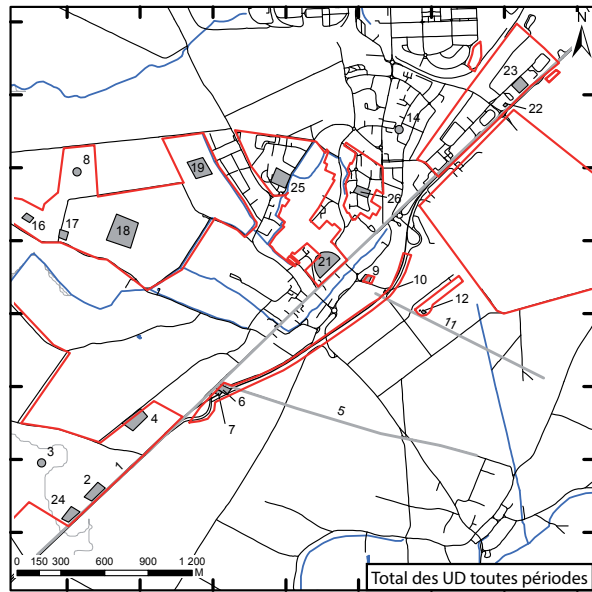
881000 881500 882000 882500 883000 883500 884000 884500

881000 881500 882000 882500 883000 883500 884000 884500

6664000
6663500
6663000
6662500
6662000
6661500
6661000
6660500
6660000
6664000
6663500
6663000
6662500
6662000
6661500
6661000
6660500
6660000
6664000
6663500
6663000
6662500
6662000
6661500
6661000
6660500
6660000

Tavaux, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

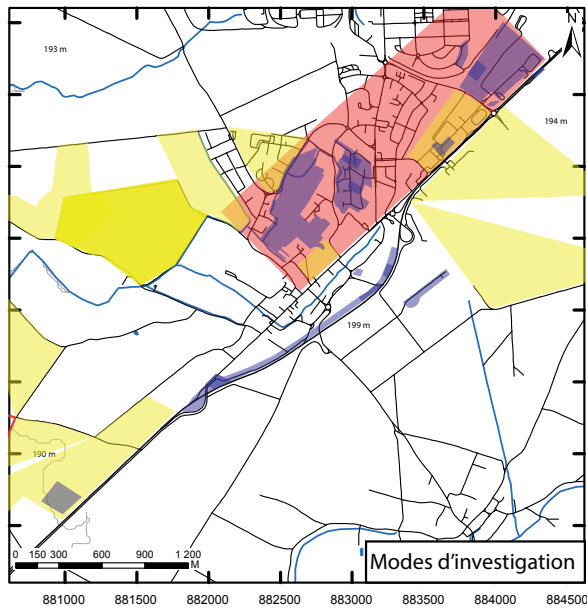
Tavaux, Jura



881000 881500 882000 882500 883000 883500 884000 884500

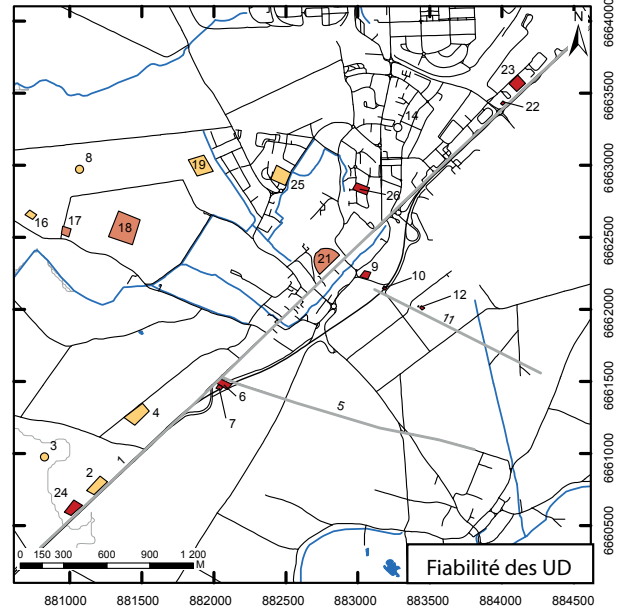
881000 881500 882000 882500 883000 883500 884000 884500

6664000
6663500
6663000
6662500
6662000
6661500
6661000
6660500
6660000
6664000
6663500
6663000
6662500
6662000
6661500
6661000
6660500
6660000
6664000
6663500
6663000
6662500
6662000
6661500
6661000
6660500
6660000



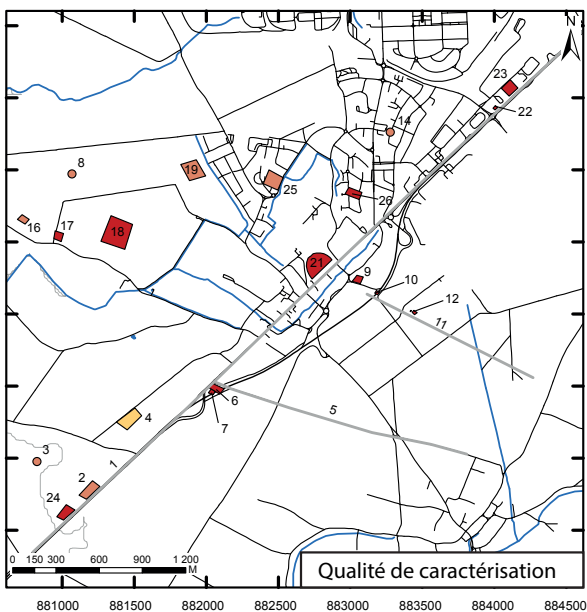
Modes d'investigation

- PA/PP/PG
- DF
- FP/FNP/D/ST



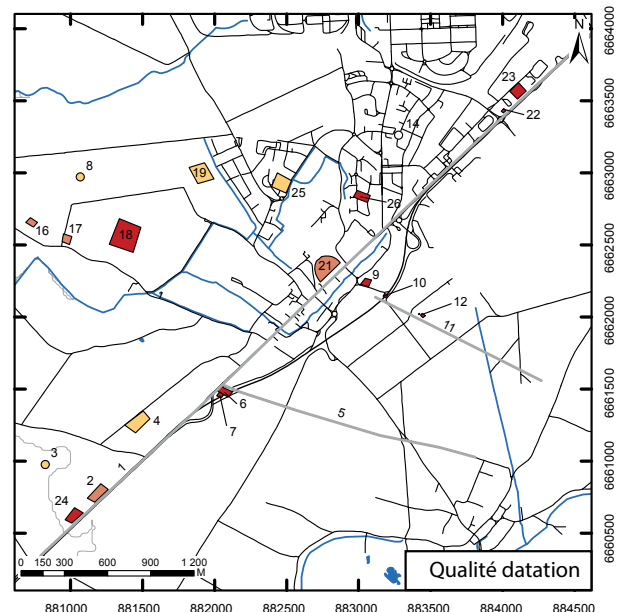
Variables fiabilité

- 0-4 : UD mal connue
- 5-6 : UD assez peu connue (mal datée, mal caractérisée et non localisée)
- 7-8 : UD assez bien connue (datée ou caractérisée)
- 9-10 : UD très bien connue (datée, caractérisée et bien localisée)



Indices de caractérisation

- 0 : Occupation de type indéterminée
- 1 : Différenciation de l'occupation
- 2 : Caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : Caractérisation certaine (mobilier et plan)



Indices de datation

- 0 : Aucun élément de datation
- 1 : Grande phase culturelle
- 2 : Datation d'après des éléments isolés
- 3 : Datation précise (TPQ disponible)

Tavaux, Jura

Tavaux, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (1/3)

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39526	1976	1	Station de pompage, est		cultivé		prospection pédestre	Prospection pédestre de N. Jeannin autour de la station de pompage. Plusieurs sites ont été repérés.	Jeannin et ali. 1978, p. 239, n° 45
39526	1980	2	Grand Matz		cultivé		prospection pédestre	A 200 m de la voie Besançon/Châlon a été repérée une petite concentration de tuileaux romains.	Info SRA
39526	1993	3	Déviatio RD 673, Perroyer		détruit		fouille phasée	Fouille accompagnant la déviation de Tavaux, par G. Sandoz au lieu-dit Le Perroyer : habitat, nécropole, voie, réseau parcellaire...	Sandoz, Ganard, Viscusi 1994, p. 6-14, 37-45
39526	1976	4	Champ de la Vierge		cultivé		prospection pédestre	Prospection pédestre de N. Jeannin	Jeannin 1976, p. 96 ; Staniasczek, Card, Croizat 1987-1988, p. 40
39526	1997	5	En Marjoux		détruit		diagnostic	Diagnostic réalisé par P. Nowicki avant la construction d'un nouveau lotissement	Nowicki 1997
39526	1993	6	Déviatio RD 673		détruit		diagnostic	Nowicki, Gaucher 1993 : diagnostic sur la déviation de Tavaux	Nowicki, Gauchet 1993
39526	1997	7	Les Charmes d'Amont		détruit		diagnostic	Nowicki, Passerat 1997 : Diag. Les Charmes d'Amont. Mise en évidence de réseaux parcellaires (2 réseaux de fossés).	Nowicki, Passerat 1997
39526	1995	8	Les Charmes d'Amont		détruit		diagnostic	Poole 1995 : Diag. Les Charmes d'Amont. Fossés sans interprétation.	Poole 1995
39526	1995	9	Aéroport		détruit		fouille phasée	Sandoz, Michon, Watts 1995 : Fouille prolongation piste aéroport. Ferme Age du Bronze, Hallstatt C + voie antique formant un coude (Ier-IVe siècle) et sépultures en bordure de voie (VIe siècle).	Sandoz, Michon, Watts 1995
39526	1994	10	Les Charmes d'Amont		détruit		diagnostic	Jouin 1994 : Diag. Les Charmes d'Amont. Fossé nord de la voie d'Agrippa.	Jouin 1994
39526	2002	11	Les Charmes d'Amont		détruit		diagnostic	Simonin 2002 : Diag. ZI Les Charmes d'Amont. Réseaux parcellaires, bâtiment Haut Moyen-Age, nécropole à incinération (Ier-IIe siècle).	Simonin 2002
39526	2004	12	Prés Monseigneur		détruit		diagnostic	Nowicki 2004 : Diag. Prés Monseigneur. Réseaux parcellaires.	Nowicki 2004
39526	2004	13	Rue du Luxembourg		détruit		diagnostic	Nowicki 2004 : Diag. Rue du Luxembourg. Réseaux parcellaires et fossé de la voie d'Agrippa.	Nowicki 2004
39526	2003	14	Prés Monseigneur		détruit		diagnostic	Nowicki, Rotillon 2003 : Diag. Prés Monseigneur.	Nowicki, Rotillon 2003
39526	1999	15	Les Charmes d'Amont		détruit		fouille phasée	Nowicki, Humbert 1999 : Fouille bassin Les Charmes d'Amont. Réseau parcellaire, fossé voie d'Agrippa et bâtiments agricoles.	Nowicki, Humbert 1999
39526	1999	16	Les Charmes d'Amont		détruit		diagnostic	Jaccotey 1999 : Diag. bassin les Charmes d'Amont.	Jaccotey 1999
39526	1998	17	Les Charmes d'Amont		détruit		diagnostic	Nowicki 1998 : Diag. Les Charmes d'Amont, Jardinerie. Réseau parcellaire.	Nowicki 1998
39526	2005	18	Les Charmes d'Amont		cultivé		fouille phasée	Barbet 2005 : Fouille nécropole Tavaux Les Charmes d'Amont. Utilisation début Ier siècle-milieu IIe siècle.	Barbet 2005
39526	2012	19	La Vuillardière		détruit		diagnostic	Nowicki 2012 : Diag. ZU La Vuillardière. Voies et bâtiments sur trous de poteaux associés + réseau parcellaire. Ier-IVe siècle.	Nowicki 2012
39526	2012	20	Prés Monseigneur		détruit		fouille phasée	Nowicki 2012 : Fouille Prés Monseigneur : Bâtiments d'une ferme Ier-IIe siècle. Réseau parcellaire. Bâtiments haut Moyen-Age (VIe siècle).	Nowicki 2012

Tavaux, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (2/3)

Tavaux, Jura

n° INSEE	N° UI	Année	n° de saisie	Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
				lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39526		2006	21	Les Charmes d'Amont		détruit		fouille	Nowicki 2006 : Bassin Total + Brasero (Choisey). Fossés de la voie d'Agrippa, puits et fosses associées.	Nowicki 2006
39526		1902	22	Cimetière		détruit		fouille non phasée	Nécropole gallo-romaine et mérovingienne : C'est la réalisation de fosses sépulcrales qui provoqua les premières découvertes vers 1877 et suscita la réalisation d'une fouille en septembre 1902 par J. Feuvrier et L. Févret, dont le but se limitait à la découverte d'objets.	Feuvrier, Févret 1903-1904, p. 237-238 ; Joan 1997, I, p. 156-158
39526		1989	23	Melenet, aéroport		détruit		prospection aérienne	A l'emplacement de l'aéroport, au lieu-dit Melenet sud, se trouvent des vestiges protohistoriques et gallo-romains partiellement repérés lors de prospections aériennes en 1989 par G. Chouquer.	Chouquer 1989
39526		1994	24	Melenet, aéroport		détruit		diagnostic	Les vestiges repérés en 1989 par G. Chouquer à l'aéroport ont fait l'objet d'un diagnostic en 1994	Sandoz, Ganard, Viscusi 1994, p. 18-21, 27, fig. 9, 12, 14
39526		1995	25	Melenet, aéroport		détruit		fouille phasée	Une fouille a été réalisée avant le déplacement de la piste principale de l'aérodrome Dole-Tavaux en 1995 par G. Sandoz	Sandoz, Michon, Watts 1995.
39526		1978	26	Chaudrion		détruit		prospection pédestre	A 150 m au nord-ouest de la RN 73, à l'emplacement de hangars construits vers 1978, se trouve vraisemblablement un établissement romain (tuileaux, céramique commune...).	Staniaszek, Card, Croizat 1987-1988, p. 40
39526		1718	27	Bourg		détruit		zone de découverte fortuite	Entre Tavaux et Choisey, à proximité de la voie romaine Besançon/Châlon, a été mise au jour en 1718, parmi les vestiges d'un édifice interprété comme ceux d'un temple, un buste d'applique en bronze. Aucun texte contemporain de la découverte n'indique précisément la localisation du site concerné ; néanmoins en 1925, il est précisé que cette découverte aurait été effectuée à 1500 m au plus de la gare de Tavaux, c'est-à-dire à proximité de la limite communale avec Damparis. L'édifice dont les fondations subsistaient en 1718 était construit avec de « gros quartiers de pierres taillées de toutes faces, mises en chaux ni sable avec des pièces de grosses colomes rondes, que l'on voit encore aujourd'hui (1744) dans le fossé du grand chemin [...] c'est un carré un peu long ; qui a un peu moins d'étendue que la maison carrée de Nîmes ».	Feuvrier, Brune 1920, p. 111.
39526		1982	28	Les Toppes		cultivé		prospection aérienne	A 800 m de la voie d'Agrippa, G. Chouquer a repéré au cours de prospections aériennes conduites en 1982, une anomalie de forme curviligne interprétée comme un enclos en liaison avec des champs fossiles (parcelle indigène).	Vallin 1998, p. 206, n° 211 ; Chouquer, Klijn 1989, p. 270, n° 17
39526		1978	29	Les Bouteilles		cultivé		prospection pédestre	A 900 m de la voie d'Agrippa, lors d'un défrichement, un site gallo-romain (tuiles, céramiques communes et métales-centes) a été mis au jour.	Jeanin et alii 1978, p. 293, n° 47 ; Staniaszek, Card, Croizat 1987-1988, p. 40
39526		1978	30	Nouée Citéy		cultivé		prospection pédestre	Lors de prospections pédestres, des vestiges d'une construction antique : tuiles, moellons, amphore hispanique, céramique commune et sigillée (Drag 37). Ce site pourrait correspondre à une dépendance de la ferme indigène romanisée des Sarazins.	Jeanin et alii 1978, p. 293, n° 42 ; Staniaszek, Card, Croizat 1987-1988, p. 40 ; Chouquer, Klijn 1989, p. 274
39526		1976	31	les Mairosses ou le Pré aux Oisons		cultivé		prospection aérienne	A l'ouest de la villa des Sarazins a été repéré en prospection aérienne et pédestre un site gallo-romain moins étendu que la villa. Les photographies aériennes, effectuées en 1976 par G. Chouquer, ont révélé des fossés entourant des vestiges gallo-romains repérés au sol et, en 1982, deux enclos ; l'un interprété comme une ferme indigène, l'autre de forme trapézoïdale, indéterminé, coupé par un chemin rural actuel. Ce site pourrait constituer une dépendance de la villa des Sarazins.	Chouquer 1976

Tavaux, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI). – (3/3)

Tavaux, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastré		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39526	1982	32	les Mairosses ou le Pré aux Oisons		cultivé		prospection aérienne	A l'ouest de la villa des Sarazins a été repéré en prospection aérienne et pédestre un site gallo-romain moins étendu que la villa. Les photographies aériennes, effectuées en 1976 par G. Chouquer, ont révélé des fossés entourant des vestiges gallo-romains repérés au sol et, en 1982, deux enclos ; l'un interprété comme une ferme indigène, l'autre de forme trapézoïdale, indéterminé, coupé par un chemin rural actuel. Ce site pourrait constituer une dépendance de la villa des Sarazins.	Chouquer 1982
39526	1978	33	les Mairosses ou le Pré aux Oisons		cultivé		prospection pédestre	La prospection pédestre a révélé des vestiges gallo-romains dont certains éléments peuvent être attribués à la première moitié du I ^{er} siècle : tuiles, moellons, briques peignées, céramique (amphore Dressel 20, poterie commune et métalléscente, céramique sigillée : Drag 37, 46, tessons du potier Butrio) et verre.	Jeanin et alii. 1978
39526	1976	34	les Sarazins		cultivé		prospection pédestre	La prospection pédestre réalisée en 1976 par N. Jeanin a livré des tuiles, des moellons en abondance et de la céramique commune et sigillée (Drag 37) datable du I ^{er} siècle de notre ère.	Jeanin 1976
39526	1976	35	les Sarazins		cultivé		prospection aérienne	Les photographies aériennes réalisées en 1976 et 1992 et la prospection pédestre ont permis de repérer un important site antique interprété comme une ferme indigène romanisée.	Chouquer 1976
39526	1996	36	les Breuvéées		cultivé		prospection aérienne	P. Nowicki a repéré lors de prospection aériennes en 1995, puis en 1996 un grand enclos rectangulaire qui pourrait correspondre soit à une ferme indigène, soit à une extension ou un site satellite de la villa des Sarazins située à environ 500 m au sud-ouest.	Nowicki 1996
39526	1976	37	les Bailles		cultivé		prospection pédestre	En bordure de la RD 32, ont été repérés au cours de prospections pédestres des vestiges d'une construction romaine : tuiles, moellons, céramique commune et sigillée (Drag 37).	Jeanin et alii 1978, p. 293, n° 46
39526	1977	38	Bourg		détruit		prospection aérienne	Grande encécrite ovoïde complètement arasée proche du bourg de Tavaux. Celle-ci correspond à une motte castrale médiévale.	Chouquer 1977
39526	2011	39	Rue Buffon		détruit		diagnostic	Réseau parcellaire antique repéré lors d'un diagnostic en 2011.	
39526	2012	40	Terres Saint-Gervais		cultivé		fouille phasée	Campagne de fouilles programmées de 2007 à 2012 sur la nécropole en bordure de voie d'Agrippa.	Ancel, Barbet 2012
39526	1993	41	Le Parc		cultivé		prospection aérienne	Motte castrale avec basse-cour.	Chouquer 1993

n° UD	Cadaastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation			Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE			HMA
1	RD 673	polygone		4			1	1	1							Voie d'Agrippa Chalon/Besançon
2	Station de pompage	polygone	1	2			1	NR								En bordure de la RN 73 se trouve un site gallo-romain attesté par la présence de tuiles, de moellons et de céramique, sur lequel ont été recueillies une monnaie de Domitien et une dalle d'araire.
3	Station de pompage	point	1	2			1	NR								Ont été repérés lors de prospections pédestres des vestiges gallo-romains : tuiles, céramiques communes, estampille anépigraphe sur Drag 33.
4	Le grand Matz	polygone	2	2			1	NR								A 200 m de la voie Besançon/Châlon a été repérée une petite concentration de tuileaux romains.
5	Le Perroyer	polygone	3	3			1	1	1							Voie est-ouest du Viseret
6	Le Perroyer	polygone	3	3			1									Plusieurs structures évoquent la présence d'un habitat. Dans la partie orientale de la fouille a été détecté un enclos rectangulaire (de 16 x 23 m) identifié par 13 trous de poteaux, tandis que dans le secteur occidental ont été observés 4 trous de poteaux formant un angle droit, dont 3 sont installés dans des fosses de grandes dimensions. Quatre puits circulaires ont également été mis au jour ; l'un d'eux reposait sur un cadre de poutres en chêne qui a fait l'objet d'une analyse dendrochronologique effectuée par G. Lambert, C. Lawrier et O. Girardclos ; cette dernière fournit une datation aux alentours de 120 ap. -C.
7	Le Perroyer	polygone	3	3			1									Structures funéraires mises au jour à proximité de la zone d'habitat
8	Champ de la Vierge	point	4	2			1									A 600 m à l'ouest de la voie romaine d'Agrippa, 7 momaias romaines en bronze ont été retrouvées : 3 frustes, 1 de Caligula, 1 de Claude (?), 1 de Néron.
9	Cimetière	polygone	22				1		1							Sur un terrain légèrement surélevé, à l'emplacement du cimetière actuel et à proximité de la voie romaine d'Agrippa Besançon/Châlon, a été découvert un cimetière mérovingien implanté sur une nécropole romaine. C'est la réalisation de fosses sépulcrales qui provoqua les premières découvertes vers 1877 et suscita la réalisation d'une fouille en septembre 1902 par J. Feuvrier et L. Févret, dont le but se limitait à la découverte d'objets.
10	Melenet, nord	polygone	23 ; 24 ; 25	4												Au Melenet nord, seul un fossé large de 2,2 m à 2,8 m dont la profondeur oscille entre 0,45 m et 0,60 m, a été repéré sur une distance de 33 m. Un tronçon de ce même fossé a également été mis au jour à l'emplacement de l'aérodrome. Au lieu-dit les Saules, au nord de la voie romaine conduisant à la villa de Molay et en bordure immédiate de celle-ci, s'est installée un bâtiment gallo-romain de grande taille construit en terre et en bois sur poteaux plantés, révélé par 18 trous de poteaux. Ce bâtiment orienté nord-ouest/sud-est comporte deux travées négales de 4,5 m pour la moitié sud et de 6 m pour la moitié nord ; il a été édifié au plus tôt à la fin du II ^e siècle, comme le suggère la découverte d'un sesterce de Commodus dans le calage d'un des poteaux. Cette construction peut être interprétée soit comme une petite ferme, soit comme un bâtiment annexe qui serait alors à rattacher à la villa de la Corvée Haute à Molay.
11	Melenet, nord	polygone	23 ; 24 ; 25	4			1									Voie romaine secondaire menant à la villa de Molay

Tavaux, Jura

Tavaux, Jura – Tableau des unités de découverte (UD) – (2/4)

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation					Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTD	HE			BE
12	aéroport	polygone	9	4		1												Près de l'extrémité sud-ouest du décapage, à 8 m de la voie, la fouille a révélé un petit bâtiment sur poteaux plantés dont l'axe est à peu près parallèle à celui de la voie. Le bâtiment comporte 2 nefs et se compose de 11 poteaux de même module ; faute de mobilier ce bâtiment peut appartenir aussi bien à l'époque romaine qu'au haut Moyen-Age.
13	aéroport	polygone	9	4		1												A proximité deux sépultures à incinération ont livré des monnaies, une bourse de ceinture ainsi que des céramiques. Ces deux tombes sont datées de l'antiquité tardive.
14	Bouff	point	27	1		1	NR											Entre Tavaux et Choisey, à proximité de la voie romaine Besançon/Chalon, a été mise au jour en 1718, parmi les vestiges d'un édifice interprété comme ceux d'un temple, un buste d'applique en bronze. Aucun texte contemporain de la découverte n'indique précisément la localisation du site concerné ; néanmoins en 1925, il est précisé que cette découverte aurait été effectuée à 1500 m au plus de la gare de Tavaux, c'est-à-dire à proximité de la limite communale avec Damparis. L'édifice dont les fondations subsistaient en 1718 était construit avec de « gros quartiers de pierres taillées de toutes faces, mises en chaux ni sable avec des pièces de grosses colonnes rondes, que l'on voit encore aujourd'hui (1744) dans le fossé du grand chemin [...] c'est un carré un peu long ; qui a un peu moins d'étendue que la maison carrée de Nîmes ».
15	Les Boutelles	point	29	2		1	NR											A 900 m de la voie d'Agrippa, lors d'un défrichement, un site gallo-romain (tuiles, céramiques communes et métallescentes) a été mis au jour.
16	Nouée Citey	polygone	30	2		1	NR											Lors de prospections pédestres, des vestiges d'une construction antique : tuiles, moellons, amphore hispanique, céramique commune et sigillée (Drag 37). Ce site pourrait correspondre à une dépendance de la ferme indigène romanisée des Sarazins.
17	les Maisresses ou le Pré aux Oisons	polygone	31 ; 32 ; 33	3		1												A l'ouest de la villa des Sarazins a été repéré en prospection aérienne et pédestre un site gallo-romain moins étendu que la villa. Les photographies aériennes, effectuées en 1976 par G. Chouquer, ont révélé des fossés entourant des vestiges gallo-romains repérés au sol et, en 1982, deux enclos ; l'un interprété comme une ferme indigène, l'autre de forme trapézoïdale, indéterminé, coupé par un chemin rural actuel. Ce site pourrait constituer une dépendance de la villa des Sarazins. La prospection pédestre a révélé des vestiges gallo-romains dont certains éléments peuvent être attribués à la première moitié du I ^{er} siècle : tuiles, moellons, briques peignées, céramique (amphore Dressel 20, poterie commune et métallescente, céramique sigillée : Drag 37, 46, tessons du potier Butrio) et verre.

Tavaux, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (3/4)

Tavaux, Jura

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales			Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTD			HE
18	les Sarrazins	polygone	34 ; 35	3		1											Les photographies aériennes réalisées en 1976 et 1992 et la prospection pédestre ont permis de repérer un important site antique interprété comme une ferme indigène romanisée. A l'intérieur de l'enclos quadrangulaire fossé pouvait être interprété comme une ferme indigène préexistante, sept bâtiments gallo-romains, construits en dur, ont été mis en évidence : un bâtiment à galerie de façade ; une habitation rectangulaire avec deux « tours d'angle » à l'est ; un bâtiment qui semble cloisonné en six pièces ; sur le côté sud, deux bâtiments de plan basilical correspondant à des dépendances utilitaires, l'un carré, l'autre rectangulaire, disposés sur un même axe, comportant des colonnes ou des piliers ; un petit bâtiment, apparu en 1992, présentant des subdivisions internes situées à proximité d'une tache sombre interprétée comme une mare ; et sur le côté nord un grand bâtiment rectangulaire sans partition interne.
19	Les Breuvéés	polygone	36	3		1	NR										P. Nowicki a repéré lors de prospection aériennes en 1995, puis en 1996 un grand enclos rectangulaire qui pourrait correspondre soit à une ferme indigène, soit à une extension ou un site satellite de la villa des Sarrazins située à environ 500 m au sud-ouest.
20	Les Balles	point	37	2		1	NR										En bordure de la RD 32, ont été repérés au cours de prospections pédestres des vestiges d'une construction romaine : tuiles, moellons, céramique commune et sigillée (Drag 37).
21	Bourg	polygone	38	3				1									Grande enceinte ovoïde complètement arasée proche du bourg de Tavaux. Celle-ci correspond à une motte castrale médiévale.
22	Charmes d'Amont	polygone	17	4		1											Des éléments isolés (fossés, grenier ?...) qui confirment l'exploitation et la mise en valeur des terres du Finage, une inhumation d'époque indéterminée, le fossé de la voie romaine Chalon-Besançon ont été émis au jour. L'importance des découvertes réside surtout dans la découverte d'une cellule d'exploitation agricole en structure légère du 1er siècle de notre ère, constituée par : - un bâtiment d'habitation sur poteaux d'une superficie totale de 75 m², constitué d'une pièce principale et d'un auvent. - deux puits ayant servi de point d'eau. - des réseaux de fossés pouvant délimiter des espaces agricoles et d'exploitation, en lien avec le grand bâtiment.
23	Charmes d'Amont	polygone	18	4		1											Nécropole des Charmes d'Amont : 1er-IIe siècle

Tavaux, Jura

Tavaux, Jura – Tableau des unités de découverte (UD). – (4/4)

n° UD	Cadastré lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large				Activités artisanales				Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE			BE
24	Terres Saint Gervais	polygone	40	4		1													<p>Une inhumation de la Tène a été mise au jour à cette occasion ainsi qu'une nécropole du Haut-Empire. Elle s'intègre dans un réseau de fossés préexistants qui en marquent les limites. Elle se développe en longueur, en s'éloignant de la voie, pour atteindre une superficie d'environ 3 000 m² inégalement occupée. Les sépultures se concentrent en effet dans la partie nord-ouest de l'espace funéraire. Un enclos funéraire prend place dans l'angle ouest de la nécropole, dès le début du I^{er} siècle ap. Il se trouve à l'écart des autres sépultures installées plus à proximité de la voie. Au total, la nécropole accueillera au moins 213 sépultures, dont 101 sépultures secondaires à crémation, 47 inhumations en fosse ou en coffre cloué et 65 sépultures à inhumation en imbrex. Enfin, une grande zone charbonneuse, localisée dans la partie nord-est de l'espace, correspond vraisemblablement à une zone de rejets de crémation.</p>
25	Le Parc	polygone	41	3				1											<p>Motte castrale avec basse-cour.</p>
26	Prés Monseigneur	polygone		4		1													<p>A cette voie sont associés des fossés disposés parallèlement et de part et d'autre, ainsi que des trous de poteaux situés à proximité, reliques possible de petites installations en bordure de voie. L'occupation antique a également livré des structures de l'aménagement du territoire : parcellaires.</p>

1.2.21 Villers-Farlay, Jura (L. Gaëtan)

1.2.21.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

Connu depuis le XIX^e siècle grâce à la découverte de mobilier par les érudits locaux, le site du *Bois de la Pommeraie* à Villers-Farlay (Jura), semble correspondre à un petit habitat groupé antique (environ 4 ha) lié à une activité potière, mise au jour au début des années 1990 par F. Charlier. L'environnement naturel du site, au milieu d'un couvert forestier, limite les recherches sur ce site dont la superficie n'est pas encore totalement appréhendée. Sa vocation artisanale potière permet toutefois de l'insérer dans un groupe plus vaste d'établissements artisanaux avec Chaumergy, Liesle/Fourg ou Mantry. Ces occupations, toutes situées sur la bordure occidentale de la Bresse comtoise et au pied du massif jurassien, se développent non loin des cours naturels et des infrastructures routières tels que la Loue, la Seille ou encore l'axe de communication Lyon-Besançon.

1.2.21.2 Cadre naturel

La commune de Villers-Farlay, limitrophe du département du Doubs, se développe sur la rive gauche de la Loue, aux confins du Val d'Amour, de la Bresse comtoise et du Vignoble. Le territoire est également traversé par le ruisseau de la Larine, du sud au nord, petit affluent de la Loue. Le site antique du *Bois de la Pommeraie* se développe au centre d'une vaste forêt qui occupe toute la partie sud du territoire de Villers-Farlay, à une altitude moyenne de 275 m.

1.2.21.3 État des connaissances

Le site antique du Bois de la Pommeraie, à Villers-Farlay, est mentionné pour la première fois en 1858 dans le dictionnaire des communes du département du Jura par A. Rousset. Celui-ci indique que «autour du Puits-Terrible on trouve une foule de tuileaux à rebords, de fondations de murs...» (UI n°8; 1853-1858, VI, p.233). Une statuette en bronze fut également retrouvée dans ce bois en 1853 lors de l'arrachage d'un vieux chêne (Horiot 1897, p.16). Signalons qu'un autre petit bronze représentant une louve a aussi été trouvé sur la voie. En 1853, des fouilles furent exécutées, par M. Perrot, ancien maire, autour du «Puits Terrible». Il y fut trouvé «une foule de tuileaux..., des ciments brisés..., des poteries, des fourches en fer, etc...» (Horiot 1897, p.16). D'autres travaux furent réalisés par E. Girard sur ce site. Il indique les principaux résultats de ses recherches dans une lettre adressée à la Société d'Emulation du Jura (UI n°9). Dans la monographie du village qu'il écrivit en 1897, M. Horiot, instituteur à Villers-Farlay, voit les restes d'une ville qui aurait servi de halte et de dépôt d'approvisionnement aux armées romaines empruntant la voie. Vers le milieu des années 1970, M. Pansard, instituteur, dégaga dans le Bois «deux mètres d'une canalisation réalisée avec des tuileaux à rebords, parfaitement conservée. À cet endroit, la canalisation a une pente assez importante et se perd dans un trou noir...» (Les Dépêches du 7 juillet 1976). Cette structure interprétée comme une canalisation, semble être la même que celle mise au jour par E. Girard 80 ans auparavant. En 1975, cette structure a été plus justement interprétée comme appartenant à un four de tuilier antique par J.-P. Morel et Y. Jeannin. Plusieurs habitants de Villers-Farlay ont reconnu avoir fouillé, étant plus jeunes, ce qu'ils considéraient alors comme étant une canalisation ou des égouts romains (UI n°10). Il semble donc que la «canalisation» découverte en 1889 n'ait jamais été complètement réenfouie et qu'elle ait fait l'objet de redégagements successifs par des personnes intriguées par ces vestiges. Au cours des années 1980, l'excavation fut agrandie lors de travaux clandestins qui endommagèrent fortement la structure. Ces dégradations ont motivé la

Villers-Farlay, Jura

réalisation d'une fouille de sauvetage sur le four de tuilier en 1990 à et 1991 (UI n°11 et 12; Charlier 1992).

1.2.21.4 Organisation spatiale

Voirie

La commune de Villers-Farlay est traversée du sud au nord par la voie romaine reliant Lyon à Besançon passant par Lons-le-Saunier (UD n°1). Si son tracé plus au nord-est assez bien connu, à part pour le passage exact de la Loue, son prolongement vers le sud reste énigmatique, puisqu'on ne le reconnaît avec certitude qu'à partir de Grozon. La voie se perd à Villers-Farlay sur le site même du Bois de la Pommeraie. Dans la forêt elle se matérialise par une légère levée qui disparaît brutalement au niveau des ateliers de tuiliers. Les matériaux qui la constituaient semblent avoir été totalement récupérés.

Bâti

Le site du *Bois de la Pommeraie* (UD n°6) s'étend de chaque côté de la voie, sur une surface d'environ 4,5 hectares. Déjà en 1858, A. Rousset signalait, autour du *Puits-Terrible*, à l'endroit où la tradition plaçait un village dénommé *Ferrata*, «une foule de tuileaux à rebords, des fondations de murs, des monnaies romaines, des ustensiles de ménage, une statuette [...]» (Rousset 1853-1858, VI, p.233). En 1889, E. Girard avait ensuite réalisé des travaux dans le secteur et mis au jour «un mur d'une maçonnerie très soignée, sur une étendue de 14 m; le sol à côté de ce mur était recouvert d'un pavé formé de gros blocs de pierres sur lesquelles on avait étendu une couche profonde de débris de tuiles concassées et unies par du ciment. [...] À quelque 100 m de là, un coup de pioche donné un peu au hasard par un ouvrier a laissé apercevoir à quelques centimètres à peine de profondeur un canal fait d'énormes tuiles et semblant se poursuivre assez loin [...]» (Archives Dép. du Jura, lettre de E. Girard du 19/12/1889). D'autres structures d'habitats ont été détectées dans le secteur, et notamment en 1990 lors de sondages. Cette opération a mis au jour une pièce attenante à un bâtiment en partie coupée par le lit du ruisseau. Cette pièce de 7,60 m sur 0,05 m présente une large ouverture de 3,05 m sur son côté ouest. La base des murs en pierres, large de 0,45 à 0,50 m, est conservée sur trois assises et repose sur de solides fondations. Le sol de la pièce est en terre battue. Alors que le mobilier retrouvé autour du four se compose uniquement de quelques tessons de poterie, celui découvert dans la couche d'abandon recouvrant le sol de la pièce apparaît plus riche et plus varié comprenant de la poterie, du verre et du métal, il témoignerait plutôt d'un habitat.

Le four de tuilier, repéré en 1990/1991, est quant à lui situé au nord de l'occupation, sur la bordure occidentale de la voie. Cette position excentrée est alors tout à fait classique pour les ateliers céramiques.

Le site du *Bois de la Pommeraie* n'apparaît pas isolé dans ce secteur. Plus à l'ouest, à la limite communale de Villers-Farlay et de Villeneuve-d'Aval, sur le territoire de cette dernière, deux petites surfaces couvertes de tuiles romaines ont été repérées. Mais il est possible que ce site soit plus vaste qu'il n'y paraît puisque la forêt peut en cacher une partie. Non loin de la voie, plus au nord, au lieu-dit *Le Martinet* (UD n°4), se situe certainement un autre atelier de tuiliers gallo-romain. Mais le bois qui le recouvre gêne sa reconnaissance. Il semble toutefois plus isolé et moins vaste que celui du *Bois de la Pommeraie*. Pour terminer, la découverte de mobilier gallo-romain à l'intérieur même du village vient confirmer les abondantes découvertes relatées par les érudits du XIX^e siècle (UD n°5). Ce dernier site contraste avec les autres puisqu'il est éloigné de la voie romaine.

Villers-Farlay, Jura

Étendue supposée et remarques

Par conséquent, l'implantation du site du Bois de la Pommeraie semble conditionnée par le passage de la voie romaine Lyon-Besançon. L'étendue de l'occupation (4 à 5 ha), de part et d'autre de la voie, et la découverte de structures d'habitat au sein de l'atelier de tuilier, confirment sans aucun doute l'existence d'un habitat groupé ici même.

1.2.21.5 Nature et caractérisation de l'occupation

L'habitat groupé antique de Villers-Farlay à une vocation avant tout artisanale, tournée vers la fabrication de tuiles. Cet atelier connu grâce aux fouilles de sauvetage de F. Charlier en 1990 et 1991, est situé dans la partie nord du site de l'agglomération. Des structures le composant, nous ne connaissons actuellement qu'un four. Bien que faiblement enfoui, ce four est très bien conservé. Orienté au sud-est, il présente un plan quadrangulaire de grande dimension. Son fonctionnement est basé sur le principe du tirage vertical. Il est entièrement construit en terre-cuite, des tuiles ainsi que quelques fragments de tubulures et de briques. Seul le parement extérieur du laboratoire est constitué de pierres, tous ces éléments sont liés avec de la terre. L'aire de chauffe, dans laquelle se tenait l'ouvrier chargé d'alimenter le four en combustible, se présente sous la forme d'une fosse creusée dans la terre avec sur les côtés des petits murets de soutènement construits en tuile. Le sol de l'aire de chauffe descend en pente douce vers la gueule de l'alandier. D'une longueur de 3,50 m, l'alandier n'a pas conservé sa voûte. Il débouche dans la chambre de chauffe composée d'un couloir central dans le prolongement de l'alandier et de deux séries de huit conduits de chauffe latéraux. C'est un de ces conduits qui avait été pris pour une canalisation par les fouilleurs du siècle dernier. Les flammes et les gaz se répartissaient à l'intérieur de cet espace et gagnaient la partie supérieure du four, le laboratoire, par 88 carneaux percés dans la sole. Sur la sole, détruite d'environ un tiers de sa surface par les fouilles clandestines, est posée une rangée d'*imbrices* verticales non défournées placée contre la paroi nord-est du four. La paroi sud-ouest possède une ouverture permettant d'entrer dans le laboratoire et par laquelle les tuiles étaient enfournées. Le laboratoire mesure au sol 4 m sur 4,20 m, ses murs larges d'environ 1 m ne sont conservés que sur quelques assises de tuiles. On peut estimer la quantité de matériaux cuite dans ce four en une seule fournée entre 10000 et 2000 tuiles.

Cet atelier produisait des *imbrices* comme le prouvent les exemplaires retrouvés dans le laboratoire ainsi que des *tegulae* sont certaines surcuites, ont été utilisées dans les parois de l'alandier. La fabrication d'autres matériaux peut être envisagée, mais n'est pas attestée. L'énorme quantité de tuiles mise au jour lors de la fouille provient essentiellement de la destruction du four. Seules celles retrouvées dans l'aire de chauffe, transformée en dépotoir une fois le four abandonné, ont été rejetées à l'époque romaine. L'étude des *tegulae* a notamment porté sur les marques faites aux doigts par les tuiliers, avant la cuisson, sur la partie inférieure de certaines d'entre elles. La signification de ces marques dans l'organisation de la production n'est pas encore connue mais elles semblent spécifiques à chaque atelier, même si certaines plus « classiques » se retrouvent dans plusieurs d'entre eux (Charlier 1992).

1.2.21.6 Chronologie et critères de datation

Seul le four de tuilier du *Bois de la Pommeraie* peut être daté du III^e siècle de notre ère grâce aux recherches menées sur les structures le composant. Le reste de l'habitat est, quant à lui, non étudié. La situation du site en sous-bois qui empêche toute prospection ou toute recherche d'envergure sur le terrain, entraîne un manque inévitable de mobilier archéologique

Villers-Farlay, Jura

permettant de mieux cerner la chronologie d'occupation de cette occupation de bord de voie. Quant aux autres occupations (UD n°4 et 5), le manque de recherche et de mobilier plus particulièrement ne permet pas de les dater plus précisément. Leur occupation ne peut être attestée plus sérieusement pour le Bas-Empire.

1.2.21.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

La confrontation de la topographie du site, de son contexte, des fouilles des années 1990 et des découvertes anciennes nous fait envisager l'existence d'un habitat groupé à fonction en partie artisanale au *Bois de la Pommeraie*. Son existence repose sur la présence d'une voie importante reliant Lyon à Besançon et des possibilités d'échanges et de circulation qu'elle offrait, conditions indispensables à un artisanat producteur de matériaux pondéreux tel que des tuiles. Les structures composant l'habitat lui-même sont totalement inconnues, même si ce dernier est bien attesté grâce à la découverte de mobilier et de quelques tronçons de murs. Cet habitat s'insère dans un ensemble plus vaste avec notamment un autre atelier potentiel repéré aux *Prés Rosay*, non loin de la voie, mais également deux autres sites de production sur les communes de Liesle et Fourg, plus au nord. Dans tous ces exemples, les données chronologiques sont encore trop sommaires pour apprécier la contemporanéité de fonctionnement de ces différents sites. Néanmoins, ces concentrations démontrent bien l'attrait économique supérieur de certains axes de circulation.

1.2.21.8 Perspectives de recherche

Une étude du mobilier serait nécessaire afin de mieux appréhender la chronologie d'occupation du site.

1.2.21.9 Bibliographie

Charlier 1991

CHARLIER (F.). — *Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté. Rapport de prospection thématique*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1991, 76 p.

Charlier 1992

CHARLIER (F.). — Tuiles et tuileries dans le Jura à l'époque gallo-romaine. In : Collectif 1992 – *Dans le Jura gallo-romain*, Centre Jurassien du Patrimoine, Besançon, 1992, p. 21-26.

Charlier 1995

CHARLIER (F.). — *Rapport final de prospection thématique. Les ateliers céramiques antiques en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, Besançon, 1995, 44 p.

Horiot 1897

HORIOT. — *Un beau pays du Val d'Amour : Villers-Farlay*, 1897, 50 p.

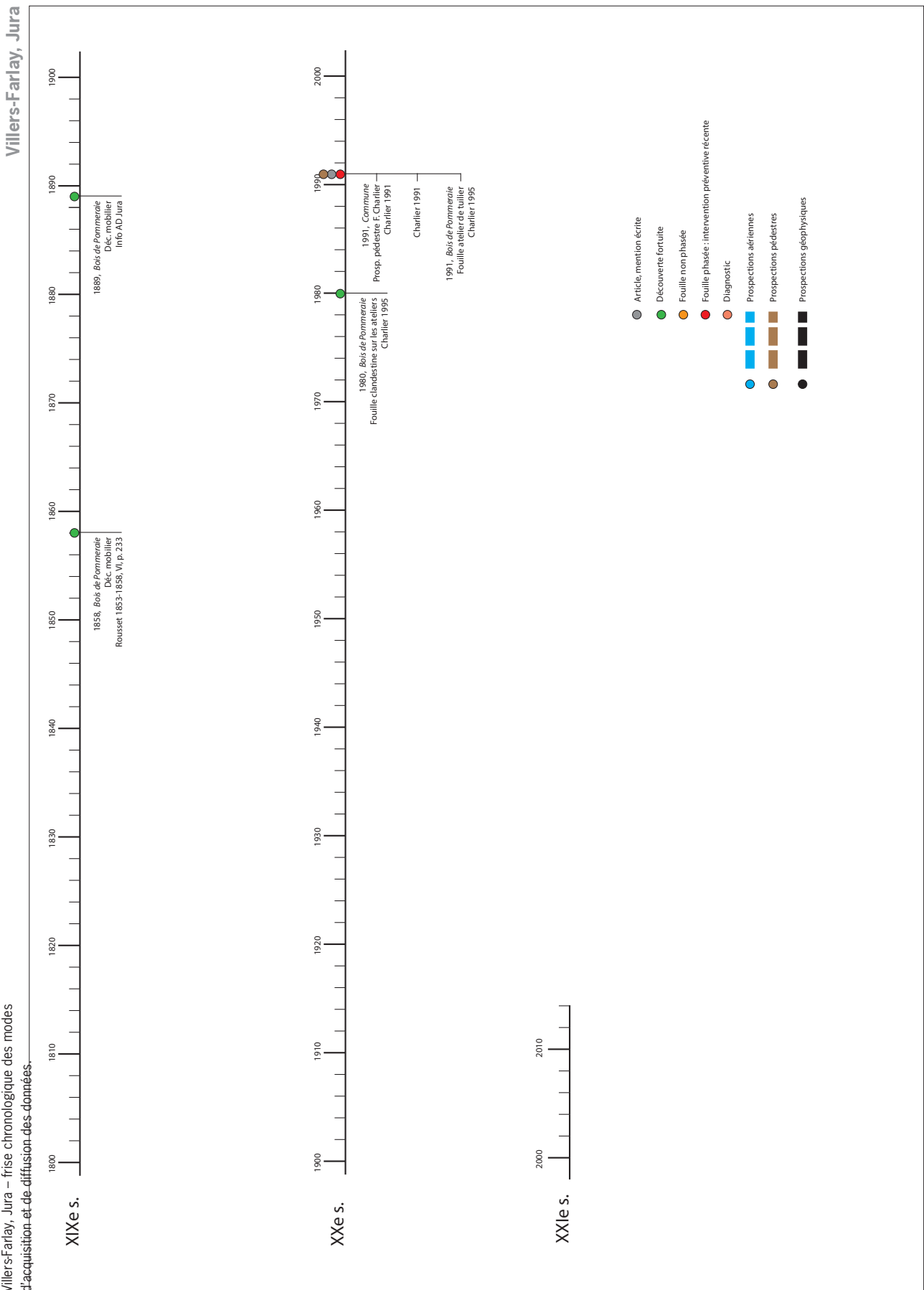
Rousset 1853-1858

ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

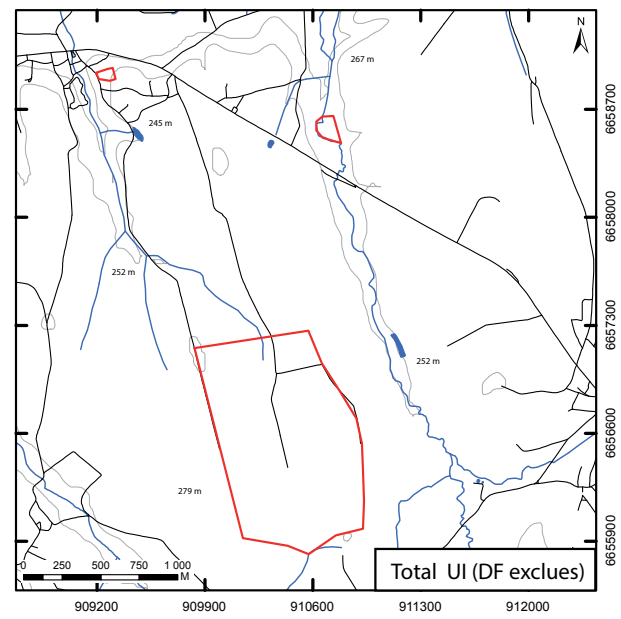
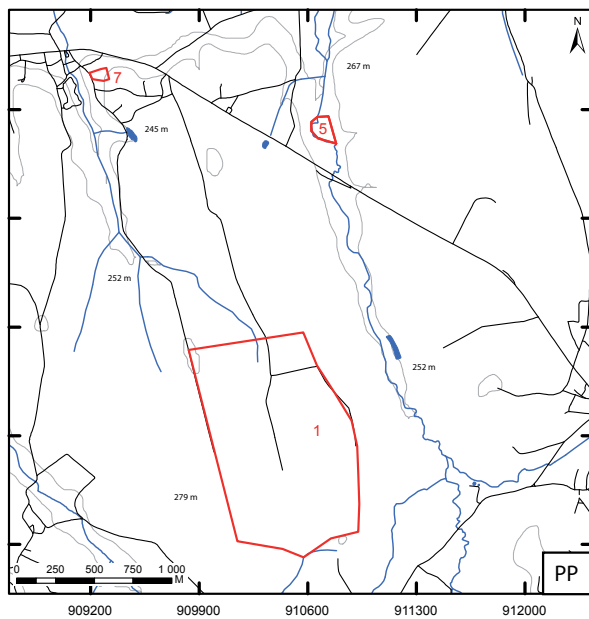
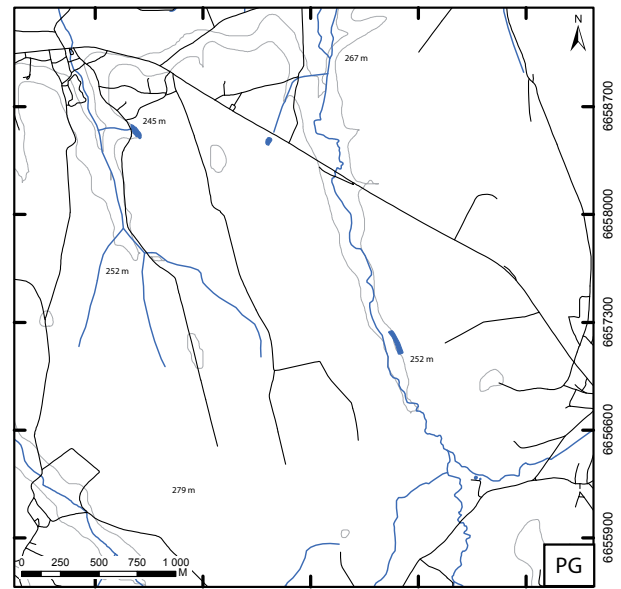
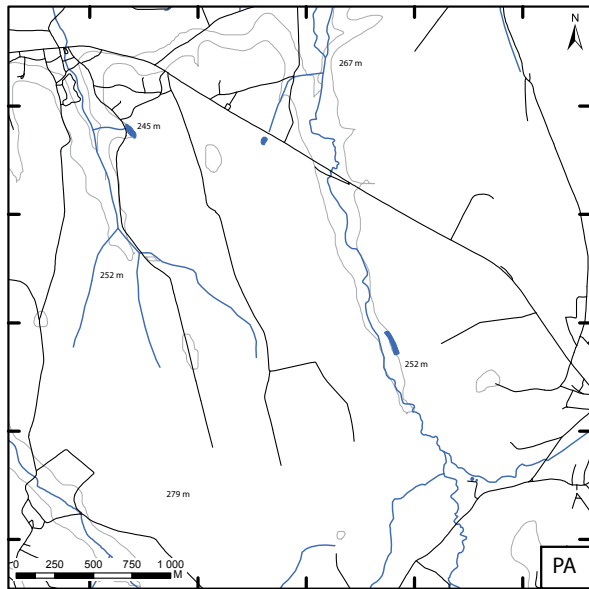
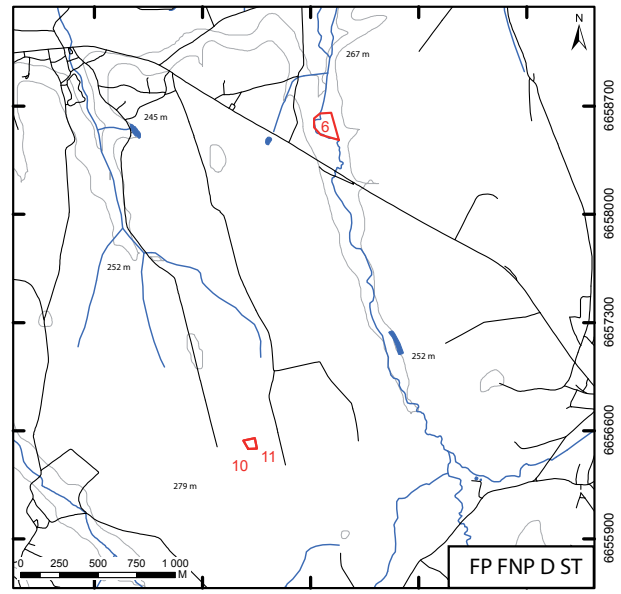
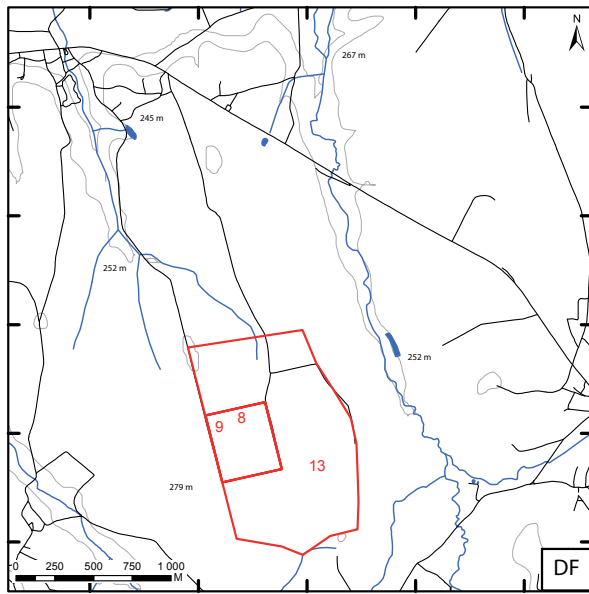
ROTHER (M.-P.). — *Villers-Farlay, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 756-758.

Villers-Farlay, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.



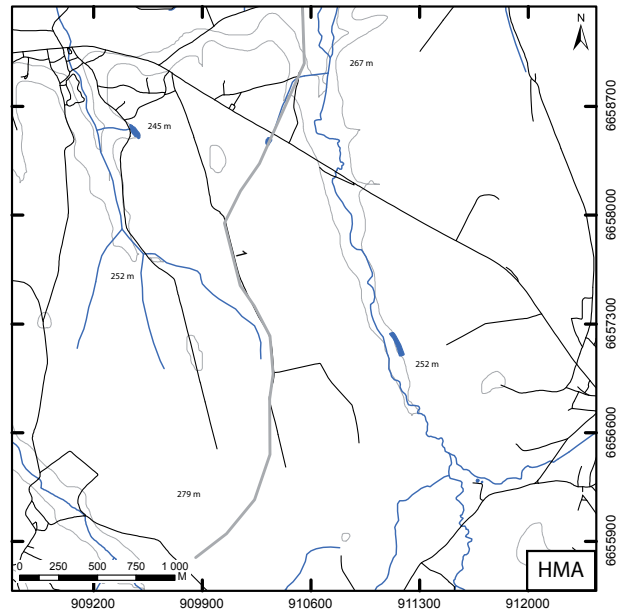
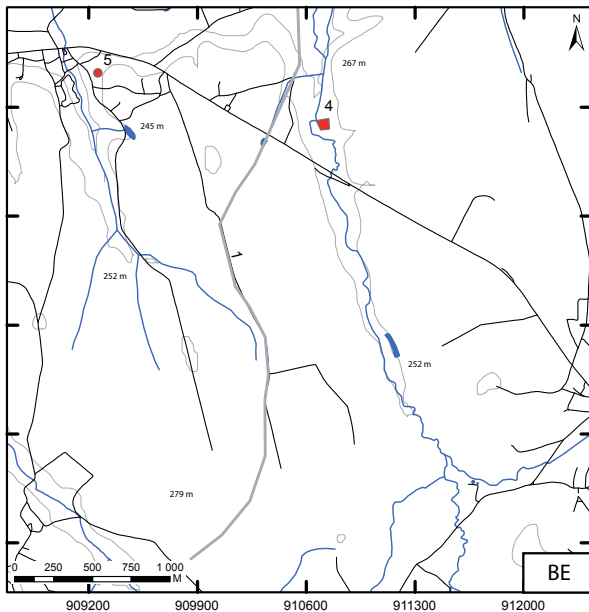
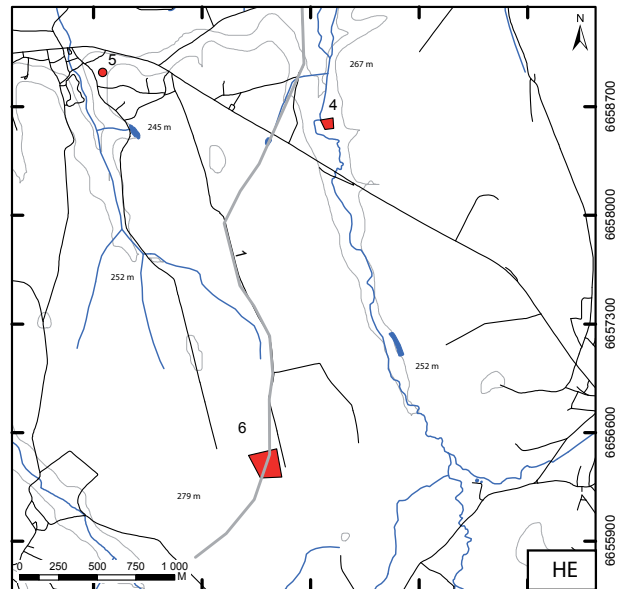
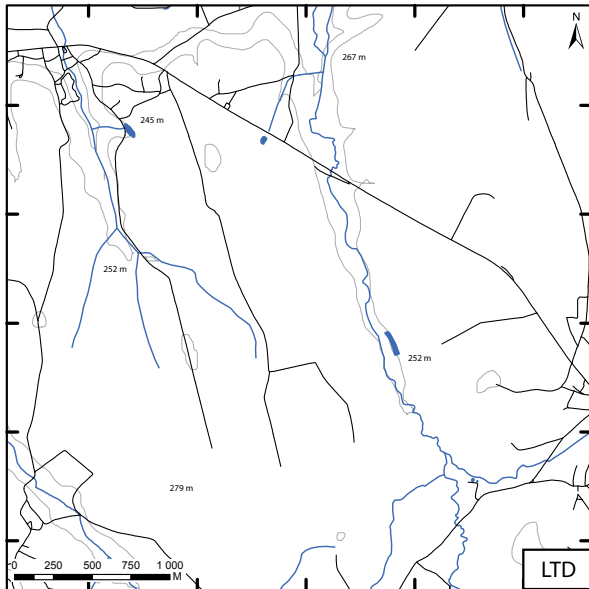
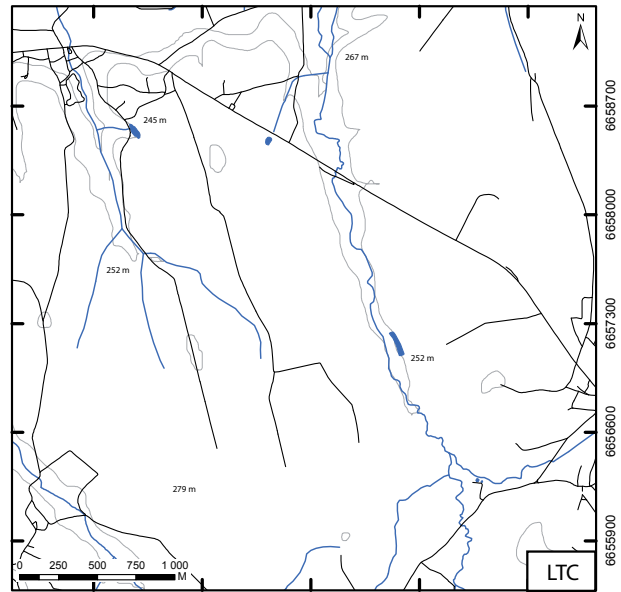
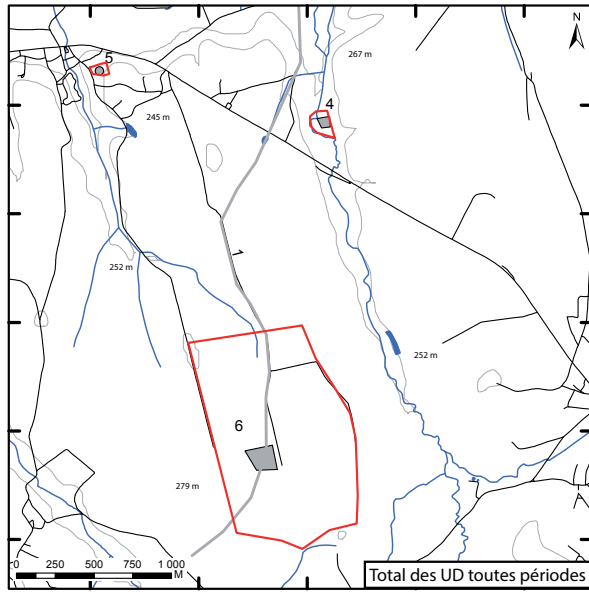
Villers-Farlay, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Villers-Farlay, Jura



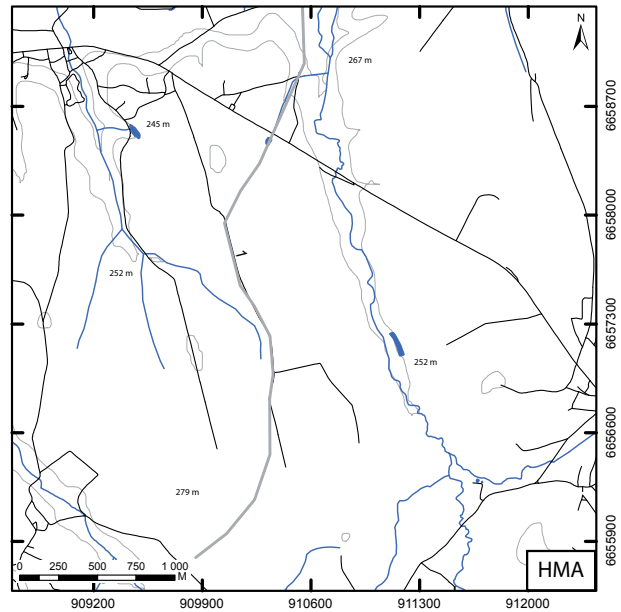
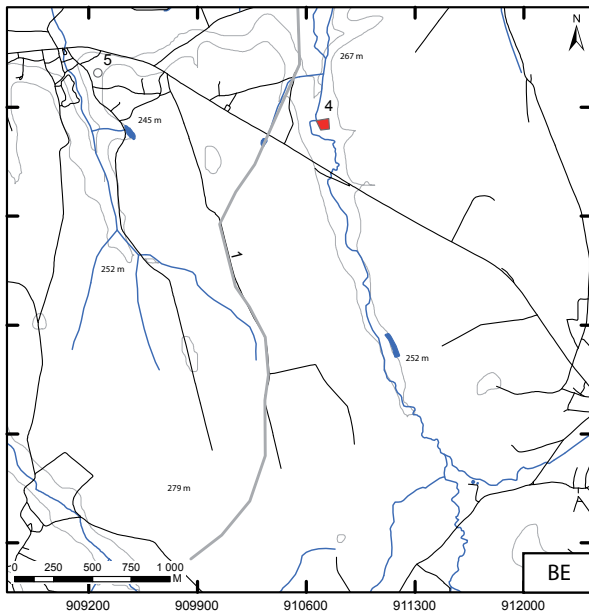
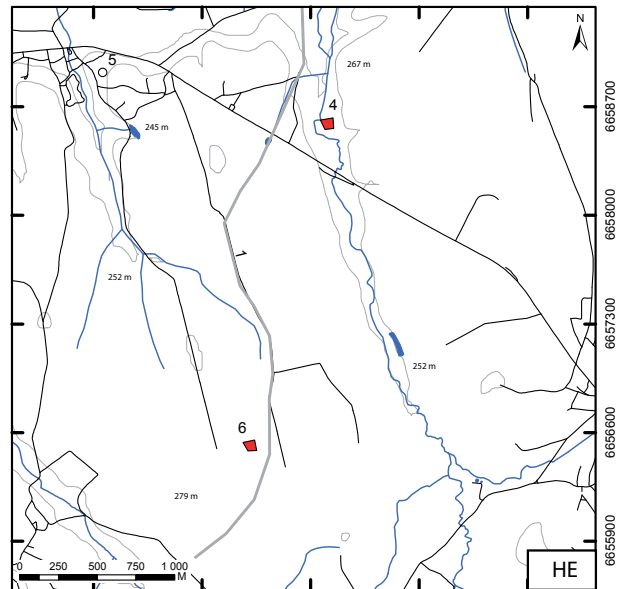
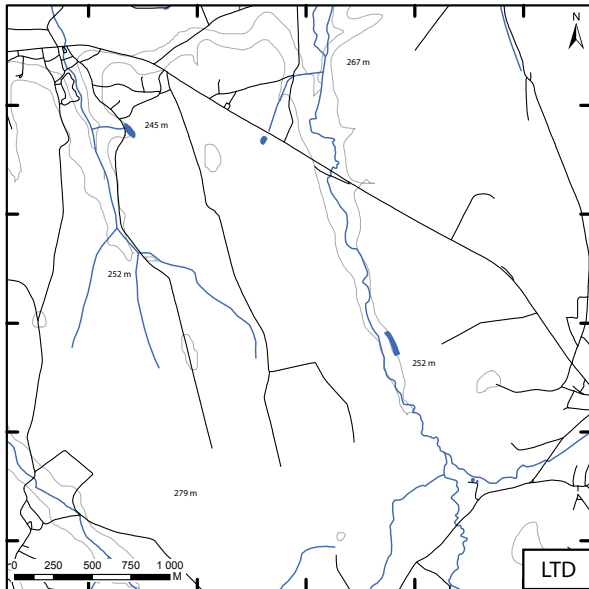
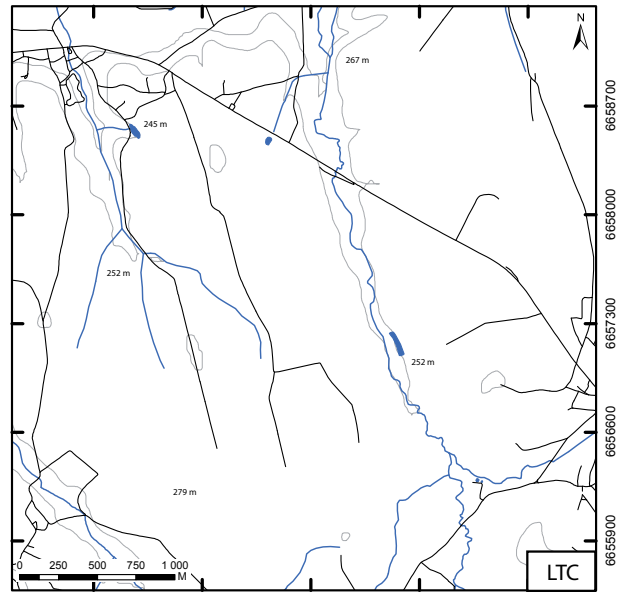
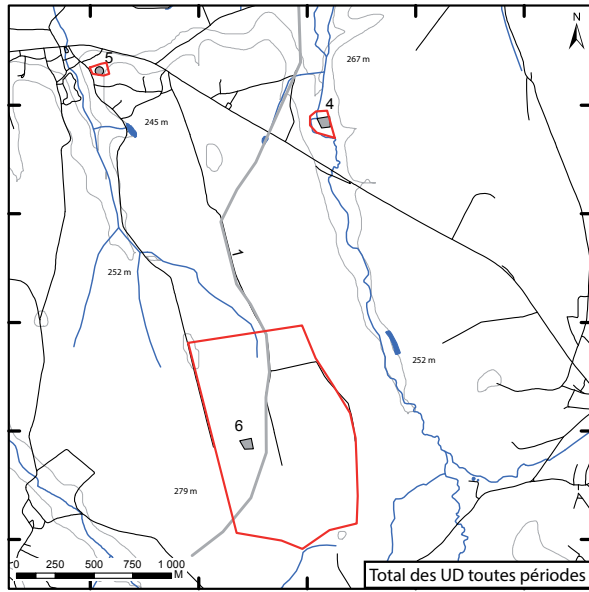
Villers-Farlay, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
 Nature de l'occupation par période.

Villers-Farlay, Jura



Villers-Farlay, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Villers-Farlay, Jura



Villers-Farlay, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

Villers-Farlay, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadaastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39569	1992	1	Bois de Pommerate	316-317	forêt	argile	prospection pédestre	La voie Lyon-Besançon a été reconnue par F. Charlier dans le Bois de Pommerate où elle traverse le site des ateliers de potiers du nord-est au sud-ouest. Elle est visible sous la forme d'une très légère levée de graviers dans la parcelle 317. "Elle n'apparaît plus du tout au sol dans la parcelle suivante, ses matériaux ont été complètement récupérés. Son tracé a été suivi également par carottage. Hors de la parcelle 316, la voie disparaît totalement au sol.	Charlier 1992, p. 26 ; Rousset 1853-1858, VI, p. 233 ; Feuvrier, Brune 1920, p. 148
39569	1978	2	Outre Mare		cultivé	argile	prospection aérienne	En 1978, à 100 m du ruisseau la Larine, G. Chouquer a repéré un enclos circulaire simple. Il s'agit certainement d'un enclos funéraire protohistorique.	Chouquer 1978, p. 3
39569	1990	3	En Noland		cultivé	argile	prospection pédestre	A l'est de la commune, au bord du ruisseau la Larine, et en bordure de la voie romaine Besançon-Lyon, B. Gros a repéré des tuiles romaines	Charlier 1991, p. 31
39569	1990	4	Le Grand Poirier		cultivé	argile	prospection pédestre	Au Grand Poirier, et à 200 m à l'ouest du ruisseau, F. Charlier et B. Gros ont repéré des tuiles romaines et recueilli un tesson de poterie commune claire	Charlier 1991, p. 38
39569	1990	5	Martinet, Prés Rosay		forêt	argile	prospection pédestre	Dans un bois très dense, de part et d'autre du ruisseau, à 150 m de la voie romaine Lyon-Besançon, F. Charlier a repéré en prospection pédestre un épannage de tuiles romaines semblant couvrir environ 0,8 ha. La découverte de tuiles surcuites violacées, dans et à l'ouest de la levée de terre orientée nord-sud constituant la limite est du bois et du site, pourrait permettre d'envisager l'existence d'un atelier de tuiliers gallo-romains.	Charlier 1991, p. 11, 36-37 ; 1995, fig. 34
39569	1994	6	Martinet, Prés Rosay		forêt	argile	diagnostic	Des sondages ont été réalisés sur ce site en 1994, préalablement au creusement d'un étang. Ils ont révélé une construction antique dont la fondation repose dans le ruisseau la Larine et ont démontré que le fond du vallon a subi un important colmatage depuis l'Antiquité : des fragments de tuiles se trouvaient à 3 m de profondeur mêlés à d'autres sédiments.	Charlier 1991, p. 11, 36-37 ; 1995, fig. 34
39569	1991	7	Bourg, quartier Béltre		cultivé	argile	prospection pédestre	Au village, dans le quartier anciennement appelé Béltre, où Rousset avait signalé des vestiges d'antiquités, B. Gros a repéré en 1991, à l'occasion d'un labour, des tuiles gallo-romaines et un tesson d'ampore	Rousset 1853-1858, VI, p. 23 ; Charlier 1991, p. 11, 40
39569	1858	8	Bois de Pommerate		forêt	argile	zone de découverte fortuite	A. Rousset signalait en 1858, autour du Puits Terrible, à l'endroit où la tradition plaçait un village disparu dénommé Ferrata, "une foule de tuileaux à rebords, des fondations de murs, des monnaies romaines, des ustensiles de ménage, [...] une statuette"	Rousset 1853-1858, VI, p. 233
39569	1889	9	Bois de Pommerate		forêt	argile	zone de découverte fortuite	En 1889, E. Girard a réalisé des travaux et mis au jour "un mur d'une maçonnerie très soignée, sur une étendue de 14 m ; le sol à côté de ce mur était recouvert d'un pavé formé de gros blocs de pierres sur lesquelles on avait étendu une couche profonde de débris de tuiles concassées et unies par un ciment. Je n'y ai trouvé que des fragments de poteries grossières, des clous, des traces de dalles bétomées... A quelque 100 m de là, un coup de pioche donné un peu au hasard par un ouvrier a laissé apercevoir à quelques centimètres à peine de profondeur un canal fait d'énormes tuiles et semblant se poursuivre assez loin [...]".	Archives Départementales Jura
39569	1980	10	Bois de Pommerate		forêt	argile	zone de découverte fortuite	Des fouilles clandestines, réalisées vers 1975-1980, ont révélé les vestiges d'un four de tuilier, établi dans une zone argileuse, sur les bords d'un ruisseau	Gallia 1976, p. 427-428
39569	1991	11	Bois de Pommerate		forêt	argile	fouille phasée	Les multiples dégradations, occasionnées par les habitants, ont suscité la réalisation de sondages et d'une fouille de sauvetage en 1990 et 1991, sous la direction de F. Charlier, qui a permis de dégager, dans la partie nord du site, un four de tuilier dans un état de conservation remarquable.	Charlier 1995, p. 74-77
39569	1990	12	Bois de Pommerate		forêt	argile	diagnostic	Des sondages réalisés en 1990 ont mis au jour "une pièce appartenant à un bâtiment en partie coupé par le lit du ruisseau".	Charlier 1992, p. 25-26
39569	1858	13	"Au milieu du Bois"		forêt	argile	zone de découverte fortuite	Au milieu des bois, sur la voie romaine de Certéméry à Villers-Farlay, a été découverte en 1848 "une statuette d'un style barbare (et qui) ressemble beaucoup aux figures étrusques les plus grossières, n'ayant d'ailleurs ni pieds ni mains terminées"	Rousset 1853-1858, VI, p. 233
39569	1858	14	Les Chazeaux, Non localisé		détruit	argile	zone de découverte fortuite	Au lieu-dit Les Chazeaux, toponyme qui n'a pu être localisé, A. Rousset signala des "vestiges d'antiquités".	Rousset 1853-1858, VI, p. 233

Villers-Farlay, Jura

Villers-Farlay, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large			Activités artisanales						Nature de l'occupation				Qualité caractérisation	Commentaires		
					LTD	HE	BE	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA				
1	Bois de Pommeraié	polygone	1	4		1	1	1													Voie Besançon-Lyon qui traverse la commune du sud-ouest au nord-est. Elle a fait l'objet de plusieurs reconnaissances au sol depuis le XIXe siècle.
2	En Nolard	point	3	2		1		NR													A l'est de la commune, au bord du ruisseau la Larine, et en bordure de la voie romaine Besançon-Lyon, B. Gros a repéré des tuiles romaines
3	Le Grand Poirier	point	4	2		1		NR													Au Grand Poirier, et à 200 m à l'ouest du ruisseau, F. Charlier et B. Gros ont repéré des tuiles romaines et recueilli un tesson de poterie commune claire
4	Martinet, Prés Rosay	polygone	5 ; 6	2																	Dans un bois très dense, de part et d'autre du ruisseau, à 150 m de la voie romaine Lyon-Besançon, F. Charlier a repéré en prospection pédestre un épannage de tuiles romaines semblant couvrir environ 0,8 ha. La découverte de tuiles surcuites violacées, dans et à l'ouest de la levée de terre orientée nord-sud constituant la limite est du bois et du site, pourrait permettre d'envisager l'existence d'un atelier de tuiliers gallo-romains. Des sondages en 1994 confirment l'existence d'un habitat
5	Bourg, quartier Béltre	point	7	2																	Au village, dans le quartier anciennement appelé Béltre, où Rousset avait signalé des vestiges d'antiquités, B. Gros a repéré en 1991, à l'occasion d'un labour, des tuiles gallo-romaines et un tesson d'amphore
6	Bois de Pommeraié	polygone	8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13	3																	Au sud de la commune, dans le Bois de la Pommeraié, de part et d'autre de la voie Lyon-Besançon, à proximité de la source du Puits-Ierrible, se trouve sans doute un habitat groupé à vocation artisanale sur 4 à 5 ha. Il est connu grâce à de nombreuses découvertes fortuites du XIXe siècle et des recherches de terrain dans les années 1990.

1.2.22 Vincelles, Jura (L. Gaëtan)

1.2.22.1 Localisation et emprise connue de l'occupation

À la croisée des communes de Vincelles, Rotalier et Vercia, au passage à gué de la voie antique Lyon-Besançon sur la Sonnette, se développe une agglomération antique dont les vestiges restent peu connus, en l'absence de recherche importante. Situé à 10 km au sud de la Lons-le-Saunier, cet habitat groupé du territoire Séquane est en lien direct avec la voie antique aujourd'hui reprise par des chemins communaux et des limites communales. La position géographique de ce site est analogue aux agglomérations repérées au sud telles que Cousance et Saint-Amour, à cheval sur le Revermont et la Bresse comtoise. Toutefois, contrairement à ces sites, l'agglomération est ici bien attestée et identifiée grâce à l'étendue des découvertes sur une superficie moyenne de 5 ha.

1.2.22.2 Cadre naturel

À 10 km au sud de Lons-le-Saunier, les communes de Vincelles, Rotalier et Vercia occupent un territoire situé entre le massif jurassien à l'est et la Bresse à l'ouest. Le massif montagneux correspond ici au Revermont, un relief très laniéré avec de fréquents dénivelés entre 350 et 700 m d'altitude. La pénétration est donc difficile, facilitant les communications nord-sud, au pied du massif. L'agglomération antique se développe à une altitude moyenne de 225 m à l'entrée d'une petite reculée drainée par le ruisseau de la Sonnette, qui prend sa source sur la commune voisine de Grusse. Le site antique est implanté à mi-distance des villages de Vincelles, Rotalier et Vercia, à la jonction des trois territoires communaux.

1.2.22.3 État des connaissances

Sources

L'agglomération antique n'est pas connue des textes, ni des Itinéraires antiques. Le village de Vincelles est cité pour la première fois dans un texte de 787 comme possédant une église sous le double vocable de la Vierge Marie et de Saint-Oyend. La recherche des toponymes anciens de la région de Vincelles, par J.-L. Odouze (1986, p. 163), suppose que l'agglomération puisse se trouver à l'emplacement du lieu-dit les *Chaseaux*. L'acte de 787 en faveur de l'abbaye de *Saint-Oyend* mentionne les villages de Verciaco, Pagaliaco, Rotaliaco, Artonna, Chamiliaco, Vincella... Un acte de 1050 reprend les mêmes toponymes, mais Chamiliaco est devenu Camiliacum. Ce même Chamiliaco est cité dans deux actes relatifs à l'abbaye de Baume en 1083 et 1111 ; puis le toponyme disparaît des textes. On sait que Camiliacum et Camiliacum sont devenus Chamilly ou Chemilley, ou encore Chemilla. Or, aucun village ni hameau ne portent ce nom dans le voisinage de Vincelles. Camiliacus est alors un toponyme fréquent qu'on trouve associé aux carrefours routiers importants, et pourrait ainsi correspondre à un établissement antique pérennisé par le lieu-dit les *Chaseaux*.

Historique des recherches

Un habitant de Vincelles, Paul Maréchal, pendant toute sa vie, a repéré et noté ses découvertes sur les sites archéologiques de la région. Son manuscrit, inédit, donne une idée de l'importance du site antique, qui sera confirmée par les recherches de J.-L. Odouze dans les années 1980. Ainsi, on peut noter la présence d'un site gallo-romain au lieu-dit *Sous la Ville* (UI n°39576-04) ou encore une occupation de la même époque sous le bourg actuel de Vincelles (UI n°39576-05). Ces trouvailles restent néanmoins très imprécises et le mobilier a aujourd'hui pour la plupart disparu. Les vestiges les plus importants sont situés au lieu-dit

Vincelles, Jura

Les Chaseaux, au sud de Vincelles (UI n°39549-1 à 5). P. Maréchal a alors remarqué qu'une partie seulement des constructions est indiquée dans les cultures par des fragments de tuiles, l'autre était vraisemblablement couverte de chaume (Oudouze 1986, p. 161).

J.-L. Oudouze s'intéresse de nouveau à ce site dans les années 1980 lors de la publication sur *les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine* (1986, p. 161-163). Une prospection sur le terrain permet de mieux circonscrire le site et d'en repérer un nouveau, au nord de Vincelles, aux *Arenières* (UI n°3). D'une superficie d'environ 3 ha, ce site était alors considéré comme appartenant à une extension de l'agglomération antique. Le mobilier découvert anciennement le long de la voie antique est également rattaché à ce grand ensemble. L'étude documentaire de J.-L. Oudouze démontre qu'il s'agit finalement de « plusieurs domaines » ruraux.

1.2.22.4 Organisation spatiale

L'agglomération antique de Vincelles/*Les Chaseaux* est exclusivement connue par les découvertes fortuites et les prospections au sol.

L'organisation spatiale de l'habitat n'est donc absolument pas connue.

Voirie

Malgré une méconnaissance totale de l'organisation spatiale de l'habitat composant l'agglomération antique, il semble que les structures s'organisent en lien direct avec le passage de la voie Besançon-Lyon sur la rivière la Sonnette. Cette voie antique (UD n°5) traverse la commune de Vincelles du nord au sud suivant le tracé du chemin de *Grand Perrou*, la *Vie des Sauniers*, le *Vieux chemin de Lyon* ou la *Vie de Cuisel*. Elle passe des lieux-dits le *Pérou* aux *Chaseaux* en enjambant le ruisseau la Sonnette par un ancien pont, détruit en 1885, et traditionnellement considéré comme romain (Rousset 1853-1858, 6, p. 268). Une voie secondaire vient sans doute rejoindre la voie Lyon-Besançon au niveau de l'agglomération. Celle-ci provient du massif du Jura depuis Chavéria et Rotalier (UD n°6). Elle est aujourd'hui reprise en partie par la RD 44.

Le bâti

Les vestiges de l'agglomération antique (UD n°8) semblent se développer sur une surface d'environ 5 à 7 hectares occupant une terrasse dominant la Sonnette. L'habitat se trouve de part et d'autre de la voie antique Lyon-Besançon, repéré depuis le XIX^e siècle lors de travaux dans les champs et les vignes avoisinantes. Sans description supplémentaire, le site des *Chaseaux* a livré « de nombreux outils, de la céramique, beaucoup de monnaies (il est d'ailleurs presque certain que les mille monnaies signalées à Rotalier proviennent de ce site) » (Oudouze 1986, p. 161).

D'autres vestiges antiques existent sur la commune de Vincelles, et notamment à proximité de la voie romaine. Au lieu-dit *Le Tillot*, ou *l'Arénière*, sur une surface d'environ 3 ha, se trouve les vestiges d'un établissement rural (UD n°2). D'autres vestiges plus modestes sont signalés au lieu-dit *Sous la Ville* (UD n°3). Enfin, le village de Vincelles semble aussi être construit sur une occupation gallo-romaine (UD n°4). Des fondations ont été reconnues non loin de l'église et les trouvailles monétaires sont fréquentes dans le village. En l'absence de recherche de terrain et parfois même de découverte plus conséquente, ces différentes occupations sont très peu connues. La nature et surtout l'étendue de ces sites restent incertaines.

Nécropole

Des sépultures ont été signalées aux *Tombois*, au nord du village de Vincelles (UD n°1). D'autres le sont aussi aux *Chaseaux* (UD n°10). Des sarcophages, utilisés comme auge dans le village de Paisia, ont ainsi été découverts sur le site de l'agglomération antique, alors abandonné. Même si

Vincelles, Jura

nous ne possédons aucun élément de datation pour ces ensembles, il s'agit sans doute de nécropoles du haut Moyen Âge.

Étendue supposée et remarques

Les vestiges repérés s'étendent à l'état actuel des recherches sur une superficie estimée à environ 5 à 7 ha, voire 10 ha au maximum. Les limites restent néanmoins très peu connues puisque le site se trouve aujourd'hui au milieu de zones non cultivées, limitant les observations au sol.

1.2.22.5 Nature et caractérisation de l'occupation

La caractérisation de l'occupation reste assez difficile dans l'état actuel des recherches. Aucune trace d'artisanat n'a été signalée dans les découvertes fortuites et les prospections au sol. Faute de description plus précise, la découverte d'outils (Rothé 2001, p. 763) signalée au sein de l'agglomération ne permet pas d'attribuer l'existence d'un artisanat particulier à cette occupation. La découverte d'éléments architecturaux monumentaux (colonnnettes, chapiteaux, gros blocs d'architecture...) laisse toutefois supposer la présence d'un temple au sein de l'agglomération (UD n°9).

1.2.22.6 Chronologie et critères de datation

En l'absence de fouilles ou même de recherches récentes sur le terrain, la chronologie d'occupation de cette agglomération de bord de voie reste difficile à estimer.

Haut-Empire

Les monnaies collectées au cours du XIX^e siècle, peut-être au nombre de 1000, signalent une occupation ne dépassant pas le Haut-Empire. Mais la faible quantité de mobilier collecté sur le site ne permet pas de tirer davantage de conclusions chronologiques.

Bas-Empire

Le Bas-Empire n'est pas du tout représenté dans le mobilier collecté. L'agglomération ne semble donc plus occupée durant cette période.

1.2.22.7 Synthèse sur la dynamique d'occupation

L'occupation antique détectée aux confins des communes de Vincelles, Rotalier et Vercia dans le Jura, se développe à un passage à gué de la voie Lyon-Besançon sur la Sonnette. Ce site est connu exclusivement grâce aux découvertes du XIX^e siècle et quelques prospections au sol. L'habitat semble alors se développer de part et d'autre de la voie, appartenant ainsi à la catégorie des occupations de bord de voie, déjà repérées sur le même axe à Saint-Amour, Cousance ou Domblans. L'habitat semble accompagné d'un petit sanctuaire repéré seulement par la découverte d'éléments architecturaux monumentaux. De même, le site a certainement fait l'objet d'une nouvelle occupation à la fin de l'Antiquité ou au haut Moyen Âge. Des sarcophages ont en effet été découverts aux *Chaseaux*, et notamment «auprès du temple». L'agglomération s'insère dans un environnement archéologique dense puisque de nombreuses occupations rurales sont signalées dans sa périphérie. Le plus important se trouve sur le côté ouest de la voie, au *Tillot*. Ces vestiges ont souvent été regroupés au sein d'un même site, créant ainsi un ensemble de vestiges répartis en trois secteurs, et distribués sur 1200 m du nord au sud et 1600 m de l'est à l'ouest, soit sur plus de 200 ha selon M.-P. Rothé dans la C.A.G. 39 (2001, p. 763). Mais J.-L. Odouze pense plutôt à une superficie qui ne doit pas dépasser 20 ou 30 ha (Mangin, Odouze 1994, p. 111). Les vestiges décrits dans la C.A.G. correspondent finalement à 3 ensembles totalement différents (*Tillot*, *Sous*

Vincelles, Jura

la Ville et les Châteaux) qui ne sont en aucun cas liés. Dans l'état actuel des recherches, l'agglomération se développe seulement sur la rive gauche de la Sonnette sur une surface approchant 10 ha, tout au plus, ne sachant pas si l'occupation se poursuit au nord, de l'autre côté du gué. Malheureusement le manque de données chronologiques sur cet ensemble limite également notre connaissance du site, qui semble se développer uniquement durant le Haut-Empire d'après les quelques données numismatiques recueillies par P. Maréchal au XIX^e siècle.

1.2.22.8 Perspectives de recherche

Le site est aujourd'hui encore en grande partie accessible, même si les prairies recouvrent les vestiges. Notre méconnaissance de l'organisation spatiale de l'agglomération pourrait ainsi être comblée par la mise en place de prospection géophysique, permettant ainsi de comprendre l'étendue et la topographie de l'occupation.

1.2.22.9 Bibliographie

Mangin, Odouze 1994

MANGIN (M.), ODOUZE (J.-L.). — Vincelles (Jura), In : Petit (J.-P.), Mangin (M.) – *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Errance, Paris, 1994, p. 110-111.

Odouze 1986

ODOUZE (J.-L.). — Vincelles (Jura), In : Mangin (M.), Jacquet (B.), Jacob (J.-P.) – *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 1986, p. 161-163.

Rousset 1853-1858

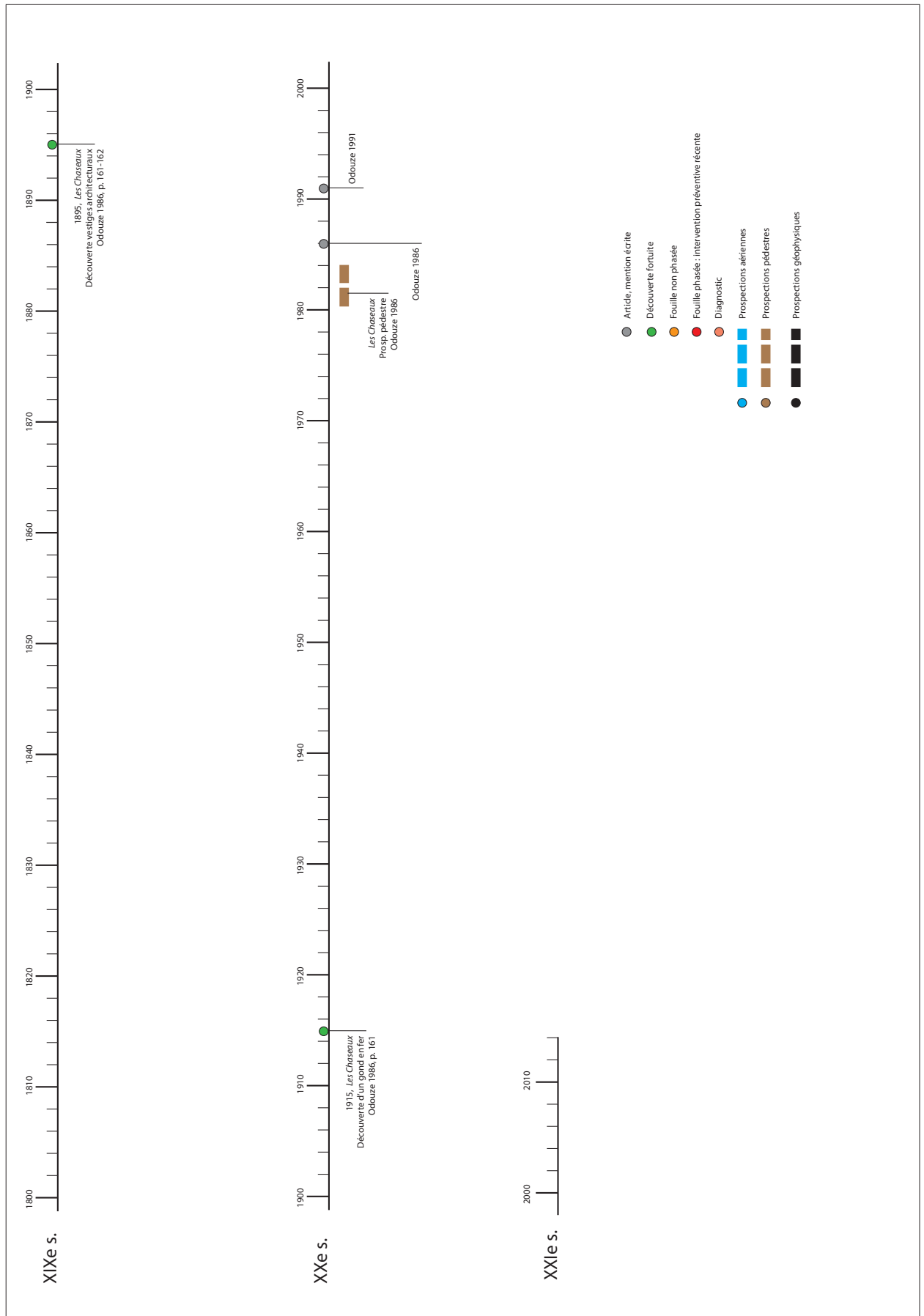
ROUSSET (A.). — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Bintot impr., Besançon, 1853-1858, 6 vol.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — *Vincelles, Carte Archéologique de la Gaule : Le Jura 39*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2001, p. 762-764.

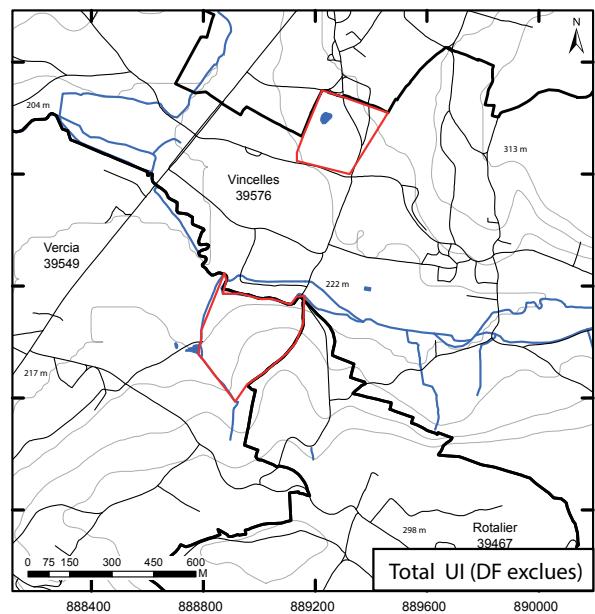
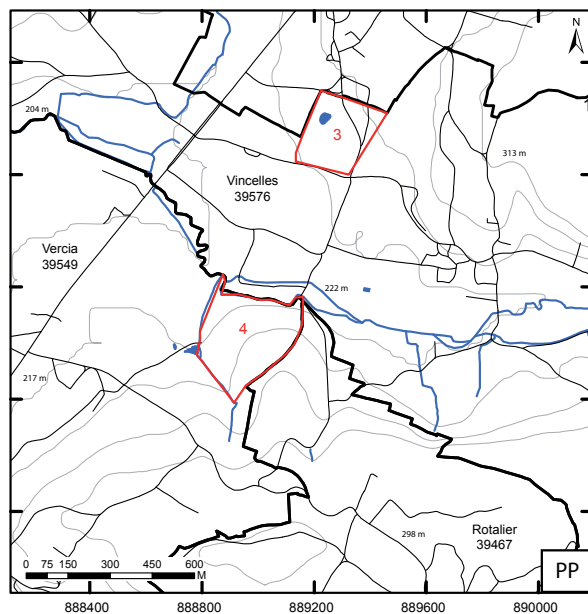
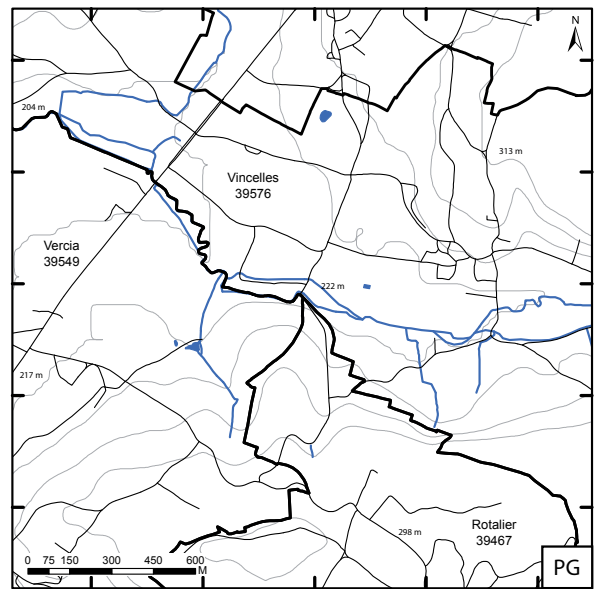
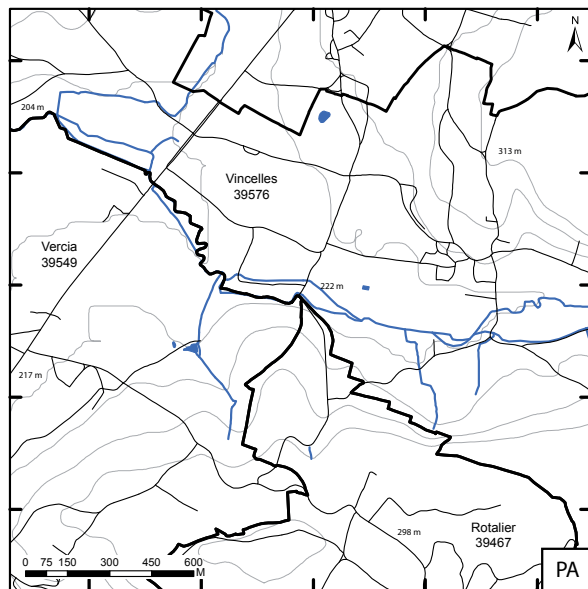
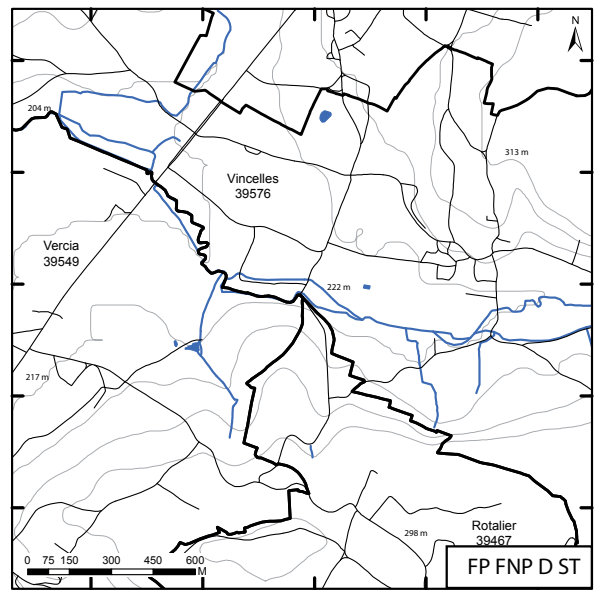
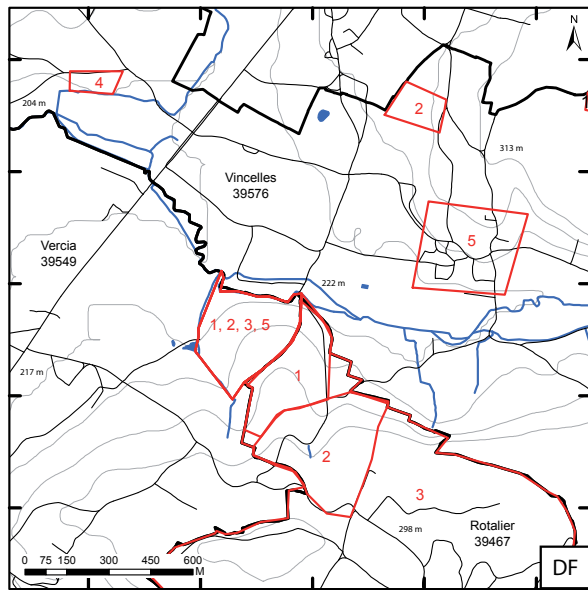
Vincelles, Jura – frise chronologique des modes d'acquisition et de diffusion des données.

Vincelles, Jura



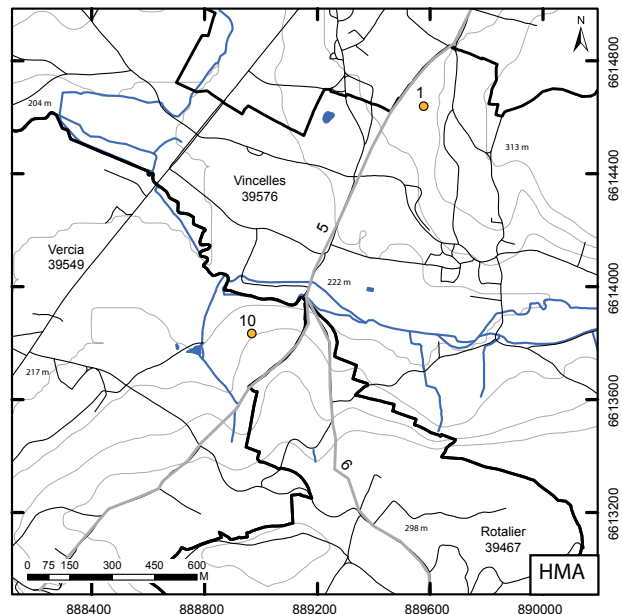
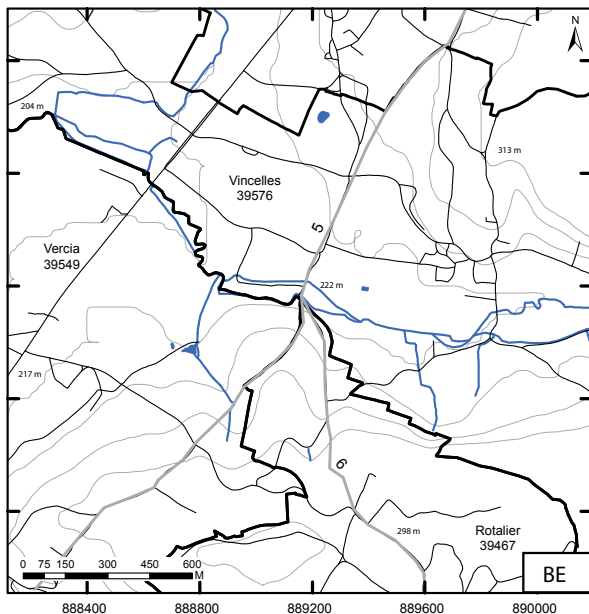
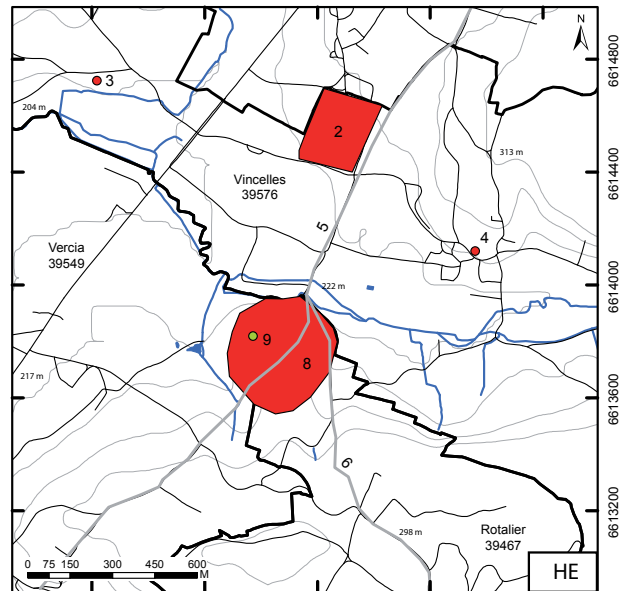
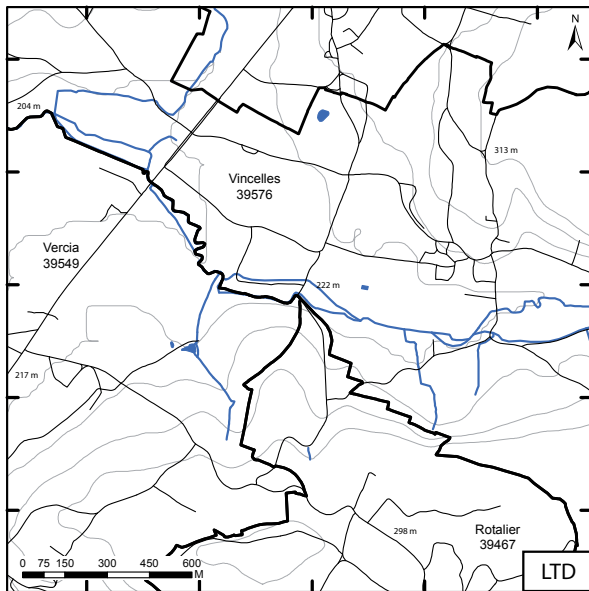
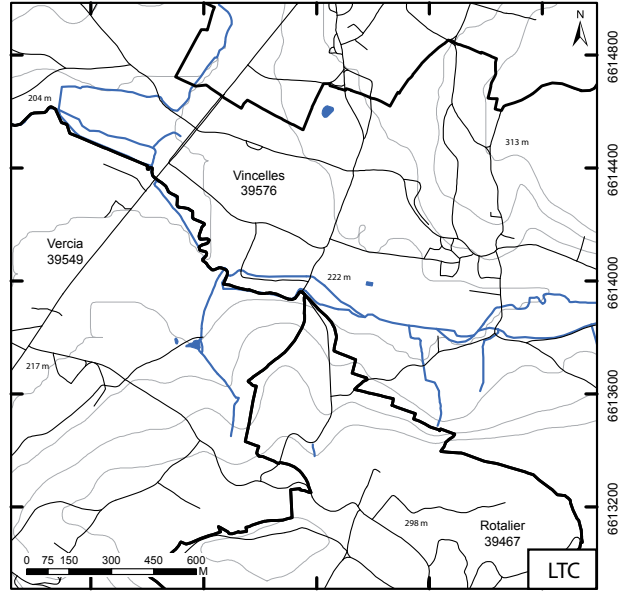
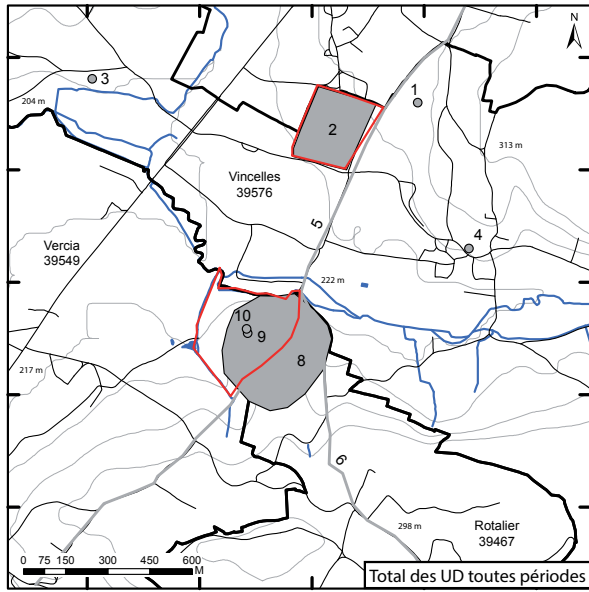
Vincelles, Jura – Cartes des unités d'investigation (UI).

Vincelles, Jura



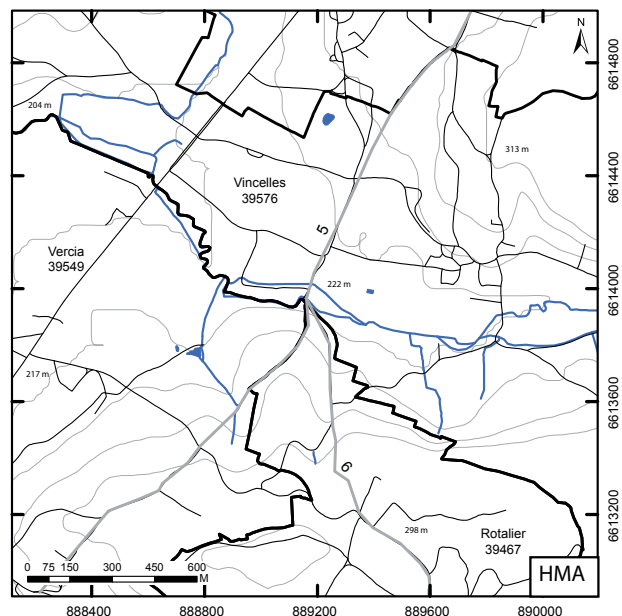
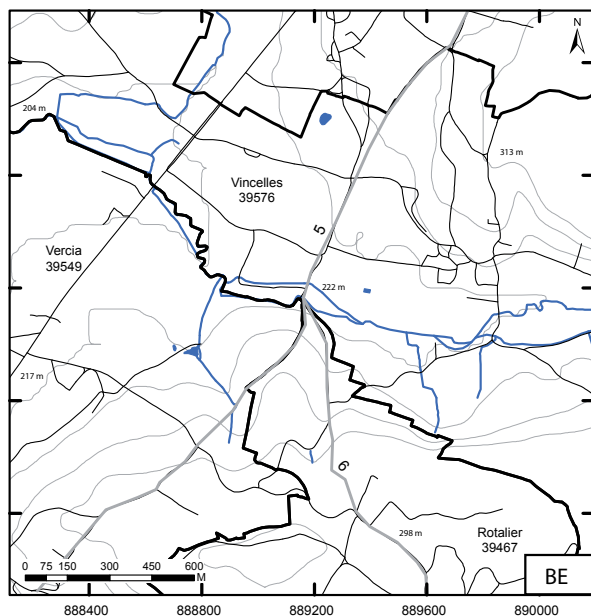
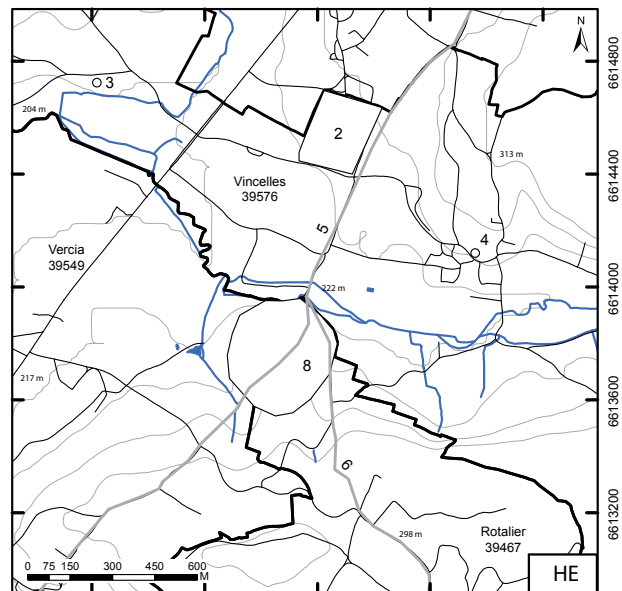
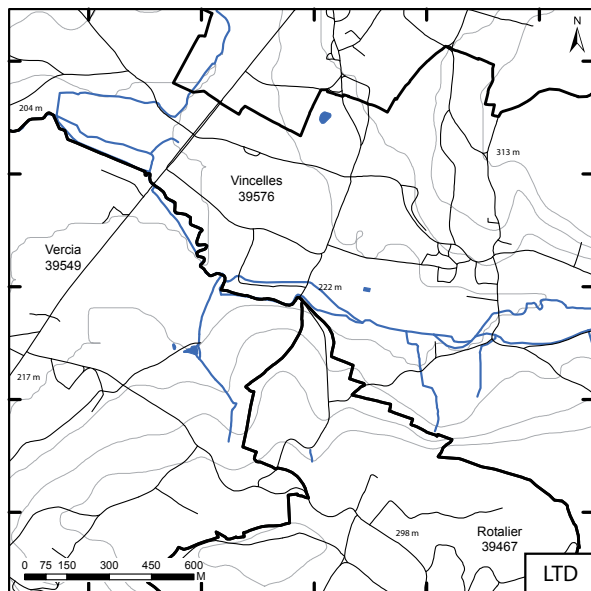
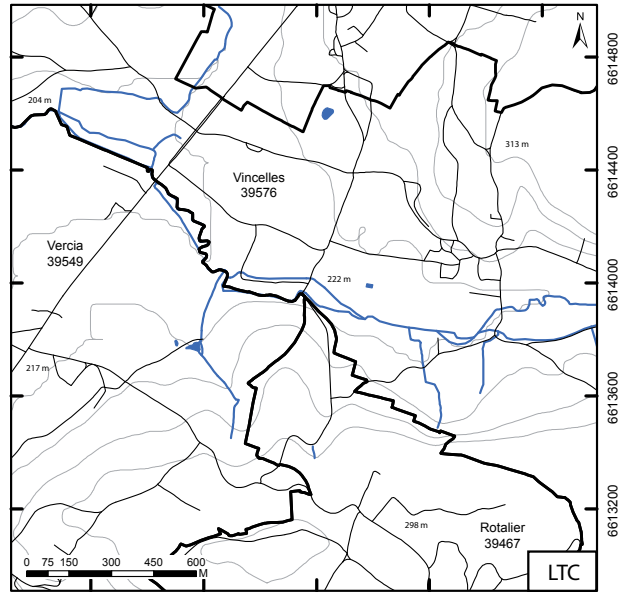
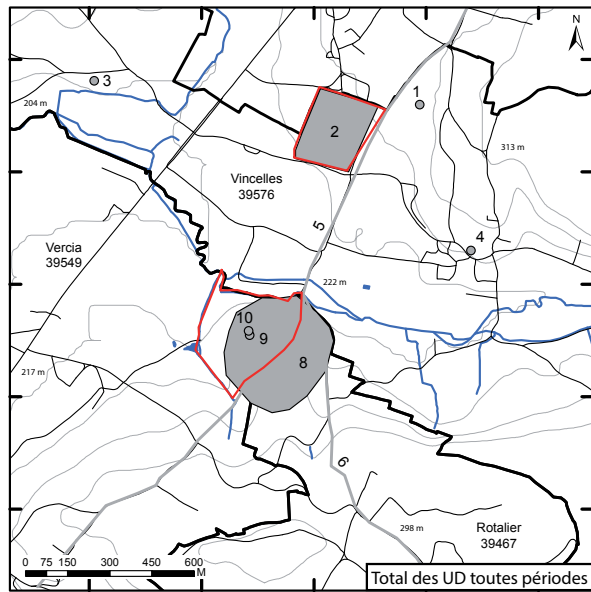
Vincelles, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature de l'occupation par période.

Vincelles, Jura



Vincelles, Jura – Cartes des unités de découverte (UD).
Nature des activités artisanales par période.

Vincelles, Jura



Vincelles, Jura – Tableau des unités d'investigation (UI).

Vincelles, Jura

n° INSEE	N° UI		Cadastre		Etat du terrain actuel	Géologie du substrat	Mode investigation	Commentaire	Sources
	Année	n° de saisie	lieu-dit cadastral	parcelle(s) cadastrale(s)					
39576	NC	1	En Battrost		forêt		zone de découverte fortuite	Découverte de deux tumuli protohistoriques en forêt	Oudouze 1986, p. 161 ; Oudouze 1991, p. 409
39576	NC	2	Au Tombois		prairie		zone de découverte fortuite	Découverte de dalles dressées relatives à des sépultures datées du haut Moyen-Age	Oudouze 1986, p. 161 ; Oudouze 1991, p. 408
39576	1986	3	Les Arenières, Le Parréry		prairie ; cultivé		prospection pédestre	Prospection de J.-L. Oudouze dans le secteur confirmant les premières observations de P. Maréchal qui signale dans les ruines du lieu-dit Les Tillot ou les Arnières, ce qui était peut-être un trésor monétaire de la fin du IIe siècle des médailles des empereurs Tétricus, Gallien, Posthume, Claude II, Probus".	Oudouze 1986
39576	NC	4	Sous la Ville		prairie		zone de découverte fortuite	Au XIXe siècle d'autres vestiges plus modestes sont signalés au lieu-dit "sous la Ville" ou "Champ de la Forest".	Oudouze 1986
39576	NC	5	Vincelles, bourg		détruit		zone de découverte fortuite	Le village actuel de Vincelles serait construit sur des vestiges gallo-romains d'après plusieurs observations au XIXe siècle. De nombreuses monnaies du début du Ier à la fin du IIe siècle y ont été recueillies. Des constructions anciennes ont également été observées non loin de l'église	Monnier 1866, p. 195 ; Oudouze 1986, p. 161-162
39467	NC	1	Les Chauseaux		prairie		zone de découverte fortuite	Près de la route de Lonsie-Saumier à Saint-Amour, "plus de 1000 (monnaies) à l'effigie de Magnence, Décence et d'autres princes, ont été recueillies, à différentes époques". Selon J.-L. Oudouze, il est presque certain que ces monnaies proviennent du site de l'agglomération antique des Chauseaux.	Clerc 1853, p. 105 ; Monnier 1855, p. 182 ; Oudouze 1991, p. 360, 408
39467	NC	2	La Vie des Sauniers		prairie		zone de découverte fortuite	A proximité de la Vie des Sauniers, "dans les vignes on a trouvé des armes antiques et des armilles en bronze". Deux bracelets laténiens en bronze à jonc aplati, présentant une ligne incisée médiane sur le pourtour de la bande et de légères incisions transversales, sont conservés au musée de Lonsie-Saumier.	Millette 1963, p. 336 ; Roussel 1853-1858, 5, p. 466
39467	NC	3	Non localisé		détruit		zone de découverte fortuite	"Des tombeaux" analogues à ceux découverts à Sainte-Agnès, ont été découverts avant 1814 dans la commune de Rotaller. "Les cadavres avaient un cercle de fer sur la poitrine, un autre sur la hanche, un troisième au pied". S'agit-il de sépultures mérovingiennes? Nous ne connaissons pas le lieu-dit précis de la nécropole et nous ignorons ce que sont devenus les armilles	Oudouze 1991, p. 360
39549	NC	1	Les Chauseaux		prairie		zone de découverte fortuite	A cheval sur les communes de Vercia, Rotaller et Vincelles se développe une agglomération antique repérée sur une surface d'environ 5 ha par diverses tranchées au XIXe siècle : on y trouve de nombreux outils, de la céramique et beaucoup de monnaies des Ier et IIe siècles.	Oudouze 1986, p. 161
39549	1895	2	Les Chauseaux		prairie		zone de découverte fortuite	Dans la partie nord des Chauseaux, un certain Puget découvrit en défrichant sa vigne, à 50-45 cm de profondeur, des vestiges architecturaux (gros blocs de pierres taillées, tronçons de colonnes et de colonnettes, chapiteaux) de ce qui pourrait être interprété comme un temple (?).	Oudouze 1986, p. 161
39549	1915	3	Les Chauseaux		prairie		zone de découverte fortuite	La découverte en 1915 dans cette même zone, d'un gond en fer de 2,160 kg confirmerait l'importance du monument	Oudouze 1986, p. 161
39549	1986	4	Les Chauseaux		prairie		prospection pédestre	Prospection pédestre J.-L. Oudouze	Oudouze 1986
39549	NC	5	Les Chauseaux		prairie		zone de découverte fortuite	Au Chauseaux ont été signalées des sépultures (sarcophages utilisés comme auges au village de Paisia). Ces tombes pourraient dater du haut Moyen-Age	Oudouze 1991, p. 408

Vincelles, Jura

Vincelles, Jura – Tableau des unités de découverte (UD).

n° UD	Cadastre lieu-dit cadastral	Forme de l'UD	n° UI de référence	Précision localisation	datation large						Activités artisanales						Nature de l'occupation						Qualité caractérisation	Commentaires	
					LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE	BE	HMA	LTC	LTD	HE			BE
1	Au Tombois	point	39576-2	1					1															2	Découverte de dalles dressées relatives à des sépultures datées du haut Moyen-Âge
2	Les Arenières, Le Parréy	polygone	39576-3	2			1																	2	Prospection de J.-L. Odozue dans le secteur confirmant les premières observations de P. Maréchal qui signale dans les ruines du lieu-dit Les Tillot ou les Arenières, ce qui était peut-être un trésor monétaire de la fin du IIe siècle "des médailles des empereurs Tétricus, Gallien, Posthume, Claude II, Probus".
3	Sous la Ville	point	39576-4	1			1																	2	Au XIXe siècle d'autres vestiges plus modestes sont signalés au lieu-dit "Sous la Ville" ou "Champ de la Forest".
4	Vincelles, bourg	point	39576-5	2			1																	2	Le village actuel de Vincelles serait construit sur des vestiges gallo-romains d'après plusieurs observations au XIXe siècle. De nombreuses monnaies du début du Ier à la fin du IIe siècle y ont été recueillies. Des constructions anciennes ont également été observées non loin de l'église
5	Le Pérou, les Châteaux, les Courtelets	polygone		4			1	1	1															3	Voie Lyon-Besançon
6	RD 44, Les Châteaux...	polygone		4			1	1	1															3	Voie secondaire reliant l'agglomération antique de Vincelles au massif du Haut Jura (Chavéria...)
7	Rotalier, Non localisé	point	39467-2	0					1															3	"Des tombeaux" analogues à ceux découverts à Sainte-Agnès, ont été découverts avant 1814 dans la commune de Rotalier. "Les cadavres avaient un cercle de fer sur la poitrine, un autre sur la hanche, un troisième au pied". S'agit-il de sépultures mérovingiennes? Nous ne connaissons pas le lieu-dit précis de la nécropole et nous ignorons ce que sont devenus les armilles
8	Les Châteaux	polygone	39467-1 ; 39549-1 et 4	3			1																	3	Agglomération antique se développant au sud du passage à gué de la voie Lyon-Besançon sur la Sommette. Plusieurs découvertes fortuites au XIXe siècle et des prospections au sol dans les années 1980 attestent d'une occupation d'environ 5 ha dans ce secteur. Elle n'est pas entièrement délimitée. Aujourd'hui en prairie, la détection reste difficile sur cette zone.
9	Les Châteaux	point	39549-2 et 3	2			1																	1	Probable temple au sein de l'agglomération antique repéré seulement par la découverte d'éléments architecturaux en grande quantité.
10	Les Châteaux	point	39549-5	2					1															3	Au Châteaux ont été signalées des sépultures (sarcophages utilisés comme auges au village de Paisia). Ces tombes pourraient dater du haut Moyen-Âge

2. Exploitation des données et méthodologie

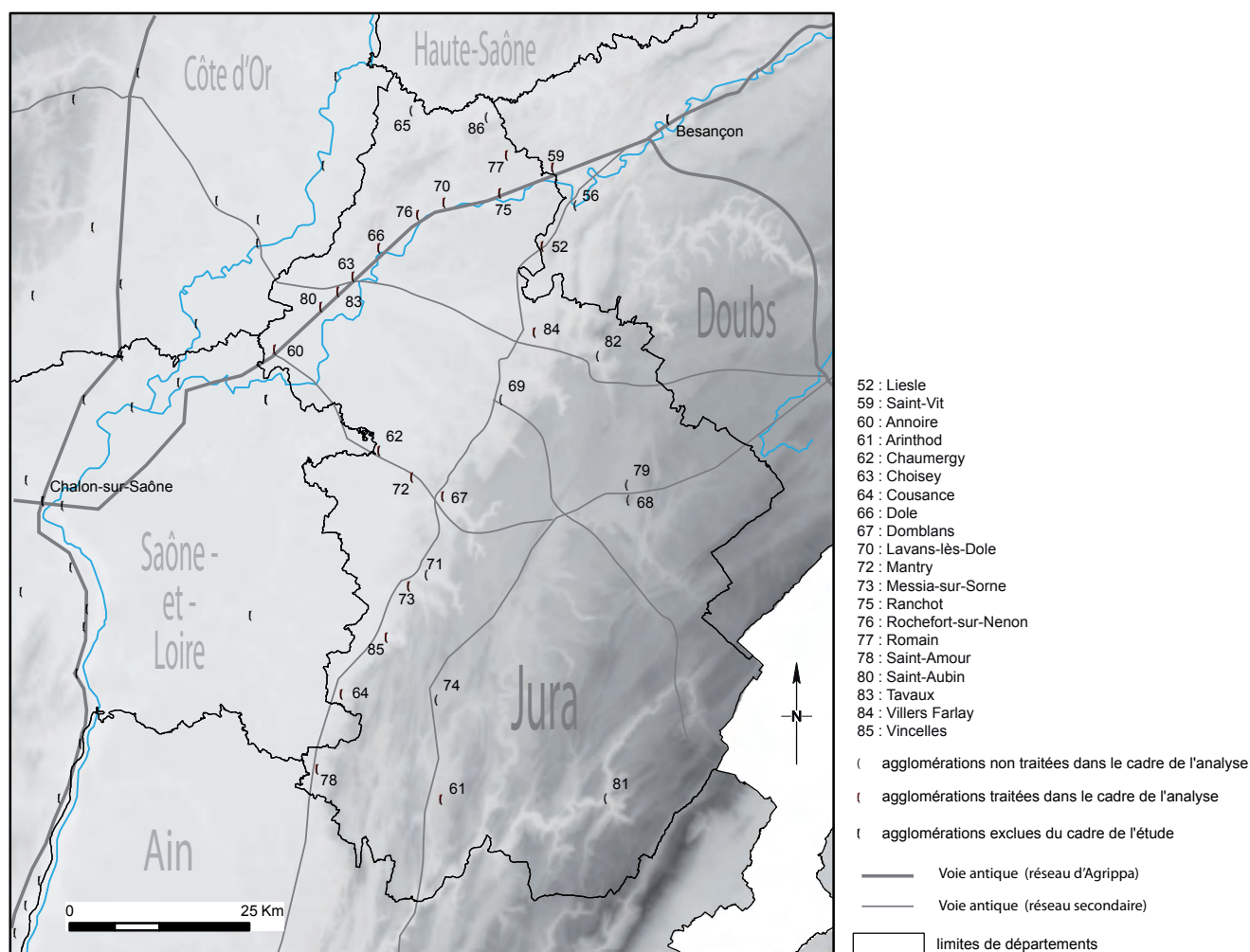
2.1 Essai d'analyse comparée de l'occupation du sol le long de deux axes de circulation reliant Besançon : premiers résultats et limites de la méthode

2.1.1 Objectif et cadre de l'analyse

Le territoire séquan est traversé par une série de voies de communication plus ou moins importantes le long desquelles se distribuent les habitats groupés. De récents travaux du PCR focalisés sur deux axes traversant le Jura ont fourni un cadre à notre réflexion (fig. 1).

Le premier axe orienté est-ouest, reliant Chalon-sur-Saône à Besançon, pourrait appartenir, d'après ses caractéristiques formelles, au réseau créé par Agrippa après la Guerre des Gaules pour favoriser la circulation des légions romaines (Kasprzyk et Nouvel 2011). Ce segment assurait la liaison entre la voie qui ralliait l'Italie au *limes* bas rhénan et au port de Boulogne, à travers le Jura, et la voie dite de l'Océan qui joignait Boulogne à Lyon *via* Chalon. Il est même possible qu'il s'agisse ici de la voie dite du Rhin, reliant Lyon au limes, positionnée par certains sous la voie Chalon – Trèves, par d'autres sous la voie Chalon – Kemps par Besançon (Kasprzyk et Nouvel 2011). Qu'il appartienne ou non au schéma initial augustéen, il s'agit d'un axe de communication majeur qui emprunte la plaine alluviale du Doubs large de 400 à 2000 m. Encaissé d'une cinquantaine de mètres,

Fig. 1 Carte de localisation de sites étudiés.



le fond de vallée voit son altitude décroître de 220 m à 190 m, depuis Saint-Vit jusqu'à l'arrivée dans la plaine de Saône. Le Doubs sépare deux entités géographiques distinctes qui culminent chacune à 250 m d'altitude : le vaste bassin de la forêt de chaux au sud et le plateau jurassique du massif de la Serre au nord. Passé Dole, le Doubs débouche dans le finage dolois, région sans relief qui ouvre sur la plaine de Saône. Depuis Annoire jusqu'à Besançon, le tronçon mesure 65 km de long. Neuf agglomérations s'égrainent à intervalles irréguliers le long du tracé, la distance entre chaque site variant de 3 et 8 km. Le catalogue de sites est fourni par L. Gaëtan dont le périmètre géographique de sa thèse sur l'occupation antique du Val de Saône englobe le finage dolois et la fin de la vallée du Doubs.

Le second axe, orienté nord-sud, reliant plus directement Lyon à Besançon, appartient au système de voies secondaires qui empruntaient des itinéraires transversaux au réseau d'Agrippa. Il coupe le Doubs à Osselle, puis traverse la vallée de la Loue, pour passer au pied du Jura, le long du faisceau lédonien à sa transition avec le fossé bressan. Les sites antiques sont généralement positionnés sur les passages à gué de cours d'eau dont la source se trouve au fond de reculées incisant perpendiculairement le massif jurassien. Depuis Saint-Amour jusqu'à Besançon le segment mesure 107 km. Dix agglomérations antiques, étagées entre 220 et 270 m d'altitudes, ont été recensées en moyenne tous les 10 km le long de la voie. L'inventaire de cette voie fut initié par la reprise des recherches sur les agglomérations d'Osselle par D. Billoin en 2014, Grozon par N. Coquet dès 2013 et plus récemment Lons-le-Saunier par V. Viscusi. Une part de l'activité 2015 du PCR a été consacrée à compléter le corpus dans le cadre d'une commande contractuelle confiée à L. Gaëtan.

Cette étude a pour objectif de comparer la manière dont se structure l'occupation le long de ces voies, qui se distinguent non seulement par les milieux géographiques traversés, mais aussi par leur rang occupé au sein du réseau de communication, l'intensité du trafic routier et le dynamisme des échanges commerciaux étant des paramètres susceptibles de conditionner le développement des habitats groupés.

2.1.2 Le corpus

Le champ de l'étude comprend les deux axes de circulation concernés élargis aux zones périphériques correspondant aux aires d'influences des voies.

L'axe Chalon-Besançon comptabilise neuf sites d'Annoire (60), à l'ouest, à Saint-Vit (59), à l'est, au nombre desquels il faut ajouter le dossier de Romain (77) décalé vers le nord.

L'axe Lyon-Besançon comprend sept sites de Saint-Amour (78), au sud, à Liesle-Fourg (52), au nord, le corpus étant complété par Arinthod, au sud-est, ainsi que par Chaumergy (62) et Mantry (72) tous deux situés le long d'un itinéraire transversal rejoignant la voie d'Agrippa à hauteur de Domblans. Les sites de Grozon, Lons-le-Saunier et Osselle qui n'étaient pas encore traités au moment de l'analyse n'ont pas été pris en compte.

Plusieurs fiches relatives à l'axe Chalon-Besançon ont été produites au moment de l'édition du bilan d'activité 2014. Nous renvoyons à ce rapport pour une consultation détaillée des dossiers. D'autre part, par souci de fluidité de lecture, les références bibliographiques, qui figurent dans les notices et les tableaux d'inventaire, n'ont pas été reproduites dans cette partie analytique.

2.1.3 État des investigations : mesures comparées des surfaces explorées par agglomérations

La surface explorée de chaque site est variable. Les possibilités d'investigations dépendent en effet du contexte environnemental et de l'activité économique des communes concernées. Ainsi une agglomération antique située aujourd'hui en milieu ouvert, sous des terres cultivées ou des pâtures, pourra être prospectées selon diverses méthodes croisées et de manière bien plus intensive que si elle est recouverte par le bâti actuel. Par ailleurs le développement urbain du territoire dans lequel s'insère le site aura une incidence sur la multiplication des recherches, la pression immobilière et industrielle favorisant la prescription de diagnostics et de fouilles archéologiques. Les agglomérations du corpus, qui n'échappent évidemment pas à ce principe, présentent de grandes disparités en termes d'emprises investiguées.

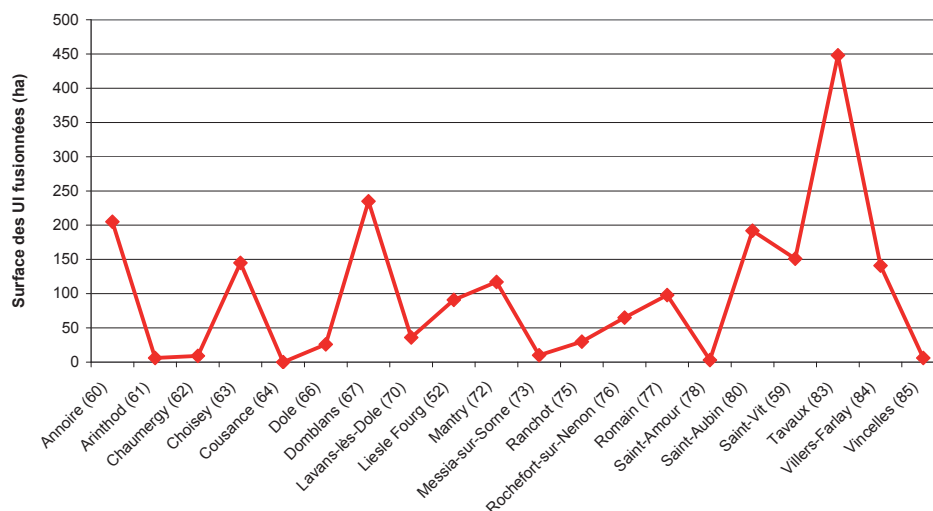
La superficie prise en considération dans cet examen comparatif est définie par des critères méthodologiques et surfaciques. En ce qui concerne le critère méthodologique, sont retenus tous les modes d'investigation à l'exception des zones de découvertes fortuites (DF) qui, étant généralement mal délimitées, sont figurées par des polygones bien souvent surdimensionnés, parfois à l'échelle de la commune tout entière, qui introduisent un biais dans l'analyse (cf. cartes intitulées: Total UI [DF exclues]). En ce qui concerne le second critère, la superficie prise en compte ne correspond pas à la somme des surfaces des différents polygones, mais bien à la mesure de ces derniers une fois fusionnés. En effet la superposition fréquente de certains polygones, attribués à des méthodes de recherche différentes ou parfois équivalentes, notamment dans le cas des photographies aériennes, fausse le calcul de la surface totale investiguée.

Sur les vingt agglomérations dont il est question, 30% présentent une surface totale investiguée comprise entre 0 et 10 ha, 15% entre 21 et 40 ha et 50% entre 51 et 250 ha. Les 5% restant correspondent à la valeur maximale de 448 ha afférente à une seule agglomération (fig. 2 et 3).

La compréhension des disparités ou des constantes suppose de passer en revue les cas concernés.

La valeur la plus basse égale à 0, correspond à l'agglomération antique de Cousance (64). Cette petite commune située en zone rurale, économiquement peu active, n'a fait l'objet d'aucune campagne de recherche intentionnelle et est connue exclusivement à travers des découvertes fortuites.

Fig. 2 Diagramme des surfaces explorées par agglomérations (exprimées en ha).

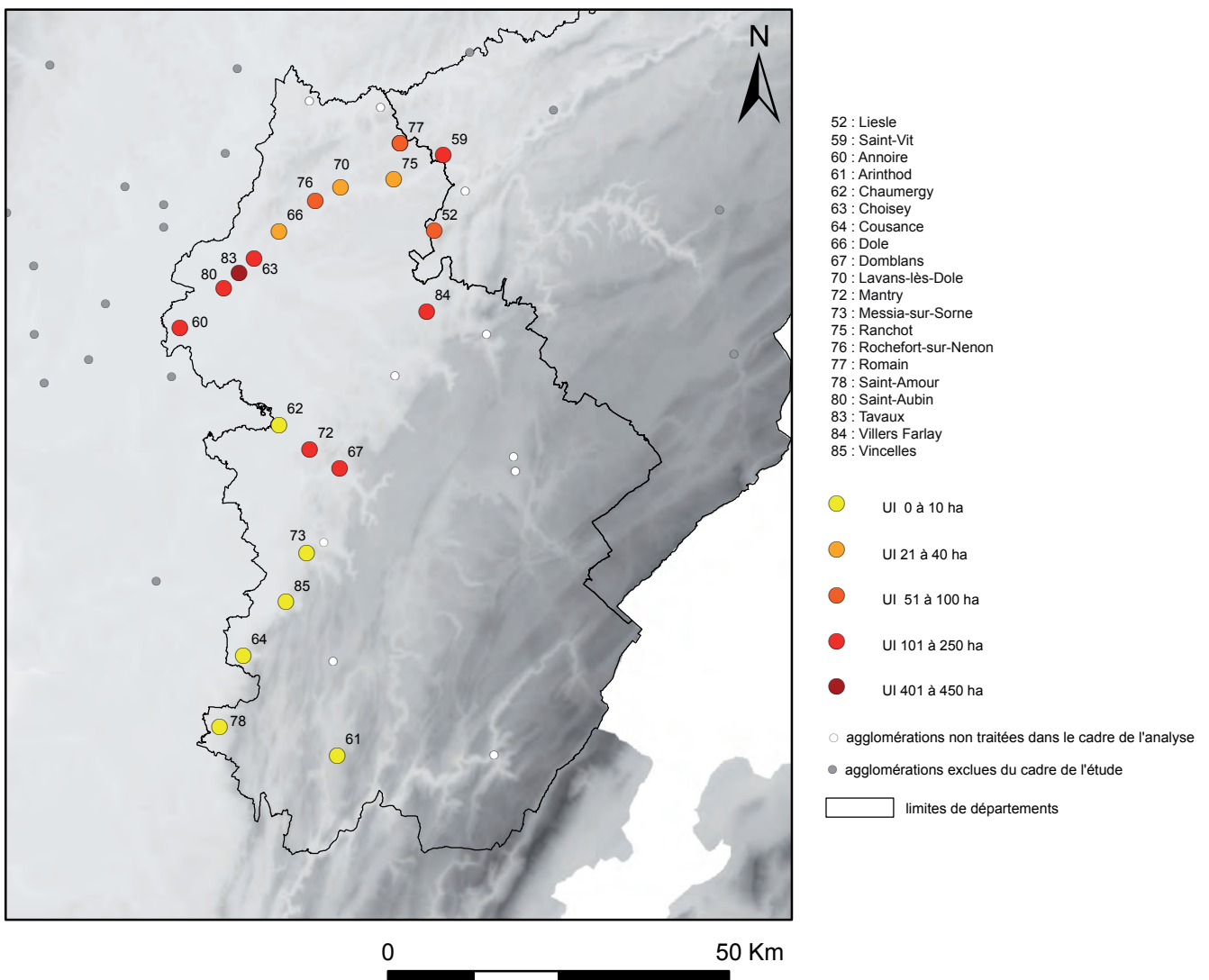


L'intervalle compris entre 1 et 10 ha qui correspond à 25% de l'échantillon, concerne 5 agglomérations : Arinthod (61), Chaumergy (62), Messia-sur-Sorne (73), Saint-Amour (78) et Vincelles (85). Il s'agit de sites localisés dans des zones rurales peu sujettes aux aménagements, dont le patrimoine archéologique est connu à travers d'anciennes découvertes fortuites et appréhendé plus récemment par seulement quelques prospections et de rares diagnostics.

L'intervalle le mieux représenté qui correspond aux surfaces comprises entre 51 et 250 ha concerne 10 dossiers : Annoire (60), Choisey (63), Rochefort-sur-Nenon (76), Romain (77), Saint-Aubin (80), Saint-Vit (59) sur l'axe Chalon-Besançon et Domblans (67), Liesle (52), Mantry (72), Villers-Farlay (84) sur l'axe Lyon-Besançon. Il s'agit, pour la plupart, de sites qui ont bénéficié de programmes de prospections pédestres pluriannuelles souvent complétées par des campagnes de photographies aériennes.

Enfin, le pic de valeur maximum représenté par le territoire de Tavaux sur lequel se trouve une agglomération antique (83) qui, avec 448 ha excède de 213 ha la surface directement inférieure, s'explique, à l'instar des cas précédents, par la multiplication de prospections aériennes et pédestres, mais aussi par l'intensité des transformations urbaines imposées par le passage de l'autoroute A39 et l'implantation de l'aéroport de Dole, qui ont favorisés la mise en œuvre d'opérations préventives, dont 14 diagnostics et 9 fouilles. Il s'agit cependant d'une superficie d'investigation qui dépasse largement le cadre de l'agglomération antique puisque les Unités d'Investigation s'étendent largement sur les espaces ruraux alentour.

Fig. 3 Carte de répartition des sites classés selon leur surface totale investiguée.



Aussi, la carte de répartition des sites, triés selon leur surface investiguée, reflète surtout la politique de recherche conduite sur le département du Jura depuis deux à trois décennies qui a favorisé les programmes de prospection-inventaire. En effet, la grande dimension des surfaces explorées est clairement corrélée aux choix de focaliser les investigations sur des agglomérations qui présentent l'intérêt de se trouver aujourd'hui en milieu rural et donc qui se montrent accessibles aux modes de prospections pédestre et aérienne. On notera l'absence de campagnes exploratoires de ce type sur les sites localisés au sud du département qui à l'exception de Saint-Amour, se trouvent pourtant en zones agricoles.

Avant de clore ce point, il était intéressant de vérifier s'il existe un lien de causalité entre la totalité de la surface explorée et le nombre de découvertes identifiées sur chaque commune (UD). Nous avons exclu de l'inventaire les voies (polylignes), dont le repérage est bien souvent dissocié des programmes de recherches mis en œuvre. Il nous a également semblé pertinent de procéder à deux décomptes différents : un premier intégrant tout le reste des UD (fig. 4) et un second excluant les découvertes fortuites anciennes mal localisées (i.e. la plupart des entités signalées par un point) (fig. 5), qui sont par définition mises au jour indépendamment de toutes campagnes exploratoires intentionnelles. Il ressort de la confrontation des courbes des UD à celle de la surface des UI, que les profils suivent des trajectoires quasi parallèles. Ces tracés comparables signifient, comme on pouvait s'y attendre, que plus la surface explorée est grande, plus le nombre d'UD identifiées est important. D'aucuns pourront juger ce résultat comme une évidence, mais cette corrélation ne se dégagerait pas aussi

Fig. 4 Diagramme du nombre UD identifiées par agglomérations (polylignes exclues).

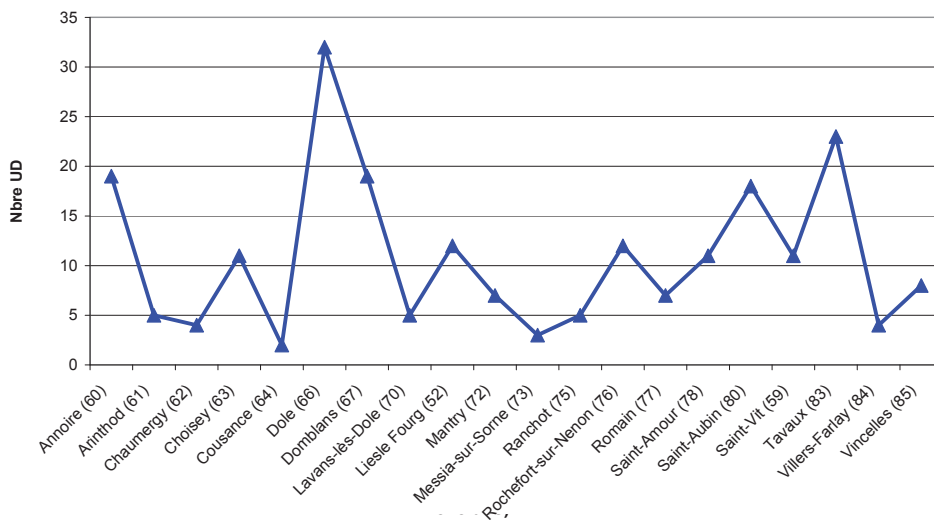
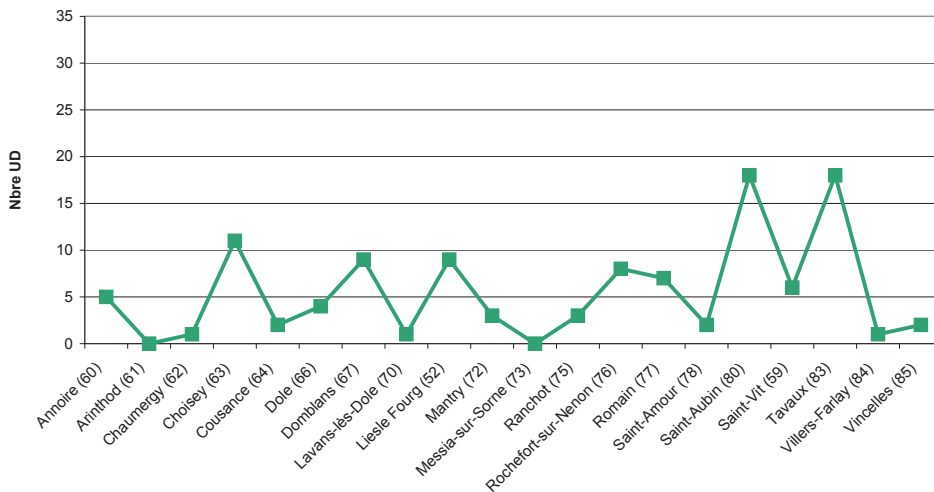


Fig. 5 Diagramme du nombre UD identifiées par agglomérations (points et polylignes exclues).



clairement si les UD n'avaient pas été triées selon leur type. On remarque en effet que la courbe des UD intégrant les découvertes fortuites (en bleu) diverge sensiblement des deux autres, ce qui s'explique par le fait que ces découvertes ne sont pas tributaires de recherches programmées. D'ailleurs les points de divergence, qui correspondent à des sites urbanisés comme Saint-Amour ou Dole, sont révélateurs de milieux peu adaptés à la mise en œuvre de programmes de prospections systématiques.

2.1.4 Chronologie et types d'occupations

2.1.4.1 Méthodologie

La démarche comparative repose sur un décompte des UD triées par type dans chaque agglomération. Pour ce premier essai de confrontation des données, seules les entités bien caractérisées ont été retenues dans l'inventaire. Celles dont la nature de l'occupation est qualifiée d'indéterminée sont rejetées ainsi que toutes les UD relatives aux voies qui couvrent un large champ chronologique et sont de fait susceptibles de biaiser l'analyse.

Vouloir comparer les sites par type d'occupation, selon leur nombre d'UD, sans tenir compte du degré de fiabilité de l'information est un exercice sujet à caution, tant chaque entité identifiée revêt une réalité archéologique différente. La question se pose avec d'autant plus d'acuité à propos de l'habitat, dont la notion, telle qu'elle est conçue dans le projet, repose sur une gamme relativement large de critères qui font que l'entité peut se rapporter aussi bien à un bâtiment indépendant qu'à un ensemble de maisons ou encore une aire d'occupation identifiée par prospection pédestre. D'autre part, selon la précision connue des contours de l'agglomération et la densité de répartition des vestiges, un certain nombre d'habitats parfois à l'évidence ruraux, situés dans une orbite plus ou moins proche de noyau d'occupation principal pourra être intégré au corpus surtout si leur caractérisation est incertaine. Ces habitats, bien qu'ils puissent correspondre à des occupations rurales périphériques, ne sont pas à négliger si l'on veut pouvoir appréhender les phénomènes d'expansion/rétraction voire de déplacement du centre de gravité d'une époque à une autre. La prise en compte de ces divers paramètres dans la quantification de l'information devra faire l'objet d'une réflexion spécifique. En attendant ces études plus approfondies, c'est à travers notre discours que nous nous efforcerons d'apporter la pondération qui confère toutes leurs nuances aux résultats.

Les données sont présentées selon le découpage chronologique adopté dans le cadre du projet. En raison des faibles évolutions constatées entre le Haut et le Bas Empire et aussi de la difficulté à dater précisément les occupations gallo-romaines, ces deux périodes seront abordées dans une même partie.

2.1.4.2 Axe Lyon-Besançon

Protohistoire

Les premières traces d'occupation ne remontent pas au-delà de La Tène D. Seulement trois sites sont concernés par cette période : Saint-Amour (78) au sud, ainsi que Domblans (67) et Mantry (72) sur l'axe de circulation vers l'ouest.

L'occupation de cette époque est essentiellement perceptible à travers des découvertes de monnaies souvent mal localisées : une monnaie républicaine à Mantry [UD n°6] et des monnaies gauloises à Saint-Amour trouvées fortuitement dans le bourg [UD n°8 à 11]. À Domblans, si des monnaies gauloises sont attestées sur le territoire communal sans plus de précision, la période est surtout illustrée par du mobilier céramique résiduel antérieur

au 1^{er} siècle trouvé dans un habitat rural périphérique à l'agglomération [UD n°21].

Aussi, excepté les cas de Saint-Amour où les monnaies trahissent un indéniable foyer d'occupation laténien, les autres données sont trop lacunaires pour conclure à une origine protohistorique des agglomérations évoquées.

Période gallo-romaine (fig. 6 et 7)

• Habitat

Le nombre d'UD relatives aux habitats identifiés pour le Haut-Empire s'élève à 43, toutes agglomérations confondues. Deux dossiers se distinguent nettement par leur nombre d'occurrences : Domblans (67) et Liesle (52) avec respectivement treize et dix UD au Haut-Empire. Ces deux agglomérations cumulent à elles deux plus de 50% du total des habitats repérés sur l'axe Lyon Besançon.

Dans le cas de Domblans, la surreprésentation des habitats s'explique par la présence de plusieurs indices d'occupation autour d'un noyau central qui constituerait le cœur de l'agglomération [UD n°s 11 et 12]. Plusieurs de ces entités périphériques, souvent caractérisées par des prospections au

Fig. 6 Occupations du Haut-Empire sur l'axe Lyon-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.

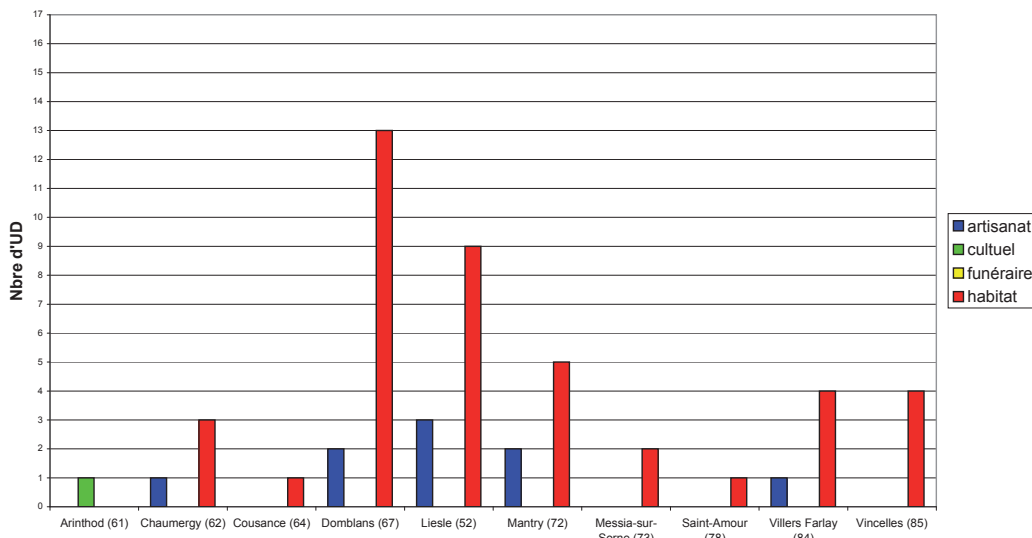
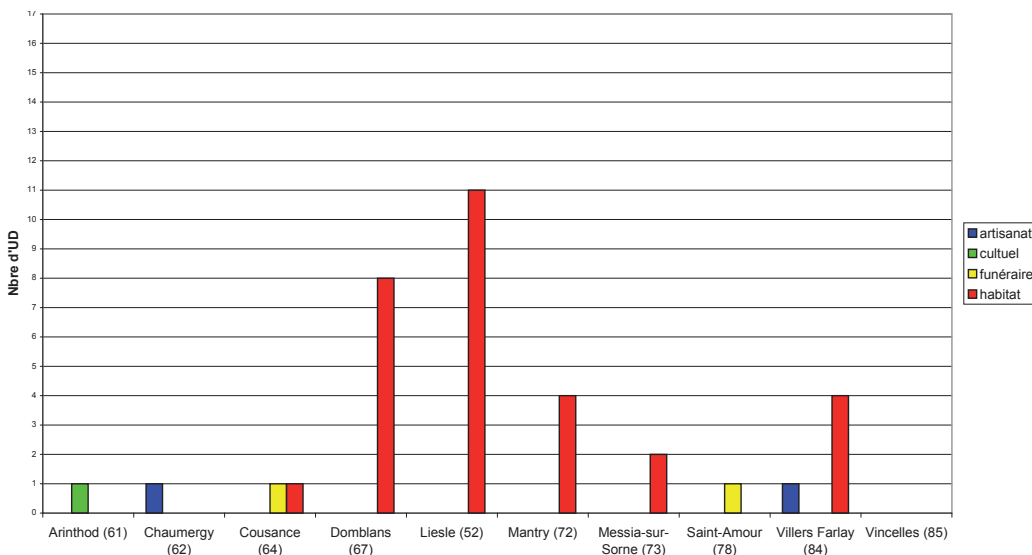


Fig. 7 Occupations du Bas-Empire sur l'axe Lyon-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.



sol, peuvent s'apparenter à des établissements ruraux [UD n° 5, 21] parfois de fort statut [UD n° 7, 20]. Certains ont pu servir de point de fixation à des occupations plus tardives avec l'utilisation des lieux comme sites funéraires durant le haut Moyen Age (UD 5). Plusieurs cimetières de cette époque sont en effet identifiés dans l'environnement proche du lieu supposé de l'agglomération antique sans que l'on puisse les rattacher à un habitat connu [UD n° 8, 14, 16].

À Liesle, le facteur déterminant est la mise en œuvre de campagnes de prospections pédestres qui ont favorisé la détection d'habitats le long de la voie. Plusieurs sont associés à des unités de production de céramiques qui laissent des artefacts facilement identifiables.

Les huit sites restants livrent un nombre d'UD habitat relativement faible qui varie de 0 à 4. Les valeurs les plus faibles – 0 ou 1 – se trouvent sur les sites peu explorés d'Arinthod (61), Cousance (64) et Saint-Amour (78). Les valeurs entre 2 et 5 sont attribuées aux sites de Chaumergy (62), Messia-sur-Sorne (73) et Vincelles (85), dont chacune des surfaces totales investiguées n'excède pas 10%. Dans le cas de Vincelles, sur les quatre habitats recensés deux correspondent à des occupations rurales [UD n° 3 et 8]. De récents survols par P. Nouvel ont notamment révélé le plan d'un établissement rural de fort statut à l'emplacement du principal lieu supposé de l'agglomération (dans ce volume § 1.1.2.31) [UD n° 8] qui peut alors se situer plus au nord [lieux-dits l'Arénière, Le Parréry UD n° 2] ou sous le village actuel de Vincelles [UD n° 4]. Les deux derniers cas, correspondant à Villers-Farley (84) et Mantry (72), s'expliquent différemment. Dans le premier cas, les vestiges se trouvent sous couvert forestier, ce qui gêne la détection des vestiges. Dans le second cas, l'UD correspond à un groupement d'habitats repéré par prospection pédestre et identifié par une seule et même entité qui couvre en fait une surface d'une dizaine d'hectares. L'interprétation de l'ensemble du site de Mantry est d'ailleurs sujette à caution, celui-ci pouvant correspondre à un vaste établissement rural. Avec 30 UD reconnues l'effectif des habitats attribués au Bas-Empire est sensiblement inférieur à la période précédente. Réparties dans les mêmes agglomérations que celle du Haut-Empire et dans des proportions relativement comparables, leur représentation sur les cartes repose sur l'hypothèse que les occupations ont perduré jusqu'à l'Antiquité tardive faute d'argument contradictoire. Évidemment les cartes de cette période, ainsi que le décompte des effectifs, sont à considérer avec beaucoup de précautions.

• **Domaine religieux**

Les témoignages de la vie religieuse sont rares, puisque seule une UD attribuée aux pratiques cultuelles est identifiée pour le Haut-Empire. Située à Arinthod [UD n° 3], elle correspond à la trouvaille d'un autel dédié à Mars qui atteste de la présence d'un temple aujourd'hui non localisé. Un temple était également supposé à Vincelles d'après la découverte de blocs architecturaux en 1895 au lieu-dit « les Chaseaux » (Odouze 1986, p. 161) [UD n° 9]. Or la mise en évidence d'une villa à cet emplacement par P. Nouvel, nous autorise dorénavant à rejeter cette hypothèse (*v. supra*).

• **Artisanat**

Seules deux activités artisanales sont présentées : le travail du métal et la production de terres cuites.

Le travail du métal est attesté dans deux agglomérations avec trois occurrences : Domblans (67) [UD n° 11, 12] et Mantry (72) [UD n° 6]. Dans les deux cas, l'activité métallurgique se déduit de l'épandage de scories repérées par prospection pédestre à l'emplacement de la zone occupée par l'habitat groupé.

La production de vases en céramique est attestée dans trois agglomérations avec cinq occurrences : Chaumergy (62) [UD n° 5], Liesle (52) [UD n° 2,

9, 10], Mantry (72) [UD n°7]. Excepté le cas de Mantry, où deux fours de potiers ont été dégagés en fouille, les autres ateliers ont été repérés par prospections pédestres d'après les rebuts de production. Les trois occurrences à Liesle s'expliquent par une apparente spécialisation des activités focalisées sur la fabrication de céramiques (village de potiers étiré le long de la voie). À Villers-Farlay (84), l'activité des artisans semble avoir été la fabrication de tuiles comme l'atteste la fouille d'un four et le ramassage de tuiles surcuites [UD n°4].

• Contextes funéraires

Le monde des morts est très peu représenté pour la période gallo-romaine et seulement à l'Antiquité tardive. Des ensembles de tombes sont attestés dans seulement deux agglomérations uniquement d'après des trouvailles anciennes mal localisées: Cousance (64) et Saint-Amour (78). À Cousance c'est une quinzaine d'inhumations [UD n°4] qui ont été mises au jour certes non loin d'une villa [UD n°3], mais aussi dans une orbite raisonnable du lieu supposé de l'habitat groupé [UD n°5]. Si elles ne sont pas directement associées à la villa, elles pourraient constituer un argument supplémentaire pour justifier la présence d'une agglomération antique sur cette commune, cette hypothèse reposant pour l'essentiel sur la découverte d'un abondant lot monétaire. À Saint-Amour c'est au cœur du bourg actuel qu'ont été observés, en 1718, cinq à six squelettes, dont un en sarcophage [UD n°6]

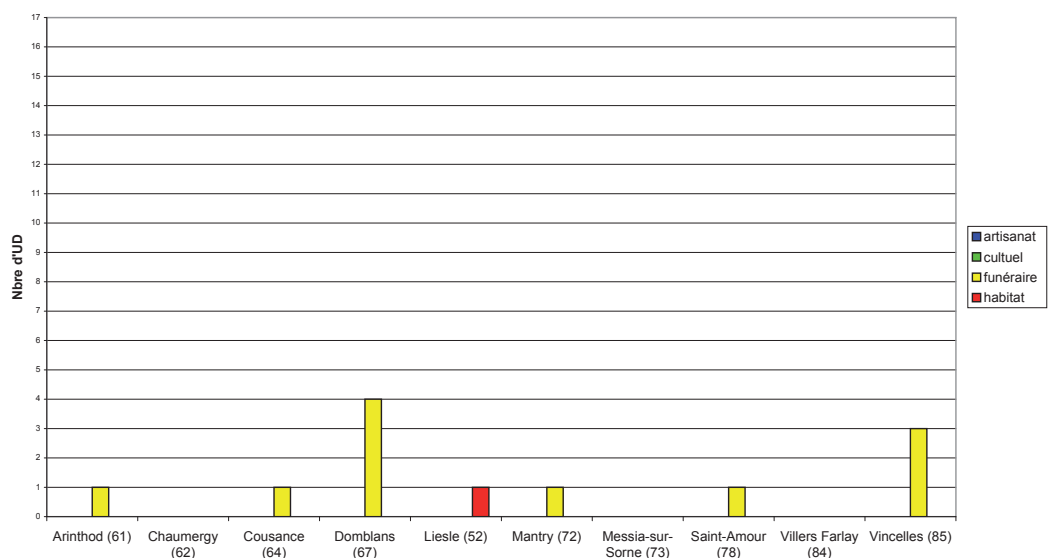
Haut Moyen Âge (fig. 8)

Des occupations du haut Moyen Âge, il ne reste quasiment que les sépultures. Connues pour la plupart à travers d'anciennes découvertes fortuites, elles sont souvent mal localisées. Dix contextes funéraires se répartissent sur six sites: Arinthod (61), Cousance (64), Domblans (67), Mantry (72), Saint-Amour (78), Vincelles (85).

Le UD identifiées à Cousance [n°s 4 et 6] et Saint-Amour [n° 6] sont les mêmes que celles citées pour le Bas-Empire, la fréquentation des lieux ayant pu perdurer d'une période à l'autre.

À Arinthod, la zone sépulcrale a été repérée par prospection pédestre en périphérie du lieu supposé de l'habitat groupé durant l'Antiquité [UD n°5]. À Domblans, ce sont cinq groupes de sépultures découverts pour la plupart au XIX^e siècle qui se répartissent en périphérie plus ou moins éloignée autour de l'agglomération du Haut-Empire [UD n°s 5, 8, 14, 16]. Bien que ces pôles funéraires soient dispersés sur un territoire relativement peu étendu, il n'est pas impossible qu'ils se rattachent chacun à un foyer d'occupation distinct.

Fig. 8 Occupations du haut Moyen Âge sur l'axe Lyon-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.



L'habitat isolé n° 5 a notamment pu fixer un groupe autonome d'individus. La commune de Mantry semble également avoir livré un cimetière du haut Moyen Age révélé par découverte fortuite [UD n° 9]. Cependant la distance de 3 km qui le sépare de l'habitat antique permet de douter du lien entre les deux types d'occupation.

À Vincelles, excepté l'UD n° 7 trop éloignée, les UD n° 1 et 10 sont en revanche assez proches de l'agglomération antique pour supposer une véritable continuité d'occupation, si elles ne sont pas directement associées à des domaines ruraux que pourraient matérialiser les entités n° 8 et 9. L'habitat est représenté par une seule UD à Liesle (52) [n° 7]. Située à environ 2 km au nord-est de l'agglomération, son intégration au corpus est sujette à caution.

2.1.4.3 Axe Chalon-sur-Saône–Besançon

Protohistoire

La période protohistorique est représentée quasi exclusivement par des mentions d'habitat. Sont concernés les sites d'Annoire (60), Choisey (63), Saint-Aubin (80) et Saint-Vit (59). À Annoire, c'est le sanctuaire autour duquel a pu s'agréger un hypothétique habitat qui pourrait avoir une origine laténienne. À Choisey, il est très certainement question d'un habitat rural daté LTC2-D1 [UD n° 8]. À Saint-Aubin (80) seuls du mobilier précoce et deux monnaies datées LTD pourraient supposer une origine ancienne de l'habitat groupé le long de la voie [UD n° 12] et d'un établissement rural situé en marge de celui-ci [UD n° 9]. Enfin, à Saint-Vit les indices sont plus tangibles avec la découverte à l'emplacement du lieu supposé de l'habitat du Haut-Empire de sablières et de poteaux carbonisés associés à du matériel daté du 1^{er} siècle av. J.-C.

Période gallo-romaine (fig. 9 et 10)

• Habitat

Le nombre d'UD relatives aux habitats identifiés pour le Haut-Empire s'élève à 87, toutes agglomérations confondues. Trois sites se distinguent par plus de dix habitats détectés. Il s'agit d'Annoire (60) (17 UD), Saint-Aubin (80) (14 UD) et Tavaux (83) (15 UD), qui ont fait l'objet de programmes de prospections pluriannuelles et dont la totalité de la surface investiguée (dépassant largement le cadre strict de l'agglomération proprement dite) atteint environ 200 ha pour les deux premiers dossiers et même près de 450 ha pour le dernier.

À Annoire, les habitats sont toutefois bien souvent mal localisés et insuffisamment caractérisés pour restituer sans réserve les contours d'une agglomération autour du sanctuaire, seul vestige bien identifié.

À Saint-Aubin, la plupart des habitats, également individualisés d'après des prospections pédestres, constituent un chapelet d'occupation assez convaincant pour cette fois ne pas mettre en doute l'existence d'une agglomération étirée le long de la voie, même si la concentration des investigations le long de l'axe de circulation introduit un biais certain dans la structuration de la répartition spatiale. En revanche, plusieurs habitats éloignés de la voie sont considérés comme des établissements ruraux [UD n° 9, 16, 17], quand ils ne sont pas clairement identifiés comme des *villae* [UD n° 6, 19], comme l'a notamment rappelé P. Nouvel dans ce volume (§ 1.1.2.30).

Tavaux, répond à un schéma spatial comparable à celui de Saint-Aubin avec une récurrence plus fréquente des habitats en bordure de voie et des établissements ruraux en marge éloignée: *villa* des Sarazins [UD n° 18] et dépendances supposées [UD n° 8, 16, 17, 19].

Trois autres dossiers affichent entre six et dix habitats : Dole (66) (9 UD), Rochefort-sur-Nenon (76) (8 UD), Saint-Vit (59) (7 UD). Les quatre derniers en comptent entre quatre et cinq : Choisey (63) (5 UD), Lavans-lès-Dole (70) (4 UD), Ranchot (75) (5 UD), Romain (77) (5 UD).

Dole et Choisey s'illustrent comme précédemment par une combinaison d'habitats groupés le long de la voie et d'au moins deux habitats dispersés en proche périphérie, ces derniers étant souvent mieux identifiés et plus précisément géoréférencés. À Dole notamment, l'essentiel des occupations associées à l'agglomération antique est issu de découvertes fortuites mal localisées. À Romain et Saint-Vit, il faut également soustraire du décompte une série d'UD correspondant à des habitats ruraux en orbite proche de l'habitat aggloméré : les UD n^{os} 7 à 10 à Saint-Vit, dans le quartier d'Antorpe, qui trahissent un artisanat du métal et l'UD n^o 1, à Romain, qui regroupe sans doute plusieurs petits bâtiments repérés par prospection pedestre (*villa*).

Les sites de Lavans-lès-Dole, Ranchot et Rochefort-sur-Nenon donnent à voir un faible nombre d'habitats, souvent mal caractérisés, regroupés le long de la voie.

Presque moitié moins d'habitats sont recensés pour le Bas-Empire, dont le nombre n'atteint pas plus de 45 occurrences toutes agglomérations confondues.

Fig. 9 Occupations du Haut-Empire sur l'axe Chalon-sur-Saône-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.

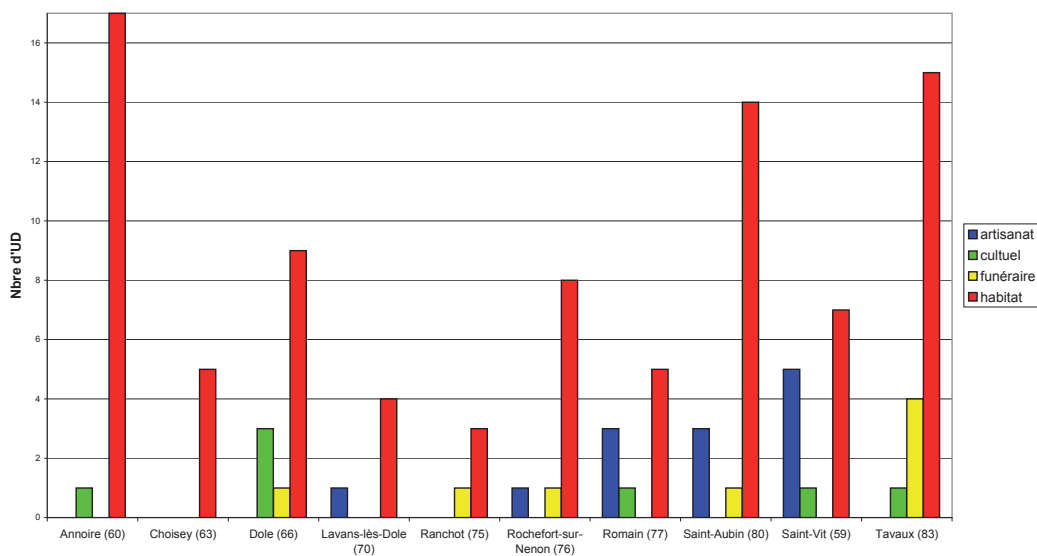
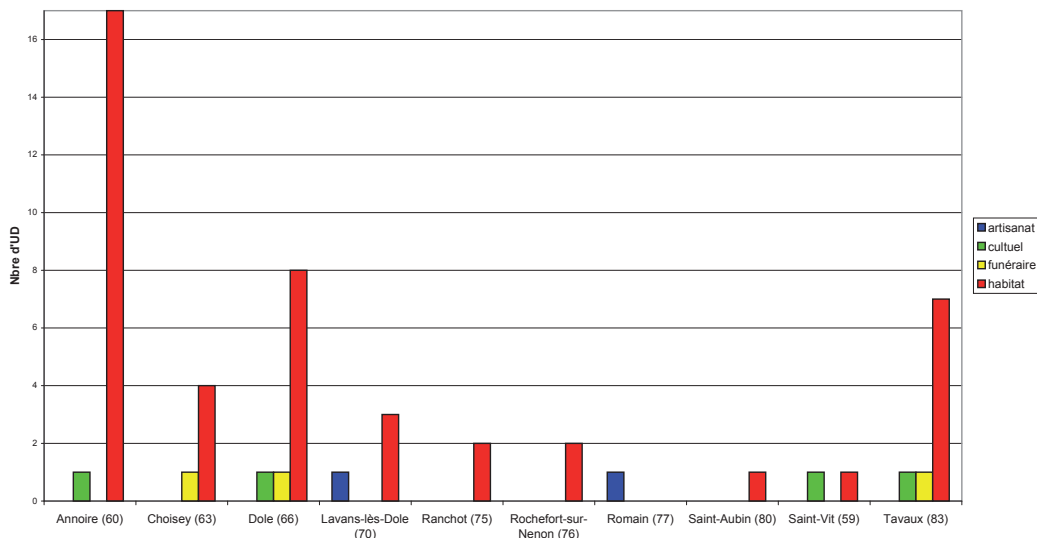


Fig. 10 Occupations du Bas-Empire sur l'axe Chalon-sur-Saône-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par type.



Les plus gros déficits sont enregistrés à Saint-Aubin (treize UD d'écart), Tavaux (huit UD d'écart), suivent ensuite Rochefort-sur-Nenon (six UD d'écart), Saint-Vit (six UD d'écart) et Romain (cinq UD d'écart).

À Saint-Aubin le déclin de l'agglomération du «Pré Commarin», au-delà du III^e siècle, se déduit de l'absence de mobilier tardif à l'emplacement de l'habitat groupé, alors qu'il est clairement attesté sur le site de la *villa* du «Mazeret», 1500 m au nord-ouest.

À Tavaux la baisse du nombre d'habitats concerne davantage les établissements ruraux périphériques que le cœur de l'agglomération, dont l'occupation a pu se prolonger au Bas-Empire.

À Saint-Vit, le grand ensemble bâti encore mal caractérisé, qui constitue le principal argument d'identification d'un habitat groupé à cet endroit, serait apparemment abandonné si l'on en juge par le mobilier du IV^e siècle trouvé dans les remblais de démolition. Toutefois, la fréquentation tardive du sanctuaire suppose que l'agglomération était active jusqu'à de basses époques. La baisse des effectifs s'explique également par la disparition des occupations rurales à Antorpe, au nord-ouest de Saint-Vit.

À Rochefort-sur-Nenon, seules deux UD [n^{os} 1 et 15] livrent du mobilier du Bas-Empire. Toutefois on peut imaginer, par extrapolation, que c'est l'ensemble de l'agglomération qui était fréquenté à cette période.

À Romain, les données sont trop lacunaires pour trancher en faveur d'un abandon ou d'une continuité de l'occupation au Bas-Empire, l'interprétation du site comme habitat groupé restant d'ailleurs en suspens.

• Domaine religieux

Les témoignages de pratiques cultuelles sont attestés dans cinq agglomérations : Annoire (60), Dole (66) (3 UD), Romain (77), Saint-Vit (59) et Tavaux (83). Chacune présente une occurrence, sauf Dole où trois UD sont recensées.

Les informations relatives au domaine religieux sont fiables à des degrés divers.

À Saint-Vit et Annoire les sanctuaires sont relativement bien caractérisés. Dans le premier cas grâce à un diagnostic [UD n^o 3] et dans le second grâce à une photo aérienne qui permet d'en relever le plan [UD n^o 7]. À Romain, la zone cultuelle se perçoit uniquement d'après du mobilier collecté au sol, dont un lot monétaire conséquent qui laisse légitimement suspecter la présence d'un temple [UD n^o 4]. À Dole [UD n^{os} 4, 6, 18] et Tavaux [UD n^o 14], la connaissance d'espaces à vocation religieuse repose essentiellement sur des découvertes anciennes, souvent mal positionnées, même si certaines mentions ont fait depuis l'objet de vérification par prospection au sol, notamment à Dole.

• Artisanat

Seuls l'artisanat de la poterie et le travail du fer sont représentés. Identifiés par prospections pédestres, dans seulement quatre sites, les gisements sont souvent mal localisés et interprétés uniquement d'après le mobilier récolté. La production de récipients en céramique est exclusivement attestée à Lavans-les-Dole (70) [UD n^o 4], grâce à des découvertes du XIX^e siècle, confirmées par des prospections récentes. Cette production aurait pu perdurer au Bas-Empire.

La métallurgie est mise en évidence principalement d'après le ramassage de scories, dans 11 UD réparties sur trois sites : Romain (77), Saint-Aubin (80) et Saint-Vit (59). Dans plusieurs cas les indices du travail du fer se rattachent à des habitats ruraux périphériques aux agglomérations : UD n^o 1 à Romain, UD n^{os} 6 et 16 à Saint-Aubin, UD n^{os} 7, 8, 9, 10, 12 à Saint-Vit qui correspondent au quartier d'Antorpe. Il peut cependant s'agir d'éléments plus tardif, en particulier du haut Moyen-âge (voir les travaux d'Hervé Laurent dans le cadre du PCR «métallurgie» piloté par Marion Berranger).

Toutefois, la présence de forgerons semble bien attestée dans les habitats groupés de Saint-Aubin en bordure de voie [UD n° 14] et de Romain, au lieu-dit « Champvounans » au sud du sanctuaire [UD n°s 6, 7]. En l'absence de critères chronologiques précis, l'activité artisanale de ce dernier site a été également retenue pour la période du Bas-Empire.

• Contextes funéraires

Des témoins de pratiques funéraires sont constatés dans cinq sites : Dole (66) (1 UD), Ranchot (75) (1 UD), Rochefort-sur-Nenon (76) (1 UD), Saint-Aubin (80) (1 UD), Tavaux (83) (4 UD).

Le niveau de connaissance de chaque UD varie en fonction de la méthode selon laquelle les vestiges ont été mis au jour.

À Dole, seule une stèle découverte au XIX^e siècle, non loin de la voie, à l'est de l'habitat groupé, fait référence au monde des morts (UD n° 21). La sculpture de la pierre, datée du III^e siècle, suppose que la zone aurait pu être fréquentée également au Bas-Empire. À Ranchot (UD n° 5) et Rochefort-sur-Nenon (UD n° 9), les espaces funéraires repérés par prospections pédestres se devinent grâce à des tessons et des esquilles d'os brûlés. À Saint-Aubin (UD n° 20) et Tavaux (UD n°s 7, 9, 23, 24) la plupart des pôles funéraires ont fait récemment l'objet de fouilles programmées qui nous fournissent une documentation autrement plus fiable, mais correspondent la plupart du temps à des ensembles ruraux isolés (Barbet et *al.* dir. 2014).

L'antiquité tardive voit l'apparition de nouvelles aires sépulcrales dans deux agglomérations.

À Choisey, une fouille des années 1964-1965 a révélé quinze tombes à inhumation datées de la seconde moitié du IV^e siècle [UD n° 11].

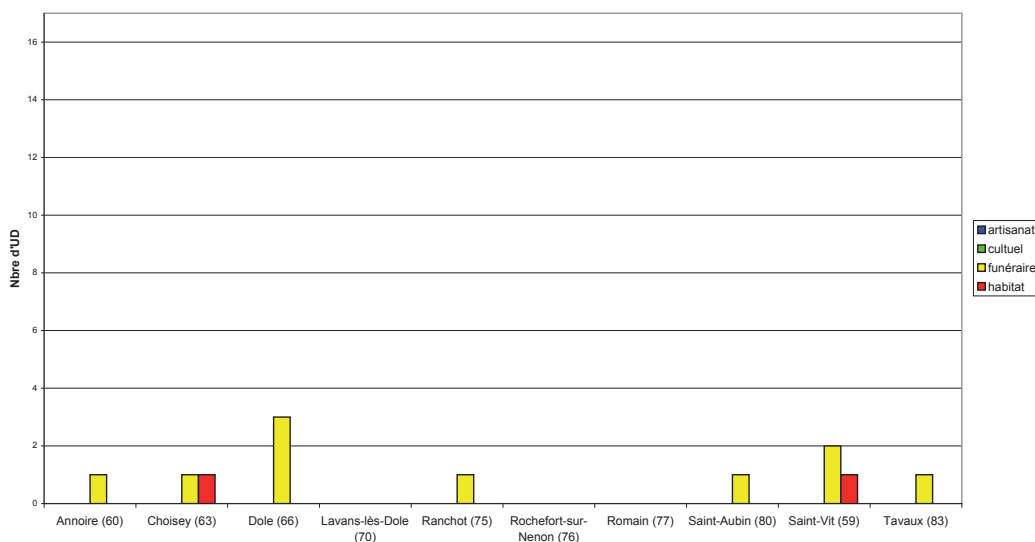
À Tavaux, une intervention préventive de 1994 a mis en évidence deux tombes datées de l'antiquité tardive [UD n° 13]. Elles sont implantées le long d'un axe de circulation perpendiculaire à la voie d'Agrippa.

Haut Moyen Âge (fig. 11)

Le haut Moyen Âge est essentiellement illustré par des ensembles funéraires, répartis dans 7 sites : Annoire (60), Choisey (63), Dole (66), Ranchot (75), Saint-Aubin (80), Saint-Vit (59), Tavaux (83).

À Annoire [UD n° 25], Dole [UD n°s 3, 22, 24], Ranchot [UD n° 3], Tavaux [UD n° 9], et Saint-Aubin [UD n° 8], les lieux d'inhumation sont exclusivement connus à travers les comptes rendus de découvertes anciennes, qui ne fournissent bien souvent qu'une localisation incertaine des vestiges et une perception approximative du nombre de sépultures concernées.

Fig. 11 Occupations du haut Moyen Âge sur l'axe Chalon-sur-Saône-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.



Des fouilles conduites à Choisey et Saint-Vit permettent de caractériser plus précisément les contextes. À Choisey, ce sont 9 sépultures datées du VII^e siècle qui ont été mises au jour [UD n° 3]. À Saint-Vit, c'est un vaste pôle funéraire qui a été dégagé mettant en évidence 326 tombes, datées des VI^e-VII^e siècles, réparties sur deux aires distinctes [UD n°s 5 et 6]. Enfin deux zones d'habitats sont identifiées à Choisey et Saint-Vit pour la période considérée.

À Choisey des fouilles préventives ont mis en évidence jusqu'à six bâtiments sur poteaux datés des VIII^e-IX^e siècles [UD n° 4], séparés de la zone funéraire précédemment citée par une voie d'origine antique. Deux autres bâtiments, situés environ 100 m plus au nord, sont quant à eux datés du VII^e siècle. À Saint-Vit, l'indice d'habitat est relativement éloigné des tombes puisqu'il se situe sur le territoire de l'ancienne commune d'Antorpe [UD n° 12]. Repéré par prospection pédestre, ce gisement s'inscrit très certainement dans la continuité de l'occupation rurale de ce secteur qui est fréquenté depuis le Haut-Empire.

2.1.4.4 Synthèse : comparaison des données relatives aux deux axes

Protohistoire

La période protohistorique est dans l'ensemble très peu représentée et essentiellement à travers les mentions d'habitats avec juste cinq dossiers concernés : trois sur l'axe Chalon-Besançon et deux sur l'axe Lyon-Besançon. De surcroît, peu de témoins matériels de cette époque ont été retrouvés directement sous les agglomérations antiques. Trois cas sont concernés : Amour (78), Saint-Aubin (80) et Saint-Vit (59). À Choisey (63) et Domblans (67), les découvertes se rattachent quant à elles à des établissements ruraux situés en périphérie du futur emplacement de l'agglomération antique. Par ailleurs, excepté le cas de Saint-Vit qui a livré des structures archéologiques datées du I^{er} siècle av. J.-C., les occupations laténiennes se devinent exclusivement à travers des données mobilières, notamment des lots monétaires trouvés hors contexte stratigraphique précis. Les pratiques cultuelles à cette période sont supposées seulement à Annoire (60), avec une possible origine gauloise du sanctuaire. Enfin la période s'illustre par une absence d'indices relatifs aux activités artisanales, mais aussi aux pratiques funéraires. On pourrait évidemment imputer cette faible représentation de la période laténienne à un effet de source, mais il est probable aussi qu'elle soit significative d'une certaine réalité historique, si l'on en juge par la confrontation des cartes d'occupations de la protohistoire à celles du Haut-Empire.

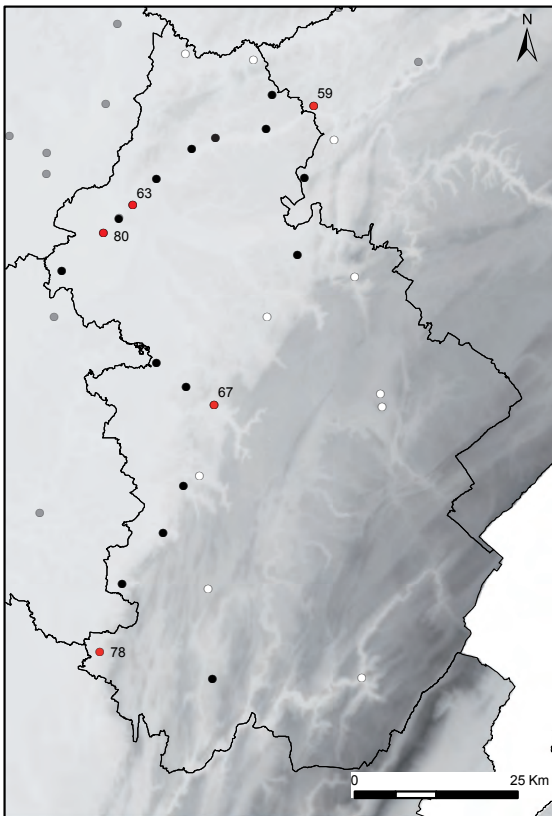
Période gallo-romaine

On assiste en effet, à la période romaine, à une floraison des habitats groupés qui suppose des créations ex-nihilo dans la plupart des cas (**fig. 12**). Il conviendrait d'examiner en détail à quel moment précis se produit l'apparition des agglomérations dans le courant du I^{er} siècle. Travail que nous n'avons pas encore réalisé et qui demande très certainement un réexamen détaillé du mobilier à la lumière des connaissances actuelles, notamment celui issu des découvertes anciennes.

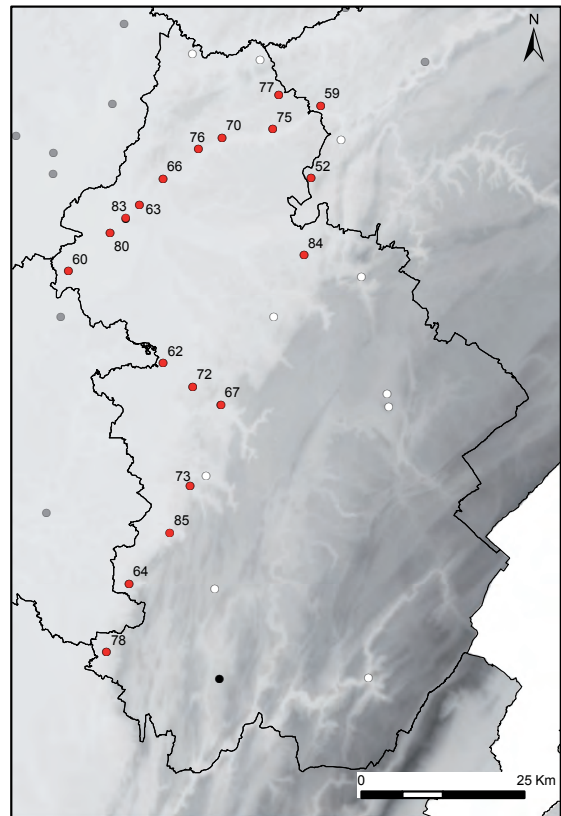
• **Habitat**

Le nombre d'habitats identifiés par agglomérations varie d'un axe de circulation à un autre. Sur la voie provenant de Chalon-sur-Saône la moitié des agglomérations comportent entre six et quinze habitats alors que sur celle dirigée vers Lyon 80% des sites ne comptabilisent pas plus de cinq UD relatives à l'habitat. Comme on l'a vu dans la partie sur l'état des investigations, le petit nombre d'UD sur l'axe conduisant à Lyon est

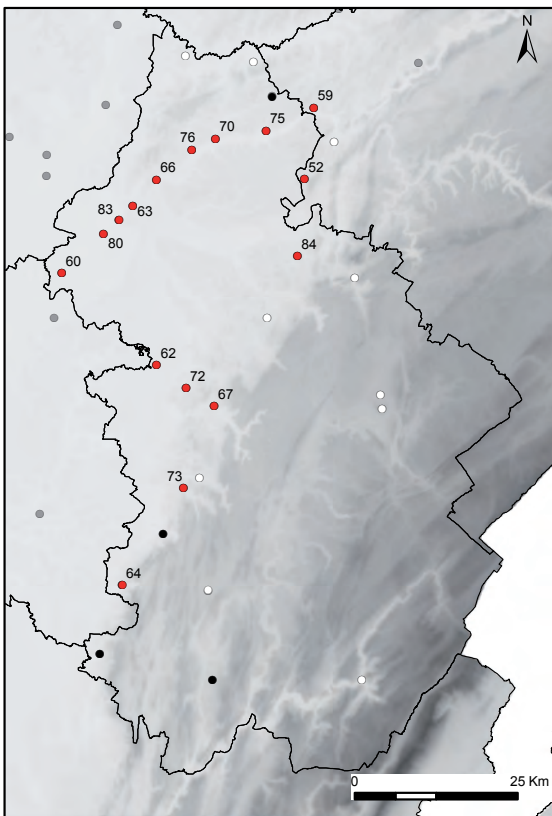
Fig. 12 Carte des sites comportant des UD relatives à l'habitat.



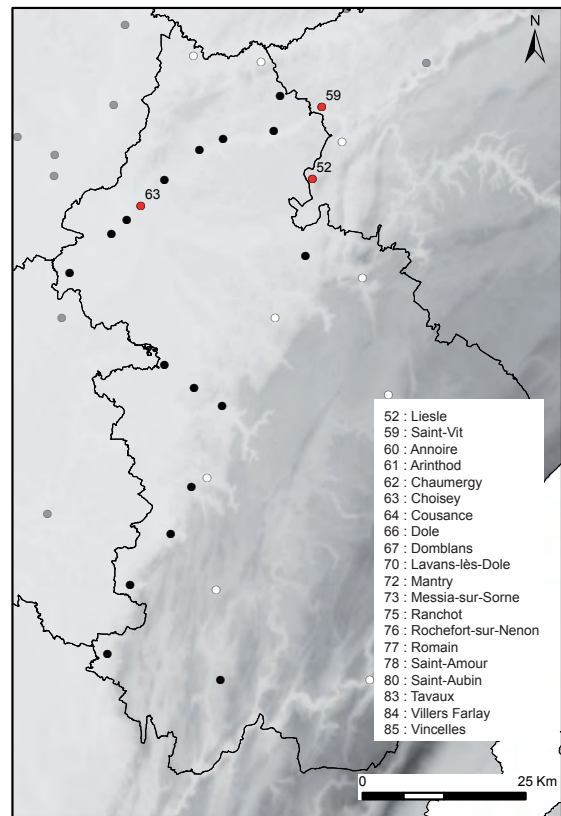
Protohistoire



Haut-Empire



Bas-Empire



Haut Moyen Age

- 52 : Liesle
- 59 : Saint-Vit
- 60 : Annoire
- 61 : Arinthod
- 62 : Chaumergy
- 63 : Choisey
- 64 : Cousance
- 66 : Dole
- 67 : Domblans
- 70 : Lavans-lès-Dole
- 72 : Mantry
- 73 : Messia-sur-Sorne
- 75 : Ranchot
- 76 : Rochefort-sur-Nenon
- 77 : Romain
- 78 : Saint-Amour
- 80 : Saint-Aubin
- 83 : Tavaux
- 84 : Villers Farlay
- 85 : Vincelles

- habitat attesté dans l'agglomération antique
- agglomérations traitées dans le cadre de l'analyse
- agglomérations non traitées dans le cadre de l'analyse
- agglomérations exclues du cadre de l'étude
- limites de départements

certainement corrélé à la faible surface des zones explorées, notamment sur les sites se distribuant au sud de Lons-le-Saunier.

La fréquentation des sites semble la plupart du temps perdurer durant le Bas-Empire. Toutefois on l'a vu, ruptures et continuités sont des processus appréhendés à travers des données souvent lacunaires. Faire pencher la balance vers l'un ou l'autre des cas de figure dépend de la manière dont est placé le seuil de tolérance ou de pondération en termes d'interprétation des données et de critères de datations.

• **Domaine religieux**

Les informations relatives au domaine religieux sont rares et exclusivement limitées à l'axe Chalon-Besançon, si on exclut la découverte d'un autel à Arinthod (fig. 13). Seuls deux sanctuaires sont clairement attestés à Annoire (60) et Saint-Vit (59) d'après des vestiges observés en plan. Les autres témoignages de pratiques cultuelles reposent uniquement sur des découvertes anciennes mal localisées et du mobilier ramassé en prospection. Encore une fois, il est difficile de ne pas voir dans cette disparité un effet de sources, d'autant qu'il n'y a aucune raison pour que les agglomérations de l'axe Lyon-Besançon ne soient pas dotées de lieu de culte.

• **Activités artisanales**

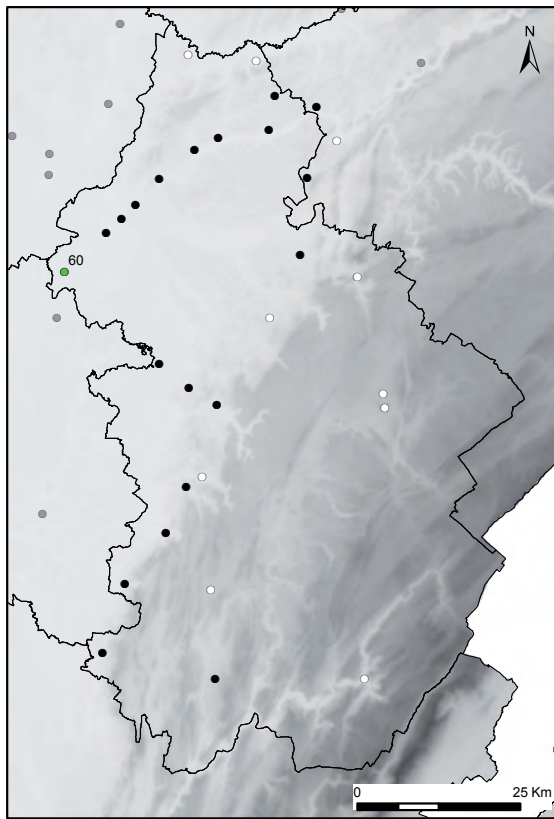
En ce qui concerne, les activités artisanales, on ne perçoit presque pas de différences entre les deux segments étudiés (fig. 14). L'apparente sous-représentation de la métallurgie sur l'axe Lyon-Besançon doit être pondérée par la non-prise en compte dans le corpus de Grozon et Osselle : deux sites où le travail du métal est attesté. Seule observation notable, c'est la faible occurrence de l'artisanat de la terre-cuite sur l'axe Chalon-Besançon. Celui-ci est en effet uniquement supposé à Lavans-lès-Dole (70) d'après des tessons en céramiques collectés par prospection. L'axe vers Lyon se distingue quant à lui sur ce point avec la mise en évidence de ce qui pourrait s'apparenter à des villages d'artisans spécialisés dans la production de vases en céramiques, mais aussi de tuiles respectivement à Liesle-Fourg (52) et à Villers-Farlay (84). L'itinéraire transversal, rejoignant la voie d'Agrippa depuis Domblans, livre également d'incontestables unités de production de récipients en terre-cuite à Chaumergy (62) et Mantry (72). Il faut voir dans cette polarisation de la production de terre cuite sur l'axe vers Lyon, l'incidence des paysages traversés ; la région bressane présentant la particularité d'offrir des gisements argileux qui se montrent beaucoup plus difficiles d'accès sur la voie d'Agrippa.

• **Contextes funéraires**

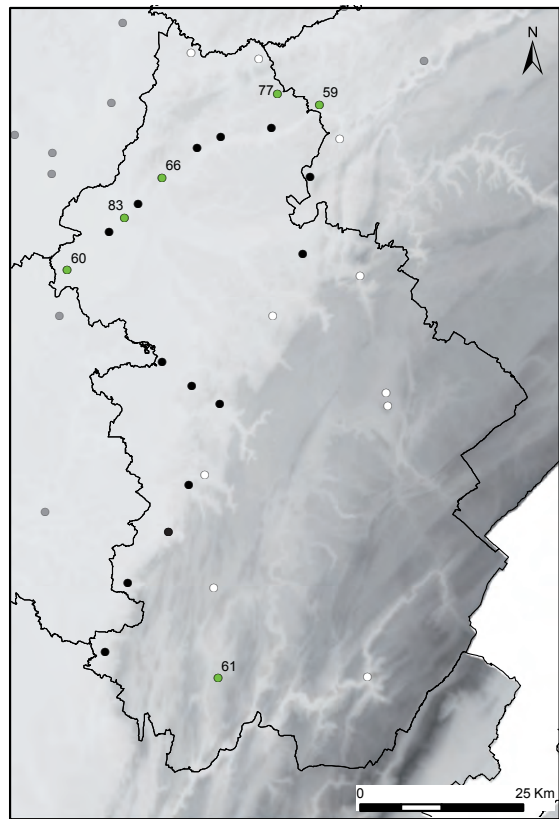
Du point de vue des occupations funéraires, on observe en revanche un net déséquilibre entre les deux axes de circulation en termes d'agglomérations concernées et du nombre de découvertes recensées (fig. 15). Ainsi aucune nécropole n'est connue sur l'axe vers Lyon avant le Bas-Empire, cette période étant illustrée par seulement deux sites d'après des découvertes anciennes : Cousance (64) et Saint-Amour (78). Sur la voie d'Agrippa, on comptabilise, en revanche, huit nécropoles pour le Haut-Empire, réparties dans cinq agglomérations et cinq nécropoles pour le Bas-Empire, réparties dans quatre agglomérations. Excepté un cas de trouvaille fortuite à Dole, en l'occurrence une stèle découverte au XIX^e siècle, tous les autres contextes funéraires ont été mis au jour dans le cadre de campagnes de prospection ou de fouilles, qu'elles soient préventives ou programmées. Cette fois encore, il est difficile de voir dans ce déséquilibre autre chose qu'un reflet de l'état de la recherche.

Les nécropoles sont placées soit en bordure de voie à la sortie des agglomérations (cas de Choisey, Rochefort, Tavaux, Saint-Aubin) soit en retrait par rapport à l'axe de circulation en périphérie des zones habitées (cas de Dole, Ranchot et éventuellement Cousance).

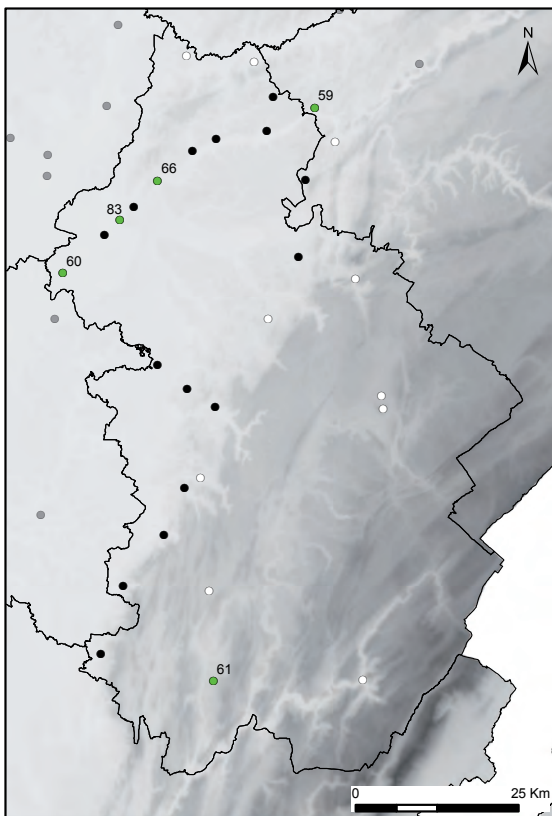
Fig. 13 Carte des sites comportant des UD relatives au domaine religieux.



La Tène D



Haut-Empire



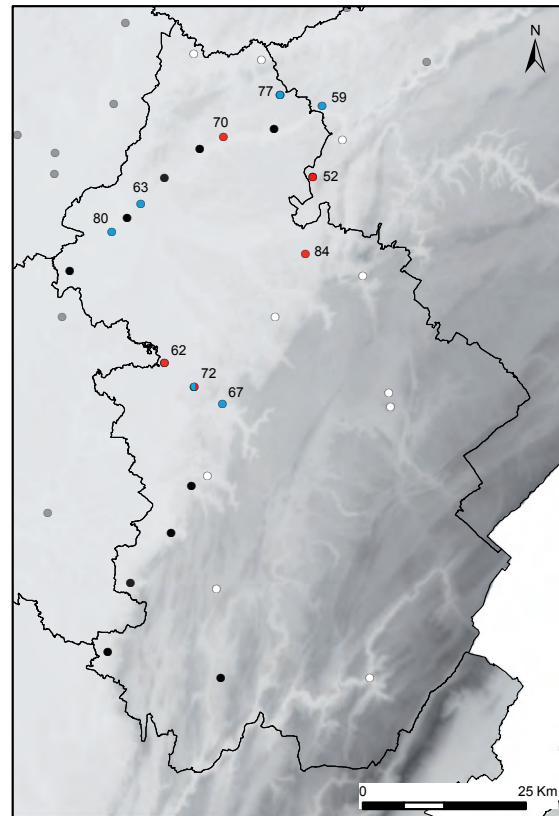
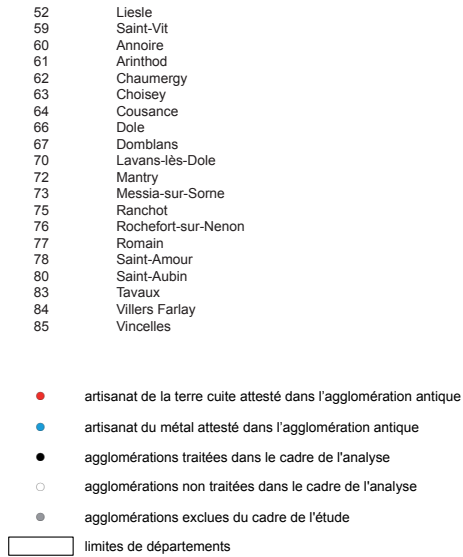
Bas-Empire

- | | |
|----|---------------------|
| 52 | Liesle |
| 59 | Saint-Vit |
| 60 | Annoire |
| 61 | Arinthod |
| 62 | Chausergy |
| 63 | Choisey |
| 64 | Cousance |
| 66 | Dole |
| 67 | Domblans |
| 70 | Lavans-lès-Dole |
| 72 | Mantry |
| 73 | Messia-sur-Some |
| 75 | Ranchot |
| 76 | Rochefort-sur-Nenon |
| 77 | Romain |
| 78 | Saint-Amour |
| 80 | Saint-Aubin |
| 83 | Tavaux |
| 84 | Villers Farlay |
| 85 | Vincelles |

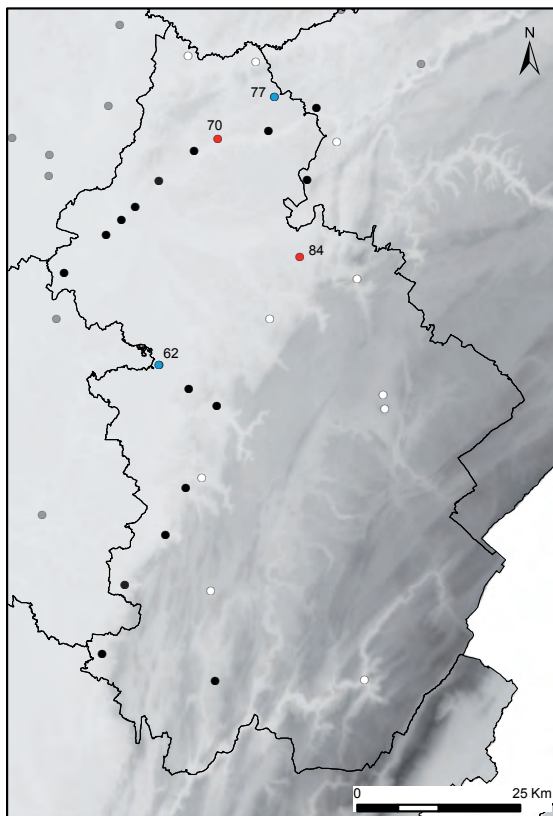
- occupation culturelle attestée dans l'agglomération antique
- agglomérations traitées dans le cadre de l'analyse
- agglomérations non traitées dans le cadre de l'analyse
- agglomérations exclues du cadre de l'étude

▭ limites de départements

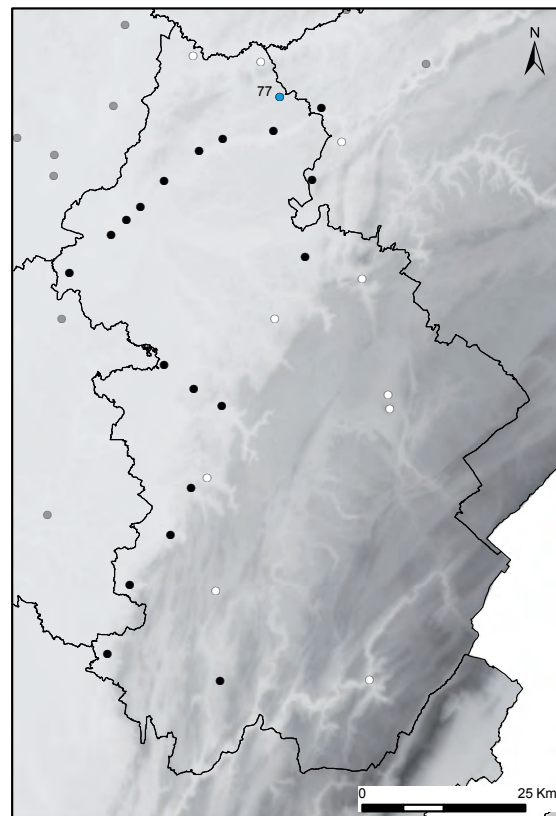
Fig. 14 Carte des sites comportant des UD relatives à l'artisanat.



Haut-Empire

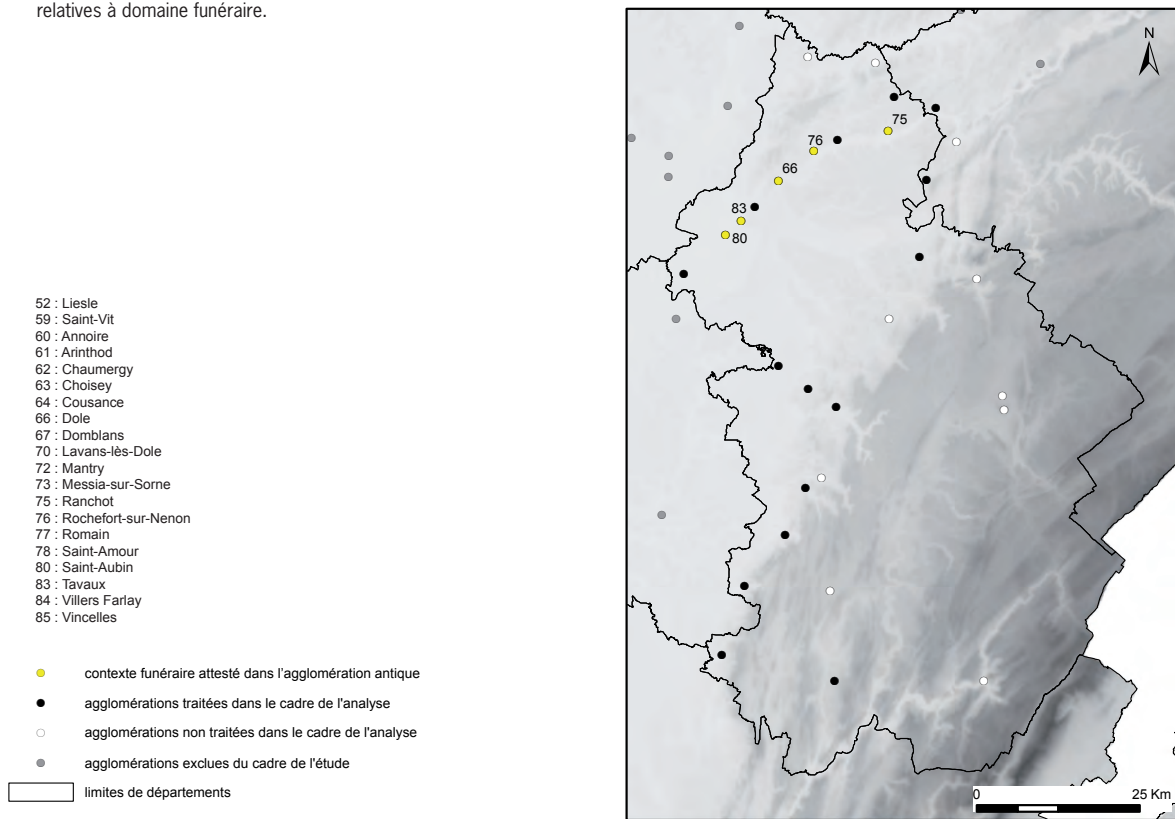


Bas-Empire

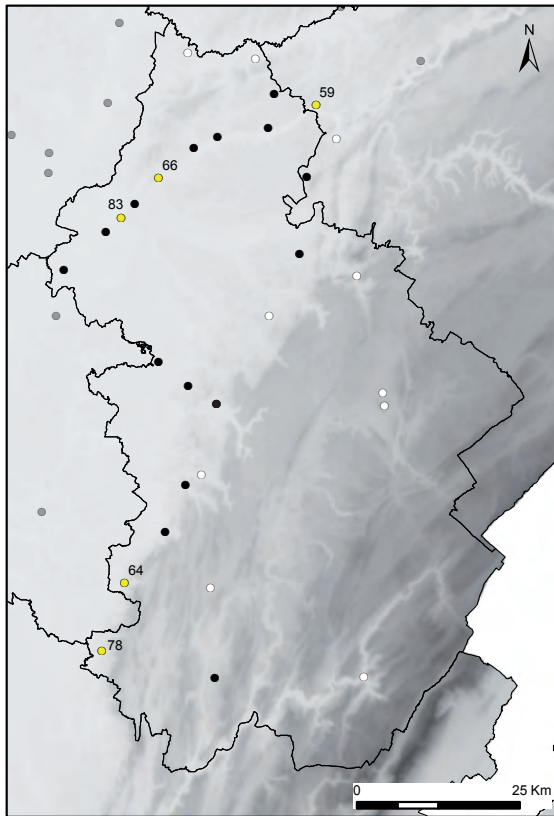
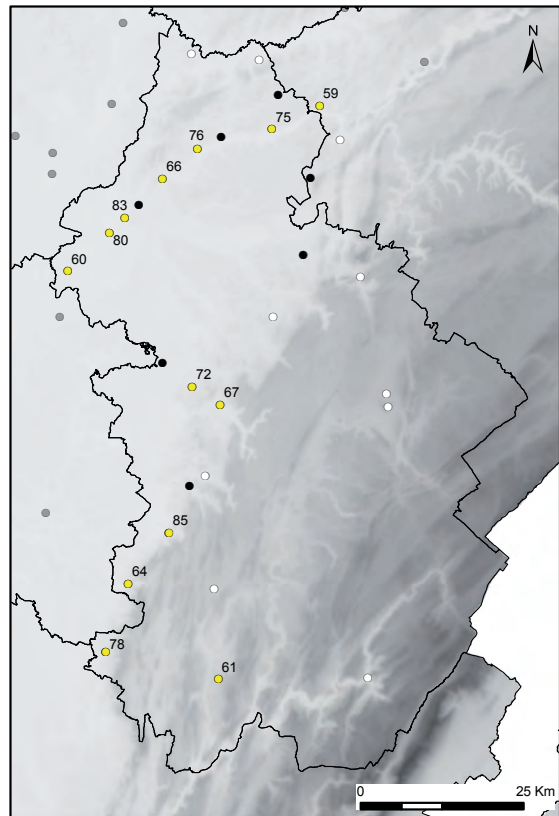


Haut Moyen Age

Fig. 15 Carte des sites comportant des UD relatives à domaine funéraire.



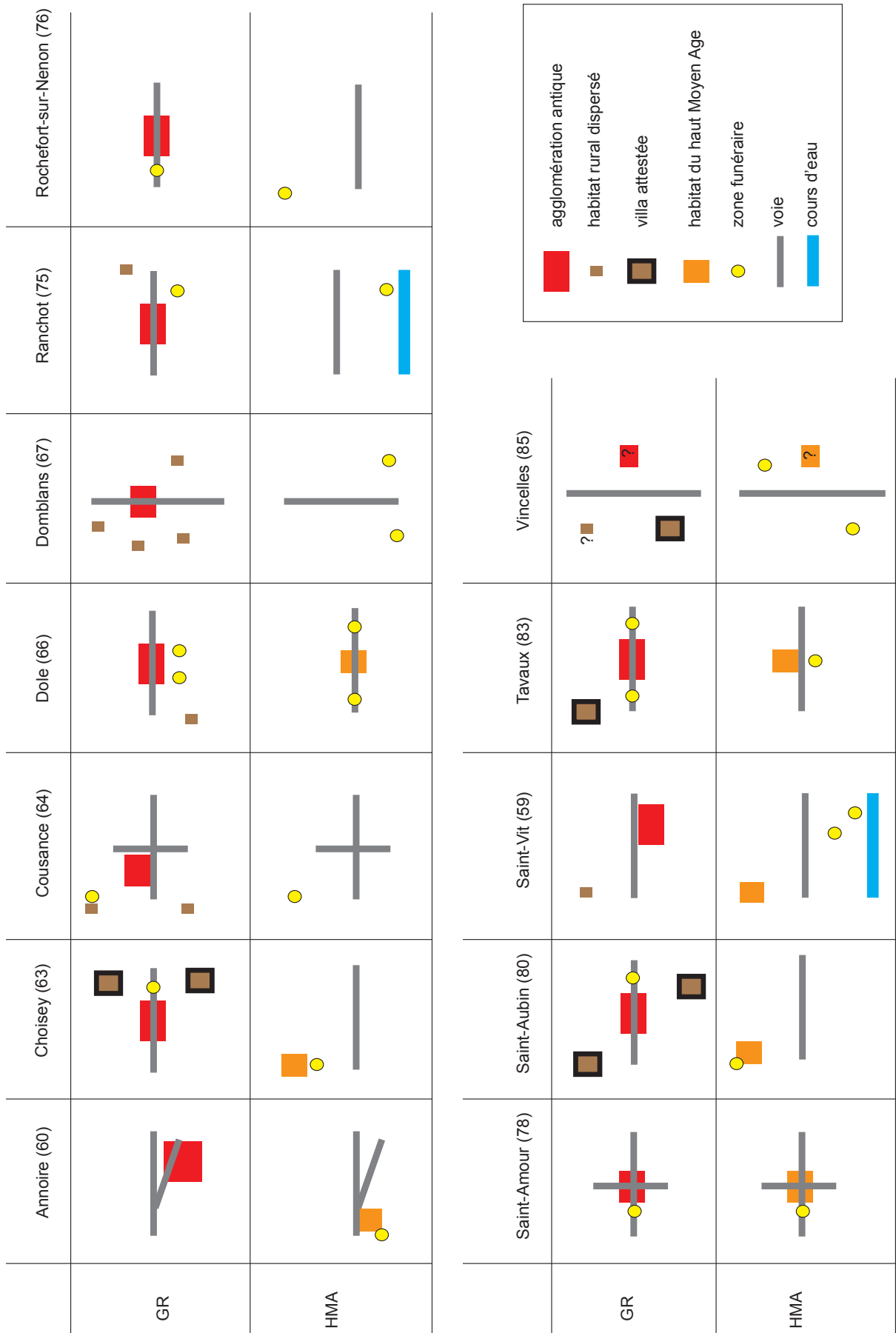
Haut-Empire



Bas-Empire

Haut Moyen Age

Fig. 16 Schémas de répartitions de zones funéraires par agglomérations à l'époque gallo-romaine et au haut Moyen Âge.



Haut Moyen Âge

Comme c'est souvent le cas, le haut Moyen Âge est essentiellement perçu à travers des ensembles de sépultures, qui sont quasiment les seuls vestiges de cette époque qui nous soient parvenus. La confrontation des diagrammes de répartition par type d'occupation est édifiante à ce propos puisque pour trois agglomérations livrant chacune une découverte relative à l'habitat, ce sont 23 entités afférentes au domaine funéraire qui sont recensées : onze occurrences pour sept agglomérations sur l'axe Chalon-Besançon et douze occurrences pour six agglomérations sur l'axe Lyon-Besançon. Des effectifs qui tranchent par ailleurs nettement avec ceux de l'époque gallo-romaine qui comptabilisent quinze zones sépulcrales. Excepté de rares fouilles à Choisey et Saint-Vit, la plupart des sites sont connus grâce à d'anciennes découvertes fortuites. Les programmes de prospections ont eu cette fois peu d'influence sur la forme de la distribution qui se répartit de manière équilibrée sur les deux axes.

Excepté les cas de Cousance (64) et Saint-Amour (78), où les lieux d'inhumation ne varient pas, on assiste au haut Moyen Âge à un déplacement des zones funéraires (fig. 16). À Tavaux et Dole, où, à l'instar des dossiers précédents la ville du Moyen Âge se développe sur les ruines de celle de l'Antiquité, les nécropoles gallo-romaines sont en effet totalement abandonnées au profit de cimetières qui se positionnent en fonction des nouvelles contraintes urbaines. Le processus est plus évident dans les autres cas où les espaces funéraires s'éloignent nettement de l'axe de circulation principal. Ainsi à Ranchot, et Saint-Vit les pôles funéraires du haut Moyen Âge s'écartent de la voie pour se rapprocher du Doubs en rives du cours d'eau (Saint-Vit) ou en position dominant la vallée (Ranchot). À Annoire, Choisey et Saint-Aubin, l'association des ensembles sépulcraux à des habitats montre que ce processus de retrait s'accompagne très probablement d'un déplacement du centre de gravité de l'occupation. Cette explication peut probablement s'appliquer aussi aux cas de Rochefort, Domblans et Vincelles, où les tombes constituent apparemment le seul indice d'un changement des lieux de vie dont les vestiges d'habitats ne sont pas connus.

2.1.5 Conclusion

Notre démarche visant à comparer les agglomérations selon leurs types d'occupation ne permet pas de mettre en évidence de forts contrastes entre les deux axes de circulations. Seule la carte de répartition des sites relative à l'artisanat apparaît comme significative, avec une apparente priorité donnée à la fabrication d'objets en terres cuites le long de l'axe Lyon-Besançon (récipients, tuiles). Ce constat, qui n'est pas nouveau, montre comment les habitants ont su adapter leur mode de subsistance aux ressources naturelles disponibles, ou peut-être comment ils se sont implantés et organisés en fonction de la localisation des matières premières indispensables à leurs productions. Il serait toutefois imprudent d'en conclure que la catégorie des axes de circulation, l'itinéraire suivi, et l'intensité du trafic n'ont aucune incidence sur les formes de l'occupation. Il est en effet difficile de voir dans ce simple bilan autre chose qu'un reflet de l'état de la recherche. L'exercice auquel nous nous sommes prêtés a eu surtout pour intérêt de mettre en évidence les disparités en matière d'investigations, entre une voie d'Agrippa, relativement bien documentée, et un axe Lyon-Besançon dont la moitié des sites souffrent d'un déficit en termes de surfaces explorées. Cet état des lieux primaire s'impose toutefois comme un préalable obligatoire, si l'on veut pouvoir pondérer les résultats de manière objective.

Cette approche comparative, appliquée à un échantillon limité, a aussi valeur de test méthodologique en termes d'exploitation des informations générées par le protocole de traitement des données conçu dans le cadre du PCR. Aussi plusieurs biais dans l'analyse sont apparus à l'issue de cette

réflexion. Ils concernent pour l'essentiel la manière d'appréhender l'habitat qui, en l'état, rend difficilement compte de la réalité de l'occupation, tant ses critères de détermination sont larges et reposent sur des sources de données diversifiées. Une énumération des sites telle que nous l'avons réalisée est indispensable, si l'on veut pouvoir intégrer dans un même comptage les découvertes mal localisées, figurées par un point, et celles géoréférencées, délimitées par un polygone. Mais elle n'est pas suffisante puisqu'en fonction des entités surfaciques identifiées, ce sont une ou plusieurs unités d'habitation qui sont concernées, selon qu'elles recouvrent une maison ou un quartier. Aussi, pour que l'analyse soit pertinente, il convient de comparer la surface occupée par chaque polygone. Si la mesure de la superficie peut apparaître comme une évidence, sa mise en pratique implique en revanche d'être rigoureux dans la manière de délimiter les unités d'habitation. Leur périmètre devra en effet être circonscrit selon de critères précis qu'il conviendra de définir, ce qui suppose de revoir chaque dossier cartographique.

Toujours, concernant les aspects de caractérisation de l'habitat, il apparaît essentiel de mieux faire la part entre les unités d'occupation qui constituent l'habitat groupé et celles disséminées dans la proche campagne alentour. On l'a vu, exclure d'emblée les habitats dispersés des inventaires n'est pas satisfaisant puisque cela reviendrait à négliger tous les phénomènes de déplacement des occupations selon les époques et ne faire aucun cas de leurs éventuelles interrelations avec l'agglomération. Toutefois ce travail de discrimination n'est pas aisé puisque la distinction dépend encore une fois de la qualité de la donnée disponible, mais aussi de la précision de localisation et de délimitation de l'habitat groupé. Dans tous les cas, il conviendra de mieux les différencier et d'affiner leurs critères descriptifs de manière à les hiérarchiser. Il est notamment particulièrement intéressant de pouvoir distinguer les petits établissements ruraux des grandes *villae*. Plusieurs d'entre elles sont effectivement identifiées autour des agglomérations antiques de Choisey (63), Tavaux (83), Saint-Aubin (80), Vincelles (85) ou encore Osselle (non intégrée dans cette étude). La relative proximité des deux formes d'habitat suppose des relations étroites entre elles, sinon des interdépendances. La dualité *villa*/agglomération est une problématique à part entière. Faute de pouvoir l'étudier en détail, ce travail de redéfinition de l'habitat permettra de mettre en avant les cas pertinents. Par ailleurs, il serait judicieux de justifier pour chaque dossier l'étendue du rayon d'observation des découvertes archéologiques autour de l'habitat de groupé sur lequel est centrée l'étude. La taille de ce rayon devra, quoi qu'il en soit, être relativement équivalente pour chacun des sites, si l'on veut pouvoir établir la comparaison sur des bases objectives. Une longueur de 2 km nous semble relativement appropriée pour appréhender les interactions en jeu avec les habitats périphériques ou pour saisir les processus de transfert des lieux de vie.

2.2 Critères d'identification des agglomérations routières (LG)

2.2.1 Les agglomérations routières

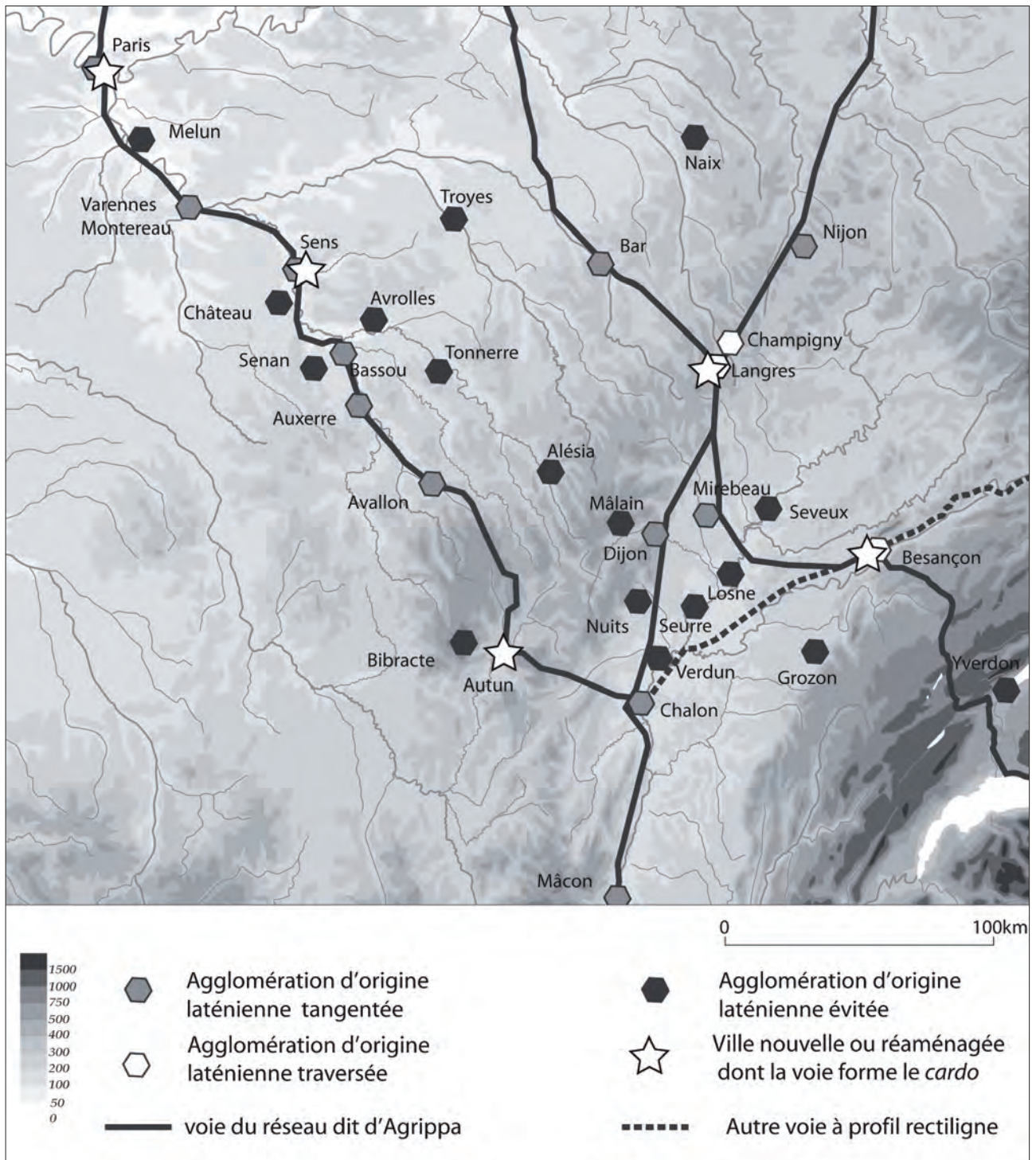
2.2.1.1 La mise en place du réseau routier et l'impact sur le réseau urbain

Avec la mise en place de nouveaux axes militaires à l'époque augustéenne, le paysage urbain de la Gaule antique voit la naissance d'un nouveau type d'habitat groupé, lié aux transits commerciaux et au trafic routier. La question des infrastructures routières, et de la mutation du réseau routier laténien, est alors l'un des exemples les plus intéressants pour illustrer le phénomène de romanisation des Gaules. Cette problématique pâtit pourtant d'un faible intérêt de la part de la communauté scientifique qui la considère généralement comme relevant du domaine de l'érudition et du régionalisme. Les travaux confrontant les données historiques à celles qui ont été accumulées en grand nombre, depuis 20 ans, par l'archéologie préventive, restent peu nombreux, tout particulièrement pour notre région (Collart 2001 ; Nouvel, Kasprzyk 2010 ; Kasprzyk, Nouvel 2011). Ils permettent cependant de tracer sur le terrain un réseau complexe de voies, qui présentent des caractères variés. Le réseau d'Agrippa qui accompagne ces grandes mutations au tournant de notre ère a été longuement étudié par les érudits locaux. Malgré une relative connaissance de son tracé sur le terrain, le dossier reste complexe. Les données archéologiques récentes permettent aujourd'hui de retrouver, dans ses grandes lignes, la trame de ce qui passe pour être la première étape de la romanisation des infrastructures gauloises. Ce nouveau réseau viaire, à la fois composé de nouveaux axes militaires et d'axes protohistoriques recalibrés, a également un impact sur les réseaux urbains préexistants.

Les constructeurs des axes majeurs du réseau d'Agrippa ont manifestement cherché à relier les grandes agglomérations préexistantes telles que Lyon, Mâcon, Chalon-sur-Saône ou Langres. Le tracé des voies laisse généralement de côté les autres agglomérations d'origine laténienne, voulant ainsi relier les villes choisies comme capitale de cité. L'essentiel des agglomérations laténiennes est par conséquent évité par ces nouveaux axes : Beaune/*Maladière*, Nuits-Saint-Georges, Dijon, Nijon pour la voie du Rhin, ou encore Bibracte, Avallon, Senan, Bonnard, Avrolles pour la voie de l'Océan ; et Verdun-sur-le-Doubs, Losne et Seurre pour la voie reliant Chalon à Besançon (fig. 17). La mise en place de ces voies est enfin accompagnée de la création d'un grand nombre d'agglomérations. Celles-ci sans antécédents laténiens sont pour l'essentiel implantées sur les portions de voies nouvelles.

En effet, la *vehiculatio* (ou *cursus publicus*), système de transport public progressivement mis en place à partir d'Auguste, a nécessairement influé sur l'organisation du paysage rural, du fait de sa gestion et de son exploitation à des fins militaires, administratives ou plus simplement d'échanges. Cela se traduit par la création d'un certain nombre d'établissements de bord de voie montrant une grande diversité. Les récentes recherches archéologiques permettent aujourd'hui de compléter le dossier de manière significative, apportant, par la même occasion, une donnée évolutive au réseau urbain. Ce dernier va alors de pair avec l'étude des voies de communication et leurs différentes phases d'aménagements. Ces nouveaux habitats développent des éléments caractéristiques qui nous permettent aujourd'hui de les reconnaître plus ou moins facilement sur le bord des voies étudiées.

Fig. 17 Le tracé des voies du réseau d'Agrippa et le réseau urbain préexistant (Kasprzyk, Nouvel 2010, fig. 7).



2.2.1.2 Un dossier documentaire inégal

Ces habitats groupés hétéroclites se développent généralement aux passages à gué, aux carrefours ou aux petits cols. L'examen toponymique indique d'ailleurs que les noms de ces agglomérations nouvelles sont généralement formés de termes romains et prennent le nom de la rivière auprès de laquelle elles se sont implantées et développées. Il s'agit là d'un nouveau signe de la romanisation du réseau urbain. Les données archéologiques, essentiellement livrées par l'accroissement des prospections aériennes et des fouilles archéologiques, permettent de renouveler la réflexion concernant la romanisation progressive de ces infrastructures routières (fig. 18). Le dossier documentaire reste néanmoins très inégal selon les régions et la localisation même des vestiges détectés. Malgré une quasi systématisme de l'implantation d'habitats antiques aux passages à gué des voies les plus importantes, leur connaissance reste tributaire de la recherche archéologique. Certains sites ne sont alors connus que par l'intermédiaire de quelques découvertes fortuites, parfois relativement anciennes, à l'image des sites repérés à Saint-Symphorien-d'Ancelles, Montballet, Allerey-sur-Saône, Norges-la-Ville, Saint-Amour ou encore Cousance. Sur ces derniers le manque de fouille ou de détection aérienne ne permet pas de reconnaître directement leur appartenance à la catégorie des habitats groupés. Dans d'autres cas la reconnaissance est beaucoup plus aisée grâce à la détection du plan de l'organisation spatiale interne de l'agglomération. La photographie aérienne joue pour cela un rôle de premier plan comme le montrent les récents exemples de Champagne (Bologne, Voisines, Bricourt, Bayel...). Pour le secteur du Val de Saône, cette méthode de prospection a également fait ses preuves à l'exemple des agglomérations de Dampierre-Fontenelle ou de Boncourt-le-Bois, qui constituent certainement les meilleurs exemples pour ce type de recherche. Toutefois, notre connaissance ne se limite qu'à la topographie des vestiges puisqu'aucune fouille, ni sondage archéologiques ne viennent conforter les données spatiales. Heureusement, les agglomérations de Dammartin-Marpain, sur l'axe d'Agrippa Besançon-Langres, et Rochefort-sur-Nénon, sur la voie Chalon-Besançon, viennent contredire ces exemples. Ces habitats sont connus grâce à un croisement de l'ensemble des données acquises depuis de nombreuses années (fouille, diagnostic, prospection aérienne, pédestre et géophysique). Ils restent néanmoins très minoritaires dans le corpus et il est ainsi difficile d'établir le parcours précis d'une agglomération de bord de voie faute de données chronologiques certaines.

2.2.1.3 La mise en place d'une typologie

Ces recherches démontrent l'existence d'une catégorie particulière d'habitat lié aux voies de communication, adoptant des formes tout à fait variées. Les appellations et interprétations fonctionnelles pour désigner ces occupations sont tout aussi diverses, et la littérature fourmillent de termes : agglomération, relais, relais-routier, ferme-relais, établissement ou relais routier, habitat groupé de bord de voie, auberge, *taberna*, *mansio*, *mutatio*... Ces désignations se fondent sur trois paramètres principaux qu'il convient d'analyser. Il s'agit du contexte d'implantation du site, de sa morphologie et des vestiges d'activités.

L'implantation du site

Le critère fondé sur l'assise routière des sites semble en effet constituer un premier et évident paramètre de classification. Avec la mise en place du nouveau réseau viaire à l'époque augustéenne, les agglomérations apparaissent indéniablement liées aux axes de communication de par leur implantation, le long des routes. L'habitat peut ainsi se développer sur un seul côté, dans le cas de petits établissements (Choisey/Damparis), mais aussi de part et d'autre de la voie, dans la plupart des cas. Les sites

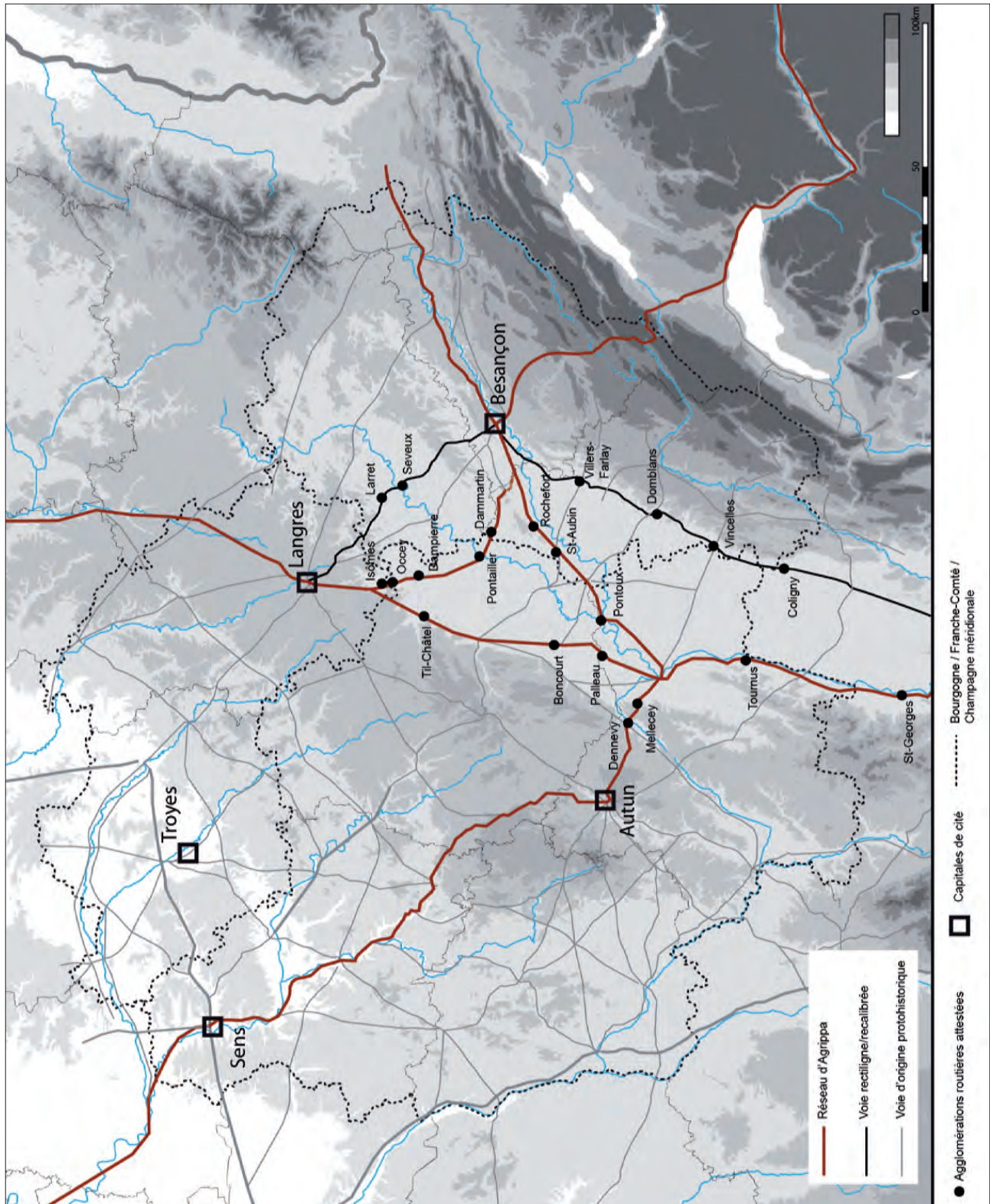


Fig. 18 Agglomérations routières attestées en Val de Saône. CAO L. Gaëtan, 2015

semblent également adopter des positions géographiques stratégiques en s'implantant quasi-systématiquement sur des traversées de rivière plus ou moins importantes. Selon la profondeur ou l'étendue de la rivière le passage s'effectue au moyen d'un gué dans la plupart des cas, ou par l'intermédiaire d'un pont, sur le cours du Doubs ou de la Saône lorsque la largeur du lit est étendue, comme à Pontoux ou Pontailler-sur-Saône. La méconnaissance de ces deux agglomérations ne permet toutefois pas d'assurer un lien entre l'importance de l'habitat (emprise spatiale et fonctions développées) et le statut de la rivière.

Les sites de Tournus, Palleau (71), Boncourt-le-Bois, Til-Châtel (21), Bricon, Jonchery, Bologne (52), Dampierre-et-Flée (21), Occey, Isômes/*Les Varennes* (52), Larret, Seveux (70) ou encore Vincelles et Domblans (39) sont liés à des chaussées attribuables au réseau impérial augustéen. Il est d'ores et déjà tentant de reconnaître, dans ces exemples, des stations routières qu'il s'agisse de l'équivalent d'une *mansio*, gîte d'étape officiel ou de celui de *mutatio*, relais intermédiaire de changement d'équipage. À travers ces divers sites, ceux de Saint-Georges-de-Reneins/*Ludna*, Tournus/*Tinurtium*, Palleau, Boncourt-le-Bois/*Vidubia*, ou encore Til-Châtel/*Tillena*, en plus de Mâcon et Châlon-sur-Saône, semblent participer d'une série régulière d'implantation sur l'axe du Rhin de la voie d'Agrippa entre Lyon et Langres (fig. 18). Presque tous cités sur la Table de Peutinger, ces sites pourraient faire partie d'un réseau de relais « officiels » sur un axe hautement stratégique permettant aux troupes militaires de rejoindre la frontière rhénane assez rapidement. Ces différentes agglomérations, toutes repérées mais inégalement documentées, se situent à environ 25 km les unes des autres. Cette même régularité peut s'observer sur d'autres axes militaires à l'exemple de la distance qui sépare les agglomérations de Dammartin-Marpain, Pontailler-sur-Saône, Mirebeau, Dampierre-et-Flée et Isômes, entre 11 et 15 km. À travers ces deux exemples, même si la présence d'une rivière peut paraître indispensable, voire stratégique dans certains cas (Pontailler-sur-Saône, Palleau ou Til-Châtel), celle-ci n'est pas toujours indispensable comme le prouvent les agglomérations de Dammartin-Marpain, Dampierre-et-Flée ou Isômes/*Les Varennes* qui se développent dans des secteurs peu propices à l'installation humaine. Mais ces occupations constituent des relais indispensables aux troupes ou aux fonctionnaires en déplacement.

Néanmoins, cette régularité n'empêche pas l'implantation d'occupations intermédiaires dont la nature et la fonction réelle ne sont pas avérées, faute de données disponibles sur ces ensembles. Ainsi sur la voie du Rhin, il est possible de retrouver des habitats à Saint-Symphorien-d'Ancelles, Montbellet, Sennecey-le-Grand, Gigny-sur-Saône, Marnay/Saint-Cyr, Allerey-sur-Saône ou encore Norges-la-Ville, à chaque fois que la voie traverse une rivière. À l'exception de Sennecey-le-Grand, il n'est pas possible, en l'état, de savoir si ces occupations correspondent à de véritables habitats groupés. De riches propriétaires fonciers auraient pu profiter du passage de la voie pour développer une nouvelle activité liée au trafic. Cette même question peut se poser sur des agglomérations bien identifiées telles que Boncourt-le-Bois ou Seveux ou des *villae* sont présentes à proximité, mais aussi sur des établissements ruraux installés en bordure de voie comme à Gigny-sur-Saône/*Les Piochés de Marnay* ou Tavaux/*Le Perroyer*. Dans quelle mesure les propriétaires ont donc saisi cette opportunité ?

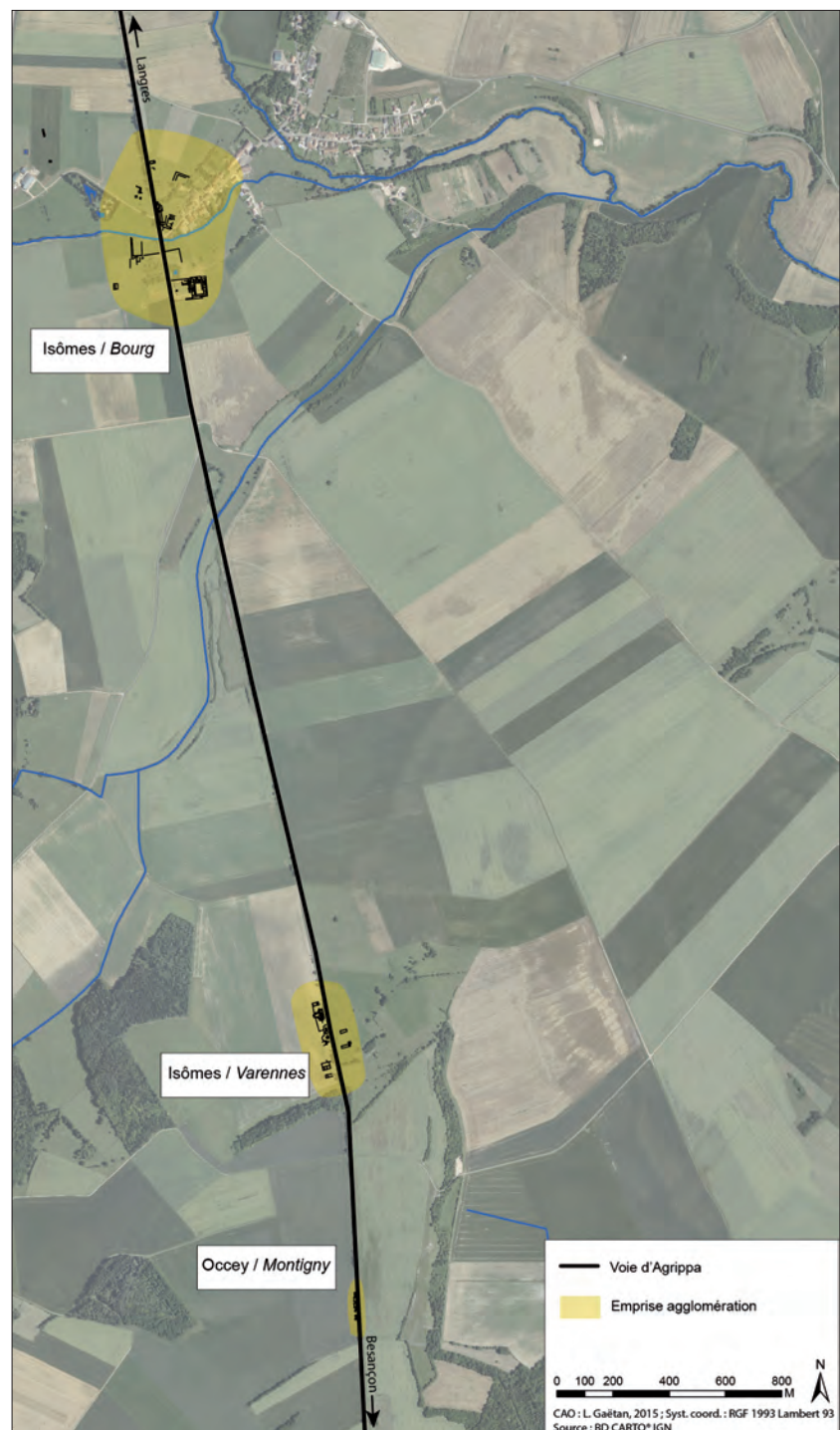
De même, certains sites à vocation routière se développent dans le contexte d'une agglomération bien identifiée. Dans l'état actuel des recherches ces occupations ne restent qu'hypothétiques à l'exemple de celui de Oisilly, sur la voie d'Agrippa qui tangente à l'est l'agglomération de Mirebeau-sur-Bèze (mais le site pourrait tout aussi bien se développer dans le contexte du camp militaire de la VIII^e Légion, également situé sur le même axe routier), ou celui de Dijon qui pose davantage de difficulté d'interprétation (existe-il

un habitat groupé, non reconnu à ce jour, le long de la voie d'Agrippa qui serait en lien avec une agglomération qui se développerait sous le centre-ville actuel ?).

Enfin, la présence d'un sanctuaire sur le passage de ces voies nouvelles pourrait également être un élément favorable pour l'implantation d'un habitat groupé. Parmi ces exemples, le site d'habitat de Norges-la-Ville et celui non repéré d'Annoire, pourraient faire partie de cette catégorie. Mais là aussi les données sont manquantes et les exemples ne restent qu'hypothétiques.

Malgré la régularité d'implantation que certains axes peuvent connaître, les établissements routiers peuvent se succéder à une fréquence beaucoup plus

Fig. 19 Succession d'habitats groupés sur la voie d'Agrippa entre Occey et Isômes (Haute-Marne). CAO L. Gaëtan, 2015



rapprochée dans certains secteurs. Entre Sacquenay et Vaux-sous-Aubigny, sur l'axe Besançon-Langres, quatre agglomérations de type routières se succèdent sur une distance de 6 km (fig. 19). Cette occupation dense de l'axe routier peut s'expliquer par la présence proche d'un carrefour important, à Vaux-sous-Aubigny, avec le second axe provenant de Lyon. Malgré des superficies similaires (4 ha), ces occupations semblent développer des fonctions différentes. Le relais-routier d'Isômes/*Les Varennes* présentent ainsi un espace cultuel assez important, avec un probable culte à Epona, et d'autres espaces avec balnéaires et espaces domestiques correspondant certainement à des auberges ou lieu de halte pour les voyageurs (Thévenard 1997). Le relais d'Occey, lui, seulement connu par prospection aérienne, présente davantage d'unités d'habitation, malgré un ensemble de construction se rapprochant d'un espace public ou cultuel. Enfin, l'occupation repérée à Isômes/*Bourg* est, elle, beaucoup plus monumentale et présente des monuments variés s'organisant autour de portiques. L'existence d'un *praetorium* au sud peut même être avancée, conférant au site un rôle plutôt militaire. La découverte récente de cette concentration d'habitat groupé sur cette portion de voie démontre qu'aucun schéma n'existe dans l'implantation de ce type d'établissement.

Tous ces établissements possèdent enfin un dernier point commun, leur surface d'occupation au sol. Leur emprise est beaucoup plus réduite que les autres agglomérations, se limitant alors par une rangée d'habitations de quelques dizaines de mètres de largeur sur une longueur qui varie également selon les sites. Elles se développent ainsi sur une surface moyenne de 4 ha. Certains sites sont néanmoins de surface très réduite à l'exemple de l'établissement de Choisey/Damparis qui n'atteint pas 1 hectare et présente seulement trois bâtiments sur le côté occidental de la voie. Ce dernier ne répond certainement pas aux critères d'un habitat groupé mais sa fonction est clairement liée au trafic routier (Séara 2001). L'occupation de Choisey constitue un exemple atypique mais qui pourrait se révéler beaucoup plus récurrent. L'état de conservation et l'utilisation d'une architecture en terre et bois pour ces établissements ne facilitent pas leur reconnaissance.

La morphologie de l'occupation

De manière générale, les habitats groupés de bord de voie adoptent un plan plutôt régulier et caractéristique permettant une reconnaissance facile. Le bâti adopte ainsi un plan de type «village-rue», où toutes les structures sont tournées vers la rue qui traverse l'agglomération. Dans le détail, faute de fouille ou de recherche plus approfondie sur les structures, la nature de l'occupation pose davantage de difficulté. Seul un examen typologique des vestiges bâtis observés sur les plans d'ensemble permet une bonne perception de l'organisation spatiale. Par ce manque d'investigation, les vestiges mobiliers ne nous apportent aucun éclairage sur l'interprétation de la nature de ces établissements.

Leur trame urbaine se compose de bâtiments organisés perpendiculairement à la voie et de part et d'autre. Ces derniers développent des activités différentes mais parfois communes à chaque agglomération.

• L'habitat

Parmi les éléments communs à chaque agglomération de bord de voie, les unités d'habitations composent une part non négligeable de la structure urbaine. Ces maisons sont bien connues dans de nombreuses agglomérations de la Gaule romaine : Alésia (Bénard *et alii.* 1994), Mâlain (Roussel 2003), Entrains-sur-Nohain, Saint-Moré... pour nos régions; ou encore Bliesbruck, Evreux (Hartz 2008) ou Lausanne... pour d'autres provinces plus lointaines. Les fouilles ont montré que ces habitats recouvraient généralement des fonctions mixtes et complémentaires, qui tendent toutefois à évoluer dans le temps : vente et production dans les

pièces de façade qui ouvrent sur la rue, activités artisanales ou domestiques dans les grandes cours arrière. Les espaces dévolus à l'habitat sont localisés dans une ou deux pièces de façade, ou à l'étage. Ces habitats de plan simple, perpendiculaire à la voie principale, sont constitués de deux, trois ou parfois quatre pièces en façade entre lesquelles, au centre, un couloir d'accès permet le passage entre intérieur et extérieur du bâti. Ces pièces sont généralement ouvertes sur une galerie couverte longeant la rue. À l'arrière de la façade se développe une cour de taille égale ou supérieure à celle du bâti. Autour de celle-ci peut aussi se trouver une série de locaux carrés. Ces maisons constituent un type d'habitation bien particulier dans les Gaules, que l'on dénomme «strip house» ou «long house» en Angleterre, «Streifenhauser» en Allemagne et que l'on peut traduire littéralement par «maison en bande» en français (cf *infra*). Elles s'insèrent dans un parcellaire très régulier dont les dimensions sont similaires à la plupart des agglomérations gallo-romaines, constituant alors des quartiers d'habitations dont les organisations sont homogènes. Il s'agit peut-être là de véritables programmes de lotissement urbain, car les habitats possèdent la même structuration et les mêmes évolutions au cours de leur période romaine. De ce fait, leur implantation s'est vraisemblablement effectuée d'un seul jet sur des parcelles de tailles similaires. Ces constatations sont valables pour une grande partie des agglomérations de bord de voie repérées dans notre région : Bayel (fig. 20), Châtres, Courteron, Larret, Seveux, Isômes/*Les Varennes*, Occey, Boncourt-le-Bois (fig. 21) ou encore Dampierre-Fontenelle, qui constitue un des meilleurs exemples en la matière.

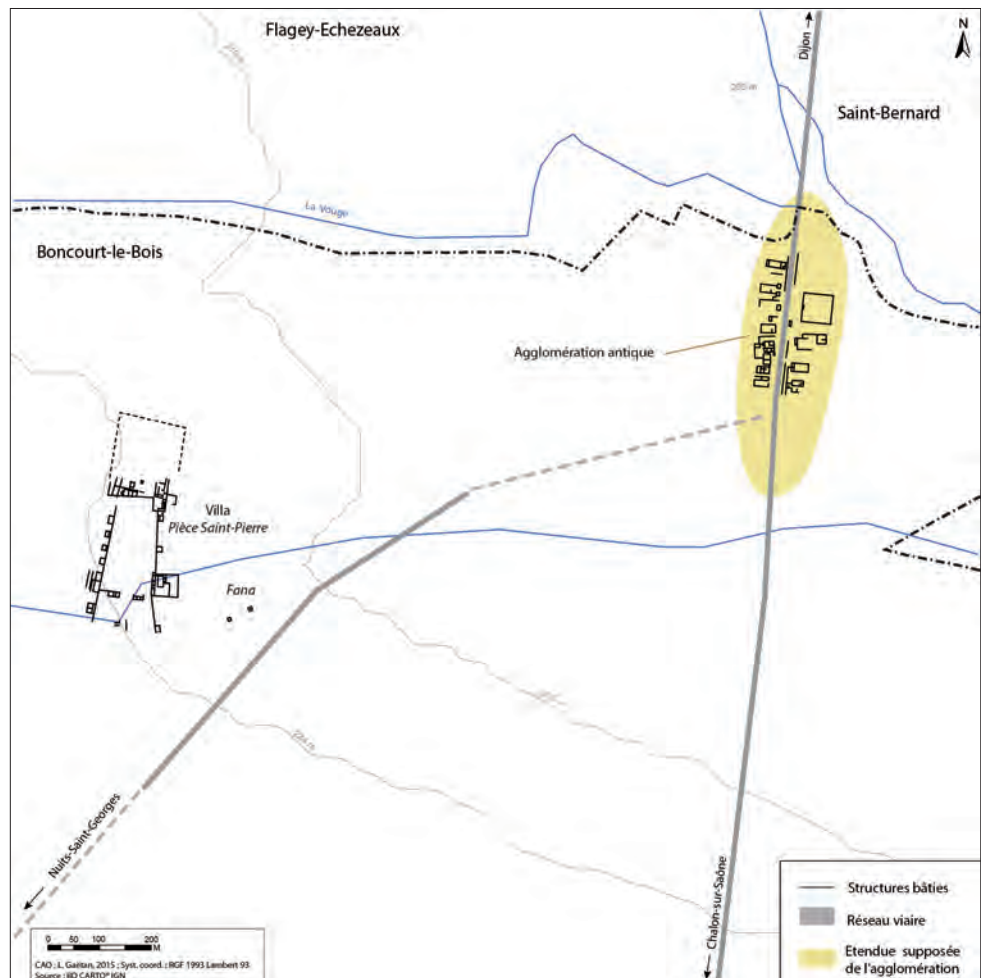
Les matériaux de construction mis en œuvre dans l'architecture de ces habitats sont difficiles à préciser de manière exacte en l'absence de fouilles sur plusieurs de ces sites. Les toitures sont probablement en terre cuite (observées en prospection pédestre), les fondations, repérées en prospection aérienne, sont sans doute maçonnées. L'élévation de ces structures peut davantage rester problématique dans certains cas en l'absence de fouille, mais il est probable qu'une grande partie des structures ait été constituée en terre et bois, ressources locales abondantes dans certaines régions. Cette architecture reste difficilement détectable en seule prospection aérienne. Les espaces vides au sein des agglomérations pourraient alors correspondre à des unités d'habitation construites en structure légère à l'image du site de Courteron (10) qui mêle à la fois construction maçonnée, pour les bâtiments publics (sanctuaire...), et matériaux périssables pour le bâti privé. Cette observation a aussi été faite à Rochefort-sur-Nénon (39) où en périphérie sud-ouest de l'agglomération se développent des bâtiments sur poteaux (Jaccotey *et alii.* 2005). De même, les limites des habitations ne sont pas toujours clairement établies. Il est donc probable que les éventuels bâtiments annexes et la clôture qui la composent soient aussi édifiés en matériaux périssables. Les structures fossoyées repérées à l'arrière des constructions de l'agglomération de Mellecey/*Marloux* correspondent certainement à ce type de vestiges.

Le parcellaire permet d'intégrer à la fois les habitats et les espaces publics dans le tissu urbain. Les portiques sont établis en bordure de bâtiments publics ou d'habitats, et permettent de protéger les passants du soleil ou de la pluie. Ils abritaient parfois des boutiques qui s'ouvrent sur eux, tandis que les colonnes de pierre ou madriers de bois pouvaient soutenir un appentis ou supporter un étage (Seveux : Gaston 2012; Entrains-sur-Nohain : Tisserand *et alii.* 2012; Mâlain : Roussel 2003). La construction des portiques relève d'une décision d'autorité publique, sur le domaine public (en bordure de voie). Même si aucun texte antique ne le confirme, de tels aménagements parfois très étendus (350 m de longueur pour l'agglomération de Dampierre-Fontenelle) ne peuvent être le fruit d'une initiative strictement privée.

Fig. 20 Photographie aérienne de l'agglomération routière de Bayel (Aube). Cl. S. Izri, P. Nouvel, 2014



Fig. 21 Plan de l'agglomération de Boncourt-le-Bois (Côte-d'Or). CAO L. Gaëtan, 2015



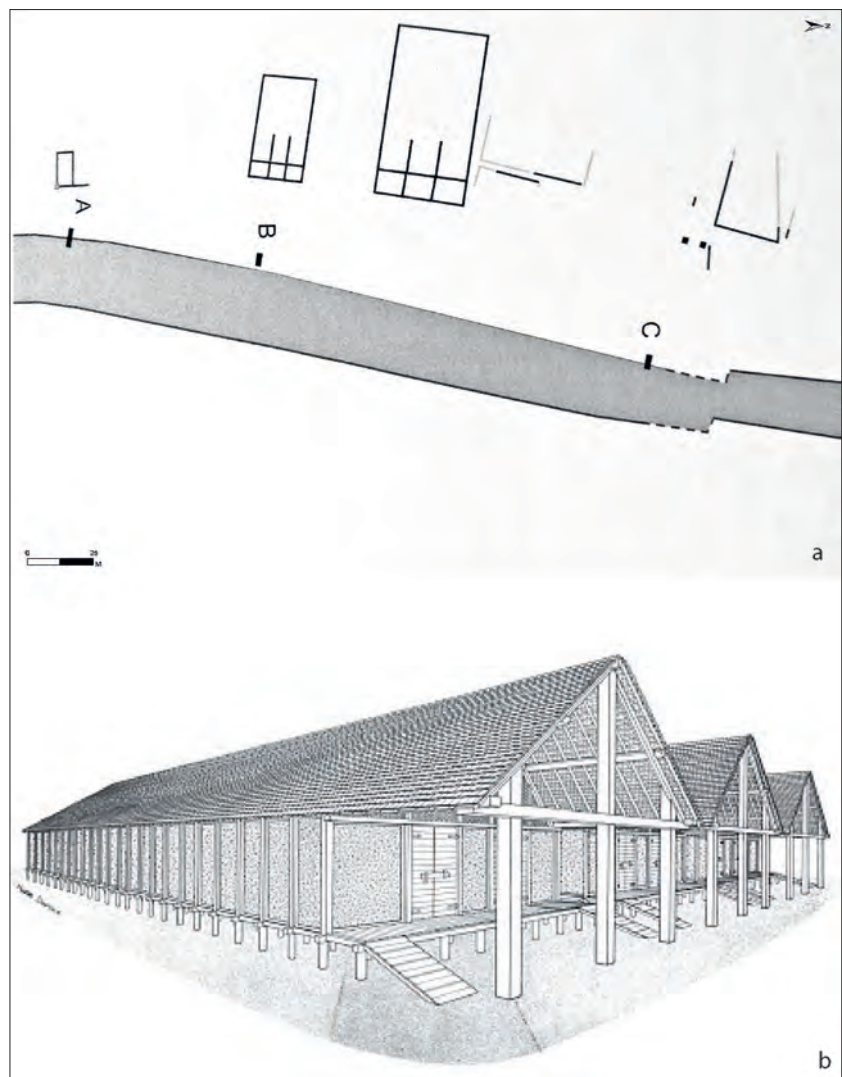
• Les espaces de stockage

La présence de structures de stockage a été mise en évidence sur des agglomérations de bord de voie, sous forme de silos, de greniers ou même d'entrepôts. Les structures de ce type restent peu connues en Bourgogne, Franche-Comté et Champagne faute de fouille extensive. Le caractère parfois fugace des structures entrave leur détection par prospection aérienne. Ainsi, dans ce genre d'établissements on ne retrouvera pas d'*horrea* de grandes tailles organisées autour d'une cour centrale comme dans les agglomérations portuaires de Barzan ou Mandelieu-la-Napoule, ou dans les camps militaires tels que Mirebeau-sur-Bèze ou Saint-Bernard-de-Comminges. Les structures sont plus modestes, mais témoignent tout de même d'une activité de stockage.

Le site de Saint-Georges-de-Reneins/*Ludna* (69) fournit deux exemples de structures de stockage, proche de la région qui nous concerne.

De manière générale, ces structures sont très rarement attestées dans ce type d'agglomération dont la proximité avec le milieu rural n'impose pas, *a priori*, qu'on y construise des lieux de stockage intermédiaire entre producteurs et consommateurs civils. Les premiers entrepôts, au sud, prennent la forme de greniers aériens correspondant à des édifices rectangulaires à plusieurs nefs, comportant au moins, au centre, une nef étroite, qui permet la circulation, et de part et d'autre une nef plus large aménagée pour le stockage. En façade se trouve un quai de manipulation abrité (fig. 22). D'un point de vue architectural, les murs périmétraux et le

Fig. 22 Greniers aériens en bois. a : Plan des greniers aériens fouillés à Saint-Georges-de-Reneins/*Ludna* (Rhône) (Béal, Coquidé, Tenu 2013, fig. 97); b: Dessin de restitution d'un grenier aérien en bois (Manning 1975).



niveau de plancher sont posés sur des sablières et une charpente reçues sur des poteaux ou des piliers porteurs, ce qui permet une bonne aération sous les bâtiments, mieux isolés également contre les insectes ou les nuisibles. Ces greniers aériens sont en effet plus particulièrement destinés au stockage des denrées craignant l'humidité, grains notamment, mais pas exclusivement. Les deux greniers fouillés à *Ludna* se rapprochent des types connus en contexte militaire (Manning 1975). Au nord de l'agglomération existe également un autre type de structure de stockage. Le long d'un portique longeant la voie se trouve alors un bâtiment (25 × 20 m) sur sablière basse dont au moins quatre travées ont été reconnues. Grâce au plan d'ensemble et une comparaison avec des structures du même type, il est possible ici d'identifier cette structure comme un *horreum*. En plus des *horrea* classiques organisés sur une cour, il existe des entrepôts faits de la seule juxtaposition de cellules mitoyennes (Patara, Leptis Magna, Djemila). Néanmoins, à *Ludna*, le statut public ou privé de ce bâtiment ne peut être reconnu. De même on ne peut savoir quels types de denrées y étaient stockés, contrairement aux greniers sud qui, de par leur structure architecturale, semblent destinés au stockage du grain.

Cette présence, d'au moins 3 structures de stockage, au sein d'une agglomération si modeste (5 ha) peut surprendre mais un des éléments d'analyse est à chercher dans le rôle d'étape routière qu'assume Saint-Georges sur la voie d'Agrippa reliant Lyon à Langres. Les travaux d'ampleur réalisés ici avec la mise en place simultanée de la route, de la terrasse et des entrepôts invitent à en faire un même projet public, sans que l'intervention de l'armée puisse y être affirmée, vu le nombre très restreint de *militaria* retrouvés dans les fouilles (Béal, Coquidé, Tenu 2013, p. 123). L'agglomération routière de Saint-Georges/*Ludna* constitue un exemple bien particulier dans le corpus de ces sites, mais d'autres, comme à Bayel ou Dampierre-Fontenelle, semblent aussi développer des grandes structures quadrangulaires similaires aux unités d'habitations et s'insérant dans le même parcellaire. Ces bâtis sont néanmoins dénués de toute partition intérieure leur conférant certainement un rôle d'espace de stockage. Mais dans l'état actuel des recherches, ces structures restent très peu connues.

• Les lieux de culte

Les édifices publics se limitent très souvent à la présence unique d'un lieu de culte au sein des agglomérations routières antiques. Situé le plus souvent en bord de voie, cet espace cultuel peut se situer en plein cœur de l'agglomération ou dans sa périphérie proche. Dans certains cas la présence d'un sanctuaire au bord d'une voie amène à chercher la présence d'un habitat groupé à proximité comme à Norges-la-Ville (21) ou Annoire (39). Mais dans de nombreux autres cas un sanctuaire est bien attesté au sein de l'agglomération. Il y tient même parfois une place centrale comme à Isômes/*Les Varennes* (fig. 23). Rare exemple de sanctuaire de relais routier fouillé, le site d'Isômes présente un temple principal situé dans l'axe d'une abside monumentalisée et autour duquel se développe deux autres petits *fanum*. Une sculpture proche des représentations d'Epona pourrait laisser penser que le temple se place sous ce vocable. Cette situation n'est pas illogique au vu de la fonction principale de l'agglomération antique. À ce sanctuaire est associé au nord un ensemble de locaux d'habitation, accompagnés de cours domestiques, de pièces sur hypocaustes, de bassins ainsi que des abreuvoirs pour les animaux, évoquant l'existence du relais-routier (Thévenard 1994).

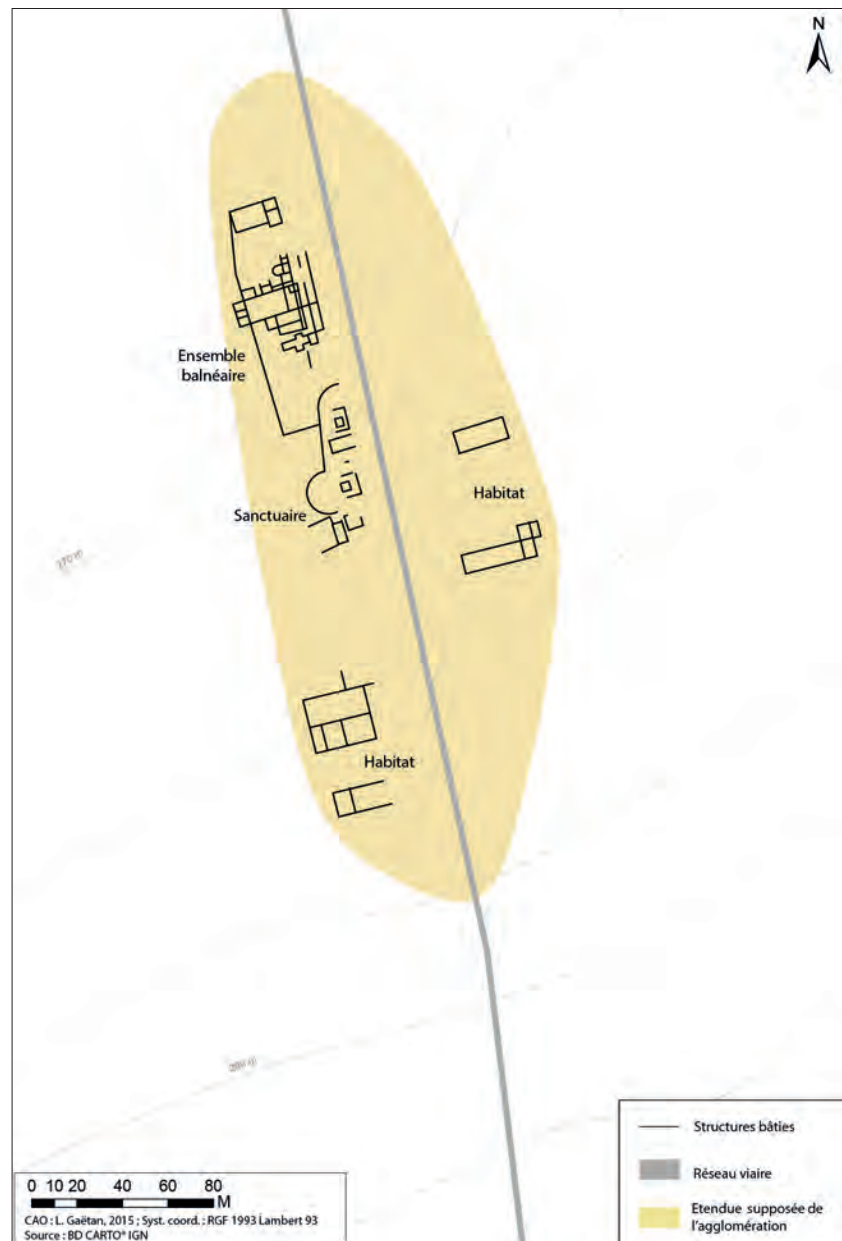
De manière générale, les temples adoptent un plan plutôt simple de type *fanum*. À l'exception d'Isômes où plusieurs temples alignés sont attestés, le sanctuaire se compose généralement d'un *fanum* comme à Larret, Boncourt-le-Bois, Courteron, Menou ou Dampierre-Fontenelle. D'ailleurs dans ce dernier cas, le temple semble plus tardif que les structures, les deux se

superposant sur les clichés aériens. L'agglomération de Champallement (58) présente un exemple plus complexe où le sanctuaire, octogonal, est intégré à un espace public présentant une série de locaux artisanaux et commerciaux sur son pourtour.

Les vestiges d'activité

Les vestiges mobiliers, certes peu nombreux, mis au jour sur les sites nous apportent un éclairage supplémentaire sur la nature de ces différents établissements de bord de voie. Ainsi, la pratique de la métallurgie du fer est attestée de manière récurrente. Celle-ci se manifeste par la présence de scorie au sol lors des prospections au sol. Même si cette activité est attestée sur quasiment tous les sites d'habitat groupé, son ampleur et la nature réelle de l'activité sont rarement renseignées sur les sites de bords de voie. Encore une fois la tentation est forte d'associer l'activité du métallurgiste à la fonction routière. Cette hypothèse paraît tout à fait légitime, en particulier si nous évoquons l'exercice du maréchal ferrant dont la présence est requise dans toute station.

Fig. 23 Plan de l'agglomération routière d'Isômes/Les Varennes (Haute-Marne).
CAO L. Gaëtan, 2015



De même, d'autres occupations de bord de voie cristallisent un autre artisanat lié à la terre cuite à l'image de sites situés sur la portion nord du tracé Lyon-Besançon. En lien avec cet artisanat les sites (Fourg, Liesle, Villers-Farlay) développent en parallèle une occupation domestique dont l'ampleur exacte n'est pas reconnue. L'environnement naturel, la proximité de gisements d'argile, de la forêt et de l'eau sont des atouts mis en avant dans l'implantation de ces ateliers. Mais les relations avec les axes de communication et les groupements humains apparaissent également très déterminantes dans ces choix. Néanmoins, la pauvreté de la documentation les concernant empêche, pour l'instant, toute conclusion supplémentaire. Même si la fonction artisanale peut être évoquée, son ampleur, sa chronologie, sa contemporanéité et sa diffusion ne sont en aucun point connues. Ces concentrations démontrent bien en tout cas l'attrait économique supérieur de certains axes de circulation.

Au-delà de la configuration générale du site, l'identification d'une taverne se fonde avant tout sur la qualité du répertoire céramique. Le manque évident de données de ce type sur les sites de bord de voie de notre région ne permet pas l'attribution certaine de cette fonction aux sites repérés. Néanmoins, celui de Choisey/Damparis (39) semble rentrer dans cette catégorie. Cet habitat, en lien direct avec la voie, a livré un nombre assez limité de structures (2 puits, 2 fosses domestiques, un foyer, un caniveau, 3 bâtiments sur sablières et poteaux, et de nombreux niveaux de sols), alors que la quantité et la qualité du mobilier recueilli semblent renseigner davantage la nature de l'occupation. La fonction commerciale paraît, en tout état de cause, présente sur le site grâce à l'effectif élevé de formes céramiques du même type (coupes Drag. 37, les écuelles à collerette, les cruches type 1D) utilisées pour la consommation des aliments ou des liquides. Mais les céramiques culinaires sont également bien représentées dans les lots céramiques. L'accumulation et la quantité de petits objets métalliques semblent confirmer l'existence d'une auberge, avec notamment la découverte de 29 fibules et 11 couteaux sur un espace très réduit. Grâce à ces études, il est possible d'avancer l'hypothèse d'un lieu de halte ou d'une petite auberge modeste, occupée du I^{er} au III^e siècle, au bord de la voie d'Agrippa Chalon/Besançon sur le site de Choisey (Séara 2001). Cet exemple assez atypique pour la région est certainement plus répandu qu'on ne le pense le long des axes routiers.

Au travers de ces différents cas de figure, nous voyons donc bien à quel point il convient d'apporter les plus strictes réserves aux interprétations fondées sur la présence de mobiliers, même spécifiques à une activité. La typologie des structures permet de renforcer les hypothèses concernant la nature des occupations. Pourtant l'argumentaire développé ouvre en toute légitimité la porte à un large champ d'hypothèses qui seront abondées par de futurs exemples. Les occupations de bord de voie présentent donc un spectre assez large de caractéristiques dont la pertinence pour assurer une réelle classification est plus ou moins valable. La diversité des sites nous incite à ne pas céder à la facilité d'attribuer systématiquement une fonction routière à tout site de bord de route, tant il est clair qu'à l'instar de phénomènes observés en Bretagne romaine (Willis 2008) ou en Gaule Belgique (Quérel *et alii.* 2008), le déploiement du nouveau réseau routier à l'époque augustéenne aura favorisé l'agrégation des établissements ruraux autour des voies, des chemins et parfois des cours d'eau. Il est donc indispensable de différencier trois cas de figure : la présence d'étapes routières liées au *cursum publicum* (Tournus, Boncourt, Til-Châtel...) ou, plus généralement, au réseau viaire ; celle d'exploitations artisanales et/ou agricoles jointives des routes et des chemins ; mais aussi celle de sites portuaires assurant la liaison entre le réseau fluvial et le réseau viaire (fréquent aux passages à gués sur la Saône, par exemple). Dans tous ces

cas le réseau routier établit en effet un lien structurel et formel entre les agglomérations et les paysages ruraux. Son développement a nécessairement influé sur le réseau urbain des cités et, par conséquent, sur l'organisation des campagnes.

2.2.2 L'habitat

À travers l'étude des agglomérations routières, on s'aperçoit que la présence d'unités d'habitation standardisées est tout à fait caractéristique de ce type d'établissement. L'architecture domestique gallo-romaine, particulièrement dans sa forme urbaine, est un domaine dans lequel notre connaissance a accompli des progrès considérables ces dernières années. Grâce au développement des fouilles de sauvetage en milieu urbain, nombre de villes ont livré des vestiges de maisons, voire des quartiers d'habitation entiers, permettant d'appréhender les différents aspects de ces habitats ainsi que leur insertion dans le milieu urbain. On commence à distinguer des différences dans l'espace et le temps, mais aussi des points communs, voire des constantes dans les plans et les décors des maisons. Parmi ces constantes, la « maison longue » compose une grande partie du tissu urbain des agglomérations antiques en général, en dehors des capitales de cités qui développent un schéma urbain plus régulier avec des *domus* dans des *insulae*. Plusieurs travaux récents proposent de revenir sur cette notion en évoquant notamment l'origine de ces maisons, leur diffusion en Gaule et leur typologie (Lanthenmann 2007 ; Alberti 2009).

2.2.2.1 Définition

Le terme de « maison longue » est une traduction littérale du terme anglais *long house* ou *strip house*, désignant ce type d'habitat particulier que l'on retrouve dans grand nombre de provinces gallo-romaines. En allemand, cet habitat est dénommé *Streifenhaus*, alors qu'en France aucun terme exact ne lui est véritablement attribué. Cette lacune traduit bien l'avancée de la recherche sur le sujet, largement tributaire des études allemandes et anglo-saxonnes. En effet, F. Oelmann est le premier à parler de ce type d'habitation établi dans les agglomérations routières dans un article intitulé « Gallo-Römische Strassensiedlungen und Kleinhausbauten » en 1923.

La définition du concept de « maison longue », qui peut aussi être traduit par « maison en bande » en allemand, a été mise en place par C. S. Sommer en 1988 et citée dans la publication de *Lopudunum* en 1994 (p. 371) :

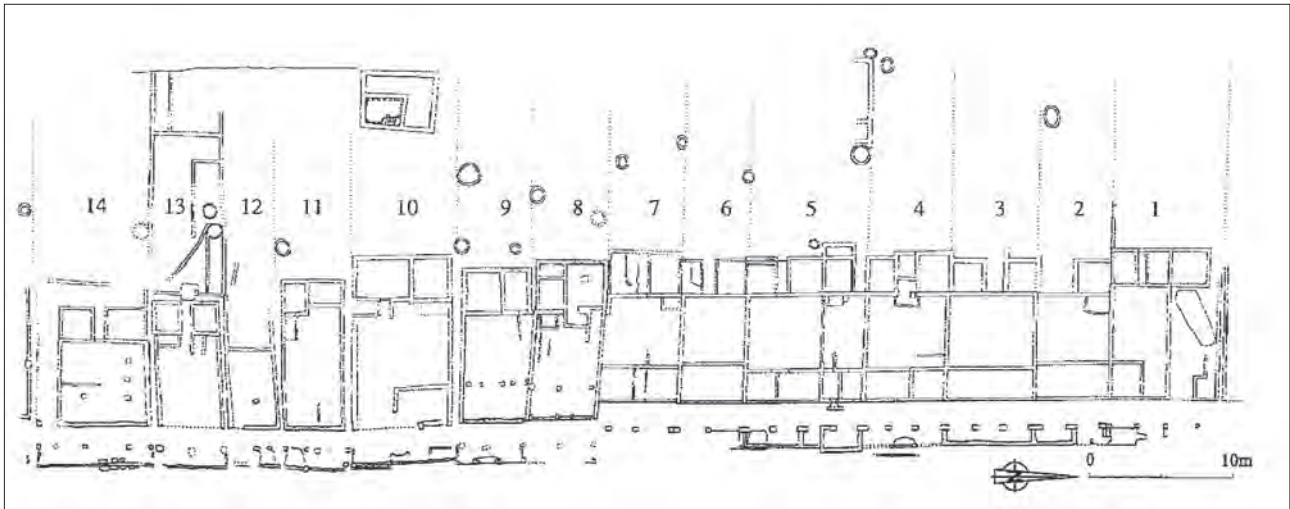
« Von Sommer werden die Streifenhäuser 1988 als langrechteckige Gebäude mit Eingang an einer der Schmalseiten, die gleichzeitig als Front auf eine Strasse gerichtet ist, definiert ». H. Kaiser et C. S. Sommer précisent plus loin cette définition (p. 374) : « Im Unterschied zu der relativ offenen Definition bei Sommer – Schmalseite zur Strasse gerichtet, Eingang dort – verengen wir hier den Begriff « Streifenhaus » um die zusätzlichen Kriterien Giebelständigkeit und durchgehendes Dach ».

D'après cette définition F. Lanthenmann (2007, p. 12-13) propose de rectifier les différents points caractéristiques. En étant large, cette définition permet de rassembler toutes les maisons longues, sauf de très rares exceptions, et ne tient pas compte du plan interne, des dimensions et des fonctions (fig. 24).

La maison longue est :

- 1 – Quadrangulaire
- 2 – Allongée
- 3 – Construite le long d'une voie (souvent importante)
- 4 – Orientée de telle sorte que son petit côté donne sur la rue (donc perpendiculaire à la rue)
- 5 – Entièrement couverte
- 6 – Sujette à une évolution constante

Fig. 24 Plan du quartier ouest de Bliesbruck (Moselle). Etat III – 3^e siècle (Petit, Brunella 2005, p. 143).



2.2.2.2 Origine

Le modèle de la maison longue n'est pas une invention purement gallo-romaine, mais tire plutôt son origine d'influences à la fois méditerranéennes et gauloises. La répartition interne des espaces au sein des *domus* italiques peut dans un premier temps rappeler celle des maisons longues. Les échoppes se retrouvent en effet à l'avant, donnant sur la rue, alors que le jardin se retrouve à l'arrière. L'*atrium*, quand il existe, est le lieu prépondérant de la maison puisque toutes les activités collectives et domestiques ont lieu à cet endroit. Cet espace pourrait être assimilé à celui de la pièce centrale des maisons longues, qui réunit aussi toutes les activités. Néanmoins le modèle de la maison longue pourrait également trouver un parallèle dans les maisons-boutiques contenant une échoppe (*taberna*) dont le plan en longueur ressemble fortement à l'habitat gallo-romain des agglomérations routières. Les boutiques ou *tabernae* occupent la plupart du temps les façades des maisons. Le rez-de-chaussée est constitué le plus souvent d'une pièce unique, complété parfois par une arrière-boutique ou un escalier conduisant à une chambre à l'étage. Ces maisons de commerçants et d'artisans des villes romaines sont multifonctionnelles, créées pour accueillir en leur sein artisanat, commerce et habitat. Le lien avec l'habitat proto-urbain de la fin de l'Âge du Fer n'est pas aussi clairement établi. En effet, si les sites provençaux d'influence méditerranéenne se caractérisent par un alignement régulier d'habitations standardisées dans un espace restreint, rappelant volontiers l'organisation des quartiers de maisons longues, les plans des maisons et leur organisation interne restent encore très éloignés des *Streifenhauser*. Dans les *oppida* d'Europe centrale et occidentale, l'habitat est certes constitué de maisons simples au plan rectangulaire, mais ces dernières sont aménagées dans des enclos palissadés, rappelant davantage des ensembles d'habitations de villages ouverts ou des fermes, sans contrainte de l'utilisation de l'espace. Toutefois, le plan de la maison gauloise indigène reste celui qui s'approche le plus de celui des maisons longues. « Dans sa version développée, elle prend l'aspect de la « maison halle » pourvue sur son axe longitudinal d'une rangée de piliers de bois qui soutiennent sa charpente: hommes et bêtes s'y côtoient fréquemment, d'où le nom de « maison-étable » et une partie de l'espace couvert est réservée au stockage du fourrage ou des fruits de la terre » (Gros 2001, p. 198). Cette forme d'habitat, majoritairement monocellulaire, aurait peut-être, en évoluant, donné naissance aux maisons longues (Lanthenmann 2007, p. 21).

Les maisons longues n'apparaissent en Gaule qu'après la Conquête. Elles ont donc forcément un lien avec le monde méditerranéen, s'inspirant des modèles domestiques et économiques des plans d'habitation déjà en place dans ces régions. Mais plus que de modèles architecturaux, les maisons longues sont le résultat d'un changement général de la vie au début de l'Empire romain en Gaule. Les mutations entières de la société et du commerce entraînent une évolution de la classe des artisans/commerçants. Cette évolution se décèle sur le terrain à travers la construction des maisons d'habitation. La maison gauloise, substrat indigène, se développe alors selon «une recherche de rationalisation de l'espace, de facilité de construction et de coût modéré», à la manière des *tabernae* romaines (Berti Rossi, May Castella 2005, p.268).

2.2.2.3 Caractéristiques de la maison longue

La maison longue semble être la maison réservée aux classes moyennes laborieuses des provinces occidentales qui envisagent leur demeure «sous les espèces de la fonctionnalité la plus quotidienne (Gros 2001, p.197). Il s'agit avant tout d'artisans et de commerçants de condition modeste, optimisant leur maison (et donc leur outil de travail principal) et son emplacement à des fins de rentabilisation (Lanthemann 2007, p.43). En effet, ces maisons apparaissent comme de véritables modèles d'occupation de l'espace, selon un souci d'optimisation. Elles ne correspondent pas à un type d'agglomération en particulier puisqu'on la retrouve aussi bien dans des agglomérations dites routières qu'au sein de centres publics ou religieux. Les maisons longues se répartissent dans les agglomérations selon deux phénomènes :

- le coût financier : les demeures prestigieuses seront établies près du centre, alors que les maisons longues seront installées en périphérie, où les prix sont plus bas. Les recherches menées à Lausanne/*Lousonna* semblent confirmer cette hypothèse (Berti Rossi, May Castella 2005). Ce phénomène pourrait également correspondre à l'agglomération d'Entrains-sur-Nohain (58) où le bâti est composé d'une succession de maisons longues tout au long de la voie romaine d'Auxerre, au nord (Gaëtan 2011 ; Tisserand *et alii.* 2012).
- l'accessibilité : les propriétaires semblent avant tout rechercher la facilité d'accès en construisant leur maison le long de route très fréquentée, facilitant ainsi le commerce ainsi que le transport des marchandises et des hommes.

Environnement urbain

• Le parcellaire

À travers les exemples d'agglomérations routières, on se rend immédiatement compte que l'habitat s'insère dans un parcellaire très régulier et plutôt strict. Ces maisons ont ainsi été établies dans un parcellaire défini lors de la création du quartier ou de l'agglomération, et qui ne changera pratiquement pas jusqu'à la fin de son occupation. À Dampierre-Fontenelle (fig. 25), par exemple, les largeurs des parcelles sont en majorité comprises entre 10 et 15 m ou alors dans un intervalle de valeur qui correspond au double de ces mesures, des multiples du pied romain. L'extension latérale de la zone bâtie mesure 1 *actus*, tout comme l'emprise totale de la voie. Le découpage général nous renvoie ainsi à l'image classique d'un parcellaire en lanière perpendiculaire à la voie. La mesure qui conditionne ce découpage est indéniablement basé sur une mesure romaine de référence : l'*actus* (= 120 pieds = 35,5 m). Le tracé des limites parcellaires n'est toutefois pas figé puisqu'au cours des siècles, les propriétaires construisent de nouvelles annexes en arrière des habitats. L'extension sur les côtés reste limitée du fait de la contrainte cadastrale. Cette

extension latérale reste néanmoins possible grâce au rachat des propriétés mitoyennes. Ces phénomènes ont été notamment démontrés lors de fouilles à Entrains-sur-Nohain ou à Saint-Moré. À l'occasion de ces remaniements, certains bâtiments ont d'ailleurs vu leur niveau de confort augmenté par l'installation, par exemple, de pièces chauffées par hypocauste. Les maisons fouillées d'Entrains ou de Bliesbruck en sont les parfaits exemples. L'uniformisation progressive de la largeur des façades, observées dans ces agglomérations dès la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., semble provenir d'une standardisation par mimétisme, peut-être appuyée à un moment donné par une loi entérinant et romanisant une tendance de fond. En outre, l'aménagement d'un *ambitus*, petit espace de 1 ou 2 m de large qui sépare les habitats permet de distinguer les différentes propriétés.

• Le portique

L'espace situé entre la rue et les maisons peut être occupé par plusieurs types d'aménagements différents : le trottoir, le portique, la galerie ou le porche. Parmi ceux-ci le portique représente une sorte d'interface entre le domaine public et privé. Défini comme un passage couvert, il est ouvert sur la rue par le biais d'une colonnade. Il apparaît massivement au cours des 1^{er} et 2^{es} siècles dans le nord des Gaules. Il a plusieurs rôles, notamment celui d'améliorer le cadre de vie des riverains. Il préserve en effet les façades des maisons en empêchant le ruissellement des eaux de pluie, tout en protégeant les passants des intempéries ou du soleil. Il offre également un dégagement à l'avant des bâtiments que les habitants et artisans peuvent utiliser pour accroître leur espace de travail ou de vente. Enfin, il permet de régulariser les façades d'un quartier en donnant une impression d'alignement des bâtiments. Le portique est présent dans tous les plans connus d'agglomérations routières de la région, à l'exemple de Boncourt ou Dampierre-Fontenelle (fig. 25). Dans ce dernier cas, la bande de roulement de la voie (Besançon-Langres) est distante du portique de 8 à 10 m selon les endroits. Le lien entre les deux espaces se fait grâce à de petits cheminements empierrés (larg. 2 ou 3 m) marquant l'entrée de quasiment chaque bâtiment. Cet espace libre se retrouve également à Saint-Moré (Venault 2010), interprété comme piste latérale de la chaussée carrossable. Le rôle même des trottoirs et des portiques comme espace de circulation protégé destiné aux piétons tend à le rattacher au domaine public, au même titre que la voirie. De plus, l'une de leurs principales fonctions étant de donner une impression de régularité aux façades donnant sur la rue, seul un programme d'urbanisme cohérent, et donc relevant de l'autorité municipale, peut, dans ce cas, en être à l'origine.

Organisation fonctionnelle interne

Les maisons longues ont la particularité d'être multifonctionnelles (fig. 26). En leur sein, un grand nombre d'activités peut se développer parallèlement : ateliers, locaux commerciaux, mais aussi des activités domestiques et de la vie quotidienne. Ces éléments ont tendance à se mêler à l'intérieur de mêmes pièces, ce qui ne facilite pas le travail de l'archéologue. Ainsi, la présence d'aménagements spécifiques ne permet souvent pas à elle seule d'identifier la fonction d'un local. Il faut alors croiser différents indices : nature des structures, décoration, surface de la pièce, mobilier retrouvé. Toutes ces données, associées aux plans des habitations peuvent permettre d'avancer des hypothèses fonctionnelles et évolutives. De manière générale l'organisation se caractérise par une certaine homogénéité de la répartition des espaces au sein des maisons ; elle est en effet comparable dans la plupart des sites et des constructions, même si celle-ci tend à évoluer au fil des siècles.

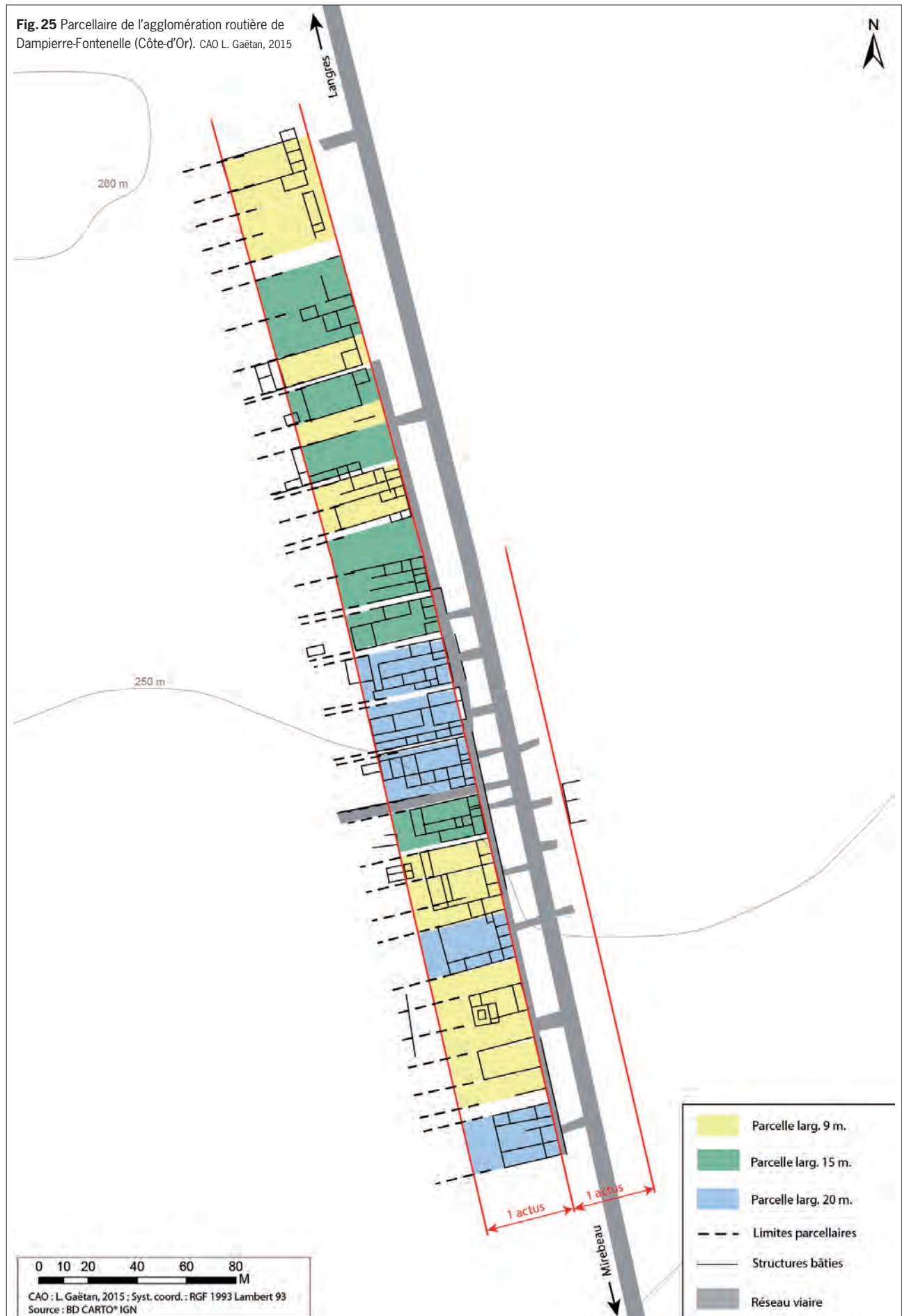
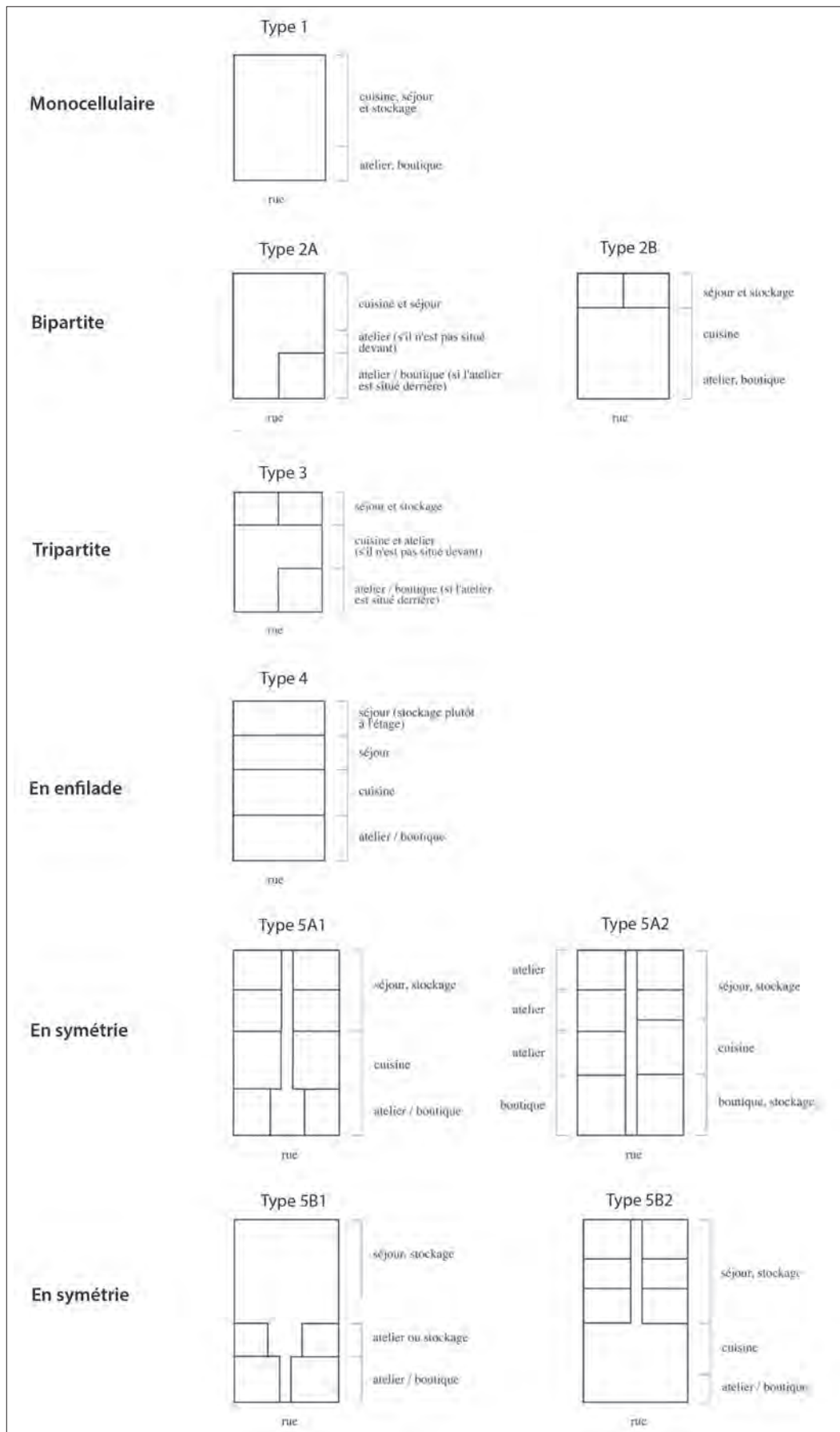


Fig. 26 Essai de typologie fonctionnelle mis en place par F. Lanthemann (2007, fig. 34 à 42).



- **Espaces privés / espaces commerciaux et artisanaux**

L'habitat des agglomérations de Bliesbruck, de Mâlain ou de Bad-Wimpfen apparaît assez caractéristique de l'organisation interne des maisons longues gallo-romaines. Les maisons à Bliesbruck sont majoritairement composées d'une grande halle où se mêlent activités domestiques et artisanales entre le milieu et la fin du 1^{er} siècle. À cette période, ce vaste espace est divisé en deux parties inégales : une petite à l'avant abrite un atelier et une seconde à l'arrière dévolue à la vie domestique. Enfin, à partir du 2^e siècle, la partie réservée à l'habitation est rejetée à l'arrière de la parcelle, dans des salles nouvellement construites ; les deux locaux préexistants étant alors uniquement occupés par des ateliers et parfois par des espaces commerciaux. Cet agencement a également été mis en évidence à Mâlain (Roussel 2003), mais aussi dans les agglomérations routières telles que Larret, Isômes, Boncourt ou Dampierre-Fontenelle. Il apparaît donc clairement que les activités artisanales tiennent une place très importante au sein de ces constructions, ce qui tendrait d'ailleurs à proposer de restituer un étage pour accroître la surface dévolue à l'habitation (Alberti 2009, p. 132).

Les agglomérations routières présentent parfois un plan du bâti plus complexe comme le démontrent les maisons de Bad Wimpfen. Les différentes pièces sont alors disposées de part et d'autre de l'axe médian des constructions et sont généralement desservies par un couloir central. Ce couloir central se transforme souvent en véritable cour interne autour de laquelle se développe une série de locaux carrés similaires (Dampierre-Fontenelle). Les boutiques sont là aussi concentrées à l'avant de la parcelle, tandis que les activités artisanales sont situées dans la partie centrale, à proximité de la partie domestique de l'habitation.

- **Les espaces ouverts**

Les espaces ouverts sont l'un des éléments récurrents que l'on rencontre dans les maisons des artisans et des commerçants ; ils en font en effet partie intégrante. Dans la plupart se trouvent tout au plus des appentis réalisés en matériaux légers dont on relève les traces au sol. La position de ces espaces n'est pas fixe au sein des habitations, mais est conditionnée par la place disponible et par les activités qui s'y déroulent (cour à usage domestique ou artisanal). L'espace ainsi libre à l'arrière a très souvent été peu à peu annexé par les propriétaires afin de construire de nouvelles pièces domestiques (caves, petits thermes privés ou pièces simplement chauffées par hypocauste).

- **Les caves**

La cave est l'un des éléments les plus représentatifs de l'architecture domestique des provinces septentrionales de l'Empire romain. Elle est principalement, et très largement, présente dans les agglomérations antiques. Hormis quelques rares exceptions, les sous-sols découverts appartiennent tous aux habitations modestes ou moyennes, qui abritent souvent des locaux à vocation artisanale et/ou commerciale. Leur implantation au sein du bâti ne répond à aucune règle. Il n'est pas rare que des caves soient installées à proximité des locaux commerciaux ou artisanaux ou, comme à Alésia ou à Entrains, que leur escalier débouche sur les cours artisanales. Cependant, on voit à Bliesbruck que les sous-sols ne sont pas toujours installés aux côtés de ces espaces à vocation économique. L'utilisation de ces locaux n'est pas toujours aisée à restituer. Si le rôle de stockage est bien attesté grâce aux caves comportant soit des amphores, soit des fosses creusées le long des murs qui étaient destinés à recevoir des amphores ou des *dolia*, soit encore des meules réutilisées pour servir de support, les fonctions religieuses et de séjour posent quelques problèmes quand on les confronte aux réalités du terrain (Mangin 1981).

- **Le chauffage par hypocauste**

S'il est évident que toutes les constructions possédaient des salles chauffées par des foyers ou des braseros, qui servaient aussi à la cuisson des aliments, ces installations n'ont malheureusement pas laissé de traces, contrairement aux aménagements de chauffage par hypocauste. L'apparition de ce type de chauffage au sein de l'habitat gallo-romain est un élément important destiné à l'amélioration du confort des habitants des maisons. Cette installation n'est pas seulement destinée aux habitations de la seule élite puisqu'un nombre important de maisons moyennes en sont pourvues. Ce dispositif de chauffage par le sol était utilisé soit dans le cadre de bains privés, soit comme simple chauffage. Cette dernière option semble la plus courante, ce qui n'est finalement pas très étonnant dans ces régions septentrionales qui ne sont pas toujours reconnues pour leur température clémente (ce type de chauffage est d'ailleurs surreprésenté dans les provinces de Gaule Belgique et de Germanie; Alberti 2009, p. 151). Cette présence est clairement attestée au sein des agglomérations de Bliesbruck, Mâlain ou Entrains-sur-Nohain, mais au sein des agglomérations routières de la région, dont les fouilles manquent, la seule présence de tubulures au sol peut permettre de situer cette technologie (Palleau, Mellecey). Le plan du bâti ne met pas en évidence ce genre d'installation, même s'il peut être entièrement supposé à Dampierre-Fontenelle, par exemple, grâce à la complexité et à la diversification de la partition des espaces au sein du bâti.

Contrairement à la *domus* des capitales de cité, la maison longue (*Streifenhauser* ou *strip house*), unité d'habitation caractéristique de l'habitat gallo-romain, est un laboratoire idéal pour comprendre l'évolution de l'habitat, de l'artisanat, des locaux commerciaux et de la société en général grâce à l'étude de son plan et de ses composantes. Au départ, complètement tournée vers la production et le commerce, elle est invariablement située dans des quartiers ou des agglomérations où la surface libre est assez importante pour son développement. Si la pression urbanistique devient plus importante (en dehors de l'exemple des agglomérations routières), elle disparaît au profit de petits modules domestiques et économiques au plan torturé. Sans évoquer ici des questions de typologie, la maison longue ne possède finalement pas d'organisation interne régulière. Celle-ci s'adapte aux régions, aux besoins des occupants et évolue durant les siècles d'occupation. Cette multiplication des pièces et des zones économiques et la séparation physique des différentes fonctions correspondent à une tendance générale de l'habitat, que le développement de la maison longue permet de mettre en évidence. Au fil du temps, des évolutions architecturales et de l'adaptation à la culture romaine, la configuration des intérieurs passe d'un unique local multifonctionnel rappelant la maison gauloise à un plan de plus en plus morcelé, reflet de la complexification sociale et économique des provinces.

2.3 Un outil d'aide à la datation des occupations : les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines

(S. Mouton-Venault)

L'élaboration de référentiels chrono-typologiques pour les agglomérations vise à offrir un outil d'analyse permettant avant tout de préciser la chronologie des agglomérations secondaires. Dans un second temps, l'exploitation de ces outils permettra de se questionner sur le moment de l'émergence de l'habitat groupé, son extension maximum, par exemple, mais aussi plus largement de témoigner de l'insertion de l'agglomération dans le territoire, notamment au travers de son dynamisme économique.

2.3.1 Méthodologie

Une typologie sera proposée pour les agglomérations les mieux documentées, c'est-à-dire, celles qui ont livré le plus de mobilier, au cours de ces dernières années. Elle servira de base de comparaison pour les agglomérations secondaires, moins bien documentées mais qui restent dans une sphère économique et/ou culturelle, identique à celle de l'agglomération de référence (groupes techniques identiques, répertoire de forme ...).

Cet outil est constitué comme un support de travail afin d'enregistrer le mobilier de prospection de manière normalisée mais aussi afin de disposer immédiatement d'éléments de datation.

Il est destiné dans un second temps à devenir une grille d'analyse (circulation des produits à une échelle plus large, attestant du dynamisme de ces agglomérations...), fonction éventuelle de certains espaces...présence de production locale ou non...

Fig. 27 Tableau récapitulatif des agglomérations de référence et des secteurs liés. état de la documentation : En gris, les outils chrono-référentiels à réaliser.

Agglomération de référence	Localisation	Secteur et Agglomérations secondaires comparables	Etat des Référentiels chrono-typo.
Entrains-sur-Nohain	58. Eduens, Vallée de la Loire.	1 Champallement, Nevers, Chevroches	Réalisé et mis en forme en 2015.
Autun	71. Eduens.	2 Gueugnon, Bourbon-Lancy	Réalisé. A mettre en forme pour le rapport de PCR 2016. annexe 1.
Chalon-sur-Saône	71. Eduens, vallée de la Saône	3 Toutes les agglomérations du Val-de-Saône	Réalisé. A mettre en forme pour le rapport de PCR 2016. annexe 1.
Mirebeau-sur-Bèze	21. Lingons sud.	4 Dijon	En cours. A réaliser en 2016
Mâlain	21. Lingons / Mandubiens.	5 -	En cours. Données anciennes :à reprendre. A réaliser en 2016
Alésia	21. Mandubiens	6 -	A réaliser
Vertault	21. Lingons	7 -	A réaliser

Le rattachement de certaines agglomérations secondaires à une agglomération de référence s'impose pour des raisons différentes : Dans le cas du Val-de-Saône (secteur 3) : nous disposons désormais d'une quantité de données suffisantes permettant de déterminer un faciès d'une homogénéité rare, déterminé par l'extrême prédominance des productions chalonnaises au sein des assemblages (plus de 96% des provenances identifiées).

En revanche, certaines agglomérations sont plus difficiles à traiter, faute de données :

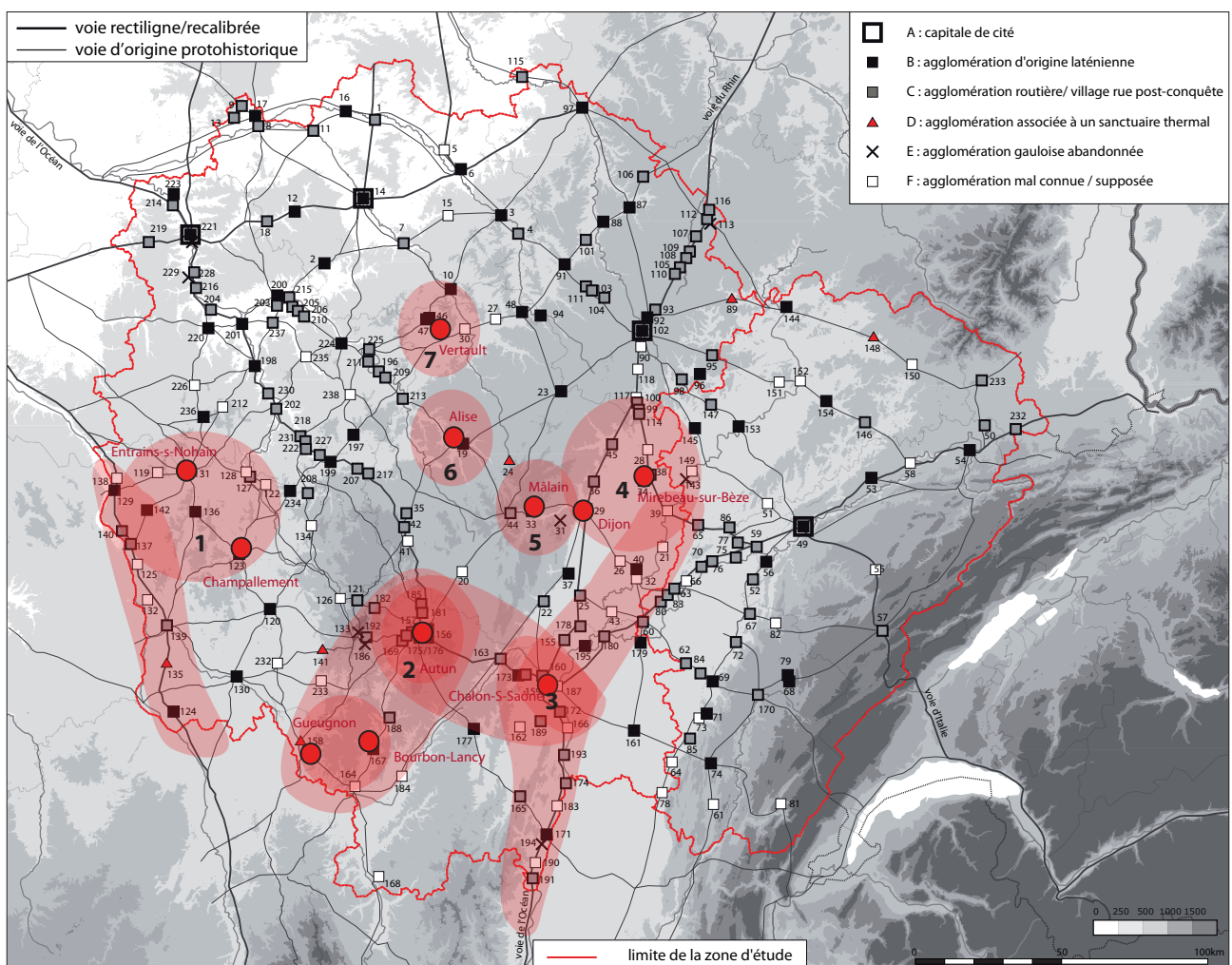
- Nevers : les données de contextes de productions sont connues, mais celles de consommation sont trop lacunaires pour être déterminées. Le faciès général s'apparente à celui du Val de Loire (Chambon, Joly, Mouton-Venault 2014), et pourra être comparé à celui d'Entrains-sur-Nohain (Secteur 1).
- Gueugnon et Bourbon-Lancy : actuellement, la faiblesse des données disponibles ne permet pas de construire de typo-chronologie propre à ces deux agglomérations. Il faudra croiser les outils mis en place pour Autun (secteur 2) et la vallée de la Loire (Secteur 1, dans son acceptation large). Néanmoins, la présence d'ateliers producteurs peut faire évoluer les outils, et nécessiter la réalisation de référentiels propres à ces agglomérations.

Présentation des fiches

Les fiches chrono-typologiques s'articulent en deux volets :

- le premier volet rassemble les fiches chrono-typologiques (de 1 à 10) à proprement parler (ci-dessous) qui récapitulent de manière synthétique, type par type, les données typologiques, adossées aux données chronologiques et contextuelles.
- le second volet permet la présentation des formes typologiques complètes, avec le rappel de leurs types respectifs.

Fig. 28 Carte indiquant les secteurs pour lesquels l'agglomération de référence est utilisée.



Les fiches présentent les types, classés par formes fonctionnelles (depuis les formes ouvertes jusqu'aux formes fermées). Il s'agit d'une typologie ouverte, pouvant être complétée. Les types sont numérotés de 1 à n... par forme fonctionnelles :

- 1 – Les plats, assiettes et coupelles. 2 – Les marmites et jattes.
- 3 – Les couvercles. 4 – Les Mortiers. 5 – Les Pots. 6 – Les Cruches.
- 7 – les Bouilloires. 8 – les Lagènes. 9 – les *Dolia*. 10 – les Amphores.

– Cette section rassemble les données typologiques [1.1, type figuré. 1.2, description du type].

Liste des abréviations de forme

Cp : Coupelle, Pl. : Plat, Ja. : Jatte, Ma. : Marmite, Cv : Couvercle, Mo. : Mortier, P. : Pot, Go. : Gobelet, Cr. : Cruche, Bou. : Bouilloire, La. : Lagène, AM. : Amphore



– Groupe technique : **Gpe Esn1** : abréviation des groupes établis pour Entrains-sur-Nohain (Mouton-Venault, Delor-Ahü dir. à paraître).

– Les données chronologiques : rappel de la périodisation élaborée pour Entrains-sur-Nohain, à partir des fouilles récentes (Tisserand 2012, Vincent 2014)

– Le/les contextes de découvertes, qui ont permis d'établir la chronologie des types.

Fig. 29 Commentaire descriptif d'une fiche typologique.

2. Marmites (*caccabus*) et jattes : forme fonctionnelle

Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
 <p>ESN. Ma1 : Marmite tripode, à carène basse et parois verticale et bord rentrant. La lèvre, épaisse et arrondie, à double inflexion est marquée à sa base par un bourrelet. Fond concave, muni de pieds haut et partiellement creux. Parfois tubulaires, à l'instar des productions nivernaises. La variante 1a se distingue par une panse concave, soulignée à la base par un bourrelet. La variante 1b, par une lèvre bombée et un ressaut plus marqué, formant</p>	Gpe Esn.2.	Période 1b (20-40 ap. J-C) jusqu'à la période 3a (70-120 ap. J-C).	Cave 1, 8 rue Romaine.
 <p>ESN. Ma2 : Marmite tripode, à carène basse et parois divergente et bord rentrant. La lèvre, peu épaisse est pincée, formant un ressaut externe et un creux à l'intérieur. La base de la panse est limitée par un bourrelet. Le fond est concave. La variante 2a se distingue par une lèvre verticale. (proche du type Sellés 806).</p>	Gpe Esn.2.	Période 3 (70-120 ap. J-C), jusqu'à la période 4 (120-150 ap. J-C).	Caves 1 et 4, 8 rue Romaine.

1.1. Type figuré au tiers, sauf mention contraire (pour les amphores.)

1.2. n° du type : constitué de :
 - l'abréviation de l'agglomération, en majuscule : ESN, pour Entrains-Sur-Nohain
 - l'abréviation de la forme fonctionnelle : Ma. pour Marmite, suivi du n°.
 - Description des caractéristiques du type, et équivalent typologique publié, lorsqu'il existe.

2. Groupe Technique.
 Groupe de pâte et/ou de production, en référence aux critères définis pour les ateliers bourguignons. (Mouton-Venault, Delor-Ahü dir. à paraître.)

3. Période chronologique au cours de laquelle le type est attesté, majoritairement. (à l'exclusion d'4Ze celles où il est résiduel).

4. Contexte de référence.

2.3.2 Entrains-sur-Nohain

Les données reposent avant tout sur les études récentes de l'agglomération secondaire d'Entrains-sur-Nohain. La définition des groupes et la typologie peuvent être élargies au Nivernais au sens large, dans la mesure où une étude préliminaire du secteur (Joly, Mouton-Venault 2003 ; Chambon, Joly, Mouton-Venault 2014) avait permis de proposer des similitudes de pâtes et de répertoire communes aux deux officines les plus connues : celles du *bois des Huet* à Entrains-sur-Nohain, et celle de Nevers, 22 *avenue Bérégovoy*, pour le 1^{er} siècle après J.-C.

La composition du vaisselier culinaire du secteur reflète une consommation urbaine qui s'appuie sur les récentes fouilles préventives réalisées à Entrains-sur-Nohain¹ (Tisserand, 2012, Vincent, 2014) qui rendent compte d'une longue séquence chronologique, s'échelonnant du début du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle après J.-C. La sériation repose sur près de 5000 individus.

Les groupes techniques reflètent en partie les différents lieux de production recensés dans le secteur nivernais. Les productions des deux officines d'Entrains-sur-Nohain, *le Bois des Huet* (Devevey, Mouton 2002) et de Nevers, 22 *avenue Bérégovoy* (Maranski 1994, Joly 1996), sont aisées à distinguer, connaissent une diffusion distincte, l'officine d'Entrains conservant une aire de commercialisation restreinte à l'agglomération et les alentours (Mouton-Venault, Ahü-Delor, dir., à paraître). L'officine de Nevers en revanche, semble connaître une diffusion plus large de ses produits de belle qualité, jusqu'à Orléans, voire Tours (Couvin 2012, p. 156 ; Chambon, Joly, Mouton-Venault 2014, p. 278-279). Pour le II^e siècle, les vaisseliers sont définis par la présence de groupes rattachés au Val-de-Loire, concurrencés par la proximité des sites de production de Domecy-sur-Cure et de Champallement (Mouton-Venault, Ahü-Delor, dir. à paraître).

Le groupe des céramiques communes à pâte sableuse grossière cuites en mode A (Niv./Ens. gp. 1) est surtout attesté au cours du premier tiers du 1^{er} siècle ; à partir des années 30/40 après J.-C., il cède ensuite rapidement le pas au groupe des communes sombres tournées grises sableuses (Niv./Ens. gp. 2).

C'est à la fin de la période tibérienne que le groupe des communes sombres à pâte grise (Niv./Ens. gp. 2) apparaît pour devenir le groupe majoritaire au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Il inaugure une prédilection pour le mode de cuisson réducteur qui, pour les productions en provenance du Val-de-Loire ne sera pas abandonné avant le V^e siècle après J.-C.

Au cours du dernier tiers du II^e siècle, deux groupes font leur apparition (Ens. Gpe. 5), (Ens. Gpe. 6) ; leurs caractéristiques techniques les apparentent à des productions dont l'origine semble située en aval de la Loire, en région Centre. Leurs pâtes respectives présentent une matrice assez similaire (Chambon, Joly, Mouton-Venault, 2014) mais le traitement de surface et une partie du répertoire se distinguent nettement.

Les céramiques communes sombres lissées se caractérisent par une pâte sableuse gris clair et surface noire lissée à polie.

Aux II^e et III^e siècles après J.-C, plusieurs autres groupes sont identifiés ; ils correspondent à des productions d'ateliers proches de ce secteur.

On observe notamment une pâte sableuse brune à orangée et micacée, à surface dorée au mica, utilisée principalement pour la fabrication de bouilloires et de plats, qui s'apparente aux productions de Champallement et des céramiques communes claires à pâte sableuse, orangée et surface brute. Cette pâte, assez grossière, d'une granulométrie très variable laisse

1. Venault St., rapport de fouille en cours

apparaître de grosses inclusions de quartz, en surface, ce qui confère à la surface des vases, en l'absence de tout traitement de finition, un aspect brut, assez peu soigné. Les critères technologiques de la pâte, comme le répertoire, sont communs aux sites de productions de Domecy-sur-Cure et Champallement (Joly 1996; Mouton-Venault et Ahü-Delor à paraître). Au III^e siècle d'autres productions sont présentes, attestées uniquement par un type morphologique spécifique qui constitue néanmoins un élément incontournable de la batterie de cette période. La marmite tripode à revêtement micacé (ESN.JMa6), correspondant aux productions reconnues en territoire biturige et dont l'origine reste inconnue.

Les Groupes techniques

Esn. Gpe 1

Ce groupe est ancré dans une tradition laténienne et en reprend les codes techniques et morphologiques : les premières productions sont tournassées et le répertoire limité principalement à la jatte et au pot. Ce groupe est caractérisé par une pâte grossière, (avec de nombreuses paillettes de mica), cuite en mode A avec, sur les exemplaires les mieux conservés, une surface presque systématiquement recouverte d'un engobe micacé.

On peut distinguer deux sous-groupes (Niv. gp. 1a et 1 b)-

- Le premier rappelle les productions non tournées de période laténienne, et des pots de stockage, pour les individus les plus récents. Il se cantonne à la période augusto-tibérienne.
- Le second, rassemble les derniers avatars de ces productions, inspirées de vases de type Besançon, qui sont tournées pour l'essentiel. Les pâtes, moins grossières que les précédentes, sont de couleur beige orangé. Les exemplaires retrouvés en consommation prennent souvent une couleur brun foncé, sous l'effet conjugué d'une utilisation comme vaisselle à feu et de probablement de la conductivité du mica.

Ces productions sont encore fréquentes vers le milieu du I^{er} s. ap. J-C et cèdent totalement le pas, vers les années 60/70, aux communes sombres, cuites en mode B, qui reprennent une partie de leur répertoire.

Le répertoire s'inscrit dans une tradition héritée de la période laténienne qui caractérise le faciès occidental du territoire éduen et plus largement la vallée de la Loire, jusqu'à la période augustéenne: il se limite à de rares couvercles, et surtout aux *dolia* et pots à cuire et aux jattes à lèvre rainurée. Cette batterie de cuisine est complétée par une forme de marmite tripode, peu profonde, à panse carénée et à lèvre en bourrelet, dont le modèle est connu depuis la vallée de l'Allier jusqu'à l'Orléanais, ainsi qu'à une autre forme de marmite tripode à lèvre moulurée, qui, avec la jatte et le pot du même type, forme un service (ESN. P1 et Ja7).

Ces marmites tripodes restent confidentielles dans les assemblages fonctionnels du secteur, jusqu'à la fin du règne de Tibère, contrairement à la place qu'elles occupent au sein du vaisselier éduen, au moins sur les capitales Bibracte puis Autun.

Il faut attendre le second groupe, en commune sombre, pour voir cette forme s'installer véritablement dans la batterie de cuisine.

Esn. Gpe 2

Cuites en mode B, elles sont fabriquées dans une pâte sableuse compacte et homogène, dont la couleur varie du gris clair au foncé. La section laisse apparaître de fines particules de mica et quelques rares traces noires résultant de la combustion d'éléments organiques. La surface, parfois laissée brute, est le plus souvent noire, suite à une fumigation.

Le groupe 2a, correspond probablement à une importation (peut-être en provenance de Nevers ?). Le second groupe, plus sableux, s'apparente aux

productions locales, reconnues au *Bois des Huets* .

L'officine d'Entrains produit des pâtes plus tendres et plus brunes que grises, tandis que celle de Nevers commercialise des produits de facture plus soignée, à pâte grise et dure.

Les céramiques de ce groupe percent véritablement à partir des années 30/40 et dominent les ensembles un demi-siècle plus tard, jusqu'à représenter les deux tiers des céramiques culinaires.

Le répertoire s'inscrit dans une mouvance plus large et est constitué des principales formes en usage dans l'Orléanais et le Nivernais.

Esn. Gpe 3

Les céramiques communes claires à pâte beige dorée au mica

Cuites en mode A, leur pâte de couleur beige parfois zonée à cœur orangé est d'aspect homogène, sableuse, dure et compacte, toujours finement micacée. La surface interne et le bord supérieur externe sont recouverts d'un engobe doré dont la fonction est similaire à celle des plats et assiettes à engobe rouge interne. Leur répertoire est principalement aux assiettes et couvercles.

Au cours du 11^e, les communes sombres sableuses côtoient les céramiques communes à pâte orange et sableuse.

Esn. Gpe 4

Les céramiques communes à pâte orange et sableuse à surface brute

Leur pâte de couleur orange vif est hétérogène très sableuse, à granulométrie variable, elle laisse entrevoir de gros grains de quartz et de nombreuses particules de mica et parfois même des grains de chamotte. La surface est laissée brute, sans traitement de finition et souvent peu soignée. Ce groupe qui correspond aux productions de Domecy-sur-Cure. On le rencontre principalement dans l'Avallonnais : ici son répertoire est principalement restreint à quelques pots et aux jattes, dont la fonction pourrait s'apparenter aux « terrines » (Joly, Mouton-Venault 2012).

Au cours du dernier tiers du 11^e, plusieurs groupes font leur apparition dont les caractéristiques techniques les apparentent aux productions dont l'origine semble située plus en aval, en région Centre.

Esn. Gpe 5

Les céramiques communes à pâte sableuse gris, clair et surface noire lissée à polie

Vers le milieu du 11^e s., deux groupes font leur apparition : leurs pâtes respectives présentent une matrice assez similaire, mais le traitement de surface et une partie du répertoire se distinguent nettement.

Le groupe Ens. Gpe 5 est très homogène : il présente un répertoire, un traitement de surface et une pâte identique, où seule la granulométrie varie sensiblement, en fonction du type.

Il est caractérisé par une surface noire et parfois si soigneusement lissée, qu'elle apparait polie voire engobée, mais le plus souvent des traces de lissages régulières trahissent le mode de finition. Ce groupe technique rappelle notamment par son répertoire, les productions des ateliers de Thésée-Pouillé, situé dans la vallée du Cher.

Le répertoire comprend principalement des assiettes à fond plat ou tripode (ESN. P11 à P14) et des marmites tripodes, à profil continu (ESN. Ma7) ou à carène basse (ESN. Ma3), des pots et gobelets à col tronconique (ESN. P20 et P21).

Certaines formes du répertoire comme les assiettes ou la marmite tripode (ESN. Ma3) continuent à exister jusqu'au 14^e s., voire au début du 15^e, comme le couvercle à emboîtement (ESN. Cv11).

Ce groupe domine les assemblages à partir du dernier tiers du 11^e et tout au long du 11^e s. ap. J-C, au moins.

Ens. Gpe 6

Les céramiques communes à pâte sableuse, gris clair et surface brute

La pâte présente les mêmes caractéristiques que les précédentes, seuls changent le traitement de surface –laissée brute– et le répertoire, qui comprend des pots à lèvre en amande (ESN. P6), et des marmites tripodes, (ESN. Ma7), dont la panse externe est parfois parcourue d'une multitude de fines stries décoratives, situées en partie médiane ou inférieure du vase. Le reste du répertoire -assiettes à fond plat ou tripodes et marmites tripodes (ESN. Ma4)- est commun avec le groupe Ens. Gpe 5.

Ens. Gpe 7

Les céramiques communes à pâte claire, beige-orangée et revêtement micacé

Leur pâte est compacte, dure et homogène. Le dégraissant peu visible à l'œil nu semble se fondre dans la matrice. Quelques fines particules de micas sont visibles. La section est parfois zonée, rose à cœur, mais la dominante reste la couleur beige orangé. La surface est soignée, égalisée avant d'être couverte d'un engobe micacé de belle qualité. Le répertoire concerne exclusivement les assiettes et les marmites tripodes à lèvre rentrante et moulurée. Ces caractéristiques techniques et morphologiques correspondent aux productions fréquentes en territoire biturige, dont l'origine reste inconnue Signalées comme plus fréquentes sur le secteur de Bourges (Chambon 2005a, p. 68 et 2005b, p. 282, n°6) on les retrouve ponctuellement que sur la vallée de la Loire depuis l'Orléanais jusqu'en pays Turon (Cadalen-Lesieur 2005, p. 228, n°3).

Ens. Gpe 8

Les céramiques à pâte sableuse brune à orangée et micacée

La pâte est très sableuse, hétérogène de couleur orangée à brune. Leur surface est dorée au mica. Ce groupe couvre les bouilloires (ESN Bou1 et Bou2).

Ens. Gpe. 9

Les céramiques à engobe rouge interne

Ce groupe rassemble les céramiques qui s'apparentent aux productions dites à Vernis Rouge Pompéien, à pâte sableuse et engobe rouge, dont le répertoire est limité à des assiettes, plats et couvercles. Ces céramiques présentent souvent une surface couverte entièrement d'un badigeon orangé, sur laquelle un engobe rouge ou rouge-orangé est appliqué en partie interne, débordant sur 1 cm de largeur sur la lèvre extérieure. Ce groupe recouvre deux sous-groupes qui correspondent à deux productions distinctes : le premier, à pâte très sableuse beige-orangée et micacée, recouvre plusieurs origines de production, au sein desquelles on peut isoler le centre de Domecy-sur-Cure. (ESN. P17) Le second correspond aux productions d'Autun (ESN. P111 et 12) (Simon 2004) et offre une pâte plus régulière et blanchâtre ainsi qu'un engobe bien rouge. Le fond est souvent pourvu d'anneaux concentriques et la paroi interne décorée de guillochis.

Ens. Gpe. 10

Les groupes techniques autres que culinaires : les amphores à pâte brune

Ce dernier groupe correspond principalement aux amphores régionales. Il se partage en deux sous groupes :

- Ens. Gpe10a : Le premier présente une pâte brune, très sableuse. Le traitement de surface est, soit fruste, soit caractérisé par un engobe très épais de couleur rouge.

Ce premier groupe est proche des productions à pâte brune présentées précédemment pour l'Orléanais BVdL Gpe A (Op. Cit. Chambon *et alii* 2014, fig. 7 et 8). Il est majoritaire au 1^{er} s. mais cette apparente domination, renforcée par une évidente standardisation du répertoire, recouvre une certaine variété des pâtes, comme en témoignent les deux

sous groupes. Cette variété est attestée, à titre d'exemple, par l'officine de Nevers, qui produit des amphores du type à lèvre plate (ESN. AM1). Ainsi, au-delà du répertoire, la circulation effective de ces produits, sur l'axe ligérien, nécessite un examen attentif des pâtes et une connaissance approfondie des productions locales. Si cet exercice est en passe d'être réalisé sur le territoire éduen, il reste à étendre aux autres territoires, jouxtant la Loire.

– Ens. Gpe10b: Le second groupe présente une pâte assez régulière. Sa provenance est inconnue.

Les répertoires de formes

Le répertoire des céramiques grossières s'inscrit dans une tradition héritée de la période laténienne qui caractérise le faciès occidental du territoire éduen et plus largement la vallée de la Loire, jusqu'à la période augustéenne : il se limite à de rares couvercles et surtout pots à cuire (ESN. P1) et jattes à lèvre rainurée (ESN Ja7).

Cette batterie de cuisine est complétée par une forme de marmite tripode, peu profonde, à panse carénée et à lèvre en bourrelet dont le modèle est connu depuis la vallée de l'Allier jusqu'à l'Orléanais, ainsi qu'à une autre forme de marmite tripode à lèvre moulurée, qui, avec la jatte et le pot du même type, forme un service (ESN. Ja7 et P1).

Ces marmites tripodes restent confidentielles dans les assemblages fonctionnels du secteur, jusqu'à la fin du règne de Tibère, contrairement à la place qu'elles occupent au sein du vaisselier éduen, au moins dans les capitales de Bibracte puis d'Autun (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012, p. 566).

Il faut attendre le second groupe, en commune sombre, pour voir cette forme s'installer véritablement dans la batterie de cuisine, avec le type très stéréotypé des marmites tripodes à pieds tubulaires (ESN. Ma1). Ce type constitue la forme phare du répertoire des céramiques communes sombres grises sableuses : à la période flavienne, elle représente jusqu'au deux tiers des vases à cuire. Elle s'accompagne d'un couvercle (ESN. Cv3 ou Cv6). À ses côtés, les pots à lèvre éversée, et celui à lèvre moulurée, dernier avatar du type Besançon (ESN. P2) constituent l'essentiel du vaisselier. Les pots à profil caréné (ESN. P9) et ceux à col côtelé, si typiques de la vallée de la Saône, sont soit absents, soit attestés à l'unité, à l'image de la place minoritaire qu'ils occupent sur Orléans.

Enfin, deux types de pots (ESN. P5 et P8) constituent un type propre au secteur d'Entrains, au cours de la période flavienne. Ils sont fabriqués dans la pâte de variante 2b.

Les plats sont assez rares et apparaissent avec le répertoire des céramiques communes sombres lissées, qui comprend principalement des formes ouvertes apodes ou tripodes (ESN. P11 à P14) et des marmites tripodes, à profil continu (ESN. Ma7) ou à carène basse (ESN. Ma 2 à Ma 4) et les pots à col tronconique (ESN. P20 et P21), qui dans certains cas présentent des traces de cuisson, malgré une fonction primaire, probablement réservée au service de la boisson.

Certaines formes du répertoire, comme les plats ou la marmite tripode (ESN. Ma3 ou Ja3), continuent à exister jusqu'au IV^e s., voire au début du Ve, à l'image du couvercle en «Y».

Le vaisselier des céramiques communes sombres à surface brute copie le répertoire des céramiques communes sombres lissées et le complète par des pots à lèvre en amande (ESN P6). Le reste du répertoire est partagé avec le groupe précédent et est constitué de plats sans pied ou tripodes et de marmites tripodes.

L'approvisionnement de l'agglomération d'Entrains-sur-Nohain s'intègre très largement au faciès ligérien, les échanges avec le territoire sénon étant relativement limités (Tisserand 2012, p. 178-180). Exception faite des productions de Domecy-sur-Cure et Champallement, l'essentiel du vaisselier est commun à une large zone, correspondant au bassin versant de la Loire. Cet axe joue un rôle majeur dans la circulation des produits, et efface partiellement les faciès régionaux dès le 1^{er} siècle. Cette homogénéisation des répertoires apparaît plus criante encore à partir du milieu du 1^{er} siècle (Chambon, Joly, Mouton-Venault 2014, p. 275-277), où le répertoire des communes sombres est partagé avec les Carnutes (Chambon, Simon 2014) et les Sénons. Cette image un peu lisse recouvre des réalités différentes : l'examen plus précis des pâtes démontre qu'un même type est fabriqué simultanément dans plusieurs ateliers (Chambon, Joly, Mouton-Venault 2014, p. 275 et Mouton-Venault, Ahü-Delor dir. à paraître). C'est le cas des marmites tripodes en céramique commune cuite en mode B. Néanmoins, la circulation de produits de belle qualité n'est pas exclue, à l'image des marmites produites le secteur nivernais (Chambon, Joly, Mouton-Venault 2014, p. 279).

Bibliographie

Chambon, Joly, Mouton-Venault

CHAMBON (M.-P.), JOLY (M.),
MOUTON-VENAULT (S.) —
« Les céramiques de l'axe ligérien,
entre le Nivernais et l'Orléanais :
Concordances et discordances », *actes
du congrès de la SFECAG de Chartres*,
Marseille, p. 261-282.

Chambon 2005

CHAMBON (M.-P.) — « Les répertoires
du sud de la cité Carnute : l'exemple
de la ville antique d'Orléans », *Actes
du congrès de Blois organisé par la
SFECAG du 5 au 8 mai 2005*, 2005,
p. 273-282.

Chambon, Couvin 2005

CHAMBON (M.-P.) COUVIN (F.). — « La
céramique du 1^{er} au 3^e s. à *Cenabum*
(Orléans, Loiret), in : Tuffreau-Libre M.
dir., *Céramiques antiques en Val de
Loire*, 2005, p. 62-64.

Cadalen-Lesieur 2005

CADALEN-LESIEUR (J.). —
« La céramique gallo-romaine sur le site
de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) », *Actes
du congrès de Blois organisé par la
SFECAG du 5 au 8 mai 2005*, 2005,
p. 205-244.

Couvin 2012

COUVIN (F.). — « Céramique culinaires
du Val de Loire au Haut-Empire (1^{er} au 3^e
s.) », *actes du congrès de la SFECAG
de Poitiers*, Marseille, p. 149-166.

Devevey, Mouton 2002

DEVEVEY (F.), MOUTON (S.). — rapport
de fouille, *Bourgogne, Nièvre, Entrains-
sur-Nohain, le Bois des Huets, Une
officine de potier*, SRA, Dijon, 2002.

Maranski 1994

MARANSKI (D.). — rapport de fouille,
*Bourgogne, Nièvre, Nevers, Rue
Bérégovoy, SRA, Dijon, 1994.*
JOLY M., 1996, « *Terra nigra, terra
rubra*, céramiques à vernis rouge
pompéien, peintes et communes :
répertoire, chronologie et faciès
régionaux en Bourgogne romaine »,
*actes du congrès de la SFECAG de
Dijon*, Marseille, p. 111-138.

Joly, Mouton 2003

JOLY (M.), MOUTON (S.). —
« Les productions céramiques en
Bourgogne occidentale : le nivernais
au 1^{er} s. ap. J-C », *Actes du Congrès
de Saint-Romain-en-Gal organisé par la
SFECAG du 29 mai au 1er juin 2003*,
2003 p. 255-278.

Joly, Mouton-Venault 2012

JOLY (M.), MOUTON-VENAULT (S.). —
La vaisselle en terre cuite de la
Gaulle de l'Est : l'exemple de la
Bourgogne, actes de la table ronde
sur les céramiques communes de
Lyon, organisée par l'UMR 5138
Archéométrie et Archéologie, CNRS -
Université Lumière Lyon 2 - Maison de
l'Orient et de la Méditerranée les 2-3
février 2009, 2012, p. 37-54.

Mouton-Venault et alii 2012

MOUTON-VENAULT (S.), DELOR-AHÜ (A.) avec la collab. de ALIX (S.), LABAUNE (Y.), SYMONDS (R.P.). — Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles de la fouille du Faubourg d'Arroux à Autun. D'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun... quelques traits remarquables du vaisselier, Actes du congrès de la SFECAG organisé à Poitiers les 17-20 mai 2012, p. 551-570.

Mouton-Venault et alii à paraître

MOUTON-VENAULT (S.), AHÜ-DELOR (A.), dir., BARTHÉLÉMY (D.), JOLY (M.), MAUDUIT (C.). — *Recueil des ateliers bourguignons : les productions de vaisselle culinaire*, dans Baray L. dir : *hommages à Jean-Paul Delor*, à paraître dans la RAE.

Mouton-Venault et alii à paraître

MOUTON-VENAULT (S.), AHÜ-DELOR (A.), (dir.), BARTHÉLÉMY (D.), HUMBERT (S.). avec la collaboration de BARTHÉLÉMY (F.), CORSIEZ (A.), HERVÉ (C.), JOLY (M.), SAGGESE (A.), à paraître. — « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », à paraître dans la RAE.

Selles 2001

SELLES (H.). — *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute. Catalogue typologique*. 16^{ème} supp. RAC, 2001.

Tisserand 2012















TISSERAND (N.). — *Un ilot artisanal et commercial de l'agglomération antique d'Intaranum, 8 rue de la voie Romaine, Entrains-sur-Nohain, Nièvre (58)*, Inrap GES, Dijon, 2 vol, 613 p.

Vincent 2014

VINCENT (G.). — *Bourgogne, Nièvre, Entrains-sur-Nohain, 16, route d'étails, Evolution urbaine d'un secteur de l'agglomération d'Intaranum (I^{er}-V^e s.)*, rapport de fouille, 3 vol., 973 p.

Fiches typologiques (1/14)

1. Les plats, assiettes et coupelles.

	Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. Cp1 : Coupelle hémisphérique, à bord vertical. Lèvre biaisée. Variante à lèvre arrondie (Cp.1a). (Proche du type Sellès 821). Fond peu marqué, annulaire.	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P11 : Plat apode à parois divergentes, parcourues par de nombreuses stries. Fond plat.	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P12 : Plat tripode à parois arrondies, divergentes, à profil continu. Fond concave.	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P13 : Plat tripode à parois divergentes et obliques, bord épaissi. Fond plat	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P14 : Plat tripode à parois arrondies, lèvre biaisée, légèrement rentrante. Profil continu, seulement marqué par une rainure à la liaison panse/fond. Fond concave.	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P15 : Plat à parois divergentes, bord légèrement rentrant, arrondi. Commune claire dorée au mica.	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P16 : Plat de petit module, à parois verticales et bord rentrant. Fond rainuré, légèrement convexe. Engobe micacé interne et externe.	Gpe Esn.4b.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P17 : Plat à parois verticales et bord rentrant, de section carrée. Engobe micacé interne et externe. Commune claire dorée au mica.	Gpe Esn.4b.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P18 : Plat à parois divergentes et bord rentrant à lèvre épaissie. Engobe micacé interne et sur la paroi externe de la lèvre.	Gpe Esn.4b.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P19 : Plat à parois divergentes et lèvre en bourrelet, soulignée par deux rainures. Une variante, de plus grand module et au profil simplifié existe. -(P19a). Engobe micacé interne et externe.	Gpe Esn.4b.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P110 : Plat à parois divergentes, évasées et bord rentrant. Fond plat. Engobe interne rouge, limité à l'extérieur, à la lèvre.	Gpe Esn.9.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P111 : Plat à parois verticales et bord rentrant. Fond plat et annulaire. Engobe interne rouge, limité à l'extérieur, à la lèvre. La paroi externe présente une sous-couche mate, orangée.	Gpe Esn.9.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P112 : Plat à parois divergentes et bord rentrant. Fond convexe et rainuré. Le nombre d'anneaux dépend du module du plat. L'intérieur est décoré de guillochis. Engobe interne rouge lie de vin, limité à l'extérieur, à la lèvre. La paroi externe présente une sous-couche mate, orangée.	Gpe Esn.9.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. P113 : Plat tripode, à carène basse et parois verticale. La lèvre, de section carrée, forme un court mari. Le fond est légèrement concave. Les pieds sont assez gros, proportionnellement à la taille du plat.	Gpe Esn.6.	Période 5. (150-220 ap. J-C) et Période 6. (220-260 ap. J-C).	Cave 4 et US 123, 8 rue Romaine

0 5 cm



Fiches typologiques (2/14)


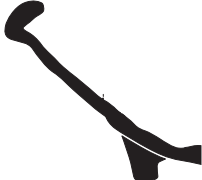








2. Les marmites (*caccabus*) et jattes.

	Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. Ma1 : Marmite tripode, à carène basse et parois verticale et bord rentrant. La lèvre, épaisse et arrondie, à double inflexion est marquée à sa base par un bourrelet. Fond concave, muni de pieds haut et partiellement creux. Parfois tubulaires, à l'instar des productions nivernaises. La variante 1a se distingue par une panse concave, soulignée à la base par un bourrelet. La variante 1b, par une lèvre bombée et un ressaut plus marqué, formant presque une collerette.	Gpe Esn.2.	Période 1b (20-40 ap. J-C) jusqu'à la période 3a (70-120 ap. J-C),	Cave 1, 8 rue Romaine.
	ESN. Ma2 : Marmite tripode, à carène basse et parois divergente et bord rentrant. La lèvre, peu épaisse est pincée, formant un ressaut externe et un creux à l'intérieur. La base de la panse est limitée par un bourrelet. Le fond est concave. La variante 2a se distingue par une lèvre verticale. (proche du type Sellès 806).	Gpe Esn.2.	Période 3 (70-120 ap. J-C), jusqu'à la période 4 (120-150 ap. J-C).	Caves 1 et 4, 8 rue Romaine.
	ESN. Ma3 : Marmite tripode, à profil continu, seulement interrompu par un léger ressaut à la liaison panse/fond. La lèvre est formée par un haut bandeau vertical, délimité par un bourrelet. Le fond est concave, muni de pieds assez haut, modelés, collés à l'aide du pouce. La variante Ja3a se distingue par une lèvre rentrante. Ce type se décline en jatte, apode (ESN. Ja3). (proche du type Sellès 806).	Gpe Esn.5.	Périodes 6/7. (220-310 ap. J-C)- IIIe s., voire jusqu'au IVe s., période 8 – derniers niveaux du sanctuaire.	Cave 2, 8 rue Romaine, Cave 2099-US 2294, 16 Route d'Etai; derniers niveaux du sanctuaire, chantier de récupération, US 2005, 16 Route d'Etai.
	ESN. Ma4 : Marmite tripode, à parois divergentes, à profil presque continu, seulement interrompu par un léger ressaut à la liaison panse/fond. La lèvre rentrante est arrondie et épaissie, délimitée à sa base par un ressaut. Fond Concave muni de courts pieds modelés.	Gpe Esn.6.	Période 5 (150-220 ap. J-C).	Phase C5b, US 2678, 16, Route d'Etai.
	ESN. Ma5 : Marmite tripode, à parois obliques, et lèvre verticale, marquée à sa base par un mari.	Gpe Esn.3.	Période 4 (120-160 ap. J-C).	Phase C5a, US 2720, 16 Route d'Etai
	ESN. Ma6 : Marmite tripode, à parois concaves, rentrantes, à carène haute. La lèvre, rentrante, est délimitée à sa base par une série de petites rainures. Fond concave, muni de pieds hauts et modelés. (proche du type Sellès 818).	Gpe Esn.7.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine
	ESN. Ma7 : Marmite tripode, à parois concaves et lèvre rentrante. Profil continu, mouluré. Fond concave et pieds modelés. La variante Ma7a a la panse parcourue par de multiples stries, à l'image du plat P11.	Gpe Esn.6.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine

0 5 cm

Fiches typologiques (3/14)













2. Les marmites (*caccabus*) et jattes.

		Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. Ja1 : Jatte à parois obliques, et lèvres en bandeau rentrant, mouluré. Engobe micacé localisé sur la lèvre. (Proche du type Sellès 803). Attesté en production à Domecy et Champallement.	Gpe Esn.3	Période 5 (150-220 ap. J-C) et périodes 6/7 (220-310 ap. J-C)	Phase C5b, US 2678, et Phase D1a, US 2040, 16, Route d'Etaiis
	ESN. Ja2 : Jatte à parois obliques, et lèvres pincées, rentrante, formant un bord épaissi. Engobe micacé localisé sur la lèvre. (Proche du type Sellès 810).	Gpe Esn.3	Période 5 (150-220 ap. J-C),	Phase C5b, US 2678, 16, Route d'Etaiis.
	ESN. Ja3 : Jatte à panses obliques et bord en bandeau concave, rentrant, délimité à sa base par une courte collerette. Equivalent au type Ma3, tripode. Une variante se distingue par des parois légèrement convexes. (Proche du type Sellès 821).	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C)	Cave 2, 8 rue Romaine
	ESN. Ja4 : Jatte à panses obliques et bord en bandeau concave, rentrant, encadré par deux ressauts. (Proche du type Sellès 827).	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C)	Cave 2, 8 rue Romaine
	ESN. Ja5 : Jatte à panses obliques et bord en bandeau concave, rentrant, à lèvres biaisées.	Gpe Esn.5	Période 6. (220-260 ap. J-C)	Cave 2, 8 rue Romaine
	ESN. Ja6 : Jatte à parois oblique et lèvres en épais bourrelet rentrant, formant une collerette sur le bord externe. Fond plat, détaché à la cordelette. Type équivalent au DO Ja6, de Domecy-sur-Cure.	Gpe Esn.4	Périodes 6/7, (220-310 ap. J-C)	Phase C5b, US 2197, 16, Route d'Etaiis-
	ESN. Ja7 : Jatte à parois obliques et évasées. La lèvre de section triangulaire, est rentrante et moulurée. Fond plat, détaché à la cordelette. Ce type s'inscrit dans la tradition du service dit de type « Besançon », ou type Sellès 802.	Gpe Esn.1	Périodes 1b-2, (20-60 ap. J-C).	Phases B/C1, 16, Route d'Etaiis.
	ESN. Ja8 : Jatte à parois obliques et évasées et lèvres en collerette.	Commune Claire	Période 3a. (70-90 ap. J-C).	Phase C3d, US 2064.
	ESN. Ja9 : Jatte à parois obliques rectilignes et bord en bandeau bombé, formant une collerette à sa base.	Gpe Esn.5	Période 8 (Ive s.). Derniers niveaux du sanctuaire- chantier de récupération, US 2005, 16 Route d'Etaiis.	
	ESN. Ja10 : Jatte à panse hémisphérique, voire marquées par une légère carène. Lèvres en bourrelet rond, aplatie au sommet. Bord en bandeau décoré de guillochis ou de motifs ondés, réalisé au peigne. Forme extrêmement fréquente, utilisée comme alternative au bol Drag. 37.	Gpe Esn.5 – Terra Nigra	Type qui apparaît au cours de la période 3, et plus particulièrement au cours de la période 3b (90-110/120 ap. J-C). Fréquent jusqu'au milieu du IIe s. sur l'ensemble des contextes d'Entrains.	

0 5 cm

Fiches typologiques (4/14)




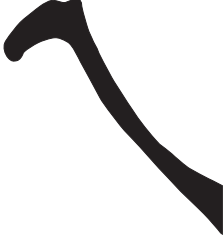




3. Les couvercles.

		Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. Cv1 : Couvercle aux parois évasées, légèrement concaves, à profil continu. Lèvre en bourrelet épais. Tenon annulaire, repris au tour.	Gpe Esn.2.	Période 3. (70/90-120 ap. J-C)	Contextes flaviens et antonins, 8, rue romaine et 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv2 : Couvercle aux parois évasées, rectilignes, à profil continu. Lèvre redressée, à méplat interne. Tenon annulaire, repris au tour.	Gpe Esn.2.	Période 3. (70/90-120 ap. J-C).	Cave 1, contextes flaviens et antonins, 8, rue romaine.
	ESN. Cv3 : Couvercle aux parois évasées, rectilignes, à profil continu. Bord en bandeau droit. (Proche du type Sellès 4010).	Gpe Esn.2.	Période 3. (70/90-120 ap. J-C)	Contextes flaviens et antonins, 8, rue romaine et 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv4 : Couvercle aux parois rectilignes, très évasées, à profil continu. Petite lèvre arrondie formant un court bandeau incliné. Tenon bombé. (Proche du type Sellès 4012).	Gpe Esn.2.	Périodes 1b/2.	Phase B/C2a, US 2603, 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv5 : Couvercle aux parois rectilignes, très évasées, à profil continu, terminées par un lèvre simple.	Gpe Esn.2.	Période 3b. (70/90 à 110/120 ap. J-C)	Phase C3d, US 2636 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie. 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv6 : Couvercle aux parois légèrement concaves, évasées. Bord formant un bandeau convexe, délimité par un ressaut. Tenon annulaire, repris au tour. Production probablement locale, très fréquente.	Gpe Esn.2.	Périodes 2- 3a. (40-70/90 ap. J-C).	Phase C3b-3c, US 2131 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv7 : Couvercle aux parois très évasées. Lèvre étirée, dont la face interne est concave. (Proche du type Sellès 4007).	Gpe Esn.6.	Période 3b. (70/90 à 110/120 ap. J-C).	Phase C3d, US 2265 dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv8 : Couvercle aux parois rectilignes. Bord en épais bourrelet formant un bandeau bombé, rentrant. (Proche du type Sellès 4014).	Gpe Esn.2.	Période 3b. (70/90 à 110/120 ap. J-C)	Phase C3d, US 2636 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv9 : Couvercle aux parois concaves, à lèvre en bourrelet. (Proche du type Haltern 76 et Sellès 4006).	Gpe Esn.9 et Gpe Esn.3	Période 3. (70/90-120 ap. J-C)	Contextes flaviens et antonins, 8, rue romaine et 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv10 : Couvercle aux parois concaves, à lèvre bifide.	Gpe Esn.9 et Gpe Esn.3	Période 3. (70/90-120 ap. J-C)	Contextes flaviens et antonins, 8, rue romaine et 16, Route d'Etai-
	ESN. Cv11 : Couvercle à lèvre double, en marli, dit à emboîtement.	Gpe Esn.5	Période 8 (Ive s.).	Derniers niveaux du sanctuaire- chantier de récupération, US 2005, 16 Route d'Etai-
	ESN. Cv12 : Couvercle à parois très évasées et lèvre verticale à bord rentrant.	Gpe Esn.2	Période 3b.	Phase C3d, US 2636 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai-

0 5 cm

Fiches typologiques (5/14)

4. Les mortiers.


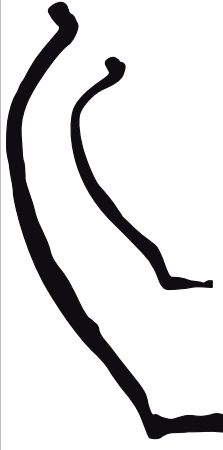




	Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. Mo1 : Mortier aux parois concaves et lèvres en collerette à double inflexion peu marquée. Fond plat détaché à la cordelette.	Gpe Esn.11	Période 3 (70-120 ap. J-C).	Cave 1, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo2 : Mortier aux parois concaves, évasées et lèvres en collerette très détachée, à double inflexion peu marquée. Fond plat détaché à la cordelette.	Gpe Esn.11	Période 3 (70-120 ap. J-C).	Cave 1, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo3 : Mortier aux parois concaves, évasées et lèvres en collerette détachée, à double inflexion Fond plat détaché à la cordelette. La variante Mo3a se distingue par une collerette à méplat.	Gpe Esn.11	Période 3 (70-120 ap. J-C).	Cave 1, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo4 : Mortier aux parois concaves, moulurées et lèvres en collerette. Fond repris au tour.	Gpe Esn.11	Période 6. (220-260 ap. J-C).	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo5 : Mortier aux parois rectilignes, lèvres en collerette, aplatie et retombante.	Gpe Esn.11	Période 6. (220-260 ap. J-C).	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo6 : Mortier aux parois rectilignes, lèvres à double inflexion, en collerette aplatie, formant un bandeau.	Gpe Esn.11	Période 6. (220-260 ap. J-C).	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo7 : Mortier aux parois évasées, lèvres en collerette aplatie, à double inflexion, pendante.	Gpe Esn.11	Période 6. (220-260 ap. J-C).	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. Mo8 : Mortier aux parois évasées, à la lèvres pendante, légèrement aplatie.	Gpe Esn.11	Période 6. (220-260 ap. J-C).	US 2042, Phase D1a, 16 route d'Etas

0 5 cm



Fiches typologiques (6/14)

5. Les pots.







	Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. P1 : Pot globulaire, à lèvre rentrante et moulurée. Variante P1a à lèvre plus allongée. Type dérivé du Besançon.	Gpe Esn.1, et Gpe 1a, doré au mica.	<i>Périodes 1b-2a (15-40 ap. J-C.), plus rare au cours de la période 2b (50-70 ap. J-C).</i> Très fréquent au cours des deux premières périodes, tous contextes.	
	ESN. P2 : Pot ovoïde, à lèvre rentrante et moulurée. Variante P2a au profil plus ramassé. Dernier avatar du type Besançon, systématiquement tourné.	Gpe Esn.2.	<i>Période 3 (70-120 ap. J-C).</i>	<i>Cave 1, 8 rue Romaine</i>
	ESN. P3 : Pot ovoïde, à lèvre éversée. Variante P3a et P3b, à lèvre plus ronde et col court, plus tardive (période 6).	Gpe Esn. 6 et peinte.	<i>Apparaît à la période 3 (70-120 ap. J-C), jusqu'à la période 6. (220-260 ap. J-C)</i>	<i>Cave 1, 8 rue Romaine et derniers niveaux de métallurgie. 16, oute d'Etai. Cave 2, 8 rue Romaine et cave 2090, 17 rue Romaine</i>
	ESN. P4 : Pot ovoïde, à lèvre épaisse et tombante..	Gpe Esn.2.	<i>Période 6. (220-260 ap. J-C),</i>	<i>Cave 2, 8 rue Romaine.</i>
	ESN. P5 : Pot globulaire, à lèvre formant un bandeau court, en corniche.	Gpe Esn.2.	<i>Période 3b.</i>	<i>Phase C3d, dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai.</i>
	ESN. P6 : Pot ovoïde, à globulaire, à col court et lèvre en court bandeau bombé, à léger méplat interne. Une variante P.6a se caractérise par un méplat plus marqué. Elle préfigure l'apparition massive du type classique, dans les ensembles, à partir des années 160 ap. J-C. Type très fréquent. (Proche du type Sellès 1129, fréquent à Orléans).	Gpe Esn.6.	<i>Apparaît période 4 (120-150) pour la variante P6b. Très fréquent de la période 5 (160-220) à la période 6. (220-260 ap. J-C).</i>	<i>Cave 2, 8 rue Romaine.</i>

0 5 cm



Fiches typologiques (7/14)

5. Les pots.




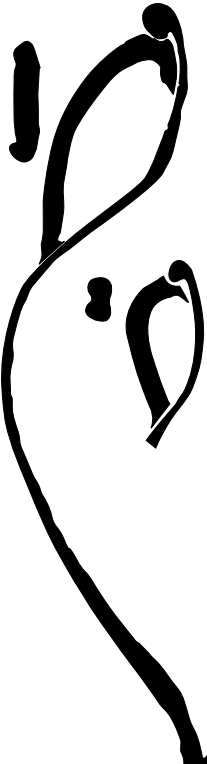
	Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. P7 : Pot ovoïde à col haut et lèvre en bandeau mouluré, à paroi interne est concave.			Importation. Groupe « Villeneuve-au-Châtelot. IIIe s.
	ESN. P8 : Pot ovoïde, à col haut, à lèvre à double inflexion, de section carrée.	Gpe Esn.6.	Périodes 3a et 3b.	Phase C3d, dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai.
	ESN. P9 : Pot caréné, à lèvre inclinée vers l'intérieur.	Gpe Esn.2.	Période 3b.	Phase C3d, US 2636 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai
	ESN. P10 : Pot au profil légèrement épaulé, à col court et lèvre ronde. Fond détaché à la cordelette.	Gpe Esn.2.	Période 3b.	Phase C3d, US 2636 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai
	ESN. P11 : Pot caréné, parcouru par une série de rainures. Lèvre de section carrée. Type rare.	Gpe Esn.2.	Période 3 (70-120 ap. J-C).	Cave 1, 8 rue Romaine
	ESN. P12 : Pot ovoïde à globulaire, à col court, épaulement peu marqué et lèvre en bourrelet, éversée. Fond détaché à la cordelette. Variante P12a, plus trapue, proche du type Sellès 1324.2.	Gpe Esn.6.	IIe s. IIIe s. Principalement Périodes 6/7 (220-310 ap. J-C). Cave 2099- US 2294, 16 Route d'Etai. Variante P12b, période 4 (120-160 ap. J-C), Phase C5a, US 2720, 16 Route d'Etai.	

0 5 cm



Fiches typologiques (8/14)



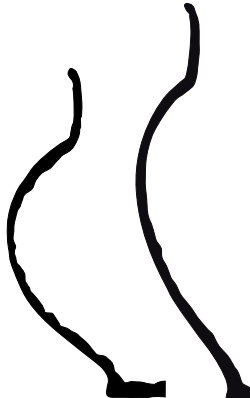
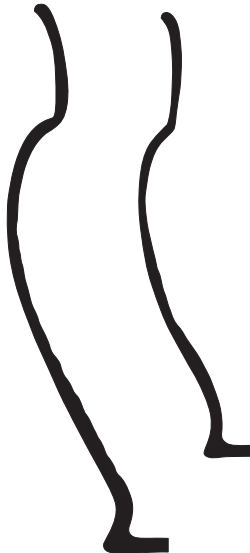
5. Les pots.

	Type	Groupe tech.	Chronologie	Contexte de découverte
	ESN. P14 : Pot ovoïde à lèvre inclinée vers l'intérieur, parcourue par une rainure en son milieu. Variante décorée d'une rainure dans le tiers supérieur du vase. Fond détaché à la cordelette. (Proche du type Sellès 1126)	Gpe Esn. 3 et 4. Domecy et Champallement.	Période 3 (70-120 ap. J-C) Cave 1, 8 rue Romain, et fosses dépotoirs domestiques, liées aux derniers niveaux de métallurgie, 16 Route d'Etaiis - jusqu'à la période 6 (220-250 ap. J-C) – US 2042, Phase D1a, 16 route d'Etaiis	
	ESN. P15 : Pot au profil élancé et continu. Lèvre éversée. Liaison bord/panse soulignée par une rainure. Variante P.15a Variante plus trapue, lèvre plus verticale, soulignée par une rainure. Fond repris au tour.	Gpe Esn.5.	Périodes 6/7 IIIe s. (220-310) – US 2040 et 2041, Phase D1a, 16 Route d'Etaiis - sauf variante P. 15a, Période 5 (150-220 ap. J-C), -US 2678, Phase C5a, 16, Route d'Etaiis-	
	ESN. P16 : Pot à lèvre à méplat interne,	Commune Claire	Période 4 (120-160 ap. J-C),	Phase C5a, US 2720, 16 Route d'Etaiis
	ESN. P17 / P11 : Pot ansé ou pichet, au profil élancé, à épaulement marqué. Col haut, parcouru par trois rainures et lèvre ronde, en bourrelet, éversée. Anse plate, encadrée par deux rainures et fond détaché à la cordelette. Rare. Importation ? (Proche du type Sellès 1322). La variante P.17a apparaît dès la fin du 1er s.	Commune sombre.	IIIe s., Cave 2090- Rue Romaine), et variante Pâte très sableuse gris clair. P17a, fin 1er s. (US 2064, 16, Route d'Etaiis)	

0 5 cm

Fiches typologiques (9/14)

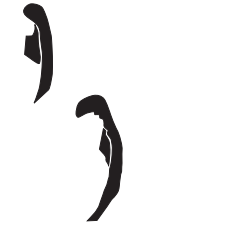






5. Les pots et les gobelets.

	Type	Groupe tech.	Chronologie
	ESN. P18 : Pot globulaire à lèvre en bourrelet muni de deux petites anses hautes. Anse en ruban, à léger méplat. S'apparente à la forme dite « pot à miel ».	Commune Claire.	Période 5 (150-220 ap. J-C), Phase C5b, US 2678, 16, Route d'Etais.
	ESN. P19/Go3 : Gobelet à profil continu, qui se resserre dans son tiers supérieur. Fond repris au tour.	Groupe Gpe 5	Périodes 6/7 IIIe s. (220-310 ap. J-C.) Cave 2090, US 2294, US 2040, Phase D1a, 16 Route d'Etais.
	ESN. P20/Go1 : Gobelet globulaire, à col tronconique. Lèvre verticale, parfois soulignée au bâtonnet (variante P20a).	Groupe Gpe 5	Périodes 6/7 IIIe s. (220-310 ap. J-C.) Cave 2, 8 rue Romaine et Cave US 2090, rue Romaine.
	ESN. P21/Go2 : Gobelet fuselé, à col tronconique. Lèvre verticale ou évasée, parfois soulignée au bâtonnet (variante P21a).	Groupe Gpe 5	Périodes 6/7 IIIe s. (220-310 ap. J-C.) Cave 2090, US 2294, Phase D1a, 16 Route d'Etais.



Fiches typologiques (10/14)

6. Les cruches et les bouilloires.





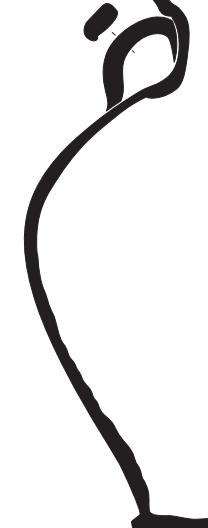
	Type	Groupe tech.	Chronologie	
	ESN. Cr1 : Cruche mono ansée, à goulot étroit et lèvre en bourrelet simple.	Commune Claire.	Période 3 (70-120 ap. J-C),	Cave 1, 8 rue Romaine
	ESN. Cr2 : Cruche à deux anses. Goulot étroit, dont la liaison col / lèvre est soulignée par plusieurs moulures. Lèvre éversée et débordante.	Commune Claire.	Période 3 (70-120 ap. J-C),	Cave 1, 8 rue Romaine
	ESN. Cr3 : Cruche mono ansée, à lèvre en mari, légèrement incliné vers l'intérieur. Le goulot, resserré au milieu, présente un moulure à la liaison col /panse, parfois plus importante (Variante Cr.3a). Anse aplatie, séparée par une rainure centrale. Fond annulaire, repris au tour.	Commune Claire.	Période 3 (70-120 ap. J-C),	Cave 1, 8 rue Romaine
	ESN. Cr4 : Cruche mono ansée, à col court, à lèvre débordante, et concave sur sa face interne.	Commune Claire.	Période 3 (70-120 ap. J-C),	Cave 1, 8 rue Romaine
	ESN. Cr5 : Cruche à goulot étroit et bord élargit, en bandeau concave. Commune claire	Commune Claire.	Période 3 (70-120 ap. J-C),	Cave 1, 8 rue Romaine
	ESN. Cr6 : Cruche mono ansée, à col court, mouluré et resserré, à lèvre éversée. Fond annulaire, repris au tour.	Commune Claire.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. Cr7 : mono ansée, à col court, mouluré et resserré, à lèvre pendante, en bourrelet. Variante Cr7a à lèvre en bourrelet simple. Fond repris au tour.	Commune Claire.	Période 6. (220-260 ap. J-C),	Cave 2, 8 rue Romaine.

0 5 cm



Fiches typologiques (11/14)

6. Les cruches.




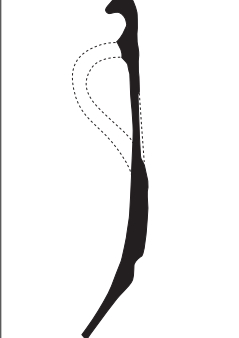
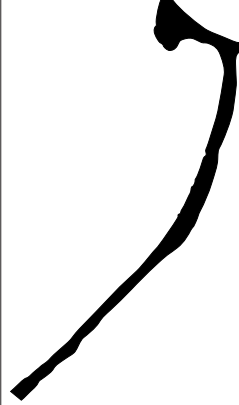
	Type	Groupe tech.	Chronologie
	ESN. Cr8 : mono ansée, à col court, mouluré et resserré, à lèvre éversée, en bourrelet allongé et méplat interne. Variante Cr8a, en bourrelet simple. Anse moulurée, en trois boudins. Fond annulaire, repris au tour	Commune Claire.	Période 6. (220-260 ap. J-C), Cave 2, 8 rue Romaine.
	ESN. Cr9 : Cruche à deux anses, à large ouverture, à lèvre en corniche.	Commune Claire.	Période 3 (70-120 ap. J-C), Phase C3 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie (16, Route d'Etais)
	ESN. Cr10 : Cruche globulaire, à deux anses, à lèvre concave, soulignée par une moulure externe. Panse parcourue par deux moulures. Fond convexe, repris au tour. Anse plate, divisée par une moulure centrale.	Commune Claire, engobe rouge.	Période 5 (150-220 ap. J-C) Phase C5b, US 2678, 16, Route d'Etais-
	ESN. Cr11 : Cruche à deux anses, à col étroit et resserré, à lèvre à double inflexion, formant un marli incliné. Le col est délimité à sa base par un décor incisé, parfois doublé de rainures. Anses plates et tripartites. Fond repris au tour.	Commune Claire, engobe rouge.	Période 6. (220-260 ap. J-C), Cave 1, rue Romaine.
	ESN. Cr12 : Cruchecruche mono-ansée, à lèvre inclinée, à paroi interne légèrement concave. Fond repris au tour.	Commune Claire.	Période 5 (150-220 ap. J-C) Phase C5, US 2075, 16, Route d'Etais-

0 5 cm



Fiches typologiques (12/14)

7. Les bouilloires. 8. Les lagènes. 9. Les *Dolia*.





	Type	Groupe tech.	Chronologie	
	ESN. Bou1 : Bouilloire à bec tréflé et lèvre étirée.	Commune claire dorée au mica	Période 5 (150-220 ap. J-C) - Ille	Phase C5b, US 2678, 16, Route d'Étais-
	ESN. Bou2 : Bouilloire à bec tréflé et lèvre bifide.	Commune claire dorée au mica		
	ESN. La1 : Lagène. Lèvre verticale.	Commune claire	Périodes 6/7 Ille s. (220-310)	US 2040 et 2041, 2131 Phase D1a, 16 Route d'Étais
	ESN. La2 : Lagène. Lèvre triangulaire.	Commune claire.	Périodes 2/3	Us de la cour, 8, rue romaine.
	ESN. Do1 : lèvre en plateau concave, moulurée sur sa face externe.	Gpe ESN.10.	Périodes 6/7 Ille s. (220-310)	Cave 1, rue romaine

0 5 cm



Fiches typologiques (13/14)

10. Les Amphores



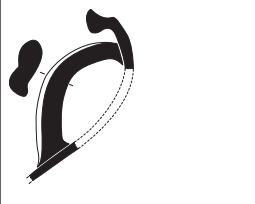
	Type	Groupe tech.	Chronologie
	ESN. AM1 : Amphore régionale dite ligérienne, à lèvre en plateau débordant, inclinée vers l'intérieur. Anse plate et large, rainurée. (Proche des types Sellés 1522 et 1523. AM1a, lèvre plus massive, plus précoce.	Gpe Esn.10.	Périodes 2- 3a. (40-70/90ap. J-C) jusqu'à 3b (90-120 ap. J-C). Phase C3b-3c, US 2131 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai et cave 1, 8, rue romaine
	ESN. AM2 : Amphore régionale dite ligérienne, à lèvre en plateau débordant et concave, inclinée vers l'intérieur. Extrémité en bourrelet arrondi. (Proche du type Sellés 1524)	Gpe Esn.10b.	Période 5 (150-220 ap. J-C) Périodes 6/7 IIIe s. (220-310) – Phase C5b, US 2678, 16 Route d'Etai-. Cave 2, 8 rue romaine, et 2099, US 2294, Phase D1a, 16 Route d'Etai-.
	ESN. AM3 : Amphore régionale, ligérienne lèvre en collerette concave, dite en poulie. Anse plate Groupe Gpe Ens.10 Chronologie : Périodes 6/7 (220-310 ap. J-C), -Cave 2, 8 rue romaine-.	Gpe Esn.10.	Périodes 6/7 (220-310 ap. J-C) Cave 2, 8 rue romaine
	ESN. AM4 : Amphore régionale, ligérienne à lèvre à double inflexion, bord évasé. Anse plate	Gpe Esn.10.	Périodes 6/7 (220-310 ap. J-C) Phase C5b, US 2197, 16, Route d'Etai, Cave 2, 8 rue romaine-
	ESN. AM5 : Amphore régionale à lèvre triangulaire formant un marli concave.	Gpe Esn.10b.	Période 5 (150-220 ap. J-C) Phase C5b, US 2678, 16, Route d'Etai-.

0 5 cm



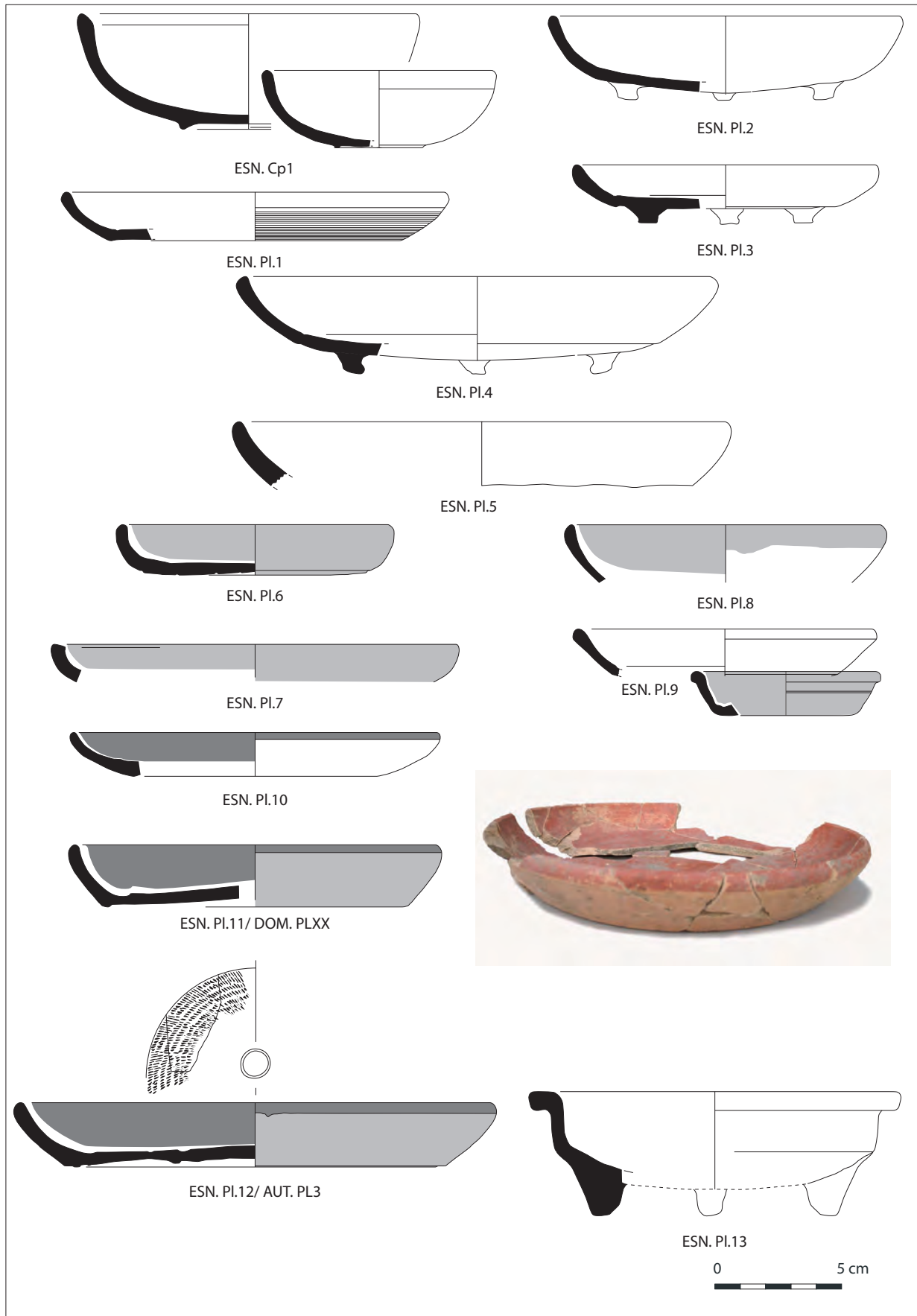
Fiches typologiques (14/14)

10. Les Amphores

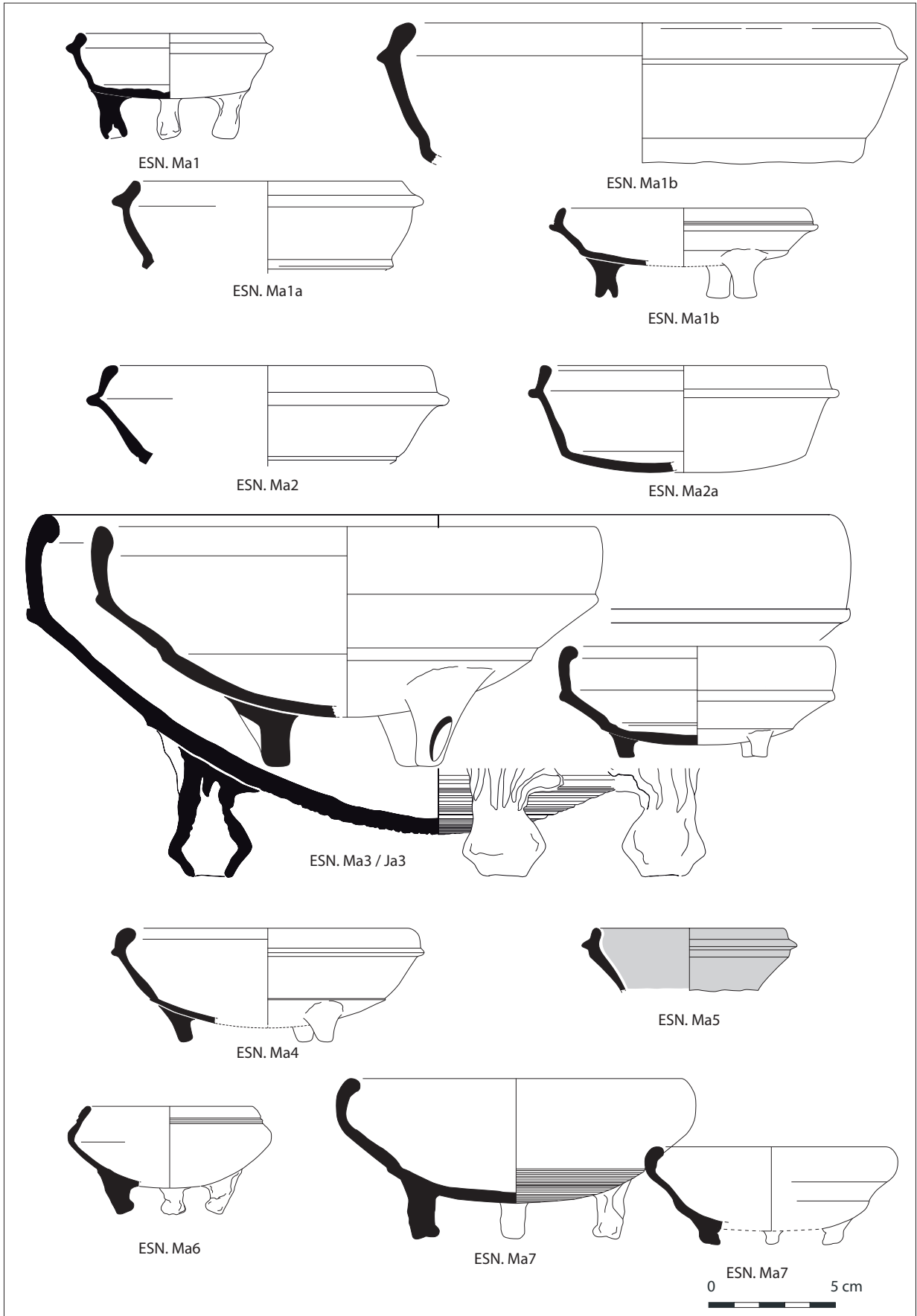
	Type	Groupe tech.	Chronologie	
	ESN. AM6 : Amphore gauloise, dérivée du type Gauloise 4, de petit module, à lèvre en amande. Col étroit. Variante AM.6a, moulurée à la base de la lèvre.	-	Périodes 3 et 4 (70/90-150 ap. J-C)	Cave 1, 8, rue romaine et Phase 4, US 2720, 16, Route d'Etai-
	ESN. AM7 : Amphore gauloise à lèvre évasée, à double ressaut. Variante du type Gauloise 3. (Proche du type Sellès 1517). Variante AM7a, à lèvre éversée (Proche du type Sellès 1520).	Gpe Esn.10.	Période 3 (70/90-120)	Phase C3 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai-
	ESN. AM8 : Amphore régionale à lèvre en bombé, délimité à sa base par un ressaut.	Groupe : Commune claire et engobe rouge. Attesté en production à Domécy-sur-Cure.	Périodes 6/7 Ille s. (220-310) – US 2040 et 2041, et cave 2099, US 2294, Phase D1a, 16 Route d'Etai-	
	ESN. AM9 : Amphore à lèvre rentrante, à bord externe en large mari rainuré. Groupe Chronologie :	-		Hors contexte
	ESN. AM10 : Amphore à lèvre en bandeau plat.	Gpe Esn.10.	Périodes 2- 3a. (40-70/90), -Phase C3b-3c, US 2131 et dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai)	
	ESN. AM11 : Amphore à bord en mari et lèvre pendante.	.	Périodes 1b/2. Phase B/C2a, US 2603, 16, Route d'Etai-	
	ESN. AM12 : Amphore à bord en bandeau à trois moulures.	-	Période 6 (220-260)	Us 128, 8, rue Romaine
	ESN. AM13 : Amphore à lèvre formant un mari horizontal, paroi interne concave. Anse aplatie, séparée en deux.	-	Périodes 6/7 Ille s. (220-310)	Us 2076, 16, Route d'Etai-
	ESN. AM14 : Amphore à lèvre verticale, quadrangulaire, formant un bandeau concave.		Période 3a (70/90) Phase C3d – US 2636 dépotoirs domestiques, derniers niveaux métallurgie 16, Route d'Etai)	

0 5 cm

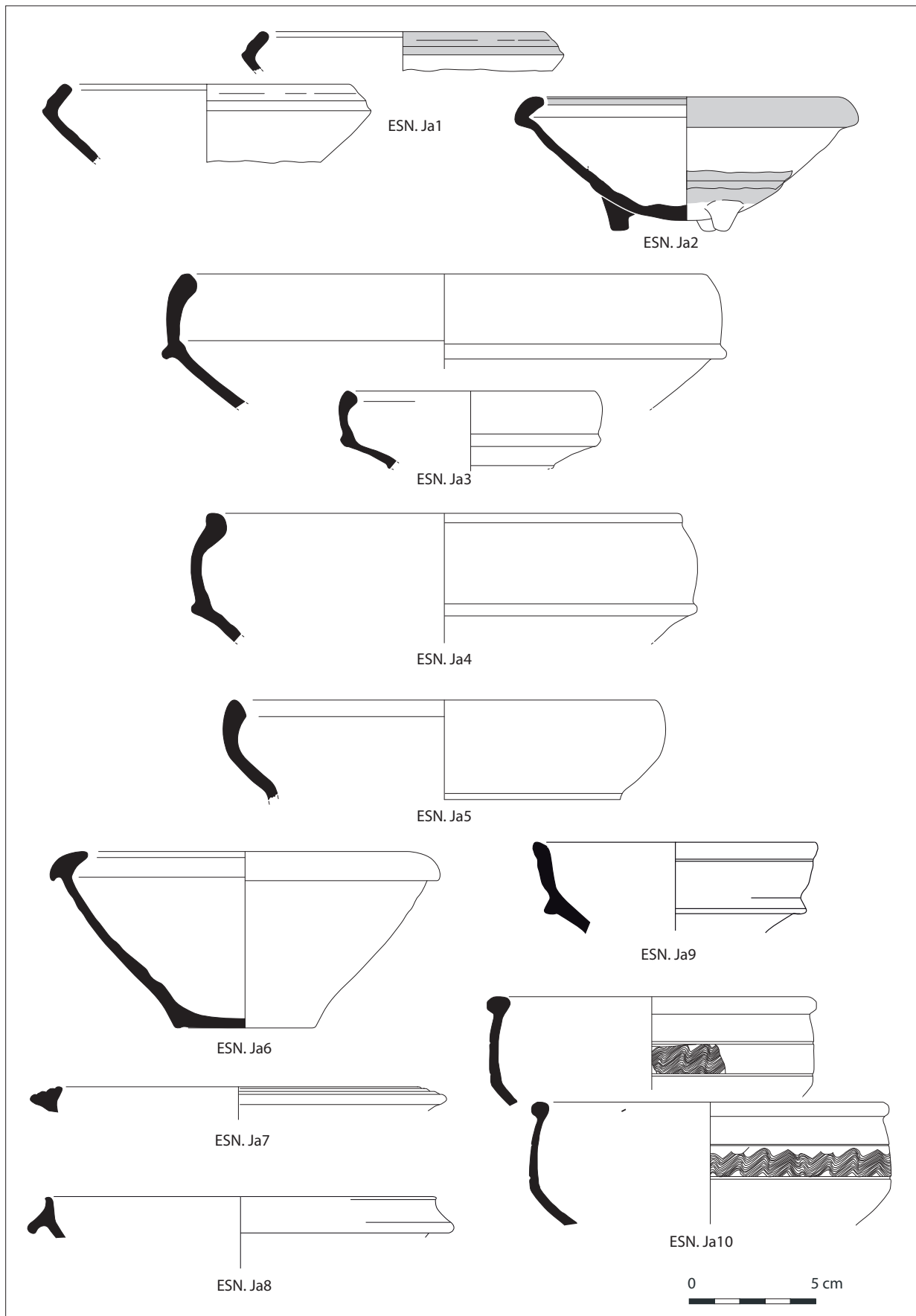
Typologie générale (1/12)



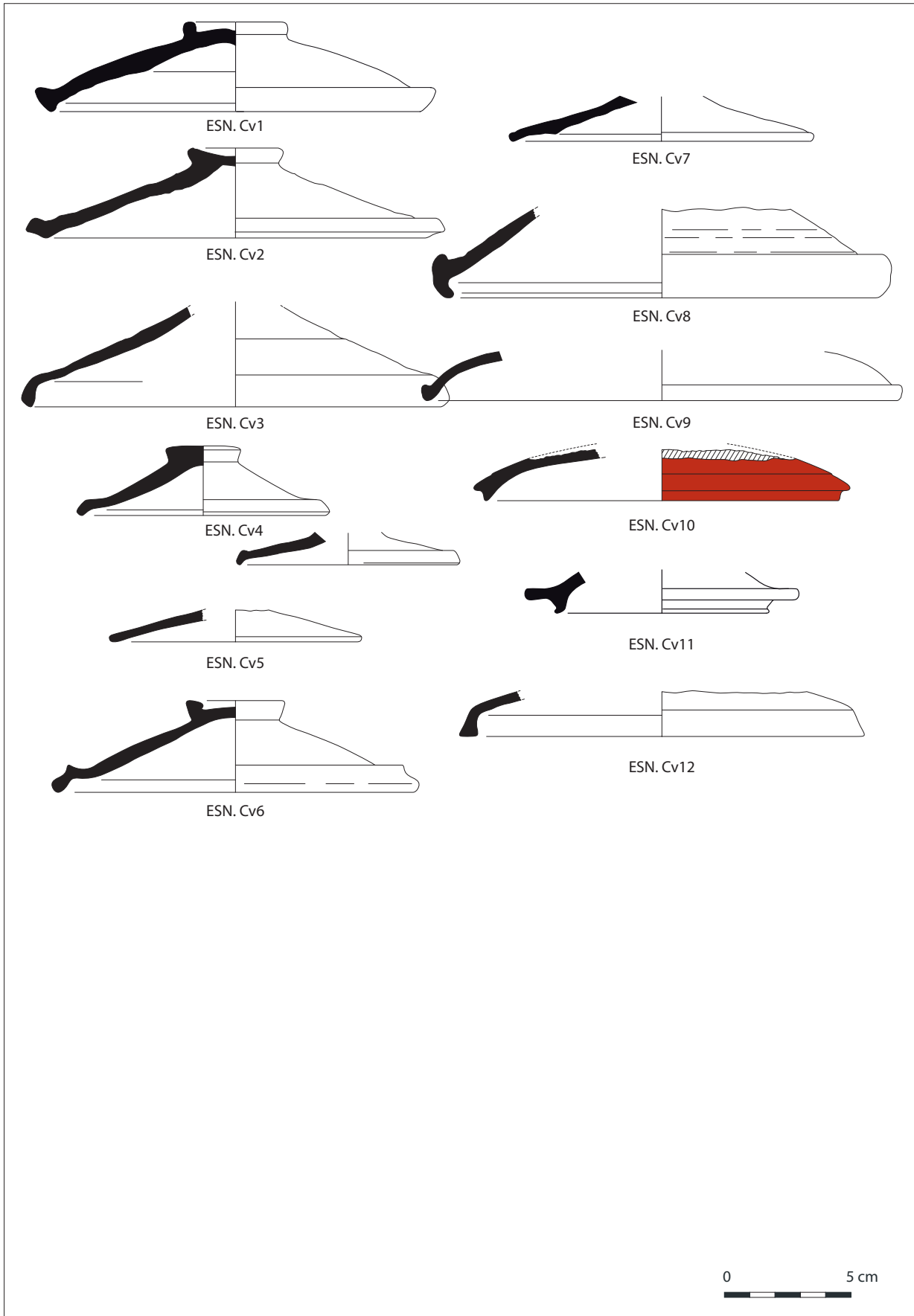
Typologie générale (2/12)



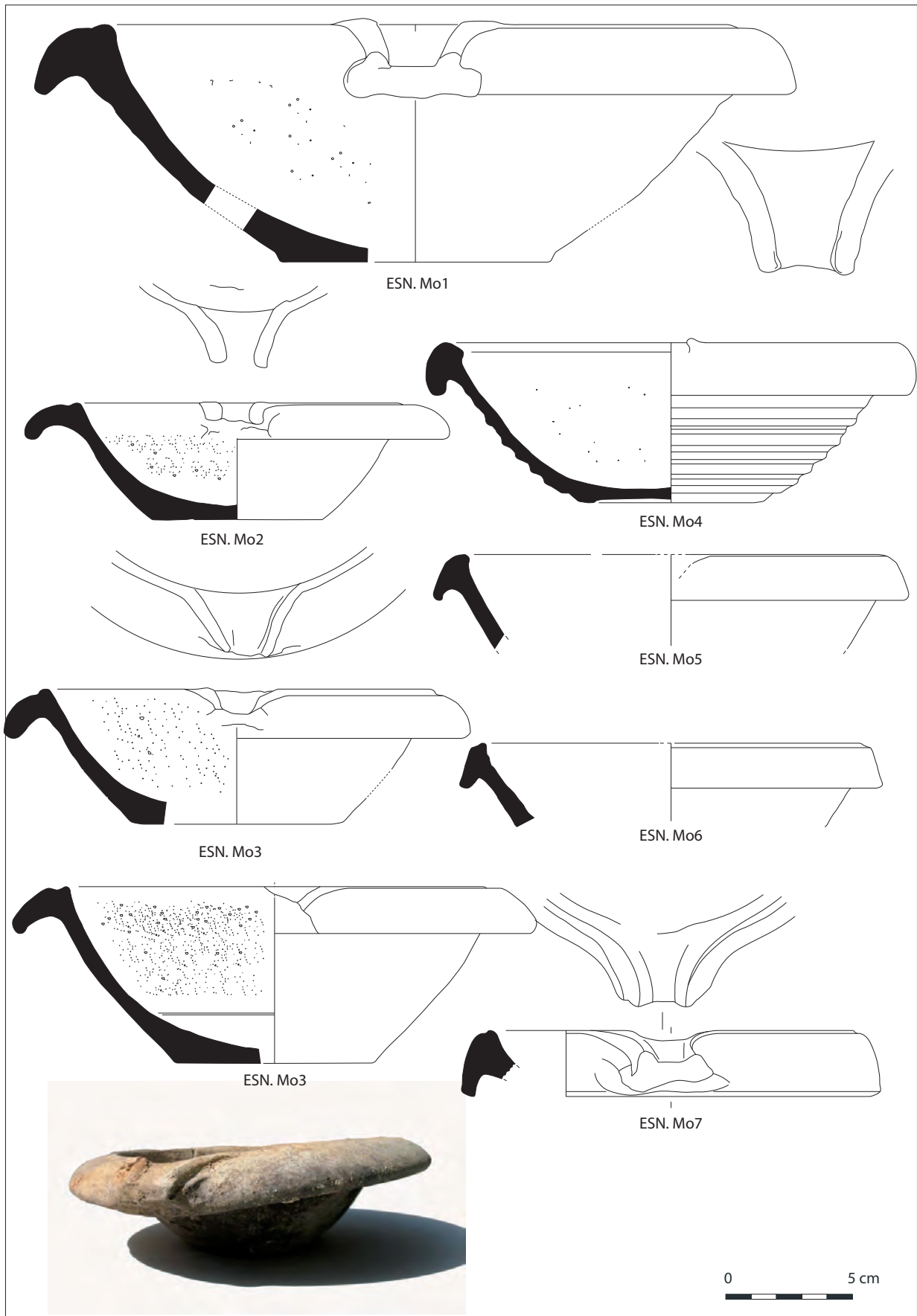
Typologie générale (3/12)



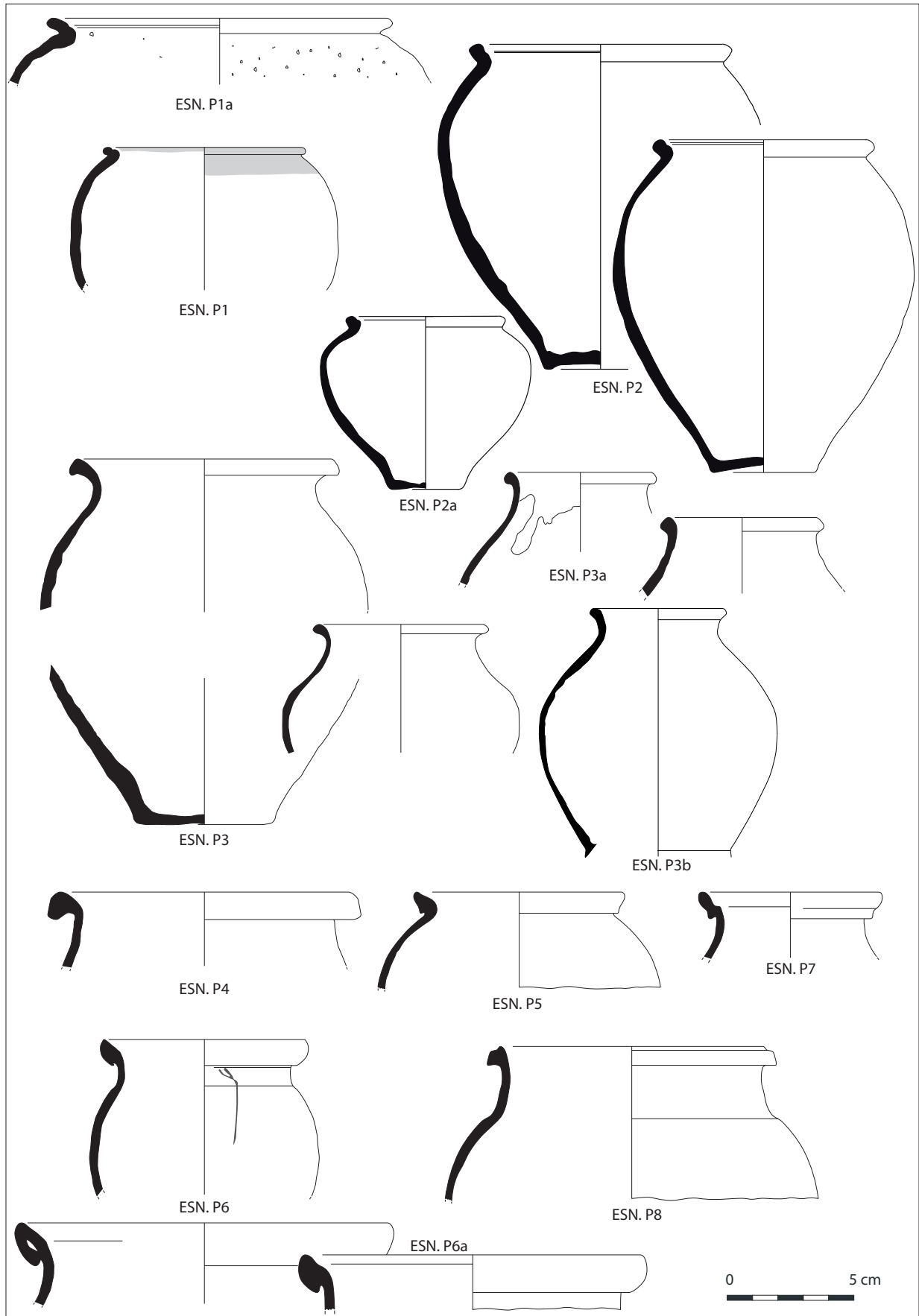
Typologie générale (4/12)



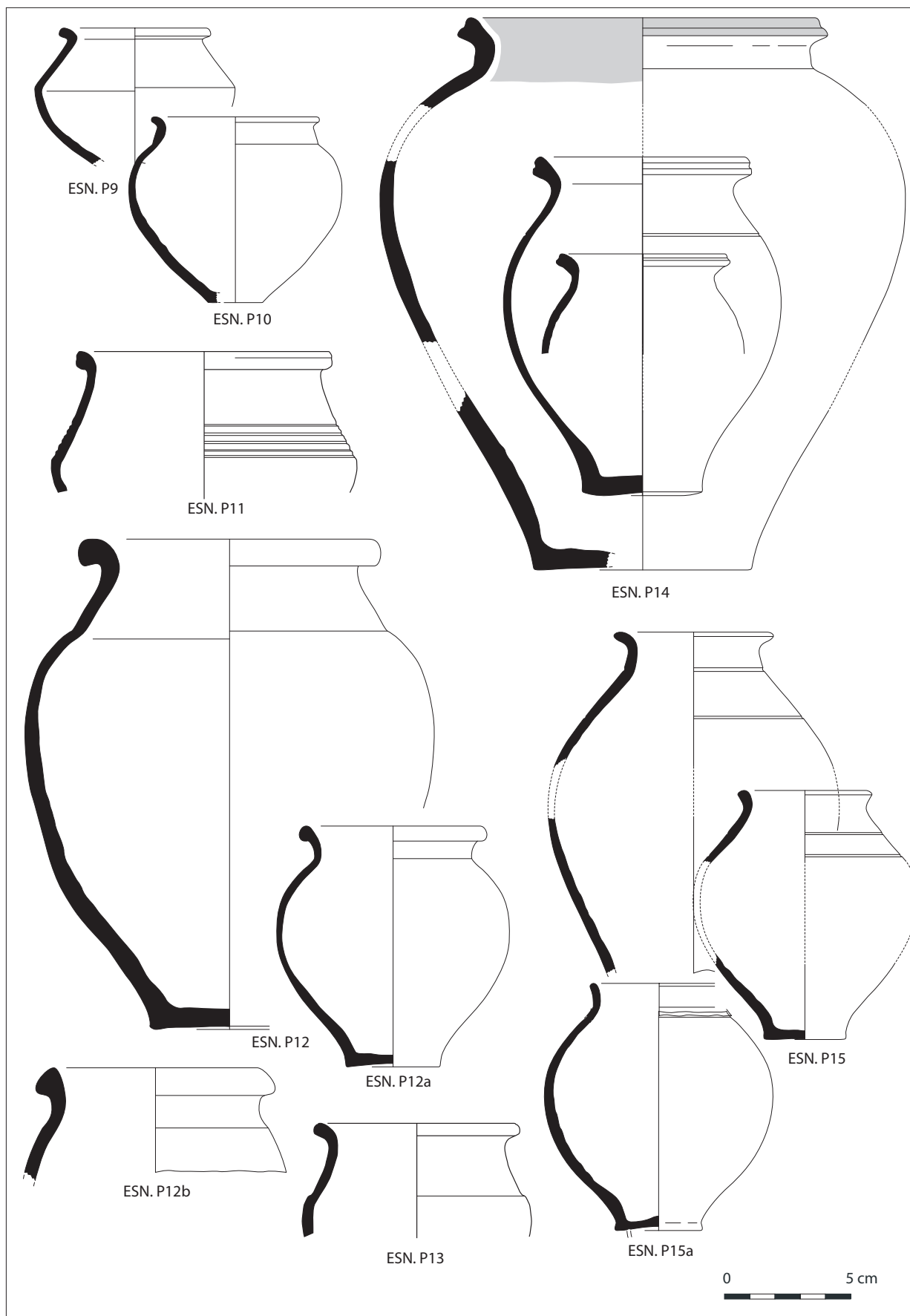
Typologie générale (5/12)



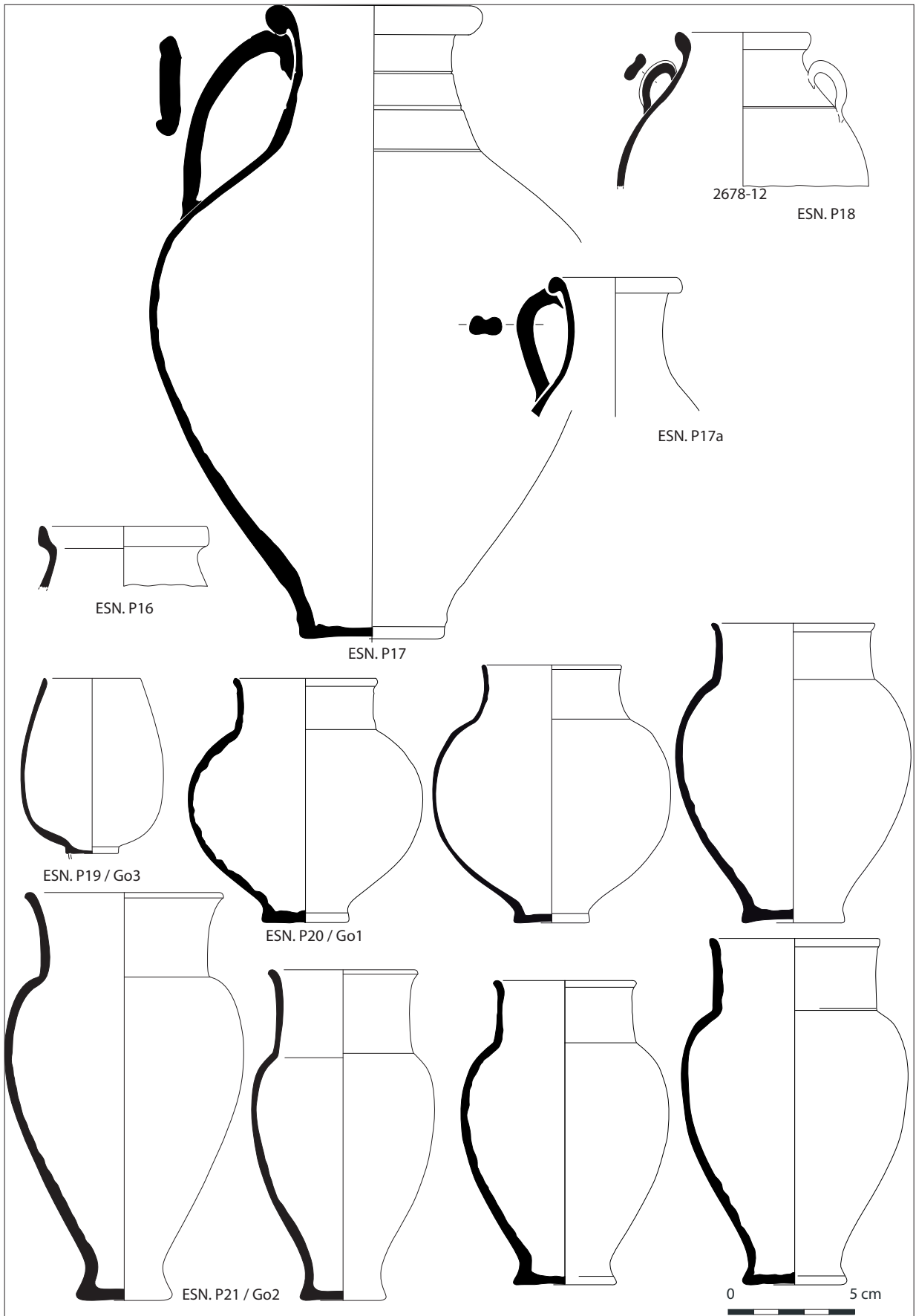
Typologie générale (6/12)



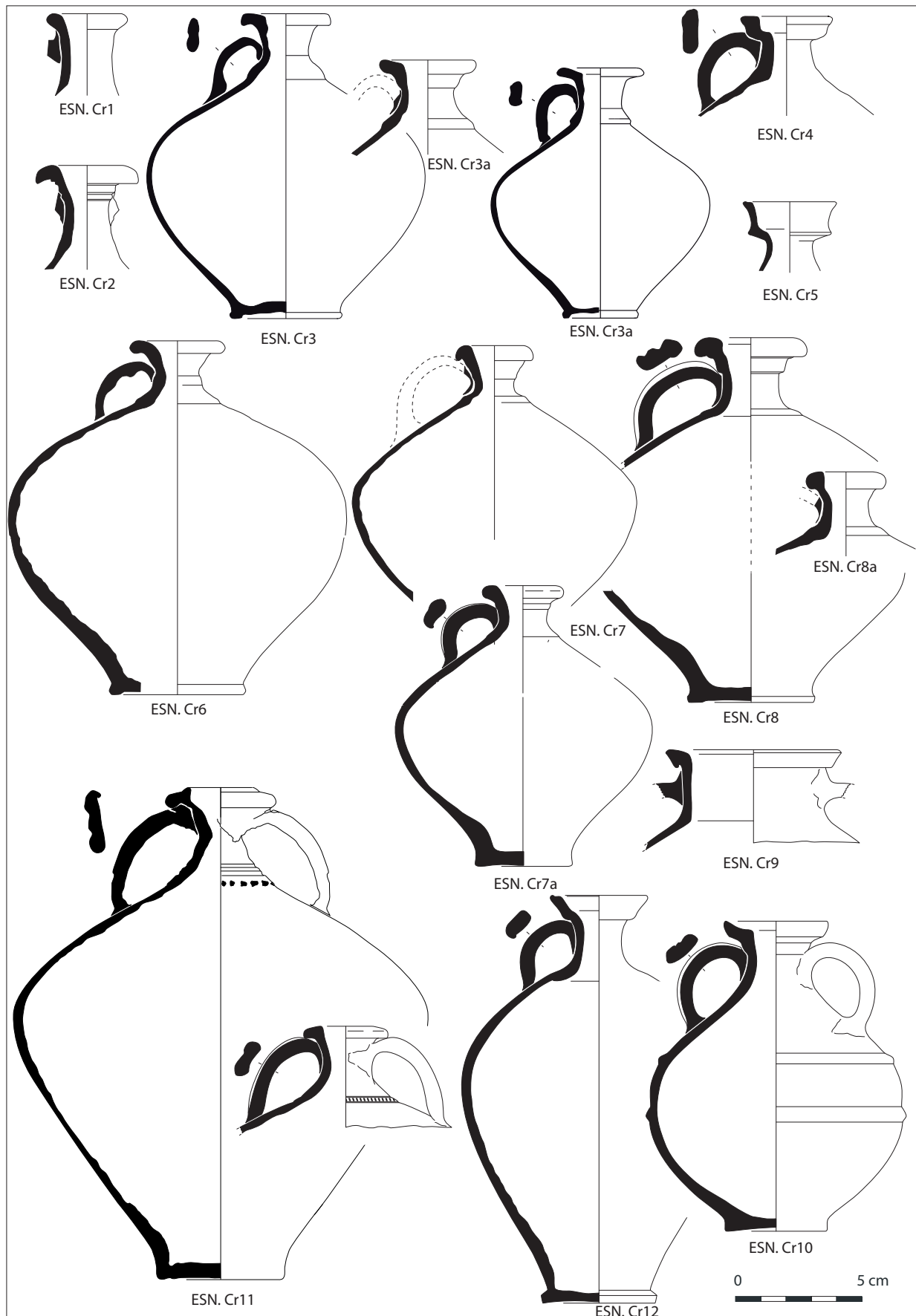
Typologie générale (7/12)



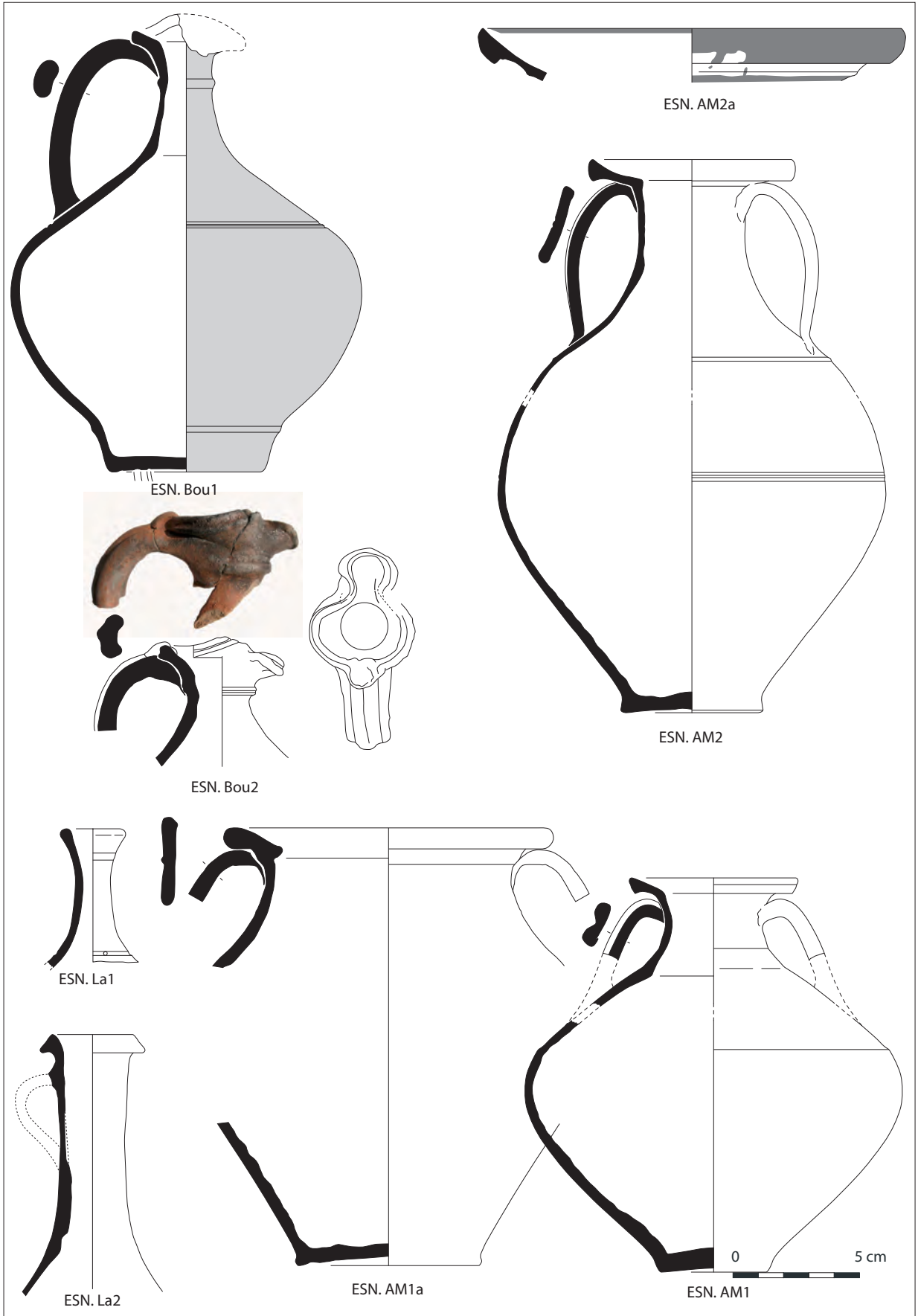
Typologie générale (8/12)



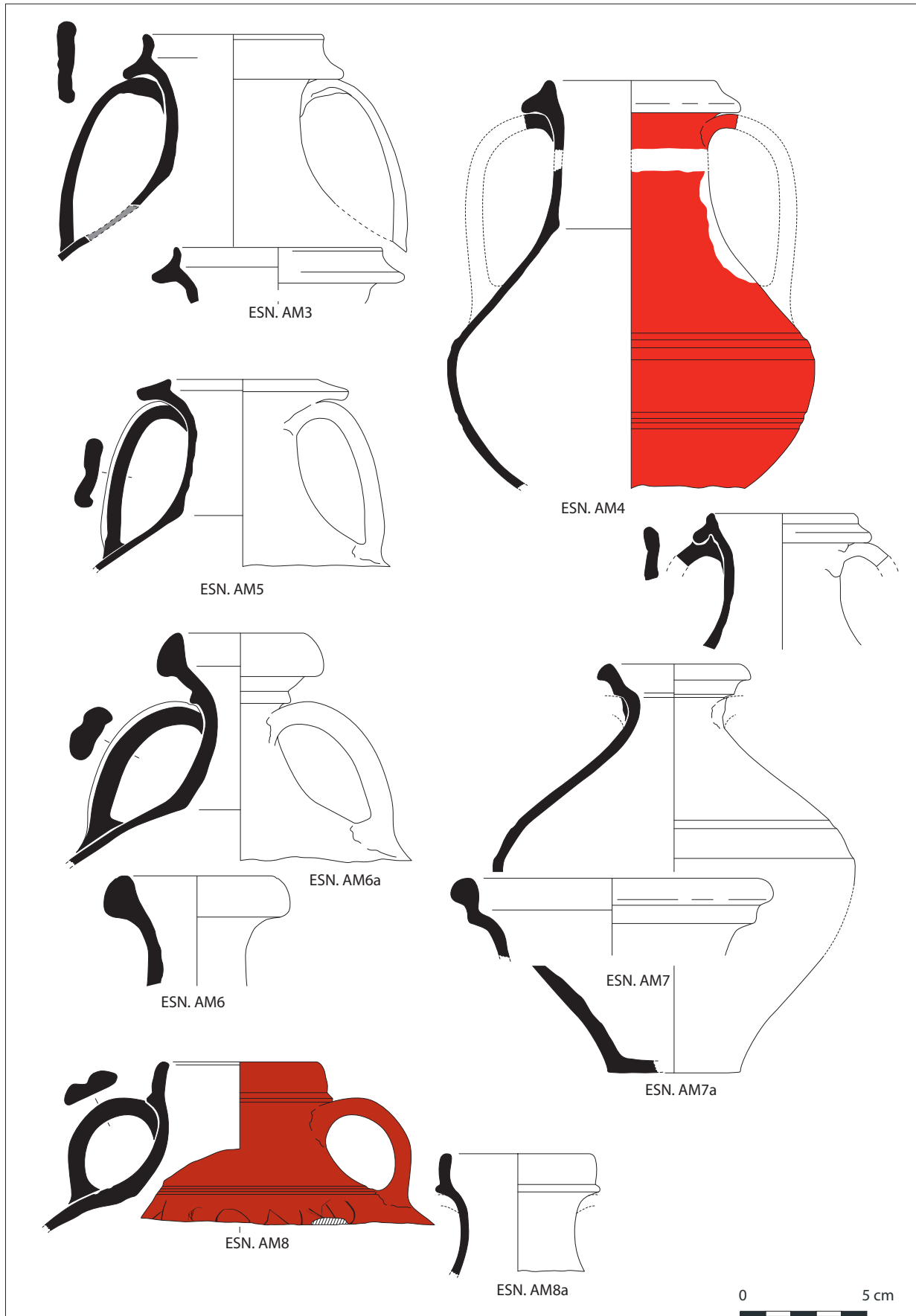
Typologie générale (9/12)



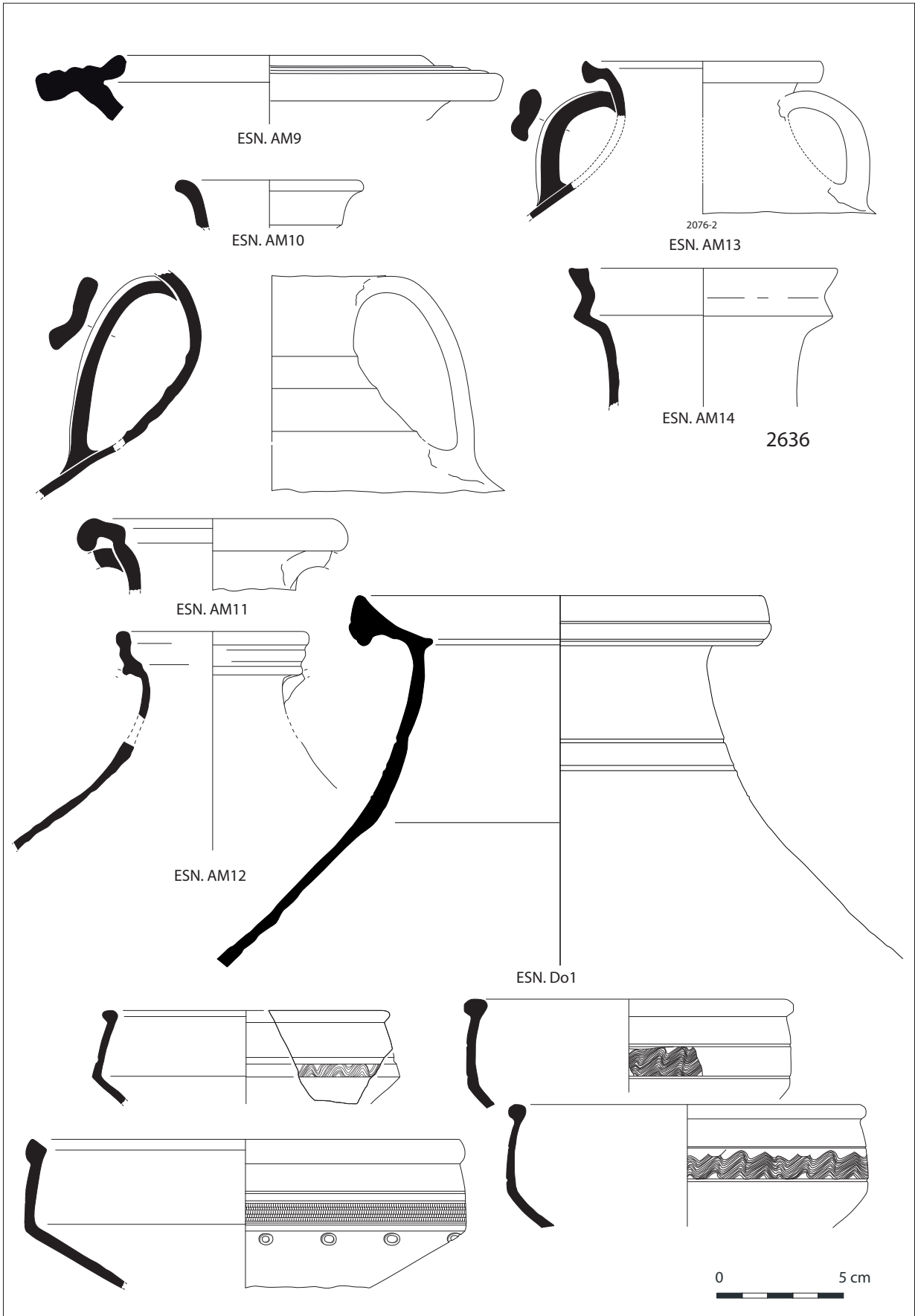
Typologie générale (10/12)



Typologie générale (11/12)



Typologie générale (12/12)

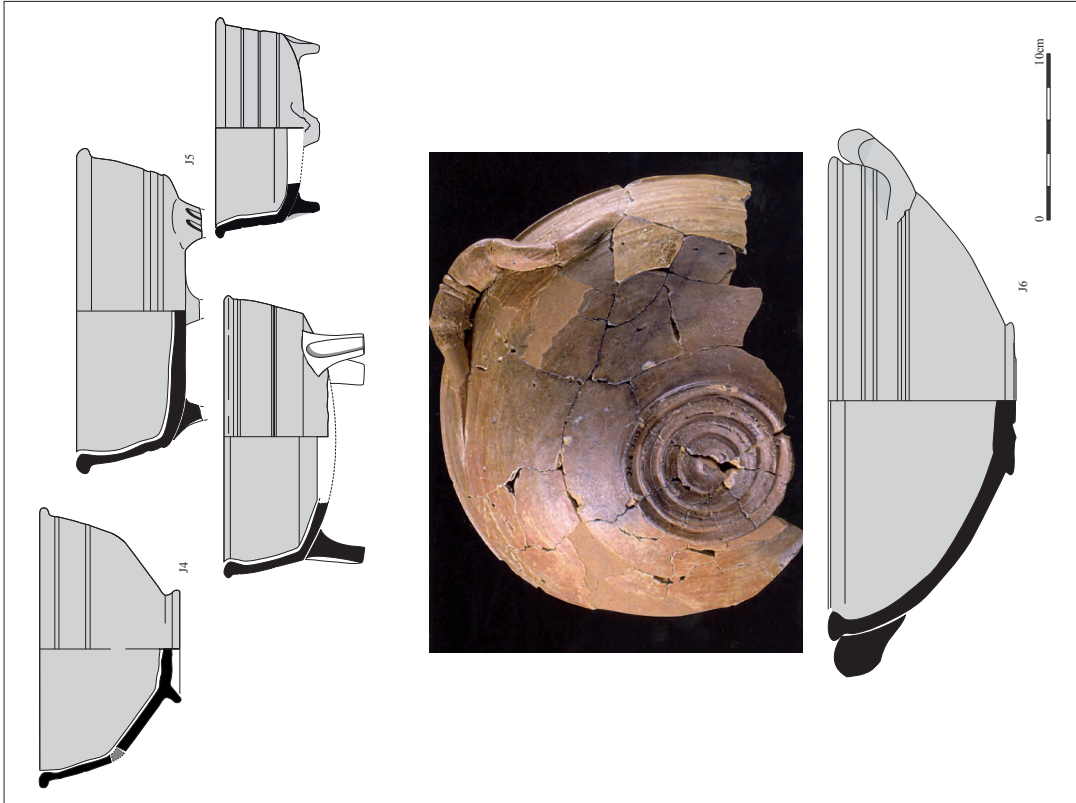
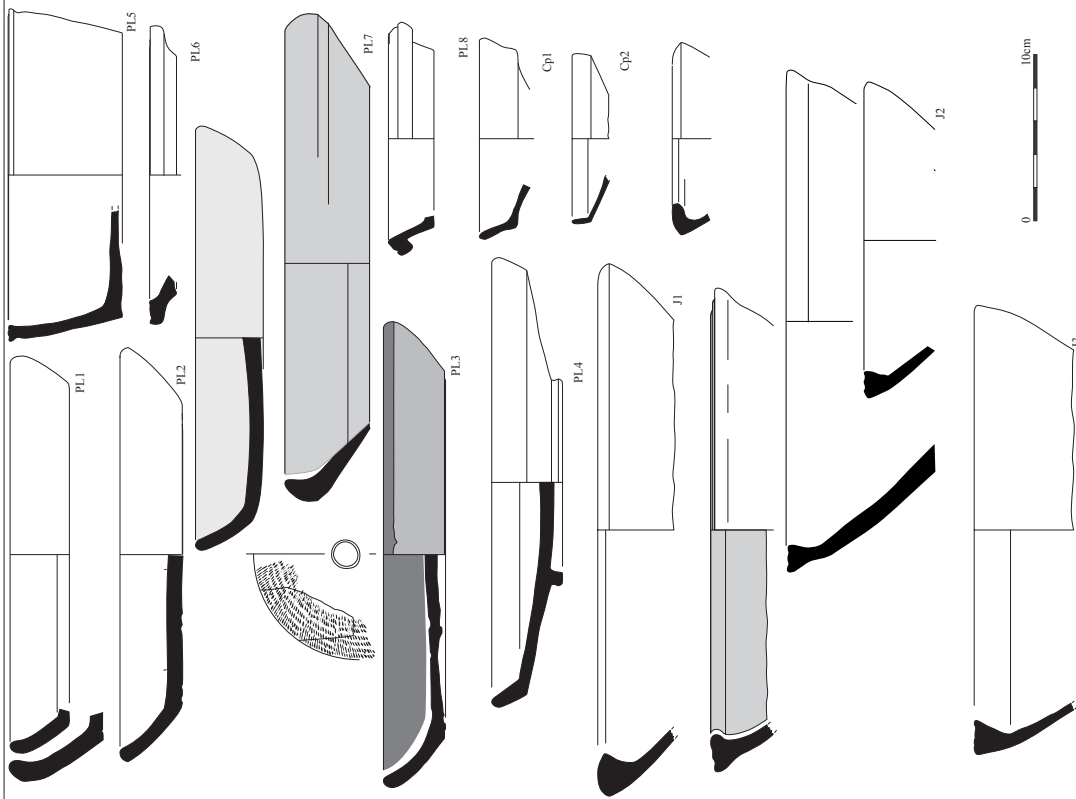


Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines

Annexes

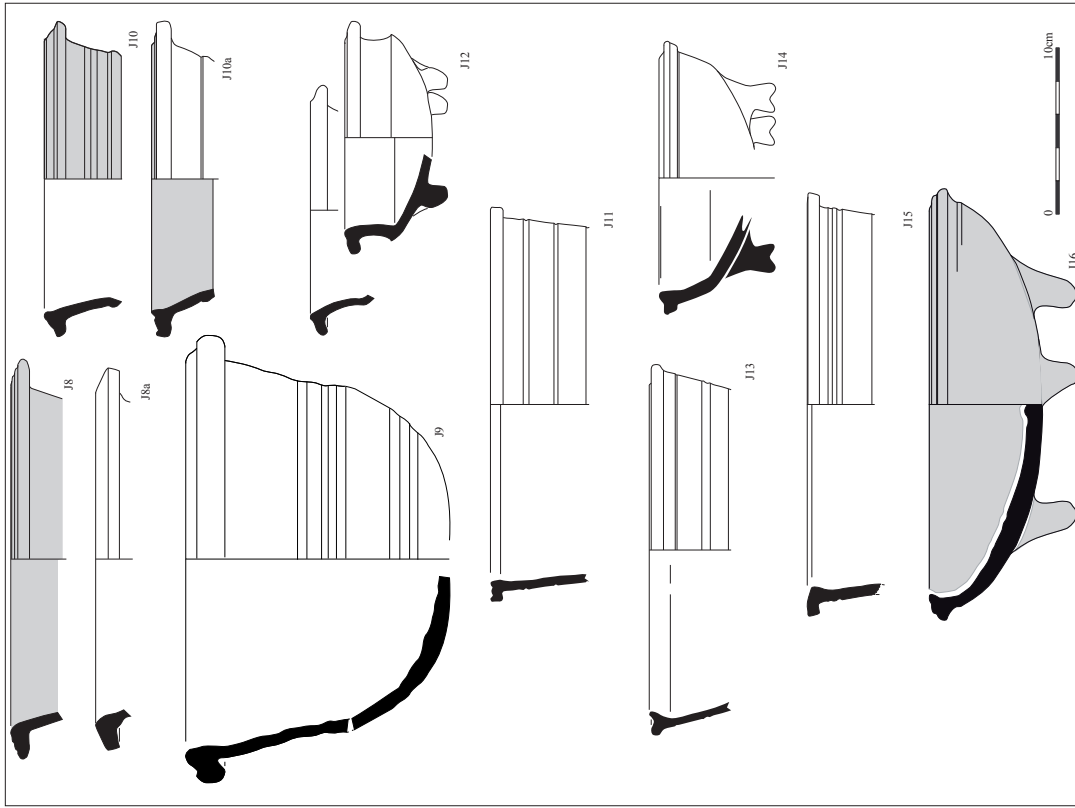
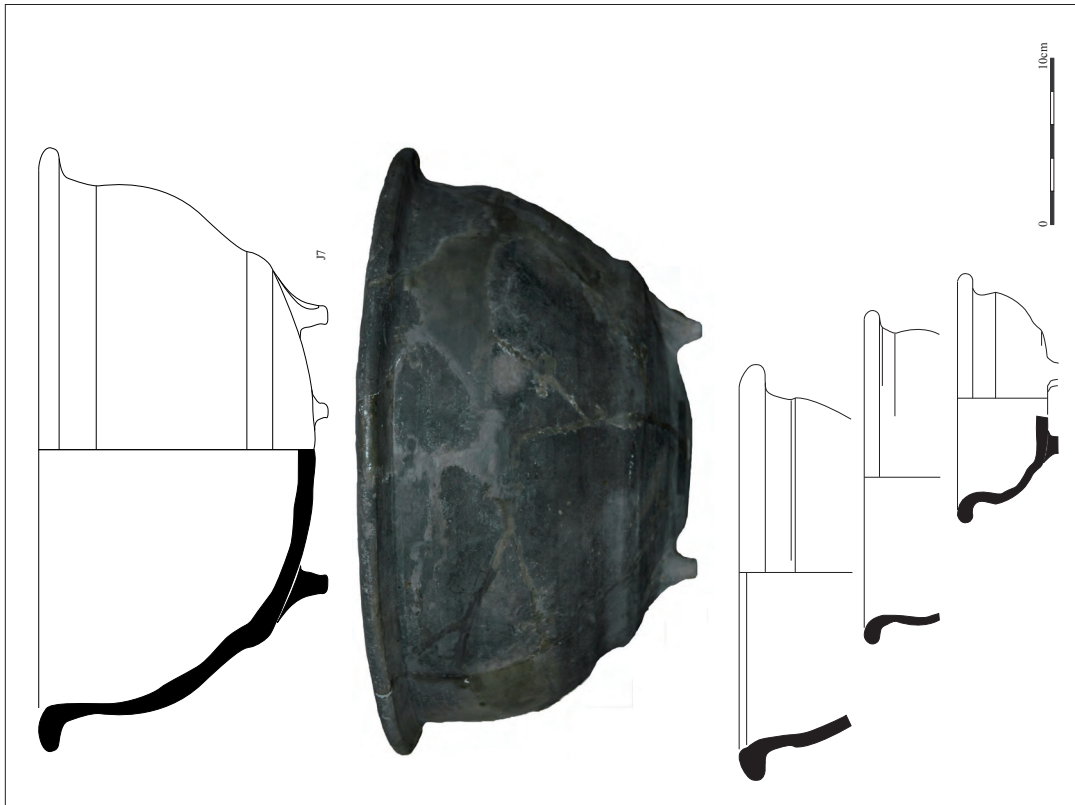
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe: Autun (1/7)

Typologie secteur 2: Autun



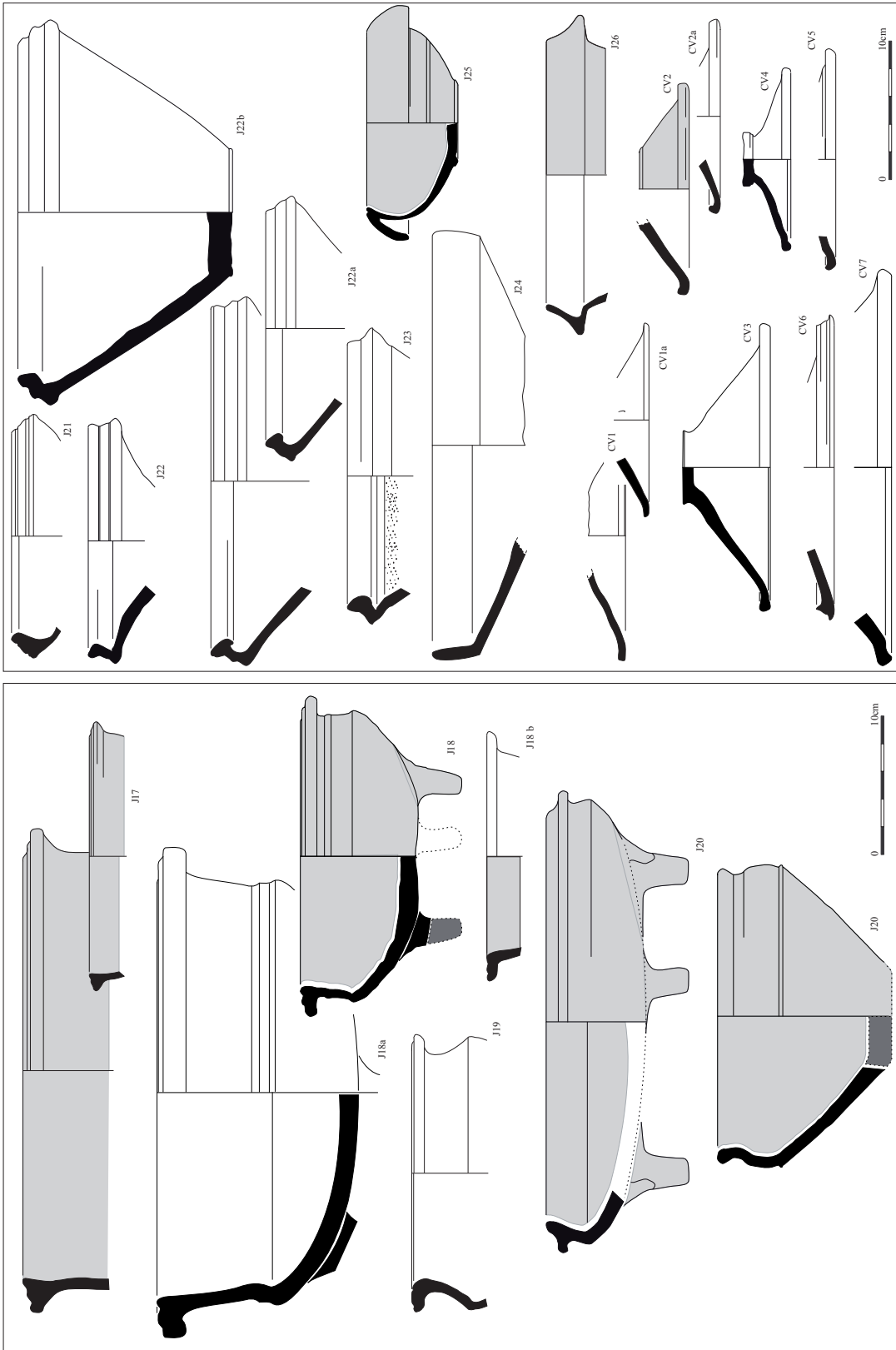
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe: Autun (2/7)

Typologie secteur 2: Autun



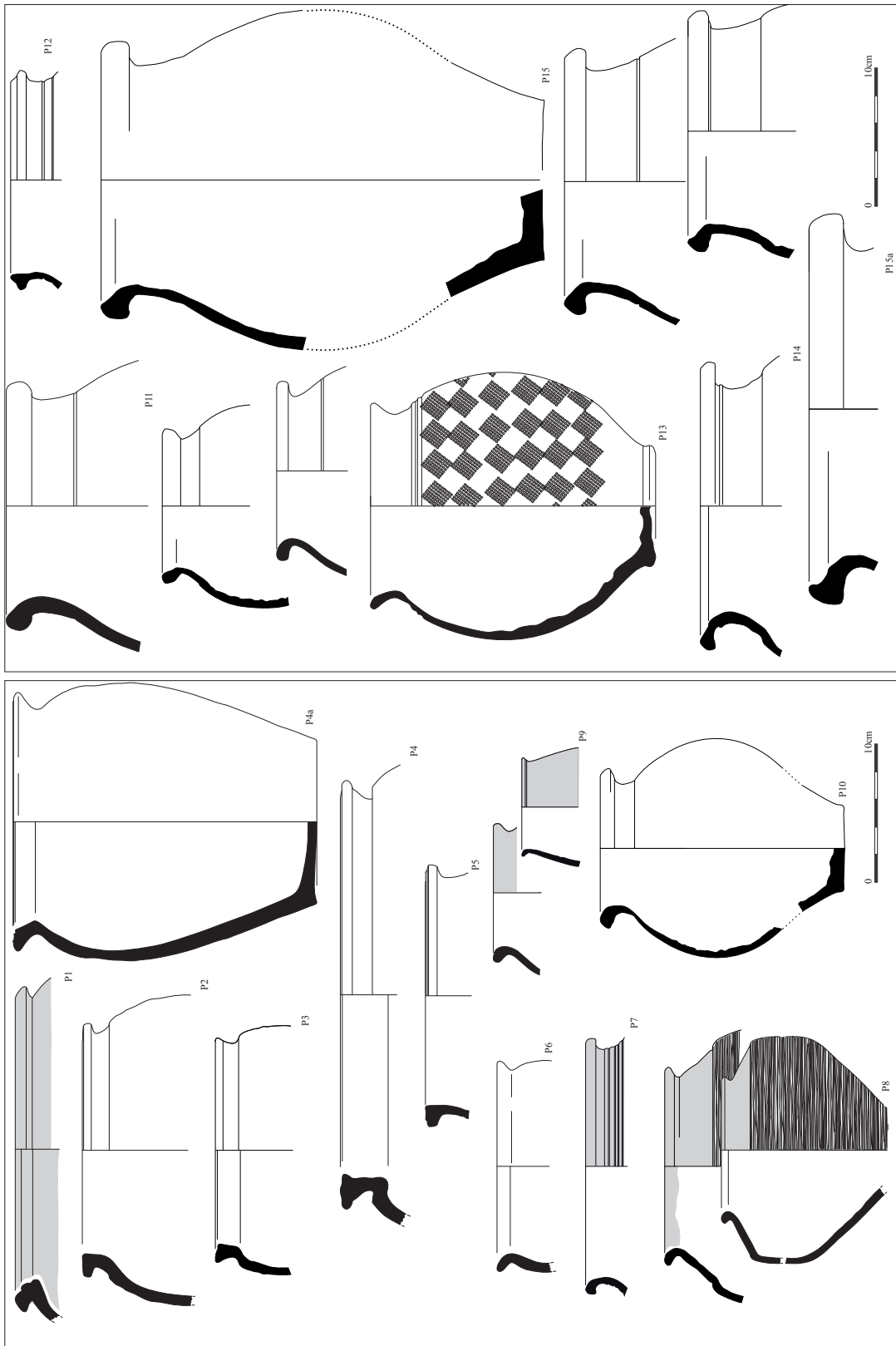
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe: Autun (3/7)

Typologie secteur 2: Autun



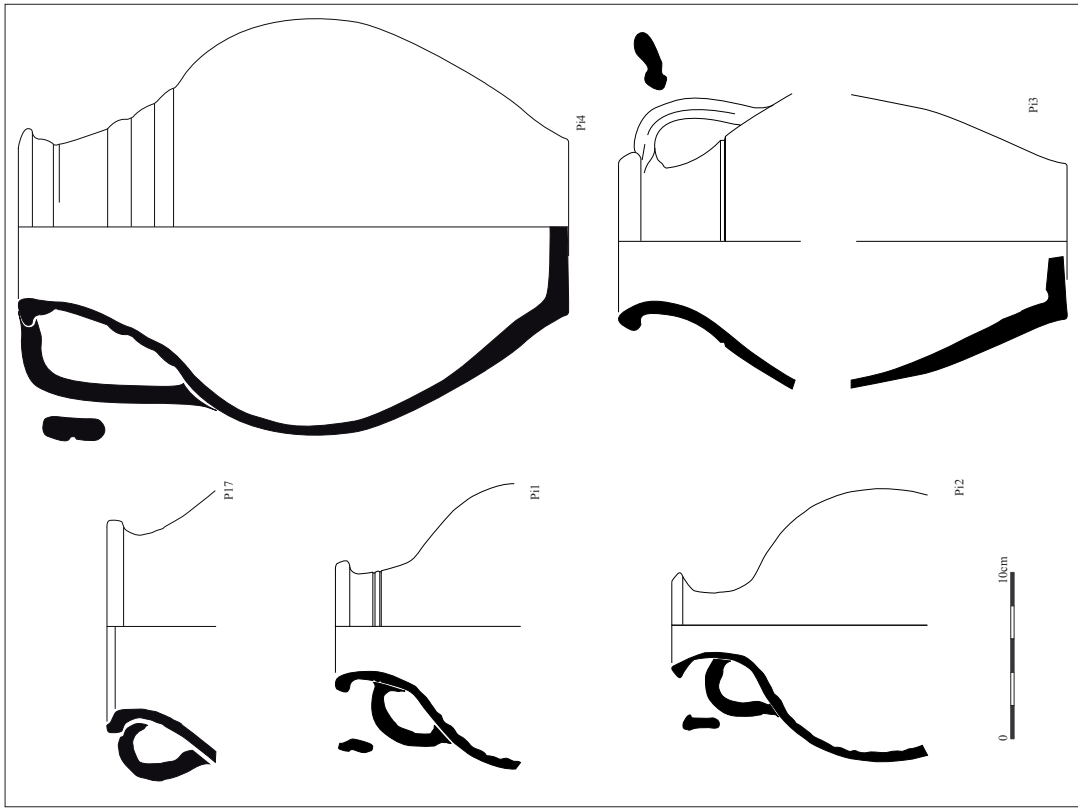
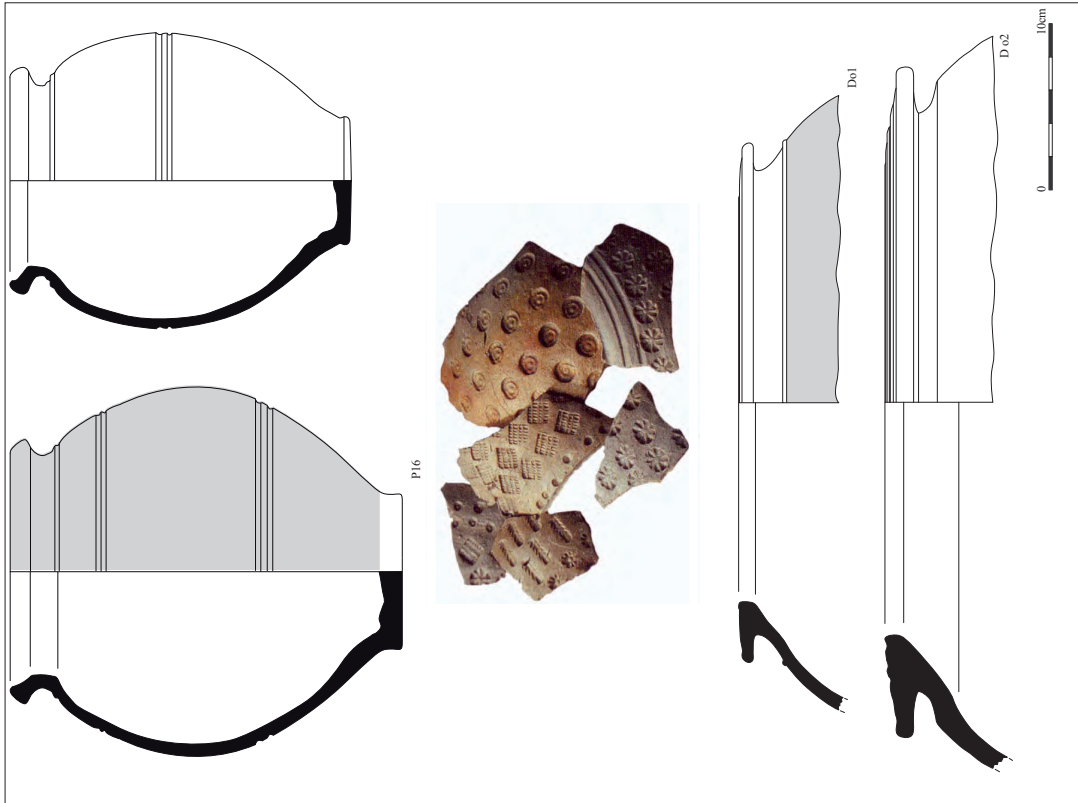
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe: Autun (4/7)

Typologie secteur 2: Autun



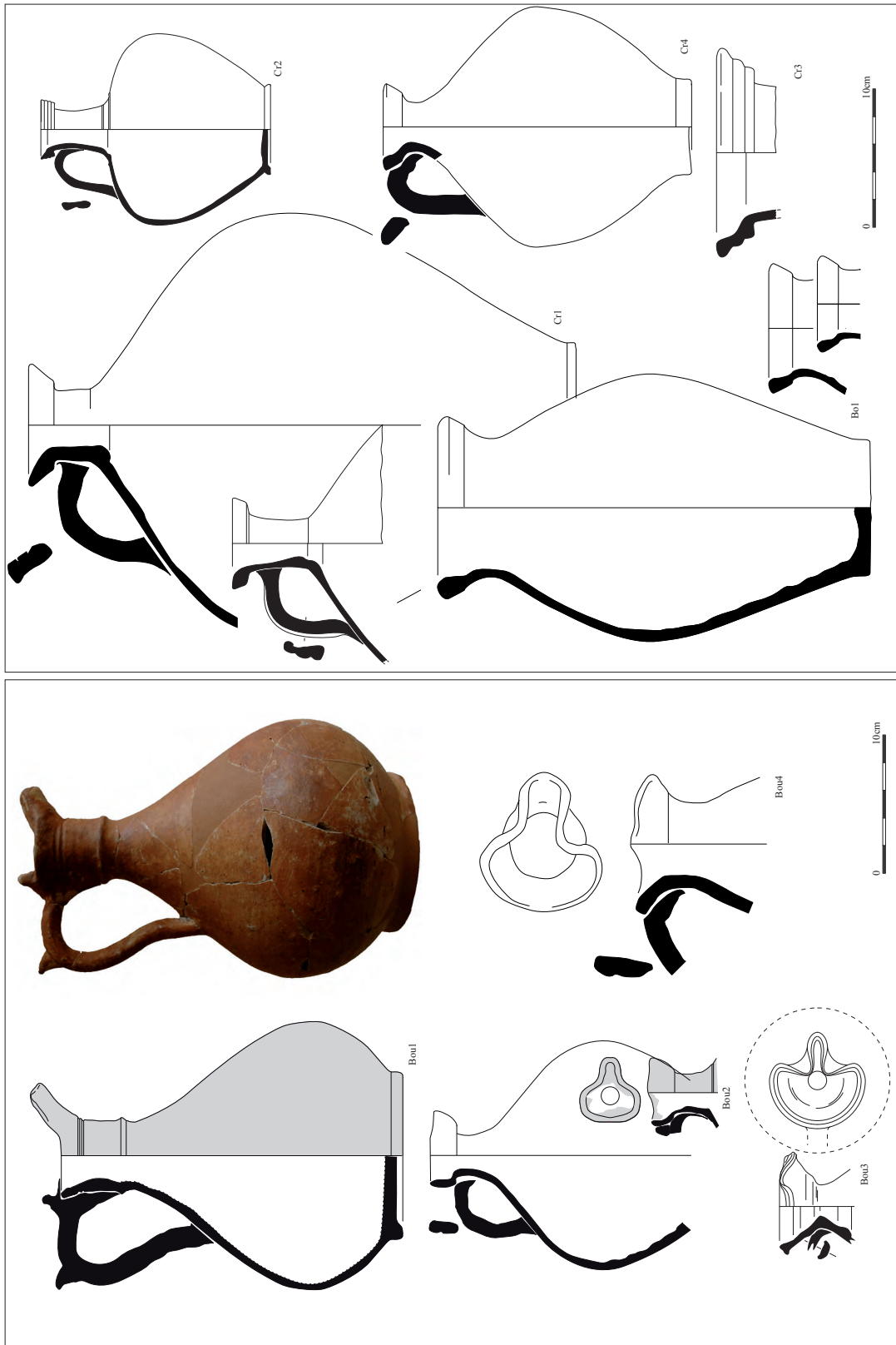
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe: Autun (5/7)

Typologie secteur 2: Autun

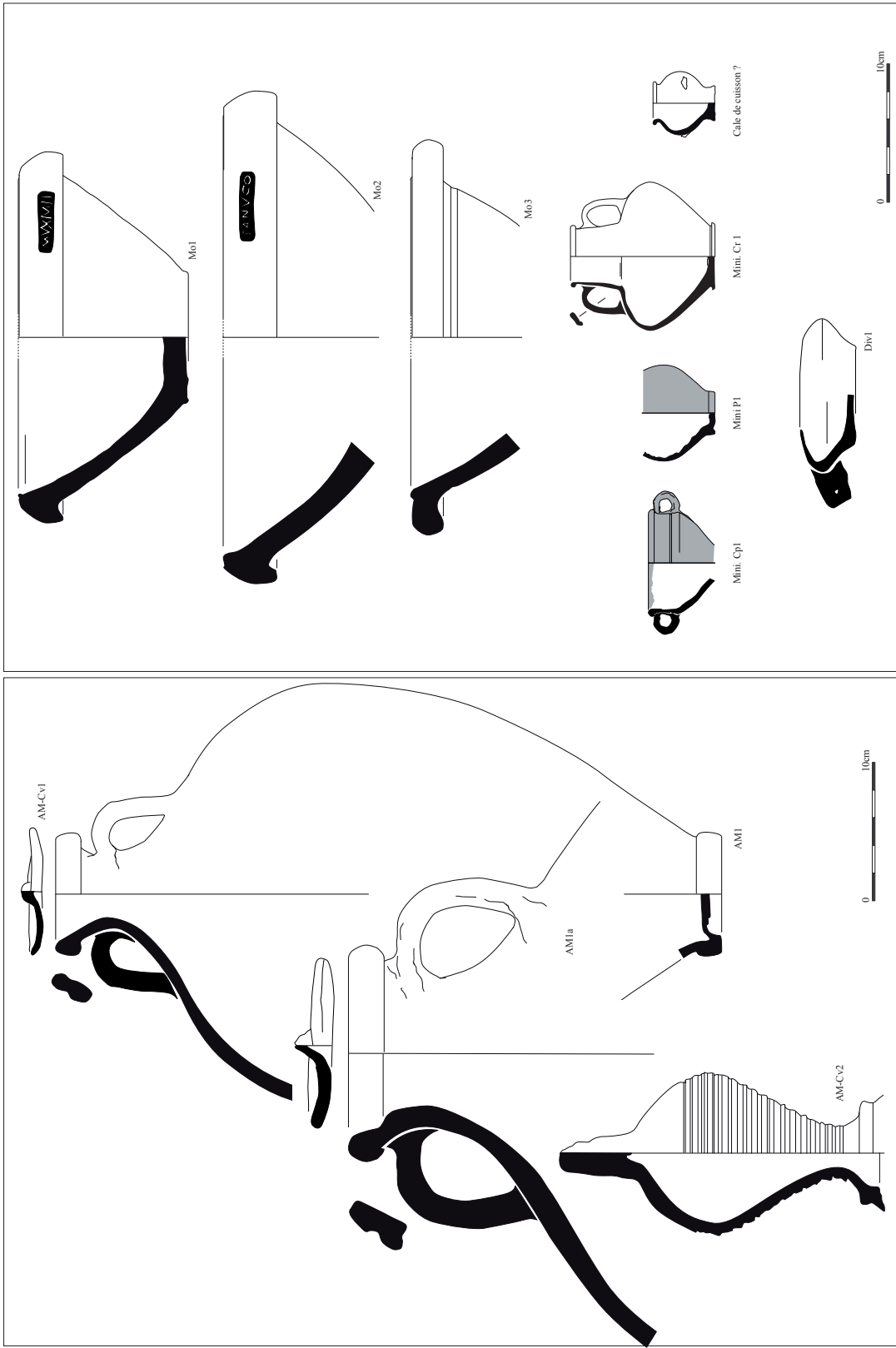


Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe: Autun (6/7)

Typologie secteur 2: Autun

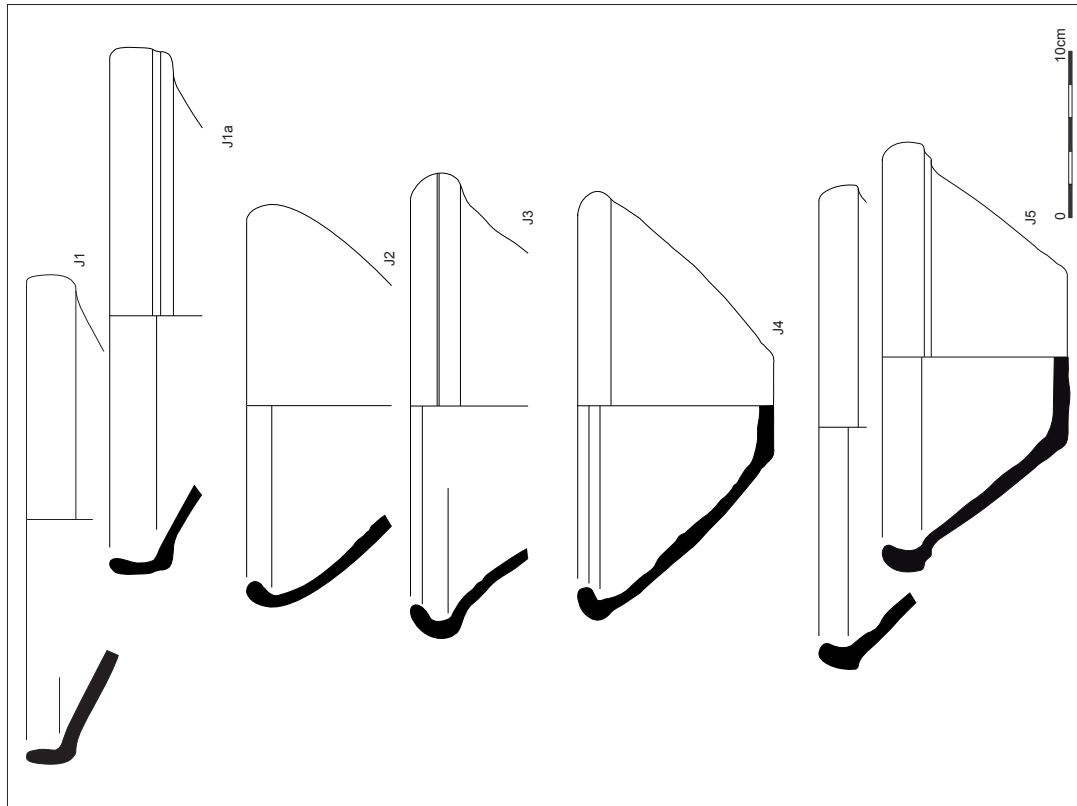
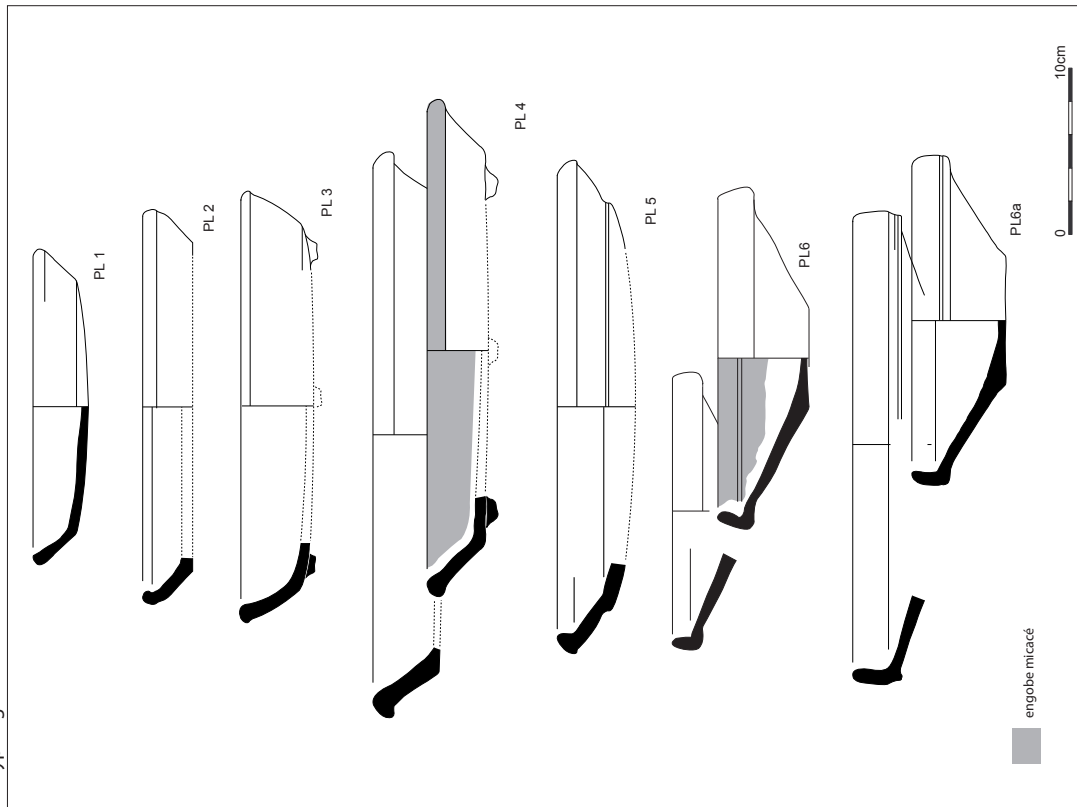


Typologie secteur 2: Autun



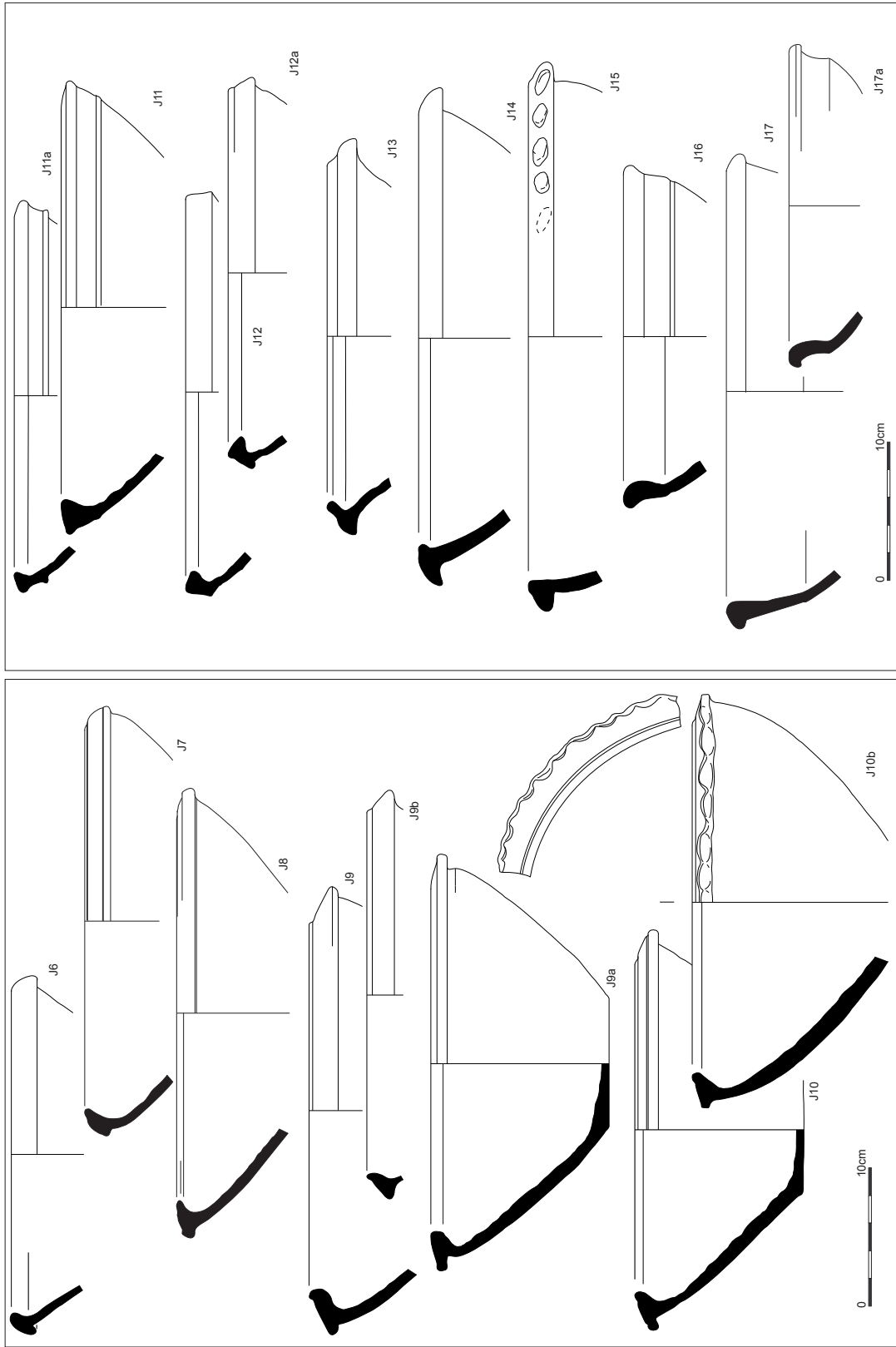
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (1/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



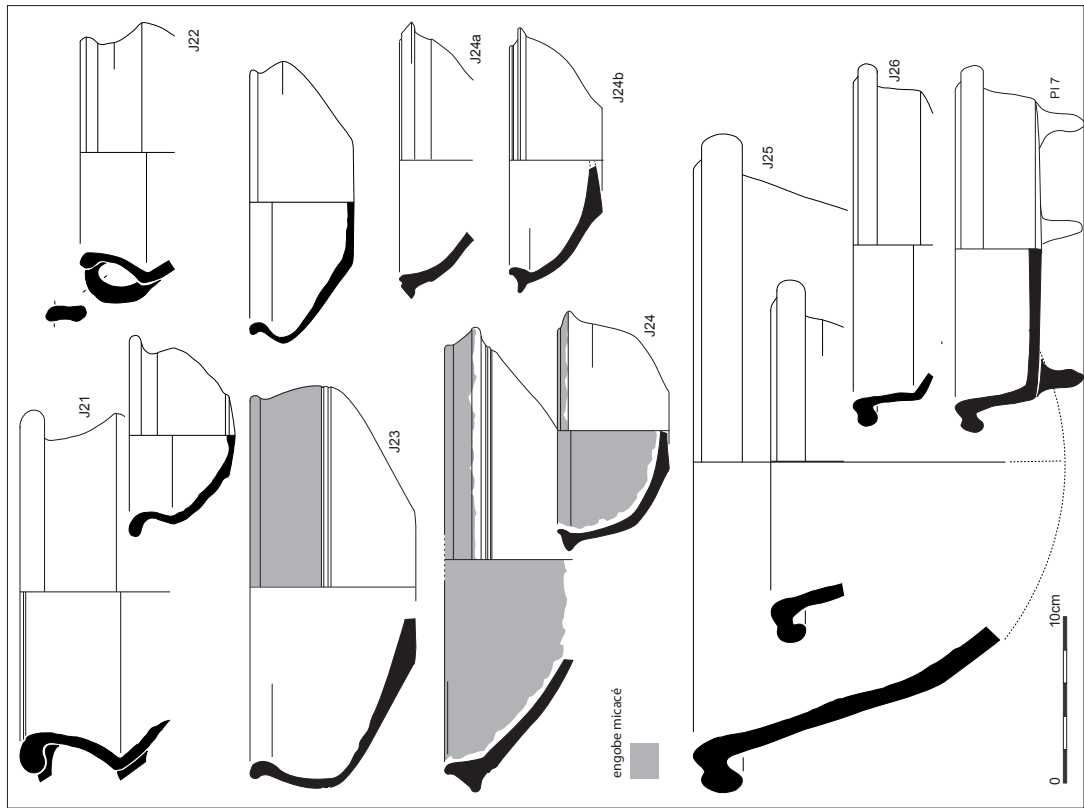
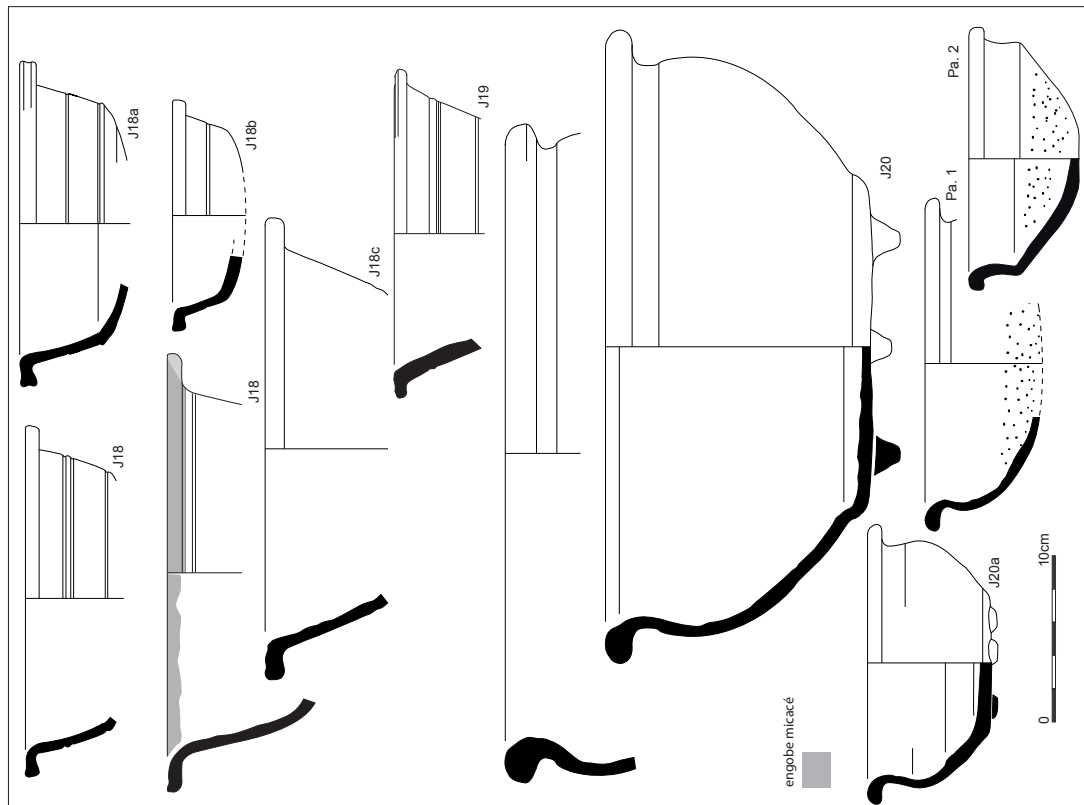
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalons-sur-Saône (2/10)

Typologie secteur 3 : chalons-sur-Saône

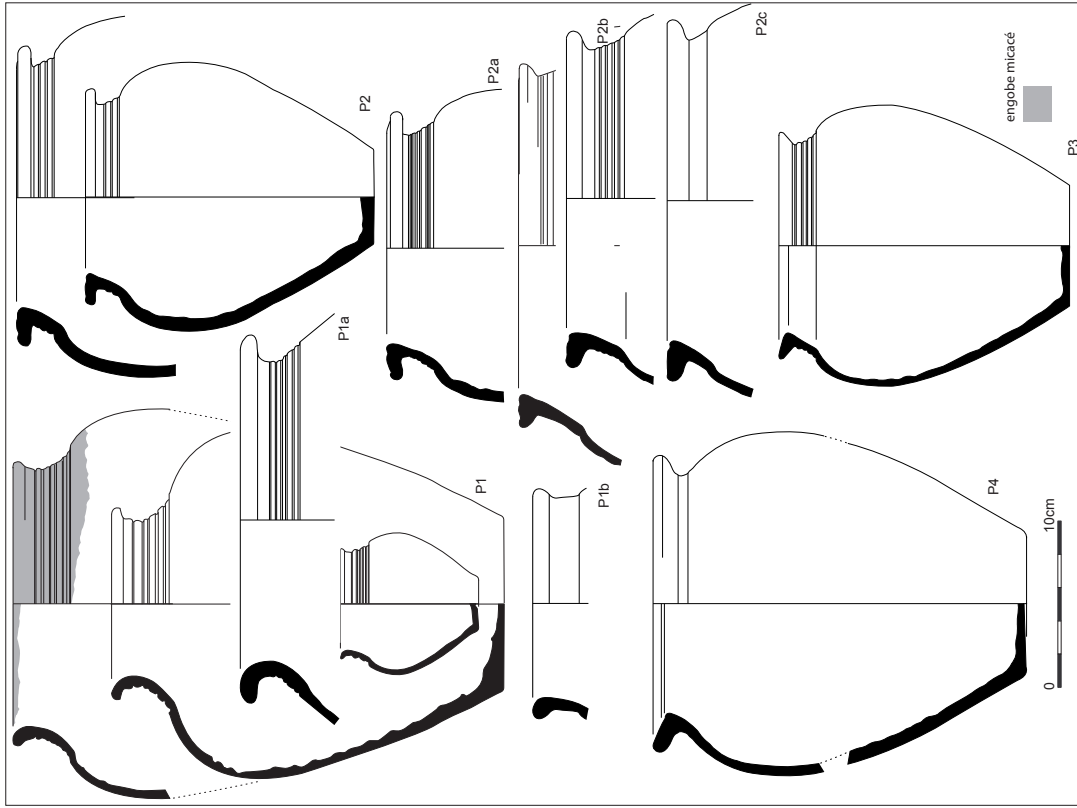
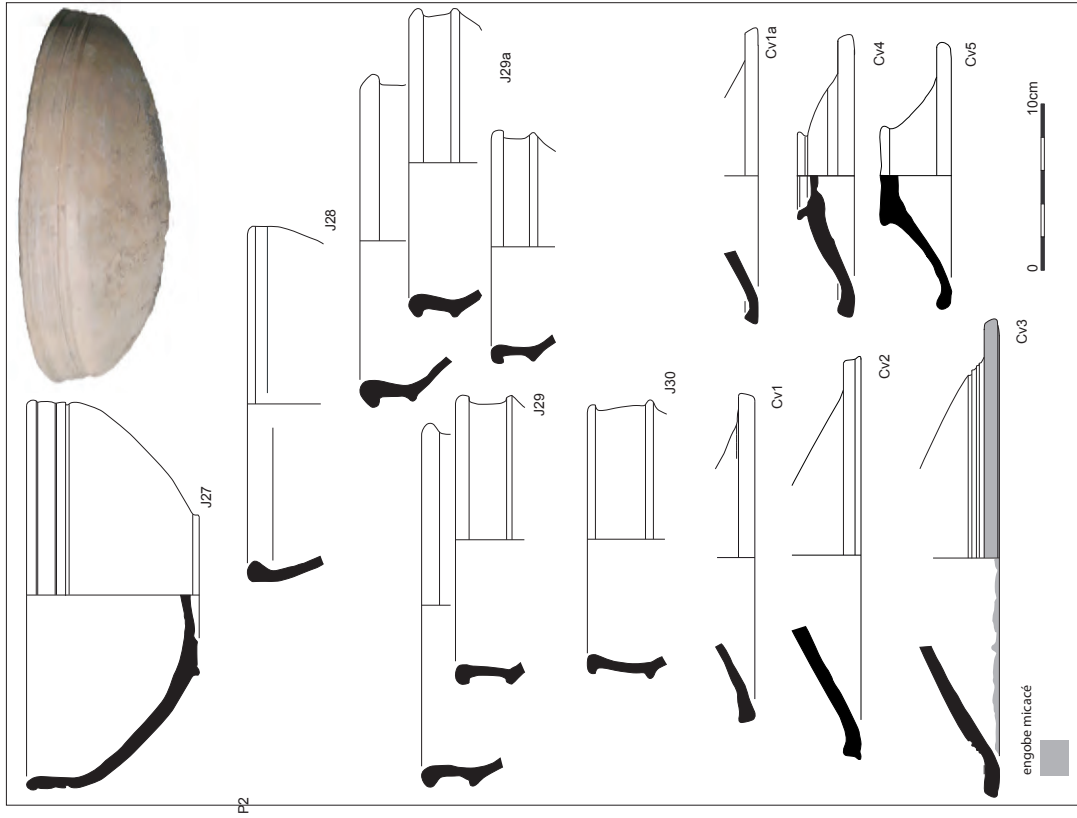


Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (3/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône

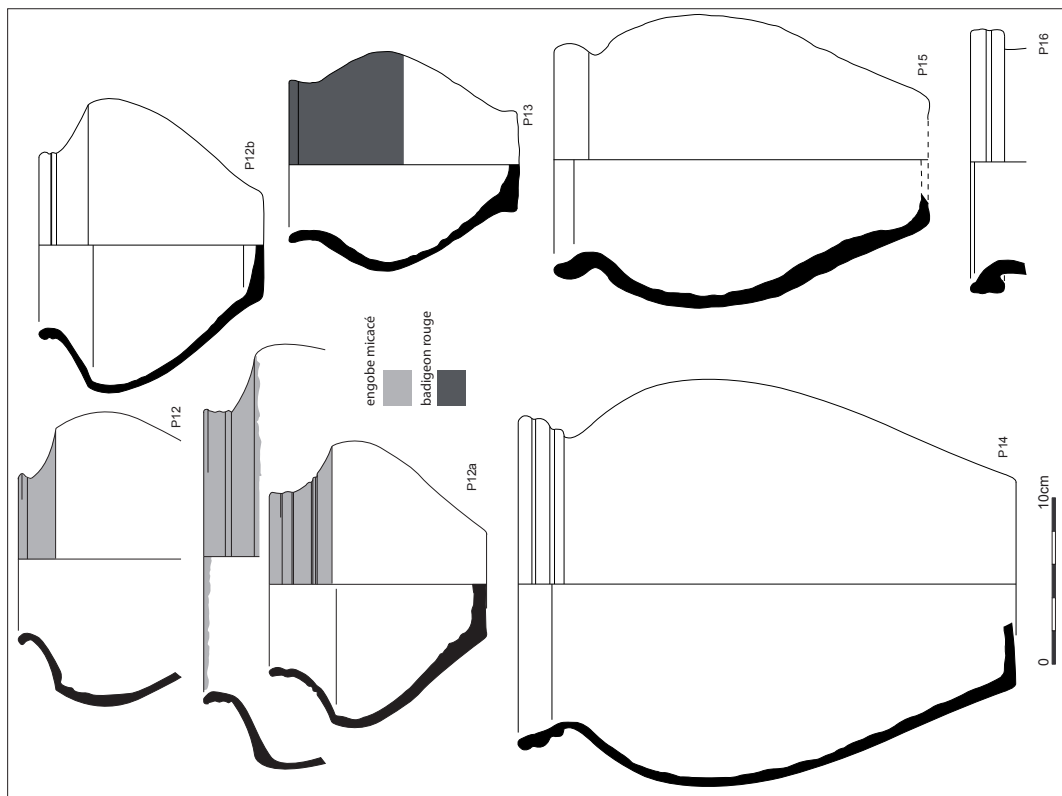
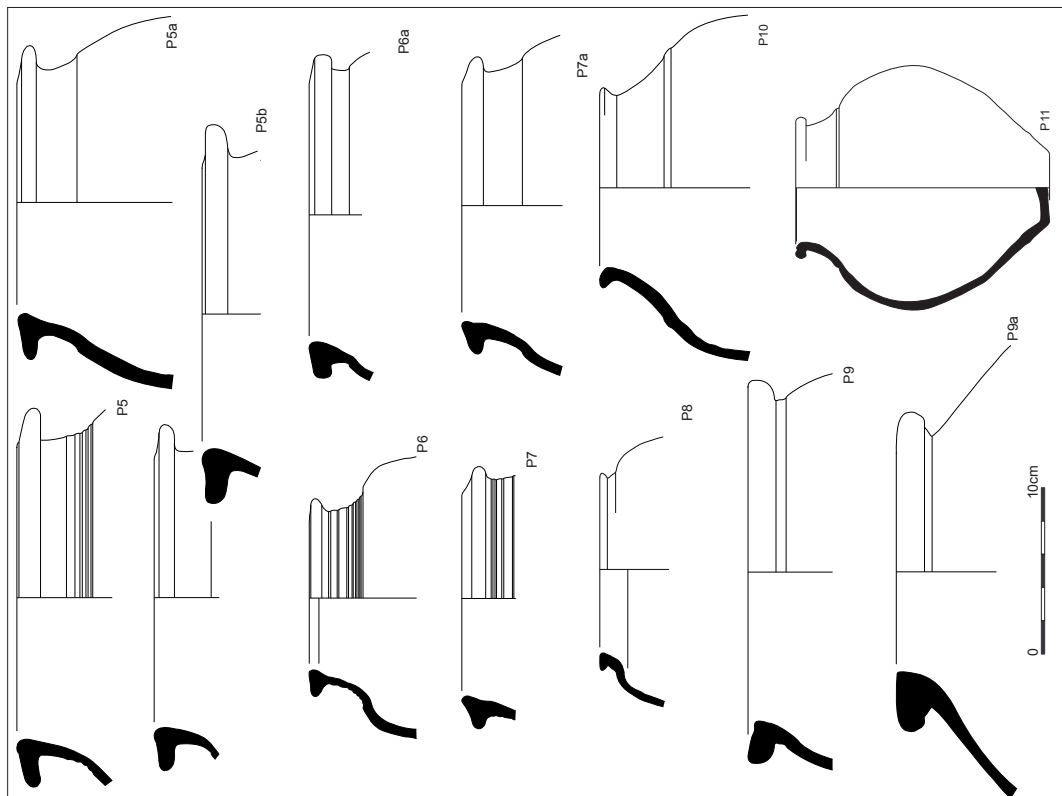


Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



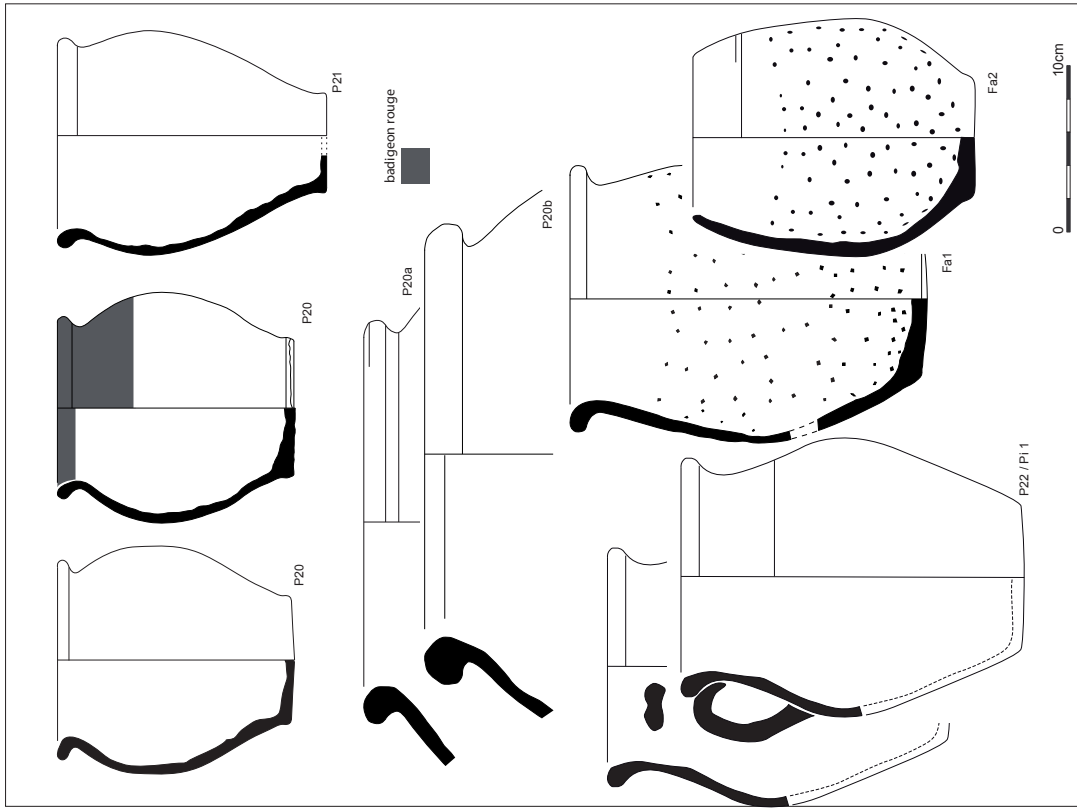
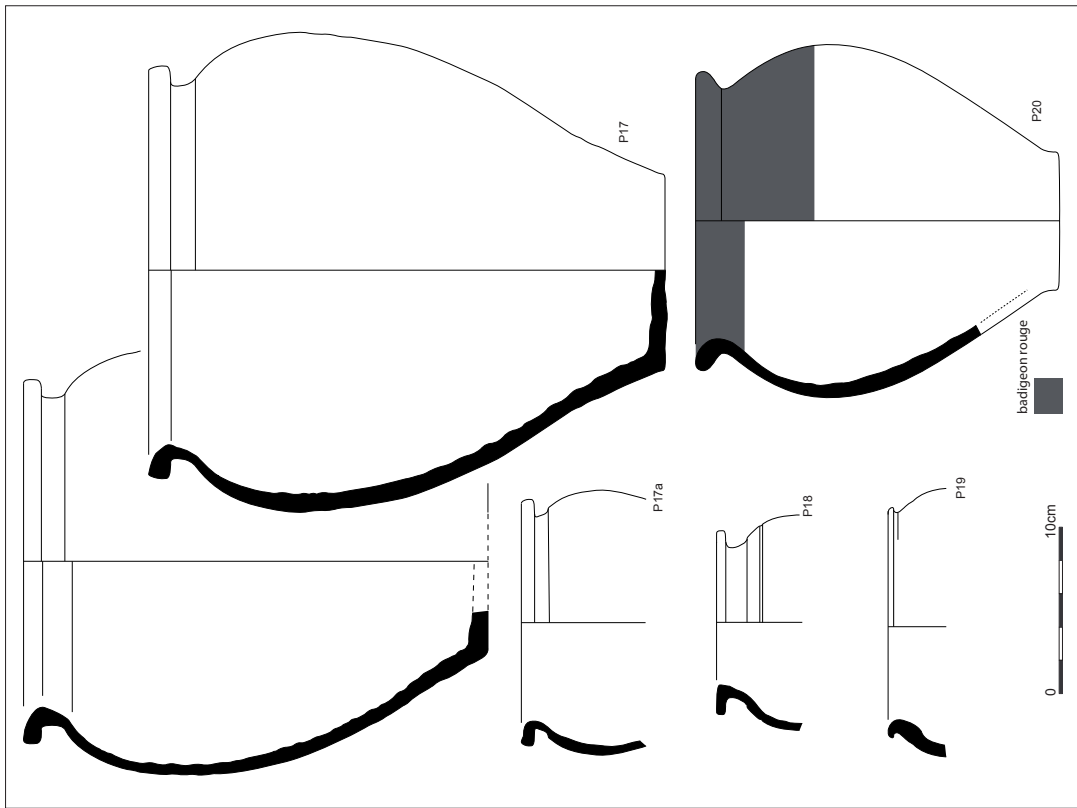
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (5/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



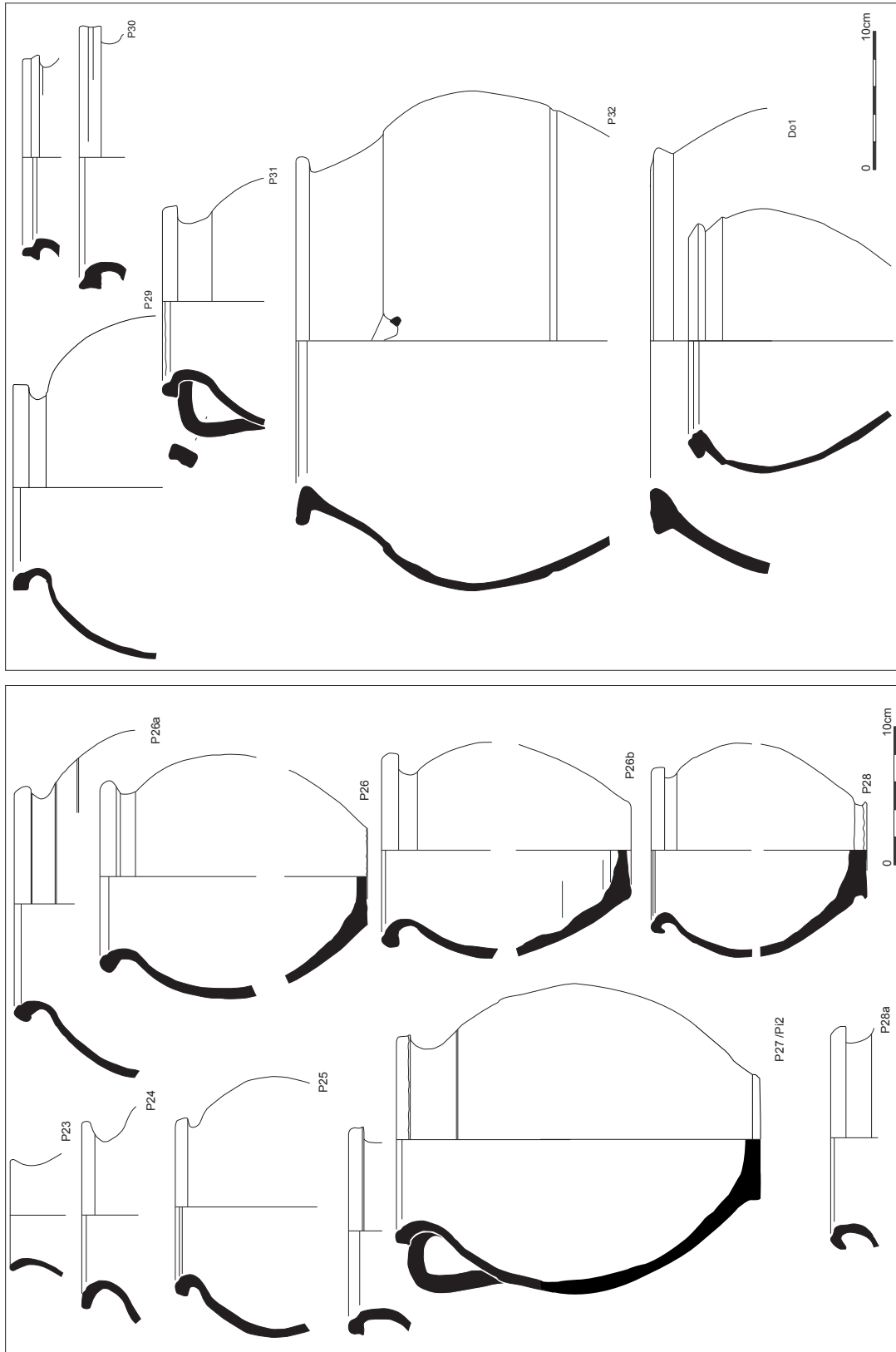
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (6/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



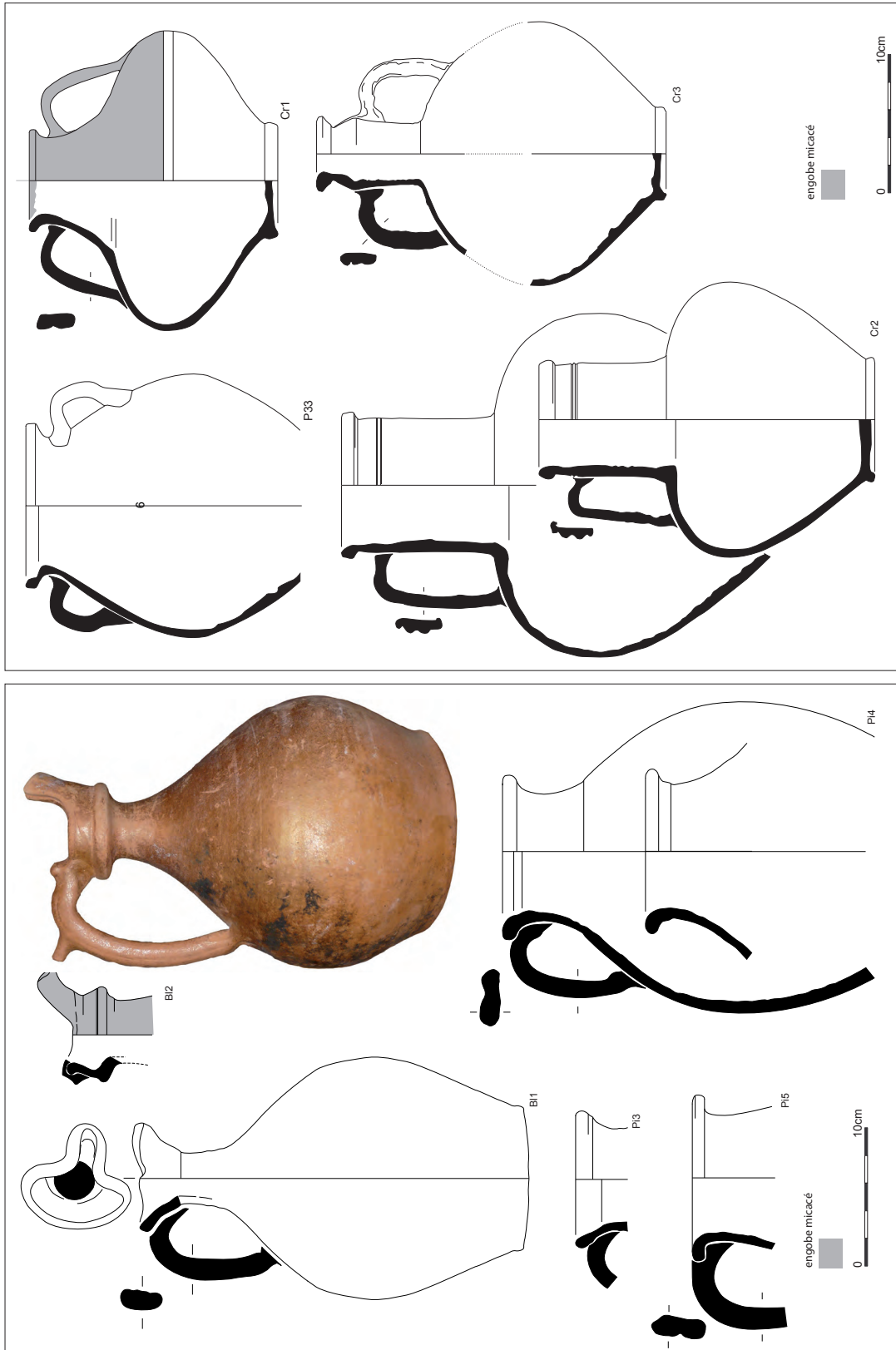
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (7/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



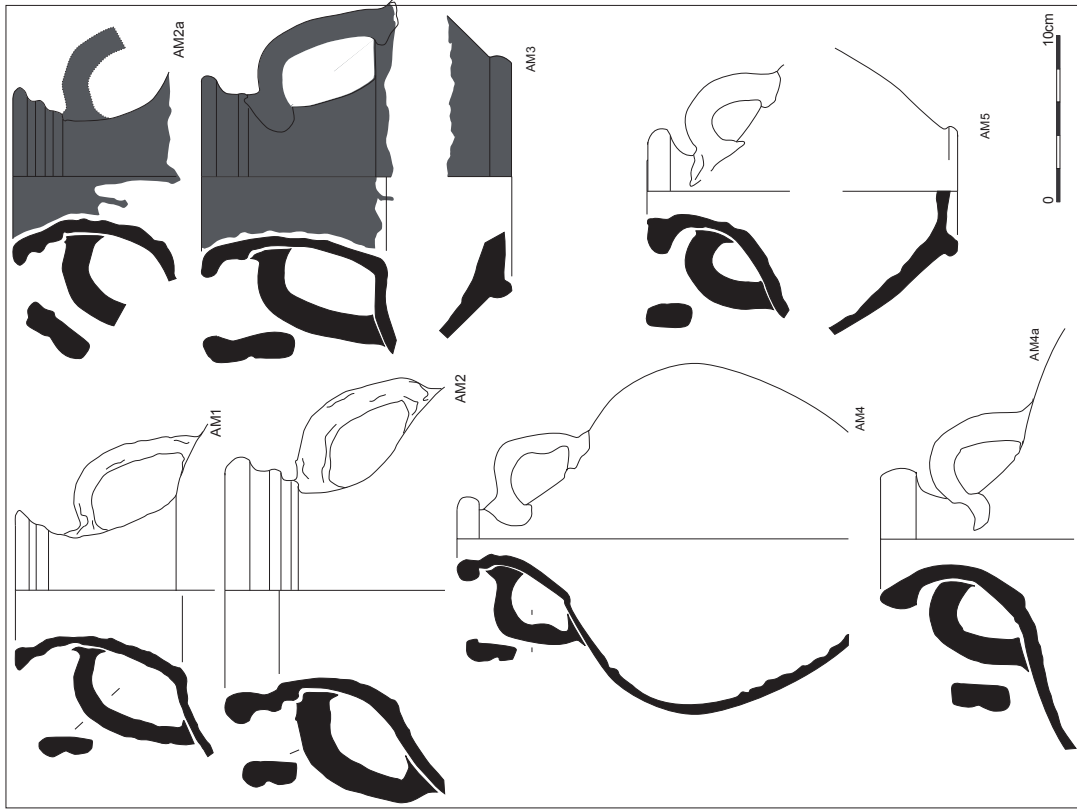
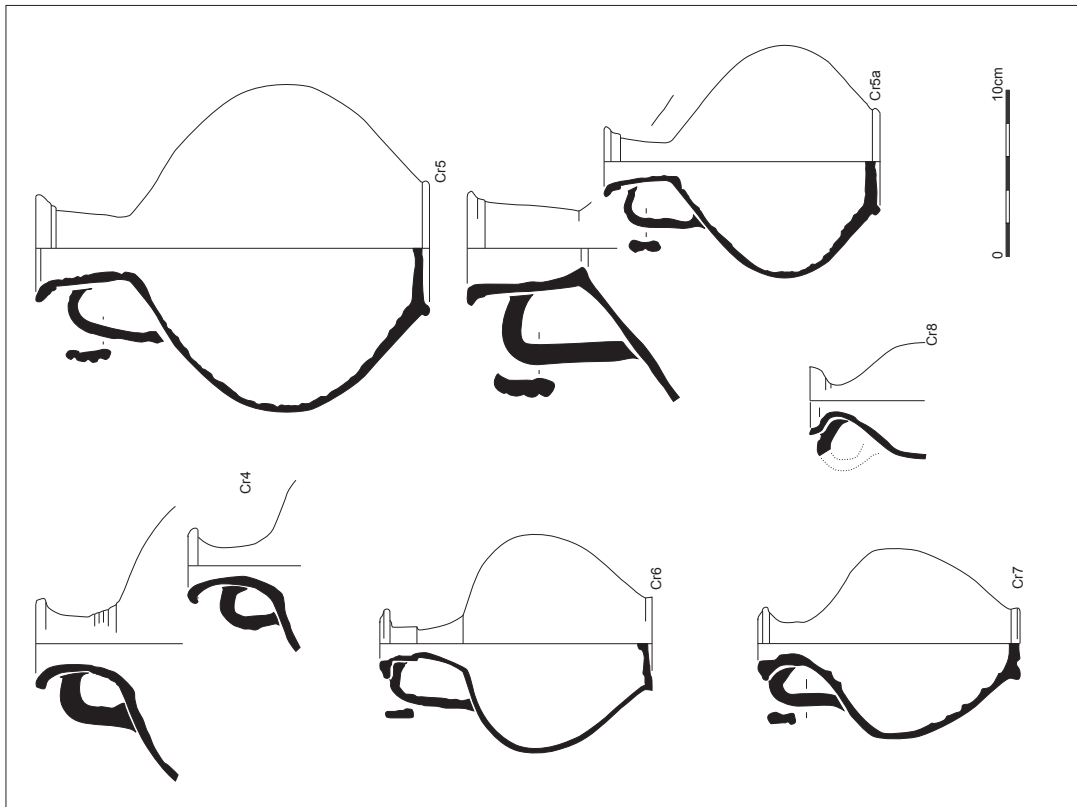
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalons-sur-Saône (8/10)

Typologie secteur 3 : chalons-sur-Saône



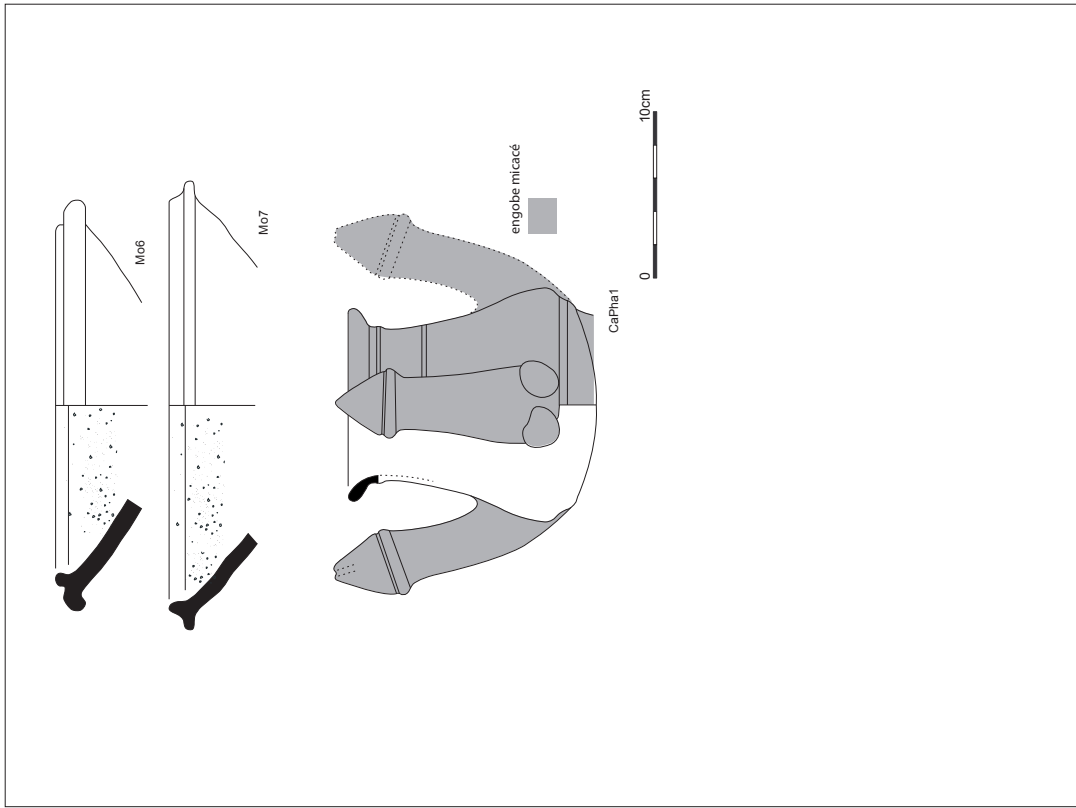
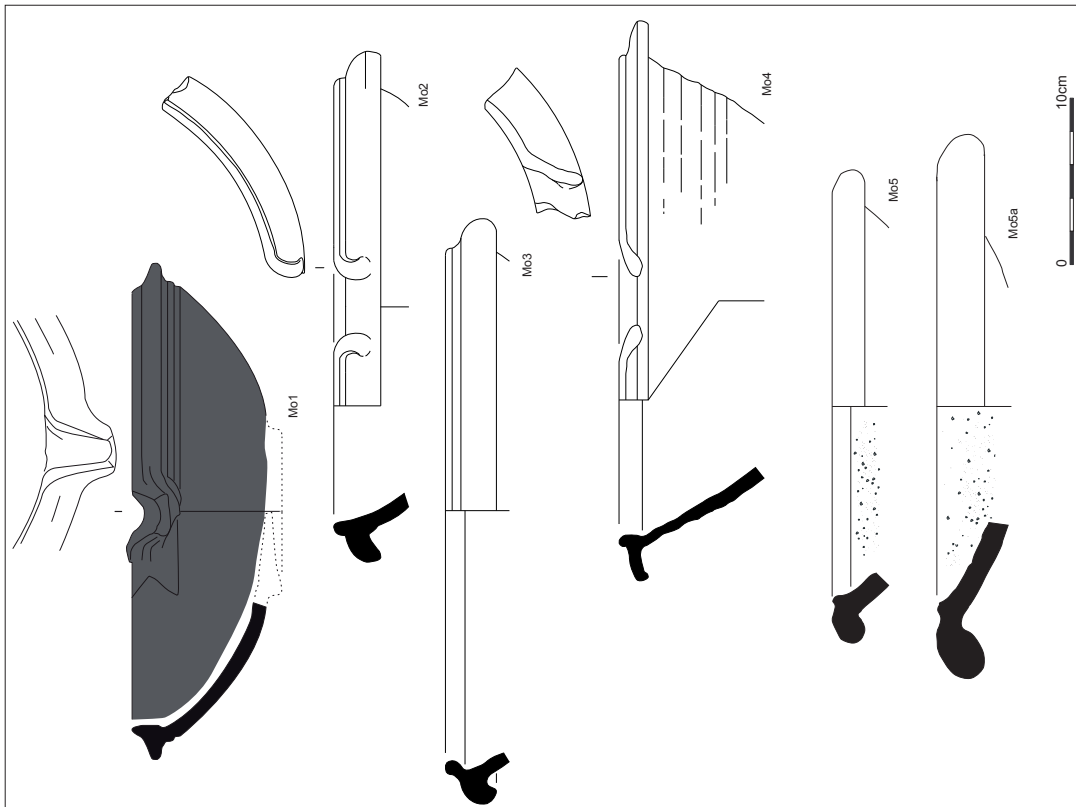
Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (9/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



Les fiches chrono-typologiques de céramiques gallo-romaines
Annexe : Chalon-sur-Saône (10/10)

Typologie secteur 3 : chalon-sur-Saône



3. Résultats des prospections 2015

3.1 Grozon (39)

Rapport de prospection géophysique. Apport de la méthode magnétique dans l'exploration du site (D. Billoin, C. Sanchez)

Fiche signalétique

Localisation

Région
Franche-Comté

Département
Jura (39)

Commune
Grozon

Adresse ou lieu-dit
La Confrérie

Code INSEE
39800

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RGF93_CC47)

X = 855887,84
Y = 2215646,40
Z = 256,38m NGF

Références cadastrales

section / parcelle
ZD / 66

Propriétaire du terrain

Perrard, Jean-Louis

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015/179

Superficie de terrain prospecté

2,48 hectares

Responsable scientifique de l'opération

Christelle Sanchez
Ingénieure d'étude contractuel


Organisme de rattachement

Laboratoire Chrono-
environnement, UMR 6249

L'équipe

Les acquisitions menées à Grozon ont été réalisées une équipe restreinte (C. Sanchez), et la topographie réalisée par M. Lagache assisté de D.Billoin.

Autorisation de prospection (1/2)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2015/221 du 6 novembre 2015

portant autorisation de prospection avec matériel spécialisé

LE PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFET DU DOUBS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 20150810-059 en date du 11 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2015223-262 en date du 11 août 2015 portant subdélégation de signature à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice régionale adjointe, Madame Laurence JACQUEMART, secrétaire générale, Monsieur Gérald dit « Pascal » MIGNEREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie ; Monsieur Hervé LAURENT, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR432015000041, de demande d'opération archéologique arrivé le 12 août 2015 ;

Vu les autorisations des propriétaires des terrains concernés ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Christelle SANCHEZ est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection avec matériel spécialisé à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2015, sise en :

RÉGION : FRANCHE-COMTE

- DEPARTEMENT : DOUBS
COMMUNE : OSSELLE
Cadastre : section ZA, parcelle 4
section ZE, parcelles 1, 2, 3, 4, 36
- DEPARTEMENT : JURA
COMMUNE : GROZON
Cadastre : section ZD, parcelle 66
- DEPARTEMENT : JURA
COMMUNE : SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE
Cadastre : section ZB, parcelle 129
section ZC, parcelle 49
section ZD, parcelle 50.

La présente autorisation vient en complément de l'arrêté n° 2015/179 du 7 septembre 2015 portant autorisant une prospection avec matériel spécialisé.
L'opération porte le n° 094183. Elle a lieu dans le cadre du projet collectif de recherche intitulé : « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT,

Autorisation de prospection (2/2)

Intitulé de l'opération : Prospections Saint-Germain, Grozon, Osselle.
Programme de recherche : 19 - Le fait urbain.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Le rapport doit contenir également un résumé donnant les principaux résultats. Ce résumé est destiné à être publié dans le bulletin scientifique régional annuel.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Christelle SANCHEZ.

Fait à Besançon, le 6 novembre 2015

Pour le directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie



Marie-Agnès Gaidon-BUNUEL

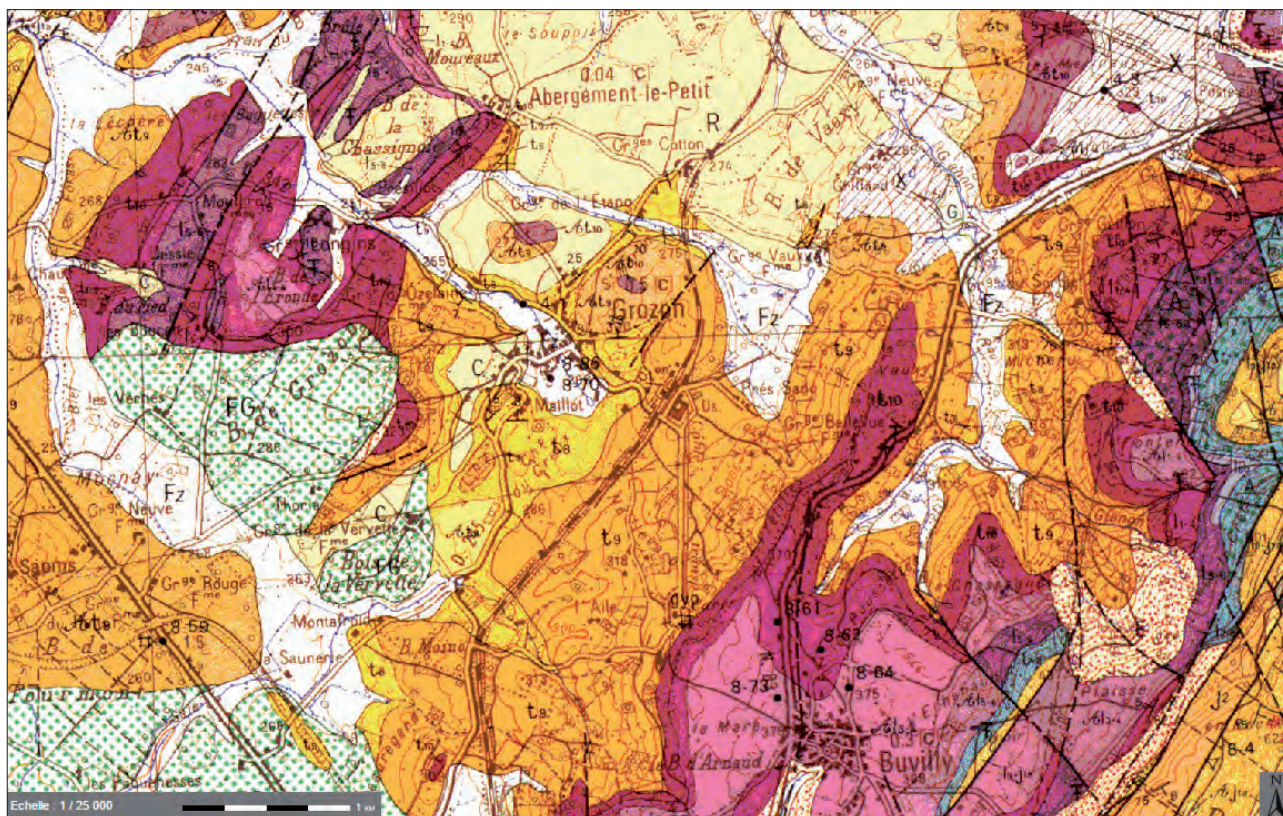
3.1.1 Introduction

Situé à l'ouest d'Arbois, et culminant à 260 m d'altitude, le site de Grozon est implanté au fond d'une cuvette à la charnière du Vignoble et de la Bresse. Traversé par la rivière de la Grozone, ce gisement archéologique a livré une grande densité de vestiges. Ces derniers témoignent d'une occupation continue depuis La Tène jusqu'au Moyen Âge. Afin de caractériser l'étendue et l'ampleur des vestiges en sous-sols, des acquisitions géophysiques ont été réalisées dans le cadre du PCR. Les résultats qui en découlent ont permis de proposer des limites nord-est et nord-ouest à l'occupation antique de Grozon. Cependant, au vu des fouilles préventives réalisées sur la commune, les vestiges en sous-sol sont actuellement sous-évalués par cette méthode. Les prospections de 2015 se localisent dans un contexte composé de sables, d'argiles et de graviers (issu des formations quaternaires d'origine fluviale et glaciaire) (fig.1). Cependant, comme nous le montre la carte géologique du secteur, il semble que la zone soit composée d'entités géomorphologiques variées expliquant peut-être les variétés de réponses pour la prospection géophysique sur la commune (BRGM 2015).

3.1.2 Historique

Signalés depuis le XVIII^e siècle, les travaux du géomètre Vionnet (Vionnet 1861-1868) puis de l'abbé Guichard (Guichard 1891a, b, c) ont permis de révéler le potentiel de ce site. Après une longue phase sans recherches, le site est réinvesti dans les années 1970 grâce aux prospections aériennes de G. Chouquer (Chouquer 1976-77; Chouquer 1978; Chouquer 1981; Chouquer 1986), mais aussi dans les années 1980 avec les premières fouilles (Odouze 1981; Odouze, Depierre 1982; Mangin, Petitjean 1982; Richard 1984). Dans le milieu des années 1990, la production des premières

Fig. 1 Carte géologique du secteur de Grozon, extrait BRGM 2015.



véritables synthèses cartographiques sur l'agglomération antique est effectuée (Odouze, Chouquer 1994). Elles seront par la suite successivement complétées. Le nombre important de recherches effectuées depuis le XVIII^e siècle jusqu'à la fin des années 1990 font alors de Grozon un des principaux sites de Franche-Comté avec plus d'une centaine d'entités archéologiques recensées par la carte du Service Régional de l'Archéologie. À partir de 1996, les travaux menés par Pierre Pétrequin sur l'exploitation du sel en Franche-Comté ont amené à étudier ces productions locales (Pétrequin, Weller 1999). Différents diagnostics Inrap des années 2000 ont apporté d'importantes informations sur l'emprise spatiale et chronologique de l'occupation, mais ces données, issues de fouilles de sauvetage, n'ont plus été mises en perspective dans une approche globale de l'occupation antique et médiévale. La reprise de ce dossier depuis 2012 et l'apport d'acquisitions géophysique ont permis de mieux caractériser cette importante occupation (Coquet 2013).

3.1.3 Problématiques et objectifs

L'emprise sélectionnée à Grozon s'inscrit en complément des acquisitions réalisées sur cette commune depuis 2012 (fig. 2) (Coquet 2013). L'objectif était de tenter de capter par la méthode magnétique des structures de l'agglomération antique, mais également de discerner l'occupation médiévale dans une zone où la prospection au sol atteste une occupation du haut Moyen Âge. Plus au sud, une parcelle de terrain en pré sur laquelle une église mentionnée par les textes donne l'occasion de compléter les acquis sur la commune. De plus, une partie des terrains concernés seront soumis à diagnostic archéologique à l'avenir et permettront une confrontation des données, et de tester la validité du procédé de prospection. L'objectif de ce travail était donc de compléter les données déjà acquises par la géophysique afin de réfléchir à posteriori à des méthodes plus adaptées dans l'évaluation des vestiges pour ce secteur.

3.1.4 Principe de la méthode magnétique

Les prospections magnétiques mesurent un ensemble de phénomènes dépendant du champ magnétique terrestre. Cette méthode utilise le champ magnétique existant à l'état naturel. Celle-ci se base sur le principe que dans n'importe quel point de la surface de la Terre, l'aiguille de la boussole s'oriente. Cette orientation témoigne la présence d'un champ magnétique naturel lié à la terre. La méthode magnétique permet de mettre en évidence et de cartographier les matériaux constituant le sous-sol qui provoquent des contrastes de susceptibilité magnétique (ces contrastes sont induits par leur nature qui leur est propre) (De Nayer *et al.*, 1979). La profondeur d'enfouissement affecte l'évaluation de l'extension spatiale des anomalies. Par l'application de cette méthode, il est possible de distinguer, *a priori*, plusieurs types de structures enfouies, construites (murs, sols dallés...) ou en creux (fossés, fosses, trous de poteaux...). La prospection magnétique permet également de détecter les amas de terres cuites (tuiles et de briques) et les fours qui possèdent une aimantation thermorémanente (ATR) de forte intensité. Cependant comme pour toute méthode géophysique elle ne permet pas une cartographie exhaustive des vestiges en sous-sol. Il est donc nécessaire de coupler cette méthode avec d'autres propriétés physique pour obtenir l'information la plus complète possible.

3.1.5 Le matériel employé

Lors des différentes acquisitions menées en 2015, celle-ci ce sont vu réalisées à l'aide d'un gradiomètre Grad 601 de chez Bartington Instrument. Les données ont par la suite été repositionnées géographiquement grâce aux points relevés par un GPS. L'ensemble géoréférencé a été mis sous SIG afin de permettre une comparaison avec d'autres types de données. Les données brutes de prospection magnétique nécessitent de nombreux traitements afin d'être plus aisément interprétables (Aspinal *et al.*, 2008). Tous ces traitements sont effectués grâce aux logiciels WUMAP (Tabbagh, 2000) et Surfer.

Fig. 2 Résultats des différentes prospections magnétiques réalisées sur la commune de Grozon.

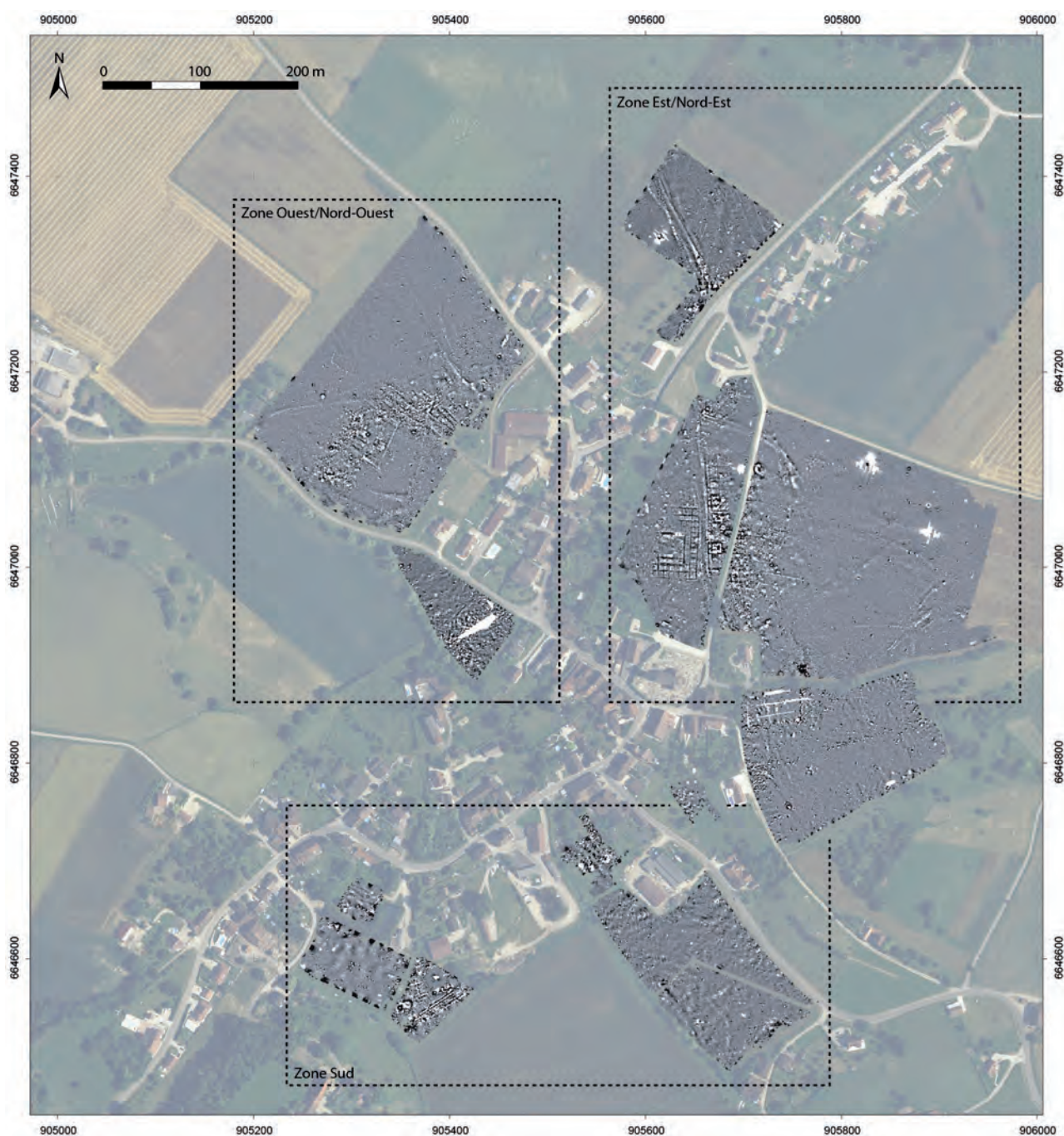
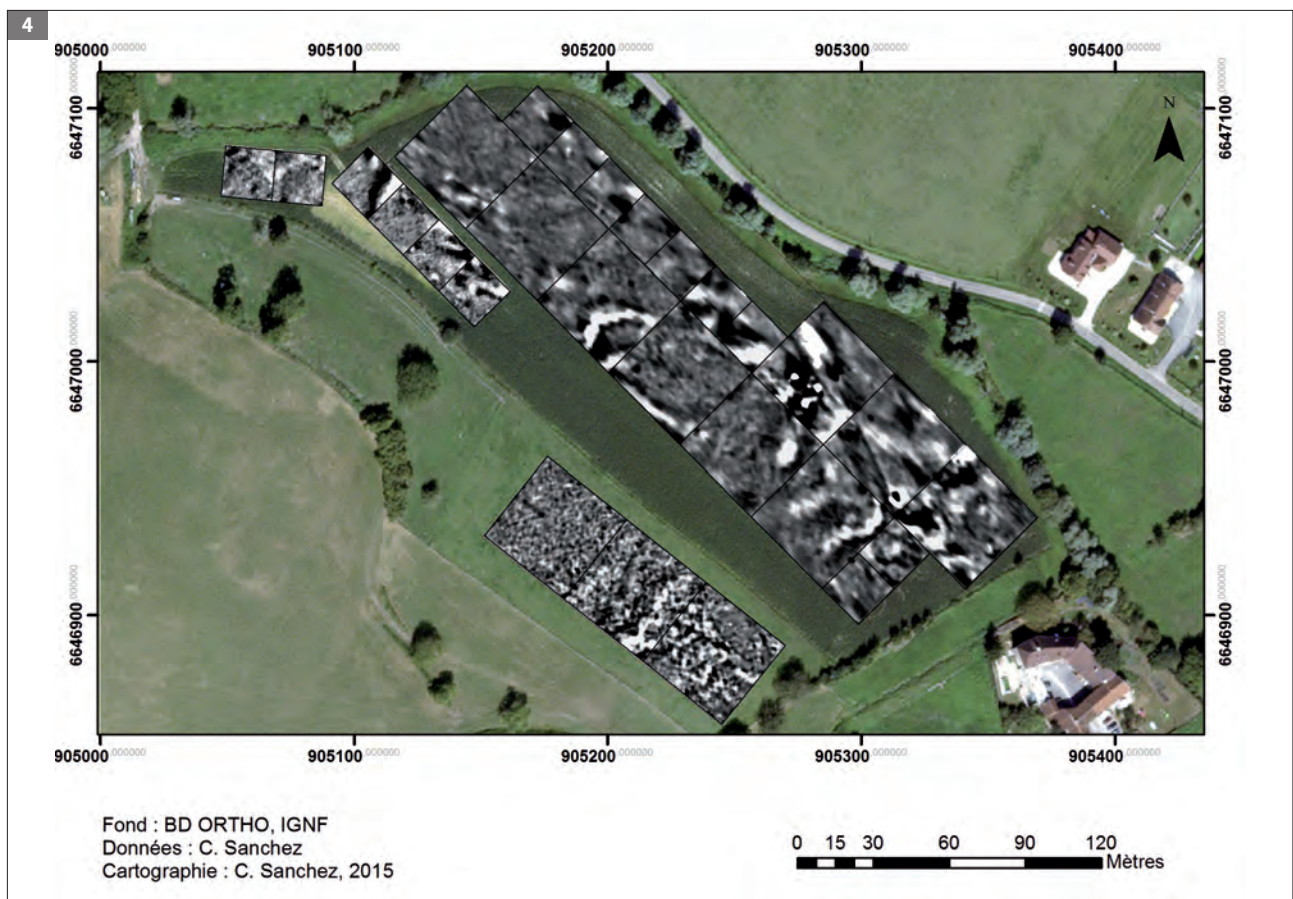
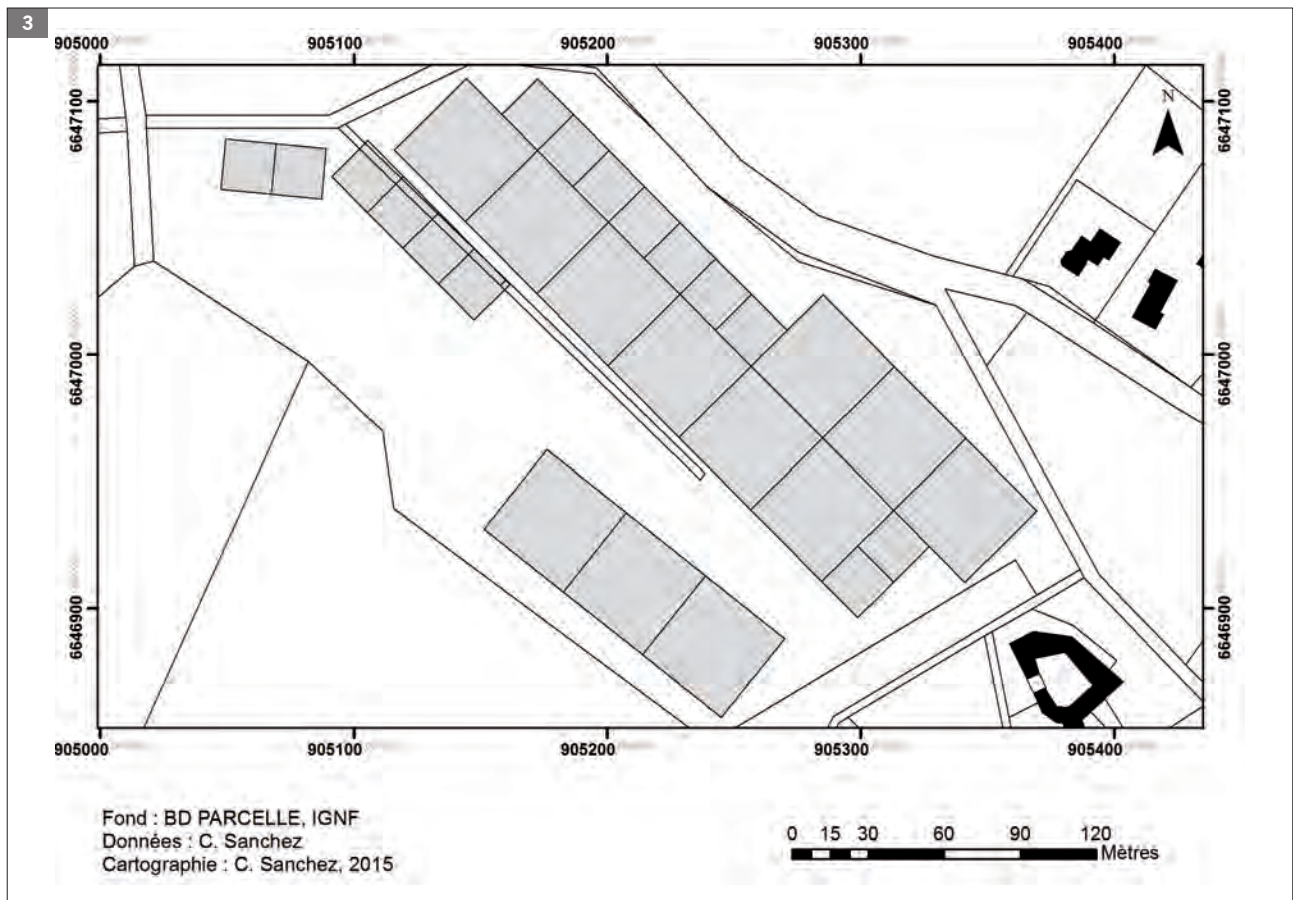


Fig. 3 et 4 Localisation des acquisitions magnétiques 2015.



3.1.6 Mode opératoire

Les acquisitions de terrain sur la commune de Grozon se sont déroulées du 06/11/2015 au 13/11/2015. Le terrain prospecté se compose de colluvion (C) occupée par un champ semé de blé et d'une pâture accusant un relief. Une surface de 2,48 hectares divisés en 12 carrés de 40 × 40 m et 14 carrés de 20 × 20 m ont été effectués (fig. 3). Celles-ci se sont réalisées selon une orientation est-ouest, le long de profils espacés de 1 m. En raison de la proximité de fils, un périmètre d'au moins 2 m a été respecté afin de diminuer les risques de perturbation liés à celui-ci.

3.1.7 Traitement des données

Un premier filtrage est effectué. Celui-ci élimine les valeurs aberrantes, mais également la valeur médiane de chaque profil, ainsi que la cubique. Les mesures sont ensuite rééchantillonnées le long de chaque profil à partir du pas initial de mesure puis réinterpolées en maille carrée entre les profils. Afin de discerner des structures dans un contexte difficile pour la méthode magnétique, les valeurs aberrantes sont éliminées à partir d'un filtrage par la médiane de dimension 5 × 3 pixels avec un seuil 0,8 nt/m par rapport à la médiane. Les différences entre profils, dues à l'orientation des capteurs ainsi qu'à leur bruit de fond, sont éliminées à partir d'un délignage par une constante effectuée sur la moyenne de la prospection. Un filtre directionnel a également été appliqué afin d'homogénéiser les différentes mesures prises à des distances variables du sol en raison d'un terrain ayant fait l'objet d'un récent labour (fig. 4).

3.1.8 Analyse et interprétation des données

Au sud, sur la partie sommitale d'une petite colline, des structures « complexes » apparaissent selon un plan fragmentaire. Ces éléments sont orientés suivant un axe ouest-est. Associé à ces éléments matérialisant probablement d'anciennes d'élévations, des anomalies dipolaires semblent se concentrer à l'est de la zone (fig. 5). En contrebas de ce point culminant, à l'ouest, des éléments semblent distinguer un espace d'un autre par le biais d'une structure organisée qu'il est actuellement difficile à déterminer. Sur les deux carrés de 20 × 20 m à l'ouest, l'angle d'un mur pourrait être à rapprocher de structures antiques mises à jour sur l'autre rive de la rivière à l'occasion d'un diagnostic archéologique (Billoin 2014).

Au centre des acquisitions, une anomalie positive conséquente semble constituer un enclos aux dimensions importantes celle-ci est difficile à suivre sur sa totalité. Cette anomalie peut être de deux natures. Il pourrait s'agir soit d'une structure anthropique délimitée par un enclos, soit d'une anomalie liée aux variations du cours de la Grozonne à proximité. Il est alors possible d'être ici en présence d'un paléoméandre.

À l'est, des anomalies dipolaires et autres brouillent la lecture rendant l'interprétation trop difficile.

Toutes ces anomalies détectées sont discordantes du parcellaire actuel et du parcellaire napoléonien (fig. 6). Elles correspondent donc à des modifications, environnementales ou anthropique, postérieur.

Fig.5 Interprétation des données magnétiques 2015.

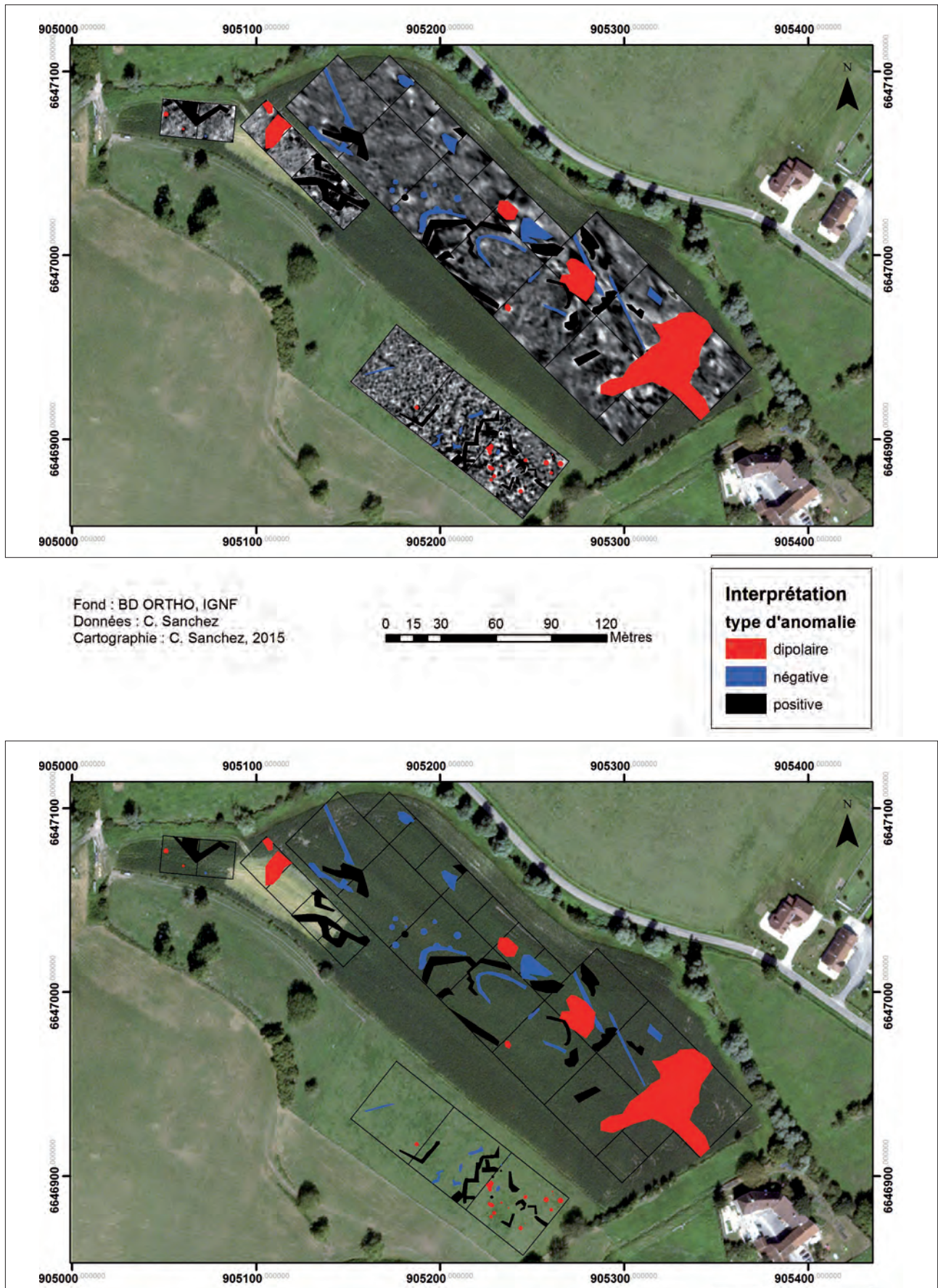
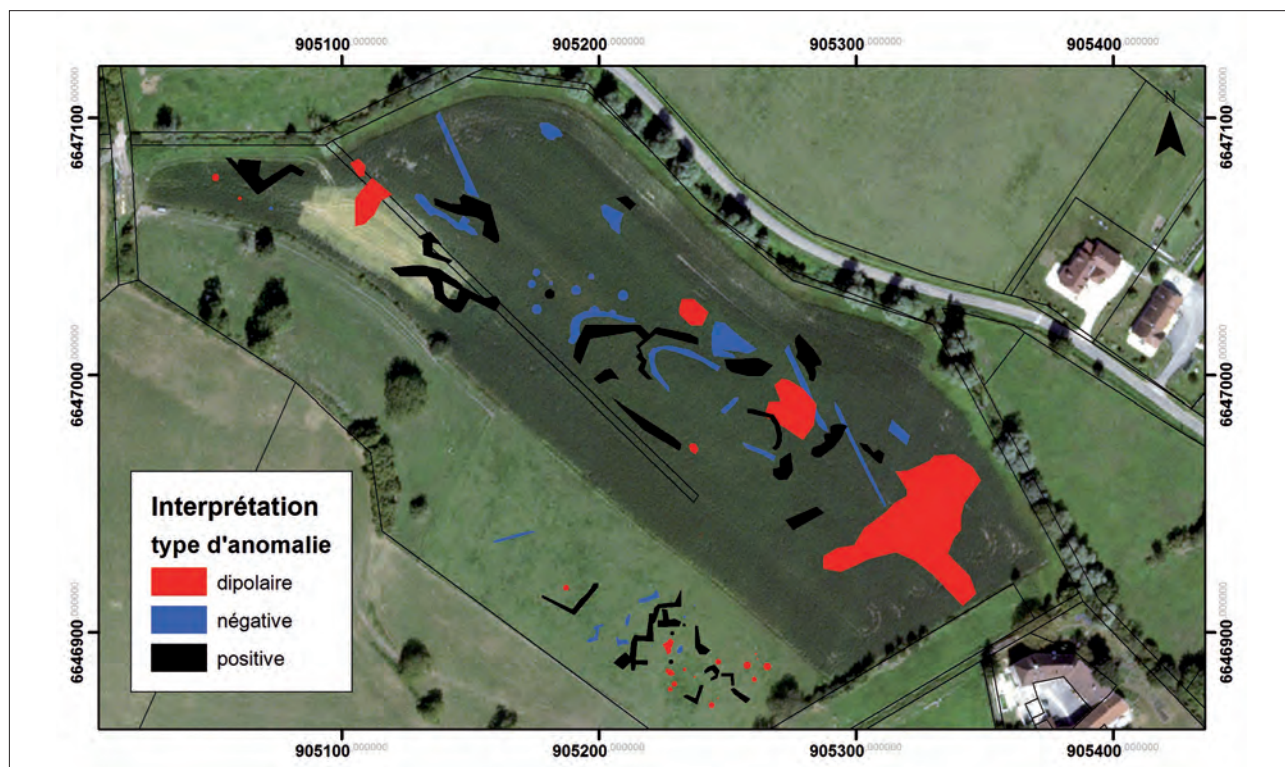
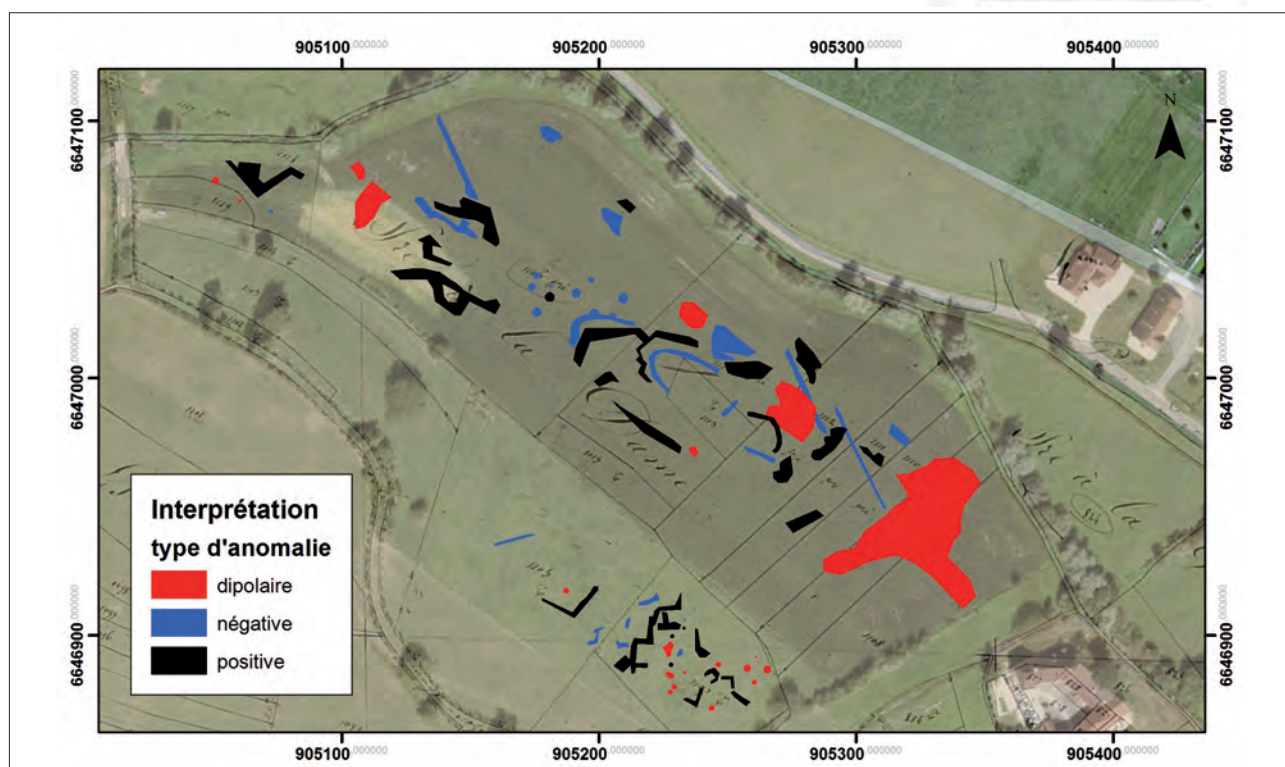
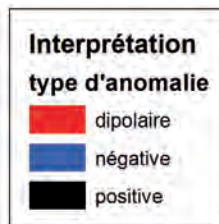
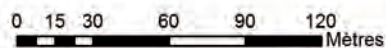


Fig.6 Superposition des résultats avec le parcellaire actuel (en haut) et le parcellaire napoléonien (en bas).



Fond : BD ORTHO, IGNF
Données : C. Sanchez
Cartographie : C. Sanchez, 2015

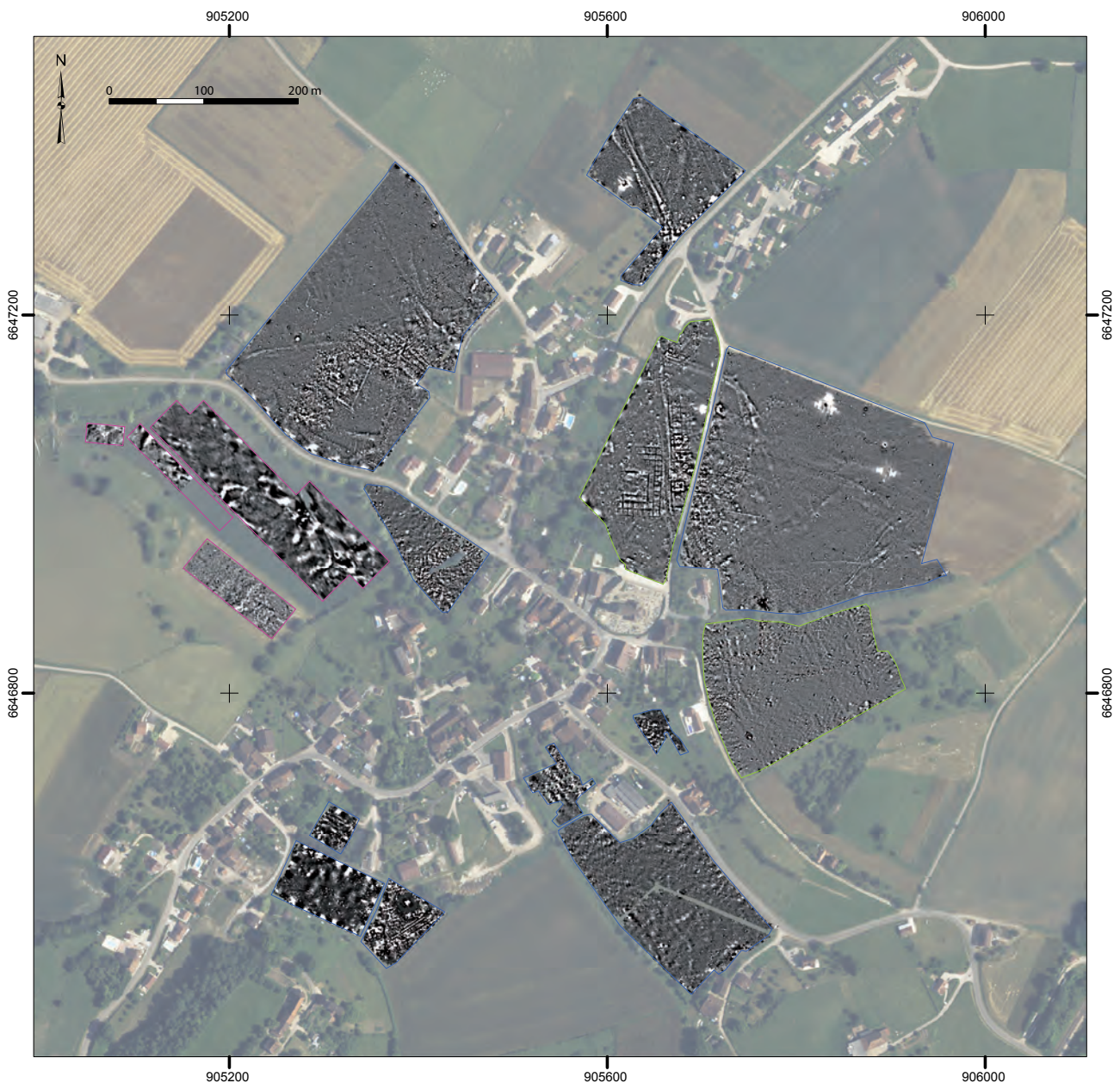


3.1.9 Conclusion

Au vu des résultats difficilement interprétables, une reprise de la documentation géophysique pourrait permettre une nouvelle vision de ces parcelles par le biais de nouveaux traitements. En effet, il semblerait qu'une homogénéisation du traitement pourrait permettre une réelle comparaison entre les différentes parcelles prospectées (fig.7).

De plus, le site se prête tout à fait à du développement méthodologique pour la prospection magnétique afin de comprendre les raisons de la sous-évaluation des vestiges présents en sous-sol. Cette contradiction au niveau des réponses a pu être mise en évidence lors d'un diagnostic archéologique réalisé sur une parcelle proche ayant fait l'objet d'une prospection magnétique en 2013. Celle-ci interroge sur la fiabilité des cartes obtenues à plus large échelle sur certains secteurs spécifiques. Ces données posent donc un certain nombre de questions qui appellent nécessairement des éléments de réponses par de nouvelles investigations qui peuvent être confrontés à des diagnostics archéologiques. Il conviendrait de compléter ces données par d'autres méthodes géophysiques (électromagnétique, ou électromagnétique à haute fréquence) afin d'obtenir une meilleure vision des structures présentes en sous-sol.

Fig. 7 Total des acquisition magnétiques menées sur la commune de Grozon.



3.1.10 Bibliographie

Billoin et al. 2015

BILLOIN (D.), CABBOÏ (S.), GOUTELARD (A.), HUMBERT (S.), LAMY (V.). — Doubs, Osselle Creux de Leu, phase 2014. Établissement antique et voie romaine Besançon/Lyon, rapport de diagnostic archéologique, juin 2015, 104 p.

BRGM 2015

BRGM. — InfoTerre, BRGM. Consultable à <http://infoterre.brgm.fr/> [accédé le 12 décembre 2015].

Chouquer 1981

CHOUQUER (G.). — *Franche-Comté. Rapport de prospection aérienne en 1981*, Besançon, SRA de Franche — Comté, 1981, n. p.

Chouquer 1983

CHOUQUER (G.). — La Genèse des paysages du Centre-Est de la Gaule. Polymorphisme et production d'une identité rurale, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 9, Besançon, 1983, p. 113-139.

Chouquer 1986

CHOUQUER (G.). — *Contribution à la carte archéologique de la France : Genlis, Finage, Villes antiques du Centre-Est. Rapport d'activités pour 1986*, Besançon, SRA de Franche — Comté, 1986, n. p.

Grosjean, Odouze 1982

GROSJEAN (A.), ODOUZE (J.-L.). — *Sauvetage urgent, Les Grandes Teppes*, Besançon, SRA de Franche — Comté, 1982, n. p.

Guichard 1891a

GUICHARD (A.). — La cité galloromaine de Grozon (Jura), travail lu au congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne, juin 1892. (suivi de) La Cité gallo-romaine de Grozon (Notes supplémentaires). Fouilles de juillet-novembre 1891, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 5e série, 2e vol., Lons-le-Saunier, 1891 (1892), p. 39-82, 7 pl.

Guichard 1891b

GUICHARD (A.). — Objets provenant des Moidons, de Grozon et de Saint Lothain, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1891, p. 167-172.

Guichard 1891c

GUICHARD (A.). — Statuettes en bronze trouvées à Grozon, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1891, p. 167-172.

Mangin, Petitjean 1982

MANGIN (M.), PETITJEAN (M.). — *Grozon, Zone 3. Rapport de MM. M. Mangin et M. Petitjean*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, 35 p., 4pl.

Odouze 1981

ODOUZE (J.-L.). — Inventaire des blocs d'architecture, Lettre manuscrite (mars 1981), SRA de Franche-Comté, Besançon, 1981, 1 p. (inédit).

Odouze, Chouquer 1994

ODOUZE (J.-L.), CHOUQUER (G.). — Grozon (Jura). In : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. avec la collaboration de BRUNELLA (P.). — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Actes du colloque de Bliesbruck — Reinheim/Bitche (Moselle), Paris, Errance, 1994, p. 102-103.

Petrequin, Weller 1999

PETREQUIN (P.), WELLER (O.). — Les sources salées du Jura : 6000 ans d'exploitation, *Bilan Scientifique 1999*, SRA de Franche-Comté, Besançon, p. 79-80.

Richard 1984

RICHARD (A.), RICHARD (H.). — *Grozon (Jura), Sondages Cuissard et Odobel (fouilles nov-déc. 1983)*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1984, 15 p.

Rothé 2002

ROTHER (M.-P.) dir. — *Carte archéologique de la Gaule. Le Jura (39)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, 840 p.

Vionnet 1861

VIONNET (J.-D.). — Recherches sur Grozon avant et pendant la domination romaine, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, 2e année, Poligny, 1861, p. 161-164 et 189-195.

Vionnet 1868

VIONNET (J.-D.). — Vauxy-sur-Arbois, son origine celtique, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, 9e année, Poligny, 1868, p. 328-333 et 353-357.

3.2 Osselle (25)

Expertise d'un aménagement de pieux dans le Doubs et étude des roches décoratives de la villa au lieu-dit «A Labourelle»

(D. Billoin, V. Brunet-Gaston, O. Girardclos)

Situé à 30 kilomètres au sud-ouest de la capitale de cité Besançon/*Vesontio*, Osselle est traversé par la voie romaine principale Besançon/Lyon, dont le tracé est reconnu en majeure partie en milieu boisé sur une vingtaine de kilomètres. Il traverse un espace géographique qui se partage entre plaine alluviale du Doubs au nord, l'extrémité orientale de la forêt de Chaux et la plaine de la Loue au sud. Il se distingue par une occupation gallo-romaine très dense, débutant de la période laténienne (voire auparavant) et se prolonge au haut Moyen Âge en s'égrainant tout au long de cette voie de première importance (cf. Liesle/Fourg ce volume). Les nombreux indices d'occupations repérés dans le méandre du Doubs à Osselle permettent de différencier deux grands ensembles. Le premier correspond à un vaste établissement rural antique à deux cours en retrait de la voie, dont les ruines sont réoccupées par des tombes mérovingiennes. Le second, de part et d'autre de la voie et à en bordure d'un gué sur le Doubs, se développe sur une emprise d'environ 2 hectares et connaît une occupation longue jusque dans le haut Moyen Âge. Un petit établissement rural antique s'implante à proximité, alors que des activités métallurgiques en lien avec le tracé de voie romaine ont été récemment identifiées. L'ensemble témoigne d'une petite agglomération routière qu'il reste encore à approfondir et mieux caractériser.

Outre la prospection géophysique réalisée en 2015 (cf §3.3), un relevé topographique d'un dispositif de pieux plantés dans le Doubs était programmé cette année, avec prélèvement d'un échantillonnage pour des datations dendrochronologiques. Parallèlement à cette acquisition de données sur ce point de franchissement de la rivière par ce tracé antique, l'étude des placages de marbres recueillis dans les prospections anciennes offrait l'occasion de mieux caractériser la grande villa A Labourelle.

3.2.1 Un dispositif de pieux plantés dans le Doubs

Profitant d'un étiage du Doubs assez bas, un relevé topographique de pieux plantés dans le Doubs a été réalisé dans l'été, avec l'autorisation de Voies Navigable de France. Ce vaste aménagement de 460 m de longueur traverse la rivière en diagonale d'une rive à l'autre, au lieu-dit *Le Reculot* (fig. 1 et 2). Large d'environ 5 m, il est constitué d'un apport de pierres calcaires grossièrement mises en forme et maintenues par un dispositif boisé, associant des pieux de différents calibres, correspondant à des grumes de 0,25 à 0,30 m de diamètre et des perches d'une dizaine de centimètres de diamètres. L'aménagement se caractérise par une file régulière de pieux disposés à l'oblique en amont, régulièrement implantés tous les 1,50 m les uns des autres, les perches s'intégrant dans chacun des intervalles plus ou moins à l'horizontale (fig. 3 et 4). De longues grumes sont visibles à l'horizontale, à la base et sur toute la largeur de cet apport de pierres maintenues également par des pieux verticaux.

L'ensemble de cet aménagement témoigne d'un investissement d'ampleur, notamment par le volume de matériaux utilisés, mais dont la fonction exacte nous échappe encore. La possibilité d'un gué peut toutefois être écartée par la longueur et l'implantation de ce dispositif, en contradiction avec l'axe de franchissement de la voie antique, situé plus à l'ouest (mais en eau plus profonde aujourd'hui). L'hypothèse d'une pêcherie peut être évoquée, mais ne trouve aucun parallèle satisfaisant.

Fig. 1 Relevé général de l'aménagement en pierre et bois dans le lit du Doubs. D. Billon, M. Lagache

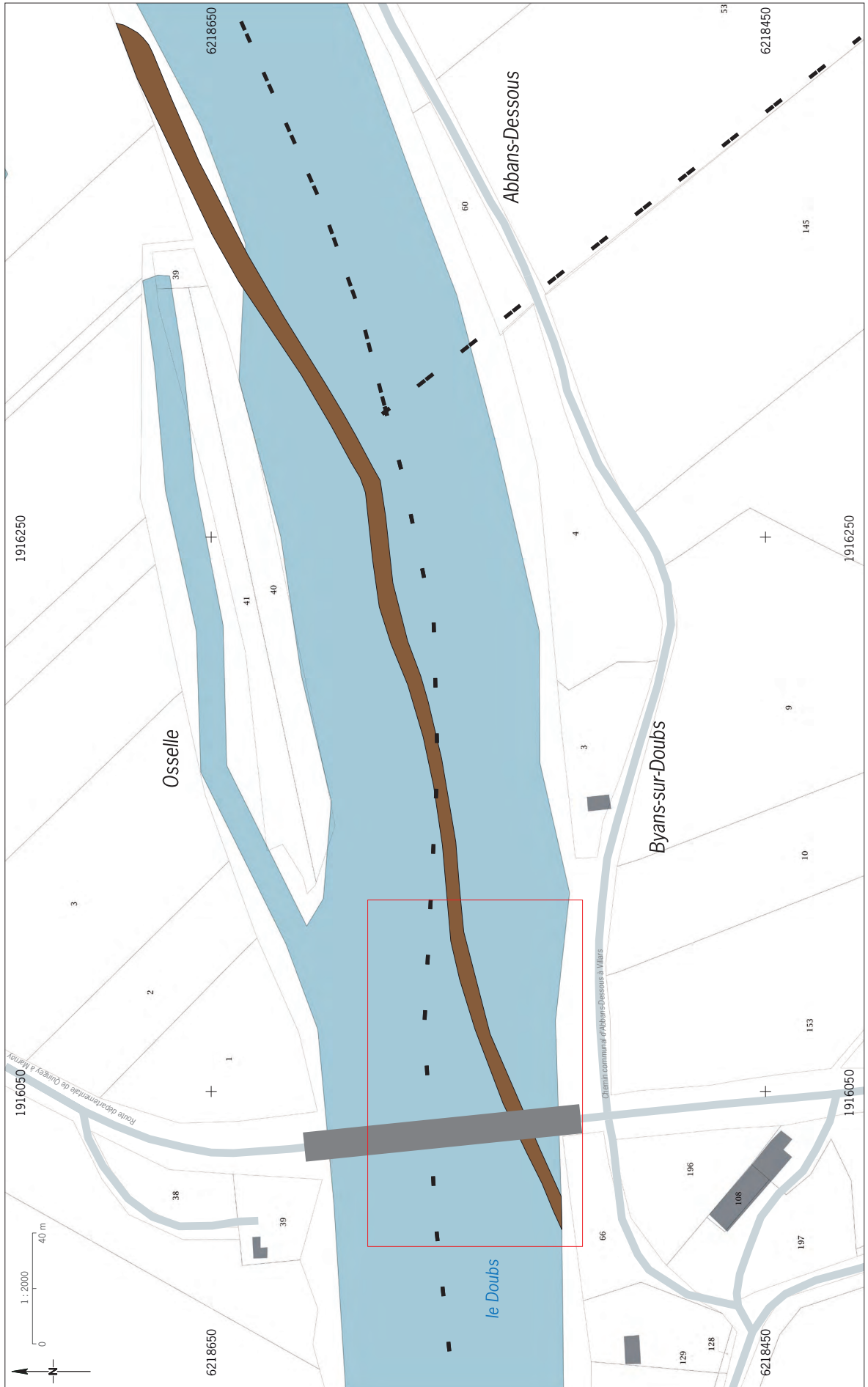


Fig. 2 Vues aériennes de l'aménagement boisé avec localisation de la partie relevée. Prises de vue en 1969 (A) et 1978 (B et C). Géoportail

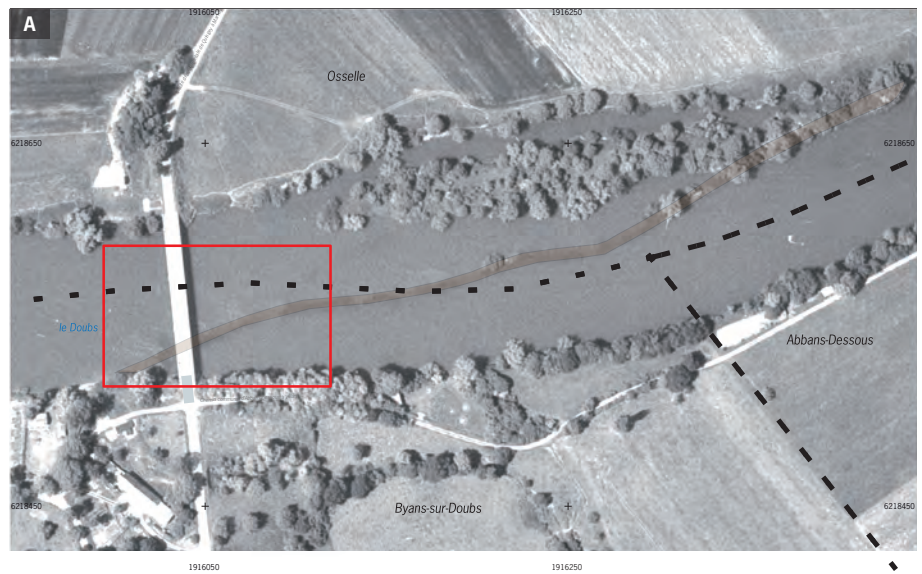


Fig. 3 Relevé de détail de l'aménagement.
D. Billon, M. Lagache

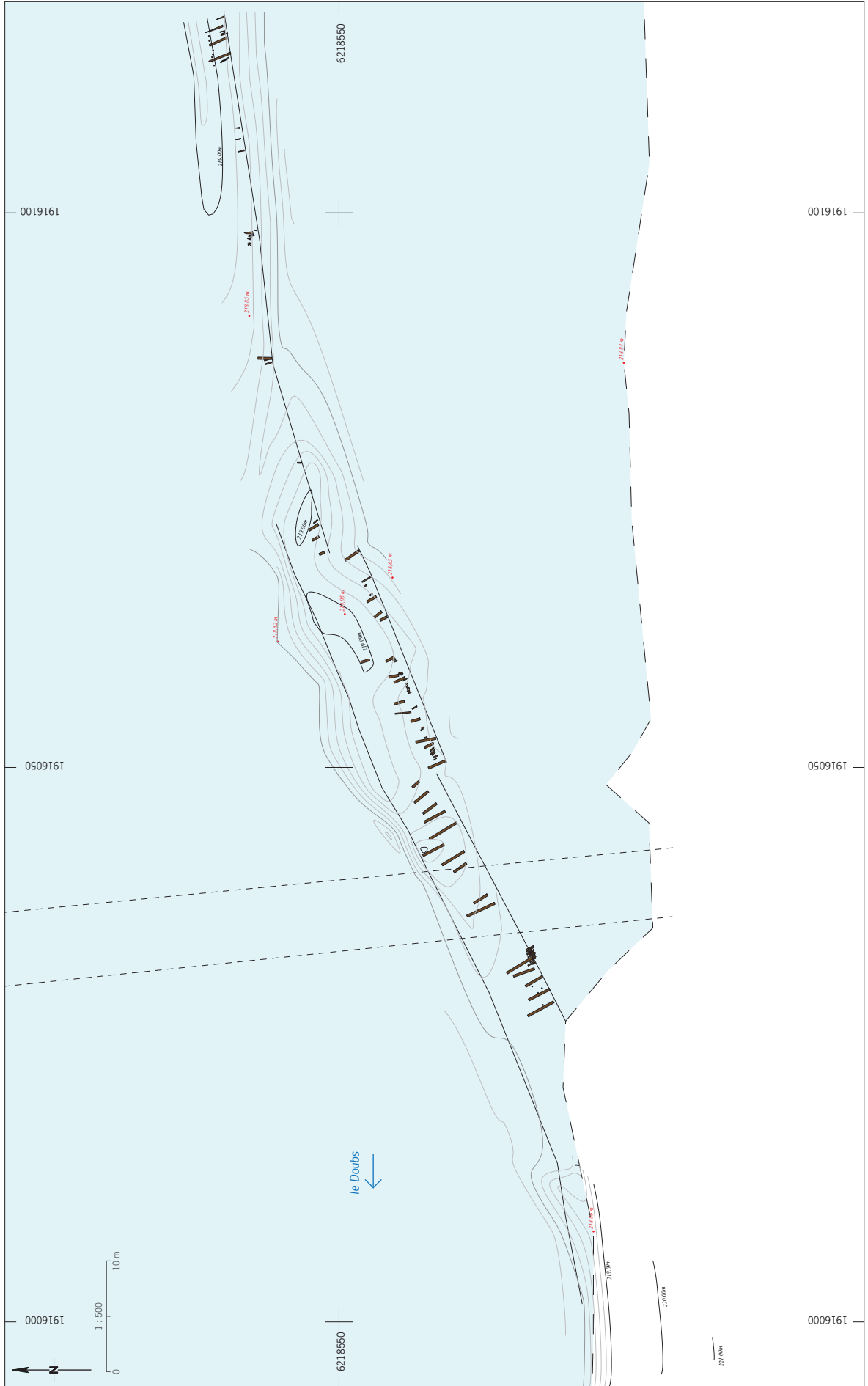


Fig. 4 Clichés d'ensemble et de détail de l'aménagement dans le Doubs. D. Billoin



3.2.1.1 Analyse par dendrochronologie des bois (O. Girardclos)

Matériel analysé

Le matériel analysé est récolté, en prospection subaquatique sur une structure qui barre le Doubs à hauteur d’une zone de franchissement connue à Osselle (25). Les prélèvements sont réalisés par D. Billoin, il s’agit de l’extrémité immergée de pieux sciée au plus bas du cône d’érosion. L’ensemble de 5 pieux provient d’une zone de la structure où la morphologie des bois laisse penser que l’aménagement est homogène, même s’il ne faut pas exclure plusieurs états distincts chronologiquement. Les dimensions observées sur les prélèvements (fig.6) n’ont d’intérêt qu’en section. Les pieux sont obtenus par équarrissage de brin, sans débitage, des grumes de chêne. Leur section est grossièrement carrée ou polygonale plus irrégulière d’au plus 25 cm et au moins 15 cm. Ces dimensions sont adaptées pour soutenir une superstructure, même si elles n’impliquent pas son existence. Les conditions de conservation ne permettent pas d’observer de traces des outils mis en œuvre.

Les chênes utilisés sont particulièrement jeunes et à croissance rapide. Le pieu n°3 se démarque des autres, il est réalisé dans un arbre autour de 25 cm de diamètre âgé d’environ 70-75 ans au moment de l’abattage dont l’augmentation annuelle du rayon est en moyenne de 1,5 mm (fig.5). Mais les 4 autres pieux sont façonnés dans des arbres âgés de 35 à 40 ans dont la production annuelle est en moyenne supérieure à 2,5 et parfois 3 mm. Leur diamètre est alors comparable voire supérieur au n°3, autour de 25 cm et moins de 30 cm, des dimensions d’exploitabilité souvent rencontrées pour réaliser des pieux.

Fig.5 Liste du matériel analysé et caractéristiques anatomiques des bois, résumé des propositions de résultats de datation.

Archéologie		Anatomie								Proposition de Datation qualité C		
Identificateur	Interprétation	Essence	Taxon	Nb cerne mesurés	Larg. Moy (mm)	Dia. estimé (cm)	Moelle	Aubier	Zone cambiale	Origine	Terme	Phase d'abattage
Oss-1	pieu	chêne	<i>Quercus cad.</i>	32	2,21	20,4	P	-	-	1638	1669	après 1674
Oss-2	pieu	chêne	<i>Quercus cad.</i>	27	3,97	25,4	P	-	-	1648	1674	après 1674
Oss-3	pieu	chêne	<i>Quercus cad.</i>	63	1,53	24,9	P	-	-	-	-	non daté
Oss-4	pieu	chêne	<i>Quercus cad.</i>	38	2,55	27	P	-	-	1630	1667	après 1674
Oss-5	pieu	chêne	<i>Quercus cad.</i>	27	3,35	27,6	P	-	-	1640	1666	après 1674

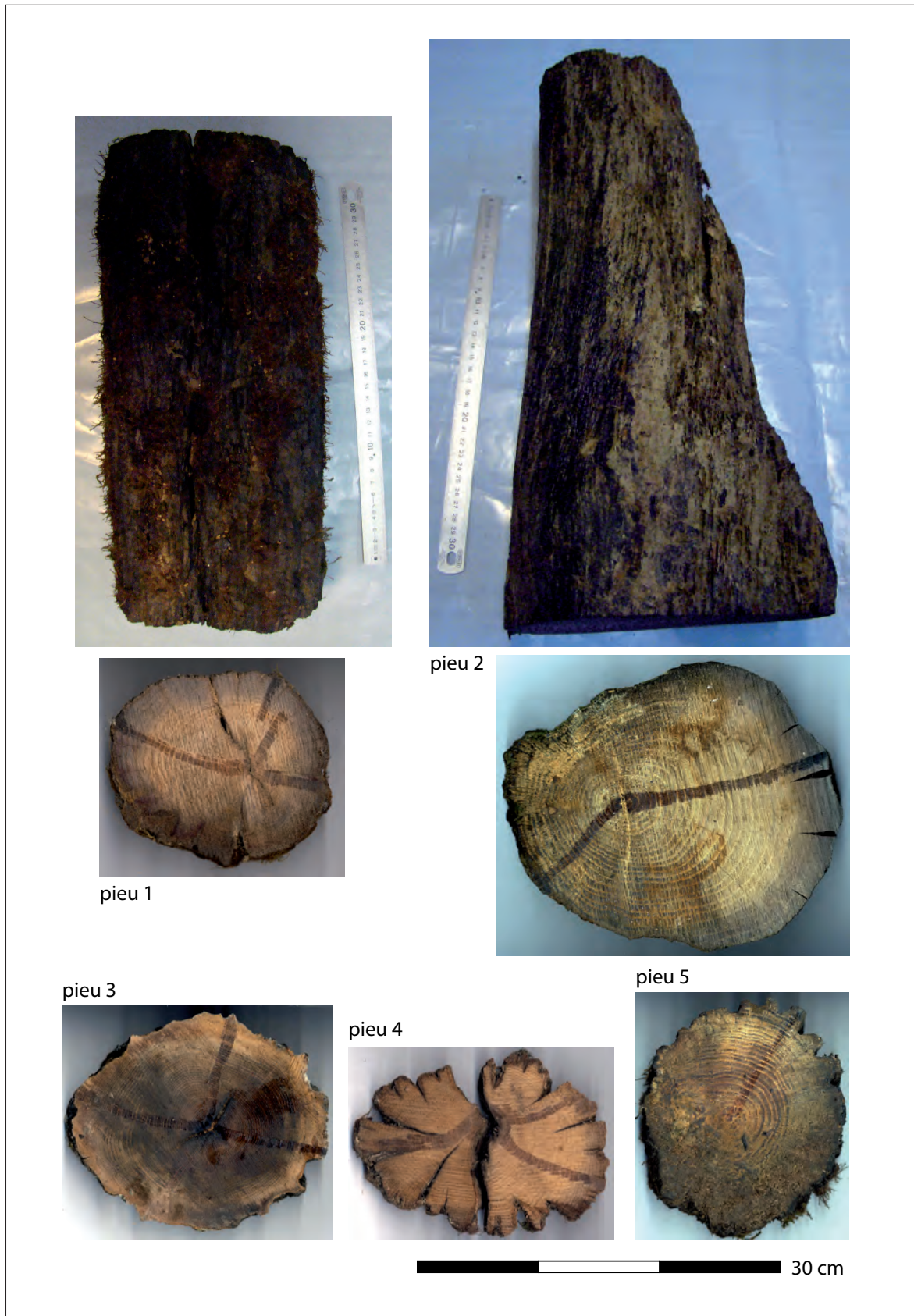
En conséquence de cette croissance rapide, chaque série individuelle ne comporte que 27 à 38 largeurs de cernes mesurées et au plus 63 pour le n°3. La datation par comparaison sur les références ne repose donc que sur un nombre de largeurs de cerne très faible, nettement en dessous des contraintes favorables à l’analyse : 5 à 10 individus livrant 50 à 80 cernes. Par ailleurs, la structure est actuellement étudiée en prospection, c’est-à-dire avec une contextualisation qui reste largement dépendante de la faiblesse des données disponibles. Le lieu de franchissement du Doubs est potentiellement en lien avec les réseaux viaires des périodes gallo-romaines à contemporaines et les caractéristiques de l’aménagement n’excluent pas une structure d’une autre nature.

Méthodes et Références utilisées

Les méthodes de datation employées sont notamment décrites dans la référence :

- O. Girardclos, C. Petit 2011. — « L’exploitation de la forêt vue par la dendro-archéologie : l’exemple d’Oedenburg (Alsace) entre 10 et 180 apr. J.-C », *Aspects de la romanisation dans l’Est de la Gaule* p. 361-382.

Fig. 6 Enregistrement photographique du matériel analysé.



L'acquisition des largeurs de cerne est réalisée à l'aide d'un système spécifique Lintab/TSAP de la société RinnTech avec une précision de 0,01 mm. Le traitement de l'information qu'elles contiennent est réalisé avec le logiciel libre de droit Sylphe (Meignier, Copyright GNU-GPL 2001), qui met en œuvre des procédures détaillées dans la référence :

– G.N. Lambert 2006. — *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps ; le logiciel Dendron II et le projet Historic Oaks*, HDR soutenue à l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2006.

Les références utilisées pour le chêne ou le sapin sont regroupées en base de données régulièrement échangées par plusieurs laboratoires et différents auteurs en collaboration :

- Base Chrono-écologie CNRS, version publique du 30 sept. 2002 (Auteurs : CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon : Vincent Bernard, Virginie Chevrier, Claire Doucerain, Olivier Girardclos, Frédéric Guibal, Georges Lambert, Catherine Lavier, Christine Locatelli, Christophe Perrault, Patricia Perrier).
- Modification des données Chrono-environnement CNRS depuis 2008.
- Références publiées.
- Références communiquées par leurs auteurs dans le cadre d'échanges concertés avec les laboratoires suivant :
 - Laboratoire d'archéo-sciences (C2A), UMR 6566 CNRS-Univ. de Rennes I.
 - Institut Méditerranéen d'Ecologie et Paléo-écologie, UMR 6116 CNRS-Université Aix-Marseille III.
 - Laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège (B).
 - Laboratoire du Musée Cantonal d'Archéologie de Neuchâtel (CH), Laténium.
 - DendroNet, Laboratoire d'analyse du bois, bureau d'études à Bohlingen (D).
 - DendroTech, bureau d'études à Rennes.
 - Belingard C. Dendrochronologue indépendante à Chantelauve (Vienne)
 - CEDRE, bureau d'études à Besançon.

Les références utilisées pour les datations sont de deux natures, en fonction du nombre et de la répartition géographique des échantillons qui les constituent. Une chronologie régionale regroupe un grand nombre d'arbres provenant d'une région relativement vaste, dont le climat est le plus homogène possible. À l'inverse, une référence locale est le résultat de l'analyse des bois d'un seul site.

Il est démontré que la sécurité statistique de la datation est maximale lorsque le synchronisme est significatif entre la chronologie à dater et plusieurs références des deux natures, construites le plus indépendamment possible, c'est-à-dire avec des bois différents, par des auteurs variés et donc plusieurs laboratoires en collaboration. La sécurité calculée doit être présentée pour étayer le propos de l'expert en dendrochronologie, car, à terme, elle est la seule objective. En effet, même si la communauté scientifique de dendrochronologie, presque dans son ensemble, reconnaît que les calculs mis au point ne peuvent être le seul procédé de datation, il est toujours possible, *a posteriori*, de fournir une estimation objective du risque. Lorsque la qualité objective est extrêmement élevée, nous dirons que le risque d'erreur est quasi nul, c'est-à-dire limité au risque infinitésimal inhérent à toute utilisation de méthodes statistiques (qualité de datation A). Ce n'est que dans ces conditions que la démarche de datation par dendrochronologie est, tout au long de son processus, indépendante des autres informations chronologiques disponibles sur le chantier. Dans un cas moins favorable, les résultats convergent pour déterminer une date, le risque d'erreur est faible, cependant leurs valeurs ne permettent pas de le considérer quasi nul (qualité de datation B).

Enfin, un troisième niveau de sécurité est défini (qualité de datation C). Les résultats de synchronisation sur les références convergent, mais souvent, soit elles sont peu nombreuses et / ou mal étayées pour la région et la période considérée, soit le nombre d'individus et de cernes de la série à dater est limite pour l'analyse. Dans ce cas, la datation par dendrochronologie n'est pas indépendante des autres informations chronologiques sur le chantier. Elle doit être confirmée, soit par un contexte défini par des éléments typologiques, stylistiques... qui doivent être reconnus comme marqueurs, soit par des sources historiques, soit par une datation au radiocarbone. La convergence de plusieurs méthodes en relation, qui restent autonomes, fournit une sécurité au résultat.

Qualité des résultats de datation sur les références

Les séries de largeurs de 4 pieux peuvent être regroupées en une chronologie moyenne. La croissance du n°3 étant différente de cet ensemble, cette chronologie ne comporte que 45 cernes (cf. *infra*). La comparaison avec les références, qui est généralement favorable lorsque l'on dispose de 5 à 10 individus et 50 à 80 cernes, est donc engagée dans des conditions très contraignantes, de sous-représentation statistique.

En résultat, il ne se dégage pas une seule position statistiquement fiable sur les bases de références, particulièrement pour une période de recherche potentielle large. Toutefois, à deux dates distinctes, il est possible d'identifier des variations des largeurs communes entre des références et cette série, aussi bien par les indicateurs statistiques que par l'observation visuelle des courbes.

Dans un cas le cerne le plus récent de la chronologie date de 1674 et dans l'autre de 507.

Les figures 7 et 8 représentent la qualité objective du synchronisme à ces deux dates avec les références régionales, d'une part, et locales, d'autre part exprimée par la valeur t de Student. Elle est d'autant meilleure que la flèche est rejetée à la droite de l'axe des abscisses. Le risque d'erreur est donc d'autant plus faible que la valeur retenue est extérieure (étrangère) à la distribution des propositions fausses situées à gauche de l'axe.

Dans le XVII^e siècle (**fig. 7**), les références disponibles couvrent une surface géographique assez vaste dans la moitié nord de la France même si leur représentativité n'est pas maximale, car cette période n'est pas intensément étudiée. Une valeur t de Student élevée permet d'identifier la date de 1674 sur la référence de Franche-Comté, la plus adaptée. Rejetée de la distribution des autres dates, cette valeur est significative, mais la réplication de ce résultat sur les autres références est très faible. La valeur est au seuil de la signification uniquement avec la référence de Champagne-Ardenne.

La quantité de données de référence rend possible la sélection des 6 meilleures valeurs t sur des chronologies locales parmi une trentaine de sites disponibles. Cet ensemble de 6 références permet une réplication du résultat de 1674 au-dessus du seuil de signification sur une aire relativement proche d'Osselle. La chronologie construite à l'occasion de l'étude de la charpente de l'église de Courtefontaine (env. 5 km d'Osselle) fournit le résultat le plus élevé et une coïncidence des variations des largeurs peut aussi être observée avec la série d'un site étudié à Tournont (env. 40 km, cf. *infra* [**fig. 9**]). La valeur est aussi significative avec un site en Haute-Saône et un bâtiment à Cluny (71), mais elle est au seuil de la signification avec la référence «ND du Refuge» à Dijon (21).

Fig.7 Résultats de datation en 1674 de la chronologie des pieux d'Osselle sur les références régionales et sur les références locales.

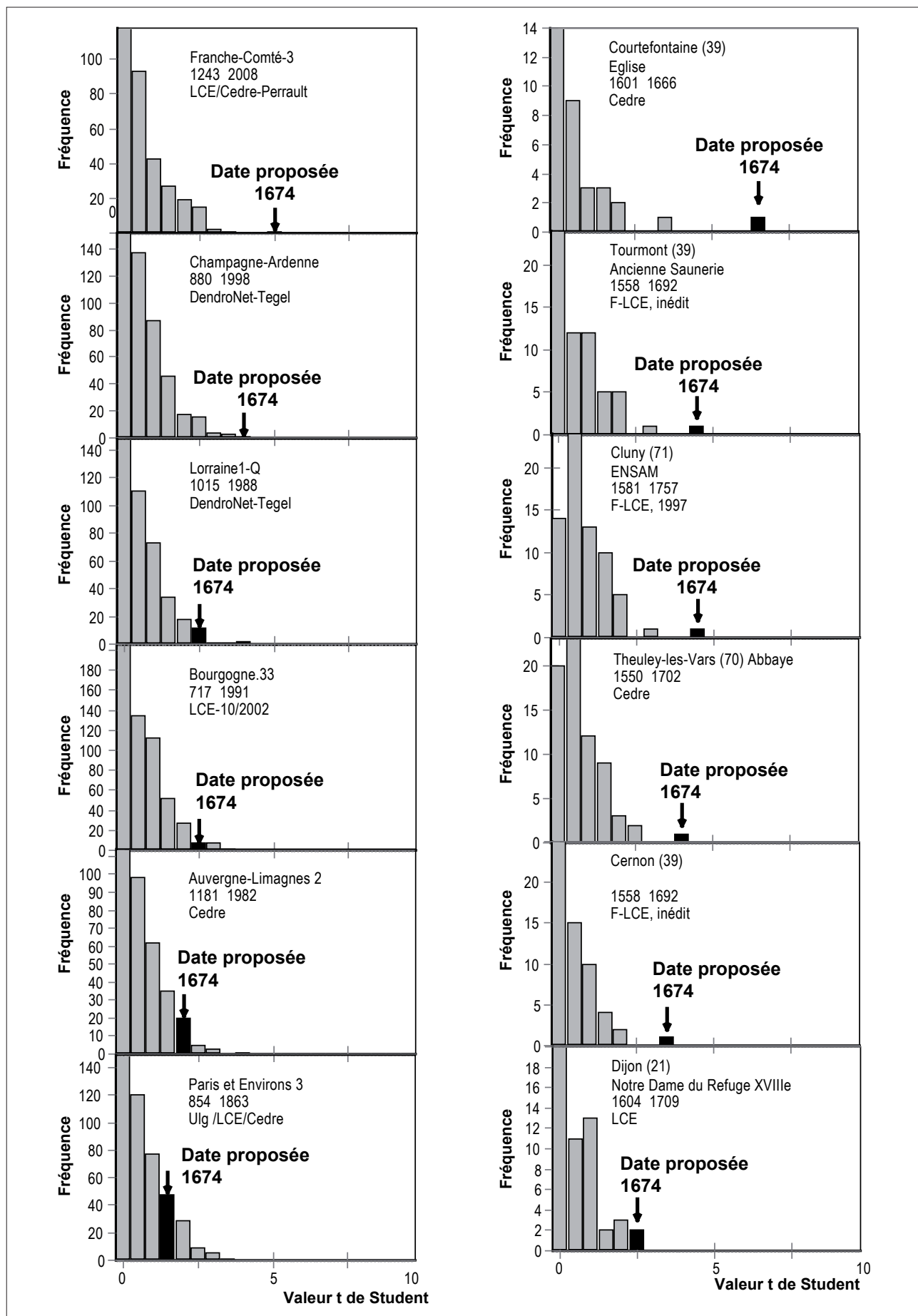
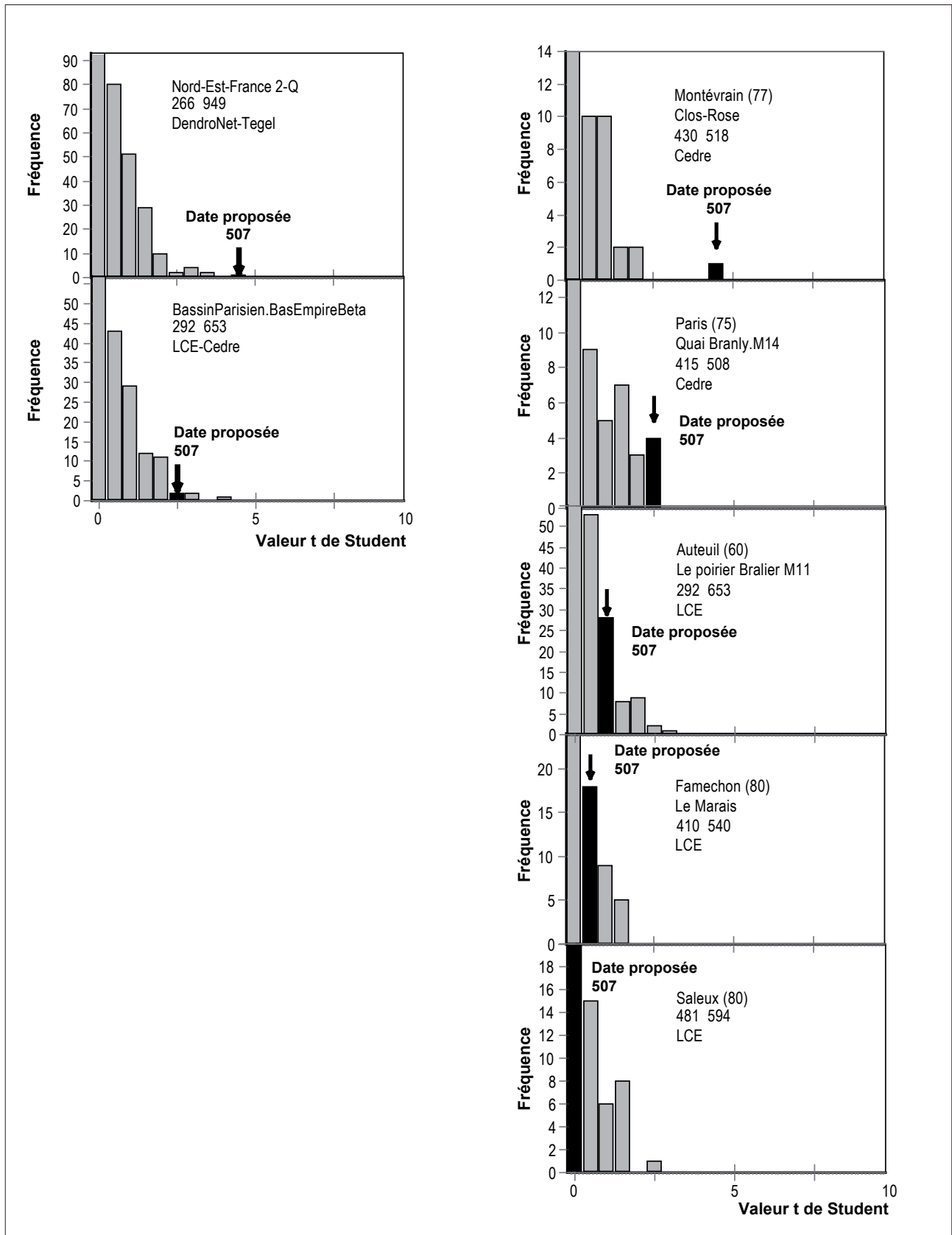


Fig.8 Résultats de datation en 507 de la chronologie des pieux d'Osselle sur les références régionales et sur les références locales.



Dans le VI^e siècle (fig. 8) la quantité de données de référence est beaucoup plus faible, leur distribution spatiale ne permet de construire que de faibles références régionales dans le bassin parisien et dans le nord-est de la France (Lorraine, Champagne-Ardenne, travail de W. Tegel). Un coefficient élevé, significatif pris isolément, est observé sur cette référence en 507 pour le cerne le plus récent. La réplication sur la référence parisienne est au seuil de la signification. Seulement 5 sites sont directement disponibles et la valeur n'est significative qu'avec celui de Montévrain (Seine et Marne). La comparaison avec les données récentes de Grozon (39, env. 35 km d'Osselle) a été engagée par C. Perrault (Cedre), la valeur obtenue (3,8) est significative mais reste nettement plus faible que celle observée avec la série de Montévrain (5,0).

Dans la situation contraignante (45 cernes, 4 séries individuelles), la qualité des résultats peut paraître en faveur de la date proposée en 1674 - la cohésion spatiale de l'information est mieux respectée et la réplication est de meilleure qualité sans être absolument suffisante - mais le déficit de données de référence pour le VI^e siècle induit peut-être la mauvaise réplication. Sur cette argumentation, la date de 1674 est alors proposée avec un risque d'erreur élevé, de classe de qualité C.

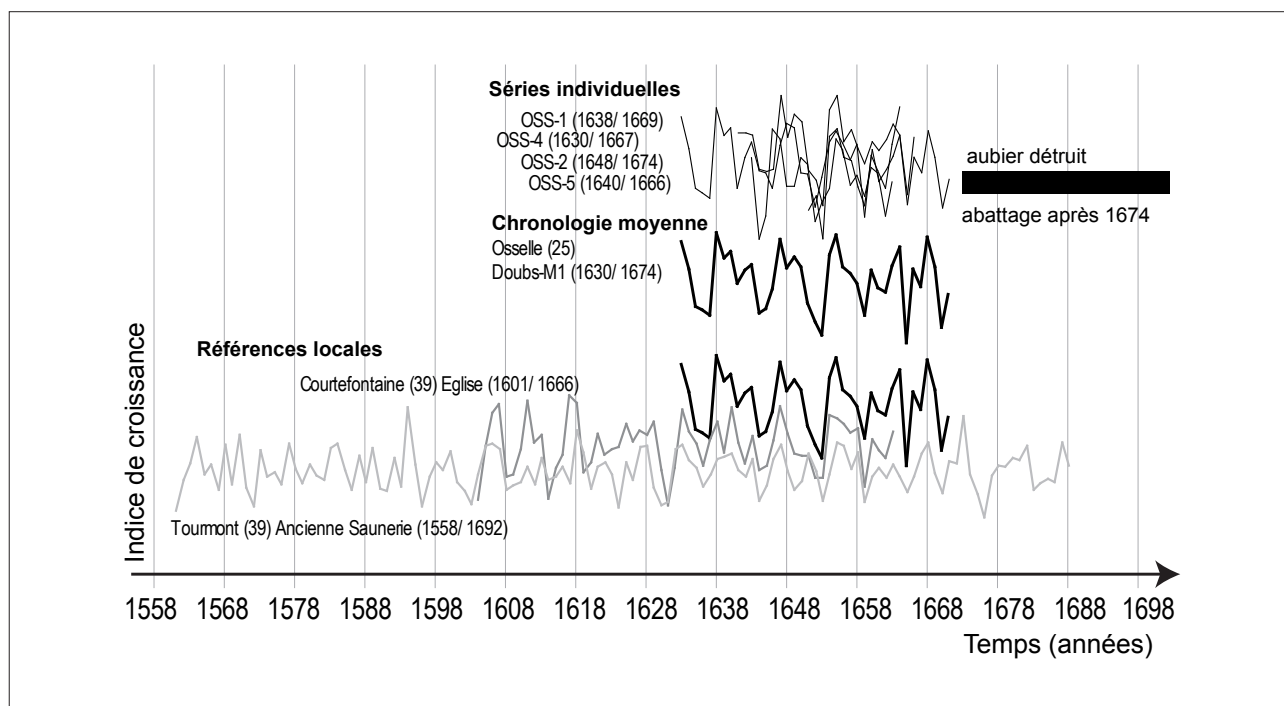
Sa justification définitive apparaît dépendante soit de l'augmentation du nombre de cernes et d'individus soit d'une datation par radiocarbone.

Estimation des dates d'abattage, interprétation

Les séries de largeurs de cerne des pieux n°1,2,4 et 5 sont relativement similaires (coefficients de corrélation max 0,9, moy 0,59), il est probable que l'ensemble proviennent d'une seule récolte (fig. 9).

S'il est admis que le cerne le plus récent de la chronologie date de 1674, cette date ne correspond pas à celle de l'abattage des arbres, car il est en bois de cœur. La date est donc *post-quem* et sans observation d'aubier, il est impossible de fournir une estimation *ante-quem*. Il est tout de même probable que les arbres soient récoltés avant la fin du XVII^e siècle, car généralement les arbres assez jeunes à forte croissance présentent un aubier plutôt moins riche en cernes que la moyenne, qui s'élève à 21.

Fig. 9 Les courbes de croissance des bois sont particulièrement similaires. La coïncidence entre la chronologie moyenne à dater et deux références peut être constatée graphiquement à la date du cerne le plus récent en 1674.



3.2.2 Les roches décoratives de la villa d'Osselle «À Labourelle»¹

(V. Brunet-Gaston)

Les prospections sur la villa d'Osselle montrent un très beau panel de roches et de marbres. On y retrouve le répertoire classique des roches méditerranéennes (Afrique du Nord, Egypte, Grèce, Turquie et Italie), mais aussi des roches de la *ciuitas* éduenne (région bourguignonne) et enfin des roches locales de la *ciuitas* séquane. Nous verrons plus loin que certaines roches éclairent des approvisionnements totalement inconnus jusque là.

3.2.2.1 Les mosaïques

On notera qu'un petit fragment de mosaïque en calcaire très blanc vient de la villa (fig. 10 [haut]). En revanche, les quelques tesselles en pâte de verre de couleur jaune, vert et bleue ont été trouvées sur des constructions au lieu-dit «Le Reculot» (fig. 10 [bas])

Fig. 10 Mosaïque en calcaire local («La Bourelle»), tesselles en pâte de verre («le Reculot»). cliché V. Brunet Gaston



3.2.2.2 Les placages et pavements

Les roches les plus proches ont servi à des dalles de pavements ; il s'agit de calcaires de la Citadelle. C'est un calcaire blanc très hétérogène à grands éléments de micrite. On a exploité les «Calcaires de la Citadelle» à Besançon, dans les carrières des Vieilles Perrières et de la Malcombe², ainsi qu'à Vellesmes-Essarts, à 13 km à l'ouest de Besançon. Un fragment de baguette est étonnamment peint (fig. 11 et 12, inv. 1).

1. Les déterminations ont été réalisées en collaboration avec les géologues Annie Blanc (LRMH) et Philippe BLANC (Paris VII).

2. P. Chauve, P. Rosenthal, « Franche-Comté - De Dole à Pontarlier » In : POMEROL Ch. (1992) « Terroirs et Monuments de France ». BRGM, édit. Orléans, p. 103-110.1992

Après une bordure conservant du mortier, un filet rouge souligne un dégradé couleur rose chair jusqu'au blanc. Un pavé de 15 cm de côté a aussi été retrouvé (fig. 12, inv. 3).

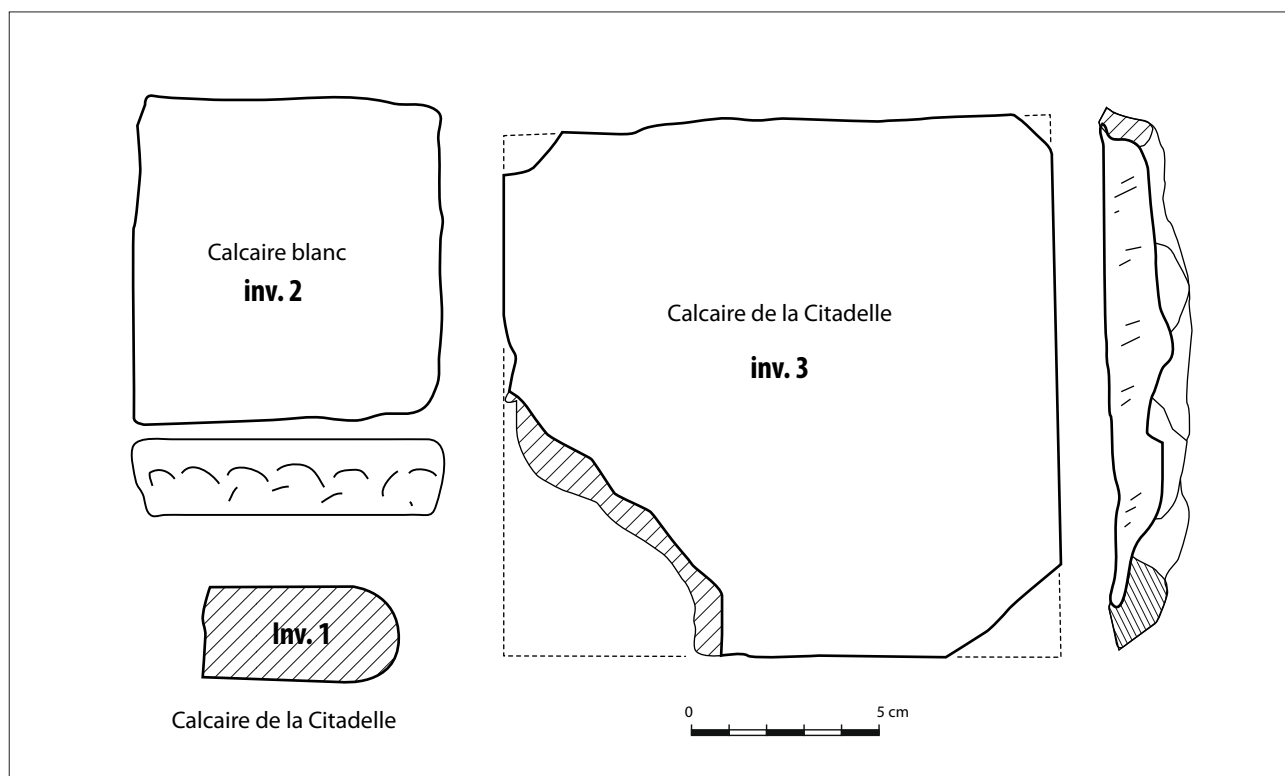
Un petit pavé aux bords bien soignés, de 8 cm de côté sur 2 cm d'épaisseur en calcaire blanc local, n'est pas identifié (fig. 12, inv. 2).

Une grosse plaque de 7 cm de large et de 35 mm d'épaisseur, en dolomie jaune de Beaumont, vient d'un gisement à l'est d'Andilly, de même et on en retrouverait à la *villa* de Damblain³.



► **Fig. 11** Calcaire de la Citadelle: baguette en demi-rond, peinte. cliché V. Brunet Gaston

▼ **Fig. 12** Dessin des roches inv. 1, 2 et 3 en calcaire. V. Brunet Gaston



3. Etude en cours.

Des importations auprès des cités voisines sont visibles : ainsi on retrouve des roches familières dans la région. En premier lieu, il s'agit de roches bourguignonnes représentées par trois fragments en schiste bitumineux d'Autun : une barrette et deux éléments *d'opus sectile* (fig. 13 et 14, inv. 14-15). Il y a aussi un fragment de 17 mm d'épaisseur en calcaire rouge à entroques de Pouillenay (fig. 13) et enfin du calcaire rose de Premeaux en plaques de 18 à 22 mm d'épaisseur (fig. 13). Si le Premeaux ressemble au « *Mandolato* » de Torbe, le Pouillenay est un astucieux succédané du porphyre rouge avec ses petits grains blancs⁴. Quant au schiste autunien, il est prisé dans toute la Gaule et exporté jusqu'en Angleterre⁵.

Une moulure en calcaire rouge, a une structure similaire au Premeaux, cependant on ne peut donner précisément sa provenance en Côte-d'Or. Le marbre blanc de Chatelperron (Allier) a été utilisé en plaques de 20 à 33 mm d'épaisseur, vraisemblablement du dallage. Il semble être utilisé surtout au II^e et III^e siècle⁶.

Une autre roche verte que l'on pourrait identifier comme du granite a « *herbetta* » de 10 à 16 mm d'épaisseur vient de carrières jusqu'alors inconnues : il s'agit des carrières autour de la région de Trèves⁷ (fig. 14 et 15, inv. 4).

Fig. 13 Calcaire rose de Premeaux, calcaire rouge à entroques de Pouillenay, élément d'opus sectile en schiste bitumineux d'Autun. cliché V. Brunet Gaston

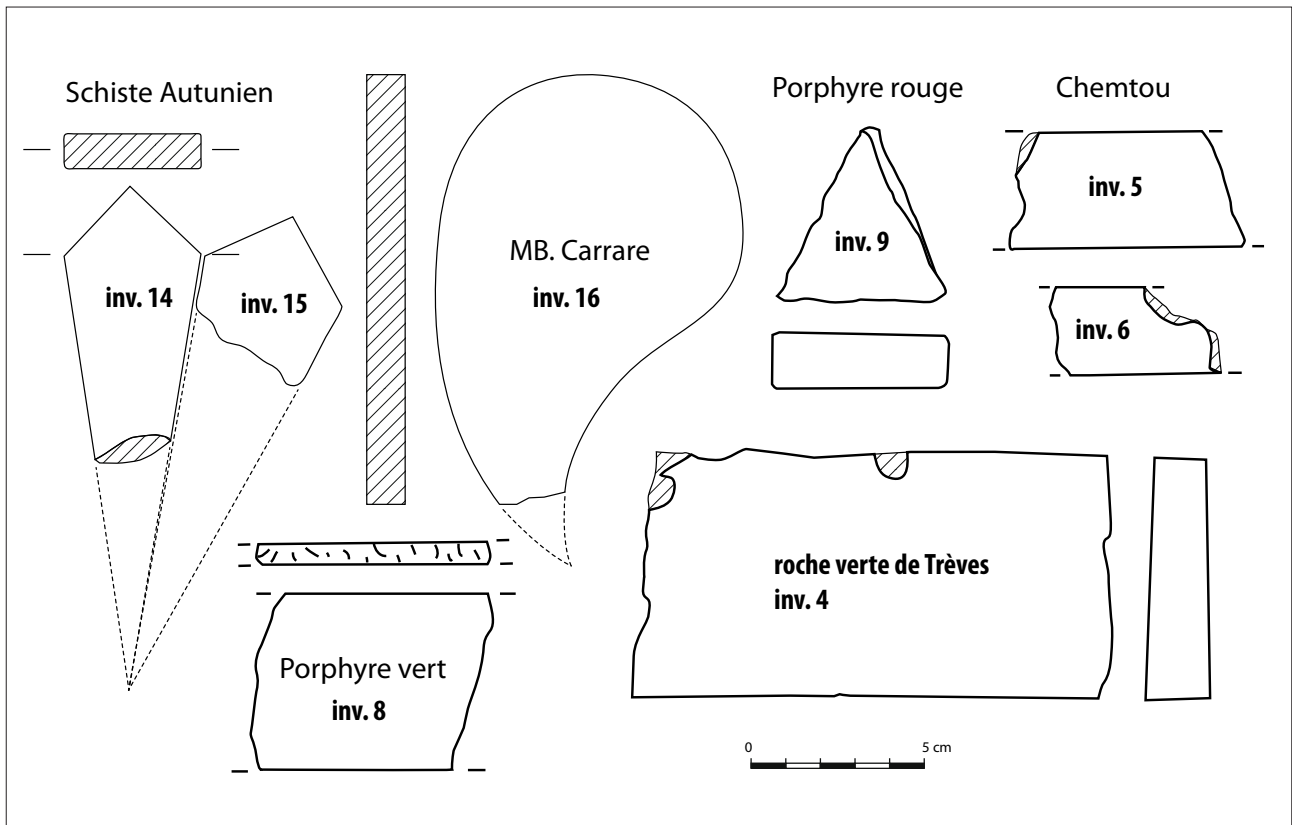


4. V. Brunet-Gaston, D. Lamotte, Le « *Petit Granite de Pouillenay* » dans la construction à Autun (Saône-et-Loire) : un exemple de roche de substitution à l'époque antique ? In : Pierres du patrimoine européen : Economie de la pierre de l'antiquité à la fin des temps modernes Paris : Ed. du CTHS 2008, p. 19-24.

5. P. Chardron-Picault, « le schiste d'Autun, son emploi et sa diffusion », Dossiers d'Archéologie n° 316 Page : 46-47

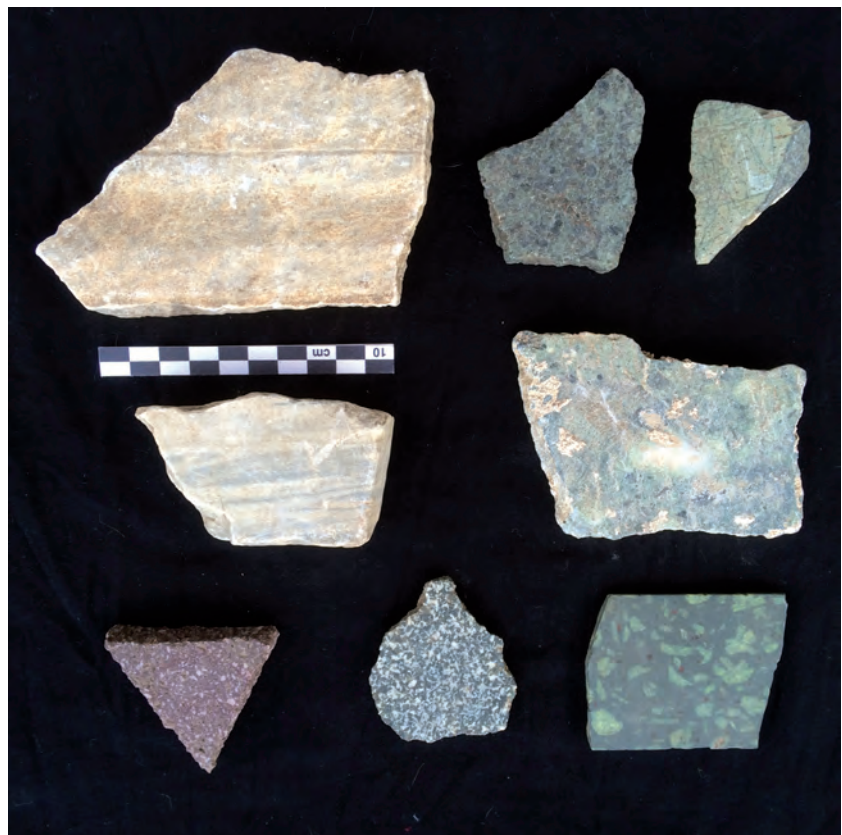
6. V. Brunet-Gaston, *The decorative stoneworks in the east and center of Roman Gaul: Recent data of the archaeological operations*, ASMOSIA X (Association for the Study of Marble & Other Stones In Antiquity), Xe INTERNATIONAL CONFERENCE, Rome, 21-26 May 2012

7. V. Rupiené, Revêtement from Colonia Ulpia Traiana, Xanten (Germany). Communication au colloque ASMOSIA de Split, mai 2015.



▲ **Fig. 14** Dessin des roches appartenant à un opus sectile, inv. 4, 5, 6, 8, 9, 14, 15 et 12.
V. Brunet Gaston

► **Fig. 15** (d'en haut à gauche à en bas à droite) : moulure d'encadrement en grec écrit, Algérie ; Granite de Trèves ; Serpentine des Alpes ou du piémont italien ; marbre gris veiné de Carrare ; marbre vert de Thessalie, Grèce ; porphyre rouge d'Egypte ; porphyre noir d'Egypte et porphyre vert de Laconie, Grèce.
cliché V. Brunet Gaston



Les roches italiennes sont assez faiblement représentées; à côté de fragments de marbres blanc fin et d'une variante gris-veinée des carrières de Carrare (fig. 15), une serpentine verte des alpes ou du piémont italien est représentée en plaques de 12 à 15 mm d'épaisseur (fig. 15). Le trachyte euganéenne (Vénétie et Histrie), de 12 à 25 mm d'épaisseur⁸ est une roche d'exception, car elle n'avait jamais été vue jusqu'alors. Selon les études récentes, il n'y a pas de présence attestée de cette roche au nord de Milan. Habituellement utilisée comme matériau de construction pour les routes et les ponts, elle est courante pour la réalisation de meules et de mortiers (fig. 16).

Deux baguettes en brèche jaune de Chemtou de 9 et 10 mm d'épaisseur viennent d'Afrique du Nord, terminant ainsi le tableau des roches les plus chères du monde romain (fig. 14 et 17, inv. 5 et 6). Cette roche est un calcaire très fin et non pas un marbre contrairement à son nom antique de *Marmor Numidicum*.

Toujours sur la côte africaine, une mouleure d'encadrement en « Grec écrit » (fig. 14 et 15, inv. 7) a quant à elle 16 mm d'épaisseur; tandis que les autres fragments oscillent entre 8 et 18 mm d'épaisseur (la surface de la roche est altérée). Depuis les avancées de la recherche; il est désormais impossible de faire la différence, sans analyse isotopique, entre le grec écrit de la carrière du cap de Garde (Annaba-Algérie) et celui de la carrière d'Ephèse (Turquie)⁹. Cette roche n'est elle utilisée qu'à partir de la fin du 1^{er} siècle¹⁰.

Fig. 16 Trachyte euganéenne (Vénétie et Histrie). cliché V. Brunet Gaston



8. A. Zara, « The euganean trachyte, a stone source of regio X and its use in northern Italy » communication au colloque ASMOSIA de Split, mai 2015.

9. A. B. Yavuz, M. Bruno, D. Attanasio, An updated, multi-method database of ephesos marbles, including white, greco scritto and bigio varieties, *Archaeometry*, Volume 53, Issue 2, pages 215–240, April 2011.

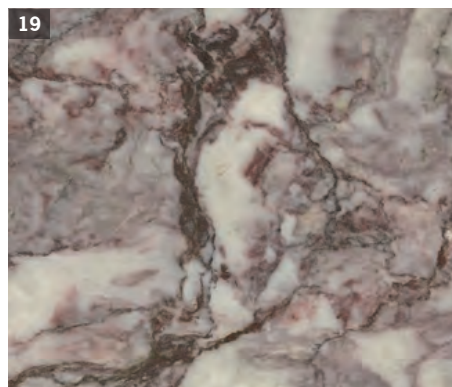
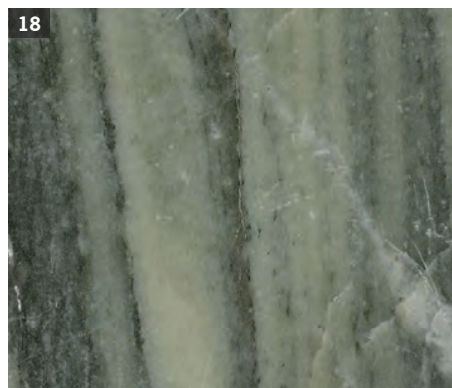
10. V. Brunet-Gaston, *op. cit.*

Les roches grecques sont bien représentées, ainsi les plaques en Porphyre vert grec (fig. 14 et 15, inv. 8) sont sciées entre 5 et 6 mm, comme c'est habituellement le cas. Le Marbre vert antique de Thessalie présente des plaques de 10 à 17 mm d'épaisseur avec sensiblement les mêmes altérations (fig. 14). La plus grande plaque conserve des traces de mortier rose vraisemblablement de type hydraulique. Cette roche est intéressante car elle est un bon marqueur chronologique : elle n'est utilisée qu'à compter du II^e siècle, spécialement sous Hadrien et Antonin¹¹. Le Cipolin vert d'Eubée est très bien représenté, les plaques ont de 9 à 16 mm d'épaisseur. Le matériau est en revanche très altéré (concrétions dues à l'eau, brûlé?). Des fragments en brèche violette d'Erétrie aussi appelée « fleur de pêcher » ont entre 12 et 14 mm, ils sont très altérés (fig. 18 et 19).

Fig. 17 Marbre jaune antique de Chemtou.
cliché V. Brunet Gaston

Fig. 18 Cipolin vert d'Eubée. Collection Corsi n°90. Oxford University Museum of Natural History. <http://www.oum.ox.ac.uk/corsi/>

Fig. 19 Brèche violette d'Erétrie ou « fleur de pêcher » Collection Corsi n°118. Oxford University Museum of Natural History. <http://www.oum.ox.ac.uk/corsi/>



11. L. Lazzarini, *Pietre e marmi antichi : natura, caratterizzazione, origine, storia d'uso, diffusione, collezionismo*. Cedam, Padova 2004 ; V. Brunet-Gaston, op. cit.

Parmi les roches les plus prestigieuses du monde romain on trouve un fragment de plaque de 1 cm d'épaisseur et un petit triangle en Porphyre rouge (fig. 13, inv. 9). Ces épaisseurs sont assez étonnantes, en général les plaques sont abaissées en dessous du centimètre. Un porphyre impérial noir d'Egypte (fig. 13) a lui une épaisseur variable de 5 à 7 mm. Les carrières impériales furent utilisées depuis le 1^{er} siècle au 5^e siècle¹².

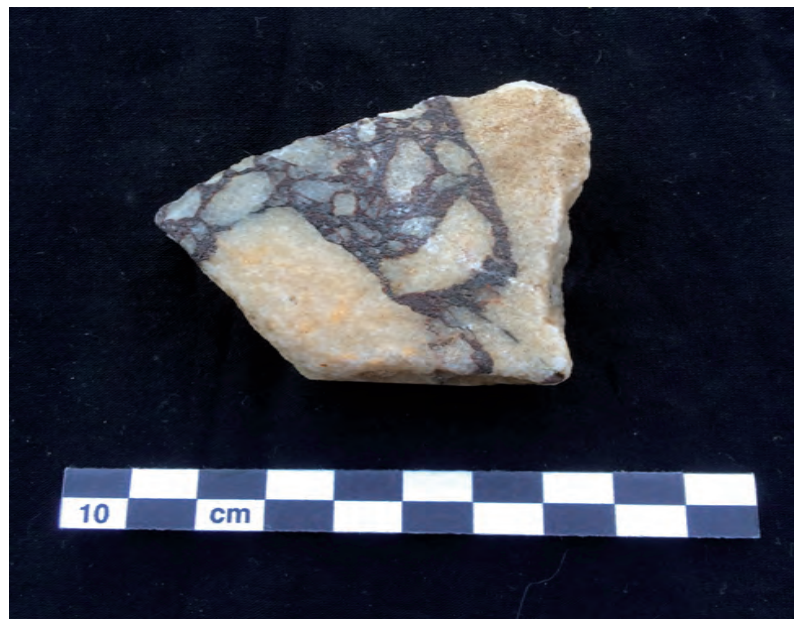
Les roches en provenance d'Asie Mineure sont deux fragments en marbre blanc du Proconnèse, reconnaissable à son odeur fétide (13 mm d'épaisseur); et deux fragments de 14 et 20 mm d'épaisseur en marbre violet de Synnada, Afyon (fig. 18).

3.2.2.3 Les moulures et opus sectile

Plusieurs moulures de corniche de placage attestent la richesse du décor de la villa : il y a des éléments en dolomie d'Andilly (fig. 21 et 22, inv. 10), en calcaire rouge de la Cote-d'Or (fig. 22, inv. 11) et deux types de moulures de corniche de couronnement en marbre blanc fin ainsi qu'un fragment de colonne cannelée de placage (fig. 22 et 23, inv. 12, 13 et 17).

Plusieurs éléments *d'opus sectile* sont présents : on a deux éléments en forme de lancette en schiste (fig. 12 et 14, inv. 14 et 15), un triangle en porphyre rouge (14 mm) (fig. 13 et 14, inv. 9), une grande plaque en Porphyre vert de 52 mm de large (fig. 13 et 14, inv. 8), une plaque en roche verte de Trèves de 7 cm de large (fig. 5, inv. 4), une goutte d'eau en marbre blanc fin de Carrare (fig. 14, inv. 16).

Fig. 20 Marbre violet de Synnada, Afyon.
cliché V. Brunet Gaston



12. L. Lazzarini, « La determinazione della provenienza delle pietre decorative usate dai Romani », in : M. De Nuccio and L. Ungaro (eds.), I marmi colorati della Roma Imperiale. Catalogo della mostra, 223-265. Marsilio, Venezia 2002.

Fig. 21 Dessin des moulures inv. 7, 10, 11, 12, 13 et 17.

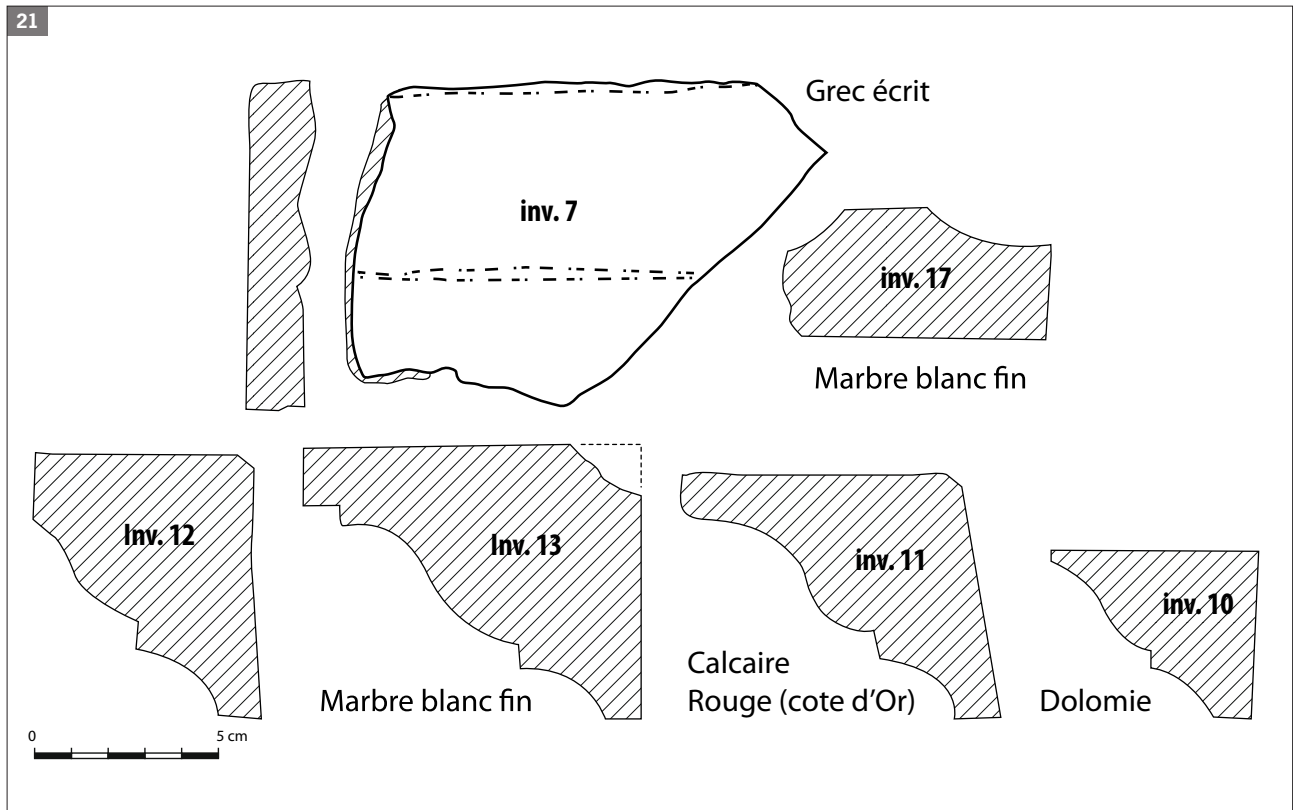
V. Brunet Gaston

Fig. 22 Moulures de corniches de placage inv. 10, 11 et 12.

cliché V. Brunet Gaston

Fig. 23 Fragment de cannelures, marbre blanc fin, inv. 17.

cliché V. Brunet Gaston



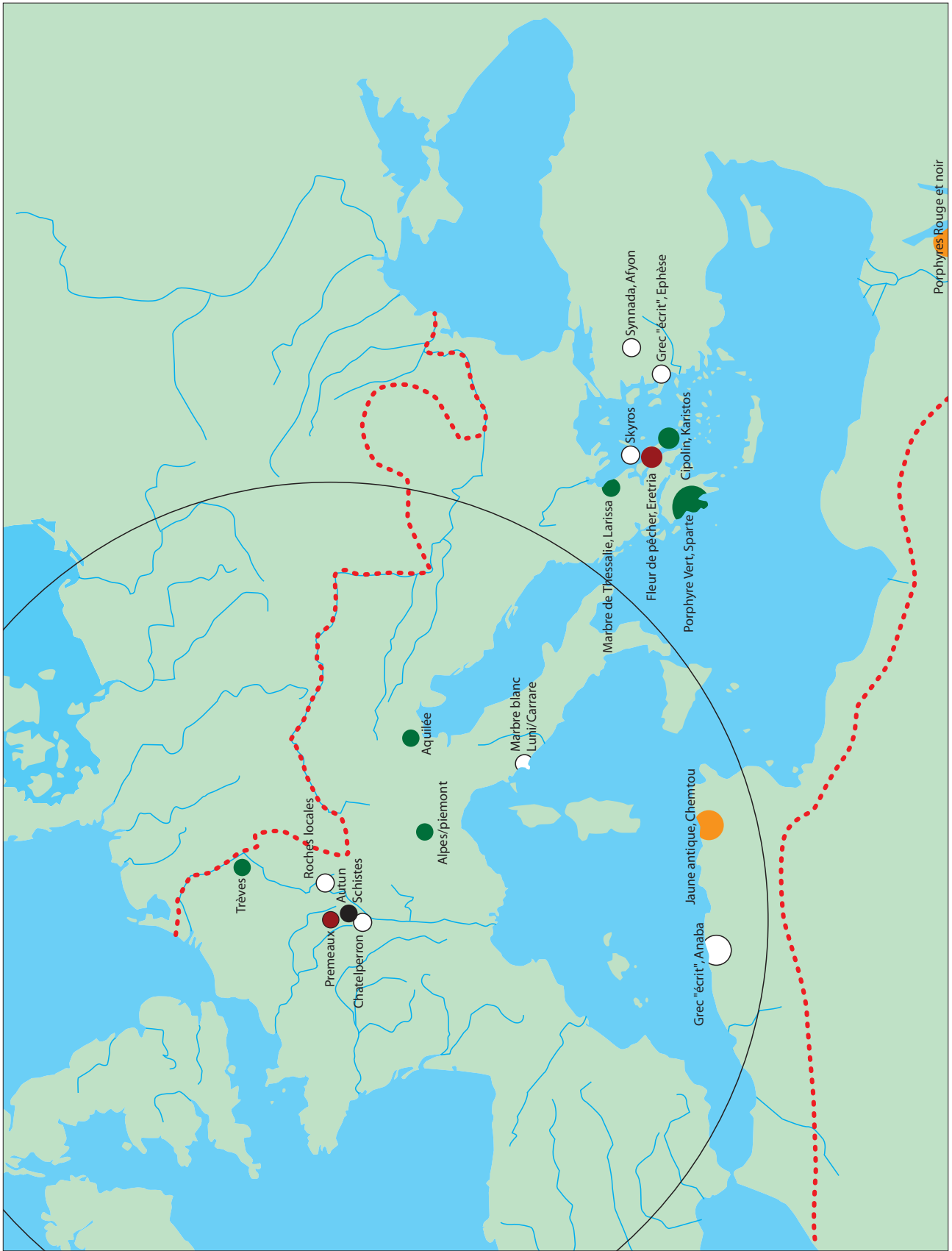


Fig. 24
Carte des
provenances des
marbres utilisés.
V. Brunet Gaston

La dominante verte est donc bien représentée (si on fait abstraction des moulures, bien plus lourdes); mais l'ambiance générale semble très colorée ce qui nous oriente sur une datation à minima du règne d'Hadrien (avec l'importation du Chemtou) ou plus de la deuxième moitié du II^e siècle. Le statut du propriétaire de la villa est important au vu des roches coûteuses (Porphyre, Afyon, Chemtou) et du raffinement de la mise en œuvre d'opus sectile (**fig. 25**).

Fig. 25 Tableau de la représentativité des matériaux.

Inv.	Dénomination	Poids (en g)	Coût estimé*	Représentativité (en %)
2	Calcaire blanc local	297	Nc	2
1, 3	Calcaire de la Citadelle (Besançon)	2096	Nc	13, 5
/	Calcaire de Pouillenay	67	Nc	> 1
11	Calcaire rouge (cote d'or)	283	Nc	2
/	Dolomie jaune de Beaumont	845	Nc	5
10	Dolomie rose de Beaumont	1450	Nc	9
4	Granite de Trèves	856	Nc	5,5
/	Granite noir et blanc d'Egypte	75	Nc	> 1
/	Marbre blanc de Châtelperonn	920	Nc	6
12, 13, 17	Marbre blanc fin	5017	Nc	32
14, 15	Schiste autunien	72	Nc	> 1
/	Serpentine verte des alpes	143	Nc	> 1
/	Trachyte euganéenne (Italie)	488	nc	3
/	Marbre blanc de Proconnèse	206	40	1
7	Marbre blanc-gris « grec écrit »	203	40 à 50	1
16	Marbre blanc de Carrare (Luni)	230	40 à 60	1,5
/	Marbre gris veiné (Carrare)	203	40 à 60	1
/	Cipolin vert d'Eubée	203	150	1
/	Marbre vert antique de Thessalie	556	150	4
5, 6	Brèche jaune antique de Chemtou	84	200	> 1
/	Marbre Synnada, Afyon	125	200	> 1
/	Brèche violette d'Éréttrie	954	100 à 150	6
9	Porphyre rouge Egyptien	95	250	> 1
8	Porphyre vert de Laconie	65	250	> 1

*Le coût estimé en denari pied cube est calculé à partir de l'édit du Maximum de Diocletien qui fixe les prix en 301 (L. Lazzarini, Sienna, xxx).

Fig. 26 Fragment de frise architravée.
cliché D. Billoin



3.2.2.4 Les *membra disjecta*

Un fragment de frise architravée en marbre blanc (?) (inv. 18) est remployé dans le mur de façade d'une maison près de l'église. L'architrave a perdu deux de ses fascies et ne conserve qu'un rang de feuilles. Le couronnement est orné d'un rang de rai-de-cœur en ciseau, très stylisé. Un large bandeau lisse assure la transition avec la frise. Un griffon couché, tourné vers la gauche, pose sa patte droite sur une pelte (bouclier d'amazone) au bord orné d'un liseré. La pelte borde un cadre lisse, vraisemblablement une inscription, dédicace, etc.). Le griffon à une tête d'aigle au bec fortement recourbé et oreilles pointues, sa crinière est dentelée. Le départ des ailes plaquées sur les flancs est assez maladroitement symbolisé.

Cet élément nous évoque un panneau de sarcophage (?) auquel cas, deux griffons affrontés encadreraient la dédicace du défunt. L'aspect général pourrait nous indiquer une réalisation dans le courant de l'Antiquité tardive.

Un éclat de plaque de sarcophage en marbre blanc (?) remploie un relief représentant un homme en toge tenant une patère à libation au-dessus d'un haut autel carré d'où semblent s'échapper des flammes. La scène pourrait être religieuse ou funéraire (inv. 18). La scène a été amputée et un décor de sarcophage a été incisé. Le décor de personnages sous un portique alternant arcades et fronton triangulaire évoque les types des sarcophages à colonnes tel que le sarcophage paleochrétien de Balazuc (Ardèche), en marbre blanc, œuvre de l'école d'Arles du IV^e siècle. Dans l'arche de gauche on voit un fragment de canthare, à droite les pattes d'un animal couché. Enfin la scène conservée est une aulète ou joueuse d'aulos (double flûte). Ce type de personnage se retrouve sur des frises à thème bacchique.

Le thème ne semble pas évoquer un passage biblique, mais la stylisation du décor incisé, tend à faire penser à une œuvre de la seconde moitié du III^e voir du V^e siècle.

Dans le courant du IV^e siècle, le type à colonnes se complexifie dans son ornement architectural (parfois remplacé par des éléments végétaux). L'édit de tolérance sous Gallien en 260, qui assure au christianisme la tranquillité jusqu'au tournant du siècle, permet au christianisme de gagner les classes supérieures de la société.

Fig. 27a et b Fragment de relief remployé en sarcophage inv. 885-22. clichés D. Billoin



Fig. 28a et b Scène représentant un personnage endormi inv. A.1079. clichés D. Billoin

Un autre fragment en marbre (?) avec une patine marron représente un personnage un peu ventru alangui, vraisemblablement endormi. Un drapé recouvre partiellement ses jambes. Il pourrait aussi s'agir d'un personnage mort dans une scène de combat (?).



Le dernier fragment de relief en marbre blanc, représentant un centaure (inv. A. 1078) mesure 3 à 4 cm d'épaisseur. Là encore au vu de cette plaque on est tenté d'y voir un élément de paroi de sarcophage car le thème est fréquent dans les sarcophages à frise. Par exemple, les chars de Dionysos et Ariane sont tirés par des centaures. Ici la scène est un fragment de frise représentant le combat des centaures et des Lapithes (Arezzo).

Les quatre fragments sont vraisemblablement des sarcophages, parfois en remploi pour un autre sarcophage du Bas-Empire.

Fig. 29 Fragment de relief représentant un centaure inv. A.1078. cliché D. Billoin



3.2.3 Perspectives d'étude pour 2017

La réalisation de prospections géophysiques complémentaires permettrait de mieux cerner l'extension de cette agglomération, en particulier de part et d'autre du tracé de la voie antique (cf.3.2). Une datation de ce dispositif boisé de rivière est souhaitable afin de lever les doutes qui persistent, préalable avant tout relevé de détail de cet aménagement d'ampleur. Des études de mobilier sont programmées en 2016 afin de mieux appréhender la chronologie des différents secteurs d'occupation, *instrumentum* et matériel numismatique, voire de nouvelles prospections avec géo-référencement des artefacts. Enfin, des prescriptions de fouilles préventives sur l'extension de la gravière ont été émises par le Service régional de l'archéologie sur le petit établissement rural gallo-romain et les abords immédiats de la voie Besançon/Lyon par

3.3 Osselle (25)

Rapport de prospection géophysique. Apport de la méthode magnétique dans l'exploration du site (D. Billoin, C. Sanchez)

Fiche signalétique

Localisation

Région
Franche-Comté

Département
Doubs (25)

Commune
Osselle

Adresse ou lieu-dit
Pont de Reculot

Code INSEE
25320

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RGF93_CC47)

X = 866445,83
Y = 2242992,28
Z = 223,06 m NGF

Références cadastrales

section / parcelle
ZA/4
ZE/1, 2, 3, 4, 36

Propriétaire du terrain

Gilles Ruisseaux
Francis Guillemin

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015/179

Superficie de terrain prospecté

7300 m²

Responsable scientifique de l'opération

Christelle Sanchez
Ingénieure d'étude contractuel

Organisme de rattachement

Laboratoire Chrono-
environnement, UMR 6249

L'équipe

Les acquisitions menées à Osselle ont été réalisées une équipe restreinte (C. Sanchez et une étudiante de master I). La topographie a été réalisée par M. Lagache

Autorisation de prospection (1/2)



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2015/221 du 6 novembre 2015

portant autorisation de prospection avec matériel spécialisé

LE PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFET DU DOUBS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 20150810-059 en date du 11 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2015223-262 en date du 11 août 2015 portant subdélégation de signature à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice régionale adjointe, Madame Laurence JACQUEMART, secrétaire générale, Monsieur Gérard dit « Pascal » MIGNERREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie ; Monsieur Hervé LAURENT, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR432015000041, de demande d'opération archéologique arrivé le 12 août 2015 ;

Vu les autorisations des propriétaires des terrains concernés ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Christelle SANCHEZ est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection avec matériel spécialisé à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2015, sise en :

RÉGION : FRANCHE-COMTE

- DEPARTEMENT : DOUBS
COMMUNE : OSSELLE
Cadastre : section ZA, parcelle 4
section ZE, parcelles 1, 2, 3, 4, 36
- DEPARTEMENT : JURA
COMMUNE : GROZON
Cadastre : section ZD, parcelle 66
- DEPARTEMENT : JURA
COMMUNE : SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE
Cadastre : section ZB, parcelle 129
section ZC, parcelle 49
section ZD, parcelle 50.

La présente autorisation vient en complément de l'arrêté n° 2015/179 du 7 septembre 2015 portant autorisant une prospection avec matériel spécialisé.

L'opération porte le n° **094183**. Elle a lieu dans le cadre du projet collectif de recherche intitulé : « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT.

Autorisation de prospection (2/2)

Intitulé de l'opération : Prospections Saint-Germain, Grozon, Osselle.
Programme de recherche : 19 - Le fait urbain.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Le rapport doit contenir également un résumé donnant les principaux résultats. Ce résumé est destiné à être publié dans le bulletin scientifique régional annuel.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Christelle SANCHEZ.

Fait à Besançon, le 6 novembre 2015

Pour le directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie



Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

3.3.1 Introduction

Situé à 30 km au sud-ouest de la capitale de cité Besançon/Vesontion, le village d'Osselle (25) est implanté au cœur d'un large méandre. L'espace est divisé en plusieurs parties. Au sud de la commune d'Osselle se situe la plaine de la Loue, à l'extrémité est, la forêt de la Chaux et au nord, la plaine alluviale du Doubs. Ce secteur est parcouru par la voie principale Besançon/Lyon dont le tracé est au moins reconnu sur 20 km. L'occupation est attestée dès la Tène finale voire auparavant pour les hauteurs de la commune. Cette occupation se pérennise jusqu'au haut Moyen Âge. La densité de l'occupation et la variété des activités reconnues apparaissent bien supérieures à l'occupation habituelle du territoire.

3.3.2 Historique de la recherche

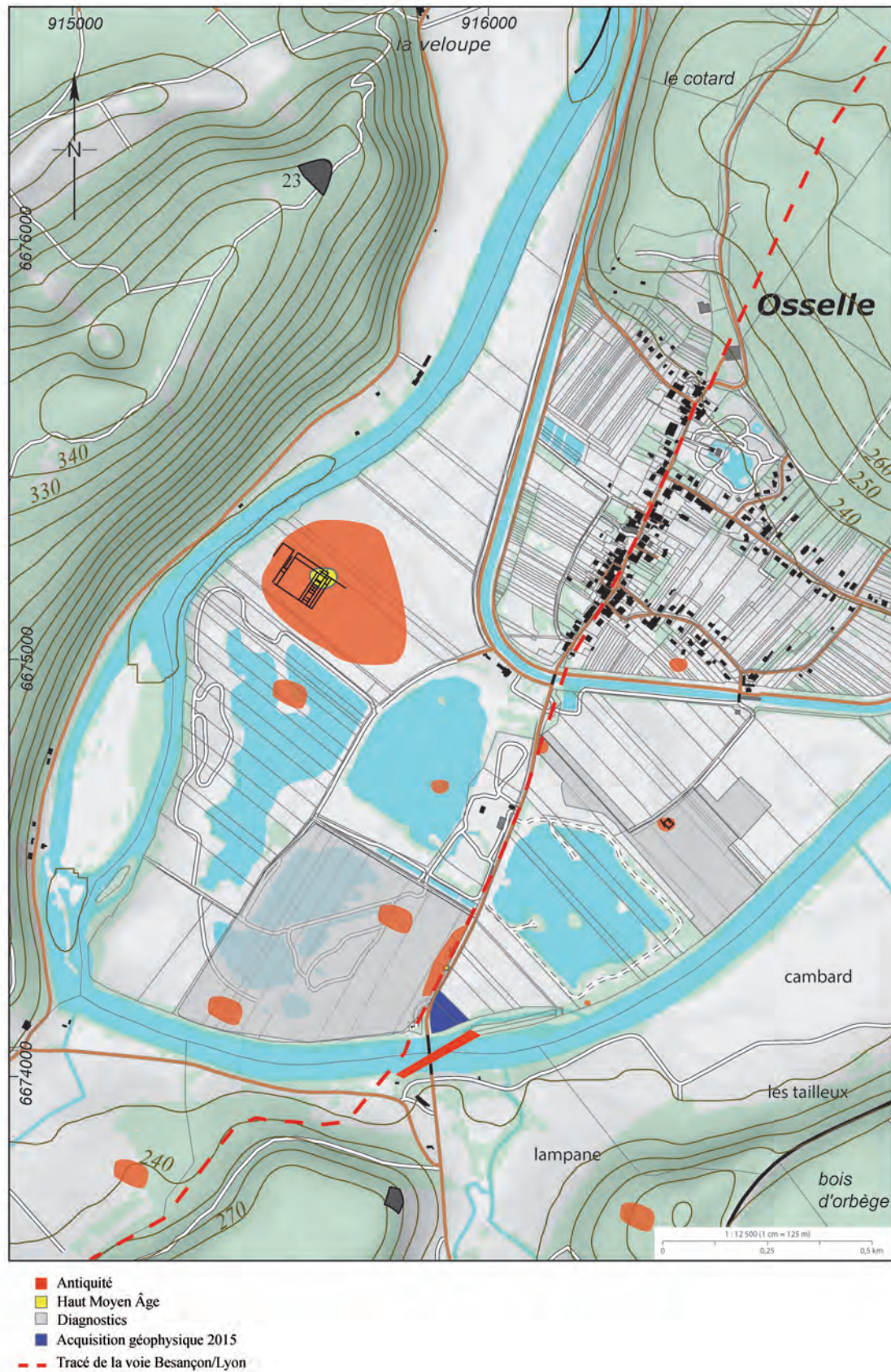
Depuis le milieu du XVIII^e siècle, la boucle d'Osselle est particulièrement bien connue par les érudits locaux. En effet, dès cette époque, il est fait mention de la présence de ruines, publiées au sein de la Société d'Émulation du Jura et dans les Mémoires de l'Académie de Besançon (Clerc 1838, Delacroix 1856, Feuvrier, fond ms.). Associé à ces vestiges, une description de la voie romaine traversant Osselle est faite, ainsi que la description de «*l'emplacement d'un pont romain, dont les piles sont encore visibles par les eaux basses*» (Chevalier 1756). Par la suite, le site apparaît régulièrement dans la littérature archéologique jusqu'au début des années 1970, soit au moment où les recherches reprennent ponctuellement par des membres de la direction des antiquités historiques. Ces résultats sont alors publiés sous forme de notice dans la revue Gallia. Des surveillances de travaux et des sondages sont réalisés, en particulier sur la *villa à Labourelle* (Odouze 1972, 1974). Des prospections s'effectuent également en différents points de la commune (Jeannin 1976, Odouze arch.SRA), ainsi que des prospections aériennes (Goguet 1976). Associées à ce travail de caractérisation de la zone, des prospections au détecteur à métaux viennent compléter les points de découvertes (Mosca 2002-2005). Dans les années 1990, les premiers diagnostics archéologiques vont renseigner de manière conséquente le secteur avec dans un premier temps des opérations du Service Régional de l'Archéologie (suivi de l'exploitation de sable et graviers) (Urlacher 1999), puis plus récemment par l'Inrap (Jaccottey 2011, Billoin 2014).

3.3.3 Problématiques et objectifs

Les prospections magnétiques conduites en 2015 à Osselle se sont concentrées sur les parcelles en bordure du Doubs, le long de la route départementale RD13, au lieu-dit Le Reculot dans un secteur fortement anthropisé (fig. 1). Cette route reprend le tracé de la voie antique principale Besançon/Lyon, avec un léger décalage d'orientation vers le sud. Ce secteur est marqué par un franchissement de la rivière, non attesté archéologiquement, et de nombreux vestiges en amont, de part et d'autre de cet axe de circulation. Les prospections pédestres et à l'aide d'un détecteur de métaux ont en effet livré un abondant matériel attestant d'une occupation qui s'échelonne de la Tène finale au VII^e siècle de notre ère. Les vestiges se caractérisent par une ou plusieurs constructions accrochées par les labours particulièrement visibles par des matériaux de construction divers (moellons, tuiles, mortier, tesselles de mosaïque, tubulures en terre cuite). L'objectif de ces prospections magnétiques était d'apporter une lecture plus précise de ces constructions et de leurs éventuels

Fig. 30 Localisation des acquisitions magnétiques 2015, situées dans un secteur anthropisé durant l'antiquité.

développements sur ces parcelles d'une part, et de tenter de repérer le tracé de la voie antique qui ne se superpose pas exactement à la route départementale de l'autre.



3.3.4 Principe de la méthode magnétique

La méthode magnétique permet de mettre en évidence et de cartographier les variations du champ magnétique terrestre. Ces variations sont provoquées par des contrastes de la susceptibilité magnétique propres aux matériaux constituant le sous-sol. Elle met donc en exergue des vestiges de nature très différente. Il est possible de distinguer grâce aux caractéristiques des anomalies, plusieurs types de structures : enfouies, construites (murs, sols dallés...) ou en creux (fossés, fosses, trous de poteaux...). Cette méthode permet également de détecter des amas de terres cuites (tuiles et de briques) et les fours qui possèdent une aimantation thermorémanente (ATR) de forte intensité. Le principal inconvénient de la méthode est sa sensibilité à de nombreuses causes de perturbation statiques (ferrailles erratiques, clôtures métalliques) ou variables (environnements urbains et industriels). Par ailleurs, les dimensions d'une structure ne peuvent pas être directement extrapolées de celles de l'anomalie qu'elle génère : la profondeur d'enfouissement affecte en effet l'extension spatiale des anomalies. Cette méthode de détection mesure donc des anomalies renseignant sur le type de structures présentes en sous-sol, mais ne permet pas nécessairement la mise en évidence d'un plan aux mesures exactes.

3.3.5 Le matériel employé

Lors des différentes acquisitions menées en 2015, celle-ci ce sont vu réalisées à l'aide d'un gradiomètre Grad 601 de chez Bartington Instrument. Les données ont par la suite été repositionnées géographiquement grâce aux points relevés par un GPS. L'ensemble géoréférencé a été mis sous SIG afin de permettre une comparaison avec d'autres types de données. Les données brutes de prospection magnétique nécessitent de nombreux traitements afin d'être plus aisément interprétables (Aspinal *et al.* 2008). Tous ces traitements sont effectués grâce aux logiciels WUMAP (Tabbagh 2000) et Surfer.

3.3.6 Mode opératoire

Initialement prévues sur une surface plus grande de 3 ha, l'emprise de ces prospections a dû être réduite en raison de champs non praticables (maïs coupés trop haut) (fig. 2). Les acquisitions de terrain se sont déroulées les 16/11/2015 et 17/11/2015. Une surface de 7300 m² divisés en trois carrés de 40×40 m, un carré de 30×30 m, et quatre carrés de 20×20 m ont été effectués. Celles-ci se sont réalisées selon une orientation ouest-est dans un champ de maïs coupé, le long de profils espacés de 1 m. En raison de la proximité de la départementale 13, un périmètre d'au moins 5 m par rapport à la route a été respecté afin de diminuer les risques de perturbation liés à celle-ci.

Les acquisitions se sont déroulées dans un contexte géologique composé d'alluvions récentes non différenciées : Post-Würm, issu de formations continentales du Pliocène et du Quaternaire. Ce sont ici des formations alluviales fluviales ou fluvio-lacustres qui composent le secteur (fig. 3) (BRGM, 2015).

Fig. 31 Difficulté d'accès aux parcelles en raison de maïs coupés trop haut (en moyenne 70 cm de haut).

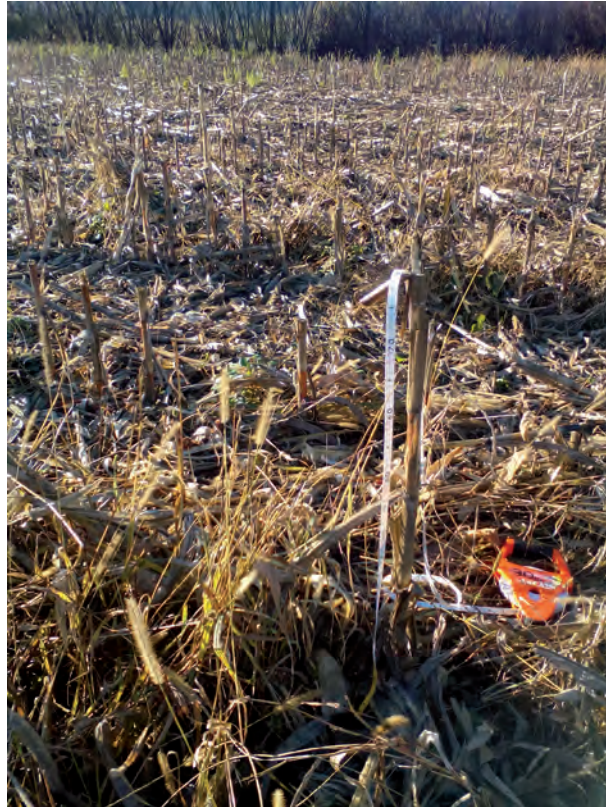
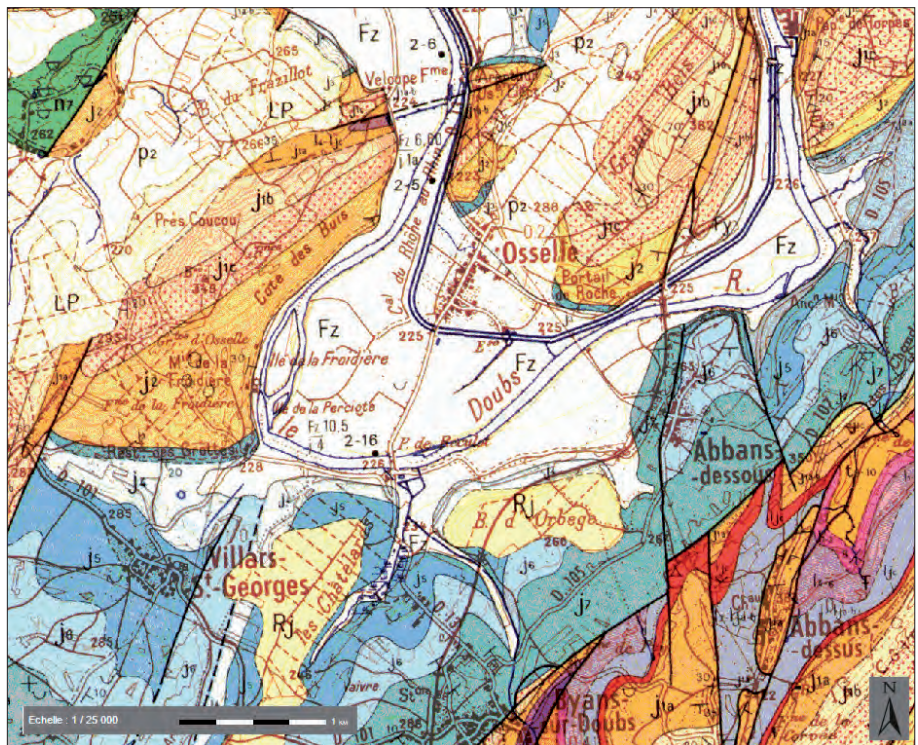


Fig. 32 Carte géologique du secteur d'investigation.



3.3.7 Traitement des données

Un premier filtrage est effectué. Celui-ci élimine les valeurs aberrantes, mais également la valeur médiane de chaque profil, ainsi que la cubique. Les mesures sont ensuite rééchantillonnées le long de chaque profil à partir du pas initial de mesure puis réinterpolées en maille carrée entre les profils. Les valeurs aberrantes sont éliminées à partir d'un filtrage par la médiane de dimension 5×3 pixels avec un seuil 2 à 8 nt/m par rapport à la médiane. Les différences entre profils, dues à l'orientation des capteurs ainsi qu'à leur bruit de fond, sont éliminées à partir d'un délignage par une constante effectuée sur la moyenne de la prospection. Un filtre directionnel a également été appliqué afin d'homogénéiser les différentes mesures prises à des distances variables du sol en raison d'un terrain chahuté par la coupe des céréales.

3.3.8 Analyse et interprétation des données

Malgré une petite fenêtre, il a été possible de mettre en évidence quelques éléments (fig. 4). En effet, la concentration des anomalies se concentre à l'ouest de l'acquisition (fig. 5). Une structure linéaire d'orientation ouest-est est visible sur une longueur d'environ 40 m et pourrait être interprétée vraisemblablement comme chemin, sensiblement perpendiculaire à l'axe de la grande voie antique. Quelques structures dipolaires sont éparses à l'est de la parcelle. Des anomalies dipolaires formant un angle ont été mises en évidence au nord sur environ 20 m de long pour 10-15 m de large. Une perturbation mal définie dans laquelle se dessine une grosse anomalie dipolaire pourrait être rattachée à une structure, mais il n'est actuellement pas possible d'en dresser son plan. Entre cette anomalie au nord et la perturbation à l'ouest, trois anomalies dipolaires ponctuelles pourraient correspondre à des éléments organisés qu'il n'est pas envisageable de préciser pour l'instant là encore en raison de la petite fenêtre d'investigation. Au centre de la prospection, une anomalie linéaire est présente sans qu'il soit possible de la rattacher à quelque chose. Les concentrations de mobilier archéologique ont pu être mises en évidence dans la zone de concentration d'anomalies magnétiques à l'ouest de la prospection (fig. 6).

3.3.9 Conclusion

La prospection magnétique réalisée sur une emprise beaucoup plus réduite qu'initialement donne des réponses, compatibles avec les données de prospections pédestre. La grande zone en bordure de route concentre des anomalies diverses qui correspondent sensiblement à l'emprise des vestiges visibles au sol dans les labours. La fenêtre d'observation souffre cependant d'un manque de recul suffisant pour en apprécier les données dans le détail. Ces premiers résultats sont positifs. Un petit chemin semble se distinguer. Il semble donc tout à fait souhaitable de poursuivre ce type d'investigation de manière extensive pour ce secteur, afin de continuer la détermination de l'occupation des lieux. Par ailleurs, il conviendrait également de mettre ces résultats géophysiques en corrélation avec les éléments issus des zones de concentrations de mobilier. Pour cela la mise en place de prospections pédestres carroyées pourrait être parfaitement adaptée pour tenter de répondre aux questions de chronologies, mais également aux questions portant sur les activités qui en découleraient.

Fig. 33 Fenêtre d'acquisition géophysique 2015 au lieu-dit Pont de Reculot.

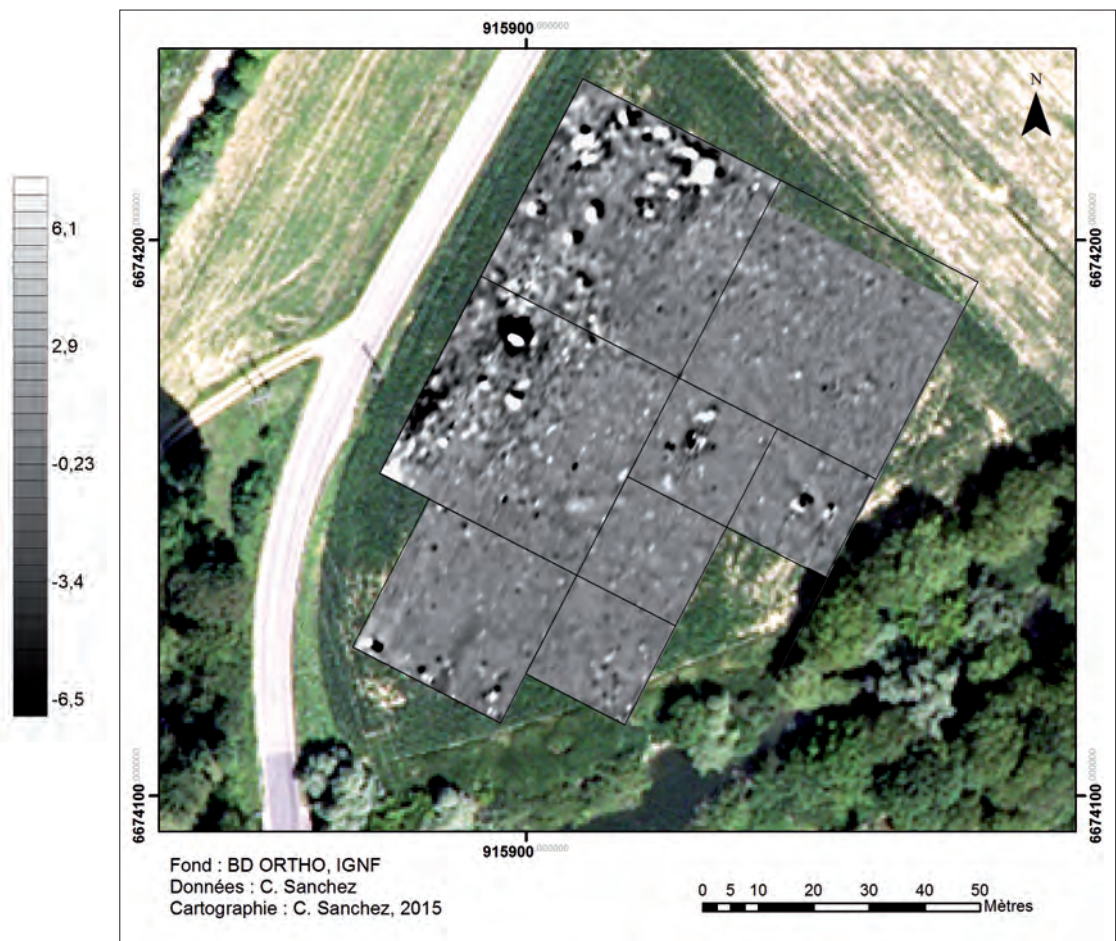


Fig. 34 Interprétation des acquisitions magnétiques.

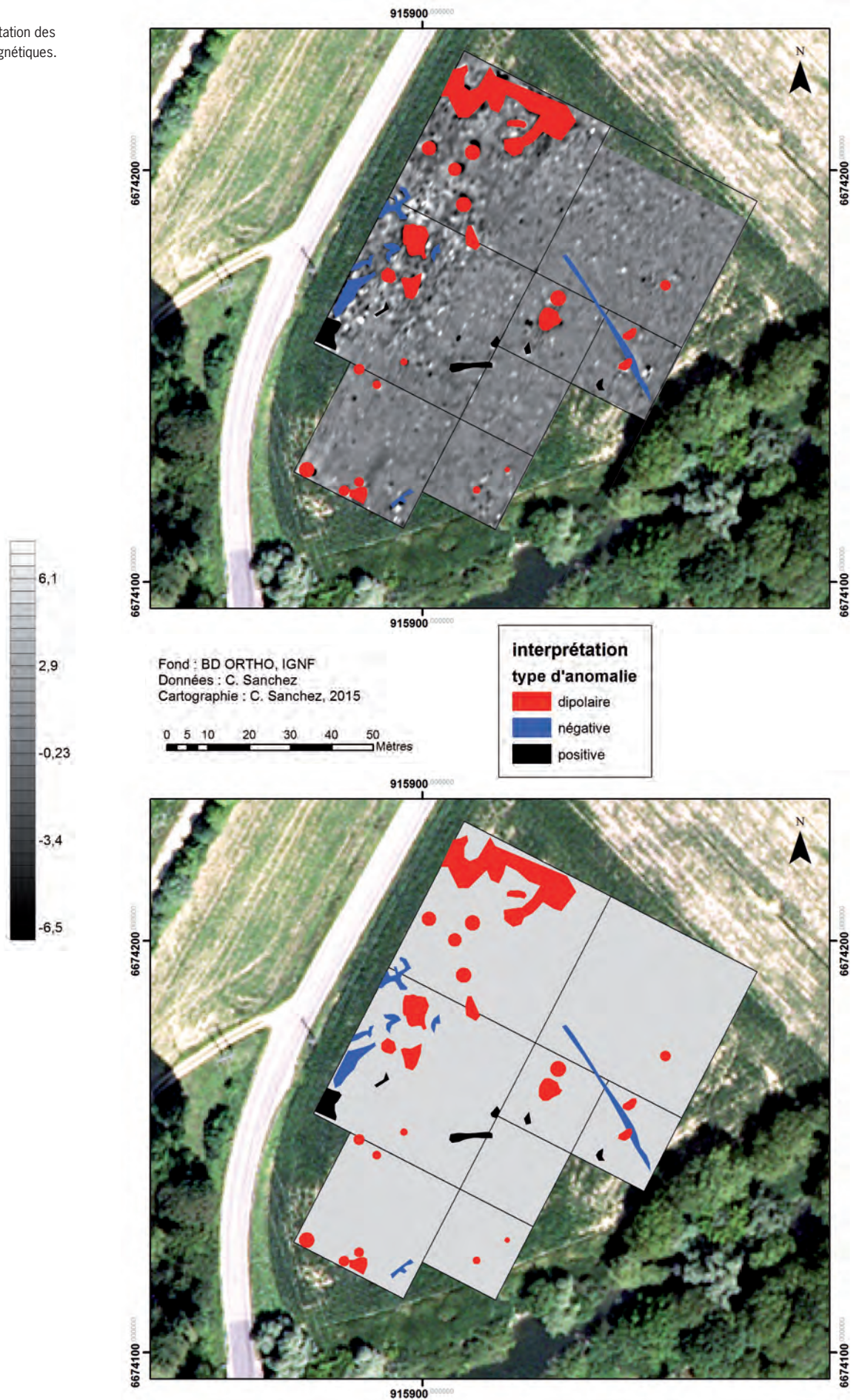
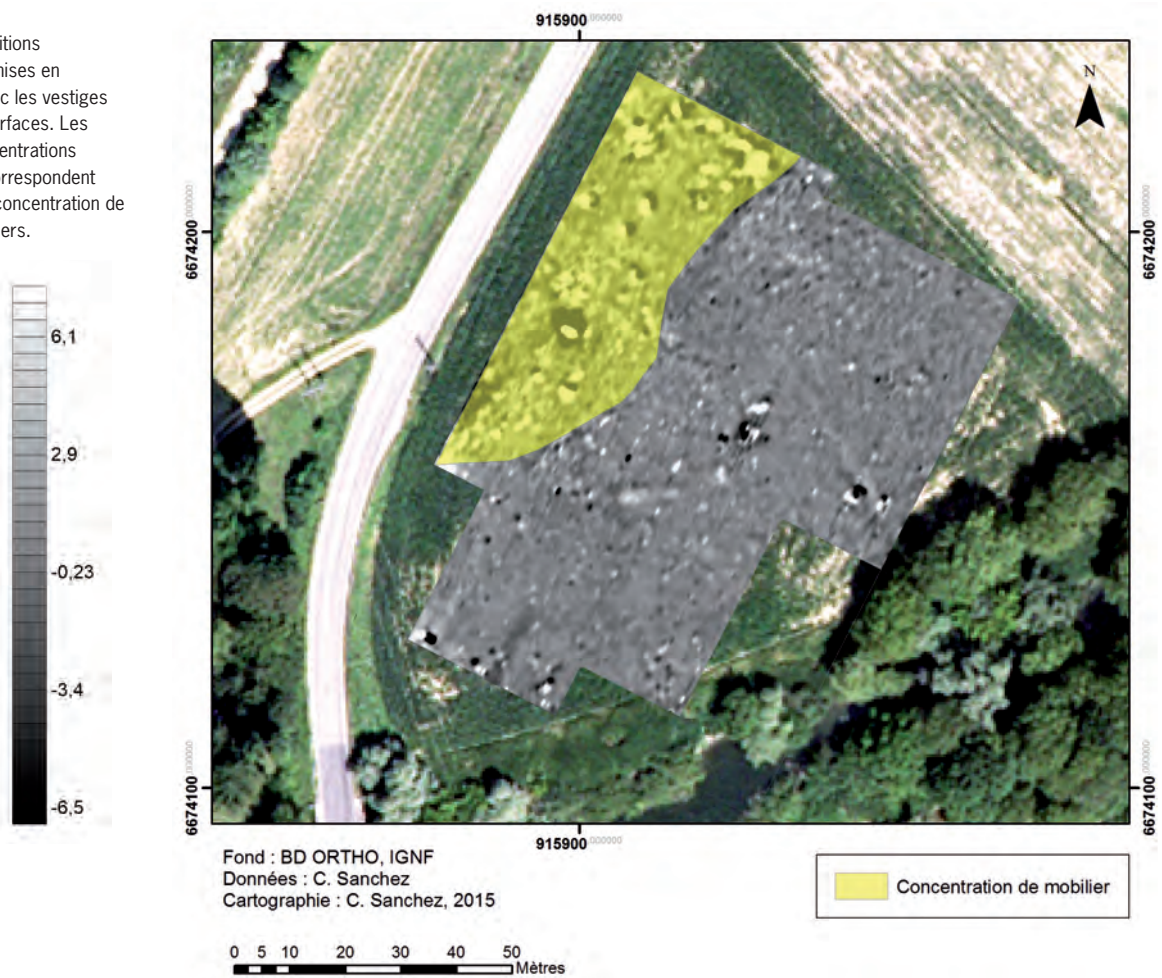


Fig. 35 Acquisitions magnétiques mises en corrélation avec les vestiges présents en surfaces. Les zones de concentrations d'anomalies correspondent aux zones de concentration de vestiges mobiliers.



3.3.10 Bibliographie

Aspinal et al. 2008

ASPINAL (A.), GAFFNEY (C.), SCHMIDT (A.). — *Magnetometry for archaeologists*, (Geophysical Methods for Archaeology, 2), 2008, 224 p.

Billoin 2014

BILLOIN (D.) dir. — *Osselle (Doubs) Creux de Leu, établissement antique et voie romaine Besançon/Lyon, rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, décembre 2014 (non paginé).

Blakely 1996

BLAKELY (R.J.). — *Potential theory in gravity and magnetic applications*, Cambridge University Press, 1996, 441 p.

BRGM 2015

BRGM. — InfoTerre, BRGM. Consultable à <http://infoterre.brgm.fr/> [accédé le 12 décembre 2015].

Chevalier 1756

CHEVALIER (F.F.). — *Éclaircissements préliminaires, Mémoire sur Poligny*, Besançon, 1756, p.32.

Clerc 1838

CLERC (E.). — *Les ruines de la ville d'Or (Franche-Comté)*, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, séance publique du 30 janvier 1838, Besançon, 1838, p.111-116.

Delacroix 1856

DELACROIX (A.). — Bulletin archéologique pour 1856, *Mémoire de la Société d'Émulation du Doubs*, VIII, 1856, p. 107. Devevey 2009

Goguet 1976

GOGUET (R.). — *Rapport de prospections aériennes 1976*, archives du SRA de Franche-Comté, 1976. Goy, Humbert 1995

Hesse 1979

HESSE (F.). — Méthodes géophysiques de prospection archéologique, *Les Dossiers d'archéologie*, 39, p.p. 35.

Jaccotey 2011

JACCOTTEY (L.). — *Osselle (Doubs) Creux du Leu. Sondages archéologiques sur l'emprise d'une nouvelle phase d'exploitation de la carrière (phase 2010)*, Inrap Février 2011, 43 p.

Jeannin

JEANNIN (Y.). — Notes manuscrites, fichier carte archéologique, SRA de Franche-Comté.

Odouze

ODOUZE (J.-L.). — Osselle (Doubs), *Villa A Labourelle, Rapport de sauvetage urgent*, SRA de Franche-Comté (non paginé).

Odouze, Forestier

ODOUZE (J.-L.), FORESTIER (F.). — *Osselle, rapport*, non paginé, SRA de Franche-Comté.

Urlacher

URLACHER (J.-P.). — *Compte rendu du diagnostic du 02.06.99*, SRA de Franche-Comté, non paginé.

Tabbagh 2000

TABBAGH J. (2000). — Filtrage numérique des données géophysiques, *Journal of Roman Archaeology*, p.p. 173 à 181.

3.4 Équevillon, Champagnole, Vannoz (39)

Rapport de prospection pedestre au Mont Rivet

(P. Lefebvre, coll. P. Nouvel, P. Barral, S. Lehman)

Fiche signalétique

Localisation

Région
Franche-Comté

Département
Jura (39)

Commune
Équevillon, Champagnole,
Vannoz

Adresse ou lieu-dit
cf annexe

Code INSEE
39210, 39097, 39543

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RGF1993)

Ax: 924069,05, Ay: 6634184,94
Bx: 921733,95, By: 6632051,82

Références cadastrales

section / parcelle
cf annexe

Propriétaire du terrain

cf fig. 36

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015/197

Superficie de terrain prospecté

2342 km²

Titulaire de l'autorisation

Perrine Lefebvre

Organisme de rattachement

Laboratoire Chrono-
environnement, UMR 6249

Nature des vestiges détectés

voies antiques, cavées, tertre,
terrasses, structures maçonnées

Autorisation de prospection (1/3)



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
des affaires culturelles
de Franche-Comté

Arrêté n° 2015/197 du 28 septembre 2015

LE PRÉFET DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ
PRÉFET DU DOUBS
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 20150810-059 en date du 11 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2015223-262 en date du 11 août 2015 portant subdélégation de signature à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice régionale adjointe, Madame Laurence JACQUEMART, secrétaire générale, Monsieur Gérard dit « Pascal » MIGNEREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie, Monsieur Hervé LAURENT, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR432015000050, de demande d'opération archéologique reçu en préfecture de région – service régional de l'archéologie le 25 septembre 2015 ;

VU l'autorisation du propriétaire des terrains concernés par les relevés topographiques ;

ARRETE

Article 1^{er}: Madame Perrine LEFEBVRE, demeurant 2 rue de Mairie à BRACON (JURA) est autorisée à entreprendre une opération de prospections pédestres à vue et de prospection avec matériel spécialisé, à partir du présent arrêté, jusqu'au 31 décembre 2015, sise en :

REGION FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT : JURA
COMMUNES
CHAMPAGNOLE

.../...

Autorisation de prospection (2/3)

Cadastre :

section BP parcelles 1 à 8 -13 à 19- 22-33 à 35-37 à 47-51-56-58-64-65-69 ;
section AX parcelles 88-91 ; section AT parcelle 105.

EQUEVILLON

Cadastre :

Section OB parcelles 4 à 9-194 à 196-486-488-489-670-675-394-159 à 184-525

Intitulé de l'opération : « Prospections Champagnole, Equevillon »

Programme de recherche : 19 – le fait urbain

Cette opération porte le n° XXX . Elle a lieu dans le cadre du projet collectif de recherche intitulé : « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT.

Article 2 : Prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des personnes et des biens concernés par l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

A la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en 4 exemplaires, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai pour la publication.

Le rapport doit contenir également un résumé donnant les principaux résultats. Ce résumé est destiné à être publié dans le bulletin scientifique régional annuel.

Article 3 : Destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires au termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Autorisation de prospection (3/3)

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

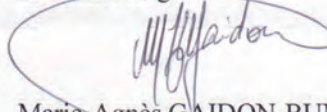
Article 4 : Versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Perrine LEFEBVRE.

Fait à Besançon, le 28 septembre 2015

Pour le directeur régional
des Affaires culturelles ,
et par délégation
La Conservatrice régionale
de l'archéologie



Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

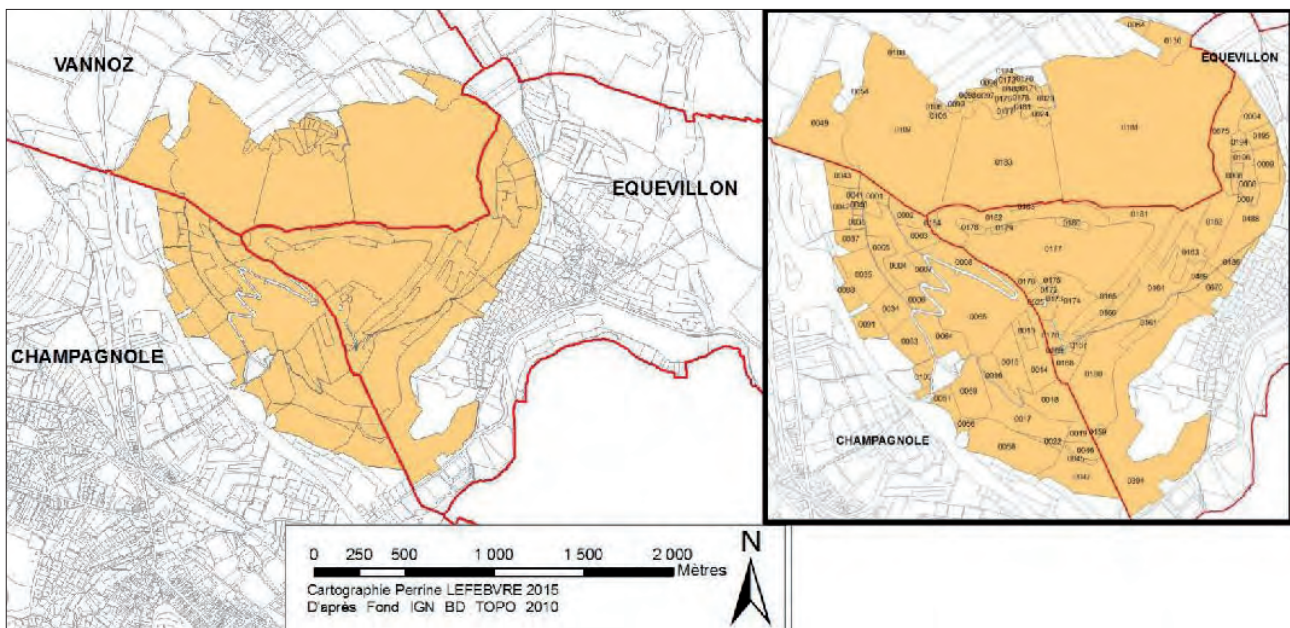
3.4.1 Introduction : cadre et objectifs de l'opération

Mont Rivel est une butte témoin du plateau de Champagnole, vestige des glaciations qui ont marqué le secteur durant le Quaternaire. Ce relief imposant, en forme de tétraèdre tronqué, est situé sur trois communes : Equevillon, Vannoz et Champagnole. L'agglomération antique est localisée sur la partie orientale du plateau sommital culminant à 812 mètres d'altitude. Elle s'étend sur au moins sept hectares, depuis le bord dominant Equevillon au sud-est jusqu'à celui dominant Vannoz au nord-est. Site remarquable, elle jouit d'une position géographique idéale surplombant le plateau de Champagnole et la vallée de l'Angillon.

Fruit d'une littérature abondante et d'une vaste campagne de fouilles de sauvetage programmées entre les années 1970 et 1990, elle a récemment fait l'objet de recherches scientifiques qui ont permis de mettre en évidence l'étroite corrélation entre cette agglomération et le site antique de Saint-Germain-en-Montagne, localisé deux kilomètres au nord dans la plaine (Lefebvre 2014). Ces sites forment une structure de double-peuplement inédite au cœur d'un secteur montagneux où peu de vestiges archéologiques ont été reconnus (Nouvel, Cramatte 2013). Ils forment deux aspects d'une organisation urbaine commune aux fonctions différentes mais complémentaires et constituent un élément de référence dans la compréhension des phénomènes d'émergence et d'évolution des agglomérations à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine. De part leurs caractéristiques, ils s'intègrent parfaitement dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale » coordonné par Stéphane Venault (Chargé d'opérations et de recherche, Inrap Grand-Est sud) et Pierre Nouvel (Maître de Conférences, Université de Franche-Comté).

La campagne de prospections pédestres réalisée cette année s'intègre dans le deuxième axe de recherche du PCR à savoir l'acquisition de nouvelles données. Elle avait trois objectifs principaux : déterminer et comprendre l'organisation et l'extension de l'agglomération antique afin d'en établir une carte archéologique précise ; caractériser des aménagements sur les pentes du relief ; détecter la présence ou l'absence d'un rempart qui signalerait l'existence d'un *oppidum* par ailleurs largement évoqué dans la littérature ancienne. Il s'agissait également de réaliser des relevés topographiques sur les structures encore visibles afin de recalibrer les plans de fouilles anciens.

Fig. 36 Délimitation de la zone de prospection au Mont Rivel.



La prospection s'est déroulée sur quatre jours, du lundi 12 au jeudi 15 octobre dans le cadre du stage de prospection des Master I ACTE des universités de Bourgogne et Franche-Comté (24 étudiants). Les prospections à vue sur les pentes et le plateau de Mont Rivel ont été conduites par P. Nouvel, P. Lefebvre et S. Lehman avec des groupes de 4 à 5 étudiants. Les relevés topographiques ont été réalisés les mardi 13 et jeudi 15 octobre par P. Barral à l'aide de deux étudiants.

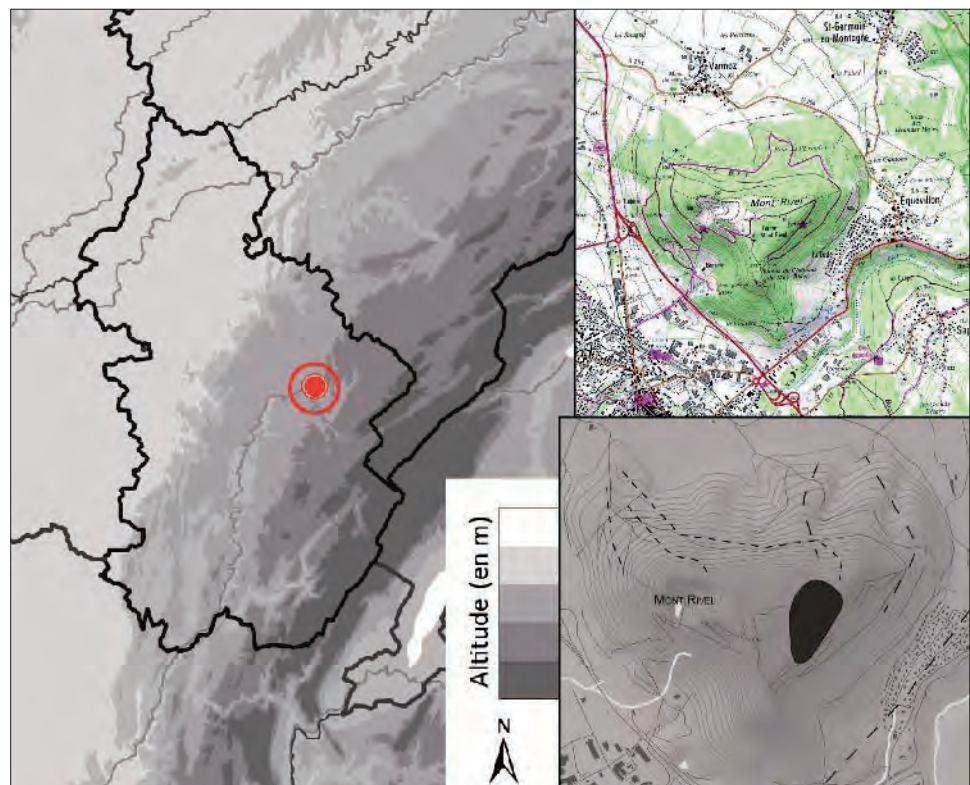
3.4.2 L'agglomération gallo-romaine de Mont Rivel : bilan historiographique et caractérisation de l'occupation

3.4.2.1 Historique des recherches

L'agglomération antique de Mont Rivel est connue depuis le milieu du XIX^e siècle par des sources littéraires et quelques fouilles clandestines mal localisées. La littérature est particulièrement abondante mais les auteurs sont peu objectifs et imprègnent leurs textes d'un certain romantisme qui altère la perception archéologique de l'agglomération (Monnier 1842, Clerc 1847, Rousset 1855, Sébile 1901, Monnier et Jobez 1905, Tyne 1955). La caractérisation et la datation du site ne reposent que sur le critère topographique et les observations superficielles des vestiges affleurants.

Depuis le XIX^e siècle jusqu'aux années 1970, le plateau de Mont Rivel fait l'objet de fouilles clandestines dont l'ampleur et la localisation exacte restent indéterminées (Mercier 1978, p. 1-2). Dans le dernier quart du XIX^e siècle, C. Prost, directeur des Archives de France et originaire de Champagnole, aurait entrepris une fouille sur le plateau qui aurait intéressé la *cella* du temple octogonal. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970, plusieurs fouilles clandestines sont signalées notamment suite à l'installation d'une ligne à haute tension au sommet du plateau.

Fig. 37 Localisation du Mont Rivel et emprise de l'agglomération antique. CAO P. Lefebvre 2014 et BD-TOPO



C'est à partir de la fin des années 1970 que la recherche archéologique au Mont Rivel prend un nouveau tournant. L'ouverture d'une carrière à ciel ouvert sur le flanc ouest de la montagne va entraîner deux opérations de prospection dirigées par D. Vuillat (1966) et J.-L. Odouze en 1969. Ce dernier engage par ailleurs en 1971 une fouille succincte d'un bâtiment octogonal situé à la rupture de pente sud et qu'il interprète comme un temple gallo-romain. À partir de 1978 et jusqu'en 1991, date à laquelle l'exploitation de la carrière cesse, une longue campagne de fouilles de sauvetage est engagée. Placées sous la direction de F. Leng, ces fouilles ont pour objectif de documenter et préserver les vestiges archéologiques menacés de destruction par la progression du front de taille de la carrière (Mercier 1978 ; Leng 1979 à 1990). Deux opérations clôturent la recherche archéologique au Mont Rivel : un diagnostic archéologique placé sous la direction d'E. Llopis en 1991 et une étude architecturale du temple rectangulaire réalisée par V. Viscusi en 1994. Depuis l'arrêt de l'exploitation de la carrière, aucune opération archéologique ni aucune étude de terrain n'ont été entreprises sur le site.

Deux travaux universitaires ont complété les données acquises durant les fouilles (Lefebvre 2014 ; Comte 1997). Le travail réalisé récemment a permis le renouvellement des données sur l'agglomération antique par la réalisation d'un état des lieux critique de la documentation et l'actualisation des données chronologiques grâce à l'étude du mobilier numismatique, céramique et amphorique.

3.4.2.2 Nature, chronologie et importance scientifique des vestiges

L'agglomération antique couvre une superficie de sept hectares environ sur la partie est du plateau (fig. 38). Elle s'organise autour d'un axe central, dédoublé en deux voies de 10 à 20 mètres de large en moyenne, orienté nord-sud où sont implantés deux temples : un temple rectangulaire de type *fanum* et un temple octogonal édifié à l'extrémité sud-est du

Fig. 38 Localisation des vestiges de l'agglomération et des voies supposées antiques.

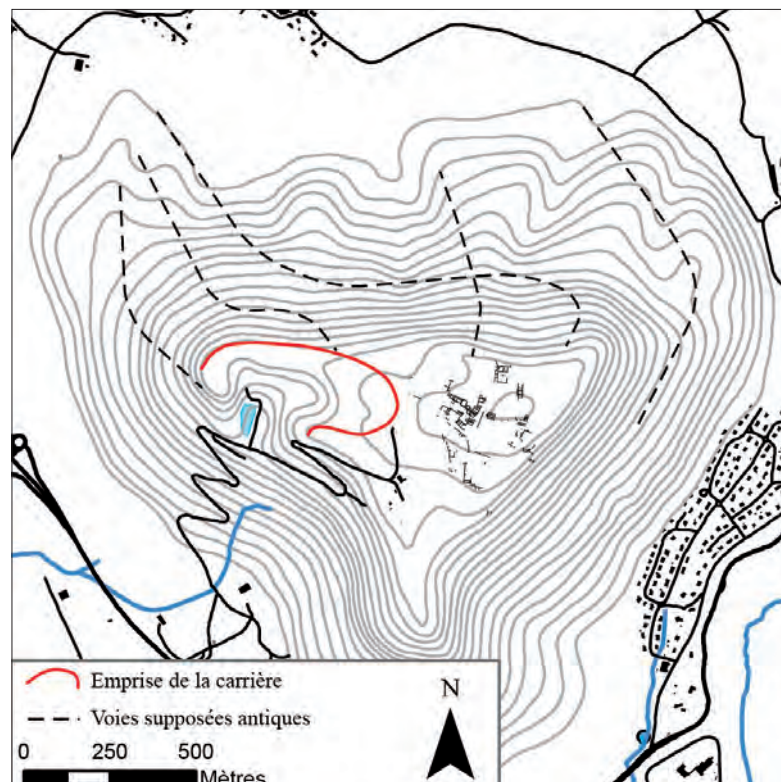


Fig. 39 Plan des vestiges de l'agglomération antique exhumés entre 1978 et 1991.



plateau, en bordure de pente (fig. 39). Ce pôle régit toute l'organisation de l'agglomération : les quartiers dits «secondaires» gravitent autour et s'organisent de part et d'autre de ruelles orientées est-ouest, perpendiculaires à l'axe principal. Dans les quartiers orientaux, les bâtiments sont dévolus à l'habitat et témoignent d'une certaine aisance des résidents: ce secteur reste néanmoins assez peu documenté par les fouilles compte tenu de son éloignement du front de taille de la carrière. Les bâtiments situés à l'ouest mêlent habitat et artisanat. Dense et remanié de nombreuses fois, ce quartier montre une intense activité artisanale tournée vers la métallurgie, l'élevage et l'abattage d'animaux et la tableterie. Au nord ont été découverts deux imposants bâtiments, implantés à proximité de la voie d'accès reliant le sanctuaire à l'agglomération de Saint-Germain-en-Montagne, située à deux kilomètres au nord dans la plaine. La destination de ces bâtiments semble vouée à l'accueil et l'hébergement des pèlerins en visite sur le sanctuaire, à l'image des structures découvertes au *Champ des Tras* sur le sanctuaire de Villards-d'Héria et interprétés comme des *hospitalia* (Nouvel, Luginbuhl et Bichet, 2008, p. 109).

Les fouilles anciennes ont déterminé une occupation continue du milieu du 1^{er} siècle jusqu'au III^e siècle puis discontinuée jusqu'à son abandon estimé au début du V^e siècle. L'étude universitaire réalisée sur du mobilier caractéristique issu des fouilles anciennes (Lefebvre 2014) appuyée par de récentes découvertes (Leng 2009) accréditent fortement l'existence d'un substrat laténien préexistant à l'agglomération gallo-romaine.

Fig.40 Localisation des unités de prospection au Mont Rivel.



3.4.3 Campagne de prospection pedestre 2015

3.4.3.1 Objectifs de la prospection et stratégie d'intervention (organisation, matériel)

Comme énoncé en introduction, les objectifs des opérations au Mont Rivel étaient multiples. Les prospections pedestres avaient pour but de mieux appréhender l'organisation de l'agglomération et estimer son emprise. Il s'agissait également de caractériser des aménagements sur les pentes et de définir les accès à l'agglomération antique. Ceux-ci, mentionnés dans la bibliographie ancienne (Conti 1991) n'ont fait l'objet que d'une description sommaire et d'une cartographie imprécise. Les prospections à vue ont été menées par P. Nouvel, P. Lefebvre et S. Lehman, étudiant en Master II à l'université de Franche-Comté. Chaque responsable a parcouru les pentes avec un groupe de quatre ou cinq étudiants. Chaque zone de découverte a été identifiée comme une UP (**fig.40**) et a été photographiée, et les anomalies afférentes géo-localisées à l'aide d'un GPS Garmin Oregon 450 et décrites le plus précisément possible. Le matériel collecté a été conditionné et étiqueté en identifiant le site et l'année de découverte, l'UP afférente et éventuellement le point GPS correspondant.

Il a également été jugé nécessaire de procéder à des relevés topographiques afin de recalcr les plans de fouilles anciens. Le travail universitaire réalisé en 2014 a montré que les plans édités à l'issue des fouilles ne pouvaient en l'état être exploitables et recalcrés de manière correcte sur un fond cadastral : les déformations importantes qui résultent des tentatives de géo-référencement sur SIG sont très éloquentes (Lefebvre 2014, p. 73-76). Les relevés topographiques devaient nous permettre de pouvoir recalcr les structures encore visibles, parmi lesquelles le temple rectangulaire et le temple octogonal, et ainsi redresser les plans de fouilles. Ce travail a été réalisé lors de deux demi-journées par P. Barral et quatre étudiants à l'aide d'un tachéomètre. Les résultats n'ont pas encore été traités à ce jour, et seront présentés ultérieurement.

3.4.3.2 Les prospections pedestres

Les pentes est et ouest (UP 2, 9 et 10)

Les prospections réalisées sur les pentes est et ouest n'ont pas permis de mettre en évidence de quelconques aménagements antiques.

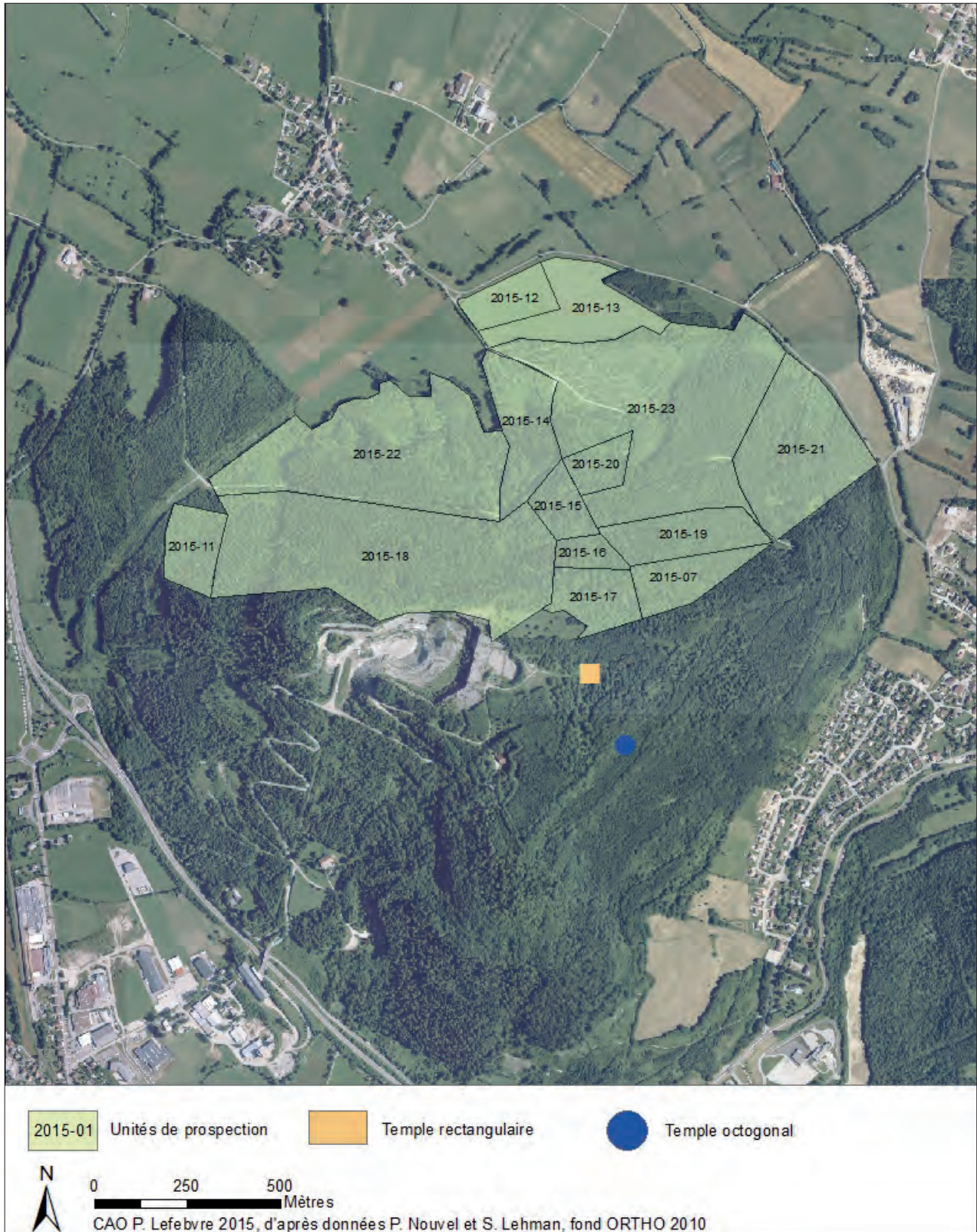
La pente ouest a été prospectée par S. Lehman, depuis la ferme de Burgille jusqu'au château médiéval occupant la pointe sud-est. Ce secteur, identifié sous l'UP 2015-10, est envahi par la végétation et la détection de vestiges y est particulièrement difficile, notamment autour du chemin d'exploitation de la carrière. Par ailleurs, la partie sud de cette pente est inaccessible suite à l'effondrement des galeries d'exploitation souterraines qui ont provoqué de larges fissures en surface. Seul un chemin dallé de pierres calcaires a été repéré à proximité du château médiéval : il a été mentionné dans la bibliographie (Vuailat 1966) mais n'a pu être géo-localisé suite à des défauts d'appareil.

La pente est, prospectée par P. Lefebvre depuis la limite communale nord d'Équevillon jusqu'au château médiéval et la ferme du Replain, n'a montré aucun vestige (UP 2015-02 et 09). Les pentes dominant Équevillon sont particulièrement prononcées et très difficiles d'accès : la prospection, contrainte par ce dénivelé important, a été réalisée dans la mesure du possible selon le protocole mis en place mais il a fallu de nombreuses fois suivre les anciens chemins d'exploitation par mesure de sécurité. Les aménagements et terrassements visibles correspondent aux divisions cadastrales et à l'exploitation moderne des pentes en pâture et vignobles. Elle a du reste été largement recolonisée par la végétation et plusieurs sapinières y ont été replantées.

La pente nord

La pente nord a été prospectée par P. Nouvel et S. Lehman : elle a été divisée en plusieurs unités de prospection en fonction des vestiges rencontrés et des conditions de prospection (fig.41). De nombreux vestiges y ont été détectés, parmi lesquels la voie d'accès principale à l'agglomération antique (UP 14, 15, 16, 17).

Fig. 41 Localisation des unités de prospection de la pente nord.



Le départ de cette voie a pu être identifié dans les bois à environ 200 mètres de la plaine de Vannoz et à 30 mètres à l'ouest d'un chemin d'exploitation forestier moderne. Elle se distingue parfaitement : elle présente un profil typique avec une bande de roulement au centre nettement bombée, bordée de fossés simples ou doubles (fig. 42 et 43). Son tracé a pu être restitué jusqu'au plateau (fig. 44) : seize points GPS ont été relevés le long de son cheminement pour permettre son géoréférencement. Elle suit un parcours approximativement rectiligne à travers le *Bois de l'Erculot* et présente une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. Elle ne monte pas à flanc de montagne comme on aurait pu le penser mais affronte le dénivelé et est coupée en plusieurs endroits par des chemins d'exploitation modernes. Dans sa partie basse (UP 2015-14), le profil se présente comme une levée bordée au départ d'un double fossé, puis d'un simple. Puis, sur environ 150 mètres, on observe un cheminement parallèle à la voie principale. Une importante levée empierrée sépare les deux espaces de circulation (fig. 45).

Fig. 42 Cliché de la voie antique vers l'amont.
P. Nouvel

Fig. 43 Cliché de la voie antique vers l'aval.
P. Nouvel



À environ 765 mètres d'altitude (UP 2015-16), la voie traverse une barre rocheuse (fig. 46) à l'ouest de laquelle a été découverte une borne armoriée portant sur deux faces les lettres C et V. À cet endroit, la voie se dédouble pour former un deuxième axe qui se dirige vers le plateau mais qui est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest. Visible sur une quarantaine de mètres, il se perd lorsqu'il est coupé par un chemin moderne. Enfin, à environ 60 mètres du plateau, la voie dévie de son trajet initial pour s'orienter vers l'ouest. Cette dernière portion présente un profil plat et une surface de circulation large qui s'appuie contre le flanc de la montagne (fig. 47). La voie aboutit au sommet de la montagne au niveau d'une pâture

Fig. 44 Localisation de la voie d'accès principale à l'agglomération antique.

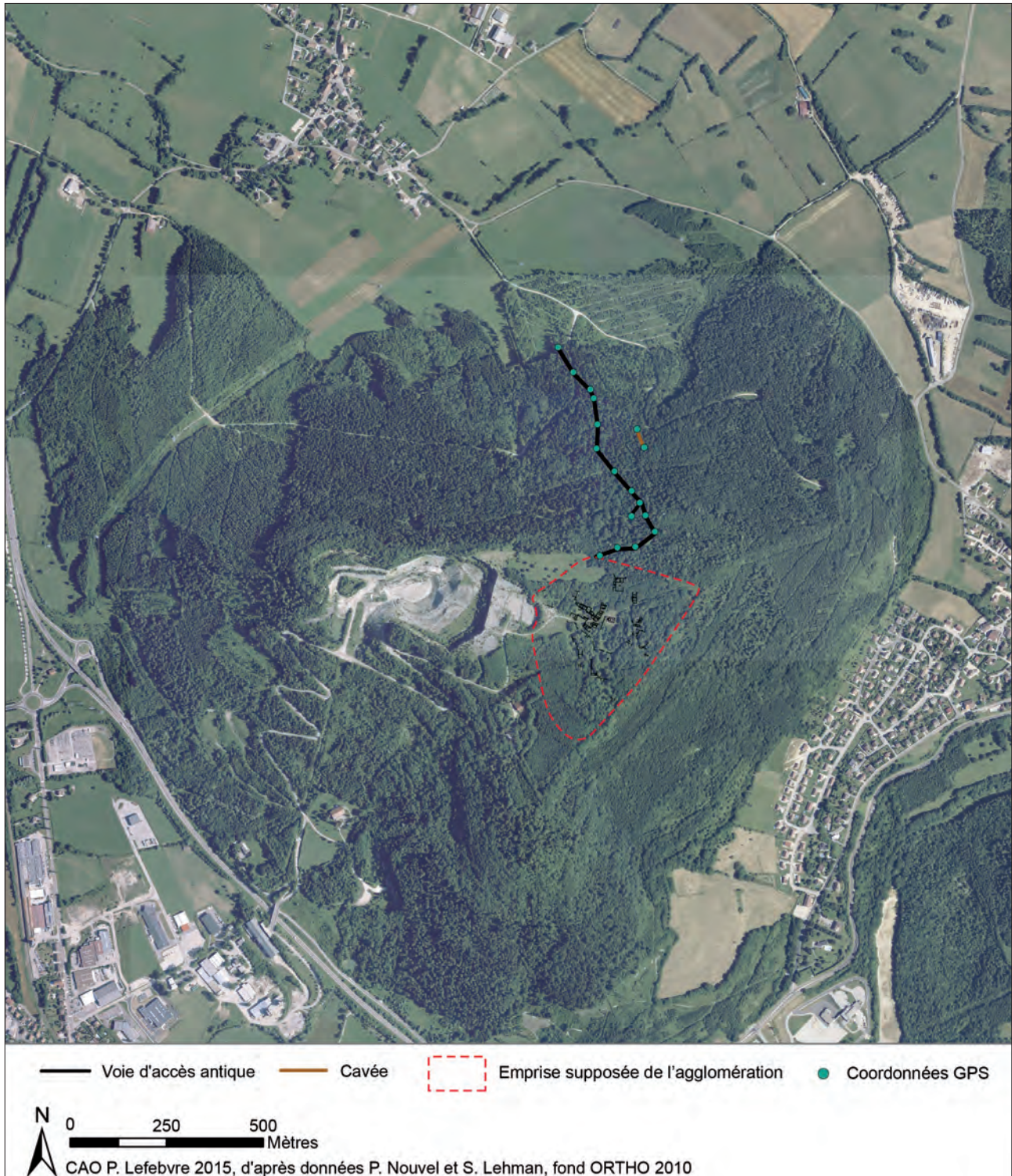


Fig.45 Levée empierrée. P. Nouvel

Fig.46 Barre rocheuse traversée par la voie antique. P. Nouvel

Fig.47 Voie de circulation orientée est-ouest et débouchant sur le plateau de Mont Rivel. P. Nouvel



dédiée aux chevaux. Au niveau du débouché de la voie sur le plateau, des aménagements de terrasses supposés antiques ont été identifiés (UP2015-17 [fig. 48]). De même, au niveau de la pointe nord, trois aménagements terrassés successifs ont été répertoriés (UP 2015-07). Au sud de ces terrasses aménagées au débouché de la voie, trois bâtiments de nature indéterminée ont été identifiés. Des amphores gallo-romaines prélevées dans le secteur confirment la datation de cet ensemble maçonné qui semble constituer les premiers bâtiments de l'agglomération antique.

Fig. 48 Cliché des terrasses supposées antiques aménagées au débouché de la voie sur le plateau. P. Nouvel

Fig. 49 Voie identifiée au nord-ouest au lieu-dit Bois de Bry. P. Nouvel



Une autre voie, également formée d'une levée bordée de deux fossés, a été identifiée au sud-ouest de la pente septentrionale, en bordure de la limite communale entre Vannoz et Champagnole, au lieu-dit *Bois de Bry* (fig. 49 et 50). La friche autour est telle qu'on ne peut la suivre mais on a pu déterminer que son tracé, orienté au pied de la montagne nord-sud, dévie en direction de l'est pour monter à flanc de Mont Rivel en suivant la barre rocheuse. Son tracé se perd à proximité de la carrière à ciel ouvert mais on peut supposer qu'elle se poursuivait sur la pente avant de rejoindre la voie d'accès principal.

Fig. 50 Localisation de la voie antique au Bois de Bry.



La prospection a également permis de géo référencer un tertre, connu et mentionné dans la bibliographie (Leng 2009) mais qui n'avait pas encore été localisé précisément sur un fond cadastral. Cette anomalie ovale, mesurant 14 × 10 mètres pour une hauteur de un mètre environ, présente une dépression en son centre (fig. 51). Elle est située au bas de la pente nord, à une douzaine de mètres à l'ouest de la voie d'accès. (UP2015-14). Sa fonction reste inconnue mais des éléments monétaires datés de La Tène D2 ont été découverts sur sa périphérie.

Le plateau (UP 2015-1, 3, 4, 5, 6, 8)

Les prospections sur le plateau ont été divisées en six unités de prospection (fig. 52). L'objectif était de géo localiser les vestiges visibles que la visée du tachéomètre ne pouvait atteindre compte tenu de l'important couvert forestier et d'identifier d'autres aménagements pour mieux appréhender l'organisation et l'extension de l'agglomération antique.

• Les observations de terrain

Les investigations se sont avérées rapidement contraintes par la densité de couvert végétal dominé par les ronces, les buis et les taillis. La forêt a par ailleurs largement repris ses droits et il s'est avéré très compliqué d'accéder aux vestiges et plus encore de tenter de comprendre leur organisation. Le géo référencement des bâtiments au tachéomètre a été limité aux structures accessibles et visibles dans leur ensemble, à savoir le temple rectangulaire, le temple octogonal et les pans de murs exhumés à l'extrémité ouest de la fouille, au bord du front de taille de la carrière. Des pans de murs localisés au nord et à l'ouest du temple rectangulaire, identifiés comme des vestiges fouillés par F. Leng, sont accessibles mais en l'absence d'une vision globale du plan des bâtiments, nous avons décidé de ne pas procéder à leur géo référencement immédiat et d'envisager l'emploi d'autres méthodes prospectives, comme le LiDAR.

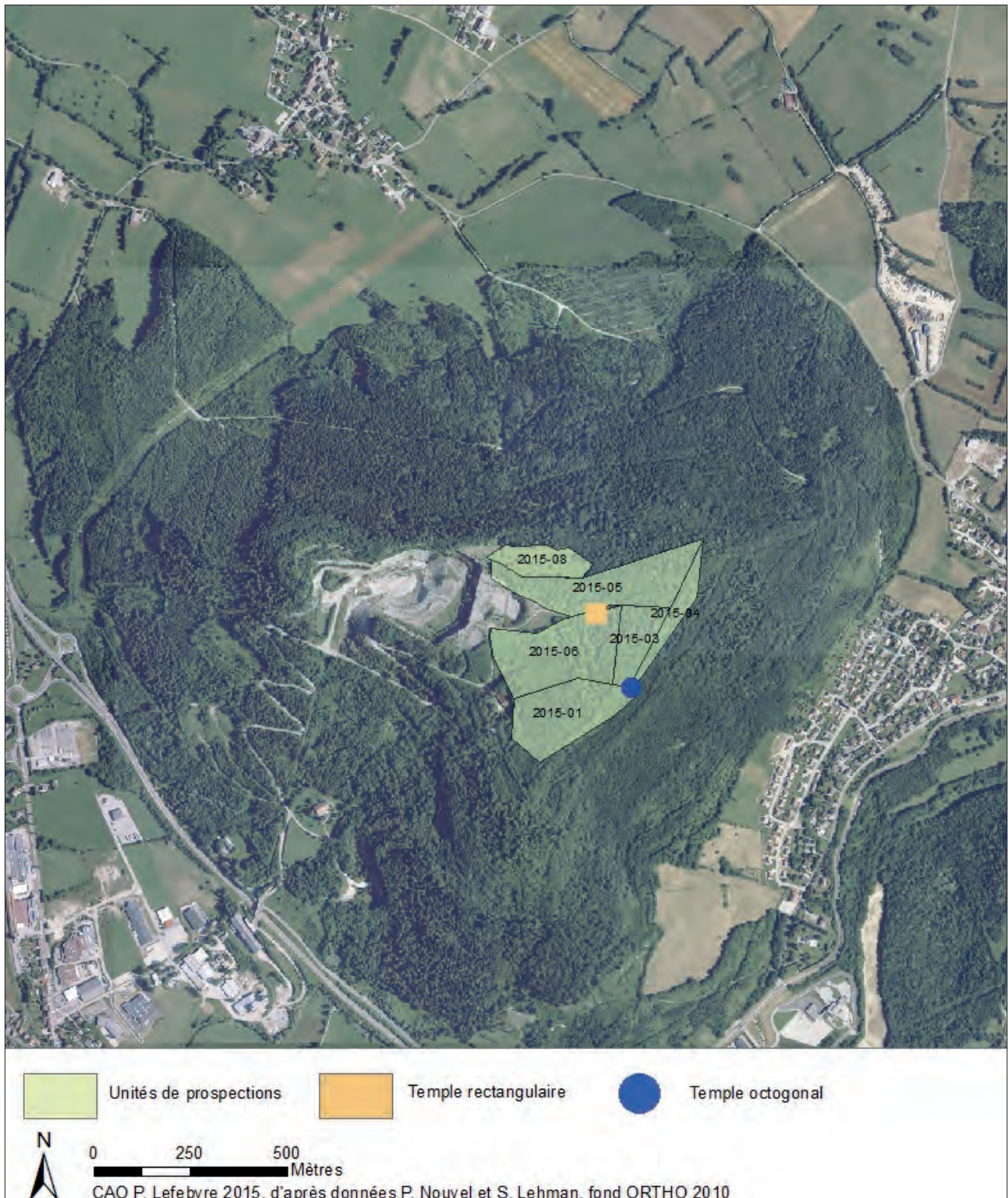
La prospection a néanmoins permis de déterminer que l'agglomération antique s'étend très probablement sur une superficie bien plus vaste que celle estimée à l'issue des fouilles. Les observations ont montré une forte densité des vestiges à l'extrémité nord-est du plateau où ont été fouillés quelques bâtiments résidentiels (Leng 1983, 1984 ; Llopis 1991).

Fig. 51 Cliché du tertre du Bois de l'Erculot depuis l'ouest. P. Nouvel



Les vestiges bordent la rupture de pente et débordent même sur la pointe nord où ont été identifiés des aménagements de trois terrasses successives. Au sud-est, au nord de la ferme du Replain, ont été observées un ensemble d'anomalies et de maçonneries très dense attestant l'existence d'un vaste quartier dont la fonction reste indéterminée. Par ailleurs, le secteur nord, peu documenté par les fouilles anciennes (Leng 1987, 1988) a révélé une importante concentration de vestiges maçonnés, notamment un ensemble de trois bâtiments imposants en bordure de pente. La limite d'agglomération semble se situer au débouché de la voie, au niveau de la rupture de pente où

Fig. 52 Localisation des unités de prospection du plateau.



des terrasses ont été repérées. La pâture aux chevaux a par ailleurs fourni quelques éléments de terre cuite architecturale antique, six fragments de céramique dont deux médiévales et un fragment de verre bleuté. Signalons également une ornière parfaitement visible, identifiée sur l'UP2015-05 à une centaine de mètres au nord du temple rectangulaire (fig. 53)

Fig.53 Ornière localisée au nord-est du plateau.
P. Nouvel



- **Le mobilier : traitement, inventaire et analyse**

624 artefacts ont été collectés, principalement sur le plateau. Ils ont fait l'objet d'un premier inventaire sur une base de données Excel classé par unités de prospection et en fonction des différentes catégories de mobilier. Il s'agit pour l'essentiel de TCA antique mais un certain nombre de fragments de céramiques ont également été collectés. Les premières observations ont mis en évidence plusieurs formes caractéristiques qui pourront être dessinées et préciser la datation des occupations détectées. Ce mobilier est actuellement en cours d'étude et fera l'objet ultérieurement d'une cartographie de répartition.

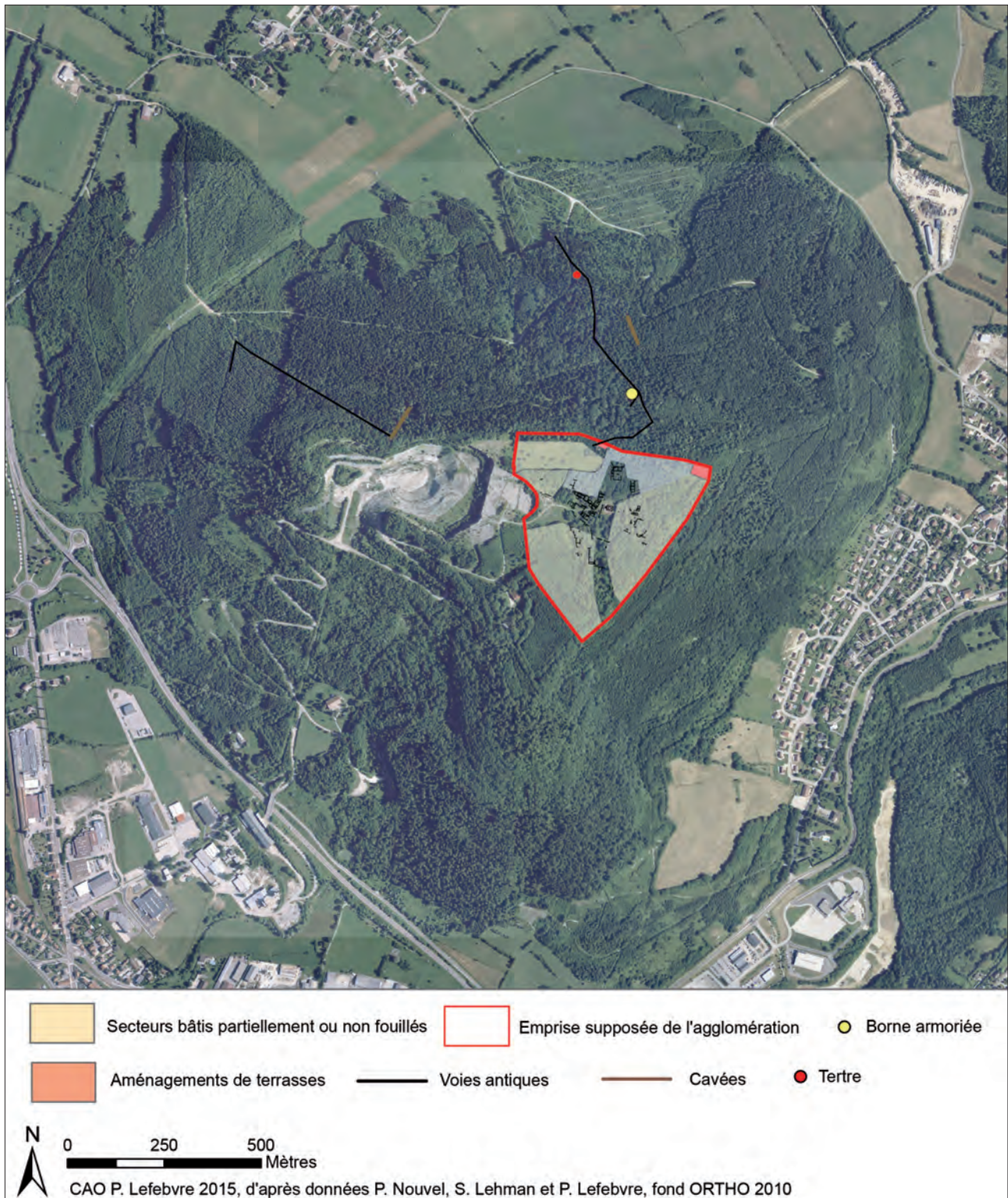
- **Conclusion et perspectives**

La prospection pédestre a essentiellement confirmé des données mentionnées dans la bibliographie ancienne, comme la voie d'accès à l'agglomération et le tertre, et permit d'en établir une cartographie précise. Les données géographiques des vestiges sont effectivement manquantes au mont Rivel et les lacunes ont pu en partie être comblées. Sur le plateau où ce travail de géolocalisation n'a pu être que partiellement réalisé, la prospection à vue a permis de déterminer l'extension de l'agglomération et la densité des vestiges. Il apparaît clairement que le bâti antique est très dense et qu'il s'étend depuis le front de taille de la carrière à l'ouest et le bord surplombant Equevillon jusqu'à la bordure de pente nord dominant Vannoz. Des vestiges ont été détectés en bordure du front de taille, ce qui laisse à penser que des structures archéologiques ont été détruites par l'exploitation et que l'agglomération s'étendait encore probablement en direction de l'ouest. On a également pu déterminer que des terrasses avaient été aménagées mais uniquement sur le versant nord, surplombant la voie d'accès principale. Un autre axe a pu être répertorié au niveau de la pointe

nord ouest : il pourrait s'agir d'une autre voie d'accès à l'agglomération antique, plus praticable et moins contraignante car montant à flanc de montagne (fig. 54).

Les perspectives de recherche de terrain au Mont Rivel sont limitées par l'important couvert forestier et les taillis impénétrables du plateau. La détection de vestiges est rendue difficile par le manque de visibilité et la densité de la couverture végétale. L'utilisation de matériel (tachéomètre, lunette de chantier) est rapidement contrainte et la documentation du site s'en trouve limitée. Il est impossible dans l'état actuel de pouvoir recaler les

Fig. 54 Localisation et caractérisation des zones de découvertes et vestiges géoréférencés au Mont Rivel. d'après fond ORTHO 2010.



plans des vestiges encore visibles. Les données topographiques acquises par P. Barral et qui seront traitées incessamment sous peu vont nous fournir de premiers éléments mais à l'échelle de l'agglomération, cela reste insuffisant. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'employer de nouvelles méthodes afin notamment de pouvoir restituer le plan de l'agglomération dans son ensemble, recaler les plans de fouilles anciens et répondre à la question de l'existence d'un oppidum au Mont Rivel. La méthode LiDAR est certainement la plus adaptée à cette problématique et doit être sérieusement envisagée dans les mois à venir. Par ailleurs, le travail de documentation doit être poursuivi sur le bâtiment octogonal qui semble constituer l'élément central de l'agglomération antique. Le relevé topographique réalisé cette année sur ce bâtiment et sur le cheminement conduisant au temple rectangulaire constitue une démarche préliminaire qui devra être complétée en 2016 par de nouvelles recherches de terrain et des relevés en plan et en élévation des maçonneries visibles.

3.4.4 Bibliographie

AUGE P. (1994). — *La photographie aérienne dans le nord de la Franche-Comté, châteaux, mottes et chantiers de fouilles*, rapport de prospections, Besançon, p.36 – 37.

CHARLIER F., LENG F. (1989). — *Equevillon (Jura), sauvetage programmé, Mont Rivel 1989*, rapport de fouilles, 44 p.

CLERC E. (1847). — *La Franche-Comté à l'époque romaine, représentée par ses ruines*, Besançon, éd. Bintot, 164 p.

CHEVALIER M., CHARPENTIER P. (1960). — *Champagnole*, Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. ALUFC vol. 38, Cahiers de géographie de Besançon n°8, p. 7-15.

GUILLEMET F., PROST B. (1993). — *Champagnole et ses environs*, Paris, éd. Res Universis, coll. Monographies des villes & villages de France, 90 p.

HAUT P. (1994). — *Mont Rivel (commune d'Equevillon, Jura) : enquête supplémentaire sur un sanctuaire gallo-romain*, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, vol. 45, tome 2, Dijon, p. 437-448.

JOUNIN S. (1994). — *Inventaire du mobilier archéologique de l'opération de diagnostic, Mont Rivel 1991*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 29 p.

LEFEBVRE P. (2014). — *Mont Rivel, Saint-Germain-en-Montagne, deux agglomérations gallo-romaines en Franche-Comté*, mémoire de Master, Université de Besançon, 249 p.

LENG F. (1979). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 31 p.

LENG F. (1980). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 36 p.

LENG F. (1981). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 47 p.

LENG F. (1982). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 61 p.

LENG F. (1982). — *Le site gallo-romain du Mont Rivel à Equevillon, in Cinq années de fouilles archéologique en Franche-Comté 1975 – 1980 : bilan d'activité présenté par les fouilleurs*, Besançon, éd. Direction des antiquités préhistoriques et historiques de Franche-Comté, p. 64 - 68.

LENG F. (1983). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 62 p.

LENG F. (1984). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 37 p.

LENG F. (1984). — *Le Mont Rivel à l'époque gallo-romaine, Jura, Fouilles récentes en Franche-Comté : archéologie (exposition, Musée de Lons-le-Saunier, 1984)*, p. 47 - 49.

LENG F. (1985). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 64 p.

LENG F. (1986). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 75 p.

LENG F. (1986). — *Equevillon, Mont Rivel, Jura*, in M. Mangin, B. Jacquet, J.-P. Jacob dir., *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. ALUFC n°337, série Archéologie n°34, p. 164 - 173.

LENG F. (1987). — *Fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont Rivel*, rapport de fouilles, 72 p.

LENG F. (1988). — *Mont Rivel, bilan des recherches archéologiques 1988*, rapport de fouilles, 72 p.

LENG F. (1989). — L'agglomération gallo-romaine du Mont Rivel à Equevillon (Jura), *Hamadryade*, n°5, p. 11 - 15.

LENG F. (1989). — *Rapport Mont Rivel 1989*, rapport de fouilles, 127 p.

LENG F. (1990). — *Mont Rivel, rapport 1990*, rapport de fouilles, 137 p.

LENG F. (1990). — *Mont Rivel, site gallo-romain en Franche-Comté*, Bourg-en-Bresse, éd. La Taillanderie, 256 p.

LENG F. (1990). — L'agglomération gallo-romaine du Mont Rivel à Equevillon, Jura, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est*, tome 41, n°157, p. 69 - 92.

LENG F. (1994). — Equevillon, Mont Rivel, Jura, in J.-P. Petit, M. Mangin dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, coll. Archéologie aujourd'hui, p. 100 - 102.

LENG F. (1995). — Les temples du sanctuaire du Mont Rivel à Equevillon (Jura), in A. Richard, C. Munier dir., *Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, éd. Cêtre, p. 329 - 332.

LENG F. (2008). — Le sanctuaire gallo-romain du Mont Rivel, *ArchéoJuraSites*, n°2, p. 16-21.

LENG F. (2009). — Une découverte récente entraîne l'étude de monnaies gauloises provenant des sites du Mont Rivel et de Saint-Germain-en-Montagne, *ArchéoJuraSites*, n°3, p.7 - 20.

LENG F. (2011). — Les caractéristiques du temple rectangulaire du Mont Rivel par rapport aux autres temples de la Gaule, *ArchéoJuraSites*, n°5, p. 8-17.

LENG F., LLOPIS E. (1992). — Le sanctuaire du Mont Rivel, in M.-J. Roulière-Lambert, A.-S. de Cohen dir., *Dans le Jura gallo-romain*, Lons-le-Saunier, éd. Cercle Girardot, p. 71 - 79.

LLOPIS E. (1991). — *Diagnostic archéologique Mont Rivel 1991, Equevillon (Jura)*, rapport de fouilles, 86 p.

MERCIER C. (1978). — *Compte-rendu des sondages archéologiques faits sur le site gallo-romain du Mont Rivel dans l'été 1978*, rapport de fouilles, 33 p.

MONNIER L., JOBEZ A. (1905). — *Champagnole à travers les âges, notes historiques*, Arbois, éd. imprimerie de madame Chapeau, 33 p.

NOUVEL P., LUGINBUHL T., BICHET V. dir. (2008). — *Étude intégrée d'un complexe religieux gallo-romain : Villards-d'Héria (Jura), archéologie, architecture, territoire et environnement – rapport d'activités 2007*, Besançon, 207 p.

NOUVEL P., CRAMATTE C. (2013). — Le massif du Jura à l'époque romaine. Terre de frontière ou de peuplement ? État des données, in A. Richard, F. Schifferdecker, J.-P. Mazimann, C. Bélet-Gonda dir., *Le peuplement de l'Arc jurassien de la Préhistoire au Moyen Age. Actes des deuxièmes journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien, Delle (F) – Boncourt (CH), 16-18 novembre 2007*, Besançon, éd. PUFC et Porrentruy, Office de la Culture et Société jurassienne d'Émulation, coll. ALUFC série environnement, sociétés et archéologie n°20, Cahier d'archéologie, p. 299 – 323.

ROTHÉ M.-P. (2001). — *Le Jura (39)*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, coll. Carte archéologique de la Gaule vol. 39, 840 p.

ROUSSET A. (1853). — Equevillon, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - département du Jura*, tome 3, Paris, éd. Le livre d'histoire, Coll. Monographies des villes et villages de France, p. 43 - 49.

TYNE J. (1955). — *Champagnole, cité antique ?* Champagnole, éd. Imprimerie A. Gresset, 32 p.

VISCUSI V. (1994). — *Mont Rivel, rapport d'étude du temple rectangulaire*, rapport de fouilles, 55 p.

VUAILLAT D. (1966). — *Rapport de M. Vuillat au sujet de ses reconnaissances effectuées sur le Mont Rivel*, rapport de prospection, 2 p.

3.4.5 Annexe : données cadastrales des parcelles prospectées (1/3)

COMMUNE	CODE DEP.	CODE COMMUNE	FEUILLE	SECTION	NUMERO	LIEU DIT
VANNOZ	39	543	1	ZC	23	Sous Bry
VANNOZ	39	543	1	ZC	24	Sous Bry
VANNOZ	39	543	1	ZC	49	En sorbief
VANNOZ	39	543	1	ZB	64	Sur Gesemberg
VANNOZ	39	543	1	ZB	130	Sur Gesemberg
VANNOZ	39	543	3	OB	54	Bois de Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	96	Sous Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	97	Sous Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	98	Sous Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	99	Sous Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	105	Sous Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	106	Sous Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	107	Bois de Bry
VANNOZ	39	543	3	OB	108	Bois de Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	170	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	171	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	172	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	173	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	174	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	175	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	176	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	177	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	178	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	179	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	180	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	181	Sous Bry
VANNOZ	39	543	4	OB	183	Bois de Bry
VANNOZ	39	543	5	OB	184	Bois de l'Erculot
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	1	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	2	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	3	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	4	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	5	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	6	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	7	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	8	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	13	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	14	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	15	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	16	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	17	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	18	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	19	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	22	Grange Burgille

Annexe : données cadastrales des parcelles prospectées (2/3)

COMMUNE	CODE DEP.	CODE COMMUNE	FEUILLE	SECTION	NUMERO	LIEU DIT
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	33	En Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	34	En Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	35	En Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	37	En Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	38	A la garenne
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	39	A la garenne
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	40	A la garenne
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	41	A la garenne
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	42	A la garenne
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	43	A la Garenne
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	45	Grange Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	46	Grange Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	47	Grange Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	51	Grange Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	56	Grange Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	58	Grange Burgille
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	64	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	65	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	BP	69	Sous Montrivel
CHAMPAGNOLE	39	97	1	AX	88	La Praye
CHAMPAGNOLE	39	97	1	AX	91	La Praye
CHAMPAGNOLE	39	97	1	AT	105	Sur la planchette
EQUEVILLON	39	210	1	OB	4	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	6	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	7	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	8	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	9	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	194	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	195	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	196	Aux cantons
EQUEVILLON	39	210	1	OB	486	A la cote
EQUEVILLON	39	210	1	OB	488	A la cote
EQUEVILLON	39	210	1	OB	489	A la cote
EQUEVILLON	39	210	1	OB	670	A la cote
EQUEVILLON	39	210	1	OB	675	Bois de Gretigney
EQUEVILLON	39	210	3	OB	394	A la cote
EQUEVILLON	39	210	4	OB	159	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	160	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	161	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	162	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	163	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	164	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	165	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	OB	166	La cote de Montrivel

Annexe : données cadastrales des parcelles prospectées (3/3)

COMMUNE	CODE DEP.	CODE COMMUNE	FEUILLE	SECTION	NUMERO	LIEU DIT
EQUEVILLON	39	210	4	0B	167	La cote de Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	168	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	169	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	170	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	172	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	173	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	174	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	175	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	176	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	177	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	178	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	179	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	180	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	181	En Montrivel
EQUEVILLON	39	210	4	0B	182	Sur les replans
EQUEVILLON	39	210	4	0B	183	Sur les replans
EQUEVILLON	39	210	4	0B	184	Sur les replans
EQUEVILLON	39	210	4	0B	525	En Montrivel

3.5 Saint-Germain-en-Montagne (39)

Rapport de prospection géophysique. Apport de la méthode magnétique dans l'exploration du site (P. Lefebvre, C. Sanchez)

Fiche signalétique

Localisation

Région
Franche-Comté

Département
Jura (39)

Commune
Saint-Germain-en-Montagne,
Vannoz

Adresse ou lieu-dit
Les perrières
La plaine de Chaux

Code INSEE
39300

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RGF93_CC47)

X: 883300/823550
Y: 2215400/2215550

Références cadastrales

section / parcelle
ZC/30,46,47,48,50,51,56
ZD/8,9, 11

Propriétaire du terrain

- Commune de Vannoz
- Commune de Saint-Germain-de-Montagne
- Bureau de Bienfaisance
- La Sablière / Marescot Denis
- Denis Bourny
- Guinchard / Aniort Berthod
- GRUT Yvan
- GRAPPE Michel
- PASTEUR Raymond
- MENETRIER Eric
- GUINCHARD Georges
- CHEVALET Christian

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015/179

Superficie de terrain prospecté

5,44 hectares

Titulaire de l'autorisation

Christelle Sanchez
Ingénieur d'étude contractuel
Responsable d'opération

Organisme de rattachement

Laboratoire Chrono-
environnement, UMR 6249

L'équipe

Les acquisitions menées à Saint-Germain-en-Montagne ont été réalisées en grande partie par une équipe restreinte (3 personnes : P. Lefebvre, un étudiant de Paris IV et C. Sanchez), mais également dans le cadre de deux journées d'initiation à la géophysique pour des masters II (échanges franco-suisse : dizaine d'étudiants, encadrés par E. Gauthier, P. Lefebvre et C. Sanchez), et un stage de terrain pour les masters I (UBFC) (dizaine d'étudiants, encadrés par M. Thivet, traité par C. Sanchez).
La topographie a été réalisée par M. Lagache (topographe à l'INRAP), des étudiants et C. Sanchez.

Autorisation de prospection (1/4)



Arrêté n° 2015/179 Du 7 septembre 2015
portant autorisation de prospection avec matériel spécialisé.

LE PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFET DU DOUBS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 20150810-059 en date du 11 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2015223-262 en date du 11 août 2015 portant subdélégation de signature à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice régionale adjointe, Madame Laurence JACQUEMART, secrétaire générale, Monsieur Gérard dit « Pascal » MIGNERREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie ; Monsieur Hervé LAURENT, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR432015000041, de demande d'opération archéologique arrivé le 12 août 2015 ;

Vu les autorisations des propriétaires des terrains concernés ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Christelle SANCHEZ est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection avec matériel spécialisé à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2015, sise en :

RÉGION : FRANCHE-COMTE

• DEPARTEMENT : JURA

COMMUNE : SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE

Cadastre : section ZC, parcelles 30, 46, 47, 48, 50, 51, 56
section ZD, parcelles 8, 9, 11.

Intitulé de l'opération : « Prospections Saint-Germain, Grozon, Osselle ».

Programme de recherche : 19 - Le fait urbain.

Cette opération porte le n° 094183. Elle a lieu dans le cadre du projet collectif de recherche intitulé : « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des personnes et des biens concernés par l'opération.

Autorisation de prospection (2/4)

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Le rapport doit contenir également un résumé donnant les principaux résultats. Ce résumé est destiné à être publié dans le bulletin scientifique régional annuel.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

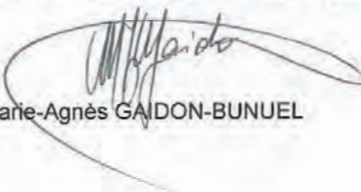
Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Christelle SANCHEZ.

Fait à Besançon, le 7 septembre 2015

Pour le directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie


Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Autorisation de prospection (3/4)



Arrêté n° 2015/221 du 6 novembre 2015

portant autorisation de prospection avec matériel spécialisé

LE PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFET DU DOUBS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 20150810-059 en date du 11 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2015223-262 en date du 11 août 2015 portant subdélégation de signature à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice régionale adjointe, Madame Laurence JACQUEMART, secrétaire générale, Monsieur Gérald dit « Pascal » MIGNEREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie ; Monsieur Hervé LAURENT, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR432015000041, de demande d'opération archéologique arrivé le 12 août 2015 ;

Vu les autorisations des propriétaires des terrains concernés ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Christelle SANCHEZ est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection avec matériel spécialisé à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2015, sise en :

RÉGION : FRANCHE-COMTE

- DEPARTEMENT : DOUBS
COMMUNE : OSSELLE
Cadastre : section ZA, parcelle 4
section ZE, parcelles 1, 2, 3, 4, 36
- DEPARTEMENT : JURA
COMMUNE : GROZON
Cadastre : section ZD, parcelle 66
- DEPARTEMENT : JURA
COMMUNE : SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE
Cadastre : section ZB, parcelle 129
section ZC, parcelle 49
section ZD, parcelle 50.

La présente autorisation vient en complément de l'arrêté n° 2015/179 du 7 septembre 2015 portant autorisant une prospection avec matériel spécialisé.

L'opération porte le n° **094183**. Elle a lieu dans le cadre du projet collectif de recherche intitulé : « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT.

Autorisation de prospection (4/4)

Intitulé de l'opération : Prospections Saint-Germain, Grozon, Osselle.
Programme de recherche : 19 - Le fait urbain.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Le rapport doit contenir également un résumé donnant les principaux résultats. Ce résumé est destiné à être publié dans le bulletin scientifique régional annuel.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

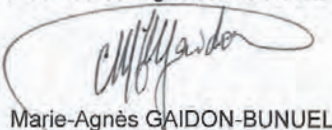
Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Christelle SANCHEZ.

Fait à Besançon, le 6 novembre 2015

Pour le directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie



Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

3.5.1 Introduction

Situé aux pieds des premiers contreforts du Jura, sur le plateau de Champagnole (fig. 55), le village de Saint-Germain-en-Montagne se trouve en bordure de la dépression de l'Angillon, entre le pied septentrional du Mont-Rivel et le revers méridional de la montagne de la Fresse. Dans ce secteur encombré de dépôts glaciaires du quaternaire se situe l'agglomération gallo-romaine de Saint Germain-en-Montagne. La zone de Saint-Germain-en-Montagne et Vanoz se situe à la transition entre deux entités géomorphologique avec d'un côté un substrat calcaire en fines dalles et de l'autre, des alluvions anciennes (fig. 56) (BRGM, 2015).

À la jonction de plusieurs voies, l'agglomération semble être associée à une vaste occupation située deux kilomètres au sud, au sommet du Mont-Rivel, culminant à 804 mètres d'altitude. Cette étroite relation entre deux pôles de peuplements émergeant à la fin de la période laténienne et se poursuit de manière continue jusqu'à la fin de la période romaine. La reprise documentaire et l'étude d'une partie du mobilier réalisées dans le cadre d'un master recherche en 2014 a permis entre autres de synthétiser les connaissances et affiner les données chronologiques sur ces deux sites (Lefebvre 2014).

3.5.2 Historique

Le site de Saint-Germain-en-Montagne est attesté archéologiquement depuis le deuxième quart du XIX^e siècle par les fouilles du Dr. Germain de Salins aux lieux-dits *les Armets* ou *les Hermettes* et *Plaine de Sérilly*. Cette fouille, initiée suite à la création de la route départementale actuelle, n'a livré aucun document écrit ; seule la littérature grise en fait mention et produit une synthèse des connaissances de cette agglomération antique fondées principalement sur la transmission orale et sur la découverte de quelques objets remarquables (Rousset 1853, p. 199-200).

À partir des années 1960, des travaux de remembrement sur les communes de Saint-Germain-en-Montagne et Vannoz vont entraîner plusieurs campagnes de fouilles archéologiques qui vont permettre d'exhumer les vestiges d'un important quartier urbain à vocation résidentielle et artisanale sur une surface de quatre hectares environ. Ces fouilles, menées aux lieux-dits *Fontaine Neuve* et *Sur Sellieu*, s'organisent autour du chemin départemental 21 et se déroulent en trois phases :

- Une première phase d'opérations archéologiques est engagée entre 1964 et 1971, à la limite ouest de la commune, au sud-ouest de la route actuelle, au lieu-dit *Fontaine Neuve*. Engagées dans un premier temps sous forme de prospections entre 1964 et 1965, elles prennent la tournure de fouilles de sauvetage lorsque le site est menacé par des travaux de remembrement de la commune voisine de Vannoz. Ces fouilles, menées entre 1966 et 1968, sont placées sous la responsabilité de M. Bourgeois-Lechartier, alors conservateur des musées du Jura. Elles prennent pour point de départ deux murs parallèles repérés en prospections aériennes en 1966 et mettent au jour un bâtiment dont la fonction semble résidentielle. En 1967, les recherches se développent au nord du secteur connu, mais surtout à l'est, découvrant un vaste bâtiment organisé autour d'une cour centrale. Les fouilles de 1968 complètent le plan du bâtiment vers le nord, à la limite de la route actuelle, et vers l'ouest, et mettent au jour quatre caves.
- En 1980, l'ouverture d'une carrière à l'ouest des vestiges découverts entre 1966 et 1968 met au jour de nouvelles structures archéologiques. Les vestiges sont alors détruit et n'en sont resté qu'un murger dans lequel sont découvertes fortuitement plusieurs pierres de parement. Un projet d'aménagement destiné à niveler le terrain d'exploitation de la carrière conduit à une fouille de sauvetage programmée, dirigée par F. Leng.

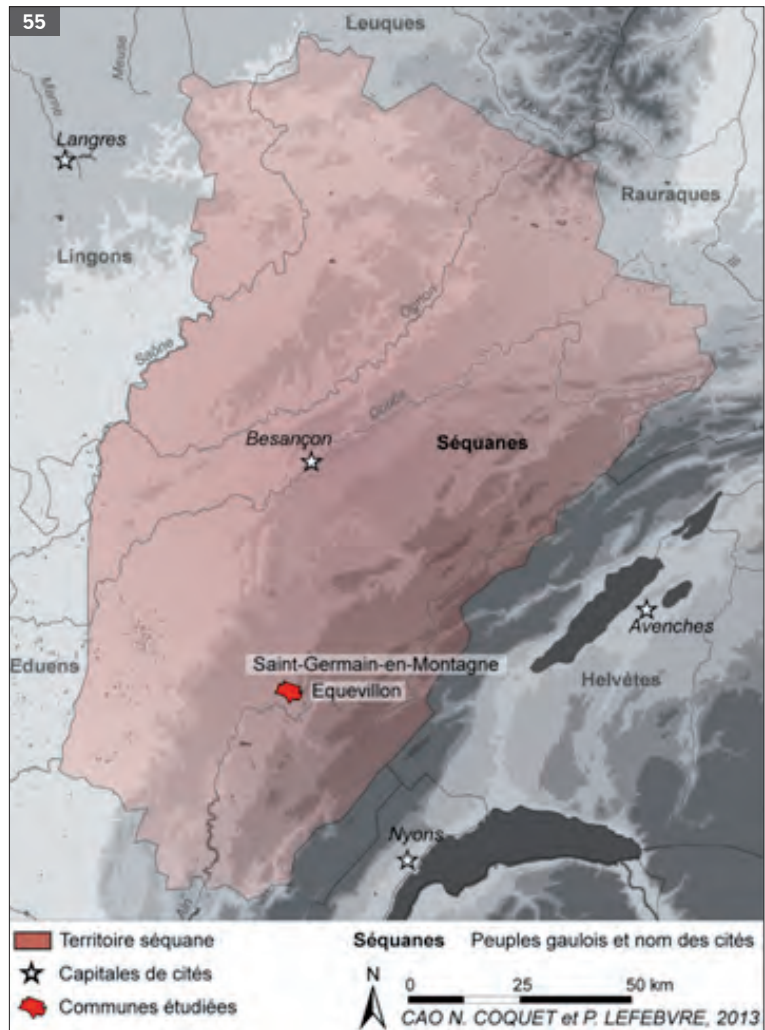
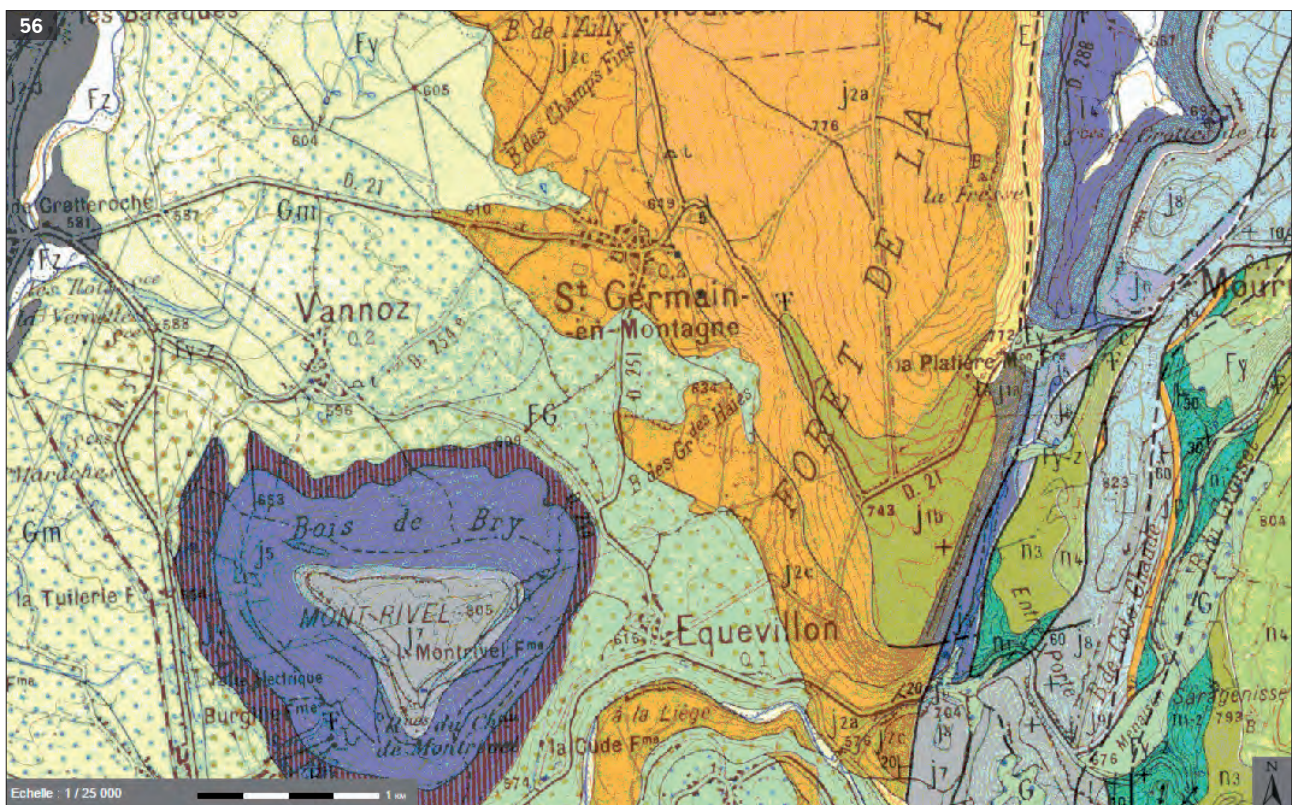


Fig. 55 Illustration de l'impact d'un objet magnétique présent dans le sous-sol sur les données enregistrées sur le magnétomètre (ici représenté sous la forme de la courbe en haut de l'image).

Fig. 56 Carte géologique du secteur de Saint-Germain-en-Montagne. BRGM 2015



- La fouille met en évidence deux caves contiguës conservées sur leur profondeur d'origine.
- En 1990, un nouveau projet d'aménagement de la commune de Saint-Germain-en-Montagne, au lieu-dit *Sur Sellieu*, entraîne un diagnostic archéologique dirigé par H. Laurent. Le sondage met en évidence plusieurs structures maçonnées et une salle en sous-sol et aboutit, dès 1991, à une fouille de sauvetage programmée, placée sous la direction de F. Leng. Pratiquées au nord du chemin départemental 21, elles révèlent d'importants bâtiments à usage résidentiel et artisanal, organisés de façon régulière autour de petites ruelles parallèles. L'importance des vestiges entraîne une nouvelle fouille de sauvetage en 1992, qui permet d'étendre le chantier vers l'est et de compléter les plans de bâtiments déjà existants.
 - En 2007, une dernière opération archéologique est programmée suite à l'extension d'une gravière uée au sud des structures fouillées entre 1966 et 1968 (Haut 2007). D'une emprise totale de 29000m², le diagnostic est réalisé sous la forme de 77 sondages disposés en quinconce et couvrant 2460m² soit 8,5% de la surface totale (fig. 57). Le résultat s'avère négatif : aucune structure ni aucun mobilier n'a été découvert dans ce secteur. Ainsi, cette zone marquerait peut-être une limite d'agglomération.

Fig. 57 Matériel utilisé lors des acquisitions : magnétomètre Grad 601. .



3.5.3 Problématiques et objectifs

La prospection magnétique a été préférentiellement employée dans une démarche exploratoire afin de déterminer l'extension et l'organisation de l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne(39).

- **Zone nord-ouest** : Cette zone concerne en théorie l'agglomération elle-même. L'objectif était d'estimer la concentration de structures, mais aussi mieux appréhender le système viaire afin de commencer à relever le plan de la ville antique et de déterminer les limites ouest de l'agglomération supposée.
- **Zone nord** : Tout comme pour la zone sud, l'objectif était de tenter de déterminer la limite nord par le biais d'une petite fenêtre d'acquisition géophysique. La présence de microreliefs ainsi que de concentration de mobilier permettait de supposer la présence de vestiges en sous-sol. La localisation de cette acquisition visait à tenter de délimiter les structures potentielles au nord et à l'est.

- **Zone est** : la parcelle explorée est localisée immédiatement au nord du quartier urbain fouillé en 1991 et 1992 (Leng 1991 ; Leng 1992). Comme pour le secteur nord-ouest, il s'agissait ici de déterminer le développement de l'agglomération vers le nord, d'identifier les concentrations de vestiges et de caractériser les occupations.
- **Zone sud/est** : Cette zone se situe entre un sondage négatif de l'Inrap (Haut 2007) et des fouilles anciennes de l'agglomération (Bourgeois-Lechartier 1966 ; Bourgeois-Lechartier 1967 ; Leng 1980). L'intérêt de cette zone était de déterminer les limites sud de l'agglomération avec précision, mais aussi d'évaluer le potentiel des parcelles qui devraient d'ici quelques années être englobées dans l'extension de la toute proche gravière.

Dans quelle mesure l'emploi de la méthode magnétique dans la détection de vestiges permet-elle la mise en évidence de concentration de structures dans une démarche exploratoire ?

3.5.4 Principe de la méthode magnétique

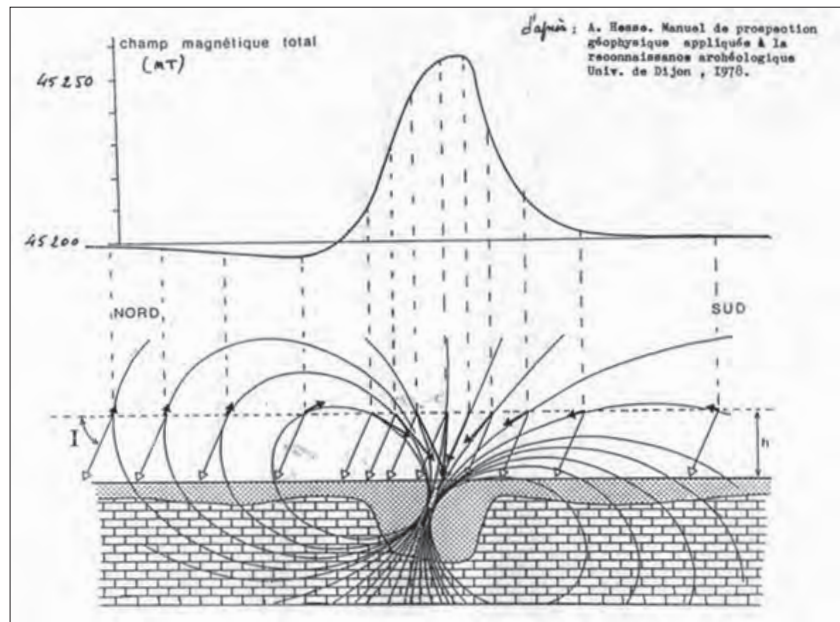
La prospection géophysique en archéologie est basée sur un principe très simple. Une structure archéologique correspond à un contraste dans les propriétés physiques entre cette structure et le milieu. Ce contraste peut être suffisant pour affecter le comportement d'une grandeur physique que l'on mesure à la surface (Hesse 1979). L'application de ces méthodes géophysiques permet d'obtenir rapidement et de manière non destructive des informations sur la nature des éléments en sous-sol.

Les prospections magnétiques mesurent les valeurs de l'amplitude du champ magnétique terrestre ou de ses composantes. Les variations d'amplitude du champ magnétique à la surface de la Terre possèdent trois origines (Blakely 1996) :

- Le champ magnétique interne assimilable à un champ dipolaire aussi appelé champ de Gauss (actuellement, le moment dipolaire de ce champ est caractérisé par une orientation décalée de 11,5° par rapport à l'axe de rotation de la Terre). C'est celui dont on parle dans le cadre des inversions du champ magnétique, il est stable dans le temps et dans l'espace à l'échelle d'une prospection. Du fait de sa nature dipolaire, l'amplitude du champ à la surface terrestre peut varier de 20000 à 60000 nT.
- le champ magnétique externe, conséquence des interactions entre l'ionosphère et les vents solaires. Il est notamment à l'origine des orages magnétiques qui peuvent être des fluctuations erratiques et importantes du champ magnétique local, rendant l'interprétation des mesures difficiles (variations rapides, jusqu'à 1000 nT durant quelques minutes).
- les champs magnétiques anormaux liés aux contrastes d'aimantations présents localement, et dont les structures archéologiques sont des exemples. Ce sont ceux que l'on veut mettre en évidence par la prospection, leurs variations se trouvent entre quelques dixièmes et quelques milliers de nanoteslas (fig. 58).

La profondeur d'enfouissement affecte l'évaluation de l'extension spatiale des anomalies.

Fig. 58 Contraste d'un objet magnétique dans son environnement. d'après A. Hesse, 1978



3.5.5 Le matériel employé

Lors des différentes acquisitions menées en 2015, celle-ci ce sont vu réalisées à l'aide d'un gradiomètre Grad 601 de chez Bartington Instrument (fig. 57). Les données ont par la suite été repositionnées géographiquement grâce aux points relevés par un GPS.

L'ensemble géoréférencé a été mis sous SIG afin de permettre une comparaison avec d'autres types de données.

Les données brutes de prospection magnétique nécessitent de nombreux traitements afin d'être plus aisément interprétables (Aspinal *et al.* 2008). Tous ces traitements sont effectués grâce aux logiciels WUMAP (Tabbagh 2000) et Surfer.

3.5.6 Mode opératoire

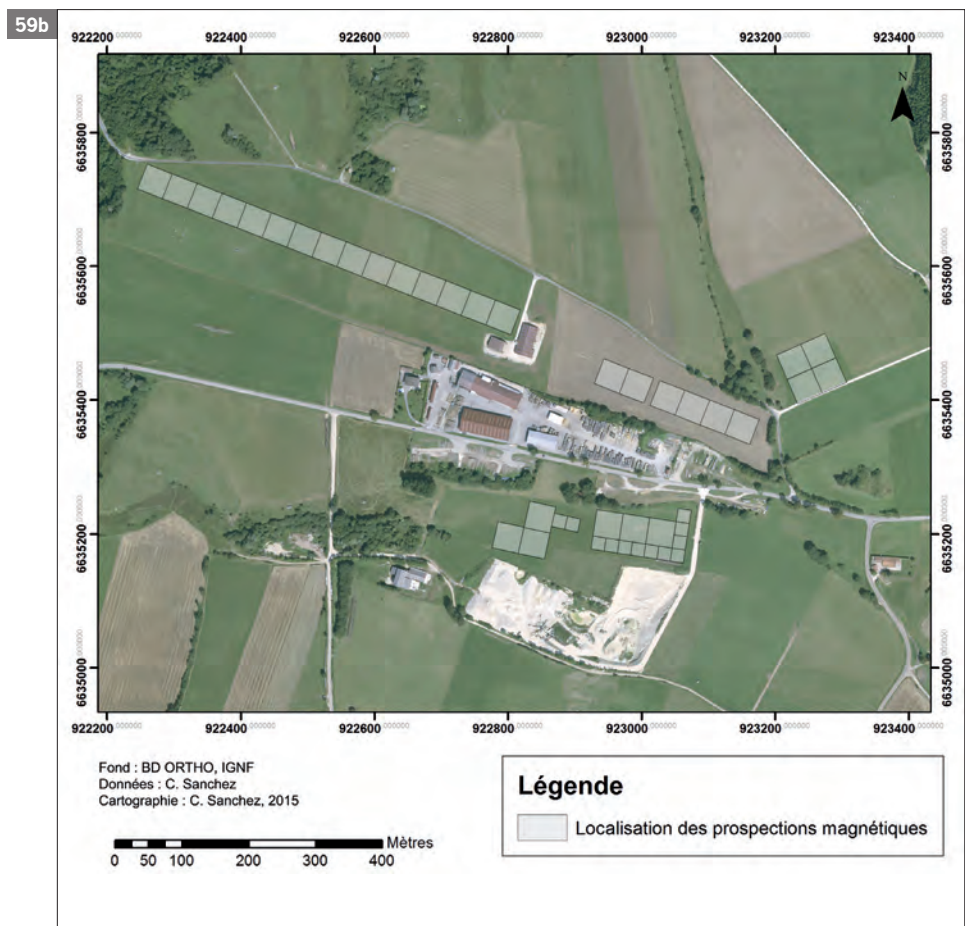
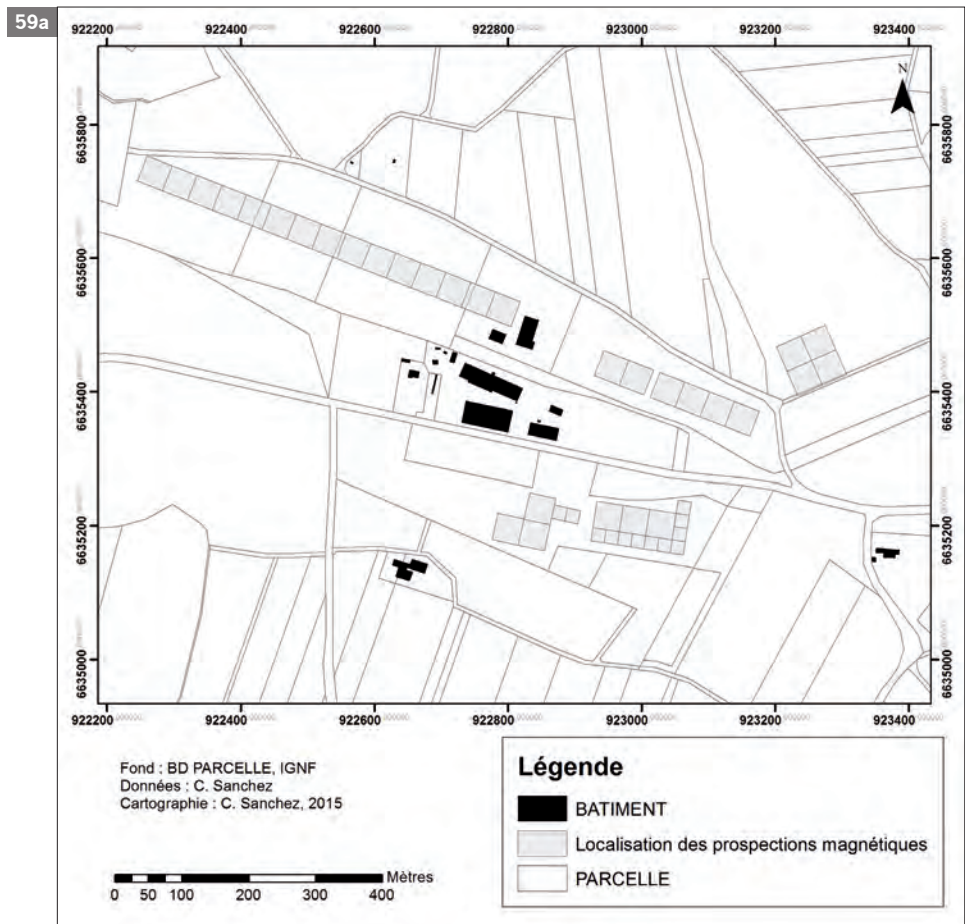
Lors des différentes journées d'acquisition, c'est un total de 5,44 ha qui ont été prospectés (fig. 59). La zone a été divisée en 31 blocs de 40×40 m et 12 blocs de 20×20 m. Les mesures ont été effectuées le long de profils espacés de 1 m.

La prospection a été menée suivant l'orientation sud/nord. Le carroyage nécessaire à l'implantation des modules de prospection a été relevé au GPS Garmin Oregon 450 pour une part et d'autre part à l'aide d'un GPS Leica par Mickael Lagache.

3.5.7 Traitement des données

Les valeurs aberrantes sont éliminées à partir d'un filtrage par la médiane de dimension 3×3 pixels avec un seuil 2 nt/m par rapport à la médiane. Les différences entre profils, dues à l'orientation des capteurs ainsi qu'à leur bruit de fond, sont éliminées à partir d'un délignage par une constante effectuée sur la moyenne de la prospection. Un filtre directionnel a également été appliqué afin d'homogénéiser les différentes mesures prises à des distances variables du sol en raison des labours effectués sur les parcelles.

Fig. 59a et b Localisation des prospections magnétiques réalisées à Saint-Germain-en-Montagne (39).



3.5.8 Analyse et interprétation des données

L'interprétation actuelle des structures potentiellement conservées en sous-sol se présente sous la forme de la cartographie suivante (fig. 60).

Les résultats du premier tronçon de 40 m de large, situé au nord-ouest de la zone investiguée, apportent un certain nombre de données (fig. 61). Les axes viaires semblent être les éléments les plus lisibles. Orienté selon un axe ouest-est, l'axe le plus important est caractérisé par une anomalie positive double et linéaire d'une largeur d'environ 5 m. Une autre voie semble recoupée par la prospection et suivre un axe nord-sud d'une largeur de 7 m environ.

Pour ce qui est de la zone située au nord (fig. 62), la présence d'une anomalie linéaire à l'ouest de la prospection ne laisse pas de doute quant à la présence d'une voie de communication orientée nord-sud. Cet axe important, large d'une dizaine de mètres, pourrait correspondre à la voie supposée antique se dirigeant vers le village du Latet au nord (Leng 1986). Un linéaire positif dans une orientation similaire pourrait être assimilé à un chemin, mais celui-ci peut être récent. Des structures quadrangulaires semblent se dessiner à l'ouest de ce carré exploratoire dans un secteur caractérisé par des anomalies topographiques importantes (situé à l'angle sud-ouest) et des concentrations de mobilier dominée par de la TCA antique. De plus, la concentration des anomalies visibles en géophysique semblent également correspondre à une zone de relief dans le paysage marquant probablement les structures conservées en sous-sol (fig. 63).

Fig. 60a, b et c
Carte totale des anomalies magnétiques détectées à Saint-Germain-en-Montagne (39).



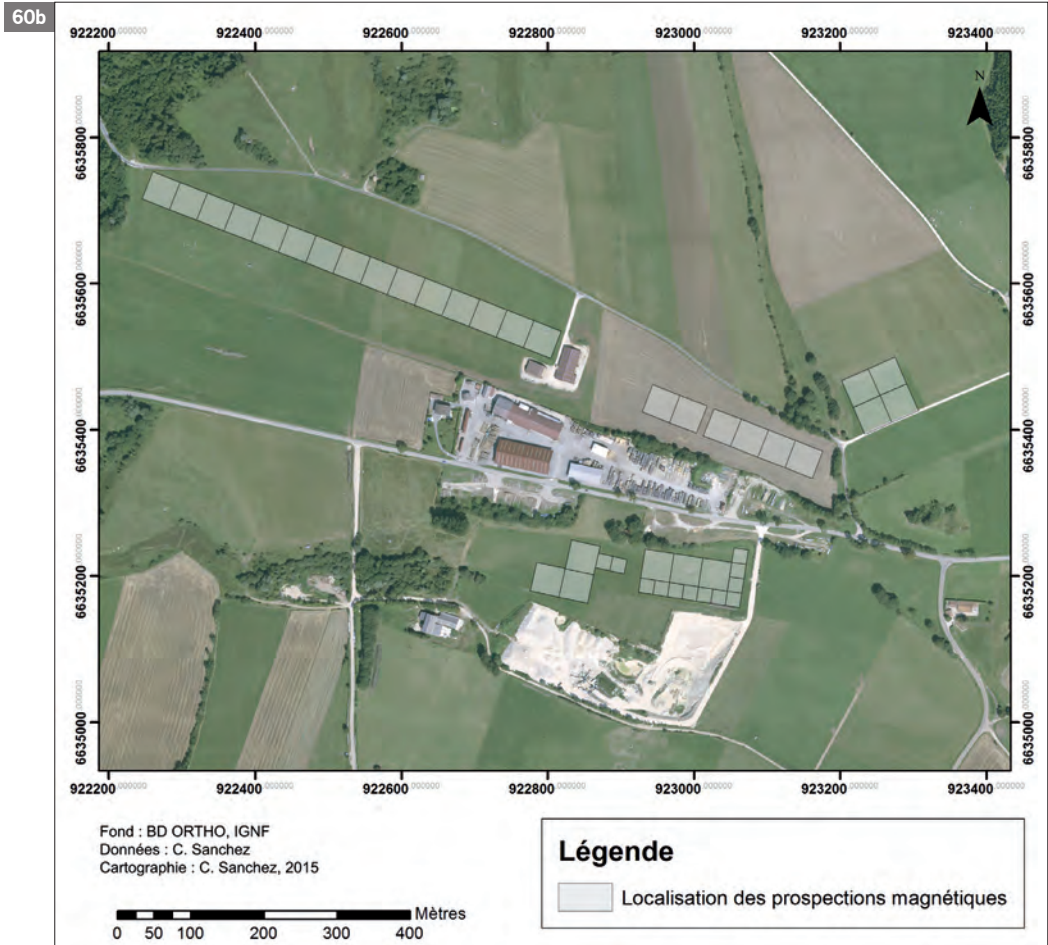
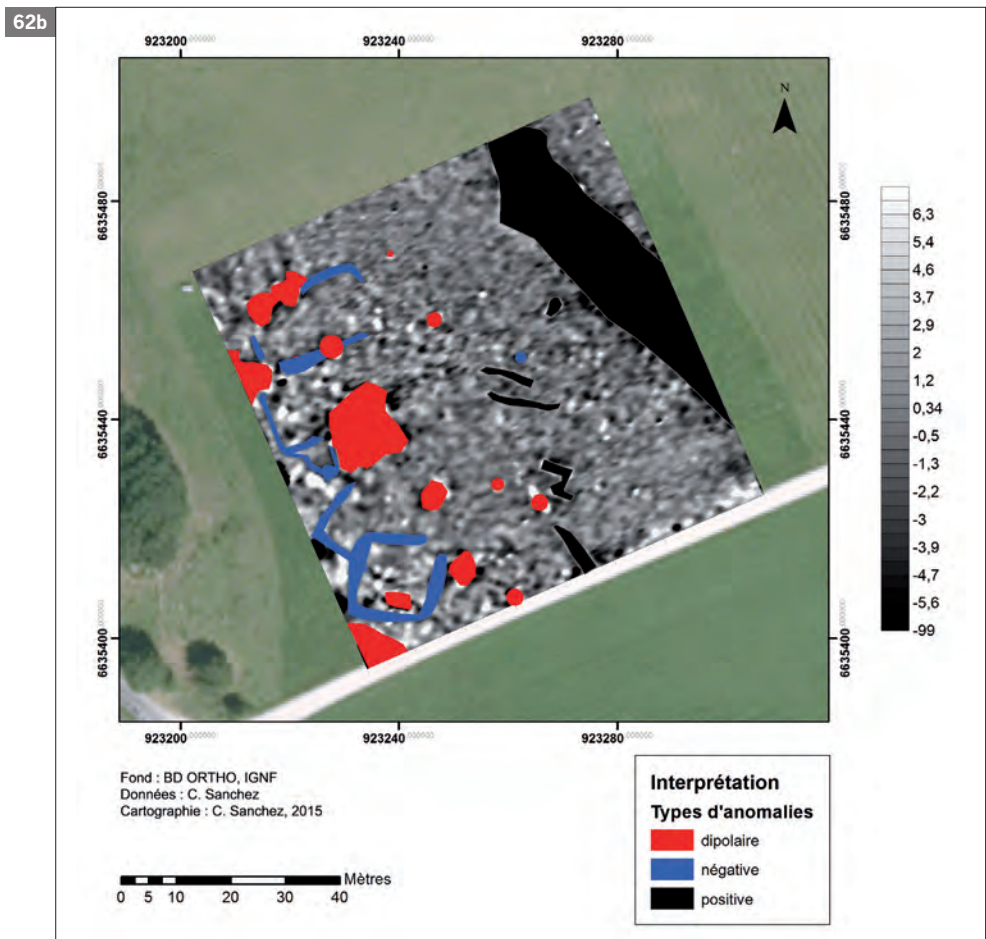
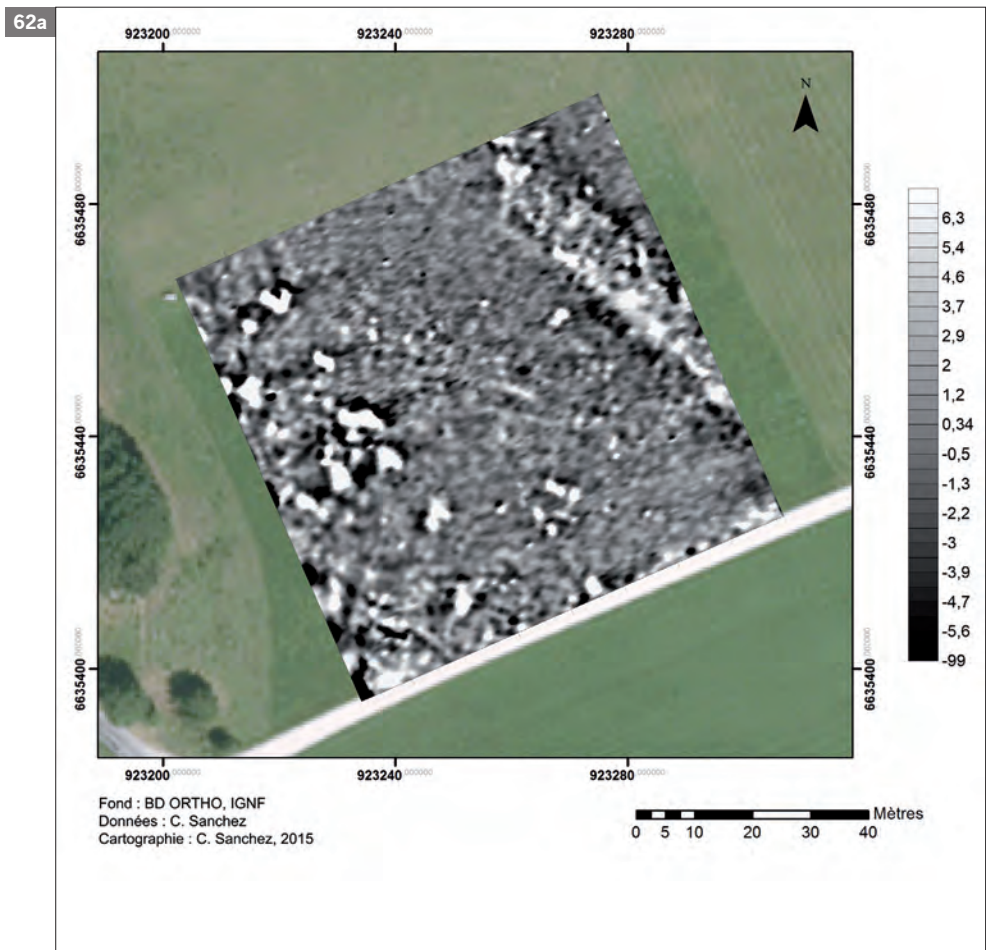


Fig. 61a et b
 Zone nord-ouest du long transect
 exploratoire, résultats des
 acquisitions de la prospection
 magnétique, Saint-Germain-en-
 Montagne (39).

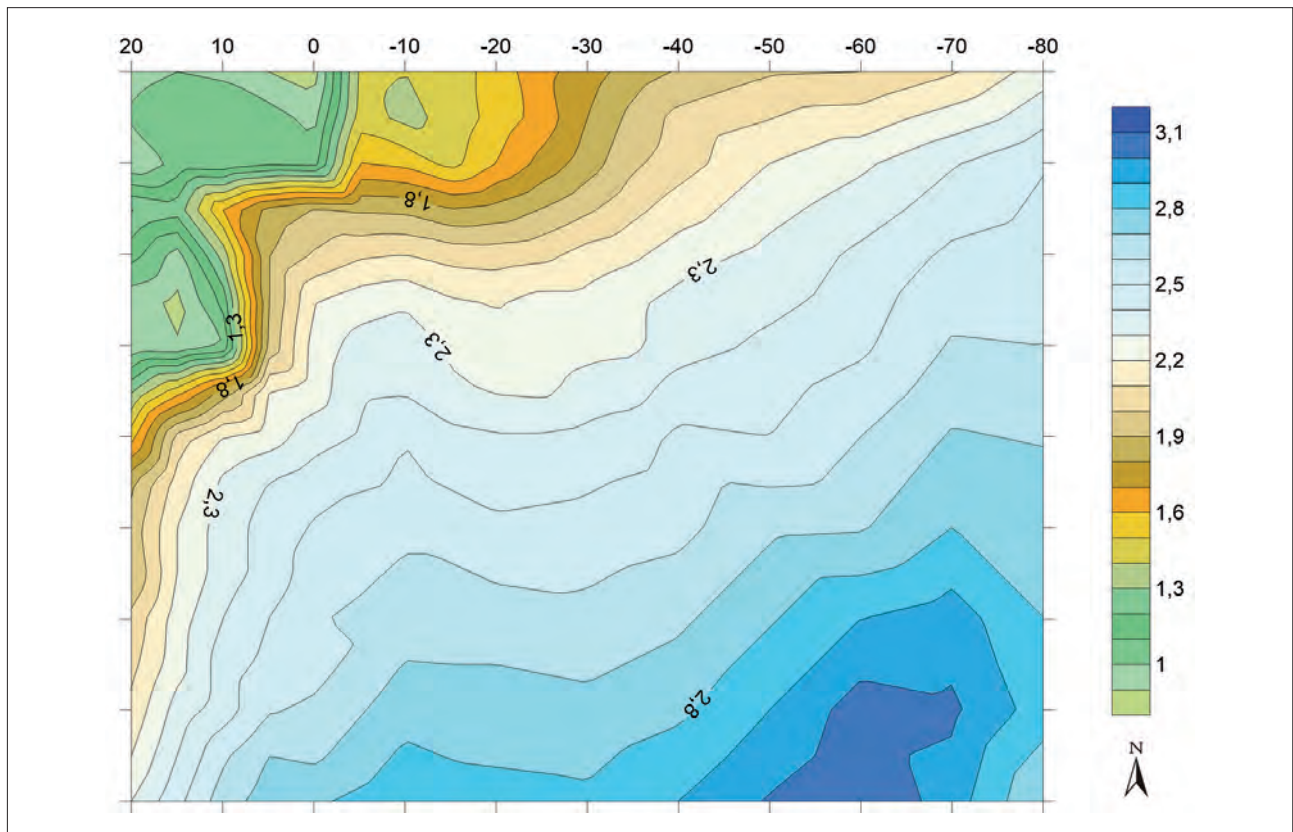


Fig. 62a, b et c
 Zone nord, résultats des
 acquisitions de la prospection
 magnétique, Saint-Germain-en-
 Montagne (39).





▼ Fig. 63 Relevé topographique effectué sur la zone nord. Le relevé se développe de 20 en plus à l'ouest du carré de géophysique.



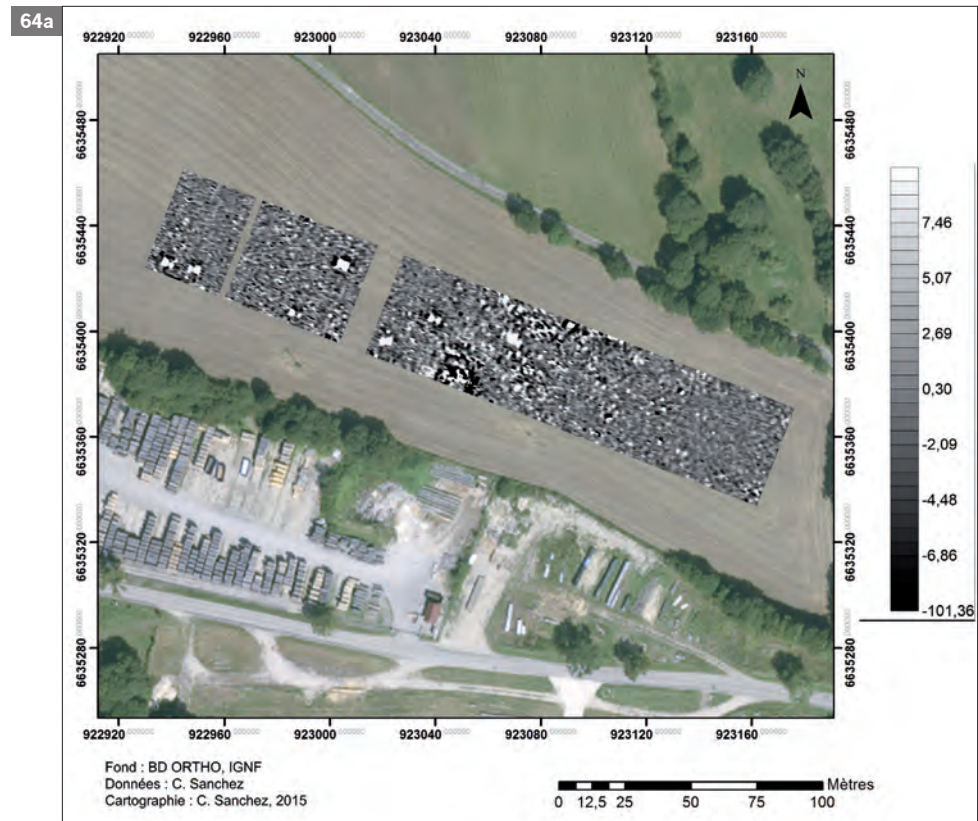
Pour ce qui est des acquisitions effectuées à l'est (fig. 64), des bâtiments quadrangulaires d'orientations différentes se dessinent laissant supposer des occupations successives. Associées à ces potentielles structures, des anomalies dipolaires sont présentes. Il est actuellement difficile de les associer à des structures artisanales. Il est donc nécessaire de coupler les méthodes d'acquisition pour le déterminer, mais cette hypothèse ne peut être exclue.

Enfin, au sud de l'agglomération supposée (fig. 65), la présence de structures circulaires laisse à penser que ces éléments seraient à mettre en lien avec les anomalies circulaires repérées en photographie aérienne. Il est possible que ces éléments puissent être rapprochés de tumulus. Cependant en l'absence de relief allant dans ce sens ainsi que de mobilier archéologique, il est pour l'instant impossible de l'affirmer. Pour ce qui est de la partie est, un chemin semble se dessiner. La présence de quelques anomalies dipolaires éparses ne laisse pas imaginer la présence de structure fonctionnant avec cet axe.

3.5.9 Conclusion

L'étude des données de prospection magnétique menée sur le site cette année a permis d'obtenir des éléments permettant de renseigner l'organisation du réseau viaire de l'agglomération antique de Saint-Germain-en-Montagne. Quelques structures pouvant être rapproché à de l'habitat semblent se dessiner sans certitude. La présence au sud de ce qui est interprété comme étant des enclos circulaires semble se confirmer par l'apport de la méthode géophysique, mais difficile à interpréter sans études complémentaires. Compte tenu des données obtenues, il est possible que la méthode magnétique ne soit pas la mieux adaptée pour Saint-Germain-en-Montagne. Cette méthode renseigne donc, mais montre ici ses limites.

Fig. 64a, b et c Zone est, résultats des acquisitions de la prospection magnétique, Saint-Germain-en-Montagne (39).



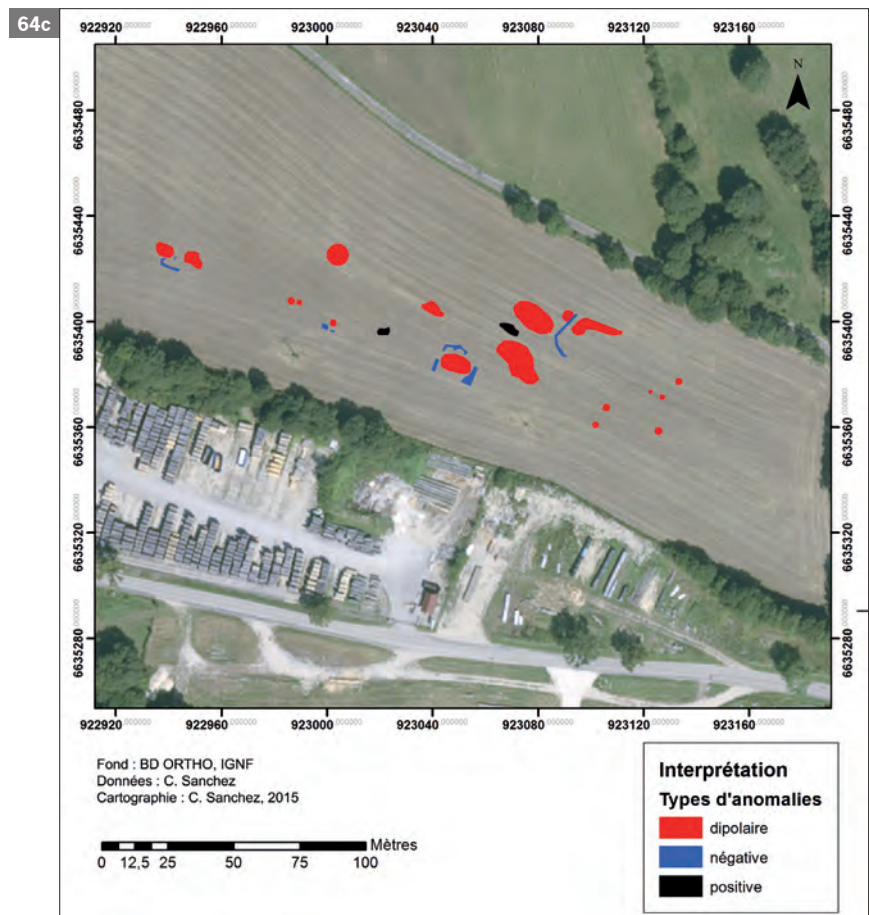
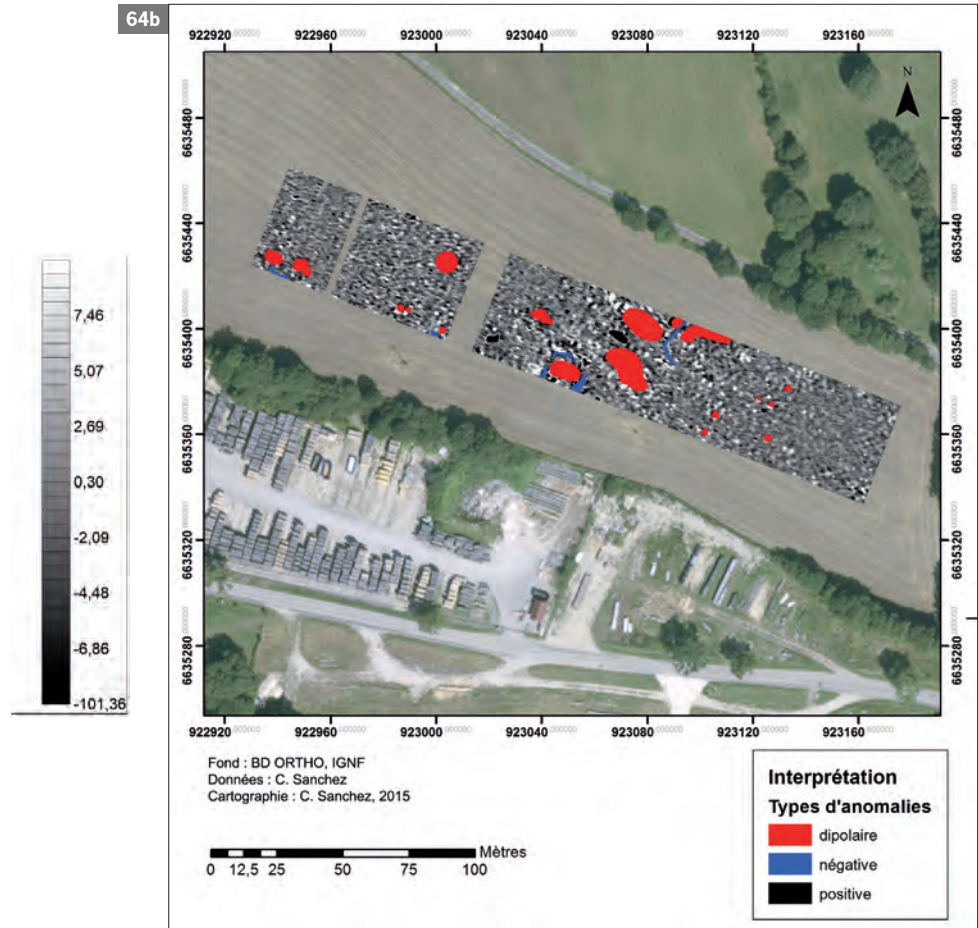
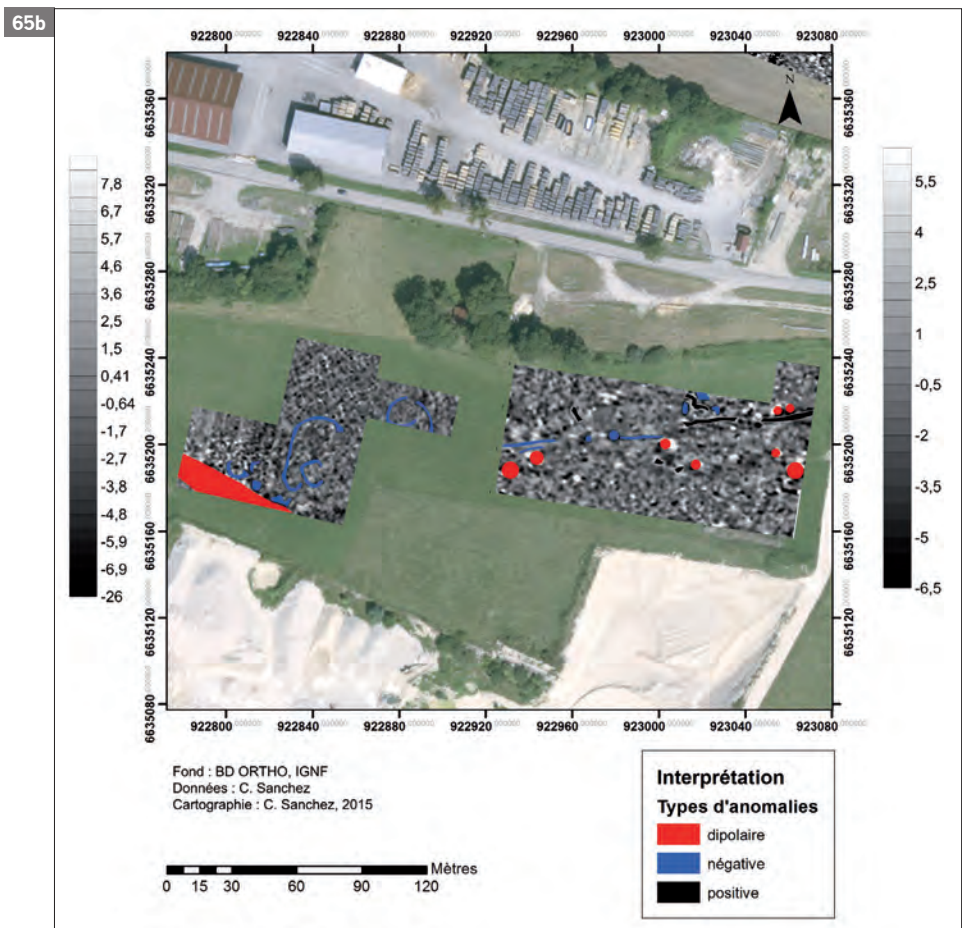
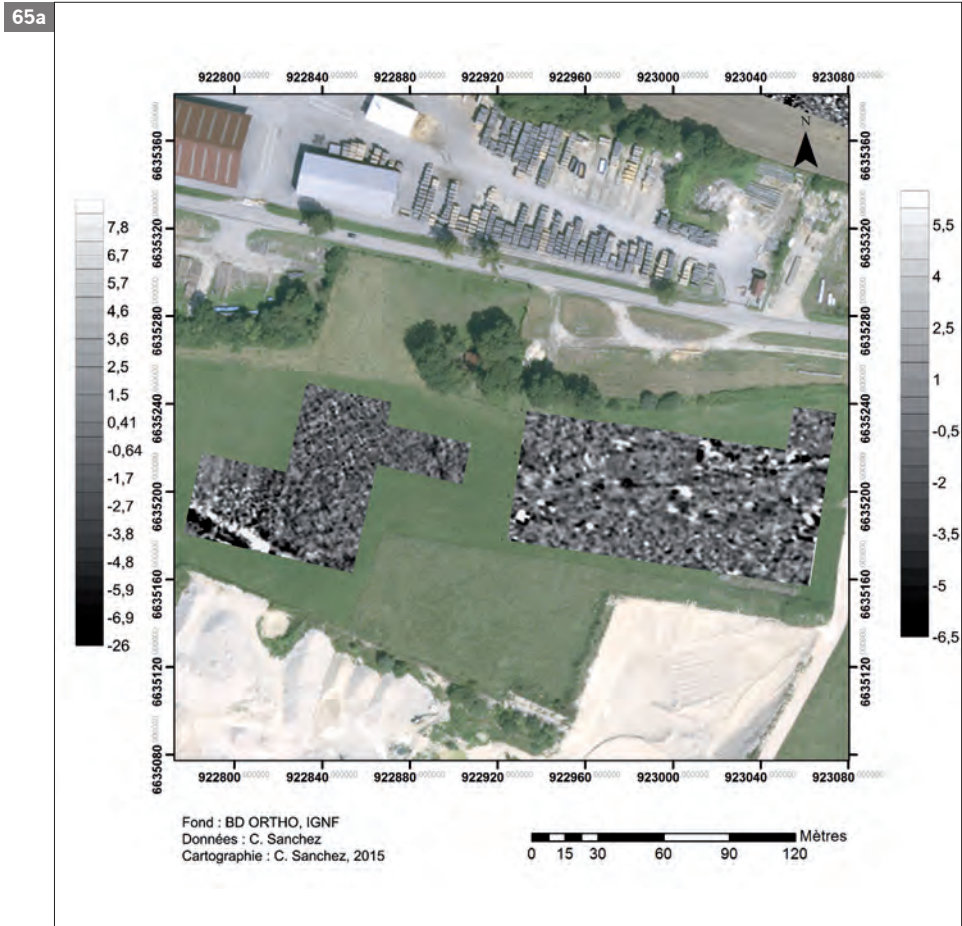
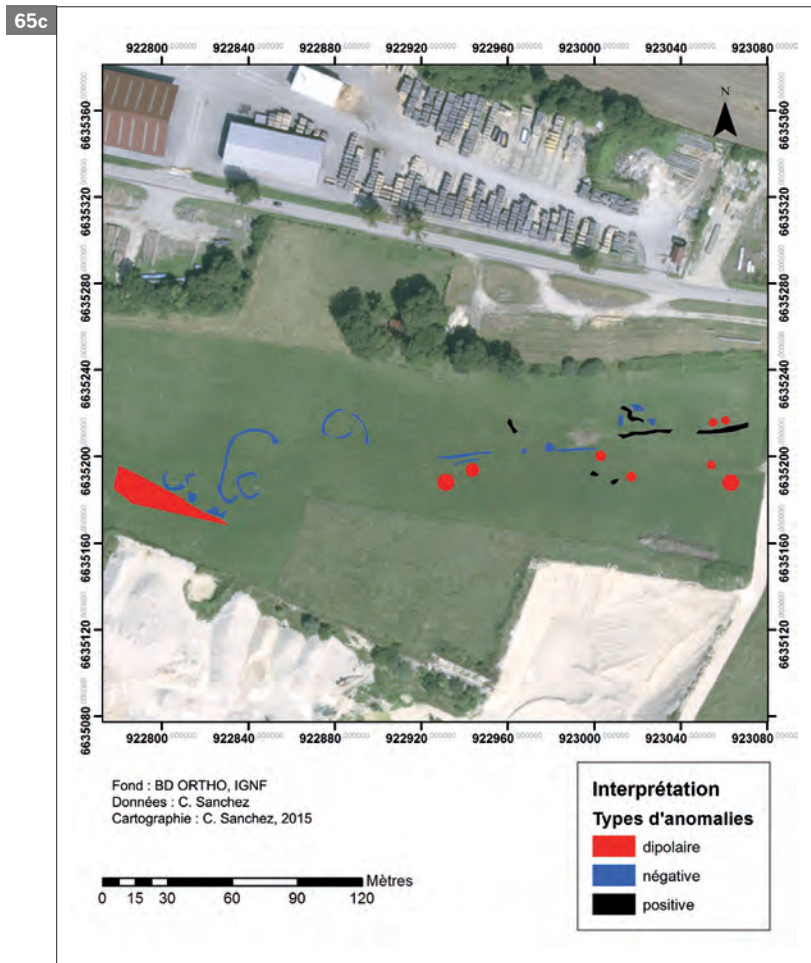


Fig. 65a, b et c
 Zone sud-est, résultats des acquisitions de la prospection magnétique, Saint-Germain-en-Montagne (39).





3.5.10 Bibliographie

BLAKELY R.J. (1996). — *Potential theory in gravity and magnetic applications*, Cambridge University Press, 441 p.

BOURGOIS-LECHARTIER, M. (1966). — *Fouilles de Saint-Germain-en-Montagne, été 1966*, rapport de fouilles, 2 p.

BOURGOIS-LECHARTIER M. (1967). — *Vicus routier de Saint-Germain-en-Montagne, rapport de fouilles 1966 – 1967*, rapport de fouilles, 24 p.

BRGM (2015). — InfoTerre, BRGM. Consultable à <http://infoterre.brgm.fr/> [accédé le 12 décembre 2015].

HAUT P. (2007). — *Vannoz, Saint-Germain-en-Montagne (39), Sur Célieu, Fontaine Neuve, rapport de diagnostic archéologique, du 05/03/2007 au 08/03/2007*, 10 p.

HESSE F. (1979). — Méthodes géophysiques de prospection archéologique, *Les Dossiers d'archéologie*, 39, p. 35.

LEFEBVRE P. (2014). — *Mont Rivel, Saint-Germain-en-Montagne, deux agglomérations gallo-romaines en Franche-Comté*, mémoire de Master II, Université de Franche-Comté, Besançon, 249 p.

LENG F. (1980). — *Fouilles archéologiques du vicus routier de Saint-Germain-en-Montagne*, rapport de fouilles, 22 p.

LENG F. (1986). — Saint-Germain-en-Montagne, in M. Mangin, B. Jacquet, J.-P. Jacob dir., *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. ALUFC n°337, série Archéologie n°34, p. 174-180.

LENG F. (1991). — *Saint-Germain-en-Montagne, rapport 1991*, rapport de fouilles, 231 p.

LENG F. (1992). — *Saint-Germain-en-Montagne, rapport 1992*, rapport de fouilles, 231 p.

ROUSSET A. (1853). — Saint-Germain-en-Montagne, in *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - département du Jura*, tome 3, Paris, éd. Le livre d'histoire, Coll. Monographies des villes et villages de France, p. 198-201.

TABBAGH J. (2000). — Filtrage numérique des données géophysiques, *Journal of Roman Archaeology*, p. 173-181.

3.6 Saint-Germain-en-Montagne (39)

Rapport de prospection pédestre (P. Lefebvre)

3.6.1 La prospection pédestre carroyée

3.6.1.1 Localisation de la prospection, problématique et conditions d'intervention

Peu de parcelles sont labourées à Saint-Germain-en-Montagne; la grande majorité est exploitée sous forme de pâtures et les données chronologiques, indispensables à la caractérisation et la datation des vestiges détectés par d'autres méthodes de prospection, font aujourd'hui grandement défaut. Nous avons saisi l'opportunité qu'une parcelle, par ailleurs concernée par la prospection géophysique, soit labourée pour procéder à une prospection pédestre carroyée. Les données ainsi collectées permettront d'avoir une vision multi scalaire de l'occupation sur ce secteur.

La prospection carroyée a été réalisée avec l'aide des étudiants de Master I ACTE des universités de Bourgogne et Franche-Comté, dans le cadre de leur stage de terrain. Elle a été dirigée par P. Lefebvre et M. Thivet et s'est déroulée entre le 12 et le 14 octobre 2015 sur la parcelle ZC 30, située au nord-est du quartier urbain antique fouillé entre les années 1966 et 1992, au lieu-dit *Sous le bois* (fig. 66). Cette parcelle en pâture couvre une superficie de 10,06 hectares mais seule une partie labourée au sud, s'étendant sur 2,5 hectares environ, a été investie pour réaliser la prospection carroyée. Lorsque nous sommes intervenus, une première phase de roulage avait été réalisée. Nous avons donc prospecté sur un terrain déjà aplani et non dans des labours fraîchement retournés.

Fig. 66 Localisation de la prospection pédestre carroyée.



Cette parcelle est localisée dans un secteur où des vestiges antiques mobiliers et bâtis ont été répertoriés (fig.67). Il s'agissait ici de déterminer l'extension de l'agglomération antique et de tenter d'appréhender ses limites orientales et septentrionales. La bibliographie ancienne mentionne l'existence de sépultures que l'on a recouvertes *Au Climat de la Croix* (Monnier 1844, p. 125), ainsi que des fouilles réalisées dans le premier quart du XIX^e siècle par le docteur Germain de Salins au lieu-dit *Hermettes*. Ce lieu-dit, inscrit sur le cadastre napoléonien, correspond aux parcelles ZD 17, 18, 19 du cadastre actuel, situées au sud de la parcelle ZC 30. Une voie supposée antique est également évoquée : elle traverserait le secteur et se dirigerait vers le nord en direction du village du Latet où elle contourne une vaste zone marécageuse (Leng 1986, p. 175). Enfin, une prospection aérienne réalisée fin août 2015 par P. Nouvel a permis de détecter plusieurs anomalies notamment un bâtiment quadrangulaire avec trois pièces en façade, au sud de la prospection carroyée. Sur la parcelle concernée par le ramassage, de petites anomalies quadrangulaires apparaissent et des micros reliefs ont été repérés dans la partie sud-ouest.

Fig.67 Cartographie des découvertes anciennes et récentes sur le secteur nord-est.



Dans un premier temps, une prospection systématique sans ramassage a été réalisée. La parcelle a été parcourue d'ouest en est de manière à repérer les zones de concentration d'artefacts archéologiques afin d'optimiser l'implantation du carroyage. La partie sud-ouest du labour a montré une concentration importante d'artefacts qui s'amenuisait en progressant vers le nord et l'est. À partir de la moitié de la parcelle, plus aucun vestige n'était visible en surface. Il a donc été décidé d'implanter un carroyage de 90 × 90 mètres dans l'angle sud-ouest, couvrant ainsi une superficie de 8100 m², soit 32% de la surface totale du labour. Il a été découpé en 81 carrés représentant des surfaces d'échantillonnage de 100 m² (carrés de 10 × 10 m) (fig. 68). Chaque carré a été prospecté en dix minutes par une personne ; les équipes, composées à la demi-journée, étaient constituées de 6 à 7 étudiants. Tous les artefacts (mobilier terre cuite, verre, ossements, métal etc), porteurs ou non d'un caractère reconnaissable (bord, fond, anse, panse avec décor pour le mobilier céramique) et de toutes les périodes confondues, ont été ramassés et conditionnés dans un sachet portant le nom de la commune et du lieu-dit, le numéro de la parcelle et le numéro du carré. Par ailleurs, les piquets de prospection ont été géo-localisés à l'aide d'un GPS Garmin OREGON 450.

3.6.1.2 Traitement et inventaire du mobilier

3471 artefacts ont été collectés : ils ont fait l'objet d'un inventaire sous Excel classé par carré de prospection de 10 × 10 mètres. Les lots de ramassage ont été triés, comptabilisés par catégorie de mobilier puis pesés. Cet inventaire a mis en évidence la forte proportion des éléments de terre cuite architecturale par rapport aux autres catégories de mobilier (fig. 69).

Fig. 68 Plan du carroyage implanté dans le cadre de la prospection pédestre.

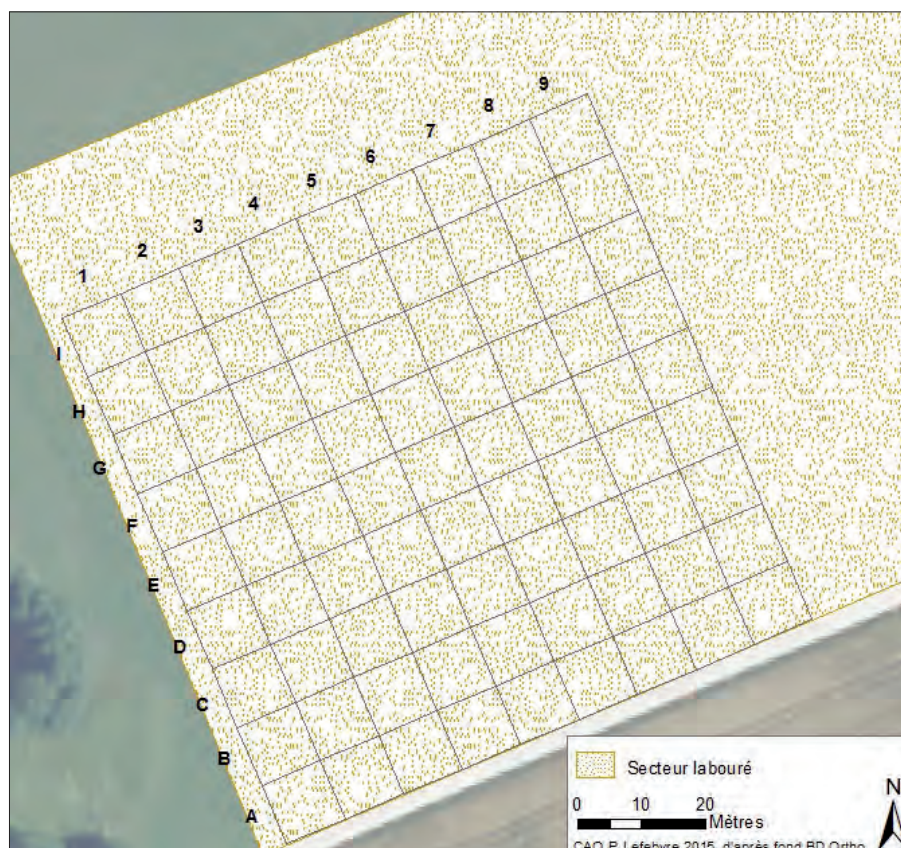


Fig. 69 Tableau de répartition du mobilier collecté toutes périodes confondues.

Catégorie de mobilier	Nombre de restes
Terre Cuite Architecturale	3219
Céramique	165
Amphores	5
Objets métalliques	39
Scories	3
Verre	35
Silex	1
Ossements	4
TOTAL	3471

La céramique par exemple ne représente que 165 artefacts toutes périodes confondues. 87 fragments antiques ont été identifiés, auxquels peuvent s'ajouter les cinq éléments d'amphores, mais aucune forme n'a pu être déterminée en raison de l'importante fragmentation des restes et de l'absence d'éléments déterminants (bords ou fonds). Il s'agit essentiellement de céramique commune claire mais on a pu également dénombrer une dizaine de fragments de céramique sigillée et cinq fragments de céramique à revêtement argileux, dont une métallescente. La proportion de restes en terre cuite antiques est faible mais témoigne malgré tout de la présence d'une occupation antique qui reste pour le moment indéterminée et dont la datation ne peut être affinée.

Quant au reste du mobilier (objets métalliques, scories, verre, ossements), il représente une part extrêmement faible des vestiges. Aucun élément antique n'a été identifié parmi ce lot : il s'agit d'épandage moderne.

3.6.1.3 Analyse de la répartition du mobilier

La répartition du mobilier (**fig. 70**) montre une nette concentration des vestiges mobiliers dans la partie sud-ouest de la prospection, sur une superficie d'environ 3000 m². La quasi-totalité des vestiges est représentée par la terre cuite architecturale antique (**fig. 71**) et concentrée sur une anomalie micro-topographique couvrant le quart sud-ouest du carroyage. C'est également dans ce secteur que la majorité des fragments céramiques antiques ont été collectés (**fig. 72**). Le reste du mobilier est disséminé sur l'ensemble du carroyage (**fig. 73**) : il ne présente aucune cohérence spatiale et ne montre pas de zones de concentration pouvant indiquer l'existence d'une activité quelconque.

La superposition de la répartition du mobilier et des acquisitions de prospection magnétique montre une certaine cohérence des résultats (**fig. 74 et 75**). Dans la moitié est, où la prospection magnétique n'a révélé aucune structure bâtie et une voie supposée antique, est quasiment dépourvue de vestiges mobiliers. Les artefacts collectés correspondent à de l'épandage moderne et, pour la période antique, à des fragments de TCA résultant probablement de la destruction des bâtiments afférents entraînés par les machines agricoles. En revanche, dans le secteur ouest, la concentration de vestiges mobiliers est plus importante, notamment dans la moitié sud-ouest autour de deux structures bâties détectées en géophysique. Le bâtiment principal quadrangulaire dans l'angle sud-ouest, mesurant approximativement 20 × 20 mètres, concentre l'essentiel des artefacts : il s'agit principalement de TCA et de fragments de céramique antiques. Cette répartition s'observe également en direction du nord, même si la densité de vestiges diminue.

Fig. 70 Répartition générale du mobilier collecté.

Fig. 71 Répartition de la Terre Cuite Architecturale.

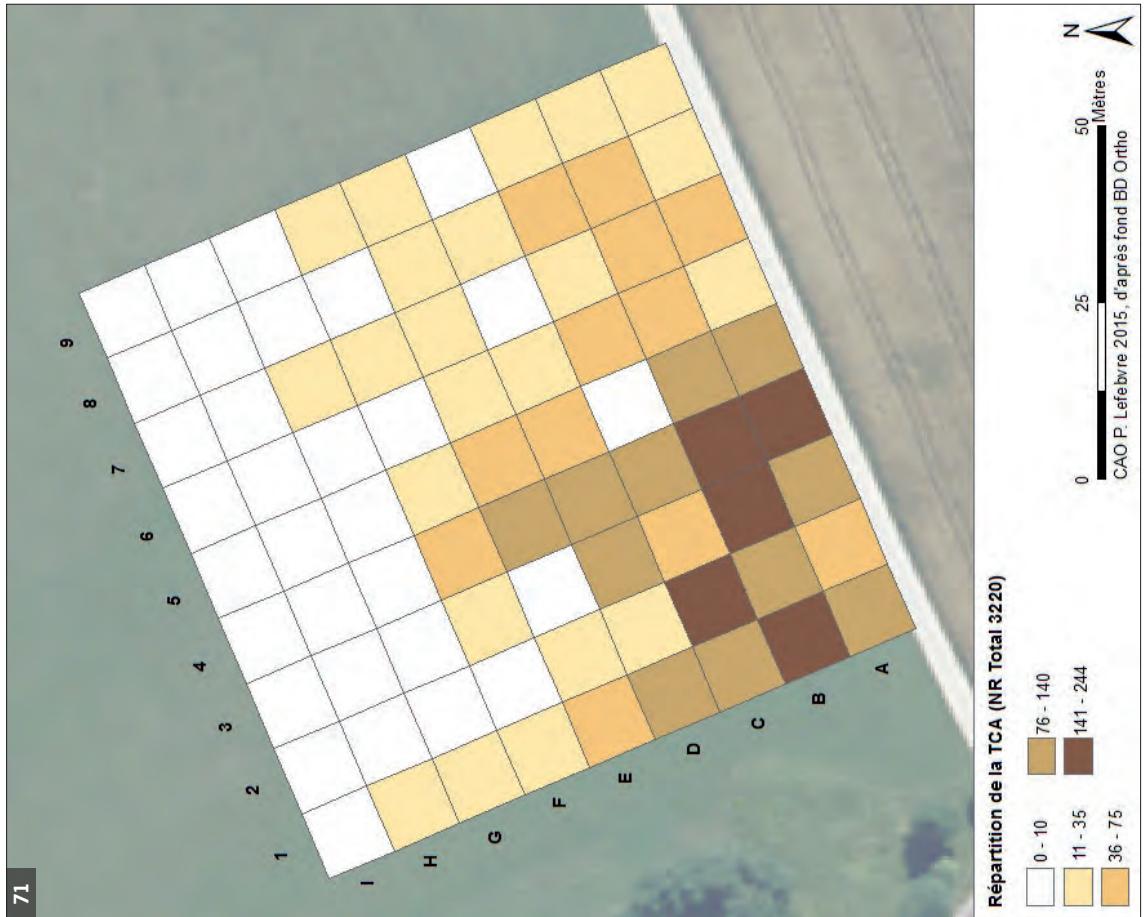
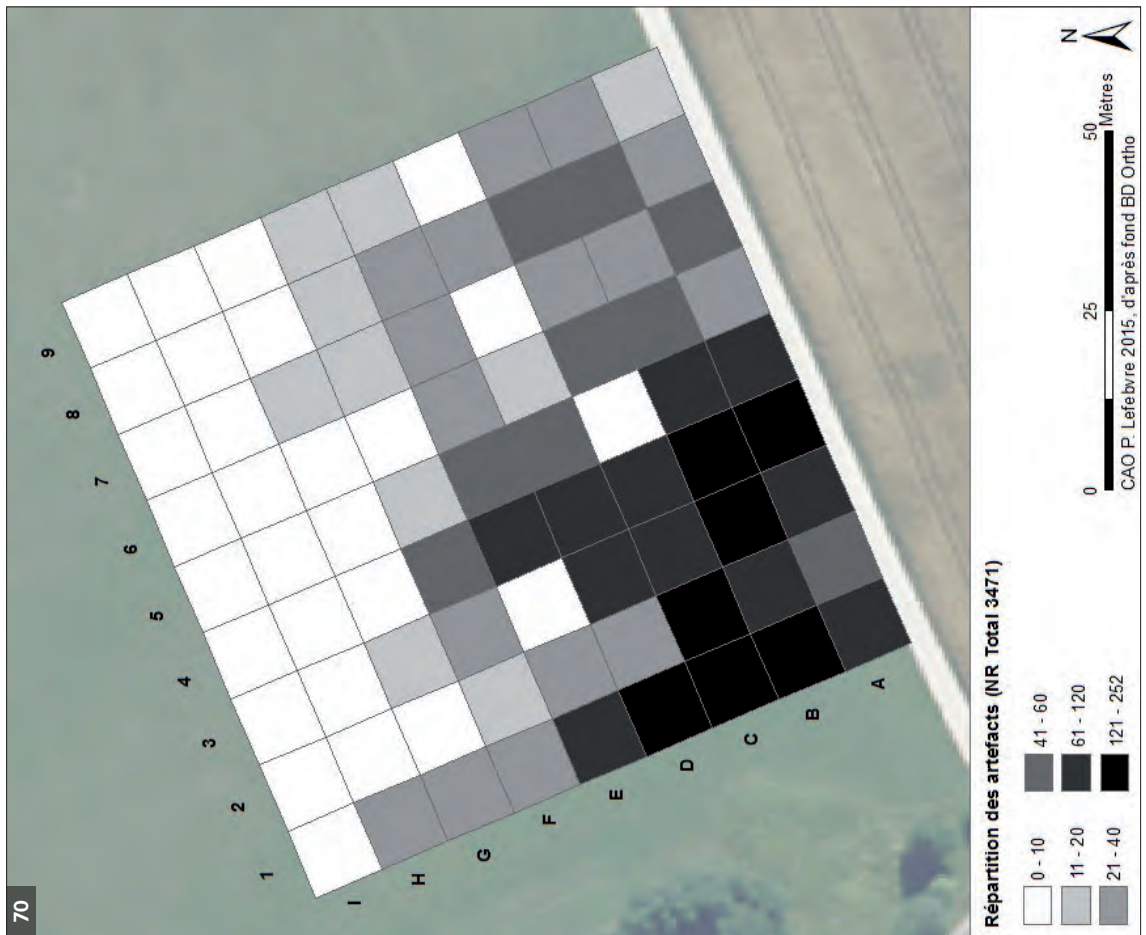


Fig. 72 Répartition des céramiques antiques et modernes.

Fig. 73 Répartition du mobilier hors TCA et céramique.

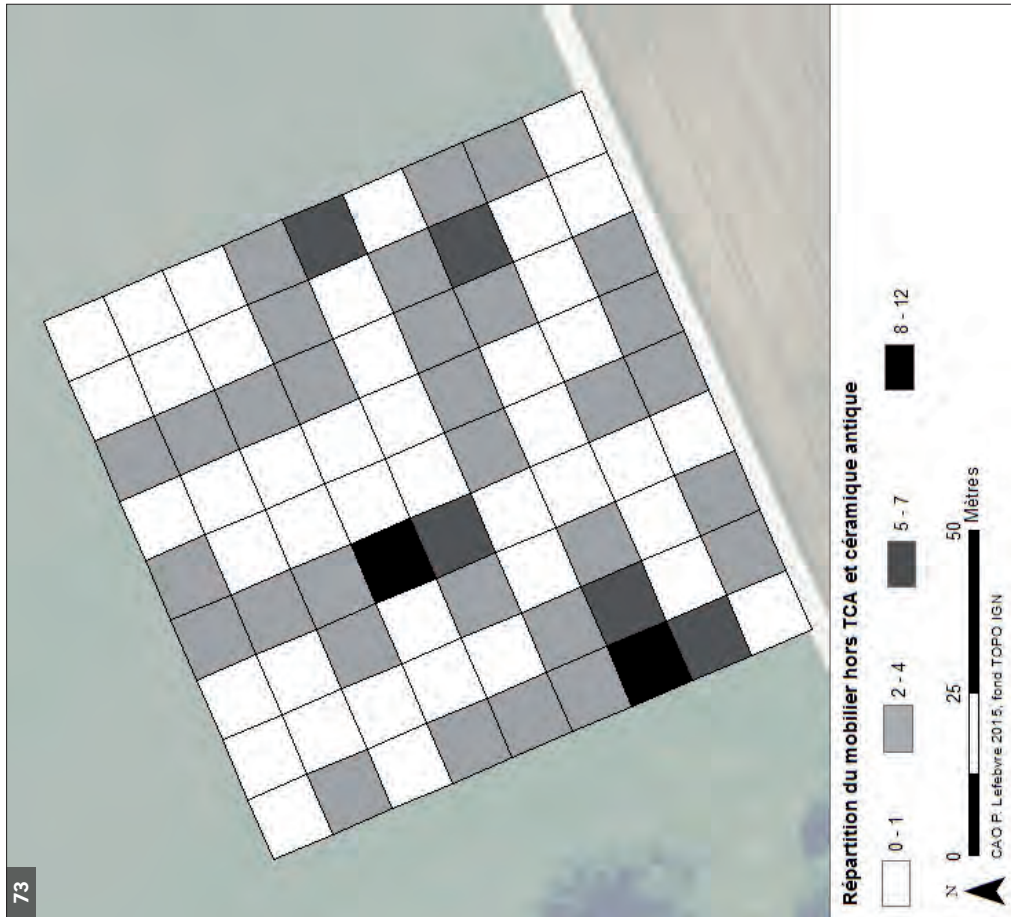
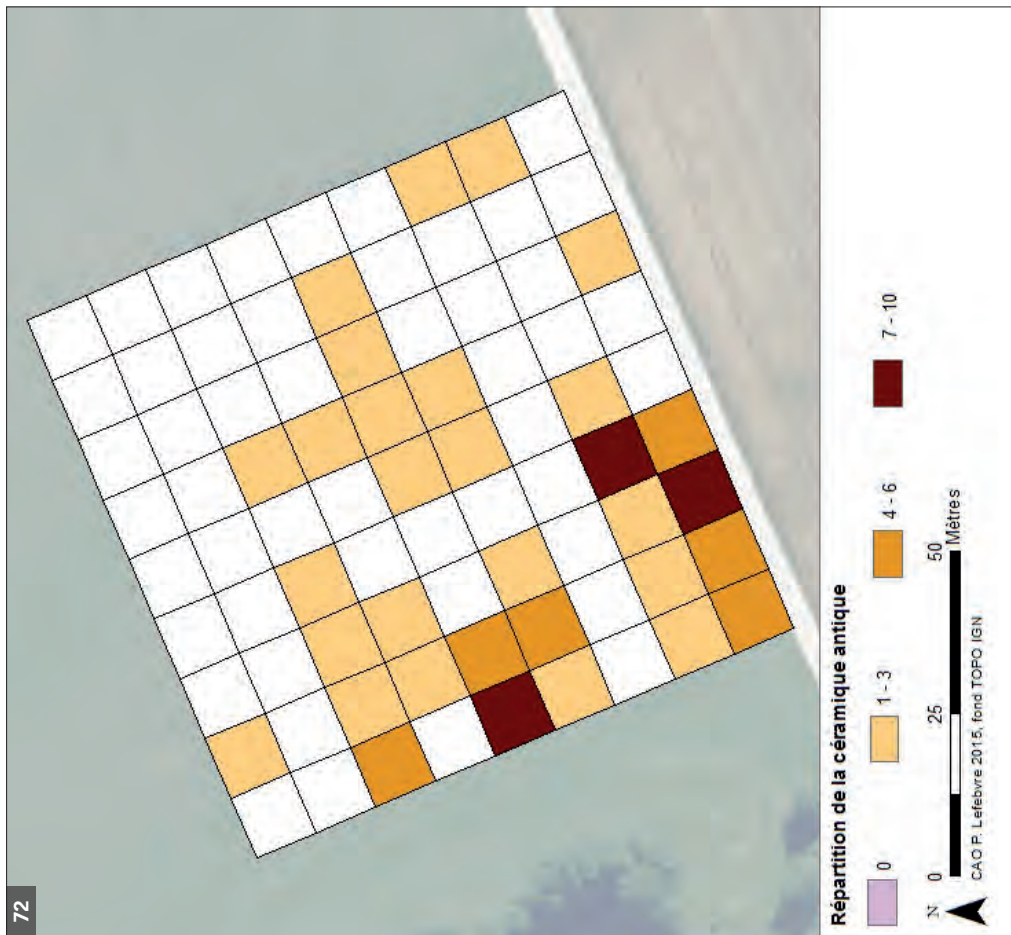
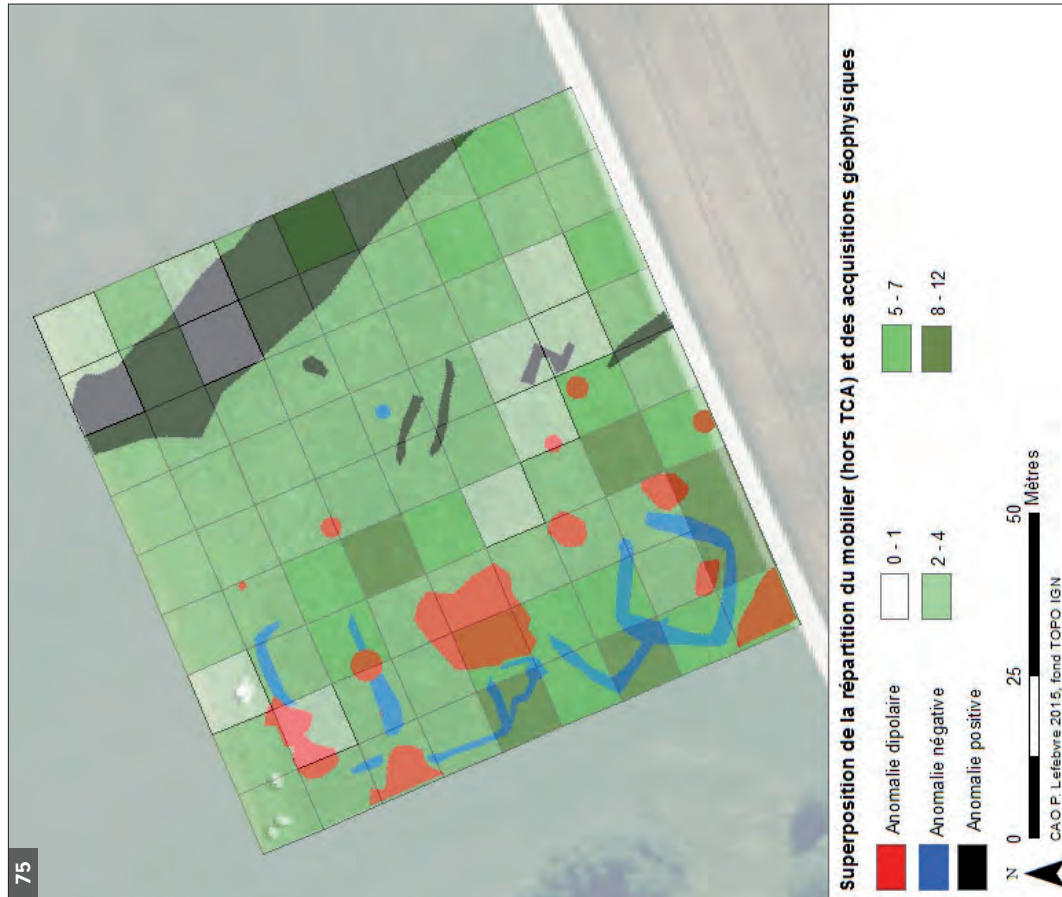
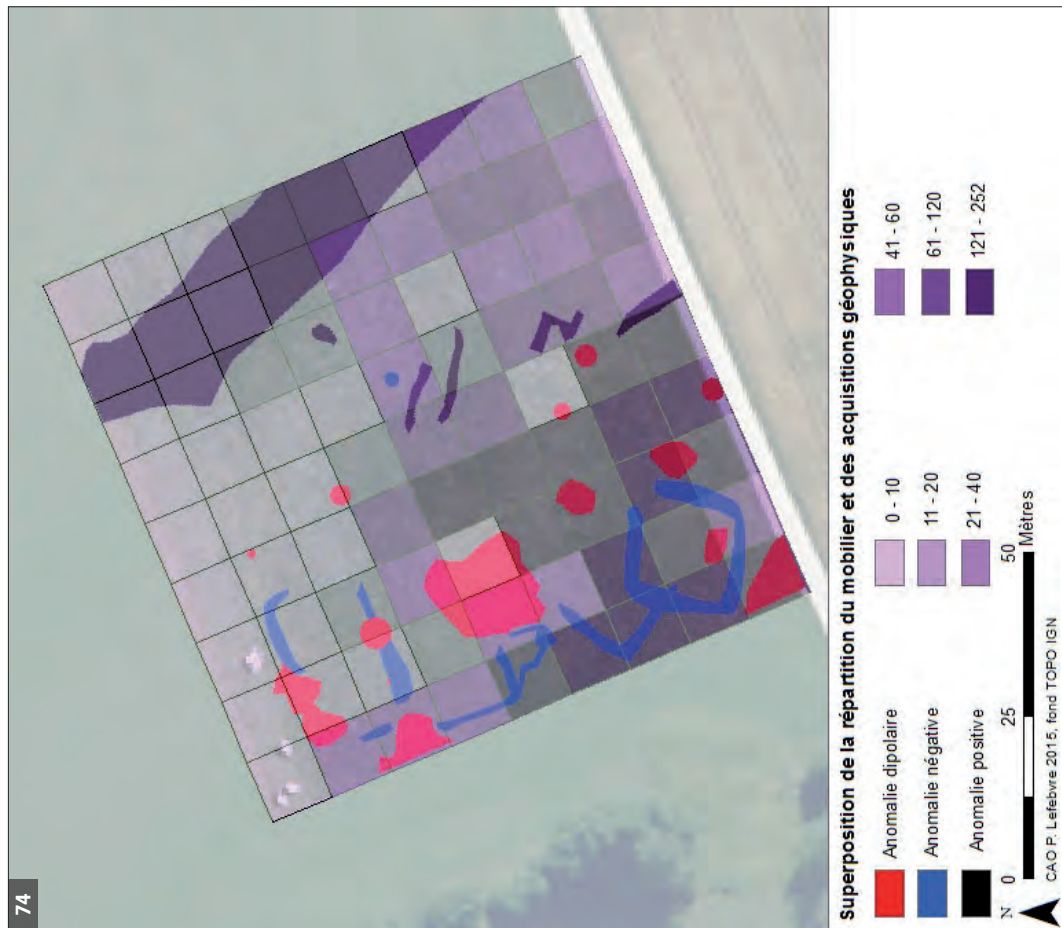


Fig. 74 Cartographie de superposition des acquisitions des prospections pédestres et géophysiques.

Fig. 75 Cartographie de superposition des acquisitions des prospections pédestres (hors TCA) et géophysiques.



En revanche, aucun élément ne permet d'expliquer la nature des importantes anomalies dipolaires mises en évidence par la prospection magnétique. Ces anomalies correspondent à un signal magnétique très élevé, émis par des vestiges métalliques ou des terres cuites exposées à une chaleur intense, et peuvent signaler la présence d'une activité artisanale. Or, aucun vestige, de type scorie ou tubulure, attestant d'une telle activité n'est venu corroborer notre hypothèse. Moins de dix artefacts de ce type ont été ramassés mais ils sont éparpillés sur l'ensemble de la prospection et sont largement insuffisants pour avancer l'hypothèse d'un secteur dédié à l'artisanat.

3.6.2 La prospection pédestre en pâture

3.6.2.1 Localisation de la prospection et conditions de ramassage

Les pâtures autour du site antique de Saint-Germain-en-Montagne ont été explorées par S. Lehman, étudiant en Master II ACTE à l'Université de Besançon, avec un groupe de cinq étudiants. Cinq parcelles ont été prospectées (**fig. 76**) : chacune s'est vue attribuer un numéro d'unité de prospection (UP) composée de l'année et d'un numéro *n*. Le mobilier archéologique ramassé dans les taupinières a été conditionné dans des sacs portant le nom de la commune et l'année d'opération, le numéro de la parcelle et le numéro d'UP.

3.6.2.2 Inventaire du mobilier et interprétation des résultats

Le mobilier a été inventorié sous une base de données Excel en fonction des unités de prospection. Il a été identifié et comptabilisé par catégorie de mobilier puis pesé. 318 restes ont été collectés : il s'agit à 94% de fragments de TCA, majoritairement antiques. Le reste du mobilier est constitué par une quinzaine de tessons de céramique, un fragment de verre moderne et un silex non taillé.

Secteur nord-est UP 2015-01 et 2015-02

Ce secteur a été divisé en deux UP sur la parcelle ZC 30. L'UP 2015-01 est une bande large de 27 mètres et longue de 140 mètres située à l'ouest du secteur prospecté en carroyé. Elle prend en compte un espace où plusieurs micros reliefs ont été reconnus, notamment une vaste anomalie approximativement circulaire de 25 mètres de diamètre dans l'angle sud-ouest. Les taupinières ont fourni de nombreux vestiges mobiliers dont 142 fragments de TCA antique, quatre tessons de céramique, dont un fragment de sigillée indéterminée, et un fragment de verre moderne.

L'UP 2015-02 correspond à un vaste espace triangulaire au nord de la parcelle ZC 30 couvrant 6,4 hectares. Peu d'artefacts ont été collectés : il s'agit de quatorze fragments de TCA antiques et modernes, d'un fragment de silex non taillé et d'une dizaine de tessons de céramique glaçurées vertes et rouges non datées.

Secteur sud-est UP 2015-03 et 2015-04

Ces deux unités de prospection sont localisées dans un secteur où, d'après la bibliographie (Leng 1986, p. 175 ; Lefebvre 2014), convergeraient quatre voies supposées antiques.

L'UP 2015-03 correspond à la parcelle ZD 8 : 96 fragments de terre cuite architecturale antique y ont été ramassés. L'UP 2015-04 est localisée sur la parcelle ZD 9 et a fourni quatorze fragments de TCA antique.

Secteur sud UP 2015-05 et UP 2015-06

L'UP 2015-05 occupe la parcelle ZD 50 qui a été partiellement fouillée entre 1966 et 1968 par M. Bourgeois-Lechartier et une partie de la parcelle ZD 45. Les taupinières ont fourni 35 fragments de TCA antique et un fragment de céramique sigillée indéterminé.

La prospection sur la parcelle ZB 129 (UP 2015-06) n'a fourni aucun élément mobilier. Les observations actuelles rejoignent les résultats des données de prospection géophysique qui n'ont fourni, hormis un tracé non daté, aucun élément attestant d'une occupation antique.

La prospection en taupinières a fourni du mobilier antique sur l'ensemble des terrains explorés hormis sur la parcelle ZB 129 (fig. 77). Les vestiges sont principalement constitués par des fragments roulés de TCA antique et fournissent de premiers éléments de réflexion sur l'extension de l'agglomération antique notamment vers l'est.

3.6.3 Conclusion et perspectives

Les prospections pédestres réalisées à Saint-Germain-en-Montagne laissent un bilan mitigé. Les objectifs retenus étaient d'estimer l'étendue de l'agglomération antique et la densité des vestiges archéologiques mais également de fournir des éléments de datation et de caractérisation à des secteurs prospectés grâce à la méthode magnétique. Si le premier objectif a été rempli, le second en revanche montre quelques lacunes. Les prospections en pâture montrent que l'agglomération semble s'étendre vers l'est, en direction du village actuel. Les limites méridionales, approchées suite à un diagnostic récent (Haut 2007) et au dépouillement de la documentation (Lefebvre 2014) semblent se confirmer. Les prospections en pâture n'ont recensé aucun artefact archéologique au nord de la carrière de tout-venant. Cela rejoint les premières conclusions de la prospection géophysique qui n'a montré aucun aménagement dans ce secteur, excepté une voie non datée traversant la parcelle d'est en ouest. Les données acquises devront bien entendu être complétées et on ne peut être catégorique quant à la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans ce secteur. Les ramassages réalisés sur la parcelle ZC 30 montrent également que les vestiges deviennent plus diffus au fur et à mesure que l'on se dirige vers le nord. La prospection pédestre carroyée ne fournit plus d'éléments antiques dans le secteur nord et le secteur est et les rares éléments rencontrés ne semblent être le fait que d'un épandage. De même, à l'est de la voie supposée antique repérée en prospection géophysique, aucun artefact antique n'est visible : peut-être que cette voie, large d'une dizaine de mètres, marque une limite d'agglomération.

Les objectifs de caractérisation et de datation des structures détectées par la méthode de prospection magnétique n'ont pas été pleinement réalisés. Si l'on peut avancer de manière plus certaine l'existence d'une occupation gallo-romaine, il convient de rester néanmoins prudent. Les éléments de datation sont fournis par la terre cuite architecturale et peu de céramiques nous sont parvenues. Il est même étonnant que leur proportion soit aussi faible compte tenu de la surface prospectée et de la méthodologie mise en place : s'agit-il d'une réalité archéologique ou les paramètres méthodologiques rentrent-ils en ligne de compte ? La prospection ayant été réalisée après un premier roulage et dans de mauvaises conditions de visibilité, les artefacts étaient moins perceptibles et il est possible que des éléments céramiques aient pu échapper aux prospecteurs. Par ailleurs, l'inventaire du mobilier n'est pas exhaustif et quelques éléments, probablement médiévaux, restent à identifier. Quant aux aménagements détectés, il est actuellement impossible de déterminer leur nature.

Les anomalies dipolaires importantes associées aux éléments du bâti révélés par la prospection magnétique laissaient à penser l'existence d'une activité artisanale. L'absence de scories ou de vestiges thermo rémanents fragilise cette hypothèse de départ. La prospection magnétique a peut-être détecté une structure thermo rémanente qui n'a pas laissé de vestiges en surface ? Seules de nouvelles prospections pourront nous éclairer.

Fig. 76 Localisation des unités de prospections en pâture, d'après fond ORTHO.



Les prospections pédestres doivent être poursuivies à Saint-Germain-en-Montagne. Les éléments datant et de caractérisation manquent et il est nécessaire de surveiller de près les cultures de manière à pouvoir intervenir le plus rapidement possible sur des parcelles labourées. Cette année, nous sommes intervenus tard ; les prochaines opérations devront être engagées plus tôt pour pouvoir réaliser plusieurs passages entre les différentes phases de travail.

Fig.77 Carte de répartition du mobilier issu des prospections pédestres en pâture.



4. Documentation complémentaire et dossier préparatoire

4.1 L'agglomération antique de Mâlain/*Mediolanum* (21)

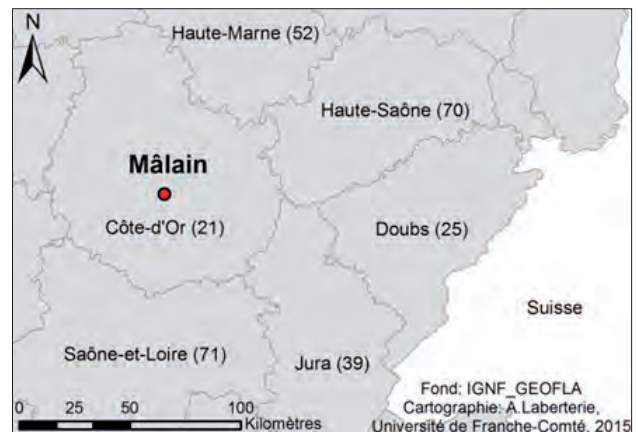
Opérations de reprise documentaire et de prospections terrestres 2015 (A. Laberterie)

4.1.1 Introduction

Connue depuis le XIX^e siècle; l'agglomération antique de *Mediolanum* s'est développée dans une petite plaine dégagée par la Douix, affluent de l'Ouche, dans une position favorable et sur un axe majeur permettant de relier le Val de Saône au Bassin Parisien. La vallée de l'Ouche forme en effet un point de passage contraint par le faisceau de l'arrière côte qui limite dans cette zone les accès terrestres entre la plaine dijonnaise et la dépression de l'Auxois. Comme les autres sites antiques positionnés sur cette voie importante (Alésia, Tonnerre, Avrolles et Sens), Mâlain connaît un démarrage précoce, au cours de La Tène moyenne comme l'indique les découvertes anciennes et les éléments fournis par les sondages profonds réalisés dans les années 1980. Grâce à l'activité de fouille d'Louis Roussel, qui s'est poursuivie entre 1967 et 1993, on en connaît plus particulièrement un quartier représentatif, formé d'une quinzaine d'unités d'habitation au nord d'une des rues principales de la ville. Ces ruines ont été laissées à l'air libre, accessibles aux visiteurs et protégées par un abri de fortune. Parallèlement, les prospections aériennes de R. Goguy, débutées ici dans les années 1960 avaient permis dès 1994 de proposer un plan général schématique, montrant que cette ville s'étendait bien au-delà des zones fouillées, autant vers l'est que vers l'ouest, de l'autre côté de la rivière de la Douix (Bénard *et alii* 1994). Plusieurs ensembles monumentaux révélaient une couronne de sanctuaire autour de la ville, à l'ouest comme à l'est sur la commune d'Ancey.

Il était donc possible de penser que l'on connaissait l'essentiel de ce qui devait être connu sur la *Mediolanum* antique. Pourtant, la qualité et la précision du plan dressé au siècle dernier pouvait, avec les techniques actuelles de redressement des clichés aériens, être grandement améliorée.

Fig. 1 Localisation générale de *Mediolanum*.

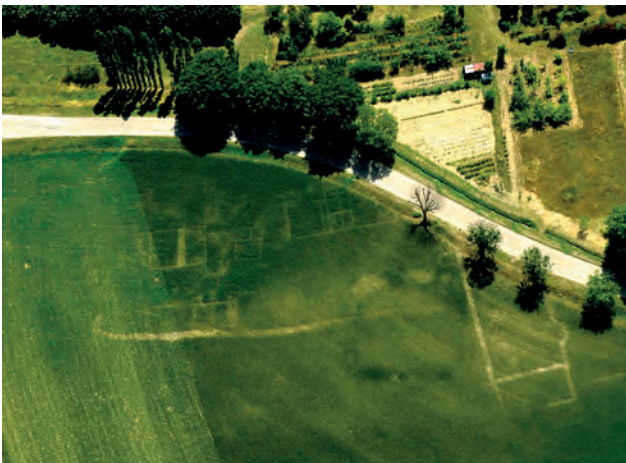


L'apport de nouvelles données, de prospections aériennes, mais aussi de prospections géophysiques et terrestres carroyées pouvaient en deuxième lieu apporter des informations cruciales pour restituer son évolution chronospatiale depuis ses origines jusqu'à son déplacement sous le bourg actuel (à la période médiévale ?). En dernier lieu, les données issues des fouilles de L. Roussel au lieu-dit La Boussière, quoique publiées, nécessitaient une relecture stratigraphique (les niveaux anciens n'avaient pas été interprétés), fonctionnelles et chronologiques. D'ailleurs, les projets de mise en valeur des fouilles de la «Boussière» piloté par la communauté de communes et le SRA Bourgogne et une opération préventive sur le sanctuaire occidentale (Inrap 2014) offraient une opportunité que nous avons saisie. Une première campagne d'acquisition géophysiques, pilotée par C. Laplaige, a été réalisée en 2014. Elle avait permis de mieux appréhender les quartiers à l'est des fouilles et y avaient démontré l'importance des occupations pré romaines.

Afin de poursuivre cette dynamique, Aude Laberterie a été chargée de mettre en œuvre, dans le cadre d'un master ACTE de l'Université de Franche-Comté, une démarche permettant de répondre à ces différents objectifs. Les quelques pages qui suivent visent à résumer les résultats de son master I, soutenu en juin 2015.

Fig. 2 Exemple de photographie aérienne.

R. Goguey, P. Nouvel, S. Izri



1. Mâlain : «*Les Chenevières*» (cliché R.Goguey)
Sanctuaire de Mars *Ciccolluis* et à *Litavis*



2. Mâlain : «*Les Chenevières*» (cliché R.Goguey)
Nécropole mérovingienne



3. Mâlain : «*La Boussière*»
(cliché P.Nouvel et S.Izri)



4. Mâlain : «*Les pointes de La Boussière*»
(cliché P.Nouvel et S.Izri)

Il s'agissait de mieux comprendre le parcours urbanistique de cette agglomération, de sa création à l'époque protohistorique jusqu'à son abandon et son déplacement au V^e siècle en mettant en évidence son évolution chrono spatiale de la ville antique, les phases d'extension de rétraction ainsi que les fonctions des différents secteurs (Cultuel, habitat, artisanal). Pour cela a été mis en place dans un premier temps un recensement de la documentation ancienne au vu d'un traitement adapté. En parallèle on a été réalisées de nouvelles investigations sur le terrain comme la prospection géophysique pilotée par Loïc Gaétan et Clément Laplaige, associé à une prospection pédestre pour apporter des éléments chronologiques au secteur mis au jour. Le tout a été intégré à un Système Informatique Géographique adapté.

4.1.2 Cadre de l'étude

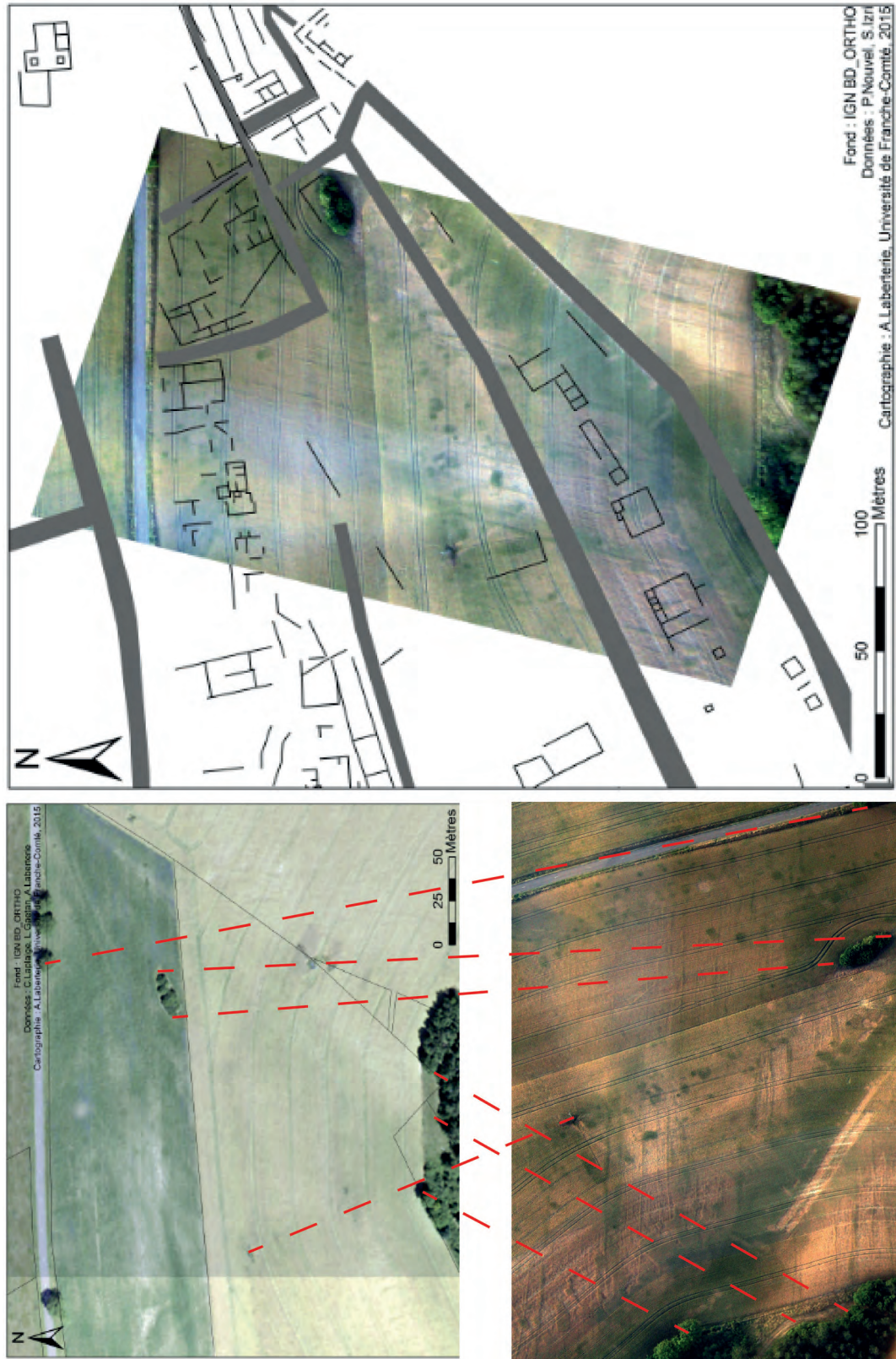
L'agglomération antique de Mediolanum est située en Côte-d'Or (fig. 1). Elle se développe principalement au sud/est de la commune de Mâlain à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Dijon, à une trentaine de kilomètres au nord de Beaune et à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d'Autun. Le site se situe sur un couloir de communication ancien de grande importance. Point de passage entre les bassins de la Saône et de la Seine et s'ouvre au nord sur les plateaux de l'Auxois et du Châtillonnais (Roussel 2003).

L'agglomération se développe sur un léger plateau à quelques centaines de mètres au sud-est du bourg actuel de Mâlain (fig. 3) et couvre les lieux-dits de : «*La Boussière*», «*Champ Vachey*», «*Le Bassin*», «*Les Reliques*», «*Les Chenevières*», «*Les Champs Marot*» et «*Les Froidefonds*» sur la commune d'Ancy. Établie à une altitude comprise entre 300 et 400 m, elle domine légèrement la vallée de l'Ouche. Elle est implantée au croisement des voies antiques Langres/Autun et Sens/Val de Saône (Roussel 2003), qui, au sein des vestiges connus, restaient mal localisées et difficiles à suivre. De plus, la présence d'axes secondaires rend difficile la lecture des deux voies principales, comme par exemple celles se dirigeant vers les villages actuels d'Urcy, Châteauneuf et Lantenay (Bénard 1994). Des fouilles de sauvetages et des fouilles programmées, menées par Louis Roussel dès 1968 jusqu'en 1993 au lieu-dit «*La Boussière*» ont permis de mettre au jour un quartier antique, formé d'unité d'habitation et abritant de nombreuses activités de transformations et de redistribution. Le reste de la trame urbaine est principalement connu par des photographies aériennes notamment par les différentes campagnes menées depuis 1973 par René Goguy et plus récemment par Pierre Nouvel et Stéphane Izri qui permettent de restituer une emprise de près de 120 hectares, sanctuaires compris.

4.1.3 Problématique de recherche

L'agglomération de *Mediolanum*, connue depuis le XIX^e siècle, a suscité un vif intérêt archéologique. Jusque dans les années 1960, le site de Mâlain était considéré comme un sanctuaire entouré de quelques *villae* (Grenier 1960). Les fouilles entreprises au lieu-dit de *la Boussière* entre 1967 et 1993 par Louis Roussel ont prouvé qu'il s'agissait bien d'une agglomération antique (Roussel 2003). Son plan est complété d'année en année grâce aux survols aériens de René Goguy. Les photos réalisées permettent ainsi de dresser un plan d'une grande partie de l'organisation spatiale de l'agglomération qui semble s'étendre sur environ 120 hectares en y intégrant les sanctuaires est et ouest. Malgré le nombre important de découvertes les vestiges de l'agglomération restent mal connus et sont visibles en majeure partie par l'interprétation des photographies aériennes.

Fig. 3 Exemple de géo-référencement de photographie aérienne.



La reprise des recherches sur l'agglomération antique de Mâlain a pour but de réactualiser un plan vieillissant qui a maintenant vingt ans, publié dans *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or* (Bénard *et al.* 1994, fig. 49). Les nouvelles découvertes aériennes viennent compléter la topographie urbaine, et notamment avec des campagnes de photographies réalisées depuis les années 2005 par R. Goguey, puis par S. Izri et P. Nouvel. Les dernières prospections laissent supposer la présence de vestiges essentiellement fossoyés sur toute sa superficie, ainsi qu'un secteur de carrefour routier à l'extrême est. De plus, il est nécessaire au vu des nouvelles problématiques entourant les agglomérations antiques de reprendre une documentation inégalement répartie sur l'ensemble du site mieux appréhender l'évolution spatiale et chronologique de l'ensemble des structures. Ce site ayant l'avantage de ne pas être recouvert par un bâti moderne mais par des parcelles en majorité labourées permet, en parallèle de la reprise documentaire, de nouvelles investigations sur le terrain, notamment des prospections pédestres et géophysiques.

4.1.4 Récolement et traitement de la documentation ancienne

L'étape préliminaire à la mise en place de méthode visant à acquérir de nouvelles données fut le récolement de l'ensemble de la documentation disponible. Un dépouillement bibliographique a été mené au SRA et aux Archives Départementales de Côte-d'Or. Cette documentation ancienne est très importante et se compose de plans de fouille, de plans de sondage, de rapports, de divers indices que l'on peut exploiter grâce au cadastre Napoléonien, d'où la nécessité de reprendre ce dossier en vue d'une homogénéisation. Une partie des plans anciens tel que le plan des fouilles de Louis Roussel ou encore le cadastre Napoléonien ont été intégrés et géo-référencés sous un SIG pour permettre la compilation des données planimétriques en vue de dresser un nouveau plan synthétique des vestiges de l'agglomération.

Les clichés aériens sont très abondants puisque tous les ans depuis 1973 (quelques années après le début des fouilles) et jusqu'en 2012, René Goguey a survolé le site. Ce corpus déjà abondant a été complété par une série de clichés aériens réalisés par Pierre Nouvel et Stéphane Izri en 2014, profitant d'une année extrêmement favorable (fig. 2). Ces clichés les plus pertinents ont été géo-référencés et redressés sur SIG (ArcGis)(fig. 3).

Certaines photographies prises à trop basse altitude, ne fournissant pas un nombre suffisant de points de contrôle permettant leur géo-référencement, n'ont pas pu être utilisées. Au total, ce sont près de 80 clichés aériens de 1973 à 2014 qui ont été exploités par Loïc Gaétan et moi-même (tous n'ont pas été intégrés et géo-référencés, sous SIG), pour permettre une nouvelle interprétation de l'extension de l'agglomération. Toutefois, le substrat calcaire dans certains cas rend difficile l'interprétation des structures archéologiques, puisqu'il les diaclases se confondent avec les murs rectilignes ou les structures fossoyées. De même, un semi de poches de solifluxion et de décalcification, comblées de limons de plateaux, se surimposent par endroit aux structures archéologiques.

4.1.5 Prospection pédestre

4.1.5.1 Définition de l'aire de prospection

Avant de mettre en place un protocole et de définir les méthodes de prospection, il a été nécessaire de définir la zone à prospecter. Cette zone a été définie grâce aux différents travaux menés anciennement. Notamment, suite au dépouillement des données des photographies aériennes sur l'ensemble de l'agglomération et aux données de Louis Roussel au lieu-dit «*La Boussière*», «*Les froidefonds*» et «*Chenevières*». La zone choisie est mitoyenne de celle fouillée (lieu-dit «*La Boussière*») et couvre également les parcelles au nord de celle-ci au lieu-dit «*Champ Vachey*». Il s'agissait aussi d'apporter une épaisseur chronologique aux prospections géophysiques menées par Loïc Gaetan et Clément Laplaige.

Cette opération de prospection avait pour but de préciser l'extension des vestiges archéologiques à l'est mais aussi au nord du quartier fouillé où a été repérée une voie qui ne semblait pas bordée de bâtiment. Il paraissait donc nécessaire de vérifier l'absence ou la présence à la surface du sol des matériaux de construction et/ou du mobilier en relation avec la présence des structures repérées en prospection géophysique et d'en préciser le phasage chronologique. La totalité du mobilier récolté a été conservé à l'exclusion des éléments contemporains (postérieurs à la généralisation des céramiques grésées au XVII^e siècle) et des matériaux de construction (ces derniers ont été jetés après enregistrement).

Un premier ramassage s'est déroulé le 20 septembre 2014 avec la participation des étudiants de l'université de Franche-Comté sur une surface d'environ 5 ha. Les conditions de ce ramassage étaient très peu favorables avec un temps très ensoleillé qui rendait difficile le repérage de mobilier en surface.

4.1.5.2 La méthode de prospection

Ici, la méthode qui a été utilisée est la prospection classique en «*bande*», c'est-à-dire en lignes parallèles entre deux prospecteurs. Les bandes mesuraient 40 m de largeur pour une longueur variable de 40 m à environ 90 m. Les deux parcelles ont été divisées en deux secteurs A et B. Le secteur A comprenait onze «*bandes*» de prospection et le secteur B cinq. Lors de la création des différents secteurs, il a été nécessaire de se référer à une «*carte de secteur*» où ont été positionnées les bandes de prospection. En plus de servir de base, cette carte de secteur a permis de dresser tout au loin du ramassage, des zones de concentration de mobilier. Les densités ont été divisées en trois catégories : la première qui représente les zones avec du mobilier en très faible quantité, la deuxième représente une densité moyenne de mobilier et la dernière une très forte concentration.

Ces secteurs, en plus de servir d'assise spatiale, ont été numérotés de façon à pouvoir replacer très précisément dans l'espace le mobilier ramassé et étudié (céramique, mobilier métallique, verre, etc.). Cela permet, après étude, de dresser des cartes de répartition pondérée du mobilier, en particulier de la céramique. La faune et les déchets métalliques peuvent mettre en avant des zones à vocation artisanale. Ce travail de spatialisation de l'information permet de mieux comprendre la répartition des différentes activités présentes sur le site.

4.1.5.3 Traitement et inventaire du mobilier

L'ensemble du mobilier a fait l'objet d'un inventaire classé par bande de prélèvement. D'abord lavé, le mobilier a été inventorié à partir des aspects de la pâte, la méthode ensuite appliquée est décrite dans la publication *Système de description et de gestion du mobilier céramique* (Paunier *et al.* 1994) se divisant en trois phases : un tri initial du mobilier

céramique en différentes catégories, une description des formes et une description typologique qui peuvent permettre d'aller à un descriptif supplémentaire du décor ou de la morphologie (Luginbühl 2007). Pour mettre en place ce répertoire morphologique, je me suis inspirée des listes usuellement utilisées pour cet exercice, distinguant également les périodes concernées.

Nomenclature

Céramique Protohistorique

- **Tournées communes claires**

- *TCfn* : Pâte claire fine

Céramique romaine et gallo-romaine

- **Sigillée**

- *TSsg* : sigillée Sud-Gaule

- *TScg* : sigillée Centre-Gaule

- *TSge* : sigillée Est-Gaule

- *TSind* : sigillée indéterminée

- **Céramique à revêtement argileux**

- *CRA* : paroi fine engobée

- **Gallo-Belge Terra nigra**

- *TN* : Pâte blanche à grise revêtement ardoise

- **Communes claires**

- *CC* : commune claire diverse

- *CCfine* : pâte fine

- *CCsab* : pâte sableuse

- *CCgros* : pâte grossière

- **Communes sombres**

- *CS* : commune sombre diverse

- *CSfine* : pâte fine

- *CSsab* : pâte sableuse

- *CScoq* : pâte à dégraissant coquillé

- *CSgros* : pâte grossière

Le mobilier céramique ici constitue la catégorie de mobilier la plus importante sur les zones prospectées, en association ou non avec des fragments d'architecture d'époque romaine (tuiles, éléments de four, dalles sciées). Le reste du matériel archéologique ramassé correspond à du mobilier métallique (ferreux et cuivreux) avec notamment la présence de clou à section carrée et d'un fragment de clé romaine en alliage cuivreux. Quelques scories ainsi que des fragments d'objets en verre très mal conservés complètent cet inventaire. La faune est présente sous forme de fragments osseux qui ne présentent pas d'intérêt ici.

Les éléments céramiques les plus remarquables ont été dessinés. Une fois l'ensemble traité, nous avons pu cartographier ce corpus afin d'observer la répartition du matériel céramique. Les différentes ventilations spatiales ont été réalisées avec le logiciel ArcGis. Chaque cartographie comporte en superposition le plan des principales structures repérées lors de la prospection géophysique de 2014 ainsi que les éléments repérés par photographie aérienne.

4.1.6 Résultats

4.1.6.1 Rappel des Résultats de prospection géophysique

Les prospections géophysiques menées en septembre 2014 par Loïc Gaétan et Clément Laplaige avaient pour but de répondre à différentes problématiques : reconnaître l'extension de l'agglomération à l'est du secteur urbain fouillé par Louis Roussel, mais aussi vérifier l'absence de vestiges supposée d'après les clichés aériens et la carte de 1994. Il s'agissait aussi de tester l'efficacité de la prospection magnétique qui pouvait souffrir de quelques travers sur ce type de substrat (S.Venault *et alii* 2014). La prospection a mis en évidence les bâtiments déjà repérés par photographie aérienne à l'ouest de la parcelle ainsi que le secteur de carrefour de voies à l'est (**fig. 4**). Cependant elle a permis de mettre un réseau dense de structures au centre de la parcelle. Ce secteur se compose donc à l'ouest de deux

grands bâtiments semblables à ceux fouillés, se développent en bord d'une voie débouchant sur un espace vide. Cette « place » semble être totalement vide de construction, elle est bordée sur sa partie nord d'un ensemble de constructions attestant par la présence d'anomalies bipolaires la présence possible d'ateliers d'artisans. De plus sur ce secteur a été repéré un grand nombre de structures en creux d'orientation différente aux structures maçonnées, il s'agirait de l'extension de l'habitat protohistorique repéré par Louis Roussel.

À l'ouest de cette place, la zone se compose d'un grand carrefour de voies, qui semblent se rejoindre pour n'en former qu'une qui semble se diriger vers le sanctuaire dit de Sucellus (« Les Froidefonds »). Ce secteur est aussi fortement occupé par des bâtiments maçonnés ainsi que des caves. L'une des constructions semble totalement différente, au sud de la parcelle. Elle se compose d'une galerie périphérique ouverte en trois points, la plus importante se situant dans son axe principal. La partie interne se divise en une multitude de locaux, mais la faible superficie prospectée de cet édifice ne permet pas de disposer d'un plan complet. Cependant, cette galerie suit l'orientation du réseau viaire, un léger décrochement de la rue voisine est visible et empreinte le portique. Il semble que l'on soit ici en présence d'un bâtiment à vocation publique.

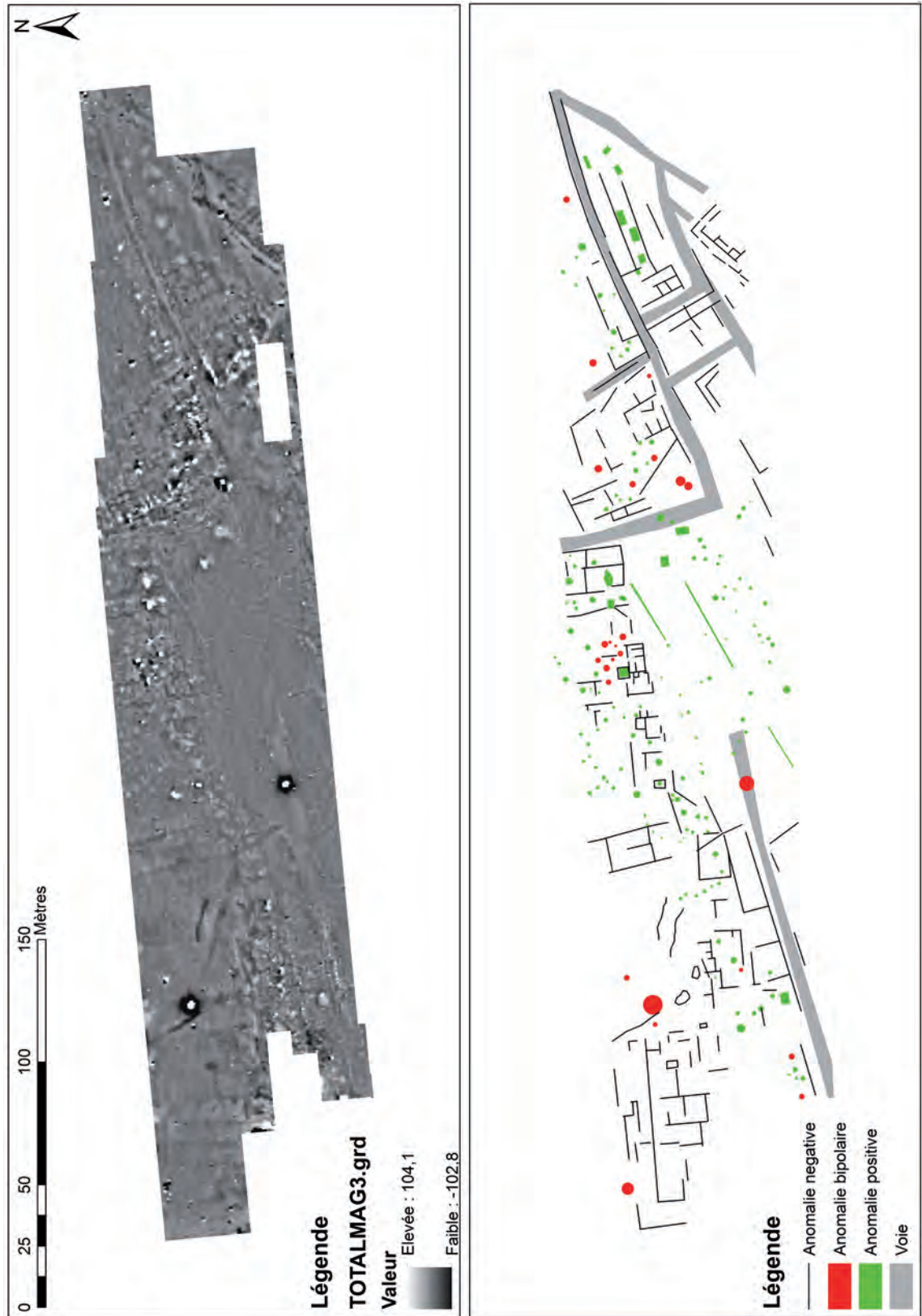
4.1.6.2 Résultats des prospections pédestres

La répartition du mobilier semble homogène sur toute la parcelle. Les types céramiques sont quasiment présents sur l'ensemble des différents passages. La plus courante reste néanmoins la céramique de consommation courante commune claire ou sombre avec particulièrement la présence de cruche, pot, marmite, couvercle et mortier. La sigillée, elle, est plutôt bien représentée dans ces ramassages de surface avec 94 restes dont la majorité sont des fragments de bords permettant leur identification ainsi que leur datation. D'un point de vue chronologique, l'ensemble du faciès est plutôt étendu et démontre une période d'occupation allant du I^{er} siècle av. J.-C. au début du IV^e siècle ap. J.-C. Les faciès sont ainsi cohérents avec les découvertes faites par Louis Roussel.

Le tri s'est effectué par distinction des catégories techniques déterminées à partir du mode de façonnage, des traitements de surface, des caractéristiques de la pâte et des modes de cuisson. L'inventaire réalisé a alors pris en compte : les amphores, les sigillées (TS), les céramiques à revêtement argileux (CRA), les céramiques communes claires (CC), les céramiques communes sombres (CS) et les céramiques tournées claires pour la période gauloise (TC). Le lot résultant de ces prospections représente un lot modeste composé de 340 restes se divisant de la façon suivante : 180 restes de commune claire, 94 de sigillée, 34 de commune sombre, 23 de céramique à revêtement argileux, 7 de *Terra Nigra* et 1 de céramique fine protohistorique. Cette étude avait pour but d'observer la répartition du mobilier mais aussi d'établir des horizons chronologiques globaux avant de les mettre en lien avec les structures. L'étude céramologique a été toutefois délicate de par la fragmentation des tessons et la faible quantité d'éléments de forme qui ont pu être dessinés et déterminés.

Dans un premier temps a été cartographiée la répartition par densité de reste de la céramique (fig. 5). La céramique la plus courante est sans équivoque la céramique Commune Claire correspondant à 42 % du mobilier collecté, avec 180 NR pour un NMI estimé de 49 (fig. 6 et 7). Vient ensuite la céramique sigillée avec 94 NR et 30 NMI. Les Amphores sont représentées par 77 NR et 25 NMI. La céramique Commune Sombre représente 34 NR et 17NMI. Les autres catégories sont moins présentes : céramique fine à Revêtement Argileux (32NR/9NMI), *Terra Nigra* (7NR/2NMI) ; Tourné claire protohistorique (1NR/1NMI qui n'est pas représentée dans les graphiques).

Fig. 4 Résultat des prospections géophysiques menées par C.Laplaige et L.Gaetan.



La céramique commune claire et sombre

La céramique commune claire est présente sur l'ensemble des bandes prospectées (fig.8). Elles sont beaucoup plus nombreuses que la céramique commune sombre. D'un point de vue spatial les deux types se concentrent sur les habitats se situant à l'ouest du secteur A et au nord de la zone vide de vestiges maçonnés. Les formes de céramique commune se caractérisent par des cruches à pâte fine, des mortiers, des pots, des pots à marli et des plats. La céramique sombre (fig.9), quant à elle présente un répertoire composé de jattes, de jattes à collerettes ainsi que des pots.

Céramique à Revêtement Argileux, Sigillées et Terra Nigra

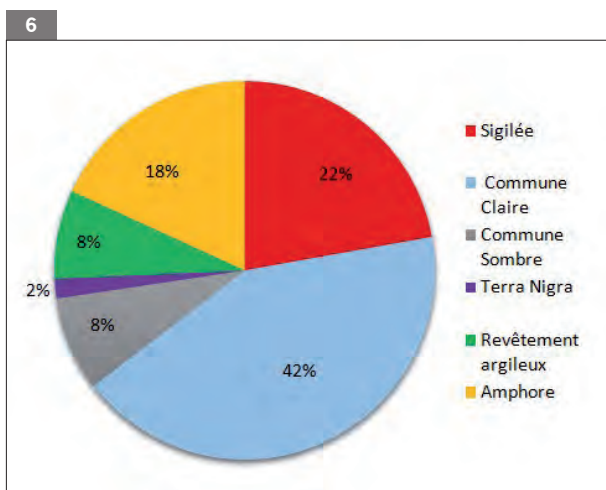
La sigillée représente la catégorie la plus présente après la céramique commune claire. Elle se répartie comme les types précédents sur la partie ouest du secteur et sur le pourtour nord de l'espace «vide» (fig.10).

Fig.5 Concentration du mobilier récolté durant les prospections de 2014.



Fig.6 Répartition des différents types de céramique.

Fig.7 Tableau des NR et NMI des différentes catégories céramiques.



Catégorie céramique	NR	NMI
Céramique Commune Claire	180	49
Céramique Commune Sombre	34	17
Terra Nigra	7	2
Sigillée	94	30
Céramique à Revêtement Argileux	32	9
Amphore	77	25

On remarque aussi une forte densité sur le secteur B. La céramique à revêtement argileux est beaucoup moins présente mais on remarque une répartition différente avec une forte concentration à l'est du secteur A (fig. 11), sur le bâtiment quadrangulaire monumental dont l'interprétation reste difficile. La *Terra Nigra* attestant d'une occupation de la fin de la période laténienne au 1^{er} siècle reste très discrète : seulement sept tessons ont été collectés sur les bandes 2,3 et 7.

Fig. 8 Carte de répartition du Nombre de Restes de la céramique commune claire.

Fig. 9 Carte de répartition du Nombre de Restes de la céramique commune sombre.

Fig. 10 Carte de répartition du Nombre de Restes de céramique sigillée.

Fig. 11 Carte de répartition du Nombre de Restes de Céramique à Revêtement Argileux.

Fig. 12 Carte de répartition du Nombre de Restes d'amphores.

Amphores

La répartition des amphores elle aussi reprend les mêmes zones de concentration que les céramiques (fig. 12). Elle est bien représentée sur l'habitat ouest du secteur A et sur la bande 7 au nord de la place. Elle l'est moins sur le secteur B, comme nous l'avons vu précédemment. L'essentiel des amphores sont de type Dressel 1, cependant l'absence d'élément de forme complet n'a pas pu permettre une identification plus fine. Deux autres types sont présents mais en plus faible quantité, les Dressel 20 ainsi que des amphores gauloises 4/5. L'importance des apports pré augustéen semble donc ici majeur.





Fig. 13 Planche de mobilier par bande de prospection.

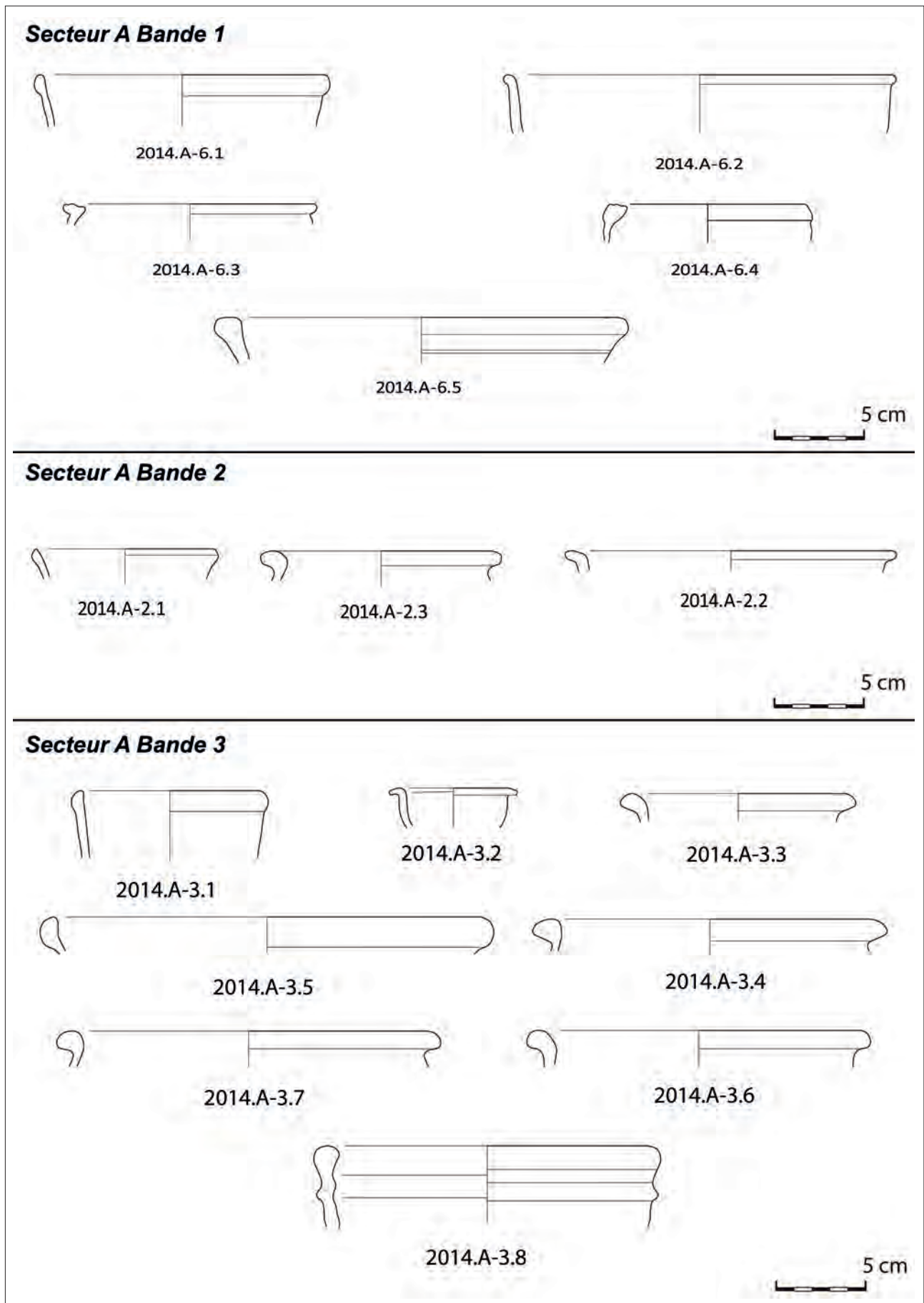
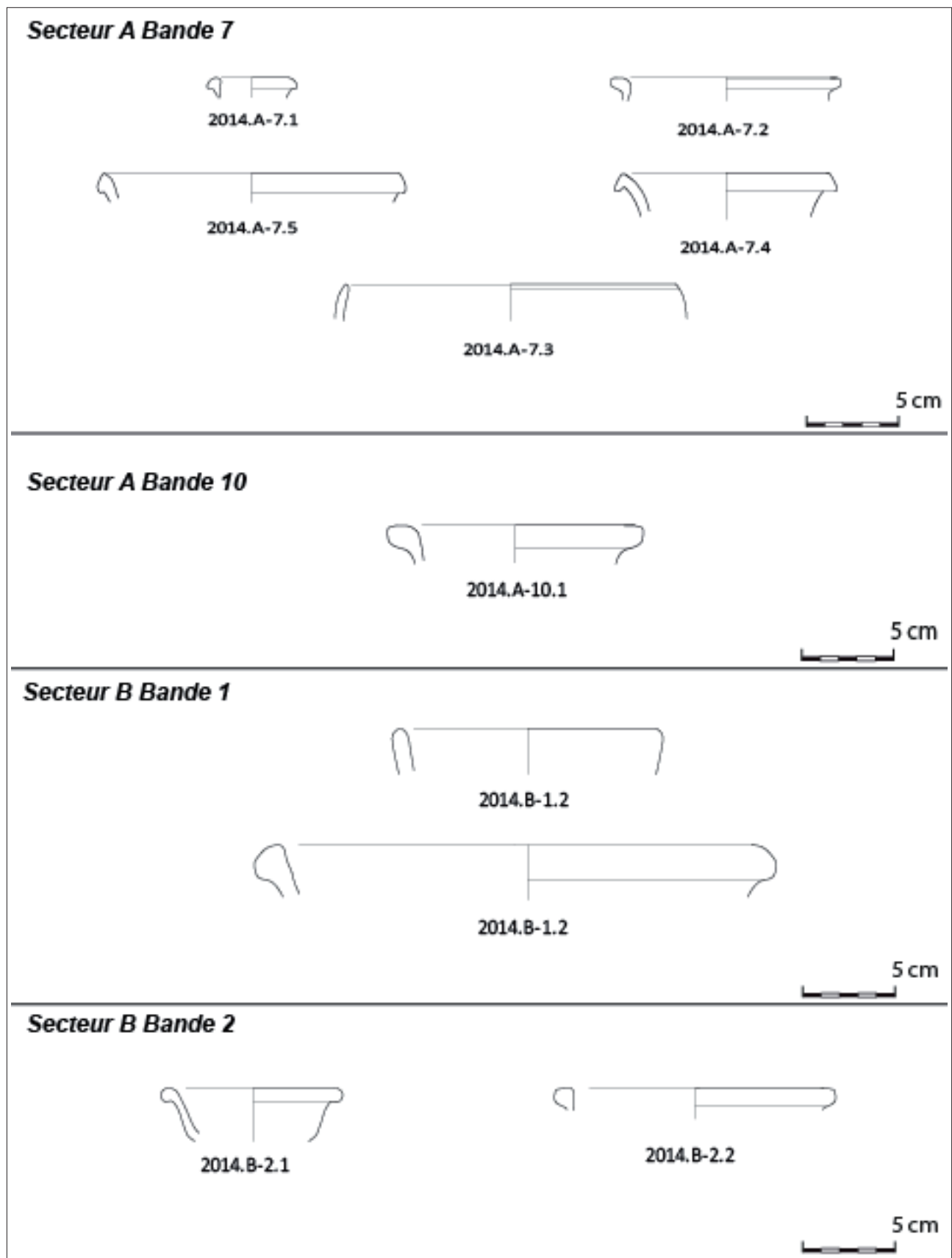


Fig. 14 Planche de mobilier par bande de prospection.



4.1.7 Synthèse de l'occupation

Les résultats de cette étude semblent en adéquation avec l'interprétation des structures issues de la prospection géophysique. La quasi-absence de céramique protohistorique peut s'expliquer par des labours qui n'ont pas atteint les couches des structures en creux type poteaux repérée par la prospection géophysique. Les structures antiques, elles, semblent occupées entre le 1^{er} et le début du 4^e siècle de notre ère. L'étude des tessons du secteur A indique une occupation antique dès les périodes pré-augustéenne et augusto-tibérienne, révélée par la présence de *Terra Nigra*, en particulier de coupes de forme Menez 68 (Menez 1989) sur le ramassage 2,3 et 7. Le premier siècle est aussi représenté par la présence de plat sigillée type Drag 15-17. La deuxième moitié du 1^{er} siècle et le début du 2^e siècle sont attestés par la présence de tessons de jattes à collerette en pâte grise, issues d'un groupe local et bien daté, de coupelle et tasse sigillée type Ritt 8, Bet 1/3 et Drag. 46. Les 2^e et 3^e siècles sont marqués par la présence de coupe Bet 55, Drag. 37 et d'une tasse Lezoux 42. Le 4^e siècle quant à lui n'est représenté que par la présence d'un seul fragment, un Chenet 320 à décor de roulette typique des sigillées d'Argonne de la phase A datée de la première moitié du 4^e siècle.

Dans le secteur B, le mobilier se concentre uniquement sur la partie sud-est de la parcelle. Il était important ici de corréliser les photographies aériennes avec des données de terrain. Les interprétations proposaient d'existence d'une voie importante allant au nord sans aucune construction associée. La prospection a mis en évidence une concentration de mobilier en bord de voie mais le reste de la parcelle était bien stérile. La fragmentation et la conservation du mobilier étant plus importantes une chronologie fine n'a pu être établie. Cependant, la fréquentation de ce secteur ne semble pas débuter avant la Conquête et se limiter au haut Empire.

4.1.8 Conclusion et perspective

La campagne de prospections pédestres et géophysiques réalisée en 2014 sur l'agglomération antique de Mâlain permet de disposer d'une première fenêtre où l'on peut visualiser l'évolution de l'occupation et de caractériser sa nature. Cette zone située à l'est de l'agglomération a été choisie selon différents facteurs : le souhait de corréliser les interprétations des photographies aériennes aux investigations de terrain mais aussi connaître l'extension est de ce quartier se trouvant dans une zone clé, au carrefour de voies menant directement au sanctuaire. Ses résultats ne sont pas négligeables, puisque nous avons pu confirmer l'importance de l'occupation pré-augustéenne (amphore Dressel I) et, fait notable, la présence d'indices confirmant la poursuite de la fréquentation du quartier après la fin du 3^e siècle (tesson de Chenet 320 d'Argonne). L'interprétation des structures fossoyées types trous de poteaux comme témoin d'une occupation laténienne semble donc confirmée. Cette fenêtre reste cependant restreinte et ne saurait être considérée comme représentative du reste de l'agglomération. Il sera judicieux en particulier de s'intéresser au secteur ouest de l'agglomération sur la rive gauche de la Douix. Ce secteur semble fortement occupé au vu du corpus photographies aériennes, la majorité des structures visibles étant de très grande taille ce qui permet d'y proposer l'existence de bâtiments publics, tout du moins de nature différente de ceux dégagés à la « Boussière ». L'apport des prospections pédestres et géophysiques envisagées ici en 2016 devrait permettre, nous l'espérons, d'affiner leur plan et d'avoir une idée plus précise de leur chronologie.

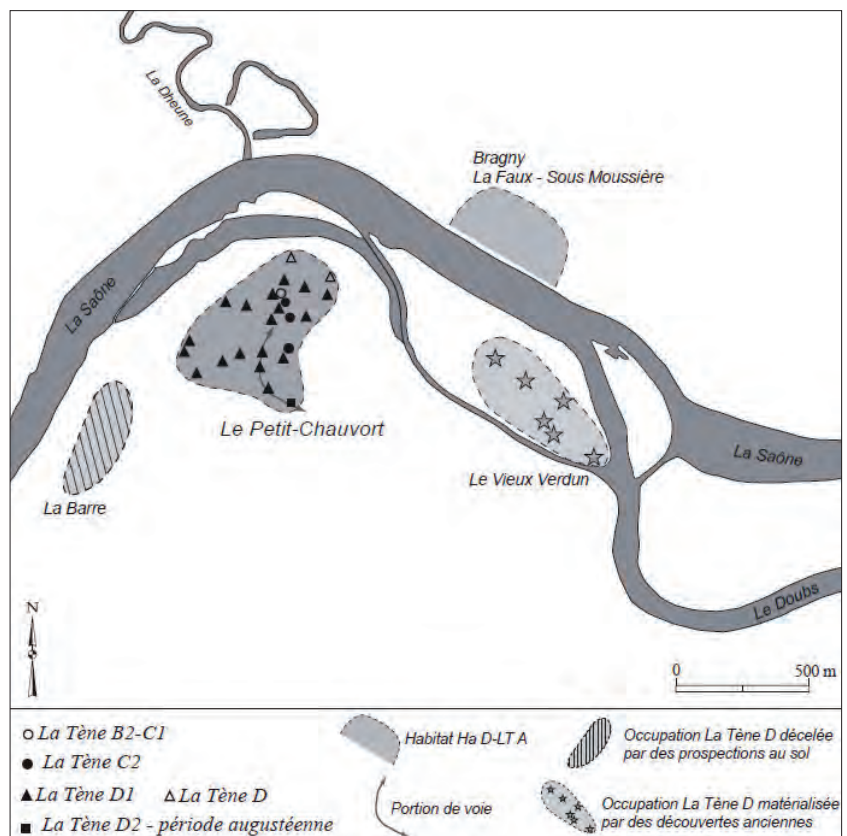
4.2 Verdun-sur-le-Doubs (71)

Dossier préparatoire à la prospection du site (C. Sanchez)

Située à la confluence entre la Saône et le Doubs, la commune de Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) se situe dans une plaine culminant à 180 m d'altitude (Rebourg 1994). Implanté dans un secteur stratégique de confluence, l'occupation semble s'étendre sur une période longue allant de la fin du IV^e – début du III^e s. av. n. ère, jusqu'à nos jours.

Essentiellement connu grâce aux recherches archéologiques qui y sont menées depuis les années 60, le site a pu être circonscrit sur une vingtaine d'hectares lors d'investigations menées entre 1969 et 1999 (Barral 1996, 1997, 1998, 1999, Guillot 1970, 1976). Ainsi, grâce aux différents travaux menés, ce secteur semble actuellement se présenter sous la forme de trois « zones » d'occupations agglomérées successives (Bragny – la Faux, Sous Moussière, Verdun – le Petit Chauvort, et Verdun – le Vieux Verdun) (fig. 15). Ces trois sites mettent en évidence la construction d'un pôle d'occupation stable à la confluence Saône-Doubs-Dheune (Barral 2009). À la transition entre les IV^e-III^e siècles avant notre ère (La Tène B2-C1), un premier habitat voit le jour sur la partie la plus haute du *Petit-Chauvort*. Cet habitat semble synchrone d'une voie axiale fréquentée depuis le Hallstatt D allant jusqu'à un passage à guet. C'est durant La Tène C2 que le site va connaître un premier essor. Il reste cependant limité à quelques secteurs comme l'attestent deux ensembles fouillés par A. Guillot (Barral 1989). À la fin du I^{er} siècle (La Tène D1) l'occupation se développe dans la plupart des zones basses. Cette période d'expansion prend fin au début du I^{er} siècle au profit d'une autre zone plus proche de la rivière, à la confluence de la Saône et du Doubs. Ce nouveau pôle de peuplement prend peu à peu le pas sur l'ancien et devient pérenne durant l'époque romaine.

Fig. 15 Localisation des différents pôles d'occupation associés à l'occupation de Verdun-sur-le-Doubs d'après Barral 2009.



Celle-ci est la période la moins bien connue dans le Verdunois. Quelques indices d'occupation ponctuels sont retrouvés sous le bourg actuel, principalement à proximité des berges sud du Doubs, laissant supposer un habitat groupé sans grande ampleur. Il est difficile de dire dans l'état actuel des choses si l'agglomération antique de Verdun perdure durant le Bas-Empire, ni même jusqu'au haut Moyen Âge.

Le secteur qui nous intéresse porte sur l'habitat gaulois du petit Chauvort. Il est situé sur la rive gauche de la Saône, à 2000 m environ en aval de Verdun-sur-le-Doubs et du confluent Saône-Doubs. Localisé à l'intérieur d'un coude formé par la Saône au niveau du confluent Saône-Dheune, le site semble se situer à proximité d'un passage à gué traversant la Saône entre les hameaux du Petit et du Grand Chauvort. Les différentes fouilles dans ce secteur (moins de 100 m²) n'ont livré que des données succinctes ne permettant pas actuellement une bonne détermination de l'occupation et de l'organisation de l'habitat (Barral 1999). Néanmoins, le statut socio-économique du site a pu être défini par l'abondance du matériel recueilli. Il apparaît aujourd'hui que le site s'insère dans un réseau d'échange longue distance comme l'illustre les nombreuses importations méditerranéennes (amphores vinaires, campaniennes A, cruches et mortiers à pâte claire) (Barral 1989). Les nombreux artefacts, demi-produits et ratés de fabrication mis au jour (métallurgie du bronze et du fer, céramique, verre) permettent d'attester, par la présence d'un artisanat diversifié, expliquant ainsi l'essor de ce pôle aggloméré (Barral, Lallemand 2014). Même si le site du *Petit-Chauvort* est relativement bien connu, notamment sur ses faciès chronologiques d'occupation, l'étendue réelle du site reste une question incertaine. Les estimations en font un *oppidum* d'une vingtaine d'hectares, mais quelles sont les limites réelles de l'habitat ?

Afin de mieux comprendre le maillage, la structuration et le développement spatial de l'agglomération laténienne au lieu-dit Chevroche, des prospections géophysiques extensives devraient être mises en place durant l'année 2016. La reprise de ce dossier tend donc à mettre en place des prospections géophysiques sur une large surface afin de mieux comprendre le maillage, la structuration et le développement spatial de l'agglomération laténienne du lieu-dit Chevroche.

L'utilisation de la méthode magnétique extensive paraît dans ce cas parfaitement adaptée au vu des premières acquisitions réalisées en 1998 par C. Benech. En effet, celle-ci a montré la présence de structures fossoyées qui ont pu être mises en corrélation avec les fouilles réalisées par P. Barral. L'essentiel des structures découvertes s'apparente en une série de fosses de formes et tailles variées, creusées dans le sol géologique avec un comblement riche en matériel détritique (pierres, cendres, céramiques et faune principalement). Ce contraste plutôt clair entre le sol géologique et les structures anthropiques favorise très bien l'usage des méthodes géophysiques (fig. 16).

À l'est de la zone d'occupation repérée en magnétisme, un carré de prospection électromagnétique a été effectué. Cependant, ces acquisitions ne forment pas un ensemble cohérent et ne font que marquer une occupation relativement dense de ce secteur (Benech 1998). Par manque d'anomalies significatives, le filtrage des données électromagnétiques n'a alors pas été réalisé sur cette zone. Il ne semble donc pas pertinent de poursuivre ce type de méthode à grande échelle.

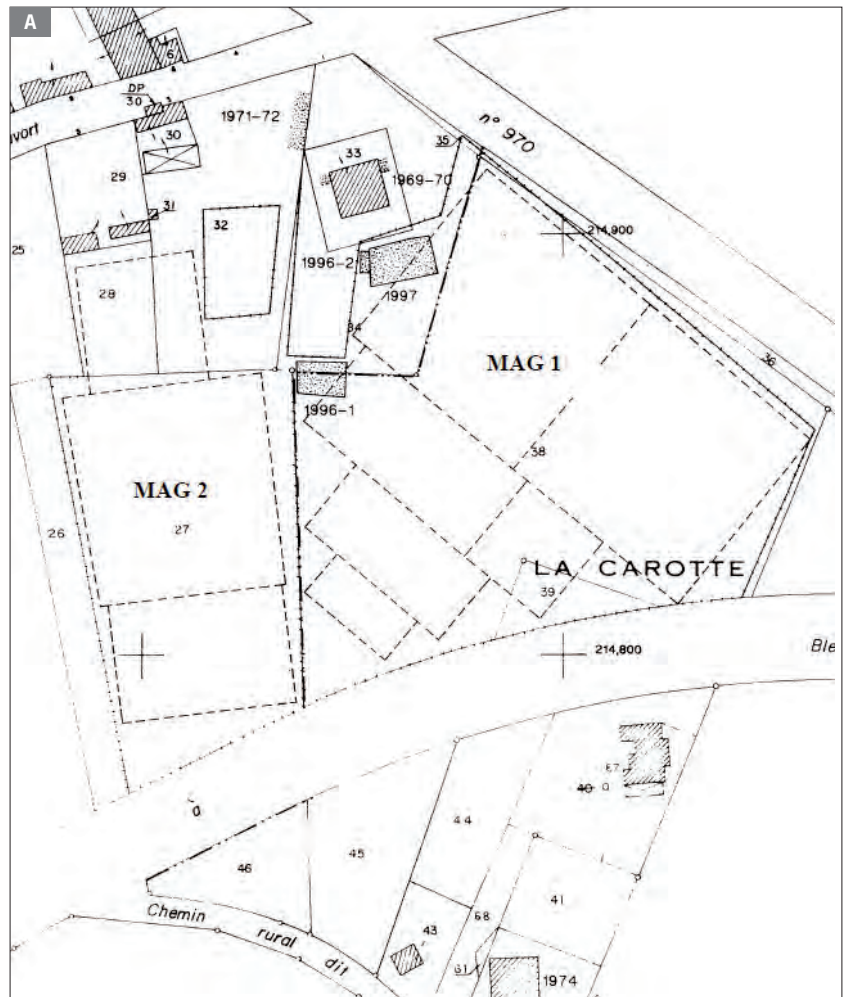
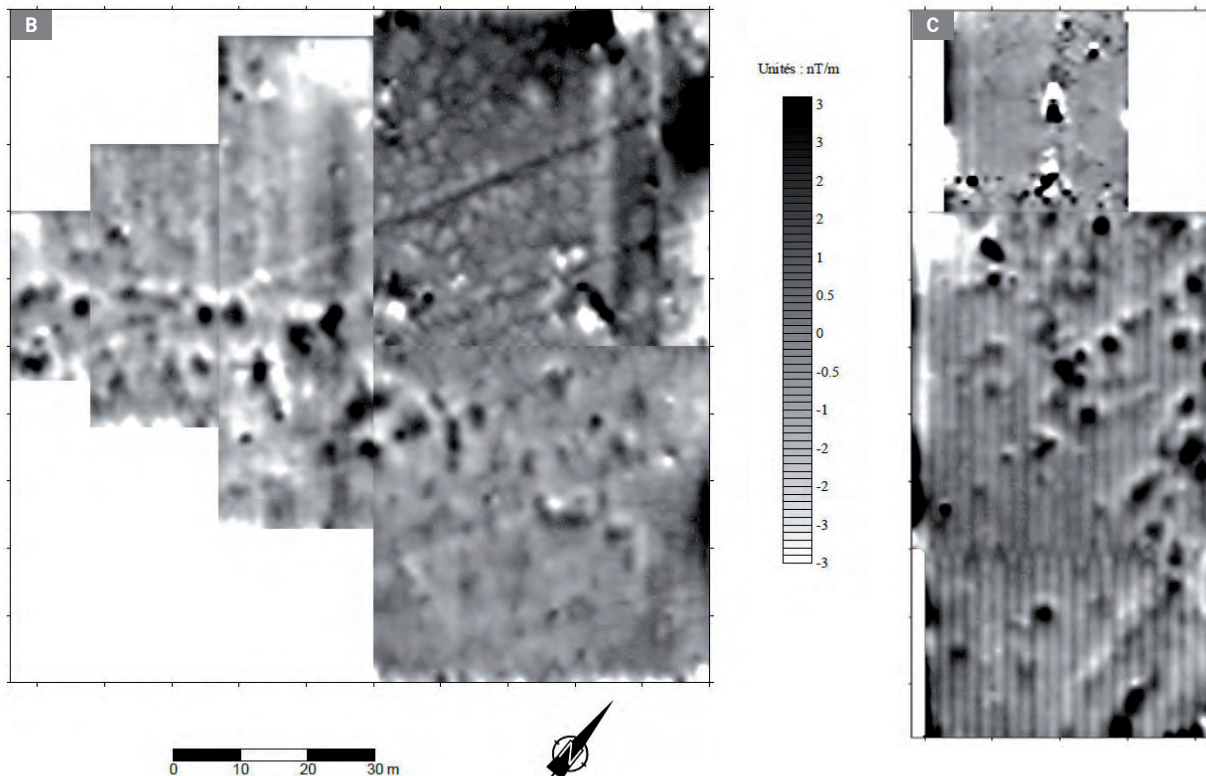


Fig. 16
A) Localisation des acquisitions géophysique, d'après Benech 1998;
B) Acquisitions magnétiques dans la zone MAG 1, d'après Benech 1998;
C) Acquisitions magnétiques dans la zone MAG 2, d'après Benech 1998.



De plus, la mise en place d'un ramassage carroyé dans les secteurs labourés permettrait une première détermination des secteurs d'activités et compléterait les données obtenues par la prospection magnétique comme nous le montre le cas de Beneuvre (Gaetan 2014a). Celle-ci devrait être réalisée en fonction des résultats obtenus.

La reprise de la documentation existante dans la cadre du PCR a permis l'enregistrement de ce site selon les normes éditées par le programme (Gaetan 2014b). Les investigations de terrain sont donc la suite logique de ce travail réalisé en amont. Les premières zones sélectionnées pour les projets d'acquisitions 2016 recouvrent 18,6 hectares (fig. 17).

Ainsi, des prospections magnétiques suivit d'un ramassage carroyé devrait permettre une meilleure caractérisation de ce secteur aussi bien du point de vue spatial que chronologique.

Fig. 17 Localisation des zones accessibles (en violet et en rouge) et des zones qui font l'objet de demandes de prospection (en rouge).



Bibliographie

Barral 1989

BARRAL (P.). — *Approche d'une étude de la céramique gauloise dans la moyenne vallée de la Saône : le matériel du Petit-Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs)*, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté, Besançon, 1989.

Barral 1996

BARRAL (P.). — *Le Petit-Chauvort*, SRA Bourgogne, Dijon, 1996, 17 p.

Barral 1997

BARRAL (P.). — *Le Petit-Chauvort*, SRA Bourgogne, Dijon, 1996, 37 p.

Barral 1998

BARRAL (P.). — *Le Petit-Chauvort*, SRA Bourgogne, Dijon, 1996, 23 p.

Barral 1999

BARRAL (P.). — *Le Petit-Chauvort*, SRA Bourgogne, Dijon, 1996, 23 p.

Barral 2009

BARRAL (P.). — Le Second âge du Fer en Côte-d'Or (Ve – Ier s. av. J.-C.). In : PROVOST (M.) et coll. – *La Côte-d'Or*, 21. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Maison des Sciences de l'Homme, 2009, p. 143-151. (Carte Archéologique de la Gaule sous la dir. de M. PROVOST, 21).

Barral, Lallemand 2014

BARRAL (P.), LALLEMAND (D.). — Les agglomérations ouvertes du I^{er} siècle av. J.-C. à spécialisation artisanale et commerciales : deux exemples du Centre-Est de la France, Varennes-sur-Allier (Allier) et Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). In : HORNING (S.) - *Produktion – Distribution – Ökonomie, Siedlungs und Wirtschaftsmuster der Latènezeit*. Actes du colloque Otzenhausen, 28-30 octobre 2011. Bonn, 2014, p. 205-230.

Barral, Nouvel 2012

BARRAL (P.), NOUVEL (P.). — La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du fer dans le centre est de la France. In : SIEVERS (S.), SCHONFELDER (M.) – *La question de la proto-urbanisation à l'âge du fer*. Actes du colloque d'Aschaffenburg, 13-16 mai 2010. Bonn, 2012, p. 139-164.

Benech 1998

BENECH (C.). — *Prospection magnétique sur le site du Petit-Chauvort*, SRA Bourgogne, Dijon, 1998, 2 vol., n. p.

Gaetan 2014a

GAETAN (L.). — *Beneuvre (Côte d'Or), Rapport de prospection pédestre 2014 : de nouvelles données chronologiques sur l'agglomération antique*. In : VENAULT (S.) — *Agglomération antique de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne Méridionale, Inventaire archéologique, cartographie et analyse spatiale*. SRA Bourgogne, Dijon, 2014, vol. 2 p.477-544.

Gaetan 2014b

GAETAN (L.). — *Verdun-sur-le-Doubs*. In : VENAULT (S.) — *Agglomération antique de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne Méridionale, Inventaire archéologique, cartographie et analyse spatiale*. SRA Bourgogne, Dijon, 2014, vol. 1 p.355-365.

Guillot 1970

GUILLOT (A.). — *Site de la Tène III, Site gaulois du Petit-Chauvort*, SRA Bourgogne, Dijon, 2013, 9 p.

Guillot 1976

GUILLOT (A.). — Le confluent de la Saône et du Doubs au premier âge du fer, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 27, 1976, p. 109-133.

Rebourg 1994

REBOURG (A.). — *Verdun-sur-le-Doubs, Carte Archéologique de la Gaule : La Saône-et-Loire : 71/4*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 1994, p.488-490.

Annexe : liste des parcelles

Feuille cadastral	n° de parcelle	Nom	Prénom
ZH	10	DESBOIS	Gilbert
ZH	11	DESBOIS	Gilbert
ZH	12	MARCHAL (épouse TARDY)	Suzanne
ZH	13	TARDY	Catherine
ZH	14	DESBOIS	Gilbert
ZH	15	DESBOIS	Gilbert
ZH	16	DESBOIS	Gilbert
ZA	59	PRADIER (épouse GUEPET)	Jacqueline
ZA	59	GUEPET (épouse RUSTAND)	Martine
ZA	60	PRADIER (épouse RYON)	Raymonde
ZA	72	BONIN	Emmanuel
ZA	73	BONIN	Marcel
ZA	74	BONIN	Marcel
ZA	75	Groupement Foncier Agricole Paillard	
ZA	106	BONIN	Emmanuel
AB	51	DESBOIS	Gilbert
AB	51	PACAUD (épouse DESBOIS)	Thérèse
AB	51	DESBOIS	Pascal
AB	52	REGNAULT	Jean
AB	52	REGNAULT	Louis
AB	52	GUERMEUR (épouse REGNAULT)	Eliane
AB	53	VIOLOT	Roger
AB	54	MICONNET	Georges
AB	54	CATILLON (épouse MICONNET)	Lucienne
AB	55	VIOLOT	Roger
AB	56	JUDAS (épouse MONOT)	Dominique
AB	47	BECKER	Philippe
AB	17	DAGNEAUX	André
AB	63	DESBOIS	Gilbert
AB	63	PACAUD (épouse DESBOIS)	Thérèse
AB	63	DESBOIS	Pascal
AB	64	FOURNIER	Robert

5. Conclusion

Le rapport de l'année 2015 fait référence à 113 sites qui ont été passés au crible d'une grille de lecture plus ou moins fine selon l'intérêt qu'ils présentent. Ceux dont l'identification comme habitat groupé pose problème sont évoqués succinctement dans l'enquête d'évaluation proposée par P. Nouvel, alors que les cas retenus pour intégrer le catalogue normalisé ou pour faire l'objet de prospections sont examinés en détail dans des notices de synthèse.

Corpus et exploitation des données

Un sérieux effort a été consenti cette année à l'inventaire des sites avec la production de 22 notices rédigées selon les normes du PCR et pour la plupart accompagnées de la documentation afférente : frise chronologique, cartes des surfaces investiguées, cartes de localisation des découvertes, tableaux attributaires des UI et UD. Ce travail qui constitue un des principaux piliers du projet peine pourtant à progresser rapidement. La raison première en est que le nombre de contributeurs véritablement impliqués dans l'étude des sites est limité et que de surcroît leur démarche vise à approfondir les connaissances sur des dossiers spécifiques en intensifiant les recherches sur des problématiques ciblées, comme c'est le cas à Equevillon, Grozon, Osselle ou Saint-Germain en Montagne. Aussi, une fois le protocole de gestion et de cartographie des données achevé, le temps était-il venu d'engager des actions pour accélérer la procédure d'homogénéisation de l'information. Nous l'avions déjà constaté l'année dernière avec le traitement des sites du Val de Saône par L. Gaëtan dans le cadre de sa thèse, le catalogue des agglomérations ne peut s'étoffer que grâce à un traitement systématique de sites sélectionnés dans un territoire donné, indépendamment de toute intention de procéder à des campagnes d'investigations complémentaires. Nous avons décidé de consacrer une part conséquente de l'activité et des moyens du PCR à l'examen d'une série d'agglomérations potentielles qui avaient pour point commun d'être implantées sur les mêmes axes routiers. En additionnant les notices de cette année à celles de l'année dernière, ce sont 41 sites qui ont vu leurs données mises à jour et uniformisées. Une analyse comparative de ces sites a cependant montré qu'il restait un certain nombre d'informations à préciser, notamment concernant la caractérisation des entités se rapportant à l'habitat. Il convient en effet d'ajuster les critères descriptifs si l'on veut distinguer plus finement les habitats ruraux dispersés des habitations composant l'agglomération proprement dite. Par ailleurs, pour que l'exercice présente un intérêt, il faudra corriger les cartes pour redessiner les contours des Unités de Découverte relatives aux habitats, de manière à pouvoir comparer les surfaces occupées sur des bases plus rationnelles. Il reste encore 34 fiches à produire pour procéder à un traitement analogue de toutes les agglomérations potentielles de Franche-Comté en s'en tenant à la liste actuellement connue. Au rythme de progression actuelle, il semble donc indispensable de procéder par étapes, en prenant en compte des ensembles de sites concernés par des problématiques communes à l'instar des ceux considérés cette année. L'objectif à terme est de reproduire l'approche comparative, mais à plus grande échelle, toujours dans l'idée de mettre en évidence des constantes ou des spécificités. Le test réalisé cette année a montré que la méthode d'évaluation des emprises investiguées ne présente pas de travers majeurs. Tenant compte des diverses techniques exploratoires, elle renvoie un reflet relativement fidèle de l'état de la recherche, autorisant une confrontation des dossiers selon des critères objectifs.

La tentative d'exploitation des données relatives au mode d'occupation a quant à elle mis en évidence des biais notamment, on l'a vu, dans la manière d'appréhender l'habitat. Nous avons proposé une série de solutions d'ajustement qui devrait permettre de corriger les points posant problème. Il conviendra, lors de la reprise de ce travail, de réfléchir à la manière d'intégrer les indices de fiabilité dans l'analyse générale. L. Gaëtan a livré plusieurs jeux de cartes renseignant sur le niveau de connaissance des Unités de Découverte d'après l'appréciation des critères de spatialisation, de datation et de caractérisation. Ces cartes qualitatives, qui se justifient dans les cas des sites bien documentés, n'ont pas vocation à être systématisées. Toutefois, il peut être intéressant de comparer le niveau de connaissance de chaque site d'après l'histogramme de répartition des Unités de Découverte classées selon la valeur de leur indice de fiabilité. Confronté à celui du nombre de découvertes par sites, ce diagramme constituerait un argument de pondération supplémentaire dans l'interprétation des résultats.

Acquisitions

Les campagnes de prospections ont porté cette année sur quatre agglomérations antiques de Franche-Comté. Les techniques mises en œuvre ont été adaptées aux problématiques ciblées dans chacun des sites avec des résultats qui demandent à être confirmés bien souvent par des investigations complémentaires.

À Equevillon, sur le site du Mont-Rivel, l'intervention réalisée dans le cadre d'un stage de formation de l'université de Franche-Comté sous la direction de Ph. Barral, P. Lefebvre, P. Nouvel et M. Thivet visait deux objectifs. Le premier consistait à effectuer un relevé topographique de vestiges toujours visibles, mis au jour lors de fouilles des années 1970 à 1990, afin de pouvoir recalculer les plans exécutés à cette époque. Si la prise de points sur le terrain a pu être conduite avec succès, le traitement des plans n'a pas pu être livré dans les délais. Il fera l'objet d'un compte-rendu complémentaire l'année prochaine. Le second objectif était de conduire des prospections pédestres afin de repérer des anomalies de terrain renseignant sur la présence de structures enfouies et de recueillir des données chronologiques grâce au ramassage de mobilier au sol. Du matériel a bien été collecté mais celui-ci n'a pas pu être étudié faute de temps et sera lui aussi présenté dans un second temps. En ce qui concerne la détection des vestiges, les observations au sol ont permis de localiser les zones d'extension du bâti et les voies d'accès. Toutefois le couvert forestier très dense constitue une contrainte forte à la méthode de relevé classique au tachéomètre. Dans ce cas une modélisation du sol par méthode LiDAR depuis un drone apparaît être une solution envisageable.

Les recherches engagées à Saint-Germain en Montagne ont reposé sur la mise en œuvre de détectations géophysiques complétées par des prospections pédestres. Une importante campagne de mesure de susceptibilité magnétique des sols a été réalisée par Chr. Sanchez sur une surface cumulée de 5,44 ha avec pour objectif de repérer les zones à fort potentiel afin de tenter de circonscrire l'emprise de l'agglomération. Quatre zones indépendantes de prospections ont été délimitées fournissant des résultats inégaux et souvent très modestes en raison sans doute d'une technique de détection mal adaptée à la nature du sous-sol. Au nord et au nord-ouest, la faible représentation des vestiges doit être considérée avec réserve. En effet, contrairement à ce que prévoyait le plan préalable d'implantation des zones de prospection, les bandes explorées ont été positionnées trop loin d'un axe de circulation de référence. La distance qui les sépare du bord supposé de la voie (qui atteint 60 m au nord-ouest) fait qu'elles ont pu passer à l'écart des bâtiments de bord de rue, dont l'emprise au sol, dépendances comprises, n'excède guère la dimension d'un actus (35,5 m).

D'ailleurs, on remarque que le bord méridional de la bande nord semble livrer des structures, ce qui supposerait bien l'existence de zones bâties le long de la voie. Au sud, l'absence d'éléments linéaires qui pourraient s'apparenter à du bâti confirmerait la fin de l'extension de l'agglomération dans ce secteur conformément à ce que laissait penser un diagnostic réalisé en 2007. Le secteur nord-est est celui sur lequel a été détecté le plus grand nombre d'anomalies, dont l'une correspond clairement à une voie déjà connue. Cette zone en labour au moment de l'intervention a fait l'objet d'une prospection pedestre coordonnée par P. Lefebvre. La cartographie du mobilier ramassé par carroyage révèle des concentrations qui se superposent aux anomalies, ce qui tend à confirmer la présence de vestiges dans les zones considérées.

À Grozon, les investigations conduites cette année s'inscrivent dans le cadre d'une étude plus vaste portant sur l'ensemble de l'agglomération antique intégrant des données issues de l'archéologie préventive et de la recherche programmée. Chr. Sanchez a entrepris une prospection magnétique sur une surface de 2,48 ha, au sud-est du bourg actuel, dans une zone étudiée par D. Billoin susceptible de livrer des vestiges datés du haut Moyen Âge. Les résultats, même difficilement interprétables en l'état, témoignent d'une certaine sensibilité archéologique des terrains concernés. Il convient d'être d'autant plus attentif que l'on sait par expérience que les prospections magnétiques réalisées antérieurement dans ce secteur ont tendance à sous-évaluer le potentiel archéologique des terrains, comme l'atteste un diagnostic récent réalisé sur une parcelle où la quantité de vestiges mis au jour contraste par rapport au faible nombre d'anomalies mises en évidence par le magnétomètre.

La dernière campagne d'acquisition des données a porté sur la commune d'Osselle. Elle s'est déroulée en deux temps autour de deux problématiques distinctes. La première avait pour thème la compréhension d'un aménagement de pieux plantés dans le lit du Doubs. L'implantation de cette structure non loin de l'endroit où la voie romaine croise la rivière, suscitait des interrogations, même si son interprétation comme élément participant au franchissement du cours d'eau semble aujourd'hui écartée. Après avoir supervisé le relevé topographique du dispositif, D. Billoin a procédé au prélèvement de cinq têtes de pieux d'en le but de parvenir à une datation par dendrochronologie. La majorité des résultats situe l'abattage dans le dernier tiers du XVII^e siècle. Toutefois, un échantillon daté du début du VI^e siècle pourrait supposer une origine bien plus ancienne de la structure. Dans tous les cas, cet élément discordant est assez troublant pour justifier soit une confirmation de la datation par analyse radiocarbone, soit une nouvelle campagne de prélèvement afin de multiplier le nombre d'individus sur lesquels compter les cernes. La deuxième problématique concernait le mode d'occupation du sol en rive droite du Doubs où un habitat groupé antique est censé s'étirer le long de la voie. Une parcelle située à proximité de la rivière a fait l'objet d'une détection magnétique réalisée par C. Sanchez sur une surface de 7300 m² dans l'objectif de corrélérer les résultats à ceux de prospections pedestres réalisées auparavant. Si la mesure de la susceptibilité des sols ne permet pas de mettre en évidence de véritables structures organisées, elle révèle en revanche des concentrations d'anomalies à proximité de la voie. La superposition des ces anomalies, aux zones d'accumulation de mobilier, confirmerait la présence de vestiges enfouis en bordure de l'axe de circulation.

6. Programmation 2016

La programmation pour l'année 2016 prévoit la poursuite de l'inventaire des agglomérations de Franche-Comté et la reconduction de campagnes d'acquisition au sol avec l'objectif de compléter les données collectées cette année et d'engager des investigations sur des sites non encore explorés dans le cadre du projet. On a vu, plusieurs prospections réalisées cette année n'ont pas toujours livré les résultats escomptés et nécessitent des interventions complémentaires. C'est le cas des recherches engagées au Mont-Rivel où la couverture boisée des terrains a gêné le relevé topographique au théodolite. L'acquisition en cours, par le laboratoire Chrono-Environnement, d'un drone équipé d'un LiDAR pourrait présenter une alternative intéressante en permettant une modélisation du sol par voies aériennes. M. Thivet, formé à ce nouvel outil technologique, propose d'opérer les premiers tests sur ce site lorsque la chute des feuilles sera suffisamment avancée. À Saint-Germain-en-Montagne, la reprise des investigations se justifie par les faibles résultats des détecteurs magnétiques qui renvoient une image sans doute peu représentative de la réalité du potentiel archéologique enfoui. Il conviendra de réfléchir à d'éventuelles prospections complémentaires recentrées sur l'emprise supposée du bâti le long de la voie.

En ce qui concerne les nouveaux dossiers envisagés pour 2016, plusieurs options se présentent. Il s'agit bien souvent de sites très sensibles du point de vue archéologique qui offrent l'opportunité de pouvoir être explorés sur de vastes emprises. Dans ce cas, le recours à un prestataire spécialisé en détecteurs géophysiques, capable d'opérer sur de grandes surfaces, pourra être envisagé.

Le site du Petit-Chauvort à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) constitue un cas particulièrement intéressant de probable habitat groupé laténien. Les travaux entrepris par Ph. Barral dans la décennie des années 1990 ont livré des résultats très prometteurs qui méritent d'élargir le champ d'investigations pour tenter de cerner les limites de l'habitat mais aussi pour mieux le caractériser. Chr. Sanchez a fourni cette année un document préparatoire en prévision d'un projet de prospections couplant détecteurs géophysiques et ramassage de mobilier au sol portant sur une surface cumulée de l'ordre de 18 ha.

Nous portons également une attention particulière aux communes de Saint-Valérien dans l'Yonne et d'Entrains-sur-Nohain/*Intaranum* dans la Nièvre, qui ont bénéficié de découvertes récentes générées par l'archéologie préventive suite à la multiplication de permis de construire. Ce renouvellement des connaissances a fait naître un regain d'intérêt pour ces agglomérations et plus précisément pour les questions relatives à leur étendue et à leur organisation spatiale à la période gallo-romaine. L'exploration de zones actuellement non urbanisées, mais sous lesquelles se devinent des vestiges de bâtiments d'après des anomalies phytologiques repérées par vues aériennes, et pour lesquelles nous disposons de l'autorisation d'accès des propriétaires, peut potentiellement apporter des réponses pertinentes.

Enfin, le réexamen de plusieurs sites de la Nièvre inscrits dans les objectifs d'un sujet de Master, proposé par P. Nouvel à Morgane Jal, fournit un cadre à la mise en place de projets de prospections ciblés sur des agglomérations telles qu'Alluy, ou Compièrre-Champallement où une campagne de détection est justement en cours de préparation.

L'agglomération de Moutonne-Chavéria, dont le survol par P. Nouvel a cette année révélé des traces inédites de substructions, pourra également s'intégrer à un mémoire universitaire prévoyant une reprise des données accompagnées et d'investigations au sol.

Crédits demandés et ventilation

Prospection géophysique sur grandes surfaces (env. 10ha)

Cas d'Entrain-sur-Nohain, de Saint-Valérien ou de Verdun-sur-le-Doubs

Proposition GEOCARTA sur la base de devis antérieurs incluant :

- Transport de matériel, replis, frais de mission : 1500 €
- Interprétations, rapport et présentation des résultats (forfait) : 1500 €
- Cartographie magnétique Système AMP. Maille d'acquisition 50 cm (prix unitaire 700€/ha) : 10 ha × 700 = 7000 €

Sous-total : 10000 €

Prospection géophysique sur petites surfaces (≤ 5ha)

Cas de Saint-Germain en Montagne, Alluy, Compièrre-Champallement

- Emploi d'un contractuel pour acquisition de données niveau Ingénieur d'Etudes pour une durée de 2 mois : 6400 €/mois + frais de mission suivant les sites : 1000 €
- Frais de mission pour prospections à Compièrre-Champallement : 1 semaine de stage à 2 étudiants, logement et A/R depuis Besançon, repas : 200 €
- Frais de mission pour prospections à Alluy : 1 semaine de stage à 2 étudiants, logement et A/R depuis Besançon, repas : 200 €
- Frais de mission relevé LiDAR à Equevillon – Mont-Rivel : 200 €
- Frais de mission de divers déplacements : 760 €

Sous-total : 8760 €

Frais d'analyse

Analyse radio-carbone d'un échantillon provenant d'une carotte sédimentaire prélevée à Beneuvre : 240 € d'après devis (Initiative engagée dans le cadre d'une réflexion sur la restitution de l'environnement naturel des agglomérations à l'Antiquité et la gestion des ressources en bois utilisées pour la production métallurgique).

Sous-total : 240 €

Fonctionnement

- Reprographie: format A4, tirage couleur, 500 p. en 7 ex. env. : 500 €
- Organisation du séminaire: Prise en charge des repas pour une trentaine de personnes sur la base des devis de l'année dernière : 500 €

Sous-total : 1000 €

• **Total demande SRA Bourgogne - Franche-Comté: 20000 euros**

7. Liste des figures

N°	Page	Légende
État du corpus et inventaires		
Fig. 1	20	Ventilation des inscriptions antiques des Lingons (Haut-Empire, sur pierre et métal) d'après la nature du site dont elles proviennent (données d'après Lebohec 2003).
Fig. 2	23	Tableau de synthèse: Pertinence des descripteurs utilisés pour la différenciation entre habitats groupés, sanctuaire isolés et établissements ruraux en Gaule du centre-est au Haut-Empire.
Fig. 3	27	Évolution de l'agglomération antique de Magny-Cours (Nièvre), de l'époque augustéenne au IV ^e siècle (d'après G. Rocque in Rocque dir. 2015).
Fig. 4	28	Plan de quatre des six unités d'habitat dégagées à Arleuf Les Bardiaux. En gris: positionnement des rues par rapport aux façades.
Fig. 5	29	Saint-Moré (Yonne) «Rue de la Croix». Les quatre états de l'évolution des «streifenhäuser» fouillées. Fouille Inrap/S. Venault, 2011 (d'après Nouvel et Venault 2015).
Fig. 6	31	Les sites de production de tuiles et de céramique en Gaule du centre-est. Etat des données d'après Ferdière et Charlier 2012 complété et amandé.
Fig. 7	32	Les faciès numismatiques caractéristiques des sanctuaires, des nécropoles, des agglomérations et des établissements ruraux en Bourgogne septentrionale (données P. Nouvel).
Fig. 8	34	Confrontation du tableau des sites considérés comme des agglomérations en 1994 (Petit et Mangin 1994) et en 2014 (Venault et Nouvel 2014).
Fig. 9	36	Tableau de synthèse: état des connaissances sur les habitats groupés du centre-est de la France.
Fig. 10	38	Carte des sites interprétés comme des agglomérations antiques dans les grandes publications régionales et qui n'ont pas été retenues dans notre inventaire.
Fig. 12	39	Arcenant «L'Ecartelot», établissement antique d'après les fouilles et relevés de terrain de R. Ratel (Provost et al. 2009, II, fig. 13 p. 15).
Fig. 11	39	Bar-sur-Aube, «Val de Thors», établissement rural antique d'après les orthophotographies IGN juin 2011 et les clichés obliques S. Izri/P. Nouvel juin 2014 et 2015.
Fig. 13	41	Beaune «Les Perrières», plan de l'établissement antique d'après les fouilles de Chr. Dunikowski.
Fig. 14	41	Braux «La Croisée», «Le Bouleau», «Chatouille», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles de B. Farine et les clichés obliques R. Goguy juin 1989.
Fig. 15	48	Cussy-la-Colonne, «En Fleuret», établissement rural antique d'après les découvertes anciennes et les orthophotographies IGN juillet 2014.
Fig. 16	48	Diennay, «Le Paradis», «La Grande Saussie», établissement rural antique d'après les clichés obliques R. Goguy juillet 1991.
Fig. 17	49	L'Etang-Vergy, «En Loxey» établissement rural antique d'après les clichés obliques A. Cordier juin 2011.
Fig. 18	49	Flavigny-sur-Ozerain, «La Couperie», «Le Pré des Chats», établissement rural d'après les orthophotographies IGN juillet 2004 et juin 2006 et les clichés obliques P. Nouvel juin 1991.
Fig. 19	50	Lux, «En Ogne», «Le Closeau», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel juin 2014.
Fig. 20	50	Les Arsures «Champs Chazeaux», établissement rural d'après les clichés obliques et le redressement de G. Chouquer, juin 1976 et les orthophotographies IGN août 2014.
Fig. 21	51	Châtenois «Corvée Natale», «Buisson-Rond», «Les Chazeaux», «Derrière l'Eglise», établissement rural antique d'après les prospections aériennes de G. Chouquer 1987, les prospections terrestres de D. Daval et le diagnostic Inrap de Chr.
Fig. 22	60	Saint-Aubin «Le Mazeret», établissement rural antique d'après les clichés obliques de G. Chouquer et le redressement, juin 1992.
Fig. 23	60	Vercia/Rotalier, «En Verdét», «Les Chazeaux», «Vers les Ponts», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juillet 2015.
Fig. 24	61	Les Villars-d'Héria, extension des complexes cultuels repérés au « Pont des Arches » et au nord du « Lac d'Antre » (Vurpillot et Nouvel 2015, fig. 1).
Fig. 25	61	Bologne, «Le Dartey», «La Noue», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juin 2011, juillet 2012 et juin 2014.
Fig. 26	62	Voisines, «En Bercey», «Combe de Bercey», «Les Ecregnottes», établissement rural antique d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juin 2011, 2012 et 2014
Fig. 27	62	Corancy «L'Huis l'Abbé», plan des substructions de l'établissement antique (d'après Olivier 1983).
Fig. 28	63	Magny-Cours, «Cours-lès-Magny», «Champ Rabatin», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles société Archeodunum/M. Segar et les orthophotographies IGN juillet 2011.
Fig. 29	63	Champlitte-la-Ville, «Le Pâquis», établissement rural antique d'après les découvertes anciennes, le relevé des fouilles Archeodunum et les clichés obliques S. Izri P. Nouvel juin 2014.
Fig. 30	64	Chassey-lès-Montbozon, «Pré Guillemain», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles de G. Barbet (Barbet et al. 1998) et les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel 2015
Fig. 31	64	Apremont/Mantoche «Mézières», «Sardilley», «Château-Grillot», établissement rural antique d'après les relevés des fouilles de A. Gasser, 1901, repris par S. Labre, 1985.
Fig. 32	72	Cortevaix, «Les Saints-Germain», établissement rural antique d'après les clichés obliques de F. Cognot, juin 1991 et de S. Izri et P. Nouvel juillet 2015.
Fig. 33	73	Granges, «Les Perrières», «En Castrée», «Castée», «Jonchère», «Granges», «Pré de la Maison», «Terre Derrière», «Champ Mugnier», établissement rural antique d'après les clichés obliques de F. Cognot, 1976-1992, S. Izri et P. Nouvel juin 2014 et les diagnostics INRAP 2009 (N. Tisserand), redressement M. Kasprzyk complété et modifié.
Fig. 34	73	Sennecey-le-Grand, «Sens», établissement rural d'après les clichés obliques de F. Cognot, 1992 et les relevés de P. Canat de Chizy, 1854

Liste des figures

N°	Page	Légende
Fig. 35	74	Asquins, «Vergigny», «Les Corvées» établissement rural antique d'après les clichés obliques J.-P. Delor et P. Nouvel, 1989 à 2003.
Fig. 36	74	Cravant, «Val Suzon», «Bréviande», établissement rural d'après les clichés obliques de J.-P. Delor, H. Leredde et P. Nouvel, juillet 1984, 1987, juin 1989, 1990 et 1992.
Fig. 37	75	Escolives-Sainte-Camille, «Grippe Soleil», «Champ des Tombeaux», établissement rural d'après les relevés des fouilles de R. Kapps et les clichés obliques de J.-P. Delor et P. Nouvel, 1989 et 1991
Fig. 38	75	Saint-Père «Corvée Saint-Jean», «Le Bourg», état des connaissances archéologiques d'après les fouilles de R. Louis, B. Lacroix et les prospections terrestres et aériennes de P. Nouvel / IGN 2011 et 2014 (d'après Beyney et Nouvel 2014).
Fig. 39	76	Bavilliers (Territoire de Belfort), état des connaissances archéologique, fig. 2, in Le Martret 2013, p. 188.
Fig. 40	77	Nouvelle caractérisation des 77 sites traditionnellement proposés comme des agglomérations et rejetés de notre corpus.
Fig. 41	79	Tableau de synthèse : les agglomérations antiques du centre-est de la Gaule. Etat des connaissances et de l'avancement des travaux 2015.
Fig. 42	80	Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (1/7)
Fig. 42	82	Le corpus des agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Carte de l'état 2015. (2/7)
Fig. 43	94	Vendeuvre-sur-Barse (Aube) : une agglomération antique ? Etat des connaissances.
Fig. 44	95	Vendeuvre-sur-Barse (Aube), les substructions antiques photographiées en juin 2015 au lieu-dit «Pré du Parc» (S. Izri et P. Nouvel).
Fig. 45	96	Pont-du-Navoy « A la Fin sud ». Agglomération antique supposée d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juillet 2015.
Fig. 46	97	Chavéria/Moutonne/Sézeria «Le Têtu», «Sur l'Etang» (Jura) ? état des connaissances de l'agglomération antique d'après les fouilles et prospections de L. Joan, les clichés aériens de G. Chouquer, S. Izri et P. Nouvel et les orthophotographies IGN.
Fig. 47	98	Collonge-en-Charollais/Mont-Saint-Vincent «Le Portus». Plan des structures antiques, d'après les fouilles d'H. Pariat et les relevés de terrain de S. Beuchot (Inrap).
Fig. 48	100	La voie de la cuesta oxfordienne, depuis Decize, par Avallon jusqu'à la vallée de la Meuse.
Fig. 49	102	État des connaissances sur l'occupation antique des environs de Ravières (Yonne) et les différentes hypothèses de franchissement de la voie du pied de cuesta oxfordienne.
Fig. 50	104	Nuits-sous-Ravières, «Les Capitaines», «Les Noues» établissement rural antique d'après les clichés obliques de P. Nouvel, juin 1990 et les orthophotographies IGN de juin 2014.
Fig. 51	104	Perrigny-sur-Armançon, «Haie d'Edme Jeanne», «Croix Saint-Nicolas», «Larillot», «Etrapis», «Les Grands Prés», «Végnat», agglomération antique d'après les clichés obliques de P. Nouvel, juin 1989, les orthophotographies IGN, les suivis de travaux de R. Biton (1983) et le résultat du diagnostic de G. Vincent (Inrap) octobre 2010.
Fig. 52	108	Cusy, «Genay», «La Rochotte», «Combe Jansai», «Larry-Gossot», Etablissement rural antique d'après les clichés orthophotographiques de l'IGN juin 2014
Fig. 53	110	Etochey, «La Combe», vestiges d'une agglomération antique ? Cliché S. Izri et P. Nouvel juin 2011.
Fig. 54	112	Veuxhaulles-sur-Aube, «Vieille Ville», agglomération antique, d'après les clichés obliques de S. Izri et P. Nouvel, juin 2014.
2. Exploitation des données et méthodologie		
Fig. 1	405	Carte de localisation de sites étudiés.
Fig. 2	407	Diagramme des surfaces explorées par agglomérations (exprimées en ha).
Fig. 3	408	Carte de répartition des sites classés selon leur surface totale investiguée.
Fig. 4	409	Diagramme du nombre UD identifiées par agglomérations (polylignes exclues).
Fig. 5	409	Diagramme du nombre UD identifiées par agglomérations (points et polylignes exclues).
Fig. 6	411	Occupations du Haut-Empire sur l'axe Lyon-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.
Fig. 7	411	Occupations du Bas-Empire sur l'axe Lyon-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.
Fig. 8	413	Occupations du haut Moyen Âge sur l'axe Lyon-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.
Fig. 9	415	Occupations du Haut-Empire sur l'axe Chalons-sur-Saône-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.
Fig. 10	415	Occupations du Bas-Empire sur l'axe Chalons-sur-Saône-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par type.
Fig. 11	417	Occupations du haut Moyen Âge sur l'axe Chalons-sur-Saône-Besançon. Histogramme du nombre d'UD identifiées par agglomérations et triées par types.
Fig. 12	419	Carte des sites comportant des UD relatives à l'habitat.
Fig. 13	421	Carte des sites comportant des UD relatives au domaine religieux.
Fig. 14	422	Carte des sites comportant des UD relatives à l'artisanat.
Fig. 15	423	Carte des sites comportant des UD relatives à domaine funéraire.
Fig. 16	424	Schémas de répartitions de zones funéraires par agglomérations à l'époque gallo-romaine et au haut Moyen Âge.

Liste des figures

N°	Page	Légende
Fig. 17	428	Le tracé des voies du réseau d'Agrippa et le réseau urbain préexistant (Kasprzyk, Nouvel 2010, fig. 7).
Fig. 18	430	Agglomérations routières attestées en Val de Saône. CAO L. Gaëtan, 2015
Fig. 19	432	Succession d'habitats groupés sur la voie d'Agrippa entre Occey et Isômes (Haute-Marne). CAO L. Gaëtan, 2015
Fig. 20	435	Photographie aérienne de l'agglomération routière de Bayel (Aube). Cl. S. Izri, P. Nouvel, 2014
Fig. 21	435	Plan de l'agglomération de Boncourt-Le-Bois (Côte-d'Or). CAO L. Gaëtan, 2015
Fig. 22	436	Greniers aériens en bois. a : Plan des greniers aériens fouillés à Saint-Georges-de-Reneins/Ludna (Rhône) (Béal, Coquidé, Tenu 2013, fig. 97); b : Dessin de restitution d'un grenier aérien en bois (Manning 1975).
Fig. 23	438	Plan de l'agglomération routière d'Isômes/Les Varennes (Haute-Marne).
Fig. 24	441	Plan du quartier ouest de Bliesbruck (Moselle). Etat III – 3e siècle (Petit, Brunella 2005, p. 143).
Fig. 25	444	Parcellaire de l'agglomération routière de Dampierre-Fontenelle (Côte-d'Or). CAO L. Gaëtan, 2015
Fig. 26	445	Essai de typologie fonctionnelle mis en place par F. Lanthemann (2007, fig. 34 à 42).
Fig. 27	448	Tableau récapitulatif des agglomérations de référence et des secteurs liés. état de la documentation : En gris, les outils chrono-référentiels à réaliser.
Fig. 28	449	Carte indiquant les secteurs pour lesquels l'agglomération de référence est utilisée.
Fig. 29	450	Commentaire descriptif d'une fiche typologique.
3. Résultats des prospections 2015		
3.1 Grozon (39)		
Fig. 1	505	Carte géologique du secteur de Grozon, extrait BRGM 2015.
Fig. 2	507	Résultats des différentes prospections magnétiques réalisées sur la commune de Grozon.
Fig. 3, 4	508	Localisation des acquisitions magnétiques 2015.
Fig. 5	510	Interprétation des données magnétiques 2015.
Fig. 6	511	Superposition des résultats avec le parcellaire actuel (en haut) et le parcellaire napoléonien (en bas).
Fig. 7	512	Total des acquisition magnétiques menées sur la commune de Grozon.
3.2 Osselle (25)		
Fig. 1	515	Relevé général de l'aménagement en pierre et bois dans le lit du Doubs. D. Billoin, M. Lagache
Fig. 2	516	Vues aériennes de l'aménagement boisé avec localisation de la partie relevée. Prises de vue en 1969 (A) et 1978 (B et C). Géoportail
Fig. 3	517	Relevé de détail de l'aménagement. D. Billoin, M. Lagache
Fig. 4	518	Clichés d'ensemble et de détail de l'aménagement dans le Doubs. D. Billoin
Fig. 5	519	Liste du matériel analysé et caractéristiques anatomiques des bois, résumé des propositions de résultats de datation.
Fig. 6	520	Enregistrement photographique du matériel analysé.
Fig. 7	523	Résultats de datation en 1674 de la chronologie des pieux d'Osselle sur les références régionales et sur les références locales.
Fig. 8	524	Résultats de datation en 507 de la chronologie des pieux d'Osselle sur les références régionales et sur les références locales.
Fig. 9	525	Les courbes de croissance des bois sont particulièrement similaires. La coïncidence entre la chronologie moyenne à dater et deux références peut être constatée graphiquement à la date du cerne le plus récent en 1674.
Fig. 10	526	Mosaïque en calcaire local («La Bourelle»), tesselles en pâte de verre («le Reculot»). cliché V. Brunet Gaston
Fig. 11	527	Calcaire de la Citadelle: baguette en demi-rond, peinte. cliché V. Brunet Gaston
Fig. 12	527	Dessin des roches inv. 1, 2 et 3 en calcaire. V. Brunet Gaston
Fig. 13	528	Calcaire rose de Premeaux, calcaire rouge à entroques de Pouillenay, élément d'opus sectile en schiste bitumineux d'Autun. cliché V. Brunet Gaston
Fig. 14	529	Dessin des roches appartenant à un opus sectile, inv. 4, 5, 6, 8, 9, 14, 15 et 12. V. Brunet Gaston
Fig. 15	529	(d'en haut à gauche à en bas à droite) : moulure d'encadrement en grec écrit, Algérie ; Granite de Trèves ; Serpentine des Alpes ou du piémont italien ; marbre gris veiné de Carrare ; marbre vert de Thessalie, Grèce ; porphyre rouge d'Egypte ; porphyre noir d'Egypte et porphyre vert de Laconie, Grèce. cliché V. Brunet Gaston
Fig. 16	530	Trachyte euganéenne (Vénétie et Histrie). cliché V. Brunet Gaston
Fig. 17	531	Marbre jaune antique de Chemtou. cliché V. Brunet Gaston
Fig. 18	531	Cipolin vert d'Eubée. Collection Corsi n°90. Oxford University Museum of Natural History. http://www.oum.ox.ac.uk/corsi/

Liste des figures

N°	Page	Légende
Fig. 19	531	Brèche violette d'Érétrie ou «fleur de pêcher» Collection Corsi n°118. Oxford University Museum of Natural History. http://www.oum.ox.ac.uk/corsi/
Fig. 20	532	Marbre violet de Synnada, Afyon. cliché V. Brunet Gaston
Fig. 21	533	Dessin des moulures inv. 7, 10, 11, 12, 13 et 17. V. Brunet Gaston
Fig. 22	533	Moulures de corniches de placage inv. 10, 11 et 12. V. Brunet Gaston
Fig. 23	533	Fragment de cannelures, marbre blanc fin, inv. 17. V. Brunet Gaston
Fig. 24	534	Carte des provenances des marbres utilisés. V. Brunet Gaston
Fig. 25	535	Tableau de la représentativité des matériaux.
Fig. 26	535	Fragment de frise architravée. cliché D. Billoin
Fig. 27	536	Fragment de relief remployé en sarcophage inv. 885-22. clichés D. Billoin
Fig. 28	537	Scène représentant un personnage endormi inv. A.1079. clichés D. Billoin
Fig. 29	537	Fragment de relief représentant un centaure inv. A.1078. cliché D. Billoin
3.3 Osselle (25)		
Fig. 30	543	Localisation des acquisitions magnétiques 2015, situées dans un secteur anthropisé durant l'antiquité.
Fig. 31	545	Difficulté d'accès aux parcelles en raison de maïs coupés trop haut (en moyenne 70 cm de haut).
Fig. 32	545	Carte géologique du secteur d'investigation.
Fig. 33	547	Fenêtre d'acquisition géophysique 2015 au lieu-dit Pont de Reculot.
Fig. 34	548	Interprétation des acquisitions magnétiques.
Fig. 35	549	Acquisitions magnétiques mises en corrélation avec les vestiges présents en surfaces. Les zones de concentrations d'anomalies correspondent aux zones de concentration de vestiges mobiliers.
3.4 Équevillon, Champagnole, Vannoz (39)		
Fig. 36	555	Délimitation de la zone de prospection au Mont Rivel.
Fig. 37	556	Localisation du Mont Rivel et emprise de l'agglomération antique. CAO P. Lefebvre 2014 et BD-TOPO
Fig. 38	557	Localisation des vestiges de l'agglomération et des voies supposées antiques.
Fig. 39	558	Plan des vestiges de l'agglomération antique exhumés entre 1978 et 1991.
Fig. 40	560	Localisation des unités de prospection au Mont Rivel.
Fig. 41	562	Localisation des unités de prospection de la pente nord.
Fig. 42	563	Cliché de la voie antique vers l'amont. P. Nouvel
Fig. 43	563	Cliché de la voie antique vers l'aval. P. Nouvel
Fig. 44	564	Localisation de la voie d'accès principale à l'agglomération antique.
Fig. 45	565	Levée empierrée. P. Nouvel
Fig. 46	565	Barre rocheuse traversée par la voie antique. P. Nouvel
Fig. 47	565	Voie de circulation orientée est-ouest et débouchant sur le plateau de Mont Rivel. P. Nouvel
Fig. 48	566	Cliché des terrasses supposées antiques aménagées au débouché de la voie sur le plateau. P. Nouvel
Fig. 49	566	Voie identifiée au nord-ouest au lieu-dit Bois de Bry. P. Nouvel
Fig. 50	567	Localisation de la voie antique au Bois de Bry.
Fig. 51	568	Cliché du tertre du Bois de l'Erculot depuis l'ouest. P. Nouvel
Fig. 52	569	Localisation des unités de prospection du plateau.
Fig. 53	570	Ornière localisée au nord-est du plateau. P. Nouvel
Fig. 54	571	Localisation et caractérisation des zones de découvertes et vestiges géoréférencés au Mont Rivel. d'après fond ORTHO 2010.
3.5 Saint-Germain-en-Montagne (39)		
Fig. 55	583	Illustration de l'impact d'un objet magnétique présent dans le sous-sol sur les données enregistrées sur le magnétomètre (ici représenté sous la forme de la courbe en haut de l'image).
Fig. 56	583	Carte géologique du secteur de Saint-Germain-en-Montagne. BRGM 2015

Liste des figures

N°	Page	Légende
Fig. 57	584	Matériel utilisé lors des acquisitions : magnétomètre Grad 601. .
Fig. 58	586	Contraste d'un objet magnétique dans son environnement. d'après A. Hesse, 1978
Fig. 59	587	Localisation des prospections magnétiques réalisées à Saint-Germain-en-Montagne (39).
Fig. 60	588	Carte totale des anomalies magnétiques détectées à Saint-Germain-en-Montagne (39).
Fig. 61	590	Zone nord-ouest du long transect exploratoire, résultats des acquisitions de la prospection magnétique, Saint-Germain-en-Montagne (39).
Fig. 62	591	Zone nord, résultats des acquisitions de la prospection magnétique, Saint-Germain-en-Montagne (39).
Fig. 63	592	Relevé topographique effectué sur la zone nord. Le relevé se développe de 20 en plus à l'ouest du carré de géophysique.
Fig. 64	593	Zone est, résultats des acquisitions de la prospection magnétique, Saint-Germain-en-Montagne (39).
Fig. 65	595	Zone sud-est, résultats des acquisitions de la prospection magnétique, Saint-Germain-en-Montagne (39).
Fig. 66	597	Localisation de la prospection pédestre carroyée.
3.6 Saint-Germain-en-Montagne (39)		
Fig. 67	598	Cartographie des découvertes anciennes et récentes sur le secteur nord-est.
Fig. 68	599	Plan du carroyage implanté dans le cadre de la prospection pédestre.
Fig. 69	600	Tableau de répartition du mobilier collecté toutes périodes confondues.
Fig. 70	601	Répartition générale du mobilier collecté.
Fig. 71	601	Répartition de la Terre Cuite Architecturale.
Fig. 72	602	Répartition des céramiques antiques et modernes.
Fig. 73	602	Répartition du mobilier hors TCA et céramique.
Fig. 74	603	Cartographie de superposition des acquisitions des prospections pédestres et géophysiques.
Fig. 75	603	Cartographie de superposition des acquisitions des prospections pédestres (hors TCA) et géophysiques.
Fig. 76	606	Localisation des unités de prospections en pâture, d'après fond ORTHO.
Fig. 77	607	Carte de répartition du mobilier issu des prospections pédestres en pâture.
4. Documentation complémentaire et dossier préparatoire		
Fig. 1	608	Localisation générale de Mediolanum.
Fig. 2	609	Exemple de photographie aérienne. R. Goguet, P. Nouvel, S. Izri
Fig. 3	611	Exemple de géo-référencement de photographie aérienne.
Fig. 4	616	Résultat des prospections géophysiques menées par C.Laplaige et L.Gaetan.
Fig. 5	617	Concentration du mobilier récolté durant les prospections de 2014.
Fig. 6	617	Répartition des différents types de céramique.
Fig. 7	617	Tableau des NR et NMI des différentes catégories céramiques.
Fig. 8	618	Carte de répartition du Nombre de Restes de la céramique commune claire.
Fig. 9	618	Carte de répartition du Nombre de Restes de la céramique commune sombre.
Fig. 10	618	Carte de répartition du Nombre de Restes de céramique sigillée.
Fig. 11	618	Carte de répartition du Nombre de Restes de Céramique à Revêtement Argileux.
Fig. 12	618	Carte de répartition du Nombre de Restes d'amphores.
Fig. 13	620	Planche de mobilier par bande de prospection.
Fig. 14	621	Planche de mobilier par bande de prospection.
Fig. 15	623	Localisation des différents pôles d'occupation associé à l'occupation de Verdun-sur-leDoubs d'après Barral 2009.
Fig. 16	625	Localisation des acquisitions géophysique / Acquisitions magnétiques dans la zone MAG 1, d'après Benech 1998.
Fig. 17	626	Localisation des zones accessibles (en violet et en rouge) et des zones qui font l'objet de demandes de prospection (en rouge).